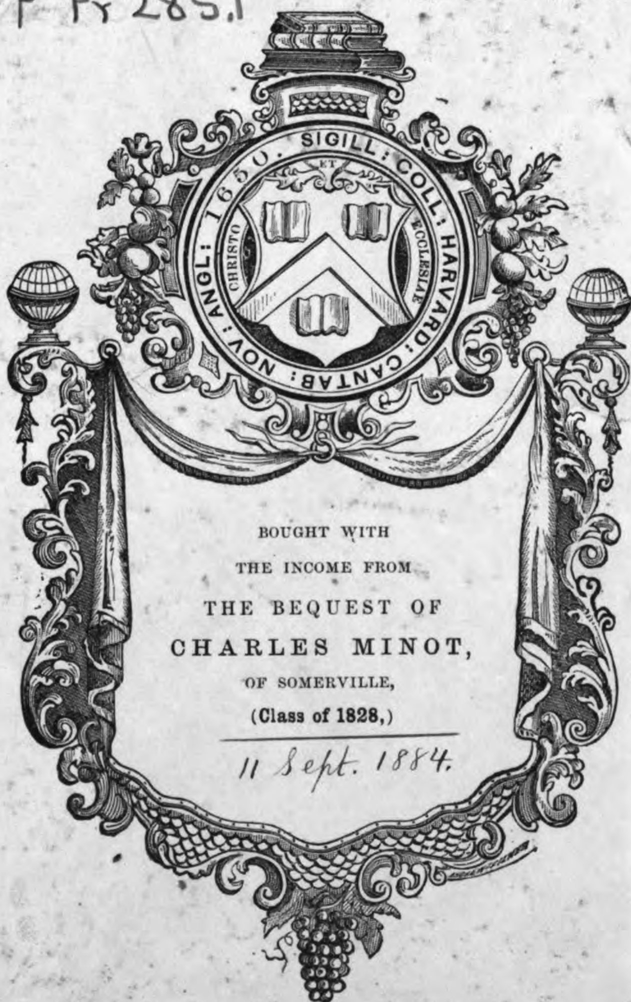
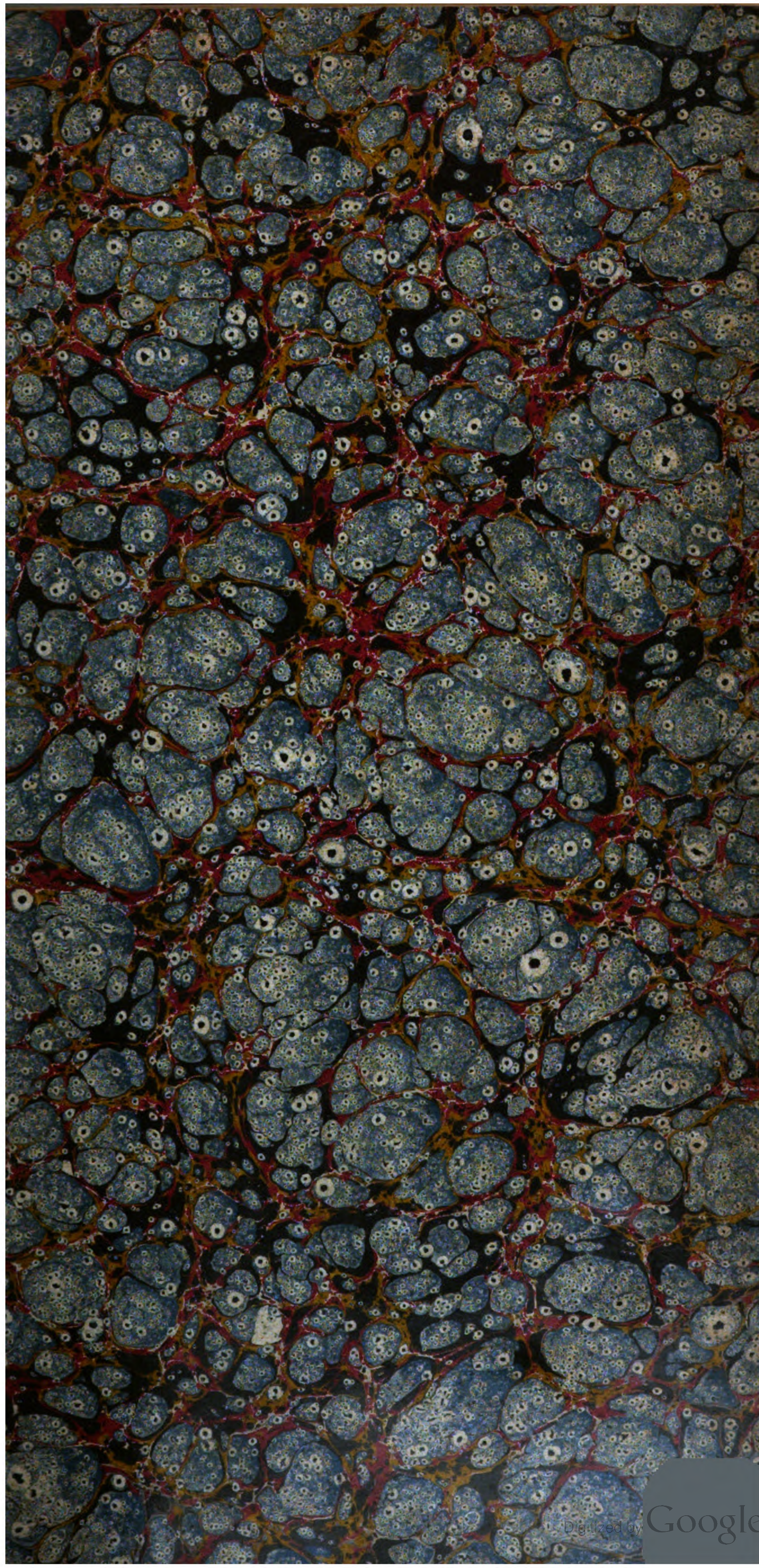
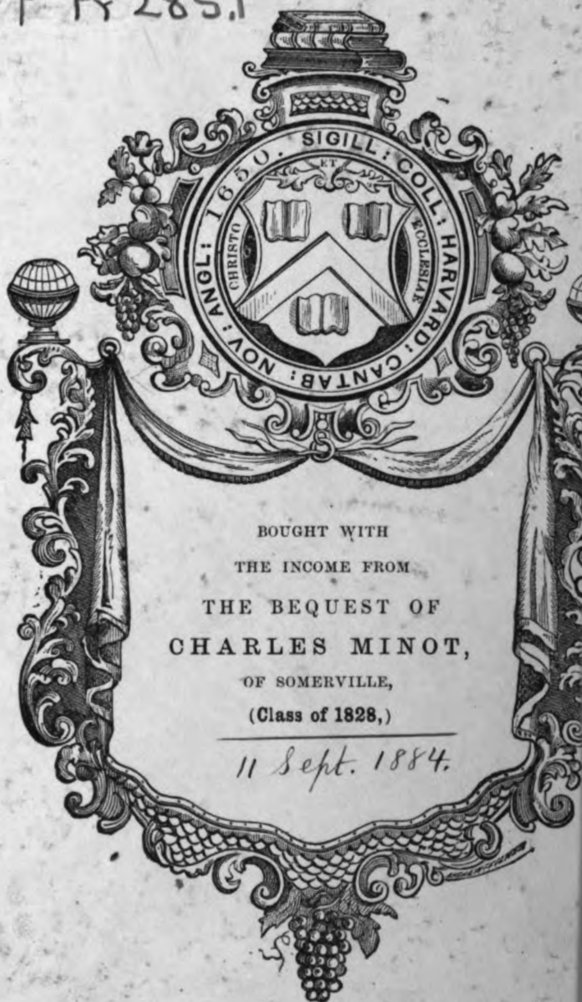



SIGILL: COLL: HARVARD: CANTAB: NOV: ANGL: 1650.
CHRISTO ET ECCLESIAE
BOUGHT WITH
THE INCOME FROM
THE BEQUEST OF
CHARLES MINOT,
OF SOMERVILLE,
(Class of 1828,)
11 Sept. 1884.






SIGILL: COLL: HARVARD: CANTAB: NOV: ANGL: 1650.
CHRISTO ET ECCLESIAE





LA

NOUVELLE REVUE

TOME TREIZIÈME

LA

NOUVELLE REVUE

TOME TREIZIÈME

LA

NOUVELLE REVUE

TROISIÈME ANNÉE

TOME TREIZIÈME

Novembre - Décembre

PARIS

23, BOULEVARD POISSONNIÈRE, 23

—

1881

1884, Sept. 11
Minot fund.

Meurot [illegible]

LA

NOUVELLE R

TROISIÈME ANNÉE

TOME TREIZIÈME — 1re LIV

1er Novembre 1881

PARIS

23, BOULEVARD POISSONNIÈ

1881

LA NOUVELLE REVUE

Paraît le 1er et le 15 de chaque mois

PRIX DE L'ABONNEMENT

PARIS	1 an, 50 »	6 mois, 26 »	3 mois, 14 »
DÉPARTEMENTS ET ALSACE-LORRAINE	— 56 »	— 29 »	— 15 »
ÉTRANGER (*Union postale, 1re zône*)	— 62 »	— 34 »	— 18 »

Les Annonces sont reçues chez M. BAUDOUIN, 9, place de la Bourse.

LIVRAISON DU 1er NOVEMBRE 1881

SOMMAIRE

LA

QUESTION DU DANUBE

La question du Danube, c'est la question de liberté de la navigation fluviale. Depuis le moyen âge, où les fleuves étaient du domaine du souverain qui y exerçait *juridiction*, *justice*, *seigneurie*, *cohercion et contrainte;* depuis le traité de Westphalie (1648) qui produisit une réaction contre ce système d'oppression, jusqu'au Congrès de Vienne (1815) qui a proclamé le principe de l'affranchissement complet des fleuves communs à plusieurs États, cette question a traversé différentes phases pour aboutir à une règle absolue résumée par Bluntschli de la manière suivante : « Les fleuves et les rivières navigables qui sont en communication avec une mer libre, sont ouverts en temps de paix aux navires de toutes les nations; le droit de libre navigation ne peut être ni abrogé ni restreint au détriment de certaines nations. »

Les nombreuses questions de détail qui se rattachent à ce grand principe ont été discutées, interprétées et élucidées par Wattel, De Martens, Güntter, Schmelzing, Klüber, Heffter, Bluntschli, Engelhardt, etc., de sorte qu'il ne peut entrer dans le cadre du présent travail d'entreprendre un aperçu historique de la question avant 1856. Nous partirons du traité de Paris, car c'est à lui que revient l'honneur d'avoir étendu au Danube les principes posés par le Congrès de Vienne, et nous ne citerons, parmi les actes internationaux, que ceux qui ont trait à l'histoire contemporaine de la question du Danube.

I

Le traité de Paris, du 30 mars 1856, consacrant dans son application au Danube le principe de la liberté de la navigation, de la façon la plus nette et de la manière la plus large, tend à diminuer encore la part d'influence et de droits réservée aux États riverains. Nous voyons pour la première fois en Europe les puissances, unies sur le principe de la liberté de la navigation fluviale, affirmer leurs vues par la création directe d'une commission européenne chargée d'intervenir dans les travaux nécessaires à la réalisation de cette liberté.

L'article 15 du traité stipule que la navigation sur le Danube ne peut être assujettie à aucune entrave qui n'ait été spécialement prévue dans ses articles. Aucun obstacle ne peut être apporté à la libre navigation du fleuve, en dehors des règlements, conçus eux-mêmes de manière à favoriser le plus possible la circulation des navires; une égalité parfaite de traitement, sous tous les rapports, est assurée aux pavillons de toutes les nations.

Pour accomplir ces dispositions, les puissances prescrivirent la formation de deux commissions du Danube. La première, nommée commission européenne, recevait une mission qu'elle devait accomplir en deux années, pour être ensuite remplacée par l'autre commission, appelée commission riveraine et permanente, laquelle devait être investie, après la dissolution de la première, de toutes les attributions de celle-ci.

La commission européenne se réunit à Vienne en 1857 pour élaborer le règlement prévu par l'article 17 du traité de Paris. Le 7 novembre 1857, quatre puissances, l'Autriche, la Bavière, la Turquie et le Wurtemberg, signent ce règlement relatif à la navigation et à la police du Danube : la navigation fluviale proprement dite était réservée aux États riverains; les autres nations conservaient le droit de libre navigation sur le fleuve pour leurs navires venant de la mer ou s'y rendant.

Mais les puissances européennes, réunies en conférence à

Paris en 1858, pour examiner ce règlement, prenant ombrage de quelques dispositions qui semblaient assurer en fait à l'Autriche-Hongrie une prépondérance, depuis longtemps convoitée, sur tout le cours du fleuve, n'approuvèrent pas les stipulations du règlement de Vienne et lui refusèrent leur sanction. Devant ce refus des puissances, la Turquie déclare qu'elle renonce à l'application du règlement, et l'Autriche se réserve l'exercice plein et entier de ses droits de souveraineté.

N'ayant pu parvenir à aucune entente et n'ayant encore approuvé aucun règlement pour la navigation et la police fluviale, les puissances ont continué à se faire représenter sur le Danube par la commission européenne. Cette commission, prolongée successivement jusqu'à l'année 1873 (conférence de Londres 1871), voit en même temps s'élargir de plus en plus le cercle de ses attributions.

D'ailleurs le principe de la liberté de la navigation avait été étendu peu à peu grâce aux traités conclus par plusieurs États européens. Le traité de Paris établit la liberté de la navigation sur tout le cours navigable du Danube, depuis la portion de mer qui avoisine son Delta, jusqu'au point supérieur de son cours où il commence à porter des navires. Le protocole VIII du Congrès de Paris, 6 mars 1856, est des plus explicites à cet égard. Devant les déclarations des plénipotentiaires de la France et de la Grande-Bretagne, qui affirment expressément que les principes de l'acte final de Vienne doivent être appliqués sur tout le cours du fleuve, — « car s'il en était autrement, dit lord Clarendon, l'Autriche étant seule en possession du Danube et participant à la navigation de la partie inférieure du fleuve, acquerrait des avantages exclusifs que le Congrès ne saurait consacrer », — le plénipotentiaire autrichien a finalement adhéré, au nom de son gouvernement, à l'entière application des principes de l'acte final de Vienne qui consacre la liberté entière de navigation sur tout le cours du Danube.

A la Conférence de 1858 (XVIII[e] séance), les plénipotentiaires de la France, de la Grande-Bretagne, de la Prusse, de la Russie et de la Sardaigne voulurent étendre encore l'application des principes de l'acte final de Vienne aux affluents navigables

du Danube. Mais l'Autriche et la Turquie refusèrent de s'y soumettre.

Enfin, en dernier lieu, l'article 2 du traité de Berlin tend à accroître encore les garanties de la libre navigation sur le Danube, à confirmer tous les droits et prérogatives de la Commission européenne.

Il ressort donc clairement de tous les traités existants que les principes de l'acte de Vienne doivent s'appliquer sur tout le parcours navigable du Danube, sous la double réserve, d'une part, des règlements de police et de navigation qui doivent être conçus dans l'esprit le plus large et le plus favorable au commerce de toutes les nations; d'autre part, des engagements antérieurs contractés de bonne foi par les États riverains.

Chaque État riverain conserve son autorité, aussi bien sur son territoire fluvial que sur terre pour tous les actes nécessaires de juridiction, d'ordre et de surveillance. Mais cette autorité, d'après le traité de Berlin, doit être subordonnée aux règlements établis par la Commission européenne et ne peut porter aucune atteinte à la liberté de navigation déterminée par les traités. Aucun privilège, aucun monopole, sauf les exceptions prévues par les protocoles VIII et X du 6 mars 1856, ne peut être donné ou maintenu. Il faut encore excepter le privilège, admis en faveur des corporations de pilotes, privilège justifié par l'utilité de leurs services.

Une parfaite égalité de traitement quant aux taxes à percevoir et sous tous les autres rapports est assurée aux pavillons de toutes les nations.

L'exécution des travaux d'amélioration et d'entretien, autres que ceux confiés à la Commission européenne, revient de droit aux États riverains sur le territoire desquels ils s'accomplissent. Le concours que les autres États doivent lui prêter et les taxes à percevoir pour couvrir les dépenses doivent être déterminées par des conventions. Toutefois, par dérogation à ce principe, on peut aussi, quand l'intérêt général le réclame, confier l'exécution de ces travaux à un autre État. On conclut alors une convention spéciale. C'est ainsi que le traité de Berlin a confié les travaux des Portes de Fer à l'Autriche-Hongrie. Mais il ne découle de

cette stipulation aucune prérogative spéciale, aucun avantage exceptionnel, comme par exemple la position pour l'Autriche-Hongrie d'État riverain sur le Danube oriental.

L'Autriche ne possède de territoire qu'en amont des Portes de Fer et la situation d'État riverain sur le Danube ne pourrait lui être reconnue que si elle avait en sa possession une des rives du fleuve sur le territoire des Portes de Fer ou en aval.

En acceptant la charge que le traité de Berlin lui a confiée, l'Autriche-Hongrie n'a fait que consulter ses propres intérêts et n'a agi qu'en vue de l'influence et de l'extension que son commerce est destiné à prendre sur tout le cours du fleuve.

Les traités de Vienne et de Paris fixent que les droits à percevoir sur le Danube ne doivent constituer aucun revenu financier pour l'État qui les perçoit ; établis dans le but de subvenir aux frais des travaux et des mesures nécessaires pour maintenir et améliorer la navigabilité du fleuve, ils doivent être modérés, uniformes pour tous, invariables, assez indépendants de la qualité de la marchandise pour ne créer aucun privilège et aucun obstacle à la navigation, et n'être fixés que d'un commun accord entre les États riverains.

Il est bien entendu que les droits de douane restent en dehors de ces taxes. Ces droits sont perçus, soit à la frontière de l'État de destination, soit dans ses principaux ports.

II

Les luttes historiques qui ont rempli ou traversé le territoire du Danube oriental, l'intervention continuelle des grands Empires européens dans les guerres et les traités qui les ont terminées, la part prise par toutes les puissances dans les affaires d'Orient depuis 1856 jusqu'aujourd'hui, la création d'une commission européenne par les puissances, la prolongation successive depuis 1856 des pouvoirs de cette commission, sont des preuves évidentes de l'importance que l'Europe attache aux intérêts créés sur le Danube et de son intention de les défendre et de les maintenir. Aussi la crainte de voir se former l'influence prépon-

dérante d'une puissance au détriment des autres, a-t-elle fait que l'Europe cherchât les moyens de maintenir intact le grand principe de la liberté de navigation.

Parmi les trois empires orientaux, l'un, la Turquie, n'avait jamais pris une part bien active au mouvement économique; sous le point de vue politique, la guerre de 1878 a affaibli les moyens dont il disposait pour défendre ses intérêts au Nord de ses frontières.

Quant aux deux autres, la Russie et l'Autriche, leurs intérêts dans la vallée du Danube sont trop évidents pour qu'on ait besoin de les expliquer. D'autre part, si la France, l'Allemagne, la Grande-Bretagne et l'Italie ont toutes contribué à introduire et à maintenir le contrôle européen sur le Danube, il est évident que chacune d'elles avait à faire valoir des intérêts spéciaux.

Ce sont là les causes qui, depuis plus d'un demi-siècle, ont poussé les grandes puissances européennes à prendre toutes les garanties qu'elles croient utiles à la solution des questions qui se rattachent à la question du Danube.

Le traité de Paris a appliqué au Danube les règles promulguées par l'acte de Vienne en 1815.

Le traité de Berlin a confirmé le traité de Paris et déclaré que les Puissances veulent accroître les garanties assurées à la liberté de la navigation sur le Danube. Maintenant tous les droits et prérogatives de la commission européenne, il la place dans une indépendance absolue des autorités territoriales. Il prescrit que les règlements de navigation, de police fluviale et de surveillance, depuis les Portes de Fer jusqu'à Galatz, seront élaborés par cette commission, assistée des délégués des États riverains, et qu'ils seront mis en harmonie avec ceux qui ont été ou seraient édictés pour le parcours du fleuve en aval de Galatz (art. 55). Enfin, en dernier lieu, l'exécution des travaux destinés à faire disparaître les obstacles que les Portes de Fer et les cataractes opposent à la navigation, est confiée à l'Autriche-Hongrie.

Ainsi, le traité de Berlin tend à maintenir et à confirmer les traités précédents relatifs à la navigation libre. Il confirme les déclarations de principe et les stipulations de fait posées par

ces traités. Son but est de ne pas laisser le trafic danubien entre les mains d'une seule puissance. Le principe de la liberté exclut en effet le monopole commercial aussi bien que le monopole politique. L'application de ce principe a ici d'autant plus d'importance que celui qui exercerait la dictature sur le Bas-Danube l'exercerait aussi sur la péninsule des Balkans tout entière. L'Europe a donc voulu que les intérêts commerciaux ne fussent points monopolisés par une seule puissance. Elle a voulu que chacune des puissances gardât sa part respective d'influence sur le Bas-Danube et dans la péninsule. C'est dans ce but qu'elle a donné voix délibérative à la Roumanie, à la Bulgarie et à la Serbie, pour le règlement à élaborer.

Toutefois l'Autriche-Hongrie a des intérêts si puissants sur le Bas-Danube, que quelques-uns de ses hommes politiques vont jusqu'à faire entendre qu'elle aurait le droit fondé et légitime d'accaparer la liberté du fleuve au profit de son trafic et d'acquérir ainsi une espèce de dictature sur la navigation du Danube.

L'application de l'article 55 du traité de Berlin allait lui fournir l'occasion de faire une nouvelle tentative pour s'emparer de cette prépondérance tant convoitée.

D'ailleurs, l'action que l'Autriche a toujours cherché à exercer sur le Danube, et qui fait partie de la politique traditionnelle indiquée par le fameux adage *Der Drang nach Osten* (aspirations vers l'Est), s'est manifestée de différentes manières, selon les circonstances du moment et le groupement des puissances. En 1855, ce fut à la suite de la guerre d'Orient, et après avoir vu la Russie écrasée par les puissances occidentales, que l'Autriche intervint sur le Bas-Danube. En 1878, c'est encore après la guerre d'Orient qu'elle essaya de marcher insensiblement vers l'Est. Si, en 1877, la Russie avait été obligée de reculer comme en 1855, très probablement nous aurions assisté à une répétition de l'épilogue de la guerre de Crimée. Les armements qui se faisaient en Autriche, au moment où les victoires turques devant Plevna faisaient pressentir une retraite de l'armée russe, le prouvent surabondamment. Ce que l'Autriche avait cherché à faire en 1855, en s'adossant aux puissances alliées de l'Occident, elle l'aurait de nouveau fait en 1878,

s'appuyant cette fois sur l'Allemagne et au nom des intérêts allemands. Mais l'intervention de la Roumanie, les fautes des généraux turcs et l'arrivée des renforts russes firent que les choses prirent une autre tournure. L'intervention armée dans la vallée du Danube était devenue impossible, d'autant plus qu'elle devenait nécessaire en Bosnie et en Herzégovine. Les aspirations vers l'Est furent donc forcément ajournées, mais pour être reprises plus tard par une autre voie; l'Herzégovine et la Bosnie furent occupées, et l'on poussa au delà en occupant le district de Novi-Bazar. La voie vers Salonique était ouverte à l'Autriche; Mitrovitza, son premier jalon, était entre ses mains.

Le verrou était mis entre la Serbie et le Monténégro. On était tranquille au Sud. On reprit alors la marche, un instant interrompue, vers l'Est.

Évidemment, cette marche ne pouvait être que pacifique, c'est-à-dire économique et commerciale. Son objectif principal ne pouvait être que le Danube, la grande artère de l'Europe centrale. Ce fait n'a rien que de très légitime, car le grand fleuve traverse l'Empire dans toute sa longueur. Aussi voyons-nous à différentes époques la question du Danube autrichien revenir sur le tapis. Nous ne pouvons souffrir, disent les hommes d'État austro-hongrois, que notre beau fleuve nous échappe juste du point où, ayant surmonté les obstacles que lui opposent les Carpathes, il devient une grande voie navigable, ouverte au commerce du monde entier. Donc la vallée du Bas-Danube a été de tout temps l'objet de la plus grande sollicitude de la part du gouvernement autrichien. Une compagnie puissante de navigation à vapeur a été fondée et privilégiée par ce gouvernement; elle a prospéré, et aujourd'hui elle monopolise presque tout le trafic du Danube. Par la convention commerciale conclue en 1875 avec la Roumanie et par les jonctions de chemins de fer, de grands avantages étaient assurés à l'Autriche-Hongrie pour son trafic, son exportation et l'introduction des objets de son industrie en Roumanie. De cette façon, le Danube, quoique coulant depuis les Portes de Fer jusqu'à Silistrie entre la Roumanie et la Bulgarie, et depuis Silistrie jusqu'à son embouchure entre deux rives roumaines, restait essentiellement un fleuve

autrichien. C'est dans cette situation qu'étaient les choses quand éclata la guerre de 1877, et que survint le traité de Berlin. L'Autriche se fit donner la clef du Bas-Danube, l'île d'Adah-Kalé, et se fit charger de la régularisation du fleuve aux Portes de Fer : c'est-à-dire qu'elle prit sur elle de faire exécuter les travaux nécessaires pour faire disparaître les obstacles naturels qui rendent la navigation du fleuve difficile. Si toutefois jusqu'ici elle ne s'est point pressée de se mettre à l'œuvre pour faire sauter les rochers qui resserrent le lit du Danube à son passage à travers les Carpathes, peut-être faudrait-il en rechercher la cause dans l'intérêt de la Compagnie de navigation à vapeur austro-hongroise à laisser subsister des obstacles qui, par les difficultés qu'ils présentent, rendent impossible la création d'une société rivale sur le Danube et lui assurent un monopole absolu, grâce à un service complet de bâtiments spéciaux à faible tirant d'eau et à un personnel aguerri par de longues années de service. Mais le plus grand pas que l'Autriche ait essayé de faire pour s'assurer complètement et à jamais une toute-puissante prépondérance sur le Danube, fut de proposer à la Commission européenne l'institution d'une Commission mixte, présidée par l'Autriche et dans laquelle elle aurait vote prépondérant. La Commission européenne avait chargé trois délégués d'élaborer un règlement de navigation, de police fluviale et de surveillance pour la partie du Danube comprise entre les Portes de Fer et Galatz. Le 12 mai 1880, ces délégués s'étant constitués en comité, en vertu du paragraphe 1er du Protocole n° 349, dans le but de rédiger un avant-projet, ont pris pour base de discussion une étude faite par les soins du délégué d'Allemagne, qu'ils ont adoptée à l'unanimité, après y avoir introduit quelques modifications.

III

Ce projet, intitulé : Avant-projet de règlements de navigation, de police fluviale et de surveillance, proposé à la Commission européenne du Danube siégeant à Galatz, prouve jusqu'à l'évidence

que cette fois l'Autriche a voulu établir sa suprématie absolue sur le Danube d'une manière légale et stable, par un acte international ayant force de loi. Si ce règlement avait été adopté, elle devenait suprême arbitre du fleuve. L'exécution du règlement est placée sous l'autorité d'une Commission, dite Commission mixte du Danube, siégeant à Roustchouk, dans laquelle l'Autriche-Hongrie, la Bulgarie, la Roumanie et la Serbie sont représentées chacune par un délégué.

Cette Commission est présidée de droit par le délégué d'Autriche-Hongrie. Les décisions sont prises à la majorité des voix; en cas de partage, la voix du président sera prépondérante. Par conséquent l'Autriche, dans chaque question qu'elle aurait voulu faire passer, n'aurait eu qu'à obtenir le vote d'une des petites puissances faisant partie de la Commission mixte, ce qui certes lui aurait été facile, grâce aux intérêts si nombreux et souvent opposés des différents petits États.

En d'autres termes, la Commission mixte aurait été une Commission autrichienne sous une forme internationale.

Le règlement prescrit qu'il ne sera construit, sur l'une ou sur l'autre rive, aucun pont ou autre établissement fixe dans le fleuve, dont les plans n'auraient pas été communiqués à la Commission mixte et reconnus par elle comme ne pouvant entraver en rien la navigation. Voilà la Roumanie et la Bulgarie obligées de demander l'autorisation de l'Autriche et de la Serbie pour établir une communication entre elles ! Bien plus; on sait que la Roumanie occupe depuis Silistrie jusqu'à Sulina les deux rives du fleuve et que la création de communications stables et faciles entre la Dobrogea et le reste de la Roumanie est une condition *sine quâ non* de consolidation de la domination roumaine dans la nouvelle province. Et cependant, pour faire un pont entre la Roumanie Cisdanubienne et la Dobrogea, on a besoin de l'autorisation de la Serbie, de la Bulgarie et de l'Autriche ! En outre l'expression « *ou autre établissement fixe dans le fleuve* » est très élastique; elle peut se rapporter aux débarcadères, jetées, quais, pour lesquels on serait aussi obligé de demander l'autorisation de la Commission mixte. Une autre prescription importante est celle qui subordonne les capitaines de port (employés

payés par l'État et relevant du Ministère des Affaires étrangères) à la Commission et à son inspecteur. Il est vrai que le règlement ajoute « *en ce qui concerne leur action sur l'eau* ». Mais cette restriction n'a aucune signification, car presque toute l'action des capitaines de port s'exerce sur l'eau. Nous passons une foule d'autres prescriptions tout aussi attentatoires à l'autorité intérieure du gouvernement roumain et qui feraient de cette Commission un État dans l'État. Relevons cependant encore un point. Le règlement contient un article prescrivant qu'il pourra être modifié par la Commission mixte elle-même. Or, il est facile de comprendre dans quel sens ces modifications éventuelles seraient faites, du moment où l'Autriche aurait eu la prépondérance au sein de la commission. Cela parle assez éloquemment pour que nous n'ayons pas besoin d'insister sur la tendance manifeste du projet.

Mais les opérations périodiques de la Commission européenne du Danube étaient généralement peu connues, en dehors du monde diplomatique, et, en vérité, les travaux de cette réunion, instituée à l'état permanent par le Congrès de Paris et confirmée par la Conférence de Londres en 1871, ont un côté spécial peu fait pour intéresser le public. Le côté aride des travaux de la Commission danubienne avait nui à l'intérêt purement politique de son œuvre, qui est considérable ; et selon toute probabilité les commissaires auraient continué à délibérer en paix, dans le silence mystérieux qui planait sur leurs actes depuis bientôt vingt ans, si la presse européenne n'avait été mise au courant de la question par la publication de l'avant-projet, à la suite d'une indiscrétion. Mais ce qui est caractéristique, c'est que l'Autriche-Hongrie était si peu pressée de voir se réaliser ce qu'elle réclame aujourd'hui avec tant de vivacité, que deux ans s'étaient écoulés sans qu'elle eût demandé formellement l'exécution de l'article 55 du traité de Berlin.

On s'expliquerait difficilement ce revirement soudain, si l'on ne tenait pas compte des évènements qui ont suivi le traité de Berlin.

Il s'agissait d'établir un règlement de navigation à l'égard des riverains, c'est-à-dire de la Roumanie, de la Serbie et de la

Bulgarie, entre les Portes de Fer et Galatz. Or l'Autriche n'est pas riveraine de cette partie du fleuve, et néanmoins elle émettait la prétention d'imposer sa prépondérance dans la Commission des petits États qui serait éventuellement appelée à appliquer le règlement en question. Les hommes d'État de Vienne n'ignoraient pas que leurs projets rencontreraient de graves obstacles de divers côtés. Pour les soutenir, sinon pour les justifier, il fallait l'appui sans conditions d'une grande puissance. Ils ont donc volontairement retardé l'élaboration du règlement de navigation jusqu'à l'époque du voyage du prince de Bismarck à Vienne. Dès lors leur attitude s'est complètement modifiée. Le rapprochement de l'Autriche et de l'Allemagne a fourni l'appui désiré, dont ils avaient besoin pour monter à l'assaut des privilèges des petits États.

Telle est la première phase de la question danubienne, telle qu'elle se présente aujourd'hui.

Dès l'origine de l'incident on pouvait prévoir de quelle façon se grouperaient les Puissances. Il était d'abord tout naturel que l'Autriche cherchât à profiter du moment opportun qui se présentait pour établir une fois pour toutes sa prépondérance absolue sur le Bas-Danube. Il était de même évident que l'Allemagne et l'Italie l'y pousseraient, comme elles l'ont fait d'ailleurs chaque fois qu'il s'est agi de faciliter à l'Autriche une extension vers l'Orient. L'Allemagne et l'Italie sont des alliés naturels pour pousser l'Empire dualiste vers la mer Égée et vers la mer Noire et l'affaiblir ainsi sur l'Adriatique, dans le Tyrol et dans ses possessions allemandes. Le travail de la sous-commission chargée d'élaborer le projet de règlement est une preuve frappante de cette combinaison politique. On a vu qu'elle était composée des délégués d'Autriche-Hongrie, d'Allemagne et d'Italie. Et qu'ont fait ces délégués? Le traité de Berlin prescrivait que la Commission européenne serait chargée de réglementer la navigation du fleuve et de surveiller l'exécution de cette réglementation, laissant naturellement l'exécution elle-même entre les mains de chaque État riverain en particulier, sur son territoire; les trois délégués, prenant pour base le traité de Berlin, ont commencé par l'interpréter dans le sens autrichien : c'est-à-dire, qu'au lieu de se borner

à élaborer un avant-projet de réglementation du fleuve, ils ont tout simplement créé une nouvelle *personne morale*, nommée *commission mixte du Danube*. En cela ils ont évidemment outrepassé leur compétence, car ils n'étaient autorisés, ni par le traité de Berlin, ni par la délégation que leur avait donnée la Commission européenne, à soustraire à cette Commission la surveillance du règlement de navigation et de police fluviale, pour en attribuer l'exécution à une Commission mixte, laquelle n'était prévue par aucun arrangement international. Conséquemment, la *Commission mixte du Danube,* imaginée par les délégués d'Autriche-Hongrie, d'Allemagne et d'Italie, a été projetée en dehors du droit international. La Commission européenne du Danube elle-même n'était pas en droit de l'instituer, sans une entente préalable de toutes les Puissances. Ainsi, les articles 3 et 4 du fameux avant-projet présenté par les délégués sont rédigés en contravention des prescriptions du traité de Berlin ; avant de discuter si l'Autriche doit avoir la présidence avec vote prépondérant, si le siège de la Commission doit être à Roustchouk ou ailleurs, il fallait examiner si la *Commission mixte du Danube* devait être instituée. C'est là le point principal sur lequel aurait dû rouler la discussion.

Les autres points n'avaient pour l'Autriche qu'une importance secondaire, car l'institution de la *Commission mixte* une fois obtenue, elle était sûre d'avoir le surplus dans la Commission même, en se servant successivement des intérêts divers et souvent opposés des petits États représentés dans cette Commission.

IV

Le mot d'ordre pour l'Europe dans cette question ne pouvait être que : *Pas de Commission mixte!* Le Danube est un fleuve européen ; c'est à la Commission européenne d'en réglementer et d'en surveiller la navigation.

En effet les protocoles du Congrès de Berlin prouvent qu'il n'a jamais été question de créer une Commission mixte pour l'application des règlements. On trouvera dans les passages que nous citons plus loin la genèse pour ainsi dire de l'art. 55.

Ils en expliquent clairement le sens et ne laissent aucun doute sur sa véritable interprétation. On y observera d'abord que le traité de Berlin établit que c'est la *Commission européenne* du Danube qui élaborera et qui surveillera les règlements de police fluviale du Danube. Il n'est question nulle part d'une *Commission mixte du Danube;* le baron de Haymerlé accentue même que : *des modifications à un traité solennel ne peuvent être décidées par une Commission spéciale, mais doivent être consacrées par le Congrès*. Par conséquent, il condamne d'avance l'avant-projet proposé, soutenu et amendé par le délégué d'Autriche-Hongrie auprès de la Commission européenne du Danube, car ce projet *introduit dans un traité solennel des modifications qui ne sont consacrées par aucun acte international.* On remarquera en outre une déclaration du prince de Bismarck, qui alors passa inaperçue, mais dont les évènements font aujourd'hui ressortir l'importance : par cette déclaration, le chancelier avoue que les grands intérêts allemands qu'on fait sonner si haut dans la question reposent sur une fiction. Ce qui était une fiction en 1878, serait-il devenu un intérêt majeur en 1880?

Voici les Protocoles dont nous avons parlé plus haut:

PROTOCOLE XI

Séance du 2 juillet 1878.

L'ordre du jour appelle la discussion des art. 12 et 13 du traité de San Stéfano relatifs au Danube et aux forteresses. Le président donne lecture de l'art. 12, et le baron de Haymerlé présente à la haute assemblée le projet suivant d'une nouvelle rédaction de cet article :

Article premier. — Traité de la neutralisation du Danube depuis son embouchure jusqu'aux Portes de Fer.

Art. 2. — Traité de la confirmation des pouvoirs de la Commission européenne du Danube, de l'admission de la Roumanie dans la Commission.

Art. 3 (texte). — Les règlements de navigation et de police fluviale en aval des Portes de Fer seront conformes à ceux qui ont été ou seront introduits par la Commission européenne pour le parcours en aval de Galatz. Un commissaire, délégué par la Commission européenne, veillera à l'exécution de ces règlements. Dans le parcours entre les Portes de Fer et Galatz, le commerce et la navigation ne seront frappés d'aucune taxe spéciale qui aurait pour effet de favoriser le commerce et les communications par terre au préjudice de celles par le fleuve.

Le Congrès décide que cette proposition soit renvoyée aux plénipotentiaires d'Autriche-Hongrie, qui en détacheraient les principes majeurs, seuls susceptibles d'être votés par le Congrès.

PROTOCOLE XII

Séance du 4 juillet 1878.

Le Congrès passe à la question du Danube et à l'examen du texte restreint dans lequel MM. les plénipotentiaires austro-hongrois, conformément à la décision prise à la dernière séance, ont dû condenser les principes de leur précédente proposition, insérée dans le protocole 11.

Le comte Schouvalow annonce que, de leur côté, les plénipotentiaires russes ont préparé sur le même sujet une proposition dont Son Excellence donne lecture.

Nous n'extrayons du texte et de la discussion que les passages les plus intéressants. Ainsi l'article 3 dans le projet russe est ainsi conçu :

Art. 3. — La Commission européenne du Danube est maintenue dans ses fonctions. Toutes les conventions internationales et tous les actes garantissant ses droits, prérogatives et obligations, sont confirmés.

Après l'échange de quelques observations, le baron de Haymerlé relève les différences entre le texte austro-hongrois et russe et finit en disant :

« *Ces modifications d'un traité solennel ne me paraissent pas pouvoir être décidées par une Commission spéciale, mais devoir être consacrées par l'autorité du Congrès.* »

A la suite d'une observation de lord Salisbury relative à l'intérêt que prend l'Angleterre dans les questions de la navigation du Bas-Danube, le prince de Bismarck dit :

« *La grande artère du commerce allemand avec l'Orient repose sur une fiction, et les navires allemands venant d'en amont de Ratisbonne ne descendent pas le Danube pour exporter des marchandises allemandes en Orient.* »

Après une courte discussion, le Congrès adopte les articles 1 et 4 et le 2e alinéa de l'article 2. Le 1er alinéa de ce dernier article et l'article 3 seront discutés entre les plénipotentiaires désignés.

La séance est suspendue pendant une demi-heure pour la Conférence particulière des plénipotentiaires chargés de régler de concert certains points relatifs à la navigation du Danube. A la reprise de la séance, M. d'Oubril donne lecture de la rédaction suivante, sur laquelle les représentants de l'Autriche-Hongrie et de la Russie se sont entendus ; nous n'en extrayons que l'article 55 du traité de Berlin : « Les règlements de navigation et de police fluviale, depuis les Portes de Fer jusqu'à Galatz, seront élaborés par la *Commission européenne, assistée des délégués des États riverains,* et mis en harmonie avec ceux qui ont été ou seront introduits pour le parcours en aval de Galatz. »

Le Congrès donne son adhésion à cette rédaction.

Où est-il question ici d'une Commission mixte ? Et sur quoi

pouvait-on se baser pour créer cette nouvelle personne morale? Aussi la Commission européenne, dans sa session du printemps de l'année 1880, ne prit-elle pas en considération l'avant-projet et décida-t-elle d'élaborer elle-même un autre projet, selon l'art. 55 du traité de Berlin.

On était en droit d'espérer que la Commission, dans la session suivante de novembre 1880, ne céderait aucune de ses attributions à une autre autorité non prévue par le traité de Berlin et ne se dessaisirait pas de la plus importante de ses fonctions, celle de régler elle-même et de garantir sur le Danube l'application des traités de 1815, de 1856 et de 1878.

Mais il en fut autrement. Pour des causes qu'un avenir prochain éclaircira sans doute, l'institution de la Commission mixte sous la présidence de l'Autriche fut admise en principe par la majorité des puissances; on se borna à limiter les pouvoirs de la nouvelle Commission et à la rendre dépendante de la Commission européenne.

Mais des divergences profondes se manifestèrent entre les délégués dans la réglementation de ces points et firent que les travaux de la session d'automne de 1880 restèrent sans résultat définitif. On se sépara pour recommencer la discussion en mai 1880. Les protocoles de cette dernière session prouvent qu'une divergence profonde continue à exister entre les délégués sur deux points principaux formant la base de la discussion encore pendante entre les cabinets.

Ces points sont :

1° La limitation de la durée de la Commission mixte à la durée de la Commission européenne;

2° L'appel devant la Commission européenne contre tout acte ou décision de la Commission mixte.

Ces deux points ont été mis en discussion par une proposition du délégué anglais : sur le premier on est tombé d'accord, de manière que l'appréhension de voir la Commission mixte exister après que les pouvoirs de la Commission européenne auraient pris fin et se substituer à celle-ci, tombent nécessairement devant la disposition positive introduite dans le règlement à l'art. 2.

Mais c'est sur le second point de la proposition anglaise que les divergences se manifestèrent et finirent par amener un ajournement de toute la question.

Le délégué d'Allemagne a opposé à la proposition du délégué anglais une autre proposition, formulée en ces termes :

« Les décisions de la Commission mixte seront prises à la majorité des voix : en cas de partage, la voix du président sera prépondérante dans les questions administratives.

« Lorsque dans les questions de principe l'unanimité ne sera pas acquise, chaque délégué aura la faculté de demander que l'exécution soit ajournée, pour que la question soit préalablement portée devant la Commission européenne, dont la décision prise *in plenum*, à la majorité des voix, fera loi. »

Ces deux propositions, c'est-à-dire la deuxième partie de la proposition allemande et la proposition anglaise, ont été mises simultanément en délibération.

Les protocoles 18 et 19 nous donnent le compte rendu des débats qui ont eu lieu sur ces propositions, autour desquelles roule tout l'intérêt des délibérations de la Commission pendant la dernière session.

Ces protocoles sont très instructifs, car ils mettent à nu les différences de vue des différents cabinets dans la question.

C'est surtout entre les délégués d'Autriche-Hongrie et d'Allemagne d'une part, et le délégué d'Angleterre de l'autre, que la discussion a été menée avec une vivacité et une persistance qui ont fini par paralyser les travaux de la Commission, et l'ont forcée de remettre sa décision à une autre session.

Du reste, les délégués de France, de Russie, de Turquie, d'Italie, de Serbie et de Bulgarie, se sont plus ou moins rapprochés du point de vue anglais, lequel ne visait aucun gouvernement en particulier et n'était qu'une simple précaution, dont toutes les autres nations profiteront et dont le caractère est conforme aux usages internationaux.

Dans le protocole 19, la divergence prend un caractère aigu, qui est constaté par les délégués de France, de Turquie et d'Italie. Le délégué ottoman dit qu'une fois qu'on diffère sur les prémisses on ne saurait s'accorder sur les conséquences; il con-

clut en disant que continuer à discuter dans ces conditions, c'est perdre un temps précieux qui aurait pu être utilement employé à obtenir une entente directe entre les cabinets.

De ces débats est ressortie l'utilité qu'il y aurait à discuter les modifications des pouvoirs de la Commission européenne, prévues par l'art. 54 du traité de Berlin.

Les délégués d'Angleterre, de Turquie et de Roumanie se déclarent prêts à participer à un échange de vues à ce sujet.

Mais le délégué de France est d'une autre opinion. Voyant, dit-il, que l'entente n'a pu s'établir, il est d'avis d'en rester là sur ce point et de ne pas compliquer inutilement un débat dont les éléments sont déjà si nombreux et si complexes.

Sur ce, le président ayant constaté que la proposition du délégué d'Angleterre n'a pas réuni l'unanimité, ce dernier se croit obligé de déclarer que :

« Attendu que sa proposition sur le droit d'appel n'a pas rencontré une adhésion unanime, il ne peut accepter la création de la Commission mixte telle qu'elle est proposée dans l'article premier. »

Cette déclaration ayant naturellement remis tout en question, toutes les discussions ultérieures sont restées sans objet et sont dépourvues d'intérêt. Aussi le délégué d'Autriche-Hongrie exprime-t-il l'espoir que les délégués seront bientôt munis d'instructions de leurs gouvernements sur les questions demeurées en suspens, et qu'on pourra ainsi reprendre la discussion des règlements.

Ce rapide aperçu des phases principales par lesquelles a passé la discussion, suffit pour se convaincre que la question du Danube a complètement changé de face. Il ne s'agit plus seulement de réglementer, mais de mettre la réglementation en concordance avec l'interprétation des traités existants.

L'établissement du principe de la coexistence des deux Commissions ayant été admis, il nécessite une nouvelle interprétation des pouvoirs de la Commission européenne. Comme le fait très judicieusement observer le délégué de France, l'établissement d'une Commission mixte dont l'existence est, d'un commun accord, subordonnée à celle de la Commission euro-

péenne, entraînerait nécessairement la prolongation de cette dernière avec de nouveaux pouvoirs. Et si l'on ne pouvait s'entendre sur la nature de ces pouvoirs, il s'ensuit tout naturellement que la Commission européenne doit continuer à exister dans les conditions où elle fonctionne actuellement.

C'est là le nouveau terrain sur lequel la question était restée posée à la clôture de la dernière session de la Commission européenne.

Pendant le courant de la session, l'Italie avait pris l'initiative d'une médiation entre les propositions anglaises et austro-allemandes. M. Mancini avait adressé au général Menabrea, ambassadeur d'Italie à Londres, une note dans laquelle le gouvernement italien se rapproche du point de vue autrichien et finit par offrir ses bons offices pour arriver à une solution satisfaisante de la question.

Cette note, en somme, ne contient rien de bien nouveau, et semble n'avoir eu pour but que de prouver au cabinet de Vienne les intentions bienveillantes du cabinet italien. A Londres, il paraît qu'elle n'a pas trouvé un accueil très favorable, car l'offre de médiation est restée sans effet.

D'ailleurs ce document perd de sa valeur devant la dernière proposition due à l'initiative de la France.

Cette proposition prend, dit-on, pour point de départ la proposition allemande, contenue dans le protocole 18 de la dernière session de la Commission européenne.

L'Allemagne avait proposé que toutes les questions de principe fussent dévolues à la Commission européenne. De la sorte, la Commission mixte n'aurait à statuer que sur les questions purement administratives.

Mais une difficulté sérieuse s'était élevée à propos de cette proposition : c'était de savoir quelles questions devaient être regardées comme étant de principe et quelles devaient être considérées comme administratives, et à ce titre être de la compétence de la Commission mixte.

C'est ce point, devenu le point principal sur lequel roule la discussion, que la dernière proposition française paraît vouloir, à en juger par ce qui a transpiré dans la presse sur son contenu, résoudre de la manière suivante.

Un membre de la Commission européenne du Danube serait délégué tour à tour auprès de la Commission mixte, d'après l'ordre alphabétique des États représentés dans la Commission européenne. Ce délégué aurait pour mission de statuer sur le point de savoir si les questions qui seront mises en discussion sont de principe, et dans l'affirmative de les déférer à la Commission européenne.

Cette proposition représente la toute dernière phase de la question.

C'est sur la base proposée par la France que roulent en ce moment les pourparlers diplomatiques; mais il n'est pas probable qu'ils aboutissent à une entente, car aussi bien l'Autriche que la Roumanie, qui représentent les deux points de vue les plus opposés dans la question, trouveront de graves inconvénients à la proposition française. La première puissance ne s'y ralliera pas, parce que le rôle de la Commission mixte y est considérablement diminué; la seconde y voit une consécration de cette même Commission, qu'elle a combattue dès le début.

Que signifie, en effet, la délégation d'un membre de la Commission européenne désigné par ordre alphabétique, et qui aurait à distinguer les questions de principe de celles qui ne le sont pas?

Cette délégation donne bien peu de garantie au contrôle européen : on aura bien soin de ne poser les questions douteuses que dans les moments où la délégation sera échue aux puissances favorables aux vues autrichiennes.

Ainsi la Roumanie ne peut s'empêcher de voir dans la proposition française une atteinte à sa souveraineté territoriale.

N'oublions pas non plus la Serbie et la Bulgarie, dont la combinaison française lèse les droits, puisqu'elles ne seront pas représentées dans la Commission européenne, une fois que les règlements auront été votés.

On voit donc que, malgré l'admission en principe de la Commission mixte, les difficultés que rencontre la réglementation de son fonctionnement prouvent que cette commission est une création ne présentant aucune garantie au contrôle européen.

V

Jusqu'ici, nous avons esquissé à grands traits les différentes phases que la question du Danube a traversées, et nous nous sommes arrêtés de préférence sur la marche de la question pendant la période qui a suivi le traité de Berlin. Il nous reste à expliquer en peu de mots l'attitude adoptée par la Roumanie, depuis le moment où elle a pu prendre part aux travaux de la Commission européenne.

Dès la présentation de l'avant-projet, le délégué roumain l'a combattu à outrance. Quand la Commission l'eut repoussé et eut pris la décision d'élaborer elle-même le règlement fluvial, selon les prescriptions du traité de Berlin, le gouvernement roumain se référa à l'article 55 du traité de Berlin, et, partant de ce principe, s'opposa à l'institution de la Commission mixte comme dérogeant à la lettre et à l'esprit du susdit traité. Les protocoles de la Commission européenne font foi de cette attitude. On y voit que le colonel Pencovici, agissant nécessairement selon les instructions de son gouvernement, a combattu (protocoles V et VI) l'institution de la Commission mixte, et que, même lorsque les autres puissances, après l'avoir admise en principe, eurent procédé à la discussion des règlements de navigation, il déclara (protocole XVIII) qu'il ne prenait part à la discussion qu'après avoir fait ses réserves sur l'institution de la Commission mixte et sur toutes les questions qui s'y rattachent indirectement.

Cette attitude du commissaire roumain ne saurait être affaiblie par la déclaration de M. Boeresco, déclaration où il acceptait éventuellement et comme base des négociations l'institution de la Commission mixte, dans le cas que cette Commission ne serait qu'une délégation de la Commission européenne, selon les prescriptions du traité de Berlin. Cette déclaration du ministre n'impliquait nullement un changement dans l'attitude du délégué roumain au sein de la Commission européenne. La preuve en est que le colonel Pencovici, même dans les discus-

sions postérieures à la susdite déclaration, persévéra dans son opposition à l'institution de la Commission mixte et ne prit part à la discussion des règlements que sous réserves, sans engager l'opinion de son gouvernement sur le mode de leur application. Il se maintint strictement sur le terrain des traités et de la situation légale qui en est le résultat.

Cette situation peut se résumer dans les quatre points suivants :

1° La liberté de navigation sur le Danube est pleine et entière; elle est mise sous la garantie collective de l'Europe;

2° L'Autriche n'a aucune position exceptionnelle ou privilégiée sur le Danube, à part le droit d'exécuter les travaux de régularisation du fleuve aux Portes de Fer, en vue de faciliter la navigation;

3° Les règlements de navigation, de police fluviale et de surveillance, des Portes de Fer jusqu'à Galatz, seront élaborés par la Commission européenne assistée des délégués des États riverains. Ces règlements seront mis en harmonie avec les règlements qui ont été faits ou se feront sur le cours du fleuve en aval de Galatz;

4° Aucune modification ne peut être apportée à cette situation légale par des commissions spéciales, de nouveaux principes ne pouvant être consacrés que par l'autorité d'un Congrès.

Voilà le terrain sur lequel la Roumanie s'est mise dès le début de l'incident.

On a objecté : Quel sera le mandataire chargé de l'exécution, de la surveillance et de l'application stricte des règlements élaborés par la Commission européenne?

Le traité de Berlin nous fournit la réponse à cette objection. Le règlement de surveillance doit être fait par la Commission européenne; mais l'exécution de ces règlements appartient et doit appartenir exclusivement à chaque État riverain sur l'étendue de son territoire. Ce droit est inhérent à la souveraineté des États libres et indépendants. On a aussi posé la question : Quel sera le mandataire spécial chargé d'exercer sur les lieux mêmes la surveillance confiée à la Commission européenne, car il serait impossible pour la Commission de remplir cette charge

en corps? Rien n'empêche la Commission européenne de déléguer de son sein, comme elle l'a fait pour différentes Commissions, un ou plusieurs commissaires avec le droit et la mission de veiller à ce que tous les États riverains exécutent les règlements fidèlement et conformément aux prescriptions de la Commission européenne.

Les plénipotentiaires de l'Autriche-Hongrie elle-même ont proposé cette solution au Congrès de Berlin. Elle est consignée textuellement dans le protocole 11. Voici le texte, extrait de la proposition du baron de Haymerlé :

« Les règlements de navigation et de police fluviale en aval des Portes de Fer seront conformes à ceux qui ont été ou qui seront introduits par la Commission européenne pour le parcours en aval de Galatz. Un commissaire délégué par la Commission européenne veillera à l'exécution de ces règlements. »

Cette rédaction a été acceptée par le Congrès, avec la seule variante que, dans le traité de Berlin, le droit de surveillance, que le baron de Haymerlé voulait confier à un seul commissaire délégué, le Congrès l'a réservé à la commission européenne tout entière.

Il est donc constant que la politique autrichienne, en 1878, trouvait l'article 55 du traité de Berlin parfaitement suffisant pour sauvegarder les intérêts de l'Autriche-Hongrie sur le Danube. Quelles sont donc les raisons si puissantes qui font que les hommes d'État austro-hongrois aient subitement changé d'avis?

Est-ce leur sollicitude pour la liberté de navigation du fleuve?

Cette liberté est garantie d'une manière absolue par les traités, et certes ce n'est pas l'Autriche-Hongrie qui en a le moins profité.

Est-ce le désir de garantir d'une manière stable les intérêts de la navigation et du commerce austro-hongrois sur le Bas-Danube?

On ne voit pas en quoi ces intérêts étaient mis en danger. Depuis plus de quarante ans l'Autriche a peu à peu établi un monopole de fait sur la navigation du Danube, et ce ne sont pas les

États riverains en aval des Portes de Fer qui ont mis des entraves à l'établissement de ce monopole.

En quoi la réglementation de la navigation du fleuve par la Commission européenne, et l'application de cette réglementation par les riverains, sous le contrôle efficace de la Commission internationale, léseraient-elles les intérêts austro-hongrois? Et pourquoi l'institution de la Commission mixte présenterait-elle plus de garanties pour l'application stricte des règlements?

Au contraire, l'institution de cette nouvelle commission ne ferait que soustraire l'application des règlements au contrôle européen, au profit d'une grande puissance qui, par sa seule présence au sein de la Commission mixte, obtiendrait une prépondérance contraire à la lettre et à l'esprit des traités de 1815, 1856 et 1878.

Donc, les efforts de la politique autrichienne, à l'effet d'obtenir l'institution de la Commission mixte, sous la présidence de l'Autriche-Hongrie, ne pouvant pas avoir seulement pour but de sauvegarder les intérêts de la navigation et du commerce austro-hongrois, qu'aucun danger ne menace, c'est ailleurs qu'il faut chercher leur objectif.

La prépondérance absolue sur la vallée du Danube, voilà le but traditionnel de la politique du cabinet de Vienne depuis un demi-siècle.

VI

Ceci une fois établi, on comprendra aisément la résistance que la Roumanie oppose à toute dérogation des traités existants qui garantissent la liberté du Danube. Pour elle, c'est une question d'existence. Un éminent homme d'État roumain disait un jour ces paroles : « Sous peine de déchéance et de suicide, nous sommes forcés de défendre la liberté du Danube comme un intérêt européen; ce n'est qu'à cette condition que ce grand fleuve pourra rester Roumain. Il ne sera pas dit qu'après une lutte de quarante ans pour créer une patrie libre et unie, un Royaume

indépendant, après que la Roumanie a conquis sa place dans la famille des nations au prix du sang de milliers de ses enfants, nous sacrifierons le Danube, notre grande artère fluviale, la seule qui nous mette en contact immédiat avec les nations de l'Occident, la seule qui rattache notre existence à un grand intérêt européen. »

L'attitude de la Roumanie dans la question du Danube ne saurait donc être douteuse. Sa position géographique lui impose une politique d'ordre et de paix. Sa politique ne sera jamais agressive; lors même qu'elle est forcée d'aller à l'encontre des vues d'un de ses puissants voisins, elle le fera avec modération, en se plaçant sur le terrain du droit et en prouvant qu'elle ne résiste que parce que ses droits et ses intérêts vitaux lui imposent le devoir de ne pas céder.

La *Nouvelle Revue* a apprécié, dans son numéro du 1er septembre 1881, cette attitude du jeune royaume roumain en termes empreints d'une sympathie que nous voudrions voir partagée par toute l'opinion publique européenne : « La question du Danube, toujours pendante, jamais résolue, le serait déjà sans la courageuse résistance de la Roumanie. Ce vigoureux État a mis tout son point d'honneur dans la défense absolue de ses droits; ni pression, ni promesses n'ont rien changé à cette inflexibilité; avec fermeté au sein des commissions, avec calme et bon sens dans les querelles de presse, la Roumanie oppose des raisons aux sophismes, déroute ses adversaires par son sang-froid; telle sur les champs de Plewna, la jeune armée des Dorobantzi conquit du premier coup une renommée de bravoure et de solidité inattendue. »

Les Roumains sont en droit d'espérer que l'Europe, une fois éclairée au sujet de ses véritables intérêts sur le Bas-Danube, se convaincra que la Roumanie, en se défendant elle-même, défend une cause européenne. On ne saurait mieux exprimer cette vérité incontestable qu'en reproduisant les quelques lignes que lui consacre encore la *Nouvelle Revue* dans son numéro du 15 septembre 1881.

« Nous pensons qu'à cause de sa petitesse même, la Roumanie représente plus sûrement qu'aucun État les principes du

droit international, et protège mieux la liberté d'un fleuve qu'elle ne songera jamais à exploiter dans des vues ambitieuses. Aussi ses réclamations doivent-elles tout d'abord provoquer les sympathies des grandes puissances. »

En effet, la Roumanie est la puissance la plus directement intéressée à sauvegarder la liberté du Danube et à la maintenir sous le contrôle collectif de l'Europe. Dans cette question vitale pour eux, les Roumains doivent, à l'instar d'un illustre Romain, prendre pour devise cet adage :

Ceterum censeo Istrum esse defendendum.

****

UNE

MISSION SCIENTIFIQUE

EN SYRIE [1]

III

Nous quittâmes le lac de Tibériade le 18 mai. La température était douce, sans être trop chaude ; le thermomètre, même par un jour de vent du midi ou *Rhamsin,* n'ayant jamais dépassé 28 degrés centigrades. L'eau du lac oscillait entre 21 et 22 degrés, et les nuits étaient très fraîches ; nous avions besoin, le soir, d'un supplément de vêtements ; mais nos moukres indigènes, qui redoutent la chaleur comme la chose la plus pénible qui soit au monde, couchaient de plein gré à la belle étoile, étendus devant nos tentes sur des matelas. On terminait les moissons dans les rares parties cultivées, en général par les Bédouins, et l'enlèvement de ces belles récoltes dorées donnait à l'ensemble général du paysage une teinte plus foncée et plus puissante en quelque sorte. On aurait dit le coloris de l'école de Venise succédant à un tableau du Poussin. Mais rien ne saurait donner une idée de la douceur enchanteresse, des sentiments d'harmonie calme et paisible, de bonheur tranquille et pur, que fait naître dans l'âme l'aspect de cette grande vallée baignée par la nappe bleue du lac. A gauche, les hautes montagnes de Safet s'élèvent doucement

(1) Voir la *Nouvelle Revue* du 15 octobre.

les unes sur les autres ; plus loin, pyramide à l'horizon, la masse énorme du grand Hermont, tout étincelante des dernières neiges de l'hiver et flottant dans une lumière tendre d'azur argenté. En face, les longues lignes horizontales du plateau du Hauran donnent à l'ensemble du paysage quelque chose de stable, de tranquille et de reposé. A mesure qu'on s'élève en s'éloignant du lac, on voit ses profondeurs se creuser comme en un grand gouffre qui attire et séduit. Bientôt apparaissent les gorges d'Arbel, les cornes de Hittin et la masse arrondie du Thabor ; puis, à l'horizon, les lointains vaporeux de la Palestine, de la Moabitide et de l'Ammonitide. Ceux qui n'ont jamais quitté nos ternes contrées du nord ne peuvent imaginer pareille intensité de lumière et de couleur, pareille chaleur de tons, pareil relief des lointains les plus effacés. C'est une fête du soleil et des yeux, une indicible splendeur.

Notre première journée de marche nous conduisit au delà de Safet, sur les plateaux élevés de l'Alma, qui ont donné asile à des émigrés circassiens et dont les dômes volcaniques, les longues landes couvertes d'une herbe courte et fine, rappellent certaines parties de l'Auvergne. Le thermomètre était brusquement tombé à 15 degrés, et un vent d'ouest glacé balayait en sifflant la contrée. Mais nos moukres étaient enchantés de ce froid. Nous n'avions pu obtenir d'eux qu'ils nous conduisissent à Damas par la route directe, à travers la vallée du Jourdain et le plateau élevé du Jaulan. La chaleur supposée de ces parties basses les épouvantait et il avait fallu, comme toujours, nous résigner à faire leur volonté, à allonger notre route d'au moins deux journées de marche, à remonter les rampes invraisemblables des montagnes de Safet, à chevaucher par monts et par vaux sur les hauteurs où nous nous trouvions, pour redescendre traverser le Jourdain à Banias et faire de nouveau l'ascension du plateau du Jaulan. Nous passons à Deichun, village occupé par des Algériens émigrés après la conquête française, qui gardent avec soin des poissons sacrés dans le bassin d'une fontaine ; puis nous traversons la belle et riche vallée de Kédès, où des fouilles récentes ont mis au jour des ruines antiques considérables : murailles, colonnes, sarcophages simples et jumellés avec cou-

vercle en forme de toit à tuiles simulées et quarts de boule aux quatre angles.

Le pays devient plus boisé; quelques taillis de chênes-verts et de thérébinthes occupent çà et là les pentes des collines; nous y recueillons un magnifique iris grenat tout tigré, l'iris de Suze. Enfin, nous arrivons au sommet d'une colline couronnée d'un petit tertre avec deux ou trois vieux chênes-verts qui fut, très probablement, un des Beth-el ou lieux hauts dont parle la Bible. On découvre de là une vue merveilleuse. A gauche, les montagnes de Phénicie et la Méditerranée brillant à l'horizon; entre Tyr et Sidon. Au nord, la chaîne du Liban et les sommets neigeux du Djebel Sannin. A droite, la faille profonde, béante sous nos pieds, au fond de laquelle coule le Jourdain et, sur sa lèvre opposée, la grande muraille qui supporte le plateau du Jaulan et vient se terminer en face de nous à la masse énorme de l'Hermont. De ce point élevé, — nous sommes à plus de 900 mètres au-dessus de la Méditerranée, — la structure géologique de la contrée apparaît clairement. Une grande fissure ouverte dans l'écorce terrestre a donné naissance à la vallée du Jourdain, au Ghor, à la Terre promise des Hébreux, tandis que les couches crétacées, se soulevant sur la lèvre occidentale de la déchirure ainsi produite, formaient la chaîne des montagnes de Phénicie, qui court parallèlement au rivage de la Méditerranée et au lit du Jourdain. Le long de ce fleuve, à droite comme à gauche, les couches terrestres sont coupées à pic et se dressent en véritables abrupts. On les aperçoit par leur tranche, sur toute l'étendue de la vallée, ainsi que les assises d'une muraille gigantesque. A l'ouest, elles plongent au contraire toutes vers la Méditerranée, sous laquelle elles finissent par s'enfoncer lorsqu'elles arrivent à une distance assez grande de leur axe de soulèvement, c'est-à-dire de la vallée du Jourdain. Nous verrons plus loin que cette vallée n'est que le prolongement de celle de la Bekka, ou plutôt des deux grandes rides parallèles qui forment le Liban et l'Anti-Liban et dont le massif transversal de l'Hermont est venu modifier l'allure ainsi que la direction.

On quitte la route des hauteurs vers la vieille et pittoresque forteresse de Hunir, pour descendre le long de l'espèce de

muraille abrupte et naturelle qui forme la paroi occidentale de la vallée du Jourdain. Le sentier est difficile jusqu'à ce qu'on atteigne les courants de lave qui se sont épanchés au fond de cette grande fissure. Comme toujours, leur surface est aride et désolée; ils sont recouverts, en partie, par des alluvions calcaires, des cailloutis empâtés dans un ciment grossier qui attestent que ces régions, si sèches aujourd'hui, ont été jadis soumises à un régime hydrographique tout différent. Le bras principal du Jourdain serpente entre les méandres d'une coulée de laves toute bordée de massifs de lauriers-roses fleuris. On le traverse sur un vieux pont de trois arches pour arriver peu après à Tell-el-Cadi, le Dan où Abraham menait abreuver ses troupeaux. C'est l'extrémité d'une coulée de laves qui descend du Nord-Est, en forme de talus à deux pentes, et de laquelle s'échappe une magnifique source ou, pour mieux dire, une véritable rivière. Des figuiers, des lauriers-roses, des peupliers, des vignes sauvages baignent leurs pieds dans cette onde pure et, sur chaque pierre, la carapace bronzée d'une tortue d'eau reluit au soleil. Un chêne-vert et un thérébinthe énormes ombragent le bassin principal, dont l'eau est à 16 degrés, la température de l'air étant de 23 degrés centigrades.

Une partie des eaux de Tell-el-Cadi, qui vont se répandre dans les marécages du lac Houley, sert à l'irrigation des champs du voisinage; nous sommes descendus jusqu'à 185 mètres au-dessus de la Méditerranée et nous allons remonter en pente douce, à travers de petits bouquets de bois, jusqu'à 340, aux grandes sources de Banias que l'on considère à tort comme la principale source du Jourdain. Ce sera notre journée la plus chaude, car le thermomètre s'élèvera, dans ce cirque de rochers abrité de tout vent, jusqu'à 35 degrés. Le soir, nous irons camper à Mejdel-es-Cham, à plus de 1,100 mètres d'altitude, au pied des neiges de l'Hermont. Tout près de ce petit village, à trois kilomètres sur la droite, se trouve le Birket-es-Ram, le lac Phiala des anciens. C'est une cuvette circulaire d'un kilomètre de diamètre environ, produite par un courant de lave qui a contourné en demi-cercle la base d'une colline calcaire légèrement concave. Au premier aspect, on le prendrait pour un cratère,

mais un examen attentif révèle bientôt la véritable nature de sa formation : un quart de son pourtour environ se compose de roches calcaires. La digue volcanique qui lui sert de ceinture a 60 mètres d'élévation au-dessus de la surface de ses eaux, qui sont elles-mêmes à 950 mètres d'altitude. Elle est riche en minéraux de diverse nature, pyroxène, fer spéculaire, etc. La tranquillité la plus absolue règne au fond de ce petit entonnoir, d'où l'on aperçoit à peine les cimes les plus élevées de l'Hermont. Le lac paraît fort peu profond, à en juger du moins par les plantes aquatiques qui y croissent; ses eaux sont douces; il nourrit des serpents, d'énormes grenouilles et des oiseaux d'eau d'espèce particulière que nous ne pûmes réussir à abattre. En l'absence de tout bateau, de tout bois même pour construire un radeau, — il n'y a pas un seul arbre dans les environs, — force nous fut de renoncer à une exploration plus sérieuse. Les indigènes nous affirmèrent seulement qu'il ne s'y trouvait pas de poissons.

Le lac Phiala jouissait dans l'antiquité d'une certaine renommée, parce qu'on le considérait comme la source des torrents d'eau qui s'échappent à Banias, à 500 mètres au-dessous de lui, d'une déchirure des rochers, et qu'on vénérait religieusement, ainsi qu'en témoignent encore nombre d'inscriptions et de petites chapelles taillées dans la paroi de la montagne. Il devenait alors la véritable source du Jourdain et Josèphe raconte qu'un tétrarque de la Trachonitide, nommé Philippe, s'en était assuré en y jetant des débris de roseaux qui y avaient disparu et étaient allés ressortir quelque temps après à Banias, dans la grande source du Jourdain. Ce long trajet souterrain, en sens inverse de celui que la pente des couches géologiques, très redressées vers l'Hermont, indiquerait comme nécessaire, est évidemment un conte inventé pour expliquer le singulier régime de ce lac. Les anciens avaient déjà remarqué, et Josèphe le mentionne en propres termes, que ses eaux gardaient toujours un niveau constant, sans jamais enfler ni diminuer; il n'a pourtant aucun exutoire visible et reçoit d'assez nombreuses sources. Ils lui avaient donc imaginé, conformément à des théories très en vogue à cette époque, ce long et invraisemblable débouché souterrain, sans s'apercevoir que la digue volcanique dont son

enceinte est formée n'a guère plus de 200 mètres d'épaisseur, qu'un ruisseau assez important la contourne, et que c'est le lit de ce torrent qui doit recevoir ses eaux par mille infiltrations minuscules, car aucun courant bien sensible ne se remarque à la surface.

A Mejdel-es-Cham, les couches du terrain crétacé que nous avions traversé depuis la côte et qui s'étaient partout montrées d'une stérilité désespérante, commencèrent à nous donner quelques fossiles, des oursins de différentes espèces, des ammonites, etc. A partir de ce point, nous étions parvenus à la hauteur du grand plateau de la Trachonitide et nous n'avions plus qu'à contourner les escarpements méridionaux de l'Hermont pour atteindre Damas. Il est difficile d'imaginer une région plus désolée et plus grandiose en même temps que celle-là. Qu'on se figure une immense plaine raboteuse, s'étendant à perte de vue dans le Sud, et du milieu de laquelle s'élèvent çà et là les cônes sombres et tranquilles des anciens volcans. On dirait que leur activité ne s'est éteinte que d'hier. Les grandes coulées de lave qu'ils ont vomies s'étendent jusque sous nos pieds et nous suivons leurs méandres sur la roche crayeuse du plateau. Pas un arbuste ne végète à leur surface ; on les croirait chaudes encore ; l'illusion est si frappante, qu'un mouvement instinctif me fait serrer la bride de mon cheval chaque fois qu'il pose ses sabots sur quelqu'une de leurs petites diramations.

Mes compagnons, fatigués d'une course déjà longue, étaient pressés d'arriver à Damas. Je dus les abandonner pour entreprendre l'ascension de l'Hermont, qui me tentait beaucoup et dont la structure géologique me paraissait curieuse à étudier, particulièrement sur ses flancs méridionaux que les voyageurs ne gravissent jamais, les guides ayant entrepris de toujours passer par le nord. Nous nous séparâmes à Beit-Jenn, au bord du Nahr-el-Jennani, dont les approches sont couvertes d'une masse énorme d'alluvions prises en un conglomérat d'origine peut-être glaciaire, — l'altitude dépasse mille mètres, — et je m'enfonçai directement dans les gorges de la montagne. On gravit d'abord une pente assez raide, sur une coulée de laves, puis laissant sur la gauche le village de Derboul, pendu aux flancs des rochers,

on s'engage entre deux escarpements de calcaire déchiqueté, d'un aspect désolé et sauvage. C'est dans des lieux semblables que le moyen âge aimait à placer l'entrée de l'enfer. La montée devient presque impraticable pour les bêtes de somme, lorsqu'on arrive à un col d'où l'on découvre, au fond d'un cirque véritablement alpestre, le village d'Arna. C'est le centre du massif de l'Hermont, le point de soulèvement de la montagne. Qu'on se figure une bouche gigantesque, allongée de l'est à l'ouest, de Damas à la vallée du Jourdain. La lèvre supérieure, plus élevée, formera le véritable Hermont, la partie septentrionale de la montagne, tandis que la lèvre inférieure, moins haute, représentera le versant méridional. Le cirque d'Arna se trouve au centre, au fond de l'ouverture des deux lèvres, au point géologique de soulèvement de la montagne et de fracture des couches terrestres qui s'y montrent par leur tranche, empilées les unes sur les autres, tandis que celles de la surface recouvrent, au nord comme au sud, les deux versants sur toute leur étendue. Le cirque n'est point circulaire, comme il le paraît, mais égueulé au nord-est, pour laisser passer un torrent considérable qui y prend naissance, le nahr Arna. Ses ondes écumeuses serpentent dans des prairies et des champs de blé d'un vert très tendre, semées de noyers, d'abricotiers, d'amandiers, de figuiers et de grenadiers. La population, druse et chrétienne, paraît riche et prospère; le cheirh vient admirer mes tentes avec sa femme, et me raconte qu'il y a soixante ans son père lui avait dit qu'un étranger comme moi était venu visiter son village.

Si j'ai bien fait comprendre la structure du massif de l'Hermont, on a dû se rendre compte que c'était à Arna précisément que devaient se rencontrer les couches de terrain les plus profondes mises au jour par le soulèvement de la montagne. Leur faciès lithologique rappelle trait pour trait le calcaire noir, dolomitique et cloisonné de l'infra-lias de la Spezzia et de Porto-Venere. Malheureusement, les fossiles sont rares et ceux que j'ai pu recueillir empâtés, dans des roches dures, seront difficilement déterminables. Çà et là, dans l'intérieur du cirque et sur ses pentes, des poussées de basalte et de laves montrent que l'activité volcanique de la Trachonitide s'est étendue jusque-là.

L'ascension du point culminant de la montagne est facile et peut se faire tout entière à cheval; elle demande quatre heures environ. Les cultures de céréales s'élèvent jusqu'à dix-huit cents mètres, altitude à laquelle se rencontrent les premières flaques de neige. Ces flaques ne se sont maintenues que sur les pentes exposées au sud-est. Sur tout le versant nord-ouest, les vents humides de la Méditerranée les ont fait disparaître, exerçant ainsi une plus grande influence sur le climat de la montagne que les vents brûlants du désert, voire que le Rhamsin redouté qui a soufflé pendant que nous étions à Tibériade. Je ne sache pas que pareil phénomène ait été ni expliqué ni même jamais observé.

Le sommet de l'Hermont est double, séparé par un petit intermontium de sept à huit cents mètres de diamètre. La pointe méridionale, la plus élevée, est formée par une espèce d'aiguille de calcaires gris, tout fragmentés en petits cubes. Autour d'elle se voient des débris d'une construction, de gros moellons et des parties d'une corniche avec moulure en quart de rond. On croit que ce sont les ruines d'un ancien temple de Baal-Hermont; tout près se trouve une excavation souterraine, creusée dans le roc, avec un pilier au centre pour porter la voûte et les morceaux d'un fût de colonne brisé, à l'entrée. Il est certain que si les anciennes populations de ces contrées vénéraient les lieux hauts et croyaient que Dieu se manifeste dans toute sa gloire sur ces sommets élevés d'où l'on contemple « tous les royaumes du monde à ses pieds », jamais montagne ne fut placée mieux que celle-ci pour rendre hommage au créateur de l'univers et s'absorber dans l'admiration de ses œuvres. A l'orient comme à l'occident, au nord comme au midi, rien ne limite l'immensité de l'horizon, et l'œil embrasse sans obstacles toute la portion de la surface terrestre que l'on peut découvrir d'un point situé à 2,890 mètres au-dessus de la Méditerranée. Au sud, la vue s'étend sur les immenses plateaux de la Pérée, de l'Ammonitide, et se perd dans les déserts d'Arabie; à gauche, le massif volcanique du Hauran se profile devant les montagnes lointaines du bassin de l'Euphrate et de l'ancienne Babylonie; au nord, les deux chaînes parallèles du Liban et de l'Anti-Liban, toutes sillonnées de grandes bandes de neige étincelante, s'en-

fuient à perte de vue vers les montagnes de l'Asie Mineure; tandis qu'à l'occident semble monter dans le ciel la nappe bleue de la Méditerranée, sur l'azur brillant de laquelle s'avance la presqu'île de Tyr, comme un bras court et blanc. Tout près de soi, des précipices vertigineux, d'effrayantes profondeurs qu'aucune chaîne secondaire, aucun contrefort du principal sommet ne viennent dissimuler. C'est l'infini sur la terre dans sa plus puissante expression.

Quelques rares touffes d'une végétation humble et basse s'accrochent aux pentes rocailleuses de l'Hermont. La plupart de ces plantes prennent des formes sphériques pour mieux résister aux frimas et surtout à la violence des vents. Ce sont principalement des plantes naines et coriaces, les *Fritillaria Crassifolia, V. Hermonis; Tulipa Lownei; Alyssum alpestre; Myosotis hispida; Onobrychis Cornuta; Allium Libani; Ornithogallum lanceolatum*, etc. Comme on le voit, les liliacées dominent et cela se comprend, car ces rochers, couverts de neige durant l'hiver, sont absolument desséchés pendant quatre ou cinq mois d'été par un soleil de plomb. Les oignons des liliacées sont seuls assez robustes pour résister à de pareilles alternatives. Somme toute, cette flore est pauvre, mais la géographie botanique pourra en tirer d'intéressants indices relativement à la situation topographique qu'avait l'Hermont lors de la distribution des espèces végétales dans notre hémisphère. La flore polaire semble n'être jamais venue jusqu'ici; c'est donc que nous nous trouvons sous une latitude trop basse pour que le climat se soit assez refroidi, même au plus haut période des temps quaternaires. Cela expliquerait peut-être que l'on n'ait point trouvé de traces de rennes dans les stations préhistoriques du Lycus, près de Beyrouth, mais seulement des espèces encore vivantes dans la contrée, le daim, le bouquetin, la chèvre, la gazelle, etc., alors que tous les autres caractères de ces stations les rapprochent de celles qui contiennent chez nous des débris d'une faune absolument arctique. La Syrie jouissait encore d'un climat tempéré lorsque l'Europe occidentale se trouvait en pleine période glaciaire.

Et en effet, malgré des recherches attentives, je n'ai pu découvrir sur les flancs de l'Hermont aucun vestige bien certain

de la présence d'anciens glaciers. Cependant, si jamais cirque de réception a été admirablement disposé pour donner naissance à un grand glacier, c'est bien celui d'Arna. Mais sa vallée d'écoulement ne présente pas de ces amas de blocs erratiques et de cailloutis assez régulièrement disposés pour qu'on les puisse prendre pour des moraines. Sans doute, les alluvions sont nombreuses et considérables ; elles forment même, sur la rive gauche du torrent, de grands abrupts d'une espèce de conglomérat assez dur, un peu avant le point où la gorge, jusque-là étroite et profonde, débouche dans la plaine ; au delà, par 1,250 mètres d'altitude, on traverse encore un large monceau d'alluvions de toutes natures, mais cela ressemble trop à un cône de déjection d'une grande vallée pour que je puisse y voir des traces de l'action glaciaire, en l'absence d'observations plus complètes et plus étendues. Quant à des cailloux striés, il ne faut pas espérer en trouver dans ces parages, le massif de l'Hermont étant tout entier composé de calcaires et ne fournissant pas de roches dures pour buriner des stries sur des fragments plus tendres. C'est donc uniquement par les caractères stratigraphiques que devra se résoudre la question de ses anciens glaciers, si tant est qu'on trouve jamais quelque document qui en fasse d'une manière sérieuse soupçonner l'existence.

De l'Hermont à Damas, on n'a plus qu'à traverser un immense désert, à peine interrompu par l'oasis de Katana. On chevauche sur des collines ondulées, complètement stériles, puis sur des plaines d'alluvions compactes et pierreuses comme les champs de la Crau provençale. Çà et là brille dans le lointain, en larges taches noires, la verdure foncée de quelque oasis. L'atmosphère est d'une indicible transparence et la lumière d'une inconcevable intensité. Nulle part dans le bassin de la Méditerranée, ni en Italie, ni en Sicile, ni en Afrique, ni sous les tropiques, au milieu des splendeurs de l'Océan indien, je n'ai vu pareille orgie de couleurs, pareille netteté de contours des montagnes les plus lointaines. Et rien de dur, cependant, rien de heurté dans ces tons éclatants qui s'entassent les uns sur les autres : l'azur foncé du ciel, le bleu plus pâle et plus cendré des montagnes, la blancheur étincelante des neiges de l'Hermont, le

vert vigoureux des oasis, le rouge cru de la plaine, tout cela baigne dans une lumière argentée, tout cela se marie et se fond dans un ensemble d'une harmonie puissante et merveilleuse. C'est un éblouissement, une fête du soleil et des yeux. Il y a même trop de lumière. On comprend que saint Paul en traversant ces plaines incandescentes ait pu être frappé de cécité et qu'une révolution grave se soit produite dans son cerveau. Bien que la chaleur ne soit pas très forte, il faut s'encapuchonner la tête avec des *keffiés* pour se protéger le visage et les yeux contre le rayonnement lumineux qui étincelle de toutes parts.

Damas s'élève à l'est du massif de l'Hermont, derrière la chaîne de l'Anti-Liban qui court plus au nord. Elle se trouve au bord d'une cuvette large et peu profonde qui devait être un grand lac au commencement de la période géologiqne contemporaine et dont le centre est encore occupé par des marécages assez considérables. Toute la surface de cette vaste plaine est recouverte d'une couche de cailloutis et d'alluvions entraînés par les torrents de l'Hermont et de l'Anti-Liban, puis nivelés et régulièrement déposés par les eaux dont elle était inondée lorsqu'un climat moins sec, une évaporation moins active ne contrebalançaient pas, comme aujourd'hui, les apports des pluies d'automne et d'hiver. De même que la Crau, à laquelle elle ressemble sous beaucoup de rapports, cette plaine est absolument stérile partout où elle n'est pas arrosée, mais très fertile, en revanche, dès qu'elle peut être fécondée par des eaux d'irrigation. Le contraste entre le désert des parties sèches et la végétation exubérante des régions arrosées est saisissant. C'est ce contraste qui a fait dire tant de merveilles de Damas, la ville des jardins. Après de longs jours passés dans des plaines arides et brûlantes, on est enthousiasmé à la vue de ces beaux arbres, du vert intense de leur feuillage, de la fraîcheur de leurs ombrages, du murmure des eaux courantes, de ces teintes si douces et si reposées du milieu desquelles s'élancent les blanches coupoles et les minarets pointus des mosquées. L'arrivée à Damas par un jour de chaleur est un enchantement. Et toutes ces délices sont dues à un simple torrent, le Barrada, dont les eaux limpides descendent des sommets de l'Anti-Liban. Partout où s'étendent ses ondes

bienfaisantes, c'est la fertilité et la vie; des prairies; des vergers d'abricotiers, de noyers, de figuiers, de grenadiers; des bosquets de peupliers blancs, de saules et d'osiers. Dès qu'elles s'arrêtent, c'est le désert aride et désolé. On peut donc dire que Damas doit l'existence au Barrada. Son beau climat, un peu humide en été, sa gracieuse situation, à près de sept cents mètres de hauteur, au milieu d'une plaine immense aux horizons chauds et étincelants, l'espèce de demi-mystère qui l'entoure sous ses dômes de feuillage, tout cet ensemble charmant en avait fait la perle de l'Orient. Aujourd'hui encore, quoique bien déchue de son antique beauté, elle attire et captive par un charme particulier. Mais ses plus beaux monuments, ses palais de l'architecture la plus exquise, tombent en ruines sans qu'on sache les réparer ni même les entretenir; son commerce n'est plus que l'ombre de lui-même; ses fabriques de cuivres qu'on payait jadis au poids de l'or, ses manufactures d'armes damasquinées et de soieries auxquelles elle avait donné son nom, n'existent plus ou sont tombées en pleine décadence; l'industrie européenne et les machines ont tout tué; puis, la race arabe est décidément sur son déclin, frappée d'une irrémédiable stérilité. Cependant les bazars sont encore considérables et des mieux assortis en marchandises orientales. Affectueusement reçus et guidés par deux familles françaises établies à Damas, MM. Lavech et Savoye, grands amateurs eux-mêmes des merveilles de l'art ancien, nous employâmes de longues heures à fouiller les boutiques pour y découvrir quelques-uns de ces admirables tapis d'autrefois, aux nuances si fondues et si harmonieuses, quelques-uns de ces petits meubles incrustés de nacre, d'ivoire et d'étain, que d'abominables contrefaçons françaises ont déshonorés chez nous ces dernières années.

C'est à Damas qu'Abd-el-Kader s'est retiré et vit en paix, des cent cinquante mille francs de pension que lui fournit la France. Le bruit de sa mort a plusieurs fois couru en Europe. Nous ne pouvions manquer d'aller lui rendre visite comme à l'une des curiosités de la ville où nous nous trouvions. Justement ce jour-là, le nouveau consul général de France à Beyrouth, M. Sinckewicz, venait visiter Damas, et il devait y avoir réception officielle

chez l'émir. Nous nous y rencontrerions également avec le commandant de Torcy, attaché militaire à l'ambassade de France à Constantinople, qui, chargé d'une mission politique en Syrie, exécutait involontairement depuis un mois avec nous un véritable chassé-croisé.

Abd-el-Kader habite une agréable résidence d'été, à sept ou huit kilomètres au-dessus de Damas, sur la route de Beyrouth et sur les bords mêmes du Barrada, au fond d'une étroite vallée. Son jardin lui sert de salon de réception; une simple haie assez mal entretenue le sépare de la route, et une porte de bois brut et disloqué en forme toute l'entrée ; on s'assied sous de grands saules, entre le torrent qui coule à pleins bords et un bassin circulaire, du centre duquel s'élance un petit jet d'eau. L'ombrage épais des arbres, la fraîcheur et le murmure des eaux courantes, font éprouver, au sortir du soleil et de la poussière de la route, une sensation de bien-être délicieux; nous sommes réunis une douzaine d'Européens, dont quelques dames, toute la colonie française établie ou de passage à Damas. Des cavas au riche costume arabe nous offrent des verres de sirop, dont ils puisent l'eau en plein torrent... Voici l'émir.

Abd-el-Kader descend lentement de sa petite villa cachée à mi-côte sous les arbres; il est vêtu d'une longue robe de drap bleu de ciel et chaussé de babouches de cuir jaune. Un tarbouch de feutre rouge cache ses cheveux, mais sa barbe est noire, sans un fil d'argent. On dit que l'art n'est pas étranger à cette belle teinte; cependant l'émir ne paraît pas âgé de plus de cinquante ans, si robuste est la verte vieillesse de cet homme, que les agitations de sa vie auraient dû, semble-t-il, flétrir avant le temps. Son beau profil aquilin est empreint d'un grand air de calme et de dignité. Il nous tend gracieusement la main à tous, et la conversation s'engage par les banalités d'usage. Abd-el-Kader ne parle pas ou ne veut pas parler le français, mais nous avons avec nous les drogmans du consulat de France, et plusieurs de nos amis de Damas parlent couramment l'arabe. Il se tient d'ailleurs sur une grande réserve, causant de choses indifférentes; lorsque nous entraînons la conversation sur le terrain politique et finissons par lui demander ce qu'il pense de la situation de la Turquie, dont

tout le monde se préoccupe avec anxiété en Orient, il nous répond par un proverbe arabe dont le sens est à peu près qu'on ne doit pas parler de la cuisine, lorsqu'on ne tient pas la queue de la poêle où elle se fait. L'émir cause sans difficulté de l'Algérie; il est très au courant de tout ce qui s'y passe et a toujours près de lui un certain nombre de ses anciens sujets, qui viennent le consulter sur les affaires du pays. Il n'ignore pas que les Arabes y sont plus libres et plus heureux sous la protection des lois françaises qu'on ne l'est en Turquie même, dans l'empire bouleversé et désorganisé du commandeur des croyants. Aussi dit-il ouvertement qu'il tient à honneur de respecter scrupuleusement de son côté les engagements pris, et qu'on ne fera jamais rien contre la France de son vivant et de son assentiment. Après sa mort, il laisse à ses fils pleine liberté d'agir comme bon leur semblera. Les mauvaises langues prétendent que la peur de voir supprimer la pension que lui sert le gouvernement entre bien pour quelque chose dans cette modération, mais qu'il n'en travaille pas moins contre nous en accumulant ses revenus avec une parcimonie d'avare, afin de laisser à ses nombreux enfants des ressources suffisantes pour recommencer et soutenir la guerre sainte en Afrique. Il faut espérer qu'à l'époque où ces éventualités pourraient se réaliser, l'Algérie comptera assez de colons européens et assez de kilomètres de chemins de fer pour que toute tentative de ce genre soit devenue folle et impuissante. Abd-el-Kader est trop intelligent pour ne s'être pas rendu compte que l'islamisme vieilli ne saurait plus lutter contre la civilisation occidentale. La mer nous appartient, comme la terre, partout où nous pouvons placer deux rails d'acier; il y a une sombre grandeur dans la situation de ce dernier représentant d'une illustre race, qui voit non pas s'effondrer glorieusement mais se dissoudre et se décomposer peu à peu, autour de lui, tout ce qui fut jadis si noble et si vaillant. Une grande tristesse est empreinte sur son front, et la foi religieuse seule peut le consoler et le soutenir. Il croit encore à la volonté d'Allah; ses doigts roulent sans cesse un gros chapelet de la Mecque, et chaque fois que la conversation s'arrêtait, le mouvement de ses lèvres nous montrait qu'il priait.

Il y avait plusieurs jours déjà que nous nous reposions dans

la charmante hospitalité de nos amis de Damas, et il était temps de poursuivre notre voyage. M. de Torcy se disposait à rentrer à Beyrouth par Baalbeck et le Liban, et notre itinéraire allait désormais se confondre avec le sien; coïncidence doublement heureuse, car, outre la société d'un aimable compagnon, le caractère officiel de sa mission nous permettrait de mieux voir ces populations du Liban, si françaises de cœur, si désireuses, nous disait-on, de se soustraire au joug ottoman pour s'annexer à la France. Il y avait là tout un côté politique de notre voyage presque ignoré en Europe, en tous cas entièrement nouveau pour nous, dont l'étude allait nous intéresser vivement et compléter le cycle de nos explorations en Syrie.

IV

Notre première étape fut à Zahlé, coquette petite ville assise en amphithéâtre au fond d'un vallon très élevé, sur le flanc oriental du Liban, à l'entrée de la grande plaine ou vallée de la Bekka, qui s'étend entre les deux chaînes parallèles du Liban et de l'Anti-Liban. C'est là qu'eurent lieu les plus terribles massacres de 1860, et l'on montre encore, dans le sanctuaire de l'église grecque-unie, une dalle de marbre blanc tachée du sang d'un Druse égorgé au moment où commençait le combat. Grâce à l'expédition française, la population chrétienne est revenue en foule habiter la petite ville, qui est aujourd'hui très florissante. Les jésuites y ont un grand établissement, et l'on nous y avait préparé une enthousiaste réception. Toute la population, en fête, s'était réunie sur notre passage. Groupées sur les balcons ou sur les terrasses de leurs maisons, de jeunes femmes nous jetaient des fleurs et des parfums; les milices locales nous attendaient en armes sur la grande place et battirent aux champs à notre arrivée; puis des députations des écoles de garçons et de filles vinrent nous réciter en français et en arabe des compliments, des remerciements, des souhaits et des félicitations. C'étaient des cris de: «Vive la France!» une véritable ovation, un indescriptible enthousiasme. Les notables réunis autour de M. de Torcy lui demandaient publiquement, à haute voix, s'il ne reviendrait pas

bientôt à la tête de ses régiments, pour occuper le pays, à titre définitif cette fois, et non plus en passant, comme en 1860. Ils protestaient de leur attachement pour la France, la véritable mère de la Syrie, et sans laquelle il n'y aurait plus, disaient-ils, un seul chrétien dans le Liban. Tous nous imploraient; rentrés en Europe, nous disaient-ils, rappelez-vous et criez-le bien haut à vos compatriotes : qu'il y a à l'autre bout de la Méditerranée deux millions de cœurs peut-être qui vous sont indissolublement attachés et qui brûlent du désir d'être à vous. Dites un mot, faites un signe, envoyez-nous des officiers seulement, et le Liban tout entier conquerra son indépendance pour se donner à la France... On a beau être blasé sur ces vieux sentiments de chauvinisme, si chers jadis au cœur des Français; on a beau se dire que tout cela n'est sans doute que l'enthousiasme de la première heure, et qu'il faudrait bien en rabattre si l'on en venait à l'exécution; il est impossible d'assister à de semblables scènes sans une vive et profonde émotion; il est impossible de recevoir sans être bouleversé jusqu'au fond du cœur un pareil accueil d'une population tout entière à laquelle on était, la veille encore, complètement inconnu, et qui vous ouvre les bras parce qu'elle voit en vous les représentants et les envoyés d'un grand pays auquel elle doit le repos et l'existence, parce qu'elle salue en M. de Torcy cet uniforme français, dont l'apparition sur ces rivages fut, il y a vingt ans, le signal de la délivrance au milieu des plus terribles épouvantements. Nous avons éprouvé là, pendant quelques heures, les émotions de la plus saine popularité, celle qui est impersonnelle, qui ne s'attache pas à l'ambition ou à l'habileté d'un individu, mais qui est la récompense des services rendus et de la noble conduite de son pays. Et ce n'était que le prélude des scènes qui allaient se succéder les jours suivants.

De Zahlé à Baalbeck, une route plate, longue, monotone, interminable, traverse en diagonale toute la grande plaine de la Bekka, nue, désolée, couverte de champs de céréales. Dominée à droite et à gauche par les chaînes neigeuses du Liban et de l'Anti-Liban, cette plaine pourrait être admirablement irriguée par les eaux qui en descendent; son altitude moyenne, qui dépasse 1,000 mètres, lui assure un climat tempéré, et la profon-

deur de son sol d'alluvions fournirait de luxuriantes moissons si on savait le fumer, l'assoler et le labourer avec de véritables charrues qui feraient autre chose que de gratter la surface. C'est la Cœlé-Syrie antique, l'un des greniers du vieux monde.

Le jour tombait lorsque nous eûmes enfin traversé la vaste plaine et que la chaîne abrupte de l'Anti-Liban, au pied de laquelle Baalbeck est assise, se rapprocha de nous. Un *goum* d'une cinquantaine de cavaliers, venus à notre rencontre sous la conduite des fils Mouttran, l'un des principaux propriétaires de la Bekka, nous entoura bientôt et se mit à courir la *fantasia* dans les moissons, au grand galop des juments syriennes et au bruit joyeux des coups de fusil dont la lueur éclatait brusquement dans la nuit. Pendant ce temps, un chœur de cavaliers chantait notre arrivée, la gloire de la France et l'affection des Syriens pour elle, sur une mélopée de trois mesures monotones, plaintives et dont la tonalité, différente de notre système diatonique européen, produisait, par son étrangeté et par la persistance de son uniforme répétition, un effet extraordinaire d'irritation nerveuse. C'était, nous dit-on, un vieux chant de guerre bédouin et nous comprenions parfaitement que cet air, répété durant de longues heures, dût exaspérer des combattants. Rien de pittoresque, d'ailleurs, comme cette scène nocturne, le galop échevelé des cavaliers qui nous entouraient dans l'ombre, les coups de feu qui déchiraient par intervalle l'obscurité, les grands horizons de la plaine à peine perceptibles dans la phosphorescence du crépuscule, et ce chant sauvage qui toujours nous précédait jusqu'à l'entrée de la ville illuminée pour nous recevoir. Nous descendîmes chez la famille Mouttran, qui nous avait préparé le plus aimable accueil dans son palais, à deux pas des ruines.

Celles-ci ont été trop de fois visitées et décrites pour que j'aie rien à en dire ici. Ce n'est pas elles, d'ailleurs, qui sont les plus intéressantes pour l'archéologue et le savant, mais leurs substructions, bâties on ne sait quand ni par qui, en blocs de 4 à 500 mètres cubes, c'est-à-dire de 25 mètres de long sur 5 de largeur et autant d'épaisseur. Ces substructions n'ont même pas été achevées et une partie seule de l'enceinte de l'acropole en est construite. Elles ne sont pas orientées, leur azimut étant de

82 degrés. A un kilomètre de là se trouve la carrière d'où ces masses énormes ont été extraites; on y voit encore un bloc tout préparé pour être transporté; on isolait très habilement, par de petites excavations creusées à la trace, un fragment entier d'une couche géologique de calcaire. On le détachait, probablement avec des coins, de son lit de carrière, puis on le transportait à force de bras sur des rouleaux. Mais quel travail, si l'on songe que le bloc qui gît encore tout taillé et n'a plus qu'à être détaché par-dessous, cube 420 mètres et que son poids doit dépasser un million de kilogrammes!... Quant aux temples eux-mêmes, ou plutôt à ce qui en reste, ce ne sera plus, avant peu d'années, qu'un monceau de décombres, si un gouvernement occidental, soucieux de conserver ces merveilles, n'en prend possession pour les réparer. Sous la lente action du temps et des frimas, les contre-butées des voûtes ont disparu et celles-ci s'effondrent peu à peu. Les colonnes ont déjà une inclinaison alarmante. Si on abandonne les choses à elles-mêmes, au siècle prochain les temples de la « Ville du Soleil » ne seront plus qu'un souvenir.

De Baalbeck à la Méditerranée, on a toute la chaîne du Liban à franchir sur l'un de ses points les plus élevés. Il faut retraverser d'abord la plaine de la Bekka, dans sa plus grande largeur, avant d'atteindre le pied de la montagne, puis gravir les escarpements presque à pic du Liban jusqu'à un col dont l'altitude dépasse 2,600 mètres et d'où l'on découvre un magnifique panorama. A l'est, toute la plaine, et bornant l'horizon, dans une atmosphère d'une merveilleuse transparence, la chaîne de l'Anti-Liban. De ce point élevé, on saisit facilement la structure géologique de ce grand système de montagnes. D'un côté à l'autre de la Bekka, du Liban à l'Anti-Liban, les couches calcaires se correspondent. La Cœlé-Syrie n'est qu'une large vallée d'écartement produite par la séparation des deux chaînes, une fissure ouverte entre elles; dans le Liban, les couches calcaires qui forment l'axe de la montagne se sont soulevées horizontalement ou à peu près, jusqu'à une grande faille qui court à mi-chemin du rivage de la mer environ, et au delà de laquelle les rochers, plissés et contournés par le soulèvement, se mettent à plonger de plus en plus verticalement vers la Méditerranée. A

l'ouest, on domine d'une effrayante hauteur un immense cirque, presque circulaire, dont les parois verticales s'entr'ouvrent par une mince fissure pour former le commencement de l'étroite et profonde vallée de la Cadischa. Au fond du cirque, groupés ensemble, serrés les uns contre les autres et rapetissés par la distance jusqu'à d'incroyables proportions, un petit bouquet d'arbres : ce sont les cèdres, les derniers représentants des grandes forêts qui couvraient jadis tout le Liban ; puis au loin, à travers la déchirure pleine d'une buée bleuâtre qui a éventré la montagne dans la direction de Tripoli, la nappe d'azur de la Méditerranée, infinie à l'horizon. C'est un paysage des Pyrénées sous le ciel de Syrie.

La descente sur ces rampes verticales, coupées de flaques de neige glissante, est longue et difficile. Peu à peu les cèdres grandissent en se rapprochant de nous et le minuscule bouquet de tout à l'heure est devenu un massif d'environ cinq cents beaux et vieux arbres. A notre approche, des exclamations s'échappent de dessous leur vaste ramure, et nous voyons accourir au-devant de nous M. Blanche, notre excellent consul à Tripoli, qui est venu nous attendre avec les frères Karam, les descendants du grand héros de l'indépendance libanaise, et une vingtaine de cavaliers. Nous sommes en retard ; le soleil se couche sur la Méditerranée lointaine, et ces Messieurs sont là depuis plusieurs heures, sans vivres et sans abri au fond de cette gorge sauvage et déserte, à deux heures de marche de tout village, par d'invraisemblables sentiers. Nous avons nos tentes et comptons passer la nuit sous les cèdres ; mais les cavaliers des Karam ont hâte de partir pour n'être pas surpris par la nuit dans les chemins de la montagne ; cependant la faim les tourmente ; Botrous Karam achète une chèvre à un berger et les voilà égorgeant et dépeçant l'animal, se partageant les quartiers de viande, les faisant rôtir sur des feux de branches résineuses et les dévorant à belles dents. On dirait une scène antique, un festin de héros grecs de l'*Odyssée*. Puis, en selle, et au galop des admirables chevaux de montagne à travers les rochers !...

Les cèdres végètent sur de petits mamelons formés d'éboulis de calcaire ; non pas sur une ancienne moraine, comme on l'a

dit à tort. Ils sont presque au centre d'un grand cirque qui a dû être le bassin de réception des névés, s'il y a jamais eu des glaciers dans le Liban. La plupart sont vieux, écimés par l'hiver et les orages, et certains ont jusqu'à neuf mètres de circonférence. Ils ne se reproduisent plus, grâce aux troupeaux de chèvres qui rongent les jeunes plants. Aussi le gouvernement du Liban a-t-il pris la résolution de les faire entourer d'une muraille; c'est un expédient coûteux, qu'on ne terminera probablement pas et qui ne produira dans aucun cas grand effet; mieux eût valu interdire simplement le pâturage dans tout ce fond de vallée, qui aurait été bientôt reboisé. Mais les plus grands ennemis de ces vieux arbres sont encore les voyageurs anglais, américains et allemands qui les mutilent, raclent leur écorce et ont le courage de graver leurs noms sur l'aubier ainsi mis à nu. Ces cèdres sont d'ailleurs moins beaux que ceux de l'Atlas; la variété n'a pas la même vigueur, le même feuillage glauque et robuste, la même résistance au froid. Elle végète cependant à une altitude considérable, 1,980 mètres d'après nos observations barométriques; mais ce fond de vallée est absolument abrité de tout vent par une muraille de rochers de 5 à 600 mètres. La température moyenne y doit être assez égale, bien que basse; nous sommes au 1er juin et le thermomètre est descendu pendant la nuit presque au point de congélation de l'eau. Le matin, à l'heure du départ, il ne marque encore que 5 degrés.

Les frères Karam nous attendent à quelques lieues de là, à Elden, où ils nous ont préparé une enthousiaste réception. Toute la population du village s'avance au-devant de nous en habits de fêtes, avec des chants, des acclamations, des vivats et cet ululement strident des femmes et des enfants, cri de joie en Syrie, de guerre en Kabylie, qui surprend si étrangement ceux qui l'entendent pour la première fois. C'est une belle et forte race que ces Maronites de l'âpre montagne; les jeunes filles ont des formes magnifiques que dissimule à peine la tunique ouverte de ces pays; ce qui nous frappe toujours sous ces altitudes méridionales, c'est la grande proportion de blondes, à la peau blanche, aux yeux bleus. Un déjeuner homérique nous a été préparé dans la maison paternelle des Karam, et pour compléter

la couleur locale on nous sert, au milieu d'une interminable série de plats arabes, un porc entier, rôti à la broche.

Ces réceptions enthousiastes vont maintenant se répéter dans chacun des villages du Liban que nous traverserons. Ce ne sont partout que bras tendus vers la France, qu'aspirations et soupirs vers la grande patrie d'Occident. On sent que tous ces braves montagnards ont le cœur gros en nous parlant d'elle, et que si le drapeau tricolore se plantait jamais dans la montagne, tous s'écrieraient comme le vieillard Siméon : « Maintenant, mon Dieu, nous pouvons mourir, car nous avons salué le jour de la délivrance!... »

Je ne connais rien, dans nos contrées d'Europe, plus pittoresque et plus charmant que ces vallées profondes du Liban, pleines d'ombre et de fraîcheur, arrosées par de magnifiques eaux courantes, cultivées par un peuple brave et doux. Ah! comme les anciens étaient de grands poètes, qui plaçaient au fond de ces gorges escarpées les mystères du culte de Vénus et d'Adonis!... Comme ces riants paysages, cette lumière divine, cette végétation des montagnes sous ce ciel de feu symbolisent bien l'éternelle fécondité de la nature, le culte du beau sous toutes ses faces et tous ses aspects!... Ici, les solitudes les plus retirées des hautes vallées alpestres, les grands escarpements de calcaires dénudés qui s'élancent à perte de vue dans le ciel et entourent comme d'une infranchissable barrière de petits fonds de vallées, de petits réduits charmants où les dévots venaient sacrifier à la déesse de l'amour, dans le mystère des temples dont nous foulons encore aux pieds les murailles croulantes. Là, au sommet des promontoires, les points de vue les plus gigantesques sur toute la côte de Syrie, depuis Beyrouth ou Saïda jusqu'à Tripoli et Lattaquié, sur les cimes dorées du Djebel Sannin, sur l'immensité bleue de la Méditerranée; puis ces fleuves célèbres, le Lycus, l'Adonis dont les eaux, lors des crues, se chargent du limon rouge d'un minerai de fer, d'une hématite dont les couches puissantes associées aux trachytes verts et rouges qui alternent avec les calcaires crétacés se retrouvent dans toute la chaîne. On dirait qu'ils roulent du sang, et mille légendes gracieuses sont nées de ce simple phénomène.

Tous les conquérants du passé ont laissé leur trace sur ces rivages. Sur les escarpements de rochers qui dominent l'embouchure du Lycus, on voit encore les stèles majestueuses des Pharaons d'Égypte, à côté d'une inscription triomphale de Marc-Aurèle et d'une autre de Napoléon III, gravée en mémoire de l'expédition de 1860. Mais, comme par une dérision du sort, cette dernière est déjà presque effacée, effritée par le vent de la mer et l'usure des frimas; celle de Marc-Aurèle est très lisible encore; mais les grandes figures égyptiennes s'enlèvent avec une indestructible vigueur, comme si elles étaient sorties la veille du ciseau du sculpteur.

Les traces laissées par la France dans ces contrées sont profondes et vivaces cependant; si comme l'Égypte ou la Rome impériale nous n'avons pas conquis effectivement la Syrie, le cœur de ses habitants nous appartient tout entier. Chacun d'eux tient à honneur de parler notre langue, et c'est avec surprise qu'on s'entend parfois saluer en français dans les villages les plus retirés du Liban. La Syrie, on l'a dit bien des fois, est géographiquement disposée pour être dominée. Sans frontières naturelles, elle n'a jamais pu conquérir ni conserver son indépendance. Tour à tour soumise aux Égyptiens, aux Assyriens, aux Romains, aux Arabes et aux Turcs, elle a acquis une grande habileté dans l'art de pondérer les exigences de ses puissants voisins en les opposant les uns aux autres; d'après les esprits chagrins et pessimistes, ce serait encore le jeu qu'elle jouerait en nous appelant à son secours, et il est certain que cette absence complète de patriotisme indique un certain abaissement dans le caractère d'un peuple. De Damas à Beyrouth, du Carmel au Taurus, partout où l'on sent crouler l'empire ottoman, on se demande si l'on deviendra Russe, Anglais ou Français, mais personne ne songe à dire que l'on pourrait bien rester Syrien. La Syrie n'a jamais formé et ne paraît pas devoir former jamais une entité politique. Cependant, les liens qui l'attachent à la France n'en sont pas moins réels et solides. Pour elle nous avons dépensé notre sang et notre or, et ce n'est pas un vain chauvinisme qui nous faisait battre le cœur lorsque nous entendions ses habitants s'écrier que la France était la mère de la

Syrie et que sans elle il n'y aurait plus un Maronite dans le Liban. Quand la France est heureuse et puissante, nous disaient-ils encore, nous sommes tranquilles et respectés; souffre-t-elle, on nous méprise, on nous foule aux pieds et nous souffrons avec elle... Il est certain qu'une protection séculaire comme celle que nous avons exercée dans les échelles du Levant, une communauté de religion et peut-être aussi de race, doit exercer sur un peuple malléable comme l'Oriental une influence indélébile, créer d'indissolubles liens. Voulons-nous tirer parti de cette situation exceptionnelle ou bien nous replier sur nous-mêmes, abandonnant l'univers entier aux compétitions des nations rivales et laissant la Méditerranée, qui fut nôtre, devenir un lac anglais? L'heure est solennelle et commande les grandes résolutions.

Il est certain que l'empire ottoman touche à sa fin. Tant que la jalousie des puissances occidentales a pu lui infuser un peu de sang, il s'est soutenu comme un malade que des infirmiers font marcher en le portant. Mais il s'effondre aujourd'hui sur lui-même, il s'émiette, il se désagrège, il s'en va en poussière et périra de ce mal terrible auquel il n'est pas de remède et que Rabelais appelait : faute d'argent. Tous les expédients sont usés et c'est la fin de la fin, car avant tout il faut vivre. On a émis du papier-monnaie; il est devenu ce que sont aujourd'hui nos assignats. On a décrété que l'on n'accepterait plus dans les caisses publiques la monnaie métallique que pour moitié de sa valeur; il y a eu des troubles à Smyrne, puis on s'est soumis; mais le pays est ruiné et une catastrophe prochaine se prépare. En Asie Mineure, le taux normal de l'intérêt est de 50 p. 100 et le paysan ne parvient plus, même en empruntant chaque année, à payer ses impôts dont la taxation est absolument arbitraire et dont les neuf dixièmes restent aux mains des collecteurs. Les fonctionnaires ne touchent plus leurs traitements et se payent de leurs mains. Un négociant vient-il déclarer à la douane mille *ockes* de marchandise? Le douanier lui fait signer une déclaration de cinq cents ockes, touche les droits sur sept cents, en met deux cents dans sa poche, le fait bénéficier de trois cents pour prix de sa complicité et en remet cinq cents à son chef hiérarchique.

Combien en arrivera-t-il au Trésor? Peut-être rien du tout : « Il faut bien que l'on vive ! » me disait un haut fonctionnaire à qui je parlais de ces choses. Nous-mêmes, à notre départ d'un des ports de la côte, nous écrivons au gouverneur pour lui dire que nous avions dans nos collections d'histoire naturelle nombre d'objets délicats ; que nous voulions bien payer les droits de sortie, mais que nous demandions à ce que nos bagages fussent visités à domicile avec toutes les précautions nécessaires. Il nous répond *officiellement* qu'il était bien plus simple d'*obtenir* du directeur des douanes qu'il fermât les yeux, plutôt que de prendre une mesure administrative et exceptionnelle. Cela nous a coûté huit medjidiés (1)!... Pendant notre séjour, les télégraphistes ont fait grève durant deux semaines. Après avoir successivement réduit leurs appointements, on avait fini par ne plus les payer... Cela durerait encore, s'ils ne s'étaient avisés de retenir leur traitement sur le montant des recettes qu'ils encaissent. Il n'y a plus de police, toute la côte est à la merci d'un coup de main, soit par mer, soit du côté du désert. Les soldats sans doute aussi vont bientôt se mettre en grève. Ils meurent de faim. « Voilà dix-huit mois, me disait un colonel, que nous ne touchons plus de solde ; on nous distribuait encore nos rations et nous patientions par sentiment du devoir militaire ; on vient de les supprimer, elles aussi... Que pouvons-nous faire ? Il faut vivre cependant !... »

L'effondrement final de l'empire ottoman et son partage ne sont donc plus qu'une question de mois, de semaines peut-être. Tout le monde s'y prépare. Lors de notre passage à Baalbeck, la famille Mouttran attendait, pour leur donner asile sur ses terres, cent familles chrétiennes refoulées dans l'ouest par Midhat-Pacha, disait-on, qui suivait la même politique dans toute la contrée au delà du Jourdain, afin de s'y tailler une principauté indépendante, un centre de résistance musulman à l'influence française et chrétienne. On sait comment la Porte a brusquement mis fin à ses menées. Midhat n'était d'ailleurs en cela que l'agent de l'Angleterre, qui s'avance lentement, mais

(1) Environ 35 francs.

sûrement, pour mettre la main sur tout l'Orient. Lors de notre retour en France, nous avons appris, à Jérusalem, que cette puissance venait d'offrir au Sultan d'acheter, au prix de trois millions de livres, six cent mille hectares de terres à l'est de la mer Morte, sur les plateaux élevés, fertiles et salubres de l'ancien pays de Madian, pour y fonder un prétendu royaume juif, sous la direction, naturellement, de banquiers juifs anglais.

C'est une main-mise sur toute la Palestine, et le Sultan, pressé d'argent, y consentira certainement, si la France et la Russie ne s'y opposent. L'Angleterre possède déjà Chypre et le protectorat de l'Asie Mineure. Elle envahit peu à peu l'Égypte, où l'influence française était prépondérante il y a quelques années. Elle fait enfin des efforts inouïs pour s'implanter en Syrie. Le parti druse sera pour elle, puisque nous le combattons au profit des Maronites, et son bon ami Midhat l'aidait de tout son pouvoir, espérant se constituer dans le Hauran de la Syrie orientale un foyer de résistance, un apanage, une acropole assez puissante pour qu'on fût obligé de compter avec lui, et que la meilleure solution à prendre, au jour du partage de l'empire, afin d'éviter les complications de la politique occidentale et les jalousies des puissances européenes, fût de lui tailler un royaume tributaire peut-être, mais au bout du compte indépendant. L'exemple de l'Égypte le consumait d'envie; il se voyait déjà nanti, grâce à son habileté de Turc frotté de civilisation européenne, de ce magnifique domaine qui s'étend de Port-Saïd à la chaîne du Taurus. Tous ces rêves se sont évanouis en fumée. On a dit que c'est M. de Torcy qui avait éclairé le Sultan, à la suite de notre voyage, sur ces intrigues dirigées autant contre la Porte elle-même que contre l'influence française en Syrie, et que la disgrâce de Midhat avait été la conséquence de ces révélations. Ce ne serait pas impossible, car nous avons appris d'étranges choses sur ces menées, au cours de nos excursions. M. de Torcy a dû naturellement communiquer, à son retour à Constantinople, ses impressions au Sultan, puisqu'il s'agissait de combattre des agissements hostiles à la France, et Sa Hautesse n'a pu qu'en être vivement frappée. La Porte se rend, en effet, parfaitement compte du caractère désintéressé de notre politique

orientale. Elle sait très bien que nous nous efforcerons de la maintenir tant que cela sera possible et que nous n'interviendrons que le jour où son effondrement sera un fait accompli. Alors, elle aime autant que ce soit nous qui prenions une part de ses dépouilles que si l'Angleterre, à laquelle sa chute sera due en grande partie, réussissait à mettre la main sur toute la Turquie d'Asie.

Le cabinet de Saint-James ne poursuit pas, en effet, un moindre but et n'estime pas le morceau trop gros pour son appétit. Son grand moyen d'action en Syrie et en Palestine est, pour le moment, la propagande protestante. Dans ces régions hiératiques, les questions religieuses prennent une importance majeure. Jusqu'à présent, la France représentait l'élément catholique ou latin, comme on dit là-bas, la Russie, la religion grecque et l'Angleterre le protestantisme; c'est-à-dire que tout le terrain gagné par le catholicisme servait au développement de l'influence française, comme toute conquête du protestantisme était faite au profit de la politique anglaise, que les auteurs de ces mouvements fussent Italiens, Espagnols ou Français, d'une part, Allemands, Américains ou Anglais de l'autre. Aussi peut-on se faire difficilement une idée des efforts gigantesques tentés en Orient par la Société des missions protestantes; et des sommes dépensées dans ce but. Il n'est presque pas de village de Syrie où il n'y ait une école protestante; nous en avons rencontré jusque dans les gorges les plus retirées de l'Hermont; je ne parle pas d'Haschbeya et de Raschaya, qui sont de petites villes relativement importantes; mais même à Medjel-es-Cham, misérable bourgade perdue dans les solitudes de la Trachonitide, nous avons trouvé une mission protestante avec une gentille petite institutrice indigène qui nous a obligeamment aidés dans nos recherches de fossiles. A Beyrouth, un hôpital allemand donne la main à une université américaine qui enseigne aux indigènes, avec ce sens pratique des races anglo-saxonnes, toutes les sciences modernes, et forme de nombreux médecins. La colonie française de Beyrouth affecte de se moquer de ces docteurs arabes, mais cela ne fait que montrer une fois de plus notre légèreté traditionnelle, car tous les jeunes médecins qui

envahissent la contrée au sortir de ces collèges y forment autant d'agents de la langue, de l'influence et même de la politique anglaise. Tout cela portera un jour ses fruits, d'autant plus qu'il y a réellement à compter avec ces établissements. Nous avons été émerveillés du luxe ou pour mieux dire du comfort grandiose de leur installation, du développement donné aux collections d'histoire naturelle, aux laboratoires de chimie, de physique et de physiologie, à l'étude de la langue et de la science arabes, à toutes les choses pratiques en un mot. Puis, on y dispose d'un budget colossal. Je ne sais si le chiffre est exagéré, mais j'ai entendu parler de deux millions de livres fournis par la Société des missions, pour tout l'Orient il est vrai. C'est dix fois plus que les ressources des œuvres espagnoles, françaises et italiennes réunies.

Toute cette propagande est, au fond, dirigée contre la France. Un petit fait dont j'ai été témoin à mon passage à Jaffa est venu corroborer les remarques que j'avais notées, à ce sujet, au cours de mon voyage, et achever de former sur ce point une conviction complète en mon esprit. Un Russe naturalisé Allemand et établi à Jaffa, le baron von Oudinoff, s'intéressait aux écoles protestantes, auxquelles il donnait chaque année une opulente subvention. Très lié avec notre consul, M. Chevarrier, il le pria d'honorer la distribution des prix de ces écoles en venant y assister. Celui-ci, en homme avisé et au courant des choses de l'Orient, demanda, avant de se rendre à l'invitation de son ami, une lettre officielle de la directrice des écoles, redoutant une froide réception de sa part s'il négligeait cette formalité. M. von Oudinoff se récria. On serait trop heureux d'avoir le consul de France, et sa présence ajouterait un lustre et une solennité inaccoutumés à cette cérémonie. Le consul tint bon et bien lui en prit, car M. von Oudinoff revint l'oreille basse de chez la directrice, rapportant un refus. On voulait bien recevoir M. Chevarrier, l'homme du monde, l'ami de M. von Oudinoff, mais la porte était fermée au Consul de France..... La directrice des écoles, — une belle et altière jeune femme que je rencontrais souvent seule à cheval, galopant, suivant la coutume des filles d'Albion, à travers les grandes plaines qui entourent Jaffa, — la directrice des écoles n'eut pas lieu de se féliciter de cette insulte

faite à notre représentant : M. von Oudinoff, justement outré du procédé, rompit ses relations avec elle et retira la subvention qu'il lui servait. Mais ce petit incident n'en était pas moins instructif et caractéristique des allures et du but poursuivi par la propagande protestante en Orient.

L'Allemagne paraît, jusqu'à présent, peu soucieuse de prendre une part active dans les compétitions qui s'agitent en Syrie. L'hôpital prussien de Beyrouth gravite dans l'orbite de l'université anglo-américaine; il y a bien à Caïpha et à Jaffa deux colonies agricoles allemandes qui ont pris la place de colonies américaines et réussissent parfaitement là où leurs prédécesseurs avaient échoué; les hôteliers, les entrepreneurs de transports, les ouvriers, les commerçants de race germanique affluent bien partout en Palestine, et il faut parler italien ou allemand à Jérusalem, tandis qu'en Syrie la langue courante est le français; mais ce mouvement d'invasion germanique, très prononcé après la guerre de 1870, s'est brusquement arrêté sur les observations, à ce qu'on suppose, de la Russie, qui a de grands intérêts religieux en Palestine et n'aimerait pas voir une troisième puissance européenne y prendre sérieusement pied.

Quant à la France, elle est loin, il faut bien le reconnaître, de tirer tout le parti possible de la magnifique situation que les siècles lui ont faite dans ce pays. Malgré les efforts de l'Angleterre, les progrès du protestantisme sont à peu près nuls en Orient. Ses écoles si nombreuses, si bien organisées, sont presque désertes dans beaucoup de villages, et cependant on met tout en œuvre pour y attirer des élèves, c'est-à-dire, en réalité, des prosélytes. Les mauvaises langues prétendent même qu'on va jusqu'à les payer; je crois qu'il ne s'agit que de petits cadeaux faits soit aux enfants soit peut-être aux parents. Mais l'esprit de la religion réformée est trop abstrait, trop sec et trop aride, pour pouvoir jamais bien s'implanter parmi ces populations orientales sur lesquelles le faste, la pompe, le côté extérieur et sensualiste des choses a de tout temps exercé un si grand prestige. Le catholicisme, au contraire, leur convient à merveille, et c'est à notre titre de protecteurs du culte latin que nous devons certainement une bonne partie de notre influence en Syrie.

Cette influence, battue en brèche par l'Angleterre et les autres nations protestantes avec l'acharnement que j'ai tâché de décrire, nous ne faisons pas assez pour la maintenir, et nous nous y prenons mal dans ce que nous faisons. Nous nous reposons à peu près exclusivement sur l'œuvre des écoles d'Orient, sur les congrégations religieuses que nous soutenons et entretenons en Palestine et en Syrie, les Jésuites, les Lazaristes, les dames de Nazareth, etc. Sans doute, les établissements des Jésuites de Beyrouth et de Zahlé sont de puissantes maisons d'instruction, admirablement organisées, et il serait bien à désirer que cette grande compagnie reportât sur la Turquie d'Asie un peu de cette remuante activité et de ces préoccupations politiques qui lui font tant d'ennemis en Europe. Mais ses nombreux élèves sont instruits dans le culte des choses du passé, par les méthodes scolastiques du moyen âge, et la lutte n'est pas égale entre eux et les établissements protestants si bien organisés au point de vue pratique de la science moderne. J'aime mieux les collèges des Lazaristes d'Antoura, de Reifoun, d'Ebden et d'ailleurs. Comme personnel, ce sont les premiers de Syrie, et là au moins le français est la langue officielle et obligatoire. On ne commence à enseigner l'arabe que lorsque l'élève a fait trois années de français; mais le vice commun à tous ces établissements tenus par des congrégations religieuses, c'est qu'ils ne se fondent que là où la population est riche et dense, tranchons le mot, là où il y a de l'argent à gagner, tandis que les missions protestantes ouvrent au contraire des écoles dans les moindres bourgades, dans les plus pauvres villages. En Palestine, notre consul à Jérusalem, M. Patrimonio, n'a pu obtenir, malgré ses sollicitations les plus pressantes, que les Frères de la doctrine chrétienne vinssent fonder des écoles. Il faudrait, lui répond-on, que le gouvernement donnât des subventions; mais les États protestants n'en donnent pas et l'on trouve cependant les fonds nécessaires. Il est vrai que la religion réformée n'a ni le denier de Saint-Pierre à fournir, ni des sanctuaires somptueux à élever et à entretenir. A Bethléhem, dont la population est particulièrement intelligente et avancée, les habitants ont vainement supplié les Pères de Terre Sainte de leur ouvrir un cours

de français. Ils ont dû engager et payer de leurs deniers un misérable maître d'école de Smyrne, qui leur enseignait tant bien que mal notre langue. Ce n'est qu'alors que les Pères se sont décidés. Ici, cependant, il n'était pas question d'argent, puisque les Pères avaient déjà une école, et nous touchons à un autre défaut de notre politique en Orient.

C'est la France qui protège, qui subventionne, qui entretient et transporte gratuitement tout le personnel des ordres religieux en Terre Sainte. Or, ces ordres ont soin de n'envoyer en Orient que des Espagnols ou des Italiens ; si ces religieux ne travaillent pas contre nous, du moins ne prennent-ils pas nos intérêts avec autant de zèle ni autant d'autorité que s'ils étaient Français de nationalité. Dans le consulat de Jérusalem, il y a soixante-trois religieux entretenus par la France. Sur ce nombre, cinquante-neuf sont Italiens, Espagnols, Belges, Autrichiens ou Portugais. C'est très regrettable, et cela amène parfois des incidents de nature à porter atteinte à notre prestige auprès de populations aussi éprises du faste et des formalités extérieures que les Orientaux. A Tibériade, M. de Torcy fut obligé d'adresser une verte semonce au couvent de Terre Sainte, dont les hôtes, seuls parmi toutes les notabilités de la petite ville, n'étaient pas venus saluer l'envoyé de France. Jamais un Français ne se serait rendu coupable d'un pareil manque d'égards et de convenances. Le gouvernement devrait donc faire surveiller de très près tout ce personnel qui dépend de lui, au bout du compte, et lui doit jusqu'à son existence elle-même. Il devrait exiger des généraux d'ordres l'envoi en Terre Sainte d'un beaucoup plus grand nombre de religieux de nationalité française, d'une majorité tout au moins, et non pas seulement comme aujourd'hui d'une infime minorité. On trouve bien en foule des missionnaires français pour aller mourir en Chine ou dans les parties les plus inhospitalières de l'Afrique méridionale ; à plus forte raison s'en présenterait-il pour aller en Terre Sainte, si on ne les en détournait dans un but que je n'ai pas à rechercher ici. Le gouvernement devrait surtout traiter de très haut ces minuscules et ridicules intrigues religieuses qui s'agitent à Jérusalem et rabaissent notre rôle à des querelles de sacristie. Toutes ces tempêtes dans une

goutte d'eau, qui y éclatent constamment comme aux plus beaux jours des cloîtres du moyen âge, devraient être combattues et résolues à Paris ou à Rome, au lieu de les aggraver en s'en occupant sur place comme de choses d'une réelle importance. Il est surprenant que le Vatican, qui a tant travaillé pour anéantir l'épiscopat français et lui enlever toute autorité, toute indépendance, suive à Jérusalem une politique absolument opposée. Il y a lieu de croire que cela tient à des desseins qui n'ont certainement rien de favorable pour la France et qu'il importerait de contrecarrer. Dans tous les cas, il n'est jamais bon qu'une grande nation abaisse sa politique aux minuties auxquelles nous nous attardons, et que le meilleur de l'action de nos agents s'absorbe à faire allumer cinq lampes au lieu de quatre dans une église, comme cela arrive tous les jours à Jérusalem.

D'aucuns diront sans doute qu'il vaudrait encore mieux abandonner tout cela, renoncer aux aventures lointaines et nous borner à notre développement intérieur. Ce n'est point notre avis. Grâce à Dieu, les jours sont passés où nous croyions n'avoir rien de mieux à faire que de nous replier peureusement sur nous-mêmes. Sans être téméraires, nous pouvons être fermes et surtout prévoyants; or, nous jouissons en Orient d'une situation magnifique qu'il importe de ne pas abandonner.

Grâce au canal de Suez et aux chemins de fer russes et asiatiques, la Méditerranée redevient plus que jamais le centre de l'univers civilisé, le grand point de jonction du commerce du monde entier. L'Occident nous en appartient déjà; par la Syrie nous avons des droits séculaires sur l'Orient; il ne s'agit que de savoir les conserver et les consolider. Et cela est d'autant plus important que la force même des choses menace gravement notre situation commerciale, jadis prépondérante. L'ouverture du Gothard va porter un coup funeste à Marseille; d'autre part, dès que le réseau des chemins de fer de l'Europe centrale sera terminé, le Pirée et Volo deviendront les grands ports de la Méditerranée. Marseille se réveillera un jour déchue et ruinée sans remède. En nous établissant solidement en Syrie, nous gardons au contraire pour nous seuls l'Orient de la Méditerranée; nous nous fournirons à nous-mêmes, au lieu de les ache-

ter à l'étranger, toutes les matières premières qu'emploie notre industrie, et que produit en masse cette fertile contrée, le blé, les huiles, les peaux, la soie, etc., etc. Nous assurerons ainsi à notre marine, à notre commerce, un aliment presque indéfini.

Pour cela, que faut-il? Savoir profiter d'une situation que nos pères nous ont acquise, voilà tout; nous occuper de la Syrie, du Carmel au Taurus, et nous en occuper assez activement pour ne pas laisser la place à d'autres. Politiquement, élaborer et imposer à la Porte un plan de réformes comme d'autres puissances l'ont fait pour des contrées qui le méritaient bien moins que celle-là; fonder des écoles normales d'instituteurs laïques qui se répandront dans les moindres bourgades et y entretiendront notre influence mieux et plus activement que le zèle douteux des congrégations grassement subventionnées par nous; religieusement, faire respecter les croyances et les cultes de toutes les populations syriennes, grecques, maronites, druses, métualis, et réprimer la tendance néfaste des jésuites qui s'efforcent, contrairement à la politique si élevée de la cour de Rome lors de la réunion des Maronites à l'Église, d'unifier tous les rites de l'Orient, d'enlever aux chrétiens unis leurs liturgies et leurs usages locaux, le mariage des prêtres, etc., pour les faire passer sous le niveau banal de la discipline occidentale; commercialement, encourager les grandes entreprises, les grands travaux d'utilité publique, les routes, les ports, les chemins de fer, le reboisement, les irrigations, etc.; aller surtout beaucoup en Syrie, y porter notre activité, notre intelligence, nos capitaux, qui n'y resteront pas longtemps, tant cette terre est féconde pour qui veut la travailler. Nous y prendrons ainsi solidement racine, nous nous y rendrons indispensables. Au jour prochain du partage de l'empire ottoman, nous pourrons parler haut et ferme, ériger la Palestine en principauté religieuse sous le protectorat des puissances européennes, et nous annexer sous une forme ou sous une autre la Syrie proprement dite, du Carmel au Taurus, de la Méditerranée à l'Euphrate, où des millions de cœurs vraiment français battent déjà pour la grande patrie d'Occident.

E. PÉLAGAUD.

L'HISTOIRE VRAIE

DE

LA MARSEILLAISE

Tout le monde sait que la *Marseillaise*, désormais notre chant national, a été composée à Strasbourg, au mois d'avril 1792, par un jeune capitaine du génie, Rouget de Lisle (et non de l'Isle, comme on l'écrit souvent à tort). Paroles et musique ne furent connues à Paris que le 30 juillet suivant, lorsque le bataillon fameux des cinq cents Marseillais fit son entrée dans la capitale, où il venait appuyer ce gigantesque mouvement révolutionnaire qui devait aboutir, le 10 août, à la suspension des pouvoirs de Louis XVI et, le 21 septembre, à la proclamation de la République.

Mais ce qui est moins généralement connu, c'est la façon dont l'hymne de Rouget de Lisle, d'abord intitulé *Chant de guerre pour l'armée du Rhin*, et dédié au maréchal Luckner, se transforma bientôt en *Marseillaise*, et ne quitta plus ce nom, qui ne rappelle cependant ni l'origine de l'auteur, né dans le Jura, ni les circonstances particulières de cette sublime improvisation, puisque avant de conduire à la victoire les fils de la République, elle fut jetée comme un dernier défi aux hôtes royaux des Tuileries envahies.

Donc, pourquoi et comment cette poésie strasbourgeoise a-t-elle eu Marseille pour marraine?

Ainsi se résume la question que nous avons entrepris d'élucider, en ayant recours aux documents, fort nombreux d'ailleurs, qui peuvent fournir quelques éclaircissements sur tout ce qui a trait à cette époque encore si confuse.

La légende tient une trop grande place dans l'histoire de la période révolutionnaire pour que les esprits sérieux n'accueillent pas avec un empressement marqué tout ce qui peut contribuer à substituer à des fictions, plus ou moins bien conçues, la réalité basée sur des documents.

I

« L'Assemblée a eu la vive satisfaction de posséder dans son sein des députés de différentes villes que le besoin, que le désir d'être utiles à la patrie rapprochent et lient plus étroitement, dans ces temps vraiment orageux. Les Amis de la Constitution de Montpellier, de Toulon, de Saint-Maximin (petite ville du département du Var), viennent annoncer qu'ils sont prêts à voler où les appelle le salut du peuple français. »

Les lignes qui précèdent sont extraites du *Journal des Départements méridionaux* (n° 48 — 23 juin 1792), organe du club des *Amis de la Constitution*, de Marseille : elles constituent le résumé du procès-verbal de la séance tenue le jeudi 21 juin par les membres de ce club.

Or, cette visite faite par des délégués de Montpellier aux patriotes de la ville de Marseille, visite qui n'est que sommairement relatée dans le compte rendu des réunions des *Amis de la Constitution*, mérite d'être précisée, d'être étudiée dans ses moindres détails par les historiens de l'avenir, car elle eut ce résultat imprévu et spontané de faire connaître aux Marseillais le chant de guerre qui devait plus tard prendre leur nom.

A l'exemple de la cité phocéenne, la commune de Montpellier avait pris l'énergique résolution d'organiser un bataillon de volontaires et de l'envoyer à Paris pour coopérer à la formation du camp de 20,000 fédérés, décrété (le 6 juin) par l'Assemblée législative, sur la proposition du ministre de la guerre, le girondin Servan. Mais, voulant avant tout s'entendre, à cet égard, avec sa puissante voisine, la ville de Montpellier avait député auprès des membres du Club de Marseille deux de ses meilleurs citoyens.

Ils avaient pour mission de s'informer de l'époque à laquelle le bataillon marseillais se dirigerait vers Paris, afin de faire coïncider le départ des volontaires montpelliérins. De cette façon, les deux bataillons pourraient entreprendre ensemble ce long voyage, qui menaçait d'offrir quelque danger.

L'un des délégués de Montpellier se nommait Mireur. Il prit la parole dans la séance du club populaire et prononça un discours chaleureux, entraînant, dont le texte nous a été intégralement conservé par le *Journal des départements méridionaux*. Cette allocution est un très curieux spécimen de la rhétorique déclamatoire et tumultueuse de l'époque ; nous en reproduisons la péroraison, qui nous semble particulièrement digne de l'attention des amateurs de littérature révolutionnaire :

« ... Frères et amis, la trompette de la Liberté a sonné le réveil des nations ; toutes aperçoivent les chaînes dont elles sont chargées ; toutes reconnaissent leurs forces, et toutes, sortant de leur léthargie, vont ensemble au pied de l'autel de la Patrie se jurer une union éternelle, et concerter la destruction de tous les tyrans (1). Grâce à la voix toute-puissante de la philosophie, la lumière a enfin paru, et tous les prestiges sont détruits. Ce n'est plus l'arbitraire de la force et de la ruse, c'est l'immuable justice qui sera désormais la règle de tous les hommes ; ce n'est plus la fraude et l'imposture, c'est l'éternelle vérité qui maîtrisera notre raison. Les volontés de tous n'obéiront plus servilement aux bizarres caprices d'un seul ; mais toutes les volontés particulières viendront se briser contre la volonté souveraine de tous : tel est l'immuable état de la nature (2).

« Mais en attendant ce moment heureux, volons en masse à Paris, car la liberté y est menacée par un tas de factieux de nos départements ; allons faire retentir aux oreilles de Louis XVI,

(1) Allusion à une fête de la Fédération qui devait avoir lieu à quelque temps de là ; elle ne fut d'ailleurs pas célébrée.

(2) Si ce discours, si franchement démocratique, avait besoin d'un commentaire, nous dirions que la France révolutionnaire n'a jamais voulu combattre ses voisins dans une pensée de conquête. Elle ne rêvait et ne souhaitait que leur émancipation. Tous les peuples libres, et unis dans le même esprit d'émulation fraternelle ! Tel était le vœu de la nation entière, tel était le sentiment de tous les cœurs, exprimé par toutes les lèvres sincères.

et de tous ces scélérats qui l'entourent, ces mots terribles : « Le peuple a voulu ne plus être esclave, et le peuple a été libre. Le peuple souverain a cessé de reconnaître et d'obéir à des maîtres, et le peuple n'a plus obéi qu'à la loi, résultat de son libre arbitre. » Disons-lui encore : « La Constitution que tu as acceptée lui assure ses droits, il a juré de la maintenir. Tu l'as juré aussi; mais comme tu te fais un métier de trahir tes serments, nous te déclarons encore une fois que si tu t'écartes de la ligne constitutionnelle, nous allons t'appliquer le décret de la déportation que tu as refusé de sanctionner. » (Il s'agit du décret contre les prêtres insermentés, auquel le roi avait opposé son veto.)

« Frères et amis, l'Assemblée nationale a voulu non seulement nous inspirer la persuasion d'être invincibles, mais elle a pris encore des mesures pour nous rendre inattaquables; elle a, en conséquence, décrété la formation d'un camp de 20,000 hommes au nord de Paris; cette sage mesure a deux buts : 1° celui d'alimenter les armées au besoin; 2° celui de réprimer, de concert avec la garde nationale parisienne, les factieux et les aristocrates. Le roi a refusé de sanctionner ce décret; il faut que le peuple le sanctionne et que les 20,000 hommes se hâtent de voler à Paris, et de crier à gorge déployée à Louis XVI : « Le peuple veut la Constitution; il se passera quand il voudra de rois, mais il ne peut se passer de charte constitutionnelle; il la préfère à tous les rois de l'univers »; dire à l'Assemblée nationale : « Législateurs, des aristocrates et des intrigants inondent la capitale; parlez, et tous nos bras, mariés avec ceux de tous les Jacobins de Paris, se lèvent pour les exterminer. »

Ce langage reflétait si fidèlement les sentiments des patriotes de Marseille, il était si bien l'écho de leur pensée, qu'il fut couvert d'applaudissements.

Les deux députés de Montpellier reçurent de leurs frères et amis les Marseillais un accueil dont ils avaient droit d'être fiers et reconnaissants. En effet, les principaux membres du Club organisèrent en leur honneur un banquet patriotique de quatre-vingts couverts, qui eut lieu chez le traiteur David, rue du Tubaneau, le vendredi 22 juin, — quoi qu'en dise l'auteur de l'article sur la *Marseillaise*, dans le Dictionnaire de Larousse, qui donne la date

du 25 juin. Il est vrai que le même encyclopédiste appelle Mireur *Mirens*, sans nous fournir la raison qui l'a poussé à estropier ainsi ce nom.

La rue du Tubaneau, aujourd'hui baptisée rue Thubaneau par l'édilité marseillaise (nous nous demandons pourquoi), tirait son nom du mot provençal *tubanéou* ou *tubanèu,* qui désigne un lieu toujours rempli de fumée (Honnorat, *Dictionnaire provençal-français;* Digne, 1846). Rue du Tubaneau signifiait donc : « rue du Fumoir, de la Tabagie, ou de l'Estaminet » ; — et il s'y trouvait en 1792, précisément, un établissement de ce genre, à peu près à l'angle du Cours, dans le voisinage de la Cannebière. Vers la seconde moitié du XVIIIe siècle, l'estaminet avait de nombreux clients ; la salle, devenue insuffisante, fut agrandie par son propriétaire qui mit sur la porte d'entrée, en guise d'enseigne, une plaque d'ardoise existant encore en 1784 et sur laquelle on lisait ces simples mots : *Aux Tubaneaux* (1). Cette enseigne avait donné le nom à la rue, nom bien provençal et qui, comme celui d'un grand nombre de rues de province, maintenait sous une forme française une expression essentiellement locale.

C'est dans la salle de cet estaminet, alors géré par le nommé David, qu'eut lieu le banquet offert à Mireur et à son codélégué de Montpellier.

Le repas fut signalé par un incident qui mérite d'occuper une place importante dans l'histoire de la Révolution : c'est en effet là que Mireur fit entendre pour la première fois à Marseille le *Chant de guerre de l'armée du Rhin,* autrement dit la *Marseillaise*.

Mireur possédait un organe magnifique ; il chanta l'hymne nouveau avec une expression si patriotique, que tous les convives en furent électrisés ; chaque couplet fut salué par des applaudissements enthousiastes, et les deux rédacteurs du *Journal des Départements méridionaux* demandèrent au chanteur les paroles pour les publier. Mireur avait sur lui une ou plusieurs copies manuscrites, de sorte qu'on put les envoyer sur-le-champ à l'im-

(1) Grosson, *Almanach historique de Marseille*, 1784, p. 192 ; — Augustin Fabre, *les Rues de Marseille,* tome V, p. 130.

primerie et que la grande chanson parut dès le lendemain matin.

Le succès fut immense ; l'hymne ne tarda pas à être connu de toute la ville, grâce au journal populaire, dont on s'arrachait les numéros, et à des copies qu'on se faisait passer de main en main.

Si l'on compare la version du journal marseillais avec la première édition du *Chant de guerre pour l'armée du Rhin*, qui parut à Strasbourg, on remarque que le titre donné par le journal est celui-ci : CHANT DE GUERRE, AUX ARMÉES DES FRONTIÈRES, *sur l'air de* SARGINES, et que, — sans tenir compte de quelques altérations de mots, articles ou pronoms, — il existe au quatrième couplet une différence notable, les quatre derniers vers étant ainsi écrits dans le *Journal des Départements méridionaux :*

Sous l'étendard de la patrie,
Nous volerons tous aux combats;
La liberté conduit nos bras :
C'est son amour qui nous rallie.

Tandis que ce même couplet est reproduit comme ci-après dans toutes les autres éditions, avec ou sans musique, de la *Marseillaise :*

Tout est soldat pour vous combattre :
S'ils tombent, nos jeunes héros,
La terre en produit de nouveaux
Contre vous tous prêts à se battre.

Au point de vue de la prosodie, la variante du journal de Marseille est meilleure que le quatrain de Rouget de Lisle, où *battre* rime trop richement avec *combattre ;* mais elle est certes de beaucoup inférieure au point de vue de la pensée et de l'effet obtenu.

Comme on a essayé de ravir à l'officier jurassien la gloire d'être l'auteur de la *Marseillaise*, et comme cet « air de *Sargines* » a précisément fourni matière à contestation, il est bon d'en parler un peu et, là encore, de chercher à dissiper les ténèbres.

Si l'on s'en rapportait, les yeux fermés, à l'opinion du

Journal des Départements méridionaux, on finirait par croire que la musique de la *Marseillaise* n'était pas composée en juin 1792 ou, tout au moins, qu'elle était ignorée de Mireur et des volontaires qui la chantèrent ensuite, de Marseille à Paris, sur les grandes routes et dans les villes où ils firent halte. Ce serait commettre une grave erreur, à laquelle cependant Castil-Blaze et Fétis fils n'ont pas échappé.

Il est impossible de découvrir dans l'opéra du compositeur Dalayrac, intitulé *Sargines* et représenté en 1788, un seul air, une seule mélodie, qui puisse s'adapter à la poésie volcanique de Rouget de Lisle. La feuille marseillaise n'est point la seule qui fasse mention de l'air de *Sargines*. Une édition publiée à Alençon en 1792, sans musique, reproduit identiquement le titre que nous avons déjà indiqué. M. Fétis fils a cité une édition de Cahors, sans date et sans musique, intitulée, à ce qu'il prétend : LA MARSEILLAISE, *air du chœur de* SARGINES. Ce chœur de *Sargines* serait, selon Castil-Blaze (1), celui qui contient les vers :

Aux ennemis de la patrie
Allons présenter l'étendard.

Une autre édition est intitulée : HYMNE DES MARSEILLAIS, *air de la* CARAVANE DU CAIRE ; elle a été faite, sans date ni musique, à Montauban. Mais la *Caravane* de Grétry, pas plus que le *Sargines* de Dalayrac, ne renferme d'air sur lequel on puisse chanter les couplets de l'hymne. D'ailleurs, l'opéra de Grétry remonte à 1784 et l'auteur, dans ses *Mémoires*, a nié toute participation à l'œuvre que l'éditeur anonyme de Montauban lui attribue. Et il ajoute que « les paroles et la musique » de la *Marseillaise* sont entièrement de son « ami » Rouget de Lisle.

Les historiens ne sont pas d'accord sur la manière dont les six strophes et la musique de Rouget de Lisle se répandirent dans le Midi, d'avril à juin 1792. Dans une intéressante monographie (2), M. Augustin Fabre dit qu'à l'époque où l'hymne

(1) *Molière musicien*. Paris, 1852, t. II, p. 453, etc. — Il y a une deuxième partition de *Sargines*, mais elle ne peut être mise en cause, puisqu'elle ne fut composée qu'en 1803, à Dresde, par le célèbre Paër.

(2) *Monographie des Rues de Marseille*, t. V, p. 132.

fut improvisé, les nombreux volontaires s'enrôlant à Strasbourg formèrent des régiments qui le chantèrent et le portèrent dans diverses villes de France, et que c'est ainsi que l'œuvre parvint à Montpellier, au milieu de l'effervescence publique. Cette version est sans doute ingénieuse, mais elle ne s'appuie sur aucune démonstration péremptoire.

Comment, objecterons-nous, comment aurait-on dirigé les régiments en question sur le Midi, au moment même où l'on en avait tant besoin dans le Nord et dans l'Est, soit pour la défense du Rhin, soit pour entrer en Belgique et commencer la campagne ?

Écoutons M. Granier de Cassagnac (1) :

« Des correspondances et des hasards de garnison firent parvenir l'hymne de Rouget de l'Isle (*sic*) à Montpellier, où les chœurs des ouvriers méridionaux le chantèrent. »

D'une autre part, l'auteur même du *Chant de guerre* avance que son chant « parvint à Marseille par la voie d'un journal constitutionnel rédigé sous les auspices de l'illustre et malheureux Dietrich (2) ». Il faut certainement lire : « parvint à Montpellier », au lieu de « parvint à Marseille », puisque c'est par un délégué de la première de ces villes que les patriotes marseillais connurent le *Chant de guerre*. Nous avons toutefois une observation à présenter sur cette nouvelle version. Si Mireur avait tenu entre ses mains le journal constitutionnel inspiré par Dietrich (le maire de Strasbourg), il est évident qu'il eût appris les paroles *sans la musique*, qu'il eût copié le texte du quatrième couplet tel qu'il avait paru dans la feuille alsacienne, et surtout, enfin, qu'il eût vu que la publication originale n'indiquait nullement l'air comme étant emprunté à l'un des motifs de l'opéra de *Sargines*.

Le neveu du Tyrtée français, M. Amédée Rouget de Lisle, dans une brochure relative à la paternité de la *Marseillaise*, estime de son côté qu'il est très vraisemblable, sinon « très certain » que la musique en était connue à Marseille comme à Paris, par la première *édition gravée,* qui fut faite à Strasbourg,

(1) *Histoire des Girondins et des massacres de septembre*. Paris, 1860, t. I, p. 382.
(2) *Nouveaux Chants français*. Paris, 1825, p. 28, § 23.

chez Ph.-J. Dannbach, imprimeur de la municipalité, vers la fin de mai ou au commencement de juin 1792. Nous opposerons au récit du neveu les mêmes objections que nous venons d'opposer au récit de l'oncle illustre : pourquoi Mireur chanta-t-il différemment les paroles du second quatrain du quatrième couplet? Pourquoi indiqua-t-il l'air de *Sargines* sur la copie manuscrite qu'il communiqua aux rédacteurs du *Journal des Départements méridionaux?*

L'hypothèse la plus sérieuse, à notre avis, serait celle d'une propagande naturelle due à l'enthousiasme et au patriotisme des voyageurs de commerce. C'est là que nous semble être la vérité : ainsi s'expliqueraient les différences de texte, les équivoques de paternité, les incertitudes des éditeurs anonymes. Car, si l'on admet que Mireur n'a reçu les paroles de la chanson que de troisième ou quatrième main, il n'y a plus à s'étonner des changements qu'elle a subis au cours de cette odyssée.

Il est donc à peu près certain pour nous que le *Chant de guerre* fut apporté à Montpellier, — défiguré en maints endroits, — par des voyageurs de commerce qui s'en souvenaient imparfaitement ou l'avaient mal copié. Mireur apprit ce chant de la bouche même de ces voyageurs, probablement, ou en l'entendant exécuter par des chœurs d'ouvriers.

Quoi qu'il en soit, somme toute, le succès de l'hymne fut immense dans la capitale de la Provence : on se rend facilement compte de l'impression profonde que purent produire sur des natures méridionales ces strophes ardentes où semblait circuler l'âme de la patrie.

Le Club des *Amis de la Constitution* décida qu'elles seraient chantées au commencement et à la fin de ses séances. Dans toutes les cérémonies publiques, la musique de la garde nationale exécuta l'air nouveau, et c'est en le chantant d'un cœur palpitant d'espérance que les volontaires marseillais, les hommes que le 10 août devait rendre célèbres, sortirent de leur ville natale pour offrir aux Parisiens le concours de leur dévouement patriotique.

II

Malgré les erreurs qui ont encore tant de crédit, en ce qui concerne les circonstances dans lesquelles fut composé, à Strasbourg, le *Chant de guerre de l'armée du Rhin*, nous n'essayerons pas de reconstituer ici son histoire complète : nous nous bornerons à suivre son vol prodigieux, depuis Marseille jusqu'à Paris, et à dresser ce que nous serions tenté d'appeler l'extrait de baptême de la *Marseillaise*.

Donc, recherchons à présent les causes qui ont enlevé à la ville de Strasbourg et à l'armée du Rhin les droits de parrainage qu'elles avaient, en toute légitimité, sur l'œuvre de Rouget de Lisle. Nous avons dit que le voyage à Marseille de Mireur et de son codéputé de Montpellier avait eu pour objet une entente avec les membres influents du Club marseillais, sur les moyens de coopérer à la formation d'un camp de 20,000 volontaires patriotes sous les murs de Paris.

Le dimanche 24 juin 1792, la municipalité de Marseille fit placarder dans les principales rues un *Avis aux citoyens qui voudront marcher au secours de la Patrie*, les invitant à se faire inscrire au registre destiné à recevoir les noms des cinq cents hommes qui devaient composer le détachement dont le Conseil général de la Commune, la veille, avait arrêté l'envoi dans la capitale. Le nombre des volontaires qui s'inscrivirent le lundi et le mardi pour l'enrôlement fut considérable ; on choisit parmi eux les citoyens dont la probité, le patriotisme, les titres méritoires furent constatés par douze commissaires que le Conseil général désigna spécialement à cet effet.

Ce contrôle sévère, opéré sous les ordres du maire, des officiers municipaux et du procureur de la Commune, n'a pas trouvé grâce auprès de Lamartine et de Michelet : pour ces deux historiens ces volontaires n'étaient que de vulgaires brigands. M. Mortimer-Ternaux a également écrit que le bataillon marseillais du 10 août ne comprenait pas un seul honnête homme et, du haut de son intransigeance historique, il conclut ainsi :

« Que l'on cesse donc de mêler le souvenir de pareils bri-

gands avec celui de l'hymne auquel, par une étrange aberration, on a donné leur nom (1) ! »

Nous renverrons M. Mortimer-Ternaux à notre étude sur *le Bataillon du* 10 *août* (2) : il y verra l'état civil, les nom, prénoms, profession, antécédents politiques, carrière militaire de la plupart des 516 défenseurs de la patrie et du peuple qu'il a assimilés à des démagogues doublés de vulgaires bandits. — Un cicerone tudesque, dont les *Guides* sont connus de tous les touristes, M. Karl Bædeker, a éprouvé le besoin, entre le prix d'un déjeuner au restaurant et la formule de réponse aux questions importunes des garçons, d'aborder le même terrain historique si favorable à M. Mortimer-Ternaux : « En 1792, dit le Joanne allemand, on en fit venir (*de Marseille*) à Paris les galériens qui commirent leurs effroyables massacres. » Dans un livre bourré de détails excellents, des allégations aussi peu fondées sont profondément regrettables. M. Bædeker a d'ailleurs dû s'apercevoir de son erreur, car les récentes éditions de Leipzig ne renferment plus le passage ci-dessus; il n'y avait pas, au surplus, de galériens à Marseille, en 1792, puisque les Galères et l'Arsenal de ce port, supprimés depuis de longues années, avaient été transférés à Toulon au mois d'octobre 1781.

Maintenant occupons-nous de la *Marseillaise* et des soldats qui la propagèrent. Définitivement formé le 28 juin, et divisé en huit compagnies, le bataillon se mit en route le 2 juillet, ayant pour commandants « le brave » François Moisson et Pierre Garnier, qui dans la suite prit part à toutes les guerres de Bonaparte et mourut général.

Le 2 juillet, à sept heures du soir, les volontaires se réunirent au Petit-Cours (aujourd'hui Cours Saint-Louis et Marché aux Fleurs). Ils se groupèrent autour de l'arbre de la Liberté, planté trois jours auparavant, au bruit des tambours, applaudis par une multitude attendrie. Les membres du Club, président en tête, vinrent complimenter la vaillante troupe et lui offrir comme souvenir amical un bonnet de la Liberté.

(1) Tome II, p. 142-144.

(2) Un volume in-16 d'environ 500 pages, en collaboration avec M. Adrien Marcel. Ce livre est actuellement sous presse, chez l'éditeur G. Charpentier.

Un discours fut prononcé par le président, puis on entonna de toutes parts des refrains patriotiques. La *Marseillaise*, chantée à pleine voix sous le ciel bleu de la Provence, remua les entrailles de la foule. Chacun des fédérés du bataillon reçut une copie imprimée de l'hymne de guerre.

Et la courageuse cohorte se mit en marche, ayant au centre son fier drapeau aux trois couleurs, traînant à sa suite deux canons de campagne, un caisson d'artillerie, ainsi que des chariots à bagages avec ces mots écrits sur la banne : *Vivres et munitions qui ne coûtent rien aux Parisiens*. Ils défilèrent, ces nobles enfants du Midi, au chant de la strophe :

> Amour sacré de la patrie
> Conduis, soutiens nos bras vengeurs.

Leurs femmes, leurs enfants, leurs amis, les sociétaires du club, tout le peuple enfin les accompagna jusque sur la grande route de Marseille à Aix. L'heure de se séparer arriva, hélas! Les femmes pleuraient ; les hommes qui restaient donnèrent à ceux qui partaient la dernière poignée de main, la dernière accolade, et les fédérés, agitant leurs chapeaux ou leurs fusils, essuyant quelque larme furtive, disparurent peu à peu dans la poussière grise du chemin, dans la brume tombante de la nuit.

L'auguste et violent refrain : *Aux armes, citoyens!* s'éteignit dans le lointain.

. . . .

C'est le 30 de ce même mois de juillet que le bataillon fit son entrée dans Paris : il effectua par conséquent le trajet en 28 jours, toujours chantant les couplets de Rouget de Lisle, toujours animé de cette gaieté saine et de cette pétulance des pays du soleil. Les Marseillais laissaient derrière eux l'admiration et leur chanson inouïe. La *Chronique de Paris* disait d'eux : « Ils ont fait entendre cet air guerrier dans tous les villages qu'ils traversaient, et ces nouveaux bardes ont inspiré ainsi dans la campagne des sentiments civiques et belliqueux. » (N° du 29 août 1792.)

Quel voyage, quand on y songe! et dans l'état affreux où

étaient les routes! Ils arrivèrent à Aix le 3 juillet, à deux heures du matin, et quittèrent cette ville le même jour. Ils passèrent à Saint-Cannat, à Pont-Royal, à Orgon... Relevons ici une erreur que les lecteurs d'Alexandre Dumas ont acceptée peut-être pour de l'histoire authentique : rien n'est futile quand il s'agit de restituer à la vérité tout ce qui lui appartient. Dans la *Comtesse de Charny*, Alexandre Dumas raconte ceci :

« Dans une halte qu'ils firent au-dessus d'Orgon, ils (*les Marseillais*) reçurent paroles et musique de l'hymne de Rouget de l'Isle (*sic*), qui s'appelait le *Chant du Rhin* (*sic*). C'était Barbaroux qui leur envoyait ce viatique pour leur faire paraître la route moins longue. Un d'eux déchiffra la musique et chanta les paroles, puis tous d'un cri immense répétèrent le chant terrible. »

Le récit de l'auteur de *Monte-Cristo* est absolument fantaisiste. C'est du Lamartine sans sublimité.

D'Orgon, le bataillon alla à Saint-Andiol, franchit la Durance sur le pont de Bonpas et fit son entrée dans Avignon. A partir de la cité des papes jusqu'à Lyon, l'itinéraire était tout tracé : il y avait à remonter la belle vallée du Rhône, cette grande « voie historique » de la France, que tant de peuples divers ont parcourue. La route, parallèle au thalweg, suivait du reste la vallée en traversant Orange, Montélimart, Valence, Vienne et Lyon. Les fédérés de Marseille étaient à Vienne le 14 juillet, jour de fête civique : ils chantèrent l'hymne, selon leur habitude, et la population les accueillit à bras ouverts. C'est à l'occasion de leur passage que l'abbé Antoine Pessonneaux, professeur de rhétorique attaché au collège, composa le fameux couplet *des enfants,* tour à tour attribué à Lebrun, à André Chénier, à son frère Marie-Joseph, au poète normand Louis Dubois, et que bien des gens supposent être de Rouget de Lisle, comme les six premiers, parce qu'il figure souvent dans les éditions modernes sans annotation aucune :

Nous entrerons dans la carrière
Quand nos aînés n'y seront plus.....

On connut cette septième strophe à Paris trois mois après

seulement. Elle y fut chantée pour la première fois le 14 octobre, à la *Fête savoisienne,* célébrée en l'honneur des succès des armées républicaines en Savoie.

De Vienne, le bataillon se dirigea sur Lyon ; on le vit ensuite à Villefranche, à Mâcon, à Tournus, à Chalon-sur-Saône, à Autun. Il est à Saulieu (Côte-d'Or) le 23 juillet. Trois jours après il est à Auxerre ! Il parcourt cette distance assez grande en passant par La Roche-en-Breuil, Sainte-Magnance, Avallon, Luzy-le-Bois, Vermenton et Saint-Bris. L'arrivée des Marseillais à Auxerre fut signalée au ministère de l'intérieur par le procureur-syndic de l'Yonne, et le ministre écrivit aussitôt la lettre suivante à Rœderer :

A Monsieur le Procureur général syndic du département de Paris.

Je viens, Monsieur, de recevoir une lettre de M. le Procureur général syndic du département de l'Yonne, qui me prévient que le 26 de ce mois sont arrivés à Auxerre cinq cent seize gardes nationales (1) de Marseille, tous armés, ayant avec eux deux canons de quatre garnis de leurs caissons ; et qui se rendent à Paris ; je m'empresse d'avoir l'honneur de vous en prévenir ; je vous prie d'en avertir la municipalité.

Le Ministre de l'Intérieur,

CHAMPION.

D'Auxerre, le bataillon se rendit à Montereau, qu'il dut gagner par Joigny et par Sens, traversa Melun et s'arrêta à Charenton dans la soirée du 29 juillet, à deux pas de cet orageux Paris où l'attendaient avec une égale impatience détracteurs et admirateurs, ennemis et amis.

Cette marche de vingt-sept jours, ces deux cents lieues battues par la semelle impatiente des volontaires, ont inspiré à Lamartine une page merveilleuse où la vérité apparaît à travers la fantaisie la plus pittoresque :

« Fanatisés par le soleil et par l'éloquence des clubs provençaux, ils s'avançaient aux applaudissements des populations du

(1) Lisez *gardes nationaux*. On disait couramment à cette époque : « Un garde nationale », comme on disait : « Un garde française ».

centre de la France, reçus, fêtés, enivrés d'enthousiasme et de vin dans des banquets patriotiques qui se succédaient sur leur passage... La mer du peuple bouillonnait à leur approche. Les gardes nationales, les fédérés, les sociétés populaires, les enfants, les femmes, toute cette partie des populations qui vit des émotions de la rue et qui court à tous les spectacles publics, volaient à la rencontre des Marseillais. Leurs figures hâlées, leurs physionomies martiales, leurs yeux de feu, leurs uniformes couverts de la poussière des routes, leur coiffure phrygienne, leurs armes bizarres, les canons qu'ils traînaient à leur suite, les branches de verdure dont ils ombrageaient leurs bonnets rouges, leurs langages étrangers mêlés de jurements et accentués de gestes féroces, tout cela frappait vivement l'imagination de la multitude. L'idée révolutionnaire semblait s'être faite homme et marcher, sous la figure de cette horde, à l'assaut des derniers débris de la royauté. Ils entraient dans les villes et dans les villages sous des arcs de triomphe.

« Ils chantaient en marchant des strophes terribles. Ces couplets, alternés par le bruit régulier de leurs pas sur les routes et par le son des tambours, ressemblaient aux chœurs de la patrie et de la guerre répondant, à intervalles égaux, aux cliquetis des armes et aux instruments de mort dans une marche aux combats... La vieille mère de de Lisle, royaliste et religieuse, épouvantée du retentissement de la voix de son fils, lui écrivait : « Qu'est-ce donc que cet hymne révolutionnaire que chante une « horde de brigands qui traverse la France, et auquel on mêle « notre nom (1)? »

Cet hymne, c'était le cri d'une nation tout entière. Les citadins, les campagnards, retenaient l'air des volontaires; en peu de temps une renommée considérable fut faite à la chanson sans titre, que l'on appela communément la *Chanson des Marseillais*, la *Marche marseillaise*.

Pendant que le bataillon s'avançait sur Paris, Charles Barbaroux informait la municipalité phocéenne des évènements qui avaient lieu, des intentions des patriotes et des projets de ses

(1) *Histoire des Girondins*, livre XVI, §§ 26 et 30.

amis du salon de Mme Roland. Plusieurs lettres *inédites* du beau Girondin (né à Marseille) nous ont été confiées ; jointes à celles qu'a publiées M. Dauban, elles nous initient à l'attitude et aux opinions de ce jeune révolutionnaire. Il écrivait à la date du 5 juillet : « Je ne vais nulle part sans entendre parler des Marseillais qu'on attend ; c'est les Marseillais surtout que les Parisiens veulent serrer dans leurs bras. Partout on me dit : « Quand donc arriveront-ils ? » Au bout de trois semaines d'impatience, le 28 juillet, il écrit tout heureux : « Nous attendons nos fédérés de Marseille après demain, et nous allons envoyer un courrier à leur rencontre pour leur donner des avis nécessaires à leur conduite. »

Barbaroux se trompa de vingt-quatre heures, puisque, dans la soirée du dimanche 29, le bataillon atteignit Charenton. Les Marseillais y reçurent la visite de leurs compatriotes Charles Barbaroux, Trophyme Rebecqui et Pierre Baille, auxquels s'étaient joints Bourdon (de l'Oise), ancien procureur du Châtelet, Merlin et quelques membres du club des Jacobins : Fournier, dit l'*Américain,* le Breton Héron, etc. — « Je ne puis dire, s'écrie Barbaroux, avec quel sentiment de joie nous embrassâmes nos frères ; nous leur donnâmes, nous en reçûmes mille témoignages d'affection. » Un banquet fraternel réunit les Parisiens et leurs frères de Marseille. Naturellement ceux-ci chantèrent leur hymne guerrier. A l'issue du banquet, les hommes du bataillon prirent logement chez les patriotes de Charenton, et les sociétaires du club des Jacobins retournèrent à Paris, où ils s'empressèrent d'annoncer à leurs collègues, dès l'ouverture de la séance, l'arrivée des Marseillais. Celui d'entre eux qui monta à la tribune ajouta que le bataillon entrerait à Paris le lendemain, et il demanda qu'on envoyât des commissaires au-devant des « héros du Midi ». Le Club délibéra sur-le-champ et décida à l'unanimité que ses membres se feraient un honneur d'aller, tous ensemble, recevoir leurs frères et amis de Marseille. Le point de ralliement fut fixé pour le lendemain matin, à six heures, sur les ruines de la Bastille.

A neuf heures et demie du matin, le lundi 30 juillet 1792, Santerre, accompagné de deux cents gardes nationaux et d'une cinquantaine de fédérés (Bretons?) sans uniforme, armés de

piques, alla à la rencontre des Marseillais, qu'il rencontra aux carrières de Charenton. Après une distribution de rafraîchissements, la troupe de Santerre s'unit à celle de Barbaroux, et la petite colonne descendit vers Paris en traversant les plaines de Bercy.

Il était plus de midi lorsqu'elle pénétra dans les rues de la capitale, par le faubourg Saint-Antoine.

III

Il n'est pas sans intérêt de reproduire ici l'opinion d'un écrivain royaliste, M. B. Poujoulat, sur le bataillon des Marseillais :

« Leurs bonnets rouges, les poignards et les pistolets passés à leur ceinture de laine, les bizarres variétés de leurs vêtements, la peau bronzée de leurs visages, que deux cents lieues sous le soleil venaient de brûler encore, des yeux noirs aux menaçants éclairs, une physionomie où couvaient les sinistres desseins, donnaient au bataillon des Marseillais tous les airs d'une troupe de bandits, et ces bandits furent un spectacle et une fête pour la populace et les fédérés jacobins, depuis Marseille jusqu'à Paris !

« Un chant qui a remué les entrailles de ce pays, chant qu'on peut aimer et maudire, parce qu'il fut le pas de charge des défenseurs du territoire français et parce qu'il fut l'hymne de la guillotine, *la Marseillaise*, accompagnait le bataillon méridional. »

Le défilé dans Paris fut un triomphe. Les Marseillais débouchèrent par « le faubourg de gloire », sur la place de la Bastille, marchant tambours battants et drapeau déployé, brandissant au-dessus de leurs têtes leurs sabres ou leurs fusils, et chantant à pleine voix les strophes fulgurantes de Rouget de Lisle. Tableau grandiose ! Depuis le matin, ils étaient attendus sur l'emplacement de la prison d'État démolie, par une foule compacte qui les acclama comme des libérateurs, avec des transports d'enthousiasme indicibles. Les membres de la Société mère des Amis de la Constitution félicitèrent les Marseillais de leur courage et de leurs sentiments patriotiques, dans une harangue qui fut couverte

d'applaudissements par le peuple. Ensuite le bataillon, entouré et suivi de tous les « manifestants », prit la direction du quai des Orfèvres, où était la Mairie ; il continuait à chanter son hymne de guerre, dont le vigoureux refrain exaltait encore les passions et le civisme des Parisiens.

Voici maintenant, à titre de contraste, comment un écrivain animé de tout autres sentiments, a décrit ce spectacle :

« Quelle ne dut pas être l'émotion populaire quand on entendit ces hommes à l'allure martiale, au visage bronzé par le soleil du Midi, entonner ce chant de guerre inconnu ! quand surtout éclata cette strophe qui peignait si bien, en quelques vers, la situation présente :

Que veut cette horde d'esclaves,
De traîtres, de rois conjurés?
Pour qui ces ignobles entraves,
Ces fers dès longtemps préparés?
Pour nous, Français ; ah ! quel outrage !
Quel transport il doit exciter !
C'est nous qu'on ose méditer
De rendre à l'antique esclavage !

Aux armes, citoyens ; formez vos bataillons !
Marchons, qu'un sang impur abreuve nos sillons !

« A ces paroles, cadencées dans des notes tantôt suaves et mélancoliques comme le chant d'une mère, tantôt terribles et retentissantes comme le clairon sonnant la charge, quel cœur pouvait demeurer indifférent? Le peuple sentit s'accroître sa fièvre de patriotisme, et, en souvenir de ceux qui les premiers avaient fait retentir l'hymne sacré à ses oreilles charmées, il l'appela LA MARSEILLAISE (1). »

M. Hamel s'est laissé emporter par l'ardeur du récit au point de commettre une véritable erreur historique, mais n'insistons pas et poursuivons nos investigations.

Nous nous tairons sur les faits et gestes des Marseillais pendant leur séjour à Paris, en dehors de ce qui est intimement lié à notre sujet. Aussi, nous ne parlerons de la fête à laquelle les

(1) Ernest HAMEL, *Histoire de Robespierre*. Paris, 1866. T. II, p. 357-358.

convièrent, le soir du 4 août, les sectionnaires du Théâtre-Français, que pour réfuter les historiens (Abel Hugo, Augustin Challamel, etc.) qui affirment que les couplets de Rouget de Lisle furent chantés à cette fête pour la première fois à Paris. L'erreur est manifeste : le bataillon chanta l'hymne guerrier dès son arrivée. Le succès fut immédiat, immense ; l'air et les paroles ne tardèrent pas à être populaires dans les faubourgs.

Avant l'entrée des Marseillais, les Parisiens ignoraient l'œuvre de Rouget de Lisle, quoique les paroles eussent paru, le 23 juillet, dans la *Trompette du Père Duchesne* (N° 67, p. 6 et 7). Un correspondant de cette feuille, donnant le compte rendu de la fête de la Fédération, célébrée le 14 juillet au camp près de Huningue, avait écrit :

« On n'a pas dit de messe, mais seulement un *Te Deum*... ; On est allé dîner après cela, et la musique de chaque régiment jouait pendant le dîner le chant de guerre que je t'envoie. P. »

Les six couplets étaient imprimés à la suite du compte rendu, sous le titre : *Chant de guerre pour l'armée du Rhin, dédié au maréchal Lukner* (sic), qui est le titre de l'édition primitive de Strasbourg. Une note du rédacteur était mise à la fin de la poésie et disait : « Comme il n'est pas possible de donner ici l'air en musique, je me suis contenté d'en donner les paroles. »

Cette publication passa inaperçue ; il fallut les Marseillais et la victoire du 10 août pour faire connaître aux Parisiens le chant révolutionnaire, que les hommes du bataillon chantaient chaque jour sur les places publiques et chaque soir au parterre des théâtres, à l'entr'acte, avec des gestes délirants. La *Chronique de Paris* (n° du 27 août), en insérant les strophes de l'hymne belliqueux, les faisait précéder d'une notice dont nous extrayons les lignes suivantes :

« On entend demander actuellement dans tous les spectacles : *Allons, enfants de la patrie!* Les paroles sont de M. Rouger (*sic*), capitaine du génie, en garnison à Huningue. L'air a été composé par Allemand pour l'armée de Biron. Il a un caractère à la fois touchant et guerrier. Ce sont les fédérés qui l'ont apporté de Marseille, où il était fort à la mode. Ils le chantent avec beaucoup d'ensemble, et le moment où ils agitent leurs chapeaux et

leurs sabres, en criant tous à la fois : *Aux armes, citoyens!* fait vraiment frissonner... »

Sans nous arrêter à ces mots : « l'air a été composé par Allemand », qui constituent une erreur flagrante, nous affirmerons que les Parisiens, ne pouvant séparer désormais les volontaires provençaux de leur air favori, appelèrent l'hymne doublement cher à leurs cœurs de patriotes : *Marche des Marseillais*, *Hymne des Marseillais, Chanson marseillaise*, et plus tard, tout simplement *la Marseillaise*. La chose est constatée par les programmes des spectacles, par les articles des journaux de l'époque, par le fidèle *Moniteur*, par les annonces mêmes, par les *Petites Affiches* et par les éditions contemporaines du 10 août.

Les Marseillais ne se bornèrent pas à propager dans Paris l'œuvre de Rouget de Lisle : ils réhabilitèrent la tomate qui, dès lors, fut classée parmi les comestibles de choix. La tomate, si populaire dans le Midi sous le nom de *pomme d'amour*, ne jouissait dans la capitale que d'une estime médiocre avant la Révolution; elle était l'objet de préjugés absurdes; on la regardait comme un poison! Quand le bataillon fut caserné dans Paris, les fédérés demandèrent dans les auberges, chez les patriotes qui les invitaient, des *pommes d'amour*. Ils en demandèrent partout, avec un ensemble tel et une telle insistance, que les traiteurs s'en procurèrent sans retard et les firent payer fort cher, spéculant sur la vogue. On assure que certains restaurateurs réalisèrent de gros bénéfices en se décidant à la spécialité de la cuisine à la tomate. Ce qui est hors de conteste, c'est que la période révolutionnaire introduisit dans les sauces du Nord la tomate, jusqu'alors méprisée, et cela diminue sensiblement l'autorité du jugement amer d'un gastronome voué au ténia, Grimod de la Reynière, qui écrivait : « Il est de fait que, pendant les années désastreuses de la Révolution, il n'est pas arrivé un seul beau turbot à la halle. » Les cabarets et les tavernes où la *pomme d'amour* fut servie avec tous les honneurs dus à son rang ne sont pas les seuls témoins de ce patriotisme des casseroles. La mode s'en mêla, et plus tard Barras fit cultiver des tomates dans l'orangerie du Luxembourg. Plusieurs dames du « beau monde » en portèrent les fleurs jaunes à leur corsage et à leur coiffure,

sous le Directoire. Louis XVIII, qui avait la réputation d'un gourmet, s'en faisait envoyer des grappes, des environs d'Antibes, au mois de mars de chaque année.

Mais abandonnons les *pommes d'amour* et revenons à la *Marseillaise*. Parmi les versions fantaisistes qui existent sur les origines de notre chant national, nous omettrons celle de Lamartine, qui a inspiré le peintre Isidore Pils, dont le tableau (acquis par l'État) est si connu, grâce à d'innombrables reproductions gravées ou lithographiées ; nous citerons uniquement un ouvrage classique paru en 1860 et dû à l'abbé Pantaléon Mury.

« Dans la nuit du 13 (*juillet* 1789), les barrières (*de Paris*) furent incendiées, et le couvent de Saint-Lazare pillé par une troupe de brigands venus de la Provence et de la Savoie. C'étaient les fameux Marseillais, pour lesquels, peu après, Rouget de l'Isle composa à Strasbourg, rue de la Mésange, dans la maison de Dietrich, alors maire de cette ville, le chant révolutionnaire, connu sous le nom de *Marseillaise* (1). »

Répétons après Voltaire :

Et voilà justement comme on écrit l'histoire !

M. l'abbé Mury semble perdre de vue :

1° Que le bataillon des Marseillais ne pouvait être à Paris en 1789, puisqu'il fut formé en juin 1792 ; 2° que la *Marseillaise* ne fut pas composée « peu après » le 13 juillet 1789, puisqu'elle le fut dans la nuit du 24 au 25 avril 1792 ; 3° que Rouget de Lisle (et non de l'Isle) ne l'écrivit pas pour ledit bataillon, puisqu'il l'intitula : *Chant de guerre* POUR *l'armée du Rhin;* 4° qu'il la composa rue de la Mésange, en effet, au n° 7, mais dans la maison qu'il habitait à Strasbourg, *lui*, Rouget de Lisle, et non dans la maison du maire Dietrich, qui était sise au Broglie, n° 4.

Ces inexactitudes s'expliquent d'autant moins que M. l'abbé Mury, professeur au petit séminaire de Strasbourg, eût pu facilement les éviter en consultant les annales locales.

L'histoire de la *Marseillaise* s'arrête-t-elle-là ?

Non, il serait tout à fait regrettable de ne pas rappeler que

(1) *Précis de l'Histoire politique et religieuse de la France*. T. II, p. 494.

les bons Allemands ont cru un instant que la *Marseillaise* était fille d'outre-Rhin. Hélas! l'illusion fut de courte durée...

En 1861, la plupart des journaux et revues d'Allemagne empruntaient à la *Gazette de Cologne* du 24 avril l'entrefilets ci-dessous :

« Le journal *Die Gartenlaube* démontre que la *Marseillaise* est due à un compositeur allemand, Holtzmann, maître de chapelle du Palatinat; le poète Rouget de Lisle a simplement copié le *Credo* de la *Missa solemnis* n° 4, composée par Holtzmann, et s'en est servi pour ses strophes. L'organiste Hamma, à Meersbourg, a découvert ces jours-ci le manuscrit original de Holtzmann. »

L'œuvre du *grand* Holtzmann, d'après le *grand* organiste auteur de la bienheureuse trouvaille, remontait à 1776. La nouvelle combla de joie les bons Allemands ; ils dirent bruyamment son fait au Français Rouget de Lisle; ils le qualifièrent de copiste, de vil plagiaire, et d'autres aménités analogues. Un musicien français eut l'effronterie de réclamer la production du manuscrit du *grand* Holtzman; des feuilles parisiennes, incrédules ou imprudentes, réclamèrent des preuves irrécusables. Le grand organiste Hamma fit la sourde oreille. Alors on fouilla les archives, on interrogea le maître de chapelle de la cathédrale de Meersbourg, et il fut avéré que l'Allemagne n'avait jamais possédé un *grand* compositeur nommé *Holtzman*, ni un *grand* organiste nommé *Hamma*. Épouvantable mystification! qui devait conduire Théodore de Banville à s'écrier, en 1870, dans ses *Idylles prussiennes :*

Allons donc! l'hymne au vol de feu,
L'hymne de gloire et de souffrance
Volant sur nous dans le ciel bleu
N'a pas un cri qui ne soit : France!

L'œil enflammé, le fer en main,
La généreuse, l'immortelle
Dit encore : France! au genre humain
En vous aveuglant de son aile!

Cri de la grande nation
Et guerrière au chant symbolique,
Elle est la Révolution,
Elle est la sainte République;

Ame, elle emporte sur ses pas
Hoche et Marceau comme *Gavroche* :
Teutons, on ne démarque pas
Cela, comme un mouchoir de poche.

IV

Nous venons de résumer la vraie, la seule histoire de la *Marseillaise,* de cette divine chanson qui condensa en elle tous les sentiments virils et généreux de l'époque à laquelle elle fut enfantée. Jamais peuple ne ressentit plus que la France de 1792 l'horreur de l'esclavage et de l'invasion étrangère, en même temps que rayonnait sa foi dans la liberté, dans l'idée de patrie. Il semble aussi que l'hymne immortel, dont le sens serait intelligible, même sans le secours des paroles, a pour auteur le peuple entier, unanime, et que Rouget de Lisle n'a été, selon l'expression d'un biographe, « qu'un miroir réflecteur, concentrant en son cœur et en sa tête les rayons de ce feu sacré épars sur toutes les têtes, sortis de tous les cœurs ».

Tyrtée, Rouget de Lisle, se sont imposés à la postérité parce qu'ils ont, à un moment déterminé, senti en eux toutes les nobles colères, toutes les aspirations libres des masses populaires. Aussi, leurs chants sont si bien l'expression des désirs, des espoirs et des passions de tous, qu'ils sont faciles pour tous et que tous les apprennent sans effort, comme si les hommes avaient déjà, au fond de leur cœur et dans leur esprit, ces chants à l'état vague, flottant, et comme s'il suffisait, pour que les harmonies confuses prennent corps, qu'il n'y eût qu'à les assujettir aux lois absolues de la rime, de la cadence et du rythme... Vienne alors le poète-musicien! — car, en ce travail de concentration idéale, il faut que l'ouvrier soit l'un et l'autre pour la soudaine cohésion de l'œuvre, — vienne le poète-musicien, et ce qui flottait indécis, nébuleux, insaisissable, prend forme tout à coup, déchire son enveloppe brumeuse, jaillit et éclate en sonorités magnifiques, en strophes émouvantes, qui sont l'écho même de la Patrie en danger, de la Liberté en éveil.

Cela est tellement vrai, que Rouget de Lisle ne put jamais donner un pendant à sa *Marseillaise*.

C'était, au surplus, un homme ordinaire, musicien enthousiaste, piètre versificateur, d'opinions politiques indécises, modérément épris de la Révolution, puisqu'à quelque temps de là il devait chanter les Bourbons et mourir presque oublié, pensionné par Louis-Philippe.

Une seule heure d'inspiration féconde a suffi à immortaliser Rouget de Lisle; mais il ne faut pas perdre de vue qu'en la circonstance il fut surtout un écho, et Lamartine a eu raison d'écrire cette phrase superbe, qui nous semble compléter admirablement la pensée qui a présidé à notre modeste travail :

« Tous les peuples entendent à de certains moments jaillir ainsi leur âme nationale dans des accents que personne n'a écrits et que tout le monde chante. Le pied marche, le geste anime la voix, la voix anime l'oreille, l'oreille remue le cœur. L'homme tout entier se monte, comme un instrument d'enthousiasme. L'hymne qui s'élance à ce moment de toutes les bouches ne périt plus. Semblable à des drapeaux sacrés suspendus aux voûtes des temples et qu'on n'en sort qu'à certains jours, on garde le *chant national* comme une arme extrême pour les grandes nécessités de la patrie. »

J. POLLIO.

LES

MILLIONS HONTEUX (1)

I

De tous les hôtels qui avoisinent le parc Monceaux, le plus important par sa masse et le plus somptueux par sa décoration est celui que le financier Gripat s'est fait construire là aux beaux jours de sa fortune prodigieuse. On y retrouve en effet le Louvre de Napoléon III et le nouvel Opéra, mêlés à cette architecture bruxelloise qu'on a inventée en ces dernières années, et qui paraît inspirée par cet unique principe « que plus ça cube de pierre plus c'est beau ».

Décidé à se faire construire une maison qui inspirât aux passants le respect de ses millions, Gripat avait répété à son architecte le mot qu'il avait l'habitude de dire à ses fournisseurs : « Donnez-moi ce que vous avez de plus cher », et il avait été servi à souhait.

De dimensions extraordinaires pour une habitation particulière, l'hôtel Gripat avait pris au Louvre ses combles démesurés avec dômes à quatre pans couronnant des frontons sculptés ; à l'Opéra sa décoration de colonnes en marbre de couleur, et à l'architecture bruxelloise son entassement de pierres fouillées à lourds reliefs.

Sur la rue ouvrait une haute grille dorée qui, à travers ses barreaux sans volets, laissait voir une grande cour s'élargissant

(1) Traduction et reproduction interdites.

après les communs et allant aboutir à deux perrons recouverts de marquises en éventail; la façade opposée, agrandie d'une serre, donnait sur un jardin que continuait le parc Monceaux.

Du côté de la cour, aussi bien que du côté du parc, le luxe sortait par les fenêtres et s'imposait aux passants : les soies blanches des stores, les lampas roses des lambrequins miroitaient derrière les glaces épaisses; les marbres d'un poli éclatant, les tables surchargées de dorures garnissaient les embrasures et, dans le demi-jour des pièces profondes, les lustres envoyaient des scintillements de cristaux. Ainsi la préoccupation d'éblouir en étalant des somptuosités, si visible dans l'architecture, se montrait d'une façon plus frappante encore dans l'ameublement; en tout, on avait donné à Gripat ce qu'on avait de plus cher.

Mais s'il avait vu son rêve réalisé par la construction d'un hôtel qui coûtait sept ou huit millions, le but que d'un autre côté il poursuivait n'avait pas été atteint : ces millions dépensés par sa vanité de parvenu n'avaient inspiré à personne le plus léger sentiment de respect pour ceux qui lui restaient; « Gripat le voleur » il était avant la construction de cet hôtel, « Gripat le voleur » il était après; et même l'était-il plus encore peut-être, au moins en cela que ce monument aussi laid que luxueux, qui forçait l'attention, forçait en même temps les questions chez un tas de braves gens ignorants de ce qui se passait dans le monde des affaires et de la spéculation : — A qui ce palais qu'on construit dans le parc Monceaux? — A Gripat le voleur. — Pourquoi le voleur?

Ils étaient rares les vrais Parisiens qui ne pouvaient pas répondre à cette demande, sinon par le récit complet de la vie de Gripat, ce qui aurait été long, au moins par quelques-unes des nombreuses histoires, toutes plus fabuleuses les unes que les autres, qui couraient sur lui : sur ses débuts dans une étude d'huissier; sur les journaux de modes, de scandale, de chantage, de finance qu'il avait fondés; sur les faillites qu'il avait faites et sur les procédés qu'il avait inventés S. G. D. G. pour les arranger en renvoyant ses créanciers volés et contents; sur ses spéculations follement aventureuses, qui cependant avaient assez

souvent réussi, au moins pour lui; sur les innombrables procès qu'il avait soutenus contre tout le monde; sur les poursuites judiciaires dont il avait été l'objet; enfin, sur les mille incidents d'une vie cahotée, tantôt aux sommets, tantôt aux abîmes, qui finalement lui avait laissé aux mains une des grosses fortunes de Paris.

A ces histoires, chacun bien entendu ne répondait pas par les mêmes réflexions :

— Comment, c'est pour cela qu'on l'appelle voleur? disaient les uns; en quoi donc l'est-il plus que celui-ci ou celui-là?

— Hé bien! franchement, voilà un coquin qui n'a pas volé son nom de voleur, disaient les autres.

Et ceux-là, il faut en convenir, étaient de beaucoup les plus nombreux.

Aussi cette prétention de vouloir acquérir une sorte de respectabilité, en acquérant un palais, avait-elle paru prodigieusement drolatique dans les divers mondes qu'il avait traversés et où jamais personne ne l'avait appelé autrement que « Gripat le voleur »; Gripat tout court n'eût eu aucun sens, on n'aurait pas su de qui il s'agissait, d'un autre sans doute, d'un nouveau venu.

Si Gripat ne savait pas précisément ce qu'on disait de lui, au moins ne se faisait-il pas illusion sur sa réputation, « la plus mauvaise de la place de Paris », il le reconnaissait lui-même, mais bien entendu en l'expliquant.

— Ils ne m'en voudraient pas tant, disait-il, si je m'étais contenté de rouler le public, créé et mis au monde pour cela; c'est parce que je les ai roulés eux-mêmes qu'ils se fâchent.

Et de fait il n'était personne dans le monde des affaires et de la finance qui, ayant été en relation avec lui, n'eût quelque tour pendable à raconter; le sujet était inépuisable, on allait de plus fort en plus fort.

Il peut paraître invraisemblable qu'un homme intelligent comme Gripat, qui connaissait son Paris à fond, pût s'imaginer que l'étalage de sa fortune éblouirait les gens, au point de leur faire oublier par quels moyens avait été acquise cette fortune scandaleuse. Mais c'était justement parce qu'il le connais-

sait, son Paris, qu'il raisonnait ainsi, en homme d'expérience, et plus encore en audacieux qui sait que la moutonnerie du monde peut aller au delà du vraisemblable, quand on est assez fort pour l'entraîner et s'imposer à elle.

Cette force, il l'avait.

Réussirait-il?

C'était à voir; en tout cas, son hôtel, avec son luxe fastueux, était un atout qu'il voulait mettre dans son jeu. Aux fêtes qu'il donnerait on viendrait pour voir l'hôtel, si l'on ne venait pas pour l'homme. Et ce serait déjà quelque chose. On reviendrait, parce que l'on serait déjà venu. Les plus rétifs arriveraient à la remorque.

D'ailleurs, si l'hôtel ne suffisait pas pour l'élever à la place qu'il voulait et à laquelle, croyait-il, sa fortune lui donnait droit, il aurait d'autres cartes à jeter sur le tapis.

Ne serait-il pas absurde vraiment qu'on eût plus de peine à légitimer une fortune qu'à la faire?

Ils étaient étonnants ces envieux avec leurs affectations de pruderie! En quoi donc cette fortune avait-elle été plus mal acquise que tant d'autres, dues comme la sienne à d'heureuses spéculations? Il ne le voyait pas. Font-ils fortune ceux qui ont la naïveté de s'inquiéter des moyens? Pourvu qu'on s'enrichisse, qu'importe comment? La fortune d'abord, le reste vient plus tard.

Malheureusement, ce reste n'était pas venu, non par sa faute, ni par une honnête résistance de la conscience publique, mais tout simplement par celle d'un évènement malencontreux qu'il n'avait pas prévu, — la mort.

Au moment même où, après avoir entassé dans cet hôtel un ameublement digne de son luxe architectural, il venait d'achever l'organisation de sa galerie de tableaux et de son musée de curiosités formés à coups de billets de banque aux grandes ventes qui avaient fait tapage depuis dix ans, un matin où il recevait l'*aqua-fortiste* à qui il avait commandé ses billets d'invitation pour sa première fête, il avait été frappé d'une attaque d'apoplexie qui l'avait tué en quelques heures.

II

Il laissait une veuve avec deux enfants, — un fils et une fille déjà grands, mais non majeurs encore, — le fils ayant dix-huit ans, la fille en ayant seize.

Bien qu'il n'eût jamais été un homme sentimental, c'était pourtant un mariage de sentiment que Gripat avait fait; — au moins en ce sens que celle qu'il avait épousée ne lui avait apporté en dot qu'une grande beauté et certaines qualités particulières. Il avait quarante ans au moment où celle qui devait devenir sa femme s'était trouvée sur son chemin, et où, se voyant en passe de faire décidément une très grosse fortune, il songeait parfois, lorsque la fièvre des affaires lui laissait quelques instants pour penser à lui, à arranger la dernière partie de sa vie de façon qu'elle fût autre que n'avait été la première. Pourquoi n'aurait-il pas une femme à lui? des enfants à lui? un intérieur à lui? Il pouvait maintenant se payer cela, et il commençait à en sentir le besoin. Depuis longtemps déjà il en avait assez des canapés trop courts des cabinets particuliers, et des sauces trop savantes des restaurants à la mode. Une femme, une maison, une famille, cela le poserait et ferait de lui un autre homme que le bohème qu'il avait été jusqu'alors. Ce serait la base d'une situation nouvelle. L'homme et la fortune iraient bien ensemble.

Mais lorsqu'il rêvait ainsi il se disait aussitôt qu'il ne faudrait pas que cette femme s'avisât de le gêner jamais, ni dans ses goûts, ni dans ses idées, ni dans ses habitudes, et que celle qui pourrait réaliser cela serait sans doute difficile à trouver.

La fortune, il ne l'exigerait pas chez elle, étant assez riche pour deux; mais, par contre, il faudrait qu'elle fût belle et même très belle, d'une beauté décorative, de façon à fournir une montre avantageuse aux bijoux et aux pierreries dont il la chargerait; il faudrait qu'elle fût jeune et même toute jeune; il faudrait qu'elle fût gaie d'humeur, facile de caractère, intelligente, instruite, pas bégueule, souple, soumise, docile; enfin il faudrait encore qu'elle fût douée de certaines qualités natives qu'il

aimait, en même temps qu'elle fût apte à contracter certains vices qui pour lui étaient indispensables.

Qu'il rencontrât cette merveille, et volontiers il se risquerait dans le mariage.

Mais la rencontrerait-il?

Il n'avait pas le temps de la chercher. Et puis, en supposant qu'il eût la bonne chance de la trouver, elle aurait une famille sans doute, un père, une mère, et il était trop sincère avec lui-même pour ne pas s'avouer que ce père, cette mère ne l'accepteraient pas pour gendre : le monde est si plein de préjugés, de bêtises, et il n'était pas homme à supporter les objections; les bégueules comme les imbéciles l'exaspéraient. S'il fallait donner des explications, plaider, se défendre, repousser certaines accusations, faire l'hypocrite, adieu le mariage.

Un matin, en traversant son antichambre, il avait aperçu assise, l'attendant, une femme de quarante-trois à quarante-cinq ans, ayant toute la tournure d'une aventurière, fanée, flétrie, fardée, en guenilles prétentieuses, et près d'elle une jeune fille de quatorze à quinze ans, si jolie que, malgré la toilette misérable et ridicule dont elle était affublée, il s'était arrêté un moment pour la regarder. Alors la mère, se levant vivement, était venue à lui avec des phrases étudiées, et noblement elle lui avait demandé quelques instants d'entretien « très courts, cinq ou six minutes », car elle savait trop bien quelles grandes affaires l'occupaient pour abuser de son temps. Il l'avait fait entrer, mais sans lui répondre directement, s'adressant à la fille plutôt qu'à la mère.

Ce n'était pas précisément un entretien que celle-ci demandait en réalité, c'était un secours, ou plutôt, comme elle disait elle-même, un prêt. Un secours, elle aurait mieux aimé mourir que d'en implorer un, tandis qu'elle n'avait aucun embarras à venir proposer une affaire à un capitaliste.

C'était bien simple : sa fille n'était pas uniquement une merveille de beauté, ce qui est quelque chose en ce monde, n'est-ce pas? la plus belle dot, la plus riche qu'une femme puisse recevoir, elle la possédait par la grâce de Dieu; mais de plus elle avait reçu encore une voix extraordinaire, splendide, prodi-

gieuse ; malheureusement... Mon Dieu! mieux valait la franchise; pauvreté n'est pas vice, au contraire. Malheureusement, les ressources manquaient pour continuer les études nécessaires et compléter par le travail ce que la nature avait si généreusement donné. C'était ces ressources qu'elle venait demander au financier fameux qu'elle savait être un homme aussi intelligent que hardi, aussi généreux qu'éclairé, un ami des arts. Ces litanies au financier avaient été longues; elles s'étaient terminées par la prière d'avancer les fonds nécessaires à l'éducation et au développement de cette voix splendide. Opération excellente à coup sûr, offrant toutes les garanties désirables, et dont les avantages pour celui qui la ferait sautaient aux yeux : dans un avenir prochain, qu'on pouvait dès maintenant fixer, Colette gagnerait 500,000 francs par an, et sur cette somme on abandonnerait tant pour cent à celui qui aurait permis de la gagner. C'était donc une affaire de toute sécurité. De plus, c'était une bonne action qui sauvait de la misère... mon Dieu! on pouvait bien le dire, pauvreté n'est pas vice, au contraire, la veuve et la fille d'un soldat mort en servant son pays, le colonel baron de la Ricotière.

Gripat avait peu écouté ce discours débité sur le ton pathétique par la mère, mais il avait attentivement regardé la fille. Serait-elle une chanteuse extraordinaire? Il n'en savait rien et n'en prenait guère souci; mais en tous cas ce qu'on voyait dans l'enfant promettait réellement une merveille de beauté, comme disait Mme de la Ricotière.

Cela l'avait touché ; au lieu de les mettre à la porte peu poliment, comme il n'eût pas manqué de le faire si cette petite avait été un laideron, il avait réfléchi, et le résultat de ses réflexions avait été, non d'accepter cette affaire de toute sécurité, mais d'en proposer une autre à la veuve du colonel mort en servant son pays.

— Revenez dans huit jours, avait-il dit, je verrai.

Ces huit jours, il les avait employés à faire une enquête sur la veuve du colonel, et chose assez extraordinaire, étonnante pour lui, il s'était trouvé que cette mère qui venait offrir sa fille était bien réellement la veuve d'un soldat ayant laissé un

nom honoré dans l'armée. Mais parce qu'on est la veuve d'un homme honorable il ne s'ensuit pas qu'on soit honorable soi-même. En tout une aventurière, Mme la baronne de la Ricotière, et, le pire, une aventurière vieillie qui n'avait plus d'autre ressource que d'exploiter la beauté de sa fille. Quant à cette fille elle-même, une enfant, rien encore qu'une enfant. Là-dessus les renseignements recueillis étaient formels. Et ce qui les rendait vraisemblables, c'était l'âge même de la petite, qui n'avait que treize ans et non quinze comme pouvait le faire supposer son développement précoce. Avec cela intelligente, gaie d'humeur, facile de caractère, soumise, docile, précisément les qualités qu'il voulait chez une femme; et en plus certaines promesses qui donnaient la certitude qu'à vingt-cinq ans elle aurait une beauté noble et correcte, précisément cette beauté décorative qu'il avait si souvent rêvée.

Là-dessus il s'était décidé; mais au lieu de donner à Mme de la Ricotière la somme mensuelle que celle-ci demandait, il lui avait proposé une autre combinaison beaucoup plus simple, qui consistait à lui acheter sa fille. Aux premiers mots, la veuve du soldat mort en servant son pays s'était indignée. Mais la première suffocation passée, elle avait écouté, et alors elle avait entendu raison, car ce diable d'homme avait toujours ses poches pleines d'arguments irrésistibles, comme dit Bazile. Et puis elle avait tout d'abord mal compris. Comment l'idée d'une pareille infamie avait-elle pu effleurer son esprit? Une seule explication, une seule excuse : la tendresse d'une mère prompte à s'alarmer même quand il n'y a rien. Elle acceptait, si affreux que fût le sacrifice, si cruelle que fût la pensée de se séparer de sa fille bien-aimée, en qui elle avait mis ses dernières espérances. C'était son calvaire que cette séparation, sa mort; mais n'est-ce pas le sort de la mère de donner sa vie pour son enfant? Elle aurait le courage de se dire qu'il le fallait, et qu'il le fallait dès maintenant, car la petite, bien certainement, travaillerait mieux sous la direction d'une étrangère qui n'aurait point pour elle des faiblesses maternelles sans cesse répétées. Ah ! mon Dieu, mon Dieu !

Et la négociation s'était terminée dans un flot de larmes.

L'étrangère à laquelle Gripat avait confié la petite Colette était une vieille institutrice qui avait passé sa vie plutôt à façonner des Anglaises et des Américaines aux belles manières françaises qu'à leur apprendre quelque chose de sérieux; quand on avait passé par ses mains, on savait marcher, s'asseoir, sortir, entrer, saluer, sourire, écrire un billet en réponse à une invitation; on connaissait toutes les règles de la politesse et du savoir-vivre, mais à la vérité on ne savait guère que cela. N'est-ce pas l'essentiel dans la vie? Gripat pensait ainsi; une savante n'était pas du tout son affaire. Qu'en ferait-il? Elle l'intimiderait, et il n'aimait pas ça.

D'ailleurs, en plus de ses mérites, cette institutrice avait une qualité qui, à ses yeux, valait toutes les autres, au moins pour ce qu'il attendait d'elle; une laideur de phénomène l'avait rendue d'une pruderie féroce, et l'expérience lui ayant appris qu'elle ne pourrait jamais se marier, elle faisait payer son désespoir enragé à celles qu'elle jugeait devoir être plus heureuses qu'elle ne l'avait été. Ce qui touchait à l'amour la mettait en fureur; elle poussait la chose si loin, qu'elle faisait prendre des bains de siège à ses chattes, racontait-on, et à toutes celles qu'elle pouvait attraper. Sous sa direction, la chasteté des jeunes filles était mieux gardée qu'elle ne l'eût été dans un couvent.

C'était là une garantie pour Gripat, une sécurité; près de cette maniaque, il pouvait être assuré que Colette n'entendrait pas une parole d'amour; l'institutrice effacerait les leçons de la mère.

Non seulement elle les avait effacées, ces leçons, mais encore elle avait fait de son élève, devenue jeune fille, un modèle accompli dans l'art de marcher, de s'asseoir, de saluer, de sourire; et comme en même temps la beauté de M[lle] de la Ricotière s'était développée pour réaliser à dix-huit ans ce qu'elle promettait à treize, Gripat s'était décidé au mariage.

Jeunesse, beauté, intelligence, elle avait les qualités qu'il exigeait. Où trouver de plus belles oreilles pour accrocher des diamants? de plus belles épaules pour y faire une exposition de bijouterie? C'était une femme qui honorerait la fortune de son mari.

Grâce au marché qu'il avait conclu avec la mère, elle n'avait

point de famille. Et grâce aussi aux leçons qu'il lui avait données pendant qu'il la faisait instruire, elle s'était débarrassée d'un tas de préjugés qui auraient pu être une gêne plus tard : une fille de dix-huit ans qui ne voit que la fortune dans l'homme qu'elle épouse, est une fille d'esprit et l'on peut compter sur elle.

Elle n'avait qu'un défaut : son extrême jeunesse, qui l'empêchait de remplir dès le lendemain de son mariage le rôle qu'il lui destinait ; à dix-huit ans on ne pouvait pas la mettre à la tête de la maison qu'il rêvait, les belles oreilles, les nobles épaules seraient insuffisantes pour cela ; heureusement ce défaut passerait vite.

D'ailleurs, ce qu'il y avait de fâcheux dans cette extrême jeunesse se trouvait atténué en cela que cette maison n'était pas encore construite et qu'il ne pouvait même pas en commencer tout de suite la construction.

Justement un groupe d'actionnaires tondus de trop près et écorchés vifs venait de lui intenter un gros procès ; ils s'étaient réunis, ces moutons imbéciles, et ils avaient si bien crié, ils s'étaient si bien remués, qu'ils l'avaient fait condamner à des restitutions, dont le montant, pour sa part personnelle, ne s'élevait pas à moins d'une quinzaine de millions. C'était là un jugement absurde bien entendu, une mauvaise vengeance des robins contre la finance. Heureusement, ayant été rendu en première instance, il n'avait qu'une gravité relative. Avant la restitution de ces quinze millions, bien des choses se passeraient : il y avait l'appel, la cour de cassation, le renvoi devant une autre cour, sans compter tous les incidents que des gens de loi habiles savent susciter et greffer les uns sur les autres pour n'en finir jamais. Mais enfin, pendant que cette lourde affaire était pendante, ce n'était pas le moment d'afficher un luxe insolent. Il y a des heures où il est sage de ménager l'opinion publique. Et puis la justice est si grincheuse ! les juges comprennent si peu les mœurs de leur époque ! Ces imbéciles-là vivent toujours cent ans en arrière.

Il avait donc fallu attendre et se contenter de construire sur le papier avec plan, coupe et élévation le glorieux monument qui un jour éblouirait Paris.

Le procès avait suivi son cours avec des phases diverses, tantôt gagné, tantôt perdu, il ne s'était pas terminé.

Et pendant ce temps, deux enfants étaient nés : un fils, Edgard ; puis deux ans après une fille, Paule.

Ils avaient grandi ; ils avaient atteint l'âge de commencer leur éducation.

Edgard avait été mis en pension chez les Carmes.

Paule était entrée au couvent des Dames Anglaises.

III

En plaçant ses enfants dans ces deux maisons, Gripat n'avait point obéi à des convictions religieuses ; le préjugé de la religion était un de ceux dont il s'était depuis longtemps débarrassé, Dieu merci !

Ce n'était point non plus telle ou telle méthode d'éducation qu'il avait recherchée, car de ce côté aussi son indifférence était absolue.

Ce qu'il avait voulu, ç'avait été simplement pour ses enfants un contact journalier avec des camarades appartenant à un certain monde, et par suite des relations dans ce monde qui, plus tard, leur seraient utiles.

Mais il s'était trompé dans son calcul : Edgard n'avait point trouvé de camarades chez les Carmes ; Paule n'en avait point davantage rencontré chez les Dames Anglaises ; le frère aussi bien que la sœur avaient fait là, chacun de son côté, un cruel apprentissage de la loi d'hérédité.

Jusque-là ils n'avaient jamais quitté la maison paternelle, fiers de la fortune de leur père, fiers de son nom. C'était cette fortune qui leur donnait le luxe dans lequel ils vivaient, les riches appartements, les beaux chevaux qui les promenaient au Bois et provoquaient les regards admiratifs des passants ; les nombreux domestiques qui les servaient ; les avant-scène dans lesquelles on les conduisait au théâtre ; les toilettes qui les paraient. C'était ce nom qui les faisait saluer respectueusement par les fournisseurs chez lesquels ils commandaient quelque

chose; c'était lui aussi qui amenait chez leur père cette foule de solliciteurs dont les antichambres s'emplissaient chaque matin. Ils étaient les enfants d'un homme qui remuait des millions; qui prêtait à des rois; qui enrichissait ses amis, ruinait ses ennemis; qu'on priait comme s'il avait été un Dieu; devant qui des gens qu'on disait tout-puissants se mettaient à plat ventre. Ils savaient cela. Ils le voyaient, ils le sentaient en tout. Mais ils ne savaient, ils ne voyaient, ils ne sentaient que cela.

Au couvent, pour leur malheur, ils devaient apprendre autre chose.

Ce nom de Gripat, qu'on prononçait à chaque instant dans les conversations et qu'on imprimait tous les jours dans les journaux, était trop célèbre pour que des enfants mêmes ne le connussent point. Gripat, tout court, ils l'eussent peut-être oublié; mais Gripat le voleur, cela était drôle, et par conséquent se retenait.

Cela aussi par malheur se répétait, et ç'avait été le cri qui avait salué Edgard à son entrée dans la cour de récréation.

Comme il se tenait dans un coin avec quelques nouveaux qui, pas plus que lui, n'osaient se mêler aux jeux des anciens qu'ils ne connaissaient point, il avait cru entendre son nom :

— Gripat, Gripat.

Il avait levé la tête pour regarder et écouter.

Au milieu de la cour un groupe d'enfants dansait en chantant :

— Gripat, Gripat le voleur.

Pourquoi ajoutaient-ils « voleur » au bout de son nom? Il n'avait rien pris à personne, ni ce jour-là, ni jamais.

Sans doute il se trompait; depuis la veille au soir, depuis que sa mère l'avait amené chez les Pères et était partie après l'avoir embrassé, il ne savait trop ce qui se passait autour de lui; il était comme affolé, le cœur gros, inquiet, troublé; c'était en pleurant qu'il s'était endormi, et lorsqu'il s'était plusieurs fois éveillé en sursaut, ç'avait toujours été en pleurant, en suffoquant, c'était son mauvais rêve, son cauchemar qui le poursuivait éveillé.

Il avait machinalement fait quelques pas en avant; les cris continuaient :

— Gripat le voleur!

Il était alors à égale distance des nouveaux qu'il venait de quitter et des anciens qu'il n'avait pas encore joints.

Abasourdi, il s'était arrêté, ne comprenant rien du tout à ces cris, mais ému pourtant d'une crainte vague.

— Gripat le voleur!

C'était un garçon résolu et qui d'instinct allait de l'avant, il avait marché au groupe.

En le voyant approcher, les cris avaient redoublé, la ronde s'était précipitée et les visages s'étaient tournés de son côté, grimaçant comme pour le narguer.

Cela l'avait exaspéré, et comme la ronde tournait à portée de sa main, sans trop savoir ce qu'il faisait, il avait saisi l'un des braillards par le bras et l'avait arrêté.

— Pourquoi criez-vous Gripat le voleur?

— Pour nous amuser.

— C'est mon nom.

Le gamin s'était dégagé, et se retournant vers ses camarades :

— C'est son nom, il le reconnaît.

Une huée formidable avait éclaté.

Edgard, les poings crispés, allait se jeter au milieu du groupe quand un Père, attiré par les cris, était intervenu pour imposer silence aux enfants ; presque aussitôt la rentrée à l'étude s'était faite.

Edgard s'était assis à sa place ; mais, au lieu de se mettre au travail, il était resté stupide comme s'il avait été étourdi par un coup violent, cherchant à comprendre, se demandant pourquoi on s'était ainsi acharné sur lui alors qu'il n'avait rien fait, rien dit; pourquoi « Gripat le voleur »?

Mais plus il avait cherché, moins il avait compris ; de temps en temps des frissons l'avaient secoué de la tête aux pieds ; puis, tout à coup, des larmes avaient jailli de ses yeux irrésistiblement et étaient tombées sur son cahier.

— Pourquoi pleures-tu? avait demandé un de ses voisins, à voix étouffée.

Il avait baissé les yeux sans répondre, en détournant la tête à demi.

— C'est parce qu'ils t'ont appelé Gripat le voleur, n'est-ce pas?

— Pourquoi m'ont-ils appelé ainsi?

— Parce que c'est le nom de ton père.

— Ce n'est pas le nom de mon père.

— Si; tout le monde l'appelle le voleur.

— D'Achmet et Gripat, vous bavardez, avait dit le surveillant.

Edgard s'était tu, son parti était arrêté.

Le dimanche il avait demandé à ses parents de ne plus retourner chez les Carmes; il irait où l'on voudrait; il ferait ce qu'on voudrait; tout, pourvu qu'on ne le laissât pas chez les Carmes. Mais il n'avait pas osé dire pourquoi il leur adressait cette demande, ils ne l'avaient pas écouté. Une manie d'enfant qui regrettait la maison paternelle! Il avait insisté, prié, supplié, pleuré; mais comme ç'avait été toujours sans confesser la vérité, ce qui l'eût fait mourir de honte croyait-il, il n'avait obtenu qu'une rebuffade de son père impatienté, tandis que sa mère l'avait tendrement grondé.

— C'est un enfantillage; qu'on te mette dans une autre pension, nous n'en serons pas moins séparés.

— Ce ne sera pas la même chose.

— En quoi?

Ah! s'il avait pu parler.

Serait-il donc exposé à entendre crier « Gripat le voleur » sans pouvoir fermer la bouche à ceux qui l'insulteraient?

Pendant toute la semaine son esprit avait travaillé, cherchant comment il vengerait son père, et se défendrait lui-même.

Le dimanche suivant il n'avait plus demandé qu'on le retirât de chez les Carmes, mais il avait prié sa mère de lui faire donner des leçons particulières de gymnastique; il y avait des élèves qui en prenaient, c'était très amusant, et puis c'était bon pour la santé. Tout de suite cela lui avait été accordé.

Alors, dans la gymnastique, ce qu'il avait particulièrement travaillé avec acharnement, avec amour, ç'avait été la boxe anglaise et française; en peu de temps il y était devenu d'une force remarquable pour un enfant, et le jour où l'on avait crié : « Gripat le voleur » autour de lui, il avait si bien fermé les bouches qui criaient, qu'il s'était fait renvoyer de chez les Carmes.

Il était alors entré chez les Pères Jésuites ; et là, sans abandonner la boxe, il était devenu le meilleur élève de la classe d'escrime. Plus d'une fois encore il avait cru entendre murmurer de loin : « Gripat le voleur » ; mais jamais plus personne n'avait osé le dire tout haut, ni le lui adresser en face.

Quand, deux ans après, sa sœur Paule à son tour avait quitté la maison paternelle pour entrer chez les Dames Anglaises, elle n'avait point eu à affronter les cris qui avaient assailli Edgard chez les Carmes, mais ç'avait été simplement parce que les petites filles ont d'autres manières d'agir que les garçons, et non pas parce que le nom de « Gripat le voleur » était inconnu de ses nouvelles camarades.

On ne l'avait point poursuivie, on ne l'avait point étourdie du cri de : « Gripat le voleur », mais doucement, en jouant, on l'avait baptisée « Agrippe » ; puis, quand on avait parlé d'elle, on ne l'avait désignée avec raillerie ou mépris que sous ce nom, devenu le sien dans le couvent.

Longtemps elle avait été sans comprendre ce que cela voulait dire, n'ayant qu'à souffrir d'être ainsi estropiée, ce qui l'humiliait dans son orgueil facile à s'alarmer.

Mais un jour une amie charitable lui avait ouvert les yeux, et le coup n'avait pas été moins douloureux pour elle que pour son frère.

Comme elle ne pouvait apprendre ni la boxe ni l'escrime et se venger de la même manière qu'un garçon, elle avait appris à se servir de sa langue et à faire avec cette arme des blessures aussi cruelles que celles du poing ou de l'épée.

IV

Devenue chef de famille, Mme Gripat, qui n'avait rien été tant que son mari avait vécu, qu'on n'avait jamais consultée en rien, qui n'avait pas eu le droit d'élever la voix sur quoi que ce fût, s'était trouvée en face d'une question délicate et difficile à résoudre : — Que devait-elle faire de l'hôtel ?

Elle aurait voulu le vendre ou le louer, et les raisons qui lui

conseillaient ce parti étaient d'une importance capitale à ses yeux.

Ses enfants au contraire tenaient à le conserver et à l'habiter aussitôt que possible; ils l'avaient vu bâtir; ils avaient à chaque instant entendu leur père expliquer ses projets; c'était pour eux une vie déjà commencée en quelque sorte.

Par testament, Mme Gripat se trouvait légataire d'un quart en propriété et d'un quart en usufruit de la fortune de son mari; en leur qualité d'enfants légitimes, Edgard et Paule héritaient du reste; chacun avait donc le droit de se prononcer et de soutenir son idée sur cette question.

Mme Gripat, tutrice de ses enfants qu'elle était bien décidée à ne pas faire émanciper, et de plus ayant la jouissance légale de leurs revenus, pour Edgard pendant quelques mois encore, pour Paule pendant plus de deux ans, eût pu abuser de son autorité pour trancher la difficulté; mais elle n'en avait rien fait; ç'avait été librement que la discussion s'était engagée et poursuivie, entre égaux, chacun donnant ses raisons.

Si Mme Gripat avait pour mère une aventurière; si, jeune fille, elle avait reçu certaines leçons de celui qui devait la prendre pour femme; si, mariée, elle avait vécu dans un milieu où la religion de l'argent et la satisfaction de l'intérêt personnel étaient la seule loi, tout cela n'avait pu faire qu'il n'y eût pas dans ses veines le sang d'un père homme d'honneur; et ces quelques gouttes de sang resté pur suffisaient pour qu'elle eût honte de sa fortune. Quand elle s'était décidée à accepter Gripat pour mari, — et ce n'avait point été sans de terribles combats, — elle ne savait de lui qu'une chose : c'était un grand financier, le célèbre Gripat; mais il ne lui avait pas fallu longtemps pour apprendre que le célèbre Gripat était aussi « Gripat le voleur ». Elle n'avait rien dit. A quoi bon? Mais, pour ne pas se plaindre, elle n'en avait pas moins souffert, et d'autant plus qu'elle devait partager, en s'en montrant heureuse et fière, une situation qui, à chaque instant, lui faisait monter le rouge au visage. Son mari vivant, elle ne pouvait rien, mais mort?

A la demande de ses enfants elle avait donc opposé un refus, car habiter cet hôtel c'était continuer son mari et, en faisant

étalage de la fortune qu'il avait acquise, braver l'opinion publique comme lui-même l'avait bravée.

Ne pouvant pas donner ces raisons à ses enfants, elle avait tâché de leur expliquer que cette demeure fastueuse ne convenait pas à une veuve; puis comme ils la pressaient, ne s'étant point laissé convaincre, elle avait cru devoir, sinon avouer l'entière vérité, au moins entrer dans certaines explications qui étaient la justification de son refus.

C'était la dixième fois qu'ils revenaient à la charge, et elle ne voulait pas les repousser toujours avec un *non* tout sec; ils n'étaient plus des enfants; Edgard touchait à ses dix-huit ans, Paule à sa seizième année, et c'était, croyait-elle, faire acte de prévoyance et de sagesse que les préparer à la vérité qui, un jour ou l'autre, bientôt peut-être, devait les frapper. Sans doute elle ne la confesserait pas entière, cette horrible vérité; mais elle arrangerait les choses pour qu'ils n'en fussent pas trop cruellement blessés.

— Et pourquoi donc ne veux-tu pas que nous habitions notre hôtel? avait demandé Edgard.

— Nous y serions déjà installés sans la mort de père, avait continué Paule.

— On ne gagne pas une fortune comme celle qu'a laissée votre père sans se faire des ennemis, les rivaux, les envieux, les impuissants. Plus la fortune grossit, plus leur nombre augmente; ils deviennent une armée; ils crient; ils se plaignent, et la foule qui ne sait rien crie avec eux. C'est ce qui est arrivé à votre père; par ses succès, il a ameuté contre lui des gens à qui il n'avait jamais rien fait, ni bien ni mal, mais qui le détestaient par cela seul qu'il avait réussi. Quand on est un homme de lutte comme l'était votre père, cela est insignifiant; il riait de ces criailleries, et les colères qu'il soulevait l'amusaient. Mais notre situation à nous est toute différente : je ne suis qu'une femme; vous n'êtes que des enfants. Nous ne pouvons pas lutter contre l'opinion publique.

Elle hésita un court instant, car elle arrivait au point délicat.

— Et ce serait entrer en lutte avec elle que d'habiter notre hôtel.

Elle s'attendait à des questions, car cette conclusion n'était pas bien rigoureuse, et elle avait préparé ses réponses; mais justement les objections ne vinrent pas du côté qu'elle avait prévu.

— Alors, dit Edgard, nous abandonnons père, et parce que nous n'osons pas tenir tête aux accusations de l'opinion publique nous reconnaissons qu'elles sont fondées?

— Mais...

— Nous avons peur...

Il avait pâli, mais sans baisser la tête, qu'il avait au contraire relevée avec un air de défi.

— Eh bien, pour moi, je ne céderai jamais à la peur.

— Tu parles ainsi parce que tu n'es qu'un enfant; tu ne sais pas encore ce que c'est que le monde.

Il resta un moment sans répondre comme si un combat se livrait en lui, hésitant à parler, faisant effort pour se taire, puis tout à coup il se décida.

— Te souviens-tu, demanda-t-il, de mon entrée chez les Carmes? Le dimanche qui suivit cette entrée je te suppliai et suppliai père de me mettre dans une autre maison d'éducation, n'importe laquelle. Vous n'avez pas voulu m'écouter, croyant à un enfantillage de ma part. Rien cependant n'était plus sérieux. Je voulais quitter les Carmes parce qu'on m'y avait reçu par des cris qui étaient des injures pour notre nom.

— Mon pauvre enfant!

— Je n'ai pas osé vous le répéter.

— Si j'avais su !

— Tu m'aurais retiré de chez les Carmes? Eh bien, tu aurais eu tort. Ailleurs, j'aurais été accueilli par les mêmes injures. J'en ai eu la preuve quand des Carmes j'ai passé chez les Jésuites. Paule ne les a-t-elle pas entendues, elle aussi, chez les Dames Anglaises?

Mme Gripart regarda sa fille qui, sans répondre, inclina la tête d'un signe affirmatif.

— Obligé de rester chez les Carmes, continua Edgard, je n'avais que deux partis à prendre : faire comme si je n'entendais pas ces injures, ou les empêcher. C'est alors que je t'ai

demandé de prendre des leçons de gymnastique, car je n'étais pas assez fort malheureusement pour me fier à mes poings seuls. Il ne m'a pas fallu longtemps pour fermer les bouches des braillards. Chez les Jésuites, je me suis défendu comme chez les Carmes, et j'ai fait respecter notre nom. Eh bien, nous voilà tous maintenant dans la situation où je me suis trouvé en arrivant chez les Carmes : il s'agit de savoir si nous reculerons devant les accusations de ce que tu appelles l'opinion publique, ou bien si nous lutterons contre elle. Je n'ai pas reculé quand je n'étais qu'un gamin ; Paule n'a pas reculé non plus.

Mme Gripat écoutait, troublée et émue. Hé quoi ! ces humiliations dont elle avait tant souffert, ses enfants en avaient souffert comme elle, alors qu'elle s'imaginait qu'ils ne savaient rien ! Et ils n'avaient rien dit. Ils s'étaient cachés d'elle. Leur père n'avait jamais rien pu soupçonner. Sous cette lumière qui éclatait tout à coup, s'éclairaient bien des points jusqu'à ce moment restés obscurs en eux, parce qu'elle les avait toujours trouvés en contradiction avec leur caractère propre et leur nature. Ainsi cette retenue, cette bizarrerie d'humeur chez Edgard, cette inquiétude à propos de tout, qui avait donné à son regard quelque chose d'effaré, et à son visage des pâleurs subites comme s'il vivait dans des transes continuelles ! Ainsi cette arrogance, cette insolence, cette dureté chez Paule, qui pouvaient faire croire à ceux qui ne la connaissaient pas qu'elle était folle d'orgueil, alors qu'au contraire elle était réellement simple et bonne ! Et ce qu'il y avait eu d'inexplicable pour elle, c'était que, tout enfants, ils n'avaient point été ainsi ; cela leur était venu tout à coup lorsqu'ils avaient quitté la maison paternelle, Edgard pour entrer chez les Carmes, Paule chez les Dames Anglaises. Elle comprenait maintenant : l'inquiétude chez Edgard venait de la peur d'entendre quelque chose sur son père ; l'insolence chez Paule était un défi à ce qu'on pouvait dire ; chacun avec sa nature se tenait sur la défensive. Pauvres enfants !

Elle n'eut pas le temps de les plaindre, Edgard continuait :

— Notre situation, à tous les trois, est aujourd'hui exactement ce qu'a été celle de Paule chez les Dames Anglaises et la

mienne chez les Carmes; il s'agit de savoir si nous baisserons la tête ou si nous la relèverons.

Jusque-là Paule n'était pas intervenue dans cet entretien; raide dans sa robe de deuil, elle était restée immobile sur le canapé où elle était assise, tournant entre ses doigts quelques cartes de visite qu'elle venait de sortir de leur enveloppe, paraissant absorbée dans cette distraction machinale, les yeux baissés, comme si ce qui se disait entre sa mère et son frère ne la touchait pas; elle releva les yeux :

— Précisément, dit-elle, Edgard pose la question comme elle doit l'être; répudions-nous père, ou le continuons-nous? C'est à toi de décider, maman. Nous ne savons rien; toi tu sais; tu as vécu de la vie de père; nous, par notre âge, nous ne pouvions vivre qu'à côté, entendant malgré nous les propos infâmes qui nous arrivaient quand même aux oreilles, et protestant d'instinct contre ces accusations.

— Remarque, maman, que je n'aurais jamais osé m'expliquer ainsi, dit Edgard, si tu n'avais toi-même parlé de ménager l'opinion publique. Ces accusations sont ou ne sont pas fondées. Si elles ne le sont pas, c'est lâcheté de ne pas lutter contre elles.

— Si elles l'étaient, s'écria Paule avec énergie, ce ne serait pas assez de ne pas habiter notre hôtel, il faudrait renoncer à notre fortune; pour moi, j'abandonnerais ma part sans hésiter.

Cet entretien, commencé presque à bâtons rompus, avait pris une tournure qui, tout d'abord, avait stupéfié Mme Gripat, et qui bien vite l'avait épouvantée; évidemment, il fallait aller au delà de ces paroles et voir ce qui se cachait sous leur modération et leur prudence voulues. Ses enfants savaient-ils la vérité entière, ou bien la soupçonnaient-ils en partie seulement? C'était ce qu'elle se demandait anxieusement en les examinant. Leurs derniers mots, ceux de son fils comme ceux de sa fille, l'avaient fixée : c'était le doute qui les angoissait; ils ne voulaient pas croire; c'était à elle qu'ils s'adressaient pour savoir; c'était elle qu'ils faisaient juge.

Ainsi posée, la question était vraiment terrible.

Était-il possible qu'elle « qui savait », comme ils disaient,

condamnât l'homme qui était leur père, et qu'ils se refusaient à croire coupable, malgré ce qu'ils avaient appris?

Elle les regarda : tous deux étaient suspendus à ses lèvres; Edgard, pâle, frémissant, les mains tremblantes, les lèvres crispées; Paule, bien que plus jeune que son frère, se contenant mieux que lui cependant, par un effort de volonté qu'un étranger n'eût peut-être pas remarqué, mais qui ne pouvait pas ne pas frapper une mère.

— Je ne savais pas, dit-elle, que vous aviez des raisons autres que l'agrément pour vouloir habiter l'hôtel; moi je n'en ai pas d'autres pour ne pas l'habiter que celles que je viens de vous donner; nous nous y établirons donc quand vous voudrez.

Tous deux en même temps, par un même mouvement, se jetèrent sur elle, et la prenant dans leurs bras, Edgard à droite, Paule à gauche, ils l'embrassèrent.

— Oh! maman, maman!

Et sur ses joues, elle sentit leurs larmes qui, jaillissant irrésistiblement, disaient combien poignante avait été leur angoisse et combien profond était leur bonheur.

Alors, les enlaçant à son tour, les serrant tendrement contre elle, elle les embrassa en mêlant ses larmes aux leurs.

— Oh! mes enfants.

Et pendant quelques instants ils restèrent sans parler.

— Pardonne-nous, maman, dit Paule; si tu savais comme nous avons été malheureux, comme nous avons été poussés à bout, exaspérés! Nous ne voulions pas croire. Nous nous disions: « C'est impossible » quand nous parlions de cela, Edgard et moi; et nous n'en parlions pas souvent, tu penses bien; encore à mots entortillés, sans nous expliquer jamais franchement. Mais d'autre part, nous étions poursuivis si implacablement, et pour tout, pour ce que nous faisions comme pour ce que nous ne faisions pas; quand dans une quête, ou une souscription ou une fête, nous donnions beaucoup, on prenait des airs qui disaient que cela nous était bien facile; quand nous donnions peu, au contraire, on en prenait qui disaient que dans notre position il nous eût été facile cependant de faire mieux. Cela n'est rien, n'est-ce pas, en apparence; si tu savais comme c'était cruel.

— Si encore il n'y avait eu que cela, dit Edgard.

Elle les interrompit :

— C'était pour désarmer cette malveillance que je voulais ne pas habiter l'hôtel; mais je reconnais que je n'aurais probablement pas mieux réussi que vous ne réussissiez vous-mêmes.

— On aurait dit que nous avions honte de notre fortune.

— Nous aurions été accusés d'abandonner père.

— Vous n'avez ni à l'abandonner, ni à abandonner la fortune qu'il nous a gagnée, et qui ne provoque le blâme chez les envieux ou les niais que parce qu'elle est trop belle et qu'elle s'est faite trop vite.

A ce moment, la porte du salon dans lequel cet entretien avait lieu s'ouvrit, et une vieille femme fit son entrée lentement, gravement; elle était en grand deuil, et son attitude, sa démarche, son visage, ses regards étaient en plus grand deuil encore.

— Ah! grand'mère, s'écria Edgard en allant au-devant d'elle, comme nous sommes heureux!

C'était en effet Mme de la Ricotière; elle venait voir sa fille et ses petits-enfants, arrivant, comme tous les jours depuis la mort de Gripat, avec sa figure de circonstance qui, comme sa toilette, sa robe en cachemire de l'Inde, ses biais de crêpe, son chapeau de crêpe anglais avec grand voile, faisait partie « du deuil de gendre » qu'elle avait arboré; n'était-il pas décent qu'elle se mît à l'unisson de sa fille et de ses petits-enfants?

Mais en voyant la joie d'Edgard, elle trouva qu'il était superflu de s'imposer plus longtemps une contrainte qui l'ennuyait; immédiatement son visage se décomposa, la gaieté remplaça la tristesse.

— Que se passe-t-il donc? dit-elle.

Comme Edgard allait répondre, Paule se jeta en avant et lui coupa la parole de peur que, dans son trouble de joie, il n'en dît plus qu'il n'était prudent pour la mémoire de leur père.

— Nous allons habiter notre hôtel, dit-elle, maman y consent; c'est là ce qui nous rend si heureux.

Mme de la Ricotière, tout à l'heure si lugubre, eut un éclat de

rire qui dura assez longtemps, puis tout à coup, se retournant vers Edgard et Paule qui la regardaient avec surprise :

— Embrassez votre grand'mère et remerciez-la, car je crois pouvoir dire sans me vanter que c'est à elle que vous devez ce qui vous rend si heureux.

Puis s'adressant à sa fille sans faire attention à l'air stupéfait de ses petits-enfants :

— Pour toi, Colette, je te félicite, tu as écouté les conseils de ta mère. Mon Dieu, je n'en ai jamais douté, et à dire vrai, je savais bien qu'un jour ou l'autre tu entendrais raison ; mais, enfin mieux vaut tôt que tard.

Et comme ses petits-enfants gardaient leur air étonné, elle se méprit sur la cause de leur surprise :

— N'allez pas croire au moins, dit-elle, que j'aie travaillé pour moi. Sans doute il me sera agréable d'habiter l'hôtel; mais à mon âge, on n'a plus de besoins. Que me faut-il? Un appartement particulier, deux domestiques; ma voiture, un simple coupé. Pour le reste, je vivrai de votre vie. Je n'ai donc pas poussé votre mère à habiter l'hôtel pour me donner ces petits agréments. D'ailleurs, ne comptant pas dessus, je ne m'étais pas habituée à l'idée d'en jouir un jour. Tant que mon gendre aurait vécu, je n'aurais pas habité avec lui, car je n'étais pas de ces belles-mères qui s'imposent; mais une fille, mais des petits-enfants, ne sont pas un gendre, et je ne me sens pas de joie à la pensée de vivre en famille. Quand nous installons-nous?

Il n'entrait nullement dans les arrangements de Mme Gripat de prendre sa mère avec elle; quand elle avait agité toute seule la question de savoir si elle habiterait ou n'habiterait pas l'hôtel de son mari, elle n'avait jamais admis l'idée de vivre en famille, comme disait Mme de la Ricotière. Elle l'avait connue dans son enfance misérable, cette vie de famille, et bien que la situation ne fût plus la même, elle n'avait pas du tout le désir de la recommencer. Mais comment répondre à sa mère qu'elle ne voulait pas d'elle, alors que celle-ci s'imposait de cette façon? Sous quel prétexte refuser de la recevoir dans une habitation deux ou trois fois trop vaste pour elle et ses enfants, et où elle avait des appartements qui devaient rester inoccupés? Comment

ne pas lui faire partager leur luxe? Et puis, elle avait soixante-dix ans, cette mère. Ne serait-ce pas une impardonnable dureté de n'être pas touchée de sa vieillesse? Elle pouvait, d'un jour à l'autre, mourir, mourir seule, loin des siens. Ce seraient des regrets, ce seraient des remords d'avoir eu des torts envers elle. Mme Gripat n'hésita pas plus longtemps; et comme sa mère la regardait :

— Dans un mois, dit-elle, nous pourrons, je crois, être installés.

V

Depuis deux ans que Mme Gripat habitait l'hôtel du parc Monceaux, ce qu'elle avait craint s'était réalisé : — cette installation d'une veuve et de deux enfants dans un palais avait été considérée par bien des gens comme un défi à la conscience publique. Que de cris!

— Elle continue son mari, Mme Gripat!

— C'est une insulte aux malheureux qui ont été ruinés par ce voleur de Gripat!

— On n'étale pas ainsi son infamie, on la cache!

On ne s'était pas contenté de crier, on avait agi. De chaque côté de sa grille dorée, l'hôtel était précédé de deux pavillons formant pignon sur la rue, et servant, l'un aux écuries, l'autre au logement du concierge et aux communs. Un matin, on avait trouvé sur la pierre blanche de chacun de ces pavillons une inscription au crayon rouge, en lettres longues d'un pied : « Gripat, voleur. » On l'avait grattée au plus vite. Quelques jours après, on en avait trouvé une autre qui, n'étant plus une grossière brutalité, n'en était que plus cruelle dans sa forme cherchée :

Vous qui passez, merci; je vous le dois peut-être.

Et cependant, Mme Gripat s'était ingéniée de toutes les manières, elle s'ingéniait chaque jour à se faire pardonner

cet argent qui ne passait entre ses doigts que pour les lui brûler.

Combien parmi ceux qui l'enviaient ou l'injuriaient l'eussent prise en pitié, s'ils avaient assisté à une seule de ses matinées!

Tous les jours, en hiver comme en été, elle quittait sa chambre à sept heures et descendait dans le cabinet de travail que Gripat s'était fait aménager au rez-de-chaussée de l'hôtel et qu'elle avait conservé tel qu'il l'avait disposé pour son usage personnel : point de meubles inutiles dans cette vaste pièce; deux grandes tables pour étaler les dossiers et les plans, un bureau pour écrire; sur trois côtés, le long des murs, des armoires en ébène montant à hauteur d'homme et divisées en casiers pour ranger les dossiers et les papiers par ordre alphabétique; le quatrième côté, en face les fenêtres, était entièrement occupé par une immense caisse en fer à huit vantaux, qui était une merveille de serrurerie et la curiosité caractéristique de ce cabinet; c'était là qu'était classé et étiqueté le portefeuille de cette fortune. Dans un des compartiments, et ce n'était pas le moins précieux, se trouvaient les pierreries et les bijoux de Mme Gripat. Nulle part on ne voyait de livres, Gripat ne lisant que ce qui servait à ses besoins immédiats. Point d'œuvres d'art, ce n'était pas le lieu; seulement, pour cacher les murailles, une suite d'admirables cuirs gaufrés à ornements rocaillés, avec des tableaux peints par des artistes hollandais sans doute, au moins à en juger par les sujets, qui représentaient des paysages de mer traités dans le style du XVIIe siècle, avec des ciels gris, des eaux jaunes, des dunes et des galiotes à dérive.

Aussitôt qu'elle était assise à son bureau, Mme Gripat pressait la poire d'une sonnerie à air, et presque immédiatement entrait un petit vieux tout ratatiné, parcheminé, mais allègre néanmoins, déjà habillé, cravaté, chaussé soigneusement : M. Puche, son intendant, son secrétaire, qui pour toutes choses, les grandes comme les petites, remplaçait le chef de la famille, mais en tout bien tout honneur, un serviteur zélé, un conseil sûr, un ami.

Compatriote et camarade d'enfance de Gripat, Puche n'avait jamais quitté son ami depuis le jour où il était venu auprès de

lui, arrivant de sa province attiré par sa fortune, se pendant à la basque de son habit quand Gripat montait, lui tendant la main quand Gripat tombait, le relevant, l'encourageant. Mais alors que Gripat devenait une puissance financière, Puche, moins hardi et moins entreprenant, plus modeste dans ses goûts, plus modéré dans son ambition et d'une honnêteté scrupuleuse, s'était contenté de gagner à coup sûr, et sans jamais rien risquer, une petite aisance plus que suffisante pour ses besoins. Souvent il avait blâmé Gripat en essayant de le retenir, mais inutilement. Gripat n'écoutait les observations que lorsqu'il éprouvait un échec, jamais quand il réussissait. Ainsi, Puche avait blâmé le mariage de son ami et tout fait pour l'empêcher. Quelle idée! quelle folie! à son âge! et n'ayant pas réussi, il avait pris la jeune femme en horreur. Il avait fallu du temps à celle-ci et aussi de l'adresse, de la diplomatie, pour le gagner. Mais quand il avait été entamé, il s'était donné tout à fait, devenant l'ami de la femme plus encore que du mari. La naissance des enfants avait achevé son esclavage; il ne les aurait pas aimés davantage s'ils avaient été les siens. A la mort de Gripat, il s'était mis tout naturellement à la disposition de sa veuve et, bien qu'il eût atteint l'âge du repos, il avait accepté la gestion de cette grosse fortune, lui donnant son temps et sa peine, plutôt par dévouement que pour le profit qu'il en tirait. Bien qu'il eût désapprouvé la façon dont Gripat s'était enrichi, il avait maintenant l'orgueil de cette fortune, et il la surveillait, il la soignait comme si elle avait été sienne. Aussi était-on sûr de le trouver à son poste, et, quand M[me] Gripat l'appelait, de le voir arriver, ses paperasses sous le bras.

Tout d'abord, il y avait échange de paroles affectueuses entre eux; ils s'informaient mutuellement de leur santé; Puche demandait des nouvelles des enfants : s'amusaient-ils? Paule avait-elle fait des conquêtes?

Mais cela se passait en quelques mots rapides, pendant que Puche rangeait ses papiers sur le bureau et s'asseyait; aussitôt qu'il était en place, les affaires sérieuses commençaient.

Puche rendait compte des affaires qu'il avait traitées la veille et exposait celles qui devaient se présenter ce jour même,

en donnant son avis sur la solution qu'il jugeait la meilleure. Puis il se retirait, non pour rentrer chez lui, mais pour s'enfermer dans son cabinet, qui joignait celui de Mme Gripat, et où il se tenait à la disposition de celle-ci, prêt à répondre à son premier appel.

Alors Mme Gripat commençait à recevoir les gens qui depuis le matin s'étaient entassés dans le salon d'attente.

Et la collection en était aussi nombreuse que variée : devant elle défilaient à la queue leu leu des inventeurs qui venaient demander un million pour le bien de l'humanité et la gloire, l'honneur, le bonheur de la France ; — des mendiants qui pouvaient être sauvés avec vingt francs, un prêt bien entendu, non un secours qu'ils n'auraient pas accepté ; — des spéculateurs qui avaient à proposer une affaire merveilleuse de toute sécurité ; — des capitalistes qui avaient besoin de capitaux ; — des comédiens de la misère qui racontaient des histoires d'autant plus pathétiques qu'elles ne servaient pas pour la première fois et que les effets en étaient notés avec pauses, tremblements de voix, attendrissements, larmes et suffocations ; — de vrais pauvres qui ne racontaient rien du tout et ne pouvaient balbutier que quelques mots incompréhensibles ; — des prêtres catholiques ; — des ministres protestants ; — des artistes qui offraient un gage dont n'aurait pas voulu le Mont-de-Piété ; — des femmes du monde dont l'honneur était menacé ; — des joueurs qui avaient dans leur poche leur revolver chargé pour se suicider ; — des jeunes filles naïves, convaincues qu'on devait leur donner une dot pour épouser l'homme aimé.

Il y en avait qui demandaient humblement, s'adressant à elle parce que sa générosité était connue.

D'autres, au contraire, exigeaient plutôt qu'ils ne demandaient ; n'était-elle pas la veuve de Gripat ? Quand on détenait une fortune acquise comme la sienne, c'était un devoir de la mettre au service de ceux qui en avaient besoin.

Assise devant son bureau, ayant sous la main un livre de chèques et dans un tiroir des liasses de billets avec de l'or, elle écoutait toutes ces demandes, quelles qu'elles fussent, sans s'impatienter, sans interrompre jamais, même alors que l'insulte

se faisait sentir sous la prière, même alors que la tromperie était grossière ou ridicule ; et toujours, qu'elle accordât ou qu'elle refusât, sa réponse était d'une politesse parfaite.

A la voir, il semblait que ceux qui s'adressaient à elle avaient des droits, et qu'elle n'avait que des devoirs.

En tout cas, elle avait celui de gagner le pardon de sa fortune, et c'était parce qu'elle en était convaincue et pénétrée qu'elle avait la force de remplir ce rôle chaque matin, sans jamais se lasser ni jamais se fâcher.

Car elle ne jouissait même pas du plaisir de la générosité ; il ne lui était pas permis de donner pour donner, pour rien, sans autres raisons déterminantes que sa propre émotion ; il fallait qu'elle calculât et qu'elle n'ouvrît sa bourse que pour ceux qui devaient faire sonner fort l'argent qu'ils avaient reçu.

De là toute une catégorie de gens qui étaient certains à l'avance de n'être jamais refusés en s'adressant à la « veuve de Gripat ». Qu'on eût un nom, n'importe lequel ; qu'on fût en vue, n'importe pourquoi, et elle vous faisait bon accueil sans chercher à savoir si l'on était digne de sa charité ; grand homme malheureux ou coquin tapageur, on n'avait qu'à se présenter. Et même elle n'attendait pas que ceux-là se présentassent : Puche était chargé de les découvrir, d'aller les chercher quand ils ne venaient pas spontanément. Avec eux elle ne devait ni compter ni marchander ; c'était seulement avec les misères discrètes et cachées qu'elle pouvait faire des économies. De même, Puche devait être à l'affût des souscriptions à effet qu'ouvraient les journaux : de façon à arriver le premier et que l'offrande de Mme Gripat figurât, sinon en tête de la liste, ce qui n'était pas toujours possible, au moins sur la première liste ; son gros chiffre la ferait distinguer des autres ; point de préférence : catholiques, libres penseurs, légitimistes, bonapartistes, républicains, tous également bons pour elle, puisqu'ils n'étaient qu'une colonne sur laquelle elle affichait le nom de Gripat, une sorte de moulin à prières qui fonctionnait tout seul, une fois qu'on l'avait alimenté, et qui devait lui gagner des indulgences, — tant pour mille francs, tant pour dix mille ; — elle s'était fait un tarif.

C'était sous l'inspiration de cette même idée qu'elle faisait construire, sur le point le plus élevé des environs de Paris, bien en vue, un édifice avec clocher élancé et dôme qui devait mieux encore que les journaux lui obtenir ces indulgences. C'était un orphelinat. A qui était-il destiné? On l'ignorait; elle-même d'ailleurs, variant à ce sujet, et hésitant entre deux ou trois classes d'infortunes plus sympathiques les unes que les autres. Mais ce qu'on savait, ce qu'on se disait en se promenant au Bois, d'où l'on apercevait ces constructions découpant leurs échafaudages noirs sur le fond d'or du soleil couchant, c'était qu'elles appartenaient à Mme Gripat. — La veuve de Gripat le voleur? — Précisément. — Un château? — Non, un orphelinat. — Ah! — Il suffisait pour le moment que ce *Ah!* fût dit; il serait répété; un jour viendrait où le clocher et le dôme de l'orphelinat parleraient assez haut pour qu'on ne pensât plus à parler de Gripat le voleur; alors elle serait Mme Gripat tout court; pour que cela arrivât, elle était décidée à ne rien épargner, ni son temps, ni sa peine, ni sa fortune, — cette fortune qu'on lui reprochait si durement, mais qu'elle finirait bien par racheter sans doute et qu'on pardonnerait à ses enfants.

VI

Bien que ses matinées fussent toutes largement remplies par ses réceptions, il y en avait cependant qui étaient plus chargées que les autres; et, chose assez curieuse, cela se produisait périodiquement deux fois par an: au printemps, un peu avant l'époque où l'on quitte Paris; à l'automne, un peu après le moment où l'on revient; les solliciteurs avaient des besoins avant de partir et ils en avaient en rentrant. Mme Gripat savait si bien cela, qu'elle ne s'en allait que tard à la campagne, et qu'elle en revenait toujours de bonne heure, n'ayant pas le droit de n'être pas chez elle à attendre ceux qui daignaient lui faire l'honneur de venir lui demander son argent.

Un lundi d'octobre, le premier de la saison qu'elle passât à Paris après son retour de Trouville, elle ne trouva pas Puche-

à son poste, mais comme il y avait déjà du monde dans le salon d'attente, elle commença tout de suite à donner ses audiences.

La première personne qui entra fut un ecclésiastique, élégant dans sa tenue et de manières aisées; il salua d'un air protecteur et en même temps bienveillant, mais sans hâter son pas, comme s'il voulait laisser Mme Gripat venir au-devant de lui, presque jusqu'à la porte.

— Comment, c'est vous, mon père!

— Oui, je viens pour les quittances.

— Je vous les aurais envoyées aujourd'hui même par M. Puche, elles sont prêtes.

— Je ne veux pas que M. Puche, ce bon M. Puche, se dérange pour nous; puis, d'autre part, j'ai quelques petites observations à vous présenter; enfin je tenais à venir moi-même vous adresser nos remerciements...

Pendant qu'il parlait, elle avait traîné un fauteuil, et tout en continuant son discours le prêtre s'était assis.

— Mon Dieu, dit-elle en l'interrompant respectueusement, je n'ai pu faire que bien peu, j'aurais voulu faire davantage, mais, vous le savez, j'ai tant à donner.

— Ç'a été très bien, très bien, et franchement, — là-dessus il prit un air moitié bonhomme, moitié railleur, — franchement, vous savez comme moi qu'elles sont rares partout les personnes qui ont assez de charité, — charité bien entendue au reste, — pour abandonner à une œuvre comme la nôtre, dont les besoins sont si grands, les revenus entiers d'une maison de Paris. Ç'a été vraiment une bien heureuse inspiration toute chrétienne qui vous a fait nous envoyer les quittances de vos locataires dans cette maison, pour nous permettre d'en toucher les loyers à votre place.

— Ces quittances, les voici pour octobre, et il en sera ainsi à chaque terme jusqu'à ma mort; une mère, vous le savez, doit remettre intacte à ses enfants la fortune qu'elle a reçue de son mari.

— Oh! nous avons très bien compris.

Il avait pris les quittances et, les ayant posées sur le bout du

bureau qui était à portée de sa main, il les feuilletait l'une après l'autre, en inscrivant au crayon sur un bout de papier les chiffres qu'elles portaient en marge. Arrivé à la dernière, il fit l'addition de ces chiffres.

— Quatorze, quinze, quinze et trois dix-huit, et deux vingt. Vingt mille francs, c'est bien cela.

Puis, les ayant mises dans la poche de côté de sa soutane, après les avoir pliées avec soin, il continua :

— Les observations que j'ai à vous présenter portent sur des réparations que demandent des locataires du sixième. C'est bien peu de chose, quelques rouleaux de papier à 40 ou 50 centimes le rouleau. Mais c'est le précédent qui a de l'importance. Ces gens des derniers étages usent beaucoup et ils sont insatiables dans leurs demandes. Vous convient-il que nous fassions faire ces réparations?

— Pas du tout, mon père; je les ferai faire moi-même; la maison vous est donnée libre de toutes charges; je n'entends pas que vous ayez à supporter celles des réparations plus que toutes autres; c'est mon affaire : je vais en parler à M. Puche.

Le prêtre avait ses quittances; la question des réparations était terminée selon son secret désir; il s'était acquitté de son remerciement, il n'avait qu'à se retirer, ce qu'il fit.

Après l'avoir reconduit jusqu'au perron, Mme Gripat était revenue à son bureau et avait sonné pour qu'on introduisît une nouvelle personne.

Celui qui se présenta était un homme de mine peu rassurante, plus usé encore par la misère parisienne imprimée dans toute sa personne, son vêtement et sa tenue, que par l'âge : en tout un bohème ou un chenapan. Mais il n'y avait pas là de quoi effrayer Mme Gripat, qui voyait surtout des individus de cette espèce, et même les préférait aux élégants et aux distingués qui lui coûtaient beaucoup plus cher.

— Madame, dit-il en tenant de la main gauche sa canne et son chapeau aux bords amollis, je n'ai pas l'honneur d'être connu de vous, mais mon nom, je m'en flatte sans fausse modestie, vous apprendra qui je suis : Alphonse Nitard.

Mme Gripat ne parut pas connaître Alphonse Nitard.

Alors, celui-ci ajouta en passant sa main droite dans ce qui lui restait de cheveux :

— Journaliste.

Cela ne faisant pas plus d'effet sur Mme Gripat, il poursuivit :

— J'ai travaillé dans les journaux de M. Gripat et c'est là que j'ai appris à l'estimer. Depuis, nous nous sommes séparés; il a pris un chemin, le bon; moi j'en ai pris un autre... pas le même. Je n'ai jamais oublié mon ancien patron, et je l'ai toujours défendu... au besoin. C'est le même service que je viens vous rendre.

Mme Gripat était devenue attentive et jusqu'à un certain point inquiète : elle se tenait sur ses gardes avec ceux qui voulaient lui rendre service.

— Voici ce que c'est, continua Alphonse Nitard; dans l'imprimerie où se fait le journal auquel je suis attaché, j'ai vu sur le marbre un article dirigé contre la mémoire de votre mari. Ce qu'est cet article je n'ose vous le dire : une infamie. Au reste, en voici une épreuve que j'ai pu me procurer.

S'il n'osait pas dire ce qu'était cette infamie, il osait cependant la montrer; il avait tiré de sa poche quelques feuillets imprimés d'un seul côté avec de larges marges blanches, il les mit sur le bureau, mais sans les présenter directement à Mme Gripat, qui ne les prit pas.

— Je ne lis pas ces choses, dit-elle.

— Vous avez bien raison; il faut dédaigner les basses attaques, il faut même les ignorer, seulement il faut autant que cela est possible les empêcher; du moins c'est mon opinion, et je vous demande pardon de vous la dire avec sincérité, mais je croirais manquer à la reconnaissance que je dois à la mémoire de M. Gripat si je ne le faisais point.

Sans doute il attendait un remerciement; ne le voyant pas venir, il poursuivit :

— Eh bien! dans l'espèce, je crois que les calomnies de ces coquins pourraient être empêchées, c'est une affaire d'argent; il n'y a qu'à acheter leur silence. Si vous jetez les yeux sur ces feuillets, vous verrez que c'est un premier article destiné à vous faire chanter par la peur de ceux qui doivent suivre; il ne faut pas que ces articles paraissent, non seulement ceux qui doivent

suivre le premier, mais encore ce premier lui-même. C'est une négociation à entreprendre avec ces misérables et qui, bien conduite, doit réussir. Si vous voulez, je m'en charge?

Mme Gripat ne répondit pas, elle le regarda en face et il y eut un moment de silence, mais il n'était pas homme à se laisser déconcerter.

— Vous avez des enfants, madame; un fils, charmant jeune homme que j'ai vu aux courses; une fille, personne ravissante que j'ai aperçue au théâtre. Ces articles peuvent passer sous leurs yeux; on peut les envoyer à vos amis; Mlle Gripat est d'âge à se marier: qui sait s'ils ne peuvent empêcher son mariage? Avec de l'argent on peut éviter tous ces malheurs.

Comme Mme Gripat continuait à ne pas répondre :

— Peut-être ne faudrait-il pas une très grosse somme.

— Ni grosse ni petite, je ne donnerai rien.

— Je comprends cette réponse et, en venant, je la prévoyais; c'est celle de la dignité; cependant je vous dirai que, si digne qu'elle soit, elle est peut-être imprudente. Certainement la mémoire de M. Gripat est au-dessus de ces basses injures; mais enfin qui peut être à l'abri de la calomnie? Je sais par expérience le mal qu'elle peut faire.

Était-ce pour avoir subi ce mal ou pour l'avoir fait qu'il avait acquis cette expérience? ce fut ce qu'il ne jugea pas à propos d'expliquer.

— Dans la vie de tout homme, dit-il, il y a des actions, il y a des faits, il y a des paroles, qui peuvent être interprétés à faux et avec lesquels on peut nous accabler, si honnête qu'on soit. C'est justement ce qu'on a fait dans cet article. Sans doute il est fait de mensonges d'un bout à l'autre, j'en jurerais, et cependant il est accablant. Si vous voulez voir...

Il prit les feuillets d'épreuves pour les mettre sous les yeux de Mme Gripat; elle les repoussa :

— Je vous ai dit que je ne donnerais rien; je n'ai jamais cédé devant une tentative de chantage : je suis surprise que vous ne le sachiez pas.

Alphonse Nitard se leva d'un bond :

— Me croyez-vous capable de vous faire chanter, moi, madame!

Quoique journaliste, j'ai des principes d'honneur,... j'en bénis mon père!

— J'ai dit qu'on voulait me faire chanter, je n'ai point parlé de vous, monsieur; mais, sans m'inquiéter de savoir quels sont ceux qui ont organisé cette tentative de chantage, je vous répète qu'elle ne réussira pas : je donne quand je veux et ce que je veux; on ne me force pas à donner.

Elle se leva; Nitard ne bougea pas.

— Vous venez de prononcer deux paroles qui m'ont été au cœur, dit-il en passant sa main sur son visage comme pour se débarrasser de l'émotion douloureuse qu'avait fait naître la bénédiction donnée à son père. La première, c'est que vous ne me croyez pas capable d'avoir organisé ce chantage.

Mme Gripat n'avait pas dit un mot de cela, mais elle trouva inutile de protester.

— La seconde, continua Nitard, c'est que vous donnez quand vous voulez. Cela m'encourage à vous adresser une demande. Je viens d'être malade. J'ai eu ma mère à faire enterrer. Des rentrées sur lesquelles je comptais m'ont manqué. Bref, je me trouve... momentanément gêné. Si vous vouliez me venir en aide, vous obligeriez un homme qui, je le dis sans fausse modestie, peut rendre quelques services. Ce n'est pas un don que je sollicite, c'est un prêt que je vous rembourserais prochainement.

Comme Mme Gripat avait fait un geste de main :

— Je ne suis pas un mendiant, croyez-le bien; ma mère était d'une noble famille et je remercie Dieu qui m'a mis dans le cœur la fierté de sa race. Mais tout le monde peut avoir des malheurs, n'est-ce pas? J'en ai eu... d'immérités, je vous le jure, et tous ceux qui me connaissent vous l'affirmeront. Je sais bien que vous ne me devez rien, mais j'espère que l'intention que j'avais en venant ici me méritera votre bienveillance.

Mme Gripat prit un billet de banque et le tendit à Nitard.

— Mon Dieu, madame, dit celui-ci avec une figure fâchée, je vous avoue franchement que cela ne suffirait pas à me tirer d'embarras; je vous ai expliqué que c'était un prêt que je sollicitais, et avec une fortune comme la vôtre il me semble que vous ne voudrez pas marchander le service que vous me rendez. N'ou-

bliez pas que j'ai contribué... autrefois... pour une certaine part à cette fortune.

Mme Gripat atteignit un nouveau billet, et soit que cela suffît à tirer Nitard d'embarras, soit que celui-ci comprît qu'il n'obtiendrait pas davantage, il prit ce qui lui était offert sans en demander plus.

— Si vous voulez, dit-il, je vais vous faire une reconnaissance.

Mme Gripat n'accepta pas « ce bon billet ».

Tant que ce mendiant avait été devant elle, elle s'était contenue; mais lorsqu'il fut parti, elle s'abandonna à un mouvement de colère. Eh! quoi, cette fortune qui coulait entre ses doigts n'irait donc jamais qu'à des coquins et à des misérables! Elle eût été si heureuse d'en faire un autre usage. Mais lâchement elle cédait toujours. Journaliste, avait-il dit. Était-ce vrai? Elle n'avait même pas eu le courage de refuser le second billet, Eût-elle eu cette faiblesse avec un vrai pauvre?

VII

Elle avait sonné,

La porte du salon d'attente s'ouvrit et le domestique annonça :

— Monsieur le duc de Valmondois.

Rares étaient les personnes qui se faisaient annoncer chez Mme Gripat; nombreuses au contraire étaient celles qui entraient par la porte entre-bâillée seulement, en se glissant doucement.

A ce nom « M. le duc de Valmondois », Mme Gripat avait fait deux pas au-devant de celui qui arrivait par la porte grande ouverte et qui marchait lentement, la tête haute, en homme habitué à être partout à son aise.

Mme Gripat, qui s'était arrêtée, le regardait venir.

Cinquante ans, les cheveux trop noirs pour cet âge, la tournure, l'allure, la toilette d'un jeune homme, les manières élégantes, les traits nobles, mais l'air haut et vain, avec quelque chose de dur dans le regard et de sarcastique dans la bouche.

Il prit le fauteuil que Mme Gripat lui désignait, et quand il se fut commodément installé, il commença :

— Vous savez, je pense, madame, que j'ai eu des relations il y a quelques années avec M. Gripat. Ces relations s'établirent à l'occasion d'une affaire considérable à la tête de laquelle il voulait me placer comme président du conseil. Je refusai ; un Valmondois ne risque pas son nom dans des affaires financières, quels que soient les avantages qu'il en pourrait tirer et qu'on lui promet. Mais si je ne voulus pas mettre mon nom dans cette affaire, j'eus la maladresse d'y mettre mon argent, cédant en cela non à une pensée de lucre, je n'ai jamais spéculé, mais aux sollicitations de M. Gripat qui tenait beaucoup à m'avoir d'une façon ostensible ou discrète. Veuillez, je vous prie, noter cela.

Mme Gripat s'inclina, se demandant où le duc voulait en venir ; elle ne tarda pas à le savoir.

Le duc avait atteint une grosse liasse de papiers dans la poche de son pardessus, et il l'avait posée sur le bureau, juste à la même place où, quelques instants auparavant, Nitard avait offert ses épreuves à Mme Gripat.

— Voici, dit-il, les titres que j'ai souscrits dans cette affaire ; je les ai payés 500 francs chacun ; ils valent aujourd'hui 3 fr. 50 et encore est-il difficile de trouver des acheteurs.

Mme Gripat le regardait, étonnée, ne comprenant pas.

— Je vous les laisse, dit-il, vous verrez, vous qui continuez votre mari et qui avez hérité de l'énorme fortune qu'il avait acquise, ce que vous devez faire pour une des victimes de cette spéculation. Peu de temps avant que M. Gripat mourût, je l'avais vu à ce sujet ; j'avais tout lieu de croire qu'il m'indemniserait du préjudice qui m'a été causé. En un mot, c'était chose convenue, et je dois ajouter que je l'avais trouvé fort galant homme dans cette affaire assez délicate. Après sa mort, je n'ai pas voulu venir troubler la douleur d'une veuve, et je ne l'aurais sans doute jamais fait si en ces derniers temps je n'avais pas subi des pertes d'argent... considérables.

Sur ce mot, il se leva et déposa sa carte sur le coin du bureau.

Puis, saluant du bout des doigts :

— Au revoir, madame Gripat, dit-il.

Et il sortit comme il était entré, la tête haute, lentement, sans se retourner.

Mme Gripat ne s'inquiéta pas de savoir s'il y avait encore ou s'il n'y avait plus des gens dans le salon d'attente; en revenant de conduire le duc elle entra chez Puche qui précisément arrivait.

— Savez-vous quelle visite je viens de recevoir? Celle du duc de Valmondois.

Et elle raconta cette visite.

Puche l'écouta sans un mot ou un signe d'interruption; ce fut seulement quand elle se tut qu'il prit la parole.

— Où sont les titres? demanda-t-il.

— Sur mon bureau avec la carte du duc.

— Allons les voir.

Ils passèrent dans le cabinet de Mme Gripat, et Puche, ayant pris les titres, les examina attentivement.

— Voulez-vous que je vous donne mon opinion? dit-il. Eh bien, c'est que cela n'est pas clair.

— Comment?

— Je veux dire que si c'était un autre que le duc de Valmondois qui vous eût présenté ces titres valant 3 fr. 50, pour se les faire rembourser à 500, je serais sûr qu'on veut vous tirer une carotte.

— Le duc de Valmondois!

— Des princes de Verberie, c'est là précisément pourquoi... j'ai des doutes.

— C'est impossible; pour mon malheur, je vois tous les jours bien des misères, bien des bassesses, bien des infamies, mais jamais je n'admettrai qu'un homme comme le duc soit capable de cette...

— Escroquerie? c'est possible, cependant.

— Non, monsieur Puche, vous ne connaissez pas le duc; jamais je n'ai vu personne qui ait l'air aussi grand seigneur, aussi noble.

Puche secoua la tête, et toutes les rides de son visage par-

cheminé se creusèrent par un mouvement de physionomie qui exprimait clairement que l'air grand seigneur et noble ne le touchait pas du tout.

— Je veux bien, dit-il, je veux bien; mais de votre côté vous me permettrez de faire une enquête. Jamais Gripat ne m'a dit qu'il avait des relations avec le duc de Valmondois, et il est bien évident pour nous que, s'il en avait eu, il les aurait étalées et non cachées. Dans ce même ordre d'idées, il faut remarquer aussi que si ces relations avaient existé, les titres seraient nominatifs, parce que Gripat les aurait donnés au duc et qu'il aurait voulu tirer parti de sa générosité, tandis qu'ils sont au porteur. Enfin, si le duc de Valmondois a l'air grand seigneur, ce que je ne conteste pas, vous me permettrez de dire que sa démarche auprès de vous n'est pas d'un grand seigneur.

— Il a subi en ces derniers temps des pertes d'argent considérables.

— C'est bien là précisément ce qui provoque mes doutes. Quand on est à la côte et qu'on va se noyer, on fait des choses qu'on ne croyait pas possibles quand on avait bon vent dans ses voiles. Et le duc de Valmondois est à la côte : grande noblesse, un des plus beaux noms de notre pays, mais de fortune, point; il en a eu, il n'en a plus; disparue, dévorée.

— Comment savez-vous cela?

— Vaguement, parce que ces propos courent le monde; mais donnez-moi quelques jours et nous saurons à quoi nous en tenir; si le duc vous a laissé sa carte, c'est qu'il ne doit pas revenir avant que vous ne lui ayez fait connaître vos intentions; nous avons donc du temps à nous; je sais à quelles portes frapper pour mon enquête.

VIII

L'enquête de Puche ne lui prit pas beaucoup de temps.

Le jeudi matin, Mme Gripat le vit entrer avec un air épanoui et une allure triomphante, lui qui d'ordinaire arrivait maussade ou tout au moins préoccupé, affairé. Cela sautait si bien aux yeux,

que Mme Gripat ne put pas ne pas le remarquer, et qu'au lieu de lui demander comme tous les matins : « Comment allez-vous? » elle lui dit :

— Qu'avez-vous donc?

Il se frotta les mains.

— J'ai fait mon enquête, elle a confirmé ce que je pensais : ruiné, le duc de Valmondois, ruiné à plat ; tout dévoré ; il ne reste rien ; il ne reste rien ; la duchesse travaille pour vivre.

— Et c'est là ce qui vous rend si joyeux ?

Il cligna de l'œil.

— Oui.

— Alors cela vous a confirmé aussi dans votre idée d'escroquerie ?

Vivement il mit son doigt sur ses lèvres.

— Chut ! ne parlons pas de cela, ne prononçons pas ce mot, écartons cette idée qui même ne se sera jamais présentée à notre esprit. Le duc a-t-il voulu vous tirer une carotte? Je n'en sais rien ; je ne veux pas le savoir, car je suis d'avis que vous devez lui rembourser ces titres à cinq cents francs, sans vous inquiéter de leur origine.

Comme Mme Gripat le regardait stupéfaite, comprenant d'autant moins ces étranges paroles que le premier mot de Puche était toujours : « Ne payez pas » ; il se mit à rire en se frottant les mains plus fort :

— Je vais m'expliquer. Vous savez quelle est l'ambition de ma vie, au moins mon espérance, si mon intervention n'est pas utile : Edgard et Paule font un grand mariage : Edgard épouse une duchesse, Paule un prince. Si cela ne s'est pas réalisé, sinon pour Edgard qui n'est pas d'âge encore à se marier, en tout cas pour Paule, ce n'est pas ma faute. J'ai fait ce que j'ai pu, et si nous n'avons pas réussi, il n'en faut accuser que les circonstances.

— Notre situation, mon bon Puche.

Mais Puche se fâcha.

— Notre situation est celle de bien d'autres, et ces autres ont néanmoins fait de grands mariages : la fortune de Maurès a été acquise comme la nôtre et Mlle Maurès a épousé le prince d'Es-

coublac; les millions de M. Leblond ont été gagnés dans les tripots, et deux familles qui ont du sang royal dans les veines les ont trouvés bons à ramasser; Mlle Jean, dont le grand-père s'appelait Jean le faussaire, a épousé le duc de Jodoigne; et dix autres, et vingt autres. La fortune de Paule vaut mieux que ces fortunes; il faut que Paule fasse un mariage qui vaille ces mariages. Et elle le fera. Elle peut le faire. J'ai le mari. Voilà pourquoi vous me voyez si joyeux; n'y a-t-il pas de quoi vraiment?

Et l'émotion lui coupa un moment la parole.

— Oh! mon cher Puche, s'écria Mme Gripat incapable d'attendre.

— J'y suis, madame, j'y suis. En un mot et pour ne pas vous faire languir, c'est Odet de Saint-Hermine, prince de Verberie, le fils, le propre fils du duc de Valmondois. Voici comment cette idée m'est venue et, si vous voulez bien me suivre, vous verrez qu'elle est réalisable. Je vous ai dit que le duc de Valmondois était ruiné, mais cela ne l'empêche pas de mener joyeuse existence. Il lui a toujours fallu la vie de plaisir, il la lui faut encore, il la lui faudra toujours. C'est même là-dessus que je compte pour notre mariage : il a des besoins, le duc, et il n'a plus de ressources.

— Sa famille?

— Mal avec sa famille, qui a fait de grands sacrifices pour lui; plus mal encore avec la famille de la duchesse, qui ne lui pardonne pas d'avoir gaspillé la fortune de celle-ci, et si complètement, que Mme de Valmondois, à qui il ne reste rien, ce qui s'appelle rien, en est réduite à écrire des petits livres pour les jeunes enfants, mais en cachette bien entendu et pas sous son nom. Au reste c'est une personne vénérable, digne de tous les respects, une sainte, qui en a vu de cruelles près de son mari; avec cela, encore belle; quand je dis encore, elle n'a pas quarante-cinq ans; aussi noble que le duc, plus noble peut-être, au moins de noblesse plus ancienne, une Carami, très fière de son nom, ayant hérité en cela de son père qui, tous les matins en revenant de la messe, s'en allait en procession avec sa famille faire des révérences devant les portraits de ses ancêtres.

— Et malgré cela, vous avez eu cette idée de mariage?

— Ce n'est pas sur la duchesse que je compte, c'est sur le duc et sur ses besoins. La duchesse habite, rue Vanneau, un très modeste et tout petit appartement au-dessus des communs, dans un vieil hôtel, propriété d'un membre de sa famille, appartement qu'elle ne paie même pas. C'est là qu'elle travaille courageusement, non seulement pour elle, mais encore pour son fils, le prince de Verberie, qui ne peut pas vivre avec ses appointements de sous-lieutenant de hussards. Il est évident que nous n'aurions pas grande prise sur une pareille femme. Mais avec le duc de Valmondois, de même qu'avec le prince de Verberie, il en est autrement. Il a des dettes, le jeune prince, beaucoup de dettes, ce qui est bien naturel, n'est-ce pas? et il est aux abois, menacé de tous les côtés, par ses créanciers aussi bien que par ses chefs; sa position est très sérieusement compromise. Celle du père est beaucoup plus mauvaise encore : si le fils n'a que vingt-quatre ans, le père en a cinquante, et, depuis vingt ans, il a si bien fait qu'il ne trouve plus une bourse qui s'ouvre pour lui; mais cela ne l'amène pas à changer son genre de vie. Tandis que la duchesse travaille rue Vanneau, le duc, séparé d'elle de fait, sinon légalement, s'amuse rue Royale, où il occupe un appartement de garçon, — ainsi qualifié, sans doute, parce que les femmes s'y succèdent du matin au soir et du soir au matin.

Et Puche se frotta les mains de plus fort en plus fort.

— Vous voyez, vous voyez, reprit-il en triomphant, que la situation se présente à merveille : le père et le fils ayant des besoins autant l'un que l'autre et n'ayant pas plus de ressources l'un que l'autre, croyez-vous qu'ils seront insensibles à une fortune comme celle de Paule?

— Il y a la mère.

— Sans doute; mais en supposant qu'elle s'oppose à ce mariage, n'aura-t-elle pas la main forcée par le père et le fils réunis?

— Comme vous allez, mon bon monsieur Puche!

— Comme je désire, il est vrai; mais non à l'aventure cependant. Vous voyez que les probabilités sont pour nous

— Mais le prince de Verberie, quel est-il? Si je souhaite que ma fille fasse un grand mariage, — et il faut bien qu'il en soit ainsi, — je ne consentirai jamais à la sacrifier.

Puche appliqua une claque vigoureuse sur le bureau :

— La sacrifier! Croyez-vous donc que je sois homme à la sacrifier moi-même, ma chère petite Paule, que j'aime comme si elle était ma fille? Non, madame, non; ce n'est point la sacrifier que la donner au prince de Verberie.

Disant cela, il prit son portefeuille et en tira un portrait-carte :

— Tenez, madame, regardez si elle sera sacrifiée avec un mari comme celui-là. Vous n'avez jamais vu personne, m'avez-vous dit, qui ait l'air aussi grand seigneur, aussi noble, que le duc de Valmondois. Et son fils, quel air trouvez-vous qu'il ait?

Mme Gripat avait vivement pris la photographie que Puche lui tendait, et elle l'examinait.

C'était vraiment l'air charmant qu'il avait, le prince de Verberie, avec une tête gracieuse, aux traits fins et réguliers, le profil allongé partant d'un front carré et finissant à un petit menton en pointe, les cheveux noirs frisés, et la moustache mince plus claire, qui semblait devoir être de couleur fauve, les yeux longs.

Puche regardait la photographie par-dessus l'épaule de Mme Gripat, ou plutôt il l'admirait. Incapable d'attendre que Mme Gripat se fût prononcée, il s'écria :

— Et qui est-ce qui fera bientôt retourner toutes les têtes, dans l'avenue des Champs-Élysées et au Bois, quand passera la calèche armoriée du prince et de la princesse de Verberie? Ce sera la jolie princesse aux beaux cheveux roux et à la peau blanche comme le camélia; ce sera le prince, avec cette gracieuse tête brune. On les admirera, on les enviera. Et qui est-ce qui aura fait ce beau mariage? Je n'ose pas dire : Ce sera Puche pour une petite part; mais je dis hautement : Ce sera une mère qui n'a d'autre souci que l'honneur et le bonheur de ses enfants, et qui, jeune encore, belle, ne veut pas se remarier pour ne pas diminuer la fortune de son fils et de sa fille. Oh! madame Gripat, ne serons-nous pas heureux, chère madame Gripat?

— Vous voyez ce mariage fait; il ne l'est pas.

— Il se fera. Paule sera princesse, et non princesse étrangère, ce qui n'est pas grand'chose, mais princesse française. Je vous en donne ma parole.

— Nous ne pouvons pas demander la main du prince de Verberie pour Paule.

— Non, assurément. Ce sera le duc de Valmondois qui demandera la main de Paule pour le prince.

— Comment cela?

— Je ne sais pas; mais nous trouverons un moyen pour l'amener à vous adresser sa demande. Ce moyen est à chercher. Je vais y penser.

Hector MALOT.

(La deuxième partie à la prochaine livraison.)

LES

FEMMES DE LETTRES

EN ANGLETERRE

A part quelques exceptions rares, la littérature féminine, en tous pays, coule dans le double lit de la poésie et du roman. C'est là une « merveilleuse convenance », comme eût dit Bossuet, ou, pour parler plus simplement, un rapport nécessaire. La femme n'est pas seulement amie de l'idéal, elle est l'idéal humain même; elle est donc née romancière et poète, comme l'homme est né mathématicien.

I

La première femme qui ait cultivé en Angleterre le genre mixte du roman est Aphra Behn, au XVII[e] siècle. Elle était poète aussi, et a écrit en vers plusieurs pièces de théâtre. Aphra Behn vivait sous Charles II; c'est tout dire : ses œuvres appartiennent à ce siècle de licence. Leur mérite est d'ailleurs médiocre, et sans l'étude qu'a donnée sur elle miss Julia Kavanagh, dans ses *Femmes de lettres anglaises,* ouvrage récemment publié, Aphra Behn serait aujourd'hui peu connue.

D'ailleurs, et quoique chargée par le gouvernement du roi d'une mission secrète en Hollande, mission dont elle s'acquitta avec beaucoup de talent diplomatique, elle ne joua pas un grand

rôle, même parmi ses contemporains. En ce temps-là, il n'y avait de gloire ou de célébrité que pour deux sortes d'écrivains : les parasites et les amphitryons. Mécène honorait Virgile, ou Virgile glorifiait Mécène. Hors cela, le talent demeurait ignoré. Comme les femmes ne pouvaient faire le métier de bouffons de cour et débiter des madrigaux à la table des grands seigneurs, elles ne devenaient célèbres qu'à la condition d'être elles-mêmes de grandes dames. Lady Montagu est un exemple de la faveur qui s'attachait au rang. Si instruite pour son siècle, si spirituelle qu'elle fût, elle serait demeurée inconnue si elle n'eût été la fille d'un Pierrepont, la femme d'un ambassadeur. Elle sentait avec chagrin l'infériorité dans laquelle la galanterie retenait son sexe. Il est curieux de lire comment cette « émancipée » d'alors jugeait l'éducation des femmes de son temps et agrandissait déjà l'idéal féminin. Voici un passage d'une lettre qu'elle adressait, en 1710, à l'évêque Gilbert Burnet, en lui envoyant la traduction qu'elle avait faite des ouvrages d'Épictète :

Des études de cette nature, écrivait-elle, sont en général interdites aux personnes de mon sexe. On est d'avis que les choses frivoles doivent rester notre partage, et l'on en est si convaincu, que l'on nous pardonnerait plus volontiers un excès de légèreté que la moindre prétention à l'instruction et au bon sens. On ne nous permet d'autres lectures que celles qui contribuent à affaiblir et à efféminer notre esprit. On flatte nos défauts de toutes manières, et l'on a l'air de nous imputer à crime tout effort pour élever notre raison, toute confiance en nous-mêmes. On nous enseigne à mettre tout notre art à orner notre personne, on nous permet d'abuser de la parure jusqu'à ce que, notre esprit étant entièrement négligé, nous ayons perdu l'habitude de la réflexion et ne pensions plus à rien qu'aux bagatelles qui frappent nos yeux. Voilà les mœurs séculaires et soigneusement cultivées de notre société. Les choses en sont venues au point qu'une femme ne peut plus s'écarter du chemin battu sans encourir le ridicule, et qu'elle se croit forcée de s'excuser de n'être pas une sotte, comme si c'était chez elle une chose coupable. Ne pas faire son occupation des frivolités dont vivent les femmes de qualité, femmes que leur naissance et leurs loisirs ne servent qu'à rendre inutiles et vaines, est considéré comme un crime. Il n'y a point de caractère plus vilipendé que celui de la femme savante. Qui dit femme savante croit dire créature bavarde, impertinente, prétentieuse. Sans doute, les études peuvent produire ce résultat chez les femmes, puisqu'elles le produisent quelquefois chez les hommes ; mais ce doivent être alors des études bien superficielles, et je pense avec Érasme que *fœmina quæ verè sapit, non videtur sibi sapere ; contra, quæ cum nihil sapiat sibi videtur sapere, ea demum bis stulta est.*

Assurément, on ne pouvait mieux dire ; mais ce qui prouve la force et l'empire du préjugé dont lady Montagu se plaignait, c'est qu'elle-même l'avait subi dans une certaine mesure, comme on le voit par un autre passage de sa correspondance avec l'évêque Burnet :

Je ne prétends pas soutenir l'égalité des sexes : loin de là ; je suis persuadée que Dieu et la nature nous ont assigné un rang inférieur. Nous sommes la plus basse portion de l'espèce. Nous devons obéissance au sexe supérieur, et toute femme qui a la sottise et la vanité de nier cela est rebelle aux lois du Créateur et à l'ordre de la nature.

Poursuivant son argumentation, lady Mary en vient à dire que si elle revendique pour les femmes le droit à une instruction solide, c'est surtout pour qu'elles puissent fonder leur foi religieuse sur des motifs raisonnables et la défendre contre les attaques des athées. On ne pouvait être, au fond, plus de son siècle que cette hardie novatrice.

Malgré les qualités de son style, qui sont une vigueur et une simplicité remarquables, nous doutons, disons-nous, que lady Montagu se fût fait une place dans le monde des lettres, si elle n'avait eu pour elle que le mérite de ses idées, même exprimées avec bonheur. Le temps n'était pas venu encore où le soleil de la publicité devait luire également pour tous. Il fallait, comme nous le disions, qu'une femme de lettres fût une grande dame, pour trouver des lecteurs. Encore son influence s'exerçait-elle toujours davantage par la conversation que par les livres. Longtemps il en fut ainsi, et l'empire des femmes dans les choses sérieuses, aussi bien que dans les choses frivoles, ne se propagea que dans les salons.

Presque toutes les femmes, en effet, qui brillèrent dans la littérature anglaise, jusques et y compris la première moitié de ce siècle, étaient femmes du monde avant tout. Celles qui le furent plus que toutes les autres, bien que nées dans l'obscurité, lady Blessington, lady Morgan, furent aussi celles qui acquirent le plus de réputation ; et pourtant leurs ouvrages ne sont guère autre chose que des amusements offerts aux oisifs. Quatre femmes auteurs de bien plus de mérite sont, de nos jours,

rééditées, qui furent loin d'avoir, pendant leur vie, autant de succès et d'influence que ces divinités de salons : l'une, poète, mistress Hemans; les trois autres, romancières. Ces dernières sont : Jane Austen, Maria Edgeworth, Élisabeth Inchbald. Mistress Hemans est, avec Élisabeth Barrett Browning, qui lui succéda dans le monde des lettres à quelques années d'intervalle, le meilleur poète féminin de l'Angleterre. Ses compositions lyriques forment cinq ou six volumes, brillants d'imagination, irréprochables par la correction de la forme et la pureté de la pensée. Avec moins de talent, mistress Inchbald présente dans le roman les mêmes qualités. Jane Austen est supérieure à toutes deux, et Maria Edgeworth, très connue en France, a été, dit-on, l'inspiratrice de Walter Scott, à qui ses peintures de mœurs irlandaises donnèrent l'idée de faire pour l'Écosse ce qu'elle avait fait pour l'Irlande. Toutefois ce ne sont encore là que des talents purement agréables, nous oserions dire des talents stériles. D'idées, d'idées personnelles, nouvelles, fécondes, nous ne trouvons pas trace dans leurs œuvres. Il était réservé à notre siècle d'élever la femme, de concert avec l'homme et sous sa direction, au rang d'initiatrice d'un idéal nouveau.

II

L'expression, pour paraître ambitieuse, n'en a pas moins de justesse. Un nouvel idéal, l'idéal de justice, luit sur l'humanité, et les femmes de lettres anglaises, nous aimons à le dire, ont été des premières à en saluer l'aurore. Sans doute, elles n'ont fait, comme le dit Pierre Proudhon, qui n'accorde à la femme que des dons de vulgarisatrice, elles n'ont fait que « répandre par le sentiment, avec la grâce qui leur est propre », des idées dont le génie du sexe masculin est l'unique générateur. Mais la littérature pure n'est autre chose, en somme, que la vulgarisation par l'émotion, par les images, des idées fournies à l'homme par la science et la philosophie. C'est pour cela que Carlyle l'appelait « l'enregistrement des connaissances humaines ». Envi-

sagée de cette façon, la littérature devrait être le domaine particulier de la femme; elle le serait, en effet, n'était que chez les hommes complets les facultés féminines s'unissent aux facultés propres de leur sexe.

Parmi les femmes qui ont le plus contribué à vulgariser en Angleterre les notions dont l'humanité s'est enrichie dans notre siècle, et qui, partant, ont rendu le plus de services, il y en a deux dont l'influence a été vraiment considérable. Ces deux femmes sont Harriet Martineau et miss Evans, connue dans le monde des lettres sous le nom de George Eliot. Toutes deux sont mortes à une époque récente; toutes deux appartiennent désormais à l'histoire de la littérature anglaise. Il est intéressant de voir comment elles ont, avec des dons complètement opposés, coopéré à la même œuvre, l'œuvre essentielle de notre temps, le progrès de la démocratie.

Harriet Martineau, née en 1802, sortait d'une de ces familles de protestants exilés chez lesquelles l'indépendance d'esprit et le courage sont devenus héréditaires. Miss Martineau, — ce nom indique assez une origine française, — nous a laissé, dans son *Autobiographie,* une des œuvres les plus sincères qu'on puisse rencontrer parmi ce genre d'ouvrages, — une peinture mélancolique de sa vie d'enfance. Sa rare précocité, indice d'une organisation nerveuse, et qui fut aussi grande que celle de Gœthe, puisqu'elle avait conservé des impressions reçues à l'âge de deux ans (elle dit même de dix-huit mois), avait fait commencer ses souffrances avec sa vie. Si l'on en juge par ses écrits, par ses portraits, et par le témoignage de ses contemporains, la *noble géante,* comme l'appelait Charles Lamb (elle était d'une taille extraordinaire), n'avait aucune des grâces de son sexe. Nature toute virile, elle plaisait peu à sa mère, qui lui préférait ses sœurs et la traitait avec sévérité. A l'âge de six ans, Harriet était en proie à la préoccupation morbide du suicide. A quinze ans elle devint sourde, et, dès lors, son isolement fut complet.

La voyant malheureuse et comme étrangère au milieu de sa famille, James Martineau, le seul de ses frères dont l'esprit valût le sien, lui conseilla d'écrire. Jamais avis ne fut plus opportun et plus promptement suivi. Harriet s'assit à son

pupitre, et d'un trait, elle écrivit, avec cette netteté, cette logique, cette fécondité qui sont restées la marque particulière de son talent, un article de Revue qu'elle envoya au recueil unitarien le *Monthly Repository*. Le titre était: *Des Femmes qui ont écrit sur l'enseignement religieux*. Ce début était digne d'elle, car si la jeune Unitaire n'a pas écrit beaucoup elle-même sur des sujets de controverse, si ce ne sont du moins des ouvrages comme ses *Exercices spirituels*, ses *Hymnes* et ses *Prières* qui l'ont mise au rang des grands écrivains, elle a exercé l'apostolat à sa manière : en sortant du chemin étroit où son éducation l'avait d'abord enfermée, elle a élargi le champ de ses prédications, et n'a fait que les porter sur un terrain plus fécond.

Bientôt la ruine et la mort visitèrent le toit de famille: M. Martineau père, qui était manufacturier, mourut insolvable, quoique honorable et honoré. Ses fils se placèrent comme professeurs ou employés, ses filles comme institutrices; miss Harriet seule, à cause de son infirmité, demeura près de sa mère. Les deux femmes prirent l'aiguille en attendant que la plume de l'une d'elles pût devenir un gagne-pain.

Ces incidents sont de peu d'importance; ils sont communs dans la vie des écrivains. Plus communs encore sont les déboires qui attendent les débutants à leur entrée dans la carrière. La pauvre Harriet, quittant momentanément le foyer de sa mère pour aller tenter la fortune littéraire à Londres, trottant, ses manuscrits sous le bras, dans la boue de la ville inhospitalière, essuyant partout des refus, et rentrant le soir, mouillée, mourante dans sa mansarde sans feu, ne faisait que recevoir, comme disent les marins, le baptême de la Ligne. Ce qui importe au public et ce qui lui a le plus importé à elle-même, c'est l'influence que ces épreuves ont eue sur son grand courage et sur son grand cœur.

Au reste, miss Martineau n'a jamais compté comme évènement dans sa vie que les progrès de sa pensée. Nous en diviserions volontiers l'histoire en trois époques, que nous appellerions l'époque religieuse, l'époque métaphysique, l'époque scientifique de sa carrière. Son esprit a suivi l'évolution régulière que suit en masse l'espèce humaine. Ce qui est dans l'Éter-

nité est dans le Temps : c'est un axiome de l'École. Le chemin que parcourt, à travers les siècles, l'âme de l'humanité; à travers une vie, l'âme de l'individu, est aussi le chemin que la pensée suit à toute heure. En d'autres termes, l'esprit humain procède dans ses opérations comme l'humanité dans sa marche. Parti d'idées primordiales dont l'origine est inconnue et qu'on appelle religieuses, il poursuit les connaissances certaines à travers les conjectures. Plus il est fidèle à ce procédé, plus son développement est heureux. Témoin tant d'écrivains illustres qui ne sont parvenus à des conceptions claires qu'après avoir passé par les étapes de la foi. Il en fut ainsi pour Harriet. De précoces études théologiques, une recherche assidue de la vérité religieuse tendirent de bonne heure les grands ressorts de son esprit, élevèrent cette conscience, déjà haute par nature, et préparèrent l'écrivain.

Dans cette première période, de beaucoup la plus difficile et la plus douloureuse de sa vie, pendant laquelle elle dut soutenir la lutte avec elle-même au moins autant qu'avec les autres, miss Martineau, quoiqu'elle ait écrit vingt volumes, n'a rien produit qui puisse nous intéresser. Les *Exercices de dévotion à l'usage des Jeunes Personnes*, les *Prières quotidiennes pour les Familles,* sont des banalités pieuses; le *Jour de Noël* et l'*Ami*, des contes très ordinaires. Cependant, dès 1825, c'est-à-dire quatre années seulement après ses premiers essais, et quand elle n'avait encore que vingt-trois ans, commencent à percer dans plusieurs ouvrages, la plupart écrits sous la forme du roman, les idées qui ont fait plus tard le fond véritable de son œuvre et de sa vie. Ces idées, honorables pour elle, utiles pour son peuple, convergent toutes vers un unique objet : la justice envers les pauvres. C'est à mettre d'accord les intérêts généraux de la société avec l'intérêt particulier de chacun de ses membres qu'elle a consacré son talent. Pour y contribuer dans toute la mesure de ses forces, elle a trouvé, bien avant Charles Dickens, le roman sociologique et inventé un genre qui est resté le sien, le roman économique. Plusieurs de ses ouvrages, écrits de 1825 à 1831, sont le prélude de cette invention heureuse, le premier souffle de sa féconde inspiration.

Bientôt Harriet conçut un plan aussi hardi que singulier : celui d'illustrer par des contes les vérités économiques qu'a découvertes Adam Smith. Vingt-quatre récits, répondant à vingt-quatre idées du chef de l'école, devaient, dans sa pensée, se succéder en deux ans ! Elle les appellerait tous du titre commun d'*Illustrations d'Économie Politique*, avec des sous-titres se rapportant aux romans. Ce serait la manière la plus efficace de démontrer par des exemples la valeur des doctrines, de les faire comprendre par les gens du monde, accepter par les gens de cœur, chérir par le peuple, si par hasard il venait à la lire. Vingt-quatre romans en deux ans! Cette entreprise n'était pas au-dessus de ses forces, car on ne vit jamais pareille faconde. Harriet écrivait aussi vite que la pensée. Avec elle, l'idée prenait instantanément forme et se fixait comme par un procédé photographique sur le papier. Jamais elle ne corrigeait ses ouvrages ; le métier de Boileau était pour elle un instrument ignoré. Son premier jet était toujours bon, toujours net. Aussi, travaillait-elle comme une autre respire. Mais la confiance des éditeurs n'était pas à la hauteur de sa capacité. Aucun ne voulut entreprendre la publication de ses *séries*. Un seul, le moins solvable de tous, consentit à le faire par voie de souscription et à la condition qu'elle-même se chargerait de recruter les souscripteurs. Quels efforts! Quel courage! Le récit qu'elle fait de ses labeurs, dans l'*Autobiographie*, récit simple comme tout ce qu'elle écrit, touche au pathétique. Elle passait les nuits à copier ses circulaires ; le jour, elle les portait elle-même à la porte des membres de la Chambre des Communes, des libraires, des personnages pouvant souscrire, car les ports de lettres étaient cher, les moyens de publicité restreints. Enfin, les *Illustrations* parurent et le succès la paya de ses peines ; non pas seulement ce succès vulgaire qui se traduit par de l'argent et par du bruit, mais celui-là qu'elle ambitionnait avant tout, la gloire d'avoir rendu service. Tout le monde en Angleterre lut sa *Série :* la future reine en faisait ses délices; plus tard, le prince Albert la relisait encore. Les hommes d'État de France et de Russie la firent traduire, et nul ne pourrait dire combien elle a aidé, pendant cette période de 1830 à 1835, où les villes ouvrières de Man-

chester, de Birmingham et de Lancastre étaient dans une si grande fermentation, à combler l'abîme qui s'ouvrait entre les classes de la société. Nous ne pouvons plus, aujourd'hui que notre éducation sociale et politique a fait tant de progrès, nous représenter ce que cet abîme était alors, surtout en Angleterre. Il y avait deux justices et deux légalités, deux règles du droit et deux morales : on eût dit qu'il y avait deux espèces humaines. L'ignorance, les préjugés en étaient cause; car, au fond, tous les hommes, à quelque classe qu'ils appartiennent, désirent le juste et le bien. Miss Martineau, dans les *Émeutiers*, les *Grèves*, la *Servante Rachel*, dans les nombreux récits qui composent son heureuse série, entreprit d'éclairer les esprits, de toucher les cœurs, de signaler les fautes, d'indiquer les remèdes, et, dans une grande mesure, elle réussit.

Certes, si jamais femme a bien rempli la mission que Pierre Proudhon assigne au sexe faible, celle de « refléter la pensée de l'homme comme un miroir et de la répandre par le sentiment », cette femme est Harriet Martineau. Sentiment n'est peut-être pas le mot juste : c'est imagination qu'il faut dire; la noble fille n'eut jamais rien de sentimental. « Puissance de réceptivité », pour parler encore comme Proudhon, elle s'imprégna des principes économiques, politiques, sociaux, que le siècle a tirés des limbes de la pensée humaine, et, sous une forme saisissante, elle les traduisit aux grands et aux petits.

De 1825 à 1844, tout ce qu'a écrit Harriet Martineau est le fruit de la même pensée : pensée de justice, de droit, d'humanité, commentaire, pour ainsi dire, de la Déclaration des Droits de l'Homme. Elle visita les États-Unis et s'y trouva chez elle; y fit des conférences au milieu d'auditoires où les esprits étaient en rapport avec le sien, fut par conséquent écoutée, et publia, à son retour en Angleterre, deux volumes sur les mœurs de la démocratie américaine, qui eurent un très grand succès. Les *Traditions de la Palestine, Cinq Années de jeunesse, la Loi des Pauvres et le Paupérisme,* les *Souvenirs de voyage en Occident, Vie dans une chambre de malade,* l'*Heure et l'Homme, Derbrook* (le premier roman proprement dit qu'elle ait publié), trois volumes de contes intitulés *Lois forestières,* dont on devine aisément

l'esprit, sans compter une série de contes moraux pour les enfants; tous ces ouvrages qui par le nombre et par la variété des sujets composeraient une bibliothèque, appartiennent à la période métaphysique de sa vie. Préoccupée avant tout des relations de la morale avec les institutions sociales, elle ne dédaigna point de descendre aux détails et d'écrire une série de Guides à l'usage des servantes et des ouvrières, dont le but est moins de leur enseigner la pratique de leur métier, que d'apprendre aux employées et aux maîtresses à régler équitablement leurs rapports. Elle-même donna plus tard, lorsqu'une petite fortune, fruit du travail, lui permit d'avoir une maison, l'exemple envers ses serviteurs de la plus parfaite justice. Le troisième volume de son *Autobiographie*, celui-là précisément qui n'a point été fait par elle et qui est l'ouvrage de son exécutrice testamentaire, nous montre, dans plusieurs passages, combien elle respectait la nature humaine, et à quel point les domestiques l'adoraient.

Après le développement religieux qui contenait en germe les autres, après le développement physique et moral qui a marqué le milieu de sa carrière comme il marque le milieu de la vie de l'humanité, Miss Martineau arriva, vers sa quarante-deuxième année, au développement scientifique de son esprit. Ici encore, on peut vérifier l'exactitude du principe posé par le philosophe socialiste que nous aimons à citer, parce que nous voyons en lui l'homme qui a le mieux connu et le plus étudié la nature de l'entendement féminin : c'est par un homme qu'Harriet fut initiée à la méthode de l'observation scientifique et de la déduction rigoureuse, appliquée aux faits sociaux. Jusque-là, elle avait procédé en matière de philosophie par l'intuition pure; en matière de sociologie, elle s'était contentée de principes moraux tout faits; et, sur la foi de ces principes, elle avait tenté d'améliorer la société en faisant appel aux bons sentiments du cœur humain. En ce temps-là, Buckle n'avait pas encore mis au monde sa doctrine de la supériorité de la science sur la morale. Oh! comme elle s'en fût avidement emparée! Comme cette idée eût bien répondu à sa nature! Comme elle l'eût victorieusement interprétée, — illustrée à sa manière, — devant ce

public et ces critiques qui, faute de la comprendre, y ont vu le renversement de la moralité humaine, et, dans leur zèle pharisaïque, ont accablé l'auteur d'injures !

Mais, en 1844, Auguste Comte était en France dans la nouveauté de ses idées, et M. Atkinson était, en Angleterre, l'homme qui connaissait le mieux sa philosophie. Au sortir d'une de ces longues et graves maladies qui font souvent époque dans notre vie morale comme dans notre vie physique, Harriet fit la rencontre de celui qu'elle n'appela plus désormais que son ami. Il fut plus que son ami, en effet; il devint pour ainsi dire son époux intellectuel, l'homme qui féconda sa pensée. Cet évènement laissa dans sa mémoire des traces si profondes, qu'elle l'a raconté presque à la manière dont une femme raconte sa première rencontre avéc son maître dans la vie :

J'ai encore, — écrivait-elle dans sa vieillesse, — le vivant souvenir de l'heure où je le vis pour la première fois. J'étais chez M. et Mme Montagu, à leur maison de campagne de Lenton ; on l'attendait. Mon hôtesse me proposa d'aller quelques pas au-devant de lui. Nous l'aperçûmes de loin qui tournait le coin de la pelouse; le jardinier portait un de ses sacs de nuit; il avait voulu prendre l'autre lui-même sur son épaule. Chemin faisant il causait avec cet homme. Nous fûmes frappées de la distinction de ses manières; au bout d'un instant, nous le fûmes aussi du ton de sa conversation. Il avait une précision, une réserve, une espèce de sécheresse qui le classaient à part et bien loin des sentimentalistes. Je fus un peu de temps à le comprendre; d'abord par suite de mon infirmité, ensuite parce que, dans ma recherche solitaire de la vérité, j'avais suivi les routes que j'avais trouvées ouvertes devant moi et n'en connaissais pas d'autres. Je m'étais, pendant la moitié de ma vie, égarée parmi les métaphysiciens, dont je parlais couramment la langue et que je croyais les seuls philosophes de ce monde. Je commençai, je le dis en rougissant, par prendre fort mal son indifférence pour eux, et j'essayai de lui ouvrir l'esprit à ma manière, en lui exposant les idées de mes métaphysiciens. Ce ne fut que plus tard que je m'aperçus qu'il les connaissait mieux que moi et mieux qu'ils ne se connaissent eux-mêmes. Longtemps, lui à son point de vue baconien, moi à mon point de vue platonicien, nous combattîmes comme un sourd et un aveugle pourraient combattre ensemble. Mon ami supporta tout cela avec une admirable patience... Un jour que nous nous promenions en causant dans une allée de jardin, il me prit par surprise en me disant qu'il était insensé de se tourmenter comme on le fait sur la question de la vie future. Je n'étais jamais sortie de cette atmosphère de personnalité qui est l'air ambiant de l'enseignement chrétien, comme de tous les enseignements religieux; j'attachais beaucoup de prix à croire que je vivrais éternellement, et ne m'apercevais pas que c'était mon

pauvre *moi* qui s'enflait à cette taille. Quand M. Atkinson me dit qu'il considérait comme complètement indifférente la question de savoir si son identité subsisterait ou ne subsisterait pas après la dissolution de son corps, je restai stupéfaite. Toutefois je fus frappée de la noblesse de ses vues, du bon sens de ses opinions. Selon lui, la seule chose qui nous regarde et nous importe, c'est notre santé morale et l'accomplissement de nos devoirs immédiats. J'en parlai à mon hôtesse. Elle parut choquée et détourna la conversation. Je restai donc seule avec mes réflexions. Mais le coup avait porté. La doctrine de M. Atkinson était en harmonie avec l'état de mon esprit, je m'en aperçus bientôt. Un air frais et vivifiant, l'air de la liberté de la pensée, m'arriva par bouffées salutaires. Enfin, je n'aurais plus charge de moi-même ! Enfin, je serais délivrée de cette préoccupation égoïste : mes intérêts éternels! Combien de fois, en comparant, mon ami et moi, notre superstitieuse jeunesse avec notre maturité émancipée, n'avons-nous pas dit que pour le monde entier nous ne voudrions pas revenir aux croyances qui nous causaient des soucis pour notre âme.

La façon dont miss Martineau accueille ici la doctrine de l'indifférence religieuse est affaire de tempérament. Aussi, nous n'aurons garde de discuter ses impressions. Plus nombreux sont ceux que cette indifférence désole, et qui, la personnalité de l'homme abolie ou réduite à quelques années de vie, ne trouvent plus de saveur ni de sens à l'existence. Quoi qu'il en soit, nous voyons, par cette transformation subite de sa pensée, miss Martineau, fidèle au rôle de la femme : accepter l'idée qu'un nouveau maître lui apporte, et se préparer à la mettre en œuvre.

Les *Lettres sur la nature de l'homme et son développement* sont le fruit de l'intimité littéraire d'Harriet Martineau avec M. Atkinson. L'ouvrage est dû à leur collaboration, en ce sens que l'un fournit le fond, et que l'autre prêta la forme. L'idée est de lui, le vêtement est mis par elle. Ce que le christianisme avait fait pour son enfance, Adam Smith pour sa maturité, M. Atkinson, autrement dit Auguste Comte, le fit pour sa vieillesse. Elle resta, en dépit de ses apparences viriles, de sa rudesse même, parfaitement femme jusqu'au bout.

Harriet Martineau n'en est pas moins un des écrivains féminins qui font le plus honneur à l'Angleterre. Son caractère littéraire est aussi pur que l'a été son caractère privé, car il porte le seul trait qu'on ait droit d'exiger : la sincérité. Son style même en fait foi. Exempt de toute recherche, de toute périphrase, de tout déguisement, il est droit et sincère. Il n'y a pas une femme dans

le monde, non pas même celles qui l'ont mérité davantage, qui ait été plus insultée qu'elle. Les articles critiques de certaines revues anglaises, ceux de Lockart surtout, font rougir. Détestée de tous temps pour sa franchise, sa hardiesse, son blâme à l'égard des exploiteurs, sa sympathie à l'égard des exploités, traitée de Malthusienne par ceux qui ne connaissaient pas Malthus, de chartiste, de socialiste, de révolutionnaire par ceux-là mêmes qui vivent sans le savoir de la liberté, du socialisme et de la révolution, elle devint odieuse à la plus grande partie du public, du jour où elle se fit l'interprète de M. Atkinson, et le devint plus encore à partir de celui où elle traduisit en anglais la *Philosophie Positive* de Comte. Mais les brutalités de langage dont elle fut l'objet n'altérèrent jamais sa sérénité. Elle est restée noble jusqu'au bout, c'est-à-dire jusqu'à sa mort arrivée en 1875, enveloppée dans ce calme philosophique qu'elle était fière d'avoir conquis, et dont, heureusement, elle ne connut jamais, fille solitaire qu'elle était, l'insuffisance et la fragilité à certaines heures de la vie.

La seconde femme qui marquera dans l'histoire de la littérature anglaise, est miss Evans, ou mistress Cross, connue sous le nom de George Eliot. Avec un talent beaucoup plus littéraire que celui d'Harriet Martineau, elle aura joué un rôle à certains égards analogue; nous voulons dire qu'elle aura fait passer dans le roman l'esprit scientifique du siècle et la philosophie positiviste. Bien des gens ont pensé que son union avec M. George Henry Lewes avait contribué à imprégner ses œuvres de ces deux éléments; c'est peut-être une erreur, car on les trouve à dose presque égale dans ceux de ses ouvrages qui ont précédé leur liaison intime. Mais que ce soit l'influence du philosophe-physiologiste qui ait plus tard agi sur elle, ou bien celle de Comte, laquelle, à l'époque de ses débuts dans la carrière, venait de passer le détroit, ou bien encore l'air ambiant de notre temps, c'est à l'alliance dans ses romans des préoccupations scientifiques du siècle, des traditions idylliques de l'art anglais et d'une connaissance de la nature humaine qui fait songer à Shakespeare, qu'est due l'originalité de George Eliot.

Jamais femme douée ne se trouva placée par les circonstances

dans un milieu si favorable. John Stuart Mill, M. Herbert Spencer, George Henry Lewes formèrent, dès sa jeunesse, son entourage. Dès sa jeunesse aussi, elle collabora à la direction d'une des grandes revues anglaises, la *Westminster Review*. Le monde, — nous entendons le monde des lettres, — vint à elle, car elle ne le rechercha jamais. Cette créature profonde et pensive aimait la solitude. Ses amis ont peint le calme qu'elle faisait régner autour d'elle, le murmure de sa voix contenue, le rayonnement de son visage, qui lui tenait lieu de parole. Quand elle parlait, c'était toujours, — sans effort et sans pédantisme, — de sujets élevés ; mais elle parlait peu ; elle écoutait presque toujours.

On a comparé son masque étrange, beau, non de la beauté vulgaire, mais d'un éclat intérieur, à celui de Dante et de Savonarole. C'étaient les mêmes traits : nez long descendant vers la bouche ; front perpendiculaire et singulièrement élevé ; lèvres immobiles ; mâchoire anguleuse et carrée ; regard ferme et méditatif. Une tête d'une grosseur peu commune, couverte de deux épais bandeaux de cheveux noirs, surmontait un corps assez frêle. Ceux qui l'ont connue sont unanimes à rendre témoignage de la calme bonté de ses manières. Elle ne parlait jamais d'elle-même, et montrait dans ses appréciations sur les absents une excessive bienveillance. Aimant à louer, à admirer, elle s'exagérait, dans sa sympathie, le mérite des écrivains ses confrères. A l'inverse d'Harriet Martineau, qui n'admirait personne et se bornait à rendre froidement justice aux autres, George Eliot devait avoir très développée la bosse de la vénération.

Elle avait aussi une finesse de sentiments qui a toujours été complètement étrangère à la « noble géante ». Sous la vie domestique la plus calme en apparence, elle devinait des drames cachés. Non ces drames que la destinée met parfois dans les évènements, mais ceux qui se passent dans les âmes, et dont Shakespeare a possédé l'art mystérieux de nous communiquer l'émotion. Ses romans ne sont pas faits d'intrigues et d'aventures extraordinaires : ils sont tout entiers dans les douleurs et dans les passions cachées. C'est proprement le roman psychologique. De même que, dans la conversation, sa voix basse émouvait les

cœurs, dans ses écrits la note mélancolique résonne tout bas aussi, si bas qu'elle donne le frisson.

Fidèle au génie national, sauf dans deux ou trois de ses ouvrages, George Eliot a pris les frais paysages, les fermes, les petites rivières, pour fond de presque tous ses tableaux. Avec elle, la nature verse toujours son baume sur les plaies des pauvres humains. Pour en peindre les grâces, elle a trouvé des expressions nouvelles, des traits vivants qui ne s'effacent plus dans l'esprit du lecteur. Par ses descriptions de la vie rurale, des mœurs rurales, des scènes champêtres, elle égale au moins George Sand au plus beau temps de sa seconde manière. Qui ne s'identifierait avec ses impressions lorsqu'elle nous peint, par exemple, la vallée des Red Deeps, « plongés dans la gloire d'un soleil couchant de juin, rouges de roses épanouies, où l'on n'entend que le bourdonnement des insectes, semblables à des milliers de petites clochettes suspendues au vêtement du silence ». Nous pourrions citer mille tableaux de ce genre. On a composé, sous le titre d'*Eliotana*, tout un volume des phrases heureuses de la grande romancière. Il y a quelquefois un peu de maniérisme dans son style, mais en général il y en a peu. L'expression découle naturellement de l'émotion et de la pensée.

Selon nous, *Middlemarsh,* écrit au milieu de sa vie, est le plus caractéristique et le plus autobiographique de ses romans, parce qu'il nous montre, dans le personnage de Dorothée, un esprit indépendant uni à une âme tendre. Dorothée appartient à cette classe de *country gentry* qui tient le milieu entre les paysans et la noblesse terrienne, classe dans laquelle se sont surtout recrutés jadis les Têtes-Rondes d'Angleterre. Dès son enfance, elle a les goûts et la tournure d'une amazone. Le monde de petite ville qui l'entoure ne va pas à sa taille et, à tout moment, elle boit « de grandes doses de mépris ». Elle éprouve la fatalité commune à ces natures, d'une union mal assortie. On la voit, devenue mistress Casaubon, prodiguer à un squelette desséché, un mari que la maladie a réduit à l'état de fantôme hostile aux vivants, les trésors de sa tendresse. La suite se devine aisément : un homme paraît! Casaubon meurt! Le rêve semble prêt de se réaliser! Mais le monde est là. Le

monde plus hostile encore au bonheur des grands cœurs que la destinée.

Les *Scènes de la vie cléricale*, *Adam Bede*, le *Moulin sur la Floss, Silas Marner, Romola, Felix Holt,* avaient précédé *Middlemarsh*. L'atelier du menuisier *Adam Bede* a été peint avec un art qui fait de ce morceau un petit monument de la littérature anglaise. Le caractère de l'ouvrier, caractère emprunté, dit-on, aux souvenirs d'enfance de l'auteur, est tout ce qu'on peut rencontrer de plus touchant. Le *Moulin sur la Floss* est un modèle du genre pastoral. Il y a dans cette œuvre une simplicité qui remet en mémoire la tragédie antique. Le sujet en est pris dans les mœurs d'un temps éloigné. C'est un roman historique et rural dans le goût de Walter Scott. Le pouvoir fatal de la nature extérieure sur le sort d'une famille, comme sur celui d'un peuple, y est figuré par la petite rivière sur les bords de laquelle nous voyons jouer la petite Maggie, pendant que le cœur de sa mère s'emplit d'un pressentiment sinistre. Cette même rivière, elle la suivra plus tard au bras de Stephen, à l'heure de la tentation, ou aux côtés de Tom, son frère, au jour de la douleur et de la mort! La rivière, « en colère depuis qu'elle a changé de maître et qu'un étranger s'est établi dans le moulin », est comme douée d'une âme, et joue le rôle du chœur grec, qui fait entendre sa voix et ses avertissements aux moments solennels de l'histoire. Le paysage est un de ceux que George Eliot a réussi à graver le plus profondément dans le souvenir de ses lecteurs. La ville de Saint-Ogg, par exemple, avec sa légende des rois de la mer aux longs cheveux, qui remontent la rivière et regardent le gras pays d'un air avide et féroce, est peut-être la plus poétique peinture qui ait été faite de l'influence prolongée du paganisme scandinave sur les mœurs de la Grande-Bretagne. *Romola* appartient à un tout autre ordre d'idées : c'est presque une œuvre d'érudition. Le réveil de l'idée grecque et latine à Florence, à la fin du XV[e] siècle, la renaissance du goût sous les Médicis et le retour à la vertu sous Savonarole, le mélange des mœurs païennes avec les mœurs chrétiennes, du scepticisme et de la crédulité, de la science qui naît et du désespoir qui s'accroît dans les âmes, tous ces contrastes ont donné au romancier-philosophe l'occasion de

peindre sur une vaste toile l'humanité à ses heures d'enfantement et de combat. Quoique l'entreprise fût grande, elle n'était point au-dessus de l'art savant de George Eliot. Elle s'en est acquittée avec succès et *Romola* est encore aujourd'hui un des romans les plus réédités de la littérature anglaise. Toutefois nous pensons qu'on y sent trop l'étude, et qu'un romancier si véritablement national que George Eliot n'a qu'à gagner à rester en Angleterre.

Après *Middlemarsh, Daniel Deronda ;* après *Daniel Deronda,* les *Impressions de Theophrastus Such.* Il y a déclin. Mais la gloire de l'auteur était faite, elle était indestructible. George Eliot était bien, par l'art de pénétrer les mystères de la tragédie humaine, par celui de peindre la nature, et par la supériorité des vues philosophiques empruntées à la science moderne, le premier romancier féminin que l'Angleterre ait jamais eu. Moins paradoxale que notre George Sand, elle a possédé presque toutes ses qualités, et elle en a même eu d'autres.

III

Ces deux étoiles de la littérature féminine moderne en Angleterre, Harriet Martineau, l'essayiste-romancière, George Eliot, la romancière-poète, brillent à peu près isolées. Mais un petit groupe de femmes-écrivains, non moins distinguées, plus sympathiques peut-être, a rempli le rôle délicieusement utile de pacificatrices, de réconciliatrices des humains. Nous voulons parler de celles qui ont choisi pour sujets de leurs romans de sentiment les souffrances physiques et morales des opprimés de la société. Ici encore, nous apercevons l'influence dirigeante d'un génie masculin. Ces femmes de cœur, ces talents pathétiques, parmi lesquelles brillent Mmes Gaskell, Charlotte Brontë et ses deux sœurs, dérivent en ligne directe de Charles Dickens. C'est lui qui, inspiré par les expériences douloureuses de sa propre vie, a abandonné les sentiers stériles du roman de *high life*, et a eu l'heureuse idée de faire servir les œuvres d'imagination à nous émouvoir pour les faibles et les

petits. Ses héros sont de pauvres enfants. Il a poétisé la vie des humbles. Il nous a fait sentir l'émouvante grandeur des choses méprisées. Dickens n'a point écrit, comme miss Martineau, le roman à thèse; mais il a tourné l'art vers un objet digne de la démocratie moderne, le respect de l'enfance et de la pauvreté. N'était sa parfaite indifférence pour les théories politiques et sociales, on pourrait croire qu'il a voulu créer le roman sociologique.

Mme Gaskell était femme, c'est vers les femmes que se portaient ses sympathies. La condition des ouvrières l'émouvait profondément. A cette époque, — elle a commencé à écrire en 1848, — le sort des *Mill's Hands*, c'est-à-dire des ouvriers, hommes et femmes, employés dans les manufactures, était fort différent de ce qu'il est aujourd'hui. Les *Trades' Unions*, qui couvrent à présent l'Angleterre et y opèrent insensiblement la révolution économique, n'étaient pas organisées. Le chartisme, qui les contenait en germe et servait de drapeau à l'agitation des travailleurs, était poursuivi par les tribunaux, conspué par l'opinion. La vieille société restait armée en guerre contre la société nouvelle, et le mépris du riche pour le pauvre régnait encore chez nos voisins. Dickens a été à cet égard le réformateur de son siècle; mais Mme Gaskell a eu aussi son influence. Améliorer la condition des ouvriers est le seul objet qu'elle se soit proposé, la seule récompense dont elle eût été heureuse de jouir.

La mort ne lui en a pas laissé le temps. Elle n'a pas vu mûrir les fruits de l'arbre qu'un autre avait planté, mais qu'elle avait arrosé de ses larmes : elle est morte jeune encore, en 1865. Quant à son œuvre, les tableaux qu'on y trouve sont devenus rétrospectifs. *Mary Barton, North and South*, sont, grâce à Dieu, des drames presque autant sortis de nos mœurs qu'en sont sortis les récits de chevalerie. C'est le triomphe de ce genre d'ouvrages de vieillir. Cela prouve qu'ils ont atteint le but, c'est-à-dire contribué à soulager les maux qu'ils signalent. Mme Gaskell a eu sa part dans la transformation des mœurs anglaises : part modeste, part de romancière, et cependant part plus considérable qu'on ne pourrait le croire, car le grand public a été avec elle, et tôt ou tard l'opinion publique fait loi.

Femme d'un *clergyman* qui remplissait les fonctions pastorales à Manchester, l'auteur de *Mary Barton* avait eu l'occasion d'étudier de fort près les misères de la population ouvrière; elle les avait connues de la seule manière dont on les connaît bien : en les soulageant. Pendant les deux années de la crise industrielle qu'on a appelée la famine cotonnière, — *the cotton famine,* — elle avait dirigé les ateliers de couture ouverts aux femmes sans ouvrage, espèces d'ateliers nationaux. Son mari avait en elle un aide diligent auprès des pauvres et des malades : c'était une femme de bonnes œuvres. Quoi d'étonnant que ses livres portent l'empreinte du sentiment de bienveillance exquise qui les a dictés? Le premier de ses romans, qui est son titre de gloire (bien que *Crawford,* paru quelques années plus tard, soit plus parfait comme œuvre d'art), vivra longtemps par le sentiment. John Barton, l'oncle de Mary, qui parcourt sous nos yeux la carrière du prolétaire dans toutes ses phases possibles, depuis le dévouement le plus sublime jusqu'au crime, la touchante Mary elle-même, qui erre de misère en misère, jusqu'à ce qu'elle trouve le repos dans les forêts du Nouveau Monde, deviennent heureusement des personnages de plus en plus imaginaires; mais l'émotion qu'ils ont fait naître subsiste toujours, car rien de ce qui est vraiment humain ne saurait vieillir. Cette jeune fille, faite, comme tant d'autres, de tous les courages et de toutes les faiblesses, laisse dans l'esprit, quand elle paraît pâle et tremblante devant les juges pour témoigner dans le procès de son oncle, une image aussi ineffaçable que Béatrice Cenci marchant au supplice dans le tableau de Guido Reni. En M. Corson, nous avons le type, très finement dessiné, du manufacturier anglais, dur sans le savoir et sans le vouloir, honnête et bien intentionné, convaincu de son bon droit, gentleman par la froideur des manières et peut-être aussi du cœur. La thèse cachée du livre est que l'ouvrier, même coupable, même assassin, peut être plus innocent aux yeux de Dieu que son irréprochable patron. Cependant, elle est traitée de telle sorte qu'elle ne choque ni par le paradoxe ni par l'exagération. L'auteur nous laisse assez voir qu'il sait mieux que personne que nul n'est en ce monde libre d'entraves et que le riche subit des nécessités

fatales comme le pauvre. Très instruite en économie politique, Mme Gaskell connaissait les conditions auxquelles peuvent se former les grands capitaux, ce levier indispensable aux faibles non moins qu'aux forts, aux ouvriers non moins qu'aux patrons, et elle ne voulait que des réformes dont l'accomplissement a surabondamment prouvé, depuis, qu'elles étaient parfaitement possibles.

Comme tous les esprits bien doués qui suivent une évolution régulière, Mme Gaskell, qui avait commencé par des protestations ardentes, a fini dans la sérénité. *Mary Barton* a été le premier cri de son âme en faveur des prolétaires. Dans *Ruth*, elle a continué la même thèse. Ruth est une pauvre couturière qui travaille tout le jour et la moitié des nuits, ce qu'on voit encore malheureusement dans les grandes capitales comme Paris et Londres. Son histoire est l'histoire éternelle des pauvres filles : elle aime, elle est séduite, abandonnée, et c'est la mère du séducteur, une femme pourtant! qui enseigne à son fils comment on devient un bourreau en toute conscience et en tout honneur. La pauvre fille quitte son pays, emportant dans son sein le fruit de ses tristes amours, et trouve asile au pays de Galles chez le pasteur Benson, qui la prend à son service. Le beau caractère de Thurstan Benson suffirait seul à faire vivre le livre. Sa sœur, quoique bonne, elle aussi, regrette une résolution qui va mettre contre lui, et le monde, et la morale du monde, et le pharisaïque troupeau. Les yeux attachés sur le maître, Thurstan repousse les conseils de la prudence vulgaire. Ces situations n'ont, certes, rien d'extraordinaire; mais c'est précisément parce que l'histoire est commune qu'elle mérite d'intéresser, car chacun des lecteurs, s'il n'a pas connu Thurstan Benson, peut dire : « J'ai connu Ruth. » L'auteur, en prêtant à cette figure un charme, une fraîcheur extraordinaires, a plaidé la cause de toutes les Ruth de la terre, non pour que la société les absolve, mais pour qu'elle les protège.

North and South nous montre encore Mme Gaskell fidèle à la mission qu'elle s'était donnée. Dans la pauvre Bessy Higgins sont représentées toutes les jeunes ouvrières de manufacture que tue la poussière du coton cardé. « Vous savez, dit sans

aigreur à Marguerite la pauvre Bessy mourante, vous savez, il y a beaucoup de jeunes filles travaillant au cardage qui toussent et qui crachent le sang. C'est la poussière blanche qui fait cela. Il y a des maîtres qui ont une grande roue au fond de la salle pour faire un courant d'air et emporter la poussière, mais cela coûte si cher, 5 ou 600 livres peut-être, que l'on n'en met pas toujours. C'est tout simple : la roue ne rapporte rien, et tout le monde ne peut pas faire cette dépense. » Nous croyons qu'il n'existe pas aujourd'hui un seul atelier de cardage dont les propriétaires ne se fassent un devoir d'installer un appareil sanitaire ; mais il y a trente ans, les choses se passaient en Angleterre comme le raconte la pauvre Bessy.

En avançant en âge, Mme Gaskell commence à se poser les grands problèmes de la vie. On voit que la foi religieuse ne lui suffit plus à se rendre compte des maux de la terre. En même temps que sa pensée, son talent grandit. *Sylvia's Lovers* annonce l'éveil d'un esprit philosophique. *Wives and Daughters*, — *Épouses et Filles*, — le dernier de ses romans, en est aussi le meilleur. L'ampleur de la maturité s'y montre, le calme de la mort prochaine s'y fait sentir. Quoique imprévue, son approche semble projeter une ombre dans l'âme de l'auteur, et c'est désormais comme de loin qu'elle contemple le sort de ses sœurs sur la terre.

Mme Gaskell fut liée d'une étroite amitié avec une autre femme qui l'avait précédée de quelques années dans la mort, Charlotte Brontë. Ce que Mme Gaskell avait fait pour les pauvres filles du peuple : attirer sur elles la sympathie publique, Charlotte le fit pour les pauvres filles des classes moyennes. A meilleur titre qu'aucune autre, elle appartient à ce petit groupe de femmes auteurs qui ont appris, par l'exemple de Dickens, que le plus digne emploi du talent est d'ouvrir à la société les yeux sur ses propres injustices. Elle a tenté, avec succès, de nous émouvoir sur les souffrances morales de ces milliers de jeunes personnes qui, soit comme sous-maîtresses, soit comme institutrices ou comme demoiselles de compagnie, ont en apparence un foyer, et, en réalité, n'ont pas « une pierre où reposer leur tête ».

Les tristesses de sa propre vie l'avaient préparée à ce rôle.

Charlotte Brontë appartenait à une famille, sans mère, de six enfants. Au sortir de l'enfance, elle avait été chargée du soin de ses sœurs. Deux étaient mortes ; la phthisie régnait dans la famille. Un fils, l'espoir de la maison, avait mal tourné. Le père, pauvre *clergyman* de village, était un caractère bizarre et violent. A peine en âge, les trois filles survivantes, connues plus tard dans le monde littéraire sous les noms de *Currer, Ellis* et *Acton Bell,* avaient quitté la maison paternelle pour aller gagner leur vie comme gouvernantes-institutrices. Dans cette situation, elles avaient eu beaucoup à souffrir ; non qu'elles aient eu sujet de se plaindre de personne, mais parce que l'amour et les biens de la terre leur étaient apparus pour les tromper.

Rentrées, longtemps après, chez leur père devenu infirme, ce fut comme instrument de travail et pour se procurer des moyens d'existence qu'elles eurent d'abord l'idée de prendre la plume. M. Weymiss Reid nous a montré, dans une scène touchante, les trois orphelines entourant la table du parloir dans le presbytère et se communiquant l'une à l'autre leurs plans. Elles se séparaient ensuite, et, pendant de longues heures, menaient la plume, comme à d'autres heures elles menaient l'aiguille, avec le même amour du travail, le même sentiment du devoir. Puis, elles tenaient, sur le soir, un petit conseil littéraire, où le seul esprit qui régnât était l'ardeur d'être utiles l'une à l'autre. En même temps, elles correspondaient avec des éditeurs de Londres. Des lettres arrivaient au presbytère à l'adresse de Currer Bell : « Inconnu dans la paroisse », répondait le pasteur, et les lettres s'en retournaient. Enfin, un jour de 1847, le *Professeur*, *Wuthering Heights* et *Agnès Grey,* ouvrages de Charlotte, d'Émilie et d'Anne Brontë, furent lancés dans la boîte aux lettres sur la route de la fortune. Ils eurent bien de la peine à faire leur chemin et passèrent de longs mois dans les cartons des éditeurs. Mais Charlotte n'attendit point de savoir leur destinée. Avec ce grand courage qui ne l'a pas abandonnée une minute de sa vie, elle avait, de la même plume qui venait de tracer la dernière ligne du *Professeur*, écrit sur une page blanche le titre de *Jane Eyre*. Le 24 août 1847, l'histoire de la passionnée institutrice partit, adressée à la maison Smith, Elder

et Cie, la même qui venait précisément de refuser le premier ouvrage. Charlotte faisait violence à la fortune, à la destinée, aux éditeurs.

Elle a fait depuis bien autrement violence au public ! Son roman de *Jane Eyre* rencontra, à l'époque de son apparition, la réprobation de ceux qui s'intitulent eux-mêmes « les gens de goût ». Ils crièrent au scandale, à l'impudeur, à l'impiété. Une grande revue, organe du parti tory, la *Quarterly Review*, qui a eu souvent le malheur d'insulter à la vertu et au génie, déclara que « si l'auteur de *Jane Eyre* était une femme, ce ne pouvait être qu'une de celles qui, pour cause, ont abandonné la société de leur sexe ». Quant aux autres critiques, leur sagacité fut généralement mise en défaut. Qu'une œuvre si vigoureuse fût signée d'un nom inconnu, cela les embarrassait beaucoup ; qu'une femme l'eût créée, leur paraissait impossible. Ce fut une amie de pension de Charlotte qui découvrit le secret si bien gardé. Un jour, cette amie se trouvant dans un château, à la campagne, quelqu'un fut prié de lire à haute voix le roman nouveau dont on parlait tant. Dès les premières pages, la dame, qui travaillait à un ouvrage de broderie, releva la tête. Elle reconnaissait les mots, les phrases, les idées de Charlotte. Bientôt elle reconnut également les personnages et les traits principaux de l'histoire. Elle dit alors aux personnes présentes que l'auteur devait être miss Brontë. Elle allait ajouter que miss Brontë était son amie, quand un homme avisé la tira à part et lui conseilla de ne pas avouer dans le monde ses relations avec un écrivain dont le caractère ne pourrait que déteindre sur le sien d'une manière fâcheuse. Qu'eussent-ils dit, ces sages mondains et ces vertueux critiques, s'ils eussent su que l'auteur de *Jane Eyre* était une de ces âmes pures qui voient leurs moindres taches comme dans du cristal !

Cette anecdote, racontée par Mme Gaskell, ou par M. Weymiss Reid, — nous ne nous rappelons pas au juste, — peint assez le pharisaïsme de la classe qui formait alors en Angleterre et qu'on appelle encore chez nous, en province, « la société ». Au reste, cette « société » est douée d'un instinct qui ne la trompe guère, et les pharisiens de salons, comme les pharisiens de la presse,

avaient bien deviné que, sous la touchante histoire de l'institutrice, se cachaient des doutes philosophiques et religieux. La fille du pasteur, élevée dans la plus stricte orthodoxie anglicane, avait, comme M[me] Gaskell et beaucoup plus qu'elle, mis en question dans son âme l'efficacité de la religion officielle pour réaliser la justice sur la terre. M. Weymiss Reid nous a donné une lettre d'elle, écrite à l'âge de vingt ans, dans laquelle elle soulève un coin du voile dont la rectitude de sa conduite couvrit toujours ses secrètes agitations. Écrivant à une amie, elle lui dit :

C'est la religion qui vous donne le charme que vous possédez. Puisse son influence vous conserver toujours aussi modeste, aussi bienveillante que vous l'êtes en actes et en pensées! Que suis-je, comparée à vous! J'ai le sentiment du peu que je vaux. Il y a en moi certains sentiments que vous n'avez pas, que vous ne pouvez même comprendre, que bien peu de gens comprendraient. J'ai tâché de cacher, d'anéantir ces particularités de ma nature, mais elles se montrent quelquefois. Ceux qui les aperçoivent me méprisent, et moi-même je m'en hais davantage... Je suis toujours dans un étrange état d'esprit. Je suis sombre, mais non point désespérée. Je m'efforce de marcher dans le devoir et de bien faire; de réprimer mes mauvaises pensées, mes mauvais sentiments; et cependant, à tous moments, je m'égare. J'ai une disposition irrésistible à mépriser des gens qui valent mieux que moi; je suis poursuivie par l'horreur de devenir membre d'une certaine classe de moralistes, et par la crainte, si j'ouvrais seulement la bouche pour faire une profession de foi, de tomber dans l'ornière du pharisaïsme, dans les rangs de ceux qui se croient les justes de la terre. Au moment où je vous écris, eh bien! j'éprouve comme une espèce de dégoût à la seule idée d'employer dans le discours un mot qui pourrait résonner comme le jargon banal religieux. Je m'abhorre moi-même pour cette abhorrence. Si la doctrine de Calvin était vraie, je serais déjà maudite. Vous ne pouvez savoir combien mon âme est dure, intraitable, rebelle. Quand je veux étudier ces matières en chrétienne, je deviens athée! Ne me prenez pas en haine; vous savez ce que je suis; je ne vous aurai pas trompée.

Dans cette confession troublée d'une jeune fille qui vivait enfermée dans les murs d'un presbytère et dans ceux plus épais encore d'une éducation sévèrement orthodoxe, il est aisé de voir les premiers élans vers l'indépendance d'un esprit juste, d'une conscience élevée. Aussi, le pharisaïsme, qui n'avait pu étouffer Charlotte dans ses serres, se vengea-t-il plus tard sur l'auteur de *Jane Eyre :* il sentait l'ennemi. Pendant longtemps il fut de mode en Angleterre de ne nommer Charlotte Brontë, et

même M[me] Gaskell, dans « une certaine classe de moralistes », qu'avec le ton que l'on prenait en France, de 1825 à 1848, pour nommer George Sand.

Elle n'en a pas moins mérité de prendre rang parmi les romanciers classiques d'Angleterre. Les trois grands ouvrages — sa trilogie, comme on l'appelle parfois, un peu prétentieusement, — *Jane Eyre, Shirley, Villette*, seront lus par nos arrière-neveux, comme nous lisons encore, après cent cinquante ans écoulés, les chefs-d'œuvre de Richardson et de Fielding. Le roman de sentiment est, de sa nature, immortel, et ce sont des romans de sentiment par excellence, que ces trois récits dans lesquels Charlotte a su tirer des petites misères journalières de la vie, sans recourir aux évènements extraordinaires, sans fleurs de rhétorique ni de poésie, des émotions déchirantes, des impressions durables et vraies.

Comme femme, miss Brontë, — cette même miss Brontë que les mondains prudents ne voulaient point avouer connaître, — a été l'honneur de la littérature féminine. Sa vie entière n'est qu'un long dévouement : dévouement à un père peu fait pour inspirer l'amour; dévouement à ses sœurs et à ses frères. Mère de famille, comme une autre Charlotte, à seize ans, plus jeune même, elle a, pour remplir son office et pour contenter son père, renoncé au mariage jusqu'au soir de sa vie. Mariée enfin, à l'âge de près de quarante ans, au vicaire de la paroisse dont son père était pasteur, elle n'a joui qu'une année de son tardif bonheur; elle est morte au mois de mars 1855, en laissant un nom que la nation anglaise devra aimer et respecter à jamais.

Sa sœur Emily, un peu plus jeune qu'elle, lui eût été supérieure par le génie si la mort ne l'avait enlevée à la fleur de l'âge. Nous employons à dessein le mot génie, parce que cette puissance, étrangère en principe au sexe féminin, — la puissance génératrice des idées, — paraît, par une exception rare, s'être trouvée extraordinaire, chez cette jeune fille. Dans son existence solitaire, où les pensées tenaient lieu d'évènements, elle s'était développée d'elle-même jusqu'à la taille d'un poète antique. Les critiques anglais ont déclaré qu'il n'y avait rien dans la langue de supérieur à *Wuthering Heights*. Ce livre émeut

à la manière d'une tragédie d'Eschyle, ou pour mieux dire, il n'émeut pas, mais il frappe de respect et de crainte, comme nous frappent les accents mélancoliques de ce poète de la fatalité. Emily n'a quitté le triste presbytère et les côtés du rude pasteur, son père, que deux fois dans sa vie : une fois pour essayer de se placer comme gouvernante, une autre fois pour aller gagner son pain dans un pensionnat de Belgique. Là, le mari de la maîtresse de pension, homme instruit, professeur distingué de rhétorique, déclara qu'Emily Brontë était la femme la plus étonnante qu'il eût jamais vue, qu'elle avait une tête organisée pour la logique mieux qu'aucune tête masculine ; qu'homme, elle eût dû naître, et que dans tous les genres elle eût été un Christophe Colomb, car « sa puissante raison eût déduit l'existence de nouveaux continents de la connaissance de continents anciens, et sa volonté ferme, impérieuse, n'eût été domptée que par la mort ». Dans la sphère de sa vie de femme, de femme vouée aux plus simples devoirs journaliers, la prédiction du professeur Héger s'est pleinement réalisée. Emily a été indomptable. Son esprit a atteint les dernières limites de l'indépendance. Son courage a vaincu toutes les souffrances. Le caractère de cette orgueilleuse créature serait le sujet d'une des plus intéressantes études psychologiques que l'on pût faire. Quoiqu'elle fût excessivement sensible à la douleur, elle la supportait sans murmures et ne permettait pas qu'on la plaignît. Son imagination était vive et hardie, et cependant elle pouvait s'astreindre aux moindres emplois, aux plus petits soins domestiques. Atteinte, comme ses sœurs, de phthisie, elle ne consentit jamais à ce qu'on la traitât en malade, à ce qu'on appelât un médecin. Quand son dernier jour fut arrivé, elle se leva comme de coutume, s'habilla seule, lentement, en se reposant souvent, prit son ouvrage et se mit à coudre ; tout à coup, elle posa sa couture inachevée ! Deux heures après, elle était morte !

Son œuvre littéraire est restée inachevée comme son ouvrage de couture. Elle se compose de *Wuthering Heights* et de quelques poésies en un volume. Mais si les connaisseurs faisaient la loi, ces échantillons d'un mâle génie seraient pour Emily Brontë un titre de gloire immortel.

IV

Après les romancières scientifiques, — le mot *savantes* n'exprimerait pas le genre, — après celles qui ont brillamment cultivé le roman de sentiment, — nous mettons de côté le groupe fastidieux du *high life*, — il y a le gros bataillon des peintres de mœurs et des conteurs d'aventures. On n'en finirait pas si l'on voulait nommer, même en se bornant aux plus distinguées, toutes les femmes qui ont écrit des romans en Angleterre, dans le seul but d'amuser les lecteurs. Ce pays semble être, par excellence, la patrie de la fiction en prose. Pas de semaine qui n'y voie éclore plusieurs récits en trois volumes, et, trois fois sur cinq, ces volumes sont sortis de la plume d'écrivains féminins. Parmi les romancières qui dérivent de Balzac ou de Dumas, c'est-à-dire qui s'attachent à l'observation des caractères ou qui se livrent aux inventions extraordinaires, nous ne ferons ici que nommer Miss Thackeray, digne continuatrice de son père, miss Braddon, merveilleuse par sa fécondité, Giorgiana Craik, miss Yonge, Élisabeth Wetherell, mistress Ridell, Sarah Tytler, Florence Marryat, Helen Mathers, Annie Edwardes, Annie Thomas, Mmes Henry Wood, Lynn Linton, Macquoid et Julia Kavanagh. Ces diligentes ouvrières enlèvent tous les jours, de dessus le métier, de charmants ouvrages, dont le moindre mérite est d'amuser innocemment des milliers de lecteurs. Innocemment, en effet, car, à très peu d'exceptions près, le roman est resté pur en Angleterre. Nous n'oserions dire que ces histoires rebattues d'amour, ces portraits un peu fades de keepsake, intéresseraient beaucoup un public comme le nôtre. Cela plaît aux Anglais et surtout aux Anglaises : honneur leur soit rendu!

Mais, sur le chœur nombreux des romancières, se détachent en relief quelques brillantes coryphées. Nous en distinguons tout d'abord trois qui nous frappent par la ferme beauté de leurs traits, par la vigueur de leurs accents : nous voulons parler de mistress Oliphant, de miss Rhoda Broughton et de Mlle de la Ramée, connue sous le nom de Ouida. Toutes les trois sont d'ad-

mirables peintres, d'admirables observatrices; toutes les trois ont fouillé les replis du cœur humain, et l'art avec lequel elles en ont mis à nu les fibres les rattache à cette école littéraire qui n'est pas tout à fait le réalisme, tel qu'on l'entend en France, mais qui est le réalisme appliqué aux choses de l'âme, école qui fleurit sous la bannière du poète Robert Browning et sous le nom d'école psychologique anglaise.

La plume de M[me] Oliphant est certainement une des plus fécondes et des plus agréables, sinon des plus puissantes que l'Angleterre ait vues. Nous ne citerons, du plus grand nombre de ses ouvrages, que le titre, car ils se sont suivis dans une succession si rapide, que le critique pouvait à peine suivre le romancier. Quant au public, il était tenu sous le charme. *Henry Muir*, *Magdalen Hepburn*, *Adam Græme de Mossgray, les Orphelins*, les *Jours de ma vie*, parurent en volume dans l'espace de quatre ans. Pendant ce temps, le *Blackwood's Edinburgh Magazine*, cette revue qui jouit en Angleterre et en Écosse du monopole de la publication des bons romans, donnait *the Quiet Heart* (*le Cœur paisible*), idylle modèle de fraîcheur et de grâce; d'autres revues accueillaient *Zaïdée, the Athelings*, *Lillies eaf* (*les Feuilles de lys*), *the House on the Moor* (*la Maison sur la Moor*) et une charmante histoire écrite pour la jeunesse : *Agnes Hopetown's school Days* (*les années de pension d'Agnès Hopetown*). Sans doute, ces ouvrages ne pouvaient avoir le fini d'œuvres longuement travaillées; mais l'invention, l'observation, la couleur n'y faisaient pas défaut. Sans prendre de repos, l'auteur commença une nouvelle série bien supérieure à la première. Les *Chroniques de Carlingford,* le *Recteur*, la *Famille du docteur*, le *Curé inamovible*, *Miss Marjoribanks*, la *Chapelle de Salem*, sont des romans de valeur. La *Chapelle de Salem* surtout est regardée comme presque classique. Nous y voyons mis en action, avec un talent remarquable, les intérêts qui sont aujourd'hui les plus controversés en Angleterre, en même temps qu'ils sont les plus vivants au cœur des Anglais : nous voulons parler de cette question du *non-conformisme* qui se rattache au grand principe de la liberté religieuse. Les droits des non-conformistes et la façon dont ils savent en user en vrais Anglais est la pierre d'achoppement du

parti conservateur en Angleterre, car en ce pays, plus qu'ailleurs, la religion d'État soutient l'édifice social et politique. Mettre au jour, sous une forme vivante, la faiblesse d'organisation du non-conformisme, les petites misères intérieures des sectes dissidentes et « laver leur linge sale en..... public », c'était faire œuvre de bonne conservatrice, de *high churchwoman*. Or, Mme Oliphant est l'une et l'autre. Elle ne se pique ni d'humanitarisme, ni de philosophisme, ni d'indépendance. En cette occasion, elle a plaidé *pro domo suâ*. C'est la seule fois peut-être, et elle l'a fait avec tant d'art, tant d'équité, qu'on le lui pardonne! Jamais elle n'a travesti ni calomnié ceux qu'elle a persiflés en se jouant. En digne Écossaise, elle a très bien senti ce qu'il y a de grand chez ces sectaires, héritiers des vieux républicains anglais, qui en mettant la liberté religieuse au-dessus de toutes les autres savent bien qu'elle est le palladium de toutes les libertés. Le caractère de M. Tozer, le diacre, est d'autant mieux tracé que ce rude champion de la congrégation non-conformiste de Salem est un homme grossier, d'un esprit étroit, que ce n'est en aucune occasion lui qui parle, mais l'esprit de la congrégation qui parle par sa bouche. Ce qui relève encore le mérite et le charme de la *Chapelle de Salem*, c'est que c'est la première fois, à notre connaissance, que le roman nous introduit chez des non-conformistes, tandis qu'au contraire la paroisse officielle, la Haute Église et ses ministres, avaient été souvent représentés et parfois travestis par les romanciers anglais.

Pour ne point faillir à l'impartialité, Mme Oliphant a peint avec la même vérité, dans le *Recteur*, les misères d'un ministre de l'Église établie et les travers de ses ouailles. Le recteur d'une paroisse est le fonctionnaire que nous appelons en France le curé-doyen. Le pauvre homme, placé en évidence dans sa petite localité, est le point de mire de tout le monde. Les dissidents sont ses censeurs naturels; les *Zealots* le poussent en avant; les tièdes et les prudents le retiennent et le blâment; et tous ensemble le menacent d'un article dans le *Record* ou dans le *Guardian*, ces deux journaux religieux de l'Angleterre qui donnent à leurs lecteurs de si curieux exemples de la charité chrétienne. L'auteur se divertit aux dépens des prédicateurs et dit son mot sur les

formulaires de la dévotion officielle. Plus tard, dans *The Curate in charge,* publié en 1876, elle a, d'une main plus légère, effleuré les mêmes cordes. Le presbytère tient en général une grande place dans la littérature anglaise. C'est dans le presbytère que sont nés un tiers peut-être des écrivains et des poètes de l'Angleterre. La vie studieuse et recueillie d'une famille de *cléricature,* comme on disait au moyen âge, est une préparation aux lettres, et plus tard les romanciers représentent avec prédilection les scènes de leur enfance.

Ses souvenirs ont ordinairement reporté Mme Oliphant vers l'Écosse, car bien que née à Liverpool, la grande romancière est d'origine écossaise. Elle s'est assise à l'ombre de Walter Scott et a peint la vie moderne de sa patrie d'origine, comme il en avait peint la vie passée. Son dernier ouvrage, paru au mois d'avril 1881 (est-ce bien le dernier? car Mme Oliphant produit avec une rapidité qui déjoue l'attention la plus soutenue de la part du public), son dernier ouvrage en trois volumes, *Harry Joscelyn*, nous transporte encore en Écosse. Nous voyons là d'abord, dans une ferme située au milieu des montagnes septentrionales, une pauvre femme bien née, distinguée de manières comme d'origine, vivant avec un mari soi-disant noble de naissance, mais grossier de nature, des fils indomptables qui se querellent avec leur père, et une fille, moins dure mais orgueilleuse, qui, tous, brisent son faible cœur. Plus tard, lorsque Harry, le plus jeune fils, fuyant cet intérieur intolérable, part pour l'Italie, un contraste charmant succède, et bientôt les amours de Harry font comme le chant de la symphonie. Le jeune Joscelyn se marie, après deux volumes de péripéties qui nullement ne nous lassent, et la pauvre mère trouve enfin pour sa vieillesse un nid plus doux. Cette simple histoire, dramatisée par l'âme de l'auteur, donne lieu à une suite de tableaux pleins de vie et de couleur, car les bons romanciers d'Angleterre sont tous, il faut en convenir, des maîtres dans l'art de peindre.

Nous mettons miss Rhoda Broughton au-dessous de Mme Oliphant, bien que les traductions et les adaptations de ses romans qui ont été faites dans notre langue lui aient donné chez nous plus de réputation. A l'inverse de Mme Oliphant, qui a déjà

produit au moins cent volumes si l'on comprend dans son œuvre ses articles de revues, miss Broughton a le travail lent et, croyons-nous, difficile. Nous en jugeons par son style : style heurté, rude, consciencieusement travaillé, mais travaillé comme par le marteau d'un tailleur de pierres. Son œuvre se compose jusqu'à présent d'une dizaine de romans, nombre qui paraît petit, accoutumé qu'on est à la fécondité anglaise. Les deux derniers : *Fraîche comme une Rose* et *Gilliane* ont popularisé son nom en France. *Gilliane* est une adaptation sous un nouveau titre de *Second Thoughts*, — les *Réflexions tardives*, — parues en 1880. *Second Thoughts* est le roman de l'orgueil. Sans l'orgueil, Gilliane et le docteur Burnel s'aimeraient paisiblement, se marieraient et seraient sages. L'orgueil fait de leur histoire un drame long et douloureux. Sous ce rapport, *Second Thoughts* est presque un roman moral et l'on peut en tirer d'excellentes leçons. Toutefois, l'intention de l'auteur ne paraît pas avoir été d'illustrer une moralité. Artiste avant tout, et artiste distinguée, miss Broughton ne prétend qu'observer et peindre. Ses autres romans : *Cometh up as a flower; Not Wisely but too well; Good-bye*, *Sweetheart; Nancy*, *Joan*, etc., sont écrits dans le même esprit. Miss Rhoda entend ne faire qu'œuvre d'art. Mais son imitation de la nature humaine est fine, vigoureuse, et quiconque est fidèle à représenter la nature est déjà un moraliste.

Il y a plus d'émotion et surtout plus de style chez Mlle de la Ramée. Ouida n'est ni savante, ni philosophe, et dans les romans historiques, elle est tombée souvent dans bien des erreurs de faits et de citations. Mais elle est l'écrivain féminin par excellence. Son talent abonde en nuances délicates, et dans le sentiment elle est exquise. Deux de ses romans, *Pascarel* et les *Petits Sabots*, ont rendu son nom justement populaire en France.

Il ne faudrait pas lire les romans de Ouida comme des romans ordinaires, y chercher l'intrigue, l'action, l'invention; ils sont d'un ordre plus élevé. Une suite de peintures finement traitées, de critiques justes, de réflexions parfois un peu longues mais marquées au coin de la dignité morale, des sentiments purs et tendres, en font surtout le mérite. Mlle de la Ramée n'a point été, que nous sachions, mise de bonne heure à l'école des scien-

ces, comme les deux femmes que nous avons placées en tête de cette courte revue des romancières anglaises contemporaines; mais elle a été remarquablement instruite dans les lettres par un père érudit qui l'a, dès son enfance, familiarisée avec les littératures grecque et latine. Plus tard, son esprit a effleuré tous les problèmes de la vie. C'est en outre une femme du monde, qui vit dans la société polie, la connaît et la juge, car elle est parfaitement indépendante des préjugés du milieu où elle se trouve. Il y aurait pédantisme, et surtout ingratitude à lui reprocher les inexactitudes d'érudition et autres répandues dans ses ouvrages. Ouida travaille simplement en femme d'esprit et en femme de cœur. Son séjour en Italie (elle habite près de Florence) lui a, de plus, communiqué des habitudes de dilettantisme, qui contribuent à raffiner ses ouvrages. N'était que le public français ne peut souffrir les récits sans action, que les longueurs devant lesquelles nos voisins montrent tant de patience lui paraissent insupportables, nous souhaiterions qu'*Ariadné*, *Chandos*, le *Chien des Flandres*, la *Cage de Cecil Castlemaine*, *Idalie,* l'*Esclavage*, *Folle-Farine,* la *Station hivernale, Strathmore*, *Tricotrin, Puck*, *Signa, Sous Deux Drapeaux, Une Commune rurale,* et un autre roman plus récent dont le titre nous échappe, que toute l'œuvre de Ouida en un mot, fût, comme *Pascarel* et les *Deux petits Sabots*, traduite en français.

Les noms des autres romancières anglaises vivantes, qui font l'arrière-plan de ce tableau, ne diraient rien à l'esprit. Nous avons vu, dans Harriet Martineau et George Eliot, les créatrices d'un genre né à l'ombre du génie sociologique et scientifique du XIX[e] siècle; en M[me] Gaskell et M[lles] Brontë, les dignes représentantes d'un sentiment nouveau, dont Dickens a ouvert le filon précieux: le sentiment de la justice et de la sympathie envers les petits de la terre; en mistress Oliphant, miss Broughton et Ouida, les plus distinguées d'entre ces écrivains-peintres qui se contentent d'observer et de représenter la société. Très nombreux sont les rangs des conteuses aimables, dont la prétention ne va qu'à nous distraire en s'amusant elles-mêmes. Il y a en Angleterre comme une école nationale de romancières, aussi compacte que les écoles nationales de peinture et de musique de l'Italie.

Mmes Calpensis, Parker, Alexander, Middlemass, Forrester, Kemble, Noble, Green, O'Reilly (l'Irlandaise), miss Owens Blackburne, et, sans exagérer, plus de trente autres romancières suivent à quelque distance le groupe que nous avons présenté au lecteur. Miss Braddon marche au front du bataillon pressé, supérieure à toutes ses sœurs dans l'art de plaire par l'abondance et la facilité. Son œuvre comprend plus de cent volumes. Mistress Henry Wood ne le lui cède guère. S'il est vrai que les volumes mis au monde depuis l'invention de Guttenberg combleraient, empilés, la distance de la terre à la lune, les productions des romancières anglaises feraient certainement, à elles seules, une notable partie du chemin.

V

Les poètes féminins sont plus rares. Nous ne citerons parmi les morts que Mme Hemans et Elisabeth Barrett Browning, déjà nommées; parmi les vivants que miss Jane Ingelow et miss Christina Rosseti. Ce sont là les étoiles les plus brillantes. Cependant il a paru, vers le milieu du siècle, une femme qui a donné les plus grandes promesses : c'est Adélaïde Procter. Fille du poète Bryan Walter Procter, connu sous le pseudonyme de *Barry Cornwall*, elle est morte à l'âge de trente-neuf ans, ayant fort peu écrit encore ; mais il n'y a peut-être pas, dans la littérature anglaise, quelque chose de plus pur et de plus élevé que son volume de *Légendes et Poésies lyriques*.

Les mêmes qualités se trouvent dans les poésies de Mme Hemans. Contemporaine et amie de Campbell et de Woodsworth, ses compositions lyriques sont le reflet de la manière de ces deux maîtres. Poètes ou romancières, les femmes n'échappent pas à la loi. Toujours on voit, à côté d'elles, l'homme qui est leur modèle et leur inspirateur. Mme Hemans est née à l'une des plus brillantes époques de la poésie anglaise; elle a participé à l'essor du romantisme ; de là son succès et sa gloire. Les *Vêpres Siciliennes,* son *Sanctuaire de la Forêt,* ses *Chants*, sont encore lus et réédités : lus par les lettrés, réédités pour eux, cela va sans

dire. Mais les sept volumes de M[me] Hemans ont leur place dans les bibliothèques, à côté des œuvres de cette brillante pléiade de poètes qui a, au commencement du siècle, affranchi la littérature anglaise des entraves classiques.

Elisabeth Barrett, qui brille plus près de nous, brille aussi d'un plus vif éclat. Mariée au poète Robert Browning lorsqu'elle était déjà au faîte de sa renommée, elle a encore reçu de son nouveau nom un surcroît de gloire. *My Moon of Poets, Ma Lune des Poètes*, comme l'a dit son enthousiaste époux, répand une clarté douce, une clarté de reflet.

Toujours malade et ne pouvant supporter que le demi-jour d'une chambre close, la douce Elisabeth n'est pas seulement le premier poète féminin de son pays, elle est aussi le plus féminin des poètes. Elle vivait seule, avec ses livres et ses pensées, seule avec ses souffrances, et les charmait par ses chants. Les portraits, écrits, gravés ou peints, de cette ravissante femme-poète, nous la représentent comme étant elle-même le plus délicieux de ses poèmes. Deux grandes nappes de cheveux noirs magnifiques, encadrant sa figure maigre et mignonne, se répandent sur sa poitrine et ses épaules en mille boucles soyeuses. Le front large, uni comme le marbre, est proéminent. Les yeux profonds, surmontés de sourcils épais, lancent des regards brillants qui semblent, comme le dit miss Mitford, venir de derrière un nuage. Dans cet ensemble touchant, on sent la force de l'âme et la vigueur de la pensée. Aussi, n'est-on point surpris, quand on a contemplé son visage, de trouver dans les lettres d'Elisabeth Barrett à M. Horne, son éditeur et son ami, un passage comme celui-ci : « Veuillez bien vous souvenir, monsieur Horne, que lorsque je parle des femmes, je ne parle point d'elles, ainsi que quelques hommes (et peut-être vous-même) sont portés à le faire, comme devant être jugées par un critérium particulier. Il n'y a point deux critériums, l'un pour l'homme, l'autre pour la femme. Il n'y en a qu'un seul : c'est l'idéal commun à l'humanité. »

Ses œuvres, éditées en deux volumes, sont au premier rang parmi les productions de l'école romantique. Leigh Hunt, dans son *Banquet des Bas-Bleus*, a dit d'Elisabeth Barrett : « Je la

pris tout d'abord pour une sœur de Tennyson. » Elle a de Tennyson, en effet, la noblesse et la grâce, et aucune femme ne nous paraît si véritablement poète, au sens convenu de ce mot.

Miss Jane Ingelow appartient à l'école de M. Charles Algernon Swinburne; Christina Rosseti se rapproche, elle aussi, de M. Tennyson. Reflet toujours! C'est, paraît-il, le trait commun des écrivains du sexe aimable; mais en cette circonstance reflet lumineux, comme l'était celui de la *Lune des Poètes* de Robert Browning.

Un caractère général des œuvres littéraires féminines, c'est l'absence de ce mélange de rire et de larmes qu'on appelle chez nos voisins l'humour. L'humour paraît incompatible avec l'esprit féminin. Nous voyons, chez les femmes-auteurs d'Angleterre, des talents purs, élevés, de l'étude, du fini, de la tendresse; souvent du style; nous ne trouvons point cette ironie formidable et ces larmes cachées qui sont au fond des grandes œuvres masculines. Parce que la douleur chez la femme est expansive, que les larmes sont permises à son sexe, elle sera touchante et pathétique, mais elle n'atteindra pas à la puissance humoristique. Si haut qu'elle s'élève, elle restera toujours, par cette raison, loin des grands maîtres. Il en est partout de même; mais cela frappe plus chez les Anglais qu'ailleurs, parce que l'humour est le trait le plus national et le plus heureux de leur littérature.

Sauf cette lacune inévitable, il faut admirer l'essor pris dans notre siècle par la femme anglaise et par son intelligence. Il y a loin des modestes réclamations d'une Lady Montagu, aux affirmations d'une Harriet Martineau, aux nobles vues d'une George Eliot. Il faut admirer aussi son extrême diligence; car, depuis des conférencières véritablement puissantes en œuvres et en paroles, comme miss Frances Power Cobbe, jusqu'à la plus humble romancière, répandant les trésors de son cœur dans le secret de sa chambrette, toute femme sachant tenir une plume, en Angleterre, paraît oser se confier à la presse, et les femmes qui la tiennent d'une main habile et ferme y sont vraiment en nombre imposant.

Léo QUESNEL.

JANKO [1]

VI

Une heure après, Marys' avait retrouvé Bénédict. La tête contre son épaule, elle pleurait à fendre l'âme. Jamais elle n'avait osé lui avouer son indignité, ni lui parler de Janko. Elle en était venue à se demander s'il l'aimait lui comme Janko. Elle eût cependant voulu être à lui, vivre, mourir avec lui. Et, bien qu'il l'interrogeât, anxieux, sur la cause de ses larmes, elle ne voulait pas lui répondre. C'était à lui à la deviner, à la comprendre. Il lui semblait qu'elle, une simple et pauvre fille pourtant, connaissait bien les scrupules et les craintes de son âme timorée. Il résistait à son amour, car l'amour était un péché; car il le ferait damner. Il redoutait le contact de ses mains, la chaleur de son corps, et quand leurs visages se touchaient et que leurs cheveux se confondaient, il s'éloignait d'elle. Et comme toutes ces pensées lui déchiraient l'âme elle continuait à sangloter. Bénédict ne trouvait pas de paroles pour la consoler; au contraire, son désespoir le gagnait.

— Nous sommes bien malheureux, murmura-t-il.

Elle répéta au milieu de ses larmes :

— Oui! nous sommes bien malheureux! Mais elle songeait que s'il voulait, ils pourraient être heureux, dussent-ils payer ce bonheur de leurs vies.

Enfin Bénédict se mit à parler : comme Janko jadis, il lui raconta aussi l'histoire de sa vie.

Il était malheureux, car il avait cru pouvoir l'aimer saintement; et il voyait que c'était impossible, qu'il était faible, qu'il

(1) Voir la *Nouvelle Revue* des 1er et 15 octobre 1881.

fallait la fuir pour leur salut commun. L'amour pour lui était presque un sacrilège ! Ne se rappelait-elle plus comment il avait été élevé? Il était fils de paysan. Son père avait été tué ou s'était tué par accident; jamais on ne sut la vérité à ce sujet. Sa mère s'était depuis installée à la ville. Le défunt comte l'avait élevé, instruit, avec son fils et comme son fils. Un jour, de vagues rumeurs lui firent deviner la honte qui pesait sur sa naissance. Peut-être la méchanceté des hommes s'égarait-elle? Sa mère était morte sans lui avouer son secret. On la disait riche; elle n'avait rien laissé. Seulement, son vœu suprême avait été qu'il se fît prêtre « pour la rémission de ses péchés », avait-elle dit. Quand le comte mourut, l'an d'après, il l'avait fait venir; et deux fois, dans l'agonie, lui aussi répéta ce mot : « Prêtre, prêtre ! » Il était libre, cependant; il n'avait rien juré; mais il se croyait lié par ces volontés d'outre-tombe : et puis c'était une belle mission ! Il aurait si bien servi son Dieu ! tant aimé son prochain ! semé l'Évangile à pleines mains, comme un bon grain, sans mesurer sa peine. Et maintenant, il voyait qu'il n'en était plus digne, qu'une idole avait pris possession de son âme; que son Dieu se détournait de lui. D'autre part, cet argent que ses bienfaiteurs avaient dépensé pour lui, le leur volerait-il, en abandonnant la carrière tracée ? Ils auraient pourtant pu être heureux; ils seraient allés loin, bien loin, dans une grande ville. Qu'importait la pauvreté ! Celui qui vêtit les lys et nourrit les oiseaux des champs, leur eût donné de quoi se nourrir et se vêtir. Il pouvait gagner son pain en instruisant la jeunesse : c'était encore un beau rôle. Peut-être Dieu, qui était l'amour même, l'amour infini, aurait pitié de lui; peut-être lui pardonnerait-il de l'aimer en sa créature ou d'aimer la créature en lui.

— Oh ! mon Dieu ! répétait-il, voyez ma peine, éclairez-moi, ayez pitié de moi !

Mais Marys', en l'écoutant, sentait qu'il était à elle, que ses scrupules fondaient dans l'ardeur de son amour, qu'il était faible comme l'enfant et qu'elle l'en aimait davantage.

— Viens, lui dit-elle doucement, en lui prenant le bras; nous irons plus près du lac ; il fait lourd et noir ici.

Des pensées confuses l'agitaient. Elle voulait se l'attacher à

elle de telle sorte qu'il n'eût plus ni la force, ni le pouvoir, ni la volonté de la fuir.

Ils sortirent du petit bois. La lune s'était cachée, mais la nuit restait claire. Au loin, les cailloux de la côte, qui s'entre-choquaient sous leurs pieds, se confondaient en une vague blancheur. Puis le sable faisait au lac une ceinture plus sombre. Les flots s'y succédaient doucement avec un murmure continu. Ils marchaient et, de temps en temps, se tournaient ensemble l'un vers l'autre pour chercher leurs regards. Arrivés sur le sable encore tiède, ils s'arrêtèrent.

— Il fait chaud, répéta Marys'. Et elle regarda l'eau avec envie.

Lui ne répondit pas. Il leur semblait qu'ils devinaient leurs pensées et que malgré la nuit ils voyaient leur rougeur.

Marys' resta encore un instant immobile, puis vite, et comme honteuse de son ombre, elle délaça son corsage, sa jupe tomba en plis à ses pieds.

Il la vit près de lui, les bras et le cou nus, dans son sarreau bleu, qui lui descendait à peine au-dessous du genou. Ses longues tresses s'étaient dénouées, elle les ramassa et les tordit en un nœud autour de sa nuque.

Bénédict sentait que ses forces l'abandonnaient. Tout son sang affluait au cœur; ses tempes battaient. Elle lui prit la main et, de nouveau, ils firent quelques pas sur le sable.

— Il ferait bon nager, dit-elle; être porté par l'eau, là-bas, jusqu'au tertre. Et elle désignait du doigt un fortin abandonné, s'élevant en forme de demi-lune sur l'autre rive.

— Non, dit-il faiblement, tu es folle.

Elle se retourna, et cette fois ses yeux étaient si brillants qu'il en aperçut la flamme. Elle s'assit sur le sable, sans quitter sa main ; ses petits pieds battaient l'eau doucement, et une pluie fine, remontant jusqu'à eux, leur semblait une délicieuse fraîcheur dans l'embrasement de leurs sens. Lui restait encore debout; mais à une pression plus vive de sa main, il ne résista plus; éperdu, il tomba à ses côtés. Sans qu'il l'eût cherché, il sentit le contact de sa chair tiède et satinée : alors une grande lumière passa devant ses yeux, puis le vide, l'oubli de toute

chose. Il l'enlaça palpitante, ses lèvres se posèrent sur les siennes...

— Je t'aime, murmura-t-il. — Et ils ne virent plus rien, n'entendirent plus rien.

L'aube se leva. A l'orient, une bande d'opale rayait l'horizon. Tandis que les étoiles s'effaçaient sur un ciel laiteux, les eaux du lac s'éclairaient de reflets bleuâtres. Ils se séparèrent, se disant au revoir. Désormais leurs vies étaient si étroitement liées, que nulle force au monde ne pourrait les désunir. Déjà, dans leur première ivresse, ils avaient formé de vagues projets. Il lui avait tout sacrifié, sa vertu, sa vocation, son devoir : mais il ne pouvait demeurer plus longtemps au village, où il lui semblait que chaque passant lui reprocherait sa faute. Ils fuiraient au loin, emportant avec eux la vision du ciel, et à leurs pieds un peu de poussière du sol natal.

Marys' s'éloigna avec cet espoir qui se levait en elle comme une aurore. C'était la délivrance. Elle ne regrettait rien. Maintenant Bénédict ne l'abandonnerait plus.

Avant que le soleil ne fût levé, avant que la cloche n'eût appelé le village au travail, elle était déjà prête, assise à la porte de sa chaumière. A travers les arbres, dont les couleurs vertes se montraient moirées par la rosée, elle regardait une des tours du château, où se trouvait la chambre de Bénédict. Lui aussi pensait à elle. Malgré la fraîcheur du matin, une sorte de fièvre la brûlait; elle était lasse, et, en même temps que la honte, une grande joie emplissait son âme. Elle craignait de revoir Jozwa et encore plus Janko, durant le jour, seuls à seuls. Là-bas, parmi les autres compagnons, dans cette activité absorbante du travail, elle pourrait au moins s'isoler. Janko ne viendrait peut-être pas, et quand même ! il n'en serait que plus rassuré en la retrouvant à son poste. Puis, à la pensée qu'elle devait quitter le pays, un regret s'emparait d'elle : elle voulait revoir ces plaines où, si souvent, les blés étaient tombés en longues gerbes sous sa serpe, tandis que le soleil s'élevait de l'horizon au milieu du ciel, et redescendait vers le lac, allongeant autour d'elle l'ombre des hommes et des choses. Tout cela, elle ne le verrait bientôt plus! Comme elle marchait, perdue dans sa rêverie, que les

portes des chaumières s'ouvraient sur sa route, et que les coqs chantaient comme d'ordinaire, soudain elle entendit des pas qui se rapprochaient d'elle, dans la direction de la grande cour. Elle eut peur, car il lui semblait, à elle aussi, que tout le monde devait lire sa faute et son secret dans ses yeux. Au même instant, en face d'elle, elle aperçut Janko. Au premier regard, il lui parut avoir une expression étrange. Ses yeux regardaient obliquement et un pâle sourire errait sur sa face. En la voyant si matinale, il ne témoigna ni indifférence, ni surprise.

— Tu vas aux champs? demanda-t-il simplement.

— Oui, répondit-elle. Mais prise d'inquiétude, voulant le sonder, elle ajouta:

— Nous allons faire route ensemble, si cela vous plaît, Janko.

— Grand merci! nous n'irons en tout cas que jusqu'à la statue de saint Jean, car le Pan m'envoie chez le Commissarius à Dombrowa. Je ne sais pas ce que tu as pu dire sur mon compte, mais il est bien sûr qu'il cherche à m'éloigner d'ici. Sans ta promesse, Marys', j'aurais refusé d'obéir.

Elle jura, sur les blessures du Christ, qu'elle n'avait pas vu Staub depuis une semaine au moins, et que jamais, jamais elle ne lui avait parlé de lui. Intérieurement, elle se rassurait. Certainement Janko ne se doutait de rien.

— Quand reviendrez-vous? demanda-t-elle.

— Je ne sais; peut-être ce soir, peut-être demain: s'il fait très chaud, je marcherai la nuit.

Arrivés à la statue où bifurquaient les routes, elle lui tendit la main.

— Bon voyage, Janko.

— Au revoir, Marys'.

Mais à peine eut-il fait quelques pas qu'il se retourna.

— Dis donc, ma belle! tu n'as donc pas dormi cette nuit, lui cria-t-il.

— Pourquoi?

— Parce que tu es pâle et que tes yeux sont creux comme ceux d'une phthisique.

— Je me porte très bien, répondit-elle. Et elle se mit à marcher très vite en sens inverse.

Il ne pouvait plus voir la rougeur qui couvrait son visage. De nouveau, elle se sentit saisie de crainte, car Janko était si rusé qu'on ne savait jamais ni ce qu'il pensait, ni ce qu'il voulait dire.

Le travail, le grand air la calmèrent. Au moins elle ne verrait pas cet homme pendant un jour. Qu'était-ce qu'un jour? hélas! Cette vie ne pouvait durer: à tout instant trembler! courir le risque d'être découverts! Il fallait fuir le plus tôt possible. Une fois loin d'Ilnow, elle respirerait. Pour être avec Bénédict, toujours avec lui, elle était prête à tout. S'il voulait l'épouser, elle serait fière d'être sa femme, sinon elle serait sa maîtresse, sa servante... et s'il cessait de l'aimer, s'il la chassait, — eh bien, elle irait se noyer. C'est ainsi que l'eau est le grand oubli où se jettent les pauvres oubliés de la vie. Elle éprouvait des sensations étranges. Il lui semblait qu'une autre personne était en elle, que sa vie se dédoublait. Elle se demandait alors comment tant de choses avaient pu se produire en un espace si court de temps. Elle se rappelait le soir où Bénédict était, pour la première fois, venu dans la chaumière; le soir où elle cousait sa jupe rouge, où elle le regardait tandis qu'il parlait. Elle se rappelait les coassements des grenouilles, les cris du hibou, les chants du rossignol, et tout cela lui paraissait pourtant éloigné, et comme le souvenir d'une autre existence. Le soir vint, le village s'endormit, la nuit tombait sans qu'elle eût vu Bénédict. Janko, il est vrai, ne rentrait pas non plus. Elle calcula qu'il y avait cinq milles d'Ilnow à Dombrowa. Le trajet était long pour une même journée, à moins qu'il ne marchât la nuit, comme il l'avait dit. Jozwa filait. D'ordinaire, le bruit du rouet l'endormait; sa tête s'inclinait peu à peu, jusqu'à ce que son front frappât les bois du métier. Ce choc la réveillait; elle se levait, et les yeux gonflés de sommeil, marmottant ses prières, elle gagnait son lit. Marys' l'entendait bientôt ronfler; on eût dit qu'un essaim de mouches bourdonnait dans sa poitrine. La jeune fille prenait la chandelle, s'approchait de la vieille et l'embrassait. Bonne nuit! merci; et Jozwa, dans ses rêves, murmurait invariablement:

— Va! va dormir, ma fille.

VII

Cette fois, ces paroles furent un remords pour sa conscience. Elle sortit, éteignit la lumière, et poussa la porte du dehors sans la fermer, afin de pouvoir regagner sa chambre au matin. Elle traversa la route en courant ; les arbres tout noirs se penchaient vers elle, semblaient la rappeler. Par instants, elle glissait sur le terrain en pente, se relevait et reprenait sa marche. La nuit était sombre. Le ciel, presque aussi brûlant que dans le jour, se rayait de rares éclairs. Le vent, qui s'élevait par intervalles, faisait palpiter les feuilles, et le petit bois était comme une voûte que les échos peuplaient de bruits mystérieux. Malgré l'accablement de cette nuit d'orage, Marys' eut un frisson. Elle craignait que Bénédict ne se fût lassé à l'attendre. Effrayée de sa propre voix elle appela deux fois : Bénédict ! Bénédict ! La brise sembla répéter ce nom : bientôt des pas se firent entendre et à son oreille quelqu'un murmura :

— Enfin c'est toi, ma bien-aimée !

Ils se retrouvèrent dans les bras l'un de l'autre ; tous les soucis du jour furent oubliés. Ils ne comptaient plus les heures, il n'y en avait pas pour eux : car l'amour, comme l'éternité, efface la mesure du temps.

Toutefois, au milieu de leurs caresses, leurs craintes les reprenaient.

De temps en temps, lui rendant ses baisers, Marys' disait :

— Fuyons, veux-tu ?

Et il répondait :

— Fuyons !

Mais l'ivresse engourdissait leur volonté. Pour éloigner cette préoccupation du présent, Marys' reprit :

— Si tu veux, nous fuirons demain ?

Et lui répondit encore :

— Oui, demain !

De nouveau, l'oubli s'emparait d'eux. De loin en loin, un craquement, un bruissement de feuilles les faisait tressaillir. Ils se relevaient à demi, et dans les arbres croyant voir glisser une

forme humaine, comme une ombre dans l'ombre, ils écoutaient anxieux. Mais bientôt le silence régnait; et ils n'entendaient que le battement de leurs poitrines serrées l'une contre l'autre.

Les mêmes lueurs à l'horizon furent, comme la veille, le signal du départ. Demain, du moins, l'aube ne les séparerait plus. A cette heure, ils seraient loin, ils ne craindraient plus le regard des hommes. Leur amour libre, comme l'oiseau recouvrant l'usage de ses ailes, s'envolerait haut vers le ciel! Ils s'adressèrent un dernier adieu; le dernier! Chacun d'eux prit une direction opposée. Marys' longeait les champs, puis la lisière extérieure du parc jusqu'au village; lui, descendait sur la rive, pour, de là, remonter les terrasses.

L'orage grondait, mais s'éloignait: l'atmosphère se vivifiait. Le vent, passant comme un souffle sur les eaux, répandait de la fraîcheur. Bénédict suivit lentement la plage. Il regardait le ciel, et ce ciel, que déchiraient encore des éclairs, lui semblait être l'image de son âme. La passion lui versait l'oubli du moment, mais laissait au fond l'amertume des remords. Il joignait les mains, et mêlant sa voix aux rumeurs que semait derrière elle, en fuyant, la tempête, il invoqua de nouveau le pardon divin.

La nature se montrant toute blanche au matin, la brise qui écartait les nuages, le lac dont les vagues s'apaisaient, tout cela ramena aussi du calme dans son âme troublée. Il restait immobile, exposant avec délices son front brûlant aux fraîcheurs de l'air.

Soudain, à quelques pas de distance, il s'entendit appeler:

— C'est vous, monsieur Bénédict? disait-on.

Cette voix ne lui était pas étrangère. En effet, en se retournant, il reconnut Janko. Il était en costume de pêcheur: les jambes nues, le pantalon relevé au-dessus du genou, sa fustanelle bleue ouverte sur sa poitrine. La senne, jetée sur l'épaule, traînait sur les cailloux du rivage.

Il s'arrêta devant lui et le salua.

— Bonjour, monsieur, fit-il gaiement, vous n'avez donc pas pu non plus dormir que vous voilà si matinal? Puis, sans attendre une réponse, il ajouta:

— Sang de chien! Quelle nuit! Il doit faire moins chaud dans la fournaise du diable!

— Nous aurons de l'orage, dit Bénédict.

— Pardon, l'orage a tourné, le voilà loin : j'ai marché en sens inverse avec lui toute la nuit; le maître m'avait envoyé hier à Dombrowa, et ma foi, en rentrant ce matin j'ai été prendre mes filets : le poisson est plus bête après ces temps d'orage ; il frétille entre deux eaux et se jette, la queue en l'air, dans nos mailles.

— Et où allez-vous pêcher?

— Là-bas, sous le tertre ; une minute seulement, pour gagner ma barque que le vent a détachée et qui se ballotte; la voyez-vous, à quelques brassées du rivage?

Bénédict, en effet, regardait la barque, distrait. Il se demandait avec inquiétude si Janko n'avait pas rencontré Marys'. Quelques instants plus tôt, il eût pu les surprendre tous deux! Quel danger! Il fallait se hâter de fuir; mais l'air bonasse du paysan le rassurait. Évidemment cet homme ne pensait à rien d'autre qu'à sa pêche.

— Oh! disait-il en suivant la direction du regard de Bénédict, ce n'est pas profond, allez! On n'en a guère qu'au-dessus du genou. Plus loin, par exemple, c'est autre chose. Ça vous plairait-il de venir avec moi, monsieur Bénédict. D'abord il fait bon de se mettre à l'eau, le matin, et puis c'est amusant de voir pêcher. Je vous dis ça car, puisque vous voilà ici à cette heure, c'est sans doute pour vous baigner?

Bénédict n'aurait pu mieux expliquer sa présence : il écartait ainsi tout soupçon; cependant il hésitait encore, lorsqu'un dernier mot du pêcheur acheva de le décider.

— Vous savez, monsieur, il ne faut pas m'en vouloir de ce que je vous ai dit l'autre soir chez la Jozwa, fit Janko, je ne suis pas méchant : c'est le régiment qui m'a tourné la tête, et puis ce que je pensais n'était pas pour vous.

— Je ne vous en ai jamais voulu, répondit Bénédict avec sincérité.

Ils s'étaient rapprochés du lac; de temps en temps, Janko se baissait, choisissait les petits cailloux plats de la grève, et se rejetant en arrière, les lançait d'un mouvement brusque sur l'eau : les pierres rasaient le lac, rebondissaient plusieurs fois, puis enfin tombaient au fond avec un bruit sourd.

— Allons ! donnez-moi la main, dit-il, en se relevant une dernière fois.

— De grand cœur !

Janko serra cette main dans sa poigne de fer. Les flots frangés d'écume arrivaient jusqu'à eux.

— Venez-vous ? dit-il, et déjà il se débarrassait de sa veste et la jetait sur le sable.

Comment refuser? N'eût-ce pas été lui faire croire qu'on lui gardait rancune? D'ailleurs Bénédict, maintenant, avait envie de se plonger dans cette eau fraîche. Ses membres alanguis et brûlants, ses esprits abattus, y puiseraient de nouvelles forces.

— Attendez-moi un instant, dit-il, le temps d'ôter mes vêtements, et je suis à vous.

A quelques pas de distance il déposa son chapeau de feutre à larges bords, sa redingote noire, son gilet et sa montre d'argent. Il releva son pantalon sur ses jambes fines mais nerveuses.

— Allons, ça y est! s'écria Janko, frottant ses mains l'une contre l'autre. — Dépêchons-nous, car on croirait que la barque nous fuit.

C'était vrai, le bateau s'éloignait toujours, poussé vers le tertre, dans la direction du rivage opposé.

Ils entrèrent dans l'eau. Bénédict, par une vieille habitude de prudence, s'aspergea d'abord les épaules et le front.

L'eau était presque tiède. Un sentiment de bien-être le saisit. Il regarda autour de lui, et la beauté du spectacle acheva de le charmer. En face d'eux, le soleil énorme, semblable à un globe de feu, sortait d'une nuée transparente et blanche comme de la gaze. Son éclat faisait paraître plus noirs les derniers nuages, chassés du milieu du ciel, qui, précipitant leur course, disparaissaient un à un à l'horizon. Tout autour, la terre se couvrait de couleurs vives. Les champs fauchés et jaunes tranchaient sur la verdure des prés. Les arbres sortaient tremblants de leur bain de rosée, dans une teinte bleuâtre; et les cabanes, les villages entiers, flottants dans ce lointain vaporeux, qui confondait encore le ciel et la terre, semblaient émerger du lac.

Ils s'avançaient un peu courbés, ayant contre eux le courant.

Janko, plus fort, prenait de l'avance. Depuis quelques instants déjà, l'eau avait dépassé les genoux. La barque n'était pas plus éloignée, mais elle ne paraissait pas se rapprocher non plus. Bientôt ils en eurent à mi-corps. Bénédict s'arrêtait par instants pour reprendre l'équilibre. Les flots arrivaient, le rejetaient en arrière et, à chaque pas en avant, montaient autour de lui.

— Je ne pourrai pas aller jusqu'à la barque, dit-il, je ne sais pas nager.

Janko, sans se retourner, lui cria :

— Ah! bah! Nous voici à l'endroit le plus profond; d'ailleurs je vous repêcherai bien : est-ce que vous auriez peur?

La peur le gagnait en effet, mais il n'osait l'avouer.

Les flots montaient toujours; il en avait jusqu'au-dessous des bras. Le fond se dérobait sous lui : il se haussait tour à tour ou cherchait à reprendre pied ferme, mais le courant l'entraînait de plus en plus. Il se sentait une épave : la frayeur dominait maintenant tout amour-propre ou toute honte.

— Janko! Janko! cria-t-il. Je me noie!

Une sorte de ricanement féroce lui répondit.

Alors il comprit qu'il était perdu; l'eau lui entrait dans les lèvres, lui bourdonnait aux oreilles; il éleva ses deux bras au-dessus de sa tête : Au secours! Mais il ne pouvait plus appeler. L'angoisse des derniers moments l'étreignit; toute sa vie passa comme un éclair devant ses yeux! Puis il eut une dernière lueur d'espoir : Janko arrivait. Éperdu, il chercha à se cramponner à lui. Soudain un violent coup de poing asséné sur la tête le fit tourner sur lui-même. Il perdit connaissance. Les vagues bouillonnèrent un instant, puis se refermèrent sur leur proie.

A quelques mètres de là, Janko, la figure hâve, les lèvres crispées, murmura :

— Tu peux y attendre Marys' à ton aise!

Quelques minutes encore il tourna autour du gouffre. Tout était calme; on ne voyait plus rien. C'était fini, Bénédict ne reparaissait plus. Qui sait où le rejetterait le courant? Le soleil s'était levé tout à fait : il fallait se hâter de fuir. Janko gagna sa barque à la nage, y jeta ses filets et revint vers le rivage. Sa veste était à la place où il l'avait laissée, il la jeta sur ses épaules

et se dirigea vers l'extrémité du petit bois. Là, sous un chêne, se trouvaient ses habits de la veille. Il revêtit la longue houppelande bleue, le pantalon de drap, chaussa ses longues bottes couvertes de poussière mouillée de rosée, prit son chapeau de feutre, son bâton à la main, et, contournant le château et la ferme, s'achemina d'un pas rapide vers la route de Dombrowa. Tout avait été bien calculé. Il eut encore du temps de reste. Ce ne fut qu'aux premiers tintements de la cloche, qu'il fit mine de rentrer au village. Maintenant on pouvait, on devait même le rencontrer.

VIII

Au carrefour des routes, en effet, il croisa Bartek, le surveillant, à la tête d'une escouade de paysans. Comme ils savaient tous que Staub l'avait envoyé la veille en mission, ils l'arrêtèrent.

— Eh, Janko! Tu as donc marché la nuit que te voilà à cette heure?

— Bien sûr! Il pensait ainsi avoir moins chaud, mais l'orage qui avait grondé toute la nuit sans éclater coulait du plomb fondu dans l'air.

Tout en parlant ainsi il se joignait à eux. — Puisqu'ils allaient prendre les ordres de l'intendant, lui aussi avait une lettre de l'*amt* (1) à lui remettre.

Ils marchaient, ralentissant le pas à mesure qu'ils se rapprochaient de la cour. Cette monotonie incessante du travail quotidien leur pesait comme un joug. Ils s'arrêtaient le long des clôtures en planches entre lesquelles étaient parqués les poulains. Toutes ces têtes longues et fines tendaient leurs naseaux frais au travers des claires-voies. Les moutons sortaient, la forge déroulait son ruban de fumée sur le ciel bleu, et Staub, son fouet à la main, pressait son monde.

— Allons! les paresseux, allons!

(1) Administration.

Bientôt il eut achevé de donner ses ordres; les travailleurs s'éloignèrent dans des directions opposées. Janko, qui s'était jusque-là tenu à l'écart, s'approcha du Pan, tira de dessous sa houppelande, une grande enveloppe administrative et, chapeau bas, la remit à Staub.

— Voici la réponse du commissarius ; je n'aurais pu être de retour hier, mais j'ai fait route de nuit pour être prêt à l'ouvrage ce matin.

Staub parcourut la lettre du regard.

— C'est bien, dit-il, va te coucher maintenant si tu as envie de dormir.

Janko salua une seconde fois, et tourna sur ses talons. Il était las en effet, et puis la terrible besogne qu'il avait faite! Ah! si les gens croyaient pouvoir le tromper, il leur avait prouvé le contraire.

Avec ça qu'il ne surveillait pas Marys' et que Bénédict lui avait inspiré confiance à première vue! Mais il ne se serait jamais douté qu'ils eussent mené si vite les choses. Ah! la gueuse! comme elle courait pour le rejoindre là-bas! D'eux-mêmes, ils s'étaient jetés dans ses filets; n'auraient-ils pas dû savoir qu'il pêchait souvent la nuit? La belle pêche! Dès la nuit de leur première rencontre, il avait tout vu. Malheur! Il les eût assommés tous les deux. La raison l'avait retenu. Il voulait avoir la fille, ne fût-ce que pour mieux goûter sa vengeance plus tard, — et pas de travaux forcés. Il fallait bien penser à ce que l'on ferait. Le diable l'avait servi à souhait. Quand Staub lui avait dit : « Janko! vorwärts à Dombrowa! » il s'était dit, lui aussi : Janko! tu tiens ta vengeance! Il ne les manquerait pas cette fois. Il était parti et revenu dans la même journée; la haine, la douleur lui donnaient des jambes. A la tombée de la nuit, il s'était blotti dans le bois; il les avait vus venir, lui d'abord, elle ensuite. Oh! rage! il s'en mordait les poings. Toute une nuit de souffrances, de fureurs atroces! A s'en ressouvenir, le sang lui gonflait encore les veines. Enfin, c'était fini; elle pouvait aller l'attendre maintenant. Lui épouserait Marys' malgré tout; et quand elle serait sa femme, la nuit de ses noces, il lui dirait :

— Tu aimais Bénédict, je l'ai noyé.

Et elle n'oserait pas se plaindre ; et si elle le dénonçait, il dirait qu'elle était folle ; et si elle divaguait encore, il la battrait pour la faire revenir à la raison. Oh ! pauvre fille qui t'étais jouée de Janko, qui l'avais pris pour une bête ou pour un enfant, apprends donc ce que Janko peut faire. En passant près de sa chaumière, il regarda sa fenêtre. Elle dormait encore, car le rideau était baissé : qu'elle rêve à Bénédict, maintenant.

Sur le seuil, la Jozwa battait son beurre. Il s'arrêta et la salua avec respect.

— Eh! la mère, dit-il, puisque vous voilà, voulez-vous m'écouter un peu?

— Parle! fit-elle sans s'interrompre dans son travail.

— Vous savez que M. Staub m'avait envoyé à Dombrowa.

— Oui.

— Eh bien! en marchant cette nuit, j'ai pensé à beaucoup de choses ; j'ai pensé, voyez-vous, la mère, qu'il était temps de me marier; donnez-moi la Marys' ; je l'épouserai, n'eût-elle qu'une seule chemise.

Cette fois, la vieille avait laissé tomber le battoir des mains.

— Sainte Vierge! s'écria-t-elle ; mais il y a longtemps que tu eusses dû le faire ; tu penses, n'est-ce pas, la mettre à mal, comme tant d'autres, et puis bonsoir. Marys' n'est pas une fille à ça, mon petit loup! Enfin, mieux vaut tard que jamais. Tu es riche, et, selon les hommes, c'est un beau parti. Veux-tu que je la réveille, afin que vous échangiez vos paroles?

— Non, laissez-la dormir; vous lui direz seulement que je vous ai parlé, et ce soir les Swaty (1) feront la demande dans les formes. Maintenant je vais dormir un peu, car je suis tout de même las. Allons, bonjour, ma mère!

Et Janko sourit, appuyant sur ce *ma*.

Elle le regarda s'éloigner, puis de nouveau se pencha sur sa baratte. Que pensait-elle? et quelles idées se reflétaient dans ses yeux vitreux? Quand elle eut lavé et façonné son beurre, comme le soleil était déjà haut et qu'on n'entendait aucun bruit chez la

(1) Négociateurs du mariage.

Marys', elle résolut de l'appeler. La porte était fermée en dedans. Jozwa y frappa à plusieurs reprises, et de sa voix éraillée disait :

— C'est moi, ouvre donc, la petite. Qu'as-tu à dormir si longtemps?

Marys', tirée de ses beaux rêves, sauta à bas de son lit et ouvrit.

La vieille femme la regarda d'abord en souriant malignement.

— Bonjour, la Jankowa ! dit-elle en s'inclinant, selon l'usage d'appeler les fiancées du nom de leurs futurs.

Mary's croyait rêver encore.

— Qu'est-ce que tu me dis là? demanda-t-elle.

— Bonjour, la Jankowa ! répéta Jozwa.

Alors elle eut peur de comprendre. Mais non, ce n'était qu'une plaisanterie.

— Pourquoi me dis-tu ça? fit-elle inquiète. Tu sais bien que ce n'est pas vrai.

— Si, c'est vrai, mon petit ange. Il sort d'ici, il m'a dit : « Donnez-moi Marys', je l'épouserai, n'eût-elle qu'une seule chemise. » Va, tu seras heureuse avec lui.

Ah ! oui, elle serait heureuse. Elle ne savait plus que penser, que dire ; elle restait immobile, la tête tournée, les mains pendantes.

La Jozwa l'embrassait.

— Tu n'as pas besoin de te préoccuper du trousseau, ma chérie ; sois tranquille, c'est lui qui s'en chargera.

Non, elle ne se préoccupait pas de son trousseau ; l'époux de son choix la trouverait assez belle ; mais cet époux, ni la Jozwa ni personne au village ne le connaîtrait.

La vieille femme continuait de son côté :

— Fais-toi belle, mon ange ! Tresse tes cheveux noirs ; mets ta jupe rouge, ton fichu de soie, passe à ton cou blanc les coraux qu'il t'a donnés. Moi, je vais nettoyer la pièce, je couvrirai la terre d'un sable fin et de feuillage. On sait bien que je ne suis qu'une pauvresse ; mais au fond de l'armoire se trouveront des bouteilles cachées depuis longtemps : on s'en régalera ce soir. Va, prépare-toi, ma petite colombe, chante, sois heureuse !

Marys' resta seule enfin ; elle demeurait à la même place, les pieds rivés au sol, pensant à tout ce qu'elle venait d'entendre. Comme on faisait injure à son cœur! On ne lui demandait même pas si un autre que Janko avait pu le faire battre.

Janko était riche ; ça suffisait, elle devait l'aimer. Non, non! elle ne l'aimait pas. La peur et la colère s'emparèrent d'elle; jamais elle ne mentirait, elle ne ferait point de faux serments. Maintenant il fallait tout avouer à Bénédict, le voir, lui parler le plus tôt possible et fuir sans attendre la fin de la journée.

Vite, elle prit sa robe, ses bas, ses grosses chaussures du dimanche, car qui sait combien de temps ils marcheraient? Et puis, regardant autour d'elle sa pauvre chambre nue, elle détacha le scapulaire suspendu autour de l'image de la Vierge noire de Crestochowa, et le passa à son cou. Si elle mourait, elle ne serait pas damnée!

Dans l'amour et les préoccupations de son cœur, elle n'eut pas de regrets pour cette pauvre cabane, cette vieille femme qui lui avait servi de mère et qu'elle allait quitter pour toujours. Elle traversa le village sans rencontre; une fois hors la vue, elle se mit à courir. Le petit bois était désert. Elle attendrait Bénédict une heure, et s'il ne venait pas, elle irait au château. Ne fallait-il pas le voir avant le soir à tout prix? Elle mesurait la distance que le soleil avait parcouru déjà. Il était presque au milieu du ciel, et l'*Angelus* ne tarderait pas à sonner.

Les champignons rouges croissaient au pied des chênes : les boutons d'or, les trèfles roses et violâtres jetaient leur semis sur l'herbe; des abeilles tournaient, rentrant et ressortant d'un vieux tronc; les feuilles bruissaient, tandis que les papillons et les demoiselles aux ailes d'émeraude arrivaient du côté du lac. Elle s'assit, regardant à travers les branches l'eau pailletée d'étoiles, qui par endroits semblait aussi unie qu'un miroir. D'abord ce repos et cette ombre la bercèrent doucement. Elle fermait les yeux et songeait à l'avenir ; mais l'avenir ne se présentait à elle que sous les traits graves et beaux de Bénédict. Peu à peu cependant l'inquiétude la prit. Elle se leva et se rapprocha du lac; peut-être l'apercevrait-elle sur la plage? Autrefois elle y descendait à toute heure ; maintenant elle craignait les

regards des femmes qui pouvaient y laver leurs toiles, ou la curiosité des enfants qui se baignaient.

Aucun bruit ne lui parvenait cependant, que le clapotis endormant des vagues. Incertaine, elle se renfonça dans le bois; elle marchait au hasard, se rapprochant de son extrémité la plus éloignée. Soudain, sous un arbre, jetée sur le sol, elle aperçut une veste bleue.

La veste de Janko; elle la reconnut aussitôt. Sous l'ombre des rameaux, elle restait encore humide et lustrée. Marys' se baissa et y passa les mains : Janko était donc venu ce matin au lac; il s'était baigné; il avait été à la pêche. Un sentiment indéfinissable la fit tressaillir : elle eut l'appréhension imminente et comme l'angoisse d'un évènement extraordinaire. Cette fois, elle se dirigea de nouveau vers la rive et sortit du bois sans hésiter. La plage était déserte. Un peu à gauche, à une centaine de pas, des vêtements noirs tranchaient sur le fond grisâtre des cailloux, et plus loin quelque chose de blanc flottait sur l'eau. Elle marcha vers le bord, regardant tour à tour la tache noire sur le sable et l'objet blanc sur l'eau. Déjà elle distinguait les vêtements. Un chapeau de feutre, des souliers lacés, une redingote noire; ses yeux y demeuraient fixés; elle n'osait plus interroger le lac : un vertige s'empara d'elle; elle se couvrit le front de la main et appela d'une voix étranglée : « Bénédict! Bénédict! » Personne ne répondit : les flots scintillaient et léchaient le sable avec leurs murmures connus. Ses jambes fléchissaient sous elle. Le soupçon, vague d'abord, grandissait et elle entrevoyait l'horrible vérité. Janko les avait surpris, et il s'était vengé. Alors elle se raidit; un dernier doute subsistait en son âme. Mieux valait tout savoir! Elle s'approcha des vêtements, les prit un à un dans ses mains. C'étaient bien les siens!

Fixe, les yeux hagards, elle se releva et regarda le lac. La barque, poussée par le flux, approchait et chaque fois ramenait la masse blanche flottante plus près du rivage. Elle se jeta à genoux, se releva, retomba encore et, se traînant presque, arriva au bord.

Elle le voyait enfin, Bénédict, lui... oui, là sur l'eau, la face tournée au ciel; à chaque balancement, la barque le heurtait, le

poussait vers elle, comme pour lui rendre ce cadavre. Elle entra dans l'eau, se baissa, le prit à bras le corps, et, chargée de son fardeau, le déposa sur le rivage. Oui, elle se coucha sur lui, l'appela, le réchauffa de ses baisers. Peut-être vivait-il encore? Non! Elle ne le reconnaissait plus. Ce Bénédict si beau, qu'elle avait aimé, gisait là, bleui, tuméfié, les yeux démesurément ouverts, les lèvres convulsées. Elle se releva folle, les bras ballants. Elle était écrasée; elle n'avait plus la volonté de vivre ni de mourir. Les flots l'appelaient pourtant, elle aussi.

Dans cet anéantissement de son être, elle répétait seulement :

— Il l'a noyé! noyé!

Machinalement elle remonta la falaise; toute la campagne semblait se balancer et un grand silence se faisait en elle. Au village, les travailleurs rentraient des champs. Aux premiers d'entre eux qu'elle rencontra, elle dit :

— On a noyé Bénédict!

Elle était pâle, les yeux hagards; ses lèvres tremblaient. Ils la regardèrent avec stupeur.

— Marys', tu es devenue folle!

Et elle répéta :

— On a noyé Bénédict!

La Jozwa la cherchait justement, l'appelant pour le repas.

Elle rentra et dit :

— Jozwa, on a noyé Bénédict!

Puis elle s'assit sur le banc, les mains sur ses genoux, les yeux dans le vide.

Elle resta ainsi toute la journée, sans pleurer, sans parler, sans manger. Le soir, elle regagna sa chambre et s'assit sur son lit dans la même attitude. Les voix du village lui arrivaient confuses; tout le monde parlait du malheur. « Ce lac était un traître, que de victimes n'avait-il pas englouties! » Bientôt, derrière la porte, elle entendit des pas; un tremblement la saisit, faisant claquer ses dents. C'était Janko! il parlait à voix basse avec Jozwa.

— Vous savez, disait-il; avant de rien fixer pour le mariage, il faut enterrer le noyé.

Jozwa pleurait.

— C'était presque mon enfant, répétait-elle.

Et lui de la consoler.

— Que voulez-vous ? On ne sait jamais ce qui peut arriver.

IX

Marys' entendait tout cela. Elle s'était redressée avec un éclair de haine dans le regard.

Les soupçons qui avaient aussitôt traversé son esprit, mais vagues et confus d'abord, se confirmaient, s'y ancraient désormais. Ah ! le traître, le lâche, le meurtrier! Il les avait épiés, surpris, vus. Pour elle, les preuves étaient convaincantes. Elle se rappelait ses regards et ses paroles étranges de la veille : « Tu n'as donc pas dormi, Marys'? » Et cette nuit, les bruits entendus dans les fourrés, cette ombre entrevue. Sa course à Dombrowa devait au contraire le servir à dérouter l'opinion; il était revenu la nuit, s'était blotti dans le bois, les avait vus ! Quand elle était partie au lever de l'aurore, il l'avait abordé et l'avait entraîné à l'eau! Comment? par quelles ruses abominables? Que lui importait de le savoir! Il n'en était pas moins arrivé à son but; il l'avait noyé ; il avait noyé son époux, son bonheur, sa vie. Elle se leva comme une lionne blessée ; le désir de vengeance secouait son accablement. Elle se mit à marcher, les mains tordues dans son désespoir, murmurant par intervalles : «Ah! le misérable! Ah! le maudit! » Et elle ne pouvait le dénoncer; qui la croirait? Que signifiaient pour des gens aveugles et non prévenus tous ces indices du cœur, même cette veste encore mouillée? Et comment parler de son amour, comment souiller la mémoire de Bénédict? Elle marcha ainsi toute la nuit, ruminant ces pensées. Parfois lasse, elle s'arrêtait à sa fenêtre, où la lune montrait sa face pâle et souriante, comme insultant aux douleurs humaines; puis elle se rasseyait sur son lit. De temps en temps, des frissons la saisissaient; elle étouffait de sanglots, et ne pouvait pas pleurer. Elle se rendait compte que tout changeait en elle; qu'elle ne croyait plus à rien, qu'elle confondait les hommes dans une même haine. Elle invectivait le ciel. Un seul sentiment

l'animait : la vengeance. Elle étendit la main droite devant elle, et prononça lentement le serment qu'elle lui faisait : « Par mon âme, par mon salut, par notre amour, Bénédict, je te vengerai ! »

Le lendemain, on le porta au cimetière. Il était étendu dans sa bière en bois blanc, qui disparaissait sous la verdure et les fleurs. Il n'avait ni père, ni mère, ni parents pour le suivre. Il semblait à Marys' qu'elle même aussi était clouée dans ce cercueil. Elle, c'est-à-dire, sa jeunesse, son amour, ses illusions. Son corps seul était resté sur la terre. Qu'avait-elle besoin de suivre le convoi ? Ne dira-t-on pas en la voyant : Oh ! comme elle est pâle ! comme elle est changée ! Est-ce qu'ils s'aimaient? Elle ne voulait pas qu'on profanât leur amour. La nuit tombait déjà quand le funèbre cortège s'éloigna du village. Les paysans marchaient silencieux, par rangs, chacun un cierge à la main. Derrière la bière, Staub remplaçait les maîtres absents ; et puis, la vieille Jozwa, la tête dans son tablier, pleurant. Il n'y avait pas un mois, qu'ensemble ils avaient parcouru la même route ; il pleuvait ; eux se serraient l'un contre l'autre sous le même manteau... et maintenant. Oh ! non, elle ne le laisserait pas partir seul, dût-elle se trahir. Elle jeta un mouchoir sur ses épaules, et vite rejoignit le cortège. Elle marchait seule en arrière, lui la voyait bien. Au revoir, Bénédict, au revoir. Et quand elle entendit le bruit de la terre recouvrant la fosse, agenouillée, elle murmura de nouveau : « Par notre amour, je jure de te venger. »

Le lendemain, nul ne l'eût reconnue, qui l'eût aperçue la veille dans sa douleur.

Elle était calme ; seule sa pâleur faisait mieux ressortir son profil biblique. Quelque chose d'étrange pourtant se lisait dans ses yeux, dans son sourire résigné ; mais qui d'entre ces gens si simples eût analysé ses sentiments, pénétré ses secrets au fond de son âme ?

Le soir, lorsque les garçons d'honneur vinrent faire la demande d'usage, elle répondit qu'elle agréait l'époux proposé. Et quand Janko arriva quelques instants après, elle mit sa main dans la sienne.

— Tu veux bien ? dit-il troublé, n'osant lever ses yeux.

Elle répondit sans trembler :

— Oui.

A partir de ce jour, il se montra presque aussi grave qu'elle. Quand on parlait de Bénédict en leur présence, il baissait la tête, ou bien détournait la conversation vers d'autres sujets. Il sentait que le regard de Marys' le poursuivait, se posait obstinément sur lui : ses lèvres, un peu pâlies, souriaient pourtant. Il la trouvait plus belle. Le feu intérieur qui la dévorait la lui faisait paraître plus désirable ; il l'aimait malgré tout.

Une seule fois elle évoqua soudain le souvenir du mort.

Il la pressait de fixer la date du mariage, ayant hâte de la savoir à lui.

— Attendons, dit-elle, il ne faut pas mettre la joie si près du malheur. Bénédict pourrait revenir nous demander des prières et ne pas nous laisser en paix les nuits.

Il se détourna aussitôt pour cacher son trouble.

— Quelle bêtise! les noyés ne revenaient pas plus que les autres morts; et puis, qu'est-ce que ça pouvait lui faire à lui, leur mariage?

Mais le regard scrutateur de Marys' l'intimidait de plus en plus.

— Eh bien! fixe toi-même le jour, finit-il par dire.

— Nous irons jusqu'à la Saint-Michel.

Il soupira, un mois presque! C'était bien long.

Cependant les jours s'écoulaient. Ils se voyaient et se parlaient peu. Marys' travaillait aux prés, dont on fauchait les regains. Elle voulait gagner de quoi s'acheter sa robe nuptiale; c'était sa fierté de ne pas tout recevoir de lui. Le soir, ils se retrouvaient dans la cabane, quelquefois encore sur le seuil, mais rarement, car les soirées se faisaient fraîches, et l'on était mieux à la chaleur du poêle. Plus elle se montrait douce et prévenante, et plus il sentait sa passion l'envahir. La réserve qu'elle lui imposait la surexcitait encore. En même temps, une sorte de jalousie posthume le consumait.

La scène du petit bois le poursuivait de ses souvenirs brûlants. Quant à elle, elle semblait ne se douter de rien ; ordinairement silencieuse, aussitôt qu'elle parlait, ses joues s'enfiévraient, ses yeux brillaient. On eût dit qu'au contraire elle

prenait plaisir à le provoquer, à lui laisser deviner toutes les beautés de son corps : sa gorge blanche et dure comme de l'ivoire, sa taille souple, la cambrure de ses hanches. Elle avait mille mouvements gracieux qui le fascinaient. Le soir seulement, rentrée dans sa chambre, elle songeait longtemps, assise sur son lit. La Jozwa se demandait pourquoi elle s'intéressait tant à ses plantes et à ses remèdes. Elle voulait savoir le nom et les propriétés des herbes. Y en avait-il dont les sucs eussent pu donner la mort, dont les parfums fussent assez violents pour vous endormir sans réveil? Une fois, en secret, elle fit avaler au chat une décoction de pavot et de lait. Le chat resta stupéfié pendant deux jours, puis reprit ses chasses ordinaires. Souvent aussi elle prétextait des emplettes à la ville. Elle demandait aux pharmaciens et herboristes du poison contre les rats. Dam ! on ne pouvait lui en livrer sans l'autorisation du kreisphysicus (1). Enfin, Glinka, le rebouteur, lui vendit deux petits paquets, soigneusement cachetés, infaillibles, assurait-il. Ils ne contenaient qu'une herbe desséchée dont la poudre n'eût pas tué une mouche. Elle allait également à l'abattoir, voir assommer les veaux et les moutons. Elle regardait le garçon boucher, avec son tablier, d'où il se dégageait une odeur de sang.

D'un coup de sa hache l'animal tombait, agitant ses membres. Alors, dans les chairs chaudes, il enfonçait son coutelas. Naïvement elle l'interrogeait : « Qu'est-ce qui était plus sûr de la hache ou du couperet, pour tuer d'un seul coup ? »

— Ça dépendait de l'adresse ; pour lui, en un tour de main, là, au cœur, ou entre les deux yeux, l'affaire était réglée. Elle fermait les paupières, prise d'horreur, et un long tremblement l'agitait. Un jour, Jozwa s'aperçut que son meilleur couteau avait disparu. Elle cria au voleur, accusant le revendeur juif qui avait passé au village dans la matinée, avec son sac de toile grise, où il ramassait les os et les vieux chiffons, pour la raffinerie voisine.

(1) Médecin d'arrondissement.

X

Au commencement de septembre, un jeudi que Janko allait à la pêche, elle lui demanda de l'emmener. Il accepta avec joie. Mais à l'heure convenue, quelle ne fut pas sa déception de la voir arriver en compagnie de Jagosia et du petit porcher.

— Par exemple, non! à eux quatre ils feraient sombrer le bateau, et puis leurs bavardages effaroucheraient le poisson; autant ne pas y aller.

— Allons-y tout de même, reprit Marys', souriant malignement.

En effet, la barque chargée s'éloigna bientôt du rivage.

Marys' s'amusait beaucoup; elle se penchait à tout instant sur l'eau, comme pour en mesurer la profondeur; elle questionnait curieusement Janko.

— Y avait-il des endroits où même un bon nageur courait risque de se noyer?

— Certainement qu'il y en avait.

— Alors ce pauvre Bénédict n'eût pas pu se sauver?

Il détourna la tête. Le diable le savait; c'était aussi délicat, aussi maladroit qu'une demoiselle. Un tournant l'aura saisi.

— Mais où se trouvaient ces tournants? On devrait y enfoncer des pieux pour avertir le pauvre monde.

— On pouvait le faire, bien sûr. D'abord il y en avait un, devant eux à gauche, puis sous le vieux pont, puis encore près du tertre, celui-là le plus dangereux. Il n'y avait guère que lui qui pouvait en réchapper, et encore, s'il avait bu, il y resterait comme les autres.

Marys' devenue rêveuse ne l'interrogea plus. Mais à partir de cette journée de pêche, elle redoubla de douceur et de coquetterie. Désormais, chaque soir, Janko trouva à sa place un bon verre d'eau-de-vie mélangé de rhum. Quelquefois Marys' y trempait ses lèvres et le lui tendait. Il le vidait d'un trait, et il lui semblait qu'une langueur molle en même temps que du feu lui entrait dans les veines. D'abord ce fut un verre, puis deux, puis trois, la bouteille y passait. Comment résister? Marys' vous

avait des yeux et des lèvres à rendre fou. Elle s'apprivoisait aussi par degrés. Quand il l'enlaçait, maintenant, elle ne s'écartait plus; elle lui laissait caresser et embrasser ses cheveux. Tout cela le grisait plus encore que l'eau-de-vie. Il sortait de la chaumière le plus tard possible, et la marche mal assurée, rentrait chez lui pour se jeter comme une masse de plomb sur son lit.

La semaine du mariage approchait enfin. Les garçons d'honneur faisaient leur tournée de visites, débitant leurs invitations apprises par cœur, sur un même ton, avec les mêmes chutes de voix et les mêmes saluts à la fin de chaque phrase. Déjà tout le monde au village disait en rencontrant Marys' :

— Bonjour, la Jankowa.

Et la Jankowa souriait. Comme elle était heureuse! Les filles enviaient son sort. Toutes préparaient leurs parures de noces. Le samedi soir, la veille du mariage, on devait amener les violons chez la Jozwa. Marys' avait reçu une robe de soie et un tablier brodé. Elle était décidément heureuse et si occupée, si affairée. Dès le vendredi matin, elle était rentrée avec une brassée de fleurs et de plantes, cueillies au parc et dans les champs, sans doute pour en enguirlander les portes et les fenêtres de la maison. Quand on approchait de la cabane, on en respirait une forte odeur. A midi, Janko vint s'installer chez sa fiancée.

— Oh! Marys', mon amour, que je voudrais être à dimanche, disait-il.

Elle aussi se montrait plus tendre, elle lui versait de grands verres d'eau-de-vie, et profitait de ce que Jozwa avait le dos tourné pour y tremper elle-même ses lèvres.

Les heures passèrent ainsi rapides. C'était un dernier beau jour d'été. Le soleil était chaud, les mouches bourdonnaient, et par la fenêtre ouverte, le vent faisait entrer les premiers fils de la vierge, qui se suspendaient aux cheveux noirs de Marys', lui faisant déjà son voile de mariée.

Il la regardait de ses petits yeux gris, encore rapetissés par l'ivresse. Elle venait de se lever, et se penchait hors de la fenêtre.

— Il fait beau, dit-elle; nous pourrions nous promener. Veux-tu, Janko?

— Oh ! oui ! oui ! viens, répéta-t-il.

Il avait la bouche empâtée et il faillit tomber en se levant.

Elle lui prit le bras et ils sortirent. Le soleil disparaissait à l'horizon, couvrant la nature entière de pourpre et d'or.

— Où allons-nous ? demanda Janko.

— Sous les tilleuls ou au lac ?

— Oui, au lac... il fait chaud... nous nous baignerons...

Et un sourire bestial fit grimacer ses lèvres.

Il tombait presque sur elle ; bien qu'elle le soutînt, il bégayait :

— Ma... Marys', je... je t'aime ! Viens !

Ils arrivèrent au rivage. La barque se balançait au même endroit où, il y avait un mois, elle avait aperçu le corps de Bénédict. Janko chancela et défit sa veste. Alors, enlaçant la jeune fille, il chercha à délacer son corsage.

— Nous nous bai... baignerons, répétait-il avec son obstination d'ivrogne.

— Attends, dit-elle en l'écartant ; montons d'abord dans ta barque ; nous irons jusqu'au tertre ; tu sais bien qu'il y a là-bas un trésor, que des fiancés seuls doivent déterrer la veille de leurs noces.

— Oui ! un trésor ! tu es mon trésor ! balbutiait-il, les yeux allumés.

Elle sauta légère dans l'embarcation, et lui tendit les mains. Il s'y laissa tomber lourdement, au risque de la faire chavirer. Puis ils s'assirent sur le banc du fond, les pieds dans l'eau. Janko voulait décrocher les avirons sans y réussir.

— Non, laisse-moi ramer, dit-elle.

Le bateau fila, poussé par une bonne brise. Janko se rapprocha encore de sa fiancée.

— Oh ! Marys' ! Marys' ! disait-il.

Ces deux mots contenaient tout son amour.

Elle lui sourit.

— Si nous buvions, fit-elle en le regardant et laissant aller la barque à la dérive.

— Non, plus boire ! Tes baisers, je veux tes baisers !

— Après ! Maintenant, buvons.

Et elle montra une bouteille qu'elle avait emportée, cachée sous son tablier.

— A ta santé, Janko !

Elle l'approcha de ses lèvres d'abord, puis la lui tendit.

— A toi, ma chérie ! dit-il.

Et il but jusqu'au fond. Quand la bouteille fut vide, il la jeta avec un rire stupide dans l'eau. Marys' se penchait frissonnante. Elle écoutait ; on eût dit qu'elle voulait à ce bruit sonder la profondeur du gouffre. Lui, l'avait saisie, l'attirant à lui.

— Marys' ! j'ai peur ! je ne veux pas que tu te noies aussi.

Et de nouveau ses mains alourdies et tremblantes se posaient sur elle. Elle se débattait, riant, lui donnant des tapes, se renversant en arrière. Dans un mouvement plus brusque, le fichu de soie qu'elle avait au cou glissa de ses épaules sur le bord de la barque, et de là dans l'eau.

— Oh ! mon beau fichu ! s'écria-t-elle, joignant les mains ; le tien, Janko ! Si tu m'aimes, va me le chercher.

Il étendit le bras ; mais il était trop tard, le mouchoir déplié comme une voile s'éloignait.

— Je ne puis pas, dit-il.

— Oh ! Janko ! si tu m'aimes ! répéta-t-elle, j'y tiens tant !

Il était pieds nus, maladroitement il dénoua sa ceinture.

— Et quand je te l'aurai rendu ? demanda-t-il en se levant et la regardant dans les yeux.

— Oh ! je te paierai ! murmura-t-elle, et d'un mouvement rapide elle lui noua ses bras autour du cou.

— Maintenant, va ! dit-elle.

Il se retourna une dernière fois, fit un plongeon, et disparut. Ils étaient arrivés au tournant, près du tertre. Le fichu virait sur lui-même, s'éloignant et se rapprochant tour à tour. D'un coup de rame, Marys' ramena la barque à quelque distance en arrière. Elle se tenait debout, toute pâle, retenant son souffle. Janko avait reparu et nageait. Elle tremblait... Il étendit un bras, puis l'autre, le mouchoir se dérobait. Alors il resta un moment immobile, puis, d'une voix effrayante, elle l'entendit crier :

— Marys' ! Marys' ! viens !

Un étrange sourire illumina son visage. Elle le voyait lutter

encore ; il battait désespérément l'eau, cherchait à se rapprocher de la barque. Les flots le prenaient dans leur remous, le faisaient tourner sur lui-même. Elle, toujours debout, les yeux fixes, tenait l'aviron levé, prête à frapper. Mais Janko sombrait. Il éleva les deux bras, et une dernière fois il appela :

— Au secours ! au secours ! je me noie !

Alors, dans le silence de la nuit, elle lui cria :

— Tu as noyé Bénédict, meurs comme lui !

Le bouillonnement l'enveloppait. Bientôt on ne vit plus rien ; les flots avaient repris leur calme trompeur.

Marys' ramena la barque au rivage. Il faisait nuit quand elle rentra. La Jozwa dormait la tête sur son rouet. Elle ne la réveilla pas. Elle regagna doucement sa chambre ; elle prit les herbes, les fleurs qu'elle avait cachées, et les étendit sur son lit. L'atmosphère était déjà lourde, saturée d'âcres parfums, la petite fenêtre hermétiquement close et ses fentes bouchées. Elle défit son corsage et en tira le couteau qu'elle avait soustrait à la Jozwa. Maintenant elle n'en aurait plus besoin. Sur sa commode, derrière une petite glace, elle prit une fiole. C'était de l'opium qu'elle avait pu enfin se procurer. Elle l'avala d'un trait. L'odeur des plantes la grisait déjà, ses tempes battaient ; ses oreilles bourdonnaient, et elle entendait comme une musique voilée. Elle s'allongea sur son lit, ramena les fleurs, s'en couvrit tout entière. Les tubéreuses montaient jusqu'à ses lèvres, les jasmins l'étouffaient ; sous leurs feuillages elle joignit les mains... Elle souriait, elle allait le revoir... Un anéantissement s'emparait d'elle. Oh ! Bénédict, viens la recevoir !

. . . .

Le lendemain matin, à sa porte, les violons donnaient l'aubade, les garçons d'honneur chantaient : « Ouvre, ouvre ta fenêtre ; voici ton amoureux ; donne à boire à nos chevaux ! »

Elle n'ouvrirait plus sa fenêtre ; car elle avait retrouvé son amoureux.

On la découvrit souriante sous ses fleurs.

Les flots vengeurs ont gardé le cadavre de Janko.

Cte A. WODZINSKI.

REVUE DU THÉATRE

DRAME ET COMÉDIE

I

Le Théâtre-Français, pour les débuts de M. Garnier, a donné une reprise de *Britannicus;* c'est une occasion toute naturelle de revenir sur cette tragédie qui est, avec *Mithridate,* celle où le génie de Racine se rapproche le plus du génie de Corneille. Le rôle d'Agrippine est une des plus fortes études que l'on ait vues au théâtre sur la passion politique, et il n'est pas indigne d'être comparé au rôle terrible de Cléopâtre dans *Rodogune;* Burrhus, quoique, dans le commencement de la pièce, il puisse paraître un peu volontairement aveugle et un peu naïf, se relève avec grandeur dans la scène avec Néron; Narcisse, sans avoir, comme on l'a prétendu, la profondeur sombre d'Yago, n'en est pas moins un personnage pris dans le vif de l'atrocité politique. Ce sont là des hommes bien vivants, de la vie intense du drame, et qui agissent constamment dans le sens de leur caractère.

Mais, sans rien retrancher de la juste admiration due à un des chefs-d'œuvre de la tragédie, il est permis de se demander et de chercher si tous les personnages de *Britannicus* valent Agrippine, Burrhus et Narcisse. Ce serait manquer de respect à Racine, comme à tout autre grand poète, que de l'admirer sans examen et sans faire les réserves indispensables. Eh bien! le rôle de Néron ne me semble pas tout à fait digne d'être mis à côté des grands types que la tragédie et le drame nous offrent. Je sais bien que Racine n'a voulu peindre, comme il le dit, que

le *monstre naissant;* c'est là précisément que consiste la faute. Peindre le monstre naissant...., c'est une habileté sans doute, mais ce n'est qu'une ruse. Racine évitait ainsi la difficulté, si l'on me passe le terme, de se colleter avec le monstre. On aura beau faire : Néron, dramatiquement parlant, c'est l'homme qui a brûlé Rome et qui a tué sa mère. Tout Néron est là. Quand Agrippine, au dénouement, lui crie :

> Ta main a commencé par le sang de ton frère,
> Je prévois que tes coups viendront jusqu'à ta mère,

Agrippine nous émeut et nous effraye certainement, mais en même temps elle diminue la portée du drame qui vient de se dérouler devant nous : comme nous savons que ce qu'elle prédit arrivera, comme elle annonce un parricide certain, je ne sais si je me trompe, mais le fratricide nous paraît aussitôt moins terrible et moins tragique; il nous prend comme un regret de ne pas voir la réalisation de l'épouvantable prophétie, de ne pas entendre Agrippine dire à l'assassin que lui envoie son fils : *Feri ventrem!* Racine n'a pas osé nous montrer cela; pourquoi donc? Ce n'est pas lui qui se défiait de son génie (il avait bien raison, certes!); non, il cédait peut-être à une de ses théories favorites, empruntées du reste aux anciens, qui veut qu'un premier personnage tragique ne soit jamais complètement mauvais ni complètement vertueux, ou du moins que la peinture du crime ne montre pas le crime dans toute son horreur; il s'est dit : Tuer son frère, c'est assez! Tuer sa mère, ce serait trop pour les nerfs et la sensibilité de l'auditoire. La théorie, toute vénérable qu'elle est par son antiquité, nous semble aujourd'hui ce qu'elle est en réalité : absolument fausse. A ce compte, Shakespeare n'eût pas écrit *Richard III.*

Racine, en face de Néron, a donc été volontairement timide. De moins grands que lui ont eu plus d'audace : Alexandre Soumet, dans une *Fête de Néron,* n'a pas craint d'aller jusqu'à la mort d'Agrippine; il a eu le tort, j'en conviens, d'affaiblir le *feri ventrem,* en le commentant par ce vers assez mou :

> Romain, frappe ces flancs : ils ont porté Néron.

Il fallait dire tout simplement : Frappe au ventre! Mais Alexandre Soumet et Belmontet, son collaborateur, n'en ont pas moins le mérite de n'avoir pas eu peur du monstre, du monstre qui, dans Racine, dont c'était la volonté, n'est que le monstre naissant. Il est vrai que Soumet avait lu Shakespeare et que l'un des actes d'une *Fête de Néron* est imité d'*Hamlet;* il est vrai aussi que la *Fête de Néron* est de 1829 et que la préface de *Cromwell* avait paru depuis deux ans. N'importe; il n'est que juste de rendre ce dernier hommage à ce poète, Alexandre Soumet, qui eut son heure de légitime succès et qui est aujourd'hui trop oublié.

Dans la préface de *Cromwell,* Victor Hugo exprime le regret que Racine n'ait pas introduit dans *Britannicus* le personnage de Locuste. Victor Hugo a évidemment raison, et Alexandre Soumet a profité du conseil, comme aussi M. de La Rochefoucauld-Liancourt dans sa tragédie d'*Agrippine,* qui mérite que la critique littéraire s'en souvienne. Alexandre Soumet a eu encore un autre mérite : celui de montrer le Néron artiste, comédien et disant à Poppée avec une emphase de cabotin couronné : *J'étais né pour les arts!* Tout ceci ne veut pas dire qu'Alexandre Soumet soit un poète de la taille de Racine; je veux expliquer seulement par quels longs et pénibles chemins il a fallu passer pour donner à notre art dramatique plus d'aisance, de largeur et de liberté.

Ces réflexions, que je crois justes en ce qui touche le rôle de Néron, le sont plus évidemment encore si on les applique aux deux personnages de Britannicus et de Junie. Avec tout le respect que le nom seul de Racine doit inspirer, on doit dire aussi que ce sont des amoureux bien pâles; ils s'aiment sans doute, mais leur langage a je ne sais quoi d'embarrassé, de languissant et de vague; ils manquent surtout de poésie. On a souvent reproché au théâtre moderne l'abus du lyrisme. C'est précisément ce qui manque à Britannicus et à Junie; je ne demanderai pas à Britannicus de prendre les allures chevaleresques de Rodrigue ou d'Hernani, mais il pourrait au moins avoir la mélancolie d'un jeune héros vaincu et opprimé. Comme on serait heureux si, dans *Britannicus,* on entendait tout à coup quelque

scène de douleur et de mystérieuse tristesse, comme la scène d'Otbert et de Régina dans les *Burgraves,* par exemple; mais non; Racine, qu'on a nommé si souvent le poète de l'amour, n'est pas le poète de l'amour jeune, naïf, audacieux et touchant; il est le peintre de l'amour coupable ou violent; il exprime avec une force incomparable les ardeurs incestueuses de Phèdre, les sombres désirs d'Hermione, ou les fureurs jalouses de Roxane, mais ses Junie et ses Aricie n'ont pas dans les yeux l'éclair humide de la tendresse.

Malgré ces quelques réserves, qu'il est naturel de faire, *Britannicus* est resté comme une des plus belles œuvres de notre théâtre ; le temps l'a consacré, quoique le succès en fût d'abord très contesté. Tout le monde connaît la préface où Racine se défend avec amertume contre des attaques injustes ; cette amertume est surtout grande envers Corneille, qui assistait à la première représentation de *Britannicus.* Après des allusions malignes à quelques défauts plus ou moins réels d'*Attila,* d'*Agésilas* et de la *Mort de Pompée,* Racine ajoute : « Il n'y a rien de plus naturel que de se défendre quand on se croit injustement attaqué. Je vois que Térence même semble n'avoir fait des prologues que pour se justifier contre les critiques d'un *vieux poète malintentionné*, et qui venait briguer des voix contre lui jusqu'aux heures où l'on représentait ses comédies... »

Hélas! il est donc vrai qu'au XVIIe siècle un grand poète parlait ainsi d'un autre grand poète. Cela ne se verrait plus aujourd'hui, je suppose; il n'est pas d'auteur dramatique qui n'aime le succès de son rival, et les jeunes gens surtout auraient honte de blesser les maîtres illustres qui leur ont montré le chemin.

Pour être juste, il faut rappeler que Racine a effacé cette page injurieuse et qu'il y songeait sans doute avec un noble regret, le jour où, en recevant Thomas Corneille à l'Académie, il prononçait ces paroles émues et touchantes : « Voilà, Monsieur, comme la postérité parlera de votre illustre frère ; voilà une partie des excellentes qualités qui l'ont fait connaître à toute l'Europe. Il en avait d'autres qui, bien que moins éclatantes aux yeux du public, ne sont peut-être pas moins dignes

de nos louanges, je veux dire homme de probité, de piété, bon père de famille, bon parent, *bon ami*...

« L'a-t-on jamais vu se préférer à aucun de ses confrères? L'a-t-on jamais vu vouloir tirer ici aucun avantage des applaudissements qu'il recevait du public? Au contraire, après avoir paru en maître et, pour ainsi dire, régné sur la scène, il venait, disciple docile, chercher à s'instruire dans nos assemblées, laissait, pour me servir de ses propres termes, ses lauriers à la porte de l'Académie, toujours prêt à soumettre son opinion à l'avis d'autrui, et de tous, tant que nous sommes, le plus modeste à parler, à prononcer, je dis même sur des matières de poésie. »

Jamais, certes, amende honorable ne fut faite de façon plus haute et plus digne. Mais cela prouve qu'avant d'écrire avec colère et passion contre nos rivaux ou nos maîtres, il est bon de songer que tôt ou tard nous aurons le devoir de nous désavouer nous-mêmes.

M. Garnier a beaucoup réussi, et c'est justice, dans cette reprise de *Britannicus*, quoiqu'il y ait peut-être trop d'exubérance dans son jeu.

II

L'Odéon a donné deux premières représentations le même soir : un drame et une comédie ; la comédie est en vers comme le drame et, comme l'auteur de la comédie, l'auteur du drame est un *jeune*. Voilà deux raisons déjà de nous intéresser à cette double tentative.

Marie Touchet est un drame à l'aspect naturellement fort sombre, puisque l'action se passe en pleine Saint-Barthélemy, et M. Rivet n'a point songé, comme Mérimée dans la *Chronique de Charles IX,* à égayer, par une pointe d'ironie qui perce toujours, la situation tragique où il place ses personnages.

M. Gustave Rivet, qui est un poète de bonne race et un auteur dramatique de vrai tempérament, a eu la main heureuse en ressuscitant pour la scène la physionomie étrange et pathétique de Marie Touchet. Il y a un mystère autour de cette belle

jeune fille, de cette Orléanaise qui devait avoir les pudeurs provinciales et qui s'éprend tout à coup de ce roi triste et sinistre, Charles IX. Comment ce rapprochement eut-il lieu? On n'en sait rien. Comment la fille d'un petit magistrat d'Orléans, — d'autres disent d'un apothicaire ou même d'un parfumeur, — devint-elle la maîtresse du roi de France? Les historiens n'ont pu nous le dire, et c'est fort heureux pour les poètes qui seront tentés de mettre au théâtre l'histoire du roi et de la mystérieuse héroïne.

Du reste, à mon sens, le moment dramatique de la vie de Marie Touchet n'est point dans sa liaison avec Charles IX; je crois que ce moment (que j'appelle le moment psychologiquement dramatique de tout être humain) est, pour Marie Touchet, dans sa lutte contre Henri IV.

On sait, et Sully le raconte dans ses Mémoires, que bien après la mort du roi Charles IX, Marie Touchet, qui s'était mariée à François de Balsac d'Entragues, gouverneur d'Orléans, avait eu deux filles de ce mariage. C'est l'aînée de ces filles, Henriette, qui fut maîtresse d'Henri IV et connue sous le nom de marquise de Verneuil. Marie Touchet, devenue Mme d'Entragues, s'opposa de toutes ses forces à la liaison de sa fille et du roi. Mais elle fut vaincue, et, je le répète, le drame de Marie Touchet est là.

M. Gustave Rivet n'a pas voulu aller si loin dans l'étude du caractère et de la vie de la favorite; il s'est arrêté à un autre épisode de cette existence troublée quoique solitaire, assez semblable à un étang dans les bois, où une bande d'oiseaux sauvages viendrait tomber tout à coup à grand bruit.

M. Rivet a donc supposé que Marie Touchet ne connaissait pas le vrai nom de son amant, à peu près comme, dans le *Roi s'amuse*, Blanche ignore que Gaucher Mahyet n'est autre que François Ier; il suppose encore que Marie Touchet est huguenote. Vous voyez donc le drame. Un ami d'enfance de Marie est massacré sous ses yeux, à la fin de la Saint-Barthélemy, par les ordres du roi Charles IX, et la pauvre femme se sépare à jamais du roi meurtrier et parjure; cependant, comme elle a un fils du roi, il lui reste sans doute pour la royauté une faiblesse indulgente qu'elle transmettra plus tard à sa fille.

Tel est le petit drame de M. Gustave Rivet ; le mérite en est surtout dans la simplicité de l'action, dans les sentiments énergiques du jeune huguenot Saint-Bris, dans la mélancolie touchante du rôle de Marie Touchet, et dans le style qui a bien la couleur du temps, mérite toujours rare.

Mon pauvre enfant, je n'ai plus que toi seul et Dieu.

C'est le dernier vers du drame de M. Gustave Rivet, et il en contient toute la moralité. Oui, le poète a raison : après les luttes de la vie et les angoisses de la passion, il ne reste à la femme, comme à l'homme, vaincue par la destinée et trompée dans toutes ses espérances, que le sourire de l'enfant et la consolation qui vient d'en haut. Cette pensée philosophique et religieuse revient souvent dans l'œuvre de M. Rivet, et elle termine par une belle image, une des meilleures tirades de la pièce :

... Comme pour calmer et consoler mon âme
Debout sur l'horizon se dresse notre Dame.

Les acteurs de *Marie Touchet* ne doivent pas être oubliés dans le succès de l'auteur ; citons surtout MM. Rebel et Albert Lambert, en même temps que la belle et dramatique M[lle] Defresne.

Après *Marie Touchet*, l'Odéon, bien avisé, a donné une comédie très gaie, d'une fantaisie quelquefois trop libre, mais écrite en vers ingénieux, piquants, j'allais dire *piqués* en songeant à ces vins qu'on a mis en bouteille mal close.

Le *Dîner de Pierrot*, par M. Bertrand-Millanvoye, n'a pas la prétention d'être une comédie compliquée, non ; rien n'est plus simple : Pierrot, qui n'a du Pierrot de l'ancien répertoire que le masque enfariné et la souquenille blanche, meurt de faim. Pourquoi ? Parce qu'il est marié et que sa femme lui fait attendre le dîner indispensable. Mais pourquoi M[me] Colombine-Pierrot n'est-elle pas plus attentive ? Probablement parce qu'elle demande mieux à Pierrot que de montrer un appétit d'enfer. Pierrot n'entend pas de cette oreille ; il veut dîner avant tout. D'ailleurs, il en a assez de l'amour conjugal et même de tout autre amour.

Ceci déplaît à Colombine, mais il faut bien qu'elle se résigne et elle sert, de ses blanches mains, le repas imploré par Pierrot. Pierrot dîne, et peu à peu, excité par les fines tranches d'un pâté succulent et par quelques bons verres de lacryma-christi, le voilà qui devient tendre, mais tendre à effrayer Colombine. Colombine n'est pas femme à s'effrayer longtemps, et je ne sais ce qui arriverait si la toile ne tombait juste à point.

Très leste, cette comédie, trop leste par moments, mais comme dit la dame Oliva de *Ruy-Blas : la jeunesse est gaie aujourd'hui !* Ce que j'aime dans ce dîner de Pierrot, c'est la tournure des vers, les trouvailles de la rime, ces petits cris joyeux de grive ivre de raisin. Quand à la moralité de la chose, elle reste en suspens. Colombine a-t-elle tort ou raison de faire bien dîner Pierrot? Question grave et que je ne me charge pas de résoudre. Ce qui est certain, c'est que M. Bertrand-Millanvoye vient d'acquérir droit de cité dans les lettres, et que M. de Banville mettra sur ses parchemins de naturalisation le grand sceau de cire rouge où sont écrits les mots : fantaisie et poésie.

M. Porel et Mlle Chartier jouent à ravir cette charmante idylle.

III

Le théâtre de la Gaîté, qui deviendra, ou plutôt qui est déjà un vrai théâtre littéraire, ne croit pas que le drame, le grand drame de 1830, soit mort ni près de mourir. C'est pourquoi il nous promet cette magnifique et tragique épopée, *Quatre-Vingt-Treize,* que M. Paul Meurice adapte pour la scène d'après le roman du maître. En attendant, et pour que l'attente ne nous soit pas pénible, la Gaîté a repris *Monte-Cristo,* le *Monte-Cristo* de notre jeunesse, le poème colossal et multiple qui nous a tant enivrés, il y a plus de vingt ans, de sa fantaisie capiteuse, de sa verve éclatante, de cette imagination qui pétille en mousse dorée comme un vin de Champagne qui serait chauffé par le soleil de Provence.

On sait que *Monte-Cristo* avait été découpé en quatre dra-

mes, et qu'il fallait quatre soirées pour donner au public l'œuvre tout entière. Mais le public ne se prêterait pas à cette dispersion, les Japonais seuls savent écouter une pièce qui dure trois jours entiers. Il a donc fallu réduire *Monte-Cristo* aux proportions ordinaires; le travail n'était point facile, et, Alexandre Dumas mort, qui aurait osé entreprendre cette tâche audacieuse? Personne n'en aurait eu le droit ni le courage. Heureusement, Alexandre Dumas n'est pas mort tout entier, puisque, sans parler de son fils qui veille sur la gloire paternelle comme sur sa propre gloire, il reste de lui son éminent collaborateur, M. Auguste Maquet. C'est même là un des meilleurs côtés de la collaboration, qui a bien aussi ses inconvénients; un de ses avantages, c'est que l'un des auteurs (et il faudrait une bien triste chance pour qu'il en fût autrement) survit pour veiller sur l'œuvre commune, pour la défendre contre l'oubli envahissant, pour la refondre, au besoin, et l'adapter au goût d'un nouveau public.

Je disais que le travail de réduire *Monte-Cristo* n'était point facile. Deux partis, en effet, se présentaient naturellement à l'esprit de M. Auguste Maquet, et l'un de ces deux partis excluait l'autre : il fallait absolument que Dantès, devenu cinquante fois millionnaire, que le pauvre marin devenu comte de Monte-Cristo, récompensât ceux qui lui avaient été bons dans son premier malheur, ou punît ceux qui lui avaient été hostiles; le drame, resserré et condensé en une soirée seulement, ne comportait pas l'accomplissement de la double mission que Monte-Cristo s'impose. M. Auguste Maquet a pris le premier parti. Monte-Cristo se bornera cette fois à récompenser la vertu dans la personne de M. Morel, quitte à punir plus tard, quand viendra une seconde édition du drame, le vice et le crime dans la personne des Danglars, des Morcef, des Villefort. Il en résulte une œuvre touchante et pathétique, mais dont la moralité générale n'est qu'à moitié déduite et mise en lumière. Heureusement, le public, qui sait le roman par cœur, supplée à ce que le drame ne lui montre pas, et nous savons parfaitement que, dans la pensée des deux auteurs, justice sera faite des méchants comme justice est rendue aux bons.

M. Auguste Maquet, son parti une fois pris de se borner à

cette première tâche, l'a exécutée avec autant de talent que de bonheur. Le nouveau *Monte-Cristo* est construit de main de maître; c'est un spectacle émouvant et intéressant d'un bout à l'autre, et il suffirait de l'acte de l'orage pour faire courir tout Paris. A propos de cet acte, qui est une merveille d'arrangement, une seule observation : Monte-Cristo, déguisé en prêtre, arrive dans l'auberge tenue par Caderousse et sa femme. La misère haineuse et prête au crime est là; Monte-Cristo qui, depuis le Château d'If, a bien appris à connaître les hommes, ne peut pas se tromper sur les sentiments épouvantables qui hantent l'esprit de Caderousse et de sa femme; mais, entraîné lui-même par les souvenirs que les récits de Caderousse éveillent en lui et voulant récompenser les renseignements qu'on lui donne, Monte-Cristo fait à ce Caderousse un cadeau princier: une bague qui vaut cinquante mille francs! Monte-Cristo n'est pas défiant, il manque même de la prudence la plus vulgaire, car un bandit tel que Caderousse pourrait fort bien céder à la tentation de voler et d'assassiner un voyageur si généreux; cela est si vrai, qu'il tuera tout à l'heure un joaillier juif, qui veut lui acheter et lui payer sur l'heure la bague précieuse. Monte-Cristo devrait donc, s'il était prudent, attendre, pour récompenser Caderousse, une heure et un lieu plus convenables et plus sûrs. Je demanderais au moins que les motifs qu'il a de faire à l'instant même ce riche cadeau fussent bien clairs et bien expliqués. M. Auguste Maquet trouvera facilement cette explication nécessaire; il a trop d'imagination et d'habileté pour que nous soyons en peine sur ce point.

Cela dit, constatons encore que le succès de *Monte-Cristo* a été grand et mérité; la cause de ce succès n'est pas seulement dans l'œuvre elle-même; elle est aussi dans le talent des acteurs. M. Dumaine est bien le Dantès et le Monte-Cristo rêvé par les deux auteurs; il a fréquemment enlevé la salle par l'énergie ou l'émotion de son jeu; M. Tallien, M. Clément Just, M. Noël ont partagé son succès; Mlle Honorine est vraiment terrible dans le rôle de la Carconte; Mlle Largillière est une belle et intelligente Mercédès; quant à Mlle Marcelle Jullion, dans le petit rôle de Mlle Morel, elle a charmé tout le monde par sa bonne grâce, sa charmante figure et la justesse de sa diction.

IV

Le théâtre du Gymnase vient de trouver un succès d'argent. Avec une pièce nouvelle? Oh ! non! Avec un vaudeville âgé de quarante-deux ans. Il est vrai que ce vaudeville est signé de deux maîtres du genre, Bayard et Dumanoir, et qu'il est resté dans le souvenir des connaisseurs. Les *Premières Armes de Richelieu* ne sont pas indignes d'être citées dans le répertoire élégant et galant, à côté de *Mademoiselle de Belle-Isle*, le chef-d'œuvre du genre.

La pièce date de 1839, et elle n'a point vieilli, quoique les œuvres dramatiques de cette époque aient de la peine à surnager. C'est que nous sommes là dans une époque de transition, où l'ancien système dramatique donnait son dernier effort et où le nouveau système n'était pas encore établi et accepté généralement. Scribe est le maître de cette école; à force de science spéciale, d'invention, de fécondité, de verve sans cesse allumée, il réussit à créer ce théâtre charmant qu'on appelait le théâtre de Madame, avant d'écrire ces grandes comédies que le Théâtre-Français devrait bien nous rendre, *Bertrand et Raton, la Camaraderie*, et surtout *la Calomnie*, un chef-d'œuvre qui n'a jamais été bien compris.

Bayard était le neveu de Scribe et il fut souvent son collaborateur. C'était un des esprits les plus fins, et, comme on dit aujourd'hui, des plus *parisiens*, un chansonnier plein de verve et quelquefois de grâce, et surtout un auteur dramatique dans la meilleure acception du mot : il avait la science des planches, la connaissance de la scène, comme peu d'auteurs l'ont eue avant lui et même après; il faisait une pièce de théâtre comme les grands joueurs d'échecs, Murphy ou La Bourdonnaye autrefois, Rosenthal aujourd'hui, conduisent une partie difficile; comme Muzio inventait des gambits aux échecs, Bayard inventait des situations ingénieuses au théâtre; et l'on voit, ainsi que Rosenthal mener de front trente parties à la fois contre autant d'adversaires différents, Bayard mener et dénouer l'intrigue

d'une trentaine de comédies, sans effort et sans fatigue apparente. C'est pour cela que son nom est resté et restera ; c'est pour cela qu'on reverra toujours avec plaisir ces pièces qui sont, en outre, un excellent spécimen de la comédie de son temps. Dans le nombre, les *Premières Armes de Richelieu* auront toujours la chance d'attirer le public, pourvu qu'il se trouve une actrice capable de jouer ce rôle illustré par la Déjazet. Cette actrice, le Gymnase a eu l'art de la trouver tout simplement dans un théâtre voisin et ami.

M[lle] Granier, sans ressembler le moins du monde à Déjazet, — tout au contraire, — n'en a que plus réussi ; elle a été elle-même, et c'est ce qu'elle avait à faire de mieux.

V

Un poète a mauvaise grâce à se louer lui-même, fût-ce même indirectement et un peu hypocritement. Je n'essayerai donc pas de faire entendre à mes lecteurs qu'ils trouveront un vif plaisir dans la lecture d'un volume de vers qui vient de paraître. Peut-être ceux qui veulent bien suivre les études que j'écris ici sur les choses de théâtre, ne seront pas fâchés de savoir ce que j'en ai dit en vers avant de le dire en prose.

C'est pourquoi je me permets d'annoncer seulement que le recueil de mes *Poésies complètes* (1850-1881) vient de paraître chez l'éditeur Dentu.

Mes amis me pressaient depuis longtemps de publier ce volume. Si le conseil est bon, personne n'en souffrira ; s'il est mauvais, c'est encore moi qui en souffrirai le plus.

Henri DE BORNIER.

L'EXPOSITION D'ÉLECTRICITÉ [1]

Les belles choses qui vont disparaître, comme les grands hommes à leur lit de mort, exercent sur la foule un suprême prestige; l'annonce de leur fin prochaine réveille la sympathie publique en excitant une étrange impression de curiosité et de regret. La partie officielle de l'Exposition est terminée : le Congrès des électriciens s'est séparé, le Jury a solennellement décerné les récompenses; — on pourrait craindre, par conséquent, que la dernière partie de cette longue étude n'ait été trop tardive, si l'approche de la clôture ne ramenait au Palais de l'Industrie l'affluence des premiers jours.

Le temps nous reste donc encore de poursuivre notre tâche et d'achever l'exécution du programme tracé dans notre précédent article. Nous avions, si l'on se souvient, divisé les applications de l'électricité en trois classes distinctes : applications aux services publics, — à l'industrie privée et à la science, — enfin aux usages domestiques; et nous nous étions borné à étudier la première de ces classes.

I

De toutes les applications de l'électricité à l'industrie, la plus importante, sans contredit, est la transmission de la force à grande distance. Nous en avons, dès le début, longuement parlé; mais il n'est pas inutile d'y revenir, car on peut affirmer que la solution définitive de ce problème changera complètement la vie sociale. On sait déjà qu'en général une machine magnéto-électrique, telle que celle de Gramme, dans laquelle un courant prend naissance par la seule rotation d'un fil devant un électro-aimant, est

(1) Voir la *Nouvelle Revue* du 1er août et du 15 octobre.

réversible, c'est-à-dire crée un courant électrique lorsqu'elle est mise en mouvement par une force étrangère, ou un travail mécanique lorsqu'elle est parcourue par un courant. La maison Bréguet a eu l'ingénieuse idée de présenter l'expérience dans son pavillon, à l'entrée du Palais. Deux machines de Gramme, identiques, sont en effet réunies par deux fils conducteurs qui ferment le circuit; dès que l'on imprime à l'une d'elles un mouvement de rotation, au moyen d'une pédale ou d'une manivelle, on voit l'autre tourner instantanément. Dans ce cas, la machine qui produit le courant se nomme la machine génératrice; celle qui le transforme, le moteur.

Tout moteur électrique ne peut donc fonctionner que si une source d'électricité, soit pile, soit machine identique à lui-même, sous l'action de la combinaison chimique ou d'une force quelconque, — la vapeur, le gaz, la chute d'une masse d'eau, — lui fournit tout d'abord l'énergie nécessaire. Il est, par conséquent, indispensable de passer par une double transformation de la force en électricité, et de l'électricité en force, pour reproduire le travail mécanique dépensé à la source; et comme cette double transformation ne peut se faire sans appareils intermédiaires, dont les résistances passives absorbent toujours une certaine quantité de l'énergie transmise, le moteur ne rend jamais qu'une fraction de la puissance initiale.

La spéculation n'a donc d'intérêt que si l'on met à profit la merveilleuse propriété de propagation de l'électricité pour tirer parti d'une force motrice produite à distance, soit gratuitement, soit même plus économiquement que sur place. Nous avons expliqué déjà l'avenir de cette solution, et montré comment les chutes d'eau, situées aux endroits les plus abrupts, pourraient être utilisées dans des centres industriels souvent très éloignés. Mais le problème n'est pas aussi aisé à résoudre qu'il semble au premier abord, car le fil conducteur oppose toujours à l'électricité une certaine résistance qui, faible sur une petite distance, transforme bientôt en chaleur une quantité énorme d'électricité, dès que le parcours a une grande longueur. Il résulte cependant des derniers travaux de S. William Thomson et de M. Marcel Deprez, qu'on peut arriver à résoudre la difficulté en donnant au

courant une très faible intensité et une grande tension (1), ce qui est assez simple, et qu'on transmettrait ainsi, par exemple, un travail mécanique de 10 chevaux-vapeur à 50 kilomètres de distance, au moyen d'un fil télégraphique ordinaire, avec un rendement de 60 p. 100 (2). Toutefois, de nombreuses expériences sont encore nécessaires, avant qu'on soit définitivement fixé à ce sujet.

Une autre question non moins importante se rattache indirectement au problème du transport de la force : celle de la distribution du courant électrique entre les divers moteurs placés sur son passage. Permettre, en effet, aux industries qui n'ont pas besoin de puissants engins, d'être exercées au logis; distribuer en chaque endroit, comme le gaz ou l'eau, sous forme d'électricité, une force motrice, sans danger, sans embarras, c'est évidemment bouleverser les lois économiques actuelles du travail, qui tendent à concentrer la main-d'œuvre dans de grands ateliers dont la néfaste influence morale n'est plus à mettre en doute.

Déjà le développement des petits moteurs à gaz a fait faire à la solution un grand pas. Malheureusement, le gaz est encore à un prix trop élevé pour que de semblables machines puissent se répandre, et sa combustion, malgré toutes les précautions prises, dégage au bout de peu de temps, dans d'étroits appartements, une chaleur insupportable. Le moteur électrique se prête, au contraire, merveilleusement aux petits travaux qu'on peut exécuter chez soi, et qui constituent la majeure partie des industries parisiennes. Les visiteurs de l'Exposition ont sous les yeux plusieurs exemples de sa facile adaptation aux outils les plus variés. Ce sont d'abord les machines à coudre, à plisser et à tuyauter, que M. Marcel Deprez met en mouvement au moyen de ses petits moteurs. M. Marcel Deprez s'est particulièrement occupé de cette intéressante application de l'électricité, dont

(1) On se souvient que nous avons comparé (numéro du 1er août), l'intensité du courant au débit d'un cours d'eau, et sa tension à la hauteur de chute. Les conditions du problème de la transmission de force à grande distance s'énonceraient donc, s'il s'agissait d'un cours d'eau : peu de débit à la seconde, et une immense hauteur de chute.

(2) Communication de M. Marcel Deprez à la troisième section du congrès des électriciens (séance du 19 septembre).

le premier essai pratique a été réalisé en 1873 par la Société Gramme; mais, parallèlement à lui, et avec un égal succès, d'autres ingénieurs ont, par leurs travaux, puissamment contribué à féconder cette idée initiale.

On peut, en effet, voir dans le pavillon de MM. Heilmann et Ducommun, que nous avons déjà eu l'occasion de signaler, une remarquable installation, où toutes les machines d'un atelier d'ajustage : raboteuse, mortaiseuse, tour, etc., sont mues par un moteur électrique qui n'est autre qu'une machine de Gramme. Plusieurs autres constructeurs exposent également des applications de la force motrice au travail des outils de tout genre; mais pour que la solution soit complète, il faut pouvoir distribuer, à demande, le courant électrique, et rendre la marche de chaque moteur indépendante du travail des autres : c'est cette difficulté qu'on n'est pas encore arrivé à vaincre. M. Marcel Deprez, et, avant lui, paraît-il, M. Hospitalier, ont imaginé, à cet effet, un nouvel appareil qui maintient constante l'énergie du courant, quelles que soient les résistances à vaincre, et permet d'installer un nombre considérable de moteurs électriques *en dérivation* (1) sur le même circuit, sans que le travail de chacun d'eux soit influencé par celui des autres. C'est suivant un principe différent et tout à fait nouveau que M. Marcel Deprez a installé sur un même circuit *en tension* (1) tous ses moteurs à l'Exposition, moteurs qui se composent essentiellement d'une bobine tournant entre les branches d'un aimant naturel et qui, de petite dimension, d'un prix assez bas et d'une force suffisante pour la plupart des industries parisiennes, donnent d'excellents résultats. La solution, qui semble extrêmement ingénieuse, est encore trop nouvelle pour qu'on puisse la juger à l'épreuve.

Cette difficulté de la division du courant électrique disparaît

(1) Les moteurs sont *en dérivation* lorsque chacun emprunte au circuit principal l'énergie qui lui est nécessaire; ils sont *en tension* lorsque le courant tout entier passe successivement dans chacun d'eux. En reprenant notre comparaison du cours d'eau : ils sont en dérivation, si, d'un point, partent des canaux amenant à chacun la masse d'eau qu'il exige; *en tension*, si, disposés les uns au-dessous des autres, ils reçoivent tous la même masse d'eau, mais avec une hauteur de chute de moins en moins grande.

tout entière, si, grâce aux accumulateurs, on arrive à emmagasiner une force suffisante sous un petit volume. Nos lecteurs se souviennent sans doute du principe de ces appareils, imaginés par M. Gaston Planté, et qui accumulent l'électricité par une décomposition lente de l'eau, sous l'influence d'un courant électrique étranger, en ses deux éléments, hydrogène et oxygène, par des lames de plomb. Lorsque l'accumulateur est chargé, c'est-à-dire lorsque les lames ne peuvent plus absorber de gaz, il suffit de les réunir par un conducteur extérieur pour que la combinaison nouvelle des deux éléments ait lieu, avec dégagement d'électricité. Nous avons laissé entrevoir tout l'avenir réservé à ces accumulateurs dès qu'il sera possible de mettre ainsi en réserve une quantité suffisante de fluide. M. Faure a présenté dernièrement un perfectionnement aux piles Planté, dont nous avons également parlé, et sur la supériorité duquel on n'avait à l'ouverture de l'Exposition que des renseignements un peu trop... financiers.

Bien que l'on ne possède pas actuellement plus de données précises à cet égard, il faut cependant reconnaître que les accumulateurs Faure semblent réaliser un véritable progrès. L'Exposition de la Société « Force et Lumière » contient une immense batterie de ces appareils, qui se chargent au moyen de machines Gramme, et alimentent la plupart des lampes à incandescence Swan, ainsi que les moteurs Deprez. Puissent les résultats pratiques être d'accord avec l'expression générale, et l'industrie avoir définitivement à sa disposition une source d'électricité, portative, peu encombrante, qui résoudra d'un seul coup, au moins en partie, le problème de la division de la force motrice !

M. Trouvé expose également un modèle fort élégant de moteur électrique, qu'il applique au bateau dont on voyait, les premiers jours, les évolutions sur le bassin, ainsi qu'au ballon de M. Tissandier. Mais il est difficile de se rendre compte de sa valeur économique, ainsi que de celle des différents moteurs proposés par les autres constructeurs, et que nous passerons par conséquent sous silence.

La locomotive électrique de M. Félix de Sermaize, enfin le

tramway de MM. Siemens et Halske, complètent la série des appareils qui transforment en mouvement l'énergie électrique. Nous avions dès l'abord prédit à ce dernier tout le succès qui l'attendait. C'est le joujou le plus en vogue actuellement, et nul bon visiteur ne croirait avoir accompli consciencieusement sa promenade à l'Exposition, sans un trajet en tramway.

II

Malgré l'élégance de l'essai tenté sur le petit théâtre du Palais de l'Industrie, dont une série de lampes Werdermann éclairent la rampe et les divers plans, il faut reconnaître que si la lumière électrique est indispensable aux scènes théâtrales, pour réaliser les effets de féerie, elle ne donne jusqu'à présent que de médiocres résultats dès qu'on l'emploie sur la scène à l'exclusion de toute autre. La règle générale est que l'espace tout entier soit uniformément éclairé pour que les personnages, dans leurs mouvements, ne fatiguent pas les yeux des spectateurs par des jeux d'ombre et de lumière. On y arrive actuellement en disposant les becs de gaz suivant deux lignes parallèles horizontales, — la rampe en bas, la herse au fronton de la scène, — et suivant une série de lignes verticales dissimulées derrière les portants. Il est facile de comprendre qu'avec les lampes à arc voltaïque, régulateurs ou bougies, c'est-à-dire avec de grands foyers qu'on ne peut multiplier outre mesure, l'éclairage soit inégal, laissant souvent dans l'ombre les points qu'il faudrait au contraire faire ressortir. L'expérience a été faite au Châtelet, où l'on avait maintenu la rampe de gaz et remplacé seulement la herse du haut et les lignes verticales par des bougies Jablochkoff brûlant à feu nu; elle n'a pas été favorable. Au théâtre Bellecour, à Lyon, où elle a été complète, les résultats ont encore été plus mauvais. Sur la petite scène de l'Exposition, il est donc difficile, surtout en l'absence de personnages mobiles, de se rendre un compte exact de l'effet (1).

(1) L'administration de l'Opéra fait, actuellement, des expériences d'éclairage par des lampes à incandescence; le résultat est très satisfaisant. C'est à cette nature de foyers qu'il faut, sans nul doute, avoir recours, si l'on veut que la lumière électrique rende les mêmes services que le gaz.

Tout autre, on le sait, a été le succès de la lumière électrique appliquée à l'éclairage des salles de spectacle : le Châtelet en fait depuis deux ans l'expérience journalière ; et cependant il est peu probable que l'exemple donné par lui se répande. Non qu'une raison théorique ou économique s'y oppose; — nous sommes habitués depuis longtemps à ne plus craindre ces obstacles-là. La difficulté est d'un tout autre genre, et a été révélée dernièrement, dans une des séances du Congrès des électriciens. Les dames, paraît-il, ne consentiront jamais à affronter en public une lumière différente de celle qui aura présidé à leur toilette, et à l'éclat de laquelle des secrets trop artistiques pourraient se trahir tout à coup.

Les effets scéniques mettent constamment à contribution les éblouissants rayons des régulateurs électriques. C'est même à l'occasion du *Prophète* de Meyerbeer, que Foucault, en 1847, imagina le premier régulateur, pour simuler, à la fin du troisième acte, le lever du soleil qui éclaire Münster. La lampe, disposée derrière un écran jaune, s'élevait progressivement avec lui, en donnant au public l'illusion du véritable phénomène.

Depuis, chaque pièce à spectacle ne peut plus se passer de lumière électrique; l'Opéra lui-même possède tout un attirail spécial, ainsi qu'un personnel dont le chef, M. Dubosq, s'est fait un renom de maître en pareille matière.

Citons, à propos de M. Dubosq, une nouvelle et ingénieuse application de l'électricité, qu'il a réalisée pour obliger les choristes de l'Opéra à chanter en mesure. Sur une aussi vaste scène, en effet, les derniers rangs des masses chorales ne voient pas l'archet du chef d'orchestre, et ne peuvent que se guider les unes sur les autres, pour conserver la mesure. M. Dubosq a installé au fond du théâtre un métronome électrique, qui suit les battements du chef d'orchestre, et qu'il est facile d'apercevoir de tous les points de la scène.

III

Tout courant électrique, en traversant une dissolution d'un sel métallique, sépare les deux éléments du sel, fixant l'acide sur

le corps qui sert de conducteur à l'entrée (1) (ce corps se nomme l'électrode positive), et le métal sur celui qui sert de conducteur au départ (électrode négative).

Si l'électrode positive est formée par une lame de même métal, l'acide, mis en liberté, en l'attaquant régénère le sel.

Tel est le principe sur lequel Jacobi fondait, en 1837, l'électro-chimie, une des industries aujourd'hui les plus prospères et les plus rémunératrices.

Trois procédés bien distincts dérivent du principe de Jacobi.

Le premier consiste à précipiter par le courant électrique un métal que l'on tient en dissolution sous forme de sel. On obtient ainsi des plaques plus ou moins épaisses, exemptes de toute impureté, comme le montrent les tôles de cuivre de MM. Siemens et Halske, et les plaques d'or, d'argent, de nickel et de cuivre, d'épaisseur vraiment extraordinaire, exposées par la Norddeutsche Affinerie, à la section allemande.

Dans ce cas, l'électrode positive ne doit pas régénérer le bain dont on veut extraire tout le métal : c'est donc généralement une lame inattaquable par l'acide du sel.

Ce procédé commence à se répandre en métallurgie ; il peut être très utile, dès que l'on désire obtenir au titre de $\frac{1000}{1000}$ des métaux qu'il est facile d'amener à l'état de sels solubles, soit en grillant seulement leur minerai (2), soit en l'attaquant avec un acide (acide chlorhydrique, sulfurique ou azotique). On a été ainsi conduit à des méthodes de traitement souvent économiques, qui constituent une branche toute nouvelle : l'électrométallurgie.

La seconde utilisation du principe de Jacobi est l'application, sur des objets quelconques, d'une couche métallique de cuivre, d'or, d'argent ou de nickel. Nous avons, dès le 1er août, signalé les curieux résultats obtenus dans cette voie, et notamment l'exemple du scarabée sortant encore vivant du bain qui a doré

(1) On sait qu'un sel métallique est le résultat de la combinaison d'un acide avec l'oxyde d'un métal. Le sulfate de cuivre, par exemple, est composé d'oxyde de cuivre et d'acide sulfurique.

(2) Les minerais se trouvent souvent, dans la nature, à l'état de sulfures qui, par grillage, deviennent des sulfates. Un certain nombre de sulfates métalliques sont solubles dans l'eau.

sa carapace. On peut voir à l'Exposition de nombreux produits similaires : la Société du Val d'Osne expose, par exemple, une gigantesque statue cuivrée par ces procédés; M. Christofle, de superbes damasquinages; M. Lionnet nous présente des bas-reliefs en bronze galvanique d'un travail remarquable; enfin M. Renaudot des fleurs, des chaînes en papier, des mains naturelles, des cervelles humaines, des feuilles de chou, etc., etc., toutes recouvertes d'une mince couche de cuivre. Les pièces que l'on veut galvaniser servent d'électrodes négatives, mais elles n'ont plus besoin, paraît-il, d'être bonnes conductrices de l'électricité : un nouveau perfectionnement, tenu soigneusement secret, permet l'application universelle du procédé.

Le travail est long et délicat dès que les dimensions des objets sont un peu grandes; l'épaisseur de la couche ne devant pas être égale partout, il faut, tandis que l'on prolonge l'action du bain sur certaines parties, isoler par un vernis celles déjà suffisamment recouvertes.

La galvanoplastie, qui a été la première dérivation du principe de Jacobi, n'est donc plus maintenant qu'une troisième branche de l'électro-chimie, dont le développement est même assez restreint.

On sait que cette industrie a pour but de prendre, d'un relief, autant de copies que l'on désire. A cet effet, on en reproduit d'abord le moule en creux au moyen de la gutta-percha, corps qui s'assouplit à la moindre chaleur et devient ensuite d'une dureté remarquable. Puis on enduit la gutta-percha de plombagine pour la rendre bonne conductrice de l'électricité, et on l'expose dans le bain contenant le sel métallique; peu à peu il se dépose une couche de métal, modelée exactement sur les moindres contours et qu'on peut aisément détacher ensuite. On a donc, avec un même moule, un nombre de reproductions aussi grand que l'on veut, et dont la multiplicité n'altère en rien la fidélité.

Les spécimens de galvanoplastie sont rares à l'Exposition : seul, le gouvernement russe en expose une admirable collection, d'un travail et d'une finesse surprenantes, sortie des ateliers nationaux pour la confection des papiers de l'État.

L'électro-chimie est une des industries où chaque jour de nouveaux progrès signalent l'intelligence avec laquelle les moindres détails sont étudiés : on en a la preuve dans le pavillon de M. Christofle, par le seul examen du tour à guillocher, dont l'outil reproduit automatiquement sur la copie, grâce à l'électricité, les ciselures du modèle. Il est difficile d'imaginer un instrument mieux compris et plus pratique.

IV

A tout bon Parisien dont les minutes ne sont pas comptées, il ne semble guère intéressant d'avoir, en maint endroit de la capitale, des horloges donnant exactement l'heure de l'Observatoire; bien plus, il est des gens dont l'inexactitude habituelle trouverait fort mauvais de n'avoir plus d'excuse : aussi comprendrait-on mal l'intérêt qui s'attache à l'unification de l'heure, si les compagnies de chemins de fer d'une part, les stations astronomiques et météorologiques de l'autre, ne la réclamaient impérieusement pour la régularité de leur exploitation, ou le synchronisme de leurs observations. C'est encore grâce à l'électricité que le problème est actuellement résolu, et de la façon la plus simple, la plus élégante, suivant un système que la Ville de Paris a adopté, et dont nous allons dire quelques mots.

L'Observatoire est relié, par un procédé que nous ne décrirons pas ici, avec certaines horloges spéciales, appelées centres horaires, et disposées suivant deux circuits qui reviennent à leur point de départ : citons au hasard, parmi ces centres horaires, l'église de la Trinité, les mairies des IIe, Ve, VIe et Xe arrondissements, l'église Saint-Philippe-du-Roule, etc. Chacun d'eux règle une série d'horloges secondaires, reliées directement à lui et dont le mouvement d'horlogerie avance d'une ou deux secondes par heure, sur son propre mouvement. Toutes sont donc légèrement en avance lorsque leur grande aiguille arrive sur XII; là elle est arrêtée par un petit butoir, qui la maintient en place, tant que celle du centre horaire n'a pas atteint la même position. A ce moment, le contact entre les extrémités d'un fil s'établit, le courant circule, un petit électro-aimant, en déga-

geant le butoir dans chaque horloge secondaire, rend la liberté au mouvement. Toutes les aiguilles repartent ensemble à l'heure juste, et l'on n'a jamais à corriger que les variations qui se produisent pendant les 60 minutes, ce qui est peu de chose. Les visiteurs de l'Exposition trouveront, dans le pavillon de la Ville de Paris, et dans les expositions des constructeurs, MM. Collin, Garnier, etc., diverses dispositions reposant toujours sur le principe indiqué ; notamment la nouvelle solution de MM. Tresca et Redier, dans laquelle les horloges secondaires n'ont pas besoin d'être en avance. Mais nous en aurons suffisamment dit sur un tel sujet, qui ne présente en somme qu'un intérêt à peu près théorique, quand nous aurons ajouté qu'à Paris on n'a pas établi entre les horloges un système de fils spéciaux pour la remise à l'heure (il n'en est pas de même pour la liaison entre les centres horaires et l'Observatoire), et que grâce à un appareil automatique on emprunte pendant quelques secondes, au moment voulu, le réseau télégraphique.

V

Le jeu électrique des orgues semble nécessaire dès qu'on a affaire aux énormes modèles aujourd'hui universellement employés. On sait que, jusqu'ici, c'est par ses pieds et ses mains que l'organiste actionne les différénts soufflets qui font vibrer les anches des tuyaux. Il semble donc naturel de remplacer cette manœuvre pénible par une installation d'électro-aimants, attirant à eux la pédale du soufflet dès qu'un courant électrique les traverse. Il n'est plus besoin alors que d'abaisser successivement les touches d'un clavier pour établir le contact entre les extrémités des divers circuits. Les orgues des églises Saint-Augustin et Saint-Pierre de Montrouge, après avoir subi différentes modifications, sont actuellement construites d'après ce principe, qui, d'ici peu, doit être partout adopté.

On a eu de même l'idée de pianos électriques, c'est-à-dire d'un système semblable à celui que nous venons de décrire pour les orgues, mais dans lequel chaque électro-aimant attirerait la touche d'un piano. On ne voit tout d'abord aucune difficulté

pratique à la réalisation de ce problème, et il semble aussi aisé de jouer à distance que de transmettre une dépêche. Il a fallu cependant vaincre de nombreux obstacles pour arriver à la solution que M. Baudet expose et qui est vraiment remarquable. Mais il est douteux qu'une telle invention se propage, vu le peu d'intérêt qu'elle présente et la complication de fils et d'électro-aimants qu'elle nécessite.

Faut-il parler maintenant des essais de navigation et d'aérostation électrique qu'exposent MM. Trouvé et Gaston Tissandier? Leur source d'électricité est un accumulateur Faure, leur moteur un moteur Trouvé, leur propulseur une hélice. Passe encore pour la solution de M. Trouvé, bien qu'une telle force motrice, comparée à celle du moindre bateau de rivière, semble n'être destinée qu'à permettre de simples ébats sur une mare à canards : mais M. Tissandier nous paraît être trop loin encore de la solution tant cherchée, pour qu'il faille considérer dans son appareil autre chose qu'un ingénieux amusement de son esprit inventif. Son ballon eût dû prendre place, non dans la nef, mais dans la salle des jouets.

Elle aurait au moins contenu quelques éléments d'intérêt, cette malheureuse salle des jouets, dont l'étendue fait encore mieux sentir la pauvreté. Elle a donné, comme le premier bazar venu, asile à une foule de bibelots parmi lesquels s'égarent quelques bobines Ruhmkorff à l'usage des enfants de dix à douze ans. Du reste, la naïveté des vendeuses ne vous laisse pas longtemps dans le doute; à la moindre question indiscrète sur le côté électrique de leur marchandise, elles répondent avec le plus grand sérieux : « C'est nickelé à l'électricité. »

Allons chercher, pourtant, dans une autre salle où ils sont perdus au milieu de plus utiles appareils, les charmants bijoux électriques qu'expose M. Trouvé, et qui représentent des singes battant du tambour, des zouaves roulant des yeux féroces, etc. Tous ces sujets sont montés en épingle; il suffit de tenir l'épingle verticale pour que les éléments d'une petite pile intérieure soient baignés par le liquide, et que le courant qui prend naissance, agissant sur un électro-aimant microscopique, produise ces effets mécaniques.

VI

Les services que l'électricité rend aux sciences d'observation, comme agent de la sensibilité des appareils enregistreurs, se sont multipliés à tel point durant ces dernières années, qu'on ne peut les passer sous silence, encore que l'intelligence du sujet soit peu aisée. Nous avons eu l'occasion d'en dire quelques mots en parlant de la belle exposition de MM. Sébert et Marcel Deprez au pavillon du ministère de la marine : mais on ne peut mieux s'en rendre compte que par un rapide aperçu des instruments qui, en météorologie, en médecine, ou dans l'étude des lois mêmes de l'électricité, servent au contrôle des phénomènes physiques.

Les appareils de médecine trouveront leur place quelques pages plus loin; donnons seulement une idée de la précision que l'on peut atteindre avec cet agent dans les observations météorologiques, en citant l'admirable instrument exposé par M. Van Rysselberghe, dans la section belge, et qu'il a décoré du nom un peu barbare de *Télémétéorographe*. Celui-ci résume en effet tous les autres, puisque, grâce à lui, on peut instantanément enregistrer la pression barométrique, la température, la proportion de vapeur d'eau contenue dans l'air, la direction et l'intensité du vent, enfin la quantité de pluie tombée.

Mais cet appareil ne se contente pas d'inscrire ainsi les diverses observations climatologiques du lieu où il est installé ; il permet, grâce à un système fort ingénieux de communications électriques, d'avoir instantanément, à un poste quelconque, les résultats fournis par les autres stations météorologiques de l'Europe entière. On peut voir chaque dimanche, à l'Exposition, s'inscrire toutes les dix minutes sur le cylindre, en même temps que les observations de Paris, celles qu'au même moment on recueille à Bruxelles. L'appareil est une merveille d'ingéniosité : il pourra presque arriver, chose incroyable ! à rendre la météorologie une science vraiment utile !

Nous sommes maintenant fort embarrassés pour parler, même brièvement, des appareils de précision dont le nombre est

considérable au Palais de l'Industrie, mais qu'il est fort difficile d'expliquer.

On ne peut cependant ne pas en faire mention, car ils sont les éléments de toute découverte, et l'électricité est une science encore trop jeune pour que tel petit instrument, qui nous paraît de peu d'importance, ne puisse, en trahissant un de ses secrets, mettre sur la voie d'une nouvelle et féconde trouvaille. Aussi, quelle superbe collection d'appareils de toute sorte, servant à mesurer les courants, à les diviser, à transformer leur nature : tous plus perfectionnés, plus sensibles les uns que les autres, et devant lesquels, quelque ignorant que l'on soit, on ne peut rester indifférent dès que l'on connaît leur but!

Il serait intéressant à ce sujet de comparer les expositions des trois grands constructeurs de France, d'Allemagne et d'Angleterre ; chacun a rivalisé de zèle pour justifier sa réputation.

La maison Bréguet, dont l'étonnante activité peut se mesurer au nombre d'appareils différents qu'elle expose dans chaque classe; MM. Siemens et Halske de Bullen, dont le nom est déjà revenu souvent sous notre plume; enfin M. Latimer Clarke, de Londres, ont pris soin de réunir leurs instruments les plus parfaits. On ne sait du reste ce qu'on doit le plus admirer à la vue de ces appareils qui ont l'aspect de joujoux, tant l'exécution en est finie et soignée : du principe même de leur construction, ou des résultats si précis qu'ils permettent d'obtenir.

VII

La nature mystérieuse de l'électricité se révèle davantage encore lorsqu'on étudie les actions physiologiques de cette forme d'énergie. C'est depuis trente ans à peine qu'on essaye de l'employer comme agent thérapeutique, et bien que les cinquante premières années du siècle aient été remplies de discussions entre les savants sur l'électricité animale, c'est à Duchenne de Boulogne (1850) qu'on doit la première application des courants électriques au traitement des maladies. Il n'entre pas dans le cadre de cet article de présenter la théorie, ou du moins les théories, car elles sont nombreuses, qui tentent d'ex-

pliquer le rôle de l'électricité dans l'organisme ; il nous faut, du reste, avouer notre incompétence en semblable matière, et nous borner à rendre sommairement compte des effets de l'électrothérapie, sans effrayer le lecteur de termes barbares.

L'électricité peut être utilisée de deux façons : soit pour le traitement, soit pour le diagnostic des maladies.

Dans le premier cas, il faut nécessairement que le fluide électrique traverse le corps humain, qui fait alors partie du circuit; dans le second, l'électricité agit tantôt encore par action physiologique, tantôt par application indirecte, c'est-à-dire comme excitatrice des appareils enregistreurs.

Les effets physiologiques obtenus sont différents, selon la nature du fluide, c'est-à-dire selon la source qui le produit.

L'électricité statique, c'est-à-dire qui s'obtient, comme on sait, par la rotation de la primitive machine à plateau de verre, agit principalement sur les nerfs. Chacun a entendu parler des belles expériences faites par le docteur Charcot à la Salpêtrière, et qui toutes ont pour point de départ l'action d'une décharge électrique à travers les nerfs malades. L'application peut se faire, soit par le bain électrique, c'est-à-dire par le passage continu de l'électricité à travers le corps, soit par le souffle électrique, c'est-à-dire par l'excitation de l'organe malade au moyen d'étincelles tirées de la machine.

Les courants galvaniques ou continus, dont les piles électriques sont la source, ont une tout autre influence.

Leur action, beaucoup plus courte, est plus favorable à l'organisme; ils ont en outre la propriété, appliqués à un muscle dont la contractilité est ou trop faible ou surexcitée, de lui rendre graduellement sa souplesse, en réveillant la sensibilité des fibres atrophiées, ou en diminuant celle des fibres surexcitées.

Sans vouloir entrer dans les détails, il nous faut indiquer l'hypothèse la plus généralement admise sur leur rôle dans le corps humain. Tous les organes sont le siège de mouvements vibratoires coordonnés, et la maladie n'est que le résultat d'un désordre dans le mode vibratoire de l'organe. Or, il semble assez probable que l'électricité se propage le long des conducteurs par un mouvement vibratoire moléculaire dont la rapidité est égale à celle de

la lumière. La vibration électrique agit donc en produisant un trouble dans le mode vibratoire propre des milieux qu'elle traverse et, comme l'équilibre nécessaire à la santé de l'organe tend toujours à se rétablir, elle contribue mécaniquement à sa guérison (1). A l'appui de cette thèse, on peut citer les cas de guérison de migraines ou de névralgies par l'application contre le front ou la partie malade d'un diapason vibrant sous l'influence du courant électrique (2).

Toutefois, chose curieuse, c'est toujours un *pôle* particulier de la pile qui joue le rôle d'excitateur, le pôle négatif. Au contraire, dans les cautérisations, comme nous allons le voir un peu plus loin, c'est le pôle positif qui est seul actif.

On peut encore, en effet, utiliser les courants continus pour la cautérisation des plaies profondes, soit indirectement, en introduisant un fil de platine relié au circuit d'une pile, et que le courant porte à l'incandescence (on est arrivé ainsi à pénétrer dans des organes, qu'un agent extérieur n'aurait pu atteindre); soit directement, c'est-à-dire en remplaçant le fil de platine par l'épiderme lui-même, qui est très mauvais conducteur de l'électricité. Les plaies externes se brûlent ainsi bien plus sûrement et moins douloureusement que par la méthode du fer rouge.

Mentionnons en passant les études qui se poursuivent, et qui tendraient à prouver que si on applique sur la partie à cautériser le pôle négatif d'une pile au lieu du pôle positif, l'eschare formée reste molle, c'est-à-dire ne se contracte pas, ce qui serait de la plus haute importance dans les cas où le resserrement du canal organique, siège de la plaie, peut arrêter la circulation.

Il faut toujours, en médecine, disposer les piles de façon que le courant produit ait peu d'intensité et une tension considérable : l'épiderme, en effet, oppose au passage du courant une extrême résistance, en moyenne égale à celle de 200 kilomètres de fil télégraphique ordinaire, et qu'une haute tension est seule capable de vaincre.

C'est en se basant sur cette idée qu'on a cherché à appliquer

(1) M. Boudet de Paris, *Revue de Médecine,* septembre et octobre 1881.
(2) *Ibid.*

à l'électro-thérapie la bobine de Ruhmkorff, dont le principe est un peu analogue à celui des machines magnéto-électriques. L'appareil se compose d'un noyau creux et d'un autre plein, qui se loge à l'intérieur du premier ; tous deux sont recouverts de fil de cuivre enroulé en spirale sur leur surface et enveloppé de soie, corps mauvais conducteur de l'électricité. Les deux extrémités du fil de la bobine extérieure, appelé fil inducteur, viennent aboutir aux pôles d'une pile, celles du fil de la bobine intérieure, ou fil induit, s'adaptent au corps à électriser, de façon à fermer le second circuit. Dès qu'on met la pile en action, un petit marteau trembleur automatique interrompt périodiquement le courant qui circule dans le fil inducteur, et à chaque ouverture ou fermeture de courant, il se produit spontanément dans le fil induit un courant secondaire de peu d'intensité, mais de grande tension, alternativement du même sens que le courant primaire ou de sens contraire.

Cet appareil, dont on peut voir de nombreux modèles à l'Exposition, a été longtemps le seul en faveur auprès des médecins, et les courants de haute tension, dits courants induits, presque exclusivement employés. Une pratique plus intelligente a maintenant démontré qu'ils sont pernicieux pour l'organisme, à cause de leur instantanéité et de leur violence. Au lieu de rétablir progressivement l'excitabilité des muscles, ils les surprennent et peuvent ainsi amener la rupture des dernières fibres saines.

Leur utilité n'est cependant pas contestable dans certains cas, lorsqu'on les emploie avec précaution, pour accélérer par une gymnastique un peu forcée le retour à la santé d'un muscle déjà presque rétabli.

On leur croit aussi, d'après de récentes expériences, une action réelle sur la circulation du sang (traitement des anévrismes), sur les désordres puerpéraux, enfin sur les affections rhumatismales : mais les résultats obtenus ne sont pas encore suffisamment concluants pour qu'il soit possible de les affirmer sans réserve.

Les courants électriques jouent, d'autre part, comme nous l'avons dit, un rôle important dans le diagnostic des maladies, pour mesurer le degré de sensibilité de l'épiderme, le temps

employé par l'excitation cutanée pour arriver au cerveau, le degré de contractilité des muscles dans chacun des cas spéciaux de paralysie, enfin le temps qui s'écoule entre le moment d'excitation du muscle et celui où il se contracte. Ce phénomène de retard, découvert par M. Helmholtz, a été longuement étudié par M. Mendelssohn, qui a reconnu que l'intervalle était, chez l'homme sain, de 6 à 8 millièmes de seconde, tandis que chez un paralytique il variait de 2 à 4 centièmes de seconde. On peut acquérir ainsi de précieux indices sur la région de la paralysie et son intensité. Nous ne pouvons malheureusement que signaler en passant ces effets physiologiques; de même il nous faut à peine dire quelques mots des appareils enregistreurs qui se multiplient de jour en jour, et dont on trouve une ample réunion au Palais de l'Industrie.

Mentionnons cependant le polyscope de M. Trouvé pour éclairer les cavités (fosses nasales, pharynx, larynx) ; la sonde exploratrice de cet habile constructeur, pour reconnaître la profondeur à laquelle se trouve une balle dans la plaie; la balance d'induction du célèbre professeur Hughes, qu'expose M. Ducretet et qui détermine exactement la position de la balle, alors même qu'elle a dévié de sa direction primitive et qu'il est impossible d'explorer la plaie. Cet appareil, appliqué tout récemment au président Garfield, avait renseigné les médecins sur la situation exacte du projectile, et par conséquent sur les désordres qu'il avait pu causer dans son passage.

Citons enfin toute la série des microphones ou des appareils qui en dérivent, et qui permettent de percevoir les moindres bruits ou les moindres mouvements des organes humains. Le microphone est, en effet, un instrument extrêmement sensible, qui amplifie tous les sons, grâce aux variations brusques de résistance que font subir au circuit d'une pile les vibrations de la plaque qui reçoit les ondes sonores. Ces variations de courant déterminent les vibrations d'une seconde plaque réceptrice, de la même façon que dans l'appareil téléphonique; seulement, comme la source d'énergie est plus forte, les variations ont une plus grande intensité et les vibrations à l'arrivée sont très amplifiées. On peut facilement, avec cet appareil

modifié selon le but à atteindre, entendre le mouvement des artères, les contractions et les dilatations du larynx pendant l'émission de la voix, les bruits musculaires, enfin les dernières pulsations du cœur d'une grenouille morte depuis plusieurs heures.

Bien que ce résumé soit tout à fait incomplet, nous en avons assez dit, croyons-nous, pour faire comprendre l'avenir réservé à l'électro-thérapie, dès que nos connaissances en physiologie permettront de déterminer exactement la nature des actions que les courants exercent. Les services des appareils enregistreurs iront aussi nécessairement en se multipliant, et d'un diagnostic plus précis pourront naître sans doute une foule d'idées neuves et fécondes sur le traitement des maladies, en même temps que disparaîtront tant d'erreurs dont nous sommes les premières victimes.

VIII

Nous avons terminé la revue des applications de l'électricité à l'industrie privée et à la science : il en est cependant une dernière dont nous avons déjà prédit tout l'avenir, et que nous avons reléguée à la fin, parce qu'elle est de plus une application aux usages domestiques : nous voulons parler de l'éclairage par incandescence, qui permet la division du courant en même temps que la création de foyers moins puissants et d'un éclat plus doux. Le principe de ces lampes a été expliqué dans la première étude que nous avons consacrée à l'Exposition. C'est, on le sait, la résistance qu'oppose à la circulation du courant électrique un corps mauvais conducteur qui en détermine l'incandescence, incandescence suffisante pour projeter une lumière de peu d'éclat, mais d'une fixité remarquable. Décrivons rapidement les principaux systèmes exposés au Palais de l'Industrie, et qui présentent tous, d'ores et déjà, un intérêt pratique. On peut les diviser en deux classes distinctes, dont l'une comprend les lampes à incandescence pure (systèmes Edison, Swan, Hiram, Maxim, Lane Fox); l'autre, celle où l'incandescence du corps mauvais conducteur n'a jamais lieu

sans combustion, la lampe brûlant à l'air libre (système Werdermann, lampe Reynier, lampe Soleil).

Dans la première catégorie, un fil extrêmement ténu de charbon ou de platine est enfermé dans une ampoule en verre, où l'on a fait le vide pour empêcher sa combustion. La nature du fil change seule avec les inventeurs.

La lampe Edison, qui éclaire les deux salles d'exposition du célèbre ingénieur, est constituée par des fibres de bambou, étirées, puis carbonisées par un procédé spécial. M. Edison a exposé la succession des transformations que le bambou subit avant d'arriver à cet état de ténuité extrême, et grâce auquel la résistance est suffisante pour donner sous une si petite longueur l'éclat d'une douzaine de bougies. La durée de ces lampes est, paraît-il, de 1,200 heures, ce qui semble vraiment extraordinaire; on ne peut comprendre que, sous ces alternatives de chaud et de froid, le fil ne se rompe pas plus tôt. Mais ce qui distingue surtout l'éclairage de M. Edison, c'est la perfection avec laquelle les moindres détails d'installation ont été étudiés. Ce savant a imaginé un système complet de distribution de lumière électrique pouvant être appliquée dans les villes, et qui l'est déjà à New-York. Tout d'abord une machine magnéto-électrique particulière, disposée spécialement à cet effet, et montée sur le bâti même de la machine à vapeur motrice, produit le courant nécessaire. L'ensemble présente de gigantesques proportions; nous avons déjà dit quelques mots de cette nouvelle disposition, et ce n'est que depuis peu de jours qu'on peut en juger à l'Exposition, car l'arrivée du matériel en France a été très tardive.

Le réseau distributeur est formé d'un conducteur central, sur lequel se branche en dérivation le conducteur particulier de chaque maison. Un régulateur proportionne l'intensité du courant au nombre de foyers en action, pour que l'énergie dépensée ne soit pas supérieure à celle qui a été calculée pour la résistance de la lampe; une foule de lustres, d'appliques, de candélabres, résolvent enfin les différentes difficultés de la distribution des rayons lumineux en tous sens. On le voit, rien n'y manque, et si l'installation complète qui s'exécute à New-York réussit,

comme cela est presque certain, l'éclairage à incandescence sera brillamment et définitivement passé dans la pratique.

Non moins charmante est la lampe de M. Swan, dont nous avons déjà parlé, et qui éclaire notamment le buffet, ainsi que deux salles d'auditions téléphoniques. Elle est, du reste, à peu près semblable à celle de M. Edison, sauf que le fil incandescent est de matière et de forme différentes. Ce fil est formé par un brin de coton de $0^m,10$ de long, renflé aux extrémités par enroulement sur lui-même, et qu'on a plongé dans l'acide sulfurique étendu pour le rendre rigide. On le courbe ensuite en fer à cheval et on le carbonise. Dans l'ampoule de verre, il est fixé à deux tiges de platine qui traversent la paroi et sont reliées extérieurement au circuit. L'éclat de la lampe Swan est sensiblement le même que celui de la lampe Edison, mais on n'a pas encore malheureusement, sur ses qualités économiques, de données suffisamment sûres.

M. Swan a tenté d'appliquer son système aux lampes de mineurs, en usage dans les mines à grisou. Il donnerait évidemment d'excellents résultats si l'on n'était obligé d'avoir la source d'électricité à grande distance, et par conséquent de multiplier les fils conducteurs, ou d'imposer à chaque mineur la charge d'un accumulateur spécial.

La lampe Hiram Maxim se distingue spécialement des autres en ce que, dans l'ampoule de verre, se trouve toujours une faible proportion d'un gaz impropre à la combustion, la gazoline, qui imprègne les pores du filament charbonneux, même après qu'on a fait le vide. Le fil incandescent a la forme d'un M et est en papier carbonisé. Ce système, qui éclaire le salon d'honneur du premier étage, a aussi un charmant éclat; mais ce qui dénote surtout l'ingéniosité de M. Maxim, c'est la disposition particulière de sa machine, par laquelle le courant se règle lui-même, selon le nombre de lampes allumées.

Terminons l'énumération des lampes du premier genre en signalant une nouvelle venue, la lampe Lane Fox, qui ne se différencie des précédentes que par des détails secondaires.

De ce rapide exposé, il est nécessairement impossible de tirer une comparaison entre les systèmes. Comme nous l'avons

dit, du reste, cette comparaison ne pourra s'établir qu'avec le rapport exact entre le pouvoir éclairant et la force motrice absorbée. Citons pour le moment, sans les garantir, les chiffres fournis par les inventeurs et qui peuvent au moins donner une idée approximative.

Pour un même pouvoir éclairant, égal à celui de huit bougies, la lampe Edison exige 5 kilogrammètres (1/13 de cheval); la lampe Swan, 3,5; la lampe Hiram Maxim, à peu près autant que la lampe Edison; enfin la lampe Lane Fox, le double de la lampe Swan.

La deuxième catégorie de lampes à incandescence comprend un moindre nombre de systèmes, qui ne semblent pas, d'ailleurs, aussi pratiques : nous dirons plus loin pourquoi. Leur disposition générale varie peu. Le fil est remplacé par une baguette de charbon que le courant parcourt sur une très petite longueur, de façon que la chaleur développée puisse porter la matière à l'incandescence. Cette baguette repose, en général, par sa pointe, sur une substance bonne conductrice de l'électricité, mais réfractaire, c'est-à-dire mauvaise conductrice de la chaleur. Au fur et à mesure de la combustion, elle descend par son propre poids, en glissant dans un guide métallique : le contact est ainsi permanent, et la longueur de la partie incandescente reste comprise entre le guide et le support constant. Tel est le principe des lampes Regnier et Werdermann.

Celui de la lampe Soleil, qui éclaire d'une façon si gracieuse le salon de peinture, est légèrement différent. Deux baguettes verticales, mais obliques l'une par rapport à l'autre, sont engagées dans un bloc de chaux, substance très réfractaire, et viennent buter, au-dessous, l'une contre l'autre. Toutes deux sont donc portées à l'incandescence par le courant, et se rapprochent successivement au fur et à mesure de la combustion. Le bloc de chaux sert ici de guide, mais il permet de réaliser une disposition précieuse, grâce à sa position au-dessus des parties incandescentes. Il suffit, en effet, de tailler en facettes diversement inclinées, la surface inférieure du bloc, qui reçoit les rayons, pour les renvoyer dans toutes les directions possibles. On peut se rendre compte de cet ingénieux artifice, en remar-

quant que chaque tableau du salon est éclairé d'une façon différente, et qu'ils ressortent tous avec un étrange relief, par suite des jeux particuliers de lumière.

L'inconvénient de ce genre de lampes, c'est que la combustion du charbon, en désagrégeant la matière, rend bien souvent le contact imparfait : elles peuvent donc à volonté être rangées soit dans les systèmes à arc voltaïque, soit dans les systèmes à incandescence; leur éclat n'a en outre qu'une fixité relative, car la baguette ne descend jamais progressivement, mais par petites saccades, dès que sa pointe cède. Cependant, il serait injuste de ne pas reconnaître les charmants effets obtenus au Palais par la lampe Werdermann, et par la lampe Soleil, dans les salles où elles sont exposées.

IX

Les autres applications de l'électricité aux usages domestiques ne nous retiendront pas longtemps; non que le nombre n'en soit considérable, et que l'Exposition ne fournisse là-dessus ample matière à développements; mais il faut imposer un terme à cette étude déjà trop longue.

Signalons tout d'abord le nouveau système de protection des édifices contre la foudre, appliqué par M. Melsens à l'Hôtel de ville de Bruxelles, et exposé à la section belge. Loin de borner le rôle du paratonnerre à l'écoulement du fluide pendant la décharge électrique, M. Melsens en fait un appareil préventif de la foudre. Il résulte de ses expériences, que si l'on garnit le toit des édifices d'une série de pointes parallèles, dont l'ensemble forme une espèce de cage en fer, le pouvoir de cette cage est d'attirer constamment l'électricité et de lui enlever, par conséquent, sa tension, en l'empêchant de s'accumuler dans les nuages. Le système de M. Melsens, dont l'efficacité est hors de doute, ne présente qu'un inconvénient : c'est qu'il augmente d'une façon considérable les frais d'établissement.

Faut-il maintenant énumérer tous les timbres, toutes les sonneries qui, d'un bout à l'autre du Palais, retentissent sans cesse au plus grand agacement des visiteurs? Le lecteur a dû pou-

voir trop bien juger de l'excellence des systèmes exposés pour qu'il soit besoin de s'étendre sur ce sujet. Notons cependant un coffre-fort ingénieux, qui assure la tranquillité du capitaliste. Un voleur s'en approche-t-il la nuit? il marche nécessairement sur un bouton électrique dissimulé sous le tapis, et qui met en jeu une première sonnerie. On apprend donc que quelqu'un en veut à vos écus, mais nul besoin encore de se déranger. Le voleur soulève-t-il la plaque qui couvre la serrure? nouvelle sonnerie plus alerte; si vous avez le sommeil dur, il faut maintenant vous réveiller. Introduit-il la clef dans la serrure? autre timbre plus pressant encore, et qui résonne tant que la clef est engagée. Le malheureux, fou de terreur, et confiant dans l'exiguïté des dimensions du coffre, ne songe plus alors qu'à le charger sur ses épaules et à s'enfuir : nouveau vacarme étourdissant. On regrette, à vrai dire, l'absence d'un dernier perfectionnement : le gendarme électrique, qui arrêterait le malfaiteur, et le maintiendrait cloué sur place jusqu'au lendemain.

On a imaginé des timbres avertisseurs d'incendie qui rappellent, comme principe, le photoscope de la Compagnie P.-L.-M., pour avertir de l'extinction des lampes de sémaphore. Deux lames de métal, en se dilatant dès que la température d'un appartement s'élève, viennent se rencontrer et forment le circuit d'une pile qui met en jeu une sonnerie. De même on peut voir, appliquées aux couveuses artificielles de M. Frémond, dans la nef du Palais, des thermomètres régulateurs donnant accès à l'air extérieur dès que la température d'une pièce atteint un maximum qu'on ne doit pas dépasser.

Nous arrêterons là l'énumération des usages domestiques auxquels l'électricité peut être employée. Le nombre, comme on se le figure aisément, en est infini : il est en effet facile d'imaginer un ensemble de dispositions simples et pratiques, qui épargnent à l'homme les moindres fatigues de la vie journalière et rendent à sa paresse naturelle le plus fatal service.

X

Il nous reste à résumer brièvement les travaux du Congrès international des Électriciens, qui, sous la présidence de M. le Ministre des Postes et Télégraphes, a siégé au Palais de l'Industrie. La plupart des savants étrangers, parmi lesquels M. W. Thomson, Helmholtz, du Bois-Reymond, Hughes, Spottiswood, Claudius, etc., avaient répondu avec empressement à l'appel de la France et, pendant plus de trois semaines, Paris a compté parmi ses hôtes les plus illustres noms de l'Europe.

Le programme des questions à traiter était vaste : chacune cependant a été l'objet d'une intéressante discussion, soit dans les sections, soit dans les séances plénières. Il fallait avant tout établir la concordance entre les mesures électriques usitées dans chaque pays, et dont l'interprétation prêtait à confusion : on est facilement arrivé à s'entendre et le système adopté, s'il peut soulever de nombreuses objections au point de vue pratique, a du moins l'avantage d'être dès à présent le seul officiel.

Cette tâche, la plus importante de toutes, une fois achevée, le Congrès a formulé sur chacun des points spéciaux qu'il a étudiés, une série de résolutions définitives ou de vœux tendant à la nomination de Commissions spéciales qui discuteraient ces questions d'une façon plus approfondie.

Abordant en dernier lieu, dans ses trois dernières séances, les questions purement industrielles, il a convié tous ceux qui font des applications de l'électricité, l'objet de leurs recherches, à lui apporter le concours de leur expérience et de leurs observations. On a pu ainsi entendre d'intéressantes communications dont les membres du Congrès n'ont pas eu le monopole.

Au moment de se séparer enfin, cette grande réunion, par la voix d'un de ses doyens les plus illustres, a rendu hommage aux efforts déployés par les organisateurs de l'Exposition, qui, pour une large part, ont contribué à son éclatant succès. Ce n'est que justice de s'associer sans réserve à ces éloges.

Bien que l'honneur de l'idée première revienne à M. Hébrard, du *Temps,* félicitons M. le Ministre des Postes et Télégraphes de l'avoir mise à exécution, et d'avoir constamment soutenu l'œuvre par l'intérêt qu'il y portait; félicitons-le surtout du choix de son collaborateur. M. Berger, commissaire général, a en effet, dans l'organisation des divers services, révélé des qualités administratives de premier ordre, qui le désignent désormais comme le futur commissaire général de l'Exposition universelle de 1889. Sous sa haute direction, deux jeunes ingénieurs, M. Antoine Bréguet, chef du service des installations, que son nom et sa compétence appelaient naturellement à ces fonctions, et M. Monthiers, sous-chef du même service, se sont acquittés avec un rare succès d'une lourde tâche, qui ne laissait pas parfois d'être délicate, au milieu des susceptibilités à concilier.

XI

« C'est égal, disait Gay-Lussac à son lit de mort, quel dommage de s'en aller! Ça commençait à devenir drôle. » Cet éternel regret du savant, dont l'intelligence pressent déjà confusément les vérités auxquelles l'humanité ne doit atteindre que longtemps plus tard, ne l'éprouve-t-on pas au milieu des merveilles du Palais de l'Industrie, en songeant qu'un demi-siècle a suffi pour les enfanter toutes, et que cependant nous épelons encore à peine cette belle science?

Quel dommage de vivre actuellement, et quel héritage scientifique nous laisserons à nos petits-enfants! Mésurons en effet sommairement le chemin déjà parcouru.

En 1791, Galvani découvre, par la contraction des muscles de la grenouille, une nouvelle manifestation de l'électricité. A sa suite Volta, Œrstedt, Ampère, Arago, et enfin Faraday, établissent successivement les propriétés des courants électriques; en 1831, après l'immortelle découverte de Faraday, la science entière est créée. Ses applications pratiques ne tardent guère.

En 1832, Morse imagine le premier télégraphe, et Pixii la première machine magnéto-électrique; Jacobi, en 1837, pose les

bases de la galvanoplastie ; Foucault présente, en 1847, la première lampe à arc voltaïque. Quinze ans plus tard, un Italien, Paccinotti, construit, sur un principe un peu différent, une machine magnéto-électrique, que Gramme, en 1870, rend définitivement pratique, et qui inaugure une ère nouvelle, par la puissance des courants qu'elle peut produire. Elisha Gray, en 1874, et surtout Graham Bell, en 1876, inventent le téléphone, dont M. Hughes fait dériver un autre merveilleux instrument, le microphone. Jablochkoff, la même année, résout le problème de l'éclairage électrique industriel par sa bougie. Bell, en 1880, réalise la transmission de la voix à distance sans conducteur, par le photophone. Enfin, le 24 septembre 1881, dans le Palais même de l'Exposition, sir Shelford Bidwel entretient la Société des ingénieurs civils de Londres du téléphote, c'est-à-dire de l'appareil qui permet de reproduire à plusieurs kilomètres l'image des objets.

Étonnante succession de découvertes et qui semble en promettre de plus fécondes encore !

Mais faut-il, après tout, regretter de ne pouvoir, dans cent ans, jouir du triomphe complet de l'électricité? Et ne vaut-il pas mieux goûter en artistes le plaisir d'assister à l'enfantement de tant de merveilles? Nos admirations, nos incrédulités si vite évanouies devant l'éblouissante réalité, toutes ces impressions diverses, qui seront inconnues aux générations futures, ont bien leur charme, elles aussi, et la fortune tient en réserve plus de joies pour le commerçant qui l'amasse écu par écu que pour le fils de famille qui la trouve à son berceau. A chaque nouvelle découverte, il semble que l'on prenne pied dans un monde nouveau, qu'un nouveau règne se prépare, et le commencement d'un règne n'en est-ce pas toujours la plus heureuse période? Estimons-nous donc heureux de voir l'aurore d'un si curieux avenir, et songeons qu'après quarante ans de recherches, la seule récompense que Moïse put obtenir de Dieu, fut d'apercevoir de loin la terre promise.

Gaston SCIAMA.

LETTRES

SUR

LA POLITIQUE EXTÉRIEURE

Lorsque nous parlions d'une entrevue possible entre le roi d'Italie et l'empereur d'Autriche, nous nous refusions à y voir un avantage pour le pays qui conserve au cœur les souvenirs glorieux et douloureux de San Martino, de Custozza et de Lissa. Tout divise, rien ne rapproche Vienne et Rome, en dehors de la nécessité secondaire de la tranquillité européenne; mais renoncer gratuitement à Trieste et au Trentin, seconder l'effort de l'Autriche dans la péninsule des Balkans, nous paraîtraient des concessions exorbitantes, même si l'empereur François-Joseph pouvait offrir au roi Humbert une compensation de premier ordre. Or il n'est pas au pouvoir de l'Autriche de faire un échange utile aux deux parties; elle ne saurait que gagner dans le rapprochement qui s'opère; elle n'a rien à rendre. Sa bonne volonté même la trouve impuissante à payer de monnaie équivalente les précieuses avances de l'Italie.

On se demande avec étonnement si les conseillers avisés de la monarchie de Savoie ont cédé à l'illusion; ce serait un phénomène nouveau dans l'histoire de la diplomatie italienne, qui passe avec raison pour allier le brillant au solide. La satisfaction sans mélange de la presse germanique et les commentaires dont elle accompagne le récit de l'entrevue constatent une victoire de l'alliance austro-allemande, sans réciprocité. Est-ce là ce que l'on espérait au delà des Alpes?

Quelle sécurité nouvelle pour l'empire des Habsbourg, que

l'irrédentisme inquiétait et troublait, qui redoutait surtout de s'engager au sud de Novi Bazar, avec une puissance douteuse sur les flancs! Autant que le peut le gouvernement de Rome, il s'est condamné à servir, par amour de l'art, le plan de M. de Bismarck. Il ne faut pas se méprendre sur le ton des organes officieux du chancelier prussien; ils ont compris que la démarche du roi Humbert le liait sans retour; ils se sont donc empressés de prendre note de son zèle, en l'avertissant qu'il n'aurait à en retirer ni récompense ni courtage; ils le mettent en garde, tout d'abord, et assez ironiquement, contre les déceptions. Il demeure acquis qu'en se mettant en route il n'a pas été invité; il est simplement reçu, sur sa demande.

Ce résultat assez mesquin est d'autant plus frappant que l'édifice hâtivement construit de la visite à Vienne n'aura pas à Berlin son couronnement; il est évident que si l'on tenait à saisir les imaginations populaires et à calmer certaines susceptibilités, le passage à Vienne n'était qu'un prétexte et Berlin le véritable but. Pour quiconque connaît la relation intime de ces deux centres, également sous la dépendance de M. de Bismarck, il est clair que les questions politiques peuvent être traitées indifféremment dans l'un ou dans l'autre; ce à quoi souscrira le successeur présumé de M. de Haymerlé ne sera pas défait à Varzin, puisqu'il attend de là le mot d'ordre et sa ligne même de conduite. Mais, dans la situation de l'Italie vis-à-vis du concert austro-allemand, les débats sur le fond de la politique étaient nécessairement insignifiants, puisqu'il ne s'agissait pas pour le roi Humbert de modifier le présent, tout au plus de s'agréger à l'avenir. C'était surtout un effet moral et d'action intérieure que cherchait le Quirinal; le voyage incomplet équivaut à un échec de l'entreprise.

Nous savons bien que les intrigues du Vatican ont ému profondément le ministère Depretis, et que Léon XIII, audacieux autant que perfide, a spéculé sur les embarras du royaume pour faire intervenir dans ses affaires l'Autriche et l'Allemagne; mais le danger était-il si pressant et ne faut-il pas tenir compte de la force des choses, comme du fait accompli qui rend l'opposition pontificale plus irritante qu'efficace?

Nous n'ignorons pas non plus que les menaces du parti révolutionnaire sont moins dédaignées par le fils de Victor-Emmanuel que par le fondateur de l'unité ; mais n'est-ce pas courir au-devant de ses attaques et justifier préalablement quelques-unes de ses sommations, que de se désarmer d'une patriotique rivalité avec l'empire des Habsbourg? On ne comprendrait pas la présence du roi Humbert à la cour de Vienne, si elle n'était pas le témoignage éclatant d'une renonciation à des droits cependant bien établis. Nous admettons que, provisoirement, le chauvinisme exalté applaudisse aux bonnes paroles qui viennent des maîtres actuels de Trieste ; l'impression ne sera pas durable, et au contentement d'un jour succédera l'amertume d'un compromis stérile. C'est alors justement que les révolutionnaires exploiteront contre la dynastie sa condescendance pour l'ennemi héréditaire.

Ainsi, tout s'accorde à démontrer que le premier mouvement qui éloignait de ce voyage la conscience hésitante du roi, était le bon : le dévouement et l'honnêteté clairvoyante de M. Cairoli ne l'avaient pas trompé sur ce point ; nous en parlons d'autant plus à notre aise que nous ne considérons nullement la visite du roi Humbert comme hostile à la France, et que nous ne parlons ni par crainte, ni par rancune. Nous regrettons simplement qu'une monarchie sympathique à la République française n'ait pas discerné l'imprudence d'une décision dont les suites appartiennent surtout à l'histoire intérieure de la péninsule.

Il y a d'ailleurs, dans le ministère, plus d'un esprit capable de comprendre que la dernière manifestation de la politique extérieure de la péninsule est plus bruyante que pratique ; nous en appelons à l'extrême loyauté de M. Berti, qui posait naguère avec tant d'élévation les termes de son programme réformateur progressif, au banquet d'Avigliana. Mieux que personne il connaît la vanité d'une politique qui lancera de nouveau le royaume dans les lointaines aventures ; il y a assez de réformes à faire pour occuper un cabinet de gauche, sincèrement attaché aux idées qu'il représente ; rien, nous l'espérons, n'y fera renoncer les hommes actuellement au pouvoir.

M. Gladstone enregistre un nouveau succès dans sa politique

extérieure ; l'assemblée populaire du Transvaal a ratifié les propositions de l'Angleterre ; ainsi, en dépit des fâcheux pronostics par lesquels les conservateurs essayaient de remettre le débat sur le tapis, il est décidément clos. On n'aurait pas compris d'ailleurs que les Boërs, après avoir montré tant de modération, fussent tout d'un coup devenus intraitables, ni que l'Angleterre, dirigée par son premier ministre, se donnât la triste satisfaction de revenir sur ses concessions pacifiques.

Nous comptons bien que l'issue de la crise irlandaise tournera également en faveur du gouvernement libéral ; si M. Gladstone s'est résigné à faire arrêter M. Parnell et les principaux chefs de la Land-league, ce n'est pas qu'il ait changé de sentiments à l'égard des tenanciers et qu'il déserte leur cause ; si nous apprécions avec équité les différentes phases de l'application du « coercion bill », après l'arrestation de pauvres fermiers, dont l'ignorance expliquait l'inconscience, l'emprisonnement des tribuns devenait un acte égalitaire ; on était en droit de s'étonner que la loi fût cruelle pour les humbles et nulle pour les exploiteurs du mouvement.

Vraiment, on n'éprouve qu'une médiocre sympathie pour des parlementaires qui repoussent dédaigneusement les avances d'un gouvernement loyal, et, théoriciens sans nuances, prétendent franchir d'un seul bond l'immense espace qui sépare l'ancienne dépendance du peuple irlandais du séparatisme absolu. Outre l'illégalité du but poursuivi, il est chimérique de lancer en aveugles des masses fanatiques dans la revendication sociale et nationale ; ces excitations sont indignes de politiques sérieux et convaincus.

La Land-league a été dissoute ; une proclamation du vice-roi a officiellement annoncé que toute réunion destinée à exciter ou à favoriser ses projets, serait au besoin dispersée par la force. Les membres incarcérés ont riposté par un manifeste signé des noms de MM. Charles S. Parnell, A.-J. Kettle, Michel Davitt, John Head, E. Sexton, Thomas Brennan, Patrick Egan ; la conclusion de ce document en révèle l'esprit :

« Serrez les rangs pour lutter contre les lâches et cruels ennemis de votre race. Ne payez plus de loyer sous aucun pré-

texte. On ne pourra vous extorquer un sou, si vous ne le voulez pas. Si vous êtes expulsés, vous n'en souffrirez pas. Le landlord qui expulsera sera ruiné, et le gouvernement qui le protège de ses baïonnettes apprendra, en un seul hiver, combien est faible la force armée contre la volonté d'une nation unie, déterminée et confiante en elle-même. »

Ainsi, la grève générale, tel est le mot d'ordre du « home rule »; comme moyens d'existence pendant cette lutte du capital et du travailleur, les chefs promettent les ressources financières du fénianisme :

« Elles seront réparties généreusement entre les fermiers qui seraient expulsés de leurs fermes dans le cours de la lutte. On peut compter que nos frères exilés en Amérique nous enverront, si c'est nécessaire, autant de millions qu'ils ont mis jusqu'ici de milliers de dollars à notre disposition pour combattre le landlordisme et terrasser les tyrans d'Angleterre. »

Il y a bien un peu de fantasmagorie déclamatoire dans ces comptes faits à distance et que la générosité des Irlandais des États-Unis justifierait péniblement. Ce n'est pas une charge ordinaire que celle d'une population de plusieurs millions d'hommes oisifs et affamés; nous ne conseillons donc pas aux intéressés de compter uniquement sur les lointaines contributions de la fraternité.

Comme on devait s'y attendre, l'arrestation des ligueurs principaux, accueillie avec des transports d'enthousiasme en Angleterre, a provoqué en Irlande une subite exaltation; des meetings se sont formés, des désordres nombreux ont éclaté ; la foule s'est précipitée sur la police et il a fallu défendre énergiquement les asiles de la justice gouvernementale et de l'autorité insulaire ; les pavés ont fait leur jeu et quelques victimes dans les deux camps ont ensanglanté les rues des grandes villes ; par bonheur la patience des constables a empêché des massacres possibles : puis l'effervescence s'est calmée et l'on a de nouveau reconnu le peuple irlandais à ce trait essentiel ; car il est aussi prompt à la colère qu'à la résignation.

Il a suffi de quelques jours pour apprécier les premiers symptômes d'épuisement; beaucoup de tenanciers, préférant aux

vagues paroles de la Land-league le bénéfice de la nouvelle loi, ont demandé des réductions de loyer; il est assez piquant de noter que parmi eux plus de trois cents exploitaient les propriétés de la famille Parnell. Le goût de la légalité sera sans doute aussi contagieux que celui du tapage et de l'anarchie l'avait été longtemps; pleins de miséricorde pour les erreurs d'une population infortunée, mais justes appréciateurs des efforts méritoires de M. Gladstone pour calmer ses ressentiments et améliorer son avenir, nous souhaitons que les propriétaires secondent M. Forster par leurs intentions conciliantes; on ne saurait trop approuver ceux qui ont pris, dans une réunion à Dundalk, l'engagement de respecter l'esprit et la lettre du land-act. Ils sont désormais maîtres du terrain, et force reste à la loi; il serait donc inhumain et impolitique d'exaspérer le peuple irlandais. C'est seulement par la douceur des moyens que les land-lords ont le droit de concourir à l'extinction de la crise; l'État a eu le douloureux devoir de faire respecter la tranquillité publique; ce n'est pas à ses protégés qu'il appartient d'enchérir sur la dureté des mesures générales. L'aristocratie terrienne n'a plus qu'à faire oublier par son équité présente ses rigueurs passées; de cette façon, elle combattra victorieusement la Land-league, à laquelle les impitoyables ne fourniraient que des prétextes et des armes.

Le successeur du baron de Haymerlé ne sera sans doute pas encore un premier rôle; car le comte Andrassy s'est refusé formellement à reprendre le poste qu'il avait volontairement abandonné; naturellement le choix est facile parmi les quatre ou cinq personnalités de second ordre qui restent chargées d'exécuter plutôt que de conduire la politique extérieure de l'empire; le comte Kalnocky plaît surtout au parti austro-slave, qui désire vivement l'entente des trois empereurs; au contraire, les Hongrois, désolés de la mort inattendue du baron de Haymerlé, patronnent la candidature du baron de Calice; les Slaves purs se prononceraient volontiers pour le baron de Hübner, qui a demandé, au nom des intérêts conservateurs, le maintien solide du faisceau monarchique qui unit les couronnes de Russie, d'Al-

lemagne et d'Autriche-Hongrie. En fait, c'est toujours jusqu'à nouvel ordre M. de Bismarck qui aura l'influence prédominante à Vienne, dont il a fait une succursale de Berlin.

Parmi les questions de politique intérieure qui sont actuellement à l'ordre du jour dans la Transleithanie, les trois grands partis hongrois demandent la réforme de l'armée ; les modérés veulent surtout en finir avec les derniers vestiges de l'esprit absolutiste qui se remarque trop souvent dans les rapports avec la population civile; l'extrême gauche va plus loin; elle se place au point de vue séparatiste et demande la constitution de deux armées nationales, car elle continue à regarder l'armée commune comme une armée étrangère, et les officiers autrichiens comme des conquérants. L'importance de ces vœux est considérable pour le développement futur de l'action extérieure de l'empire ; plus le lien qui rattache les deux parties de la monarchie s'affaiblira et moins elle sera prête pour chercher au dehors l'expansion que M. de Bismarck lui assigne comme son rôle et son but.

On reste toujours partagé sur les trois solutions qui concernent la Bosnie et l'Herzégovine, consistant l'une en une annexion au royaume de saint Étienne et à l'Autriche, la seconde en une division par moitiés égales dont l'une serait donnée à l'Autriche et l'autre à la Hongrie, la troisième en la création d'un État tiers, d'une province autonome sous la dépendance de l'Autriche-Hongrie. Aucun des projets en présence n'est pleinement satisfaisant, et longtemps encore la conquête des fameuses provinces perpétuera les ennuis qu'elle a causés depuis le début à la monarchie.

Les ennemis du comte Taaffe ont parlé de nouveau de sa chute prochaine ; elle est peu vraisemblable puisqu'il n'a pas cessé d'avoir la majorité au Reichsrath ; sa politique de conciliation devient au contraire l'expression même des besoins non équivoques de la Cisleithanie.

Aujourd'hui, forcé de choisir entre deux nations, ne pouvant plus rien obtenir des Allemands, désireux toutefois de ne pas s'en remettre à la droite bohémienne, il éprouve le besoin de rallier à lui des hommes modérés, également ennemis des programmes exclusifs. Le comte Coronini, estimé pour ses

lumières et sa souplesse, avait été l'instrument heureusement choisi de cette rénovation du groupe gouvernemental ; malheureusement, en butte au dénigrement de quelques anciens amis, traité comme un renégat, il avait cru nécessaire à sa dignité et à sa considération de donner sa démission de président de la Chambre ; pour pousser jusqu'au bout l'épreuve et savoir s'il était en communion d'idées avec ses électeurs, pour imposer silence à ses adversaires et revenir avec plus de crédit au Parlement, il avait également renoncé à son siège de député. Mais il ne quittait pas la vie politique et son collège vient de le renvoyer à Vienne avec assez d'éclat pour qu'il puisse reprendre aisément la tâche interrompue.

Ainsi, au moment même où le comte Taaffe semblait débordé par une opposition intempérante et par des alliés exigeants, une nouvelle chance s'offre à lui ; il n'est pas homme à dédaigner ce retour inattendu de la fortune ; il en tirera, comme toujours, un habile parti et il en profitera pour hâter la décomposition du parti allemand ; M. Herbst, en marquant, avec une raideur toute germanique, le but des constitutionnels intransigeants, a du même coup rendu presque impossible la victoire de ses partisans ; il assiste, sans en avoir l'intelligence, à l'évolution politique de la Cisleithanie et il demeure les yeux fixés sur les avantages du népotisme centraliste, comme les Hébreux regrettaient les délices de la vie égyptienne dans les déserts de l'Arabie. Or le passé a disparu et les Allemands autrichiens n'ont d'autre espoir de garder quelque place dans l'État qu'en se transformant à propos. C'est ce qu'a bien senti un autre chef fort connu du parti constitutionnel, M. Pleuer ; plus docile à la leçon des évènements, il est mieux désigné que M. Herbst, vétéran endurci, pour la direction de son groupe ; il a déjà condamné l'entreprise de M. Herbst ; nous souhaitons qu'il s'entende avec le comte Coronini pour fonder un centre ministériel.

La Turquie s'est procuré sans motifs une véritable humiliation en intervenant dans les affaires d'Égypte ; ses deux commissaires, chargés d'exploiter les prétendues querelles de l'Angleterre et de la France, ont dû se retirer devant le maintien de

l'entente; leur retour à Constantinople a été moins brillant que leur départ, et le sultan a encore perdu quelques illusions; mais il ne se tient pas pour battu; la réapparition du journal *El Djewaïb,* fort lu dans les pays arabes, atteste la persistance de ses plans machiavéliques.

Après avoir fait un résumé fort exagéré des embarras que crée à la France la question tunisienne, *El Djewaïb* ajoute :

« L'Angleterre a déclaré que toucher à Tripoli serait violer le traité de Berlin, et qu'elle ne le permettrait pas... En conséquence, la Porte a pris les mesures nécessaires pour défendre cette province contre l'agresseur, quel qu'il soit, et y a expédié environ 12,000 hommes de troupes régulières et une énorme quantité de vivres et de munitions. Si donc les précautions que la Porte prend occasionnent quelque agitation sur la frontière, c'est ce que nous désirons de tout notre cœur, parce que cela nous prouve ce que nous n'avions jamais cessé de croire : à savoir, l'état de vasselage des tribus de la Tunisie vis-à-vis de la Porte. »

Les insinuations de la presse stipendiée à Constantinople sont plus méchantes que dangereuses; elles n'ont pas grande chance de trouver de l'écho à Londres; mais elles sont un indice suffisant des dispositions de la Porte à l'égard de la France.

Celle-ci ne doit pas s'en inquiéter outre mesure ; tout en poursuivant en Afrique sa politique coloniale, il est plus nécessaire que jamais qu'elle maintienne en Égypte le *statu quo*, tant qu'elle se croira assurée de la sincérité de l'Angleterre. Le cabinet égyptien est composé d'honnêtes gens qui ne sont point hostiles aux Européens ; ils ont même des tendances françaises ; le ministre de la justice, Cadri-Pacha, ancien conseiller à la cour d'appel d'Alexandrie, fait tous ses efforts pour que l'élément européen pénètre dans les villages et forme les futurs tribunaux indigènes ; son prédécesseur, Fakri-Pacha, très hostile, comme tous ses collègues, à l'élément européen, avait repoussé tout ce qui pouvait le favoriser dans le projet de réorganisation élaboré l'hiver dernier.

L'armée égyptienne est tranquille dans ses nouvelles garnisons; l'effervescence populaire est calmée; les cheiks et les

notables ne négligent pas une occasion d'assurer leur dévouement à Chérif-Pacha, et les Européens qui ont pu être un instant menacés au Caire n'ont plus à craindre une répétition des scènes de Djeddah.

Le ministre des finances d'Espagne, M. Camacho, a lu à la Chambre de remarquables projets financiers et présenté le budget de 1882, qui offre un léger excédent.

Son exposé a été un véritable évènement parlementaire. Parmi les plus importantes propositions, nous trouvons l'abaissement graduel des tarifs de douane, l'exemption des droits de cabotage pour l'Espagne et ses colonies, le paiement partiel des intérêts de la dette, la révision du tarif des contributions commerciales et industrielles, la suppression du droit de péage sur les routes, ponts et rivières, la réduction de la retenue sur le traitement des employés, et l'abaissement du prix du tabac.

Cet ensemble de dispositions révèle la volonté de clore enfin la série des budgets en déficit; il a été bien accueilli en Espagne; quant à l'opinion européenne, elle s'intéresse aux efforts nombreux du cabinet Sagasta pour mettre son pays à la hauteur des autres, pour relever le crédit de l'État et rétablir l'ordre dans le chaos des finances. La rupture entre les intransigeants et les modérés du parti démocrate-progressiste est un nouveau triomphe pour le ministère; car MM. Martos et Montero Rios trouvent que la politique libérale et réformatrice de M. Sagasta a enlevé à la démocratie les griefs dont on aurait pu se servir pour agiter les masses populaires.

La chute de M. Wolouieff, relevé de la présidence du conseil des ministres en Russie, ne laissera pas un grand vide dans l'empire; il passait plutôt pour un politique verbal que pour un homme d'État pratique. L'empereur, résolu à serrer de près les questions vitales, ne veut confier le pouvoir qu'à des conseillers expérimentés; de là, l'ouverture de cette série de conférences auxquelles prennent part toutes les notabilités et qui discutent les intérêts de la classe populaire, les moyens de remédier aux maux de la migration et de l'ivrognerie.

Actuellement, le gouvernement perçoit environ 220 millions de roubles sur l'alcool, qui est taxé au point de quadrupler le prix de revient chez le distillateur; malgré cette élévation des charges qui pèsent sur le producteur, les bénéfices des cabaretiers sont énormes, et d'après les meilleures autorités, l'impôt n'entre en moyenne que de 28 à 40 p. 100 dans les dépenses du peuple affectées à l'alcool; même en admettant le chiffre le plus haut, nous obtiendrions un total de 530 millions de roubles dépensés en spiritueux.

Aussi les cabaretiers et débitants de liqueurs ont-ils fini par former une espèce de bourgeoisie influente; dans les villages, ils constituent l'aristocratie de l'argent, et joignent à cette source de bénéfices celle de l'usure; ils sont en bons termes avec les maires et les scribes; rien ne se fait en dehors de leur influence. La démoralisation des pauvres, tel est le premier effet de ces fortunes passablement scandaleuses; les esprits avisés réclament donc, autant que des remèdes contre l'ivrognerie, une réforme qui allège les obligations du paysan et diminue les privilèges des débitants.

Le *Messager officiel* a publié le compte rendu d'une conférence d'experts proposant la réduction des débits de boissons, des mesures tendant à régulariser et moraliser ce commerce, enfin une surveillance plus efficace de la vente. Parmi les moyens, on ne parlait rien moins que d'autoriser les communes rurales à tenir elles-mêmes des débits de boissons dans leur village! L'empereur sait que cette question est d'une haute gravité pour l'empire, et il est probable que le fléau sera vivement combattu.

Les élections communales qui viennent d'avoir lieu en Belgique ne donnent pas d'indications très sûres pour les élections législatives; les deux partis, libéraux et catholiques, ont conservé à peu près leurs positions respectives; mais comme les libéraux ont aujourd'hui la majorité, et que le pays est avec eux, on a bien vu que les manœuvres cléricales et l'alliance des indépendants avec les catholiques ne pouvaient rien sur la nation belge. Les libéraux comptent que bientôt la démonstration en sera encore plus éclatante.

Les conservateurs allemands ont redoublé de violences à la veille du scrutin ; secondés par le gouvernement qui arrêtait les socialistes et fermait la bouche à ses véritables adversaires, ils ont simplement fait le jeu de la politique bismarckienne. Les incidents de la période électorale sont déjà de l'histoire ancienne; cependant quelques-uns des épisodes qui l'ont signalée méritent d'être recueillis.

Nous n'oublierons point, par exemple, la lettre de M. Théodore Mommsen, le célèbre historien, jadis si admirateur de Napoléon III et du césarisme, maintenant effrayé des plans autoritaires de M. de Bismarck : ce que l'on poursuit, d'après lui, par le nouveau système de politique économique, c'est l'annihilation du Reichstag, c'est la suppression de l'autonomie communale, c'est la destruction de la liberté d'association et de l'indépendance des fonctionnaires.

« Et que sera-ce lorsque tout le régime des assurances sera devenu une chose de l'État et lorsqu'on aura ravi aux communes l'école et l'assistance publique? Alors l'Allemagne sera, — comment dirai-je? — finie (*fertig*). Que restera-t-il? Il restera la couronne. Sera-ce encore la couronne des Hohenzollern? *Je ne sais point,* et je m'arrête ici. Nos enfants auront à faire la réponse à cette question. »

Tel est le langage d'un homme peu suspect, car ses tendances philosophiques étaient entièrement du côté des représentants de la force; il a fallu la cruelle réalité pour le détromper et le pousser à jeter un cri d'alarme.

Tout n'a pas marché non plus au gré du grand chancelier dans ses négociations avec les ultramontains; ceux-ci sont prêts à abuser des avances faites. La *Gazette de Cologne* se plaint avec amertume des procédés du nouvel évêque de Trèves, Mgr Korum, qui s'est empressé de refuser l'instruction religieuse à un pensionnat protestant de Coblentz dont les cours sont suivis par un grand nombre de jeunes filles catholiques.

La direction de l'établissement a essayé de faire appel directement aux sentiments de conciliation de l'évêque, qui s'est montré intraitable. En racontant cet incident caractéristique, la *Gazette de Cologne* ajoute :

« Mgr Korum tient sans doute à montrer que les espérances de paix qu'on fondait sur lui sont vaines. En dépit de toute la diplomatie et des protestations de paix, le système jésuitique lutte contre le protestantisme par tous les moyens possibles et est mis en pratique. »

La première nouvelle que le télégraphe nous a transmise a été la réélection triomphale de M. Kablé, candidat de la protestation à Strasbourg; il a réuni cette fois 6,874 voix sur 10,367 votants et il n'avait obtenu aux dernières élections que 6,596 suffrages; voilà donc à quoi ont abouti toutes les manœuvres de la dictature du maréchal de Manteuffel! Malgré l'accroissement de la population germanique, dont l'invasion cherche à déposséder les Strasbourgeois alsaciens, ceux-ci se sont trouvés plus nombreux; le statthalter avait cependant mis en pratique tous les enseignements historiques du despotisme césarien; il avait tour à tour flatté les administrés, puis supprimé leurs dernières franchises et fait taire la presse indépendante; il avait inventé un candidat clérical, M. Stumpf, grand vicaire, et un candidat socialiste, M. Bebel, pour éloigner de M. Kablé et les catholiques et les républicains avancés. M. Stumpf a eu 600 voix et M. Bebel 89, parce qu'à Strasbourg, tant que la conquête subsistera, la religion et la politique seront dominées par la nationalité.

Si nous passons au reste de l'empire, après avoir salué les victoires de M. Jean Dollfus à Mulhouse, de M. Dietrich à Haguenau-Wissembourg, de l'abbé Guerber à Guebwiller, de M. Goldenberg à Saverne et des autres protestationnistes, nous sommes heureux d'enregistrer de graves changements dans la composition du futur Reichstag. Les socialistes persécutés, les progressistes, les ultramontains, l'opposition entière a gagné du terrain, et ni M. de Moltke, ni le fils du chancelier n'ont trouvé grâce devant les électeurs. C'est assez dire que M. de Bismarck n'a pas gagné de haute lutte la majorité qui lui était nécessaire, et qu'il rencontrera plus que jamais dans la conduite du Parlement les difficultés presque insurmontables qui l'avaient tant irrité dans la précédente session.

X.

CHRONIQUE POLITIQUE

A distance, l'ouverture de la session apparaissait comme une solution très simple, vers laquelle la situation politique s'acheminait d'elle-même et qui allait marquer le terme de toutes les difficultés. Voici la session ouverte, et l'on s'aperçoit qu'avec elle les difficultés commencent au lieu de finir. En réalité, elles ne commencent pas, elles se dessinent ; on vivait de provisoire, il faut faire du définitif : l'erreur du passé et l'exigence de l'avenir se démasquent du même coup. On n'avait pas assez reconnu l'une et l'on n'était pas suffisamment préparé à l'autre.

L'erreur du passé, c'est d'avoir vécu au jour le jour, ministériellement parlant, depuis quatre ans que la République est hors de conteste ; c'est d'être allé de vote en vote, de crise en crise, sans autre objectif que le besoin d'assurer l'existence d'un cabinet tel quel, à qui l'on passait le manque de programme suivi et les contradictions de tribune, par cette unique raison que personne n'était prêt à le remplacer.

L'exigence de l'avenir, c'est que le pays a besoin d'un régime tout différent; c'est qu'il demande une politique agissante et soutenue, lui donnant autre chose que des généralités en discours, et des discussions à bâtons rompus.

Jusque-là, rien d'absolument nouveau ; plus d'une fois on l'a entrevu et prévu ; on se l'est dit et on l'a dit sous plus d'une forme, en ces derniers temps surtout. Mais on tenait pour convenu que la transition allait se faire d'elle-même : un changement de ministère amenant M. Gambetta aux affaires, et tout serait dit. Maintenant qu'il s'agit de passer de la théorie à la pratique, il se trouve que les choses ne vont pas de façon aussi élémentaire qu'on le croyait.

Dans la généralité des cas, un parti occupe le pouvoir, un autre cherche à l'y supplanter; la Chambre est appelée à prononcer entre eux et, suivant que la majorité se forme, ou le ministère reste ou il fait place à ses adversaires, tout prêts à recueillir, sous forme de portefeuilles, les fruits de leur victoire: c'est une bataille rangée que se livrent deux armées pour décider à laquelle resteront les dépouilles opimes, — c'est-à-dire la direction du pays. La lutte est circonscrite entre le chef du cabinet existant et le chef de l'opposition; le maintien du premier ou son remplacement par le second est le résultat indiqué de la lutte. C'est ainsi que nous avons vu M. Gladstone succéder à M. Disraeli, et que nous verrons, un de ces jours, quand les libéraux d'Angleterre auront fait leur temps aux affaires, leur règne administratif faire place à celui du camp opposé. L'alternative, chez nous, n'a point cette précision. Le ministère Ferry va être battu en brèche, cela est certain; mais par qui? La voix publique appelle M. Gambetta à recueillir son héritage, et pourtant ce n'est point M. Gambetta qui dirigera l'attaque. Avec ou sans raison, le rôle qu'il a joué depuis 1879, comme président de la Chambre, l'immixtion qu'on lui a prêtée dans les combinaisons ministérielles et dans les résolutions ou les évolutions parlementaires, ne lui laissent pas la liberté d'allures nécessaire pour se poser en censeur de ce qui a été fait, en champion d'un régime nouveau. Il est jusqu'à certain point solidaire des actes que le parlement va répudier, non pas personnellement peut-être, mais en vertu de la part qu'y ont prise des hommes réputés ses amis et notoirement soutenus par son influence. Ce n'est donc pas à lui qu'il appartiendra de mener l'opposition à l'assaut; conséquemment encore, ce n'est pas lui que désignera directement pour chef du futur cabinet le vote qui renversera le cabinet actuel. Cependant, la voix publique l'appelle à prendre la tête du gouvernement, et il ne semble pas que personne autre puisse la prendre. Première anomalie.

Il se peut, en outre, que la discussion dévie jusqu'à atteindre M. Gambetta lui-même dans une certaine mesure. Le terrain, marqué d'avance, sur lequel va s'engager la bataille parlementaire, est l'expédition de Tunisie, la manière dont elle a été com-

mencée, les proportions qu'elle a prises, l'incohérence des mesures auxquelles elle a donné lieu, les conséquences politiques et financières auxquelles elle a ouvert la porte. A prendre les choses impartialement, il ne semble pas que les accusations articulées touchant les origines et les motifs secrets de cette coûteuse aventure reposent sur des bases tangibles. On a lancé des allégations sans fournir des preuves; des dires se sont croisés dans la presse ; bien d'autres vont se croiser à la tribune. Dans ce pêle-mêle, nous voyons mal à quel titre et à quel moment M. Gambetta pourra intervenir, ni quel langage il tiendra, ni quelle attitude il prendra. Le silence absolu pourtant lui sera difficile, car les reproches sinon les accusations peuvent arriver bien près de lui. Et si le vote final a lieu sans intervention aucune de sa part, si même au scrutin qui renversera le ministère il se renferme dans l'abstention, que sera sa position parlementaire, et que sera sa position morale devant le pays?

Voilà le dilemme en face duquel nous place la réunion de la Chambre : le ministère indispensable, nous dirons même le ministère forcé, est un ministère Gambetta; et M. Gambetta ne va se trouver, sous aucun rapport, dans les conditions voulues pour faire de lui un président du Conseil. On l'a approuvé, en toute raison, du refus qu'il opposait à l'offre de prendre le pouvoir jusqu'à ce que le cabinet Ferry ait rendu ses comptes ; on n'admet pas qu'un autre que lui succède à M. Ferry, quand ces comptes auront été rendus ; et en même temps on se demande comment les choses vont se passer.

La question se complique de l'incertitude où l'on est sur la manière dont va se reformer la majorité dans la Chambre. Les distinctions de parti, en tant que tendance de gouvernement, ont cessé d'exister. Les droites ont perdu leurs derniers moyens d'action; les élections du 21 août et du 4 septembre les ont numériquement réduites au rôle de minorité forcée de s'en tenir à des protestations platoniques. Mais avec l'ensemble d'action que leur avait imposé la lutte pour l'existence de la République, les groupes républicains ont secoué la discipline et perdu de leur cohésion. La faute n'en est pas tout entière aux circonstances; elle est imputable, pour une bonne partie, aux hommes qui

auraient dû sentir, depuis la session dernière tout au moins, qu'une idée générale cesse d'être un programme le jour où elle est réalisée dans son principe essentiel. Mais il ne s'agit pas, pour le moment, de rechercher et de répartir les responsabilités ; nous nous bornons à constater le fait trop certain de la division qui s'est mise dans les rangs républicains. Peut-être M. Gambetta s'est-il flatté de les reconstituer, tels qu'ils étaient dans l'ancienne Chambre, en mettant ses collègues en demeure de voter, dès leur première séance, l'installation d'une présidence provisoire qu'il s'est fait décerner. Une fois encore, il est arrivé à ses fins. Au lieu de laisser au doyen d'âge le privilège habituel d'occuper le fauteuil jusqu'à l'organisation définitive, il a soudainement manifesté le désir d'être nommé président intérimaire, et il l'a été par 317 voix sur 364 votants. C'est une satisfaction qu'il s'est donnée. Est-ce une majorité qu'il a formée?

Prendre à l'improviste une assemblée, ne pas lui donner le temps de se reconnaître, l'entraîner sur un terrain auquel elle ne songeait pas, la mettre en face d'une candidature sans concurrence et la faire voter haut la main, cela ne veut pas dire le moins du monde qu'on sera toujours maître de la faire aller où l'on voudra. Parmi ceux qui ont donné leur voix à M. Gambetta dans la circonstance, beaucoup n'ont pas attaché à cette élection préliminaire une importance qu'il faut aller chercher dans les intentions bien plus que dans le fait. Ils ont porté M. Gambetta au fauteuil pour quelques jours, sans regarder plus loin, sans examiner si cela était bien nécessaire et bien régulier, en se disant qu'il s'agissait d'éviter un embarras, en abritant leurs incertitudes derrière cette réflexion qui explique et facilite tant de choses : qu'un vote d'attente n'engage à rien. Plus d'un, dans le nombre, n'a aucunement entendu faire acte politique, et ce serait compter sans son hôte que préjuger les attitudes ultérieures d'après ce début.

Ce qu'il faut y voir, c'est la disposition encore dominante à suivre M. Gambetta, l'hésitation à se séparer de lui, la répugnance à mettre une autre personnalité en contraposition avec la sienne, la conviction enfin que son arrivée aux affaires est une nécessité qui passe avant tout. Il ne s'ensuit pas une aveugle

conformité de vues avec lui sur tous les points, ni l'acceptation par avance de son programme quel qu'il puisse être ou qu'il puisse devenir. Si, en provoquant une élection, M. Gambetta n'a voulu que s'assurer des sentiments dans lesquels arrive la Chambre, il a pu se convaincre du bon vouloir dont elle est animée pour lui; mais s'il a cherché dans cette épreuve improvisée la constatation d'une suprématie pouvant tout combiner et tout se permettre, il devra se détromper. Le sentiment qui se manifeste au Palais Bourbon est exactement le même que montre le pays : une attente en éveil, qui ne supporterait pas d'être encore une fois déçue, et qui demande des œuvres, non plus seulement des paroles, pour se changer de nouveau en confiance et en abandon.

La pensée dont se serait inspiré M. Gambetta, dans cette affaire de la présidence provisoire, a été diversement interprétée. Entre autres commentaires, on a prétendu que le grand orateur, méditant de se dérober comme par le passé aux honneurs et aux obligations du ministère, avait pris ce moyen de se ménager la continuation d'un rôle et d'une situation à part. Prévoyant que des incidents pouvaient surgir et lui barrer le chemin du fauteuil, s'il attendait le moment réglementaire pour la constitution du bureau définitif, il aurait recouru à une prise de possession immédiate, se disant que la Chambre y regarderait à deux fois avant de le faire redescendre au rang de simple député. Des adversaires seuls ont pu imaginer de telles habiletés. Il n'est pas au pouvoir de M. Gambetta de se dérober plus longtemps au fardeau que les évènements lui imposent. Le patriotisme lui fait un devoir de prendre le ministère, et son renom d'homme politique est attaché à l'accomplissement de ce devoir. Il est inadmissible qu'il songe à s'y soustraire, plus inadmissible encore qu'il ait la prétention d'y réussir en conservant son prestige et son autorité.

Ses paroles d'ailleurs n'annoncent rien de semblable; elles dénotent un homme pénétré du sentiment de la situation et ayant pris la détermination de faire ce qu'elle lui commande, que cela lui coûte ou non. Nous nous en tenons à son langage public. En s'asseyant au fauteuil qu'il a voulu occuper

encore pendant quelques jours, M. Gambetta ne s'est point arrêté aux remerciements consacrés et aux assurances banales; il a nettement ajouté : « Je m'efforcerai de me rendre digne de la manifestation politique que la Chambre a voulu faire, et dont je ne méconnais ni le caractère ni la portée. » N'est-ce pas reconnaître qu'il sait qu'on le veut au pouvoir et que, dans le vote qui lui a donné la présidence provisoire, il admet des engagements tacites pris des deux côtés? N'est-ce pas déclarer implicitement que, ces engagements, il est, pour sa part, décidé à les tenir?

En elle-même, dès lors, la constitution d'un cabinet Gambetta devient une question de jours et une affaire de procédure parlementaire; mais là se présente l'embarras dont nous parlions en commençant. Une interpellation générale, déjà déposée, attend que la Chambre soit constituée pour être inscrite à l'ordre du jour. Le ministère Ferry sera mis sur la sellette, appelé à donner des éclaircissements sur ses faits et gestes tant au dedans qu'au dehors. En ce qui concerne sa conduite à l'intérieur, il offre peu de prise. S'il n'a point fait tout ce qu'on aurait pu lui demander, il ne prête pas non plus à grands reproches; parcimonieux en fait de réformes, il s'est montré invariablement respectueux de la liberté; c'est quelque chose. Son point vulnérable est ailleurs. Il a lancé inconsidérément la France dans l'aventure tunisienne, commencée par une promenade militaire et transformée en expédition de longue durée. Au cours des évènements, il a révélé des faiblesses et des contradictions que ne parvient pas à racheter l'occupation de Kairouan, annoncée le jour même de l'ouverture de la session avec un à-propos insuffisant. Il a troublé l'économie des finances nationales et outrepassé les crédits régulièrement ouverts, en recourant à des artifices de trésorerie qui se traduiront finalement par un découvert. Autant de torts graves pour un gouvernement en toute circonstance, et qui deviennent ici des torts irrémissibles, sous le poids desquels il est entendu que le cabinet doit tomber. Tombera-t-il tout d'une pièce? Et comment? C'est ce qui reste à voir.

Il paraissait réglé d'abord que M. Jules Ferry monterait seul

à la tribune, en sa qualité de président du conseil, pour soutenir le poids de l'attaque, la repousser en nom collectif et assumer pour tous ses collègues à la fois la responsabilité en même temps que les conséquences des faits accomplis. Dans cette hypothèse, les choses se simplifiaient; à la fin du débat, le ministère se retirait devant un vote de la Chambre, car le blâme général n'était pas douteux. Un système différent semble prévaloir. Chaque membre du cabinet présenterait sa défense personnelle, séparant sa cause de celle de ses collègues et annulant la solidarité. Les censures de l'ordre du jour ne frapperaient plus ainsi que certaines individualités, laissant à certaines autres la surface nécessaire pour faire, au besoin, partie d'une combinaison nouvelle. Pour citer les noms qu'on prononce, M. Barthélemy Saint-Hilaire, le général Farre, M. Magnin, plus directement impliqués dans les affaires de Tunisie, deviendraient les boucs émissaires et seraient voués à une disgrâce spéciale. M. Jules Ferry, M. Constans, M. Cazot peut-être, maintenus dans une sorte d'état neutre, resteraient des ministres possibles et pourraient se juxtaposer aux éléments politiques amenés par M. Gambetta. Nous croyons peu à ce mélange, qui présenterait plus d'inconvénients que d'avantages et rappellerait trop les replâtrages passés.

Que, plus tard, M. Jules Ferry revienne à l'instruction publique, nous n'y contredisons pas. Il a fait œuvre utile et laissera des souvenirs qui peuvent lui frayer la voie du retour. Comme orateur politique aussi, il a eu dans sa carrière ministérielle des inspirations auxquelles nous nous sommes fait un devoir de rendre hommage. Mais après avoir été un homme de transition et de transaction, il convient qu'il s'efface pour un temps et laisse la place libre à d'autres. De même pour tous ses collaborateurs, quelle que soit la part qui leur revienne ou que les circonstances leur assignent dans les fautes commises. S'ils n'y ont pas coopéré, ils les ont couvertes de leur assentiment; cela suffit pour qu'il en rejaillisse sur eux quelque chose; or l'avènement de M. Gambetta aux affaires doit coïncider avec une manière de gouverner entièrement dégagée des traditions antérieures. C'est à cette condition seulement qu'il aura la réelle

liberté de ses mouvements et qu'il pourra donner pleinement sa mesure.

Au milieu des suppositions qui se multiplient et se croisent, on lui a prêté l'intention de poser au président de la République des conditions « inacceptables ». Ce que l'on entend par ce mot est assez malaisé à comprendre. Que M. Gambetta veuille toute latitude pour le choix de son futur entourage, l'exigence est très naturelle; c'est la première que formulera n'importe quel personnage politique appelé à former un cabinet dans un gouvernement parlementaire. Qu'il revendique le droit d'appliquer à sa guise le programme dont il aura arrêté les bases générales avec le chef de l'État, c'est encore un privilège inhérent au mandat qu'il accepte. Qu'a-t-il pu exiger de plus? On allègue qu'il songerait à prendre la présidence du conseil sans portefeuille. Le fait, assurément, serait une innovation discutable sous un régime républicain. Il supprimerait quelque chose de la responsabilité ministérielle, telle qu'elle doit s'entendre et se pratiquer; il créerait une position en dehors de l'ordinaire. A tout prendre, cependant, nous ne considérons pas que même une prétention de ce genre dût présenter un obstacle insurmontable à l'entente entre M. Gambetta et M. Grévy. Le titre et les fonctions de chef du cabinet sans portefeuille seraient insolites assurément; mais toute médaille a son revers et tout privilège sa contre-partie. Plus haute est la situation que se fait un ministre, plus large devient sa charge en matière politique. Il se peut que cela lui donne la faculté de laisser tomber des collègues agissant dans la sphère inférieure des détails, sans être entraîné dans leur chute; mais cela aussi met plus en vue sa conduite et fait retomber plus lourdement sur lui toute résolution prise, tout acte accompli sous son inspiration. Quel que soit son titre ou son portefeuille, d'ailleurs, M. Gambetta ne saurait siéger dans un conseil des ministres sans en être l'orateur. Qu'importe dès lors la place qu'il y occupera? La force des choses mettra à chaque instant sa personnalité face à face avec les Chambres et avec le pays.

Nous n'attachons pas davantage une importance prépondérante aux termes du programme que formulera M. Gambetta en

entrant aux affaires. De même que les articles d'une Constitution, les promesses des professions de foi ou des exposés ministériels ont la valeur que leur donne la mise en pratique. Nous n'en sommes plus à nous payer de grands mots, ni à croire que le progrès se fait en développant sur le papier de vastes perspectives qui ne deviendront jamais une réalité. Tant d'années de tâtonnements, de grandes promesses faites, d'espérances tour à tour conçues et déçues, ont rendu la France moins crédule en fait de programmes et plus modeste en fait de désirs. Elle est disposée à se contenter de peu à la fois, pourvu que ce peu se traduise par autre chose que par de perpétuels mirages. Une administration au grand jour, qui sache véritablement rompre avec les errements surannés ; une législation qui efface de nos codes les prescriptions dictées par l'esprit d'un autre temps ; un libéralisme sincère qui ouvre de plus en plus les portes à l'expansion sociale ; moins de vieux procédés et de sous-entendus dans la conduite des intérêts nationaux, à l'intérieur aussi bien qu'à l'étranger ; moins de politique surtout, ces simples réalités vaudront mieux que les plus belles paroles du monde. Des changements de conduite, voilà ce que le pays demande à ses gouvernants, non des plans de réforme destinés à rester en projet.

L'évènement, d'ailleurs, ne saurait plus se faire attendre. La Chambre a déjà terminé les vérifications de pouvoirs nécessaires à sa constitution définitive. L'interpellation qui doit donner le signal du dénouement ministériel est déposée, nous l'avons dit. Tout le monde est pressé d'en finir.

L.

JOURNAL DE LA QUINZAINE

Un décret en date du 22 octobre convoque pour le dimanche 27 novembre les conseils municipaux des départements qui forment la série C, comprenant par ordre alphabétique les départements français depuis l'Orne jusqu'à l'Yonne inclusivement, à l'effet d'élire leurs délégués et suppléants en vue de l'élection des sénateurs.

Un autre décret convoque pour les mêmes dates les conseils municipaux et les électeurs sénatoriaux des Alpes-Maritimes, de l'Eure et de la Haute-Marne, qui devront pouvoir au remplacement de MM. Joseph Garnier, amiral de La Roncière-le-Noury et Robert Dehault, décédés.

Enfin les conseils municipaux et le collège électoral du département d'Oran sont, par un troisième décret, convoqués pour le 27 novembre 1881.

La date des élections sénatoriales est, ainsi que l'on s'y attendait, fixée au dimanche 8 janvier 1882.

M. Gambetta a été porté à la présidence provisoire de la Chambre par 317 suffrages sur 364 votants.

La majorité que M. Gambetta a réunie en cette circonstance est la plus grande qu'il ait eue jusqu'à ce jour. Il y avait eu précédemment trois scrutins pour l'appeler au fauteuil.

Le 31 janvier 1879, date de sa première élection en qualité de président de la Chambre des députés, M. Gambetta obtint 314 voix sur 405 votants.

Le 13 janvier 1880, il fut de nouveau élu président par 259 voix sur 308 votants.

Le 20 janvier 1881, les votants et le nombre des suffrages augmentent : M. Gambetta est élu pour la troisième fois par 262 voix sur 376 votants.

La Chambre des députés, qui compte légalement 557 membres, est actuellement réduite à 540. Les sièges occupés par les députés ayant eu des élections multiples sont au nombre de 9 ; il y a, en outre, un membre décédé, M. Chavoix ; enfin, sur les 10 députés des colonies, 7 n'ont pu encore arriver à Paris à raison de l'éloignement de leur collège électoral ; ce qui fait en tout 17 députés de moins. Comme il y a eu 364 suffrages exprimés, on voit qu'il y a eu 176 absents ou abstentionnistes.

A l'occasion de l'ouverture de la session, on s'est livré au calcul suivant :

La nouvelle Chambre, entrée en fonctions le 28 octobre, ayant été élue

pour quatre années, durera jusqu'au 28 octobre 1885. Par conséquent, elle ne prendra pas part à l'élection présidentielle qui aura lieu à l'expiration des pouvoirs de M. Grévy.

C'est le 30 janvier 1879 que M. Jules Grévy a été élu président de la République pour une période de sept années : ses pouvoirs expirent par suite le 30 janvier 1886, c'est-à-dire trois mois après ceux de la Chambre nouvelle.

C'est la Chambre qui succédera à celle-ci qui nommera le président.

Quant au Sénat, il a déjà subi un renouvellement partiel, le 5 janvier 1879; les sénateurs élus ce jour-là ont été nommés pour une période de neuf ans; ils participeront donc à la prochaine élection présidentielle; de même, ceux qu'on va élire le 8 janvier prochain, étant également nommés pour neuf ans, seront, à plus forte raison, en fonctions au 30 janvier 1886.

Quant au troisième tiers, celui qui date de l'origine du Sénat, ayant été élu le 30 janvier 1876, ses pouvoirs expireront en janvier 1885, c'est-à-dire un an avant ceux du Président de la République.

A la suite d'un rapport du comité de la cavalerie, on serait décidé, au ministère de la guerre, à supprimer les six brigades de cuirassiers et à les remplacer, non par six brigades de carabiniers, ainsi que cela a été dit tout d'abord, mais par trois brigades seulement de carabiniers et par trois brigades de lanciers.

On aura constaté l'utilité de ce corps, déjà supprimé en 1870; du reste, on a remarqué que tous les États européens l'avaient conservé. En Autriche et en Allemagne, les régiments de uhlans sont fort nombreux; encore plus nombreux sont les cosaques du Don et les cosaques de la ligne en Russie et dans le Caucase.

Seulement, ces différents corps sont tous armés de la carabine, dont seraient également munis nos régiments de lanciers. On profiterait de ce changement pour augmenter l'effectif de notre cavalerie; six autres régiments de lanciers seraient créés en surplus.

Les artistes français sont convoqués pour le 3 novembre à l'effet d'élire un comité de quatre-vingt-dix membres qui remplacera celui de 1881 et qui aura pour mandat de constituer la Société définitive destinée à assurer l'exposition annuelle des Beaux-Arts.

***

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Octave Noël : *Étude historique sur l'organisation financière de la France.* (Charpentier.) — Lorsqu'on envisage l'organisation des finances françaises, il y a lieu de distinguer entre le mécanisme fiscal proprement dit et l'esprit qui a présidé à la création et au développement des différents services administratifs. S'il est incontestable que le mécanisme fiscal actuel remonte seulement à la fin du dernier siècle, il n'est pas moins vrai qu'un grand nombre des rouages qui le constituent nous ont été legués par le passé et ont trouvé place dans le nouveau système économique, à cause de leur caractère constant d'utilité pratique. C'est donc une erreur de croire qu'avant la Révolution il n'y eût ni ordre ni régularité dans la gestion et la perception des deniers publics. Dans son étude, M. Octave Noël a précisément été amené à constater cette vérité, dont il a trouvé des preuves à chaque page de nos annales; mais il n'en a pas moins payé au premier consul et à ses deux éminents collaborateurs, Gaudin et Mollien, le juste tribut d'éloges qui leur est dû pour avoir su grouper si heureusement les institutions utiles de la monarchie, en leur donnant toutefois une forme plus en rapport avec les progrès accomplis. Le livre de M. Noël est des plus intéressants : la lecture en suffit amplement pour acquérir une très juste idée d'ensemble de la constitution et de la marche de nos grandes administrations publiques : Contributions Directes et Indirectes, Enregistrement, Douanes, Tabacs, Postes, etc., etc. D'amusantes anecdotes, intelligemment semées à travers le sujet, en apparence aride, contribuent à faire de l'*Étude* de M. Noël une œuvre de vulgarisation des mieux réussies.

Alphonse Daudet : *Numa Roumestan.* (Charpentier.) — Pour bien mettre en lumière tout ce qu'il y a d'humain et de délicat dans le nouveau livre de l'auteur du *Nabab,* il faudrait pouvoir joindre l'exemple à l'assertion et citer au moins quelques-unes des pages où M. Alphonse Daudet met en scène ce type si bizarre du Méridional. Il est tout en dehors ce Numa, bon au fond, mais d'une désespérante légèreté; semant à profusion les promesses et les oubliant du jour au lendemain; s'éprenant à première vue d'une jeune fille remplie des plus nobles qualités et la trompant au bout de quelques mois de mariage; se faisant pardonner, puis la délaissant de nouveau, et pour qui? Pour une effrontée cabotine.

Comme contraste à cette encombrante exubérance d'un enfant du Midi, les caractères si posés, si dignes de Mme Roumestan, de sa mère et de son père le vieux magistrat Du Quesnoy. Enfin, planant en quelque sorte au-dessus de toutes ces comédies publiques, de tous ces drames intimes, l'épisode si touchant en sa hardiesse de l'amour d'Hortense pour Valmajour, un simple tambourinaire dont les exagérations enthousiastes de Numa ont fait, aux yeux de la pauvre fille, un troubadour chevaleresque.

Il devient impossible de se détacher de cette œuvre maîtresse lorsqu'on en a commencé la lecture. Quelle vie dans ces tableaux tour à tour mondains et populaires! Quelle exactitude dans les détails! Quelle finesse dans l'observation! Voilà du vrai réalisme, non le réalisme grossier qui affecte de n'être qu'une photographie brutale, mais la sincérité d'impression, la peinture d'après nature laissant constamment entrevoir, derrière l'observateur, le philosophe; derrière le conteur, le moraliste. Alphonse Daudet n'est d'aucune école; comme le disait si bien son frère Ernest, dans

l'étude qu'il lui a récemment consacrée : « Quelque effort qu'on fasse pour lui imposer une étiquette, cet effort restera vain. Alphonse Daudet est lui-même. C'est là l'essence de son originalité native, la marque personnelle de son œuvre. »

Charles Edmond : *Harald.* (Calmann Lévy.) — S'il n'y avait point à relever dans ce roman des longueurs qui ralentissent et alourdissent l'action, surtout dans la première partie, nous n'aurions qu'à en louer l'ordonnance, l'originalité saisissante des mœurs danoises qu'il met en relief avec une intensité très curieuse, et les belles et savantes descriptions du pays qui fut celui d'Hamlet. Harald, le héros, est un caractère plein de noblesse, qui accepte les épreuves imméritées de la vie avec une dignité incomparable. Ami, fiancée, famille, tout lui manque, tout lui est arraché, tout le trahit ! Il s'éloigne sans se plaindre et consacre sa vie brisée à la science et au service de son pays. Hâtons-nous d'ajouter qu'un si noble dévouement est largement récompensé à la fin et que le pauvre Harald retrouve et reconquiert le cœur de celle qu'il n'a jamais cessé d'aimer. A côté de cette figure superbe et touchante à la fois, l'auteur a crayonné au second plan des types empruntés aux diverses classes du pays danois, à qui il a su donner une originalité et une vie remarquables.

A. Matthey (Arthur Arnould) : *le Duc de Kandos.* (Dentu.) — Nous félicitions naguère encore M. Matthey de l'inépuisable fécondité d'inventions ténébreuses dont il fait preuve dans ses émouvants et déjà nombreux romans d'aventure. Nous ne pouvons que nous répéter, à l'occasion du nouvel ouvrage qu'il vient de publier sous le titre du *Duc de Kandos*, et nous émerveiller une fois de plus de l'aisance parfaite avec laquelle l'auteur se joue au milieu des vols, des incendies, des assassinats, comme la salamandre au milieu des flammes. Il y a, dans ces trois cents pages, assez de personnages, et surtout assez de crimes, pour défrayer une dizaine de romans ordinaires de dimensions fort honnêtes. Malgré cela, le lecteur ne perd jamais le fil de l'histoire et l'attention se soutient jusqu'au bout.

Publications diverses. — Ouvrages récemment parus :

Librairie Charpentier :

Traité de diction et de lecture à haute voix, par Becq de Fouquières.

Discours et plaidoyers politiques de M. Gambetta; tome IV (10 juin 1872-31 décembre 1875).

Librairie Dentu :

Le Divorce, par Alfred Naquet.

Les Victimes du Tzar, par M. Khail Achkinasi.

Nouvelles Conférences populaires, par E. Spuller.

Librairie Jouaust (Librairie des Bibliophiles) :

Dans l'Exil, poèmes du temps passé, par Eugène Joel.

Caractères, de la Bruyère. (Bibliothèque classique, 2 vol.)

Les Confessions de Jean-Jacques Rousseau. (Petite bibliothèque artistique, 3e vol.)

Peintres et Sculpteurs : Paul Baudry.

Librairie Ollendorff :

Les Malheurs du commandant Laripète, par Armand Sylvestre.

Librairie Plon et Cie :

Le Sahara, souvenirs d'une mission au sud de l'Algérie, par Choisy.

Perdue, par Henry Gréville.

Lettres sur l'Amérique, de Xavier Marmier.

Mar' Zeph la blonde et le brun Tacho, par Jules Bruyère.

Librairie Quantin :

Revue des arts décoratifs (livraison d'octobre).

L'Administrateur-Gérant : **RENAUD.**

Paris. — Typographie Georges Chamerot, 19, rue des Saints-Pères. — 11821.

CHRONIQUE DE L'ÉLÉGANCE

Sans avoir de caractère bien tranché, les costumes d'automne ont ce charme particulier des choses de transition, qui tiennent également de la saison qui vient de finir et de celle qui n'est pas encore commencée. Cette année, toutefois, les premiers froids se sont présentés si brusquement et si prématurément, que les merveilles de demi-saison risquent fort de ne point quitter les salons de nos grands faiseurs ou les étalages des magasins de haut goût. Hâtons-nous donc d'en consigner ici les plus réussis, avant que les merveilleuses créations qu'on nous annonce pour cet hiver aient fait leur apparition.

Voici d'abord un costume de réception en cachemire indou *bois de rose*, la jupe formée de trois étages de cachemire bouillonné et coulissé, une ceinture de coulissés faisant le tour des hanches; une draperie de cachemire, pliée en deux, et garnie d'une dentelle lamée d'or, se drapant près des coulissés; le corsage coulissé en collier et formant pointe en avant, manches à coude avec parements de dentelle; col de dentelle. Puis, un costume de visite en satin antique *noix fraîche*, la jupe recouverte d'un seul morceau d'étoffe formant des panneaux différents : les uns complètement plissés en long et les autres coulissés en tablier; le corsage de forme cuirasse, sur les devants un fichu coulissé et plissé formant une sorte de triangle; le dos, de coupe princesse et faisant un petit pouf; manche sablier avec dessous plat; capote de tulle complètement brodée de perles satin rosées; brides en rubans de satin antique rose et bouquets de plumes de même nuance. Puis un costume de soirée en tulle et moire giroflée; la jupe en soie recouverte de petits volants de tulle plissé, avec grosse ruche de tulle dans le bas, le devant semé de papillons en rubans de moire; corsage de moire avec fichu de tulle plissé, deux paniers de moire drapés au bas des devants; le dos, de coupe princesse, formant un léger pouf; manche à coude, garnie de tulle; un grand flot en rubans de moire un peu étroit sur le côté gauche.

Parmi les confections les plus heureuses, nous avons surtout remarqué une lévite *Coachman* en drap livrée : les devants d'une jaquette de coupe tailleur avec pinces et un petit côté; deux longs pans carrés rapportés au bas de la taille; le dos taillé très long et formant des pans fendus jusqu'à hauteur des pans de devant; col à châle, poches à revers posées dans la couture, boutons de corrozo, la manche à coude de forme ordinaire, avec parement. — Un manteau *Sonia* en drap du Thibet noisette, les devants réunis au dos par la couture de l'épaule et par une seconde couture descendant de la base de la manche; la manche formant côté du dos, passant sur l'épaule et se rapportant au devant par la couture de la saignée, et se complétant par un gousset qui suit, dans le bas, le mouvement arrondi de la manche; le dos composé de deux morceaux, cintré et fendu depuis le bas de la taille jusqu'au bord; la manche, taillée très ample, resserrée par des coulissés et drapée en lambrequin sous des motifs de passementerie. — Un manteau de cachemire de l'Inde, les devants tout droits, la manche prise avec des fronces dans la couture du dos; le dos recouvert d'un panneau de satin coulissé dans le haut et à la taille et se terminant par un petit volant; au bas, le dos complètement fendu, avec un nœud en ruban de moire posé au bas du panneau de satin; la manche resserrée au poignet par une bande de satin coulissé avec petit volant. — Et enfin, une visite *Pourtalès* en sicilienne scabieuse, les devants droits et garnis d'une bande de velours; le dos recouvert de deux bandes de velours et cintré par la couture du milieu; la manche qui forme le reste du vêtement prise dans la couture du dos, repliée sur elle-même et complétée par un gousset, deux volants de sicilienne tuyautée posés au bas du vêtement; col de velours et bande de velours au bord des manches.

PERTH.

LIBRAIRES CORRESPONDANTS

FRANCE

Aix .... Makaire.
Annecy .... L'Hoste.
Angers .... Ch. Broquet.
Angoulême .... Debreuil.
Amiens .... Caron.
Arras .... Topino.
Auxerre .... Lanier.
Avignon .... H. Chassing.
Bordeaux .... Graby. / A. Picot.
Bourges .... David.
Brest .... Frédéric Robert.
Caen .... Barr.
Calais .... Déjardin-Broutta.
Cannes .... Robaudy.
Charleville .... Édouard Jolly.
Grenoble .... Maisonville et Fils.
Le Havre .... Poinsignon
Lille .... Bureau. / Honoré-Beghin.
Limoges .... Chaumont aîné.
Lorient .... Rodenfuser.
Lunéville .... Lemoine Adolphe.
Lyon .... H. Georg. / Evrard.
Le Mans .... Pellechat.
Marseille .... Pessailhan.
Menton .... Ve Dubos, au Ménestrel
Montpellier .... Camille Coulet.
Nancy .... Berger-Levrault.
Nice .... Visconti. / Office du Galignani. / Salengo.
Poitiers .... Druineaud.
Reims .... Deligne. / F. Michaud.
Rouen .... Métérie. / Schneider.
Saintes .... Guiard & Trepreau.
Saumur .... S. Milon Fils
Toulon .... Bastide.
Toulouse .... Ch. Brun.
Tours .... Péricat.
Valence .... Combier.
Valenciennes .... Lemaître.
Versailles .... Bernard.

ALSACE-LORRAINE

Colmar .... E. Barth.
Mulhouse .... S. Pétry.
Strasbourg .... J. Noiriel. / Ammel. / Treuttel et Wurtz.
Metz .... Sidot.

ALLEMAGNE

Berlin .... Liepmanssohn. / Brockhaus. / Asher et Cie.
Leipzig .... Le Soudier. / Brockhaus. / Twietmeyer.

ANGLETERRE

Belfast .... W. Mullan & Son.
Dublin .... Gill & Son.
Edimbourg .... John Menzies & Cie. / James Thin.
Glasgow .... John Menzies & Cie. / D. Bryce & Cie.
Liverpool .... Philip, son & nephew.
Londres .... Hachette & Cie. 18 King William Street, Charing Cross W. C. / Asher & Cie. / David Nutt, Strand. / Aug. Siegle.
Manchester .... John Heywood. / J.-E. Cornish. / Galt et Cie.

AUTRICHE-HONGRIE

Buda-Pesth .... Charles Grill.
Vienne .... Brockhaus.

BELGIQUE

Bruxelles .... Office de publicité: / A. Lebègue et Cie. / Rozez.

BRÉSIL

Rio-de-Janeiro .... Lombaerts et Co.

CHILI

Santiago .... Salas y Pesse.

CUBA

La Havane .... A. Marmottan.

DANEMARK

Copenhague .... Host et Fils.

ÉGYPTE

Le Caire .... Jules Barbier.

ESPAGNE

Madrid .... Bailly-Baillière.

ÉTATS-UNIS

New-York .... *Courrier d. États-Unis.*
Nouvelle-Orléans. Hébert et Cie.
San-Francisco .... Louis Grégoire.
Boston .... Carl Schœnhof.

GRÈCE

Athènes .... Marino frères.

ITALIE

Office de publicité Obliegth.
Rome : Place Montecitorio, 127; **Florence; Milan.**
Bologne .... Cattaneo frères
Florence .... Bocca Frères.
Milan .... U. Hœpli. / Dumolard Frères.
Naples .... F. Furchheim.
Palerme .... L. Pedone-Lauriel.
Pise .... U. Hœpli.
Rome .... Bocca frères. / Ermanno Lœscher.
Turin .... Bocca frères. / Ermanno Lœscher. / Brero.

PAYS-BAS

Amsterdam .... M. J. Meyer. / Van Bakkenes. / Caarelsen et Cie.
Luxembourg .... Schamburger.
Rotterdam .... Kramers.

PORTUGAL

Lisbonne .... Afra & Cie.

RÉPUBLIQUE ARGENTINE

Buenos-Ayres .... Espiasse & Escary.

ROUMANIE

Bucharest .... Haimann.

RUSSIE

Moscou .... W. Gautier.
Odessa .... Rousseau.
St-Pétersbourg .... Mellier.
Varsovie .... Gebethner & Wolff. / Gustave Sennewald.
Tiflis .... B. Schawerdoff.

SUÈDE ET NORWÈGE

Stockholm .... Fritze. / Samson et Wallin.
Christiania .... Jacob Dybwad.

SUISSE

Bâle .... H. Georg.
Berne .... Dalp.
Genève .... Sandoz. / H. Georg.
Lausanne .... Benda. / Imer et Payot.
Neufchâtel .... Sandoz.
Vevey .... Benda.
Zurich .... Meyer et Zeller.

TURQUIE D'EUROPE

Constantinople .... S.-H. Weiss. / Lorentz et Keil.

TURQUIE D'ASIE

Smyrne .... Depollo. / Decipris et Cie.

Paris. — Typographie G. Chamerot, rue des Saints-Pères, 19. — 11821.

LA

NOUVELLE RE

TROISIÈME ANNÉE

TOME TREIZIÈME — 2e LIVRA

15 Novembre 1881

PARIS

23, BOULEVARD POISSONNIÈR

—

1881

LA NOUVELLE REVUE

Paraît le 1er et le 15 de chaque mois

PRIX DE L'ABONNEMENT

Paris	1 an, 50 »	6 mois, 26 »	3 mois, 14 »
Départements et Alsace-Lorraine	— 56 »	— 29 »	— 15 »
Etranger (*Union postale, 1re zône*)	— 62 »	— 34 »	— 18 »

Les Annonces sont reçues chez M. BAUDOUIN, 9, place de la Bourse.

LIVRAISON DU 15 NOVEMBRE 1881

SOMMAIRE

LE

CHEMIN DE FER

DE CALAIS A MARSEILLE

La demande en concession d'un nouveau chemin de fer entre la Manche et la Méditerranée, dont le Gouvernement est saisi, soulève des questions économiques considérables et des problèmes de l'ordre le plus élevé. Il n'est pas possible de la laisser passer sans l'étudier de près dans ses origines, ses développements et ses conséquences ; le sujet, plein d'actualité, en vaut assurément la peine, et l'on nous permettra de le traiter avec une indépendance entière.

I

Remédier aux encombrements périodiques qui se produiraient sur une grande partie du chemin de fer du Nord et du chemin de fer de Paris à la Méditerranée, et démontreraient l'insuffisance des lignes principales des deux Compagnies ;

Favoriser, au profit de la France, le trafic de transit de l'Angleterre aux Indes, qui tendrait à prendre la route de l'Allemagne et de l'Italie, après le percement du Saint-Gothard ;

Mettre à la disposition des voyageurs un matériel confortable établi sur les meilleurs types réalisés à l'étranger ;

Offrir, enfin, au commerce des tarifs inférieurs à ceux des lignes actuelles;

Tel est le programme que se proposent de réaliser les promoteurs de la nouvelle entreprise.

En pareille matière, les affirmations ne nous suffisent pas, non plus que les meilleures intentions. Nous rechercherons très simplement si l'exécution d'une ligne de plus entre Calais et Marseille ne constituerait pas un double emploi avec le groupement actuel du réseau national; si elle répondrait au but qu'on prétend atteindre, dans l'hypothèse où l'on aurait en vue un objectif sérieux et non une spéculation formidable au détriment des vrais intérêts publics; s'il ne serait pas plus profitable à tous, plus pratique et plus rapide, d'améliorer le présent état de choses en augmentant la capacité de circulation de certaines parties du réseau, en organisant des services directs entre Calais et Marseille par les voies magistrales qui relient aujourd'hui ces deux ports de mer.

Au préalable, il importe d'exposer la situation actuelle des réseaux du Nord et de Lyon, d'indiquer quelle serait la dépense à laquelle il faudrait pourvoir et à qui elle incomberait, dans l'hypothèse où le Gouvernement commettrait la lourde faute de concéder une nouvelle ligne entre la Manche et la Méditerranée.

II

S'il était possible de construire au travers de la France, comme on trace un trait de crayon sur une feuille de carton, un chemin de fer en ligne droite de Calais à Marseille, ce chemin passerait à la hauteur de Paris un peu à l'ouest de Meaux, et l'on ne comprendrait pas qu'une voie ferrée de cette importance ne touchât point la capitale.

Les demandeurs en concession ont reconnu cette obligation résultant de la situation géographique de la France, car ils sollicitent du Gouvernement l'autorisation de faire passer par Paris la ligne projetée. Ils vont plus loin : ils proposent de la diriger

également par Lyon. En somme, c'est une ligne de Calais à Marseille par Paris et Lyon dont ils poursuivent l'établissement.

Ces points de passage, Paris et Lyon, impliquent donc le doublement des voies existantes, d'une part entre Calais et la capitale, de l'autre de Paris à Lyon et à Marseille. Formulée dans ces termes, la demande en concession est la reproduction identique de la proposition faite en 1871, après la guerre, au moment où les Compagnies réorganisaient leurs services et leur personnel bouleversés par les évènements militaires, et faisaient face, au milieu de difficultés inouïes, à un mouvement commercial intense, d'autant plus considérable qu'il avait été plus longtemps supprimé ou comprimé; — proposition repoussée par l'Assemblée nationale, en 1873, malgré les clameurs intéressées, sur le rapport du regretté M. Cézanne et renouvelée plusieurs fois depuis, sans plus de succès, notamment lors de la discussion des grands projets de M. de Freycinet en 1879. Si jamais le classement d'une nouvelle voie entre la Manche et la Méditerranée avait eu quelque chance d'être adopté, n'est-ce pas à cette époque, au moment où M. de Freycinet sollicitait l'activité du pays, où le Parlement bombardait à titre d'intérêt général tant de chemins de fer dont le réel intérêt était simplement électoral? Cependant, ni dans la commission ni dans la Chambre, il ne s'est rencontré de majorité pour appuyer une entreprise si manifestement hors de proportion avec les nécessités et les ressources du pays.

Il y a deux ans, la constitution des réseaux du Nord et de Lyon répondait donc amplement, dans la pensée du législateur, aux besoins stratégiques, administratifs et économiques de la France. Aurait-elle, tout à coup, perdu de sa puissance, de son efficacité? Il n'en est rien. Tout au contraire, elle a été sensiblement renforcée par la création de voies nouvelles et, en ce moment même, elle se complète par l'exécution de travaux d'utilité générale de premier ordre.

Entre Calais et Amiens, deux voies considérables sont exploitées, l'une par Boulogne, l'autre par Saint-Omer et Arras. D'Amiens, deux lignes s'avancent sur Paris : la première par Saint-Just, Clermont, Creil et Chantilly, avec une décharge par Pontoise et Enghien; la deuxième passe à Conty, Beauvais,

Beaumont et Montsoult. Bientôt une troisième voie, premier élément du chemin de fer d'Amiens à Dijon, reliera la capitale de la Picardie à Paris en touchant Montdidier, Verberie, Ormoy, Dammartin et le Bourget, point de soudure avec la grande ceinture. Ces trois voies ont leurs assiettes indépendantes sur tout le parcours, et elles pénètrent dans la gare de Paris par trois rails distincts.

De Paris à Marseille s'étendent deux larges artères : l'une, dite de la Bourgogne, rencontre Sens, Tonnerre, Dijon, Mâcon, Lyon, Valence, Avignon et Tarascon ; l'autre, dite du Bourbonnais, dessert Montargis, Gien, Nevers, Moulins, Clermont-Ferrand, Brioude, Alais et Nîmes. Elles ont deux sections communes, entre Paris et Moret d'une part, entre Tarascon et Marseille de l'autre. Celle de Paris à Moret est déjà soulagée par la ligne de Paris à Montargis qui touche Juvisy, Corbeil, Malesherbes, et la Compagnie de Lyon achète depuis le mois de juin dernier les terrains nécessaires à l'établissement de doubles voies entre Villeneuve-Saint-Georges et Paris. En outre, la Compagnie a demandé la concession d'une ligne à double voie de Corbeil à Melun, par la vallée de la Seine, et de Melun à Montereau sur la rive droite du fleuve, en sorte qu'entre la capitale et Montereau il existera prochainement quatre voies continues, capables de supporter une circulation telle qu'aucun chemin de fer du monde entier ne saurait en surpasser l'activité. Seule, la section de Tarascon à Marseille n'a pas de dérivatif immédiat : il paraît indispensable de créer entre ces deux points une seconde voie qui compléterait heureusement le chemin de fer de la rive droite du Rhône, et parerait au bouleversement commercial pouvant résulter d'une obstruction, même momentanée, du tunnel de la Nerthe. C'est là une obligation qui s'impose ; la Compagnie de Lyon doit faire et fera certainement à l'intérêt public les sacrifices que lui commande la situation de cette partie de son réseau.

Mais il est d'autres améliorations qui se préparent : le chemin de fer de grande ceinture, dont l'achèvement se poursuit activement, dégagera prochainement les abords de Paris, et les trains de vitesse pourront circuler directement du réseau du Nord sur celui de Lyon. Enfin, la ligne d'Amiens à Dijon,

actuellement en construction, prendra bientôt sa part du trafic transitant ou échangé entre ces deux grandes villes.

Ces différentes artères sont établies dans les seules vallées praticables aux trains rapides, notamment dans les belles et larges vallées de la Seine, de la Saône et du Rhône. Aucune autre voie d'intérêt général ne saurait égaler leurs merveilleuses conditions d'exploitation, à moins d'être tracée pour ainsi dire dans le même sillon. Quelle en serait alors l'utilité?

III

Admettons, cependant, que ce véritable doublement des lignes en exploitation soit jugé nécessaire, au point de vue politique, par un Parlement plus soucieux de donner satisfaction aux aspirations inconscientes de la foule que préoccupé de ménager les ressources nationales pour les conserver aux œuvres d'utilité générale incontestable. — Étudions les conséquences d'un tel établissement.

D'abord la dépense?

Les promoteurs offrent de constituer une société au capital de 700 millions, sur lesquels ils affecteraient une participation de 100 millions à l'exécution du tunnel sous la Manche, au percement du Simplon et à l'établissement du canal du Rhône à Marseille. On compte 1,169 kilomètres entre Calais et Marseille : les 600 millions qui seraient consacrés à la création de la nouvelle voie représenteraient donc une dépense de 520,000 francs par kilomètre. Eh bien, dans les conditions où se trouvent placées les lignes actuelles, conditions indispensables au fonctionnement normal de l'exploitation d'une artère de cette importance, préparée, armée, outillée en vue d'un énorme trafic, surtout si l'on tient compte des perfectionnements que les auteurs du projet se proposent d'apporter au matériel roulant, lequel sera lourd et exigera la mise en œuvre de rails d'un calibre extraordinaire, la somme de 520,000 francs par kilomètre est matériellement insuffisante, nous n'hésitons pas à le déclarer. Quelques chiffres feront la lumière à cet égard.

Au 31 décembre 1873, il avait été dépensé 842 millions sur les lignes de Calais à Paris par Boulogne et de Paris à Marseille par la Bourgogne : soit 720,000 francs par kilomètre. Quatre années plus tard, au 31 décembre 1877, la dépense s'élevait à 886 millions et le prix kilométrique ressortait à 758,000 fr. (1). Pour répondre aux nécessités du trafic et maintenir l'effectif du matériel roulant, l'outillage et l'ampleur des gares, à la hauteur du développement de l'exploitation, les compagnies sont assujetties à des sacrifices annuels, croissants, incessants. Le Nord et le Lyon ont ainsi consacré, chaque année, de 1873 à 1877, près de 10,000 francs par kilomètre, pour obtenir ces importants résultats sur les grandes voies dont il est ici question. Depuis 1877, la marche ascendante des frais de premier établissement, dont le compte n'est jamais fermé, n'a pas discontinué ; au 31 décembre 1880, la dépense atteint sur ces lignes près de 930 millions, c'est-à-dire un chiffre kilométrique d'environ 800,000 francs.

Quelle que soit l'énormité de cette somme, elle serait certainement dépassée sur une nouvelle ligne de Calais à Marseille. Voici pourquoi.

Premièrement, les chemins de fer ont donné aux terrains des territoires traversés une plus-value considérable ; dans leur voisinage se sont groupés les constructions, les usines et de nom-

(1) Voici la dépense de la ligne actuelle de Calais à Marseille, non compris la section du chemin de ceinture reliant le Nord et le Lyon, qui a coûté 1,390,000 francs par kilomètre :

SECTIONS	LONGUEURS	DÉPENSES AU 31 DÉC.		PRIX KILOMÉTR.	
		1873	1877	1873	1877
Calais à Boulogne.	40 kil.	22,980,000	23,240,000	574,500	581,000
Boulogne à Amiens	126 —	51,660,000	58,716,000	410,000	466,000
Amiens à Paris	131 —	90,573,000	99,036,000	691,400	756,000
Paris à Lyon	512 —	379,443,000	399,920,000	741,100	785,000
Lyon à Avignon.	234 —	183,807,000	188,838,000	785,500	807,000
Avignon à Marseille.	126 —	113,589,000	116,550,000	901,500	925,000
TOTAUX ET MOYENNES. .	1,169 kil.	842,052,000	886,300,000	720,300	758,000

breux intérêts qui seraient profondément atteints et bouleversés par une ligne pénétrant au cœur de Paris, de Lyon et de Marseille. La nouvelle entreprise aurait à supporter, de ce chef, une charge dont il est impossible d'évaluer l'importance : quel est l'audacieux qui oserait supputer et prévoir les formidables indemnités que, dans de pareilles conditions, n'hésiteraient pas à allouer plus de cent jurys d'expropriation, rendant leurs décisions souveraines sur toute une zone du territoire s'étendant du Nord au Sud de la France?

Deuxièmement, les prix de la main-d'œuvre ont augmenté dans des proportions considérables. Nous avons montré ici même, il y a deux ans, comment le programme de travaux publics de M. de Freycinet, appliqué sans mesure et simultanément entrepris sur tous les points du pays, produirait une hausse extraordinaire des prix de revient : nous n'avions malheureusement que trop raison; tous ceux-là l'apprennent à leurs dépens qui ont la charge de construire, soit de leurs deniers, soit pour le compte de l'État.

Troisièmement, l'exécution de l'immense artère exigerait un nombreux personnel. Il faudrait enlever à grands frais aux services actuels une armée d'agents spéciaux, géomètres, piqueurs, conducteurs, dessinateurs, ingénieurs, qui réclameraient des traitements supérieurs et des indemnités élevées à raison de la précarité de leur situation.

Quatrièmement, ce n'est point en cinq années, comme les demandeurs en concession le supposent dans leur inexpérience de ces questions, qu'il serait possible de livrer à l'exploitation une ligne de 1,100 kilomètres d'étendue. Avant de donner le premier coup de pioche, il faut compter trois années depuis le moment où intervient le classement d'un chemin de fer, a dit M. de Freycinet : il avait seulement en vue des voies de troisième ordre, n'affectant que dans une très faible mesure les nécessités de la défense nationale. Que serait-ce pour une ligne de première importance, qui se heurterait de tous côtés aux intérêts militaires? Personne, nous ne redoutons point de l'affirmer, ne serait en situation de calculer le temps qu'absorberaient, en dehors des longues formalités ordinaires, les conférences du premier et du

second degré avec le service du Génie, les recours au ministre de la Guerre, l'examen par le Comité des fortifications, les débats devant la Commission mixte des travaux publics. Et pendant ces délais indéfinis courraient les frais généraux et l'intérêt des capitaux !

Ces sujétions et ces circonstances n'autorisent-elles point à majorer le prix de revient des lignes existantes pour chiffrer approximativement la prévision des dépenses d'une nouvelle voie entre la Manche et la Méditerranée? Quel serait le taux de cette majoration? Nous l'ignorons. En admettant une simple augmentation de 10 p. 100, il y aurait à pourvoir à une dépense de *un milliard* de francs : soit 1,100 millions en y comprenant les subventions dont on se propose généreusement de doter des travaux étrangers à l'objet de la concession sollicitée du gouvernement.

On soutient, il est vrai, que le projet réaliserait une abréviation d'une centaine de kilomètres sur le trajet actuel entre Calais et Marseille, c'est-à-dire environ 10 p. 100. Mais alors la nouvelle voie abandonnerait les larges vallées pour se jeter au travers des massifs de la France centrale, et elle se présenterait dans des conditions de tracés désavantageuses sous le rapport des courbes et des inclinaisons. De deux choses l'une : ou il faudrait renoncer aux trains rapides sur cette partie du parcours, ou il deviendrait indispensable de racheter l'infériorité du tracé par des travaux d'art dispendieux afin de ne point dépasser, dans l'exécution, la limite des inclinaisons et des courbes compatibles avec la vitesse : dans le premier cas, on n'atteindrait pas l'objectif qu'on se propose, le programme ne serait pas rempli ; dans le second, la dépense totale ne serait pas sensiblement modifiée.

Les promoteurs ne doivent, d'ailleurs, entretenir aucune illusion au sujet de l'importance de la dépense ; car, en dehors de la constitution d'une société au capital de 700 millions, ils se réservent manifestement la faculté d'émettre un chiffre d'obligations tout à fait respectable.

Ils se taisent sur la durée de la concession. Elle ne saurait dépasser le délai au terme duquel les grands réseaux feront gratuitement retour à l'État, c'est-à-dire 70 ans environ. Crédule

et confiant, le public souscrira les 1,100 millions nécessaires, nous voulons l'admettre, on trouve de l'argent pour toutes les folies; il n'en faudra pas moins disposer d'une annuité de 57 millions pour désintéresser et amortir une telle masse de capitaux dans le délai de 70 ans. Si l'on suppose une exploitation dont les frais ne dépassent pas 50 p. 100 des recettes, c'est un produit brut de 114 millions à réaliser.

IV

Sur qui et sur quoi cette recette de 114 millions serait-elle prélevée?

La chose n'est pas douteuse : les produits actuels des Compagnies du Nord et de Lyon en feraient tous les frais.

On sait comment l'État, dans une salutaire pensée de prévoyance et dans un sentiment élevé de justice distributive, a imposé aux grandes compagnies l'exécution d'une série de lignes dont les recettes sont impuissantes à desservir l'intérêt des capitaux employés à leur établissement et, pour un grand nombre d'entre elles, à couvrir les frais d'exploitation. L'État a déterminé, dans les concessions de chaque Compagnie, un groupe de chemins de fer constituant son ancien réseau et il lui a attribué un revenu kilométrique réservé, au delà duquel l'excédent des produits est déversé sur un autre groupe de lignes, classées sous le nom de nouveau réseau. En échange de ce déversement, de ce retranchement opéré sur les produits de l'ancien réseau, l'État s'est engagé à payer aux Compagnies les insuffisances du nouveau, une fois l'opération du déversoir accomplie. Les insuffisances acquittées par l'État constituent des avances remboursables par les Compagnies, avec intérêt à 4 p. 100 par an. Celles-ci ont donc le plus grand avantage à se suffire à elles-mêmes et à ne faire aucun appel au concours du Trésor. De son côté, l'État a un égal avantage à supprimer du budget les sommes portées à titre de paiement d'insuffisance du nouveau réseau, et l'on conçoit pourquoi il est d'accord avec les Compagnies pour défendre, dans la mesure raisonnable, le trafic des grandes

lignes, sur le développement duquel est basée la combinaison financière, aussi simple que puissante, à l'aide de laquelle le réseau français s'est successivement agrandi, sans secousses et sans troubles, depuis 1859.

Malheureusement, dans l'ancien réseau des Compagnies, la plupart des lignes ne fournissent pas encore, à l'heure actuelle, des recettes assez abondantes pour assurer le service des intérêts et de l'amortissement du capital de construction. Ainsi, dans l'ancien réseau de la Compagnie de Lyon, seule la ligne de Paris à Marseille et à Nice donne des bénéfices. Ils sont très considérables, il est vrai, puisque cette grande artère nourrit toutes les lignes de la concession et supporte l'intégralité des insuffisances de près de 6,000 kilomètres, sans que l'État ait à intervenir, en quoi que ce soit, comme garantie d'intérêt. La situation de la Compagnie du Nord est la même : ses grandes voies entretiennent tout son réseau sans aucun concours du Trésor.

Dans cette situation, les demandeurs en concession peuvent s'aventurer, à l'abri de tous dangers, à construire sans subvention ni garantie d'intérêt un nouveau chemin de fer entre Calais et Marseille. Ils sollicitent simplement l'autorisation de s'emparer d'un parcours spécial et tout particulièrement productif. Mais proposent-ils de partager avec les Compagnies les charges de la ligne actuelle? Consentiraient-ils à se substituer au Trésor, c'est-à-dire aux contribuables, et à supporter les insuffisances du nouveau réseau?

Reste la question de savoir si l'article 60 du cahier des charges des Compagnies, qui réserve à l'État le droit de concéder des lignes nouvelles, *dans la même contrée,* est applicable, dans l'espèce, à une voie qui doublerait, triplerait les artères productives d'un réseau, qui les longerait à la manière du trait de force accusant les contours d'un dessin. Nous ne discuterons pas ce point; nous le signalons seulement aux méditations des esprits droits, pour lesquels le respect des contrats est chose sacrée. Ils admettront difficilement que l'État choisisse, pour entreprendre une pareille opération de drainage et de succion, le moment où les Compagnies, ayant rempli complètement leurs

engagements, espèrent retrouver dans l'avenir, par le développement normal du trafic, la rémunération ou tout au moins une légitime compensation de leurs sacrifices passés.

Mais nous retiendrons l'attention sur les conséquences graves d'un tel état de choses, au point de vue du Trésor et du public.

Pour le Trésor, c'est l'inévitable mise en jeu de la garantie d'intérêt au profit de deux Compagnies qui, jusqu'à présent, n'y ont jamais fait appel, et dont la situation financière laisse entrevoir le jour où l'État entrera en partage avec elles. Cette éventualité est tellement imminente, qu'en raison des accroissements de leurs recettes, les Compagnies du Nord et de Lyon ont offert à l'État de le dégager complètement, en renonçant définitivement au concours du Trésor. L'État a repoussé cette offre en principe, car elle entraînait, par contre-coup, pour lui, la renonciation au partage des bénéfices, dans les conditions stipulées aux conventions de 1859 ; — partage qui versera dans les caisses du Trésor des sommes supérieures à celles qu'il paye aux autres Compagnies, en sorte que le réseau d'intérêt général se suffira prochainement à lui-même. Bénéfices qui autoriseront l'État à réclamer de nouveaux abaissements de tarifs.

En appauvrissant les Compagnies par des concessions nouvelles sur les parties prospères de leur réseau, l'État prendrait donc à lui seul la lourde charge de la garantie. Les Compagnies du Nord et de Lyon ont, en 1880, déversé 27 millions sur leur nouveau réseau. Cette somme a été prélevée sur les bénéfices de l'ancien. Elle pèserait exclusivement sur l'État, si les recettes de ces deux Compagnies baissaient subitement à la suite d'une concurrence du genre de celle dont il est question. La concurrence ne serait donc pas seulement funeste aux actionnaires, mais aussi au Trésor, et le Parlement aurait à voter un crédit de 27 millions pour suppléer au déversoir des Compagnies du Nord et de Lyon. Sans qu'il y paraissse, la nouvelle entreprise prélèverait donc chaque année une subvention de pareille somme. Ce chiffre représente le déversoir actuel des deux Compagnies : loin de s'atténuer dans les années qui vont venir, il s'augmentera, au contraire, des insuffisances des nouvelles lignes dont l'ouverture à l'exploitation s'effectuera successive-

ment sur le réseau de Lyon. Le Parlement n'aurait donc pas seulement à consacrer 27 millions au payement de la garantie d'intérêt, mais un chiffre beaucoup plus élevé. Il irait ainsi à l'encontre des vœux des contribuables, dont le désir bien naturel est de voir enfin disparaître du budget les sommes inscrites à titre de garantie d'intérêt aux Compagnies de chemins de fer, et non assurément de supporter de nouveaux impôts.

Pour le public, pour le consommateur de transport, cette concurrence serait encore plus préjudiciable.

Nous voyons les tarifs diminuer, d'année en année, par une marche lente, il est vrai, mais continue, non seulement sur les lignes à grands parcours, mais aussi sur le nouveau réseau des Compagnies. Sur celui de la Compagnie de Lyon, le tarif moyen perçu par tonne kilométrique, qui était de 0f,0713 en 1871, s'est abaissé à 0f,0635 en 1879. Cette diminution de 0f,0078, appliquée aux 180 millions de tonnes kilométriques dont le transport a été effectué sur ce groupe de lignes, en 1879, a donc fait réaliser au commerce une économie de 1,400,000 francs sur ses transports. N'est-il pas désirable que ce tarif moyen perçu s'abaisse de plus en plus? — Comment obtenir ce résultat si nécessaire, intéressant au plus haut degré de nombreux et populeux départements, si la source de bénéfices qui alimente le réseau tout entier est tout à coup détournée? Nous engageons les populations desservies par les lignes du nouveau réseau de la Compagnie de Lyon à méditer cette éventualité, qui menace leurs plus précieux intérêts. La concurrence appliquée à l'artère nourricière de la Compagnie de Lyon, c'est la porte fermée à tout jamais aux réductions de tarifs sur près de 6,000 kilomètres exploités par cette Compagnie. Cette inéluctable conséquence mérite sérieuse réflexion.

Mais la concurrence, qui dessécherait ainsi les lignes productives de la Compagnie de Lyon et aussi une partie de celles de la Compagnie du Nord, enrichirait-elle au moins le commerce qui utilise les grandes artères? Verrait-il les prix actuels diminuer rapidement, ainsi qu'on le lui donne à penser?

Sans doute, afin de répondre au programme et pour donner une certaine satisfaction à l'opinion publique, dont on recherche

l'appui, et qu'on espère entraîner par l'alléchante annonce de tarifs inférieurs de 10 p. 100 aux taxes actuelles, on diminuera les prix, et les Compagnies seront contraintes de suivre le mouvement en vue de conserver leur trafic. Nous ne croyons pas à la durée de la lutte. Cet axiome économique : « La concurrence n'est possible que s'il n'y a pas avantage à la faire cesser, » est et sera éternellement vrai. Or, l'intérêt naturel des concurrents en présence les conduirait, non à combattre, mais à s'entendre pour maintenir leurs taxes de transport à un taux qui ne leur causât aucun préjudice. S'il en était autrement, s'ils guerroyaient à coups de tarifs, ce serait la ruine commune à bref délai.

L'expérience de l'Angleterre et de l'Amérique le démontre jusqu'à l'évidence ; partout où les transports ont été placés sous le régime de la concurrence, il s'est formé des coalitions et des fusions qui ont abouti soit au maintien, soit même à des augmentations de tarifs, jamais à leur diminution. Le premier besoin de deux Compagnies concurrentes est de vivre, et, comme on l'a dit avec esprit, s'il n'y a pas de *tonnage* pour deux, il faut, par une élévation de taxes, trouver de la *recette* pour deux. On accorderait bien peu d'intelligence aux directeurs de ces entreprises si l'on pensait sérieusement qu'il en pût être autrement.

Quel que soit le point de vue duquel on envisage la situation résultant d'un tel état de choses, on est invinciblement amené à reconnaître que, dans ces conditions, la concurrence, qu'on proclame comme le seul moyen de réaliser la réduction des prix de transport, produirait non l'abaissement si désirable des tarifs, mais leur maintien, et conséquemment leur cherté dans un avenir prochain. — Seraient chers des tarifs qui demeureraient immobiles au milieu de la diminution de valeur de tous les objets de la consommation publique. On marcherait donc en arrière ; car les progrès de l'ordre économique sont synonymes d'abaissement et non d'élévation des taxes de transport.

Malgré les résultats certains, indéniables, gros de conséquences, dont nous venons de présenter l'exposé sommaire ; malgré la dépense colossale ; en dépit du dommage causé à une

institution admirable dont les établissements, les voies, les installations feront retour à l'État, libres de toutes charges, dans un délai de soixante-dix ans; malgré tout cela, la création d'une nouvelle ligne de Calais à Marseille paraît à nos contradicteurs indispensable à la fois au maintien du transit entre l'Angleterre et l'Orient et à la décharge de chemins de fer trop encombrés.

Passons donc au crible de l'analyse ces questions de transit et d'encombrement.

V

Le chemin de fer direct entre la Manche et la Méditerranée constituerait, dit-on, une ligne internationale destinée à compléter, au profit de la France, la grande voie commerciale ouverte par l'isthme de Suez entre les Indes, l'Angleterre et l'Europe occidentale; elle serait conséquemment propre à retenir sur notre territoire le transit qui nous échappera lorsque les chemins allemands et italiens souderont leurs rails dans les profondeurs du Saint-Gothard.

Jamais plus malheureuse argumentation n'a été mise au service de plus grands projets.

Sait-on quelle est l'importance du transit entre l'Orient et la Grande-Bretagne qui s'effectue actuellement au travers de la France par la voie de Marseille et celle de Modane? Connaît-on la recette qu'il fournit sur toutes les lignes françaises dont il emprunte le parcours entre la Manche et la Méditerranée?

On a fait tant de bruit autour de cette question du transit, on l'a représentée comme un élément si considérable, si décisif, si propre à entraîner les esprits, à former les convictions, à établir l'utilité de la grande voie projetée, que nous avons peine à concevoir comment des hommes sérieux ont pu, un seul instant, baser le succès d'une aussi gigantesque entreprise sur un terrain si peu solide, qu'il s'effondrerait sous les pas d'un enfant; comment ils ont conçu l'espérance d'imposer comme vérité de démonstration le produit d'une imagination, assurément flatteuse pour

l'orgueil national, mais en complète contradiction avec la réalité des choses.

Nous le regrettons vivement pour les promoteurs de l'idée du chemin de fer de Calais à Marseille, dont la conception ne manque pas de grandeur; mais, sous peine d'abuser de la confiance du lecteur, nous avons le devoir de dire l'exacte vérité. Or, la vérité la voici : le percement du Saint-Gothard ne modifiera en rien la situation de la France au point de vue du transit international entre l'Angleterre et les Indes, par l'excellente raison que les lignes allemandes et italiennes ne peuvent et ne pourront nous enlever ce que nous n'avons pas.

Du 1er janvier au 31 décembre 1880, le transit anglais a fourni 31,500 tonnes et un produit de 1,300,000 francs. Cette même année, les recettes des deux compagnies du Nord et de Lyon étaient de 482 millions. Le transit représentait donc 2,700 francs par million, c'est-à-dire une proportion de un quart pour cent, si minime qu'elle est absolument négligeable dans l'ensemble des opérations de transports de ces deux compagnies. Encore le chiffre de 31,500 tonnes comprend-il pour 14,000 tonnes le transit de la Belgique sur l'Italie et *vice versâ*.

Voilà la vérité !

Et comment en serait-il autrement?

Avant l'ouverture de l'isthme de Suez, n'existait-il pas un chemin de fer de Suez à Alexandrie qui franchissait en quelques heures la distance comprise entre la Méditerranée et la mer Rouge? Était-il utilisé par les marchandises de l'extrême Orient? Les navires venaient-ils rompre charge à Suez? Aujourd'hui n'y a-t-il pas une voie ferrée entre Colon et Panama? Voit-on la marine de commerce profiter de cette route qui économiserait plusieurs mois sur le trajet par le cap Magellan? Non, tant que M. de Lesseps n'aura point percé l'isthme de Panama, les navires continueront à tourner le continent américain, comme ils doublaient jadis le cap de Bonne-Espérance avant l'ouverture du canal de Suez.

Cherté et inconvénients d'un double transbordement; prix relativement élevé du transport par voie de fer; progrès considérables et incessants de la navigation à vapeur; telles sont les

principales causes déterminantes d'un fait économique très important et beaucoup trop méconnu.

Jamais la marine anglaise ne consentira à être tributaire des chemins de fer de l'Europe continentale; jamais le commerce de la Grande-Bretagne et des Indes n'acceptera les charges d'un double transbordement à Calais et à Marseille, pas plus qu'à Anvers et à Gênes, et n'ajoutera aux frais de transport de ses marchandises le prix des tarifs des chemins de fer français ou de ceux des lignes allemandes ou italiennes, si bas, si réduits puissent-ils être.

Tout ce que les lignes françaises pourraient essayer d'entreprendre dans l'avenir serait d'attirer sur leurs rails le trafic de transit des Allemands, trafic d'ailleurs insignifiant; mais comment l'exploitation d'une voie supplémentaire de Calais à Marseille détournerait-elle du Saint-Gothard le transit qui dévie actuellement à Mâcon pour aller prendre, par le mont Cenis, la route de Brindisi?

Il faut le reconnaître, l'histoire de ce transit dont on se promet merveilles est une sorte de légende. Elle est sœur de cet autre roman qui s'attache à la malle des Indes. On veut absolument considérer son passage par les voies françaises comme une question capitale : il se peut qu'elle importe à la bonne réputation du nom français dans le monde; mais les Allemands doivent sourire lorsque nous la solidarisons avec la prospérité des compagnies de chemins de fer. Ces compagnies transportent la malle anglaise par un train spécial, payé par la poste française, à raison de 5 francs par kilomètre : soit 5,010 francs pour les 1,002 kilomètres qui séparent Calais de Modane. Nous ne voudrions pas froisser l'amour-propre national, mais il faut bien le dire : la circulation de la malle des Indes est plus embarrassante que fructueuse et profitable, à cause de l'irrégularité de ses heures de départ, et le jour où elle trouverait avantage à abandonner la route française, personne ne songerait à s'en affliger profondément. Les compagnies n'en souffriraient guère plus de dommage que n'en ont éprouvé la ville de Marseille et le trafic de Marseille à Mâcon, depuis que la malle des Indes traverse les Alpes.

Nous regrettons d'émietter, sous l'implacable marteau de la

réalité, les fortes illusions entretenues au sujet de ce problème du transit international; mais il importait d'autant plus de le ramener à ses véritables et minuscules proportions, que d'étranges divergences se manifestent sur cette question chez les adversaires du régime actuel de nos voies ferrées.

L'année dernière, n'avons-nous point entendu l'un des plus éminents d'entre eux porter les plus graves accusations contre les compagnies, au sujet des tarifs de transit appliqués aux seules marchandises qui entrent en France, traversent le pays sans s'y arrêter et gagnent la frontière sur un autre point, franchissant ainsi deux lignes de douanes? Il leur reprochait de créer ces tarifs sur des bases inférieures à celles des taxes indigènes ou intérieures et d'organiser ainsi, sur les marchés extérieurs, la concurrence contre les produits français destinés à l'exportation!

Ce n'est point ici le lieu de discuter cette question des tarifs de transit. Assurément nous ne contestons pas l'utilité de combinaisons et de mesures propres à attirer des transports qui sont de nature à alimenter nos ports et à contribuer à la fortune générale du pays; nous avons voulu seulement faire ressortir cette contradiction singulière des adversaires des compagnies qui, suivant les besoins du thème qu'ils exposent et soutiennent, prétendent, tour à tour, tantôt que les tarifs de transit sont préjudiciables aux intérêts français et doivent être abandonnés, tantôt que le transit est à ce point indispensable à la prospérité nationale qu'il faille créer la ligne de Calais à Marseille tout exprès pour qu'il n'échappe pas à la France. Nous leur serions reconnaissant de se mettre d'accord avec eux-mêmes et d'adopter enfin sur ces questions une opinion définitive.

VI

Quant à la question de l'encombrement des voies des compagnies du Nord et de Lyon, dont on a mené grand bruit en vue d'émouvoir l'opinion, nous sollicitons, pour son examen, toute l'attention du lecteur.

On confond ici deux choses bien distinctes : les encombrements des *gares* et l'encombrement des *voies*.

Il est certaines époques de l'année où les gares à marchandises, non seulement des réseaux du Nord et de Lyon, mais de toutes les Compagnies, deviennent insuffisantes et sont momentanément encombrées; personne ne le nie. Le progrès du trafic a devancé l'agrandissement des gares, la transformation des outillages et des installations de chargement et de déchargement; mais les encombrements partiels dont souffre le commerce ne proviennent pas, dans la grande généralité des cas, du manque de matériel, de l'insuffisance des emplacements ou des voies de manœuvres ; on le reconnaîtrait si l'on pénétrait dans les détails de l'exploitation.

Quelque puissants que soient, en effet, les moyens de manutention dont disposent les chemins de fer en France et à l'étranger, le problème du désencombrement des gares ne sera pratiquement résolu que le jour où le commerce apportera la célérité indispensable au déchargement des wagons. Malheureusement, outre les formalités de l'octroi qui retardent cette opération dans les grandes villes, les Compagnies françaises n'ont pas la faculté de conduire au domicile du destinataire les marchandises apportées par les trains d'une manière incessante et continue. Elles ne sont même point autorisées à camionner d'office, après l'expiration des délais réglementaires, si ce n'est en temps de crise et, dans ce cas, l'opération n'a pas lieu, comme en Belgique par exemple, aux frais, risques et périls du retardataire, mais au tarif ordinaire du camionnage, qui devient alors tout à fait insuffisant. Moyennant une taxe de magasinage, le public peut en définitive laisser, plusieurs jours de suite, des chargements en souffrance, et immobiliser un matériel considérable qui obstrue les voies, complique les manœuvres et fait naturellement défaut au point de départ.

Pour remédier à cet état de choses, les Compagnies n'hésitent pas à s'imposer des sacrifices : les gares s'agrandissent et s'étendent sur d'énormes surfaces, les voies s'allongent et se multiplient, l'effectif du matériel s'accroît. Néanmoins, les embarras se renouvelleront périodiquement tant qu'on ne se décidera pas à modifier la situation au point de vue du droit absolu au déchargement des marchandises, droit entièrement réservé

au public par notre législation actuelle. Le camionnage à domicile rentre dans les attributions et les obligations des Compagnies anglaises pour les cinq grandes catégories de marchandises désignées sous le nom de *Carted-classes :* les taxes de transport comprennent le tarif du camionnage, sans qu'il soit nécessairement réduit lorsque l'enlèvement est opéré par le destinataire lui-même. Empiéterait-on sur la liberté et l'indépendance du commerce, si l'on prenait les mesures propres à faire cesser une situation qui lui cause de graves préjudices, en appliquant en France le système qui prévaut en Angleterre, où le camion est considéré comme le prolongement naturel du chemin de fer?

Quoi qu'il en soit, les encombrements des gares n'ont aucun rapport avec la question de l'encombrement des voies, dont on a fait un argument capital en faveur de l'établissement de la ligne de Calais à Marseille ; et cette considération nous amène à rechercher la limite de la capacité de circulation d'un chemin de fer dans les conditions actuelles de l'exploitation. Au point de vue de la sécurité, il est, en effet, une limite qu'on ne saurait dépasser sans imprudence. Il importe de la déterminer, afin de savoir si le nombre des trains qui circulent en ce moment sur les réseaux du Nord et de Lyon l'atteint ou la dépasse.

Les règlements de service prescrivent de conserver un intervalle de dix minutes entre deux convois marchant dans le même sens ; en garant convenablement les trains de marchandises et les omnibus pour laisser passer les express, on pourrait donc lancer, dans chaque sens, six trains à l'heure, ou 144 par jour, sur une ligne pourvue des appareils de sécurité ordinaires. Mais lorsqu'un train de petite vitesse, suivi d'un convoi d'allure plus rapide, s'arrête dans une station, il est d'usage de le garer s'il n'y a pas un écart de plus de 15 minutes entre son passage et celui du train suivant. Par prudence, portons cet écart à 20 minutes, et reconnaissons qu'on peut, sans inconvénient, mettre en mouvement au moins trois trains par heure, ou soixante-douze par jour, dans chaque sens, sur les lignes à double voie.

Sans doute, les nécessités de l'exploitation, les exigences du

service du public et des relations internationales ne se prêtent pas à une répartition aussi régulière des trains dans les différentes heures d'une journée. Quand il y a lieu de les rapprocher sur une section déterminée, on met en œuvre, pour assurer la sécurité, tous ces perfectionnements dont l'Exposition de l'électricité montre les plus importants spécimens et qui ont valu des diplômes d'honneur aux Compagnies de l'Ouest, du Nord et de Lyon. Lorsqu'enfin il devient nécessaire de les multiplier, on construit des voies nouvelles sur les parcours trop chargés. Il serait absurde de doubler une ligne tout entière par cette raison que quelques kilomètres supportent une circulation qui dépasserait la mesure prudente, la limite compatible avec la sûreté de l'exploitation. C'est sur ces quelques kilomètres qu'il faut porter les efforts, les systèmes perfectionnés, les doubles et les triples voies.

En dehors des chemins de banlieue des Compagnies du Nord et de Lyon, il n'est pas une ligne de leurs réseaux dont la circulation comporte 72 trains par jour. De Lyon à Marseille, section la plus chargée, pour employer le terme usuel, du réseau qui s'étend de Calais à Marseille, le nombre journalier des trains sur la rive gauche du Rhône varie entre 33 et 36 dans chaque sens. Le mouvement représente donc à peine la moitié de celui que nous considérons comme la limite raisonnable de la capacité de circulation des voies. Si la Compagnie de Lyon mettait en marche trois trains à l'heure seulement, elle pourrait doubler son trafic actuel. Elle le quadruplerait avec six trains.

Or, le produit kilométrique de la section de Lyon à Marseille (rive gauche), a été, en 1880, de 212,000 francs. La Compagnie est donc en situation de faire face à un trafic double et à la rigueur quadruple, c'est-à-dire à une recette de 424,000 fr. et de 848,000 francs avant que ne se pose la question de l'encombrement de ses voies.

Poussons plus loin l'hypothèse. Voici le jour venu où cette recette extraordinaire est obtenue. La Compagnie sera-t-elle embarrassée ? Nullement. Elle possède un puissant dérivatif par la rive droite du Rhône où elle exploite une ligne à deux voies qui peut supporter 72 et même 144 trains par jour et qui en reçoit aujourd'hui 15 en totalité.

Dans cette revue des forces disponibles de la compagnie, il convient de mettre en ligne les progrès considérables, réalisés chaque jour dans la construction du matériel, qui préparent les réserves de l'avenir. Les machines locomotives ne sont-elles pas l'objet d'intéressants perfectionnements qui ont pour effet d'augmenter leur surface de chauffe, leur adhérence, leur effort de traction? Ne remorquent-elles point des convois de plus en plus lourds, à des vitesses de plus en plus accélérées? N'augmente-t-on pas les dimensions et la capacité des wagons, de manière à diminuer la proportion du poids mort et à accroître le chargement utile : de telle sorte que cette unité d'exploitation, qui s'appelle le train kilométrique, se chiffre par un tonnage sans cesse grandissant? Qu'on se donne la peine de calculer la révolution que produirait dans le mouvement, dans le trafic et dans la recette une simple augmentation de 10 p. 100 du poids remorqué, à la suite d'une transformation profonde dans la construction des locomotives et d'une meilleure appropriation du matériel de transport. Un tel résultat se traduirait par une utilisation supérieure des trains de marchandises et par une diminution de leur nombre, c'est-à-dire, pour rentrer dans l'ordre d'idées de nos contradicteurs, par un accroissement de sécurité.

Nous avons indiqué quelle est, dans notre pensée, la limite prudente à assigner à la circulation des trains dans les conditions ordinaires des systèmes de signaux employés à les protéger ; mais, personne ne l'ignore aujourd'hui, la puissance des lignes s'accroît chaque jour, dans les plus grandes proportions, par l'établissement rationnel du Block System qui permet d'expédier des trains aux intervalles les plus rapprochés.

Pour que l'encombrement des voies de la section la plus chargée du réseau de Lyon devînt une cause sérieuse de préoccupation il faudrait :

1° Que la circulation actuelle fût au moins doublée sur la rive gauche du Rhône ;

2° Que la circulation dépassât sur la rive droite elle-même la limite de capacité des voies ;

3° Que les progrès incessants du matériel remorqueur et roulant s'arrêtassent subitement ;

4° Que les appareils de sécurité, frappés tout à coup de stérilité, ne permissent plus d'accroître la puissance des voies.

On est donc bien loin d'une pareille situation. En définitive, le nombre des trains n'est guère limité que par la capacité des gares appelées à les recevoir. Il est facile d'agrandir les gares actuelles, et la construction d'une nouvelle ligne de Calais à Marseille n'est pas nécessaire pour réaliser une mesure aussi simple.

VII

Est-ce à dire qu'il n'y ait rien à faire?

Non, assurément.

Les transformations profondes qui modifient aujourd'hui les conditions d'existence de la plupart des industries manufacturières; l'activité extraordinaire du commerce; la situation de l'agriculture en face de la concurrence américaine; les habitudes de déplacements dont sont animées les populations; les exigences naturelles du public en tout ce qui touche le confort, l'accélération de la vitesse, la régularité des grands services; les convenances des relations internationales; le prodigieux mouvement de personnes et de choses qui s'effectue sur les voies ferrées et devient chaque année plus intense et plus pressé, tout cela impose aux Compagnies de nouveaux devoirs et de nouvelles charges.

Prétendre, d'un autre côté, que le régime d'exploitation en vigueur depuis plus de trente ans dans ce pays, n'a soulevé aucune réclamation sérieuse, froissé aucun intérêt, suscité aucune difficulté commerciale; affirmer qu'il a répondu avec ampleur sur tous les points et dans toutes les circonstances aux légitimes aspirations de l'opinion, ce serait proclamer la perfection des institutions humaines et en particulier des Compagnies de chemins de fer, et ce n'est pas nous qui prendrions l'initiative d'aussi téméraires assertions.

Le progrès, en ces matières, ne comporte pas de solutions définitives; il réclame, au contraire, des solutions variées, toujours nouvelles comme les difficultés de l'ordre économique aux-

quelles elles s'appliquent ; pour dire toute notre pensée, nous ne sommes pas mécontent de ces soubresauts de l'opinion qui obligent les Compagnies à ouvrir les yeux, à s'inspirer des préoccupations, des vœux et des réclamations du commerce, à déployer les efforts de nature à lui donner satisfaction, même aux prix des plus grands sacrifices. C'est leur péril, sans doute, qu'une telle situation; mais c'est aussi leur gloire de la maintenir à la hauteur des circonstances, et si l'intérêt public commande de les défendre contre des adversaires inexpérimentés, il ne nous aveugle pas au point de déclarer que tout est pour le mieux dans le vaste domaine dont l'exploitation leur est confiée et où leur industrie doit et peut s'exercer au profit de tous.

Mais que les impatiences se calment. Il est impossible de tout entreprendre à la fois.

En ce qui concerne plus particulièrement l'amélioration des relations entre la Manche et la Méditerranée, la question n'est pas neuve : elle a été laborieusement étudiée et, après un débat parlementaire mémorable, écartée par des considérations de l'ordre le plus élevé.

Saisie, comme nous l'avons dit, aussitôt après la guerre, par diverses pétitions, de cette même question d'un nouveau chemin de fer de Calais à Marseille, l'Assemblée nationale en avait renvoyé l'examen à la commission spéciale chargée de procéder à une enquête sur le régime général des chemins de fer. Cette commission, sur le rapport de M. Cézanne, a proposé le renvoi des pétitions au ministre des travaux publics.

L'état des communications à travers la France dans la direction de Calais à Marseille, lui paraissait exiger de promptes améliorations dont il appartenait au ministre de rechercher les voies et moyens les plus conformes aux intérêts du pays. Quant à la ligne de la Manche à la Méditerranée, elle ne devait être concédée, d'après l'avis de la commission, que si le gouvernement ne pouvait assurer, sans charges nouvelles pour le Trésor, la réalisation d'améliorations qu'elle formulait et qui présentaient à ses yeux un grand caractère d'urgence.

Quelles étaient ces améliorations? Ont-elles été réalisées? Sont-elles en voie d'exécution? Voilà ce qu'il est essentiel de

rechercher, car il ne faudrait pas s'exposer inconsciemment à créer des doubles emplois : exécuter en premier lieu les grands travaux reconnus plus favorables aux intérêts généraux du pays que l'établissement de la ligne de Calais à Marseille, qui toucherait des régions déjà desservies et, en second lieu, construire cette voie que ces mêmes travaux ont pour objet de remplacer avantageusement.

D'après les déclarations de la commission, aucun nouveau tracé pratique ne pouvait être étudié, sur le réseau du Nord, dans la direction de Calais à Paris, où le trafic était loin d'atteindre la limite de puissance d'un chemin de fer, surtout d'un chemin construit sous le double rapport des inclinaisons et des courbes dans des conditions aussi favorables que les grandes lignes de ce réseau. Elle réclamait seulement l'agrandissement et un meilleur aménagement de la gare de La Chapelle à Paris. Large satisfaction lui a été donnée sous ce rapport : les diverses gares à marchandises de la Compagnie du Nord à Paris s'étendent sur plus de 80 hectares de superficie et ne comprennent pas moins de 65 kilomètres de voies.

Sur le réseau de Lyon, le programme de la Commission était étendu. Il avait pour objet d'établir des dérivatifs de la grande ligne de Paris à Marseille au moyen de lignes nouvelles dirigées de manière à desservir des populations entièrement privées de voies de communication rapide. Il comprenait les travaux suivants :

Construction d'une ligne en double voie, à pentes douces et à larges courbes, de Lyon, ou plutôt du Pouzin à Nîmes, en suivant la rive droite du Rhône ; cette ligne étant, bien entendu, indépendante de celle déjà concédée du Pouzin à Nîmes par Alais ;

Construction d'une ligne en double voie, dans les meilleures conditions de tracé qu'il sera possible, partant du Rhône, près de Givors, et desservant la rive gauche du Gier jusqu'à Saint-Étienne ;

Prompt achèvement, réclamé par M. le ministre de la guerre, de la ligne actuellement en construction de Marseille à Grenoble, avec embranchements sur Briançon et la frontière italienne, d'une part, et, d'autre part, sur Digne ;

Construction d'un chemin de fer de ceinture extrà muros, *qui établisse des relations faciles entre tous les réseaux et dégage les gares de Paris ainsi que le chemin de fer* intrà muros *de tout le trafic qui n'est pas spécial à Paris;*

Construction d'une ligne directe d'Amiens à Dijon, avec le profil le plus favorable qu'il sera possible;

Construction d'une ligne d'un profil aussi favorable qu'il sera possible, qui, partant de ou près Avallon, se dirigerait vers Mâcon;

Construction d'un embranchement partant de Marseille par le littoral, indépendant du tunnel de la Nerthe et se reliant avec les lignes des deux rives du Rhône, afin qu'il y ait deux lignes distinctes de Marseille à Lyon (rive gauche et rive droite),

De Marseille à Paris (par Lyon et par Saint-Étienne),

De Marseille dans le Languedoc;

Agrandissement et remaniement, autant qu'il sera nécessaire, des gares de la section de Beaucaire à Cette, et de Cette à Carcassonne;

Amélioration des voies navigables dans les bassins de la Saône et du Rhône;

Jonction de la Saône avec la Moselle et la Marne;

Construction d'un canal latéral au Rhône à partir de Lyon jusqu'à Arles, avec prolongement sur Marseille.

Ce programme était considérable et réclamait de longues études. Il comportait des travaux de première importance et exigeait d'énormes sacrifices. A l'heure actuelle il est en grande partie rempli. Voici quel est son degré d'avancement :

1° Une ligne à double voie, à pentes douces et à larges courbes, existe actuellement sur la rive droite du Rhône entre Lyon et Nîmes par Villeneuve-lès-Avignon.

2° Entre Lyon et Saint-Étienne une seconde ligne à double voie a été concédée à la Compagnie P.-L.-M. par la loi du 3 juillet 1875, mais son exécution est subordonnée à une augmentation de 50 p. 100 du trafic qui existait sur la ligne en exploitation en 1874.

Le développement du trafic de 1874 à 1881 est loin d'atteindre l'augmentation prévue, et il est peu probable qu'il l'atteigne jamais, car on exécute autour de Saint-Étienne des che-

mins de fer qui auront précisément pour effet de dégager la ligne de Saint-Étienne à Lyon. Ainsi, l'ouverture de la ligne de Roanne à Paray-le-Monial, qui doit avoir lieu au printemps de 1882, détournera toute la partie du trafic correspondant aux houilles du bassin de Saint-Étienne, qui alimentent les forges du Creuzot et les diverses industries de la Bourgogne et de la Franche-Comté placées au nord de Chalon-sur-Saône.

La ligne de Saint-Étienne-Roanne-Paray-le-Monial-Montchanin et Chagny deviendra, en effet, la plus courte pour ces houilles et débarrassera d'autant la voie actuelle de Saint-Étienne à Lyon et la ligne principale de Lyon à Chalon.

D'autre part, l'État construit entre Firminy, Annonay et le Rhône, un chemin qui contribuera à décharger la ligne de Saint-Étienne à Givors de tous les transports à destination du Midi.

3° Le chemin de fer de Marseille à Grenoble et à Gap est en pleine exploitation, ainsi que l'embranchement de Digne. Tous les travaux entre Gap et Besançon s'exécutent rapidement. Le prolongement de Briançon sur la frontière italienne est subordonné à une entente avec le gouvernement italien : le projet est complètement étudié en France.

4° Le chemin de grande ceinture, destiné à établir des relations faciles et directes entre tous les réseaux, est, en partie, livré à l'exploitation. Il sera achevé en 1882.

5° La ligne directe d'Amiens à Dijon est en construction et sera bientôt terminée. La Compagnie du Nord est chargée de la première partie, entre Amiens et la vallée de l'Ourcq, et la Compagnie de l'Est exécute les autres sections jusqu'à Is-sur-Tille, près Dijon.

6° La ligne d'Avallon à Dracy-Saint-Loup, près Épinac, sera ouverte au printemps de 1882; l'État construit les parties comprises entre Épinac et Montchanin, Saint-Gengoux et Cluny, et le chemin de fer d'Avallon à Mâcon sera ainsi complété.

7° Les deux lignes de la rive droite et de la rive gauche du Rhône se trouvent réunies par les ponts d'Arles et de Tarascon, et doivent l'être encore par un nouveau pont jeté sur le Rhône à Avignon. Elles sont reliées avec Marseille par la ligne directe

d'Arles à Saint-Chamas et au Pas-des-Lanciers, par le chemin d'Avignon à Orgon et Miramas, et enfin par la voie d'Avignon à Pertuis, Aix et Marseille. Mais ces décharges sont insuffisantes; il faut compléter le chemin de la rive droite du Rhône, soit en contournant au Sud l'étang de Berre, soit en partant de Marseille par le littoral et en perçant à travers les contreforts de la chaîne de la Nerthe plusieurs souterrains dont la longueur cumulée dépassera, au besoin, celle du grand tunnel actuel.

8° La double ligne de Marseille à Paris, par Lyon et par Saint-Étienne, existe actuellement.

9° Les gares de la section de Beaucaire à Cette et toutes les autres gares devenues insuffisantes ont été remaniées et agrandies.

10° L'amélioration des voies navigables dans les bassins de la Saône et du Rhône se poursuit par les soins et aux frais de l'État. Il en est de même pour les canaux de jonction de la Saône avec la Moselle et la Marne.

11° L'idée d'un canal latéral au Rhône, à partir de Lyon jusqu'à Arles, avec prolongement sur Marseille, paraît abandonnée. On a jugé qu'il était beaucoup plus rationnel d'améliorer la navigation du Rhône par des travaux exécutés dans le lit même du fleuve. On a pensé aussi qu'un canal de dérivation des eaux du Rhône, destiné à irriguer, sur une large échelle, les terrains privés d'eau sur l'une et l'autre rive dans les départements de l'Ardèche et du Gard, de la Drôme, de Vaucluse et des Bouches-du-Rhône, répondrait à des besoins beaucoup plus sérieux, plus importants et plus urgents que ceux qui recevraient satisfaction par une légère diminution dans les frais de transport.

Les ravages produits par le phylloxera dans tous les vignobles du Midi de la France et la nécessité où l'on se trouve de remplacer les vignes par d'autres cultures ont fait prévaloir le canal d'irrigation.

VIII

Sauf sur un point, entre Arles et Marseille, le programme de l'Assemblée nationale est donc aujourd'hui exécuté ou en

voie d'exécution. Il semble naturel d'attendre l'époque de son entier achèvement afin d'en éprouver les effets et d'en juger l'efficacité. C'est seulement alors qu'il y aurait lieu d'examiner quel intérêt pourrait avoir une nouvelle communication entre le littoral de la Méditerranée et la Manche.

Mais, en attendant, les Compagnies devraient avoir l'œil fixé sur les objectifs qui ont servi de base à la demande de concession, notamment sur tout ce qui a trait aux encombrements des gares et à l'amélioration du matériel et des services à voyageurs. Elles ont un intérêt majeur à les faire disparaître.

Assurément, la solution de la question de l'encombrement des gares n'est pas à leur entière disposition. En réduisant dans de justes limites, comme ils le sont à l'étranger, les délais accordés aux destinataires pour l'enlèvement des marchandises, ou en autorisant les Compagnies à débarrasser elles-mêmes leurs gares et à camionner d'office aux frais des destinataires, les pouvoirs publics amélioreraient la situation et rendraient à tout le monde un service signalé ; mais il ne faut pas compter sur une décision prochaine, et nous engageons les Compagnies à devancer les progrès de la législation par la mise en œuvre de mesures neuves et hardies.

Ne pourraient-elles étudier la question de l'octroi et proposer aux municipalités des grandes villes de percevoir, pour leur compte, les droits sur les marchandises les plus encombrantes, sur la houille par exemple? Ce serait sans doute un embarras, une charge pour elles, de se substituer ainsi aux agents de l'octroi et de percevoir l'impôt pour les villes comme elles le font déjà pour l'État ; mais les Compagnies supprimeraient, pour ces marchandises, des formalités gênantes qui paralysent la rapidité de la manutention à l'arrivée.

Ne pourraient-elles construire des estacades et un matériel roulant particulier, permettant le déchargement des houilles par un simple basculage? Elles rendraient ainsi la liberté à ces nombreux wagons aujourd'hui emprisonnés dans les voies de manœuvres des grandes gares.

Ne pourraient-elles installer ces appareils mus par l'eau à haute pression, ces cabestans hydrauliques si heureusement

employés en Angleterre et qui viennent de faire leur apparition dans la gare de La Chapelle, de la Compagnie du Nord?

Ne pourraient-elles accroître l'effet utile de leurs installations en généralisant l'emploi de la lumière électrique, en favorisant le travail de nuit, ce qui permettrait, aux époques d'encombrement, de laisser ouvertes, pour ainsi dire d'une manière continue, les grandes gares à marchandises?

Ne pourraient-elles organiser, par leurs propres moyens ou par l'intermédiaire d'une société de camionnage puissamment constituée et bien outillée en matériel et en cavalerie, ce service de la remise à domicile qui finirait par pénétrer dans les mœurs et les habitudes du commerce s'il était soigneusement fait, rapidement mené, exécuté à des prix réduits?

Ne pourraient-elles, afin de multiplier les points de déchargement, diviser leurs gares à marchandises, comme le pratiquent les Anglais à Londres, comme la Compagnie du Nord l'a fait à Paris, en créant, en dehors des voies de La Chapelle, une gare dans la plaine Saint-Denis et une autre aux Docks de Saint-Ouen?

Ne pourraient-elles, enfin, créer des services de petite vitesse sur le chemin de ceinture et les favoriser par des tarifs réduits?

Certes, les Compagnies sont en mesure de faire tout cela. Mais elles ajournent souvent, trop souvent, certains travaux d'agrandissement, certaines améliorations, à raison de la situation critique dans laquelle elles sont placées depuis plusieurs années. L'intervention du Parlement s'exercerait d'une manière efficace, au point de vue des mesures que nous recommandons, en donnant aux Compagnies la sécurité qui leur est indispensable et qui seule ouvrira l'ère des grandes réformes.

Il nous souvient d'avoir assisté, en juillet 1880, à l'inauguration du port d'Holyhead par le prince de Galles. Quel n'a pas été notre étonnement d'apprendre comment ce port avait été creusé, construit, armé par la *Great Western and Northern Railway Company* avec ses ressources propres? Quelle n'a pas été notre surprise à la vue d'une flotte nombreuse créée par cette grande Compagnie? La perpétuité des concessions, la sécurité que leur donne l'assurance de ne pouvoir être rachetées qu'à l'expiration

de périodes de vingt-un ans, la liberté dont elles jouissent, constituent pour les Compagnies anglaises trois éléments de prospérité qui permettent aux directeurs de ces sociétés d'appliquer des combinaisons de longue haleine, d'engager des capitaux considérables, de faire des installations inconnues en France.

Une Compagnie française qui creuserait un port, établirait des voies sur les quais, autour des bassins, qui construirait une grande gare et serait rachetée le lendemain de l'inauguration de ces travaux, ne recevrait pas *un centime* des millions qu'elle aurait dépensés ; car l'opération du rachat s'effectuerait sur la base du produit net moyen d'un certain nombre d'années d'exploitation et nullement d'après l'importance des sommes déboursées.

Dans ces conditions, est-il possible aux Compagnies de se lancer en toute sûreté dans un inconnu plein d'obscurité?

Un parlement avisé, qui renoncerait aux doctrines superficielles, aux vaines récriminations, qui repousserait les discussions stériles, les plans de réformes appartenant au domaine de l'utopie, non à celui de la réalité, pour se livrer résolument à l'étude de ces questions; un parlement qui donnerait aux Compagnies les garanties nécessaires à l'exécution des grands projets, à la mise en œuvre de ces longues combinaisons d'avenir dont le développement réclame la certitude de la durée, la permanence et la continuité des efforts, le sentiment de la sécurité; un parlement qui prendrait une telle attitude ferait plus, d'un seul coup, pour l'accroissement de la prospérité de la France que la Chambre dont les pouvoirs viennent d'expirer et qui, sans conduite et sans direction, abandonnée au caprice, à l'inexpérience de politiciens inféodés aux doctrines de ce socialisme d'État, qu'il conviendrait de laisser de l'autre côté du Rhin, a jeté le trouble, l'inquiétude et le malaise, non seulement au sein des Compagnies mais encore dans le commerce tout entier.

En ce qui concerne le confort, la commodité et la rapidité des voyages, chaque jour de nouveaux services sont créés et l'on met en circulation des voitures construites sur de meilleurs types, plus spacieuses et mieux suspendues que les anciennes, notamment des wagons avec lits et toilettes. Les Compagnies du

Nord et de Lyon ont inauguré, le 10 de ce mois de novembre, un service direct de Londres à Marseille par Calais, Amiens, Creil, Saint-Denis, Aubervilliers et la petite ceinture de Paris vers la ligne de Lyon: le trajet s'effectue en 27 et 28 heures, sans aucun changement de wagon entre Calais et Marseille, sans aucun transbordement de bagages entre ces deux ports. C'est là une amélioration très sensible sur la situation actuelle; mais elle est insuffisante, à cause du temps perdu tant aux buffets, pour les repas des voyageurs, que dans le parcours de la petite ceinture de Paris, où la vitesse ne peut dépasser 20 kilomètres à l'heure, probablement à raison des difficultés d'exploitation qui y sont accumulées.

Que ne s'entendent-elles pour organiser des trains directs de Calais à Marseille et à Nice, avec dédoublement à Mâcon pour les voyageurs à destination de Turin, Milan, Rome et l'Italie? Ces trains partiraient d'une gare maritime qui serait installée sur le quai de Calais, où accostent les bateaux venant d'Angleterre, et ils pourraient être dirigés par Amiens, Tergnier, Laon, Reims, Châlons-sur-Marne, Chaumont, Langres, Chalindrey et Dijon, où ils rejoindraient la ligne de Lyon. Si quelques-unes des sections de ce parcours ne se prêtaient pas au passage des trains de vitesse, le service s'établirait soit par la grande ceinture de Paris lorsque celle-ci sera reliée à Pierrefitte et à Villeneuve-Saint-Georges, soit, ultérieurement, avec une réduction notable de parcours par le chemin de fer d'Amiens à Dijon.

Ces grands trains devraient être uniquement composés de ces belles et confortables voitures communiquant les unes avec les autres, dont les sièges servent de divans le jour et de lits la nuit. Un ou deux véhicules contenant cuisine, buffet, salle de jeux et de lecture, assureraient aux voyageurs, en même temps qu'une économie de temps considérable, toutes les facilités et toutes les commodités qu'ils rencontrent sur les navires bien installés.

On lit dans le rapport adressé de Baltimore au Ministre de la Guerre le 11 octobre dernier, par le général Boulanger, chef de la mission militaire envoyée à Washington pour les fêtes du centenaire de l'indépendance des États-Unis : « Un train spécial

a emporté, le 8 octobre, la mission française sur les chutes du Niagara. Pendant le trajet, un déjeuner de cinquante couverts a été offert dans l'un des wagons aux invités français par le directeur de la Compagnie, M. Vanderbilt. » Nous ne nous expliquerions pas pourquoi ce qui fonctionne en Amérique serait impraticable en France.

Enfin, si les promoteurs du chemin de fer de Calais à Marseille proposent une réduction de 10 p. 100 sur les taxes actuelles, les Compagnies sont en situation de faire immédiatement beaucoup mieux, tout au moins pour les tarifs appliqués au transport des voyageurs. La question, nous le savons, est liée à celle de la réduction de l'impôt exorbitant de 23 p. 100 qui frappe le prix des billets de place et s'oppose au développement de la circulation; mais elle est engagée, si nous nous en rapportons au compte rendu du Conseil d'administration de la Compagnie du Nord, adressé à ses actionnaires le 29 avril dernier et dont nous extrayons ce qui suit :

« La question d'une réduction de l'impôt sur la grande vitesse s'est récemment posée devant les Chambres. Le Gouvernement a déclaré à cette occasion qu'il demanderait en même temps aux Compagnies une diminution des taxes perçues par elles. Cette demande nous a été en effet adressée. La nature et l'origine de l'impôt n'autorisaient en aucune façon l'État à exiger des Compagnies un sacrifice pouvant être considéré comme le rachat de l'impôt. Lorsque les Compagnies ont obtenu leurs concessions, l'impôt sur les transports en grande vitesse et les voyageurs était seulement, comme pour les voitures publiques en général, de 10 p. 100 sur le prix de transport proprement dit, tel qu'il est distingué par les cahiers des charges du droit de péage, qui rémunère les dépenses de premier établissement. C'était tout au plus 3 à 4 p. 100 du prix total. Tel était l'impôt normal. Il n'a été augmenté qu'à titre exceptionnel et temporaire, lorsque nos guerres successives ont nécessité l'établissement de surtaxes, et l'impôt s'est trouvé ainsi accru au point de représenter près de 23 p. 100 du prix des billets délivrés par les Compagnies. L'État proposant simplement la suppression de la surtaxe établie en 1871, soit environ 10 p. 100 du

prix des transports, les Compagnies étaient en droit de se refuser à des sacrifices qui n'étaient pas justifiés par une amélioration de leur situation normale et primitive. Elles ont cependant déféré au désir du gouvernement. Si le projet du ministre auquel elles ont adhéré était réalisé, les réductions sur les tarifs légaux dont le public profiterait, par l'effet combiné de la réduction de l'impôt et de l'abaissement des prix, ne seraient pas inférieures à 35 p. 100 sur les billets d'aller et retour à établir de toutes les stations à toutes les stations du réseau, 15 p. 100 sur les billets simples des trains ordinaires.

« Aucune réforme fiscale ne serait plus favorable à l'ensemble du public. Mais nous aurions à attendre plusieurs années avant de recouvrer, par le développement du trafic, la perte à subir dans les premiers temps. »

Pourquoi ne se hâte-t-on pas de réaliser cette importante réforme, puisque les Compagnies sont prêtes à l'accepter malgré les charges qu'elle leur imposerait?

Elle se recommande à l'attention de la Commission du budget comme une amélioration urgente, nécessaire, indispensable et la plus populaire qui se puisse imaginer.

IX

En résumé, le programme de travaux recommandé par l'Assemblée nationale en vue d'améliorer les relations entre le littoral de la Manche et celui de la Méditerranée se poursuit activement et sera très prochainement exécuté. Lorsque les lignes qu'il comporte seront en pleine exploitation, les grandes artères pourront donc être soulagées, si jamais le développement du trafic rend la mesure nécessaire.

Nous avons montré combien était éloignée cette éventualité où les voies ferrées se trouveraient réellement trop chargées, et comment on a confondu l'encombrement des lignes avec les encombrements des gares; pourquoi la puissance de circulation était, pour ainsi dire, indéfinie sur nos chemins de fer, grâce aux méthodes d'exploitation et à l'emploi du Block System.

La question du transit, réduite à ses véritables proportions, ne saurait avoir aucune influence sur la concession éventuelle sollicitée de l'État.

Quant à l'établissement proprement dit d'une ligne supplémentaire entre Calais et Marseille, nous avons exposé à quel point elle doublerait les voies existantes sans intéresser de nouvelles populations; comme quoi elle ne remplirait pas l'objectif si, s'écartant des vallées faciles, elle s'aventurait au travers de leurs contreforts, soit pour toucher des localités non desservies, soit dans le chimérique espoir de réaliser un raccourci plus théorique que pratique; nous avons indiqué le chiffre colossal de la dépense et les charges qui en résulteraient pour les Compagnies, le Trésor et les populations auxquelles le nouveau réseau offre des tarifs dont l'abaissement se poursuit lentement, mais sûrement.

Enfin, nous avons dit combien il était aisé d'améliorer les parties de réseau où les troncs communs et l'intensité de la circulation rendent nécessaire l'établissement de doubles voies; combien il était facile d'organiser entre Calais et Marseille des services directs tout aussi rapides et confortables que ceux qui pourraient être installés sur une ligne spéciale.

Sous le bénéfice des considérations développées dans cette courte étude, nous pensons sincèrement qu'on gaspillerait une partie de la fortune publique si on la consacrait à l'ouverture d'une nouvelle route du Nord au Sud, direction qui est certainement le mieux desservie de tout le réseau français. Quand nous nous représentons les charges accablantes qui pèsent sur toutes les communes de France, dont la grande généralité, à l'heure où nous écrivons, est imposée au maximum de centimes additionnels, nous nous demandons où l'on prendrait les ressources capables d'acquitter les garanties d'intérêt qui se gonfleraient instantanément si le trafic des grandes lignes était inconsidérément détourné de son lit naturel. Les plus-values budgétaires, dont la République se glorifie légitimement, parce qu'elles témoignent de la confiance du pays dans nos institutions, et aussi de la grandeur et des résultats du travail national, doivent être soigneusement ména-

gées en vue d'éventualités auxquelles la situation de l'Europe commande d'apporter la plus profonde attention. En tout cas, la politique de dégrèvements doit prévaloir dans les conseils d'une démocratie rationnelle, et non la politique d'aventures financières. Quel désastre si les capitaux absorbés par une opération du genre de celle qu'on veut entreprendre étaient engloutis en pure perte! quel embarras pour le gouvernement dans le présent! quelle charge pour lui dans l'avenir, lorsque le réseau tout entier deviendra sa propriété!

Il y a trop de départements qui attendent avec impatience l'accomplissement du programme de M. de Freycinet pour que, sous une forme ou sous une autre, avec l'attache apparente ou déguisée du Trésor, l'épargne française en soit détournée. Ce programme dépasse déjà si visiblement les forces de l'État, qu'il est question de déclasser une partie des lignes qu'il comprend, pour les faire construire par l'industrie privée, avec l'économie et la célérité qui caractérisent ses travaux, dans des conditions et des proportions plus en harmonie avec les besoins locaux.

Un vaste champ d'activité s'offre ainsi aux hommes d'entreprise. Personne ne conteste l'initiative et la puissance financière des promoteurs du chemin de fer de Calais à Marseille. Qu'ils les mettent à la disposition de l'État, qu'ils les emploient utilement dans cette direction où elles peuvent se donner libre carrière : nous les y aiderons de tout notre pouvoir.

Jamais nous ne ferons d'opposition aux esprits ardents qui marchent en avant. Nous les encouragerons hautement. Mais justement soucieux des droits acquis, qu'un gouvernement républicain ne saurait briser sans se diminuer et perdre son essentiel prestige; mais légitimement préoccupé de l'intérêt des contribuables et de la situation financière et politique de la France, nous combattons un projet qui n'est en rapport ni avec les nécessités, ni avec les ressources actuelles du pays.

Émile LEVEL.

UN ESSAI

DE

RESTAURATION RELIGIEUSE

SOUS LE DIRECTOIRE

LES THÉOPHILANTHROPES

I

Il est incontestable que la Révolution de 1789 fut le résultat du double mouvement religieux et politique qui s'était produit dans les esprits pendant tout le cours du XVIII[e] siècle. La plupart des historiens ne nous paraissent pas avoir suffisamment insisté sur la première de ces causes. Sans doute, dans leur énumération des abus de l'ancien régime, ils signalent les privilèges exorbitants dont jouissait le clergé et que la nation indignée abolit avec tant d'autres, mais ils ne nous rendent pas assez attentifs au travail intime qui s'était opéré dans les âmes et qui les poussait peu à peu à se détacher des anciennes formes religieuses. Suivant la judicieuse remarque de M. Félix Rocquain (1), la Révolution que Louis XIV avait préparée par son intolérance, que Louis XV avait fomentée par les désordres et les hontes de son règne, et que Louis XVI avait consommée par sa faiblesse, était née sur le terrain de la religion et avait été transportée

(1) *L'Esprit révolutionnaire avant la Révolution*, 1 vol. in-8°. Paris, 1878.

ensuite sur celui de la politique. Lorsqu'en 1754, elle fut sur le point d'éclater, c'était contre l'Église qu'elle eût surtout dirigé ses coups. Voici ce qu'écrivait d'Argenson au mois de juin de cette année-là : « Cette révolution est plus à craindre que jamais ; si elle est pour arriver à Paris, cela commencera par le déchirement de quelques prêtres dans les rues, même par celui de l'archevêque de Paris, puis l'on se jettera sur plusieurs autres, le peuple regardant ces ministres comme les vrais auteurs de nos maux (1). » Le peuple ne se trompait guère ; mais, dans le principe, sa haine contre le clergé n'avait pas encore détruit chez lui le respect pour la religion. Plus tard seulement, en 1786, un contemporain est obligé de constater que « l'indifférence pour la religion était enfin passée jusqu'au peuple (2) ». Cette même année, les évêques avouent « que la sanctification des dimanches et des fêtes, à Paris et en province, n'était plus observée (3) ».

Ce furent les hautes classes qui se laissèrent gagner les premières par le scepticisme et par l'irréligion. Déjà, sous Louis XIV, un observateur attentif et sagace, Saint-Simon, déclarait que la cour « suait l'hypocrisie ». — « La foi est tellement éteinte en ce pays, écrivait, en 1698, la Palatine, mère du Régent, qu'on ne voit presque plus maintenant un seul jeune homme qui ne veuille être athée (4). » Sous la Régence, l'incrédulité se produit au grand jour, et la Palatine écrit derechef : « Je ne crois pas qu'il y ait dans Paris, tant parmi les ecclésiastiques que parmi les gens du monde, cent personnes qui aient la véritable foi chrétienne et même qui croient en notre Sauveur; cela fait frémir (5). » Le gouvernement encourageait cet état de choses par ses persécutions maladroites contre les jansénistes, qui avaient su se rendre populaires. Les personnes les moins disposées à prendre parti en venaient à dire qu'il était dangereux de gêner ainsi « la liberté de conscience », et que si l'on persistait dans ce

(1) D'Argenson, VIII, 309.
(2) *Corresp. secr.*, II, 87 (décembre 1786).
(3) *Procès-verbaux du clergé*, année 1786. Archives nationales.
(4) *Lettres nouvelles de la Palatine, mère du Régent*, 1698.
(5) La Palatine, II, 369 (16 mai 1722).

système d'intolérance, « cela serait peut-être cause un jour d'une *révolution* en France pour embrasser le protestantisme ». D'autres allaient plus loin et disaient : « Nous deviendrons presbytériens ou *rien* (1). » — « Comme notre nation et notre siècle sont bien autrement éclairés qu'au temps de Luther, écrivait d'Argenson en 1753, on ira jusqu'où on doit aller ; on bannira tous prêtres, tout sacerdoce, toute révélation, tout mystère... »

Les livres qui paraissaient ne faisaient que traduire, dans un langage plus ou moins philosophique, les sentiments et les idées qui avaient cours. Les « philosophes » ne furent pas exclusivement des précurseurs de la Révolution, ils en furent le plus souvent les interprètes : car la Révolution était déjà faite, dans les idées, bien avant 1789. En 1748, un livre intitulé *les Mœurs*, ayant pour auteur un avocat au Parlement nommé Toussaint, grand ami de Diderot, acquiert du coup une célébrité incroyable. « Il n'était personne, nous dit Barbier (2), homme ou femme, se piquant d'un certain genre d'esprit, qui ne le voulût connaître. Un seul exemplaire passait rapidement par cinquante mains. Chacun demandait : « Avez-vous lu les *Mœurs?* » Cet ouvrage contenait tout simplement la profession de foi d'un déiste et formulait déjà les maximes que Rousseau devait mettre plus tard dans la bouche du vicaire savoyard. Eh bien, ce terrible déisme n'allait pas tarder à être dépassé, et quelques années après, c'est le matérialisme lui-même qui se dresse contre la religion révélée. D'Argenson en gémit et constate que ce qui anime davantage les incrédules, ce sont les efforts que font les dévots pour obliger à croire. Le duc de Luynes, dans son *Journal,* trouve bien une compensation à ces progrès effrayants du déisme et du matérialisme, mais l'on conviendra aisément qu'elle était fort insuffisante : « Le roi, dit-il, paraît prier Dieu avec beaucoup de dévotion, et M[me] de Pompadour continue à entendre la messe tous les jours (3) ! » En 1770, paraît une *Vie de Jésus*. « On sent, dit Bachaumont (4), que le critique a fondu adroitement dans son

(1) Barbier, IV, 500-505 ; V, 2, 27, 28 (janvier-mars 1751) ; — D'Argenson, VI, 323, 324, 326.
(2) Barbier, IV, 300, 301.
(3) T. XXI, 283 (année 1757).
(4) T. V, 209.

livre la substance d'une quantité d'autres ouvrages sur le même sujet, mais que leur érudition ou les langues savantes dans lesquelles ils sont écrits mettaient hors de portée du commun des lecteurs. Il résulte de son ouvrage que Jésus n'était qu'un artisan enthousiaste, mélancolique et jongleur maladroit, sorti d'un chantier pour séduire des hommes de sa classe. L'auteur fait voir aussi comment le christianisme s'est établi ; il rend raison de ses progrès rapides, qu'il ne faut point, suivant lui, attribuer à un miracle, mais à des causes naturelles. En calculant la durée des extravagances humaines qui ont leur période, il prétend que l'erreur finira tôt ou tard. Mais qu'y substituer? — La Raison? » Voilà donc le grand mot lâché, celui qu'on retrouve au fond de presque tous les écrits traitant de questions morales et religieuses. C'est l'empire de la raison que les encyclopédistes se proposent d'établir sur la ruine de tous les dogmes. A côté de l'homme « sensible » se place, au XVIIIe siècle, l'homme « raisonnable ». Mme de Genlis ne croit pas que sur cent personnes du monde, on trouve à Paris dix chrétiens ou chrétiennes. « Depuis dix ans, dit Mercier (1) en 1783, le beau monde ne va plus à la messe ; on n'y va que le dimanche, pour ne pas scandaliser les laquais, et les laquais savent qu'on n'y va que pour eux. » En résumé, jamais société n'a été plus détachée du christianisme (2).

Telle était la situation morale de la France à la veille des États Généraux de 1789. Il semble que les assemblées qui allaient suivre, et en particulier la Constituante, eussent dû aborder la question religieuse avec un esprit absolument émancipé, libre de tous préjugés, et cependant, comme on l'a dit (3), on se heurte, dès les premiers pas, à cette contradiction monstrueuse d'un peuple qui appelle le monde à un ordre nouveau et qui, dans le même temps, s'ensevelit dans l'Église par laquelle subsistent tous les ordres anciens. La Constituante, pour résoudre la question religieuse, ne trouve rien de mieux que la constitution civile du clergé ; elle avait d'avance infirmé son

(1) *Tableau de Paris*, III, 44.
(2) Voir TAINE : *les Origines de la France contemporaine; — l'Ancien Régime*, p. 381.
(3) EDGAR QUINET : *la Révolution*, t. II, 141.

œuvre par la timidité qu'elle déploya dans la discussion et par le faux respect qu'elle y témoigna à l'Église du moyen âge. La terrible Convention elle-même, sous des formes plus violentes, eut, en réalité, tout aussi peu de hardiesse. Selon Robespierre, pour être adversaire du clergé catholique, il faut être « agent de la Prusse et de l'Angleterre ». Il parle du respect dû « aux vieux autels », et son langage est reproduit par Camille Desmoulins, Danton et Marat. Lorsqu'il essaye d'établir son culte de l'Être suprême, il ne prétend pas le moins du monde supplanter l'ancienne religion, il veut tout simplement lui trouver un contrepoids dans une foi purement rationaliste. C'était la plus chimérique des conceptions, et les évènements ne devaient pas tarder à le prouver.

Le désarroi était grand dans les esprits, lorsque le Directoire succéda à la Convention ; on se sentait en présence d'un immense avortement. Toutes ces idées généreuses que le XVIII[e] siècle avait fait éclore, tous ces projets de rénovation universelle qu'il avait développés, toute cette ardeur et tout cet enthousiasme des premiers jours de la Révolution, tout cela venait aboutir à une immense lassitude et à un profond dégoût. On ne demandait qu'à vivre en paix, on était prêt pour la servitude. M. de Maistre prophétisait juste quand, en 1793, il annonçait la chute morale de la Révolution et la restauration de la papauté. Pouvait-il en être autrement, puisque les chefs les plus en vue de la Révolution, tout en renversant le moyen âge, avaient maintenu comme la règle des esprits l'idéal du moyen âge? C'est une erreur profonde, et malheureusement trop répandue parmi nous, de croire que l'âme humaine n'entre pour rien dans l'action politique et que la même personne peut être poussée religieusement dans un sens, politiquement dans un autre (1). Quelques hommes crurent qu'il était possible de reprendre sous le Directoire, avec d'autres moyens et dans d'autres conditions que sous Robespierre, cette œuvre de logique révolutionnaire qui consistait à mettre d'accord la foi politique et la foi religieuse. Leur tentative aboutit à l'établissement d'une sorte de culte dont les

(1) EDGAR QUINET : *la Révolution*.

sectateurs portaient le nom de *théophilanthropes* (adorateurs de Dieu et amis des hommes). Cet épisode intéressant de l'histoire religieuse de la Révolution française est, en général, assez peu connu et par conséquent très superficiellement apprécié et jugé. Il y avait là autre chose qu'une « niaise pastorale ». La théophilanthropie ne pouvait réussir, et nous essayerons de trouver les raisons de son insuccès; mais il nous paraît nécessaire d'en faire auparavant la courte histoire; on verra qu'il serait souverainement injuste de déverser le ridicule sur ses fondateurs et sur les doctrines qu'ils auraient voulu faire prévaloir.

II

La *Gazette nationale* ou *Moniteur universel* de nonidi, 9 floréal an V (vendredi, 28 avril 1797) contenait l'article suivant : « Depuis quelque temps, il s'est formé dans Paris une société que tous les amis des bonnes mœurs doivent voir avec plaisir, quelles que soient les nuances de leurs opinions : c'est la société des Théophilanthropes. Elle a donné le nom de *fêtes religieuses et morales* aux assemblées qui ont lieu les jours correspondant aux dimanches, rue Saint-Denis, n° 34, au coin de celle des Lombards, à l'hospice des Aveugles, à onze heures du matin; elles consistent en quelques pratiques simples, en lectures et en discours entrecoupés de chants. Ces fêtes sont dirigées dans des principes et avec des formes tels, qu'on ne peut les considérer comme les fêtes d'un culte exclusif, et qu'en rappelant à la religion ceux qui ne sont attachés à aucun culte particulier, elles peuvent en même temps être suivies comme exercice de morale par les disciples de toutes les sectes. »

Ce fut, en effet, le 6 nivôse de l'an V (16 décembre 1796) que cinq pères de famille, Chemin, Mareau, Janes, Mandar, Haüy, réunis dans l'établissement dirigé par ce dernier, posèrent les fondements du culte théophilanthropique. Ils ont beau s'en défendre; ils ont beau dire qu'ils ne proposent ni une religion nouvelle, ni un culte nouveau; ils ont beau déclarer qu'ils éviteront avec un soin scrupuleux tout ce qui pourrait faire

regarder la société des Théophilanthropes comme une secte; c'est bien une Église nouvelle qu'ils vont établir, une Église avec son organisme complet : doctrine, morale et culte; une Église qui prendra l'homme à sa naissance, présidera aux actes importants de sa vie et l'accompagnera jusqu'à la mort. Des cinq fondateurs de cette Église, Haüy est le plus connu; on sait qu'il eut l'idée de remplacer les signes de l'alphabet par des caractères en relief pour pouvoir apprendre à lire aux aveugles. Chemin fut le plus actif : c'est lui qui est, en réalité, le père de la théophilanthropie. Tourmenté depuis longtemps, comme il le dit lui-même, du désir de voir s'établir un culte parfaitement conforme à la religion naturelle (1), il avait rédigé un petit livre qu'il avait appelé : *Manuel des Théoanthropophiles* (aimant Dieu et les hommes).

« Mon *Manuel*, ajoute-t-il, tomba entre les mains du citoyen Haüy que je n'avais pas l'avantage de connaître; il lui inspira une sorte d'enthousiasme. Il me demanda une entrevue, me témoigna le désir le plus ardent d'établir, dans la maison qu'il dirigeait, le culte absolument tel que je le proposais dans mon opuscule. Nous formâmes, avec les deux citoyens que j'ai désignés plus haut (Janes et Mareau, deux respectables sexagénaires), le premier comité de direction du culte de la religion naturelle. Le comité adopta le *Manuel* dans son entier, sauf une ou deux formules qui furent modifiées; il changea également la dénomination de *Théoanthropophiles* en celle de *Théophilanthropes*, qui, avec la même signification, est beaucoup plus douce. »

La théophilanthropie n'avait pas la prétention d'innover; elle se flattait d'avoir retrouvé et de restituer au monde la religion primitive de l'humanité; erreur semblable à celle de Rousseau qui, lui aussi, plaçait l'idéal en arrière et s'imaginait que l'homme « naturel » était l'homme parfait. La dogmatique des théophilanthropes était extrêmement simple : ils se bornaient à affirmer l'existence de Dieu et l'immortalité de l'âme. Ces vérités n'avaient pas besoin, selon eux, de longues démonstrations. La

(1) Précis historique placé en tête du *Code de religion et de morale naturelles*, etc. Paris, an VII.

croyance en Dieu repose sur le spectacle de l'univers qui prouve l'existence d'un premier être; et quant à la vie future, la faculté de penser nous assure que nous avons en nous-mêmes un principe étranger à la matière et qui survit à la dissolution de notre corps. Ils regardaient comme indiscret de rechercher ce qu'est Dieu, ce qu'est l'âme, comment Dieu récompense les bons et punit les méchants ; il leur suffisait de savoir qu'il existe un Dieu, qu'on ne peut concevoir un Dieu sans l'idée de toutes les perfections; que, par conséquent, ce Dieu est bon, qu'il est juste, qu'ainsi la vertu sera récompensée et le vice puni : « Ce Dieu juste et bon, dit le *Manuel*, ne nous jugera pas d'après nos opinions, ni d'après les formes de nos différents cultes, mais d'après le fond de nos cœurs et d'après nos actions. »

Si la croyance des théophilanthropes est simple, leur morale ne l'est pas moins. Elle est basée sur ce précepte : Adorez Dieu, chérissez vos semblables, rendez-vous utiles à la patrie. « Adorer Dieu, nous dit le *Manuel*, c'est rendre hommage à sa puissance, à sa bonté et le remercier de ses bienfaits; c'est surtout obéir à sa loi, qu'il nous révèle par la conscience. » Mais comme la conscience, toujours infaillible quand il s'agit de juger de la moralité de nos actions, peut quelquefois être égarée sur la nature du bien ou du mal en lui-même, les théophilanthropes ont une règle sûre pour ne pas se tromper à cet égard. Cette règle se formule dans la maxime suivante : « Le bien est tout ce qui tend à conserver l'homme ou à le perfectionner. Le mal est tout ce qui tend à le détruire ou à le détériorer. » De là résulte qu'il n'y a de bonnes actions que celles qui sont utiles, et qu'il n'y a de mauvaises actions que celles qui sont nuisibles. Cet utilitarisme est mitigé cependant par la considération suivante : « Faire une chose utile à nous-mêmes et nuisible aux autres, est toujours un crime. Faire une chose utile aux autres et nuisible à nous seuls, c'est l'héroïsme de la vertu. » — Chérir ses semblables, c'est leur faire tout ce que nous voudrions qu'il nous fût fait à nous-mêmes; c'est ne faire à personne ce que nous ne voudrions pas qui nous fût fait... Reste enfin le troisième précepte : se rendre utile à sa patrie. C'est là un devoir qui dérive, d'une manière générale, du devoir de chérir ses semblables et, d'une manière

plus particulière, des bienfaits dont nous sommes redevables à la patrie. En effet, c'est à la réunion des hommes qui nous entourent que nous devons notre sûreté et tous les avantages dont nous jouissons dans la société (1). Le bon citoyen est laborieux ; il se ménage, pendant qu'il est jeune, les moyens d'exister dans la vieillesse ; il contribue à la prospérité de l'industrie qui rend les peuples et les individus riches et puissants. La patrie est-elle en danger, le bon citoyen ne doit pas hésiter à voler à sa défense. Tout en faisant des vœux pour qu'enfin tous les hommes ne voient entre eux que des frères, il doit toujours se tenir prêt à repousser les attaques de l'ennemi. Le bon citoyen doit enfin être soumis aux lois et payer à l'État les contributions qui lui sont dues. En résumé, la morale des théophilanthropes est une morale honnête, patriotique, à la portée de tout le monde. On a déjà remarqué que c'était la morale de Jésus, moins l'originalité, la fraîcheur et la vie. Nous pourrions ajouter que lorsque, sur tel ou tel point, ils ont voulu modifier cette morale, ils n'ont pas été très heureux. Ainsi, au lieu d'*honorer* Dieu, Jésus avait dit : *aimer* Dieu, et il y a là autre chose qu'une divergence dans les termes ; il y a une conception toute différente des rapports de l'homme avec la Divinité. Dans la formule des théophilanthropes, on ne peut plus voir les relations qui doivent exister entre des enfants et leur père, mais l'attitude respectueuse que doit observer l'adorateur vis-à-vis du maître suprême et de l'ordonnateur de l'univers.

La théophilanthropie étant une religion, avait, comme toute religion, son culte et ses symboles. Pénétrons dans un des temples où se célébrait le culte des théophilanthropes et assistons à une de leurs cérémonies. Au centre du temple s'élève un autel fort simple sur lequel on dépose, suivant les saisons, quelques fleurs ou quelques fruits, en signe de reconnaissance pour les bienfaits du Créateur. Au-dessus de l'autel, l'inscription suivante, gravée sur un tableau, rappelle les deux dogmes fondamentaux de la religion naturelle : *Nous croyons à l'existence de Dieu et à l'immortalité de l'âme*. De chaque côté de l'inscription principale

(1) Voir le *Manuel*, p. 12 et suiv.

on en a placé deux autres qui rappellent les principes généraux de la morale et les devoirs particuliers de chaque âge : 1° *Adorez Dieu, chérissez vos semblables, rendez-vous utile à la patrie ;* 2° *Le bien est tout ce qui tend à conserver l'homme ou à le perfectionner. Le mal est tout ce qui tend à le détruire ou à le détériorer;* 3° *Enfants, honorez vos pères et mères, obéissez-leur avec affection, soulagez leur vieillesse. Pères et mères, instruisez vos enfants.* 4° *Femmes, voyez dans vos maris les chefs de vos maisons. Maris, aimez vos femmes et rendez-vous réciproquement heureux.* Vis-à-vis de l'autel se trouve une tribune pour les lectures ou discours. L'exercice religieux commence; un chant d'introduction se fait entendre, pendant lequel des enfants déposent sur l'autel la corbeille de fleurs ou de fruits et parfois brûlent de l'encens. Le chef de famille chargé de présider au culte (1) se place debout à côté de l'autel et prononce les paroles suivantes :

« Recueillons nos pensées, élevons nos âmes; nous allons adorer le grand être et apprendre à devenir plus heureux en devenant plus vertueux. Déposons surtout nos ressentiments et n'adressons nos œuvres et nos offrandes à la Divinité qu'avec un cœur pur et ami de tous nos semblables. » Il invite ensuite les assistants au silence et récite à haute voix une invocation que ceux-ci répètent à voix basse. Cette invocation est suivie d'un chant, puis d'un moment de silence pendant lequel chacun fait son examen de conscience. Le chef de famille peut aider à cet examen en posant certaines questions formulées dans un *Rituel,* auxquelles chacun répond tacitement. Après l'examen de conscience, nouvelle invocation et nouveau chant. Le lecteur monte à la tribune et lit un court fragment tiré d'un recueil où se trouvent rassemblées les maximes des principaux moralistes anciens et modernes, depuis les Védas jusqu'à J.-J. Rousseau. L'Ancien et le Nouveau Testament y figurent au même titre que Zoroastre, Confucius, Socrate, Aristote, Cicéron, Sénèque, Épictète, le Coran, la Bruyère, William Penn, Voltaire, Frank-

(1) Le lecteur ou orateur portait un costume particulier, consistant en une tunique bleu céleste, prenant depuis le cou jusqu'aux pieds, ceinture rose et robe blanche ouverte par devant.

lin, etc. (1). Vient enfin le discours, qui est précédé et suivi du chant d'une hymne. Ce discours, est-il dit dans le *Rituel,* doit être simple et ne pas durer, autant qu'il est possible, plus de dix à quinze minutes. Le culte se termine par l'invocation à la Patrie, l'hymne à la Patrie et la lecture d'une formule finale qui n'est autre chose qu'une sorte de bénédiction.

Les chants dont le culte théophilanthropique était entrecoupé sont en général assez remarquables. La poésie et la musique y sont fort soignées. On n'avait pas hésité à mettre à contribution pour la première, entre autres poètes, Racine et J.-B. Rousseau. Chemin trouve naturellement que le chant dans les assemblées des théophilanthropes était bien supérieur à ce qu'il était ailleurs, chez les protestants, par exemple. « Les protestants, dit-il, chantent en langue vulgaire, comme les théophilanthropes, avec la différence que ce sont des Psaumes de David traduits en mauvais français, sur des airs traînants et monotones, mais qui touchent, parce que tous les assistants les répètent facilement en chœur, tandis que les théophilanthropes font retentir leurs temples des plus belles odes de J.-B. Rousseau, ou d'autres hymnes qui généralement réunissent le mérite littéraire à la grandeur des pensées, à la sagesse des préceptes, sur des airs également beaux en général, et qui produisent le plus bel effet quand une assemblée nombreuse les répète en chœur (2). »

(1) L'exemplaire que nous possédons porte le titre suivant : *Morale des Sages de tous les pays et de tous les siècles, ou Collection épurée des moralistes anciens et modernes*, par J.-B. Chemin. En tête, un *Avis* fait connaître que cet ouvrage a été présenté le 7 vendémiaire an VII au conseil des Cinq Cents, par le citoyen Gauthier, du Calvados, qui, en le qualifiant de *Répertoire de la sagesse humaine*, a exprimé le vœu que le Directoire en ordonnât la distribution à toutes les écoles de la République, « afin, a-t-il dit, de substituer un livre utile, qui doit nécessairement former à la vertu, à ce ramas de productions frivoles et dangereuses qui corrompent à la fois et le cœur et l'esprit ». Le Conseil a ordonné l'impression du discours de l'auteur et le dépôt de la *Morale des Sages* à la bibliothèque du Corps législatif. Le Conseil des Anciens, dans sa séance du 11, l'a accueilli avec la même faveur et il y a été également exprimé le vœu qu'elle fût répandue dans toutes les écoles. On fait savoir en outre que le *Jury d'instruction publique* du département de la Seine a adopté la *Morale des Sages* et l'a jugée digne d'être distribuée en prix aux élèves des écoles.

(2) Chemin nous parait un peu sévère pour les Psaumes de David, même traduits en français par Clément Marot; et quant à la musique qui y a été adaptée, elle ne saurait être taxée de médiocre, provenant de maitres tels que Bourgeois, Goudimel, etc. V. O. Douen : *Clément Marot et le Psautier huguenot*. Imp. nationale.

Les hymnes théophilanthropiques étaient consacrées d'ordinaire à célébrer la grandeur de Dieu, sa sagesse, ses bienfaits, la variété des saisons, la Patrie. L'hymne à la Patrie se terminait par cette strophe :

Donne-nous des vertus, des talents, des lumières,
L'amour de nos devoirs, le respect de nos droits,
Une liberté pure, et des lois tutélaires,
Et des mœurs dignes de nos lois.

Aux fêtes des Saisons s'appliquaient des chants spéciaux. La fête du Printemps avait lieu le 10 germinal; celle de l'Été, le 10 messidor; celle de l'Automne, le 10 vendémiaire; celle de l'Hiver, le 10 nivôse. Les théophilanthropes célébraient aussi les fêtes nationales :

1er vendémiaire, *fête de la Fondation de la République.* A cette occasion, on chantait :

Salut, honneur au nom français,
A la République immortelle,
Qui doit aux peuples pour jamais
Servir de lien, de modèle!
Vers sa naissance, avec respect
Les yeux se tourneront sans cesse,
Et dans le plus lointain aspect,
Ils ne verront point sa vieillesse.

30 ventôse, *fête de la Souveraineté du peuple.* On y faisait entendre une hymne dont voici la première strophe :

Du peuple souverain on proclame la fête :
Français, par ce seul mot instruit,
Songe que, libre enfin, tu dois de ta conquête
Assurer la gloire et le fruit.

Il n'est qu'un pouvoir légitime,
Son but est l'ordre et le bonheur :
Le ravir au peuple est un crime;
Lui seul en est dispensateur.
D'une main ferme autant que sage,
Peuple français, défends tes droits :
Aux vertus porte ton suffrage,
Et respecte tes propres lois.

10 germinal, *fête de la Jeunesse* (elle coïncidait avec celle du Printemps) ; 10 floréal, *fête des Époux ;* 10 prairial, *fête de la Reconnaissance ;* 10 messidor, *fête de l'Agriculture* (elle coïncidait avec celle de l'Été) ; 10 thermidor, *fête de la Liberté.* On célébrait également la *Liberté* aux anniversaires du 14 juillet, du 10 août et autres journées indiquées par la loi :

Mortel, jusqu'au dernier soupir
Que la liberté te soit chère ;
Ton plus digne soin sur la terre,
Est de la conserver et d'en savoir jouir.
On est digne d'un si grand bien,
Lorsque l'on sait à la patrie
Immoler tout, jusqu'à sa vie,
Lorsqu'au bonheur de tous on attache le sien.

10 fructidor, *fête des Vieillards.*

Le culte ordinaire des théophilanthropes avait d'abord lieu le décadi ; mais plus tard, à mesure que le décadi fut délaissé, il fut célébré le dimanche. Outre les fêtes du décadi et du dimanche, outre les fêtes nationales dont nous venons de donner l'énumération, les théophilanthropes célébrèrent des fêtes particulières pour la mort de Hoche, de Joubert, des plénipotentiaires français assassinés à Rastadt, pour les grands hommes de tous les lieux, de tous les temps, de toutes les Églises, pour Socrate, J.-J. Rousseau, Washington et même pour saint Vincent de Paul. Le 23 janvier 1798, ils célébrèrent dans le temple de la Victoire la fête anniversaire du rétablissement de la religion naturelle. Pour symboliser l'union de tous les hommes et de tous les cultes, ils firent porter, dans cette fête, par cinq pères de famille, cinq bannières sur chacune desquelles on lisait un de ces cinq mots : *Religion, Morale, Juifs, Catholiques, Protestants.* A un certain moment, le père de famille qui portait la bannière de la religion réunit dans sa main les quatre autres et donna à leurs porteurs le baiser de paix en prononçant ces paroles : « Au nom de tous les hommes, soit qu'ils professent extérieurement un culte religieux appuyé de divers dogmes et embelli de différentes cérémonies, soit que, n'exposant aux regards publics aucun signe visible de religion, ils se contentent de donner en gage à la société la simple pratique des vertus. »

Il n'existait pas de sacrements dans le culte théophilanthropique, c'est-à-dire de ces actes auxquels l'on attache une efficacité toute particulière et qui doivent, par cela même, être accomplis par un homme revêtu d'un caractère spécial. On y célébrait cependant, par des cérémonies solennelles, les circonstances les plus importantes de la vie humaine : la naissance, le mariage, la mort. Quand un enfant était né dans une famille se rattachant à la théophilanthropie, on l'apportait dans l'assemblée, à la fin de l'exercice religieux. Le père, ou, en son absence, un de ses plus proches parents, déclarait les noms qui lui avaient été donnés dans l'acte civil de sa naissance et le tenait élevé vers le ciel. Le chef de famille qui avait présidé le culte adressait alors au père les paroles suivantes : « Vous promettez, devant Dieu et devant les hommes, d'apprendre à N..., dès l'aurore de sa raison, à adorer Dieu, à chérir ses semblables, à se rendre utile à sa patrie, en un mot, de le former à la pratique de toutes les vertus, et de l'instruire autant qu'il sera en votre pouvoir? » Le père répondait : « Je le promets. » Le plus souvent, le père était assisté de deux personnes de l'un et de l'autre sexe qui consentaient à être les parrain et marraine de l'enfant. Le chef de famille leur disait ceci : « Vous promettez, devant Dieu et devant les hommes, de tenir lieu à cet enfant, autant qu'il sera en vous, de ses père et mère, si ceux-ci étaient dans l'impossibilité de lui donner leurs soins? » Ils répondaient : « Nous le promettons. » Le chef de famille faisait ensuite un discours sur les devoirs des pères et mères, et de ceux qui élèvent des enfants ; la cérémonie se terminait par le chant d'une hymne et par l'invocation suivante du chef de famille :

De nos fils, Dieu puissant, protège l'existence !
Fais toujours à leur cœur aimer la vérité !
Que leur enfance,
Dans l'innocence,
S'élève pour chérir la sainte humanité ;
Et que leur vie,
Utile à la patrie,
S'envole à son déclin vers l'immortalité !

Comme la plupart des sectes religieuses, la théophilanthropie

avait une fête spéciale qui correspondait à la première communion des chrétiens ou à l'initiation des israélites. On mettait entre les mains des enfants une sorte de catéchisme par demandes et par réponses intitulé : *Instruction élémentaire sur la morale religieuse*. Ce catéchisme servait de thème à un cours plus développé que les enfants suivaient chaque année, pendant trois ou quatre mois, soit dans les familles, soit dans les temples. Quand ils avaient donné des preuves suffisantes de leur assiduité et de leur moralité, ils étaient solennellement introduits dans la société théophilanthropique. La bénédiction nuptiale était remplacée chez les théophilanthropes par ce qu'ils appelaient la *Commémoration des mariages*. Les deux époux, après avoir rempli les formalités prescrites par la loi, se rendaient au temple ; à la fin du service, ils paraissaient près de l'autel, entrelacés de fleurs et de rubans dont les deux extrémités étaient tenues par les anciens de leurs familles. Celui qui présidait au culte, s'adressant successivement à chacun des mariés, leur adressait les questions suivantes : « Vous avez pris N., pour épouse ? » R.— « Oui ! » — « Vous avez pris N.., pour époux ? » R. — « Oui ! » L'anneau était alors remis à l'épouse par son époux et la médaille d'union donnée par le chef de famille à l'épouse. La cérémonie se terminait par un discours du chef de famille sur les devoirs du mariage. Lorsqu'un théophilanthrope venait à mourir, on procédait à son inhumation suivant les usages du pays habité par le défunt, après quoi ses parents et ses amis se réunissaient dans le temple où l'on procédait à une cérémonie spéciale. Un tableau placé en évidence contenait cette inscription : « La mort est le passage à l'immortalité. » Devant l'autel, on mettait une urne ombragée de feuillage. Le chef de famille disait : « La mort a frappé un de nos semblables. Conservons le souvenir de ses vertus et oublions ses fautes. Que cet évènement soit pour nous un avis d'être toujours prêt à paraître devant le juge suprême de nos actions. » Il ajoutait quelques réflexions sur la mort, sur la brièveté de la vie, sur l'immortalité de l'âme et indiquait, pour finir, le chant de l'*Hymne funèbre* :

Le juste, plein d'espoir, ouvre à l'éternité
Sa faible et paisible paupière,

Et s'endort sous la main de la divinité,
Comme un fils au sein de sa mère.
Venez sur son tombeau, vous qui vous affligez,
Venez jeter des fleurs nouvelles.
Ainsi que leur éclat nos jours sont passagers,
Mais les vertus sont immortelles.

On a pu aisément remarquer que la plupart des formes et des cérémonies du culte théophilanthropique offraient de grands points de ressemblance avec les formes et les cérémonies des sectes chrétiennes, et en particulier avec celles du protestantisme. La principale différence provient du soin avec lequel les organisateurs de la théophilanthropie ont écarté tout ce qui pouvait avoir un caractère surnaturel ou révélé. La théophilanthropie étant, comme ils le disaient eux-mêmes, le culte de la religion naturelle, n'admet aucun mystère, aucune superstition. La différence, il faut en convenir, est capitale et nous doutons fort qu'ils s'en rendissent bien compte quand ils avançaient naïvement, dans leur *Manuel,* que presque tous les habitants de la terre sont théophilanthropes, puisqu'ils sont d'accord sur les principes fondamentaux de la religion et de la morale, et qu'ils ne diffèrent entre eux que par quelques nuances de formes et d'opinions. Les conseils sur l'organisation et la célébration du culte des théophilanthropes, par lesquels Chemin terminait son *Manuel*, nous paraissent dignes d'être reproduits en partie; ce sera la conclusion toute naturelle de l'exposé que nous venons de faire : « Nous recommandons, sur toutes choses, de ne pas altérer la touchante simplicité du culte. On vous dira souvent qu'il faut frapper les sens de la multitude par la pompe de la représentation... Ils connaissent mal le cœur humain, ceux qui pensent qu'un culte ne peut attacher les hommes sans pompe extérieure... Qu'il règne dans vos temples une décente simplicité; n'y admettez aucune sculpture, peinture ou gravure qui ait pour but de représenter, soit la divinité ou quelqu'un de ses attributs, soit quelqu'une des vertus humaines... N'admettez non plus la représentation d'aucun personnage, parce que les hommes les plus vertueux ont eu leurs faiblesses et que l'image d'aucun mortel n'est digne d'être placée dans le temple de la Divinité... Soyez très circonspects à demander aux personnes qui suivent

vos fêtes des contributions volontaires, pour employer au soulagement des malheureux : c'est une fonction délicate d'être le dispensateur des bienfaits des autres... Évitez que les fonds soient touchés par ceux qui remplissent le plus ordinairement les fonctions de lecteurs et d'orateurs... Laissons de côté les systèmes et appliquons-nous à bien faire. C'est la seule route du bonheur. »

III

Quelles furent les destinées de la théophilanthropie? S'il faut en croire Chemin, ses premiers progrès furent assez rapides. Le local primitif de la rue Saint-Denis ne tarda pas à être insuffisant et l'on se trouva obligé de louer deux édifices. Bientôt même, les théophilanthropes durent se résoudre à profiter du décret rendu par la Convention nationale, le 21 février 1795, sur la proposition de Boissy d'Anglas, et par lequel les églises, étant propriété nationale, ne pouvaient être affectées à l'usage exclusif d'aucun culte, mais devaient servir également à tous. Dès le mois d'avril 1797, ils demandèrent à partager avec les catholiques les édifices consacrés au culte. L'administration se montra immédiatement favorable à leur demande; mais les représentants officiels du catholicisme ne s'exécutèrent pas de bonne grâce ; devaient-ils, pouvaient-ils célébrer les mystères, prêcher les vérités de leur religion sainte, dans les mêmes lieux où l'impiété venait profaner les uns et combattre les autres ? Ils finirent cependant par céder à la nécessité du temps et à se décider pour l'affirmative. Les théophilanthropes eurent donc la jouissance d'un certain nombre d'églises, conjointement avec les catholiques. Ils s'établirent successivement à Saint-Jacques-du-Haut-Pas, Saint-Sulpice, Saint-Thomas-d'Aquin, Saint-Étienne-du-Mont, Saint-Médard, Saint-Roch, Saint-Germain-l'Auxerrois, Saint-Eustache, Saint-Gervais, Saint-Nicolas-des-Champs. Le jour anniversaire de l'Être suprême, 20 prairial an VI, ils officièrent dans les locaux suivants : Aveugles travailleurs, Réunion, Mont Panthéon, Orphelins de la Patrie, Contrat social, Museum,

Fidélité, Gravilliers, Roule, Montreuil, Luxembourg, Butte-des-Moulins, Nord, Fontaine-Grenelle, Montreuil-sous-Vincennes, Villeneuve, Athis, Cité. Ce ne fut pas sans quelque difficulté qu'ils purent s'installer à l'église de Notre-Dame, profanée quelques années auparavant par le culte de la Raison, mais rendue depuis au culte catholique. Leurs délégués, au nombre desquels se trouvait un ancien prêtre nommé Chassant, se présentèrent, à deux reprises, le 11 février et le 5 mars 1798, au comité des administrateurs catholiques de Notre-Dame, exhibant un arrêté départemental qui leur accordait, comme aux catholiques, l'usage de cet édifice. Le comité, raconte l'abbé Grégoire (1), pénétré de ce principe qu'il n'y a rien de commun entre Jésus-Christ et Bélial, décide : 1° que l'autel catholique servira exclusivement au culte catholique et sera à cet effet transporté dans la nef ; 2° que si les deux gardiens de l'église consentent à servir le culte théophilanthropique, ils seront relevés de leurs charges; 3° que l'orgue étant aussi à l'usage des théophilanthropes, les catholiques ne s'en serviront plus. Malgré tout, depuis le mois d'avril 1798, les théophilanthropes purent célébrer leur culte dans l'église cathédrale de Paris.

Cette extension rapide de la théophilanthropie, trop rapide même au gré de quelques-uns de ses membres, l'obligea à se donner promptement une organisation extérieure. Cette organisation procédait de ce que l'on appelle le *système congrégationaliste*. Chaque groupe théophilanthropique avait son conseil directeur, et aucun de ces conseils n'avait autorité sur les autres. Leur rôle consistait à s'occuper de l'administration matérielle et morale de la société ; ils réglaient tout ce qui concernait les rapports avec l'autorité civile, l'assistance des pauvres, le culte ; ils choisissaient les lecteurs et les orateurs ; approuvaient au préalable les lectures des uns et les discours des autres. A Paris, le conseil directeur de la première congrégation théophilanthropique comptait parmi ses membres : Chemin, Mareau, Janes, Haüy, Mandar, Chapuis, Chassant, Goupil de Préfeln, Dupont (de Nemours).

(1) Grégoire. *Histoire des sectes religieuses*, 2 vol. in-8°. Paris, 1810, t. II.

Selon l'abbé Grégoire, qui n'est certes pas favorable aux théophilanthropes, le culte théophilanthropique aurait été pendant quelque temps assez fréquenté. Sans doute, il faut faire la part de la nouveauté ; la majeure partie des assistants était attirée par la curiosité et ne participait pas personnellement au culte. Le fait n'en est pas moins significatif; il nous montre qu'à une époque où les préoccupations politiques l'emportaient de beaucoup sur les autres, il se rencontrait encore un certain nombre d'hommes que la question religieuse intéressait et qui, dégoûtés du matérialisme catholique, étaient disposés à accueillir avec sympathie toute tentative sérieuse de réforme (1). Le culte, toutefois, n'était pas l'unique moyen de propagande des théophilanthropes; ils avaient des écoles et des journaux. Le *Moniteur* de décadi, 20 prairial an V (jeudi, 8 juin 1797), contient une note signée Chapuis, dans laquelle on fait savoir aux pères et aux mères qu'une école théophilanthropique sera en activité le 1er juillet suivant, Cloître ci-devant Notre-Dame, n° 35. « Vos enfants, y est-il dit, apprendront à lire, à écrire, et le calcul, les éléments de la langue latine, de grammaire française, d'histoire et de géographie, etc., ce que l'on doit à Dieu, à ses parents, à son pays, à tous les hommes, à soi-même... Ils auront entre les mains les livres élémentaires des théophilanthropes : le *Manuel*, l'*Instruction élémentaire sur la morale religieuse par demandes et réponses*, l'*Année religieuse*, etc. Le prix de la pension alimentaire est de six cents livres. » D'autres écoles furent ouvertes au

(1) Voici comment s'exprimait Mercier dans son *Nouveau Paris*, an V : « Grâces immortelles soient rendues à la philosophie! La raison triomphe. La superstition, la crédulité et toutes les jongleries sacerdotales font place à la religion naturelle. Sa voix persuasive commence à se faire entendre dans tous les cœurs. Bientôt, cette religion pacifique, dont nous apportons au dedans de nous le germe en naissant, sera la seule dominante. Telle est celle que professent et qu'enseignent les théophilanthropes..... Les vrais amis de Dieu sont les vrais amis des hommes. Simples dans leur doctrine comme les apôtres du Christ, humbles comme eux, comme eux ennemis du faste et des grandeurs, les théophilanthropes ne peuvent qu'inspirer la confiance aux esprits solides, entraîner les suffrages et généraliser leurs prosélytes..... Quand le petit peuple, sous la direction des factieux, profana les temples des prêtres, ce n'est pas Dieu qu'il crut insulter, mais les fripons qui, depuis tant de siècles, abusèrent de sa crédulité. Il s'enivra en buvant dans la coupe de *la raison de Robespierre;* mais le lendemain il gémit de sa folie. Aujourd'hui, ce même peuple ne manque pas d'assister au prêche des théophilanthropes; il va se retremper dans leur saine morale (ch. CXII).

Panthéon, place du Parc-d'Artillerie (ancienne place Royale), etc. Quant aux journaux, la Société théophilanthropique publiait plusieurs feuilles périodiques, parmi lesquelles l'*Écho des cercles patriotiques et des réunions des théophilanthropes, feuille villageoise*. Plus tard, l'*Écho* fut réuni à l'*Ami des théophilanthropes, recueil de morale universelle, à l'usage des hommes de toutes les religions, de tous les pays, de tous les états et métiers*. Il n'est pas probable que ces journaux aient jamais eu une bien grande publicité.

Ce ne fut pas seulement à Paris que la théophilanthropie essaya de s'établir ; elle eut aussi des ramifications en province, où un certain nombre de villes adoptèrent son culte. Dans les environs immédiats de Paris, on peut citer Montreuil, Choisy-le-Roi, Andrésy, Versailles. A Montreuil, la société théophilanthropique était présidée par un certain Beauce La Brette, ancien archer du roi ; à Versailles, la réunion se tenait dans la chapelle même du château. Fontainebleau, Chantilly, Soissons, Château-Thierry, Nancy, Rodez, le Havre et d'autres villes plus ou moins importantes eurent leur culte théophilanthropique. Parmi celles où il obtint le plus de succès, il faut nommer la plupart des communes du département de l'Yonne et les villes de Châlons-sur-Marne et de Bourges. Dans cette dernière, un certain nombre de baptêmes et de mariages furent célébrés selon le rite des théophilanthropes. L'Yonne, celui de tous les départements qui avait peut-être le plus repoussé le catholicisme, fut un terrain très propice pour la théophilanthropie. Dans les moindres villages, comme ceux de Coulange-la-Vineuse, Cravant, Saint-Clément, Griselles-le-Bocage, la cloche de l'église, muette depuis des années, sonnait de nouveau pour inviter les fidèles au service religieux des théophilanthropes. A Sens, un autre rite s'était formé, différent de celui de Paris. Les théophilanthropes de Sens n'affectaient pas de passer l'Évangile sous silence, comme ceux de Paris ; bien au contraire, ils prétendaient formellement que leur culte était fondé sur l'Évangile. Ils avaient une sorte de liturgie intitulée : *Office du matin et du soir à l'usage des théophilanthropes ou chrétiens français*, et dans leur *Credo* on disait :

> Nous croyons que Jésus fut envoyé sur terre
> Pour nous instruire et nous guider...

Je jure de rester fidèle
A son Évangile sacré;
Où trouver doctrine plus belle?
De Dieu même il fut inspiré (1).

Au moment où finissait le *Credo*, celui qui offrait les pains de la fraternité et de la charité se présentait au pied de l'autel, et le ministre lui adressait ces paroles : « En retour de ces pains que vous présentez à vos frères et aux pauvres, daigne le ciel répandre tous ses biens sur vous et sur votre maison. » Le peuple répondait : « Ainsi soit-il. » Dans la cérémonie relative aux nouveau-nés, le ministre, après avoir trempé son doigt dans une coupe d'eau, traçait sur le front de l'enfant les lettres C. T. (citoyen théophilanthrope), puis il lui mettait un peu de miel sur les lèvres, en disant : « Qu'il soit doux comme le miel de l'abeille ; » ensuite donnant une fleur odorante, il disait : « Que le parfum de ses vertus soit plus suave que cette fleur. » On terminait en chantant une strophe dans laquelle se trouvaient ces vers :

Dieu bon, d'un crime imaginaire
Pourrais-tu punir un enfant?

Le « rite de Sens » n'est pas la seule innovation qui se soit produite dans la théophilanthropie. A Paris, dès le mois de juillet 1798, les théophilanthropes de Saint-Thomas d'Aquin s'étaient séparés de la société mère. Ils trouvaient qu'on avait trop conservé les allures d'une Église; ils ne s'étaient pas séparés d'une secte, disaient-ils, pour tomber dans une autre. D'après l'exposé de leurs doctrines, il semble qu'ils n'aient voulu constituer qu'une religion civile, dans le sens où l'en-

(1) On avait parodié le *Credo* des théophilanthropes de l'Yonne, de la façon suivante :

« Je crois en Sieyès, le père tout puissant, créateur des Jacobins et des théophilanthropes, et en Robespierre son fils chéri, notre ancien maître, qui a été conçu du démon et né d'une furie, a souffert le 9 thermidor, a été guillotiné, est mort et enterré, qui est descendu dans l'enfer, est ressuscité des morts le 13 vendémiaire, est monté au Luxembourg, où il est assis à la droite ou à la gauche de Barras, d'où il prétend juger les Cinq Cents et les faire tomber dans le royaume des morts. Je crois à B..., à R..., à R... L..., aux Cercles constitutionnels, à la Montagne, à la résurrection de la Terreur et à sa durée éternelle. Ainsi soit-il! »

tendait J.-B. Leclerc, de Maine-et-Loire, quand, au conseil des Cinq Cents, le 9 fructidor an V, il prononça son grand discours sur l'existence et l'utilité d'une religion civile en France. «Nous avons, disait-il, une religion civile, ayant son dogme, ses pratiques et ses prêtres. Son dogme, c'est l'existence de Dieu reconnue par la déclaration des droits; ses pratiques seront les institutions, lorsque vous les aurez ordonnées d'une manière digne de leur objet; ses prêtres, enfin, sont les officiers civils. La réunion de tous ces objets forme une religion mère, si je puis m'exprimer ainsi, de laquelle dérivent toutes les autres religions.»

Nous nous contenterons de mentionner rapidement les tentatives qui furent faites pour répandre la théophilanthropie hors de France. Siauve, sous-chef de bureau au ministère de la guerre et rédacteur de l'*Écho des cercles patriotiques*, profita d'un séjour qu'il fit en Suisse, au mois d'août 1798, pour y propager les doctrines des théophilanthropes. Dans une lettre au comité directeur de Paris, dont il était membre, il parle de son désir «d'inoculer aux Helvétiens la religion des Confucius, des Socrate, des Voltaire et des Rousseau». Nous ignorons jusqu'à quel point il réussit. En Italie, un certain Grégory fit imprimer à Turin, en 1799, une traduction du *Manuel;* il rédigea même une préface dans laquelle il engageait les mères de famille républicaines à embrasser le culte théophilanthropique. Son appel ne paraît pas avoir été entendu. Le *Manuel* fut également traduit en anglais et en allemand; mais en Angleterre, pas plus qu'en Allemagne, la théophilanthropie ne gagna d'adhérents assez nombreux pour qu'elle pût y établir son culte.

Nous avons vu qu'en France la propagation en avait été assez rapide. Elle avait recruté des disciples dans toutes les classes de la société, mais surtout chez les instituteurs, professeurs, savants, hommes de lettres. Nous avons déjà signalé parmi ses fondateurs : *Chemin*, professeur de latin à Paris, homme d'une vie pure et qui resta fidèle à ses principes, même après la chute de la théophilanthropie; Haüy, l'illustre bienfaiteur des aveugles. Parmi les adeptes de la Société, on peut citer quelques anciens prêtres, tels que *Dubroca*, ex-barnabite; *Léger*, devenu professeur

à l'École des Arts et Métiers de Châlons-sur-Marne ; *Siauve*, qui avait présenté à l'Assemblée nationale, en 1790, un mémoire dans lequel il signalait les dangers de l'éducation des collèges, et qui fut envoyé, en germinal an VI, au conseil des Cinq Cents. On y rencontre aussi d'anciens pasteurs, comme *Julien de Toulouse*, ancien conventionnel, proscrit par Robespierre, et *Malfuson*, ex-pasteur de Sancerre. Il faut mentionner, en outre : *Goupil de Préfeln*, ancien constituant, membre du conseil des Cinq Cents ; *Creuzé la Touche*, ancien conventionnel, l'un des auteurs de la fameuse Constitution de l'an III, qui fut plus tard sénateur et membre de l'Institut ; *Dupont de Nemours*, homme d'un vaste savoir, qui était déjà connu avant la Révolution. Économiste distingué, il avait été honoré de l'amitié de Quesnay et de Turgot. A l'Assemblée nationale, il fit supprimer la gabelle et plaida la cause des noirs. Fatigué des révolutions successives qui bouleversaient la France et qui la jetaient tour à tour dans le despotisme et dans l'anarchie, il finit par aller s'établir en Amérique. Un nom plus illustre encore peut être considéré comme acquis à la théophilanthropie, celui de *Bernardin de Saint-Pierre*. Grégoire nous dit formellement que M. de Saint-Pierre consentit à être le parrain théophilanthropique d'un enfant qui fut baptisé selon le rite de la religion nouvelle, en l'église Saint-Thomas d'Aquin.

Une adhésion des plus précieuses et des plus utiles à la Société fut celle de *Lareveillère-Lépeaux*, que l'on représente à tort comme l'unique fondateur et le grand pontife de la théophilanthropie. Né à Montaigu, dans le Bas-Poitou, le 25 août 1753, il habita successivement Nantes, le petit village de Faye en Anjou et la ville même d'Angers, dont il dirigea le jardin botanique. Lors de la convocation des États Généraux, il était syndic de la commune et membre de l'Assemblée du bailliage. Il fut député aux États, au même titre que Volney, et fit partie de l'Assemblée constituante. Le département de Maine-et-Loire l'envoya à la Convention. Proscrit comme Girondin, après la journée du 31 mai, ramené à la Convention par la chute de Robespierre, premier président du conseil des Anciens, il fut appelé à l'unanimité moins deux voix au Directoire exécutif. Voici comment

Thibaudeau s'exprime sur son compte : « Lareveillère-Lépeaux avait embrassé le parti de la Révolution. A l'Assemblée constituante, il avait siégé au côté gauche, voté pour la cause populaire et émis des opinions monarchiques. A la Convention, il se réunit aux Girondins et vota cependant la mort du roi... Il y avait un caractère moral dans sa conversation et ses discours. Il avait des goûts simples, des manières simples et l'air de la bonhomie. Étranger au monde, il vivait habituellement dans la retraite, au sein de sa famille... Mais Lareveillère-Lépeaux, pour me servir d'une expression vulgaire, ne payait pas de mine; il était contrefait, et en France, où les meilleures qualités ne tiennent pas contre un défaut physique qui prête au ridicule, le directeur, aux yeux de beaucoup de gens, ne paraissait pas heureusement placé dans une magistrature qui exigeait de la représentation (1). » Lareveillère s'était de tout temps préoccupé des questions morales, et il n'est pas étonnant qu'il ait accordé sa sympathie à la tentative des théophilanthropes. Le 12 floréal an V, quelques mois après leur première réunion, il lisait à l'Institut, dans la séance de la classe des Sciences morales et politiques, un mémoire « sur le culte, sur les cérémonies civiles et sur les fêtes nationales », où l'on retrouve les principes de la théophilanthropie. Il commençait par établir qu'un peuple ne peut se passer de religion, sous peine de se jeter dans les superstitions les plus grossières, parce qu'il trouvera toujours des charlatans pour effaroucher son imagination et vivre à ses dépens. Mais il importe que les dogmes de cette religion et ses rites soient d'une extrême simplicité. « S'il faut une croyance et un culte religieux aux sociétés politiques, ajoutait-il; s'il importe que cette croyance et ce culte

(1) Thibaudeau : *Mémoires sur la Convention et le Directoire*, 2e édition, t. II. On peut rapprocher de ce jugement celui de M. de Barante dans son *Histoire du Directoire :* « Dans sa philosophie, qui dérivait de Rousseau, Lareveillère avait la prétention d'être moral et même religieux. La religion qu'il adoptait avait d'abord été assez vague et consistait en un déisme sans dogmes et sans devoirs consacrés. Plus tard, il imagina un culte et une sorte d'utopie religieuse. Il avait toujours eu l'intolérance philosophique et un éloignement passionné des pratiques chrétiennes et des prêtres. Lorsqu'il se mit en situation d'installer sa religion, elle devint sa principale affaire. Il fut persécuteur et le fond de sa politique était la propagande de la théophilanthropie, l'anéantissement de la religion catholique et la répression méfiante et tyrannique de toute opinion contraire à la République révolutionnaire. »

soient d'une grande simplicité pour le profit de la morale en général, pour le soutien de la constitution lorsque cette constitution républicaine est basée sur des principes simples et clairs, combien la position où nous sommes ne rend-elle pas l'application de ces vues et de ces maximes indispensable et pressante ? Lorsqu'on a abattu un culte, quelque déraisonnable et quelque antisocial qu'il fût, il a toujours fallu le remplacer par d'autres, sans quoi il s'est pour ainsi dire remplacé lui-même en renaissant de ses propres ruines. Telle est précisément la position où se trouve la France, et c'est la cause la plus puissante et la plus active des tiraillements que nous éprouvons encore malgré la force de la constitution et l'éclat de nos victoires... Ce n'est pas que je craigne toutefois que le clergé romain revienne à former en France un corps reconnu par l'État; c'est une pure chimère. Mais que de maux il nous a faits et que de maux il doit nous faire encore, si nous ne tentons la voie la plus simple et la plus sûre pour lui ôter tout reste d'influence! » Ce mémoire eut un certain retentissement et, à partir de ce moment, les théophilanthropes considérèrent Lareveillère comme un des leurs. Lui-même ne dissimula jamais son adhésion à la théophilanthropie, et son influence ne fut assurément pas inutile à la société. Il est possible qu'un certain nombre de personnes aient cru s'attirer les faveurs d'un membre du gouvernement en se déclarant théophilanthropes ; le Directoire lui-même ne vit probablement pas d'un mauvais œil s'organiser une société religieuse rivale du catholicisme ; mais on dépasse la mesure quand on représente la théophilanthropie comme une sorte de religion d'État opposée au catholicisme, et Lareveillère comme un chef de secte, rival du pape, envoyant à Rome le général Berthier, pour détrôner Pie VI dont il aurait été jaloux (1). Lareveillère était tout simplement un esprit religieux, que le catholicisme ne satisfaisait pas et qui s'était rallié à une forme de culte où il avait cru trouver la possibilité de concilier les aspirations de son cœur avec les exigences de sa raison. Le protestantisme l'avait intéressé un

(1) Au Directoire, on raillait Lareveillère-Lépeaux sur son zèle théophilanthropique, et l'un de ses collègues lui proposait de se faire pendre et de ressusciter le troisième jour, comme l'infaillible moyen de faire triompher sa secte.

moment (1); mais, disciple enthousiaste de J.-J. Rousseau, il s'en tenait à la profession de foi du *Vicaire Savoyard.*

Malgré la sympathie et le concours d'hommes aussi distingués et aussi influents que ceux dont nous avons fait mention, la théophilanthropie ne tarda pas à décliner. Les schismes dont elle eut à souffrir dès le début ne contribuèrent pas peu à l'affaiblir, et la journée du 30 prairial an VII, qui coûta le pouvoir aux directeurs Treillard, Merlin de Douai et Larevellière, lui porta le coup mortel. Vers la fin de l'année 1799, trois ans à peine après son apparition, elle était en pleine décadence; son culte n'était plus célébré que dans quatre temples : ceux de Saint-Germain-l'Auxerrois, Saint-Nicolas-des-Champs, Saint-Sulpice et Saint-Gervais. Quand la plupart de ses adhérents furent bien convaincus qu'il n'y avait là ni argent à gagner, ni places à obtenir, ils l'abandonnèrent (2). D'ailleurs la réaction catholique grandissait de jour en jour, et les théophilanthropes ne tardèrent pas à être en butte à toutes sortes de violences. Le 12 janvier 1801, dans le temple de Saint-Gervais, on renversa leur autel, on arracha leurs décorations, on effaça leurs inscriptions; on abattit et on brûla, au milieu même de l'église, le drapeau qui était suspendu au-dessus de la chaire et sur lequel étaient écrits ces mots : Liberté des cultes. Le 12 vendémiaire an X (5 octobre 1801), parut un arrêté des consuls portant que les théophilanthropes ne pourraient désormais se réunir dans les édifices nationaux. Bientôt on alla jusqu'à leur refuser l'autorisation de se réunir dans un local loué par eux, et ils ne purent même obtenir qu'on leur donnât acte de leur demande d'autori-

(1) Il assistait un jour avec sa femme et ses deux filles au culte protestant, dans l'église de l'Oratoire du Louvre, et, dans un rapport qu'il présenta à l'Institut, le 2 mai 1797, il rendit compte des impressions éprouvées par lui et les siens à cette occasion : « La vue de cette nombreuse assistance, maintenue dans la plus grande décence, rangée dans un ordre exact, se levant, s'asseyant aux mêmes instants, ces touchantes prières, ce discours purement moral, ce chœur de mille ou douze cents voix répétant à l'unisson et avec un parfait ensemble les louanges du Seigneur, quoique le temple fût entièrement nu, que le ministre eût pour tout habit de cérémonie une triste robe noire et que le chant et les vers ne fussent pas bien merveilleux, tout cela cependant produisit sur ces deux enfants un effet si attendrissant, qu'elles fondirent en larmes : leur mère et moi en fîmes autant. »

(2) Voir la brochure de Chemin : *Qu'est-ce que la théophilanthropie?* (1799.)

sation. Enfin, un arrêté du préfet de police, en date du 11 ventôse an X, interdit formellement « le culte de la religion naturelle dite Théophilanthropie ». Le Premier Consul avait daigné s'occuper lui-même de cette innocente poignée de théophilanthropes prêchant dans le désert, comme le dit Thibaudeau (1). Au moment où il négociait le Concordat et où il voulait se ménager, pour des éventualités qu'il prévoyait, la faveur du Saint-Père, il crut trouver, dans la suppression de la théophilanthropie, une occasion favorable de témoigner son bon vouloir vis-à-vis de l'Église. A une séance du Conseil d'État où était présent le ministre de la police, le Premier Consul fit une sortie très vive au sujet d'un discours imprimé qui avait été prononcé chez les théophilanthropes. « Ils se plaignent, dit-il, de ce que le pape va gouverner en France et de ce que nous retournons au IVe siècle. Ils ont pris le prétexte de l'oraison funèbre d'un brave militaire (2)..... Je l'avais prédit, j'avais dit que ces gens-là n'avaient pas la marche d'une secte religieuse, mais celle d'un club. Ils commencent par flatter les militaires pour les attirer à eux. Je ne veux tourmenter personne pour des opinions religieuses, mais je ne veux pas que, sous ce prétexte, ils se mêlent des affaires publiques. Ils ont six ou sept églises à Paris, et ils ne sont que deux cents. Qu'on leur donne une chapelle! Si l'on avait mandé les chefs et qu'on leur eût bien lavé la tête, tout cela ne serait pas arrivé. Ils crient : *Vive Lareveillère!* Certainement je n'ai rien à dire contre lui; ce peut être un honnête homme..... C'est lui et Chénier qui font ces discours..... Ils sont bien faits; les autres ne savent pas écrire. Nous entendons le français..... » Un instant après : « Citoyen Lagarde, faites un arrêté pour fermer les théophilanthropes. »

IV

Dans le mémoire qu'il adressait à la Société scientifique de Harlem sur cette question : *Qu'est-ce que la théophilanthropie?* Chemin essaye de se rendre compte des causes qui ont empêché

(1) *Mémoires sur le Consulat.*
(2) Hoche, probablement.

l'institution de réussir. Il n'a vu et ne signale guère que les causes accessoires; les raisons primordiales lui échappent. Ainsi, il nous parle des calomnies que les royalistes dirigeaient contre la théophilanthropie et ceux qui la professaient. A les en croire, cette société était un club déguisé; ses membres, des buveurs de sang, de furieux jacobins. Il est peu vraisemblable que ces calomnies aient eu l'importance que Chemin leur attribue. Il suffisait d'assister au culte des théophilanthropes pour s'assurer qu'ils n'étaient rien moins que sanguinaires. La multiplicité des lieux de culte, le défaut d'organisation, le manque d'argent, toutes les circonstances défavorables que rencontrent nécessairement, plus ou moins, les institutions qui se fondent, ne suffisent pas davantage à expliquer l'échec de la théophilanthropie. Il faut remonter à des causes plus profondes, et se rappeler tout d'abord quelle était la véritable signification du mouvement théophilanthropique.

Comme nous l'avons indiqué au début de ce travail, la théophilanthropie a été le produit d'une double réaction : contre le catholicisme d'abord, contre l'athéisme ensuite. Il pourrait donc sembler qu'elle fût venue parfaitement à son heure, puisque, à en juger par les apparences, jamais les esprits n'avaient été plus détachés du catholicisme, et que, d'autre part, l'athéisme avait solennellement été condamné, peu d'années auparavant, par Robespierre, dans un discours qu'il prononça au club des Jacobins, et qui fut accueilli par des applaudissements unanimes : « Il est des hommes, disait-il, qui, sous prétexte de détruire la superstition, veulent faire une sorte de religion de l'athéisme lui-même... L'athéisme est *aristocratique;* l'idée d'un grand Être, qui veille sur l'innocence opprimée et qui punit le crime triomphant, est toute populaire... Ce peuple n'est attaché ni aux prêtres, ni à la superstition, ni aux cérémonies religieuses; il ne l'est qu'au culte en lui-même, c'est-à-dire à l'idée d'une puissance incompréhensible, l'effroi du vice et le soutien de la vertu (1). » Le catholicisme, toutefois, n'était pas

(1) Voir également le rapport du 18 floréal an II (7 mai 1794), fait au nom du Comité de Salut public par Robespierre, sur les relations des idées religieuses et morales avec les principes républicains, et sur les fêtes nationales.

aussi abattu qu'on voulait bien le dire; une religion qui repose sur une tradition de dix-huit siècles ne disparaît pas ainsi du jour au lendemain. Lorsque les églises furent mises au pillage, lorsqu'eut lieu, à la Convention, dans la séance du 17 brumaire an II, le défilé grotesque des citoyens chargés d'ornements sacrés et les déposant devant la tribune au chant du *Ça ira* et de la *Carmagnole,* qui n'aurait cru que c'en était fait pour toujours, en France, de l'Église du moyen âge? Cependant, à ce moment même, un observateur attentif, pénétré de cette vérité qu'il est plus facile de déplacer les choses que de changer les sentiments, aurait pu prédire que parmi ces dévastateurs beaucoup iraient s'agenouiller avant peu dans l'Église qu'ils s'imaginaient détruire. La masse restait inconsciemment attachée au passé; l'ébranlement moral n'avait pas été assez fort pour l'en détacher sérieusement. Quelle chimère, en vérité, que de vouloir passionner pour la raison pure un peuple rendu incapable de la saisir et de la posséder par une éducation superstitieuse de plusieurs siècles! Là où les philosophes n'avaient pas réussi, là où Robespierre, entouré de l'appareil de la toute-puissance et armé de la terreur, avait échoué, les pacifiques théophilanthropes ne pouvaient espérer être plus heureux. Leur fragile édifice devait nécessairement être renversé par le souffle de réaction qui entraînait les esprits, sous le Directoire, et les emportait vers les servitudes anciennes.

Quant à l'athéisme, il n'était plus guère redoutable; les foudres de Robespierre n'étaient plus de saison, et les prêches de la théophilanthropie n'atteignaient pas une doctrine qui ne cherchait plus à dogmatiser, mais qui s'était transformée en une indifférence élégante pour les choses religieuses. Au sortir des sombres jours de la Terreur, on ne demandait qu'à se livrer au plaisir de vivre sans contrainte, et de respirer sans trembler. On se précipitait sur les pas de M[me] Tallien et de M[me] Récamier. Comme le dit Mercier, dans son *Nouveau Paris,* ce sont les Tivoli et les bosquets de Paphos qui entraînaient la foule. Le scepticisme, la légèreté, la frivolité avaient repris le dessus. Comment se serait-on intéressé à une tentative de rénovation religieuse? Cela se comprenait au XVI[e] siècle et à tous les âges de foi. Or,

jamais il n'y eut moins de foi qu'à la fin du XVIII[e] siècle. On était désabusé de tout; c'est dire qu'on était prêt pour toutes les tyrannies. En vain Eschassériaux aîné s'écriait, du haut de la tribune des Cinq Cents : « Vous ne nous ramènerez pas à d'absurdes croyances, à de vains préjugés, à une délirante superstition ! » Les absurdes croyances, les vains préjugés, les superstitions délirantes allaient revenir, et ce n'était certes pas la théophilanthropie qui aurait pu empêcher leur retour.

Pour se rendre compte de son impuissance, il faut considérer autre chose que les circonstances au sein desquelles elle naquit; il faut l'interroger elle-même dans son esprit et dans sa méthode. Qu'était-ce en somme que la théophilanthropie? Rien autre chose qu'un essai de religion déiste. Or le déisme, avec sa conception d'un Dieu qui règne et ne gouverne pas, ne saurait satisfaire les besoins de prière, d'amour, de confiance, qui sont caractéristiques de ce que l'on appelle la piété. Il ne saurait servir de principe constitutif à une société religieuse. Sans doute, chez les théophilanthropes, le déisme purement rationaliste de Voltaire était mitigé par le sentimentalisme de Rousseau. A dire vrai, ils procédaient encore plus de Rousseau que de Voltaire. C'est la même phraséologie, la même sensiblerie de clinquant; mais la forme déclamatoire de leurs discours et de leurs prières, assez inoffensive en elle-même, ne réussissait pas à cacher la pauvreté et la fausseté des idées. D'ailleurs, les théophilanthropes, tout en étant une secte nouvelle, une Église avec son organisme complet, comme nous l'avons montré, se défendaient de rien innover en fait de religion. Ces disciples de Rousseau paraphrasaient dans leurs discours ce dogme pernicieux du *Vicaire savoyard :* « Je regarde toutes les religions particulières comme autant d'institutions salutaires. Je les crois toutes bonnes quand on y sert Dieu convenablement. » Principe déplorable, qui ne nous a que trop marqués de son empreinte et qui est négatif de toute innovation, de toute réforme ! Il était impossible qu'en portant une telle contradiction dans son sein, la théophilanthropie n'aboutît pas à un pitoyable avortement.

Cette méthode, qui consiste à emprunter de toutes mains, non seulement aux religions, mais encore aux philosophies les

plus diverses, sans être guidé dans son choix par une idée originale et féconde; cette méthode éclectique, pour l'appeler par son nom, ne peut aboutir à rien de vivant et de durable. En religion surtout, l'éclectisme est impuissant. S'il est un domaine où l'analyse et l'érudition soient choses secondaires, surtout à l'époque des origines, c'est bien le domaine proprement religieux. Ce qu'il faut alors, c'est la spontanéité, l'enthousiasme, l'inspiration. Nous ne trouvons pas cette inspiration chez les théophilanthropes. Dans les emprunts si divers qu'ils ont faits aux maximes des principaux sages de l'humanité, ils n'ont eu, semble-t-il, qu'une préoccupation : celle de ne pas encourir l'accusation d'être les plagiaires et les continuateurs du christianisme. Toutefois, pour tout esprit non prévenu, il est évident que ce qu'il y a de mieux dans leur œuvre procédait de Jésus de Nazareth.

La tentative des théophilanthropes sera-t-elle reprise, un jour ou l'autre, dans notre pays, avec d'autres formes et d'autres procédés? Nous l'ignorons; mais il est certain que notre société française se trouve en présence des mêmes besoins, des mêmes répugnances et des mêmes aspirations qu'à la fin du XVIII[e] siècle. La réaction catholique qui a suivi n'a fait que retarder l'heure d'une rénovation. La France catholique adoptera-t-elle une forme religieuse et une organisation ecclésiastique plus en harmonie avec ses institutions démocratiques? ou bien continuera-t-elle à présenter le spectacle d'un peuple poussé politiquement dans un sens et maintenu religieusement dans un autre? Essayera-t-elle, au contraire, de se donner une religion civile comme le voulait l'ami de Lareveillère-Lépeaux, le représentant J.-B. Leclerc, de Maine-et-Loire? Ou bien, enfin, suivra-t-elle ceux qui lui déclarent que la science doit remplacer la religion? Nous l'ignorons, mais il ne nous semble pas que la restauration pure et simple du Concordat doive hâter la solution de la question religieuse en France. Et cependant la nécessité de cette solution s'impose. Il y va de l'avenir et de la paix morale de notre pays.

Alfred GARY.

NOSSI-BÉ

En France, tous les esprits se préoccupent actuellement de nos possessions algériennes. Cette tendance s'explique d'elle-même et l'on ne peut qu'applaudir aux sentiments qui inspirent la sollicitude inquiète de l'opinion pour tout ce qui touche à l'Afrique septentrionale.

Il serait néanmoins dangereux de s'absorber dans l'étude d'une seule question et de n'accorder d'attention qu'à ce qui concerne nos intérêts dans le nord de l'Afrique. Il y a telle autre partie de cette contrée qui n'est pas moins digne de notre curiosité, et il peut être aussi intéressant qu'utile de détourner un instant nos regards de l'Algérie pour les porter sur d'autres terres où flotte également le drapeau français.

Qui pense en ce moment à Nossi-Bé, par exemple? à Nossi-Bé, colonie française où quelques-uns de nos compatriotes, s'efforçant de maintenir au plus haut degré possible l'influence et le prestige de la mère patrie, vivent presque oubliés sur une île lointaine qu'il leur faut disputer pied à pied aux indigènes, ou plutôt à leurs secrets conseillers?

Nossi-Bé, située dans le canal de Mozambique, tire son nom (*île grande*) de son importance relative au milieu des nombreux îlots qui existent dans ces parages et dont les principaux s'appellent : Nossi-Mitsiou, Nossi-Lava, Nossi-Faly, Nossi-Comba, Nossi-Vaurou, Tang-Kély, Sakatia et Nossi-Faniky.

Distincte du groupe des Comores, auquel se rattache Mayotte, possession française, Nossi-Bé n'est séparée que par Nossi-Comba de Madagascar, dont la superficie est au moins égale à celle de la France.

.L'occupation de Nossi-Bé, qui avait déjà reçu en 1785 la visite du comte de Benyowsky, fut la conséquence de la prise de l'île Maurice par l'Angleterre. Entre autres sacrifices, le traité de paix du 30 mai 1814 nous imposait, on le sait, la cession de cette belle *Ile de France;* nous perdions ainsi le seul abri que nous eussions dans la mer des Indes, et dès lors les efforts du gouvernement devaient tendre à le rétablir sur un autre point. C'est vers l'île de Madagascar que furent dirigées les premières tentatives : elles échouèrent.

On changea alors d'objectif.

En 1839, M. le contre-amiral de Hell, gouverneur de l'île Bourbon, envoya son aide de camp, M. le capitaine d'infanterie de marine Passot, explorer, avec le brick de guerre *le Colibri*, toute la côte ouest de Madagascar, avec mission de s'assurer si Nossi-Bé ne pourrait pas devenir utilement le siège d'un nouvel établissement français.

Le 29 septembre 1839, le *Colibri* mouillait dans les eaux de Nossi-Bé. Son arrivée fut accueillie comme un gage de délivrance par les naturels du pays.

Quels étaient donc ces naturels, et quel puissant intérêt semblait les pousser ainsi dans nos bras?

C'étaient des Sakalaves du Bouéni, que la marche envahissante des Hovas avait contraints de se réfugier à Nossi-Bé, vers 1837. Conduits par une princesse de race royale, Tsihomekou, ils étaient venus y chercher le repos et la sécurité ; mais ils avaient compté sans l'audacieuse persévérance de leurs ennemis, et ils étaient continuellement menacés d'une invasion. Leurs inquiétudes prirent même de telles proportions, au mois de mars 1838, qu'ils envoyèrent à Séid-Saïd, iman de Mascate et sultan de Zanzibar, une députation pour le supplier de venir à leur secours.

Ils furent très bien accueillis et emportèrent toute sorte de belles promesses : c'est à peine cependant si elles reçurent un commencement d'exécution.

Les naturels de Nossi-Bé attendaient donc toujours des sauveurs.

C'est sur ces entrefaites que M. Passot y débarqua.

Il trouva ces malheureux mourant presque de faim, n'osant pas cultiver leurs terres et profondément découragés par une si misérable existence. On comprend aisément quel accueil ils firent à cet allié inespéré ; ils furent unanimes à réclamer le protectorat de la France.

Le capitaine Passot le leur promit; comme sanction de cet engagement, il alla faire, avec le *Colibri*, une démonstration devant le poste que les Hovas achevaient de construire à Mourounsang, et signifia au commandant de cet ouvrage qu'il eût à cesser toute hostilité contre les habitants de Nossi-Bé, désormais placés sous la protection du gouvernement français.

L'effet produit par cette énergique attitude fut excellent.

M. Passot, qui n'avait pas qualité pour pousser l'affaire plus avant, retourna auprès de l'amiral, et celui-ci lui donna pleins pouvoirs pour traiter avec les Sakalaves. De retour à Nossi-Bé, il invita donc la reine et les chefs indigènes à formuler leurs propositions.

Elles ne se firent pas trop attendre; quelques jours plus tard, la reine offrait de céder à la France les îles de Nossi-Bé et de Nossi-Comba, ainsi que tous ses droits sur la côte ouest de Madagascar.

Comme compensation de cet abandon, elle demandait simplement à être placée, avec son peuple, sous l'autorité et la protection de la France.

Rédigée le 14 juillet 1840 et signée par les deux parties, la convention fut ratifiée par le roi Louis-Philippe le 5 mars 1841.

Il ne s'agissait plus que d'en assurer solennellement l'exécution. Dans ce but, une commission, composée de MM. Jehenne, commandant de la *Prévoyante;* Gouhot, capitaine d'artillerie de marine, désigné pour être commandant de la nouvelle colonie; Passot, l'habile promoteur du traité; Noël, agent consulaire, et Ribet, commissaire de la marine, fut chargée de l'honneur de prendre possession des deux îles.

Ce fut vraiment une scène émouvante que l'accomplissement de cet acte officiel. Le pavillon français fut arboré sur le rivage au cri mille fois répété de: *Vive le Roi!* Les soldats présentèrent les armes, les tambours battirent aux champs; une salve de

vingt et un coups de canon et un feu de mousqueterie saluèrent notre drapeau.

C'était pour répondre aux vœux exprimés par la population qu'au nom de l'humanité nous la prenions sous notre protection. C'était aussi l'exercice d'un droit qui s'étendait et s'étend encore sur tout Madagascar et le pays en dépendant, droit que nous n'avons jamais cessé de revendiquer.

I

Nous avions donc un établissement qui, à la rigueur, pouvait avec le temps combler la douloureuse lacune résultant de la perte de l'Ile de France; mais cet établissement était trop isolé pour qu'il n'y eût pas lieu de craindre qu'une puissance rivale ne vînt arborer ses couleurs dans le voisinage, afin de contre-balancer notre influence. Le gouverneur de Bourbon comprit bientôt le danger de cette situation, et il chargea le commandant de Nossi-Bé d'obtenir de Tsimiharo, chef de la tribu des Antankares, chassé de son royaume par les Hovas et réfugié à Nossi-Mitsiou, la cession des îles où il s'était établi.

Ce chef accueillit favorablement nos ouvertures, moins par suite d'un dévouement qu'il n'avait aucun motif de professer à notre égard, que dans l'espoir de nous associer à sa résistance contre les Hovas.

Le traité que nous signâmes avec lui nous assura la possession morale de Nossi-Mitsiou, Nossi-Lava, Nossi-Ara et Nossi-Faly.

Les abandons successivement consentis, d'abord par la reine Tsihomekou, puis par le prince Tsimiharo et un peu plus tard par un chef nommé Tsimandrou, méritaient de sérieuses compensations. Un arrêté du 10 octobre 1842 accorda aux signataires de ces concessions une pension annuelle qui fut de 1,200 francs pour les deux premiers et de 900 francs pour le troisième.

De ces pensions, une seule subsiste de nos jours : c'est Tsimiharo qui la reçoit. La reine mourut en 1843 et Tsimandrou fut tué le 24 février 1851, à Taffondrou, par une bande de pirates.

Quand il s'agit de donner un chef-lieu à la nouvelle colonie, les hésitations des autorités locales retardèrent longtemps le choix définitif; enfin, on tomba d'accord pour désigner le plateau de Hell-Ville, lieu où le capitaine Passot avait fait construire une habitation pour la reine, à la suite de sa soumission, et auquel il n'avait pas trouvé de meilleur nom à attribuer que celui de son amiral, M. de Hell.

Les débuts de l'occupation furent marqués par de regrettables incidents : il fallut réprimer plusieurs soulèvements, dont l'un faillit compromettre l'existence même de la colonie (1849).

Ce mouvement, outre les causes générales qui produisirent toutes les insurrections de cette époque, eut pour motif déterminant un fait politique.

Pour bien en saisir la portée, il est nécessaire de remonter au 5 novembre 1848, date à laquelle M. le capitaine d'infanterie Marchaise prit le commandement de la colonie. Cet officier fut chargé, dès son entrée en fonctions, de proclamer l'émancipation des esclaves.

Certes, la mesure était bonne, parce qu'elle était inspirée par les plus nobles sentiments : elle était l'application d'une grande pensée humanitaire et, au point de vue théorique, tous les esprits généreux la proclamaient irréprochable. Mais il ne faut pas se le dissimuler, la mise en pratique en était très dangereuse. M. Marchaise ne se fit pas illusion sur les conséquences de ce grand acte social; il était évident que l'affranchissement rencontrerait une vive opposition parmi les chefs. Et cela se comprend : les esclaves étaient leur richesse; la liberté des esclaves, c'était la ruine de leurs maîtres. Il ne resterait même plus à ces derniers l'apparence du prestige, puisque le niveau égalitaire allait les mettre sur le même pied que les affranchis.

Il est vrai qu'on ferait miroiter devant leurs yeux des compensations pécuniaires. Mais ce ne seraient là que des promesses, et ces races sauvages et primitives, soupçonneuses d'instinct, n'accordent qu'une confiance très limitée aux engagements à longue échéance.

— Payez, diraient-ils simplement.

Or, le paiement nécessitant des formalités indispensables, il en résulterait des retards qui ne feraient qu'accroître la défiance de ces créanciers exigeants.

Il est bien entendu qu'en appuyant sur les difficultés d'exécution, nous n'avons nullement l'intention de critiquer la mesure prise par le gouvernement français. Nous nous bornons, en historien fidèle, à retracer les faits malheureux qui signalèrent, principalement à Nossi-Bé, l'application de cette réforme, dont le défaut capital fut, suivant l'opinion d'un écrivain autorisé, M. Delarbre, d'avoir été brusquement décidée à la suite d'une révolution et d'arriver comme la foudre sur les colonies, sans transition, sans indemnité suffisante.

Le capitaine Marchaise était un officier trop sincèrement attaché à ces grandes traditions de discipline qui font la force des armées, pour discuter, même un instant, l'ordre qu'il avait reçu.

Il proclama donc l'émancipation de tous les esclaves qui se trouvaient à Nossi-Bé et à Nossi-Comba. On lui a vivement reproché depuis de n'avoir pas étendu cette mesure libératrice aux autres îlots de l'archipel. L'impossibilité où il se fût trouvé d'en surveiller l'application justifie cependant et au delà son abstention.

Déjà à Nossi-Bé le commandant de la colonie éprouva de sérieuses difficultés. Comme il l'avait prévu, tout en se soumettant en apparence au nouvel ordre de choses, les chefs n'ajoutèrent pas foi un seul instant aux promesses d'indemnité. Il leur semblait impossible d'avoir confiance en un gouvernement qui les avait si complètement annihilés. Un grand nombre d'entre eux prirent le parti d'émigrer et allèrent se fixer à Ankify, point de Madagascar situé en face de Hell-Ville, à quelques heures d'embarcation.

Là ils tinrent, sans désemparer, de nombreux kabars, sortes de meetings où les têtes s'échauffaient. Le caractère irritant de ces assemblées augmentait chaque jour, grâce surtout aux insinuations malveillantes des Antaloots, marchands-brocanteurs, issus d'Arabes et de Malgaches, qui, désireux d'accaparer tout le trafic de la côte ouest de Madagascar, voyaient nécessairement d'un œil jaloux nos nationaux y fonder des comptoirs.

Cependant les chefs déserteurs, sentant bien qu'ils n'étaient qu'un état-major sans soldats, résolurent de faire un effort décisif pour rallier des partisans. Dans ce but, ils imaginèrent d'enlever le jeune Ranou, fils de la reine Tsihomekou, et de l'emmener à Ankify. Il n'en fallut pas davantage pour déterminer les Sakalaves à venir se grouper autour du prince, et naturellement ils voulurent entraîner leurs esclaves. Ceux-ci s'y refusèrent : ce fut l'étincelle qui détermina l'explosion finale. Les négociants français, établis sur divers points de la côte, furent surpris et sagayés, et des menaces d'attaque furent proférées contre Nossi-Bé.

C'était la guerre.

M. Marchaise le comprit bien et prit aussitôt des mesures pour mettre la colonie en état de défense. La garnison locale ne comprenait que cinq artilleurs, cinquante soldats d'infanterie de marine et soixante-quinze yoloffs (soldats indigènes). Il était de toute nécessité d'appuyer ces troupes d'une réserve recrutée parmi les habitants. Il fallait aussi leur donner des munitions. C'est ce qui fut fait rapidement. Pour compléter les mesures préparatoires, le commandant de Nossi-Bé proclama l'état de siège dans toute l'étendue du territoire placé sous notre protectorat : les quelques canons qui composaient toute l'artillerie du lieu furent braqués sur les points où l'on pouvait redouter une attaque. Bref, on fit l'impossible pour parer aux éventualités, et on attendit l'ennemi de pied ferme.

Le 14 juin 1849, les Favals débarquèrent à Ambatouzavane, sur la côte est de l'île. Leur premier exploit fut l'incendie de tous les villages de l'intérieur. Puis, fidèles à leur tactique traditionnelle, ils se divisèrent en trois petits corps d'armée, d'environ quinze cents hommes chacun, et marchèrent sur le chef-lieu de la colonie.

Un de nos officiers, le lieutenant Cotey, qui s'était trop avancé au cours d'une reconnaissance, fut surpris par les envahisseurs et mis à mort. Cet incident, habilement exploité par leurs chefs, donna aux Sakalaves un entrain qui leur avait fait défaut jusque-là : ils s'avancèrent résolument désormais vers Hell-Ville. Ils étaient convaincus, sur la foi du *Bon-Esprit,* que

les canons français étaient chargés d'eau et ne pouvaient partir. Aussi, lorsque, par suite d'une circonstance inexplicable, notre premier coup vint à rater, ils saluèrent de sauvages rugissements ce qu'ils croyaient être le triomphe de leurs croyances. Se ruant sur les nôtres avec une impétuosité fanatique, ils se voyaient déjà victorieux; mais la mitraille d'un canon chargé jusqu'à la gueule, et tiré à bout portant, laboura cruellement leurs rangs pressés.

Les Sakalaves ne purent aller plus loin. Une panique folle s'empara d'eux et ils se débandèrent dans toutes les directions. La réserve récemment formée par M. Marchaise se lança alors à leur poursuite et les harcela sans désemparer, jusqu'à ce qu'ils eussent repris le chemin de Madagascar.

Vaincus, mais non découragés, les Sakalaves, abandonnant l'idée de s'emparer de Hell-Ville, résolurent d'affamer le plateau. On ne leur laissa pas le temps de réaliser ce nouveau plan.

La corvette *l'Oise* était mouillée dans les eaux de Nossi-Bé : une expédition, ayant Madagascar même pour objectif, fut immédiatement décidée. La presqu'île d'Ambatou et celle d'Ankify furent battues en tous sens par nos soldats et nos marins. Villages, magasins à riz, pirogues, tout fut impitoyablement brûlé. On ne vit même pas l'ennemi, qui s'était réfugié dans les montagnes de l'intérieur, dès qu'il avait aperçu la première baïonnette française.

Le 5 août 1849, l'expédition était terminée.

Ce hardi coup de main, bien qu'il ne leur eût fait éprouver que des pertes matérielles, plongea les Sakalaves dans une stupeur accablante. Ils comprirent que la lutte était inégale, et, jugeant toute résistance impossible pour le moment, ils se soumirent. Il convient d'ailleurs de constater que la plupart d'entre eux regrettaient de s'être associés à la lutte : ils se trouvaient maintenant former des tribus, sous l'autorité de plusieurs chefs, que les compétitions et la jalousie divisaient profondément. Ils n'avaient, pour ainsi dire, plus de patrie, et la domination qu'ils subissaient était absolument arbitraire.

Vers la fin de 1850, lassés de cet état de choses, presque tous ceux qui avaient quitté l'île y rentrèrent. Les cultures ne

tardèrent pas à reprendre, et le commandant put enfin songer à réparer les désastres causés par cette guerre qui eût pu nous devenir si funeste, sans son énergie et sa présence d'esprit.

Cependant, quelques entêtés ne voulurent point faire leur soumission. Campés sur les rives de la baie de Narcenda, en face l'îlot de Nossi-Lava (la Nos-Sancassée des cartes), ils formèrent une sorte d'alliance avec le commandant hova du poste de Mourounsang et avec les Bétanimènes, pillards de profession qui avaient pour chef Tsi-Antoine, Malgache, jadis matelot sur un bâtiment de guerre français.

Des Hovas, ils tiraient des pirogues et des armes; aux Bétanimènes, ils confiaient le soin d'exercer la piraterie sur la côte de Nossi-Bé; ils leur imposaient même la coiffure et les étendards des Hovas, pour nous faire prendre le change.

Sans être redoutables, ces incursions n'en jetaient pas moins le trouble et l'inquiétude parmi les populations du littoral. Il fut nécessaire, pour y mettre un terme, d'organiser des croisières devant les points menacés; mais le faible tonnage des embarcations employées à ce service l'empêcha de donner des résultats. Ce qu'il fallait pour traquer ces bandits et les exterminer au besoin, c'était un croiseur de l'État. Tous les autres moyens étaient à l'avance frappés d'impuissance.

Tsi-Antoine, outre les incursions quotidiennes dont nous venons de parler, fit à diverses reprises des tentatives plus sérieuses, entre autres celle de Taffondrou (nuit du 23 au 24 février 1851). Profitant des épaisses ténèbres qui avaient caché son approche, il attaqua le poste français établi sur ce point. Le caporal blanc qui commandait et un prêtre missionnaire furent grièvement blessés. Tsimandrou et un grand nombre de ses gens furent massacrés.

De tels faits appelaient une répression exemplaire. Le chef de la colonie envoya en toute hâte la goëlette de l'État *l'Iris* à Mourounsang, avec mission d'exiger du commandant hova la livraison de Tsi-Antoine. L'officier de marine chargé de cette démonstration énergique faillit être assassiné avec son interprète par les Hovas et les Bétanimènes. Il rentra à Nossi-Bé sans avoir pu rien obtenir. Dans le rapport qu'il adressa au capitaine

Marchaise se trouvait cette phrase caractéristique : « De retour de ma mission, commandant, je rapporte l'impression qu'avec de pareils brigands on ne doit négocier qu'à coups de canon. »

Ces évènements ne pouvaient que donner une impulsion nouvelle aux travaux de défense de l'île. En juillet 1851, M. Marchaise ordonna la construction d'un blockhaus à Taffondrou, afin de commander la passe de l'Est, entre Loukou-Bé et Nossi-Comba. Il fit fortifier à la manière du pays, c'est-à-dire au moyen d'une enceinte de palétuviers de trois mètres de hauteur, disposés en carré rectangle, avec une batterie aux quatre coins, seize villages dont nous laisserons les noms de côté, pour ne pas fatiguer nos lecteurs par une énumération de désignations toutes plus baroques les unes que les autres.

Le système défensif du chef-lieu fut également complété par l'édification d'une redoute, en avril 1855, et, peu après, par la création, au centre de la ville, d'un grand blockhaus-caserne et d'un fortin à la gorge du plateau.

Cependant, la reine de Madagascar, ayant su l'appui matériel prêté par le gouverneur de Mourounsang à Tsi-Antoine, en manifesta son mécontentement. Saisi de terreur, le chef hova s'empoisonna. Quant à Tsi-Antoine, il n'osa pas s'aventurer de nouveau de notre côté; il continua à vivre de pillage à la Grande-Terre et finit misérablement, assassiné par les indigènes.

Les évènements dont nous venons de faire l'historique avaient retardé le règlement de l'indemnité due aux propriétaires des esclaves affranchis.

Il était d'ailleurs indispensable d'attendre que l'Assemblée nationale eût réglé (art. 5 de la loi du 27 avril 1848) le taux de cette indemnité, ce qui ne fut fait que l'année suivante.

Une commission spéciale, composée du commandant de la colonie et de deux assesseurs, fut chargée d'établir les listes des propriétaires et des esclaves. On commença ce minutieux travail le 28 juillet 1851 et on ne put le terminer que le 30 octobre suivant.

Lorsque la loi émancipant les esclaves avait été promulguée à Nossi-Bé et à Nossi-Comba, ces deux îles renfermaient 1,162 propriétaires, possédant 5,260 esclaves. La guerre de 1849

fit déchoir de leurs droits la majeure partie des propriétaires; deux cent quatre seulement nous étaient restés fidèles. Sur 958 qui avaient pris les armes contre nous, 765 demeurèrent à Madagascar après la journée du 18 juin, et 193 se soumirent.

Il y avait donc, parmi les propriétaires, trois catégories parfaitement distinctes : d'abord les rebelles insoumis, puis les rebelles soumis, enfin les fidèles.

Les premiers ne reçurent naturellement aucune indemnité. Quant aux seconds, on les subdivisa en deux classes : ceux qui avaient pris part à la lutte, et ceux qui s'étaient contentés de quitter Nossi-Bé dès le début des hostilités. Ceux-là seuls eurent droit à l'indemnité.

Quant aux fidèles, il va sans dire qu'ils avaient tous les titres possibles à une compensation.

Il est curieux, à plus d'un point de vue, de donner d'une façon précise le prix auquel fut fixée la valeur de chaque esclave. On estima que ces hommes valaient 71 fr. 44 en moyenne; 1,413 d'entre eux donnèrent droit à une indemnité dont le total s'éleva, pour Nossi-Bé, à 100,942 fr. 54.

Ce fut seulement en juillet et août 1853 qu'eut lieu le paiement. Il s'était donc écoulé six ans entre la date de l'émancipation et celle du règlement définitif des indemnités; encore ces dernières furent-elles bien au-dessous de ce qu'eût exigé la plus simple équité.

II

Depuis cette époque, Nossi-Bé et ses annexes ont joui d'une tranquillité à peu près complète, mais le commandant n'a jamais pu se départir un seul instant de l'attitude prudente que commande la situation exceptionnelle de cette colonie.

Il est utile, à ce propos, de faire remarquer que s'il prenait de nouveau fantaisie aux Hovas d'empêcher les Sakalaves de venir cultiver du riz à la Grande-Terre, le commandant de Nossi-Bé, qui est livré à lui-même, sans troupes, sans stationnaire, sans munitions, serait incapable de faire respecter les droits des indi-

gènes placés sous notre protectorat, autrement que par la persuasion.

Il y a dans cet état de choses une lacune déplorable, et il serait patriotique de ne pas attendre un désastre pour prendre les mesures propres à le prévenir, si elles étaient arrêtées à temps.

Le maintien de notre domination dans ces parages doit nous tenir d'autant plus au cœur, que Nossi-Bé et ses dépendances ne sont pas seulement d'excellents ports de relâche. Le sol est fertile en richesses minières; pour ne citer qu'un exemple, bien des colons ont encore présente à l'esprit la découverte, en 1851 et 1853, de mines de charbon dont les produits présentaient les caractères suivants :

1° Une structure feuilletée et ligneuse, les fibres du bois bien apparentes;

2° Une cassure vitreuse, mais d'un éclat noir, moins foncé que celui de la houille, compacte et souvent feuilletée;

3° Une structure intérieure feuilletée et ligneuse;

4° Une légèreté supérieure à celle des houilles de densité moyenne.

Ce minerai était donc un lignite fibreux, susceptible de servir de combustible, soit dans les usines du pays, soit dans les fours à chaux ou à poteries.

A peine l'existence de ces mines fut-elle connue, qu'un Français, M. d'Arvoy, représentant de la maison de commerce Menon, Lambert et Cie, de Maurice, vint s'établir à Bavatou-Bé pour les exploiter. Il fit construire un blockhaus, qu'il décora du nom de *Fort-Napoléon*, et commença ses recherches. Il est bon de noter que M. d'Arvoy ne s'installait à Baratou-Bé qu'à ses risques et périls, puisque ce territoire dépendait du domaine royal de Madagascar. Il ne pouvait donc s'en prendre qu'à lui-même de tout ce qui surviendrait plus tard de fâcheux pour sa personne et pour les cent soixante-dix-huit travailleurs, tous indigènes, sauf quatre, qu'il employait à ses travaux.

Mécontents de la création de cet établissement, pour lequel la reine n'avait pas même été consultée, les Hovas attaquèrent, le 19 octobre 1855, le *Fort-Napoléon*, s'en emparèrent, massa-

crèrent M. d'Arvoy et une partie de ses hommes : le reste fut fait prisonnier, L'un des Européens, nommé Sautré, fut conduit à Tananarive : il y aurait été infailliblement mis à mort, si le gouvernement français ne s'était hâté de payer sa rançon, fixée à deux cent cinquante piastres.

Un des plus tristes résultats de cette désastreuse entreprise fut l'abandon des mines, que personne ne tenta désormais d'exploiter.

De nos jours, les Hovas entretiennent des relations amicales avec les autorités de Nossi-Bé ; mais ces formes courtoises sont plutôt le résultat d'un calcul que l'expression d'un sentiment sincère. On s'en aperçoit d'ailleurs bien vite, chaque fois que, cédant aux basses suggestions des missionnaires protestants, ils nous suscitent un embarras quelconque. Ce n'est pas sur eux qu'il faut faire retomber les responsabilités, mais bien sur ces agents de l'Angleterre qui vont partout prêchant contre la France, s'efforçant de restreindre son influence, alliés faux, plus dangereux que des ennemis déclarés.

Le commandant de Nossi-Bé eut aussi bien souvent à repousser les prétentions d'une foule d'autres peuplades malgaches. Ces faits de peu d'importance ne comportent pas de longs détails chronologiques : mieux vaut dire successivement quelques mots des petits chefs avec lesquels l'autorité française à entretenu des relations tantôt amicales, tantôt hostiles.

Ranou. — Ce jeune prince fut emmené, en 1849, à Narcenda, où il prit le nom de sultan Tehimbola. Quand les Hovas se furent emparés de Narcenda, il se réfugia à Nossi-Lava. Plus tard, il épousa une des filles de Tsiressy, reine d'Ankify. De cette union surgirent divers conflits, causés par la division des Sakalaves en deux tribus distinctes : les Zafibouamena et les Bemazava. Ranou était des premiers, sa femme des seconds. Les dissentiments s'accentuèrent lorsque, en 1864, la jeune princesse alla faire ses couches à Ankify, dans la famille de sa mère ; pendant son absence, Ranou mourut. Immédiatement, les gens de Nossi-Lava voulurent faire revenir la jeune veuve et son nouveau-né pour lui décerner la succession du père. Mais Tsireng refusa, afin d'éviter que les deux races fussent con-

fondues et par suite soumises à une même autorité. Comme presque toujours en pareil cas, c'est au commandant de Nossi-Bé qu'échut le rôle délicat d'arbitre. Il donna raison aux Bemazava qui nous étaient demeurés fidèles. Cette décision, loin d'en imposer aux Zafibouamena, ne fit qu'accroître leur désir d'enlever le prince. Pendant l'exécution de ce coup de main, une lutte faillit éclater entre les deux partis, mais, fort heureusement, grâce à l'habileté du commandant, les esprits se calmèrent peu à peu et l'affaire en resta là.

Le jeune prince, qui s'appelait Agnonou, fut emmené à Nossi-Lava. Il y vit aujourd'hui encore à la tête des Zafibouamena, ou plutôt sous la tutelle de sa mère, qui est regardée comme la maîtresse absolue du pays, alors qu'elle est simplement la tutrice de son fils.

Tsimiharo. — Tsimiharo, chef de Nossi-Mitsiou, qui porte encore le titre de roi des Antankares, descend de la famille royale d'Anwara; il a compté des prédécesseurs dont les noms seuls méritent d'être cités. Ce sont : Andriamihimpiègne, Andriantsiroutsou, Lambouine, Tembola, Rabounah et Tsialan. Le premier de ces souverains qui ait été connu des Européens est Lambouine; il fut le contemporain de Benyowski, lequel, dans ses *Mémoires*, lui donne le titre de roi du Nord. Il mourut vers 1802, en laissant un très grand nombre d'enfants. Son petit-fils, Tsialan, qui avait détrôné Rabounah, opposa une vive résistance aux Hovas lorsque ceux-ci envahirent son territoire, mais, faiblement soutenu par ses tributaires, il dut se soumettre. Il mourut vers 1832 : deux ans auparavant Rabounah était mort.

Ce fut Tsimiharo qui prit le pouvoir après Tsialan. Il sembla d'abord devoir vivre en bonne harmonie avec les Hovas, mais Andrianvaloda, l'officier hova qui gouvernait le pays pour la reine, s'étant rendu insupportable par ses exactions, Tsimiharo, impatient lui-même de secouer le joug, groupa les mécontents et commença les hostilités. La désunion qui régna bientôt parmi les insurgés les empêcha de réussir à chasser leurs oppresseurs. Tsimiharo dut même se retirer dans son fort naturel d'Ambatouzah, sorte de trou creusé dans les rochers, où il se croyait à

l'abri des Hovas. Il y fut cependant bloqué. Un traître ayant révélé aux ennemis les moyens d'y pénétrer, Tsimiharo tenta un effort désespéré : il parvint à faire une trouée à travers les rangs de l'ennemi et, se dirigeant alors vers le rivage en face de Nossi-Mitsiou, passa sur cette île où quelques-uns de ses partisans le rejoignirent.

Aujourd'hui Tsimiharo est un vieillard d'environ soixante-dix ans : son prestige est encore grand parmi les siens. On en pourrait peut-être trouver les motifs dans la dignité de son attitude et de son langage.

Il a cinq fils : Koto-Andriana, l'aîné, est appelé à lui succéder.

Les détails qui précèdent sont empruntés, en grande partie, à un ouvrage du capitaine de corvette Guillain, publié en 1845; nous n'y ajouterons que quelques mots. On se souvient que Tsimiharo nous avait cédé Nossi-Bé et Nossi-Mitsiou avec leurs dépendances, en retour d'une pension de 1,200 francs. Depuis 1841, il ne fut pas toujours très fidèle observateur des conventions et plus d'une fois, pour l'en punir, on dut lui supprimer sa pension, le plus clair de ses revenus. Dans ces dernières années, il a compris qu'il avait tout à gagner à demeurer tranquille et il vit en très bonne intelligence avec le commandant de Nossi-Bé.

Drivoutsou. — Drivoutsou, plus connu sous le nom d'Andrianzalahé, chef de la partie Sud de Nossi-Faly, est également de souche royale. Petit-fils de Lambouine et neveu de Rabounah, il eût succédé à ce dernier sans l'usurpation de Tsialan, à la suite de laquelle il se retira à Nossi-Faly dont il devint le chef. Il y mourut le 5 septembre 1853, laissant quatre fils.

L'aîné, Tsimamindra, lui succéda. Ses dix années de pouvoir ne furent signalées que par la cession à son cousin Tsimiharo de la partie Nord de Nossi-Faly.

Drivoutsou, son fils, lui a succédé en 1863. Ancien élève des Pères Jésuites de la Réunion, il parle correctement le français. Son influence est malheureusement nulle, car il est d'une grande faiblesse de caractère et se livre volontiers à l'oisiveté et à l'intempérance.

Les trois frères de Tsimamindra ont eu des destinées fort

diverses. L'un, Tsimatahotto, périt en 1868 dans un combat contre Tsimiharo. Dramboula, lui, vit ignoré dans un petit village de Madagascar : il est d'ailleurs peu intelligent. Quant à Lalahy, il est mort, il y a peu de temps, le 22 janvier 1880, à Enfassy, dont il était le chef. C'était un prince entreprenant et hardi, s'exprimant fort bien dans notre langue, et ayant su se créer les meilleures relations avec le gouvernement de Nossi-Bé. Son neveu Dendila l'a remplacé.

Tsiressy. — Tsiressy est la cheffesse générale de la presqu'île d'Ankify. Son fils s'appelle Mounza et ses deux filles Anzawa et Fatouma. Son grand âge la contraindra avant peu à remettre le pouvoir à son fils.

Saphy-Mozongou. — Cette princesse, morte récemment, était la fille du sultan de Mayotte, qui nous céda cette île en 1843. Elle était, depuis 1864, reine des Sakalaves-Zafibouamena de la presqu'île de Bavatou-Bé.

De son premier mari, Bebaka, elle eut deux filles. Il serait trop long de raconter par suite de quelles circonstances bizarres elle en vint à répudier son époux et à le réduire au rôle effacé de confident, afin d'épouser Ropa, d'origine arabe, fils d'un ancien interprète du gouvernement français à Mayotte.

Saphy-Mozongou était d'une nature autoritaire, froidement cruelle. Sa mort prématurée, à l'âge de trente-cinq ans, ne causa que peu de regrets.

Nous venons d'esquisser les physionomies de quelques-uns des principaux chefs avec lesquels le commandant de Nossi-Bé eut ou a encore à frayer, depuis que nous occupons cette île : il nous semble utile de joindre à ces données inédites quelques indications générales sur les différentes races ou tribus auxquelles ils appartiennent, et qui, toutes représentées à Nossi-Bé, dans des proportions très différentes, appartiennent à la grande famille malgache.

III

Les habitants de Madagascar se divisent en deux catégories bien tranchées : les Hovas, d'origine malaise, et les Malgaches proprement dits, d'origine africaine.

L'île ne renferme que peu de Hovas ; la majeure partie de la population est malgache. Les Sakalaves, Bemazava et Zafibouamena, les Betsimisarakas et les Tsimihéty, enfin les Antankares, se rattachent tous à cette race. On rencontre aussi, à Nossi-Bé, des Anjouanais, des Indiens, des Arabes et des Makois, qui viennent des Comores, de Bombay, de Mascate et de la côte orientale d'Afrique, pour y chercher fortune. Les Makois s'emploient surtout aux travaux agricoles.

Quelques détails sur chacune de ces races :

Les Hovas n'ont pas d'histoire. C'est en 1768 qu'on en a parlé pour la première fois. Ils sont actuellement le seul peuple de Madagascar qui soit reconnu par les puissances européennes. Les Anglais et nous-mêmes avons un consul accrédité auprès de la reine Ramavalona.

Les Sakalaves qui, ainsi que nous venons de le voir, constituent la plus grande partie de la population de Nossi-Bé, sont originaires de Bouéni et de Ména-Bé (côte ouest de Madagascar).

Les Betsimisarakas ont pris naissance dans un grand territoire situé sur la côte Est de Madagascar, en face duquel se trouve notre petit établissement de Sainte-Marie.

Enfin, les Antankares proviennent du pays d'Ankara.

Voici comment M. Macé-Descartes jugeait, en 1846, les diverses races qui peuplent Madagascar :

« Bien que la fusion soit loin d'être achevée, le climat, les rapports continuels, une organisation politique peu différente, ont donné aux habitudes, aux mœurs et aux coutumes de tous les Malgaches un caractère de similitude si prononcé, qu'il est possible de formuler à cet égard une description qui leur soit commune.

« Ainsi, on peut dire que, sauf quelques rares exceptions à

cet égard, les Malgaches, comme tous les peuples dans l'enfance, sont curieux, superficiels, ambitieux, vindicatifs, sensuels, crédules, prodigues. Leur aversion pour tout exercice, soit corporel, soit intellectuel, est assez prononcée. Ils sont paresseux, et s'ils travaillent, ce n'est que par force; leur jeunesse se passe dans l'oisiveté et les divertissements; quant à leur vieillesse, elle s'écoule dans une indolence que ne viennent jamais troubler les remords. Ils ne regrettent pas le passé et ne craignent point l'avenir : ils sont sans préoccupations financières et ne doivent jamais s'y trouver exposés. Le présent est tout pour eux, et ils passent leur vie à dormir, à chanter ou à danser, pourvu qu'ils aient du riz, du poisson et des coquillages. Leur travail ordinaire consiste à construire des cabanes, abattre les arbres et nettoyer un peu la terre avant de l'ensemencer. En temps ordinaire, ils ne se fatiguent jamais; malades, ils boivent et mangent comme à l'ordinaire, sans se soucier de la vie ou de la mort. »

Bien que daté de 1846, ce jugement est encore aujourd'hui très exact. A tous les vices énumérés plus haut, le Malgache en a ajouté un autre : il boit, et de ses excès résulte une dégénérescence assez marquée de la race et une dépopulation rapide du pays.

Généralement d'une taille élevée, les Malgaches ont le nez aplati, les lèvres grosses, les pommettes saillantes et les cheveux très crépus.

La population de Nossi-Bé et de Nossi-Comba est d'environ 8,000 habitants. Des épidémies de variole et de choléra en 1859, 1871 et 1876; la culture du riz à Madagascar; les évasions d'engagés des propriétés sucrières, et surtout l'augmentation de l'impôt de capitation qui fut porté, en 1872, de 3 francs à 5 francs, telles sont les causes de la diminution très sensible de la population qui, en 1857 et 1858, s'est élevée jusqu'à 15,000 habitants.

La population blanche, ou d'origine européenne, comprend 150 à 200 personnes à peine.

Il va sans dire que ces chiffres sont absolument approximatifs : entreprendre un recensement complet est impossible à Nossi-Bé, par suite des habitudes nomades des indigènes, et aussi parce que l'état civil est chose totalement inconnue chez eux.

IV

Nossi-Bé a une vingtaine de kilomètres de tour. Sa forme est celle d'un quadrilatère très irrégulier. Sa longueur est d'environ 22 kilomètres, de la pointe extrême de Navetsy à l'extrémité de la presqu'île de Taffondrou. Dans sa plus grande largeur, l'île peut mesurer 15 kilomètres. Sa superficie totale atteint 29,300 hectares.

Le système montagneux de Nossi-Bé forme trois groupes distincts : 1° celui du centre; 2° celui de Navetsy et d'Ampouraha; 3° celui de Loukou-Bé.

Le premier de ces groupes présente un point culminant, d'où partent des chaînes ou mornes secondaires; le sommet est connu sous le nom de Tany-Latsaka (terre tombée). C'est là que prennent leur source les principaux cours d'eau du pays. Non loin de ce même endroit, se trouvent sept lacs de forme à peu près arrondie, tous situés au fond de cratères d'effondrement et n'ayant aucune espèce de communication avec les ruisseaux voisins. Ces lacs sont désignés sous le nom d'Amparii.

Le second groupe, celui du nord de l'île, se compose d'une chaîne de montagnes, courant vers le Nord et le Sud, taillées à pic du côté de l'Ouest, mais s'abaissant moins brusquement du côté de Navetsy. Cette chaîne est interrompue par une grande coupée, où coule le Dzamarango.

Au troisième groupe se rattache le morne de Loukou-Bé, piton granitique, haut de 600 mètres suivant M. Herland, mais que nous avons lieu de croire bien moins élevé. Il est sillonné de profondes ravines et recouvert d'une admirable végétation ; c'est d'ailleurs le seul point, sauf les gorges, où l'on ait conservé les bois de haute futaie, qui, au dire des Malgaches, couvraient autrefois l'île entière.

Outre ces monts, on voit encore un grand nombre de pitons isolés; parmi les plus élevés, il convient de citer : à l'Ouest, le Dzamandzar; à l'Est les mornes de Tanandava et de la Pointe-à-la-Fièvre. Au pied de ces monts, on rencontre des marais à sangsues.

Les autres mornes les plus remarquables sont : les cratères d'Angouroukorany, au nombre de trois, situés sur le plateau incliné qui, de Sakatia, s'élève vers Tany-Latsaka ; puis, les cratères d'Ampoubilava, sur le plateau de ce nom, à 3,000 mètres au nord de Hell-Ville. Ces derniers sont des puys analogues à ceux de l'Auvergne. Sur leurs versants, du côté de l'Ouest, on remarque des traces d'anciennes coulées basaltiques, s'étendant assez loin dans la plaine d'Ampoubilava.

Disons maintenant quelques mots de la géologie et de la minéralogie de Nossi-Bé.

Dans une étude parue dans le journal *La Nature,* de M. Gaston Tissandier (9 et 23 juin 1877), M. Charles Vélain a examiné la partie géologique du travail de M. Herland. Voici, brièvement résumées, les données principales de cet article :

Le sol de Nossi-Bé se divise, sous le rapport de la composition géologique, en trois séries qui correspondent parfaitement à celles des montagnes. La pointe Loukou-Bé, formée par des roches anciennes, déchiquetée par de profondes crevasses, laisse voir, sous le sol végétal argileux qui la recouvre, un granit à gros grains de quartz, mêlé de larges paillettes de mica et formé d'un feldspath gris ou légèrement teinté en rose. L'île est entourée, surtout vers Taffondrou, d'une zone de schistes compacts, noirs ou bleuâtres, fortement inclinés, qui plongent de tous côtés dans la mer, où ils se perdent bientôt sous un calcaire de formation actuelle.

Le deuxième massif est surtout caractérisé par des grès quartzeux qui, se développant sous une épaisseur considérable, forment à eux seuls toute la presqu'île de Navetsy. Ces grès, fort régulièrement stratifiés et comme bigarrés, constituent de hautes et singulières falaises que la mer entame peu à peu.

Le troisième massif est le plus intéressant et le plus étendu, puisqu'il occupe la presque totalité de Nossi-Bé. Il est composé exclusivement de roches volcaniques récentes.

L'émersion de Nossi-Bé, qu'on pourrait supposer très ancienne, ne date tout au plus que du commencement de la période tertiaire.

Nous ne nous étendrons pas davantage sur la géologie de

Nossi-Bé, qui est loin d'être connue dans ses détails. Toutes les indications que nous pourrions donner ne seraient que des hypothèses ; mieux vaut donc attendre le résultat d'études qui ne peuvent manquer d'être prochainement faites.

Trois cours d'eau principaux arrosent Nossi-Bé : la rivière de Dzabal, à l'Ouest ; l'Andriana, au Nord-Est ; et l'Ankarankely, à l'Est.

Ces trois petits fleuves prennent leur source dans le Tany-Latsaka.

Le Dzabal reçoit de nombreux affluents ; les plus importants sont : l'Antourtour, le Sadjoua et l'Androdoat. Ce dernier est célèbre par une cataracte d'une hauteur d'environ cinquante mètres.

Avant de se jeter dans la mer, le Dzabal traverse un marais très vaste de palétuviers ; le voisinage de ces eaux croupissantes est une des causes principales de l'insalubrité de Nossi-Bé.

L'Andriana se jette dans la mer, au fond de la baie d'Empirègue ; l'Ankarankély, à Andimakabou.

Il faut ajouter à ces cours d'eau, d'une réelle importance, une série de ruisseaux dont quelques-uns seulement ont des noms officiels.

C'est ici le lieu de rappeler qu'en 1849, une source d'eau thermale sulfureuse fut découverte sur la rive gauche de la rivière de Dzabal.

Nous avons vu que quelques-unes des montagnes de Nossi-Bé étaient creusées, à leur sommet par des cratères d'effondrement, ayant donné lieu à la formation de lacs de petite dimension et assez régulièrement circulaires. Ils sont généralement habités par des caïmans de forte taille. Le niveau, spécial à chacun d'eux, se modifie suivant les saisons.

On compte à Nossi-Bé neuf de ces lacs.

Quant aux marais, ils sont de deux sortes : les uns formés par les eaux de la mer, les autres par l'eau douce. Ce sont les premiers qui sont les plus dangereux, à cause de leurs émanations ; ils sont couverts de palétuviers. Les marais d'eau douce renferment une grande quantité de sangsues très vivaces et d'excellente qualité.

Le sol de Nossi-Bé se prête à toute espèce de culture : la fertilité en est incroyable ; le travail y est facile ; enfin, la végétation y est luxuriante et vigoureuse.

Les productions les plus répandues sont : l'indigo, le sésame, la canne à sucre, le café, le riz, le manioc, la patate, les légumes, le maïs, la vanille, le coton, l'arachide, etc.

Il y a à Nossi-Bé quatorze usines sucrières, dont onze à vapeur, deux hydrauliques et une munie d'un manège à bœufs.

Le nombre des travailleurs employés aux cultures n'est que de 1,030. C'est bien peu, malheureusement.

Quelque répugnance que nous ayons à surcharger de chiffres cet exposé de la situation matérielle de notre possession, il nous semble cependant utile de donner le tableau suivant, qui présente les résultats obtenus en 1879 :

Sucre brut.	1.695.000	kil.
Rhum.	75.545	lit.
Café	9.420	kil.
Riz	123.000	—
Tabac.	90	—
Manioc	13.000	—

Quelques remarques au sujet de ces chiffres. La fabrication du rhum n'a atteint, on le voit, que 75,545 litres en 1879 ; l'année précédente elle s'était élevée à 285,000 litres. L'explication de cette énorme différence est des plus simples : les indigènes ont diminué leur fabrication en 1879, afin d'éviter le plus possible un impôt de dix centimes par litre de rhum fabriqué, vendu ou exporté, impôt qu'il a d'ailleurs fallu promptement supprimer.

La production du tabac est des plus faibles : on espère arriver progressivement à l'accroître dans de sérieuses proportions.

Tout se résume d'ailleurs, à Nossi-Bé, en une question de nombre de travailleurs. La petite propriété n'y existe pas ; les terres sont partagées entre une quinzaine de colons, qui possèdent tous une usine sur leurs concessions, et ne cultivent que la canne à sucre. Plus ils ont de travailleurs, plus ils récoltent de produits. La question de l'immigration est donc capitale pour eux.

En général, les produits de Nossi-Bé sont excellents, et à chaque exposition à laquelle ils ont figuré, ils ont été l'objet de récompenses tout à fait méritées.

Nous avons vu, au début de cette étude, que Nossi-Bé est entourée de nombreux îlots. Les principaux sont : au Sud, Nossi-Comba et à l'Ouest, Sakatia.

Nossi-Comba ressemble à un immense cône, presque entièrement rond à sa base, présentant deux sommets, dont le plus élevé peut avoir 600 mètres d'altitude, qui est connu sous le nom d'Antagnanaomby. L'autre, Anketsabé, n'a que 543 mètres de hauteur.

C'est sur ce pic qu'est établie la maison dite Convalescence de Nossi-Comba. De la vérandah de cet établissement on découvre un fort curieux panorama. A vos pieds s'étend l'île entière de Nossi-Bé, que ses plages irrégulières font ressembler à une pieuvre immense s'étirant sur la mer. A l'Est, on distingue nettement Nossi-Faly, Ambatou et même, quand le temps est clair, Nossi-Mitsiou, dont on entrevoit alors la silhouette bleuâtre et informe, avec sa ceinture de rochers étranges, placés autour d'elle de distance en distance comme autant d'immobiles sentinelles.

L'un des villages de Nossi-Comba mérite une mention spéciale : c'est Manongarivou, où sont situés les tombeaux de la famille de la reine Saphy-Mozongou. Une sœur, deux nièces de cette princesse et elle-même y sont ensevelies. La garde de ces tombeaux est confiée aux habitants, qui se relèvent chaque jour.

Dans la plaine de Vouririky, à Monabou, se trouvent également des tombeaux de la famille royale sakalave : ce sont ceux de la reine Tsihomekou et d'une sœur de Saphy-Mozongou. Le lecteur se demande peut-être d'où vient cette division et pourquoi il y a deux nécropoles. Voici les motifs de cette scission : l'une des deux est purement sakalave, l'autre est consacrée au rite musulman. Andriamouly, père de Saphy et réfugié à Mayotte, y embrassa la religion mahométane. Quelques-uns des siens suivirent son exemple, les autres demeurèrent fidèles à leurs traditions religieuses.

De là, la nécessité de deux cimetières distincts.

Au point de vue géologique, Nossi-Comba est un amoncellement de collines et de rochers. La végétation y est luxuriante.

Afin de déterminer les indigènes à y venir et pour les encourager à la culture, les autorités de la colonie ont divisé, en 1878. l'île en quatre parties, dont l'une, celle du centre, a été réservée. Les trois autres ont été réparties entre les chefs des villages d'Ampangourine, d'Andrekareka et d'Ambalavelou, avec autorisation d'y cultiver du riz et autres plantes pour eux et leurs gens. Cette mesure a produit des résultats très appréciables.

Nossi-Comba est sillonnée de rivières et de ruisseaux, dont l'eau est excellente et dans lesquels on trouve des écrevisses en très grande quantité. Elles sont désignées, dans le pays, sous le nom de *camarons*.

Une dernière particularité : Nossi-Comba est couverte en certains endroits de véritables petites forêts de chênes-lièges.

Sakatia, îlot assez étendu, peu élevé, ne renferme qu'un seul village de quelques cases. Son morne le plus haut, situé à sa partie Sud-Ouest, est couvert d'arbres verdoyants; les autres sont arides; le sol, formé de terres blanchâtres et rougeâtres, est peu favorable à la végétation.

Les autres îlots de ces parages sont : au Sud, Tany-Kély, inhabité, d'un très agréable aspect, mais manquant complètement d'eau, et servant d'asile à d'immenses oiseaux qui vont, la nuit venue, chercher pâture jusqu'à Hell-Ville et troublent le repos nocturne par le bruit incessant de leurs ailes gigantesques; à l'Ouest, Nossi-Tanga, rocher couvert de tendrakas, sorte de cochon d'Inde dont la chair est très estimée des indigènes.

Puis, Antsouhéry, Nossi-Faniky, Nossi-Tendraka, Nossi-Vaurou, l'îlot boisé, et les Trois-Frères.

Ce sont des rochers battus quotidiennement par la mer, n'offrant pour toute végétation que quelques malheureux arbres rachitiques et tordus.

L'îlot boisé porte aussi le nom d'Ile aux Morts, à cause d'un cimetière malgache qui s'y trouve. Et, à ce propos, nous devons constater que le culte des morts semble fort en honneur chez les Malgaches. Chaque tombe se compose d'un tumulus grossièrement formé par un tas de pierres; au pied, une pierre

plantée sur champ ; à la tête, deux autres pierres, également sur champ, du milieu desquelles émerge une perche ornée à son extrémité d'un morceau d'étoffe blanche ; sur les côtés et à la tête, une coupelle en terre du pays, pour brûler des parfums, et généralement une gargoulette, une bouteille vide ou pleine de rhum, des coquilles, dites bénitiers, parfois le crâne d'un bœuf.

Telle est, rapidement esquissée, la physionomie exacte des îles qui entourent Nossi-Bé.

Notre colonie ne possède, à vrai dire, qu'un seul port et une seule rade : Hell-Ville. Quant au port d'Ambanourou, où les Indiens et les Arabes font un assez grand commerce, il est sans fond et impraticable à marée basse.

Mais la baie de Nossi-Bé, de l'avis de M. Jehenne et de M. le vice-amiral Fleuriot de Langle, — celui-là même qui vient de mourir, — est d'une rare beauté ; lorsque la grande chaîne des Alpes madécasses se découvre après un orage, ou au lever ou au coucher du soleil, elle est diaprée des plus riches couleurs et présente un spectacle des plus imposants.

Le plateau de Hell-Ville est le véritable siège de l'industrie et du commerce du pays. Sa rade et son port lui permettent de donner abri, en toute saison, aux navires de toute provenance. Chaque année, grâce à ce mouvement, Hell-Ville voit s'élargir le cercle de ses opérations et tend à devenir un centre d'affaires assez important.

Ces résultats sont dus à l'intelligente direction donnée aux travaux par le premier commandant de la colonie, M. Seignac-Lesseps.

Les autres baies de l'île ont été décrites de la façon la plus complète par M. Jehenne dans un ouvrage intitulé : *Renseignements nautiques sur Nossi-Bé,* etc., qui se trouve entre les mains de tous les marins.

Ces baies ou mouillages sont :

L'anse d'Ambournerou ou du Cratère, peu fréquentée à cause du manque d'eau ; la baie de Panandava, la baie de Bé-Foutaka, houleuse et précédée de récifs dangereux ; les baies de Tendraka, de Fascène et d'Ambatouzavave, peu accessibles à mer basse.

Le régime commercial de Nossi-Bé, sauf les restrictions apportées par mesure de police et de sûreté en ce qui concerne l'introduction et la vente des spiritueux, est celui d'une liberté et d'une franchise absolues.

En 1880, les importations se sont élevées à deux millions de francs et les exportations à six millions.

Les entrées et les sorties se décomposent comme suit pour la même période :

Entrées : 400 navires jaugeant 32,000 tonneaux; 5,000 hommes d'équipage.

Sorties : 380 navires jaugeant 30,000 tonneaux; 5,600 hommes d'équipage.

Les principaux éléments de prospérité de Nossi-Bé sont : le voisinage de Madagascar, sa nombreuse population, la sécurité de sa rade, l'excellente qualité de ses terres, la foire qui s'y tient chaque année à la belle saison et qui fait de l'île le rendez-vous de tous les caboteurs de la côte d'Afrique, des négociants de Bombay et des baleiniers américains.

Le commerce de Nossi-Bé consiste en des transactions avec les peuplades de Madagascar : on ne saurait trop attirer les négociants dans la colonie, lieu d'entrepôt par excellence, et les engager à envoyer leurs bâtiments sur la côte Ouest jusqu'à la baie de Saint-Augustin, pour y porter nos produits et prendre en échange ceux du pays. Ces rapports constants avec les indigènes ne peuvent avoir pour résultat que d'accroître la richesse de notre colonie, de rehausser l'éclat du nom français sur ces côtes, d'attirer, en un mot, à nos idées et à nos mœurs les populations paisibles et laborieuses de la contrée.

La moyenne de la température à Nossi-Bé est de 26°7. Pendant l'hivernage (novembre-avril), le thermomètre atteint de 28 à 31 degrés dans le jour ; dans la belle saison, la chaleur varie de 19 à 26 degrés.

Nossi-Bé est malheureusement exposée aux redoutables attaques de la fièvre dite de Madagascar, souvent mortelle. Malgré la triste réputation sanitaire qu'on a faite à notre colonie, il convient de dire que les personnes qui observent prudemment les règles élémentaires de l'hygiène peuvent aisément y passer

trois ou quatre années, sans avoir à craindre les effets du climat.

Les maladies endémiques y sont peu nombreuses. On observe surtout : la fièvre intermittente simple, la fièvre gastrite ou bilieuse simple; la fièvre bilieuse hématurique, la diarrhée, l'anémie. Les maladies de foie y sont rares; en revanche, la variole et le choléra y font parfois leur apparition.

A propos de la variole, il importe de ne pas confondre cette maladie avec une affection qui n'attaque d'ordinaire que les indigènes et se manifeste par un manque absolu d'appétit, une vive sensation de froid, un assez fort mal de tête et de nombreux boutons minuscules.

Les Malgaches savent parfaitement à quoi s'en tenir au sujet de ces deux maladies et leur donnent des noms différents : ils appellent la variole *nendra*, et l'autre affection, *mongou*.

La variole a sévi dans l'île en 1859 et y a fait 1,625 victimes. A sa seconde apparition (1875), elle n'a causé que peu de décès.

Le choléra, enfin, a emporté 392 habitants en 1870-71.

Il n'est pas sans utilité, pour donner une idée de l'influence climatérique sur les personnes d'origine européenne, de faire passer sous les yeux du lecteur le petit tableau ci-après :

1878	15 décès	(12 créoles de Bourbon	et	3 européens).		
1879	11	—	9	—	2	—
1880 (1er semestre).	7	—	5	—	2	—

Ces chiffres prouvent clairement que ce ne sont pas les Européens qui sont le plus éprouvés par le climat.

V

Depuis qu'elle appartient à la France, l'île de Nossi-Bé s'est trouvée tantôt sous la dépendance de la Réunion ou de Mayotte, tantôt indépendante et ne relevant que du ministre de la marine et des colonies.

Elle est actuellement placée sous les ordres d'un commandant qui est lui-même sous l'autorité directe du ministre : un

officier supérieur du commissariat lui est adjoint avec le titre d'ordonnateur faisant fonctions de directeur de l'intérieur. La justice est confiée à un magistrat inamovible.

Ces trois personnalités ont en main tous les pouvoirs. Un conseil d'administration, composé de ces trois fonctionnaires et de deux notables du pays, assiste le commandant dans un grand nombre de cas; lorsqu'il s'agit de questions de budget ou d'impôt, ce conseil est complété par l'adjonction de deux délégués pris parmi les colons.

De son côté, le commandant préside un autre conseil appelé Kabar, qui a un caractère essentiellement politique : son importance est considérable, car les Malgaches, dès qu'ils ont un différend, se gardent bien de s'adresser au tribunal civil (qui a le tort de vouloir leur appliquer notre énigmatique législation), et viennent trouver le commandant qui rend gratuitement la justice et parvient toujours à tout concilier.

Il n'y a, à Nossi-Bé, ni station locale, ni troupes : il serait indispensable d'y mettre au moins des yoloffs et d'attacher à la colonie une canonnière à vapeur.

Il ne saurait convenir au but que nous nous sommes tracé de terminer cette étude sans parler de la question la plus importante pour Nossi-Bé : l'immigration.

Sur 8,380 hectares de terres concédées, 7,212 sont encore en friche. Cette regrettable situation est due uniquement au manque de travailleurs; et quand, désespérés de leur isolement, les colons réclament des bras, on leur offre des Chinois et des Indiens. Or, les Chinois sont plutôt des agents commerciaux que des agriculteurs, et les Indiens ne peuvent supporter le climat du pays : il faudrait d'ailleurs les recruter sur le territoire anglais, ce qui susciterait les mêmes embarras qu'à la Réunion, où la situation s'aggrave de jour en jour.

Ce qu'il faut, ce sont des Africains de la côte orientale, robustes, supportant sans trop de peine le changement de climat et de nourriture, et n'exigeant que peu de frais d'entretien.

Les colons savent bien que les Africains possèdent seuls cette qualité essentielle pour coloniser; aussi font-ils tous leurs efforts pour s'en procurer. Les essais tentés dans le but d'en

recruter sur la côte d'Afrique ont toujours provoqué, jusqu'à présent, les réclamations de la susceptible et humanitaire Angleterre. A l'entendre, les noirs importés chez nous y sont maltraités, et leur recrutement par voie de rachat préalable n'est que la traite déguisée.

Les Anglais, qui ont érigé en dogme le « *Sic vos non vobis* », pensent de manière toute différente lorsqu'il s'agit de leurs propres colonies. Ils ne se font pas alors scrupule de recruter force noirs, et c'est là une preuve non équivoque de leur mauvaise foi en matière de politique coloniale.

Les dissentiments fréquents produits par les prétentions de nos voisins auraient amené à la longue de funestes conséquences, si nos hommes d'État n'y avaient porté remède : un traité va prochainement se conclure entre la France et le Portugal pour nous permettre d'aller chercher des travailleurs à Mozambique.

Ce résultat remarquable doit être attribué aux instances de M. le commandant Seignac-Lesseps et de M. le capitaine de vaisseau Vallon, commandant la station de la mer des Indes. Il convient aussi d'en reporter une bonne part à l'intelligente initiative de M. le vice-amiral Cloué, ministre de la marine et des colonies, qui s'est souvenu de Nossi-Bé, où il a préludé, dans le grade d'enseigne de vaisseau, aux magnifiques travaux d'hydrographie qui l'ont mis en lumière. En provoquant la convention qui va se conclure, l'amiral Cloué aura sauvé Nossi-Bé d'une ruine certaine.

Léonce DETCHEVERRY.

LES
MILLIONS HONTEUX[1]

DEUXIÈME PARTIE

I

Puche n'eut pas le loisir de se livrer à ses réflexions et de trouver un moyen pour amener le duc de Valmondois à demander la main de Paule.

C'était son habitude, lorsqu'il revenait de sa conférence avec Mme Gripat, de parcourir les journaux du matin qu'on avait amoncelés sur son bureau, non pas quelques journaux de ceux qui caressaient ses opinions ou les choquaient, mais tous les journaux, qu'ils eussent ou n'eussent pas d'intérêt pour lui. Cela rentrait dans ses fonctions ; c'était en quelque sorte un devoir de sa charge. Ce qu'il cherchait dans ces journaux ce n'était ni les nouvelles politiques, ni les nouvelles financières, mais tout simplement le nom de Gripat. Toujours sur la défensive, toujours inquiet, il exerçait surtout sa surveillance sur les journaux de chantage ou de scandale. N'allait-il pas trouver là quelque attaque qu'on pouvait arrêter avec de l'argent? Il s'était fait allouer pour cela des fonds secrets, dont Mme Gripat elle-même ne connaissait pas l'emploi, au moins par le menu. Il était devenu

(1) Traduction et reproduction interdites. — Voir la *Nouvelle Revue* du 1er novembre.

presque aussi habile qu'un bon secrétaire de rédaction, dans cet art, plus difficile qu'on ne l'imagine, de parcourir rapidement un journal sans laisser échapper ce qu'on cherche : tout de suite un G en capitale lui sautait aux yeux.

Comme il venait de déplier un de ces journaux, son attention fut attirée par quelque chose qui ressemblait au nom de Gripat : il regarda ; ce n'était pas Gripat cependant, c'était Grippe-sou.

Ce n'étaient pas seulement les attaques directes qu'il cherchait dans ces journaux ; c'étaient aussi celles plus ou moins détournées qui procédaient par insinuations, par allusions ; n'y avait-il pas quelque chose de ce genre sous ce nom ainsi arrangé ? Il lut l'article :

« *A père voleur, fils avare.*

« Il paraît qu'il en est des proverbes comme de toute chose ; ils se transforment ; ceux qui étaient vrais il y a cent ans sont usés ; pour qu'ils servent encore il faut les retourner : il y a cent ans on disait : « A père avare, fils prodigue » ; aujourd'hui il faut dire : « A père voleur, fils avare » ; au moins c'est ce qu'enseigne l'expérience.

« Voyez ce jeune... comment l'appeler ? Gentleman ? Ma foi non. Mettons Grippe-sou. Au reste, ce nom se conjugue comme un verbe ; indicatif : je grippe, tu grippes, il grippe ; prétérit défini (ainsi appelé parce qu'il définit bien le personnage) : je grippai, tu grippas, il grippa ; les deux *p* sont facultatifs, mais le G majuscule est indispensable. »

L'article continuait sur ce ton pendant deux colonnes, remplaçant l'esprit par la violence et la grossièreté : le fond était maigre, il disait simplement que quand on avait eu un père voleur on devait se laisser gruger sans se plaindre et sans marchander ; il était signé « Feu-Follet ».

Ce n'était pas le premier article de ce genre que lisait Puche, mais aucun encore n'avait été si brutal dans la personnalité.

Quel était ce Feu-Follet ? C'était la première fois qu'il lisait ce nom. Un homme ? Une femme ? Puche n'avait aucune des qualités du critique littéraire, et ce n'était pas en lisant les

journaux avec la seule préoccupation de chercher un G majuscule qu'il aurait acquis ou développé ces qualités; cependant il crut reconnaître, ou plutôt sentir, que l'article était d'une femme.

Dans la colère qui l'avait jeté hors de lui, ce fut un soulagement : on ne se bat pas avec une femme. Si Edgard lisait cet article abominable, il ne pourrait pas en tirer vengeance. Et Puche ne voulait pas qu'Edgard se battît. C'était pour que cela n'arrivât pas qu'il surveillait les journaux. Combien d'attaques avait-il déjà arrêtées! Il verrait à empêcher cette Feu-Follet ou ce Feu-Follet de continuer, et il ne ménagerait pas l'argent, si, comme la chose était vraisemblable, ce n'était qu'une affaire de chantage. Le pauvre garçon, quel coup pour lui s'il lisait cette infamie!

Il ne fallait pas qu'il la lût, et Puche serra précieusement le journal dans sa poche, en se disant qu'il y avait bien des chances pour qu'Edgard, qui n'était pas lecteur de journaux, ne connût jamais cet article.

Cependant, quoiqu'il se répétât cela à chaque instant, il ne parvint pas à se rassurer, et il ne put pas, comme il l'avait espéré, rêver aux moyens d'assurer le mariage de Paule avec le prince de Verberie : son esprit n'était pas libre, l'indignation le soulevait, l'inquiétude l'enfiévrait, et toujours les mots violents de cet article lui passaient devant les yeux. Comment s'occuper de mariage dans de pareilles conditions! Comment imaginer des plans, les combiner, les examiner! Ce n'était pas à Paule qu'il pensait, c'était à Edgard; c'était lui qu'il voyait, une épée à la main, ou bien couché dans une voiture qui, doucement, le rapportait blessé à l'hôtel.

Vers dix heures il eut un moment de poignante émotion en voyant entrer Edgard, le visage sombre.

— Bonjour, Puche, tu vas bien?

— Bien, merci, et toi? Tu as l'air préoccupé. Si tu es... contrarié, si tu as quelque affaire désagréable, tu sais que tu peux compter sur moi; tu n'auras jamais d'ami plus dévoué que ton vieux Puche; parle.

C'était s'inquiéter bien vite; mais Puche ne pensait qu'à

l'article, n'imaginant pas qu'Edgard pût se tourmenter pour autre chose.

— C'est un conseil que je viens te demander.

Et Edgard fouilla dans la poche de côté de son veston.

— L'article ! se dit Puche, surpris qu'Edgard restât si calme ; le pauvre garçon, quels efforts doit-il faire pour se contenir !

— Voici une lettre, continua Edgard, par laquelle on me demande deux mille louis.

Puche poussa un soupir de soulagement, et tout de suite, dans l'emportement de sa joie, il s'écria :

— Il faut les donner.

Puis se reprenant :

— C'est-à-dire que tu peux les donner si tu les as et si celui qui te les demande les mérite.

— C'est là justement qu'est la question. J'ai l'argent et cela ne me gêne en rien de le sortir de ma poche.

— Alors sors-le, cela te fera un ami.

— En es-tu sûr ?

— Il me semble.

— Moi aussi, j'ai cru que je me faisais des amis de ceux que j'obligeais ; enfant, j'ai largement distribué autour de moi l'argent de ma pension ; depuis que je jouis de mes revenus, je les ai employés pour une bonne part de la même manière. Eh bien, cela ne m'a pas fait des amis, au contraire. Il semble que je n'oblige pas ceux à qui je donne mon argent, mais que ce sont eux qui m'obligent en le prenant, de sorte que je leur dois de la reconnaissance pour le service qu'ils me rendent, et qu'eux ne m'en doivent pas.

— Il ne faut pas se montrer trop exigeant en fait de reconnaissance.

— Parfaitement ; je veux bien qu'on ne m'en témoigne pas ; mais au moins faut-il qu'en place on ne me témoigne pas du mépris ou de l'hostilité. Si tu savais de quelle étrange manière mes amis me demandent mon argent, avec quels airs de grandeur, de supériorité, de protection. C'est à croire qu'ils lui font honneur en le prenant, qu'ils le réhabilitent. Je le donne cependant. Alors on me tourne le dos, on m'évite, ou bien on me

cherche une mauvaise querelle pour se brouiller. Plus d'une fois cela m'a exaspéré, et, sous le coup de la colère, j'ai refusé. Alors ç'a été autre chose. Je n'ai pas le droit, paraît-il, de refuser ceux qui s'adressent à moi, et l'on me fait sentir que quand un argent a été gagné comme le mien, il appartient à tout le monde.

— Ne t'imagine donc pas cela.

— Je ne m'imagine pas, je vois, j'entends. Tu ne sais pas quelles sont les difficultés de ma situation. Ainsi, depuis que j'ai des chevaux de course, je n'ai jamais fait un pari sur mes chevaux ; je ne dis pas contre, ce qui est d'un filou ; mais pour, ce que font tous les propriétaires ; j'ai toujours couru droit pour arriver premier et jamais pour gagner un bon poids dans un handicap ; eh bien, on me le reproche ; on dit que c'est de l'affectation et qu'il est bien facile d'afficher le mépris de l'argent quand on n'a pas eu de peine à gagner une grosse fortune comme la nôtre. Toujours le même reproche, le même grief. Que je jette mon argent à pleines mains, c'est un crime. Que je le garde, c'en est un autre. Que veux-tu que je fasse ?

Ordinairement, Puche n'était pas pour qu'on jetât l'argent à pleines mains ; qu'on le dépensât utilement, c'était bien, et il n'y avait pas à le compter quand il devait rapporter quelque chose ; qu'on le jetât, c'était trop. Mais en ce moment, il était sous l'impression de l'article : « A père voleur, fils avare »; et ce fut cette impression qui lui inspira sa réponse :

— Jette-le, dit-il ; mieux vaut encore qu'on t'accuse de prodigalité que d'avarice ; au moins tu as la satisfaction d'avoir donné, la seule vraie, la seule solide ; dans l'espèce, je prêterais les deux mille louis qu'on te demande.

— Alors je vais les porter moi-même, tout de suite.

Puche craignit d'avoir commis une imprudence : le mieux, évidemment, était qu'Edgard ne sortît point et ne vît personne ce jour-là.

— Veux-tu que je t'en évite la peine ?

— Non, merci.

— Tu peux envoyer un chèque, insista Puche.

— J'aime mieux y aller moi-même.

— Tu n'as pas peur du temps.

— Allons donc !

— Positivement il va pleuvoir ; tu ferais mieux de rester à la maison ; moi, j'ai à sortir, c'est bien différent.

— Tu te moques de moi, dit Edgard en riant, adieu !

— Quelle fichue bête je suis ! pensa Puche lorsque Edgard fut parti ; si je lui avais conseillé de ne pas prêter ces quarante mille francs, il ne serait peut-être pas sorti ; tandis que, maintenant, qui sait s'il ne va pas rencontrer quelqu'un qui lui parlera de ce maudit article ?

Et ce fut aux conséquences de cet article que Puche pensa, non au mariage de Paule.

II

Bien que Puche passât la plus grande partie de son temps à l'hôtel Gripat, où il arrivait tous les matins à sept heures et d'où il ne partait jamais avant une ou deux de l'après-midi, il n'y demeurait pas, cependant ; il avait un logement particulier dans le faubourg Saint-Honoré : quatre petites pièces, au cinquième étage, sous les toits, qui ne ressemblaient en rien au bel appartement que Mme Gripat avait voulu lui faire aménager dans l'hôtel du parc Monceaux, mais qu'il n'avait point voulu accepter, sans que rien pût faire céder sa résistance. Quoiqu'il vécût avec la famille Gripat dans une sorte de domesticité amicale, ou peut-être même à cause de cette domesticité, il tenait à une certaine indépendance. Depuis trente-cinq ans, il avait la manie de collectionner les éventails, et cette curieuse collection, où il y avait de vraies richesses artistiques, était disposée dans ces quatre pièces d'une certaine façon qu'il aimait, à laquelle il était habitué et qu'il n'aurait point retrouvée dans l'appartement que Mme Gripat voulait lui donner : c'eût été mieux peut-être, à coup sûr plus luxueux, mais ce n'eût plus été ça. D'ailleurs, il y avait plusieurs collections dans l'hôtel Gripat : collection de tableaux anciens et de tableaux modernes ; collection de bronzes ; collection de chinoiseries, toutes plus riches les

unes que les autres, et la sienne, si charmante qu'elle fût, eût souffert de ce voisinage.

C'était dans ce petit logement qu'il rentrait tous les jours régulièrement à six heures pour dîner tout seul, et qu'aussitôt après son dîner il se mettait au travail pour réparer ou restaurer quelque acquisition nouvelle ; taillant une pièce d'écaille ou d'ivoire, recollant un morceau de soie, se risquant même à repeindre quelque partie effacée du sujet ou des ornements.

C'étaient les seules heures de la journée où il s'appartînt, où il eût le loisir de faire quelque chose pour lui ; aussi ne se fût-il pas laissé facilement arrêter, lorsque vers cinq heures quarante-cinq ou cinq heures cinquante minutes il suivait le faubourg Saint-Honoré pour rentrer chez lui, et qu'il marchait allègrement en pensant à quelque restauration qui tromperait les plus malins. Mais, ce jour-là, c'était lentement qu'il marchait ; retenu pendant toute l'après-midi chez le notaire de Mme Gripat, il n'avait pas pu aller aux bureaux du journal qui avait publié l'article, et il en était mécontent. En même temps, il était inquiet aussi pour Edgard, et de temps en temps, se parlant à lui-même, il se répétait : « Quelle fichue bête je suis ! » Pour la première fois, depuis des années, il ne se sentait pas faim et son estomac manquait d'imagination, ce qui était véritablement extraordinaire.

Il y avait à peine cinq minutes qu'il était rentré, quand un coup de sonnette retentit si fort, si précipité, que Puche alla lui-même voir qui se présentait ainsi chez lui.

C'était Edgard pâle, frémissant, en proie à une émotion violente.

— J'ai à te parler, dit-il.

— Passons dans le salon, répondit Puche de plus en plus désespéré de sa fichue bêtise.

Quand la porte du salon fut refermée, Edgard tira un journal de sa poche.

— Pourquoi ne m'as-tu pas montré ce journal ce matin ? demanda-t-il.

Puche ne répondit pas.

— Tu l'avais lu cependant, et ç'a été parce que tu l'avais lu que tu m'as dit qu'il valait mieux qu'on m'accusât de prodigalité

que d'avarice ; ç'a été parce que tu as eu peur que quelqu'un m'en parlât que tu as voulu m'empêcher de sortir. Tu n'as donc pas pensé que tu me déshonorais?

— On ne se déshonore pas parce qu'on ne répond pas aux injures d'une femme.

— Qui t'a dit que l'auteur de cette infamie était une femme ?

— N'en est-ce point une ?

— Si.

— Eh bien, alors, que peux-tu contre elle?

— Rien ; mais ce journal a un gérant qui accepte la responsabilité de cet article, et je vais le tuer.

— Te battre !

— Et que veux-tu donc que je fasse?

Ce que Puche voulait, c'était qu'Edgard ne se battît point, parce que selon lui le duel était une sottise et une duperie : on ne ne se bat pour s'exposer à être tué, quand on a vingt ans et un million de rentes. Mais cela ne pouvait pas être dit sous cette forme, car, s'il l'essayait, Edgard bien certainement l'arrêterait au premier mot.

— C'est vrai, dit-il, je ne veux pas que tu te battes.

— C'est toi, Puche, toi notre ami, qui me conseilles de laisser insulter la mémoire de mon père, de me laisser insulter moi-même pour que je devienne un objet de mépris et de risée !

— Si je ne veux pas que tu te battes, c'est en ce moment seulement, et tu n'es pas juste en m'accusant de ne pas prendre souci de l'honneur de ton père et du tien ; tu sais bien, Edgard, que cela n'est pas juste, tu le sais bien.

Malgré la colère qui l'exaltait, Edgard fut touché de ces paroles, que Puche avait lancées avec émotion, et il baissa la tête.

— En voulant que tu ne te battes pas, continua Puche, j'ai une raison, une raison capitale : ton honneur justement, c'est-à-dire l'honneur de ta famille. J'aurais voulu ne pas parler encore, mais puisque tu m'y obliges, sache que ta mère et moi nous espérons arranger un mariage entre le prince de Verberie et ta sœur, un mariage que ton duel peut faire manquer.

— Le prince de Verberie, le fils du duc de Valmondois !

— Sans doute.

— Paule connaît ce projet de mariage?

— Non, pas encore.

— C'est donc une idée en l'air comme tu en as déjà eu tant, non un projet.

— C'est un projet, un projet sérieux, qui a toutes chances de réussir, si ton duel ne le fait pas manquer.

— Je ne comprends pas comment il pourrait le faire manquer : un fils qui se bat pour défendre l'honneur de son père n'est point une honte pour une famille.

— Ce n'est pas ainsi qu'il faut poser la question : si tu te bats, tout le monde lit cet article; si tu ne te bats point, il passe ignoré.

— Tout le monde l'a lu déjà; j'entends ceux qui nous connaissent. Si tu avais vu la façon dont on me regardait aujourd'hui dans la rue, tu ne dirais pas que cet article est ignoré; si tu avais entendu ceux qui m'en ont parlé, soit avec ironie, soit charitablement pour m'avertir, tu le dirais encore moins. On connaît cet article. On sait que je l'ai lu. Il y avait dix personnes dans les bureaux du journal quand je m'y suis présenté.

— Tu as été au journal!

— Et tu veux que maintenant, quand on attend avec une curiosité méchante ce que je vais faire, tu veux que je tende l'autre joue pour recevoir un second soufflet qui fasse la paire! Tu vois bien, mon pauvre Puche, qu'il faut que je me batte, et que, quand même je serais le dernier des lâches, je ne pourrais pas éviter ce duel. Mais ce n'est pas tout.

Puche était atterré; il avait cru que l'argument du mariage serait décisif, et voilà qu'il devait reconnaître qu'au point où en étaient les choses il avait perdu toute importance. Que dire maintenant? Par quels moyens empêcher ce duel? Et même était-il sage de vouloir l'empêcher?

— Comme je te l'ai dit, continua Edgard, l'article lu, j'ai couru aux bureaux du journal; je croyais savoir que l'auteur était une femme qui n'a pas pu tirer de moi ce qu'elle espérait; mais c'était une certitude qu'il me fallait. On m'a refusé le nom que je voulais. Je te passe la discussion qui s'est alors engagée;

elle est inutile; elle me serait trop cruelle à rapporter. Je suis enfin sorti en annonçant que j'allais envoyer mes témoins; et tout de suite je me suis occupé de trouver ceux que je voulais charger de cette mission. Naturellement, j'ai pensé à prendre l'ami dont je t'ai parlé ce matin : son nom, sa position aussi bien que nos relations le désignaient à mon choix, et puis je venais de lui rendre un assez grand service en lui prêtant ces deux mille louis, pour me croire autorisé à en réclamer un de lui. Eh bien, Puche, il m'a refusé.

— Refusé! s'écria Puche, qui brusquement s'arrêta en détournant les yeux.

— Tu n'oses pas me demander pourquoi, continua Edgard, tu n'oses même pas me regarder. Eh bien! oui, ce que tu soupçonnes est vrai. Il m'a refusé, parce qu'il a compris que ce duel allait faire du bruit, qu'il faudrait peut-être paraître devant les tribunaux, et il n'a pas voulu que son nom, que le nom que lui ont laissé ses pères, fût accolé à celui de Gripat.

— Mon pauvre enfant!

— Le plus malheureux des hommes!

Et des larmes de honte roulèrent dans ses yeux; cependant il ne s'abandonna pas.

— Tout cela, on ne me l'a pas dit franchement; on s'est retranché derrière des raisons de famille, des engagements pris, des promesses, des serments; mais la vérité n'était que trop facile à comprendre, malheureusement. Je n'ai point insisté. Et je le croyais mon ami, et je venais de l'obliger, et plusieurs fois il a servi de témoin à des gens qui n'étaient pas liés avec lui comme je le suis : tu vois combien sa répulsion a été profonde.

Il s'arrêta, frémissant; puis, après un court instant, il poursuivit :

— J'étais sorti et je marchais sur le boulevard, ne voyant personne, lorsqu'un garçon pour qui je n'ai ni estime ni sympathie m'aborda et me serra la main avec toutes sortes de protestations d'amitié. Évidemment il avait lu l'article, celui-là, et il se mettait à ma disposition. Je n'acceptai point, car s'il est des témoins que je veux, il en est d'autres que je ne veux pas; mais ceux que je veux, voudront-ils de moi? Voilà où en sont les

choses. Désespéré, affolé, je viens à toi, mon bon Puche, à toi notre ami, à toi le seul homme devant qui j'ose parler, devant qui j'ose pleurer.

Et il cacha son front rougi entre ses mains tremblantes.

C'était la première fois qu'il se livrait ainsi. Bien souvent Puche s'était demandé, pour Edgard comme pour Paule, s'ils avaient conscience de la situation qui leur était faite; car c'était un garçon si concentré, qu'il était difficile de démêler ses vrais sentiments et de lire ce qui se cachait sous sa retenue et sa bizarrerie d'humeur. Il n'y avait plus à en douter : le pauvre enfant savait la vérité, depuis longtemps il la connaissait.

Et le regardant là, écrasé, Puche fut pris d'une grande pitié et d'un attendrissement paternel.

Ce n'était pas un enfant débile, à la sensiblerie maladive, pleurant ou s'emportant pour des riens, mais un jeune homme, un homme déjà, vigoureux, solide, bien équilibré, chez qui les exercices corporels, l'escrime surtout, avaient développé les muscles plus que les nerfs.

Comme Puche restait le regardant, ne trouvant point de paroles pour adoucir ce désespoir, pas plus que pour le tromper, Edgard releva la tête.

Après l'accablement, la révolte; la flamme dans ses yeux avait séché les larmes :

— Maintenant tu comprends, n'est-ce pas, Puche, que rien n'empêchera ce duel. Il y a longtemps déjà que j'aurais dû me battre. Dix fois, vingt fois, je l'ai voulu. Ce ne sont pas les occasions qui m'ont manqué, les provocations. Je me suis retenu. Je n'ai pas osé. Non par lâcheté; mais par peur. Tu sais quelle peur. Tu vois comme j'ai eu tort; ce qui arrive aujourd'hui aurait été prévenu. On m'a cru lâche, et les lâches m'ont attaqué. Quand on aura peur de moi on nous respectera. J'aurais voulu gagner ce respect par l'honorabilité de ma vie, je l'imposerai par la force. Tu vas me trouver des témoins. Tu sais ceux qu'il me faut. A nous deux, cherchons.

Ils se regardèrent un moment sans parler; tout à coup, Edgard saisit la main de Puche et la serrant dans un mouvement de rage :

— Ainsi, s'écria-t-il, pour que le monde accepte les enfants de Michel Gripat, il faut que le fils tue un homme et que la fille achète un mari !

III

Les témoins que Puche trouva ne furent pas précisément ceux qu'Edgard aurait pris s'il avait eu toute liberté dans son choix; mais enfin, par leur nom et leur situation, ils étaient suffisants pour faire bonne figure dans les journaux.

Les conditions du duel furent donc arrangées : l'arme, le pistolet; le lieu, le parc d'un château aux environs de Meaux, que Gripat avait acheté quelques mois avant de mourir, non pas tant pour la beauté de cette terre ni pour l'agrément du pays, que parce qu'elle avait été, au XVIII[e] siècle, la propriété d'un des frères Paris, et que c'était son système de se mettre toujours dans le rayonnement d'une réputation ou d'une gloire quelconque. Quand il avait acheté des tableaux anciens, leur mérite avait eu moins d'influence sur sa décision que les noms de ceux qui les avaient possédés. Et quand il en avait commandé de modernes, il s'était plus inquiété de savoir dans quelles galeries célèbres les artistes en avaient déjà, que du talent et de la valeur vraie de ces artistes : ils étaient cotés; on les voyait en bon lieu; cela lui suffisait; leur réputation lui ferait honneur. De même, dans le choix de cette propriété, ce qui l'avait ébloui, lui parvenu, ç'avait été la pensée de remplacer un financier célèbre, parti de plus bas que lui encore, puisque ce financier était le fils d'un aubergiste : il ferait réparer ce vieux château délabré, il l'arrangerait luxueusement; on en parlerait et le nom de Gripat se trouverait associé à celui de Paris : c'était quelque chose cela, au moins pour lui.

Il avait été convenu que les deux adversaires et leurs témoins, ainsi que le médecin qu'ils emmenaient, prendraient le premier train du matin à la gare de Strasbourg et, pour qu'on ne s'inquiétât pas de son absence, Edgard avait annoncé à sa mère qu'il irait à la chasse.

Évidemment il n'y avait rien que de très simple dans cette annonce; il n'était plus un petit garçon qu'on garde à la maison, et l'on avait trop l'habitude de le voir aller, venir, rentrer ou ne pas rentrer, pour s'inquiéter quand il annonçait une partie de chasse.

Cependant Paule n'avait pas trouvé naturelle la façon dont il avait parlé de cette partie de chasse; il l'avait trop bien préparée, trop bien expliquée, justifiée, avec un luxe de détails plus que superflus pour une chose aussi simple.

De même il lui avait semblé, le soir qui avait précédé ce départ, qu'il était plus tendre avec elles que d'ordinaire, ce qui ne s'expliquait guère vraiment s'il ne les quittait que pour aller chasser. Ils avaient passé la soirée seuls tous les trois, car cet hôtel, si animé le matin, à l'heure des solliciteurs et des mendiants, était solitaire le soir, à l'heure des amis. Habituellement, lorsqu'ils restaient ainsi dans l'intimité de la famille, — et cela arrivait toutes les fois qu'ils n'allaient pas au théâtre, car bien rares, très rares étaient les visites qu'ils recevaient, — elle se mettait au piano et jouait ce qui lui passait par la tête ou lui tombait sous la main, tantôt de la musique sérieuse, tantôt de la musique de danse, tandis que sa mère et son frère lisaient et que sa grand'mère sommeillait dans un fauteuil; cela emplissait un peu, cela égayait ces vastes salons dans lesquels ils étaient comme perdus. Ce soir-là, pour changer l'humeur sombre d'Edgard, elle s'était mise à jouer de la musique gaie, et après quelques valses et polkas de Strauss, elle allait entamer le répertoire des Fahrbach junior et senior, quand il l'avait interrompue en venant se pencher sur son épaule :

— Qu'as-tu donc dans les jambes?

— Rien. Ce n'était pas pour moi que je jouais, c'était pour toi, pour te distraire de ce que tu sembles avoir dans la tête ou dans le cœur.

— Je n'ai rien ce soir dans la tête ni dans le cœur qui n'y soit tous les jours.

— Veux-tu que je ferme le piano?

— Au contraire.

— Alors que veux-tu que je joue?

— Du Chopin ou du Mendelssohn, *des romances sans paroles*.

Aussitôt elle avait fait ce qu'il demandait; mais si le Strauss l'avait agacé, le Mendelssohn l'avait attendri sans qu'il fût facile de s'expliquer d'où venait cet attendrissement, car l'humeur sentimentale et expansive n'était point son fait.

Tout en jouant, elle l'avait examiné, tantôt à la dérobée, tantôt dans une glace, tantôt dans le piano même dont le vernis faisait miroir, et comme il marchait de long en large dans le salon, elle avait pu surprendre les mouvements de sa physionomie quand il passait derrière elle. Et ce qu'elle trahissait, cette physionomie, ce qui se lisait sur ce visage au front plissé, aux yeux sombres, aux narines dilatées, à la lèvre supérieure relevée, c'était l'inquiétude, l'angoisse, la tristesse.

Pourquoi cette angoisse? Pourquoi cette tristesse?

Elle avait remarqué les allées et venues de Puche, ses airs mystérieux, ses conciliabules secrets avec Edgard, et elle avait trouvé son frère bien affairé, bien effaré.

Que se passait-il?

Elle avait cessé de jouer.

Edgard avait continué sa promenade pendant quelques instants encore; puis tout à coup, l'interrompant, il s'était penché sur sa mère et, avec une tendresse émue, comme sous une impulsion nerveuse et inconsciente, il l'avait embrassée; puis s'asseyant près d'elle, il lui avait pris la main et l'avait gardée dans les siennes, la caressant.

Alors Mme Gripat, interrompant sa lecture, avait tourné les yeux sur son fils, et souriante elle l'avait regardé.

— Quel brave garçon tu es, avait-elle dit.

Puis s'adressant à lui, en même temps qu'à sa fille :

— Et il y a des gens qui envient une belle fortune pour jouir de toutes sortes de plaisirs extraordinaires, comme si ce qu'il y a de meilleur en ce monde n'était pas le bonheur de l'intimité!

— Oh! c'est bien vrai! s'écria Edgard.

Et se levant, il prit sa mère dans ses deux bras pour l'embrasser, tandis que Paule, le regardant, cherchait à deviner ce qui provoquait une pareille exaltation de tendresse.

A le voir se serrer contre sa mère et la contempler, c'était à croire qu'il avait peur de la perdre.

Mais c'eût été là de la folie, car jamais assurément elle n'avait été en meilleure santé.

Alors?

Et cette question examinée sous toutes ses faces, en augmentant les craintes de Paule, les précisait; si leur mère n'était point en danger, c'était lui qui se croyait, qui se sentait menacé.

Comment pouvait-il l'être, si ce n'est par un duel?

Il était donc à la veille de se battre, la logique le disait; de là son émotion.

Arrivée à cette conclusion, Paule détourna les yeux de dessus son frère, s'attachant à ne plus le regarder : ce ne serait certes pas elle qui le ferait se trahir; elle l'aiderait à tromper leur mère. A la pensée que son frère allait se battre et que dans ce duel il serait peut-être blessé, peut-être tué, elle venait d'éprouver un saisissement qui l'avait paralysée; son cœur s'était serré; son sang s'était arrêté; elle étouffait, elle ne voyait plus, elle n'entendait plus. Et cependant depuis longtemps elle avait pensé qu'un jour ou l'autre il devrait se battre pour l'honneur de leur nom, et elle croyait s'être habituée à cette idée. Mais qu'elles ressemblent peu aux angoisses de la réalité, celles qu'on imagine! qu'il y a loin de ce qui sera à ce qui est!

Élevés ensemble, ils avaient toujours eu l'un pour l'autre une très vive affection, dont les tristesses de leur situation avait resserré les liens, à l'âge précisément où la séparation aurait pu les relâcher. Sans amis chez les Carmes et les Pères Jésuites, sans camarades chez les Dames Anglaises, ne rencontrant chacun de son côté que l'hostilité, le dédain ou le mépris, ils revenaient l'un à l'autre avec un égal besoin de se consoler dans leurs confidences réciproques. C'était ainsi qu'en dehors et au-dessus de leur fraternité naturelle s'était établie entre eux une fraternité morale de pensées et de sentiments, qui les unissait étroitement. C'était non seulement en frère et sœur qu'ils s'aimaient, en enfants de la même mère, en camarades de jeu, mais encore en amis.

Elle voulut lui venir en aide et partager le rôle qu'il jouait

pour empêcher leur mère de soupçonner la vérité; mais aux premiers mots qu'elle prononça, elle fut forcée de s'arrêter : sa voix sonnait rauque, et elle se sentait embarrassée pour trouver des paroles comme si elle était sur un théâtre.

Alors ce fut Edgard qui, à son tour, la regarda avec surprise, se demandant évidemment ce qu'elle avait.

Enfin la soirée s'acheva tant bien que mal, et l'heure sonna où ils avaient coutume de s'aller coucher : d'un même mouvement, et comme s'ils s'étaient donné le mot, Edgard et Paule se trouvèrent debout, prêts à monter.

— Vous avez sommeil? dit Mme Gripat.

Paule voulut répondre.

— Edgard partira demain de si bonne heure! dit-elle.

— C'est vrai, je n'y pensais pas; adieu, Edgard!

— Au revoir, maman; à demain!

Et il l'embrassa comme tous les soirs, mais un peu plus longuement que tous les soirs, avec réserve cependant et sans s'abandonner.

— A demain, mon enfant!

— Oui, maman, à demain!

Il vint à sa sœur et l'embrassa comme il avait embrassé sa mère; alors, à l'étreinte émue avec laquelle il la serrait rapidement, elle sentit les larmes lui monter aux yeux, et il lui fallut un effort pour les refouler; c'était son adieu qu'il lui adressait comme il venait de l'adresser à sa mère, avec la pensée que c'était le dernier peut-être.

On se sépara et chacun parut n'avoir d'autre idée que de dormir; mais si Mme Gripat se mit immédiatement au lit, il n'en fut pas de même pour Edgard et pour Paule, qui, rentrés dans leur appartement, ne se couchèrent point. Edgard se mit à un bureau pour écrire; Paule, après s'être fait déshabiller par sa femme de chambre, la renvoya au plus vite et, ayant passé un peignoir, s'assit dans un fauteuil où elle resta sans bouger, écoutant.

Quand les bruits de l'hôtel se furent éteints et qu'elle jugea que sa mère devait être endormie, elle sortit de chez elle, doucement, marchant avec précaution, à pas glissés, sur le tapis du

vestibule, guidée par les Carcel à demi-baissées. Arrivée à l'appartement de son frère, séparé du sien par celui de leur mère, elle ouvrit la porte sans bruit et entra.

S'il était couché, assurément il ne dormait pas, elle en était sûre ; il avait été, il était trop agité pour trouver le sommeil si vite.

Il n'était point couché ; assis à un bureau, il écrivait sous la lumière d'une lampe, tournant le dos à la porte.

Elle ne voulut pas le surprendre.

— Edgard, murmura-t-elle.

Mais, malgré cette précaution, il se leva en sursaut en poussant un cri nerveux.

Puis la reconnaissant :

— Ah ! c'est toi.

Et vivement il jeta dans un tiroir la feuille de papier sur laquelle il était en train d'écrire ; cela ne fut pas si vite fait que Paule ne vît que ce papier était timbré : son testament.

Pendant le temps où elle était restée dans son fauteuil, elle avait préparé ce qu'elle dirait, mais ce testament lui fit perdre la tête, et il lui fallut un certain temps pour se remettre.

— Que veux-tu ? demanda-t-il. Qu'as-tu ?

— Tu vas te battre ?

— Qui t'a dit !

— Ton émotion avec maman ce soir, la tendresse avec laquelle tu m'as embrassée, ce testament.

Il resta un moment sans répondre, mais la tromper était assurément impossible.

— On a insulté la mémoire de notre père, dit-il, un article infâme...

— Quelle arme ?

— Le pistolet.

— Pourquoi pas l'épée ? N'avais-tu pas le choix des armes?

— Mon adversaire n'a jamais tenu une épée ; il n'a consenti à me rendre raison que si nous acceptions le pistolet.

— Il tire bien ?

— Je ne sais pas.

— Où ?

— Dans notre parc de Mauvoisin.

— Tu vas le tuer.

Il ne répondit pas, mais il fit un signe d'une énergie farouche.

Elle lui prit la main et fortement elle la lui serra. Elle était brûlante, cette main, et sa chaleur, autant que sa sécheresse, trahissait une fièvre violente; par là, Paule comprit les angoisses de son frère.

— Est-ce notre faute ? dit-elle. Ah ! si j'étais un homme ! si j'étais à ta place, je n'aurais ni hésitation, ni scrupules. Pourquoi nous attaque-t-on ? pourquoi nous poursuit-on ? Nous nous défendons. Aurais-tu des scrupules à tirer sur celui qui voudrait t'assassiner? Moi, je n'en aurais pas. Rassure-toi, calme-toi !

Et tendrement elle lui passa le bras autour du cou.

— Il faut que ta main soit calme demain, qu'elle soit ferme; il le faut pour notre honneur. Il le faut pour ta vie et la nôtre. Pense à nous; pense à mère; pense à moi. Mais non avec émotion, comme ce soir. Avec fermeté, au contraire, en te disant que tu dois vivre pour nous.

Puis l'embrassant :

— Est-ce qu'on fait son testament la veille d'un duel !

— Crois-tu que je l'aurais fait si j'avais été dans une situation autre que la nôtre? Il fallait employer cette fortune.

— Et comment l'as-tu donc employée? demanda-t-elle avec inquiétude.

— Sois tranquille, je ne l'ai pas donnée tout entière, non parce que vous en avez besoin, mère et toi, mais parce que c'eût été renier père ; en dehors de ce qui revient à mère et de ce que je te laisse, j'ai distribué le reste comme j'ai pu, au hasard malheureusement, bien plus qu'au choix ; quel que soit cet emploi, je crois que si j'étais tué, il serait honorable.

— Mais tu ne seras pas tué.

— Je puis l'être ; un soldat n'en est pas moins brave parce qu'en marchant au feu il se dit qu'une balle peut le frapper. Enfin, si j'étais tué, j'aurais fait mon devoir ; je t'assure que cette pensée donne du cœur. Il te resterait à toi de faire le tien.

— Sois certain que je le ferais. Et mère?...

Il l'interrompit :

— Ce n'est pas de mère que je veux parler ; ce ne serait pas pour mère que j'aurais donné ma vie, ce serait pour père ; ce serait à père que tu devrais penser, à son nom, à notre honneur ; par ton mariage tu peux faire plus que moi en donnant ma vie.

Elle lui prit les deux mains et le regardant en face, dans les yeux, avec une résolution fière :

— Si c'est pour toi un soutien en allant à ce duel de te dire que moi, femme, je serai digne de l'exemple que tu me donnes, sois tranquille. Je jure que ce que tu veux pour le nom de notre père et pour notre honneur, je le ferai.

Elle avait posé la main étendue sur l'épaule de son frère.

— Et plus encore peut-être.

— Eh quoi?

— Je t'expliquerai cela ; je te consulterai. Ce que tu poursuis de ton côté, je l'ai cherché du mien, moi qui ne peux pas comme toi me battre, et j'ai trouvé. Demain, quand tu rentreras et que tu pourras m'écouter, je te dirai tout. Ce n'est pas l'heure en ce moment. Tu dois te coucher, tu dois dormir. Dors, je t'en prie, dors. Il faut que ta main soit ferme.

Et elle le serra dans une longue étreinte.

Puis, doucement et avec précaution, comme elle était venue, elle rentra chez elle ; mais au lieu de se mettre au lit, elle se jeta sur un prie-Dieu et, la tête appuyée sur ses mains jointes, elle resta là longtemps à prier.

IV

Edgard arriva le premier à la gare de l'Est ; bientôt il vit entrer ses témoins et le médecin que ceux-ci avaient amené dans leur voiture ; puis ce fut le tour de son adversaire, qui parut suivi de ses témoins. On se salua.

Pendant qu'on prenait les billets de place, Edgard put examiner celui contre qui il allait se battre. Il ne le connaissait pas pour ainsi dire, car, fou de colère, il l'avait à peine vu lorsqu'il s'était présenté aux bureaux du journal. C'était un homme de

trente ans, à la physionomie sympathique, à l'air intelligent, aux yeux doux, avec quelque chose de triste et de résigné dans toute sa personne.

— Voilà bien le type de l'homme qui n'a jamais eu de chance, dit le médecin à l'un des témoins d'Edgard.

— Espérons que sa guigne va continuer aujourd'hui.

— C'est raide tout de même de s'exposer à se faire tuer pour une autre.

— Dame, il est payé pour ça.

— Et il est marié, m'a dit le baron.

— Une petite femme très gentille, à ce qu'il paraît ; deux enfants ; tout ce monde crevait de misère quand il a eu la chance de trouver cette place de gérant.

— Est-ce bien une chance ?

— C'est à voir.

En arrivant à Meaux, ils trouvèrent à la gare deux voitures qui avaient été commandées à l'avance, et qui, en une demi-heure, les conduisirent à l'une des entrées du parc de Mauvoisin. Un garde avec ses chiens attendait devant la grille, croyant que son maître venait chasser. C'était un ancien soldat ; lorsqu'il vit ces sept hommes à la tenue sérieuse et à l'air grave, il comprit que c'était un duel.

— Montez sur le siège à côté du cocher, lui dit Edgard, et conduisez-nous au poteau de la Harasserie.

Les voitures s'engagèrent sous bois dans une allée cahoteuse qui, depuis longtemps, n'était plus entretenue et où avaient poussé de place en place des touffes de ronce, de fougère et de genêt. La matinée était fraîche et les brumes de la nuit, que le soleil n'avait pas encore vaporisées, flottaient sur les clairières jaunies par les premières gelées de l'automne. On allait lentement. Personne ne parlait. Dans le calme des bois que ne troublait aucun bruit, on n'entendait que le craquement des harnais mêlé au souffle des chevaux, et de temps en temps l'envolement brusque des faisans effrayés.

On ne tarda pas à arriver au poteau de la Harasserie. Quand tout le monde fut descendu, Edgard renvoya le garde et les voitures, en fixant un endroit où elles devaient attendre.

Puis tout le monde se dirigea vers une prairie entourée de hauts arbres et qui, plus longue que large, semblait avoir été dessinée exprès par un architecte prévoyant pour servir de champ de duel : le sol uni, le gazon dru et moelleux.

Les préparatifs furent vite faits et, tandis que les témoins plaçaient les adversaires en face l'un de l'autre, le médecin s'éloigna de quelques pas.

Les deux adversaires étaient l'un et l'autre extrêmement pâles, mais ils paraisaient également résolus : Edgard avec une rage contenue, son adversaire avec une résignation recueillie.

Quant aux témoins, ils semblaient perdre un peu la tête, comme s'ils venaient de se rendre compte tout à coup de la gravité de la situation, et de comprendre pour la première fois que ce duel pouvait se terminer d'une façon tragique.

Le sort avait favorisé le journaliste, qui devait tirer le premier.

Au signal, il abaissa son arme et tira rapidement.

Edgard n'avait pas été atteint; à son tour, il abaissa son pistolet d'une main ferme; le coup partit; le journaliste fit un demi-tour et chancela; ses témoins, qui accoururent, le reçurent dans leurs bras.

Edgard en le voyant tourner avait fait quelques pas en avant, mais ses témoins se jetèrent sur lui et le retinrent.

— Ce n'est pas correct.

Était-il tué? Était-il blessé seulement?

Après un rapide examen, le médecin déclara qu'il n'y avait que blessure, mais blessure grave, très grave, la balle ayant pénétré dans la poitrine et causé des désordres intérieurs qui pouvaient être mortels ; il fallait transporter avec précaution le blessé dans la maison la plus proche.

— Au château, dit Edgard.

Et il s'occupa d'organiser ce transport, heureux d'échapper au lugubre tableau qu'il avait devant lui et dont il ne pouvait détourner les yeux : son adversaire, couché sur l'herbe, à moitié nu, le haut du corps ensanglanté, le visage décoloré, les yeux mi-clos, paraissant cruellement souffrir, mais ne se plaignant pas, n'adressant même pas un mot à ses amis qui s'empressaient autour de lui.

Après avoir amené les voitures sur le lieu du combat, et pendant qu'on chargeait le blessé en le transportant tant bien que mal sur un coussin soutenu par des bâtons, Edgard prit les devants pour courir au château et faire préparer un lit.

La mort ayant surpris Gripat peu de temps après qu'il eut fait l'acquisition de cette terre, aucun des projets qu'il avait préparés pour sa transformation ne s'était réalisé, de sorte qu'elle était restée telle que l'avaient laissée ses anciens propriétaires, trop pauvres pour l'entretenir, c'est-à-dire fort délabrée, à peine meublée d'un ancien mobilier de grand prix comme curiosité, mais peu propre à l'usage dans son état de vétusté. Jamais Mme Gripat n'avait habité le château, et rarement Edgard y avait couché ; quelquefois seulement, à l'automne et à l'hiver, quand il venait chasser et que le mauvais temps l'empêchait de rentrer le soir même à Paris.

Ce fut sa chambre qu'il fit arranger par la femme du jardinier; et comme celle-ci, en vraie paysanne qu'elle était, calme et flegmatique, ne se pressait point, il voulut, pour aller plus vite, l'aider à mettre les draps au lit; mais ses mains, fermes pendant le combat, étaient maintenant tremblantes, et cela étonnait si fort la jardinière, qu'elle restait les bras ballants à le regarder au lieu de travailler. Évidemment elle ne comprenait pas cette émotion.

— Puisque c'est vous-même qui avez blessé ce monsieur en vous battant contre lui, dit-elle, c'est que vous aviez des raisons pour ça. Pour lors il ne faut pas vous manger le sang.

Oui, sans doute, il avait des raisons pour ça, et légitimes, et sacrées ; mais lui, le malheureux !

La chambre prête, Edgard descendit sur le perron ; la grande allée droite, en charmilles autrefois bien taillées, qui du parc aboutissait au parterre et au château, était déserte. Il écouta. Aucun bruit. Alors l'anxiété lui serra le cœur et une sueur froide lui mouilla les mains.

Il était mort en chemin sans doute !

Eh bien, quand cela serait ! Ne voulait-il pas le tuer?... Il avait des raisons pour ça, comme disait la jardinière; alors pourquoi cette lâche faiblesse?

Tout à coup il crut entendre des bruits, et bientôt il vit déboucher la voiture dans la grande allée; elle avançait lentement, au pas, suivie des témoins à pied.

Son premier mouvement fut d'aller au-devant d'elle, pour savoir; mais après avoir descendu deux marches il les remonta, n'osant pas.

Longue et cruelle fut l'attente; il lui semblait que ce cortège qui avait l'air d'un enterrement n'arriverait jamais au château.

Il arriva cependant.

— Eh bien? demanda Edgard à l'un de ses témoins.

— Ça va mal; nous avons dû arrêter plusieurs fois pour qu'il n'étouffe pas.

Pendant qu'on descendait son adversaire, Edgard s'éloigna de quelques pas, regardant de loin; mais il y eut un moment où, malgré la distance, ses yeux rencontrèrent ceux du blessé perdus dans le vague de la mort, et bien que celui-ci ne l'eût assurément pas vu, un tressaillement le secoua de la tête aux pieds.

Pendant qu'on montait le blessé, Edgard resta seul au rez-de-chaussée, dans le vaste vestibule sonore, où ses témoins vinrent bientôt le rejoindre.

Il les vit s'avancer vers lui les mains tendues :

— Mes félicitations, mon cher, très chic, votre coup de pistolet.

— Vous avez été crâne.

— Positivement, vous faites honneur à vos témoins.

Il se laissa presser les mains de mauvaise grâce : était-ce donc parce qu'ils avaient imaginé qu'il les déshonorerait, ou bien parce qu'il avait tué un homme, qu'ils étaient maintenant si fiers de lui, après s'être montrés, le matin et la veille, si réservés, si inquiets?

Un des témoins du blessé descendit l'escalier, et, s'adressant à Edgard :

— Le médecin déclare la vie de notre ami en danger, dit-il; dans ces conditions nous ne pouvons songer à le transporter à Paris.

— Le château est à vous, interrompit Edgard, usez-en, ainsi que des domestiques, comme si vous étiez à l'hôtel; votre ami est chez lui.

— Alors, pendant que l'un de nous va rester ici près de lui, l'autre va aller à Paris ; il a le sentiment qu'il est perdu, et il demande sa femme et ses enfants ; il est impossible d'avertir la malheureuse qui l'adore par une simple dépêche.

Les témoins d'Edgard intervinrent.

— Si l'un de vous doit partir, il serait convenable de rédiger auparavant un procès-verbal.

Edgard les introduisit dans la salle à manger, où il y avait une table et des chaises, mais on manquait de ce qu'il fallait pour écrire ; ce fut une affaire pour trouver du papier, une plume, de l'encre, et il dut aller chez le jardinier ; lorsqu'il eut tout apporté, il se retira.

Le commencement du procès-verbal alla couramment ; c'était le témoin du blessé qui tenait la plume, et en sa qualité de journaliste il ne cherchait pas ses phrases, qu'il lisait haut à mesure qu'il les écrivait ; lorsqu'on arriva à la fin, un des témoins d'Edgard prit la parole :

— Tout ça, c'est très bien, dit-il, mais nous?

— Comment vous ?

— J'entends nous les témoins : voilà un procès-verbal qui sera publié par les journaux, tout le monde va en parler, il sera lu en justice; eh bien, il me semble convenable que nous ne figurions pas là-dedans seulement comme des comparses : les témoins ont un rôle aussi ; vous comprenez?

— Nous signons?

— Évidemment, mais ce n'est pas assez ; je voudrais quelque chose qui précisât le rôle que nous avons rempli et qui dégageât notre responsabilité ; vous comprenez; c'est bien légitime, il me semble.

Une discussion s'étant engagée sur ce point, on alla chercher le second témoin resté auprès du blessé. Enfin, après bien des paroles, on se mit d'accord sur le fond. Mais alors il fallut trouver la forme à donner à ce quelque chose, et ce fut une affaire.

— Dictez, dit celui qui tenait la plume, j'écris.

Justement c'était là le délicat : un à peu près, cela s'expliquait tant bien que mal, « vous comprenez » ; mais si un à peu près se

dit dans la discussion, il ne se dicte pas; il faut préciser, donner une forme à son idée, — le diable. Et puis il y avait encore une autre difficulté : les amis d'Edgard auraient voulu qu'on ne pût pas les accuser d'avoir été les témoins d'un homme qui avait besoin d'un duel; et cela ils ne pouvaient pas l'expliquer franchement : « vous comprenez. »

Enfin on trouva une phrase entortillée et obscure, qui ne disait rien si on la lisait vite, mais qui, étudiée attentivement, prouvait que les témoins de ce duel n'avaient pas été de simples comparses : ils avaient rempli un rôle, un rôle actif, et si on avait écouté leurs conseils, le résultat qu'ils déploraient ne se serait pas produit.

Edgard ne voulut pas rentrer à Paris, et bien qu'il ne pût pas être utile au blessé, au moins directement, il crut qu'il était de son devoir de rester à Mauvoisin. Mais pour que sa sœur et Puche ne restassent pas dans l'inquiétude, il remit à l'un de ses témoins une dépêche pour Paule.

Les heures lui parurent éternelles; il n'osait pas s'éloigner du château; il tournait dans les allées du parterre, revenant de temps en temps pour demander des nouvelles à la jardinière, qui montait alors au premier étage et rapportait ce que lui disait l'ami resté auprès du blessé.

Et chaque fois les nouvelles étaient plus mauvaises : c'était une agonie.

Après avoir commencé par espérer le mieux, Edgard en était venu à trouver une sorte de soulagement dans la pensée que le malheureux aurait au moins la consolation suprême d'embrasser sa femme et ses enfants avant de mourir.

Mais il se trompait; comme il venait d'envoyer la jardinière pour la dixième fois au premier étage, ce fut l'ami qui descendit :

— Il est mort, Monsieur.

Edgard resta anéanti. Que dire? A quoi bon des paroles?

Pour ne pas se trahir, il sortit dans le parterre; mais il avait à peine fait quelques pas qu'il entendit un roulement de voiture.

— La femme, sans doute, qui arrivait avec les enfants.

Vivement, il se sauva derrière un massif d'arbustes, tremblant.

Ce n'était ni la femme ni les enfants, mais Mme Gripat et Paule.

Il courut à elles: elles se jetèrent sur lui.

Ce fut seulement après quelques instants qu'il put parler et annoncer la terrible nouvelle : puis il expliqua l'émotion qu'il avait éprouvée en entendant le roulement de la voiture et en croyant que c'était la femme, — la veuve, qui arrivait.

— Mais elle nous suit, dit Paule, nous avons vu à la gare de Meaux une femme désespérée, accompagnée de deux enfants; sa voiture était derrière la nôtre, elle va arriver.

— Rentrons, dit Mme Gripat, il ne faut pas que la malheureuse nous voie, ce serait insulter à sa douleur.

Comme ils entraient tous les trois dans la salle à manger, une voiture s'arrêta, et une jeune femme sauta à terre, tenant un enfant dans ses bras, tandis que celui des témoins qui avait été la chercher descendait portant un autre enfant.

On les entendit passer en courant, et le bruit de leurs pas précipités retentit dans l'escalier, puis presque aussitôt éclatèrent des cris et des gémissements.

Edgard se cacha la tête entre ses deux mains :

— Oh! mon Dieu, s'écria-t-il, c'est horrible.

— Les malheureux! dit Mme Gripat.

Paule était restée immobile, mais tout à coup ses yeux s'emplirent de larmes :

— A quel prix! murmura-t-elle.

V

Le duel avait empêché Puche de s'occuper de l'affaire du duc de Valmondois, mais non de penser à son projet de mariage et de l'étudier.

Il avait trouvé plusieurs combinaisons; mais comment les mettre à exécution? Il fallait attendre. Et quoi qu'il lui en coutât, il avait attendu. Seulement, pour ne pas perdre son temps et préparer à l'avance ses moyens, il s'était occupé à faire acheter un certain nombre de créances sur le duc de Valmondois et sur

le prince de Verberie, Une fois que ces créances seraient entre les mains d'un de ses agents, elles pourraient être très efficaces, si l'on savait s'en servir à propos, pour influencer le père et le fils. Ce sont d'utiles instruments matrimoniaux que messieurs les huissiers. Elles ne devaient pas être chères, ces créances; on les aurait sans doute à bon compte; et plus tard on se les ferait payer intégralement. Même de ce chef il y aurait bénéfice. Et à cette pensée Puche riait en se frottant les mains. Ne serait-ce pas vraiment une chose originale que le mariage de Paule fît rentrer dans la caisse de Mme Gripat un peu de l'argent qu'il en aurait fait tirer. Comme Gripat aurait ri s'il avait vu cela!

L'attente avait eu au moins cela de bon pour Puche qu'elle lui avait permis de bien agencer son plan et, tout en le compliquant, de le travailler assez pour lui donner l'apparence de la chose la plus simple et la plus naturelle; n'est-ce pas là le triomphe de l'art?

Enfin, un matin, ayant serré dans les vastes poches de sa redingote, qui voyaient tant de millions entrer dans leurs profondeurs et en sortir, les titres remis à Mme Gripat par le duc de Valmondois et quelques liasses de billets de banque, il se rendit rue Royale.

L'appartement du duc était à l'entresol; au coup de sonnette de Puche, un valet de chambre en tablier blanc ouvrit la porte si vite, qu'assurément il devait être derrière.

En effet, il tenait une brosse à la main, et dans le vestibule, posés sur des chaises ou accrochés à un porte-habits, se trouvaient des vêtements qu'il était en train de brosser.

Bien que cela manquât de tenue, Puche n'en fut pas trop surpris en pensant à la situation financière du duc; mais ce qui le stupéfia ce fut d'apercevoir une robe et des bottines de femme. Et quelle robe encore! une traîne crottée et dont la roue était trouée. Et quelles bottines! le talon usé et le quartier éculé. Il était donc tombé bien bas, M. le duc de Valmondois; mais cela n'était pas pour désoler Puche, au contraire.

A la demande de Puche, le valet de chambre répondit que « M. le duc était encore au lit et ne pouvait pas recevoir ».

— Dites à M. le duc que je viens de la part de Mme Gripat et que je le prie de me fixer l'heure à laquelle je pourrai me présenter.

Le duc fit répondre que dans une heure il recevrait l'envoyé de Mme Gripat, et Puche n'eut qu'à attendre en se promenant dans les Champs-Élysées, où, tout en marchant sur les feuilles mortes, il repassa son rôle : il dirait ceci, et puis cela.

Quand il se présenta à nouveau, le valet de chambre le fit entrer dans un petit salon banal et misérable, où se voyaient cependant quelques restes de splendeur, mais sans valeur vénale aucune.

Il n'eut pas le temps de se livrer à un long examen ; le duc fit son entrée, vêtu d'un costume du matin plus que fatigué.

Puche salua respectueusement.

— Seyez-vous ! dit le duc.

— Je vous demande pardon, monsieur le duc, de venir si tardivement vous apporter la réponse de Mme Gripat à la réclamation..., à la juste réclamation...

Le duc inclina la tête.

— ...A la juste réclamation que vous lui avez adressée ; mais nous avons été en ces derniers temps terriblement bouleversés ; ce duel funeste...

— Oui, je sais ; très bien conduit, ce jeune homme ; joli coup de pistolet.

— Ah ! c'est un grand malheur pour nous.

— Pourquoi donc?... Pourquoi donc? N'a eu que ce qu'il méritait ; de quoi se mêlait-il ? c'est une bonne leçon ; ça servira aux autres peut-être.

— Enfin, je vous prie d'accepter les excuses de Mme Gripat. Nous avons soumis votre réclamation à nos conseils ; après examen, ils ont été d'avis, à l'unanimité...

Puche fit une pause et regarda le duc, car il était arrivé à un des effets sur lesquels il comptait ; mais M. de Valmondois ne sourcilla pas.

— Ils ont été d'avis..., à l'unanimité, qu'elle n'était pas fondée.

— Hein ? interrompit le duc avec hauteur.

— En droit! insinua Puche.

C'était encore un de ses effets; il porta celui-là.

— Mais ce n'est pas par les règles du droit, continua Puche, que Mme Gripat se laisse diriger, c'est par celles de sa conscience. Elle a donc estimé que, si légalement elle ne vous devait pas le remboursement des titres que vous avez...

Il allait dire « souscrits », car c'était aussi un de ses effets, mais au moment de lâcher ce mot un peu gros, il en eut peur.

— ...Que vous lui avez remis, dit-il, elle vous le devait moralement..., à cause des circonstances toutes particulières dans lesquelles vous les avez souscrits. Et ce remboursement, je vous l'apporte.

Disant cela, Puche ouvrit sa redingote et tira de sa poche les liasses de billets de banque, qu'il mit sur une console.

Le duc ne posa pas la main dessus, mais dissimulant son élan de joie sous une indifférence dédaigneuse :

— C'est bien, dit-il, c'est très bien; j'irai faire mes compliments à Mme Gripat; je la croyais une femme de finance.

— Mon Dieu! interrompit Puche avec bonhomie, il est cependant connu qu'elle a l'argent facile.

Mais cela fut jeté légèrement, et au lieu d'insister, il se fit de plus en plus bonhomme, presque bête; il était arrivé au point important de sa démarche, et ce n'était pas trop de toute son application pour dire ce qu'il avait à dire; il avait compté sur des remerciements de la part du duc, et voilà que la façon dont celui-ci acceptait « ce remboursement » dérangeait son plan, et lui coupait sa transition pour parler de Paule.

— Je vois, dit-il, que monsieur le duc ignore que Mme Gripat est de la noblesse; elle est la fille d'un brave soldat, le baron de la Ricotière, mort colonel au moment où il allait passer général.

Mais la naissance de Mme Gripat laissa le duc parfaitement froid; cependant Puche continua :

— C'est cette naissance qui rend Mme Gripat si exigeante pour le mariage de sa fille; car avec la beauté de notre chère Paule, une beauté éclatante, robuste; avec sa dot de vingt-cinq millions et la grosse fortune qu'elle aura plus tard; avec son intelligence, son esprit brillant, son éducation, enfin avec toutes

les qualités qui font d'elle une femme accomplie, elle serait déjà mariée, — et elle n'a que dix-huit ans cependant, — si sa mère ne tenait pas tant à la naissance. Ah! ce ne sont pas les prétendants qui nous ont manqué, car on nous poursuit, le mot n'est que juste. De tous les côtés on nous assiège. Quand on n'a pas réussi par l'insinuation, on arrive à la menace. Vous ne sauriez vous imaginer jusqu'où l'on va.

Tout cela n'était pas très habilement enchaîné. Puche le sentait. Quelles raisons pouvait-il avoir pour conter cette histoire à M. de Valmondois, si ce n'est sa raison à lui, qu'il ne pouvait pas dire? Mais ce n'était pas sa faute; pourquoi le duc ne l'avait-il pas remercié? Avec ce remerciement pour point de départ, il allait tout seul, tandis que maintenant il fallait tâcher de justifier ses paroles, qui devaient paraître du simple bavardage.

— C'est là un trait de mœurs intéressant, n'est-il pas vrai? dit-il. Croiriez-vous qu'il y a quelques mois un personnage belge, un comte, a demandé la main de Paule, et comme nous la lui avons refusée, il nous adresse à chaque instant des lettres pleines de menaces. Mais voici qui est plus fort. Un gentilhomme normand, je n'hésite pas à le nommer, M. le comte de Flancourt, vous le connaissez sans doute, de la grande famille des Flancourt, les Flancourt de Louis XIV...

M. de Valmondois fit un signe ennuyé.

— Eh bien! poursuivit lentement Puche, qui avait appris au Théâtre-Français que pour faire passer une chose longue il ne faut pas la dire vite, eh bien! M. le comte de Flancourt a écrit à Mme Gripat une lettre, toujours pour demander Paule, si extraordinaire, qu'on ne voudrait pas la croire vraie, si je la racontais sans la montrer.

Et il fit mine de tirer cette lettre de sa poche; mais le duc l'arrêta d'un geste de main, et Puche se le tint pour dit.

— Mon Dieu! continua-t-il, nos prétentions ne sont pas telles que le mariage de Paule soit impossible. La fortune, nous ne la demandons pas, en ayant une assez belle, Dieu merci, pour deux. Mais nous tenons à la naissance, et voilà pourquoi les Flancourt et autres ne sont pas suffisants pour nous. Là-

dessus les exigences de Mme Gripat sont rigoureuses : ou sa fille épousera un homme d'un grand nom, ou bien, tant qu'elle ne l'aura pas rencontré, elle attendra; mais il y a tout lieu de croire qu'elle n'attendra pas longtemps. Vous voyez, monsieur le duc, que la femme qui pense ainsi n'est pas une femme de finance; ce que je voulais démontrer et ce qui vous a valu ce long bavardage, pour lequel je vous demande pardon.

Et Puche se leva.

— Trouve-t-on Mme Gripat chez elle à d'autres heures que celles de la matinée? demanda M. de Valmondois.

— Elle reçoit tous les jeudis.

— Eh bien! un de ces jeudis j'irai la voir, en passant.

Puche salua respectueusement et sortit le dos voûté, mais dans l'escalier il se redressa, et quand il fut dans la rue il se haussa orgueilleusement.

— Seyez-vous, murmura-t-il, seyez-vous! Eh bien! tout sis que j'étais, je vous ai roulé, monsieur le duc. Maintenant, que la fête de MM. les huissiers commence, et ce ne sera pas un de ces jeudis que vous ferez votre visite à Mme Gripat, en passant; ce sera jeudi prochain, en venant tout exprès pour la voir.

Et il se rendit chez son huissier, riant tout seul silencieusement en marchant, sans rien voir autour de lui : princesse de Verberie! Et qui est-ce qui serait heureuse? Qui est-ce qui serait fière de son vieux Puche? Ce serait cette chère petite Paule, qui n'aurait qu'à jouir de son bonheur, sans savoir jamais comment il aurait été préparé.

Et il fit cette réflexion philosophique que c'étaient vraiment des naïfs ceux qui s'imaginaient que le bonheur vient en dormant, et qu'il n'y a qu'à l'attendre de la Providence ou d'une bonne chance.

La Providence, c'était lui Puche, hé! hé!

VI

Si Puche avait mieux connu M. de Valmondois, ou bien s'il l'avait mieux examiné pendant cet entretien, il se serait sans

doute dispensé de sa visite à son huissier pour donner l'ordre à celui-ci de commencer la fête.

Mais, absorbé par ce qu'il avait à dire, tout entier aux effets qu'il avait préparés et à l'exécution de son plan, il n'avait pas vu que cette fête était inutile et que M. de Valmondois n'avait pas besoin d'être poussé par MM. les huissiers pour être sensible aux mérites de Paule, sinon à ceux de sa beauté éclatante et robuste, de son esprit brillant, de son éducation, au moins à ceux de sa dot.

Aussitôt que Puche fut parti, M. de Valmondois s'assit devant un petit bureau et d'une main rapide écrivit cette dépêche :

« Viens dîner ce soir, huit heures, café Riche ; affaire importante pour toi. »

Puis tout de suite il envoya son valet de chambre porter cette dépêche au télégraphe.

A huit heures moins cinq minutes, le duc entrait dans le salon qu'il avait retenu en venant commander lui-même son dîner, car il ne s'en remettait à personne pour discuter une chose si importante ; quelques instants après arrivait le prince de Verberie.

— Bonjour, Odet, dit le duc en tendant la main à son fils, tu vois que je t'attendais.

— J'ai pourtant failli ne pas venir.

— Oui, mais comme j'ai eu la précaution de mettre dans ma dépêche qu'il s'agissait d'une affaire importante... pour toi, tu es venu.

— C'est pour moi seul qu'elle est importante, cette affaire?

— Pour moi aussi..., comme père.

— Ah!

Le duc ne parut pas se scandaliser de ce *Ah!* peu révérencieux dans la bouche d'un fils.

— Débarrasse-toi de ton pardessus, dit-il, et dînons; nous causerons quand nous aurons mis le verrou à la porte.

Malgré l'importance de l'affaire qu'il avait à traiter, M. de Valmondois n'abrégea pas son dîner, car ce n'était pas son habitude de sacrifier son plaisir aux affaires, et pour lui, dîner, bien dîner, était un vif plaisir.

Ce fut donc seulement quand le café, les liqueurs, les cigares furent servis et que les garçons n'eurent plus à entrer dans leur salon que le duc aborda l'entretien.

— Mon cher Odet, dit-il en se penchant en avant, les deux coudes appuyés sur la nappe de façon à se rapprocher de son fils assis vis-à-vis de lui, le moment est venu pour moi de te faire connaître franchement ma situation : elle est désespérée.

— Vous m'effrayez, interrompit Odet d'un ton moitié sérieux, moitié ironique; est-elle vraiment si désespérée que cela?

— Rassure-toi, je ne t'ai pas fait venir pour te demander ta signature.

— Au prix qu'elle vaut, je crois qu'elle ne vous rendrait pas de grands services.

— C'est précisément parce qu'elle ne vaut rien, pas plus que la mienne, d'ailleurs, que je t'ai appelé, et puisque tu te rends si bien compte de ta situation, il est inutile que j'insiste; c'est là un sujet qui ne m'est pas agréable.

— Ni à moi.

— Eh bien, alors, le mieux, au lieu de nous livrer à des constatations superflues, est de chercher à sortir de cette situation.

— Vous avez un moyen?

— Pour toi, oui; pour moi, non; mais il ne s'agit pas de moi.

Le jeune prince eut encore un sourire qui en disait long sur les relations du père et du fils ; mais M. de Valmondois ne s'en fâcha pas, bien qu'il l'eût vu et qu'il en eût compris l'ironie.

— Et ce moyen? demanda Odet.

— Un mariage.

— Oh! oh!

— Ne va pas te récrier.

— Vous avez la femme?

— Je l'ai : vingt-cinq millions de dot, je dis de dot, sans parler du reste.

Le duc se renversa sur son canapé, écartant de la main le nuage de fumée qui l'enveloppait, afin de bien voir quel effet avait produit le chiffre de cette dot.

Odet ne laissa rien paraître sur son visage pâle et dans ses

yeux, qu'il avait fixés sur ceux de son père, il fut impossible de rien lire.

— Et la femme? dit-il enfin.

Vivement M. de Valmondois lui tendit la main par-dessus la table.

— Voilà le mot que j'attendais, dit-il, le cri qui, j'en étais sûr, sortirait le premier de tes lèvres. La femme? Sois tranquille, elle est ce que tu peux désirer. Tu dois bien penser que si elle était autre, je ne te parlerais pas de ce mariage. Beauté éclatante et robuste, intelligence, esprit brillant...

Il hésita un moment, cherchant ce que Puche lui avait dit encore, car ce n'était pas tout; mais il lui fut impossible de retrouver le reste.

— Enfin une femme accomplie, dit-il vivement.

— Son âge?

— Dix-huit ans.

— Brune, blonde?

M. de Valmondois n'avait pas pensé à cela; il hésita un moment.

— Heu, heu..., comme toutes les femmes.

— Je la connais?

— Je ne crois pas..., à moins que tu ne l'aies vue...

Il allait dire par hasard, mais il se retint à temps.

— A moins que tu ne l'aies vue, répéta-t-il.

— C'est?

Cette fois il ne fallait pas hésiter.

— Mademoiselle Gripat, dit M. de Valmondois avec autorité.

Odet fit un brusque mouvement de recul.

— Mademoiselle Gripat!

Puis revenant, en homme qui veut être fixé :

— Gripat! Qui ça, Gripat? Ce n'est pas la fille de Gripat le voleur?

— Pourquoi le voleur? En quoi Gripat a-t-il été plus voleur que les autres financiers? On peut appeler tous ces gens-là voleurs. Où veux-tu qu'ils prennent leur fortune? Ah ça! mais est-ce que tu aurais des préjugés bourgeois?

— Préjugés!

— Il faut aller au fond des choses et ne pas se payer de mots. Nous sommes ruinés. Plus que ruinés, sans ressources. Je ne suis pas un financier. Toi tu n'es pas un industriel. Nous n'avons donc ni l'un ni l'autre les moyens de faire fortune. Ou plutôt nous en avons un ; c'est-à-dire que toi tu en as un : le mariage. Connais-tu dans notre monde une femme de notre rang qui soit disposée à t'épouser et qui t'apporte vingt-cinq millions de dot? La connais-tu, cette femme?

Odet ne répondit pas.

— Si tu la connais, continua M. de Valmondois, je n'ai pas un mot à te dire de Mlle Gripat. Mais tu ne la connais pas, par cette raison malheureuse qu'il n'y en a pas. Alors je reviens à Mlle Gripat. Prends-tu son nom? C'est elle qui prend le tien. Vos enfants ne seront pas Gripat, ils seront Valmondois. Des Gripat ils n'auront que la fortune; le seul point à considérer. Il faut être de son temps ; et notre temps est le siècle du million. On vaut par ce qu'on a, et non par ce qu'on est. La naissance, rien; le talent, rien; l'argent, tout, même quand il est seul; mais s'il est réuni à la naissance ou au talent, le maître du monde. Tu as la naissance. Veux-tu l'argent? Si oui, et je ne te ferai pas l'injure de supposer que tu peux dire non; si oui, tu n'as qu'à te baisser pour le prendre.

— Ah ! voilà.

— Eh mon Dieu, oui, il faut se baisser, je le sais bien, et ce n'est pas moi qui te dirai le contraire. Cela est fâcheux, désagréable, tout ce que tu voudras. Je dirai comme toi. Mais enfin, n'est-ce pas l'attitude de ceux qui gagnent? « Tu gagneras ton pain à la sueur de ton visage et tu ramperas sur le ventre ; » c'est la loi divine. Et dans l'espèce elle n'est vraiment pas bien terrible : suer avec Mlle Gripat, hé, hé, elle est fort bien Mlle Gripat ; tu sais : beauté éclatante et robuste.

Odet resta assez longtemps silencieux, son père l'examinant et suivant sur son visage changeant les idées opposées par lesquelles il passait.

— Où peut-on la voir Mlle Gripat? dit-il enfin sans lever les yeux.

— Ah ! mon cher enfant, s'écria M. de Valmondois, mon cher

enfant, tu relèveras notre maison. Je comprends que tu ne veuilles pas t'engager à la légère et que tu ne te prononces qu'après avoir vu la jeune fille. La mère a sa loge à l'Opéra. Je ne me rappelle plus son jour. Je vais m'en informer. Tu verras Paule..., elle s'appelle Paule. Et nous déciderons ensuite ce qu'il y a à faire.

VII

C'était le vendredi qui était le jour d'Opéra de Mme Gripat, et sa loge était au premier étage, entre les colonnes.

Donc, le vendredi qui suivit le dîner au café Riche, M. de Valmondois et Odet vinrent tous deux en même temps occuper les fauteuils qu'ils avaient loués, et que le duc avait choisis de façon qu'en tournant le dos à la scène il fît face à la loge de Mme Gripat : s'il voulait qu'Odet vît bien Paule, lui-même tenait à étudier sa future belle-fille : « cette beauté éclatante et robuste » qu'il avait célébrée sans même savoir si elle était grande ou petite, brune ou blonde.

La toile venait de se lever sur le premier acte du *Prophète* et les paysans, leurs outils à la main, les meuniers chargés de sacs de farine chantaient le chœur :

La brise est muette,
Le jour est serein.

Mais ce n'était pas de ce qui se passait sur la scène que M. de Valmondois et Odet avaient souci; en gagnant leurs places ils n'eurent d'yeux que pour la loge de Mme Gripat.

Elle était vide.

Alors ils s'assirent.

— J'aurais pu moins me presser, dit Odet.

— Cet empressement me prouve que tu as réfléchi à ce que je t'ai dit.

— On m'a fait réfléchir.

— Qui ça, on?

Odet se pencha vers son père :

— Les huissiers qui m'ont poursuivi à outrance.

— Tiens, moi aussi ; voilà une fâcheuse coïncidence.

Le chœur chantait :

Le vent qui s'arrête
Arrête le moulin.

On pouvait parler sans déranger ses voisins et sans crainte d'être entendu d'eux.

— Ces poursuites, continua Odet, ne sont pour vous qu'un ennui...

— Saisie, vente, c'est honteux.

— Pour moi elles me perdent : le colonel m'a fait appeler ce matin et ne m'a pas caché qu'il était à bout. Il m'a soutenu jusqu'à présent par faiblesse pour sa femme, dont la vanité est flattée d'avoir dans son salon un prince qu'elle exhibe comme un phénomène, et dont elle se pare pour faire enrager ses amies ; mais comme c'est un bonhomme d'ordre, au fond il est exaspéré. Il veut que je paye mes dettes. Et je crois que s'il avait l'argent nécessaire pour cela il me le prêterait.

— Mais il ne l'a pas.

— Il veut que je me marie.

— C'est un homme intelligent.

Ils durent s'arrêter; le chœur était fini; Berthe venait de commencer sa cavatine, il n'était plus possible de causer librement.

Mais pour ne point parler, le duc n'en fut pas plus attentif à ce qui se passait sur le théâtre : que lui importait « cette vassale » dont il avait entendu les plaintes vingt fois? A chaque instant il se retournait, et comme s'il lorgnait la salle entière, il regardait la loge de M[me] Gripat qui continuait à rester vide.

— Êtes-vous certain que le vendredi soit son jour? demanda Odet.

— Parfaitement, répondit M. de Valmondois, enchanté de cette inquiétude qui prouvait que son fils avait réfléchi, et que la réflexion avait fait taire les objections par lesquelles il avait tout d'abord accueilli ce projet de mariage.

L'acte s'acheva sans que la loge fût occupée; à l'entr'acte le duc et son fils ne quittèrent point leurs fauteuils, mais tournant le dos à la scène ils lorgnèrent la salle, envoyant des saluts ou des signes de main aux personnes qu'ils connaissaient; on les regardait curieusement, et l'on se demandait pourquoi ce soir-là ils étaient ensemble ; cela était extraordinaire.

A un certain moment une lueur éclaira le fond de la loge sombre ; la porte venait de s'ouvrir.

— La voilà, dit le duc.

Mais l'avertissement était inutile : sa lorgnette à la main et braquée sur le second étage, comme s'il s'intéressait à ce qui se passait là, Odet regardait la loge de Mme Gripat.

Il vit entrer tout d'abord une femme de quarante ans, en robe de velours vert, avec un seul diamant attaché au cou par un ruban, mais si gros, si brillant, qu'il faisait un point lumineux dans la loge; puis une jeune fille rousse, en robe de tulle bleu pâle, les épaules nues, les bras nus, sans bijoux, sans fleurs dans les cheveux, en fille du vrai monde qui a le mépris de la parure et met sa confiance dans sa seule beauté ; et il trouva que cette confiance superbe était justifiée par le caractère gracieux de sa physionomie, et surtout par l'éclat de sa carnation nacrée, par l'étrangeté de sa rousseur vénitienne ; le jeune homme qui les accompagnait n'était pas mal, mais son regard était trop mobile, trop effaré ; il y avait dans toute sa personne une souplesse, une sécheresse nerveuse, avec quelque chose d'épuisé et d'essoufflé, qu'on remarque souvent chez ceux qui pratiquent l'escrime passionnément.

Mais ce n'était pas pour le jeune homme qu'Odet avait des yeux, c'était pour la jeune fille.

Le duc n'en avait pas moins que lui.

— Mais elle est très bien, tout à fait bien, murmura-t-il.

— Vous ne la connaissiez donc pas? demanda Odet surpris.

— Comment! je ne la connaissais pas ! beauté robuste ; est-ce cela, ou n'est-ce pas cela ?

— Mais elle est rousse.

— Parbleu ! comme toutes les femmes.

A ce moment, Mme Gripat regarda du côté du duc, et celui-ci

salua de la tête et de la main, ostensiblement, en homme qui veut être remarqué.

— Comment la trouves-tu? demanda M. de Valmondois.

— Ah! si elle n'était pas Gripat!

— Alors elle te plaît? cela suffit; quand vous serez mariés, elle sera princesse de Verberie; à l'entr'acte suivant, j'irai faire ma visite à Mme Gripat; je trouverai un moyen pour te présenter.

— Mais...

— Qu'a dit ton colonel?

Le second acte commença.

— Tu peux te retourner de temps en temps, dit le duc à son fils; une belle fille n'est jamais fâchée qu'on l'admire.

Si Odet ne se retourna pas pour admirer Paule, en tous cas, ce fut pour la regarder, pour l'étudier.

Elle était vraiment bien, très bien, cette rousse; pas régulièrement jolie, mais brillante, élégante; c'était la beauté robuste dont avait parlé son père, saine, vivante, et cela c'est bon pour les enfants, pour remonter une race; ah! si elle n'avait pas été Gripat!

Il est vrai que si elle n'avait pas été Gripat, elle n'aurait pas eu vingt-cinq millions de dot. Ce n'était pas une fille noble qui avait une pareille fortune. Et cherchant, dans son monde, les beaux mariages qui s'étaient faits, il ne trouvait que des filles de parvenus, financiers, industriels qui, avec leur argent, avaient acheté un grand nom; et le grand nom ne s'était pas toujours vendu très cher. Quelles familles nobles tenant encore un rang aujourd'hui n'ont pas engraissé leurs terres, à un moment donné, avec l'argent des financiers?

L'acte s'acheva, et aussitôt que la toile fut baissée, M. de Valmondois quitta sa place pour monter à la loge de Mme Gripat.

Sans entrer dans tous les détails de son plan, Puche avait annoncé à Mme Gripat la visite prochaine du duc pour un jeudi, et Mme Gripat avait attendu cette visite; mais ne l'ayant pas reçue elle n'avait pas été très surprise. Il y avait tant de raisons, dont elle sentait la force, pour que M. de Valmondois ne vînt point à l'hôtel Gripat, un jour de réception. Quand elle le vit entrer

dans sa loge, elle éprouva un saisissement de joie; car si le prince de Verberie s'était souvent tourné de leur côté, elle ne l'avait pas elle-même quitté des yeux, le trouvant charmant, plus charmant encore que ne le montraient ses portraits, et elle s'était dit qu'il était vraiment digne de Paule. Cette visite se produisant au moment même où elle admettait la possibilité de ce mariage, en était presque la consécration. Et puis, le duc de Valmondois était, malgré tout, le duc de Valmondois, c'est-à-dire un des plus beaux noms de France, et elle ne pouvait pas ne pas se laisser emporter par un souffle de fierté en le voyant entrer, devant tout Paris, dans sa loge, et la saluer avec les démonstrations du respect. Bien qu'elle n'eût pas d'yeux pour la salle, elle sentait les lorgnettes braquées sur sa loge, et l'orgueilleuse satisfaction de la minute présente effaçait le souvenir des humiliations qu'elle avait eu si souvent à supporter. Enfin!

Le duc avait pris le fauteuil que, de la main, elle lui avait indiqué, et il s'était assis faisant face à la salle.

— J'aurais eu l'honneur d'aller vous faire visite depuis plusieurs jours déjà, dit-il, si je n'en avais été empêché par des affaires importantes; aussi, en vous apercevant ce soir, n'ai-je pas voulu retarder plus longtemps ce plaisir et ce devoir, malgré ce que cette façon de se présenter a de peu correct.

Sorti de ce préambule un peu long, M. de Valmondois adressa plus brièvement ses félicitations à Mme Gripat pour la délicatesse qu'elle avait apportée au règlement de leur affaire, puis tout de suite il complimenta Paule pour sa beauté, et Edgard pour son duel: chacun eut son mot.

Ce duel, d'ailleurs, n'arrivait pas là par hasard, et M. de Valmondois ne l'avait amené que pour pouvoir parler d'Odet.

— Il fait le sujet de toutes les conversations, votre duel, continua M. de Valmondois, et mon fils me disait tout à l'heure, — c'est avec mon fils que je suis venu ce soir à l'Opéra, — mon fils me disait que, parmi les officiers de son régiment, il y avait unanimité à approuver la leçon que vous avez donnée à ces coquins. Sans doute, il est désagréable d'avoir tué un homme, c'est une pensée qui est gênante les jours où l'on a ses nerfs...

— Tous les jours, dit Edgard gravement.

— Comme vous dites cela, jeune homme. Je regrette que vous n'ayez pas entendu mon fils.

Puis, s'arrêtant, il regarda Edgard attentivement, et après quelques instants, se tournant vers Mme Gripat :

— Voulez-vous me permettre de vous présenter mon fils, madame ?

Et il souligna cette demande d'un coup d'œil qui disait qu'il ne pouvait être que bon pour Edgard, dans les dispositions où il se trouvait, de causer avec le prince de Verberie et d'entendre ce que celui-ci pensait de ce duel.

Cette proposition répondait trop bien aux secrètes inquiétudes de Mme Gripat sur l'état moral d'Edgard, pour qu'elle ne l'accueillît pas avec empressement ; et puis, d'autre part, n'avait-elle pas toutes sortes de raisons pour désirer voir de près le prince de Verberie ?

M. de Valmondois s'était levé ; de la main, il avait fait un signe, qui était un appel, à Odet, resté à sa place, les yeux tournés vers la loge, et celui-ci ne s'était pas fait attendre longtemps.

Ce fut une présentation plutôt qu'une visite ; mais si courte que fût cette présentation, elle permit cependant à Odet, aidé par son père, de se montrer à son avantage, — gracieux et charmant.

Au moins ces deux mots furent ceux dont M. de Valmondois se servit en sortant de la loge.

Et, de même, ce furent aussi ceux que prononça Mme Gripat lorsqu'elle se retrouva seule avec ses enfants :

— Il est charmant, le prince de Verberie, dit-elle en s'adressant à Paule bien plus qu'à Edgard.

— Tout à fait charmant, répondit Edgard, et ce que je viens de voir de près confirme l'impression qu'il m'a faite souvent de loin.

Comme Paule ne disait rien, sa mère l'interrogea directement :

— Et toi ? demanda-t-elle, comment le trouves-tu ?

Le rideau venait de se lever sur le camp des anabaptistes ;

Paule regarda la scène et ne répondit pas; alors sa mère insista :

— Comment trouves-tu le prince de Verberie?

— Il est bien.

— Tu dis cela comme si tu ne l'avais pas regardé.

— Je l'ai regardé, dit-elle nonchalamment; il est bien.

Sa mère l'examina; elle tenait ses yeux fixés sur l'orchestre, mais du côté opposé à celui où M. de Valmondois et Odet avaient leurs fauteuils.

Alors se penchant vers Paule pendant que le chœur hurlait : « Du sang! du sang! »

— Comme mari?

— Et pour qui?

L'allégro féroce de l'orchestre emplissait la salle; cependant, comme elles se touchaient, elles pouvaient s'entendre, mais sans que leurs voix arrivassent directement à Edgard, placé derrière elles.

— Il n'y a rien d'arrêté; mais la visite insolite du duc de Valmondois, et celle non moins étrange du prince de Verberie, sont, il me semble, significatives. D'ailleurs, je sais que M. de Valmondois pense à ce mariage.

— Mais je n'en veux pas! dit Paule avec énergie.

— Comment! tu n'en veux pas! Et pourquoi?

Et comme Paule allait répondre, Mme Gripat lui coupa la parole :

— Ce n'est pas le moment de nous expliquer; nous parlerons de cela plus tard.

— De quoi s'agit-il donc? demanda Edgard.

— Rien.

Paule avait repris sa place sur le devant de la loge, comme si elle s'intéressait à ce qui se chantait; cependant ce n'était point sur la scène que se fixaient ses regards, mais sur l'orchestre. Là, au premier rang des fauteuils, se trouvait un spectateur qui, lui aussi, ne s'inquiétait guère de ce qui se passait sur le théâtre, mais qui, à chaque instant, se retournait du côté de la salle. C'était un homme de trente-cinq ans environ, à la chevelure noire, abondante et longue, rejetée en arrière, au

visage complètement rasé comme celui d'un prêtre ou d'un comédien, au torse vigoureux, à la tête puissante, avec une physionomie énigmatique qui ne se laissait pas percer : l'intelligence, la volonté, l'énergie, on les lisait dans ses yeux noirs; mais à quoi cette volonté et cette intelligence s'employaient-elles? C'était ce qu'on ne pouvait guère deviner : un artiste? peut-être; un avocat? c'était possible; un homme politique? tout aussi bien; en tout cas, quelqu'un.

A un moment où il était tourné vers la loge de Mme Gripat, Paule porta son éventail fermé à son oreille, et elle resta assez longtemps dans cette attitude.

Mme Gripat se pencha vers sa fille, qui, instantanément, abaissa son éventail.

— M. Rampal est à l'orchestre, dit Mme Gripat.

— Je l'ai vu, répondit Paule.

— Parbleu, dit Edgard se penchant entre elles, il est toujours à l'Opéra quand Melcha danse; Rampal à l'orchestre, cela veut dire que nous allons voir Melcha dans le ballet.

Paule se retourna vers son frère :

— Je croyais que M. Rampal ne s'intéressait plus à elle, dit-elle.

— Alors tu es mieux que moi au courant des choses.

Un léger mouvement de trouble empêcha Paule de répondre tout de suite.

— J'ai lu cela quelque part, dit-elle enfin.

— Ah! tu as lu.

— Moi aussi, dit Mme Gripat.

— Tu vois, s'écria Paule.

— Qu'est-ce que cela prouve? continua Edgard. Je n'ai pas dit que vous n'aviez pas lu. Que ne lit-on pas? Seulement, je dis que Melcha pouvait avoir intérêt à ce qu'on lût cela.

— Est-ce qu'une femme comme Melcha ne doit pas être fière qu'on connaisse sa liaison avec un homme comme M. Rampal? demanda Paule d'un ton sec.

— Fierté et intérêt sont deux; et son intérêt bien entendu a pu être qu'on crût qu'elle était libre; les juives sont plus sensibles à l'intérêt qu'à la fierté. Maintenant il se peut très bien

que ce soit Rampal qui ait trouvé utile qu'on crût que c'était fini.

— Tu conviendras bien aussi, n'est-ce pas, qu'il se peut de même que ce soit tout simplement vrai, répliqua Paule.

— Oh ! parfaitement ; si cela te fait plaisir, dit Edgard en riant.

— Et pourquoi voudrais-tu que cela me fît plaisir? demanda Paule en fixant sur son frère un regard interrogateur.

— Oh ! cela, répondit Edgard, je serais bien embarrassé pour le dire.

Et prenant sa lorgnette il la dirigea sur la scène ; le ballet allait commencer et le chœur chantait ces vers étonnants :

Voici les fermières...
Leurs pieds, sur la glace
Courant avec grâce,
Sans laisser de trace
Glissent sur les flots.

— Justement, voici Melcha, dit Edgard.

Parmi les patineuses qui glissaient sur la glace sans laisser de trace sur les flots, venait d'apparaître en costume de Frisonne une femme très brune, au torse admirablement modelé, long et souple, au visage d'un ovale pur, aux sourcils arqués, aux yeux de velours, ressemblant beaucoup plus à une Orientale qu'à une fermière de la Frise.

— Où trouver une femme mieux faite que celle-là? dit Edgard la lorgnette aux yeux.

— Dans les ateliers de peintres et de sculpteurs, répliqua Paule, parmi celles qui l'ont remplacée et qui probablement la valent bien.

— Il n'est pas si sûr que cela qu'elles la valent, puisque c'est celle-là qu'on a été chercher pour la montrer dans toutes les apothéoses des féeries ; tu sais, quand on a subi en maillot l'épreuve de la lumière électrique, c'est un brevet de perfection plastique, cela.

— Ce qui n'empêche pas qu'elle a le nez crochu et le menton pointu, dit Paule.

— Oh ! maman, protesta Edgard en prenant Mme Gripat pour juge.

— Laissez donc mademoiselle Melcha, répondit Mme Gripat d'un ton qui disait que cette conversation lui déplaisait.

— Enfin elle a quarante ans, dit Paule, et je voudrais bien savoir comment on a engagé à l'Opéra une femme qui n'avait d'autre talent que de faire de la suspension aérienne dans les féeries.

— Ça, répliqua Edgard en riant, il faudra le demander à Rampal quand tu le verras.

On ne tarda pas à le voir ; comme la toile venait de tomber sur le défilé des anabaptistes, il entra dans la loge.

— Nous parlions de vous, dit Edgard en regardant sa sœur.

— Vraiment, j'aurais voulu être là, répondit Rampal avec un accent méridional qui bien évidemment n'avait jamais voulu se corriger ; je suis toujours heureux qu'on s'occupe de moi ; quand on en dit du mal, c'est bon.

— Ah ! monsieur Rampal, s'écria Paule.

Rampal s'inclina :

— Quand on en dit du bien, c'est mieux. Et il se renversa sur le dossier de son fauteuil, dans une attitude d'abandon, en homme qui ne s'inquiète pas de donner de mauvais plis à son habit, ni de froisser son linge.

— Nous avons vu avec plaisir, dit Mme Gripat, que vous vous portiez député.

— On me porte, Madame, je ne me porte pas.

— Et pourquoi donc? demanda Paule avec un mouvement de contrariété.

— Mon heure n'est pas venue ; laissons passer ces jours de transition.

— Mais c'est du temps perdu, continua Paule.

— Peut-être, mais c'est du terrain gagné.

A l'arrivée de Rampal, Edgard lui avait cédé sa place et il se tenait debout, l'épaule appuyée contre la tenture de la loge ; en levant son éventail comme pour répondre à ces derniers mots, Paule le laissa tomber ; elle se baissa pour le ramasser, mais plus prompt qu'elle, Rampal s'était baissé aussi, de sorte que leurs deux têtes se touchèrent presque.

— Demain soir, murmura Paule. .

Et ce fut avec un sourire de remerciement qu'elle reçut son éventail de la main de Rampal.

La conversation continua pendant quelques instants, allant d'un sujet à l'autre, insignifiante, puis Rampal se leva et se retira.

— Eh bien! dit Edgard, tu ne lui as pas demandé comment on avait engagé Melcha à l'Opéra; cependant je t'avais préparé un pont.

Elle ne répondit pas, et jusqu'à la fin de la représentation elle se montra préoccupée.

Quand elles descendirent, Mme Gripat marchant seule et Edgard donnant le bras à sa sœur, elles trouvèrent dans le vestibule, faisant la haie sur leur passage, d'un côté de l'escalier le duc de Valmondois avec le prince de Verberie qui les saluèrent très bas, et juste en face, de l'autre côté, Rampal qui s'inclina mais en relevant tout de suite la tête avec un air d'assurance et de fierté.

Hector MALOT.

(La troisième partie à la prochaine livraison.)

PSYCHOLOGIE CONTEMPORAINE

NOTES ET PORTRAITS

CHARLES BAUDELAIRE

I

DE LA CRITIQUE PSYCHOLOGIQUE

C'est une question toujours débattue entre artistes et philosophes que celle de la portée morale des œuvres d'imagination. Les uns considèrent que l'art n'a d'autre but à poursuivre que l'art lui-même, et ils récusent toute critique fondée sur l'influence heureuse ou funeste de leurs compositions. Un songe intense de la vie flotte devant leurs yeux, songe qu'ils reproduisent avec la conscience la plus scrupuleuse, soucieux seulement de suivre les contours des idéales images qui hantent leur pensée. A quoi les philosophes répondent que toute œuvre d'art est une action, du moins dans un certain sens. Qu'il le veuille ou non, l'artiste ne ressemble pas à ce personnage du poème allemand, lequel, emprisonné dans la solitude de son île, grave avec son poignard, sur les parois de basalte où brise la mer, des lignes qu'aucun vivant ne lira. Une fois créée, l'œuvre existe, indépendante, organique, sorte de personne qui répète aux initiés la parole intérieure que se prononçait l'artiste, — parole de désespoir ou de consolation, parole tentatrice ou fortifiante, qui retentit à jamais. Les philosophes concluent que l'artiste est responsable

des bienfaits et des méfaits de cette parole, — si le mot de responsabilité a quelque signification. De ce concept à celui d'un art d'utilité, la distance est brève. Catholiques ou révolutionnaires, les moralistes l'ont bientôt franchie, — à l'ironique joie des partisans de l'art pour l'art, comme on disait il y a quelque quarante ans. Car c'est la revanche de ces derniers que l'insuffisance esthétique des créateurs qui ont prétendu enseigner par la plume, le ciseau ou le pinceau. La discussion demeure donc pendante, — comme la plupart des discussions de cet ordre, — comme cette autre, si ardemment soutenue, sur les rapports de la forme et du fond, et cette autre sur la copie ou l'idéalisation de la nature. L'écrivain réfléchi dont j'ai placé le nom en tête de ces notes, Charles Baudelaire, formulait ainsi son opinion, à propos de son art à lui : « Si le poète a poursuivi un but moral, il a diminué sa force poétique, et il n'est pas imprudent de parier que son œuvre sera mauvaise...; » et ailleurs : « Aucun poème ne sera si grand, si noble, si véritablement digne du nom de poème que celui qui aura été écrit uniquement pour le plaisir d'écrire un poème... »

Entre cette fin de non-recevoir opposée par l'artiste aux exigences des doctrinaires et la thèse despotique de ces doctrinaires, il y a place pour le point de vue plus désintéressé du psychologue. Ce dernier aperçoit dans l'œuvre d'art un document précieux sur cet ensemble de petits faits encore mal classés que, faute d'un terme plus strict, nous appelons l'Ame humaine. Le psychologue ne s'inquiète guère du bien ou du mal, formules mal définies qui supposent une métaphysique tout entière. Il se défie du mot Beauté, sachant que notre langage, peu subtil, étiquette ainsi une sensation indéterminée et flottante qui varie du tout au tout avec les climats, les races et les moments. Son affaire, à lui, est de démonter, pièce à pièce, le rouage compliqué de nos associations d'idées. A son regard de curieux, qui va recueillant tous les indices sur notre mécanisme intérieur, le rôle de l'œuvre d'art est double. D'abord elle exprime une sensibilité particulière. Puis elle est une éducatrice de sensibilité, la plus importante dans les âges comme le nôtre, où l'action diminuée, les doctrines indécises, l'hérédité nerveuse laissent un plus grand nombre

d'hommes se ramasser sur eux-mêmes et raffiner leur être. Non seulement, en effet, cette œuvre résume des façons originales et nouvelles de goûter le bonheur et la douleur, que les nécessités de l'époque ont élaborées, mais encore elle devient un point de départ nouveau pour les hommes nouveaux. Elle les révèle à eux-mêmes. Elle leur accouche le cœur. Ils découvrent, par l'expérience de leurs artistes, dans quelle nuance et jusqu'à quel degré ils peuvent jouir et souffrir. La Rochefoucauld disait : « Il y a des gens qui n'auraient jamais été amoureux s'ils n'avaient jamais entendu parler de l'amour. » A coup sûr, nos amours à nous ne seraient pas exactement ce qu'ils sont, si nous n'avions appris par d'illustres analyses à compliquer nos sentiments. Dans cette étrange végétation qui constitue le « moi » d'un civilisé, il est plus d'une fleur, et des plus éclatantes, qui n'eût jamais grandi, si la bouture n'en eût été cueillie au jardin des lettres, avant d'être greffée sur la branche dont elle est l'orgueil : et cela n'est-il pas exact, même de nos sens? Nos peintres ne font-ils pas l'éducation de notre œil en nous habituant à voir la nature comme eux-mêmes? Nos musiciens ne nous imposent-ils point les caprices de leur ouïe plus travaillée? Nos poètes et nos romanciers sont les initiateurs de nos passions.

Connaître la vie morale d'une génération, c'est donc connaître les poètes et les romanciers dont cette génération nourrit son cœur. A l'heure où j'écris ces lignes, un adolescent, que je *vois* accoudé sur son pupitre dans quelque coin d'une salle de collège, lit un volume dont il boit le suc, comme une abeille pompe le miel d'une fleur. Ils sont ainsi quelques centaines à se repaître de livres préférés entre tous. Les autres livres sont des livres d'écriture ; ceux-là sont des livres de parole et révèlent à ces affamés de sensations, quels mystères de la vie humaine, quels abîmes de leur propre nature? Répondre à cette question, c'est préparer des documents à l'écrivain d'assez de force d'analyse pour tracer le tableau de l'Ame française dans cette fin de siècle qui prend parfois une noire couleur de fin de monde, et parfois une rose couleur d'aube nouvelle. Je voudrais, en une suite d'études sans conclusion, rédiger quelques-uns de ces documents et marquer les exemples de vie morale que présentent

ceux des artistes de ce temps-ci qui ont l'oreille de ces adolescents, à la veille de vivre leur vie personnelle. Il aurait fallu, pour être logique, commencer par le grand initiateur moderne : Balzac. Mais le travail a été fait par M. Taine, de telle façon qu'il n'y a plus lieu d'y revenir. Sans m'inquiéter donc d'un ordre d'importance qui supposerait précisément cette conclusion que je veux éviter, j'examinerai successivement Charles Baudelaire, Flaubert, M. Taine, Stendhal, puisqu'il est redevenu à la mode comme s'il avait écrit d'hier, — d'autres encore, si ces esquisses trouvent grâce devant les lecteurs de 1881, plus habitués à la critique des sources qu'à celle des résultats.

II

L'ANALYSE DE L'AMOUR DANS BAUDELAIRE

Lire les *Fleurs du Mal* à dix-sept ans, lorsqu'on ne discerne point la part de mystification qui exagère en truculents paradoxes quelques idées, par elles-mêmes seulement exceptionnelles, c'est entrer dans un monde de sensations jusqu'alors inouïes. Il est des éducateurs d'une précision d'enseignement plus rigoureuse : M. Taine, par exemple, et Henri Beyle. Il n'en est point de plus suggestifs et qui fascinent d'avantage.

Et tes yeux attirants comme ceux d'un portrait...

a-t-il écrit d'une des femmes coupables dont il a subi la magie ; il traîne quelque chose de cette attirance et de ce regard au long de ses vers mystérieux et câlins, ironiques à demi, à demi plaintifs. Des stances de lui poursuivent l'imagination qu'elles inquiètent avec une obsession qui fait mal. Il excelle surtout à commencer une pièce par des mots d'une solennité à la fois tragique et sentimentale qu'on n'oublie plus :

Que m'importe que tu sois sage,
Sois belle et sois triste...

Et ailleurs :

Toi qui, comme un coup de couteau,
Dans mon cœur plaintif es entrée...

Et ailleurs :

Comme un bétail pensif sur le sable couchées
Elles tournent leurs yeux vers l'infini des mers...

Par tempérament et par rhétorique, Charles Baudelaire fait flotter comme un halo d'étrangeté autour de ses poèmes, convaincu, comme l'auteur de l'incomparable élégie *To Helen,* Edgard Poë, qu'il n'est de beauté qu'un peu singulière et que l'étonnement est la condition du sortilège poétique. C'est un sortilège, en effet, pour qui ne se rebute pas des complexités de cet art. L'impression est comparable à celle qu'on ressent en présence des figures peintes par le Vinci, avec ce modelé dans la dégradation des teintes qui veloute de mystère le contour du sourire. Une dangereuse curiosité force l'attention et invite aux longues rêveries devant ces énigmes de peintre ou de poète ; — et à regarder longtemps l'énigme livre son secret. Celui de Baudelaire est le secret de plus d'un d'entre nous, — il y a bien des chances pour qu'il devienne le secret du jeune homme qui se complaît dans cette lecture, inépuisable en révélations.

Il y a d'abord dans Baudelaire une conception particulière de l'amour. On la caractériserait assez exactement, semble-t-il, par trois épithètes, d'ordre disparate comme notre société. Baudelaire est tout à la fois, dans ses vers d'amour, mystique, libertin et analyseur. Il est mystique, et un visage d'une idéalité de madone traverse sans cesse les heures sombres ou claires de ses journées, rappelant la présence, en quelque autre univers dont le nôtre ne serait que l'épreuve dégradée et grossière, d'un esprit de femme « lucide et pur », d'une âme toujours désirable et toujours bienfaisante :

Elle se répand dans ma vie
Comme un air parfumé de sel,
Et dans mon âme inassouvie
Verse le goût de l'Éternel !...

Il est libertin, et des visions dépravées jusqu'au sadisme troublent ce même homme qui vient d'adorer le doigt levé de sa Madone. Les mornes ivresses de la Vénus vulgaire, les capiteuses ardeurs de la Vénus noire, les raffinées délices de la Vénus savante, les criminelles audaces de la Vénus sanguinaire, ont laissé de leur ressouvenir dans les plus spiritualisés de ses poèmes. Il s'échappe un relent d'alcôve infâme de ces deux vers du magnifique *Crépuscule du Matin :*

Les femmes de plaisir, la paupière livide,
Bouche ouverte, dormaient de leur sommeil stupide...

Le visage, lustré comme l'ébène, d'une amie aux dents d'ivoire, aux cheveux crépus, a inspiré cette litanie de tendresse :

Je t'adore à l'égal de la voûte nocturne,
Ô Vase de tristesse, ô grande taciturne...

Des prêtresses païennes eussent reconnu un dévot de leurs fêtes clandestines dans la description de ce boudoir, — fermé par autorité de justice, — où Hippolyte accoude ses lassitudes :

A la pâle clarté des lampes languissantes
Sur les profonds coussins tout imprégnés d'odeur...

Et la plus belle pièce du recueil, à mon avis du moins, *la Martyre*, pourrait porter comme épigraphe la sinistre phrase que l'auteur de la *Philosophie dans le boudoir* se proposait d'inscrire sur une des chambres de la petite maison de ses rêves : *Ici l'on torture!...*

L'homme vindicatif que tu n'as pu, vivante,
    Malgré tant d'amour, assouvir,
Combla-t-il, sur ta chair inerte et complaisante,
    L'immensité de son désir ?

A travers tant d'égarements, où la soif d'une infinie pureté se mêle à la faim dévorante des joies les plus tourmentées de la chair, l'intelligence de l'analyseur reste cruellement maîtresse

d'elle-même. La mysticité, comme le libertinage, se codifie en formules dans ce cerveau qui décompose ses sensations, avec la précision d'un prisme décomposant la lumière. Le raisonnement n'est jamais entàmé par la fièvre qui brûle le sang ou par l'extase qui évoque les chimères. Trois hommes à la fois vivent dans cet homme, unissant leurs sensations pour mieux presser le cœur et en exprimer jusqu'à la dernière goutte la sève rouge et chaude. Ces trois hommes sont bien modernes, et bien moderne aussi est leur réunion. La fin d'une foi religieuse, Paris et l'esprit scientifique du temps ont contribué à façonner, puis à fondre ces trois sortes de sensibilités, jadis séparées jusqu'à paraître irréductibles l'une à l'autre, aujourd'hui liées jusqu'à paraître inséparables, au moins dans cette créature, sans analogue avant le XIXe siècle français, qui fut Baudelaire.

Les origines, ou mieux les couches successives qui ont fait cette âme sont donc aisées à déterminer, rien qu'en regardant autour de nous. Ne survit-il pas, dans notre siècle d'impiété, assez de catholicisme pour qu'une âme d'enfant s'imprègne d'amour mystique avec une inoubliable intensité? La foi s'en ira, mais le mysticisme, même expulsé de l'intelligence, demeurera dans la sensation. Le décor pieux s'évoque pour Baudelaire aux heures obscures du crépuscule, avec une suavité qui montre à quelle profondeur le premier frisson de la prière avait crispé son cœur (1). Le pli ne s'effaça jamais. Tout naturellement le parfum des fleurs s'évapore pour lui en encens. C'est un « reposoir » que le beau ciel, c'est un « ostensoir » que le soleil qui se couche. Si l'homme n'a plus le même besoin intellectuel de croire, il a conservé le besoin de sentir comme aux temps où il croyait. Les docteurs en mysticisme avaient constaté ces permanences de la sensibilité religieuse dans la défaillance de la pensée religieuse. Ils appelaient culte de latrie l'élan passionné par lequel l'homme reporte sur telle ou telle créature, sur tel ou tel objet, l'ardeur exaltée qui se détourne de Dieu. On peut citer de Baudelaire d'étranges exemples de ce culte; ainsi l'emploi d'une termino-

(1) Voir, dans les *Fleurs du mal*, la pièce en forme de *pantoum*, intitulée *Harmonie du soir* et numérotée XLVIII.

logie liturgique pour s'adresser à une maîtresse et célébrer une volupté :

> Je veux bâtir pour toi, Madone, ma maîtresse,
> Un autel souterrain au fond de ma détresse...

Ou encore cette « prose » curieusement travaillée en style de la décadence latine qu'il a intitulée : *Franciscæ meæ laudes*, et adressée à une modiste érudite et dévote. Ce qui serait chez un autre un blasphème ou un tour de force, est chez lui un procédé que j'appellerais spontané, si le mot spontané pouvait se prêter à ce qu'il entrait de complication innée dans ce subtil et particulier personnage.

J'ai dit que ses goûts de libertin lui vinrent de Paris. Il y a tout un décor du vice parisien, comme il y a tout un décor des rites catholiques, dans la plupart de ses poèmes. Il a traversé, on le voit, et avec quelles hardies expériences, on le devine, tous les mauvais gîtes de la ville impudique. Il a mangé dans des tables d'hôte à côté de filles plâtrées, dont la bouche saigne dans un masque de céruse. Il a dormi dans des maisons d'amour, et connu la rancœur du grand jour éclairant, avec les rideaux flétris, le visage plus flétri de la femme vendue. Il a poursuivi, à travers toutes les excitations et avec cette âpreté de luxure qui touche à la manie, le spasme sans réflexion qui monte des nerfs jusqu'au cerveau et, pour une seconde, guérit du mal de penser. Et en même temps il a causé à tous les coins des rues de cette ville monstrueuse, il a mené l'existence du littérateur qui étudie toujours, et il a conservé, que dis-je? il a aiguisé le tranchant de son intelligence là où d'autres auraient à jamais émoussé la leur ; et de ce triple travail est sorti, avec sa conception d'un amour à la fois mystique, sensuel et intelligent, le flot de spleen le plus âcre et le plus corrosif qui ait jamais jailli d'une âme d'homme.

III

LE PESSIMISME DE BAUDELAIRE

C'est Lamennais qui s'écria un jour : « Mon âme est née avec une plaie. » Baudelaire aurait pu s'appliquer cette phrase. Il était d'une race condamnée au malheur. C'est l'écrivain peut-être au nom duquel a été accolée le plus souvent l'épithète de « malsain ». Le mot est juste, si l'on signifie par là que des passions du genre de celle que nous venons d'indiquer trouvent malaisément des circonstances adaptées à leurs exigences. Il y a désaccord entre l'homme et le milieu. Une crise morale en résulte et une torture du cœur. Mais le mot « malsain » est inexact, si l'on entend par là opposer un état naturel et régulier de l'âme, qui serait la santé, à un état corrompu et artificiel, qui serait la maladie. Il n'y a pas à proprement parler de maladies du corps, disent les médecins ; il n'y a que des états physiologiques, agréables ou douloureux, toujours normaux, si l'on considère le corps humain comme l'appareil où se combine une certaine quantité de matière en évolution. Pareillement, il n'y a ni maladie ni santé de l'âme, il n'y a que des états psychologiques au point de vue de l'observateur sans métaphysique, car il n'aperçoit dans nos douleurs et dans nos facultés, dans nos vertus et dans nos vices, dans nos volitions et dans nos renoncements, que des combinaisons, changeantes, mais fatales et partant normales, soumises aux lois connues de l'association des idées. Un préjugé seul, où réapparaissent la doctrine antique des causes finales et la croyance à un but défini de l'univers, peut nous faire considérer comme naturels et sains les amours de Daphnis et de Chloë dans le vallon, comme artificiels et malsains les amours d'un Baudelaire dans le boudoir qu'il décrit, meublé avec un souci de mélancolie sensuelle :

Les riches plafonds
Les miroirs profonds,
La splendeur orientale,
Tout y parlerait
A l'âme en secret
Sa douce langue natale.

Seulement, les combinaisons d'idées compliquées ont plus de chance de ne pas rencontrer des circonstances appropriées à leur complication. Celui que ses habitudes ont conduit à un rêve du bonheur fait de beaucoup d'exclusions, souffre de la réalité, qu'il ne peut pétrir au gré de son désir : « La force par laquelle nous persévérons dans l'existence est bornée et la puissance des causes extérieures la surpasse infiniment... » Ce théorème de l'*Éthique* est l'explication du spleen du subtil Baudelaire comme du « mal du siècle », comme du pessimisme. Quand la créature humaine est très civilisée, elle demande aux choses d'être selon son cœur, rencontre d'autant plus rare que le cœur est plus curieusement raffiné, et l'irrémédiable malheur apparaît.

Certes, l'ennui a toujours été le ver secret des existences comblées. D'où vient cependant que ce « monstre délicat (1) » n'ait jamais plus énergiquement bâillé sa misère que dans la littérature de notre siècle où se perfectionnent tant de conditions de la vie, si ce n'est que ce perfectionnement même, en compliquant aussi nos âmes, nous rend inhabiles au bonheur? Ceux qui croient au progrès n'ont pas voulu apercevoir cette terrible rançon de notre bien-être mieux assis et de notre éducation plus complète. Ils ont reconnu dans l'assombrissement de notre littérature un effet passager des secousses sociales de notre âge, comme si d'autres secousses, et d'une autre intensité de bouleversement des destinées privées, avaient produit ce même résultat d'incapacité de bonheur chez tous les conducteurs de la génération. Il me semble plus vraisemblable de regarder la mélancolie comme l'inévitable produit d'un désaccord entre nos besoins de civilisés et la réalité des causes extérieures; — d'autant que, d'un bout à l'autre de l'Europe, la société contemporaine présente les mêmes symptômes, nuancés suivant les races, de cette mélancolie et de ce désaccord. Une nausée universelle devant les insuffisances de ce monde soulève le cœur des Slaves, des Germains et des Latins, et se manifeste, chez les premiers par le nihilisme, chez les seconds par le pessimisme, chez nous autres par de solitaires et bizarres névroses. La rage meurtrière des

(1) Tu le connais, lecteur, ce monstre délicat. — C. Baudelaire.

conspirateurs de Saint-Pétersbourg, les livres de Hartmann, les furieux incendies de la Commune et la misanthropie acharnée des romanciers naturalistes, — je choisis avec intention les exemples les plus disparates, — révèlent ce même esprit de négation de la vie qui, chaque jour, obscurcit davantage la civilisation occidentale. Nous sommes loin, sans doute, du suicide de la planète, suprême désir des théoriciens du malheur. Mais lentement, sûrement, s'élabore la croyance à la banqueroute de la nature, qui promet de devenir la foi sinistre du xx[e] siècle si la science ou une invasion de barbares ne sauve pas l'humanité trop réfléchie de la lassitude de sa propre pensée.

Ce serait un chapitre de psychologie comparée aussi intéressant qu'inédit que celui qui noterait, étape par étape, la marche des différentes races européennes vers cette tragique négation de tous les efforts de tous les siècles. Il semble que du sang à demi asiatique des Slaves monte à leur cerveau une vapeur de mort qui les précipite à la destruction, comme à une sorte d'orgie sacrée. Le plus illustre des écrivains russes disait devant moi, et à propos des nihilistes militants : « Ils ne croient à rien, mais ils ont besoin du martyre... » La longue série des spéculations métaphysiques sur la cause inconsciente des phénomènes est nécessaire à l'Allemand pour qu'il formule, en dépit de son positivisme pratique, la désolante inanité de l'ensemble de ces phénomènes. Chez les Français, et malgré la déviation extraordinaire de notre tempérament national depuis cent années, le pessimisme n'est qu'une douloureuse exception, de plus en plus fréquente, il est vrai, toujours créée par une destinée d'exception. Ce n'est que la réflexion individuelle qui amène plusieurs d'entre nous, et malgré l'optimisme héréditaire, à la négation suprême. Baudelaire est un des « cas » les plus réussis de ce travail particulier. Il peut être donné comme l'exemplaire achevé d'un pessimiste parisien, deux mots qui jurent étrangement d'être accouplés. Encore vingt ans et on les emploiera peut-être couramment.

Et d'abord, c'est un pessimiste, ce qui le distingue nettement des sceptiques tendres comme Alfred de Musset ou des révoltés fiers comme Alfred de Vigny. Du pessimiste il a le trait fatal,

le coup de foudre satanique, diraient les chrétiens : l'horreur de l'Être et le goût, l'appétit furieux du Néant. C'est bien chez lui le Nirvâna des Hindous retrouvé au fond des névroses modernes et invoqué, en effet, avec tous les énervements d'un homme dont les ancêtres ont agi, au lieu d'être contemplé avec la sérénité hiératique d'un fils du torride soleil :

Morne esprit, autrefois amoureux de la lutte.
L'Espoir dont l'éperon attisait ton ardeur
Ne veut plus t'enfourcher. Couche-toi sans pudeur,
Vieux cheval dont le pied à chaque obstacle butte.

Résigne-toi, mon cœur, dors ton sommeil de brute...

Il faut lire particulièrement et dans leur détail les pièces des *Fleurs du Mal* numérotées LXXVIII, LXXIX, LXXX et intitulées *Spleen*, l'avant-dernière strophe dans la pièce numérotée LXXXX et intitulée *Madrigal triste*, et tout l'admirable morceau qui clôt le recueil : *le Voyage*.

Pour ne pas oublier la chose capitale,
Nous avons vu partout et sans l'avoir cherché,
Du haut jusques en bas de l'échelle fatale
Le spectacle ennuyeux de l'immortel péché.

De ces vers s'exhale non plus la lamentation du regret qui pleure le bonheur perdu, ou du désir qui implore le bonheur lointain, mais l'amère et définitive malédiction jetée à l'existence par le vaincu qui sombre dans l'irréparable nihilisme, —au sens français du terme, cette fois, — et il suffit de reprendre un par un les éléments psychologiques dont nous avons reconnu l'influence sur la conception de l'amour chez le poète, pour reconstituer l'histoire de ce « goût du néant » chez le catholique désabusé, devenu un libertin analyseur.

L'homme a reçu l'éducation du catholicisme, et le monde des réalités spirituelles lui a été révélé. Pour beaucoup, cette révélation est sans conséquence. Ils ont cru en Dieu dans leur jeunesse, mais à fleur d'esprit. Ils ne le sentaient pas personnel et vivant. Pour ceux-là, une foi dans les idées est suffisante, foi abstraite, et qui se prête à toutes sortes de transformations. Il leur faut un

dogme, mais non une vision. A la première croyance en Dieu ils substitueront la croyance, qui à la Liberté, qui à l'Ordre Social, qui à la Révolution, qui à la Science. Chacun de nous peut chaque jour constater, chez lui-même et chez ses voisins, des transformations de cet ordre. Il n'en va pas ainsi pour l'Ame mystique, — et celle de Baudelaire en était une. Car cette Ame, quand elle croyait, ne se contentait pas d'une foi dans une idée. Elle *voyait* Dieu. Il était pour elle, non pas un mot, non pas un symbole, non pas une abstraction, mais un Être en la compagnie duquel l'Ame vivait comme nous vivons avec un père qui nous aime, qui nous connaît et qui nous comprend. L'illusion a été si douce et si forte, qu'une fois partie, elle n'a plus laissé de place à des substitutions d'une intensité inférieure. Quand on a connu l'ivresse de l'opium, celle du vin écœure et paraît mesquine. En s'en allant au contact du siècle, la foi a laissé dans ces sortes d'âmes une fissure par où s'écoulent tous les plaisirs. Ç'a été le sort de Baudelaire. Il faut voir avec quel dédain, — assez inintelligent, avouons-le, comme tous les dédains, — il malmène les croyants du second degré, ceux qui font leur Dieu de l'Humanité ou du Progrès. Quoi de plus naturel alors qu'il éprouve une sensation de vide devant ce monde où il cherche vainement un Idéal concret qui corresponde à ce qui lui reste d'aspirations vers l'au-delà? Ce sont alors, afin de combler ou de tromper ce vide, de furieuses recherches des excitants... Ce sont des lectures enivrantes comme un opium, de Proclus, de Swedenborg, d'Edgard Poë, de Quincey, de tous les livres en un mot qui ont peint l'envolement de l'âme « n'importe où, hors du monde (1)». Ce sont des opiums excitants comme des lectures. Ce qu'il faut, à cet assoiffé d'un infini réel, c'est le paradis artificiel à défaut de la croyance dans un paradis vrai. C'est encore, en des heures noires, l'essai de retour au monde mystique par le chemin de l'épouvante. Mais de ces courses l'Ame revient plus exténuée, plus persuadée que la religion n'est qu'un rêve, personnel et mensonger, du cœur qui mire son désir dans le néant de la nature. Nulle angoisse n'est plus terrible pour un mystique:

(1) C'est le titre d'un des *poèmes en prose* de Baudelaire.

comprendre que le besoin de croire est tout subjectif, et que la foi de jadis sortait de lui-même et n'était que son œuvre. Et sur le fond vide du ciel se détache la redoutable et consolante figure de Celle qui affranchit de tous les esclavages et délivre de tous les doutes : la Mort,

Qui parcourt, comme un prince inspectant sa maison,
Le cimetière immense et froid, sans horizon,
Où gisent, aux lueurs d'un soleil blanc et terne,
Les peuples de l'histoire ancienne et moderne.

Ce même nihilisme est l'aboutissement du libertinage analytique propre à Baudelaire. Quelques poètes, et Musset au premier rang, ont raconté combien la débauche est meurtrière à l'amour. Baudelaire a plongé plus avant dans la vérité de la nature humaine en racontant combien la débauche est meurtrière au plaisir. Certes, il s'élève, du fond de toute créature née pour la noblesse et qui a mésusé de ses sens, de douloureux et troublants appels vers une émotion sentimentale qui fuit toujours.

Dans la brute assouvie un ange se réveille....

Il y a, de plus, la sinistre incapacité de procurer un entier frisson de plaisir au système nerveux trop surmené. Une indescriptible nuance de spleen, d'un spleen physique celui-là, et comme fait de la lassitude du sang, s'établit chez le libertin qui ne connaît plus l'ivresse. Son imagination s'exalte. Il rêve de souffrir alors, et de faire souffrir, pour obtenir cette vibration intime qui serait l'extase absolue de tout l'être. L'étrange rage qui a produit Néron et Héliogabale le mord au cœur. « L'appareil sanglant de la destruction (1) » rafraîchit seul pour une minute cette fièvre d'une sensualité qui ne se satisfera jamais. Voilà l'homme de la décadence, ayant conservé une incurable nostalgie des beaux rêves de ses aïeux, ayant, par la précocité des abus, tari en lui les sources de la vie, et jugeant d'un regard demeuré lucide l'inguérissable misère de sa destinée, c'est-à-dire, — car voyons-

(1) Mot de Baudelaire.

nous le monde autrement qu'à travers le prisme de nos intimes besoins? — de toute destinée!

IV

THÉORIE DE LA DÉCADENCE

Si une nuance très spéciale d'amour, si une nouvelle façon d'interpréter le pessimisme font déjà de la tête de Baudelaire une curiosité psychologique d'un ordre rare, ce qui lui donne une place à part dans la littérature de notre époque, c'est qu'il a merveilleusement compris et presque héroïquement exagéré cette spécialité et cette nouveauté. Il s'est rendu compte qu'il arrivait tard dans une civilisation vieillissante, et, au lieu de déplorer cette arrivée tardive, comme La Bruyère et comme Musset (1), il s'en est réjoui, j'allais dire honoré. Il était un homme de décadence, et il s'est fait un théoricien de décadence. C'est peut-être là le trait le plus inquiétant de cette inquiétante figure. C'est peut-être celui qui exerce la plus troublante séduction sur une âme contemporaine.

Par le mot de décadence, on désigne volontiers l'état d'une société qui produit un trop grand nombre d'individus impropres aux travaux de la vie commune. Une société doit être assimilée à un organisme. Comme un organisme, en effet, elle se résout en une fédération d'organismes moindres, qui se résolvent eux-mêmes en une fédération de cellules. L'individu est la cellule sociale. Pour que l'organisme total fonctionne avec énergie, il est nécessaire que les organismes composants fonctionnent avec énergie, mais avec une énergie subordonnée ; et pour que ces organismes moindres fonctionnent eux-mêmes avec énergie, il est nécessaire que leurs cellules composantes fonctionnent avec énergie, mais avec une énergie subordonnée. Si l'énergie des cellules devient indépendante, les organismes qui composent l'or-

(1) Tout est dit, et l'on vient trop tard depuis plus de 7,000 ans qu'il y a des hommes et qui pensent (*Caractères*).

Je suis venu trop tard dans un monde trop vieux (*Rolla*).

ganisme total cessent pareillement de subordonner leur énergie à l'énergie totale, et l'anarchie qui s'établit constitue la décadence de l'ensemble. L'organisme social n'échappe pas à cette loi, et il entre en décadence aussitôt que la vie individuelle s'est exagérée sous l'influence du bien-être acquis et de l'hérédité. Cette même loi gouverne le développement et la décadence de cet autre organisme qui est le langage. Un style de décadence est celui où l'unité du livre se décompose pour laisser la place à l'indépendance de la page, où la page se décompose, pour laisser la place à l'indépendance de la phrase, et la phrase pour laisser la place à l'indépendance du mot. Les exemples foisonnent dans la littérature actuelle qui démontrent cette féconde vérité.

Pour juger d'une décadence, le critique peut se mettre à deux points de vue, distincts jusqu'à en être contradictoires. Devant une société qui se décompose, l'empire romain, par exemple, il peut, du premier de ces points de vue, considérer l'effort total et en constater l'insuffisance. Une société ne subsiste qu'à la condition d'être capable de lutter vigoureusement pour l'existence dans la concurrence des races. Il faut qu'elle produise beaucoup de beaux enfants et qu'elle mette sur pied beaucoup de braves soldats. Qui analyserait ces deux formules y trouverait enveloppées toutes les vertus privées et civiles. La société romaine produisait peu d'enfants; elle en arrivait à ne plus mettre sur pied de soldats nationaux. Les citoyens se souciaient peu des ennuis de la paternité. Ils haïssaient la grossièreté de la vie des camps. Rattachant les effets aux causes, le critique qui examine cette société de ce point de vue général conclut que l'entente savante du plaisir, le scepticisme délicat, l'énervement des sensations, l'inconstance du dilettantisme, ont été les plaies sociales de l'empire romain, et seront en tout autre cas des plaies sociales destinées à miner le corps tout entier. Ainsi raisonnent les politiciens et les moralistes qui se préoccupent de la quantité de force que peut rendre le mécanisme social. Autre sera le point de vue du critique qui considérera ce mécanisme d'une façon désintéressée et non plus dans le jeu de son action d'ensemble. Si les citoyens d'une décadence sont inférieurs comme ouvriers de la grandeur du pays, ne sont-ils pas très supérieurs comme

artistes de l'intérieur de leur âme? S'ils sont malhabiles à l'action privée ou publique, n'est-ce point qu'ils sont trop habiles à la pensée solitaire? S'ils sont de mauvais reproducteurs de générations futures, n'est-ce point que l'abondance des sensations fines et l'exquisité des sentiments rares en ont fait des virtuoses stérilisés, mais raffinés, des voluptés et des douleurs? S'ils sont incapables des dévouements de la foi profonde, n'est-ce point que leur intelligence trop cultivée les a débarrassés des préjugés, et qu'ayant fait le tour des idées, ils sont parvenus à cette équité suprême qui légitime toutes les doctrines en excluant tous les fanatismes? Certes, un chef germain du IVe siècle était plus capable d'envahir l'empire qu'un patricien de Rome n'était capable de le défendre; mais le Romain érudit et fin, curieux et désabusé, tel que nous connaissons l'empereur Hadrien, le César amateur de Tibur, représentait un plus riche trésor d'acquisition humaine. Le grand argument contre les décadences, c'est qu'elles n'ont pas de lendemain et que toujours une barbarie les écrase. Mais n'est-ce pas le lot fatal de l'exquis et du rare que d'avoir tort devant la brutalité? On est en droit d'aimer un tort de cette sorte et de préférer la défaite d'Athènes en décadence au triomphe du Macédonien violent.

Il en est de même des littératures de décadence. Elles non plus n'ont pas de lendemain. Elles aboutissent à des altérations de vocabulaire, à des subtilités de mots qui rendent le style inintelligible aux générations à venir. Dans cinquante ans, le style des frères de Goncourt, — je choisis des décadents de parti pris, — ne sera compris que des spécialistes. Qu'importe? pourraient répondre les théoriciens de la décadence. Le but de l'écrivain est-il de se poser en perpétuel candidat devant le suffrage universel des siècles? Nous nous délectons dans ce que vous appelez nos faisanderies de style, et nous délectons avec nous les raffinés de notre race et de notre heure. Il reste à savoir si notre exception n'est pas une aristocratie, et si, dans l'ordre de l'esthétique, la pluralité des suffrages représente autre chose que la pluralité des ignorances. Outre qu'il est assez puéril de croire à l'immortalité, puisque le temps approche où la mémoire des hommes, surchargée du prodigieux chiffre des livres, fera banqueroute à la

gloire, c'est une duperie de ne pas avoir le courage de son plaisir intellectuel. Complaisons-nous donc dans nos singularités d'idéal et de forme, quitte à nous y emprisonner dans une solitude sans visiteurs. Ceux qui viendront à nous seront vraiment nos frères, et à quoi bon sacrifier aux autres ce qu'il y a de plus intime et de plus spécial en nous?

Les deux points de vue sont légitimes. Il est rare qu'un artiste ait le courage de se placer résolument au second. Baudelaire eut ce courage et le poussa jusqu'à la fanfaronnade. Il se proclama décadent et il rechercha, on sait avec quel parti pris de bravade, tout ce qui, dans la vie et dans l'art, paraît morbide et artificiel aux natures plus simples. Ses sensations préférées sont celles que procurent les parfums, parce qu'elles remuent plus que les autres ce je ne sais quoi de sensuellement triste que nous portons en nous. Sa saison aimée est la fin de l'automne, quand un charme de mélancolie semble ensorceler le ciel qui se brouille et le cœur qui se crispe. Ses heures de délices sont les heures du soir, quand le ciel se colore, comme dans les fonds de tableaux du Vinci, des nuances d'un rose mort et d'un vert presque évaporé. La beauté de la femme ne lui plaît que précoce et presque macabre de maigreur, avec une élégance de squelette apparue sous la chair adolescente, ou bien tardive et dans le déclin d'une maturité ravagée :

> ... Et ton cœur, meurtri comme une pêche,
> Est mûr, comme ton corps, pour le savant amour.

Les musiques caressantes et languissantes, les ameublements curieux, les peintures singulières sont l'accompagnement obligé de ses pensées mornes ou gaies, « morbides » ou « pétulantes », comme il dit lui-même avec plus de justesse. Ses auteurs de chevet sont ceux dont je citais plus haut le nom, écrivains d'exception qui, comme Edgard Poë, ont tendu leur machine nerveuse jusqu'à devenir hallucinés, sortes de rhéteurs de la vie trouble dont la langue est « marbrée déjà des verdeurs de la décomposition (1) ». Partout où chatoie ce qu'il appelle lui-même avec

(1) Théophile GAUTHIER : *Étude sur Baudelaire.*

une étrangeté ici nécessaire « la phosphorescence de la pourriture », il se sent attiré par un magnétisme invincible. En même temps, son intense dédain du vulgaire éclate en paradoxes outranciers, en mystifications laborieuses. Ceux qui l'ont connu rapportent de lui, pour ce qui touche à ce dernier point, des anecdotes extraordinaires. La part une fois taillée à la légende, il demeure avéré que cet homme supérieur garda toujours quelque chose d'inquiétant et d'énigmatique, même pour les amis intimes. Son ironie douloureuse enveloppait dans un même mépris la naïveté et la sottise, la niaiserie des innocences et la stupidité des péchés. Un peu de cette ironie teinte encore les plus belles pièces du recueil des *Fleurs du mal*, et chez beaucoup de lecteurs, même des plus fins, la peur d'être dupes de ce grand dédaigneux empêche la pleine admiration.

Tel quel, et malgré les subtilités qui rendent l'accès de son œuvre plus que difficile au grand nombre, Baudelaire demeure un des initiateurs féconds de la génération qui vient. Son influence n'est pas aussi aisément reconnaissable que celle d'un Balzac ou d'un Musset, parce qu'elle s'exerce sur un petit groupe. Mais ce groupe est celui des intelligences distinguées : poètes de demain, romanciers déjà en train de rêver la gloire, chroniqueurs à venir. Indirectement et à travers eux, un peu des singularités psychologiques que j'ai essayé de fixer pénètre jusqu'à un plus vaste public ; et n'est-ce pas de pénétrations pareilles qu'est composé ce je ne sais quoi dont nous disons : l'atmosphère morale d'une époque ?

Paul BOURGET.

LE CHANT

DE

L'AMOUR TRIOMPHANT

(1542)

(*A la mémoire de Gustave Flaubert.*)

Voici ce que j'ai trouvé dans un vieux manuscrit italien :

I

Vers la moitié du XVIe siècle vivaient à Ferrare (cette ville florissait alors sous le sceptre de ces magnifiques ducs, protecteurs des arts et de la poésie) deux jeunes gens portant les noms de Fabio et Muzio. Égaux en âge, proches parents, presque inséparables, une amitié de cœur les avait unis dès leur tendre enfance; la conformité de leurs destinées avait fortifié ce lien. Ils appartenaient tous les deux à d'anciennes maisons; ils étaient tous les deux indépendants par la fortune et n'avaient plus de parents. Leurs goûts et leurs penchants étaient semblables. Ils avaient le même amour pour les arts : Muzio s'occupait de musique, Fabio cultivait la peinture. Tout Ferrare s'enorgueillissait d'eux et les considérait comme l'ornement de la cour et de la ville.

Ils ne se ressemblaient pourtant pas d'aspect, quoique tous deux se distinguassent par la svelte élégance de la jeunesse. Fabio, plus haut de taille, était blond, avait le visage blanc et des yeux bleus; Muzio, au contraire, avait le visage basané, les cheveux noirs, et, dans ses yeux d'un brun sombre, on ne voyait pas l'éclat aimable, ni, sur ses lèvres, le sourire avenant de Fabio. Ses épais sourcils s'abaissaient sur des paupières étroites, tandis que les sourcils dorés de Fabio s'élevaient en fins demi-cercles sur un front uni et pur. Muzio avait aussi moins de vivacité dans la conversation. Malgré tout cela, les deux amis plaisaient également aux dames; car ce n'est pas en vain qu'ils étaient cités comme des modèles de générosité et de courtoisie chevaleresque.

Au même temps qu'eux, vivait à Ferrare une jeune fille du nom de Valeria. Elle passait pour une des beautés de la ville, bien qu'on ne pût la voir que fort rarement; elle menait une vie retirée et ne sortait de la maison que pour aller à l'église, ou, pendant les grandes fêtes, aux promenades. Elle vivait avec sa mère, veuve, femme de noble naissance, peu fortunée, et qui n'avait pas d'autres enfants. A tous ceux qui la rencontraient, Valeria inspirait un sentiment d'admiration involontaire, mêlé d'un sentiment tout aussi involontaire de respect attendri : si modeste était sa tenue, si peu semblait-elle avoir conscience du pouvoir de ses charmes! Quelques-uns, il est vrai, la trouvaient un peu trop pâle, et disaient que le regard de ses yeux, presque toujours baissés, exprimait une réserve allant jusqu'à la timidité. Son sourire était rare, et presque personne n'avait entendu sa voix. Et pourtant, il courait un bruit que cette voix était très belle, et que, renfermée dans sa chambre, de grand matin, pendant que toute la ville dormait encore, Valeria aimait à chanter de vieux airs, au son d'un luth dont elle s'accompagnait elle-même. Malgré la pâleur de son teint, la jeune fille florissait; et jusqu'aux vieillards, en la voyant passer, ne pouvaient s'empêcher de se dire : Oh! qu'heureux sera le jeune homme pour lequel s'épanouira enfin cette fleur, repliée dans ses pétales, intacte et virginale encore!

II

Fabio et Muzio aperçurent Valeria pour la première fois à une grande fête populaire donnée par les ordres du duc de Ferrare, Ercole, le fils de la célèbre Lucrezia Borgia, en l'honneur de certains grands seigneurs arrivés de Paris sur l'invitation de la duchesse, fille du roi de France Louis XII.

Assise à côté de sa mère, Valeria se trouvait au milieu d'une magnifique tribune élevée, d'après les dessins de Palladio, sur la principale place de Ferrare, pour les plus nobles dames de la ville.

Tous les deux et le même jour, Fabio et Muzio s'éprirent éperdument de Valeria; et comme ils n'avaient rien de caché l'un pour l'autre, chacun d'eux sut bientôt ce qui se passait dans le cœur de son ami. Ils décidèrent entre eux qu'ils tâcheraient de se rapprocher de la jeune fille, et, si elle daignait faire un choix entre les deux, que celui qui ne serait pas élu devrait se soumettre sans murmurer. Quelques semaines plus tard, grâce à la bonne renommée dont ils jouissaient à juste titre, ils purent pénétrer dans la maison, d'un accès si difficile, qu'habitait la noble veuve.

Depuis ce moment, il leur fut possible de voir presque chaque jour Valeria et de l'entretenir, de sorte que, chaque jour, le feu allumé au cœur des deux jeunes gens brûlait avec une ardeur de plus en plus grande. Mais Valeria ne témoignait de préférence pour aucun d'eux, quoique leur présence parût visiblement lui plaire. Avec Muzio, elle s'occupait de musique; mais elle causait plus volontiers avec Fabio, qui la mettait plus à son aise.

Ils se décidèrent enfin à connaître leur sort, et envoyèrent à Valeria une lettre dans laquelle ils la priaient de déclarer auquel des deux elle consentait à accorder sa main. Valeria montra cette lettre à sa mère, et, tout en affirmant qu'elle était prête à rester demoiselle, elle ajouta qu'elle s'en remettrait entièrement au choix de sa mère, si celle-ci trouvait qu'il était

temps qu'elle prît un époux. La respectable veuve répandit quelques larmes à l'idée de se séparer de son enfant chérie, mais ne trouva pas de raison pour refuser les deux prétendants qu'elle jugeait également dignes de la main de sa fille. Cependant, comme au fond du cœur elle avait une préférence pour Fabio, dont le caractère lui semblait plus conforme à celui de Valeria, ce fut lui qu'elle désigna. Dès le lendemain, Fabio connut son bonheur, et il ne resta plus à Muzio qu'à tenir sa parole, à se soumettre.

C'est ce qu'il fit; mais, rester témoin du triomphe de son ami, de son rival, c'est ce qu'il ne put faire. Il vendit la plus grande partie de ses biens, et, ayant rassemblé quelques milliers de ducats, il partit pour un long voyage dans les contrées de l'Orient. En prenant congé de Fabio, il lui dit qu'il ne reviendrait pas avant que les dernières traces de son amour n'eussent complètement disparu. Fabio ne se sépara point sans peine de l'ami de son enfance; mais la joyeuse attente de son bonheur prochain effaça bientôt tout autre sentiment, et il s'abandonna tout entier aux transports de l'amour partagé.

Bientôt après il épousa Valeria, et ce fut alors seulement qu'il comprit la valeur du trésor qu'il avait conquis.

Il possédait une belle villa entourée d'un jardin plein de beaux arbres, à une petite distance de Ferrare. Il s'y établit avec Valeria et sa mère.

Alors commença pour eux tous une époque de bonheur. La vie de famille montra sous un jour nouveau et charmant les perfections de Valeria. Fabio devenait un peintre remarquable, presque un maître, d'amateur qu'il avait été. La mère de Valeria ne cessait de remercier Dieu en contemplant ce couple fortuné. Quatre années se passèrent ainsi, rapidement, comme un rêve. Une seule chose manquait au bonheur des jeunes époux : ils n'avaient pas d'enfants. Mais l'espoir ne les abandonnait pas. Vers la fin de la quatrième année, un malheur, irréparable cette fois-ci, vint les frapper : la veuve mourut après une maladie de quelques jours.

Valeria pleura longtemps; longtemps elle ne put s'habituer à cette perte. Mais une année encore se passa, et la vie reprit son

cours habituel. Et voici que par un beau soir d'été, sans avoir prévenu personne de son arrivée, Muzio reparut à Ferrare.

III

Pendant les cinq années qui s'étaient écoulées depuis son départ, personne n'avait entendu parler de lui. Son nom même n'avait plus été prononcé, comme s'il eût disparu de la surface de la terre. Lorsque Fabio rencontra son ami dans une des rues de Ferrare, il eut peine à retenir un cri d'effroi d'abord, puis de joie. Il l'invita aussitôt à venir à sa maison de campagne. Là, dans le jardin, se trouvait un pavillon isolé, commode à habiter.

Fabio le mit à sa disposition ; Muzio accepta avec empressement, et le matin du jour suivant il alla s'y établir avec son domestique.

C'était un Malais muet ; muet, mais non sourd ; et même, à en juger par la vivacité de son regard, c'était un homme plein de pénétration. Il avait eu la langue coupée. Muzio apportait avec lui une quantité de coffres remplis d'une foule d'objets précieux qu'il avait ramassés pendant le cours de ses longues pérégrinations. Valeria se réjouit franchement du retour de Muzio, et, lui, la salua avec une gaieté amicale et tranquille. On voyait évidemment qu'il avait tenu la parole donnée à Fabio. Dans le courant de la journée, il s'installa dans son pavillon.

Avec l'aide du Malais, il fit sortir de ses coffres toutes les raretés qu'il avait apportées : tapis, étoffes de soie, vêtements en velours et en brocart, armes, coupes, plats, vases ornés d'émail, objets en or et en argent incrustés de perles et de turquoises, coffrets ciselés en ambre et en ivoire, flacons de cristal taillé, épices, parfums, peaux de bêtes, plumes d'oiseaux inconnus, et une foule d'objets dont l'usage même paraissait mystérieux et incompréhensible. Parmi ces choses précieuses, se trouvait un riche collier de perles que Muzio avait reçu en cadeau du shah de Perse pour certain service important et secret. Il demanda à Valeria la permission de le lui mettre au cou lui-même. Ce collier sembla lourd à la dame et doué d'une étrange chaleur. Il se

colla immédiatement à sa peau. Vers le soir, après le dîner, à l'ombre des citronniers et des lauriers-roses, Muzio se mit à raconter ses aventures; il parla des pays lointains qu'il avait vus, des montagnes s'élevant bien au-dessus des nuages, d'immenses déserts sans eau, de fleuves ressemblant à des mers; il parla d'édifices et de temples gigantesques, d'arbres comptant plusieurs milliers d'années; il nommait les villes et les peuples qu'il avait visités; leurs noms seuls réveillaient comme un souffle de légende. Tout l'Orient était bien connu de Muzio. Il avait traversé la Perse, l'Arabie où les chevaux sont les plus nobles et les plus beaux des êtres animés. Il avait pénétré jusqu'au fond de l'Inde, où les hommes, grands et tranquilles, ressemblent à des plantes majestueuses. Il avait atteint les frontières du Thibet, où le Dieu vivant, nommé Dalaï-Lama, habite sur terre sous la forme d'un homme silencieux, aux yeux allongés. Merveilleux étaient ces récits. Fabio et Valeria l'écoutaient immobiles, comme pris d'enchantement. Les traits du visage de Muzio avaient peu changé : basanés dès l'enfance, ils s'étaient plus assombris encore, hâlés sous les rayons d'un soleil plus ardent; et les yeux semblaient plus enfoncés qu'autrefois; mais l'expression de ce visage était devenue différente, grave, concentrée; il ne s'animait même pas lorsque Muzio parlait des dangers auxquels il avait été exposé, la nuit, dans les forêts où retentit le rugissement du tigre, le jour, sur les routes solitaires, où le voyageur est guetté par des fanatiques qui l'étranglent en honneur d'une déesse d'airain qui exige des victimes humaines. La voix de Muzio aussi était devenue plus sourde et plus égale. Les mouvements de ses mains et de tout son corps avaient perdu la souplesse naturelle à la race italienne.

A l'aide de son domestique, le Malais, servilement agile, Muzio montra à ses hôtes plusieurs tours que lui avaient enseignés des brahmines indiens.

Ainsi, par exemple, s'étant préalablement caché derrière une tenture, il apparut tout à coup assis dans l'air, les jambes repliées et ne s'appuyant que du bout des doigts d'une main sur une canne de bambou placée d'aplomb, ce qui n'étonna pas peu Fabio et effraya même Valeria. Ne serait-ce pas un sorcier?

pensa-t-elle. Aussi, quand il s'avisa d'appeler, en soufflant dans une petite flûte, des serpents apprivoisés renfermés dans une corbeille recouverte d'un riche tapis rouge; quand apparurent de dessous les franges leurs petites têtes plates et sombres, remuant leurs dards fourchus, Valeria fut saisie de terreur et supplia Muzio de cacher au plus vite ces hideuses bêtes qui lui avaient toujours fait horreur.

Pendant le souper, Muzio offrit à ses amis du vin de Chiraz, qu'il leur versa d'un flacon à panse ronde et à long cou. Extrêmement parfumé, d'une couleur dorée avec un reflet verdâtre, ce vin brillait mystérieusement dans les petites coupes en jade où il l'avait versé. Très doux et très épais, il ne ressemblait pas aux vins d'Europe, et, bu lentement et à petites gorgées, il produisait dans tous les membres une sensation d'agréable somnolence.

Muzio obligea ses amis à en boire une coupe et en but une lui-même sans quitter des yeux Valeria. Avant qu'elle eût bu, il avait, se penchant sur la table, murmuré quelque chose et agité les doigts au-dessus de la coupe de Valeria. Celle-ci l'avait bien remarqué; mais comme, dans toutes les manières de Muzio, il y avait quelque chose d'étrange et d'inconnu, elle se borna à penser : « N'aurait-il pas pris quelque nouvelle religion, ou bien sont-ce là les coutumes de ces pays? » Puis, après un court silence, elle lui demanda s'il avait continué pendant son voyage à s'occuper de musique. Pour toute réponse, Muzio ordonna au Malais d'apporter le violon indien. Ce violon ressemblait assez à ceux d'aujourd'hui; seulement il avait trois cordes au lieu de quatre, et la table en était recouverte d'une peau de serpent bleuâtre. L'archet, fait d'un jonc très fin, avait la forme d'un demi-cercle, et tout au bout étincelait un diamant taillé en pointe.

Muzio commença par jouer quelques airs traînants et tristes, qu'il disait être populaires, mais qui semblaient étranges et même sauvages à une oreille italienne. Le son des cordes métalliques était faible et plaintif. Mais quand Muzio entonna son dernier air, le même son devint tout à coup plus fort et se mit à vibrer avec éclat. Une mélodie passionnée jaillit sous l'archet, conduit avec une ampleur magistrale. Elle ondulait lentement,

pareille au serpent dont la peau recouvrait la table du violon. Et d'un tel feu, d'une joie si triomphante brûlait, brillait cette mélodie, que Fabio et Valeria sentirent leurs cœurs se serrer et que des larmes leur vinrent aux yeux, tandis que Muzio, la tête penchée et appuyée avec force contre son violon, les joues pâles, les sourcils réunis en un seul trait, semblait encore plus concentré et plus grave que de coutume, et le diamant au bout de l'archet jetait, allant et venant, des étincelles lumineuses, comme si lui-même avait été allumé par le feu de cette merveilleuse mélodie.

Quand Muzio s'arrêta enfin, tout en serrant encore le violon entre l'épaule et le menton, mais en laissant retomber la main qui tenait l'archet : « Qu'est cela? » s'écria Fabio. Valeria ne prononça pas un mot, mais il semblait que tout son être répétait la question de son mari.

Muzio posa le violon sur la table, et ayant légèrement secoué ses cheveux, il répondit avec un demi-sourire : « Ceci, c'est une chanson que j'ai entendue un jour dans l'île de Ceylan. Parmi le peuple, on l'appelle le *Chant de l'amour triomphant.* » — « Répète-la », murmura Fabio. — « Non, on ne peut pas répéter cela, répondit Muzio; de plus il se fait tard. La signora doit avoir besoin de repos, et moi aussi je me sens fatigué. »

Pendant le cours de la journée, Muzio avait eu envers Valeria une attitude simple et respectueuse comme un vieil ami. Mais en s'en allant il lui serra la main avec beaucoup de force, en appuyant les doigts dans le creux de la main et en fouillant du regard si obstinément le visage de la jeune femme, que, quoiqu'elle n'eût pas levé les paupières, elle sentit ce regard sur ses joues devenues subitement enflammées. Elle ne dit rien à Muzio, mais retira brusquement sa main, et, quand il se fut éloigné, elle regarda longuement la porte par laquelle il était sorti.

Cette espèce de crainte qu'il lui avait toujours inspirée lui revint à la mémoire, et un trouble vague s'empara d'elle. Muzio se retira dans son pavillon et les deux époux rentrèrent dans leur appartement.

IV

Valeria fut longtemps à s'endormir. Le sang de ses veines s'agitait lourdement, et elle avait comme un léger tintement dans la tête. Était-ce l'effet du vin étrange qu'elle avait bu, ou celui des récits bizarres de Muzio, ou celui de son jeu sur le violon? Elle s'endormit vers le matin, et elle eut un rêve singulier : il lui sembla qu'elle entrait dans une vaste chambre à voûte surbaissée, comme elle n'en avait jamais vu. Tous les murs sont couverts de carreaux émaillés d'un bleu pâle, avec des filigranes d'or ; de fines colonnettes d'albâtre ciselées soutiennent la voûte en marbre, et cette voûte, ainsi que les colonnettes, semble à demi transparente. Une lumière rose pénètre de partout dans la chambre, éclairant tous les objets d'une façon monotone et mystérieuse. Des coussins de brocart sont amoncelés sur un tapis étroit placé au milieu d'un plancher en mosaïque uni comme une glace. Dans les coins fument légèrement des brûle-parfums qui représentent des animaux monstrueux. Nulle part de fenêtres. Une porte, recouverte d'un rideau de velours sombre, se dresse silencieuse dans un enfoncement de la muraille. Voici que cette porte s'ouvre... et entre Muzio. Les yeux fixés sur Valeria, il s'avance rapidement vers elle. Il salue, ouvre les bras, il rit..... Elle ne peut bouger... Des bras durs entourent sa taille, des lèvres sèches la brûlent, elle tombe à la renverse sur les coussins du tapis...

Gémissant d'épouvante, après de longs efforts, Valeria se réveille. Ne comprenant pas encore bien ce qui lui était arrivé, elle se soulève sur son lit, regarde autour d'elle ; un frisson parcourt tout son corps. Fabio est couché près d'elle, il dort, mais son visage, à la lueur de la lune ronde et claire qui regarde par les fenêtres, est pâle comme celui d'un mort, et plus triste. Valeria réveilla son mari. Dès qu'il eut jeté un regard sur elle :

— Qu'as-tu ? s'écria-t-il.

— Oh ! un terrible rêve, murmura-t-elle, toute frissonnante encore.

Mais, dans ce moment même, du côté du pavillon, arrivèrent des sons éclatants, et Fabio et Valeria reconnurent la mélodie que Muzio leur avait jouée et qu'il avait nommée le *Chant de l'amour triomphant.*

Fabio regarda Valeria avec surprise; celle-ci ferma les yeux en se détournant, et tous deux, retenant leur respiration, écoutèrent ce chant jusqu'au bout. Quand le dernier son s'éteignit, la lune se voila d'un nuage, et la chambre devint brusquement sombre. Les deux époux posèrent la tête sur l'oreiller sans échanger une parole, et aucun des deux ne s'aperçut quand l'autre s'endormit.

V

Le lendemain matin, quand Muzio vint au déjeuner, il semblait satisfait, et il salua gaiement Valéria. Elle lui répondit avec embarras, et, l'ayant regardé à la dérobée, elle eut tout à coup peur de ce visage satisfait et souriant, de ces yeux perçants et curieux. Il allait de nouveau entamer ses récits, quand Fabio l'interrompit dès le premier mot :

— Il paraît que tu n'as pas pu t'endormir dans ton nouveau logis. Ma femme et moi nous t'avons entendu jouer ton morceau d'hier.

— Ah ! vous l'avez entendu? Oui, j'ai joué, en effet; mais je m'étais endormi auparavant, j'avais même eu un rêve bien bizarre.

Valeria devint attentive.

— Quel rêve? demanda Fabio.

— Il me sembla, dit Muzio sans quitter des yeux Valeria, que j'entrais dans une vaste salle voûtée, meublée à l'orientale; des colonnettes ciselées soutenaient la voûte. Les murs étaient recouverts de carreaux émaillés, et quoiqu'il n'y eût ni fenêtres ni bougies, toute la salle était éclairée d'une lueur rose, comme si les murs eussent été en pierres transparentes. Dans les coins fumaient des brûle-parfums chinois; des coussins de brocart étaient jetés par terre sur un étroit tapis. J'entrai par une porte

que cachait une tapisserie, et par une autre porte, juste en face, apparut une femme que j'avais aimée jadis, et elle me sembla si belle, que je me sentis envahi de mon ancienne passion.....

Muzio se tut d'un air significatif.

Valeria restait immobile. Elle avait lentement pâli, et sa respiration était devenue plus profonde.

— Alors, continua Muzio, je m'éveillai et je jouai cette chanson.

— Mais qui donc était cette femme? demanda Fabio.

— Qui elle était? La femme d'un Indou. Je l'ai rencontrée dans la ville de Delhi. Elle n'est plus de ce monde, elle est morte.

— Et le mari? demanda Fabio, sans se rendre compte pourquoi il faisait cette question.

— Le mari? On dit qu'il est mort aussi; je les ai bientôt perdus de vue tous les deux.

— C'est étrange, fit Fabio; ma femme aussi a eu cette nuit un rêve extraordinaire (Muzio se tourna vers Valeria), qu'elle n'a pas voulu me raconter.

Mais ici Valeria se leva et sortit de la chambre. Bientôt après Muzio s'en alla comme elle, en disant qu'il devait se rendre à Ferrare pour ses affaires et qu'il ne reviendrait pas avant le soir.

VI

Quelques semaines avant le retour de Muzio, Fabio avait commencé le portrait de sa femme en lui donnant les attributs de sainte Cécile. Il s'était beaucoup perfectionné dans son art. Le célèbre Luini, l'élève du grand Léonard, était venu le voir à Ferrare, et, tout en l'aidant de ses conseils, il lui avait transmis les préceptes de son illustre maître. Le portrait était presque complètement achevé; il ne restait plus qu'à donner les dernières retouches au visage, et Fabio aurait pu, à juste titre, être fier de son œuvre.

Après avoir reconduit Muzio, Fabio se dirigea vers son atelier, où Valeria l'attendait d'habitude. Mais il ne l'y trouva point.

Il l'appela à haute voix; elle ne répondit pas. Il se mit à la chercher dans la maison, et il ne la trouva nulle part. Pris d'une certaine inquiétude, Fabio courut au jardin, et là, dans une des allées les plus éloignées, il aperçut Valeria. Elle était assise sur un banc, la tête penchée sur la poitrine, les mains croisées sur les genoux ; derrière elle, se détachant sur la sombre verdure des cyprès, un Satyre en marbre, la face tordue par un mauvais rictus moqueur, appuyait aux joncs d'un chalumeau ses lèvres pointues.

Valeria se réjouit visiblement de l'apparition de son mari, et, en réponse à ses questions inquiètes, lui dit qu'elle avait un léger mal de tête, mais que cela ne l'empêcherait pas d'aller poser.

Fabio la mena à l'atelier, la plaça, prit ses pinceaux; mais, à son grand dépit, il lui fut impossible de finir le visage comme il l'aurait désiré. Non parce que ce visage était un peu pâle et semblait fatigué, mais il ne pouvait pas y trouver aujourd'hui cette expression pure et sainte qui lui avait tellement plu en elle, et qui lui avait donné l'idée de la représenter sous les traits de sainte Cécile. Il finit par jeter ses pinceaux en disant à sa femme qu'il ne se sentait pas en veine et qu'elle ferait bien de prendre du repos. Puis il retourna son chevalet avec le tableau du côté du mur. Valeria fut de son avis, et, se plaignant de nouveau de son mal de tête, se retira dans sa chambre.

Fabio resta seul dans son atelier. Il ne pouvait se défendre d'une sorte d'appréhension vague.

Le séjour de Muzio sous son toit, ce séjour qu'il avait tant désiré, commençait à le gêner. Non pas qu'il fût jaloux, Valeria ne pouvait inspirer ce sentiment, mais il ne reconnaissait plus dans son ami son camarade d'autrefois. Tous ces éléments nouveaux, étrangers, que Muzio avait rapportés de ces contrées lointaines et qui semblaient lui être entrés dans le sang ; ces tours de magie, ces chansons, ces boissons étranges, ce Malais muet, jusqu'à l'odeur épicée qui émanait des vêtements de Muzio, de ses cheveux, de son haleine même, tout cela inspirait à Fabio un sentiment ressemblant à de la méfiance, presque à de la peur. Et pourquoi ce Malais, en servant la table, le regarde-t-il, lui Fabio,

avec un air ironique et sournois? Vraiment on croirait qu'il comprend l'italien. Muzio a dit de lui que, par le sacrifice de sa langue, le Malais avait acquis une grande puissance. Quelle puissance? Et comment a-t-il pu l'acquérir au prix de sa langue? Tout ceci est très étrange, très incompréhensible.

Fabio se rendit dans la chambre à coucher de sa femme. Elle était étendue sur le lit, mais elle ne dormait pas. Entendant des pas, elle eut un brusque frisson, mais ensuite elle se réjouit de le voir, tout comme au jardin. Fabio s'assit auprès d'elle, lui prit la main et, après un court silence, lui demanda ce qu'était ce rêve extraordinaire qui l'avait tant effrayée la nuit précédente. Était-il dans le genre de celui qu'avait raconté Muzio?

Valeria rougit et répondit avec précipitation :

— Oh! non, non! J'ai vu un monstre qui voulait me déchirer!

— Un monstre, sous la forme d'un homme? demanda Fabio.

— Non, d'une bête, d'une bête!

Et Valeria enfonça dans les oreillers son visage rougissant.

Fabio tint encore pendant quelques instants la main de sa femme dans les siennes, la pressa en silence sur ses lèvres, et s'éloigna. Triste fut la journée que passèrent les deux époux. Il semblait que quelque chose de lourd, de sombre, s'était suspendu au-dessus de leur tête. Mais quoi? C'est ce qu'ils ne pouvaient dire. Ils désiraient être ensemble, comme si un danger les menaçait; mais de quoi parler, ils n'en savaient rien. Fabio essaya de reprendre le portrait, de lire l'Arioste, dont le poème, qui venait de paraître à Ferrare, faisait déjà du bruit en Italie; mais rien ne lui réussissait. Muzio revint fort tard dans la journée, pour l'heure du souper.

VII

Il semblait tranquille et content, mais il raconta peu de choses. Il questionna Fabio sur leurs amis communs, sur la campagne d'Allemagne, sur l'empereur Charles; il parla de son désir d'aller à Rome voir le nouveau pape. De nouveau, il offrit

à Valeria du vin de Chiraz; et, comme elle refusait, il murmura comme en se parlant à lui-même : « Il n'en est plus besoin. »

Revenu avec sa femme dans leur chambre à coucher, Fabio s'endormit bientôt; puis, s'étant réveillé une heure plus tard, il put se convaincre que personne ne partageait sa couche. Valeria n'était plus là. Il se souleva brusquement, et, dans ce même moment, il aperçut sa femme qui, en vêtement de nuit, rentrait dans la chambre par la porte-fenêtre de plain-pied avec le jardin. La lune éclairait en plein, bien que, quelques instants auparavant, une légère pluie fût tombée sur la terre. Les yeux fermés, portant une expression de secrète épouvante sur son visage immobile, Valeria s'approcha du lit, et, l'ayant tâté de ses mains étendues en avant, se coucha avec une hâte silencieuse. Fabio lui fit une question; elle ne répondit rien; elle semblait dormir. Il la toucha et sentit sur son vêtement, sur ses cheveux, des gouttes de pluie, et aux plantes de ses pieds des grains de sable. Alors il sauta du lit, et s'élança dans le jardin par la porte entr'ouverte. La lumière de la lune, claire jusqu'à la dureté, inondait tous les objets. Fabio regarda rapidement autour de lui et aperçut sur le sable des traces de deux paires de pieds, dont les uns étaient nus; et ces traces menaient à un berceau de jasmin qui se trouvait entre le pavillon et la maison. Stupéfait, il s'arrêta; quand tout à coup retentirent de nouveau les sons de cet air qu'il avait entendu déjà la nuit passée. Fabio se précipite dans le pavillon. Muzio se tient debout au milieu de la chambre, et joue sur son violon.

Fabio s'élance vers lui.

— Tu as été au jardin, tu es sorti, ton habit est mouillé par la pluie.

— Quoi?... Non, je ne sais pas, répond Muzio avec lenteur, comme étonné de l'arrivée de Fabio et de son agitation.

Fabio le saisit par le bras.

— Pourquoi joues-tu encore cet air? As-tu encore eu un rêve?

Muzio regarde Fabio du même air étonné et engourdi, et se tait.

— Réponds donc!

« La lune est là comme un bouclier rond,
« La rivière brille comme un serpent,
« L'ami s'est réveillé, l'ennemi s'est endormi,
« L'épervier déchire l'oiseau.
« A mon aide! » chantonne Muzio comme dans un rêve.

Fabio recula de deux pas, examina Muzio en silence et, après avoir hésité un instant, regagna sa chambre.

La tête penchée sur l'épaule et les deux bras étendus inertes, Valeria dormait d'un sommeil lourd. Fabio ne la réveilla qu'avec peine; mais dès qu'elle l'aperçut, elle se jeta à son cou, l'embrassa convulsivement; tout son corps frémissait.

— Qu'as-tu, ma chérie, qu'as-tu? répétait Fabio, en s'efforçant de la calmer. Mais elle continuait à palpiter et à suffoquer sur sa poitrine.

— Ah! quels songes horribles je vois! murmura-t-elle enfin, en se cachant le visage.

Fabio voulut la questionner encore, mais elle ne faisait que frissonner.

Les vitres des fenêtres rougissaient déjà des premières lueurs du matin, quand elle s'endormit enfin dans les bras de son mari.

VIII

Le lendemain, dès l'aube, Muzio avait disparu, et Valeria déclara à son mari qu'elle avait l'intention de faire une visite au monastère voisin, où vivait son confesseur, un vieux et respectable moine, dans lequel elle avait une confiance entière. Aux questions de Fabio, elle répondit qu'elle désirait, par la confession, alléger son âme du fardeau que les impressions étranges des derniers jours faisaient peser sur elle.

En voyant le visage amaigri de Valeria, en écoutant sa voix éteinte, Fabio ne put qu'approuver son projet: le respectable père Lorenzo pouvait seul lui donner un conseil salutaire et dissiper ses doutes. Sous l'escorte de quatre serviteurs, Valeria partit pour le monastère. Fabio resta à la maison, et, jusqu'au

retour de sa femme, ne fit qu'errer dans le jardin, tâchant de comprendre ce qui se passait en elle, éprouvant sans relâche la peur, la colère et l'angoisse des soupçons incertains. Il entra plusieurs fois au pavillon; mais Muzio ne revenait pas, et le Malais se tenait devant Fabio comme une statue, la tête humblement inclinée, avec un méchant sourire caché loin, bien loin, — ainsi du moins le jugeait Fabio, — sous son masque de bronze.

Pendant ce temps, Valeria avait tout confié à son confesseur, avec moins de honte que de terreur. Le père Lorenzo l'écouta attentivement, la bénit et lui donna l'absolution, tout en pensant à part lui : « C'est de la sorcellerie, ce sont des pratiques diaboliques; il faut y pourvoir. » Sous prétexte de la tranquilliser complètement et de la consoler, il partit avec elle pour sa villa.

A la vue du confesseur, Fabio eut un mouvement d'anxiété; mais le vieux moine expérimenté avait combiné dans sa tête la façon dont il fallait s'y prendre. Resté seul avec Fabio, il ne lui livra naturellement pas le secret de la confession, mais il lui conseilla pourtant d'éloigner, s'il était possible, cet hôte qu'il avait invité, et qui, par ses récits, par ses chansons et toute sa manière d'être, troublait l'imagination de Valeria, d'autant plus que Muzio, d'après les souvenirs du vieillard, n'avait jamais été bien ferme en matière de religion, et qu'étant resté si longtemps dans les contrées que la lumière du christianisme n'éclaire pas, il avait pu en rapporter la peste des fausses doctrines; il avait pu même contaminer son âme par les secrets de la magie..... Pour ces motifs, malgré les droits que pouvait réclamer une ancienne amitié, la raison et la prudence démontraient la nécessité d'une séparation.

Fabio partagea de tous points l'avis du vénérable moine; le visage de Valeria se rasséréna quand son mari vint lui communiquer le conseil du confesseur, et, accompagné des vœux et des remerciements des deux époux, comblé de riches cadeaux pour son église et pour les pauvres, le père Lorenzo regagna son monastère.

Fabio s'était proposé d'avoir une explication avec Muzio immédiatement après le souper; mais son étrange hôte ne revint

pas. Alors Fabio se décida à remettre cette conversation au lendemain. Les deux époux se retirèrent dans leur appartement.

IX

Valeria s'endormit bientôt, mais Fabio n'en put faire autant. Tout ce qu'il avait senti, tout ce qu'il avait vu, se présentait à lui plus vivement dans le silence de la nuit. Plus obstinément encore il se posait des questions auxquelles, comme auparavant, il ne pouvait trouver de réponse.

Muzio serait-il vraiment devenu un magicien? Aurait-il empoisonné Valeria? Elle est malade, mais de quelle maladie? Pendant que, la tête sur sa main et retenant son haleine brûlante, il s'abandonnait à ses réflexions et à ses angoisses, la lune était montée dans un ciel sans nuages. En même temps que ses rayons, à travers les vitres des fenêtres, du côté du pavillon, commença à pénétrer... ou bien était-ce une imagination de Fabio?... commença à pénétrer un souffle, une légère ondulation parfumée... Et voilà qu'on entend un chuchotement passionné, persistant..., puis, au même instant, Fabio s'aperçut que Valeria commençait à se mouvoir faiblement. Il se dresse sur son séant, il regarde : elle se soulève, laisse glisser un pied, puis l'autre, à bas du lit, et, comme une somnambule, fixant droit devant elle des yeux ternes et sans regard, les deux mains étendues en avant, elle se dirige vers la porte du jardin!

Fabio se précipita par l'autre porte de la chambre et, ayant tourné en courant l'angle de la maison, ferma en dehors la porte qui menait au jardin. Il avait eu à peine le temps de se jeter sur la serrure, qu'il sentit qu'on tâchait de l'ouvrir de l'intérieur, qu'on la poussait avec force, encore, encore. Puis des gémissements brisés...

Mais pourtant Muzio n'est pas revenu de la ville? Cette idée traversa comme un éclair la tête de Fabio, et il s'élança vers le pavillon.

Que voit-il?

A sa rencontre, le long du chemin tout inondé de la lumière éclatante de la lune, s'avance, comme un autre somnambule, les deux mains aussi étendues en avant, les yeux aussi ouverts et sans regard, s'avance Muzio. Fabio court à lui, mais l'autre, sans le remarquer, marche d'un pas égal et le visage immobile, sous les rayons de la lune, rit d'un rire méchant, comme celui du Malais. Fabio va l'appeler par son nom, mais dans ce moment, il entend un bruit de fenêtre ouverte dans la maison. Il se retourne.

Effectivement, la porte-fenêtre de la chambre à coucher est toute grande ouverte et, franchissant d'un pied le seuil, Valeria se tient debout ; ses bras tâtonnant dans l'air semblent chercher Muzio. Elle va s'élancer vers lui.

Une fureur indicible inonda la poitrine de Fabio comme d'un flot subit.

— Maudit sorcier ! s'écria-t-il avec rage.

Et, saisissant d'une main Muzio par la gorge, il empoigna de l'autre le poignard que Muzio portait à la ceinture et le lui enfonça dans le flanc jusqu'à la garde.

Muzio poussa un cri déchirant, et pressant sa blessure avec la paume de la main, retourna en chancelant jusqu'au pavillon. Mais dans l'instant même où Fabio l'avait frappé, Valeria poussa un cri tout aussi déchirant et tomba par terre comme foudroyée.

Fabio s'élança vers elle, la porta sur son lit, lui parla.

Elle resta longtemps immobile ; mais enfin elle ouvrit les yeux et poussa d'abord un soupir profond et frémissant, comme quelqu'un qui vient d'être sauvé d'une mort imminente ; puis, apercevant son mari, elle lui jeta les deux bras autour du cou.

— Toi, toi, c'est toi ! murmurait-elle.

Peu à peu ses mains se détachèrent, sa tête se renversa en arrière et, ayant prononcé avec un sourire heureux : « Grâce à Dieu, tout est fini, mais que je suis fatiguée ! » elle s'endormit aussitôt d'un sommeil profond et paisible.

X

Fabio se laissa tomber dans un fauteuil près de sa femme et, sans quitter des yeux son visage pâli et amaigri, mais déjà tranquillisé, il se mit à réfléchir sur ce qui venait de se passer et sur ce qu'il fallait faire. Qu'entreprendre ? S'il a tué Muzio..., et se rappelant combien profondément était entrée la lame du poignard, il ne pouvait en douter..., s'il a tué Muzio, ce meurtre ne pouvait pas rester caché, il fallait le porter à la connaissance du duc et des juges. Mais comment raconter, comment expliquer une chose aussi incompréhensible? Lui, Fabio, a tué dans sa propre maison son parent, son meilleur ami ! On demandera pourquoi, pour quelle cause ? Que dire ? Mais si Muzio n'est pas tué?... Fabio ne pouvait rester dans cette incertitude; s'étant assuré que Valeria dormait, il se leva avec précaution de son fauteuil, et sortit de la chambre pour se diriger vers le pavillon. Tout y semblait tranquille. Une seule fenêtre était éclairée. Le cœur tout tremblant, Fabio ouvrit la porte extérieure, — on y voyait des traces de doigts ensanglantés et, sur le sable du chemin, se voyaient aussi des gouttes de sang, — traversa la première pièce obscure, et s'arrêta sur le seuil, frappé de stupeur.

Au milieu de la chambre, sur un tapis de Perse, un coussin de velours sous la tête, recouvert d'un large châle rouge à dessins noirs, gisait Muzio, les membres raidis et étendus, le visage jaune comme de la cire, les yeux fermés, les paupières bleuies. Il ne respirait pas, il semblait mort. A ses pieds, enveloppé aussi dans un châle rouge, était agenouillé le Malais. Il tenait dans sa main gauche une plante inconnue, semblable à la fougère, et, penché en avant, regardait avec fixité son maître. Une petite torche, fichée dans le plancher, brûlait d'un feu verdâtre et seule éclairait la chambre. La flamme ne vacillait ni ne fumait. Le Malais ne bougea pas à l'entrée de Fabio. Il lui jeta seulement un rapide regard, qu'il dirigea de nouveau sur Muzio. De temps en temps il soulevait, puis abaissait le rameau, l'agi-

tait en l'air ; ses lèvres muettes s'entr'ouvraient et se remuaient lentement comme si elles eussent prononcé des paroles silencieuses.

A terre, entre le Malais et Muzio, se trouvait le poignard avec lequel il avait frappé son ami. Le Malais toucha une fois la lame ensanglantée avec son rameau. Une minute se passa, puis une autre, une autre encore; Fabio s'approcha du Malais et, se penchant vers lui, demanda à voix basse : « Mort? »

Le Malais inclina la tête, et, ayant retiré de dessous le châle sa main droite, montra la porte d'un geste impérieux. Fabio allait répéter sa question, mais la main impérieuse renouvela son geste, et Fabio s'éloigna, étonné, indigné, mais obéissant.

Il trouva Valeria endormie comme auparavant, le visage encore plus calme. Il ne se déshabilla point, et, assis devant la fenêtre, il s'absorba dans ses pensées. Le soleil levé le trouva à la même place. Valeria dormait toujours.

XI

Fabio voulait attendre le réveil de Valeria pour aller à Ferrare, quand tout à coup quelqu'un frappa légèrement à la porte.

Fabio s'empressa d'ouvrir et aperçut devant lui son vieux majordome Antonio.

— Seigneur, dit le vieillard, le Malais vient de nous déclarer que le seigneur Muzio est tombé malade et désire retourner avec tous ses effets à la ville. Aussi vous prie-t-il de lui prêter des hommes pour l'aider à emballer ses bagages, et vers l'heure du dîner, de lui envoyer des chevaux de trait et de selle, ainsi que des gens d'escorte pour le reconduire. Vous permettez?

— C'est le Malais qui a déclaré tout cela? demanda Fabio. Mais comment s'y est-il pris? il est muet.

— Voici, seigneur, un papier sur lequel il a écrit cela dans notre langue et fort correctement.

— Et Muzio, dis-tu, est malade?

— Oui, très malade, et on ne peut le voir.

— On n'a pas envoyé chercher un médecin?

— Non, le Malais ne l'a pas permis.

— Et c'est bien le Malais qui t'a écrit cela?

— Oui, c'est lui.

Fabio se tut un instant.

— Eh bien, prends les mesures nécessaires.

Antonio s'éloigna.

Fabio resta stupéfait. Donc, il n'est pas mort, pensa-t-il, — et il ne savait pas s'il devait s'en réjouir ou le regretter.

Malade! mais il y a de cela quelques heures, c'est bien un cadavre qu'il avait vu.

Fabio retourna près de Valeria. Elle se réveilla et, soulevant la tête, elle échangea avec son mari un long regard.

— Il n'est plus? dit tout à coup Valeria.

Fabio tressauta :

— Comment, il n'est plus... Est-ce que...

— Il est parti? continua-t-elle.

Fabio sentit son cœur allégé :

— Non, pas encore, dit-il, mais il part aujourd'hui même.

— Et jamais, jamais je ne le reverrai?

— Jamais.

— Et ces rêves ne se répéteront plus?

— Non.

Valeria eut de nouveau un soupir de satisfaction, et de nouveau un sourire de bonheur apparut sur ses lèvres. Elle tendit les mains à son mari.

— Et nous ne parlerons jamais de lui, entends-tu, mon bien-aimé. Je ne sortirai pas de ma chambre jusqu'à ce qu'il soit parti. Et maintenant envoie-moi mes caméristes, et... Attends, prends cet objet...

Elle montra le collier de perles qui se trouvait sur une petite table à côté d'elle (ce collier que Muzio lui avait donné).

— Et jette-le sur-le-champ dans notre puits le plus profond. Embrasse-moi, je suis ta Valeria,... et ne viens pas me voir jusqu'à ce que... l'autre soit parti.

Fabio prit le collier, dont les perles lui semblèrent ternies, et accomplit l'ordre de sa femme. Puis il se mit à errer dans le

jardin, en regardant de loin le pavillon devant lequel avait déjà commencé le désordre de l'emballage. Des hommes portaient des coffres, on chargeait des chevaux. Le Malais ne se voyait point parmi ces gens affairés. Un sentiment irrésistible poussait Fabio à regarder encore une fois ce qui se passait dans le pavillon. Il se rappela que, par derrière, se trouvait une porte secrète qui donnait accès dans la chambre où le matin il avait vu Muzio. Il se glissa jusqu'à cette porte, la trouva non fermée, et écartant la lourde tapisserie qui la recouvrait à l'intérieur, il jeta un regard hésitant.

XII

Muzio n'était déjà plus étendu sur le tapis. Vêtu d'un habit de voyage, il était assis dans un fauteuil; mais il semblait un cadavre, comme lors de la première visite de Fabio. Sa tête livide gisait, renversée, sur le dossier du fauteuil; les mains, jaunies et posées à plat sur les genoux, demeuraient immobiles. La poitrine ne se soulevait pas. Autour du fauteuil, sur le plancher tout jonché d'herbes sèches, étaient placées plusieurs coupes plates, remplies d'une liqueur sombre d'où émanait une odeur forte, presque suffocante, une odeur de musc. Enroulé autour de chaque coupe se voyait un petit serpent couleur de cuivre, dont les yeux d'or luisaient par moments, et, droit devant Muzio, à deux pas de lui, se dressait la longue figure du Malais. Revêtu d'une robe en damas bigarré, retenue à la ceinture par une queue de tigre, il avait sur la tête une coiffure en forme de tiare à cornes. Il ne restait pas un moment immobile. Tantôt il s'inclinait révérencieusement et semblait murmurer comme des prières, puis il se redressait de toute sa hauteur, se soulevait même sur la pointe des pieds ; tantôt il faisait de grands mouvements cadencés avec ses deux bras, ou bien les lançait obstinément dans la direction de Muzio ; il semblait menacer ou commander, fronçait les sourcils et frappait du pied. Tous ces gestes, tous ces mouvements lui coûtaient une peine visible, le faisaient souffrir même. Il respirait avec force,

une sueur abondante lui coulait du visage. Tout à coup, devenu immobile, et remplissant ses poumons d'air, il serra les poings comme s'il eût tenu des rênes, et, se mordant les lèvres, le visage crispé, il les ramena avec un violent effort contre sa poitrine. Alors, à l'indicible terreur de Fabio, la tête de Muzio se détacha du dossier du fauteuil et se tendit en avant comme si elle eût suivi par petites saccades les mains du Malais. Le Malais les détendit, et la tête de Muzio se renversa lourdement en arrière. Le Malais répéta ses premiers gestes, et la tête obéissante répéta ses mouvements après lui. La liqueur sombre se mit à bouillonner dans les coupes, les coupes elles-mêmes commencèrent à rendre un fin tintement, et les petits serpents cuivrés ondulèrent autour de chaque coupe. Alors le Malais fit un pas en avant, et relevant les sourcils démesurément, ouvrant des yeux énormes, il fit avec la tête un brusque mouvement de commandement vers Muzio,... et les paupières du mort frémirent, se décollèrent inégalement, et, par-dessous, se montrèrent des prunelles ternes comme du plomb. Le visage du Malais s'éclaira de la fierté du triomphe, et d'une joie, d'une joie presque haineuse. Il ouvrit largement la bouche, et du fond de son gosier s'arracha, avec effort, un long hurlement.

Les lèvres de Muzio s'ouvrirent aussi, laissant échapper un faible gémissement comme en réponse à cet autre son qui n'avait rien d'humain.

Mais ici Fabio ne put y tenir plus longtemps, il croyait assister à quelque incantation diabolique; il poussa lui-même un grand cri et s'enfuit hors de la maison sans tourner la tête et en faisant force signes de croix.

XIII

Trois heures plus tard, Antonio vint annoncer que tout était prêt, les coffres fermés, et que le seigneur Muzio se préparait à partir.

Sans rien répondre à son serviteur, Fabio se rendit sur la terrasse, d'où l'on voyait le pavillon. Quelques chevaux chargés

se tenaient prêts au départ, et l'on avait amené jusque devant les marches du perron un puissant étalon, dont la selle était assez large pour deux personnes. Des domestiques, tête nue, des gens d'escorte armés attendaient aussi; la porte du pavillon s'ouvrit et, soutenu par le Malais qui avait repris ses vêtements ordinaires, apparut Muzio. Son visage était d'une pâleur de mort et ses bras pendaient aussi comme ceux d'un mort. Mais il avançait, oui, il avançait ses pieds l'un après l'autre, et, hissé sur le cheval, il s'y tint droit et trouva à tâtons les rênes.

Le Malais lui glissa les pieds dans les étriers, sauta derrière lui sur la selle, lui entoura étroitement la taille des deux bras, et toute la troupe se mit en marche. Les chevaux allaient au pas. Quand ils tournèrent pour passer devant la maison, il sembla à Fabio que, sur le visage inanimé de Muzio, parurent deux points blancs qui glissèrent lentement de gauche à droite. Serait-il possible que Muzio eût dirigé vers lui ses prunelles? Le Malais seul lui fit un salut avec son air ironique habituel.

Valeria avait-elle vu cette scène de départ? Les jalousies de ses fenêtres étaient soigneusement fermées, mais peut-être se tenait-elle derrière?

XIV

Elle parut au dîner, caressante et tranquille, quoique se plaignant encore de fatigue; mais il n'y avait plus d'inquiétude en elle, ni cette stupéfaction constante, cet effroi secret; et quand, le lendemain du départ de Muzio, Fabio reprit le travail de son portrait, il retrouva dans les traits de sa femme cette expression d'angélique pureté dont l'éclipse momentanée l'avait troublé si fort, et son pinceau put courir sur la toile avec justesse et légèreté.

Les deux époux se remirent à vivre de leur vie antérieure. Muzio avait disparu pour eux comme s'il n'eût jamais existé. On aurait dit que Fabio et Valeria s'étaient concertés pour ne jamais prononcer son nom, pour ne jamais s'informer de sa destinée, qui, du reste, demeura pour tout le monde un mys-

tère. Il vint un jour à l'esprit de Fabio que c'était son devoir de raconter à Valeria ce qui s'était passé dans cette nuit terrible; mais Valeria sembla deviner son intention, car elle retint son haleine et ferma les yeux comme quelqu'un qui s'attend à recevoir un coup; mais Fabio aussi la comprit et le coup ne fut pas porté.

Par une belle journée d'automne, Fabio terminait son tableau de sainte Cécile. Valeria était assise devant un orgue et ses doigts erraient sur le clavier, quand tout à coup, sans que sa volonté y fût pour quelque chose, sous ses mains retentit ce chant de l'amour triomphant qu'avait joué Muzio, et au même moment, pour la première fois, depuis son mariage, Valeria sentit dans son sein la palpitation d'une nouvelle vie qui se préparait à naître. Valeria frissonna, s'arrêta......

Qu'est-ce que cela signifiait?

Serait-ce que.....?

Sur ce mot s'arrêtait le manuscrit.

Ivan TOURGUÉNEFF.

POÉSIES

LES DEUX ALSACE

Lecteur, viens voir l'Alsace avec moi : la lumière
Lui met au front, ce soir, un diadème d'or.

Montons sur la hauteur pour la voir tout entière.
Près de nous, des sapins, sombres comme la mort,
Montagnards forts et droits, descendent une pente.
Rien de frêle et de doux n'ose les approcher.
Tout au plus, çà et là, quelque plante grimpante
A leurs pieds moussus rampe ou couronne un rocher;
L'herbe, qui va partout, n'ose être leur compagne.
Ils couvrent jusqu'au bout les pentes du vallon,
Et partout où s'étend leur sombre bataillon,
Tout est grave, énergique et dur : c'est la montagne !

— Mais vois le mont finir au bout du val profond,
Et, sous les feux mourants du soleil qui la baise
Tout de son long couchée et qui se pâme d'aise,
Vois-tu l'Alsace, au sein du grand lit que lui font
Les Vosges et le bleu Schwarzwald? Sa robe verte,
Faite de prés, de champs, de vignes et de bois,
Que le soir d'une gaze empourprée a couverte,
Coule à longs plis, ainsi que le manteau des rois :
Partout où cette robe indolemment se traîne,
Tout est voluptueux, mol et doux : c'est la plaine!

— Mêlant le Nord au Sud et le pin au maïs,
L'Alsace est tour à tour ou sévère ou joyeuse.
L'âme des habitants est comme leur pays :
Tantôt gaie, et tantôt noblement soucieuse.

D'ordinaire, on croirait du joyeux Rabelais
Voir les joyeux héros s'ébattre dans nos rues,
Lorsque notre vin blanc, chatouillant nos palais,
En fait jaillir le rire et les paroles crues. —
Et notre rire est sain comme l'air du Ballon :
C'est après le travail qu'il fleurit sur nos lèvres.
Nos plaisirs, aussi frais que le vent d'un vallon,
Comme un vent du Midi ne sont pas lourds de fièvres,
Mais nos cœurs ne sont pas jusqu'au fond, Dieu merci!
Remplis d'honnêteté sensuelle et bourgeoise :
Un penser grave y dort sous la gaîté narquoise;
Nous vivons bien, mais nous savons mourir aussi!

Oui, souvent, comme on voit du milieu de la plaine
Brusquement se dresser la montagne hautaine,
On a vu, comme un feu d'artifice, partir
Dans notre chair joyeuse une âme de martyr.
Mais mourir sans raison et par forfanterie,
Sans payer de sa mort le salut des vivants,
C'est, pour nous, se voler soi-même à sa patrie;
C'est jeter, avant l'heure, une belle âme aux vents.

Voilà pourquoi, lecteur, une injuste conquête
N'a pu tuer le rire en nous : tu nous verras
Tantôt en soupirant baisser longtemps la tête,
Tantôt au gai zéphyr mêler nos rires gras.
Montrant les deux pays dont notre Alsace est faite,
Mon livre est tantôt grave et tantôt souriant;
Il montre l'âme ardente et la chair satisfaite,
Les pleurs silencieux et le rire bruyant.

LE SCHLITTEUR ET LE FORESTIER

Le vieux schlitteur est le roulier
    De la montagne.
Sur son raide et lisse escalier,
Avec la schlitte, sa compagne,

Il ne cesse point de rouler
De la cime dans la vallée :
L'eau du torrent, par les neiges enflée,
Ne saurait plus vite couler.

Mais ce soir l'orage s'approche :
Le vieux schlitteur
Se tapit au creux d'une roche
Et n'ose quitter la hauteur.
Vient un enfant de l'Allemagne,
Le nouveau garde forestier,
Un rustre gros et lourd dont l'air altier
Semble défier la montagne.

« Vite! descendons au vallon ;
Allons, fais vite!
— Non, un grand vent vient du Ballon
Qui pourrait renverser ma schlitte.
— Eh, quoi? Paysan abêti,
Tu désobéis à ton garde :
Tu ne veux pas venir ? — Non, Dieu m'en garde ! »
Voici qu'un soufflet retentit.

Le schlitteur sur le garde saute :
Mais il est vieux.
Un coup de poing dans une côte
L'abat sur le sol rocailleux.
L'autre prend la schlitte légère,
Monte dessus, crie : « Au revoir!
Tu veux rester : reste! Moi, dès ce soir,
J'embrasserai ma ménagère (1)! »

Le garde avait déjà conduit
Plus d'une schlitte.
Mais celle-ci court malgré lui
Vite, vite, toujours plus vite.

(1) Hausfrau.

On dirait qu'un esprit malin
La pousse, caché par derrière,
Elle s'emporte, et sur la moindre pierre
Bondit, comme sur un tremplin.

Des branches en passant soufflètent
Cet Allemand !
Les hiboux effrayés volètent
Au bord du chemin, lourdement ;
Le vent le houspille et ricane,
Un roc en grondant le poursuit.
La schlitte à l'aventure fuit :
L'homme a perdu la tramontane.

Les grands pins noirs lui font aussi
Leur sérénade
Et penchent leur tronc aminci
Pour mieux voir la dégringolade.
Quel tumulte ! On dirait vraiment
Qu'étant française, la montagne
Aime à huer le Souabe (1), et l'accompagne
D'un rauque et joyeux hurlement.

Noir, au bas de la verte côte,
L'abîme attend.
La schlitte y court, y vole, y saute :
Le vent pousse un rire éclatant.
Mais bientôt revient le silence :
La schlitte a vengé le schlitteur.
Elle repose, auprès de l'insulteur,
Au fond d'un précipice immense.

C. WEIMANN.

(1) Nom qu'on donne aux Allemands en Alsace.

REVUE DU THÉATRE

MUSIQUE

I

La saison musicale, close assez pauvrement en juin, a recommencé en octobre sans intéresser bien directement la critique. Cette période de quatre mois, en apparence stérile, n'a cependant pas suspendu le mouvement artistique. L'évolution des esprits vers un art toujours supérieur s'accomplit lentement, mais sûrement. Dans ce siècle où l'on brûle pourtant à toute vitesse les étapes de la vie, tout ce qui tient aux questions d'esthétique, au progrès des choses de l'art, se manifeste avec cette lenteur doublée d'une incontestable force. Tandis que dans le domaine matériel il suffit d'un mois pour accomplir une révolution et anéantir un système, il faut des années, en musique, comme en littérature, comme en peinture, pour faire accepter à ce public, d'ailleurs si prompt au changement, une formule plus parfaite, une tendance plus haute.

En ce qui touche l'art musical, — ici le seul en cause, — nous avons déjà pu juger comment procèdent les foules. Notre société française, fort capricieuse dans ses affections, marchandant aux uns des éloges très mérités, attribuant aux autres des mérites absolument imaginaires, a pu laisser croire, en bien des occasions, ou qu'elle n'aimait pas la musique, ou tout au moins qu'elle ne la comprenait pas. S'il a pu en être réellement ainsi, c'est un défaut de tempérament ou d'éducation dont, fort heureusement, elle se corrige chaque jour. Il s'opère d'ailleurs, — cela devient de plus en plus évident, — une sorte de fusion entre les diverses écoles nationales : les symphonistes, parfois un peu sévères, — d'aucuns même rébarbatifs, — s'assouplissent; les

mélodistes, — ce mot ne signifie plus rien pour nous, mais je l'emploie à cause de son ancienne valeur courante, — les mélodistes se défient de la banalité et cherchent des tournures plus délicates.

A cette fusion, le public applaudit, admettant qu'elle est faite pour lui. Et c'est vraiment bien pour lui qu'elle s'opère : c'est pour ménager ses révoltes que les solennels descendent de leur trépied; c'est pour ne pas choquer son goût, devenu plus pur, que les plaisantins se soucient davantage du bien-dire. Il est, après tout, le juge souverain, sinon le juge infaillible.

C'est pourquoi nous verrons, l'hiver venu, des musiciens graves s'essayer à la musique légère, et les directeurs de certaines scènes, vouées jusqu'ici à l'opérette, se convertir à la musique. — Je dis la « musique », sans qualificatif.

Nous aurons donc, cette année, à nous occuper de ces théâtres, où il n'y a eu, jusqu'à ce jour, à compter que deux partitions : *Les Deux Roses* et *Faublas,* dont la destinée a été si brève qu'elle n'a guère duré plus que le temps de les nommer.

Un autre théâtre, habituellement étranger à tout lyrisme, les Nouveautés, vient de sortir de son genre pour se donner le luxe d'un peu de musique spirituelle et fine. — *Le Jour et la Nuit*, opéra bouffe de MM. Leterrier et Vanloo, a fourni à M. Lecocq le thème d'une très agréable partition, pleine de bonne humeur, de verve et aussi de délicatesse.

II

L'Opéra-Comique et l'Opéra sont en pleine prospérité. Nous verrons tout à l'heure ce qu'ils nous promettent. Pour ce qu'ils nous donnent, c'est bien simple : ils vivent sur leur passé, passé excellent, du reste, et avec lequel ils ne semblent pas près de rompre. L'Opéra-Comique a rassemblé, — il le faut reconnaître, — la troupe la plus complète et la plus parfaite qu'on y ait applaudie depuis longtemps. M[me] Carvalho, et, après elle, trois cantatrices de premier ordre, se partagent le répertoire courant, dont elles font accepter l'impassible fixité, si bien que chaque

jour recule la date choisie pour la représentation d'œuvres nouvelles depuis longtemps prêtes à prendre l'affiche.

Pour l'Opéra, depuis le *Tribut de Zamora,* il ne nous a offert, comme nouveauté, qu'une expérience d'éclairage.

Plus d'un de nos confrères, en ces jours de disette pour la critique musicale, a dû se rejeter sur une étude du luminaire au théâtre et faire défiler en longues colonnes, devant ses lecteurs, le cortège des moucheurs de chandelles, des allumeurs et des gaziers traînant le char triomphal des électriciens. Le sujet est épuisé.

En attendant l'avenir, on n'en est pas moins allé à l'Opéra, — pour y aller, comme presque toujours. — Pour une bonne moitié du public, la part de la musique est mince dans ces soirées mondaines. On y est sans passion; on proclame volontiers les œuvres mauvaises; puis, par indifférence, on les accepte, comme un bruit auquel on s'est accoutumé et un spectacle qui ne fatigue plus l'attention.

Cette situation inaltérablement heureuse de nos deux premières scènes musicales serait un excellent argument en faveur de la création d'un troisième Théâtre Lyrique ou d'un Opéra populaire, si la nécessité de cette création, tant de fois étudiée à cette place, était encore à démontrer.

Une subvention municipale assure désormais l'existence de ce théâtre, dont l'organisation s'élabore en ce moment de la manière la plus sérieuse.

L'Opéra et l'Opéra-Comique, passés à l'état de musées nationaux et où il sera bientôt impossible de monter plus d'un ouvrage par an, vont trouver dans cette création le moyen de dégager leurs abords encombrés de partitions inédites. Le bénéfice leur paraîtra peut-être discutable; les compositeurs et le public du moins ne s'en plaindront pas.

III

En suivant dans ses développements le mouvement actuel de la musique, nous ne rencontrons rien de plus intéressant que les concerts.

Bien que le compte rendu des œuvres qu'on y exécute n'entre point absolument dans notre cadre, il faut pourtant faire la part d'un sujet d'étude qui s'impose, qui nous déborde pour ainsi dire, — alors que les théâtres nous réduisent à peu près au silence, — et sur lequel nos lecteurs doivent être au moins sommairement renseignés.

Là, dans la plus haute acception du mot, la musique est souveraine maîtresse; nous n'y voulons prendre et examiner pourtant que ce qui est du domaine théâtral.

A côté des œuvres classiques, des grandes pages symphoniques, le programme des concerts hebdomadaires admet les fragments dramatiques des écoles anciennes et modernes.

Les disparus, les étrangers, les impatients, y ont une petite place réservée où, méconnus naguère, ils peuvent se relever; où, inconnus la veille, ils peuvent trouver la renommée, sinon la gloire.

C'est donc là que nous viendrons parfois étudier de près l'art de la composition dramatique dans ses manifestations élémentaires.

Et je ne sais pas si, à ces auditions simples, l'égoïsme du compositeur ne trouve pas de très pures jouissances.

Sans action, sans décors, sans costumes, sans effets plastiques, l'œuvre musicale apparaît tout entière dans sa nudité éblouissante ou misérable. Si l'on en remarque mieux les fautes, les faiblesses, mieux aussi on en analyse les beautés.

C'est là seulement, je le répète, le calcul d'un égoïsme professionnel. L'intérêt mieux entendu d'un ouvrage veut qu'il soit placé dans le milieu pour lequel il a été écrit. Pour les compositeurs vraiment doués au point de vue dramatique, le concert ne saurait donc être qu'un pis-aller, souvent redoutable.

Les organisateurs de ces grandes auditions, — intéressés à la découverte et à la révélation de talents nouveaux, — favorisent activement l'exécution d'ouvrages de ce genre auxquels manque leur milieu naturel : le théâtre. L'intéressant programme de la séance d'inauguration des « Nouveaux Concerts », fondés par M. Charles Lamoureux, au Théâtre du Château-d'Eau, comprenait quatre fragments d'œuvres dramatiques,

parmi lesquels on a surtout remarqué et applaudi le duo de *Béatrice et Bénédict* de Berlioz.

Vivant très discuté, Berlioz est aujourd'hui un mort envahissant. Il est partout et partout acclamé. Beaucoup de ses contemporains, qui le repoussaient comme un barbare, font actuellement partie de cette postérité en train de le sacrer grand homme.

Un autre concert, sous la direction de M. Broustet, s'est ouvert au Cirque des Champs-Élysées. Je n'en puis rien dire sinon que, là encore, la tendance dramatique s'affirme. On y a entendu l'ouverture du *Sigurd* de M. E. Reyer, un opéra qu'une malheureuse destinée met en belle place sur le programme de tous les concerts, et arrête au seuil de tous les théâtres. Le nouveau Théâtre Lyrique, à défaut de l'Opéra, nous fera probablement connaître en entier cet ouvrage dont le public a déjà applaudi de nombreux fragments.

Le Cirque d'Hiver, sous la direction de M. Pasdeloup, le Châtelet, sous celle de M. Colonne, tiennent, par ordre d'ancienneté, le premier rang parmi ces entreprises. C'est à eux que nous avons dû tout d'abord nous attacher.

IV

J'ai à parler spécialement aujourd'hui de la scène du « Venusberg », fragment du *Tannhäuser*, entendue pour la première fois depuis l'exécution, à l'Opéra, de cet ouvrage de Richard Wagner, et qui constituait pour la grande majorité du public une véritable nouveauté.

Cette scène importante, donnée au deuxième concert du Châtelet, est une symphonie dramatique avec chœur, à l'intelligence et à l'effet de laquelle le mouvement scénique serait profitable.

On y a suppléé par un sommaire assez étendu.

La scène est dans une grotte où Tannhäuser est endormi, la tête appuyée sur les genoux de Vénus, au milieu des Grâces et des Amours. Les nymphes, les faunes, les bacchantes, animent le tableau de leurs danses. Les Amours et les Grâces calment la violence des faunes. Une douce langueur s'empare d'eux. Au chant des sirènes, ils s'éloignent peu à peu...

Sur ce thème rococo, dans lequel la légende du Nord se mêle bizarrement à la fable païenne, le poète nébuleux mais, par contre, le puissant musicien qui est Richard Wagner, a écrit une page des plus intéressantes, des plus belles, selon moi, et aussi, je le reconnais, des plus discutables, où l'étrangeté, la violence des procédés le montrent en flagrant antagonisme avec toute la vieille église musicale.

Le milieu de ce morceau a dû bien des fois servir d'argument à ceux qui appelaient naguères l'auteur du *Tannhäuser* le « musicien de l'avenir », en manière d'épigramme, et auraient dit volontiers, comme le critique Azevedo, qui fut un enragé rossinien : « J'entends du Wagner parce que j'y suis forcé, mais j'ai mon médecin près de moi. »

Ce tableau du « Venusberg » est, en réalité, d'un remarquable coloriste. — A défaut de la ligne pure et de la forme irréprochable d'Ingres, il a la fougue, la vigueur de tons de Delacroix, dans cette partie intermédiaire sur laquelle portent les résistances irréfléchies comme les enthousiasmes exagérés du public.

Après le début ample, descriptif, la scène s'anime, l'orchestre s'emporte comme la tempête ; les sonorités se heurtent furieusement : c'est la danse désordonnée des nymphes, des faunes et des satyres, un tapage de couleurs, à travers lequel, pendant un instant, on cherche péniblement le trait à peu près insaisissable du dessin musical ; mais, en somme, une inspiration dont l'attrait s'impose à qui l'écoute sans parti pris. Puis tout se calme graduellement et le morceau s'achève en un andante d'une infinie douceur, qui expire en un murmure très lointain ; c'est l'évanouissement d'une vision dans la brume.

Une page de ce caractère et écrite dans cet esprit serait facilement détestable, si l'exécution n'en était parfaite. Les archets promenés avec furie sur les chanterelles donnent l'illusion des sifflements du vent ; des exécutants médiocres en feraient des miaulements insupportables. Si excellentes que soient les conditions dans lesquelles il a été entendu, il n'en a pas moins eu son action sur les nerfs d'une partie du public. On l'a pourtant bissé, et les protestations ont été moins vives et moins persistantes que de coutume. Nous sommes loin déjà des orageuses séances du

Cirque d'Hiver, alors que le choix d'un fragment de l'œuvre de Wagner suffisait pour soulever des clameurs contre ce musicien, antipathique moins encore par ses tendances artistiques que par ses outrages contre notre pays, au lendemain d'ineffaçables désastres.

La foule enfin apaisée, sinon oublieuse, donne la marque de ce suprême bon sens qui fait laisser de côté toute question étrangère à l'œuvre.

Pour la critique, sa tâche est toujours de se tenir à cette hauteur qui l'empêche de voir la petitesse de l'homme.

Si l'auteur de la comédie politique : *Une Capitulation* est le même que celui de *Lohengrin,* tant pis pour lui seul ! La supériorité de l'art n'en saurait être atteinte ; tandis que la figure de l'homme s'estompe dans la brume du passé, perdant ses reliefs disgracieux, emportant le souvenir de ses misères ou de ses lâchetés, au grand jour l'œuvre demeure ; elle n'a plus de patrie, elle appartient au monde qui la juge.

Des musiciens dont le nom est aujourd'hui prononcé avec respect, Mozart et Weber, ont mérité, à l'égard de la France, le même reproche que Wagner. Comme pour eux, elle aura pour lui la générosité de l'oubli, ou tout au moins de l'indifférence.

V

Dans une lettre de Mozart, rendue publique et dont le texte me revient à l'esprit, à propos de ces distinctions de l'opinion entre l'homme et l'œuvre, il est dit nettement que les Français ne sont que « des patauds, des ânes incapables de produire et forcés de recourir aux étrangers ».

Dure parole que la France a su pardonner à l'auteur de *Don Juan* et des *Noces de Figaro*, et qu'elle continue d'ailleurs à démentir de la façon la plus concluante du monde, car voici que nos compositeurs s'emparent des principaux théâtres de l'étranger.

On doit donner, en effet, à Vienne, le *Richard III* de M. Salvayre ; à Londres, la *Velleda* de M. Lenepveu ; à Hambourg, la

Dalila de M. Saint-Saëns, et enfin à Bruxelles, l'*Hérodiade* de M. Massenet.

Cet ouvrage, commandé par l'Italie, où il a sa place réservée, passera dans les premiers jours de décembre, au théâtre de la Monnaie, qui est présentement notre troisième théâtre lyrique.

Ce sera la première nouveauté dont nous aurons à rendre compte et sans doute l'évènement capital d'une saison musicale dont voici à peu près le complet programme.

A Bayreuth, on prépare le *Parcival* de Richard Wagner. Le sujet en est emprunté à la même source que *Lohengrin* et l'action, suivant l'ordre chronologique, précède immédiatement celle de ce dernier ouvrage, Parcival étant, si je ne me trompe, le père de Lohengrin. Il sera curieux d'étudier dans cet opéra la synthèse des formules wagnériennes arrivées aujourd'hui à leur complet développement.

A Paris, nous aurons à l'Opéra-Comique, après la *Taverne des Trabans*, de M. Maréchal, les *Pantins*, de M. Hue, un prix de Rome, à qui le concours Cressent ouvre heureusement la carrière difficile du théâtre, — et probablement *Galante Aventure*, de M. Guiraud.

Le théâtre de la Renaissance, converti à un art plus délicat, mettra à l'étude le *Saïs*, véritable opéra comique que doit chanter le ténor Capoul.

L'Opéra méditait, pour accompagner les œuvres chorégraphiques, une reprise du *Barbier de Séville*, à laquelle, paraît-il, il a renoncé et dont il y aurait eu bien des choses à dire, le moment venu. Il ne faut donc compter absolument que sur le ballet corfiote de M. Lalo, pour l'entrée de l'hiver.

La *Françoise de Rimini* de M. Ambroise Thomas terminera la saison. On en poursuit les études avec ce soin patient qui caractérise notre Académie nationale de musique.

Cet ouvrage a une légende déjà presque aussi ancienne que celle de l'*Africaine*, ce qui n'est point sans danger ; il lui reste à conquérir la même situation.

Louis GALLET.

LETTRES

SUR

LA POLITIQUE EXTÉRIEURE

Les premiers résultats des élections allemandes ont été mauvais pour M. de Bismarck; les ballottages sont encore plus significatifs, car ils indiquent à la fois un redoublement de confiance de la part des libéraux et le désarroi des conservateurs. Ceux-ci en sont réduits à faire de la politique désespérée et à chercher leur triomphe dans celui des socialistes; quand un parti joue ainsi à qui perd gagne, et s'abandonne au point de voter en faveur d'adversaires irréconciliables, pour hâter une réaction, il approche de la déchéance.

Parmi les épisodes les plus curieux de l'agitation électorale, le caractère antisémitique de certains candidats a compliqué la lutte; on a dit et personne n'a démenti sérieusement que le chancelier voyait de bon œil cette nouvelle guerre de religion, dont le pasteur Stœcker s'est proclamé le champion. Ce que M. de Bismarck poursuit, c'est surtout l'argent des économistes qui ne partagent pas ses singulières théories; les israélites, qui font le commerce sans raisonner par principes, ne se laissent pas séduire par le socialisme d'État, et leur opposition profite aux libéraux; de là l'antipathie marquée du chancelier, qui laisserait volontiers, comme au moyen âge, le bon peuple faire un mauvais parti aux juifs.

Mais M. de Bismarck sait oublier provisoirement ses rancunes personnelles; il a compris que les antisémites dépassaient

le but et le compromettaient par leurs violentes haines de race; aussi n'a-t-il pas manqué de protester hautement contre les idées qui lui sont attribuées; en causant avec un industriel israélite qu'il recevait à sa table, il l'a autorisé à répéter les paroles suivantes, qui sont actuellement le résumé officiel de l'opinion qu'il veut avoir sur la question :

« L'organisation intellectuelle des juifs les rend généralement enclins à la critique, et c'est pourquoi on en trouve beaucoup dans les rangs de l'opposition. Mais je ne distingue pas entre les adversaires chrétiens ou juifs de ma politique économique, que je regarde comme utile pour le pays. Si j'ai répondu à des adresses et à des télégrammes d'adhésion de certains comités, c'est simplement pour accomplir un devoir de politesse. Je n'aurais pas demandé mieux que de rendre pareille politesse à des progressistes; seulement je n'en ai pas reçu d'adresses d'adhésion. »

Voilà donc encore un allié que M. de Bismarck repousse comme insuffisant et gênant; où trouvera-t-il des auxiliaires? Car il est de plus en plus rare qu'un parti politique consente à se livrer, et le jour où ils auront tous senti la force que leur vaut une heure d'indépendance, ils repousseront unanimement les marchés ruineux que l'on conclut à Varzin.

D'après les conversations familières du maître, ce sont les progressistes qui provoquent particulièrement sa colère; malgré son dédain apparent pour les *maladies chroniques* du peuple allemand, il se sent menacé et il traite les amis de M. Richter en ennemis publics de l'empereur et de l'empire. C'est, en effet, dans ce groupe seul qu'il a rencontré des critiques aussi intrépides qu'impitoyables; c'est à ces hommes plus énergiques que les libéraux-nationaux, que le corps électoral s'adresse et offre sa confiance; c'est bien eux qui ont les honneurs des dernières élections. La fureur de M. de Bismarck s'explique donc à merveille et doit même dépasser ce que les journaux nous racontent, car il n'est pas seulement visé, il est atteint.

Depuis que la majorité échappe aux calculs du gouvernement, on s'ingénie à faire des pronostics; on compte et recompte les voix du futur Reichstag; on met bout à bout les partisans

possibles de la politique économique, et le total ne constitue pas même une moitié solide.

Évidemment le centre paraissait d'abord le point naturel d'une évolution assez attendue; les organes officieux avaient déjà commencé la campagne. D'après eux, il était aisé de s'entendre si les ultramontains voulaient devenir un parti sérieusement gouvernemental; le chancelier essayait de leur persuader que leur obstination l'empêchait d'intervenir activement en faveur de la papauté, et, comme conséquence, M. de Windthorst était convié à devenir un autre Bennigsen.

Le jeu de la *Germania*, en présence de ces propositions, montre que M. de Bismarck avait affaire à forte partie; les catholiques tiennent à opérer une réconciliation, mais ils ne veulent pas signer un papier blanc remis ensuite à la générosité de l'auteur du Kulturkampf. Le moniteur du cléricalisme disait au lendemain du premier verdict électoral :

« De fait, le prince de Bismarck n'a pas reçu le vote de confiance qu'il demandait.

« Mais, en y regardant de plus près, nous ne croyons pas que les choses soient réellement telles. C'est le gouvernement seul qui avait posé la question d'une manière aussi tranchante. La majorité du pays lui-même ne l'avait pas entendu ainsi. Elle n'avait nullement l'intention de faire du portefeuille du prince de Bismarck l'enjeu des élections. Elle comptait sur l'inamovibilité du chancelier et voulait seulement donner au « convoi » de sa politique les aiguilleurs et les serre-freins qui lui paraissaient nécessaires.

« Selon notre opinion et en tenant compte des circonstances qui prévalent chez nous, la meilleure solution de la question constitutionnelle qui vient de se poser, ce ne sont ni la retraite du chancelier, ni la dissolution du Parlement, ni l'arrêt de toutes les réformes, mais l'adaptation de la politique gouvernementale aux nouvelles conditions des partis. »

Puis la même *Germania,* constatant que la situation politique du centre est devenue plus importante après le 27 octobre et lui crée une responsabilité plus grande, répondait habilement aux offres des bismarckiens :

« Le centre n'a rien fait pour mériter qu'on lui offre de jouer le rôle des libéraux-nationaux, rôle qui implique l'abandon des principes et qu'on pourrait appeler la compromission systématique. Vouloir suggérer au centre de prendre la suite des affaires des libéraux-nationaux, quand les libéraux-nationaux sont abandonnés par les électeurs, c'est vraiment le comble de la naïveté ou du machiavélisme.

« En effet, les électeurs catholiques ne tolèreraient pas longtemps des députés qui se rendraient coupables d'une pareille abdication. Le centre est aujourd'hui, comme il l'a toujours été, prêt à donner librement et sincèrement son concours dans le cadre de son programme. Mais il ne faut pas lui demander autre chose ! Or, ce programme, c'est celui d'une politique loyalement chrétienne et conservatrice. »

Bien que la *Correspondance provinciale* ait refusé au premier instant de prendre les choses au tragique et même annoncé implicitement que le chancelier lutterait sur le terrain du Reichstag, sans recourir aux moyens extrêmes, on voit mal comment l'accord se serait accompli. Toute la diplomatie de M. de Bismarck n'avait pas été de trop pour rallier le centre, dont la position est vraiment trop forte pour céder à de fallacieuses invitations, sans s'être fait payer d'avance et largement.

Les premiers résultats des ballottages ont tellement dépassé les prévisions des pires ennemis du chancelier, qu'il n'est plus question d'un traité avec le centre, mais d'une décision presque invraisemblable, la démission de M. de Bismarck.

C'est le journal le plus considérable des nationaux-libéraux, la *Post,* qui a lancé cette nouvelle à sensation ; dans un grand article, elle annonçait au public que le prince reviendrait incessamment à Berlin pour rendre compte à l'empereur de l'effet produit par les élections et lui offrir en même temps sa démission. D'après la *Post*, il était las de servir de point de mire « à tout le stock de méchancetés, d'infamies, de calomnies et de suspicions envieuses que peut emmaganiser une population de 45 millions d'âmes », et l'article donnait ainsi les raisons de sa retraite inévitable :

« Selon les principes du parlementarisme, la majorité nou-

velle devrait prendre la suite des affaires du chancelier. Toutefois, le parti progressiste et le centre peuvent bien faire une opposition commune, mais ils ne peuvent gouverner en commun. Eu égard à l'impossibilité de gouverner la Prusse monarchiquement et en même temps d'après les principes du parti progressiste, le successeur du chancelier, ayant à faire un choix entre le parti progressiste et le centre, ne pourrait opter qu'en faveur du centre et chercher à constituer avec le concours du parti catholique une majorité de gouvernement.

« Après la longue lutte soutenue par le prince de Bismarck contre le centre, avec l'appui du ci-devant grand parti national-libéral, il semble plus naturel d'appeler à ce rôle d'autres personnes qui jusqu'alors n'y avaient pas participé, le prince de Bismarck ayant dû renoncer à la lutte, lorsque, après l'échec des pourparlers avec M. de Bennigsen, il s'est vu abandonné par le parti libéral.

« Maintenant que les éléments plus radicaux ont gagné du terrain, la voie qui était ouverte au gouvernement depuis 1877 est devenue impraticable. Pour engager le gouvernement dans une voie nouvelle, il vaut mieux que la responsabilité passe à un homme d'État n'ayant pas les antécédents du chancelier de l'Empire. »

Personne ne s'abusera sur les fausses sorties de M. de Bismarck ; c'est par de telles menaces qu'il s'est imposé à l'empereur, qu'il a terrorisé le Parlement et qu'il veut maintenant épouvanter le pays ; il est bon, pour juger à sa juste valeur l'article de la *Post*, de songer que plus de quatre-vingt-dix ballottages restaient en suspens à l'heure de cette publication; et qu'ils se font dans chaque pays au gré du gouvernement local ; or les premiers n'avaient pas tourné au profit des officieux, et, pour enrayer le mouvement d'indépendance, le chancelier a pris sa grosse voix, signifiant à l'Allemagne qu'il fallait choisir entre les progressistes et lui.

La *Gazette de Cologne* a touché non sans finesse ce point délicat de la politique d'outre-Rhin ; le chancelier, qui réussit admirablement dans la politique extérieure, veut faire de la politique intérieure détestable et s'arme de ses services pour

faire passer ses fautes ; à aucun prix il ne consent à séparer son double rôle, et prétend être accepté en bloc. Il est donc indispensable de dédoubler son influence, de le garder là où il est incomparable, de lui enlever un pouvoir dont il fait mauvais usage ; c'est la véritable et sage signification des élections récentes ; on ne tient pas à l'écarter des affaires, on est résolu à lui enlever un département qu'il conduit aveuglément. C'est tout un plan d'attaque, admirablement formulé par la *Gazette de Cologne :*

« La politique intérieure du prince de Bismarck, la nation ne l'approuve plus depuis 1877 ; les élections actuelles l'ont montré plus que toute autre chose. Le centre n'est devenu puissant et arrogant que par la faute du prince de Bismarck et de son aveugle entourage. Les progressistes et le centre ne sont pas alliés, et si le prince de Bismarck le veut, il peut immédiatement paralyser le centre.

« Qu'il reste à son poste d'où personne, à l'exception du centre, ne songe à l'éloigner ; mais qu'il revienne franchement, dans la politique intérieure, aux principes qu'il a suivis jusqu'en 1877 ; car on reconnaît même dans l'article de la *Post* que le prince de Bismarck a combattu, depuis 1877, non seulement le parti progressiste, mais le libéralisme en général.

« La menace du chancelier de l'empire nous laisse froids. Si le prince de Bismarck demande à son souverain de lui permettre de renoncer à ses fonctions, l'empereur lui répondra, espérons-le, comme autrefois : « Jamais en ce qui concerne la direction « des destinées de l'Allemagne. »

« *Quant à la politique sociale intérieure, elle peut, à la rigueur, être confiée à des mains moins promptes et plus expérimentées ; l'empire a aussi besoin d'avoir enfin la paix à l'intérieur.* »

L'Allemagne n'aura pas de tranquillité avant que cette vue si nette ne soit adoptée en haut lieu ; malheureusement, M. de Bismarck, méconnaissant son propre intérêt, se mettra en travers et fera échec à toute solution moyenne. Jamais cependant jusqu'ici l'opposition n'avait exprimé ses idées avec cette audace tranquille ; peut-être même n'avait-elle pas encore pris con-

science de son programme naturel; éblouie, elle aussi, par le génie d'un homme, elle flottait entre une admiration instinctive et des velléités de révolte, bientôt comprimées. Elle a maintenant posé les termes du problème; ce n'est pas à dire qu'il soit par là même résolu; mais c'est un grand point, et nous suivrons avec une attention curieuse les efforts du peuple allemand pour s'affranchir d'une tutelle exorbitante.

Plus que jamais l'Allemagne cherche à prendre la haute main dans les affaires austro-hongroises; ce qui nous choquait dans le retour au pouvoir du comte Andrassy dont il a été question dernièrement avec tant d'insistance, c'est qu'il ne pouvait être interprété que comme une accentuation et une aggravation de l'influence bismarckienne. La première condition de sa rentrée était le renvoi du comte Taaffe, c'est-à-dire de l'homme qui personnifie les nationalités en lutte avec le centralisme allemand. La vigueur avec laquelle on attaque en ce moment le président du conseil de la Transleithanie nous montre combien nous avions raison de défendre sa politique; elle va directement contre les desseins de M. de Bismarck et, à ce titre, elle est digne des sympathies françaises.

Nous n'avons pas la naïveté de penser que le grand-chancelier prussien s'apitoie sur les frères teutons de Vienne et qu'il s'indigne de la concurrence des Tchèques; c'est à d'autres considérations plus profondes et plus vastes qu'il obéit en soutenant les exigences du comte Andrassy. Tant que le comte Taaffe demeurera, la vie intérieure de l'Autriche surexcitée occupera suffisamment les esprits, la satisfaction des races longtemps opprimées les détournera de toute visée ambitieuse, leur rendra même suspectes ces ingérences continuelles dans la péninsule des Balkans, d'où l'Autriche ne sortira qu'amoindrie. Le comte Taaffe a fait, sans déclamation, une si bonne besogne, il a si bien donné du travail à toutes les aspirations des peuples de la monarchie, qu'il leur reste une médiocre envie de courir les aventures. Or, le but de l'Allemagne est de pousser perfidement l'Autriche-Hongrie dans les complications; c'est parce qu'elle dévie de la direction magistralement imprimée à Berlin que le comte An-

drassy est chargé de la mettre dans une voie plus dangereuse.

M. de Haymerlé a préparé le terrain; un successeur qui ne subirait qu'à moitié le mot d'ordre venu de Berlin, et se laisserait dominer par le comte Taaffe, risquerait de laisser compromettre l'œuvre savamment préparée par le chancelier; tout est à point au contraire pour l'apparition d'un homme important et pour un prochain coup de théâtre. La situation des petits États, anciens tributaires de la Porte, nous éclairera plus qu'aucune autre étude sur l'opportunité du retour de M. Andrassy.

A Bucharest, malgré les adjurations du *Romanul,* qui invite tous les partis à la concorde pour résister à l'invasion des Austro-Hongrois, les influences allemandes font des progrès fâcheux. Est-il vrai que M. de Bismarck, intervenant directement, même par-dessus Vienne et Pesth, s'est flatté de mettre à la raison les hommes d'État de Bucharest? Est-il vrai que les banquiers et industriels germains trouvent en Roumanie un débouché facile, tandis que les entreprises françaises, jadis si bien accueillies, se heurtent au mauvais vouloir et à de misérables chicanes? Est-il vrai que l'excellent représentant du jeune royaume à Paris, M. Callimaki-Catargi, est obligé de se retirer et d'expier son goût pour les Français comme son affection pour la France? Nous regrettons vivement cette disgrâce qui nous blesse, et nous ne sommes pas éloignés de penser que la Roumanie se joindra bientôt à nous; il ne peut lui être indifférent que la France juge favorablement les questions qui l'intéressent, et le crédit de l'honorable M. Callimaki, dont le caractère était une garantie, a fait ici plus d'une fois notre opinion dans les affaires roumaines.

La Serbie est à la dévotion des notes autrichiennes depuis l'éloignement de M. Ristich; le Montenegro est surveillé trop étroitement pour ne pas donner des gages de soumission. Quant à la Bulgarie, dans ce pays délivré par Alexandre II, fait de sang et d'argent russes, on commence à trouver que Moscou est bien loin, que Vienne est plus rapprochée; le consulat autrichien, soutenu d'une façon assez extraordinaire par le consulat français, a déjà mis M. de Coumany dans la nécessité de quitter la place; c'est là surtout que les conseils de coup d'État ont été pro-

digués au prince Alexandre, et malgré les recommandations pressantes de M. de Giers, malgré les instructions de ses agents, c'est le système bonapartiste qui a triomphé.

Maintenant, des relations étroites s'établissent entre l'Autriche et la Bulgarie, qui devient pour sa puissante voisine un admirable débouché; quand les chemins de fer seront raccordés, le comte Andrassy, s'il est ministre des affaires étrangères, n'aura plus qu'à récolter ce que M. de Haymerlé aura semé. La mort prématurée de ce dernier a failli avancer des évènements dont on reculait l'échéance au moins jusqu'au printemps; si la sagesse de l'empereur épargne à ses États cette nouvelle crise d'expansion, il y a lieu d'espérer que le magnat hongrois, confident intime de M. de Bismarck, ne trouvera pas de si tôt l'occasion de brusquer un dénouement fatal.

C'est déjà bien assez d'avoir promulgué une loi dont l'article 1er est ainsi conçu :

« Tous les ressortissants de la Bosnie et de l'Herzégovine, capables de porter les armes, sont tenus de participer personnellement à la défense du pays et de la monarchie qui assure protection et sécurité aux provinces qu'elle administre. »

La *Presse* de Vienne justifie ainsi l'application provisoire de la loi militaire autrichienne à ces deux provinces:

« La loi militaire provisoire est l'acte d'un gouvernement légitime, qui a puisé dans le fait de sa domination non contestée le droit de légitimité; dans ce sens, la loi militaire signifie, après l'introduction de l'administration judiciaire, politique et financière en Bosnie et en Herzégovine, que les pays occupés sont décidément incorporés à l'empire, que, de fait, le sultan n'y exerce pas ses droits de souveraineté, et qu'il est remplacé par le maître et protecteur de ce pays, l'empereur et roi d'Autriche-Hongrie. »

C'est ainsi que le droit du plus fort s'exerce sans protestation, et voilà la Turquie placée en face du fait accompli; ce n'était pas ce qu'elle rêvait lorsqu'elle mettait, il y a deux ans, tant d'insistance à faire consacrer ses droits de possession avant de consentir à l'occupation du district de Novi-Bazar par les troupes austro-hongroises. Il est vrai d'ajouter qu'on n'est pas sans in-

quiétude sur l'issue de l'expérience; les habitants des pays annexés ont combattu, les armes à la main, l'entrée des conquérants; ils n'ont été réduits qu'après une série de combats acharnés; il est douteux que le service militaire soit, pour leur farouche amour de l'indépendance, une perspective bien séduisante; l'Autriche garde encore le souvenir sanglant de la révolte des Borchésiens.

Aussi, dans la proclamation répandue parmi les habitants des deux provinces, de grandes précautions sont prises pour que la loi soit acceptée; on en fait valoir toutes les facilités, et l'on n'ose pas même l'appliquer entièrement la première année :

« Cette loi militaire, qui prévoit l'exemption et tout ce qui est de nature à en rendre l'exécution moins pénible pour vous, contient aussi les prescriptions nécessaires pour que nul de vous, à quelque croyance qu'il appartienne, ne puisse être empêché par le service militaire d'accomplir ses devoirs religieux.

« S. M. l'empereur et roi vous prouve noblement ainsi qu'il sait tenir compte de vos mœurs, de vos coutumes et de la situation du pays, qu'il respecte également les convictions et les sentiments religieux de tous les habitants de ce pays, et que tout en ne voulant favoriser aucune religion aux dépens d'une autre, il entend aussi qu'on ait toujours les plus grands égards pour tous les cultes. Vous serez ultérieurement informés du moment où les recrues devront se présenter devant les autorités.

« S. M. l'empereur et roi, plein d'une paternelle bienveillance pour les familles des jeunes gens astreints au service militaire, a ordonné que, pour la prochaine levée, il ne serait appelé que 1,200 hommes, à savoir les recrues de la 1re et 2e classe, c'est-à-dire nés en 1861 et 1862. »

Nous ne tarderons pas à savoir si les nouveaux sujets de l'empire poussent la fidélité aussi loin que le désirent leurs administrateurs; il est clair que d'après le sort de cette tentative l'action envahissante de l'Autriche sera plus ou moins grande; de là son intérêt international.

Si la Turquie n'a pas protesté contre l'injure faite à sa souveraineté dans la Bosnie, c'est que de toutes parts l'horizon devient pour elle plus sombre et qu'elle n'a rien à refuser aux somma-

tions allemandes. Les illusions du sultan restent tenaces : l'envoi d'un corps d'armée dans la Tripolitaine, la mission des deux commissaires ottomans au Caire, témoignent de la foi la plus extraordinaire dans le succès de la politique panislamique. Il a fallu en rabattre et le protectorat obligé de M. de Bismarck commence à porter ses fruits.

En Macédoine, le désordre augmente et du jour au lendemain peut provoquer une intervention autrichienne; en Arabie, l'ambitieux Abdul Metalib, ancien chef de la première révolte de l'Hedjaz, se proclame calife pour son propre compte et veut arracher son pays à la domination vacillante de Constantinople. L'autorité du sultan devient nominale, et les derniers envois de troupes, les achats de munitions, d'armes achèvent d'épuiser le moribond.

Ajoutez à ce tableau sinistre les négociations financières pour le paiement des bondholders, les réclamations des Russes qui veulent, sinon leur grande contribution de guerre imposée à San Stefano, des indemnités pour les souffrances du commerce russe et pour l'entretien des soldats turcs faits prisonniers pendant la lutte de 1877-78. Ce ne sont qu'émeutes, levées de boucliers, demandes d'argent; la Turquie conserve bien l'habitude des ajournements; mais chacun précise ses griefs, et quand il sera prouvé que la Porte est moins que jamais solvable et raisonnable, on fera un pas de plus. L'invasion européenne procède comme la marée, dont elle a la marche irrésistible et périodique; à chaque vague un morceau de l'empire ottoman disparaît. Cette fois il y a beaucoup de chances pour que la besogne s'achève.

Déjà des précurseurs avides s'abattent sur le pays, sous la forme de missions scientifiques et industrielles envoyées d'Allemagne; ces pèlerins sans scrupules étudient consciencieusement les territoires qu'ils s'adjugent d'avance; dans la Turquie d'Europe comme dans la Turquie d'Asie, ils lèvent le cadastre de leurs futures expropriations : le Divan assiste impassible et impuissant à ce partage anticipé, car il s'est livré sans restriction à la colonisation germanique.

L'amour-propre a des ivresses auxquelles les nations

n'échappent pas plus que les individus. Le voyage du roi et de la reine d'Italie à Vienne est acclamé par les populations; la presse est unanime à s'en réjouir, et d'innombrables adresses sont envoyées par les différentes cités du royaume à la municipalité de Vienne pour la remercier de la réception faite aux souverains italiens. D'autre part, le *Popolo Romano,* organe de M. Depretis, réduit à des proportions assez modestes la signification internationale de l'entrevue; mais le *Diritto* affirme explicitement qu'elle est dirigée spécialement contre les visées de la France républicaine.

Comme corollaire de cette exaltation, les conseillers belliqueux du gouvernement demandent que l'armée et la marine soient augmentées, et que l'Italie, pour faire figure auprès de ses redoutables alliés, puisse concentrer 300,000 hommes dans la vallée du Pô. Est-ce bien là, comme le prétend la *Capitale,* garantir solidement la paix, « par le quadruple accord de l'Allemagne, de l'Autriche, de la Russie et de l'Italie »?

Il est au moins téméraire de mettre ainsi dans la partie le cabinet de Saint-Pétersbourg, et les nouvellistes italiens nous paraissent justifier par plusieurs traits le célèbre portrait de La Bruyère.

Reste à savoir si l'entente récemment scellée a eu la valeur précise que les imaginations lui attribuent. Si nous ajoutons foi à la conversation de M. Mancini avec un correspondant du *Tagblatt* de Vienne, nous voyons que l'honorable ministre des affaires étrangères repousse avec énergie toute supposition d'arrière-pensée contre une puissance quelconque et notamment contre la France; il a même ajouté avec empressement qu'il souhaitait et faciliterait la prochaine conclusion du traité de commerce franco-italien. Nous sommes informés, d'autre part, qu'on s'occupe activement à Rome de désigner un titulaire pour l'ambassade de Paris et d'empêcher tout froissement qui pourrait résulter d'une vacance trop prolongée.

D'autre part, rien n'empêche M. Mancini de s'enfermer dans une réserve toute diplomatique, en laissant aux journaux le soin d'amplifier et de faire sonner haut les résultats obtenus; quelques-uns n'ont pas craint de formuler les articles spéciaux sur

lesquels les souverains auraient échangé des vues analogues; des garanties auraient été données à l'Italie contre le Vatican, avec la promesse formelle d'une part dans la liquidation inévitable de l'empire ottoman. Certains, plus gallophobes encore, ajoutent avec cynisme qu'en échange de l'abandon des revendications sur Trieste et le Trentin, le fils de Victor-Emmanuel aura le droit de se dédommager à l'Ouest.

Si les choses étaient aussi avancées, nous serions fort étonnés que M. de Kallay, qui sait se taire en tant de langues, ait parlé avec tant de désinvolture de l'entrevue devant la commission de la délégation hongroise pour les affaires extérieures. D'après lui, l'entrevue émane exclusivement du cabinet de Rome; d'ailleurs, la situation intérieure et extérieure de l'Italie autorise à croire qu'un rapprochement de la monarchie hongroise servait essentiellement ses intérêts; « *car, en ce qui nous concerne, nous n'avons rien à réclamer de l'Italie, rien à craindre non plus.* »

Ce langage signifiait en réalité que l'Italie avait besoin de l'Autriche, en faisant la démonstration récente, et que l'Autriche n'avait nullement besoin de l'Italie; il est fort étonnant que les journaux officieux aient reproduit intégralement ce passage, sans divergence aucune; tout le monde a souri des dénégations et des modifications substituées par M. de Kallay lui-même; évidemment l'Autriche ne tient pas à faire sentir trop ouvertement à l'Italie l'inutilité de sa démarche; mais celle-ci ferait bien d'examiner en détail ce curieux incident et de ne pas prendre des excuses polies pour un engagement formel.

La rentrée du Parlement italien nous éclairera sur l'efficacité du voyage pour l'apaisement des querelles parlementaires; M. Minghetti à Legnano, et M. Crispi dans la *Riforma*, louent hautement l'idée de l'entrevue; mais est-ce à dire qu'ils désarment? M. Crispi ne sera ministériel qu'à la condition d'être au ministère; quant à la droite, elle dit nettement, par l'intermédiaire de l'*Opinione*, que sa présence aux affaires est indispensable pour que l'alliance austro-italienne porte ses fruits. En style ordinaire, cela signifie que les diplomates sont en majorité à droite et que le retour de la gauche à leur système paraît donc être à leur profit. D'autre part, on prévoit que les consé-

quences du voyage à l'intérieur sont telles, qu'elles dépasseront bientôt les forces de la gauche. S'il est exact que le roi Humbert ait promis d'arrêter net les tentatives irrédentistes et les manifestations avancées, il est certain que le cabinet pourra se trouver gêné pour frapper ses propres amis.

C'est pour ce motif que M. Sella se propose de nouveau et cherche à reconstituer le parti national. S'il réussissait, M. Depretis aurait travaillé pour ses ennemis, et cet homme si fin se serait pris dans ses propres habiletés.

A ce propos, il n'est pas inutile de citer un passage du discours extra-parlementaire prononcé à Naples par M. Nicotera; l'ancien ministre de l'intérieur affirme que M. Depretis avait été, peu de temps avant le voyage, hostile au projet, et indique qu'il s'est décidé par des considérations inavouables de tranquillité intérieure :

« Ce changement, dit-il, pour être plausible, aurait dû être plus savamment préparé; il aurait dû, par exemple, être précédé de l'organisation de l'armée et de la marine, et la presse officieuse, celle qui obéit plus spécialement à M. Depretis, aurait dû garder une bien autre attitude.

« Cette presse, au contraire, n'a fait que démentir, pendant les cinq derniers mois, le voyage du roi d'Italie à Vienne; cette presse n'a fait que prêcher les idées de son inspirateur, fondées exclusivement sur le désir de reconquérir l'amitié de la France. Si par hasard on nous disait, dans quelques jours d'ici, que ces incohérences étaient le fruit de la rouerie politique de M. Depretis, je répondrais cette fois-ci en rappelant le conflit entre lui et M. Cairoli, lorsque ce dernier s'efforçait de sortir de l'isolement, et l'ignorance dans laquelle il était, *il y a encore dix jours,* du voyage du roi à Vienne. Les officieux démentiront ces indications; mais telle est la vérité, et je saurai, en temps et lieu, pour le besoin de l'histoire, la corroborer par des documents irréfragables. »

Bien que M. Nicotera soit peut-être surtout mécontent de ne pas être appelé au pouvoir, il y a lieu de noter le caractère original de ses attaques, pour en apprécier le développement à Monte-Citorio. Les nouvelles fortifications construites par l'Au-

triche dans le port militaire de Pola, en face de Venise, serviront peut-être à confirmer ses soupçons et à refroidir l'enthousiasme prématuré de ses contradicteurs.

M. Coumoundouros a dissous la Chambre hellénique et de nouvelles élections auront lieu le 20 décembre ; non qu'il craignît le mécontentement des députés au sujet du nouveau tracé de la frontière septentrionale; mais en somme une situation nouvelle exige une consultation du pays, et rien ne nous paraît plus correct que cette mesure. La diplomatie a remplacé la guerre pour le règlement du différend avec la Turquie ; mais les aspirations helléniques n'ont pas été complètement satisfaites, et il est loyal de demander à la nation si elle pense que le cabinet aurait dû faire plus et mieux.

Le voyage du roi en Thessalie lui a permis de constater de près quels éléments d'ordre et de prospérité apportait dans cette malheureuse province l'occupation hellénique. Les Turcs eux-mêmes se sont joints aux Grecs pour fêter le souverain, donnant ainsi un gage éminent au succès de l'œuvre civilisatrice entreprise par le cabinet d'Athènes.

Le dernier discours prononcé par M. Gladstone au banquet du lord maire dément suffisamment les bruits de modification ministérielle que les conservateurs avaient fait circuler ; le président du conseil s'est félicité des signes d'amélioration déjà visibles dans la situation de l'Irlande, de la reconstitution de l'unité politique en Afghanistan, et des promesses d'apaisement de l'Afrique du Sud. Malgré son grand âge et ses fatigues, M. Gladstone ne se retirera qu'après avoir pacifié l'Irlande ; le caractère déjà plus légal de l'agitation est une promesse et donne de légitimes espérances.

La Chambre des communes de Londres a voté une résolution relative au traité de commerce anglo-français, que nous reproduisons, parce qu'elle marque bien l'état des esprits parmi les représentants les plus considérables du groupe le plus intéressé dans la conclusion de cette affaire :

« Le conseil, reconnaissant qu'il est désirable de maintenir

les relations commerciales établies entre ce pays et la France, est d'avis que, dans les négociations en vue d'un nouveau traité, les conséquences qu'il peut avoir pour le commerce français aussi bien que pour le commerce anglais doivent être prises en considération; mais que les commissaires britanniques ne doivent accepter aucune convention qui placerait les intérêts commerciaux de la Grande-Bretagne dans une situation plus mauvaise que sous le régime du traité actuel.

« Le conseil est également d'avis que, dans les présentes conjonctures, d'autres questions intéressant les relations internationales des deux pays, comme par exemple la surtaxe d'entrepôt et les primes accordées à la marine française, bien que ne rentrant peut-être pas directement dans l'objet des négociations, ne doivent pas être perdues de vue, parce qu'elles constituent un désavantage sérieux pour le commerce anglais. »

Ce ton modéré se retrouve, avec une nuance plus favorable, encore dans un discours de lord Granville; le chef du Foreign Office, après avoir, au sujet de l'Égypte, manifesté le désir de travailler avec la France, sans égoïsme, sans ambitions particulières, a passé ensuite au traité de commerce :

« Le gouvernement anglais, a-t-il dit, n'attache pas un prix exagéré à la conclusion d'un traité de commerce, lorsqu'il se place au point de vue économique, parce que notre position économique est inexpugnable : un pays qui impose des droits protecteurs se met dans une position d'infériorité. Nous sommes alors dans une position plus forte pour développer notre commerce. Mais l'Angleterre attache un grand prix au traité, pour des raisons politiques.

« J'ai grand espoir que le traité sera conclu, dit en terminaut lord Granville, car nous regretterions infiniment un refroidissement quelconque dans les relations des deux pays. »

C'est vraiment là de la conciliation, et il sera presque impossible désormais que les négociations rencontrent un obstacle insurmontable.

Les résultats des élections suisses ont été commentés chez nous par des pessimistes ; il y a heureusement loin des premières

impressions à la réalité. Chacun a répété que le parti centralisateur autoritaire, qui prendrait vite le caractère purement germanique, avait remporté une immense victoire et mettait dès à présent en péril les libertés populaires, ainsi que l'existence des cantons. Voici le bilan des élections du 3 octobre :

Les radicaux gagnent 4 sièges à Genève, 3 dans le canton de Vaud, 3 dans celui de Berne, 2 à Fribourg, 1 à Bâle : total, 13.

Leurs adversaires gagnent 9 sièges : 2 à Zurich, 1 à Soleure, 1 à Appenzell, 1 dans les Grisons, 1 à Saint-Gall, 1 à Lucerne, 1 à Schwytz, et 1 dans le Tessin.

Différence en faveur des radicaux : 4 sièges.

En somme, la physionomie de l'Assemblée fédérale n'est pas sensiblement modifiée, et nous nous en réjouissons ; il serait fâcheux pour la République helvétique que le cantonalisme fût écrasé au profit d'une centralisation despotique.

La commission du budget, à la Chambre des députés espagnole, s'est prononcée pour le projet de conversion de la dette, présenté par M. Camacho ; elle autorise le ministre des finances à négocier avec les porteurs de titres espagnols, afin de diminuer le capital nominal de la dette et d'élever en même temps le chiffre du payement partiel des intérêts.

Du reste, les idées de M. Camacho sont approuvées par toute la presse, on loue principalement ses intentions de réformer les mœurs de l'administration, ainsi que l'assiette et la répartition de l'impôt. On se demande seulement comment, sans augmenter le budget, il trouvera les 50 ou 75 millions de pesetas nécessaires pour le règlement définitif de la dette 3 p. 100, intérieure et extérieure. Les services de l'État ne permettent pas de songer aux réductions ; on aura même bientôt besoin de crédits supplémentaires pour la réforme du matériel dans l'armée et dans la marine.

Le ministre, confiant dans l'avenir, et fort des éloges qu'il reçoit chaque jour dans le parti libéral, fera sans doute voter ses plans et promulguer ses lois avant le jour de l'an ; il pourra, alors, par l'intermédiaire de la Banque d'Espagne, faire une émis-

sion qui permettra de consolider toutes les dettes amortissables du Trésor et la dette flottante de 315 millions de pesetas.

Les déclarations de M. Moret, ancien ministre des finances et chef du groupe des démocrates-alphonsistes, ont creusé plus profond le fossé qui les sépare des démocrates irréconciliables. M. Moret, en demandant l'institution du jury et l'organisation de la magistrature comme en Angleterre et aux États-Unis, a fait l'éloge du gouvernement actuel, qu'il s'est engagé à soutenir. C'est un succès sans réplique pour M. Sagasta; en désagrégeant la démocratie intransigeante, il enlève aux conservateurs leur principal argument : le reproche adressé au chef du parti libéral dynastique d'avoir montré trop d'indulgence envers les révolutionnaires. En ralliant à la monarchie des hommes qui passaient pour ses adversaires, M. Sagasta a consolidé son pouvoir et rendu actuellement inutiles les revendications de l'opposition.

Si la monarchie profite des divisions intestines des républicains, c'est surtout à cause du tempérament constitutionnel du jeune souverain; en appelant résolument à ses côtés M. Sagasta, il a obtenu infiniment plus qu'avec le régime de compression personnifié par M. Canovas del Castillo. Le premier ministre, souhaitant la bienvenue aux démocrates ralliés, s'est élevé contre l'esprit de méfiance qui régnait auparavant entre la couronne et le peuple; peut-être les républicains eux-mêmes n'ont-ils pas à regretter cette loyauté d'une période transitoire qui acclimate solidement la liberté moderne sur la vieille terre d'Espagne.

X.

CHRONIQUE POLITIQUE

Le grand fait de gouvernement, dans l'attente duquel la France, — et l'on peut dire aussi l'Europe, — vivait depuis un mois, est enfin un fait accompli. Après avoir rempli son rôle jusqu'au bout, en se présentant une dernière fois devant la Chambre, M. Jules Ferry a remis, le 10 novembre, entre les mains du président de la République, la démission collective des membres du cabinet dont il était le chef. M. Gambetta, appelé à l'Élysée, a reçu mandat et pouvoirs de former un nouveau ministère.

Sa mission n'est pas encore terminée à l'heure où nous écrivons. L'interrègne ministériel se prolonge au delà de ce qu'on attendait d'abord. On s'imaginait, en effet, voir M. Gambetta arriver, du jour au lendemain, avec une liste toute dressée et des choix arrêtés d'avance. On s'explique très bien cependant que, d'une part, il ait dû attendre jusqu'au moment où il serait appelé à prendre en main les affaires, pour régler ses décisions sur les circonstances ; et que, d'un autre côté, il désire former autour de lui un groupe de volontés homogènes, unies et agissant dans une même pensée. L'intérim que nous traversons dût-il se prolonger même quelques jours, il n'y aurait lieu ni de s'en étonner ni de le regretter.

L'entrée aux affaires de M. Gambetta a été précédée de trois épisodes parlementaires, dont tous les côtés n'auront peut-être pas été bien saisis par le pays, mais qui offrent un vif intérêt pour le monde politique. Tant au point de vue du présent qu'à celui de l'avenir, ils ont une portée significative.

Nous avons déjà signalé le premier, en racontant le vote qui avait porté M. Gambetta à la présidence provisoire de la Chambre. Désigné par la voix publique comme chef nécessaire d'un futur cabinet, placé dans la singulière situation d'un président du conseil réputé en possession du pouvoir avant même la retraite de son prédécesseur, le grand orateur avait tenu à constater officiellement qu'il commandait une majorité parlementaire. La démonstration était superflue et le fait n'était douteux pour personne. Il n'y eut donc rien que de très naturel à voir les députés déférer au désir de M. Gambetta en lui donnant 317 voix, et en attestant par là qu'ils ne demandaient qu'à le suivre et à le soutenir. Le sens du vote était d'autant plus clair, que nombre de membres de la Chambre professaient hautement ne s'y être associés que dans le but de donner l'indication et le témoignage qu'on leur demandait. M. Gambetta montra d'ailleurs qu'il le comprenait ainsi de son côté, dans la courte allocution prononcée en prenant possession du fauteuil auquel il venait de se faire appeler pour quelques jours. Aux remerciements d'usage à l'adresse de ses collègues, se mêla une allusion très accentuée dans sa brièveté sur la portée de la manifestation dont il était l'objet et sur sa détermination de répondre à la pensée qui l'avait dictée.

Le moment venu pour la Chambre de constituer son bureau définitif, le président provisoire abdiqua en effet sa candidature devant celle de M. Brisson, sur lequel se réunirent 347 voix. Ce chiffre, légèrement supérieur à celui qu'avait obtenu M. Gambetta, donnerait à conclure que ce dernier ne doit pas compter sur l'effectif de toutes les gauches. L'existence d'un centre de dissidence apparaît plus clairement encore dans le vote qui suivit, pour les vice-présidents. Tandis que M. Philippoteaux était élu au premier tour, par 277 voix, M. Spuller, qu'appuyaient notoirement la préférence et l'influence de M. Gambetta, passait péniblement dans un scrutin de ballottage, avec 211 suffrages seulement; bien plus, M. Floquet, que portait le même patronage, était laissé de côté avec 130 voix. C'était, sinon un échec personnel pour l'ancien président, tout au moins une marque évidente, donnée de propos délibéré, que même parmi ceux qui avaient

formé peu de jours auparavant la majorité des 317, il y avait un certain nombre d'hésitants, de défiants ou de mécontents, disposés à faire bande à part au sein du parti républicain.

C'est dans ces conditions que s'ouvrait le débat sur la question tunisienne.

Il y avait eu, on le sait, beaucoup de faits articulés, mettant en cause la conduite du ministère et sa capacité, incriminant même ses motifs et ses intentions. On devait par conséquent s'attendre à un examen solennel et approfondi, à des révélations apportées au grand jour, à des preuves publiquement fournies. Derrière l'interpellation, qui formait le point de départ de la discussion, se présentait une demande d'enquête; le mot de mise en accusation des ministres avait même été prononcé, tant dans le Parlement qu'en public. Les choses se sont passées très différemment de ce que tout cela donnait à prévoir. Dès le début, M. Jules Ferry a interverti les rôles, en prenant la parole le premier pour rétorquer par avance les imputations dont ses collègues et lui allaient être l'objet. Sa façon de procéder a causé tout d'abord une assez vive surprise; il est certainement en dehors, nous ne dirons pas seulement de la coutume parlementaire, mais des habitudes de tous les jours, de répondre à des accusateurs qui n'ont pas encore parlé. On ne doit pas oublier toutefois que le fond même de la situation était irrégulier. La sanction ordinaire de ces sortes de débats faisait défaut en cette occasion, puisqu'il était arrêté depuis plusieurs semaines que le cabinet aurait à se retirer, soit qu'il obtînt un vote de confiance, soit qu'il fût mis en minorité. Il ne s'agissait plus dès lors que d'une justification purement morale des actes ministériels; les insinuations ou les reproches articulés contre ces actes étant, d'autre part, connus, on s'explique mieux l'initiative prise par le président du conseil, initiative qui ne manquait pas de courage et de hardiesse.

Le premier discours de M. Jules Ferry n'a pas été, du reste, très probant. L'idée qu'il a eue de rejeter sur la défunte Chambre la faute d'avoir voulu la guerre de Tunisie, n'est ni heureuse, ni exacte. L'expédition tunisienne a obtenu, cela est vrai, l'approbation et l'appui d'un vote parlementaire au printemps der-

nier ; mais rien ne faisait prévoir alors, au public du moins, les proportions que prendraient les évènements militaires et les mesures auxquelles on serait entraîné plus tard. La preuve en est dans la modicité même du crédit accordé à l'époque : ce n'est pas en mettant dix-sept millions à la disposition du gouvernement, que l'on pouvait croire à une guerre se prolongeant pendant des mois et exigeant l'envoi en Afrique d'une armée de cinquante mille hommes. Sur ce point, le plaidoyer ministériel pèche par la base. Le président du conseil a été encore assez mal inspiré, lorsqu'il s'est fait l'apologiste de l'administration de la guerre et des irrégularités financières, pour ne pas dire plus, auxquelles il a fallu recourir en l'absence des Chambres. Il y a eu, sous ce double rapport, des manquements et des délinquances, pour lesquels on peut plaider les circonstances atténuantes, invoquer des considérations de force majeure, mais qu'il est téméraire et dangereux de représenter comme une chose allant de soi. Cette façon de tout blanchir n'est pas d'un gouvernement républicain.

Si la défense préliminaire de M. Jules Ferry a été faible, les attaques qui sont venues ensuite n'ont pas été plus décisives. Les orateurs chargés de diriger le feu contre le cabinet n'ont su que reproduire les assertions et les griefs rebattus dans les polémiques de la presse, sans leur donner la précision incisive que rendait indispensable leur manque même d'imprévu. En matière de débat public, il n'y a que deux choses qui portent coup : l'inattendu d'une révélation ou l'irréfutable netteté ajoutée tout à coup à des allégations demeurées jusqu'alors sans preuves. Ni l'une ni l'autre de ces conditions de force n'a suffisamment apparu chez les adversaires du ministère. Aussi, en montant une seconde fois à la tribune, le président du conseil avait-il la partie belle. On lui doit cette justice qu'il a profité de tous ses avantages et qu'il en a su tirer un merveilleux parti. Reprenant dès ses origines lointaines l'historique de la question tunisienne, sans s'égarer à nouveau dans les détails périlleux de la gestion militaire, M. Jules Ferry a présenté l'expédition à laquelle les Khroumirs ont servi d'occasion ou de prétexte comme une nécessité qui devait tôt ou tard s'imposer à la

France. Sans réduire absolument à néant le fait que des intérêts privés ont pu influencer les résolutions du gouvernement, il a du moins écarté des gouvernants eux-mêmes l'accusation d'avoir obéi à des motifs intéressés. Sa réfutation n'a point démontré qu'il n'y ait pas des responsabilités à rechercher, ni que tout soit pour le mieux dans la mieux conduite des affaires; mais elle a établi qu'on allait au delà du juste en faisant de tout un crime au ministère et en ne lui imputant que des fautes, des visées secrètes ou de coupables connivences.

Une grande incertitude, plus grande peut-être qu'auparavant, est en définitive ce qu'a laissé après elle cette discussion, qui n'a pas rempli moins de quatre séances. Elle n'a rien éclairé d'une façon complète, et lorsqu'elle a été close, l'hésitation des esprits était visible autant que leur fatigue. Rien n'annonçait pourtant l'étrange spectacle qu'allait donner la Chambre et le dénouement plus étrange encore auquel elle devait aboutir.

Comme conclusion du débat, le cabinet demandait l'adoption de l'ordre du jour pur et simple, et beaucoup croyaient à cette adoption. L'ordre du jour pur et simple est néanmoins rejeté. La Chambre déclarait par là qu'elle ne trouvait point suffisantes les explications données. Une enquête devenait la conséquence indiquée; mais, présentée sous deux formes différentes, la demande d'une enquête est deux fois repoussée. C'était donc à une formule de blâme que l'on voulait recourir. Ici, l'on n'avait que l'embarras du choix, car c'était à qui, de la droite ou de la gauche, proposerait la censure la plus caractérisée. A la surprise générale, les votes négatifs se succèdent. De nouvelles motions surgissent, sans obtenir au scrutin plus de succès que celles qui les ont précédées. La Chambre vote vingt-six fois en deux heures, et toujours avec le même résultat, ou pour mieux dire avec la même absence de résultat. Un député suggère, comme expédient suprême, de prononcer la clôture pure et simple. Un autre conseille le renvoi des ordres du jour accumulés à l'examen des bureaux. La Chambre n'accepte ni l'un ni l'autre de ces dérivatifs. Elle s'affirme de plus en plus dans l'inconcevable intention de ne vouloir ni approuver ni blâmer. La seule résolu-

tion où elle s'obstine est celle de n'en prendre aucune. Elle paraît n'avoir pas plus de volonté que de direction.

Il faut la voix et l'intervention personnelle de M. Gambetta pour mettre un terme et donner une issue à ce désarroi. Resté en dehors du débat jusqu'à ce moment, M. Gambetta monte à la tribune, démontre la nécessité d'une solution parlementaire, rappelle que le traité qui a établi le protectorat de la France en Tunisie a reçu la ratification des représentants du pays, et termine en soumettant au vote de ses collègues un nouvel ordre du jour ainsi conçu: « La Chambre, résolue à l'exécution intégrale du traité du 12 mai 1881, passe à l'ordre du jour. » Un dernier scrutin a lieu, et la proposition de M. Gambetta est enfin adoptée par 355 voix contre 68.

Dans les circonstances où il s'est produit, ce vote constitue, pour le chef d'un cabinet encore à naître, la plus éclatante manifestation qu'il pût vouloir de son autorité sur la Chambre. La victoire est bien autrement significative que le scrutin qui l'avait porté à la présidence provisoire, et elle rejette dans l'ombre le demi-insuccès du vote pour les vice-présidents, car elle donne à celui qui l'a remportée le relief d'avoir seul été capable de reconstituer et de ramener à l'unité les éléments épars de la majorité à vau-l'eau. Que M. Gambetta ait eu, comme le prétendent ses adversaires pour diminuer son triomphe, l'habileté de se ménager ce rôle de *deus ex machinâ*, ou qu'il ait simplement mis à profit une circonstance qui le servait, le résultat n'en reste pas moins acquis, et ce résultat lui vaut la situation d'un arbitre suprême, d'un arbitre quant à présent unique, des débats parlementaires.

La motion dont il a enlevé le vote est de plus, en elle-même, un fait considérable; elle résume tout un programme pour la question tunisienne. En se déclarant résolue à l'exécution « intégrale » du traité signé au Bardo le 12 mai dernier, la Chambre accepte toutes les conséquences qui en ont découlé ou pourront en découler par la suite. Elle n'accorde pas, il est vrai, au ministère défunt un bill d'indemnité pour la manière dont les opérations ont été conduites, ni pour les procédés qui s'y rattachent; mais

elle reconnaît la légitimité de l'expédition en elle-même et du développement qu'elle a pris; elle en autorise la continuation; elle restitue, en un mot, le caractère d'une affaire nationale à une entreprise qui était en train de ne plus apparaître que comme la manœuvre de quelques-uns. Sans engager directement la politique qu'il compte, de ce chef, apporter au pouvoir, M. Gambetta rend au pays un signalé service, car il devenait utile de constater nettement aux yeux de l'étranger, aux yeux des populations tunisiennes en particulier, que la répudiation de certains agissements ou de certaines fautes n'entraîne pas, pour la France, l'abandon ou la condamnation d'une entreprise où se trouve engagé son drapeau.

Sous tous les rapports, le vote obtenu par M. Gambetta est donc d'une portée considérable.

La scène de confusion à laquelle son intervention est venue mettre fin a fait pleuvoir sur la Chambre un déluge de jugements dédaigneux et d'amères railleries. On y a vu, d'ores et déjà, le signe d'une impuissance radicale. On se presse trop de la condamner. Il est certain que, d'un bout à l'autre, le débat sur l'interpellation a été au-dessous de ce qu'il devait être, et que le dénouement témoigne d'une rare absence d'opinion faite. Mais il faut tenir compte de ce que jamais non plus assemblée ne s'était vue jetée, pour son début, en face d'une question à la fois aussi grave, aussi mal posée, aussi confusément développée. Un ministère démissionnaire de fait, condamné à quitter les affaires quoi qu'il arrive, est déjà en soi une anomalie parlementaire. Joignez à cela une interpellation annoncée à grand fracas, donnant à prévoir des choses énormes et se résolvant en généralités, en redites, en articulations incomplètes; joignez-y le silence à peu près absolu des ministres le plus personnellement en cause. Le poids de la discussion a été en effet assumé par le membre du cabinet le moins visé, par celui à qui l'on accordait le plus de chances de conserver son portefeuille dans une combinaison nouvelle. Voilà ce que la Chambre de 1881 a trouvé devant elle au lendemain même de sa réunion, sans avoir le temps de se reconnaître, de reformer les anciens groupes ou d'en constituer de nouveaux.

Si restreints que soient les changements que les élections du 21 août ont apportés dans la composition du personnel parlementaire, les députés encore inconnus ou peu connus de leurs collègues sont assez nombreux pour que la fusion à opérer entre eux exige au moins quelques semaines. Les réélus eux-mêmes, cela a été dit plus d'une fois, reviennent au palais Bourbon avec des tendances individuelles, avec des mandats spéciaux, avec des inspirations diverses, qui les rendent très différents de ce qu'ils étaient à leur départ pour la campagne électorale. Des attitudes nouvelles sont à prendre, de nouvelles affiliations à faire, de nouveaux chefs de marche à choisir ou à trouver. Toutes ces choses sont entrées pour beaucoup dans le décousu, l'incohérence et le quasi-affolement dont nous venons d'être les témoins. Il ne serait ni juste ni vrai d'en tirer un pronostic absolu pour la suite et de juger dès à présent l'avenir de la session d'après les séances qui en ont marqué l'ouverture.

Dans ses premiers pas mêmes, à côté des défaillances qui lui ont attiré des reproches si âpres et si mérités, l'Assemblé n'a-t-elle pas fait preuve de sentiments raisonnés laissant entrevoir qu'un jour viendra où l'on aura à compter avec elle? La majorité apportée à M. Gambetta pour la présidence provisoire, avec une signification qu'il avait eu soin de préciser; l'élection qui lui a donné M. Brisson comme successeur au fauteuil; les scrutins pour la répartition des vice-présidences, avec les nuances notées plus haut, ne sont pas des manifestations de pur hasard, ni des votes à l'aventure. Dans chacune de ces circonstances, où la Chambre savait ce qu'on voulait d'elle et ce qu'elle voulait elle-même, elle a parlé nettement. Si une égale netteté ne s'est plus retrouvée lorsqu'il s'est agi de l'interpellation, n'est-ce pas que la confusion était au fond des choses, autant et plus peut-être que sur les bancs parlementaires? La Chambre qui, par trois fois, a voté comme on l'a vu, sur des questions de personnes, peut réserver de dures déceptions à ceux qui s'imagineraient rencontrer chez elle une docilité poussée jusqu'à l'effacement. A l'inverse d'une partie de la presse, nous pencherions volontiers à croire que la légisture qui commence ne sera pas une législature ordinaire. Elle aura, en tous cas, un avantage : l'équivoque qui a

constamment plané, on peut même dire pesé, sur sa devancière, ne planera ni ne pèsera longtemps sur elle.

Ce que nous apercevons surtout, pour le moment, c'est un grand enseignement à l'adresse des théoriciens politiques qui remettent de temps à autre sur le tapis la thèse du gouvernement direct par une assemblée. La spontanéité avec laquelle une majorité s'est reformée autour de l'ordre du jour de M. Gambetta, alors que cette majorité se cherchait vainement depuis quatre jours, est une preuve palpable qu'elle attendait la voix d'un chef et qu'elle avait besoin d'un mot d'ordre reçu de lui. Il en sera toujours ainsi. Une aggrégation de représentants du pays, de quelque titre qu'on l'appelle et quelques attributions qu'on veuille lui donner sur le papier, ne sera jamais souveraine que par voie de délégation tacite ou avouée. Ses décisions pourront revêtir un caractère extérieur qui les fera paraître émanées d'elle; en réalité, elles lui auront toujours été inspirées ou dictées par tel ou tel de ses membres, dont elle aura pris l'habitude de subir l'influence et de suivre l'avis. S'il arrive que l'absence momentanée d'une suprématie individuelle laisse une assemblée livrée à elle-même, elle ne saura que tergiverser et piétiner dans la contradiction, jusqu'à ce qu'elle ait retrouvé une parole et une main dirigeantes. Son règne sera perpétuellement celui d'une dictature par ricochet, dictature changeant souvent de nom, mais omnipotente, incontestée et sans contrepoids tant qu'elle durera. Invariablement, en un mot, le pouvoir exercé de la sorte reviendra à être le pouvoir d'un homme. Et alors surgit le grand danger que cet homme, après avoir dominé et mené l'assemblée, n'abuse un beau jour de son ascendant pour la confisquer à son profit, avec les institutions qu'elle représentait.

C'est la constante préoccupation de cette éventualité, dont notre histoire nous avertit de nous méfier, qui fait de nous le partisan résolu de la pondération des pouvoirs, de la dualité des Chambres, d'un Exécutif recevant une existence propre pour un temps assigné et n'ayant point à subir l'effet immédiat des vicissitudes parlementaires. — Mais voici que, d'un incident de séance, nous nous laissons entraîner vers la plus grave des

questions constitutionnelles. Il sera temps d'y revenir, s'il y a lieu, quand on reparlera révision.

Du programme et des actes de M. Gambetta comme chef du ministère, aussi bien que du choix de ses collègues, nous n'avons rien à préjuger, Il nous suffit qu'il arrive au poste où nous l'aurions souhaité depuis longtemps, où nous avons toujours été persuadé que son action s'exercerait le plus librement, le plus régulièrement, le plus efficacement aussi, pour sa renommée autant que pour le bien du pays. Le devoir de chacun désormais est de l'appuyer sans réserve, lui et les collaborateurs qu'il se sera adjoints dans la direction des affaires. Nous savons l'étendue, les côtés multiples et les difficultés de l'œuvre qu'il aborde, après n'avoir fait jusqu'ici que la regarder de loin. Nos vœux l'accompagnent. Nous nous bornerons à lui rappeler une dernière fois que le secret de gouverner consiste souvent moins à faire de la grande politique qu'à bien administrer.

L.

JOURNAL DE LA QUINZAINE

Selon toute probabilité, la session parlementaire sera close sous peu de jours, pour être reprise seulement à la date constitutionnelle du 10 janvier.

Le nouveau ministère se réserverait cet intervalle, de six semaines environ, pour préparer les projets de lois qu'il se propose de soumettre aux délibérations des Chambres.

Pour le moment, après avoir donné communication au Parlement de son programme général, il se bornerait à demander les crédits nécessaires pour régulariser la situation financière en ce qui concerne les dépenses qu'a entraînées l'expédition de Tunisie.

La prorogation aurait lieu vers le 28 de ce mois.

L'intervention de M. Gambetta, qui a servi de dénouement à l'interpellation tunisienne, a eu, dans les circonstances données, la portée d'un acte ministériel, et le langage du futur président du conseil acquiert la signification d'un programme de gouvernement, en ce qui touche la question de Tunis.

Il n'est donc pas sans importance d'enregistrer dans leur texte officiel les paroles qu'il a prononcées.

Voici en quels termes s'est exprimé M. Gambetta en intervenant à la dernière heure dans le débat :

« Messieurs, je pense qu'il est de l'intérêt commun de tous les partis, dans cette enceinte, que la discussion qui a eu lieu devant vous, depuis quatre jours, ne se termine pas par un aveu d'impuissance.

« Je n'ai pas jugé devoir intervenir dans ce grand débat. J'avais le ferme propos de ne m'y point mêler si je n'y étais pas provoqué. J'ai attendu patiemment à mon banc qu'une syllabe quelconque autorisât une dérogation à ce ferme propos : elle n'a pas été prononcée.

« Le fond a été jugé. Quant à moi, je n'ai pas à porter de jugement ni sur les origines, ni sur la conduite de l'expédition; il serait trop tard pour le faire, et je vous ai donné les raisons de mon abstention tout à l'heure. Mais je me suis associé à ceux de mes collègues qui ont voté l'ordre du jour pur et simple, qui était la solution naturelle de ce débat.

« Le spectacle douloureux, permettez-moi l'expression, que nous donnons, justifie suffisamment la justesse de ce vote d'ordre du jour pur et simple.

« Mais, Messieurs, après avoir repoussé les diverses propositions qui vous

ont été soumises, il me semble qu'au-dessus des critiques, des griefs et des répliques qu'on a échangés ici, il y a un intérêt supérieur qui s'impose à la Chambre et qui réclame d'elle soit un vote d'approbation et de consécration, soit un vote de rejet.

« La France a mis sa signature au pied du traité du Bardo; et, sans entrer dans des querelles qui sont des querelles personnelles, je demande que la Chambre, par un vote clair et de nature à fixer l'opinion, au dedans et au dehors, dise que les obligations qui figurent dans ce traité sous la signature de la France seront loyalement, prudemment, mais intégralement exécutées.

« En conséquence, je propose l'ordre du jour suivant :

« La Chambre, résolue à l'exécution intégrale du traité souscrit par la « nation française, le 12 mai 1881, passe à l'ordre du jour. »

C'est cet ordre du jour qui a été adopté par 355 voix contre 68.

Au premier rang des nominations à faire par le nouveau ministère, figure celle d'un gouverneur général de l'Algérie.

La démission de M. Albert Grévy, qui exerçait ces hautes fonctions, prématurément annoncée depuis quelque temps déjà, est devenue officielle par l'envoi de la lettre suivante adressée, simultanément au président du conseil et au président de la République :

« Paris, 4 novembre 1881.

« Monsieur le Président du Conseil,

« J'ai l'honneur de vous remettre ma démission des fonctions de gouverneur général de l'Algérie.

« Veuillez agréer, Monsieur le Président du Conseil, l'assurance de mon profond respect.

« Albert GRÉVY. »

Le *Journal officiel* vient de publier, avec un rapport de M. le ministre de l'intérieur et des cultes à M. le président de la République française, le décret relatif au recensement de la population en 1881.

La commission d'anthropologie avait demandé que ce recensement eût lieu l'année dernière, afin de faire concorder cette opération avec les dénombrements qui se font, dans la plupart des pays étrangers, aux millésimes 0 et 5. Il n'a pu, cette fois, être tenu compte de ce vœu; mais on a admis qu'il en serait ainsi désormais et que, par conséquent, un nouveau recensement sera effectué en 1885.

Les tableaux dressés cette année ne seront donc valables que pour quatre ans.

Ce rapport est suivi d'un décret en date du 3 novembre portant (art. 1er) qu'il sera procédé, avant l'expiration de la présente année, au dénombrement de la population, par les soins des maires.

Rappelons que la population de la France était, en 1872, de 36,102,921 ha-

bitants, et, en 1876, de 36,905,788. Dans ce dernier chiffre, Paris figure pour 1,988,806 habitants ; à la même époque, la population de Londres, qui est aujourd'hui de 3,814,571 âmes, en comptait 3,445,160.

Les délégués espagnols du traité de commerce sont revenus à Paris, porteurs de nouvelles instructions.

Les commissaires français et espagnols sont tombés d'accord sur toutes les questions, excepté sur celle des droits d'entrée en France sur les alcools et spiritueux.

Les négociations seront reprises prochainement.

La conférence internationale qui s'est réunie à Berne, le 21 septembre 1881, pour étudier un projet de convention internationale sur le transport des marchandises par chemin de fer, s'est séparée, le lundi 10 octobre, après avoir tenu dix-huit séances. Les procès-verbaux de ses séances, ainsi que le projet de convention adopté, viennent d'être transmis par le gouvernement fédéral suisse au gouvernement français.

Ce projet de convention va être soumis à une instruction spéciale dans chacun des pays contractants, pour être ensuite transformé en un instrument définitif et présenté au Parlement.

Les délégués français envoyés par le ministre des affaires étrangères, sur la proposition du ministre des travaux publics : MM. George, sénateur, membre du comité consultatif des chemins de fer, chef de la mission; Baum, ingénieur des ponts et chaussées, et Durbach, ingénieur en chef des ponts et chaussées, chef de l'exploitation de la compagnie de l'Est, adjoint à la délégation en qualité de conseil technique, sont rentrés en France.

***

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

G. Martin-Sarzeaud : *Recherches historiques sur l'inamovibilité de la magistrature.* (Maréchal, Billard et Cie.) — C'est avec ce soin, cette maturité et cette impartialité d'intelligence que nous voudrions voir passer au creuset historique toutes les institutions de la France actuelle. A coup sûr, nous n'entendons pas médire des considérations théoriques, mais elles ont un défaut capital : celui de reposer nécessairement sur des prémisses qui ne sont pas toujours acceptées de tous; en sorte que, dès le début, des divergences se produisent et que les conclusions auxquelles on arrive ne peuvent réussir qu'à satisfaire un certain nombre d'esprits. Quand, au contraire, la spéculation philosophique cède la place aux faits de l'histoire, semblable inconvénient n'est plus à craindre. Les livres n'ont pas seuls leur destinée; il en est de même des institutions d'un pays. Si l'on prend la peine de les suivre, depuis le jour où on les voit apparaître dans les siècles, si l'on assiste successivement à chacune des transformations par lesquelles elles ont passé et dont elles ont été redevables soit aux circonstances, soit à l'effort naturel de leur propre développement, on remarque alors un phénomène : les points de vue les plus divers et les idées préconçues les plus opposées, que l'on avait auparavant à leur sujet, tendent pour ainsi dire à s'éclipser et à se fondre devant les faits matériels, positifs, qu'une étude de ce genre met au jour. On n'est plus porté à juger les institutions d'après les passions du moment ou les principes abstraits dont on les croit issues; on les juge et on les apprécie en elles-mêmes, dans toutes les conditions de leur pratique, relativement à l'utilité qu'elles ont pour objet. Erreurs, injustices, fautes, discussions stériles, sont dès lors en grande partie évitées. Et s'il arrive que l'on conclue à une réforme, c'est à une réforme qui ramène au principe commun, au but essentiel de l'institution, et non pas à un expédient qui ne pourrait qu'accroître le mal et retarder la solution véritable.

C'est principalement dans cette question de la magistrature, question si irritante et qui partage en deux camps hostiles la plupart de nos hommes politiques, que l'histoire aurait occasion d'apporter de l'apaisement. Aussi tous ceux qui vont participer aux délibérations qu'on nous promet pour la prochaine législature, devraient-ils lire avec soin l'excellent travail historique de M. Martin-Sarzeaud. La réforme judiciaire annoncée y gagnerait certainement d'être envisagée avec plus de sang-froid, avec une bien plus grande largeur d'esprit, et l'on pourrait être sûr qu'elle aboutirait à une refonte sérieuse et non pas à l'aventureuse idée de la suspension ou de la suppression de l'inamovibilité.

J.-B. Giraud : *les Arts du métal.* (Quantin.) — Sous ce titre, le savant conservateur des musées archéologiques de la ville de Lyon vient de publier un splendide volume, où il passe en revue, en les accompagnant d'un commentaire descriptif et raisonné, les objets les plus remarquables de l'Exposition du métal, organisée en 1880 par l'Union centrale des Beaux-Arts. On sait quels services précieux rendent ces expositions biennales, qui mettent successivement sous les yeux du public une série, nettement déterminée, d'œuvres d'art décoratif ou industriel, permettant ainsi aux curieux, à l'industriel, à l'artiste, à l'ouvrier, de comparer une statuette antique à un

bronze de Barye, une orfèvrerie de Pollajuolo à un bijou de Falyse, un triptyque de Pénicaud à un émail de Popelin. Après un résumé succinct, rempli d'observations historiques et techniques, et un aperçu général sur l'ensemble de l'Exposition, M. Giraud entre dans le cœur de son sujet et nous montre tour à tour la numismatique, la sigillographie, la dinanderie, en un mot chaque art du métal dans l'antiquité, le moyen âge, la Renaissance et les temps modernes. Le seul défaut de cette magnifique publication, illustrée de nombreuses gravures et de 50 planches en héliogravure hors texte, ou plutôt le seul regret qu'elle nous laisse, c'est que son prix élevé la rend nécessairement peu abordable pour nos ouvriers d'art, si intelligents, si prompts à saisir et à s'assimiler les enseignements pratiques et féconds de tout ce qui passe à leur portée.

Benjamin Constant : *Lettres à Madame Récamier*. (Calmann Lévy.) — L'auteur des *Souvenirs de Madame Récamier* met sous les yeux du public toute la série des lettres qui constituent l'historique d'une des grandes passions qui ravagèrent la vie de Benjamin Constant. On a prétendu trouver dans l'affolement que causa au célèbre publiciste l'attitude réservée de Mme Récamier, l'explication de ce qu'on a appelé son apostasie. Mais c'est là une hypothèse purement gratuite. Il est facile de voir, au ton de reproche qui domine dans les lettres de Benjamin Constant, que Mme Récamier ne doit être, en aucune manière, rendue responsable de ce coup de tête politique. Il est malaisé de prévoir de quelle utilité sera, pour les historiens de l'avenir, la divulgation de cette correspondance intime : les publications de l'espèce offrent souvent plus d'inconvénients particuliers que d'avantages généraux. Il se fait, en tout cas, un certain bruit autour de ces *Lettres*. De même qu'en 1849 leur apparition donna lieu à un procès qui aboutit à leur restitution aux héritiers, cette fois encore, M. P. d'Estournelles de Constant, représentant de la famille Constant, intente un procès à l'auteur de la publication, contre laquelle il s'élève, sans grande raison, à notre avis.

Poètes moralistes de la Grèce. (Garnier frères.) — C'est une heureuse idée qu'ont eue MM. Garnier de publier la traduction en français d'une certaine quantité d'œuvres grecques, qui n'avaient pas encore été traduites dans notre langue, ou dont la traduction française, jointe à celle de travaux plus importants, était peu facile à trouver. Cela arrivait, par exemple, pour les poèmes d'Hésiode et les *Vers dorés* de Pythagore. Grâce à la nouvelle édition, on aura maintenant, réuni en un seul volume, non seulement ce qui nous reste de Pythagore dont la morale a tant de rapports avec celle du Christ, et ce que l'antiquité nous a transmis d'Hésiode, les *Travaux* et les *Jours*, le *Bouclier d'Hercule*, la *Théogonie;* mais tous les fragments de ces auteurs généralement inconnus en dehors du cercle restreint des hellénisants classiques : Théognis, Collinus, Tyrtée, Mimnerme, Solon, Simonide d'Amorgos, Phocylide et Aristote. Les lettrés français qui n'étaient pas assez familiarisés avec la langue de Platon et d'Homère pour lire le grec dans le texte, ont donc aujourd'hui le moyen de faire connaissance approfondie avec des poètes et des moralistes, dont ils ne savaient guère auparavant que le nom. Nous disons connaissance approfondie, car la traduction a été confiée à quatre savants qui se sont acquis une réputation méritée par leurs études grecques : MM. Guigniaut, Patin, Humbert et Jules Girard, et cette traduction ne peut rien laisser à désirer comme exactitude et élégance.

Alfred Barbou : *Victor Hugo et son temps*. (Charpentier.) — Rien de ce qui touche Victor Hugo ne saurait être indifférent à la génération actuelle. Les admirateurs du grand poète sont forcément curieux de connaitre par ses côtés intimes l'existence si remplie de celui dont le XIXe siècle portera le nom. Il est intéressant aussi de voir, pour ainsi dire de près, les esprits d'élite, les cœurs généreux qui se sont donné pour tâche quotidienne d'entourer de leurs soins respectueux la superbe vieillesse du poète. C'est ce qu'a très bien compris

M. Alfred Barbou, en consacrant à Victor Hugo ce livre rempli de détails inédits, richement illustré et précédé d'une lettre autographe de l'auteur des *Châtiments*.

Un des côtés les plus caractéristiques de cette publication est, sans contredit, la reproduction d'un très grand nombre de dessins de Victor Hugo même. Il est à regretter que quelques-unes des illustrations de l'ouvrage ne permettent pas de le recommander aux familles, comme livre d'étrennes : la vérité historique est due, même aux enfants; mais encore faut-il qu'elle soit exempte de brutalité dans ses démonstrations. Il y a là un écueil que l'auteur eût pu facilement éviter, et il n'aurait pas privé les enfants de la lecture d'un ouvrage consacré à l'homme qui les aime tant.

Xavier Marmier : *Lettres sur l'Amérique*. (Plon et Cie.) — Lorsque M. Xavier Marmier publia les deux volumes dont cette édition n'est qu'une réimpression, on l'accusa d'avoir quelque peu maltraité les États-Unis et leurs habitants. Pour sa justification, l'académicien se contenta de renvoyer ses contradicteurs aux ouvrages de Dickens, Dixon, Xavier Eyma et Simonin, qui lui paraissaient avoir jugé encore plus sévèrement que lui les institutions et les mœurs américaines. Dans la préface qu'il a écrite pour présenter à nouveau ses lettres au public, M. Marmier, prévoyant un regain de récriminations, reconnait qu'il y a dans le sombre tableau qu'il a tracé de consolantes éclaircies. Les splendeurs indescriptibles qu'offre, là-bas, le merveilleux spectacle de la nature, n'encadrent pas uniquement la foule des spéculateurs; il y a place, aux Etats-Unis comme partout ailleurs, pour une pléiade glorieuse de savants, de romanciers, de voyageurs et d'historiens. Tout change vite sur le sol du Nouveau Monde, avoue lui-même M. Marmier; etait-ce comme un pressentiment que ses *Lettres sur l'Amérique* vieilliraient assez vite?

André Theuriet : *Sauvageonne*. (Ollendorff.) — Ce nouvel ouvrage du délicat romancier nous semble très supérieur à ceux qui l'ont précédé. A côté des qualités ordinaires à M. Theuriet, de l'intuition des paisibles intérieurs de province avec leur esprit étroit et cancanier; à côté d'un grand talent descriptif, surtout quand il s'agit des paysages et des bois de son pays langrois, nous louerons chez l'auteur de *Sauvageonne* une plus grande vigueur dans l'action, une hardiesse plus franche dans l'étude des passions et des caractères. Son héroïne est une jeune fille d'une indépendance de nature poussée jusqu'à la sauvagerie. Elle s'accommode mal des liens sociaux ou autres, dans lesquels la vie et le monde enferment ses instincts farouches de liberté; et, le jour où la passion se présente à elle, elle s'y abandonne ou plutôt s'y précipite avec une fougue indomptée, gâchant sa vie à plaisir et celle des autres en même temps, avec une véritable inconscience qui est son excuse. Cette création originale, d'où se dégage un charme étrange, fait grand honneur à la plume de M. André Theuriet.

Mario Uchard : *la Buveuse de perles*. (Calmann Lévy.) — Sans avoir la puissance trop souvent brutale d'Émile Zola, ni l'émotion intense et pénétrante d'Alphonse Daudet, l'auteur de *Mon oncle Barbassou* et de la *Fiammina* tient un rang honorable parmi les romanciers du temps. Il n'appartient pas à l'école qui remplace de plus en plus l'inspiration et l'originalité par le métier, par le procédé, et dont les productions banales semblent toutes coulées dans un moule uniforme. Si quelque chose fait défaut à M. Mario Uchard, assurément ce n'est point l'originalité, ce serait la simplicité plutôt. La *Buveuse de perles*, comme le titre le fait pressentir, est une histoire de la haute vie parisienne, dans laquelle M. Uchard va chercher volontiers ses héros et ses héroïnes. Personnellement, ce genre spécial nous attire médiocrement; nous n'en contestons cependant ni le ragoût très particulier, ni la faveur qu'il rencontre dans le public, surtout quand il est relevé comme ici par les qualités dramatiques et par cette sorte de verve gouailleuse et primesautière,

qui est la marque du « faire » de M. Mario Uchard.

Daniel Bernard : *un Drame à Naples.* (Calmann Lévy.) — Ce qui manque à ce premier roman de M. Daniel Bernard, connu jusqu'ici par des travaux d'un ordre plus sévère, c'est précisément la nouveauté. Il nous semble avoir déjà rencontré quelque part ce fantaisiste et féroce bandit italien, qui prend paisiblement son sorbet à la neige au café de l'Europe, en face le théâtre de San-Carlo, pendant que sa tête est mise à prix, et fait enlever entre le deuxième et le troisième acte de la *Norma* un riche banquier par un de ses lieutenants, déguisé en gendarme napolitain. Ce n'est pas non plus tout à fait un inconnu pour nous que cet officier de chasseurs d'Afrique, qui court la montagne la cigarette aux lèvres, avec les bersagliers piémontais, pour aider à la délivrance du riche banquier, son ami, et cueille une badine pour toute arme, avant d'entrer dans le repaire où s'est réfugié le bandit. Il est vrai que ces aventures nous sont contées avec une bonne grâce et une bonne humeur qui leur donnent un goût particulier et font oublier ce qui peut y faire défaut comme imprévu et comme originalité.

Publications diverses. — Ouvrages récemment parus :

Librairie Charpentier :

Discours parlementaires : Assemblée nationale, — Chambre des députés (1872-1881), par Paul Bert.

L'Art du XVIIIe siècle, première série : Watteau, Chardin, Boucher, La Tour, par Edmond et Jules de Goncourt.

Au bon soleil, contes provençaux, par Paul Arène.

Bréviaire de l'histoire du matérialisme, par Jules Soury.

Librairie Charles Delagrave :

De l'Éducation des femmes dans la démocratie, par Mme Coignet.

Librairie Dentu :

Vauluisant et Bouleau, par Georges Duval.

Du Ministère de la guerre, par un enfant de l'armée.

Librairie Maurice Dreyfous :

Un Roman vrai, par A. Rémusat.

Librairie Hachette et Cie :

Vocabulaire technique anglais et français, à l'usage des écoles scientifiques et industrielles, par le Dr J. Wershoven.

Le Locataire (des demoiselles Rocher, par J. Girardin.

Le Théâtre du docteur Wurtz, par J. Girardin.

Librairie A. Lemerre :

Du Louvre au Panthéon, par Ernest Prarond.

Librairie Calmann Lévy :

Le Mal du pays, par E. de Villers.

Follement et Passionnément, par Rhoda Broughton, traduction de Mme C. du Parquet.

Marc-Aurèle, par Ernest Renan, — dernier volume des *Origines du Christianisme.*

Librairie Marpon et Flammarion :

Histoire romaine de Th. Mommsen, tomes IIIe et IVe.

Librairie Ollendorff :

France! chants, poèmes et paysages, par MM. David, Guibert, Hervo, Mieusset, Tailhand.

Un Mari, monologue en vers, par V. Revel.

Léa, pièce en cinq actes, par Jean Malus.

Librairie Plon et Cie :

Les Grands Pauvres, par G. d'Orcet.

Librairie Jules Rouff :

Les Dépravés, par Henri Rochefort.

L'Administrateur-Gérant : **RENAUD.**

Paris. — Typographie Georges Chamerot, 19, rue des Saints-Pères. — 11883.

CHRONIQUE DE L'ÉLÉGANCE

L'été de la Saint-Martin, — point celui de M. Pailleron, lequel n'en tient pas moins trois fois par semaine bonne et fidèle compagnie au *Monde où l'on s'ennuie*, sur l'affiche de la Comédie-Française, — a fait reparaître sur l'asphalte ensoleillée de nos boulevards et de nos promenades les robes de batiste et les chapeaux de paille claire, que nous croyions bien enfouis pour six ou sept longs mois dans les profondeurs des vastes armoires. Cette aimable fantaisie de la température, ce dernier sourire de la saison qui s'en va, ont été largement mis à profit par nos élégantes, que les approches du froid avaient chassées un peu prématurément de leurs villas d'été. Le Bois de Boulogne, notamment, a revu, le long de ses taillis richement habillés de vieil or, une affluence inaccoutumée de jolies femmes et de brillantes toilettes. En voici quelques-unes, les unes portant les autres, que nous avons pu cueillir au vol dans une courte promenade entre la Cascade et le Jardin d'Acclimatation : Mme de W. en costume de voile religieuse prune et moire de même nuance ; la jupe en moire terminée par un petit volant de satin plissé : une haute bande de moire bouillonnée avec tête tombante et remontante, au-dessus de ce plissé ; sur le devant de la jupe une grande écharpe de voile nouée formant sur le devant de la jupe comme un immense papillon ; le corsage boutonné par devant sur toute sa hauteur et formant deux pointes séparées ; le dos découpé princesse et légèrement drapé ; une draperie de moire formant fichu sur le devant, manche à coude avec fronces à l'emmanchure et parement de moire : chapeau *Diana Vernon*, en paille noire, chargée de plumes. — Mme H. van O... en vêtement de peluche loutre, garni de fourrure de loutre, les devants tout droits ouverts à châle, avec un grand col de fourrure et des revers de fourrure ; le dos, composé de deux morceaux et formant un double pli Watteau depuis le haut jusqu'en bas ; la manche taillée d'un seul morceau, posée avec des fronces à l'emmanchure et serrée dans le bas par un poignet de fourrure ; des brandebourgs en cordelière de soie placées sur le devant du vêtement ; la doublure en satin merveilleux cardinal ; capote de peluche loutre, fermée par de petites brides de peluche doublées de satin rouge ; bouquet de plumes rouges.

Cependant le mois s'était ouvert par le funèbre et classique pèlerinage aux champs du dernier repos. Ce n'est point en pareil lieu, n'est-ce pas, qu'il faut aller chercher grand étalage d'opulentes ou de gracieuses nouveautés ? Et cependant, — où l'élégance ne va-t-elle point se nicher ? — que dites-vous de cette jolie toilette de deuil que nous avons aperçue aux environs du saule de Musset, au Père-Lachaise ? — Costume de vigogne au grand volant plissé, dépassants plissés et tunique drapée ; visite *Léonide* en vigogne ; les devants taillés avec une large emmanchure et garnis d'un plissé de satin merveilleux ; le dos, composé de deux morceaux et se rapportant aux devants par une couture qui retient aussi les manches ; celles-ci réunies au devant par la couture de la saignée et faisant une manche carrée, garnie d'un volant de satin plissé ; col de satin plissé, avec tête formant collerette ; flots en ruban de satin, à la pointe des manches par derrière, et échelonnées par devant comme un vol de papillon ; le vêtement fermé par une sous-patte boutonnée ; chapeau de feutre soie noire, garni de satin noir et de plumes. — Voici encore un élégant costume de demi-deuil, en taffetas glacé violet de deux tons et velours uni, que nous avons croqué, en face de la tombe de la pauvre Desclée : la jupe terminée par un haut volant plissé, auquel est rattaché, sur le devant, un tablier coulissé et bouillonné, un lé de taffetas drapé sur le derrière de la jupe ; redingote de velours, avec devant boutonné jusqu'au bas de la taille et s'écartant sur le tablier ; le dos et le côté de dos, taillés très courts et cachant leur extrémité sous un grand nœud de taffetas glacé ; grand col, parement et poches de taffetas ; chapeau *Directoire* en velours, garni d'un bouquet de plumes violettes ; brides en ruban de satin antique violet.

PERTH.

LIBRAIRES CORRESPONDANTS

FRANCE

Aix .... Makaire.
Annecy .... L'Hoste.
Angers .... Ch. Broquet.
Angoulême .... Debreuil.
Amiens .... Caron.
Arras .... Topino.
Auxerre .... Lanier.
Avignon .... H. Chassing.
Bordeaux .... Graby. / A. Picot.
Bourges .... David.
Brest .... Frédéric Robert.
Caen .... Baer.
Calais .... Dejardin-Broutta.
Cannes .... Robaudy.
Charleville .... Édouard Jolly.
Grenoble .... Maisonville et Fils.
Le Havre .... Poinsignon.
Lille .... Bureau. / Honoré-Beghin.
Limoges .... Chaumont ainé.
Lorient .... Rodenfuser.
Lunéville .... Lemoine Adolphe.
Lyon .... H. Georg. / Évrard.
Le Mans .... Pellechat.
Marseille .... Pessailhan.
Menton .... Ve Dubos, au Ménestrel
Montpellier .... Camille Coulet.
Nancy .... Berger-Levrault.
Nice .... Visconti. / Office du Galignani. / Salengo.
Poitiers .... Druinaud.
Reims .... Deligne. / F. Michaud.
Rouen .... Méterie. / Schneider.
Saintes .... Guiard & Trepreau.
Saumur .... S. Milon Fils
Toulon .... Bastide.
Toulouse .... Ch. Brun.
Tours .... Péricat.
Valence .... Combier.
Valenciennes .... Lemaitre.
Versailles .... Bernard.

ALSACE-LORRAINE

Colmar .... E. Barth.
Mulhouse .... S. Petry.
Strasbourg .... J. Noiriel. / Ammel. / Treuttel et Wurtz.
Metz .... Sidot.

ALLEMAGNE

Berlin .... Liepmannssohn. / Brockhaus. / Asher et Cie.
Leipzig .... Le Soudier. / Brockhaus. / Twietmeyer.

ANGLETERRE

Belfast .... W. Mullan & Son.
Dublin .... Gill & Son.
Edimbourg .... John Menzies & Cie. / James Thin.
Glasgow .... John Menzies & Cie. / D. Bryce & Cie.
Liverpool .... Philip, son & nephew.
Londres .... Hachette & Cie. 18 King William Street, Charing Cross W. C. / Asher & Cie. / David Nutt, Strand. / Aug. Siegle.
Manchester .... John Heywood. / J.-E. Cornish. / Galt et Cie.

AUTRICHE-HONGRIE

Buda-Pesth .... Charles Grill.
Vienne .... Brockhaus.

BELGIQUE

Bruxelles .... Office de publicité: A. Lebègue et Cie. / Rozez.

BRÉSIL

Rio-de-Janeiro ...... Lombaerts et Co.

CHILI

Santiago .... Salas y Pesse.

CUBA

La Havane .... A. Marmottan.

DANEMARK

Copenhague .... Host et Fils.

ÉGYPTE

Le Caire .... Jules Barbier.

ESPAGNE

Madrid .... Bailly-Baillière.

ÉTATS-UNIS

New-York .... *Courrier d. États-Unis.*
Nouvelle-Orléans. Hébert et Cie.
San-Francisco .... Louis Grégoire.
Boston .... Carl Schœnhof.

GRÈCE

Athènes .... Marino frères.

ITALIE

Office de publicité Obliegeht.
Rome : Place Montecitorio, 127; **Florence; Milan.**
Bologne .... Cattaneo frères
Florence .... Bocca Frères.
Milan .... U. Hœpli. / Dumolard Frères.
Naples .... F. Furchheim.
Palerme .... L. Pedone-Lauriel.
Pise .... U. Hœpli.
Rome .... Bocca frères. / Ermanno Lœscher.
Turin .... Bocca frères. / Ermanno Lœscher. / Brero.

PAYS-BAS

Amsterdam .... M. J. Meyer. / Van Bakkenes. / Caarelsen et Cie.
Luxembourg .... Schamburger.
Rotterdam .... Kramers.

PORTUGAL

Lisbonne .... Afra & Cie.

RÉPUBLIQUE ARGENTINE

Buenos-Ayres .... Espiasse & Escary.

ROUMANIE

Bucharest .... Haimann.

RUSSIE

Moscou .... W. Gautier.
Odessa .... Rousseau.
St-Pétersbourg ...... Mellier.
Varsovie .... Gebethner & Wolff. / Gustave Sennewald.
Tiflis .... B. Schawerdoff.

SUÈDE ET NORWÈGE

Stockholm .... Fritze. / Samson et Wallin.
Christiania .... Jacob Dybwad.

SUISSE

Bâle .... H. Georg.
Berne .... Dalp.
Genève .... Sandoz. / H. Georg.
Lausanne .... Benda. / Imer et Payot.
Neufchâtel .... Sandoz.
Vevey .... Benda.
Zurich .... Meyer et Zeller.

TURQUIE D'EUROPE

Constantinople ...... S.-H. Weiss. / Lorentz et Keil.

TURQUIE D'ASIE

Smyrne .... Depollo. / Decipris et Cie.

Paris. — Typographie G. Chamerot, rue des Saints-Pères, 19. — 11663.

LA
NOUVELLE REVUE

TROISIÈME ANNÉE

TOME TREIZIÈME — 3e LIVRAISON

1er Décembre 1881

PARIS

23, BOULEVARD POISSONNIÈRE, 23

—

1881

LA NOUVELLE REVUE

Paraît le 1er et le 15 de chaque mois

PRIX DE L'ABONNEMENT

PARIS.	1 an,	50 »	6 mois,	26 »	3 mois,	14 »
DÉPARTEMENTS ET ALSACE-LORRAINE.	—	56 »	—	29 »	—	15 »
ETRANGER (*Union postale, 1re zône*).	—	62 »	—	34 »	—	18 »

LIVRAISON DU 1er DÉCEMBRE 1881

SOMMAIRE

ALGÉRIE ET TUNISIE

Si vis pacem para pacem.

Il est probable que le proverbe contraire a fait son temps, car il a le plus souvent amené la guerre au lieu de la prévenir. Il vaut mieux calmer les têtes que les casser.

Pour obtenir les avantages considérables que la possession de l'Algérie assure à la France, nous devons considérer les difficultés ou les facilités que nous offrent le caractère et les mœurs des Arabes musulmans au point de vue de la civilisation européenne.

Il n'est pas question ici des résultats qu'il faut attribuer à l'Algérie dans l'éducation militaire de notre armée en ce qui concerne la pratique de la vie de bivouac, l'aptitude à supporter les fatigues et les privations, la valeur acquise par nos soldats dans des luttes qui ont surtout, comme au moyen âge, un caractère individuel. Il s'agit des dispositions morales nouvelles puisées en Algérie par les personnes qui ont été en contact avec les populations indigènes.

Dès les premiers jours de la conquête, le devoir et la constante préoccupation de l'autorité française ont été d'exécuter loyalement la convention d'Alger qui garantissait aux Arabes le libre exercice de leur religion, le respect de leurs mœurs et la jouissance de leurs propriétés. Les Arabes ont lutté longtemps et énergiquement contre notre domination ; on pouvait appréhender que la guerre ne laissât des rancunes et des préventions à ceux qui seraient appelés à administrer les tribus après la pacification. Mais, par une heureuse combinaison, l'armée qui avait

vaincu les indigènes reçut mission de les gouverner. Elle avait appris à estimer ce qu'il y avait d'honorable dans leur caractère, elle s'était initiée à leurs mœurs et à leur langue ; elle avait ouvert ses rangs à un grand nombre de soldats musulmans. Aussi a-t-elle pu accomplir la tâche qui lui était dévolue, non seulement avec justice, mais, on peut le dire à sa louange, avec une généreuse sympathie pour les vaincus.

Sans se faire illusion sur les différences radicales qui distinguent les penchants, les aptitudes des deux races, on a prouvé qu'une barrière infranchissable ne nous séparait pas des Arabes musulmans, et que la civilisation européenne ne devait pas les regarder comme des barbares incorrigibles.

Les Arabes qui servent sous nos drapeaux ont conquis une place brillante à côté de nos plus vaillantes troupes ; sous l'impulsion des habiles officiers qui dirigeaient les bureaux arabes, les indigènes avaient construit des maisons qu'ils commençaient à habiter, ils avaient planté des arbres, élevé des barrages, étendu leurs cultures, amélioré les voies de communication, et se soumettaient aux premiers essais pour la constitution d'un état civil régulier. Lorsque nous leur avons confié des armes, il a suffi de mettre à leur tête des officiers intrépides et bienveillants pour en faire des soldats hors ligne. Quand nous leur donnerons des chefs industriels bien choisis, nous retirerons de précieux avantages des heureuses dispositions que possèdent les diverses races algériennes.

Mais, pour réussir, il est indispensable qu'on se place vis-à-vis des musulmans au point de vue de la bienveillance et de la sympathie dues à des hommes que nous aurons un jour à déclarer citoyens français.

Il n'y a plus, dans la population orientale et occidentale, de haine irréconciliable ; il est réservé à la France d'organiser et d'administrer avec équité les musulmans soumis à son pouvoir. Le fanatisme contre les chrétiens n'existe que parmi la race turque, et non parmi la race arabe qui pratique l'islamisme dans la pureté de son origine et qui, en suivant les préceptes du Coran, ne considère comme infidèles que les idolâtres et non les chrétiens

Depuis plus de cinquante ans la France gouverne des musulmans, et quoique beaucoup de personnes les regardent comme des sujets qui n'ont pas un titre égal à celui de la famille politique française, nous considérons comme un devoir de concitoyen de ne pas leur refuser, de parti pris, notre sollicitude et notre estime. Ce n'est pas le cas de nous créer des rayas musulmans en Algérie, quand nous invitons le sultan à émanciper les rayas de l'Orient.

Il ne faut pas perdre de vue dans nos relations avec les musulmans de l'Algérie la véritable pensée de leur apôtre à l'égard des chrétiens, pensée exprimée dans le Coran, que de fanatiques commentateurs ont altérée. Les proclamations que Mahomet adressait à ses compatriotes, et qui sont devenues les chapitres du Coran, s'appliquaient principalement aux tribus de la péninsule arabique livrées à l'idolâtrie; il leur recommandait de respecter la croyance en un Dieu unique.

On lit au chapitre II, verset 59 :

Certes, ceux qui croient et qui suivent la religion juive, et les chrétiens, en un mot, quiconque croit en Dieu et qui aura pratiqué les bonnes œuvres, tous ceux-là recevront une récompense du Seigneur : la crainte ne descendra pas sur eux et ils ne seront pas affligés.

Verset 25 :

Point de contrainte en matière de religion. La vraie route se distingue assez de l'égarement.

Chapitre III, verset 78 :

Dis : Nous croyons en Dieu, à ce qu'il nous a envoyé, à ce qu'il a révélé à Abraham, à Ismaïl, à Jacob et aux douze tribus; nous croyons aux livres saints que Moïse, Jésus et les prophètes ont reçus du ciel. Nous ne mettons aucune différence entre eux. Nous sommes résignés à la volonté de Dieu.

Verset 98 :

Les juifs et les chrétiens croient en Dieu. Ils ordonnent le bien et défendent le mal. Ils courent vers les bonnes œuvres, à l'envi les uns des autres, et ils sont vertueux.

Chapitre IV, verset 160 :

Mais les hommes de science solide parmi les juifs et les chrétiens, ainsi que les croyants qui croient à ce qui a été révélé à toi et avant toi, ceux qui observent la prière, qui font l'aumône, qui croient en Dieu et au jour dernier, à tous ceux-là nous accorderons une récompense magnifique.

Chapitre V, verset 7 :

Aujourd'hui on vous a permis tout ce qui est bon; il vous est permis d'épouser les filles honnêtes des croyants et de ceux qui ont reçu les Écritures avant vous, pourvu que vous leur assigniez une dot...

Verset 51 :

Que ceux qui s'en tiennent à l'Évangile jugent d'après son contenu. Ceux qui ne jugeront pas d'après un livre de Dieu seront impies.

Chapitre XXIX, verset 45 :

N'engagez pas de controverse avec les hommes des Écritures sinon de la manière la plus honnête, à moins que ce ne soit avec des méchants. Dites : Nous croyons aux livres qui nous ont été envoyés, ainsi qu'à ceux qui vous ont été envoyés. Notre Dieu et le vôtre est un. Nous nous résignons entièrement à sa volonté.

Chapitre V, verset 35 :

Celui qui aura tué un homme, sans que celui-ci ait commis un meurtre ou des désordres dans un pays, sera regardé comme le meurtrier du genre humain tout entier, et celui qui aura rendu la vie à un homme sera regardé comme s'il avait rendu la vie à tout le genre humain.

On voit par ces citations que Mahomet n'a jamais lancé d'anathèmes sur les croyances sanctionnées par le Pentateuque ou par l'Évangile. Jamais il n'a parlé de Moïse et de Jésus qu'avec la plus grande vénération: jamais il n'a refusé sa protection bienveillante aux prêtres et aux moines chrétiens. Il n'a jamais commandé l'intolérance ni donné l'exemple du fanatisme.

Avant ses prédications, à l'époque où il fut envoyé par sa première femme, plus âgée que lui, pour faire le commerce en Syrie, il reçut l'hospitalité des religieux de Terre-Sainte et s'instruisit particulièrement dans la religion auprès des moines gardiens du Saint-Sépulcre. En retournant en Arabie, il séjourna au sommet

chrétien du mont Sinaï, et il fut tellement reconnaissant de l'accueil qu'il y avait reçu, pendant près d'une année, dit-on, qu'il laissa au patriarche un document au bas duquel il apposa sa main trempée dans l'encre en guise de cachet. Ce document contenait une donation octroyée au patriarche du Sinaï de certains privilèges et de diverses propriétés situées dans les régions qui devaient être conquises un jour par l'Islam. Le diplôme a été reconnu valable après l'établissement des Turcs à Constantinople, et il est enfermé dans le Trésor de Stamboul. Les concessions faites par Mahomet ont reçu leur exécution, ce qui a fait du patriarchat du Sinaï l'établissement religieux le plus riche de l'Orient. Parmi les concessions du prophète, se trouvait le produit de la douane de Suez. C'est ainsi que j'ai eu connaissance d'un fait généralement ignoré. Un jour, le vice-roi d'Égypte, Saïd-Pacha, qui m'avait donné la concession du canal, m'annonça qu'il venait de racheter du patriarche du mont Sinaï la propriété de la douane de Suez, bonne opération, ajoutait-il, si notre entreprise réussit.

Mahomet, dans sa recommandation d'hostilité contre les infidèles, c'est-à-dire contre les idolâtres, n'avait en vue que la pacification de l'Arabie.

Dans la septième année de l'hégire, trois ans avant sa mort, il songea à propager l'Islamisme au delà des frontières de l'Arabie.

Les musulmans, dit Rabasson dans son *Histoire de Charles-Quint*, sont les seuls enthousiastes qui, en prenant les armes pour propager la doctrine de leur prophète, aient permis à ceux qui ne voulaient pas la recevoir de rester attachés aux pratiques de leur culte.

Lorsque les musulmans allèrent mettre le siège devant Jérusalem, la ville sainte opposa une résistance longue et opiniâtre. Reconnaissant enfin que la défense était devenue impossible, les chrétiens se résignèrent à capituler, à condition qu'ils traiteraient avec le khalife en personne. Omar, qui avait succédé à Abou-Bekr, beau-père et successeur du prophète, partit de Médine dès qu'il fut informé de cette convention, et se rendit à Djabia, où les délégués de Jérusalem vinrent le trouver Il leur

accorda le libre exercice de leur religion et les maintint en possession de leurs églises. Le patriarche Sophronius reçut, à son entrée à Jérusalem, le chef des musulmans qui, par la simplicité de son costume, l'austérité de sa vie, ressemblait plus à un de ces anachorètes chrétiens, habitants des déserts, qu'au prince d'un peuple déjà redoutable par ses victoires. Omar parcourut plusieurs quartiers de la ville, tenant le patriarche par la main, s'entretenant familièrement avec lui. L'heure de la prière étant venue, il se retira sur les degrés du portique oriental de l'église de Constantin, craignant, s'il priait dans l'église même, que les musulmans ne s'en emparassent pour en faire une mosquée.

En passant par Bethléem, il pria dans l'église bâtie sur la grotte où Jésus est né. Mais pour empêcher que ce lieu fût enlevé aux chrétiens, il laissa un ordre signé de sa main défendant aux musulmans de prier dans cette église plus d'un à la fois.

En Afrique, le même esprit de modération marqua les progrès de l'Islamisme. A son apparition au milieu des hérésies nombreuses qui désolaient l'Église africaine, il fut moins considéré comme une religion nouvelle que comme une secte chrétienne. Les partisans d'Arius l'accueillirent avec une sorte d'empressement. Il se répandit sans persécutions et sans violence parmi les tribus barbares reléguées dans les contrées méridionales, à la suite des dernières invasions qui avaient passé sur l'Afrique.

En Algérie, il faut que les musulmans deviennent pour nous des concitoyens égaux et honorés. En Orient, il faudra qu'ils arrivent à traiter les chrétiens comme nous traiterons leurs coreligionnaires en Algérie.

Que n'a-t-on pas déclamé sur le fanatisme intraitable des Arabes de l'Algérie? Combien de fois n'a-t-on pas représenté Abd-el-Kader comme un sectaire implacable?

Les propagateurs de ces accusations étaient des personnes qui n'avaient jamais vécu au milieu des musulmans, ou celles qui connaissaient surtout les habitants des villes dans lesquelles la présence des Français avait bouleversé toutes les conditions

de l'existence, aggravé les froissements et engendré de profondes antipathies.

Quant aux personnes qui ont pu entretenir des relations suivies avec les Arabes, leur opinion est en général toute différente. Elles ont compris que le patriotisme avait, bien plus que le fanatisme, inspiré la résistance des Arabes. La religion était le seul drapeau autour duquel la nationalité pût se rallier pour coordonner ses efforts; il est incontestable qu'elle a été un puissant stimulant pour affronter les dangers d'une lutte disproportionnée, pour supporter les maux de la guerre, la ruine, l'exil, la misère; mais depuis que, au mois de décembre 1847, Abd-el-Kader a déclaré que la résistance était impossible à continuer, la religion n'a pas été un seul instant un obstacle à la pacification. Les tribus épuisées ont accepté la domination française, le prétendu fanatisme a disparu comme par enchantement; dans les rapports créés par la paix, les impôts ont été exactement payés, les chefs investis ont été partout obéis.

Je n'ai pas à rechercher ici les causes qui ont, à diverses reprises, altéré ces dispositions et provoqué des répressions; mais ne pardonnerons-nous rien à ce peuple fier qui se montre ombrageux, défiant, irritable vis-à-vis des conquérants de son pays? Après l'avoir combattu avec toute l'énergie possible, on ne peut s'empêcher de l'estimer. Le temps, qui guérit bien des blessures, marche; un respect sincère pour la religion et pour les mœurs, une grande équité dans notre administration, une sollicitude constante pour le bien-être des populations et pour leur instruction, nous aideront à faire la conquête des cœurs comme, par la bravoure de nos soldats, nous avons dompté la résistance armée.

Nous venons de rappeler le nom d'Abd-el-Kader. Ceux qui ont connu l'émir pendant sa captivité et en Syrie, où il venait de sauver des populations chrétiennes victimes du fanatisme turc, ont admiré cette noble simplicité de manières, ce caractère d'une bienveillance toujours égale, cet esprit familier avec les pensées les plus élevées.

Il a conservé tout son prestige; et quand il n'a pas craint d'exprimer à la face de l'Europe des sentiments de tolérance,

c'est qu'il est convaincu qu il ne perdra rien dans la confiance de ses coreligionnaires.

Il y a trois ans, je lui avais écrit de m'envoyer une circulaire adressée à tous les chefs arabes des régions où devait opérer le commandant Roudaire pour ses travaux d'études de la mer intérieure dans les chotts tunisiens et algériens. Ses recommandations ont été très utiles à l'heureux accomplissement de la mission de M. Roudaire. Je fais des vœux pour la réussite d'un projet destiné à assurer la pacification du sud de l'Algérie et de la Tunisie.

Voici des extraits d'un ouvrage arabe qu'Abd-el-Kader adressait, il y a quelques années, à la Société asiatique de France :

Tous les prophètes depuis Adam jusqu'à Mohammed se sont accordés sur les points fondamentaux, tous ont proclamé l'unité de Dieu et l'obligation de lui rendre un culte... Une même pensée leur est commune : c'est de proclamer le respect pour la divinité et la charité pour sa créature. Les modifications qui sont survenues à différentes époques portent sur des principes de circonstance, sur des dispositions qui ont été utiles dans un moment et qui ne le sont plus dans un autre. Il en a été de cela comme des ordonnances d'un médecin : aujourd'hui il prescrit une potion, demain il en prescrit une autre...En ce sens, on peut dire que chaque religion est bonne pour l'époque où elle a été révélée. Mohammed s'est ainsi exprimé : *...Je ne suis pas venu pour abolir le Pentateuque ni l'Évangile, mais pour leur donner le dernier complément. Le Pentateuque renferme des dispositions extérieures et appropriées aux masses; l'Évangile contient des dispositions intérieures et particulières aux personnes qui cherchent la perfection. J'admets les unes et les autres; je maintiens la peine du talion, gage de sécurité pour vos vies. Voilà pour les dispositions extérieures et générales. En même temps, je recommande le pardon des injures, moyen excellent pour se rendre agréable à Dieu. Voilà pour les préceptes intérieurs et particuliers.*

On voit qu'au fond ces trois religions n'en font qu'une et que les distances qui les séparent ne portent que sur des points de détail. On pourrait les comparer aux enfants d'un même père qui sont nés de mères différentes. Si les musulmans et les chrétiens voulaient m'en croire, ils se mettraient d'accord. Ils se traiteraient en frères et pour le fond et pour la forme.

Les précédentes observations et citations que je viens d'exposer ont pour but de contribuer à la pacification de l'Algérie, que nous possédons en vertu d'une conquête légitimée par cinquante années de sacrifices de sang et d'argent.

Quant à la Tunisie, elle est désormais liée à la France, sous la souveraineté de la famille régnante, par des liens de vasselage qui datent moralement de notre conquête algérienne, et, matériellement, du jour où le gouvernement de ce territoire, enclavé dans nos possessions, a voulu se soustraire à notre influence prépondérante.

Je suis un des premiers acteurs de notre constante politique à cet égard. En remontant à la date de la prise d'Alger, en 1830, je rappellerai un fait généralement ignoré. Dès que nos troupes eurent pris possession des provinces d'Alger et d'Oran, le gouvernement qui succéda à celui de Charles X se prononça pour une occupation restreinte. Ce fut alors que mon père, Mathieu de Lesseps, consul général et chargé d'affaires de France, auprès duquel je remplissais les fonctions d'élève consul, eut l'idée de proposer au bey de Tunis d'autoriser son frère et héritier à accepter le beylik de Constantine, sous l'autorité de la France, et moyennant tribut garanti par la Tunisie. Porteur de ce traité conclu *ad referendum,* signé par le bey et le représentant français, je me rendis auprès du maréchal Clauzel, gouverneur général de l'Algérie, qui approuva la convention. Diverses circonstances empêchèrent la ratification de Paris; mais il n'en resta pas moins acquis, dès cette époque, que nous ne pourrions, dans aucune circonstance, permettre au bey de Tunis de se placer sous la domination effective de la Turquie ou de toute autre puissance, au détriment de la sécurité de nos possessions algériennes.

Ferdinand de LESSEPS.

ÉTUDES

D'HISTOIRE RELIGIEUSE

L'ÉGLISE NAISSANTE. — SAINT PAUL

I

J'ai établi dans une Critique des récits sur la vie de Jésus (1) que, suivant toute apparence, il n'a jamais prétendu être le Christ; je n'oserais pas soutenir que, même de son vivant, personne n'ait jamais pensé qu'il pût l'être, et que ce nom n'ait pas été quelquefois murmuré autour de lui. Quand l'attente d'un Christ était si universelle, il a dû se trouver, sur le passage d'un homme à la fois populaire et extraordinaire, des voix pour dire : Le voilà, quoiqu'elles ne le dissent pas bien haut sans doute. Mais c'est la secousse produite dans les imaginations et dans les cœurs par son supplice même, qui, à un moment donné (nous ne pouvons dire quel fut ce moment), a fait tout à coup partir ce cri, de côté et d'autre, avec un retentissement surprenant.

On a vu depuis combien de temps déjà les Juifs attendaient un Oint ou Christ, c'est-à-dire un chef envoyé de Dieu, et croyaient même le voir paraître. C'étaient d'abord des chefs militaires, des rois des Juifs; puis Judas de Galilée ajouta à ce caractère celui de dévot et de prophète, qu'il fit dominer. Jean le Baptistès fut un Christ non militaire, simplement inspiré et prophète.

Cependant des Christs tués misérablement, comme Judas

(1) Cette critique a paru dans la *Revue des Deux Mondes* du 1er avril.

et surtout comme Jean, qui n'avait pas même pris les armes, ne ressemblaient guère aux Christs guerriers et glorieux qu'on se figurait d'après les prophètes et d'après les psaumes. Mais l'imagination se plia à cette transformation, et y plia les prophéties elles-mêmes. Il y avait dans *Isaïe* un morceau qu'on peut appeler, je l'ai dit déjà, le tableau de la Passion d'Israël, « où Israël est personnifié sous la figure d'un serviteur de Iehova, que Iehova aime entre tous, et qu'il livre cependant aux plus rudes épreuves (LII, 13) (1). » Quand les Juifs se furent accoutumés à l'idée que leur Christ pouvait être malheureux, c'est au Christ qu'ils appliquèrent ce morceau fameux, et non plus à Israël. Cette disposition des esprits profita à la mémoire de Jésus. A qui pouvaient mieux s'appliquer, qu'au Galiléen mort d'un supplice cruel et infâme, ces images d'abjection et de douleur?

Cependant il fallait bien que tout aboutît en définitive au règne du Christ et à la restauration d'Israël. Il n'y avait pour cela qu'une ressource, c'est que le Christ, après sa vie et sa mort misérables, ressuscitât pour entrer dans une autre vie toute glorieuse.

Cette solution semblait indiquée, quoique d'une manière assez vague, dans un verset même de ce morceau d'*Isaïe* (LIII, 10). Elle était surtout préparée par la croyance générale à la résurrection des morts, qui était répandue alors chez les Juifs (2).

On crut donc à la fois, et que Jésus était le Christ, et qu'il était ressuscité, et ces deux idées ne se séparèrent pas l'une de l'autre.

La résurrection d'un personnage divin n'était pas d'ailleurs en elle-même une idée faite pour étonner le monde antique; il y était au contraire tout préparé. Une foule de religions célébraient, sous les noms divers d'Osiris, de Thamous ou Adonis, d'Attys, etc., probablement aussi de Mithra, une résurrection qui à l'origine représentait simplement celle du soleil, reprenant possession du ciel après l'hiver (3).

(1) Voir mon livre, *le Judaïsme* (tome III de l'ouvrage intitulé *le Christianisme et ses origines*), p. 371.
(2) Voir *le Judaïsme*, p. 346 et suivantes.
(3) MACROBE, *Saturnalia*, I, 21, etc.

Ce qu'il y eut cette fois de nouveau et d'inouï, ce fut de croire à la résurrection, non plus d'un dieu ou d'un demi-dieu, mais d'un homme, d'un homme qu'on avait vu mourir hier. On a peine à comprendre une telle illusion, même au milieu des espérances fiévreuses qu'entretenaient dans les âmes le fanatisme juif d'une part et l'initiation mithriaque de l'autre. Il ne faut pas oublier combien ces temps sont mal éclairés pour nous, et que nous n'entrevoyons ce qui s'y passait que de la manière la plus vague.

Jésus était le Christ; Jésus est ressuscité. Ces deux dires se sont-ils répandus en même temps? Nous ne savons; à la distance où nous sommes, ils se confondent absolument en un seul. Pourtant le premier mot a dû être : Jésus est le Christ. Mais alors tout n'est pas fini; s'il est le Christ, il doit reparaître; il va venir comme vient le Christ, « sur les nuées du ciel »; il va détruire ce monde mauvais; il va restaurer Israël! Tandis que les esprits en sont là, et rêvent là-dessus tout éveillés, un compagnon de Jésus, ou peut-être une femme qui l'avait suivi, le revoit une nuit ou un matin dans un songe. Elle a peine alors, en s'interrogeant elle-même, à distinguer le songe d'une réalité : en le racontant, elle ne le distingue plus, et encore moins ceux qui le répètent d'après elle. On a vu Jésus! Je dis, on a vu, car en pareille matière, ce qui a d'abord été vu d'un seul l'est bientôt d'un autre, puis de plusieurs. Dès lors, il n'y a plus à attendre; il ne faut pas dire : Il viendra, il ressuscitera; il est ressuscité, c'est chose faite; les croyants maintenant peuvent dormir tranquilles; ils ont bien plus qu'une promesse; l'œuvre de l'établissement du royaume de Dieu est commencée par la résurrection même de Jésus, et elle va s'achever tout à l'heure.

Les prétendues apparitions de Jésus à ses disciples, témoignages de sa résurrection, sont mentionnées d'une part dans les évangiles, de l'autre dans une Lettre authentique de Paul, la Première à ceux de Corinthe, xv, 5. Mais il y a une grande différence entre la manière dont parle Paul et celle dont s'expriment les évangiles. Paul ne donne absolument aucun détail : Jésus « a été vu » (ὤφθη), c'est tout ce qu'il trouve à dire. Il a apparu

à Céphas. puis aux Douze, puis à plus de 500 « frères » à la fois, puis à Jacques, puis à tous les Envoyés (1), et « en dernier lieu à moi aussi ». Pas un mot de plus. Mais comment a-t-il apparu? où? quand? sous quelle forme? avec quelles circonstances? on n'en sait rien. Paul ne s'explique, ni sur ce que les autres ont vu, ni sur ce qu'il a vu lui-même, et la chose pourtant en valait la peine. Le vague de cet énoncé nous autorise à réduire le miracle au *minimum*, c'est-à-dire à une aperception aussi fugitive et aussi peu distincte qu'on voudra l'imaginer. A-t-il vu? ou a-t-il rêvé?

C'est tout autre chose dans les évangiles. Le plus ancien s'arrête, il est vrai, avant d'arriver aux apparitions de Jésus (2). Mais il contient l'histoire des trois femmes qui vont au sépulcre le matin, au lever du soleil, et trouvent écartée la pierre qui en défendait l'entrée. Le sépulcre est vide, mais elles y voient un jeune homme (un ange, dit *Matthieu*), qui leur montre que Jésus n'est plus là, et leur dit qu'il est ressuscité et que ses disciples le retrouveront en Galilée : elles ne voient pas Jésus lui-même. Dans *Matthieu*, elles le voient au moment où elles sortaient du sépulcre. Cette apparition (aussi secrète que possible), est la seule que *Matthieu* suppose qui ait lieu à Jérusalem. C'est sur une montagne de la Galilée que Jésus a donné rendez-vous à ses disciples. Ils l'y trouvent, en effet, et ils se prosternent devant lui : « Cependant quelques-uns doutaient, mais Jésus s'approche d'eux et il leur parle », et l'évangéliste rapporte ses paroles mêmes. Dans *Luc*, on arrive, pour parler le même langage que tout à l'heure, au *maximum* du miracle. Tout se passe à Jérusalem même, et il n'est plus question de la Galilée. Après l'apparition aux femmes, Jésus se manifeste une première fois à deux seulement des siens, qu'il aborde sur le chemin d'Emmaüs; c'est comme un prologue très dramatique, qui prépare une plus grande scène. Puis le soir, comme tous sont réunis dans Jérusalem, « le voilà tout à coup au milieu d'eux, et il leur dit : Paix à vous. Frappés d'effroi, ils croyaient voir un esprit, mais il leur dit...

(1) Τοῖς ἀποστόλοις, dont les Latins ont fait *apostoli*, et nous *apôtres*.
(2) Le texte authentique de *Marc* finit au verset XVI, 8.

Voyez mes mains et mes pieds; c'est bien moi; touchez et voyez; un esprit n'a pas de chair ni d'os... Et il leur fit voir ses mains et ses pieds. Et comme dans leur joie ils restaient encore incrédules et étonnés, il leur dit : Avez-vous ici quelque chose à manger? Et ils lui apportèrent un peu de poisson cuit et du miel. Et il prit ce qu'ils apportaient, et devant eux il le mangea, etc. » Cela était probant; on sait bien qu'un esprit ne mange pas (1).

Enfin le quatrième évangile raconte à la fois une apparition à Jérusalem et une autre en Galilée. Dans celle-ci, Jésus prend part à la pêche avec ses disciples. Dans la première se place l'épisode de l'incrédulité de Thomas, qui demande à mettre le doigt dans le trou des clous et la main dans la plaie du flanc.

J'ai poursuivi cette comparaison parce qu'elle est très instructive, et fait bien voir la loi suivant laquelle se produit le merveilleux. Paul est un témoin : il l'est déjà pour le compte des Douze, puisqu'il les connaît personnellement; il l'est encore bien mieux pour son propre compte. C'est donc lui qui devrait donner des détails précis sur les apparitions de Jésus, et au contraire, il n'en donne aucun ; on ne peut même dire au juste ce qu'il entend par ce mot : « Il a été vu. » C'est l'expression vague d'une illusion très vague sans doute elle-même. Au contraire, dans les évangiles, nous n'entendons plus des témoins ; ce sont des récits écrits on ne sait par qui, à plus de quarante ans de la mort de Jésus, après la destruction de Jérusalem. Plus on s'éloigne, plus les détails abondent; le narrateur sait tout et répond à tout; il ne laisse pas place à une question ni à un doute; tout est complet; parce que tout est inventé. Voilà ce que c'est que le merveilleux de seconde et de troisième main.

(1) Une singularité du récit de *Luc* est ce qui regarde Simon ou Pierre. Au verset XII il est dit que, sur le rapport des femmes, il a couru au tombeau, et se baissant pour regarder, il vit les linceuls par terre et sortit, s'étonnant en lui-même de ce qui était arrivé. Puis, au verset XXXIV, on lit que le jour même les deux voyageurs d'Emmaüs, en rentrant à Jérusalem, trouvent les disciples qui leur disent que le Seigneur est vraiment ressuscité et que Simon l'a vu (καὶ ὤφθη Σίμωνι) Cependant Simon n'avait vu qu'une chose, qui est que Jésus n'était plus dans le sépulcre. C'est employer bien légèrement l'expression ὤφθη, et il semble par là que cette expression (la même dont se sert Paul) ne signifie pas grand'chose.

Un détail très curieux est celui du lieu où les divers récits placent les apparitions de Jésus. Paul n'a pas un seul mot qui le détermine, et il nous laisse sur ce point dans la même obscurité que sur tout le reste. Mais le plus ancien évangile dit expressément que les Douze ne doivent retrouver Jésus qu'en Galilée, et *Matthieu* reste fidèle à cette tradition. D'après lui, c'est bien en Galilée que Jésus se montre une seule fois à ses disciples, pour remonter au ciel aussitôt après. C'est seulement dans *Luc* et *Jean* qu'il y a des apparitions à Jérusalem. C'est en effet le propre d'une fable qui commence de ne pas trop s'éloigner d'abord de la réalité. Or la réalité est, non pas sans doute que Jésus se montre plutôt en Galilée qu'à Jérusalem, mais qu'on le croie plutôt en Galilée qu'à Jérusalem, loin de l'endroit où il est mort, plutôt que là où tout le monde l'a vu sur sa croix (1).

Mais la particularité la plus remarquable des récits sur les apparitions de Jésus, c'est qu'il n'est dit nulle part que Jésus ait apparu à sa mère. Si ce n'était le propre de la maladie de la foi de suspendre, pour ainsi dire, chez ceux qui en sont atteints, les fonctions de la pensée, combien les croyants devraient être étonnés quand ils lisent que Jésus ressuscité s'est montré à tant d'autres et non pas à sa mère ! Mais ils sont aveugles là-dessus comme sur l'absence de cette mère dans les récits de la Passion. La vérité est que le silence absolu des trois évangiles ôte toute valeur à ce qui est dit de la mère de Jésus dans *Jean*, XIX, 25, ou dans *Act.*, I, 14.

C'était un besoin et une nécessité pour les Juifs d'appuyer sur la Bible toutes leurs croyances. On avait réussi à y trouver la résurrection des morts ; il était bien autrement difficile d'y trouver la résurrection de Jésus. Cependant Paul n'hésite pas à dire que Jésus « est ressuscité le troisième jour, *suivant les Écritures* (I, *Cor.*, XV, 4). » Or le seul endroit des Écritures auquel cela puisse se rapporter est ce passage d'*Osée* (VI, 1) : « Allons,

(1) C'est à peu près la même idée qu'exprime le sarcasme de Voltaire :

Le nouveau dieu, pendu publiquement,
Ressuscita bientôt secrètement.

retournons au Seigneur notre Dieu ; c'est lui qui nous a emportés et il nous guérira ; il fera la plaie et il la pansera. Il nous rendra la santé en deux jours; le troisième jour, nous nous relèverons. » Je n'ai pas besoin d'expliquer des images si transparentes. Voilà ce que Paul appelle un témoignage de la *résurrection de Jésus !*

Mais ce passage est précieux en cela même qu'il nous autorise à ne pas tenir compte de la tradition d'après laquelle on a parlé de Jésus ressuscité dès le surlendemain de sa mort (car c'est là ce que signifie le troisième jour dans la langue d'alors). Cela n'a été supposé que d'après le verset d'*Osée,* et il est beaucoup plus probable qu'à l'origine on a cru à la résurrection de Jésus sans dater d'aucune manière cette résurrection, et on y a cru d'abord comme je l'ai dit, en Galilée (1).

Si les hommes d'alors, à propos de la résurrection de Jésus, avaient eu l'idée d'une enquête, il aurait fallu la commencer par constater la disparition du corps de Jésus. Or Paul ne nous dit pas un mot là-dessus, et il est bien à remarquer que, dans son énumération des apparitions, il passe absolument sous silence les trois saintes femmes, dont il ne semble pas avoir entendu parler. Il n'indique pas que personne soit allé au sépulcre et ait reconnu que Jésus n'y était plus. Quant aux évangiles, ils disent que le corps n'était plus dans le sépulcre ; mais comment le disent-ils? Les deux premiers racontent seulement que les saintes femmes ont trouvé le sépulcre vide; le troisième ne se contente pas des femmes et y ajoute Pierre; le quatrième, Pierre et Jean. Il n'est pas dit qu'aucun autre disciple soit venu vérifier la chose, et, moins encore, que les Gentils s'en soient mis en peine. L'évangile qui porte le nom de Matthieu est le seul où on lise que Jésus vivant ayant annoncé sa résurrection, les Romains mirent des gardes au sépulcre pour empêcher d'enlever le corps, et que le corps ayant disparu néanmoins, les grands prêtres payèrent les soldats pour leur faire dire qu'ils s'étaient endormis, et que le corps avait été enlevé pendant leur sommeil : un conte d'une

(1) Pascal interprète encore ainsi le passage d'*Osée,* PENSÉES, XVIII, 14, page 27, ligne 6, du tome II de mon édition en 2 vol. (Voir aussi p. 35, ligne 10.)

pauvre invention. La vérité est sans doute que personne n'a rien éclairci et n'a même pensé à le faire. C'est en Galilée d'abord, suivant toute apparence, et fort loin de son sépulcre, que s'est répandu le bruit de Jésus ressuscité. Les hommes qui croyaient l'avoir vu vivant se souciaient peu de son corps mort, et on le leur aurait montré, qu'ils n'en auraient pas moins cru ce qu'ils croyaient; mais personne ne songeait à les contredire. Ceux à qui on venait parler de Jésus ressuscité, ou croyaient eux-mêmes, ou haussaient les épaules, ou s'emportaient, mais sans que cela eût d'autres suites. Peut-être, si on eût entendu dire que Jésus ressuscité avait recommencé sa première vie, qu'il s'était montré à la foule, qu'il avait prêché, ameuté les peuples; alors les polices se seraient émues, et elles auraient pu rechercher si le corps de Jésus avait disparu et comment il avait pu disparaître. Mais cette seconde vie, qui ne se manifestait que par quelques visions mystérieuses, leur importait peu. Ce n'est qu'à une très grande distance des évènements, quand le christianisme fut une doctrine constituée, que des raisonneurs, probablement des Grecs, se mirent à faire des objections. Ils dirent : Si Jésus était ressuscité, son corps n'était donc plus dans le sépulcre? On répondit : En effet, il n'y était plus; les saintes femmes ne l'y ont plus trouvé. Les raisonneurs allaient plus loin : S'il n'y était plus, c'est que vous l'aviez enlevé. Alors on inventa l'histoire des gardes. Voilà comment les légendes s'achèvent peu à peu.

Quand Jésus fut reconnu pour le Christ, on l'appela le Christ plutôt que Jésus. On l'appela aussi d'un nom qui signifie proprement le maître, et qu'on a l'habitude de traduire par le Seigneur (1). Ce nom, les Juifs s'en servaient pour désigner leur dieu lui-même, afin de ne pas prononcer son nom sacré, le nom qui s'écrivait, dans cette langue où il n'y a que des consonnes, par les quatre lettres : I, H, V, H (2). Chaque fois que ces quatre lettres se présentaient dans un texte, ils lisaient *Adonaï,* mon Seigneur, et de là il est arrivé que, dans la traduction grecque,

(1) Ὁ κύριος, *Dominus*, qui répondent à l'hébreu *Adon*. C'est le maître à qui l'on obéit, dont on est l'esclave, non pas le maître qui enseigne (*magister*).

(2) Voir *le Judaïsme*, p. 14.

on ne lit jamais le nom exprimé par les quatre lettres, mais seulement le Seigneur. Voici maintenant ce qui s'est produit.

Le psaume CX commence en hébreu par ces mots : « Iehova a dit à mon Seigneur : Sieds à ma droite, etc. » Dans la pensée de l'auteur du psaume, celui qu'il appelle son Seigneur est son roi ; mais, dans la suite, le psaume tout entier a été appliqué au Christ. Maintenant, d'après ce qui vient d'être dit, ce verset, dans les traductions, a pris cette forme : « Le Seigneur a dit à mon Seigneur, etc. » Il est résulté de là deux choses : premièrement que le Christ a été appelé Seigneur, ensuite que le même nom s'est trouvé appliqué à Dieu et au Christ. Cela n'a pas peu contribué, sans doute, à rapprocher le Christ de Dieu, jusqu'au jour où il est enfin devenu Dieu, longtemps après l'époque où nous sommes.

On disait aussi : notre Seigneur. La formule *Maranatha* (voir I, *Cor.*, XVI, 24), est formée de deux termes chaldaïques (la langue des Juifs d'alors) qui signifient : Notre Seigneur est venu. C'était une espèce de mot de passe que les chrétiens échangeaient entre eux.

Jésus est l'Oint ou le Christ, Jésus est le Seigneur ; voilà le premier pas fait dans la marche qui a conduit le monde hellénique à une religion nouvelle ; et ce premier pas est le plus difficile à expliquer, parce que les données nous manquent, et que nous n'avons rien d'écrit qui date de cette heure-là, puisque Paul lui-même n'était pas encore alors de l'Église. L'attente d'un Christ était à la fois si universelle et si ardente, qu'un Christ ne pouvait manquer de se produire ; mais pourquoi ce Christ a-t-il été celui-là ? Nul ne le dira ; comme nul ne dira, quand le ciel est couvert et quand la pluie va tomber, pourquoi c'est telle goutte qui tombe la première (1). Le mouvement qui se fit autour de Jésus fut peu de chose, mais ce peu de chose n'en a pas moins été l'origine de tout le reste. Et à quoi ce mouvement lui-même a-t-il tenu ? D'abord sans doute à lui, à sa personne, à la puissance morale qu'il avait en lui, et que nous sentons encore dans les Évangiles. M. Renan écrivait tout

(1) *Rorate cœli desuper et nubes pluant justum.*

récemment : « Le chef-d'œuvre de Jésus a été de s'être fait aimer d'une vingtaine de personnes, ou plutôt d'avoir fait aimer l'idée en lui, jusqu'à un point qui triompha de la mort (1). » Mais il a triomphé surtout par la mort même, par cette catastrophe tragique d'un supplice ignominieux et cruel. C'est là ce qui a achevé le prestige et ce qui a rendu présent en lui ce type de l'homme de douleur, consacré dans l'imagination des Juifs par une *prophétie* dont j'ai parlé déjà et dont je reparlerai encore.

II

Du moment que Jésus était le Christ, il y avait dans le monde une foi nouvelle, mais qui ne se répandait que parmi les Juifs (*Act.*, XI, 19). Il est vraisemblable qu'elle s'est produite d'abord en Galilée (où les plus anciens évangiles placent les apparitions de Jésus); mais on ne nous l'a pas dit. Le livre des *Actes*, le seul où nous puissions nous renseigner d'une manière suivie sur les origines du christianisme, et qui n'a été fait qu'à une très grande distance de ces origines, n'a pas daigné s'occuper des commencements obscurs de l'*Église*, et nous la montre tout de suite établie à Jérusalem. Il nous peint ceux qui la composent comme si étroitement unis qu'ils mettaient tout en commun (II, 44 et IV, 32). Ce n'est là sans doute que l'image d'un âge d'or sans réalité. Les Lettres authentiques de Paul ne laissent rien entrevoir de semblable. Il y a plus de vérité dans ce qu'on nous dit au même endroit, que tous les jours ils allaient prier au Temple, comme tout bon Juif.

D'après le livre des *Actes*, l'Église était gouvernée par un collège de douze personnages, qu'on appelait les Envoyés, les apôtres, et qu'on supposait institués officiellement par Jésus lui-même. Dans ce même livre, le traître Judas, qui était un des Douze, est remplacé par Matthias, immédiatement après la mort de Jésus, au moyen d'une élection faite dans les formes par les disciples, qui se trouvent au nombre de cent vingt (dix fois douze). Dans les Lettres de Paul, les Douze sont nommés une

(1) *Marc-Aurèle*, page 512.

fois seulement dans ce verset : « Il a apparu à Céphas, *puis aux Douze* », — de sorte qu'on pourrait se demander si ces trois derniers mots ne sont pas une addition faite après coup, par quelqu'un qui, ayant lu les évangiles, ne comprenait pas que l'apparition aux Douze fût oubliée dans Paul. Mais même en les supposant authentiques, il est difficile de croire que ces Douze, dont Paul ne parle pas ailleurs une seule fois, eussent dans l'Église une véritable autorité et même qu'il y eût des Douze dans l'Église au temps de Paul. Cela supposerait seulement qu'on admettait que Jésus avait eu douze compagnons, et que ceux qu'on croyait avoir été de ces douze (car plusieurs pouvaient avoir disparu), s'en faisaient un titre d'honneur. Paul reconnaît, il est vrai, une certaine autorité dans les *apôtres*, mais ceux qu'il appelle ainsi ne paraissent pas être en nombre déterminé ni constituer un collège. Il comprend au contraire dans les *apôtres* Jacques, frère du Seigneur (*Gal.*, I, 19), tandis que le livre des *Actes* le met en dehors des Douze (I, 14). Il est clair d'ailleurs que si les *apôtres* avaient été dans l'Église un corps constitué, Paul n'aurait pas pu s'attribuer, comme il le fait, le titre d'apôtre sans avoir été reçu dans ce corps.

Trois personnages sont particulièrement désignés, soit dans Paul, soit dans les *Actes*, comme ayant la principale autorité dans l'Église. C'est d'abord Jacques, *le frère du Seigneur;* c'est lui que Paul nomme le premier : « Jacques, Céphas et Jean, ceux qu'on regardait comme les piliers » (*Gal.*, II, 9). Il était entouré d'un grand respect ; il ne figure pas dans les prétendues listes des Douze que donnent les évangélistes. Il paraît avoir été enveloppé dans la condamnation que le grand prêtre Hanan fit porter en l'an 64 contre les sectateurs du Christ Jésus (1).

(1) Jésus avait quatre frères et deux sœurs : « N'est-ce pas là le charpentier, le fils de Marie, le frère de Jacques, de Joseph, de Judas et de Simon, et ses sœurs ne sont-elles pas ici chez nous? » *Marc,* VI, 3. Paul nomme ailleurs au pluriel *les frères du Seigneur,* I, *Cor.,* IX, 5. Il y a lieu de croire qu'il désigne ainsi, avec Jacques, Judas, l'auteur prétendu de la dernière épître du Nouveau Testament, où il s'appelle lui-même « frère de Jacques ». Joseph et Simon ne paraissent nulle part.

Je viens de dire le *Nouveau Testament*, et je dirai de même dans l'occasion l'*Ancien Testament:* ce sont des expressions trop usitées pour qu'on puisse faire autrement que de s'en servir ; mais elles ont l'inconvénient de ne pas présenter à l'esprit un sens net, le mot de Testament ne s'employant jamais ainsi dans notre langue. *Testamentum* n'est que la traduction latine d'un mot grec (διαθήκη) qui traduit

Céphas ou Pierre, n'étant pas frère de Jésus, n'était pas aussi honoré que Jacques, mais il n'était pas moins considérable; ou plutôt tout indique qu'il a été le véritable chef de l'Église naissante, autant que l'Église a eu un chef; que c'est lui surtout qui a porté le poids de la propagande par laquelle s'est établie la foi nouvelle; qu'il a été enfin l'Apôtre par excellence avant la venue de Paul, c'est-à-dire pendant cette première période qui a dû être la plus difficile, précisément parce qu'elle n'était pas la plus éclatante. Enfin on nommait à côté de Pierre, et comme son second, Jean, fils de Zébédée, sur qui nous ne savons rien de plus (1).

Nous ignorons à quel moment les « Disciples » (c'est ainsi que le livre des *Actes*, VI, 1, etc., appelle ceux qui croyaient en Jésus), commencèrent d'exciter la haine des Juifs et d'être inquiétés et maltraités. Rien ne détermine la date du meurtre de Stéphanos ou Étienne, lapidé dans un soulèvement populaire, à la suite duquel les « Disciples », réduits à fuir Jérusalem et la Judée, se dispersèrent dans les pays voisins. C'est à propos de cet évènement que le livre des *Actes* nomme pour la première fois Saul ou Paul (2).

lui-même l'hébreu *berith*, lequel signifie proprement un pacte. Dieu avait fait un pacte avec Israël par le ministère de Moyse; ce pacte, d'après la théologie de Paul, a été annulé et remplacé par un autre, qu'a apporté le Christ. Il y a donc l'ancien pacte et le pacte nouveau. Maintenant la Bible juive est l'acte authentique de l'ancien pacte, ou, si l'on veut, ce pacte lui-même (παλαιὰ διαθήκη, *Vetus Testamentum*), et les Épîtres et les Évangiles constituent le nouveau (καινὴ διαθήκη, *Novum Testamentum*). Nous avons francisé le mot, au lieu de le traduire. Dans les livres juifs, la Vulgate ne traduit pas toujours le διαθήκη des Septante par *testamentum;* elle emploie aussi *fœdus* et *pactum*.

Sur la mort de Jacques, frère du Seigneur, voir Joseph, *Antiq.*, XX, IX, 1, et Eusèbe, *Hist. eccl.*, II, 1 et 15.

(1) Le nom propre de l'apôtre que nous appelons Pierre était Simon. C'est Jésus, dit-on, qui lui avait donné le surnom de Céphas ou rocher, qui a été traduit en grec par Πέτρος, *Marc*, III, 16.

Jacques, frère de Jean, figure dans les *Actes*, XII, 2, comme ayant été mis à mort, en 44, par le premier Agrippa. La légende a fait depuis à Jean, fils de Zébédée, une très grande place. On a mis sous son nom trois Épîtres du Nouveau Testament et le quatrième Évangile. Et ce dernier livre le représente comme le disciple particulièrement aimé de Jésus, ce dont il n'y a dans les anciens évangiles aucune trace.

(2) *Paul* n'est qu'une transformation hellénique (car pour les Juifs, romain ou hellénique, c'est la même chose) de l'hébreu Saul ou Schaoul. Les Juifs modifiaient volontiers ainsi leur nom quand ils entraient en rapport avec le monde hellénique. (Voir *le Judaïsme*, p. 108-109.)

Que Paul ait pris part ou non au meurtre de Stéphanos, car ce n'est peut-être là qu'une légende, il est certain, par son témoignage à lui-même (*Gal.*, I, 13, etc.), que cet esprit ardent se signala d'abord par son animosité contre la secte nouvelle. Le livre des *Actes* raconte qu'il allait de Jérusalem à Damas, avec des pouvoirs qu'il s'était fait donner par le grand prêtre pour saisir et pour emmener à Jérusalem des Juifs coupables de croire en Jésus, quand il fut retourné (c'est ce qu'exprime le mot latin *converti*) par un coup soudain, dont la tradition a fait un miracle: le chemin de Damas est devenu proverbial (*Act.*, IX, 3). C'est seulement quand on sera entré dans l'étude des doctrines de Paul, de ses sentiments et de ses rêves, qu'on pourra essayer de s'expliquer ce qu'il éprouva; mais toute grande passion peut donner lieu à ces révolutions de l'âme qui transforment la haine en amour, un amour qui ne sera pas moins furieux que la haine. Paul s'était à peine présenté comme Disciple à un Disciple de Damas, que déjà il prêchait « la bonne nouvelle » dans les synagogues de cette ville, de la même voix qui la veille jetait l'épouvante parmi les fidèles. Mais on s'imagine aisément combien ce fanatisme juif, qu'il avait enflammé lui-même, prit en horreur l'apostat. Il lui fallut s'échapper, se jeter dans l'Arabie, d'où il revint encore à Damas. Pour Jérusalem, il n'osait plus y reparaître. Il n'y revint qu'après trois ans, et n'y passa que quinze jours (*Gal.*, I, 18).

Tout en s'expliquant cette conduite de Paul, on ne peut s'empêcher de penser qu'elle paraîtrait bien extraordinaire aux croyants, si par une sorte de grâce d'état, ils ne lisaient les textes sacrés avec un respect banal qui les empêche de faire attention à ce qu'ils lisent. Quoi ! il ne tient qu'à Paul, qui n'a pas connu Jésus lui-même, de connaître les compagnons de Jésus, de se faire conter et certifier par eux les actes, les enseignements et toute la vie terrestre du Christ, et il ne s'en met pas en peine ! et il s'en va prêcher Jésus pendant trois ans sans avoir ni interrogé ni entendu aucun témoin de celui qu'il prêche ! On voit combien sont loin de compte ces apologétiques modernes qui s'expriment sur les origines des religions comme si celles-ci s'établissaient par une instruction en règle, où l'on

entend des dépositions et où l'on dresse des procès-verbaux; ils parlent de témoins « qui se feraient égorger », d'apôtres qui n'ont pu être, « ni trompés ni trompeurs », et autres lieux communs de cette espèce. Mais personne alors ne songeait, ni parmi les croyants, ni parmi leurs adversaires, à faire de pareilles informations. Quelques hommes disaient : Le Christ est ressuscité, on me l'a dit, il a apparu à tels et tels; ou quelquefois : Il m'a apparu. Les uns les croyaient, les autres ne les croyaient pas; mais il ne se passait rien de plus. Et c'est ainsi que le plus ardent, le plus entreprenant des apôtres de la foi nouvelle, n'a prêché que ses propres idées et ses propres imaginations, et s'est vanté lui-même de n'avoir rien reçu d'une autorité quelconque. (*Gal.*, III, 12.)

Pendant les quinze jours qu'il passa à Jérusalem, Paul conféra avec Pierre, non pas évidemment comme un disciple avec son maître, mais comme quelqu'un qui était déjà une puissance dans l'Église, et qui venait s'entendre avec le premier personnage de cette Église sur leur action commune et leurs intérêts communs.

Il ne vit d'ailleurs que Pierre et Jacques, et n'entra en rapport avec aucun autre. (*Gal.*, *ibid.*)

Il paraît avoir eu pour introducteur, auprès de Pierre et de Jacques, un Juif de Cypre, c'est-à-dire comme lui de race hellénique, et à peu près du même pays; Paul était de Tarse, en Cilicie (1). Ce Juif était lévite; il s'appelait Joseph, et s'étant fait remarquer comme prédicateur de la foi nouvelle, il avait reçu le surnom de Bar-nabas, fils de la prédication. (*Act.*, IV, 36, et IX, 27.)

Dans la dispersion des Disciples qui suivit la mort de Stéphanos, la foi au Christ Jésus avait été portée hors de la Judée, à Damas, en Phénicie, dans Cypre, à Cyrène; elle arriva enfin à Antioche, la capitale de la Syrie, la grande porte qui s'ouvrait sur l'empire romain. Mais il se produisit à Antioche quelque chose de tout nouveau. Jusque-là, on n'avait encore prêché le Christ

(1) *Act.*, XXII, 3, etc. On nous dit ailleurs qu'il était né à Giscala, en Galilée, d'où ses parents émigrèrent à Tarse après sa naissance. (HIERON, *De viris illustribus*, 5.)

Jésus qu'aux seuls Juifs, Hébreux ou Grecs; ni Céphas ou Pierre, ni Barnabé, ni Paul lui-même, n'avaient eu la pensée de s'adresser à des incirconcis; en un mot, l'Église n'était encore qu'une secte juive. C'est à Antioche que pour la première fois « des Juifs de Cypre et de Cyrène, qui croyaient à Jésus, parlèrent de lui *aux Hellènes* (xi, 20), « c'est-à-dire aux incirconcis. Et la main divine était avec eux, et grand fut le nombre qui crut et qui se tourna vers le Seigneur » (xi, 21). A cette nouvelle, ceux de Jérusalem envoyèrent aussitôt à Antioche Barnabé, l'éloquent apôtre cypriote. Mais Barnabé lui-même, et cette inspiration lui fait grand honneur, eut l'idée d'aller chercher Paul à Tarse, où il était retourné après les quelques jours passés à Jérusalem, et de le prendre avec lui.

« Et il arriva que pendant toute une année ils conférèrent dans l'Église, et ils se firent écouter d'un grand nombre, et c'est à Antioche que les Disciples reçurent pour la première fois le nom de *Christiens.* » Ce verset est l'acte de naissance du christianisme (1).

On voit que Paul ne peut pas être appelé l'auteur du christianisme, puisque la pensée de prêcher Jésus aux incirconcis est antérieure à lui et que ce sont des hommes obscurs qui eurent cette pensée. Le christianisme n'a pas d'auteur, non plus que la Révolution française; ces grands mouvements se font tout seuls et par les premiers venus (2).

Cependant, comme la parole de Dieu allait gagnant et se répandant de plus en plus (xii, 24), l'idée entra dans les

(1) Il est à remarquer que ce ne sont pas les chrétiens eux-mêmes qui se désignaient ainsi; d'abord, le mot n'est jamais dans Paul. Il est deux fois dans les *Actes*, une fois dans la première Épître dite de Pierre, et indique également dans ces trois endroits le nom que donnent aux chrétiens ceux qui ne le sont pas. On ne le trouve nulle part ailleurs dans le Nouveau Testament.

La forme latine du mot semble indiquer que c'est l'autorité romaine qui trouva ce nom pour désigner cette espèce de judaïsants qui n'étaient plus des Juifs. Ceux qui l'employaient prenaient évidemment Christos pour un nom propre. A Jérusalem, les Juifs appelaient les Disciples Nazaréens (*Act.*, xxiv, 5).

(2) Je n'ai pas tenu compte d'un récit précédent du livre des *Actes*, où se trouve la conversion d'un centurion romain de Césarée, incirconcis, prêché et baptisé par Pierre lui-même. Le merveilleux mêlé à cette histoire avertit déjà qu'elle est apocryphe. Je m'expliquerai là-dessus quand j'étudierai directement, après les évangiles, le livre des *Actes*.

esprits de la porter au delà de la Syrie. Nous appelons encore ces idées soudaines et puissantes des «inspirations»; mais le mot n'a plus pour nous une grande force et n'implique rien de surnaturel. Dans les *Actes*, c'est l'Esprit de Dieu qui se fait entendre: «L'Esprit saint dit: Mettez-moi à part Barnabé et Paul pour l'œuvre à laquelle je les ai appelés » (XIII, 2). Et ils partirent ensemble pour une première mission, par où commença la conquête du monde des incirconcis. Dans Antioche même, il semble que les incirconcis qui s'étaient laissé amener au Christ Jésus, n'avaient fait que grossir le nombre des Juifs qui, les premiers, avaient cru en lui, et que c'étaient des Juifs qui formaient le noyau de cette Église, ne comprenant pas bien eux-mêmes où ils allaient, et croyant attirer ainsi les Gentils à eux, et non pas se perdre dans les Gentils. La Syrie était presque considérée comme une terre juive, au moins dans sa population de langue syriaque (1). Ce fut tout autre chose quand Barnabé et Paul s'aventurèrent au delà d'Antioche et prêchèrent Jésus en terre hellénique. Ils attirèrent de plus en plus les incirconcis, mais les Juifs s'écartèrent d'eux comme d'infidèles, et ils n'en gagnèrent qu'un petit nombre.

Dès lors furent changées du tout au tout les destinées de la foi nouvelle. La propagande qui s'arrêtait aux Juifs ne pouvait amener qu'un schisme dans le judaïsme, c'est-à-dire quelque chose d'essentiellement borné, soit pour le nombre des conquêtes, soit pour l'importance des résultats. Celle qui s'adressait au dehors pouvait, dans tous les sens, être sans limite. Les Juifs qui croyaient au Christ Jésus n'en étaient pas moins des Juifs; les judaïsants qui acceptaient cette croyance n'étaient plus proprement des judaïsants, puisqu'ils n'avaient de commun avec les vrais Juifs ni les pratiques ni les croyances.

Barnabé et Paul s'embarquèrent à Séleucie, passèrent en Cypre, et de là à Perga, puis à Antioche de Pisidie, d'où ils rayonnèrent jusqu'à Iconium. Ils évangélisèrent ainsi les Galates, si on entend par là non les peuples de la Galatie proprement dite, qui est le pays autour d'Ancyre, mais une partie de ce qui

(1) Renan, *Saint Paul*, p. 14.

formait la « province de Galatie », dans les cadres officiels de l'empire romain (1). Ils revinrent ensuite sur leurs pas, regagnèrent la mer, et rentrèrent dans la grande Antioche, la vraie métropole du christianisme. Ils y réjouirent l'Église nouvelle du récit de cette première campagne, par laquelle « Dieu avait ouvert aux Gentils la porte de la foi ». (*Act.*, XIV, 26.)

La hardiesse de cette expédition était telle, qu'un Disciple, nommé Jean de son nom hébreu et Marc de son nom romain, qui était parti avec Barnabé et Paul comme leur auxiliaire, recula dès les premiers pas (XIII, 13). Et leur retour à Antioche, triomphant en apparence, fut troublé par les scrupules et le mécontentement des chrétiens Juifs, qui se refusaient à reconnaître pour « frères » des hommes qui n'étaient pas circoncis. Ils ne comprenaient même pas qu'on pût se déclarer disciple de Jésus et n'être pas Juif.

Le prodigieux mouvement de la conversion des Gentils ne pouvait s'arrêter ainsi : la force des choses devait prévaloir. Le génie de Paul la comprit, et son éloquence se chargea de la traduire. Il fut à la fois hardi et habile, comme il faut être pour faire les révolutions. Il n'hésita pas à affronter le judaïsme chrétien dans la ville sainte elle-même. Il partit pour Jérusalem avec Barnabé, et, tout en payant de respects les chefs de l'Église, leur fit respecter à eux-mêmes la liberté des nouveaux chrétiens. Qui donc aurait pu repousser toutes ces recrues qu'il avait faites jusqu'au milieu de l'Asie, qui ignoraient Jésus la veille et qui le confessaient maintenant? Quand il venait dire : Ils sont à vous, qui donc aurait pu répondre : Nous n'en voulons pas? D'ailleurs il y a une force qu'on ne méconnaît guère : c'est celle de l'argent, et Paul l'avait aussi avec lui; elle décida sa victoire. L'Église de Jérusalem était une Église de pauvres; ces chrétiens de la riche Asie pouvaient contribuer à la soutenir. Les héritiers de Jésus se résignèrent à faire deux parts : en se réservant le pays de la circoncision, ils abandonnèrent à Paul les incirconcis, et renoncèrent à exiger la circoncision de ceux qu'il avait fait entrer dans l'Église. « Seulement, ils nous recommandèrent de nous sou-

(1) Renan, *Saint Paul*, p. 48, d'après Perrot, *Exploration de la Galatie*, 18.

venir des pauvres » ; c'est le dernier mot de cette conférence de Jérusalem (*Gal.*, II, 10).

Jacques, Céphas et Jean ayant donné la main à Paul et à Barnabé en signe de communion, ceux-ci retournèrent à Antioche accompagnés de deux « frères » de Jérusalem, chargés de témoigner de l'accommodement qui s'était fait. On l'enregistra à Antioche avec une grande joie. C'était en effet, sans que les hommes de Jérusalem se l'avouassent peut-être, la reconnaissance du christianisme comme existant à part et indépendamment du judaïsme. La mère et l'enfant sont désormais étrangers l'un à l'autre.

A peine reposés de leur victoire, Barnabé et Paul annoncèrent qu'ils repartaient pour revoir et pour affermir les Églises qu'ils avaient fondées; mais ils ne partirent pas ensemble. Barnabé fut-il offensé de ce que le génie de Paul avait d'impérieux et de tranchant, ou effrayé de son ardeur inquiète? Ils se séparèrent à l'occasion de ce même Jean ou Marc qui n'avait pas voulu suivre Paul à Antioche de Pisidie, et que Paul refusa de recevoir à son tour. Barnabé prit Marc avec lui et repassa en Cypre. Nous le perdons de vue depuis ce moment.

Paul, accompagné de Silas (1), retourna d'abord sur le théâtre de sa première campagne; mais cela ne pouvait suffire à sa dévorante activité, et il lui fallait s'ouvrir des voies nouvelles. Où irait-il? Son inspiration le porta vers l'Occident et la Grèce propre. Il traversa l'archipel et entra en Macédoine. Outre Silas, il avait avec lui Timothée, qu'il avait ramassé en chemin. C'était le fils d'une Juive devenue chrétienne et d'un incirconcis qui était tout au plus un judaïsant : Paul, avant de se l'attacher, le fit circoncire. (*Act.*, XVI, 3.) Il ne crut pas que la liberté de l'incirconcision, qu'il avait péniblement obtenue pour la foule des nouveaux fidèles, pût être soufferte dans un apôtre ou sous-apôtre. Ainsi ce furent trois circoncis, car Silas était un chrétien de Jérusalem (*Act.*, XV, 22), qui allèrent porter dans la plus grande et la plus belle partie du monde grec cette reli-

(1) Ou Silvanus, II, *Cor.*, I, 19.

gion nouvelle, où la circoncision devait être condamnée à tout jamais (1).

C'est alors que Paul fonda les Églises de Philippes, de Thessalonique et de Béréa, puis celle de Corinthe (après avoir passé à Athènes) : il resta un an et demi à Corinthe. Il ne fit ensuite que toucher à Éphèse et rentra à Antioche après avoir passé à Jérusalem. Mais, après un court séjour à Antioche, il repartit pour une troisième course, qui devait être la dernière. Il retraversa toute l'Asie et revisita toutes ses Églises, puis il alla fonder celle d'Éphèse, où il demeura deux ans. Il revint d'Éphèse en Macédoine et en Grèce, repassa encore en Asie, et s'embarqua à Milet pour Jérusalem, où il revenait toujours. On verra plus tard comment il y fut fait prisonnier et conduit à Rome.

Ces deux derniers voyages ne forment véritablement qu'une grande expédition, où Paul fut seul, je veux dire où ce fut lui qui conduisit tout, et c'est alors qu'il conquit le monde hellénique et établit les premières et les plus grandes Églises de la chrétienté, si on met à part Antioche et Rome.

Voilà certes un grand spectacle et une révolution surprenante. Comment cela s'est-il fait? Quelque difficile qu'il soit de s'en rendre compte, cela est moins difficile pourtant que de s'expliquer le mouvement que la prédication et puis la mort de Jésus ont produit dans la Judée. Car nous n'avons sur Jésus, ni aucun témoignage direct, ni aucun écrit où lui-même nous ait laissé sa pensée. Nous avons, au contraire, les Lettres ou Épîtres de Paul, où il revit aujourd'hui pour nous. Il est vrai que beaucoup de ces lettres sont d'une authenticité au moins douteuse; mais il y en a quatre qui ne sont contestées par personne, savoir : la Lettre aux frères de la Galilée ; — la Première à ceux de Corinthe; — la Seconde à ceux de Corinthe ; — et enfin la Lettre à ceux de Rome. Elles suffisent pour pénétrer dans le caractère de Paul et dans l'esprit de sa prédication, et il est temps de les aborder.

(1) Quand Paul alla à la conférence de Jérusalem, il avait avec lui Titus, incirconcis. Sommé de le faire circoncire, il n'obéit pas d'abord à la sommation, mais il semble qu'il condescendit plus tard à le faire. *Gal.*, II, 5.

III

Avant tout il ne faut pas se laisser surprendre à ce nom d'*apôtre des Gentils*, par lequel on a coutume de désigner Paul, et cela d'après lui-même (*Rom.*, XI, 13). Ce mot ne veut pas dire que Paul ait jamais prêché le Christ à ce que nous appelons des païens. Le premier regard jeté sur ses Épîtres suffit pour reconnaître qu'elles leur auraient été absolument inintelligibles. Les Gentils à qui il s'adresse sont des incirconcis judaïsants, qui avaient reçu les enseignements des Juifs, qui assistaient à leurs assemblées et lisaient leurs écritures : ceux-là seuls pouvaient entendre sa prédication et s'en émouvoir. Partout où il va, il s'adresse d'abord aux Juifs eux-mêmes et parle dans les synagogues, ou dans les lieux de prière (προσευχαί) (1). Mais le plus souvent il n'est pas écouté par les Juifs et se rabat sur les judaïsants; c'est de ceux-ci que se compose l'Église. Mais je ne sais s'il y est entré, du vivant de Paul, un seul païen; je veux dire un homme qui ne connût pas déjà, avant d'y entrer, le judaïsme et la Bible (2).

Je sais bien que si l'on en croit le livre des *Actes,* Paul à Athènes disputait dans l'agora avec les philosophes stoïciens et ceux de l'école d'Épicure; qu'il prêchait même devant l'Aréopage et convertissait un de ses membres; mais je ne suis pas le premier qui refuse d'en croire là-dessus le livre des *Actes*, et qui voie là un récit de pure imagination. Quoi qu'il en soit, il est certain du moins que les épîtres de Paul ne s'adressent jamais à des païens. Ceux à qui il parle l'avaient été, il est vrai, car il leur dit : « Autrefois, quand vous ne connaissiez pas Dieu, vous avez servi des dieux qui ne sont pas en réalité. » (*Gal.*, IV, 8.) Et encore : « Vous savez que vous étiez des Gentils, qui vous

(1) Il y avait au moins de ces oratoires dans les villes où il ne se trouvait pas assez de Juifs pour constituer une synagogue. Voir *Act.*, XVI, 13.

(2) Le livre des *Actes*, par antipathie pour les Juifs sans doute, ne se sert pas du mot de judaïsants. Il dit : les servant Dieu, ou simplement les servants, σεϐόμενοις (*Act.*, XVI, 14; XVII, 4). JOSÈPHE emploie également l'une et l'autre expression : *Guerre des Juifs*, II, XVIII, 2; *Antiq.*, XX, VIII, 11.

laissiez conduire comme on voulait aux idoles muettes » (*Cor.*, XII, 2). Mais, avant de devenir chrétiens, ils avaient d'abord judaïsé, et ce n'est qu'à travers le judaïsme qu'ils étaient arrivés à Jésus. Autrement, ils n'auraient pu prendre aucun intérêt à la discussion qui remplit à peu près deux des quatre Lettres que nous avons (à ceux de Galatie et à ceux de Rome), et qui reparaît encore dans les deux autres : celle de savoir si les chrétiens doivent rester Juifs ou sortir absolument du judaïsme; elle n'aurait pas même eu de sens pour eux.

Mais qu'enseignait-il? Que croyait-il? Il l'a dit en un verset d'une brièveté éloquente : « Je n'ai pas fait profession devant vous de rien savoir autre chose, si ce n'est le Christ Jésus, et le Christ mis en croix (1). » C'est-à-dire que ce qui fait le fond même de la prédication de Paul, c'est sa doctrine du Christ, ou, en un seul mot, sa Christologie.

Je rappelle d'abord d'où est née l'idée de l'Oint ou du Christ. Lorsque les Juifs furent affranchis, par les Asmonées, de la domination des rois grecs macédoniens, plus insupportable que celle des Perses, parce qu'elle opprimait leur conscience même, l'enthousiasme populaire se traduisit en des poésies qui célébrèrent la restauration d'Israël et les chefs libérateurs. Ces poésies se produisirent sous la forme prophétique, qui était dans le génie de ce peuple ; on les mit dans la bouche des vieux prophètes des anciens âges : Isaïe, Michée, etc., et au lieu de chanter franchement sous son nom un chef tel que Simon ou Jean (en grec Hyrcan), on supposa que le prophète avait vu de loin et annoncé par avance l'homme divin qu'on ne nommait pas, mais qui devait rendre au peuple de Iehova son indépendance et sa grandeur. Cet homme, étant un grand prêtre, était *un Oint*. Plus tard, quand on fut loin de ces beaux temps et qu'on retomba dans la servitude, ces images glorieuses restèrent et changèrent de sens : elles avaient été de l'histoire ; elles ne furent plus que des espérances dont l'accomplissement reculait de

(1) I, *Cor.*, II, 2 : Εἰ μὴ Ἰησουν Χριστόν, καὶ τοῦτον ἐσταυρωμένον. Pour traduire exactement Ἰησούν Χριστον, je crois qu'il faudrait mettre Jésus, Christ, avec une virgule entre les deux mots, et en donnant à celui de Christ sa prononciation naturelle, et non pas celle qu'il a prise dans le nom composé Jésus-Christ.

plus en plus dans l'avenir ; et il fut reçu que ceux qu'on appelait les prophètes, et qu'on plaçait au temps des anciens rois, avaient promis à Israël un rédempteur que son dieu tenait en réserve et qui viendrait enfin tout réparer. C'est ainsi que s'établit cette attente, et qu'elle entra dans la foi des Juifs (1).

Le personnage ainsi glorifié dans les prophéties n'y porte pas le nom d'Oint ou Christ : ce nom ne se trouve que dans les psaumes. Les psaumes sont des écrits encore plus récents que les livres prophétiques ; ils ont été composés sous les Asmonées devenus rois, ou même sous Hérode. Quand ils parlent de l'Oint (ou Christ), ils entendent par là le chef, grand prêtre ou roi, placé à la tête de la nation juive, et dont ils célèbrent les victoires et la grandeur (2). Mais, plus tard, ces rois ayant disparu et la Judée étant asservie aux Romains, on a mieux aimé entendre, par l'Oint ou le Christ des psaumes, un restaurateur d'Israël qu'on attendait de l'avenir.

Cet Oint espéré, on crut plusieurs fois qu'il paraissait; plusieurs s'essayèrent à ce rôle dans l'anarchie qui suivit la mort d'Hérode ; mais ils échouèrent et périrent, et leur mauvaise fortune semblait devoir décourager les espérances; elles étaient si vicaces, qu'elles se transformèrent seulement, au lieu de s'éteindre. Elles passèrent de l'ordre de la réalité à celui du surnaturel. L'Oint attendu ne fut plus un homme ordinaire, comme ceux qu'Israël avait eus autrefois, mais un personnage surhumain. Dans un écrit qui portait le nom de Daniel, l'écrivain, après avoir représenté sous l'image de quatre bêtes les quatre empires auxquels Israël avait été asservi successivement et les avoir amenés devant le siège où le Très Vieux, c'est-à-dire Dieu, s'est assis pour les juger, fait paraître à son tour Israël lui-même, sous la figure d'un fils de l'homme ou d'un homme,

(1) J'ai déjà exposé et développé ces idées, d'après lesquelles les livres attribués aux prophètes ne remontent pas plus haut que les Asmonées (*le Judaïsme*, p. 7 et pages 185 et suivantes). Comme elles n'ont été adoptées par aucun hébraïsant, et que je ne suis pas un hébraïsant moi-même, je manque évidemment d'autorité pour les faire accepter au public. Je ne puis cependant y renoncer, étant pour cela trop convaincu. Je continue donc de les proposer, et d'espérer qu'elles finiront par trouver quelque part l'appui dont elles ont besoin.

(2) Les grands prêtres et les rois étaient consacrés par une onction d'huile sainte. *Exode*, XXIX, 7 ; I, *Sam.*, IX, 16.

qui s'avance « sur les nuées » jusques auprès de Dieu, et reçoit de lui la puissance. Les bêtes étaient les Gentils; l'Homme ou Fils de l'homme est Israël; il n'y avait rien de plus sous cette image; mais on voulut y voir autre chose. Le Fils de l'homme devint l'Oint attendu, et il fut admis que l'Oint ou Christ, le jour où il paraîtrait, descendrait en effet du ciel et marcherait sur les nuées. (*Marc,* XII, 62.)

Mais du moment que Dieu tenait en réserve pour son Oint un miracle, rien n'empêchait de soupçonner un Christ jusque dans un personnage malheureux. Tel pouvait être persécuté ou même tué aujourd'hui, et reparaître demain tout-puissant et glorieux. J'ai cité le passage d'*Isaïe* où l'on s'imagina que le Christ était représenté sous cet aspect, si différent de celui sous lequel on se le figurait autrefois.

C'est ainsi que Jean le Baptistès a pu être pris pour un Christ, et Jésus après Jean le Baptistès.

Il faut relire ce morceau d'*Isaïe*, dans lequel le poète avait voulu représenter en réalité, non pas la passion d'un Oint, mais celle d'Israël lui-même, personnifié dans « le serviteur de Iehova ». Il faut surtout remarquer les passages d'où est sortie cette idée de *rédemption* ou de rachat qui est devenue comme le fond même du christianisme. « C'est pour nous qu'il a été frappé; c'est pour notre compte qu'il a souffert... Il a payé pour nos péchés, il a reçu des coups pour nos injustices... Il a porté à lui seul le péché de beaucoup et il a payé pour eux. » Cela voulait dire tout simplement, dans le *prophète*, qu'Israël a souffert pour les péchés des Israélites, comme nous pourrions dire aujourd'hui que les malheurs de la France ont expié les fautes des Français; mais quand toute cette prophétie a été appliquée par l'imagination des peuples, non plus à Israël, mais à un homme, à un sauveur, il fallut entendre nécessairement que cet homme payait pour tous les autres et achetait de sa vie le salut de tous, et c'est l'idée qu'on se fit du Christ.

C'est ce qu'expriment également les Lettres de Paul et les évangiles : « Christ est mort pour nos péchés suivant les Écritures » (I, *Cor.*, XV, 3). « Christ est notre justification, notre sanctification, notre rançon » (*Ibid.*, I, 30). « Par la rançon qui a été

donnée pour nous en Jésus le Christ » (*Rom.*, III, 24). « Le Fils de l'homme est venu... donner sa vie pour la rançon d'un grand nombre » (*Marc*, x, 45), etc.

Cette idée semble d'ailleurs avoir été dans l'air à cette époque Non seulement on la trouve dans Philon, sous une forme stoïque et hellénique plutôt que juive : « Tout sage est la rançon du méchant (1) », mais encore Caton, dans Lucain, s'exprime ainsi (II, 312) : « Puisse mon sang racheter les peuples ! Puisse ma mort payer pour tout ce que la corruption romaine a mérité d'expiations ! »

Hic redimet sanguis populos, hac cæde luatur
Quidquid romani meruerunt pendere mores (2).

(1) Πᾶς σοφὸς λύτρον ἐστι κοῦ φαύλου. Voir *le Judaïsme*, p. 417.

(2) Je crois devoir reproduire ici la prophétie d'*Isaïe* :

« Voyez, mon serviteur va prospérer; il sera grandi, élevé, exalté bien haut. Autant les peuples s'étaient étonnés à son sujet, parce que son aspect était misérable entre tous et qu'il faisait plus triste figure qu'aucun fils des hommes, autant ils vont être frappés d'admiration, et les rois se tairont respectueusement devant lui; car ce qu'ils n'avaient jamais ouï dire, ils vont le voir, et ce qui n'était jamais venu à leurs oreilles, ils vont l'entendre. Qui a cru à ce que nous annoncions? Et qui a compris l'œuvre de Iehova? Le voilà pourtant qui s'est élevé sous les yeux de Iehova, comme un humble arbrisseau qui sort d'une terre aride. Rien de beau en lui; nous l'avons vu, et nous n'avons rien trouvé à admirer. Il est méprisé et abandonné des hommes; homme de douleurs, familier avec la souffrance, pareil à ceux dont on détourne la face, dédaigné et compté pour rien. Cependant c'est pour nous qu'il a été frappé; c'est pour notre compte qu'il a souffert; et nous, nous croyions qu'il était battu et châtié par la colère divine. Il a payé pour nos péchés; il a reçu des coups pour nos injustices; il a été puni pour notre salut, et la verge qui l'a meurtri a fait notre guérison. Nous nous étions tous égarés comme des brebis sans pasteur; chacun de nous a erré dans sa voie, et Iehova a rejeté sur lui tous nos crimes. Il a été mis en cause et maltraité, et il n'a pas ouvert la bouche; il a été comme le mouton qu'on mène tuer, comme la brebis qui reste muette quand on la tond; sa bouche non plus ne s'est point ouverte. Il a été livré à la condamnation et au châtiment parmi ses pareils; qui a compris cela, quand il a été retranché de la terre des vivants et qu'il a souffert pour le crime de mon peuple? Son tombeau a été parmi les méchants et les injustes, quand il est mort; cependant il n'a pas commis de violence et il n'y a pas eu de fraude dans sa bouche. Il a plu à Iehova de le briser; il lui a porté une blessure mortelle. Mais après qu'on a pris sa vie en expiation, il verra sa postérité, il prolongera ses jours, et par lui s'accomplira la volonté de Iehova. Il verra chez lui de quoi être rassasié; le juste, mon serviteur, ramène le grand nombre à la justice par sa sagesse et prend sur lui leurs péchés. Je lui donnerai place parmi les puissants et il partagera le butin des forts, parce qu'il a livré sa vie à la mort, qu'il a été compté parmi les pécheurs, qu'il a porté à lui seul le péché de beaucoup et qu'il a payé pour eux. »

Plus je relis cette page si originale, plus il me paraît que la meilleure explication qu'on puisse en donner est la plus simple et la plus unie. Je ne crois donc pas, après nouvelles et mûres réflexions, qu'elle contienne l'idée intéressante, mais raf-

Je viens de rappeler le nom de Fils de l'Homme, mais l'Oint s'appelait aussi en un autre sens Fils de Dieu. Car l'Oint des Psaumes, c'est-à-dire le roi d'Israël, est dit Fils de Iehova, comme les rois d'Homère sont dits fils de Zeus (*Ps.*, II, 7, etc.). Cela a suffi pour que le titre de Fils de Dieu soit resté attaché à celui de Christ.

Enfin le libérateur d'Israël glorifié dans les livres prophétiques y est appelé rejeton ou fils de David (1). Cela signifiait simplement que tandis que les Juifs avaient eu si longtemps pour maîtres des étrangers, des Gentils, désormais ils auraient dans les Asmonées des rois Juifs comme eux. Des fils de David, cela veut dire des Juifs, comme des fils de Cadmos, cela veut dire des Thébains dans Sophocle. L'Oint est donc fils de David; on verra ce qu'on a fait de cette idée.

Tout ce que je viens de dire jusqu'ici constitue une christologie qui n'est pas plus celle de Paul que de tout autre; c'est celle des trois premiers évangiles; christologie toute populaire, où il n'entre que des idées sensibles et accessibles à tous. Elle ne pouvait suffire à un esprit curieux, raisonneur, nourri d'une théologie savante et subtile. Le caractère dominant de la christologie de Paul est d'effacer la personne du Christ, pour ne laisser paraître que l'œuvre dont il est l'instrument, œuvre grandiose, qui n'est autre chose que la transformation de l'humanité et du monde par une sorte de création nouvelle. Cet avenir s'ouvrira par la résurrection des morts. L'idée d'une résurrection future des morts était déjà accréditée chez les Juifs, et faisait partie des croyances populaires. Il était naturel de l'associer à celle du Christ; qui mieux que ce personnage extraordinaire et descendu du ciel pouvait être chargé de cette œuvre extraordi-

finée et peu naturelle, qu'Israël a souffert pour les péchés des autres peuples. Non, Israël a souffert pour les péchés des fils d'Israël, et en les expiant il les a effacés et rachetés, de sorte que ses souffrances mêmes en ont fait un peuple meilleur et plus heureux.

La ligne que j'ai rendue ainsi : *Et qu'il a souffert pour le crime de mon peuple*, porte littéralement dans le texte : *Et qu'ils ont souffert*, etc. L'écrivain laisse voir par là que ce serviteur de Iehova, dont il parle au singulier en le personnifiant, c'est réellement tout un peuple.

(1) *Jérém.*, XXIII, 5, etc.; *Isaïe*, XI, 1, etc.

naire? Le Christ, suivant Paul, a été marqué de toute éternité pour l'accomplir. Préparée avant les temps, mais jusqu'ici couverte de mystère, la sagesse divine se fera ainsi reconnaître (I, *Cor.*, II, 7). Celui qui n'était qu'un fils de David « selon la chair, » sera manifesté alors avec éclat Fils de Dieu « selon l'Esprit Saint » (*Rom.*, I, 3-4). « Christ s'est relevé d'entre les morts, prémice de ceux qui sont endormis (on me pardonnera de laisser le mot de *prémice* au singulier comme en grec)... Alors la fin, quand il aura rendu à son Dieu et son père sa royauté; quand il aura détruit tout empire, toute domination, toute puissance; car il doit régner jusqu'à ce que tous ses ennemis aient été mis sous ses pieds (*Ps.*, CX, 1) : *Le dernier ennemi détruit, c'est la mort* (1). »

Ceux qui lisent saint Paul pour la première fois, après avoir lu les évangiles, se sentent tout dépaysés devant cette manière nouvelle de concevoir le Christ. Les évangiles ne sont occupés que de la personne de Jésus, de ses actes et de ses discours; ils s'en pénètrent, ils en vivent; rien ne les en distrait, pas même la promesse de la fin des siècles et de l'avènement du royaume céleste. Au contraire, ce qui avant tout intéresse Paul dans le Christ, ce n'est ni sa personne, qu'il n'a pas connue, ni ce qu'il a dit ou fait dans sa vie terrestre, dont il ne parle jamais; c'est seulement que le Christ, par sa mort, a donné le signal de la catastrophe qui va faire disparaître ce monde. Paul voit de ses yeux, comme présente, la destruction de toute puissance, c'est-à-dire l'écroulement de l'empire romain, et après que celui-ci aura péri, périra aussi le *dernier ennemi*, c'est-à-dire la mort, expression vraiment superbe. Tout cela est enveloppé, si on veut, dans les croyances des auteurs des évangiles, mais si enveloppé qu'on l'y voit à peine, et surtout qu'on ne l'y sent pas; l'esprit des évangélistes n'a pas de ces horizons.

Je ne saurais trop insister sur cette idée de la résurrection prochaine des morts et de son importance dans la christologie

(1) Première épître à ceux de Corinthe, XV, 20-26. — Paul ne dit pas toujours *le Christ*, mais aussi *Christ*, sans article, comme un nom propre. Il dit même Θεός sans article. C'est probablement un hébraïsme, l'emploi de l'article n'étant pas le même en hébreu qu'en grec.

de Paul. Elle est inséparable pour lui de celle de l'avènement du Christ et elle en est, j'ose le dire, la raison unique. Jésus sans doute croyait à la résurrection des morts, comme tous les Juifs pieux de cette époque; mais, d'après les évangiles, il en parlait peu et, si je ne me trompe, ils n'en font mention qu'une fois, à propos de l'objection qu'on prétendait tirer contre cette croyance du cas de la femme mariée aux sept frères (*Marc*, XII, 18, etc.). Paul au contraire ne pense qu'à cela, pour ainsi dire; il n'a affaire du Christ et de la résurrection du Christ que pour qu'il ressuscite les morts à sa suite: « Il sera reconnu Fils de Dieu par la résurrection des morts » (*Rom.*, I, 4). Il y avait cependant des hommes dans l'Église même, *parmi vous*, dit Paul (ἐν ὑμῖν, I, *Cor.*, XV, 12), qui ne croyaient pas à la résurrection des morts. Il faut supposer sans doute qu'ils croyaient néanmoins à celle de Jésus; autrement, puisque Jésus était mort sans faire œuvre de Christ, croire au Christ sans le croire ressuscité aurait été ne rien croire. Ceux-là donc imaginaient apparemment que Jésus seul était ressuscité et monté au ciel, et qu'il descendrait du ciel un jour pour affranchir Israël par un miracle et établir le règne de Dieu. Paul trouvait cette doctrine mesquine, et en même temps inconséquente; si l'on ne croit pas que les morts ressuscitent, pourquoi croirait-on que Jésus lui-même est ressuscité? Et si l'on ne croit pas cela, que reste-t-il? « Si Christ n'est pas ressuscité, vaine est ma prédication, vaine est votre foi... Vous restez dans vos péchés, et pour ceux qui sont morts en Christ tout est fini. Si nous n'avions mis notre espoir en Christ que pour cette vie, nous serions à plaindre par-dessus tous les hommes. » Ainsi Paul veut qu'on croie à la résurrection de Jésus, non pas parce que ce fait extraordinaire est constaté directement en lui-même, mais parce que c'est une croyance dont il a besoin. C'est à peu près la démonstration de la comédie : « Et quand il ne le serait pas, il faudrait qu'il le devînt, pour la beauté des choses que vous avez dites et la justesse du raisonnement que vous avez fait (1). »

Non seulement Paul promet aux siens la résurrection, mais

(1) MOLIÈRE, *Pourceaugnac*, acte I, scène XI.

encore il la promet comme toute prochaine ; c'est demain qu'elle va se faire. Il en sait les circonstances ; il en sait le moment précis : « On me dira : Comment est-ce que les morts s'éveillent, et avec quel corps vont-ils revenir?... Il y a des corps célestes et des corps terrestres ; mais autre est *la gloire* (l'éclat) de ceux du ciel, autre de ceux de la terre... Ainsi sera le relèvement des morts. Ce qui est enterré dans la corruption se réveille dans l'incorruption... S'il y a un corps animal, il y en a aussi un spirituel. Et c'est ainsi qu'il est écrit : « Le premier homme ou Adam fut fait en animal vivant (on sait qu'Adam, en hébreu, veut dire homme). Le dernier Adam est fait en esprit vivifiant (ce dernier Adam, c'est le Christ)... Voici un mystère que je vous annonce : Nous ne serons pas tous endormis (c'est-à-dire nous ne mourrons pas tous), mais nous serons tous transfigurés. En un instant, en un clin d'œil, au dernier son de la trompette, en même temps que la trompette sonnera, les morts se réveilleront incorruptibles, et nous, nous serons transfigurés. Car il faut que cette matière corruptible revête l'incorruption et que cette substance mortelle revête l'immortalité... Alors s'accomplira la parole qui a été écrite : La mort a été engloutie dans la victoire. Mort, où est ton aiguillon? Mort, où est ta victoire? L'aiguillon de la mort, c'est le péché... Grâces soient à Dieu, qui nous donne la victoire par Notre Seigneur le Christ Jésus (I, *Cor.*, xv, 35-57) (1). »

Paul, on l'a vu, croyait être de ceux qui devaient entrer direc-

(1) Cette phrase : « La mort a été engloutie dans la victoire », est traduite d'*Isaïe*, xxv, 8, et la phrase suivante d'*Osée*, XIII ; mais ces traductions sont très inexactes, d'après les hébraïsants. L'hébreu porte, d'une part : « Il engloutira la mort pour jamais », et de l'autre : « Je serai ta ruine, Mort; je serai ta destruction, Scheol ». Le Scheol, c'est encore la mort, proprement le séjour souterrain que les morts habitent.

Le mot δόξα, par lequel Paul exprime l'éclat des corps célestes, est la traduction de l'hébreu *kabod*, qui signifie, en plusieurs endroits de l'Ancien Testament, une lumière resplendissante dont Iehova est entouré. (*Exode*, XXIV, 16, etc.). Les Septante ont rendu *kabod* par δόξα, dans la Vulgate *gloria*, d'où en français *gloire*. Ce sens du mot *gloire* est bien oublié aujourd'hui, si oublié qu'en lisant le vers de Corneille dans *Polyeucte :*

Où le conduisez-vous ? — A la mort. — A la gloire !

beaucoup ne le comprennent plus et croient qu'il s'agit de la gloire au sens ordinaire, tandis que Polyeucte veut dire à la gloire ou à la splendeur du paradis.

tement dans *la gloire*, sans même avoir passé par la mort, tant tout cela était proche ! La mort allait disparaître avec le péché, qui faisait toute sa force. Le mal, tout à l'heure, sera anéanti sous toutes ses formes; il ne restera plus que « Dieu tout en tous (*Ibid.*, 28) ».

Et cependant ces passages n'épuisent pas la hauteur et la largeur des pensées de Paul. Il y en a un autre où il représente comme affranchis par le Christ, non plus les fidèles, non plus les hommes seulement, mais encore la création tout entière : « La création est suspendue dans l'attente du moment où seront manifestés les fils de Dieu. La création a été assujettie à la mortalité, non volontairement, mais par l'ordre de celui qui l'a assujettie, avec la promesse que la création elle-même sera affranchie de la corruption et entrera dans l'affranchissement de la *gloire* des enfants de Dieu. Car nous savons que la création tout entière continue d'être partout en gémissement et en travail jusqu'à cette heure. Et ce n'est pas tout, mais nous-mêmes, qui avons reçu la prémice de l'Esprit, nous aussi, nous gémissons en dedans de nous, attendant... l'affranchissement de notre corps (*Rom.*, VIII, 19-23). » Ainsi, c'est la nature tout entière qui, par l'avènement du Christ, va être affranchie de la mort et de la douleur.

Voilà de magnifiques rêves ; on voudrait savoir où Paul a pris tout cela ; mais comment le saurions-nous et comment pourrions-nous le dire, puisque, des idées et des croyances de cette époque, il ne nous reste, pour ainsi dire, aucun monument ?

Nous avons cependant conservé Philon, et dans les œuvres de ce Juif d'Alexandrie nous trouvons, avec des doctrines helléniques dont beaucoup sont demeurées étrangères à Paul, quelques idées théologiques qui sans doute étaient accréditées à cette époque dans les écoles juives. Telle est celle des deux hommes, ou du double Adam, assez différente dans Philon de ce qu'elle est dans Paul, mais pourtant assez analogue pour qu'on puisse croire que l'un et l'autre ont puisé aux mêmes sources (1). Philon aussi s'attend, comme Paul, au bouleversement du

(1) Voir *le Judaïsme*, p. 400-401, où je renvoie au livre de M. Franck sur la Kabbale. Voir aussi son article sur *Saint Paul*, dans les *Débats* du 16 juillet 1876.

monde et à l'évanouissement de l'empire romain ; si ses pensées là-dessus sont moins mystiques que celles de Paul, s'il n'en appelle qu'à une sorte de loi historique qui ferait de l'humanité une grande et universelle *démocratie*, nous n'en sommes peut-être que plus frappés de leurs communes espérances (1).

Mais ce qu'il y a de plus extraordinaire dans les développements que j'ai transcrits ne paraît pas être d'origine juive, et, suivant toute apparence, vient de la religion de Mithra. Cette religion, très répandue depuis quelque temps, attirait surtout les âmes par la promesse de la résurrection des morts et de la destruction de la mort et du mal, qui devaient disparaître ensemble à jamais. C'était son dogme par excellence, et c'est seulement d'après elle que les Juifs se sont mis à croire à la résurrection, dont il n'y avait pas trace dans leurs anciens livres. C'est de la Cilicie, au témoignage de Plutarque, que le culte de Mithra et ses mystères étaient entrés dans l'empire romain, à l'époque de la guerre des pirates (*Pompée*, 24). L'influence devait donc s'en faire sentir dans cette grande ville de Tarse, ouverte à tant d'idées et de religions, où Paul était né et où il vivait (2).

Ces idées paraissent aujourd'hui si extraordinaires, que les chrétiens qui s'en édifient ne les comprennent plus et les altèrent comme forcément. Ils lisent dans saint Paul (I, *Cor.*, xv, 21) : « De même que par un homme la mort, de même aussi par un homme la résurrection des morts. De même que dans Adam tous meurent, de même aussi dans le Christ tous revivront. » (Voir aussi *Rom.*, v, 12.) Comme on meurt toujours, les théologiens nous assurent gravement qu'il s'agit ici d'une vie et d'une mort spirituelles ; mais entre ce commentaire et le texte il y a un abîme. Paul entend et dit positivement que jusqu'ici les hommes meurent, à cause du péché d'Adam, mais que dorénavant, à cause de la croix du Christ, ils ne connaîtront plus la mort. Christ les en a rachetés ; et voilà ce que Paul appelle la rédemption, et qui mérite ce nom mieux qu'une rédemption

(1) Voir *le Judaïsme*, p. 490.
(2) *Ibidem*, p. 348.

mystique. Voilà une promesse bien autrement séduisante que celles de nos sermonnaires. Ne plus mourir, entrer par le Christ dans une immortalité resplendissante, où tout mal et toute injustice sont engloutis sans retour! L'Esprit a été mis en nous comme « les arrhes de cette promesse divine » (II, *Cor.*, v, 5). Et Paul dit de la manière la plus expresse que quelque lourd que soit le poids du corps, il n'entend pas *s'en dévêtir*, mais *en revêtir un autre par-dessus* « afin que ce qu'il a de mortel soit entièrement bu par la vie » (II, *Cor.*, v, 4) (1).

Il y avait des esprits tellement remués par ces promesses, qu'ils en jouissaient par avance et s'en trouvaient comme enivrés. Paul les raille quelque part de cette ivresse : « C'est donc fait, vous voilà repus, vous voilà riches, vous voilà rois! » (I, *Cor.*, IV, 8.) Mais lui-même, il ne peut pas s'en défendre : pour se fortifier dans les épreuves qu'il a à subir, sa pensée se jette sur la grandeur qui doit les couronner. Elle sera incomparablement radieuse, car il n'est pas un simple fidèle, mais un apôtre, et si le ministre de la loi de mort (c'est l'ancienne loi, et le ministre est Moyse), était enveloppé déjà d'une telle lumière que les peuples n'en pouvaient soutenir l'éclat (*Exode*, XXXIV, 29), que sera-ce du ministre de la loi nouvelle? « Le poids léger de la tribulation du moment, grossi hors de toute proportion, me fera une masse énorme d'éternelle gloire. » (II, *Cor.*, III, 7-8 et 17.)

Ainsi, pour Paul et les siens, la résurrection est véritablement tout le christianisme. Dans une vive argumentation, où l'apôtre s'efforce de faire accepter la résurrection des morts à ceux qui ne veulent pas y croire (I, *Cor.*, XV, 12, etc.), il va jusqu'à dire que s'il a tant combattu et tant souffert, c'est uniquement dans l'espoir de la résurrection : « Où est mon profit, si les morts ne ressuscitent pas? Mangeons et buvons, puisque demain nous mourrons. » (*Ibid.*, 32.)

D'après cela, on n'est pas étonné quand le livre des *Actes* nous représente dans Athènes les gens qui causent de la prédi-

(1) Tout cela avait été très bien compris et exposé dans la troisième partie du livre de M. Charles LAMBERT : *l'Immortalité selon le Christ* (libr. Michel Lévy, 1865).

cation de Paul, et qui disent qu'il annonce des démons étrangers « parce qu'il prêchait : Jésus et Résurrection » (xvii, 18). C'est-à-dire que l'auteur des *Actes* plaisante agréablement ces Gentils, qui prenaient Résurrection (Ἀνάστασις) pour une déesse ; mais cela nous dit assez que les chrétiens des premiers temps avaient toujours ce mot à la bouche (1).

Enfin, comme ceux-là seulement devaient ressusciter avec le Christ qui avaient été marqués de son sceau par le baptême, *baptisés pour être à lui* (ὅσοι ἐβαπτίσθημεν εἰς χριστὸν Ἰησοῦν, *Rom.*, vi, 3), l'usage s'était introduit de se faire baptiser *pour les morts* qui n'avaient pas reçu le baptême, afin de leur assurer le bienfait de la résurrection (I, *Cor.*, xv, 29, et Tertullien, *De resurrect.*, 48).

Depuis, la résurrection des morts a beaucoup perdu de son intérêt en se faisant attendre. Elle est encore aujourd'hui la croyance de l'Église, mais c'est une croyance dormante, nullement comparable à ce courant de foi vive qui emportait les âmes au temps de Paul. La résurrection des corps reste promise pour la fin du monde, mais la fin du monde paraît bien loin. Comment prendre intérêt à ce corps, que l'âme ne doit retrouver qu'au bout de tant de siècles, après qu'elle s'en sera passée si longtemps ? Tout autre chose était l'attente de cette vie qui allait s'ouvrir avant que la vie présente fût finie ; vie complète de l'homme tout entier, avec tous ses sens, où abonderait « ce que l'œil n'a pas vu, ce que l'oreille n'a pas entendu, et qui n'a pas pénétré dans l'esprit de l'homme » (I, *Cor.*, ii, 9) ; où Paul enfin croyait entrer sans même avoir traversé la mort, et sans avoir eu à sauter dans ce trou que la nature met devant nos pas au bout de la vie.

Ernest HAVET.

(*A suivre.*)

(1) Voir Jean d'Antioche (celui qu'on appelle Bouche d'or ou Chrysostome), dans son trente-huitième discours sur les *Actes des Apôtres* : « D'autres disaient : Il fait l'effet d'un prêcheur de démons étrangers, parce qu'il prêchait Jésus et Résurrection. En effet, ils prenaient Résurrection pour une déesse, accoutumés qu'ils étaient à adorer aussi des divinités femelles. » Plus tard, on a tiré du mot ἀνάστασις les noms propres d'Anastase et d'Anastasie.

TALLEYRAND

AU CONGRÈS DE VIENNE (1)

I

L'histoire ou la postérité est souvent étrangement pudibonde. Se laissant prendre à « l'affectation d'un grave extérieur », comme dit Molière, elle place volontiers sur un piédestal les imbéciles solennels et les drôles décents, fussent-ils les plus inutiles des êtres; tandis que les hommes que leurs passions et les circonstances ont entraînés un jour en dehors des cadres tracés par le préjugé social, elle s'efforce de leur dénier tout mérite, elle essaie de réduire à une simple parade leur rôle sur le théâtre du monde. Le scandale de la vie privée de ces déclassés s'étend à leur vie publique. Nous tenons de notre éducation classique tant de candeur, que nous serions désolés que la patrie eût des obligations à un débauché, si toutefois ce débauché n'est pas une tête couronnée. Retz, dont le savant et scrupuleux M. Chantelauze nous révèle les profondes conceptions, Retz qui fut sur le point de substituer à la monarchie du XVIIe siècle une république aristocratique, nous ne savons voir en lui qu'un prêtre libertin qui fut tout au plus un écrivain de beaucoup d'es-

(1) *Correspondance inédite du prince de Talleyrand et du roi Louis XVIII pendant le congrès de Vienne*, publiée sur les manuscrits conservés au dépôt des Affaires étrangères, avec préface, éclaircissements et notes, par M. G. Pallain. (Paris, Plon et Cie, 1881.)

Mémoires, documents et écrits divers, laissés par le prince de Metternich, publiés par son fils. Première partie (1773-1815). Édition française. (Paris, Plon et Cie, 2e vol., 1880.)

prit. Mirabeau, le seul homme avant Robespierre, ou plutôt avant Bonaparte, qui ait compris que la Révolution devait devenir un gouvernement, c'est à peine si nous lui laissons la gloire de l'éloquence, et encore beaucoup affirment-ils qu'il était le simple récitateur de discours composés par des lettrés genevois. L'amant de Sophie, criblé de dettes, perdu de réputation, peut bien avoir été un remarquable déclamateur; mais un homme d'État de grande envergure? Allons donc! Quant à Talleyrand, qui a jeté aux orties sa mitre et sa crosse, le sceptique cynique, le serviteur de tous les gouvernements, il ne nous impose plus comme à nos pères, si naïfs dans leur admiration. Je ne rappelle pas que Sainte-Beuve, perdant à son égard jusqu'à la dernière parcelle d'indulgence, n'est pas éloigné de ramener toute sa carrière publique à trois crimes, trois assassinats ou empoisonnements; ils ne sont nullement démontrés, Sainte-Beuve le reconnaît, et il ajoute d'un ton bien singulier: « Je ne veux pas dire que deux ou trois doutes équivalent à une affirmation. » Mais alors que veut-il dire? M. de Vaulabelle, l'historien populaire des deux Restaurations, trouve si absurde et si détestable la conduite de Talleyrand au congrès de Vienne, qu'il se demande: « Était-ce ineptie ou trahison? — L'un et l'autre peut-être », répond-il charitablement, et il veut bien faire observer qu'à cette époque, le prince de Bénévent ayant soixante ans accomplis, son cerveau, fatigué de tant d'excès, devait être fort affaibli. Mais voici qui est plus sérieux. Dans l'immense compilation, *le Consulat et l'Empire,* qui est pour la bourgeoisie ce que les livres de MM. de Vaulabelle et Louis Blanc ont été longtemps pour la jeunesse des écoles, M. Thiers témoigne à l'égard de Talleyrand une sévérité des plus hautaines. Il lui fait littéralement la leçon, en diplomate éprouvé. En 1814, si la France a perdu ses frontières naturelles, la rive gauche du Rhin, elle le doit peut-être bien à l'obstination de l'Empereur; mais si elle a perdu ses frontières nécessaires, qui auraient dû passer par Mons, Namur, Luxembourg et Spire, elle le doit très certainement à la coupable impéritie de Talleyrand, à sa précipitation, à son « inattention », à son « inexpérience ».

Que faut-il en penser?

M. Thiers blâme tous les actes de Talleyrand en cette année néfaste : la cessation des hostilités par la convention du 23 avril, le traité de paix du 30 mai, les négociations au congrès de Vienne.

Pour la convention du 23 avril, qui stipula l'évacuation de notre territoire par les armées alliées en échange de la remise des places fortes que nous occupions encore loin de nos frontières, Magdebourg, Hambourg, Anvers, Mayence, Lérida, Tarragone, etc., M. Thiers veut bien avouer que Talleyrand eut la main forcée par l'opinion publique. La souffrance de nos départements de l'Est était excessive, intolérable. Tout en accordant ainsi à Talleyrand des circonstances atténuantes, M. Thiers n'en condamne pas moins cette convention ; il fallait, d'après lui, garder ces places lointaines comme un gage que nous aurions échangé contre d'autres territoires. En vérité ? Mais des troupes bloquées sont des troupes prisonnières, s'il n'existe aucun moyen de venir à leur aide. Les garnisons que Napoléon, avec son grand génie, avait si habilement dispersées à cent lieues de la patrie qu'il laissait désarmée, auraient capitulé l'une après l'autre au bout de peu de semaines ou de mois. Les alliés les tenaient. Pendant ce temps, ils se seraient étendus sur la France, la pressurant, la pillant, la dévastant, car ils étaient nos maîtres, hélas! Puis, ils nous auraient imposé une paix bien plus humiliante que celle du 30 mai. Qui sait si l'idée de nous traiter comme la Pologne, ainsi que le demandaient les énergumènes allemands, n'eût pas fini par triompher dans le conseil des princes, qui auraient eu le droit de se montrer profondément irrités contre le gouvernement de Louis XVIII? Plus on y réfléchit, plus on donne raison à Talleyrand, qui voulut avant tout rendre à la France la libre disposition d'elle-même, et moins on comprend le jugement porté sur la convention du 23 avril par l'homme qui, en février 1871, arrêta la guerre et l'invasion au prix de sacrifices inouïs. Si l'un fit bien, l'autre n'eut pas tort.

Au 30 mai, M. Thiers estime que Talleyrand ne devait pas signer la paix, non qu'il fût possible d'obtenir à cette date de meilleures conditions, une frontière moins ouverte, mais précisément parce que, en présence du refus décidé de l'Angleterre,

de l'animosité de la Prusse, de l'affectation d'indifférence d'Alexandre, de l'insouciance de M. de Metternich et de son empereur, on ne pouvait rien espérer de mieux pour le moment. Il pense qu'on devait renvoyer la signature du traité au congrès de Vienne : les alliés n'auraient pas manqué de s'y diviser, comme ils se divisèrent en effet, et alors, chacun d'eux nous demandant notre appui, nous aurions fait nos conditions au lieu de subir celles des vainqueurs réunis. A merveille! L'avantage était immense pour la France. Sans être un grand homme d'État, on le comprend sans peine. Mais c'est précisément ce qui fait la puérilité d'un pareil projet. Car enfin les alliés l'auraient compris, eux aussi, et ils se seraient récriés contre cette prétention inacceptable de la France. S'ils se donnaient rendez-vous à Vienne, c'était pour se partager nos dépouilles ; il leur importait donc que ces dépouilles fussent préalablement entre leurs mains, non seulement par droit de conquête, mais par une cession en bonne et due forme. M. Thiers a bien prévu l'objection; seulement, avec une élévation de sentiment qui lui fait honneur, il estime que les alliés n'auraient osé avancer des desseins aussi bas! Comment donc! Ils les ont avoués officiellement dans un article spécial du traité de paix. Les puissances s'y font autoriser à répartir les pays conquis sur la France « d'après des arrangements stipulés *entre elles* », c'est-à-dire sans notre intervention. Si notre position territoriale n'était pas réglée avant le congrès de Vienne, le congrès de Vienne n'avait aucune raison d'être.

L'excessive faiblesse des critiques dirigées contre l'œuvre de Talleyrand semble démontrer combien elle a été correcte. Ah! douloureuse, elle le fut. C'était une amputation, bien moins grave pourtant que celle qu'a dû pratiquer M. Thiers lui-même, car on ne nous enlevait pas alors la chair de notre chair, des populations attachées à la France de cœur et d'âme, mais il nous fallait renoncer à ce rêve glorieux des frontières du Rhin, désormais irréalisable; à la conquête morale de populations qui, n'ayant pas connu de patrie sous le joug d'aimables prélats épicuriens, pouvaient encore se donner à la France aussi cordialement que l'ont fait les habitants de Strasbourg et de Mulhouse. Pas plus que M. Thiers n'est responsable de la perte de l'Alsace

et de la Lorraine, Talleyrand ne saurait être accusé d'avoir livré Mayence et Cologne, ni même Spire et Mons. L'un était aussi peu libre que l'autre. J'ai sous les yeux un rapport inédit du comte Beugnot à Louis XVIII, dans lequel le préfet de police rend compte d'une longue conversation qu'il a eue avec le ministre des finances de Prusse, qui était de ses amis, M. de Bulow, vingt jours après la convention du 23 avril, dix-huit jours avant la signature du traité définitif. On va voir quelle pression les alliés tout-puissants exerçaient alors sur le gouvernement français :

M. de Bulow m'a demandé si on avait sérieusement envie de faire la paix en France; et sur ma réponse affirmative que c'était le vœu le plus cher et le plus pressant de votre cœur, il a répondu que Votre Majesté était donc bien mal servie pas ses ministres, qui faisaient tout ce qu'il fallait pour éloigner du but et pour renouveler la guerre. Alors et par le développement de ces propositions, il est entré dans des détails que je demande à Votre Majesté la liberté de parcourir en sa présence.

« Quand les alliés, m'a dit M. de Bulow, ont consenti à une capitulation aussi douce et aussi honorable pour la France (la convention du 23 avril), ils s'attendaient que les principes, les discours qui les avaient effrayés de la part de Bonaparte ne se reproduiraient jamais sous le gouvernement du roi. Cependant on reforme une armée qu'on porte à 2 ou 300 mille hommes et en conservant des cadres pour une armée du double; on réprime la désertion avec autant de sévérité que si la France craignait de manquer de soldats; on parle devant le roi de conscription, etc. »

Le comte Beugnot explique, atténue, rétablit les faits, mais il a affaire à un interlocuteur impitoyable. Celui-ci vient à parler d'une proclamation par laquelle Talleyrand et ses collègues avaient porté à la connaissance des Français que la convention du 23 avril interdisait aux généraux étrangers de lever des contributions de guerre :

M. de Bulow m'a dit que les alliés étaient fondés à se plaindre du gouvernement français, qui avait employé l'acte le plus solennel à noircir les intendants et les commandants des armées alliées;... qu'il fallait bien en effet lever des contributions et frapper des réquisitions, puisqu'on ne pourvoyait ni aux subsistances ni aux autres besoins des troupes; que les préfets opposaient partout des difficultés; que les Français, qui n'étaient point habitués à de telles exigences, criaient beaucoup plus haut que la chose ne valait. Il m'a cité en exemple la Prusse, qui avait souffert pendant quatre années entières bien au delà de ce que souffre la France depuis quatre mois,

et qui n'avait pas même obtenu sa délivrance en fournissant une contribution de guerre de 160 millions... Il m'a dit qu'on parlait beaucoup trop de l'épuisement d'argent, qui n'était pas réel; qu'on le mettait en avant pour refuser justice à la Prusse, sur une restitution très légitime de 134 millions pour des fournitures faites à Bonaparte pour l'expédition de Russie, et qu'on finirait infailliblement par ne pas s'entendre du tout si on n'admettait pas cette répétition.

Grattez le Russe, vous trouverez un Tartare, a-t-on dit. Grattez l'homme d'État prussien, un Bulow ou un autre, vous trouverez un porteur de contraintes. La Prusse est toujours créancière. Le comte Beugnot s'en étonne. Il rappelle que la monarchie de Brandebourg n'a pas précisément lieu de se plaindre, puisqu'elle garde les indemnités qu'elle a reçues en 1803 pour des provinces perdues, et que maintenant on lui rend ces provinces pour lesquelles on l'avait indemnisée. Il exprime donc l'espoir que Frédéric-Guillaume ne voudra pas être plus exigeant que l'empereur de Russie ou celui d'Autriche.

M. de Bulow m'a répondu, lisons-nous dans le rapport, que la position de la Prusse était bien différente;... que tous les Prussiens, abîmés par toutes nos exactions, taxeraient leur roi de faiblesse et ses ministres d'ineptie, s'ils revenaient de la capitale même de la France sans avoir au moins obtenu le payement de la dette la plus légitime.

Mais si la France, s'écrie le préfet de police, reconnaît le principe d'une pareille indemnité, tout le monde lui réclamera de l'argent et elle sera ruinée. — Qu'à cela ne tienne, réplique le Prussien. Et en homme à ressources, comme il s'en rencontre dans toutes les affaires louches, il demande à être payé, lui seul, à l'insu et au détriment des autres créanciers, ses chers et féaux alliés :

M. de Bulow a bien voulu m'indiquer les moyens de payer cette indemnité secrètement, sans que personne s'en aperçût. Je lui ai fait sentir que ces moyens n'étaient pas dans les principes, ni par conséquent dans le pouvoir de Votre Majesté. Alors il a insisté plus fortement et a fini par me donner l'assurance que rien ne se terminerait sans cela... J'ai cru entrevoir dans ses propos de l'aigreur, une grande défiance de nos premières communications et même des dispositions hostiles. Il m'a effrayé en me laissant entrevoir la chance d'une reprise d'hostilités; et lorsque je l'arrêtai sur ce point avec un peu de véhémence, il me dit qu'alors la France devait imiter ce qu'on avait fait en Prusse après la malheureuse guerre de 1806, c'est-à-dire

licencier les trois quarts de l'armée, réduire la marine au plus bas possible, reconnaître franchement les droits de la victoire et y céder sans murmurer.

Eh bien, dix-huit jours, je le répète, après ces revendications haineuses mais assez naturelles de la part d'une puissance que Napoléon avait, sept ou huit ans auparavant, écrasée, avilie, mutilée, Talleyrand signait un traité qui rendait à la France ses antiques frontières, un peu élargies même du côté de la Savoie, de l'Allemagne et de la Belgique; qui nous laissait la libre disposition d'une armée fort nombreuse et admirablement aguerrie; qui nous restituait les deux tiers de nos vaisseaux éparpillés dans divers ports étrangers; qui ne nous imposait enfin pas un centime d'indemnité de guerre. Combien M. Thiers n'aurait-il pas été heureux et fier de conclure en 1871 un traité aussi honorable et aussi avantageux! L'année 1814 n'était pas écoulée, que les alliés, nous voyant la meilleure armée et les meilleures finances de l'Europe, regrettaient d'avoir fait la paix de Paris et se la reprochaient ouvertement les uns aux autres. Wellington déclarait avec sa rude franchise que la France était la seule puissance en état de faire la guerre immédiatement ou, comme on dit de nos jours, de mobiliser rapidement ses armées, et ses armées étaient les meilleures du monde entier.

II

Comment ce résultat prodigieux et probablement sans exemple dans l'histoire universelle avait-il été obtenu? Comment la France, après avoir usé et abusé pendant vingt ans du droit de conquête, échappait-elle aux rigueurs de ce droit, alors qu'il se retournait contre nous? Il faut dire que Napoléon, par son despotisme dont nous étions, aux yeux de tous, la première victime, par l'extension ridicule donnée à son empire qui, composé de mille pièces disparates, comprenait Rome et comprenait Hambourg, par ses armées qui n'avaient plus rien de national, par ses projets où perçaient de plus en plus clairement des conceptions qui sont le signe pathologique de la monomanie, Napoléon avait habitué le monde entier à distinguer sa personne

de la France. Sa gloire était à lui et non à nous. Ses revers devaient le frapper lui bien plus que nous. C'est à lui, à ce parvenu détesté dont ils avaient tous été les plats courtisans, que les empereurs et les rois du continent déclaraient faire la guerre. Ils se présentèrent chez nous en libérateurs. Dès le premier jour, Talleyrand les prit au mot, et pour les empêcher de se dédire il se hâta d'appeler les Bourbons. Le retour de Louis XVIII sur le trône de ses pères faisait de la dernière coalition la continuation directe de la première et lui donnait, par conséquent, pour but, non la conquête mais la restauration du pouvoir royal. Nos ennemis se trouvèrent être soudain les alliés de notre roi, les fermes soutiens de son trône; comment l'auraient-ils ébranlé en imposant à leur « frère » une paix désastreuse? A proprement parler, il ne devait pas être question de traité de paix, car l'on n'était pas en guerre; mais par suite des perturbations des vingt dernières années, on avait à convenir, de part et d'autre, de certaines mesures pour rentrer dans l'ordre ancien, dans l'ordre monarchique, dans l'ordre légitime. La « légitimité », terme créé en ce jour par Talleyrand, désignait le contraire de la Révolution. Au dedans, c'était bien évidemment la négation formelle de la souveraineté du peuple, principe suprême de notre droit moderne, et si on l'appliquait avec quelque rigueur, ainsi que le fera Charles X, le peuple français allait être amené soit à renoncer à ce qui fait sa vie, soit à recommencer la Révolution. Talleyrand s'en rendait parfaitement compte, nous en avons bien des preuves, mais il espérait des tempéraments, des concessions réciproques, il savait que la logique ne gouverne pas toujours le monde. Et puis, en cette heure, il s'agissait bien moins du dedans que du dehors. Il fallait faire face à l'Europe. Or, devant l'Europe, la légitimité non seulement nous sauvait, mais elle rétablissait d'un coup nos frontières menacées, notre influence, notre grandeur. Ici la légitimité c'était le principe conservateur, le respect des droits acquis, le contraire de la prétention du plus fort à tout régler à sa convenance, la condamnation de Bonaparte et de ceux de ses vainqueurs qui seraient tentés de faire comme lui. C'était la résistance organisée des faibles contre les tout-puissants; c'était l'équilibre européen, « qui consiste, d'après la

définition de Talleyrand, dans un rapport entre les forces d'agression et les forces de résistance réciproques des divers corps politiques ». M. Thiers s'est donné le malin plaisir d'énumérer les cas où le principe de la légitimité ne pouvait être appliqué en 1814 et où Talleyrand lui-même ne songea pas à l'invoquer. Mais Talleyrand ne se piquait pas de conséquence ainsi qu'un croyant. La légitimité avait, à ses propres yeux, le caractère d'un simple expédient, tout en notre faveur et d'autant plus précieux que les empereurs et les rois n'avaient rien à répondre quand on leur en parlait comme d'un axiome, puisque c'est de ce prétendu axiome qu'ils tirent eux-mêmes leurs droits essentiels. L'ancien constituant pontifiait ici avec le même sérieux et le même scepticisme que lorsqu'il célébrait jadis la messe au Champ de Mars. C'est pourtant ce dogme, très faux en tant que dogme et professé par un faux prophète, qui a sauvé la France après la chute de Napoléon et qui lui a permis de jouer le rôle prépondérant à Vienne, où on l'appelait à comparaître en vaincue.

Jusqu'à la publication de la *Correspondance de Talleyrand*, faite avec un soin extrême par M. Pallain, il était difficile de porter un jugement solide sur la conduite du ministre de France au Congrès. Sans doute, on possédait bien des indices et même diverses narrations de témoins dignes de foi, qui permettaient de croire qu'il y avait rendu à son pays les plus signalés services. Mais M. Thiers, qui affirmait le contraire avec opiniâtreté, avait écrit « en ayant sous les yeux » cette correspondance ; et c'est parce qu'il l'avait sous les yeux qu'il se croyait en droit d'accuser d'ignorance les historiens étrangers ou français et de traiter Talleyrand avec la rigueur que l'on a vue. Eh bien, maintenant que, nous aussi, nous avons sous les yeux les lettres de Talleyrand, nous ne pouvons assez nous étonner des jugements de M. Thiers. Ils sont tout simplement incompréhensibles. S'il ne citait pas des pages entières, avec des variantes fort étranges, il est vrai (1), on en viendrait à croire qu'il a con-

(1) En voici un exemple. M. Thiers (XVIII, p. 474) donne un extrait de la lettre de Talleyrand du 9 octobre. Dans le texte de la lettre, on lit que Metternich promet ses efforts pour conserver au roi de Saxe « une partie de ses États ». M. Thiers lui fait dire : « La plus grande partie », ce qui était, à ce moment-là, absolument différent.

sulté une correspondance tout autre que celle éditée par M. Pallain. Il la décrit d'ailleurs comme peu sérieuse, très piquante, rapportant tous les détails personnels et anecdotiques qui pouvaient intéresser un roi spirituel, malicieux et aimant les scandales. Oui, on y trouve plus d'une scène comique; mais, n'en déplaise à M. Thiers, le fond est extrêmement sérieux; Talleyrand entre au vif des questions politiques, qu'il traite à la fois en homme d'État rompu aux affaires et en grand seigneur s'entretenant familièrement avec son souverain. C'est ce laisser-aller qui paraît avoir déplu à l'historien du *Consulat et de l'Empire*, et c'est ce qui fait le grand charme de la correspondance. On y entend comme un écho du XVIII[e] siècle. Je parle des lettres de Talleyrand, car celles de Louis XVIII sont aussi lourdes de style que vulgaires de pensée et de sentiment ; pour leur donner quelque relief, le royal écrivain les assaisonne régulièrement d'une citation latine aussi banale que possible : *Otium cum dignitate; sublatâ causâ, tollitur effectus; justum et tenacem propositi virum; verba volant, scripta manent.* Trait curieux ! non content de dénier aux lettres de Talleyrand toute valeur sérieuse, — quoiqu'il prétende y trouver des renseignements importants qui ont manqué aux autres historiens, — M. Thiers ne veut même pas que le prince de Bénévent en soit l'auteur. Elles étaient rédigées, affirme-t-il, par M. de la Besnardière, et Talleyrand les copiait de sa main. M. d'Haussonville, se fondant sur des témoignages certains, a fait justice de cette petite fable, il y a longtemps déjà. M. de la Besnardière, du reste, était un très habile rédacteur du ministère des affaires étrangères, dont les dépêches sont, dit-on, des modèles du genre. Mais précisément rien ne ressemble moins à ce genre que les lettres de Talleyrand au roi. Ce sont de vraies lettres, évidemment improvisées.

J'ai dit quelle tâche était réservée au congrès de Vienne, dans la pensée de ses promoteurs, les quatre puissances alliées, la Russie, la Prusse, l'Angleterre et l'Autriche. « Les grands intérêts de « reconstruction de l'ordre social », a dit un des familiers du prince de Metternich, le secrétaire même du congrès, M. de Gentz, « de régénération du système politique de l'Europe », « de paix durable fondée sur une juste répartition des forces », etc.

etc., se débattirent pour tranquilliser les peuples et pour donner à cette réunion solennelle un air de dignité et de grandeur; mais le véritable but du congrès *était le partage entre les vainqueurs des dépouilles enlevées au vaincu!* » On ne saurait mieux dire. Ce que l'Europe nous avait enlevé, elle pouvait d'ailleurs le distribuer sans notre concours : ainsi l'avait décidé le traité de Paris. Mais nous n'étions pas le seul vaincu; le roi de Saxe, grand-duc de Varsovie, nous étant resté fidèle plus longtemps que les autres princes allemands, était tombé avec nous. La Prusse le retenait prisonnier et entendait s'approprier ses États allemands, tandis que la Russie s'adjugeait ses États polonais. Bien qu'on fît d'abord mine de le contester, on dut nous reconnaître le droit de nous prononcer sur cette double question. Louis XVIII y attachait quelque intérêt, parce qu'il était né d'une mère saxonne; on verra que Talleyrand, se plaçant à un point de vue un peu moins dynastique, jugeait l'affaire d'une importance suprême. Il se préoccupait médiocrement, au contraire, d'une autre question inscrite par Louis XVIII en tête des instructions données à son ministre : le renversement de Murat et la restauration des Bourbons sur le trône de Naples. Sans doute, la chose devait se faire, mais Talleyrand pensait qu'elle se ferait presque spontanément, par la force des choses. Dans les deux questions, d'ailleurs, il pouvait s'attacher fermement au principe de la légitimité, qui condamnait Murat et qui protégeait le roi de Saxe.

Il avait quelque chose de plus urgent encore à accomplir. Il fallait que la France, convoquée à Vienne en vaincue, y reprît audacieusement son rang de grande puissance, qu'elle s'y fît respecter comme on l'eût respectée avant la Révolution, puisque le retour à la légitimité était censé avoir effacé nos défaites comme nos victoires. Cela n'était pas facile, en vérité, quoi qu'en ait dit fort légèrement M. Thiers. Lorsque Talleyrand arriva à Vienne, dans les derniers jours de septembre, avant la date fixée pour l'ouverture du congrès, les quatre puissances alliées s'étaient déjà engagées par deux protocoles à décider toutes les questions européennes entre elles et à n'appeler ensuite la France et aussi l'Espagne que pour entendre leurs objections. Les quatre plénipotentiaires s'y promettent « de n'entrer en con-

férence avec les deux autres qu'à mesure qu'ils auront terminé entièrement et jusqu'à un parfait accord entre eux chacun des trois points de la distribution territoriale du duché de Varsovie, de l'Allemagne et de l'Italie ». Nous tombions au rang de première des deux puissances de second ordre.

Le 30 septembre, entre neuf et dix heures du matin, Talleyrand reçut du prince de Metternich un billet de cinq lignes, daté de la veille, pour lui proposer de venir à deux heures *assister* à une conférence préliminaire où il trouverait *réunis* les ministres de Russie, d'Angleterre et de Prusse. Ces termes étaient visiblement choisis à dessein. Avant deux heures, en effet, quand Talleyrand entra chez Metternich, les quatre étaient déjà assemblés. Lord Castlereagh, qui présidait, lui dit que l'objet de la conférence était de lui donner connaissance de ce que les quatre cours avaient fait jusqu'alors, et Metternich lui plaça sous les yeux un premier protocole. Le mot d'*alliés* se trouvait à chaque paragraphe. Talleyrand le releva vivement : « Où sommes-nous? s'écria-t-il. Faites-vous encore la guerre, et à qui? » On expliqua ce mot par le besoin d'abréger! Quant au contenu du protocole, il en lut quelques phrases et dit : « Je ne comprends pas. » Il les relut une deuxième fois, de l'air d'un homme qui cherche à pénétrer le sens d'une chose, et dit qu'il ne comprenait pas davantage. « Il y a pour moi, ajouta-t-il, deux dates entre lesquelles il n'y a rien : celle du 30 mai où la formation du congrès a été stipulée, et celle du 1er octobre où il doit se réunir. Tout ce qui s'est fait dans l'intervalle m'est étranger et n'existe pas pour moi. » Le protocole fut écarté d'un commun accord.

A partir de ce jour, Talleyrand ne toléra jamais, même dans la bouche de l'empereur de Russie, le terme d'*alliés*. Lord Stewart, frère de Castlereagh et personnage fort gauche, l'ayant bégayé un jour dans une conversation particulière, Talleyrand le traita avec une rudesse extrême. Pour qui connaît la puissance des mots, cette insistance à écarter un terme qui faisait de la France une sorte d'ilote parmi les peuples, n'a pas besoin de justification. Il fallait détruire la coalition jusque dans le langage usuel.

Une semaine environ après la première conférence, Metter-

nich, avec qui le prince de Bénévent avait été fort lié à Paris, lui dit négligemment : « Je serais assez d'avis que nous réglassions nos affaires tout seuls », entendant par *nous* les quatre cours. — « Si vous prenez la question de ce côté, répondit sans hésiter Talleyrand, je suis tout à fait votre homme; je ne demande pas mieux. » — « Comment l'entendez-vous? » — « Je ne prendrai plus part à vos conférences. »

Alexandre le fit venir et, d'un ton bref, un peu solennel, dont il n'avait pas coutume, lui fit subir un véritable interrogatoire sur l'état intérieur de la France. Je note qu'il parut s'effrayer d'apercevoir dans les deux Chambres un peu d'opposition; or si nous en croyons Metternich, dans ses mémoires, le fantasque empereur, lors de son séjour en Angleterre, avait demandé à lord Grey de lui soumettre « un projet sur la création d'une opposition en Russie », tant il tenait à cet élément essentiel de la vie politique. Après avoir reçu de Talleyrand les réponses les plus satisfaisantes, Alexandre exposa ses vues sur le congrès : « Il faut, dit-il, que chacun y trouve ses convenances. — Et chacun ses droits. — Je garderai ce que j'occupe. — Votre Majesté ne voudra garder que ce qui sera légitimement à elle. — Je suis d'accord avec les grandes puissances. — J'ignore si Votre Majesté compte la France au rang de ces puissances. — Oui, sûrement; mais si vous ne voulez point que chacun trouve ses convenances, que prétendez-vous? — Je mets le droit d'abord et les convenances après. — Les convenances de l'Europe sont le droit. — Ce langage, sire, n'est pas le vôtre; il vous est étranger, et votre cœur le désavoue. — Non, je le répète : les convenances de l'Europe sont le droit. »

« Je me suis alors tourné vers le lambris près duquel j'étais, raconte Talleyrand tout fier de sa petite comédie, j'y ai appuyé ma tête, et frappant la boiserie, je me suis écrié : « Europe! malheureuse Europe! » Me retournant du côté de l'Empereur : « Sera-t-il dit, lui ai-je demandé, que vous l'aurez perdue? » Il m'a répondu : « Plutôt la guerre que de renoncer à ce que j'occupe. » J'ai laissé tomber mes bras et, dans l'attitude d'un homme affligé, mais décidé, qui avait l'air de lui dire : « La faute n'en sera pas à nous », j'ai gardé le silence. L'empereur a

été quelques instants sans le rompre, puis il a ajouté : « Oui, plutôt la guerre. » J'ai conservé la même attitude. » Mais Alexandre éprouve, lui aussi, le besoin de montrer ses talents d'acteur. Le geste qu'il fit à ce moment rappela à Talleyrand le passage qui termine l'*Éloge de Marc-Aurèle.* Comme on ne lit plus guère de nos jours cet Éloge, que l'académicien Thomas place dans la bouche d'Apollonius, l'allusion a besoin d'une glose. Apollonius donc, après avoir loué les vertus du grand empereur défunt, va retracer à son fils Commode quel sort affreux l'attendrait s'il devait un jour... A ces mots, Commode brandit sa lance d'une manière si terrible, que les Romains pâlissent et qu'Apollonius se tait. Ainsi fit à peu près Alexandre : « Levant les mains et les agitant comme je ne lui avais jamais vu faire, reprend Talleyrand, il a crié plutôt qu'il n'a dit : « Voilà l'heure du spectacle, je dois y aller, je l'ai promis, on m'y attend. » Et il s'est éloigné; puis, la porte ouverte, revenant à moi, il m'a pris le corps de ses deux mains, et me l'a serré, me disant avec une voix qui n'était plus la sienne : « Adieu, adieu, nous nous reverrons. »

J'ai transcrit cette page curieuse, qui donne bien une idée de la vivacité du style de Talleyrand dans les parties anecdotiques de ses lettres. Sous cette lutte des deux acteurs consommés, heureux de se donner en spectacle l'un à l'autre et dont chacun s'imaginait peut-être, avec cette vanité naïve des comédiens, qu'il avait produit une vive impression sur son adversaire, il y a, au fond, un débat très sérieux : l'Europe continuera-t-elle à vivre sous la menace du droit du plus fort, inauguré par Napoléon ou plutôt par les criminels auteurs du partage de la Pologne? ou bien reviendra-t-elle à l'ancien droit historique, monarchique, qui, en l'absence du droit démocratique et national, pouvait seul mettre les petits à l'abri des entreprises des grands?

Après avoir défendu devant le redoutable empereur de Russie le principe de la légitimité qui faisait toute la force de la France, il restait à Talleyrand à l'inscrire dans une déclaration solennelle des puissances « alliées ». Elles délibéraient en commun avec lui (car on ne contestait plus notre droit), et elles venaient de tomber d'accord que l'ouverture du congrès serait ajournée au

1er novembre, lorsque soudain notre ministre proposa d'ajouter : « Et elle sera faite conformément aux principes du droit public. » A ces mots, il s'éleva un tumulte épouvantable. Debout, les poings sur la table, presque menaçant et criant comme un sourd qu'il était, le ministre de Prusse Hardenberg proférait ces paroles entrecoupées : « Non, monsieur; le droit public? Cest inutile. Pourquoi dire que nous agirons selon le droit public? Cela va sans dire. » — « Si cela va bien sans le dire, répondit Talleyrand, cela ira encore mieux en le disant. » — « Que fait ici le droit public? » criait l'autre représentant de la Prusse, Guillaume de Humboldt. » — « Il fait que vous y êtes. »

Metternich voulait mettre la proposition aux voix, comme dans une assemblée législative, à peu près sûr de la voir rejeter par la majorité; mais on lui représenta le scandale qu'il y aurait à repousser la mention du droit public une fois qu'il en avait été question. Les « alliés » finirent donc par l'admettre, quoique de très mauvaise grâce. Sans doute, ces sortes de déclarations n'ont guère qu'une valeur théorique; mais par cela même qu'elles frappent l'opinion, elles gênent les projets contraires. En tout cas, c'était un vrai triomphe pour la légation française. En une quinzaine de jours, elle avait fait tomber l'interdit qui pesait sur elle et elle avait imposé son principe, au moins implicitement, à l'Europe entière. Les États secondaires allaient redevenir, comme jadis, nos clients attendant de nous leur salut. Ennuyé de cette attitude résolue de notre plénipotentiaire, Alexandre lui lança cette épigramme qui renferme un éloge superbe : « Talleyrand fait ici le ministre de Louis XIV ! » C'était six mois après nos désastres.

Il semble que tout Français devrait être fier de ce résultat. M. Thiers cependant blâme Talleyrand d'être sorti de son flegme habituel, de s'être laissé piquer au vif, d'avoir eu la vanité de jouer un grand rôle...

III

Nous n'avons assisté encore qu'à des escarmouches. La vraie bataille devait se livrer au sujet des États du roi de Saxe. Les

troupes d'Alexandre les occupaient l'un et l'autre, le royaume aussi bien que le grand-duché de Varsovie, et l'on a vu que, les réservant pour lui-même et pour son ami intime le roi de Prusse, il jurait que personne ne l'en délogerait. Mais ces États étaient-ils de ces territoires « vacants », de ces provinces sans maître, dont le congrès s'était arrogé le droit de disposer? Oui, d'après Alexandre ; car le roi de Saxe était déchu, lui et ses héritiers, de tous droits, comme ayant trahi la cause de l'Europe. « Sire, répondait Talleyrand, avec ironie, c'est là une question de date. » Alexandre n'eût-il pas eu dans son passé le traité de Tilsitt, où il trahissait bel et bien, lui aussi, la cause de l'Europe, que sa thèse n'eût pas soutenu un instant la discussion. Il ne mettait que d'autant plus d'emportement à l'affirmer. « Si le roi de Saxe n'abdique pas, disait-il, il sera conduit en Russie ; et il y mourra. Un autre roi (Poniatowski) y est déjà mort. Le roi de Prusse sera roi de Prusse et de Saxe, comme je serai empereur de Russie et roi de Pologne. Il y a pour moi une chose qui est au-dessus de tout, c'est ma parole. Je l'ai donnée, et je la tiendrai. »

Ce qu'il y a de bizarre, c'est que l'empereur Alexandre ne voulait commettre cet abominable attentat que pour en effacer un autre qui pesait sur sa conscience, quoiqu'il n'en fût pas l'auteur. Cœur sensible, il n'avait jamais pris son parti du crime commis contre la Pologne. Dès 1811, il écrivait au prince Adam Czartoryski, dans un élan de générosité destiné sans doute, dans sa pensée, à étonner le monde : « C'est la Russie qui veut se charger de la régénération de la Pologne. Par cette régénération, j'entends parler de tout ce qui a fait autrefois partie de la Pologne, en y joignant les provinces russes, de manière à prendre la Dwina, la Bérézina et le Dniéper pour frontières. » Un an plus tard, Mme de Staël, qui suivait de Stockholm les terribles évènements de la guerre de Russie, écrit à un Genevois établi à Saint-Pétersbourg : « Savez-vous ce qu'il faut à présent? C'est tâcher de désintéresser les Polonais. L'empereur Alexandre devrait se déclarer leur roi, pour qu'ils redevinssent une Pologne. Parlez de cette idée. » On voit que l'idée était dans l'air, du moins en un certain milieu. La guerre, du reste, avait quelque peu refroidi

Alexandre. Après tant de valeur déployée par les Polonais dans les rangs de notre armée, on ne pouvait plus détacher la Lithuanie de l'empire pour leur en faire cadeau. Les Russes auraient mal pris cette plaisanterie sentimentale. Mais il y avait le grand-duché de Varsovie, que Napoléon avait formé de la part de la Pologne reprise à la Prusse, et qu'il avait donné au roi de Saxe. Ce grand-duché aurait dû maintenant faire retour à la maison de Hohenzollern. Alexandre préférait le garder pour lui et l'ériger en royaume. C'est ce qu'il appelait réparer un attentat et restaurer la Pologne. En échange, il donnait à la Prusse, de sa propre autorité, la Saxe, pays allemand et protestant qui convenait infiniment mieux aux hommes d'État de Berlin. Ces deux puissances s'entendaient donc parfaitement.

Ici se pose une question : les deux autres puissances, l'Angleterre et l'Autriche, étaient-elles résolues à empêcher cette combinaison? M. Thiers l'affirme hautement, et il fait un crime à Talleyrand de s'être prononcé pour elles contre la Prusse et la Russie. Il fallait, selon lui, s'allier résolument avec ces dernières puissances, en demandant pour prix de l'alliance la rive gauche du Rhin, tandis qu'en signant un traité avec Castlereagh et Metternich Talleyrand dut renoncer à toute rémunération. La Prusse aurait-elle pu, en présence de l'agitation nationale en Allemagne, nous livrer le Rhin? Je ne le sais trop. C'est là de la politique d'hypothèse que chacun raisonne à son gré. Mais ce qui est certain, évident, incontestable, c'est que, sans l'intervention énergique de Talleyrand, ni l'Angleterre ni l'Autriche ne faisaient d'opposition sérieuse au double projet d'Alexandre. Sur la confiscation de la Saxe du moins, et c'était de beaucoup le point le plus important, elles étaient formellement consentantes. C'est Talleyrand qui s'est jeté en travers, c'est Talleyrand qui a divisé la coalition, c'est Talleyrand qui a créé une question pouvant amener la guerre. Or il n'y avait moyen de la créer, cela saute aux yeux, qu'en luttant contre les convoitises d'Alexandre et de Frédéric-Guillaume. Il ne s'agit donc pas de savoir quels alliés il devait choisir en cas de conflit, mais de savoir s'il a bien fait de susciter le conflit. Toute la critique de M. Thiers porte absolument à faux, et il a dû dénaturer les faits les plus patents, solliciter

même, comme dit M. Renan, les textes, parfois d'une main peu douce, pour dresser l'échafaudage de son réquisitoire contre l'infortuné prince de Bénévent.

Castlereagh faisait bien quelques objections sur l'annexion du grand-duché de Varsovie à la Russie. Il n'aimait pas Alexandre et il commençait à craindre la puissance des tsars. Toutes ses sympathies étaient pour la Prusse. Croyant, dans sa profonde ignorance des choses du continent, qu'elle resterait longtemps la cliente de l'Angleterre, prête à tirer l'épée chaque fois qu'on la soudoierait, il la voulait très forte, très « substantielle ». Il lui donnait la Saxe de grand cœur et marchandait pour elle auprès d'Alexandre quelque large morceau du grand-duché de Varsovie. Avec le bon sens prosaïque des hommes de sa nation, il s'irritait d'ailleurs d'entendre dire à Alexandre qu'en augmentant sa part de la Pologne, il rendait celle-ci indépendante. A peine arrivé à Vienne, Talleyrand le fortifia dans cette opinion, en lui démontrant même que l'indépendance de la Pologne, à laquelle l'Anglais songeait parfois, était désormais une pure utopie. Je dois à la très aimable obligeance de M. Pallain la connaissance d'un mémoire écrit par Talleyrand à cette occasion, de même que je lui dois aussi la communication du rapport du comte Beugnot dont j'ai cité quelques extraits. Le mémoire de Talleyrand offre un intérêt extrême, on peut même dire poignant, dans son impitoyable logique. Je pense que les lecteurs de la *Nouvelle Revue* me sauront gré de reproduire en entier cette pièce, qui est inédite, mais qui se trouve être conforme, à peu près textuellement, aux instructions écrites dont Talleyrand, ministre des affaires étrangères, avait muni Talleyrand, ministre plénipotentiaire à Vienne :

Mylord,

Hier, en sortant de chez vous, j'ai cherché à réunir toutes mes idées sur la question polonaise qui agite Vienne aujourd'hui. Voici à cet égard ma manière de voir.

Le royaume de Pologne ne peut être rétabli que sous les trois conditions suivantes :

1° Qu'il fût indépendant;

2° Qu'il eût une constitution forte;

3° Qu'il ne fallût pas compenser à la Prusse et à l'Autriche la part qui

leur en était respectivement échue. Ces conditions sont toutes impossibles; et la seconde plus que les deux autres.

D'abord, la Russie ne veut pas le rétablissement de la Pologne pour perdre ce qu'elle en a acquis; elle le veut pour acquérir ce qu'elle n'en possède pas. Or, rétablir la Pologne pour la donner à la Russie, pour porter la population de celle-ci en Europe à 44 millions de sujets, et ses frontières jusqu'à l'Oder, ce serait créer pour l'Europe un danger et si grand et si éminent, que, quoiqu'il faille tout faire pour conserver la paix, si l'exécution d'un tel plan ne pouvait être arrêtée que par la force des armes, l'Europe devrait les prendre. On espérerait vainement que la Pologne, ainsi unie à la Russie, s'en détacherait d'elle-même; il n'est pas certain qu'elle le voulût, il est moins certain qu'elle le pût, et il est certain que, si elle le voulait et le pouvait un moment, elle n'échapperait au joug que pour le porter de nouveau. Car la Pologne, rendue à l'indépendance, le serait invinciblement à l'anarchie. La grandeur du pays exclut l'aristocratie proprement dite, et il ne peut exister de monarchie où le peuple soit sans liberté civile, où les nobles aient la liberté politique ou soient indépendants, et où l'anarchie ne règne pas. La raison seule le dit, et l'histoire de toute l'Europe le prouve. Or, comment, en rétablissant la Pologne, ôter la liberté politique aux nobles ou donner la liberté civile au peuple? Celle-ci ne saurait être donnée par une déclaration, par une loi; elle n'est qu'un vain nom, si le peuple à qui on la donne n'a pas de moyens d'existence indépendante, des propriétés, de l'industrie, des arts, ce qu'aucune déclaration ni aucune loi ne peut donner et ce qui ne peut être que l'ouvrage du temps. L'anarchie était un état d'où la Pologne ne pouvait sortir qu'à l'aide du pouvoir absolu; et comme elle n'avait point chez elle les éléments de ce pouvoir, il fallait qu'il lui vînt du dehors tout formé, c'est-à-dire qu'elle tombât sous la conquête. Elle y est tombée dès que ses voisins l'ont voulu; et les progrès qu'ont fait celles de ses parties qui sont échues à des peuples plus avancés dans la civilisation, prouvent qu'il a été heureux pour elle d'y tomber. Qu'on la rende à l'indépendance, qu'on lui donne un roi, non plus électif, mais héréditaire, qu'on y ajoute toutes les institutions que l'on pourra imaginer; moins elles seront libres, et plus elles seront opposées au génie, aux habitudes, aux souvenirs des nobles, qu'il y faudra soumettre par la force. Où la prendra-t-on? Et, d'un autre côté, plus elles seront libres, et plus inévitablement la Pologne sera replongée de nouveau dans l'anarchie, pour finir de nouveau par la conquête. C'est qu'il y a dans ce pays comme deux peuples pour lesquels il faudrait deux institutions qui s'excluent l'une l'autre. Ne pouvant faire que ces deux peuples n'en soient qu'un ni créer le seul pouvoir qui peut concilier tout; ne pouvant, d'un autre côté, sans un péril évident pour l'Europe, donner toute la Pologne à la Russie (et ce serait la lui donner que d'ajouter la totalité du duché de Varsovie à ce qu'elle possède déjà), que peut-on faire de mieux que de remettre les choses dans l'état où elles avaient été par le dernier partage? Cela convient d'autant plus que cela mettrait fin aux prétentions de la Prusse sur le royaume de Saxe; car ce n'est qu'à titre de compensation pour ce qu'elle ne conserverait pas, dans l'hypothèse du rétablissement de la Pologne, qu'elle ose demander la Saxe presque tout entière.

L'Autriche demanderait sûrement qu'on lui compensât les cinq millions de sujets que contiennent les deux Gallicies, ou, si elle ne le demandait pas, elle en deviendrait bien plus forte, bien plus exigeante dans toutes les questions d'Italie.

Tout me ramène à penser, Mylord, que la proposition de rétablir tout en Pologne (sauf quelques rectifications de frontières) sur le pied du dernier partage, est la seule idée admissible.

En restant partagée, la Pologne ne sera pas anéantie pour toujours : les Polonais parviendront, sous des dominations étrangères, à l'âge viril auquel ils n'ont pu arriver en neuf siècles d'indépendance; et c'est la seule manière de les rendre tout à fait Européens (1).

Je vous assure qu'il y a plus de vraie philanthropie dans la lettre que j'ai l'honneur de vous écrire que dans tout ce que j'entends dire sur ce sujet depuis que je suis à Vienne.

Je vous demande pardon, Mylord, de vous écrire une lettre aussi longue, mais je me suis laissé entraîner par le sujet; c'est presque de la conversation, et j'aime à causer avec vous.

Veuillez agréer tous mes hommages.

Signé : Le prince de Talleyrand.

Vienne, 28 septembre.

On n'a jamais indiqué plus nettement la cause de la chute de la Pologne, cause permanente et, par conséquent, obstacle insurmontable à son relèvement par elle-même. La Pologne renferme deux nations : la noblesse, habituée à une liberté politique illimitée qui ne peut se concilier avec aucune forme de gouvernement; le peuple, qui, ne jouissant pas de la liberté civile la plus élémentaire, n'ayant pas les rudiments de la propriété ni de l'industrie, ne saurait devenir le soutien d'un pouvoir fort, absolu, capable de réduire la noblesse à l'obéissance et à l'ordre. Que l'on rende la Pologne indépendante, et elle redeviendra un foyer d'anarchie sans nom, elle retombera infailliblement et bientôt entre les mains de ses voisins. Or, remarquez-le, l'homme qui porte ce jugement, si sévère qu'on le trouve presque odieux, c'est un ami sincère de la Pologne. Dans son

(1) Les *Instructions* sont un peu moins cruelles et laissent à la Pologne un vague et lointain espoir : « Les Polonais, ne formant plus une société politique, formeront toujours une famille. Ils n'auront plus une même patrie, mais ils auront une même langue. Ils resteront donc unis par le plus fort et le plus durable de tous les liens. Ils parviendront, sous des dominations étrangères, à l'âge viril auquel ils n'ont pu arriver en neuf siècles d'indépendance, et le moment où ils l'auront atteint ne sera pas loin de celui où, *émancipés, ils se rattacheront tous à un même centre.* »

extrême vieillesse, il se souvenait encore avec indignation du premier partage, qui, disait-il, avait flétri la politique de la France; et dans ses conversations avec M[me] de Rémusat, un peu avant Tilsitt, il opinait sans cesse pour qu'on fondât une puissance indépendante entre nous et les Russes : « C'est le royaume de Pologne qu'il faut créer : voilà le boulevard de notre indépendance; mais il ne faut pas le faire à demi. » Y a-t-il une contradiction entre les propos de 1807 et le Mémoire de 1814? Je ne le pense pas. La Pologne ne peut se régénérer elle-même; si on la place sous la protection d'un de ses voisins pour y maintenir un pouvoir fort, elle demeure asservie à l'étranger. Le protecteur dont elle ne saurait se passer doit être loin d'elle, assez loin pour ne pas l'opprimer, assez près pour protéger son gouvernement contre les ennemis du dehors et du dedans. Sous l'Empire, nous étions en état de remplir cette tâche; maintenant il est trop tard. Je crois bien traduire la pensée de Talleyrand en disant que la possession de la rive gauche du Rhin et le rétablissement de la Pologne sont deux faits corrélatifs, l'un ne se concevant pas sans l'autre. Tous deux restent donc désormais également improbables, également impossibles.

Pénétré de ces idées, Talleyrand ne réclama jamais, au Congrès de Vienne, la résurrection de la monarchie des Jagellons. Il ne combattait le projet d'Alexandre qu'à deux points de vue : d'abord, mais sans trop y insister, comme détruisant l'équilibre européen au profit de la Russie, qui avançait jusqu'à l'Oder; puis comme dépouillant la Prusse d'une province qui lui revenait, et lui donnant, par conséquent, un titre à une grosse indemnité en Allemagne, l'autorisant presque à réclamer l'annexion de la Saxe. C'est la Saxe qu'il fallait sauver à tout prix. Et pourquoi? Un peu, assurément, parce que le principe de la légitimité était engagé; mais par-dessus tout parce que la Prusse, s'annexant la Saxe, devenait excessivement dangereuse. Ici Talleyrand a vu étonnamment juste dès 1814. Voici ce qu'on lit dans les instructions qu'il s'était, je le répète, dictées à lui-même, en sa qualité de ministre des affaires étrangères : « En Allemagne, c'est la Prusse qu'il faut empêcher de dominer. La constitution physique de sa monarchie lui fait de l'ambition une sorte de

nécessité. Tout prétexte lui est bon. Nul scrupule ne l'arrête. La convenance est son droit... Les alliés ont, dit-on, pris l'engagement de la replacer dans le même état de puissance où elle était avant sa chute, c'est-à-dire avec dix millions de sujets. Qu'on la laissât faire, bientôt elle en aurait vingt, et l'Allemagne entière lui serait soumise. » Il ne fallait donc pas la « laisser faire ». Maîtresse de la Saxe, elle pouvait, avec ses armées si mobiles, se jeter quand bon lui semblerait sur l'Autriche, toujours lente et indécise. Elle formait d'ailleurs dans le nord-est de l'Allemagne une grande masse, cohérente, compacte, toute protestante, embrassant les éléments les plus actifs de la nation germanique, et destinée à exercer une attraction irrésistible sur le parti unitaire à travers les autres États. Ce parti unitaire, qui comprenait la noblesse et les universités, et qui, dans son exaltation, rêvait le rétablissement du Saint-Empire sous le sceptre des Hohenzollern, inquiétait vivement Talleyrand. C'étaient, à ses yeux, des jacobins d'un nouveau genre, aussi dangereux que l'avaient été ceux de France. « Ils attribuent à la division de l'Allemagne en petits États, écrivait-il au roi, les calamités versées sur elle pendant les guerres dont elle est le continuel théâtre; l'unité de la patrie allemande est leur cri, leur dogme, leur religion exaltée jusqu'au fanatisme, et ce fanatisme a gagné même des princes actuellement régnants. Or cette unité, dont la France pouvait n'avoir rien à craindre quand elle possédait la rive gauche du Rhin et la Belgique, serait maintenant pour elle d'une très grande conséquence. Qui peut, d'ailleurs, prévoir les suites de l'ébranlement d'une masse telle que l'Allemagne, lorsque ses éléments divisés viendraient à s'agiter et à se confondre? Qui sait où s'arrêterait l'impulsion une fois donnée? »

L'impulsion, on l'aurait donnée à tous ces ferments révolutionnaires si l'on avait, d'un trait de plume, destitué un roi et anéanti un royaume. En livrant la Saxe à la Prusse, on faisait de Frédéric-Guillaume, dans un avenir peu lointain, le chef de l'Allemagne unifiée et fanatisée.

Dès ses premières entrevues avec les autres ministres, Talleyrand déclara énergiquement que jamais, sous aucun prétexte, il ne consentirait à la suppression du royaume de Saxe.

On pourrait sans doute en détacher quelques provinces, par un traité auquel le roi captif apposerait sa signature; mais entre cette cession plus ou moins volontaire et la confiscation, il y avait un abîme. Il était inadmissible, il était révolutionnaire au premier chef de procéder par un décret, ce décret émanât-il de l'assemblée des souverains d'Europe. Le droit public s'y opposait. Talleyrand s'attacha à cette cause avec une ténacité dont on ne l'aurait guère cru capable. En vain son ami, le marquis de Jaucourt, lui écrivait-il qu'à Paris on ne comprenait rien à sa politique : le roi de Saxe n'intéressait guère, et l'on trouvait utile que la Prusse devînt puissante pour tenir tête à l'Autriche et à la Russie! En vain Louis XVIII lui témoignait-il que, dans sa pensée, l'affaire saxonne ne pouvait entrer en comparaison avec l'affaire napolitaine, laquelle *flagitio addit damnum;* en vain poussait-il ses réminiscences classiques jusqu'à appliquer à Murat le *delenda est Carthago,* Talleyrand lui répondait sèchement : « Je n'oublie pas non plus le *delenda Carthago;* mais ce n'est pas par là qu'il faut commencer »; et, avec une imperturbable opiniâtreté, il ramenait toujours sur le premier plan des délibérations du Congrès la seule question vitale pour la France, la question de la Saxe ou plutôt de la Prusse.

En présence de cette insistance de la France, quelle attitude allait prendre l'Autriche?

L'empereur François apportait dans la politique les idées bornées, mais aussi l'honnêteté d'un brave bourgeois, naturellement opposé aux mesures violentes, qui se sent vraiment heureux toutes les fois que son intérêt lui permet de respecter les principes de la probité. Mais il se déchargeait complètement du souci des affaires extérieures sur son chancelier, M. de Metternich. Je ne sais trop ce qu'aurait dit M. Thiers s'il avait pu lire de quel ton dédaigneux le chancelier autrichien parle de lui dans ses *Mémoires*. Peut-être son admiration pour ce grand homme se serait-elle un peu calmée. En tout cas, les lecteurs désintéressés ne sauraient plus guère nourrir d'illusions sur Metternich. Avant la publication de ses *Mémoires*, on pouvait s'imaginer que ses dehors frivoles cachaient un grand fonds de bon sens; aujourd'hui il faut bien avouer que ce personnage, qui pesa si

longtemps sur l'Autriche et sur l'Europe, était un être vide d'idées, dépourvu de convictions, prodigieusement vaniteux, masquant sa nullité sous quelques phrases entortillées qu'il répétait sans cesse et qui avaient un faux air de grandes maximes politiques. Avec cela il ne manquait pas de cette habileté de discussion que les hommes les plus ordinaires acquièrent bien vite dans la pratique des affaires étrangères. C'était peut-être un diplomate ; ce n'était, à aucun degré, un homme d'État. Ce qui lui a permis de durer, c'est qu'il ne faisait rien, et l'histoire démontre combien est puissante la force d'inertie. Quand le hasard a porté un flegmatique au pouvoir, il y reste. Au congrès, Metternich faisait perdre du temps à tout le monde, s'imaginant ainsi qu'il en gagnait lui-même. Il était réellement fort occupé, allant de fête en fête, d'un bal à un festin, d'une « redoute » à un rendez-vous galant. En attendant, les affaires chômaient. S'il prenait parti sur une question, les raisons politiques ne le déterminaient pas toujours. On sait quels doux et troublants souvenirs faisaient de lui le protecteur de Murat mari de la belle Caroline Bonaparte. Dans la question de la Saxe et de la Pologne, il n'obéit pas, semble-t-il, à des préoccupations de ce genre ; il suivit le courant passivement. Ainsi que tous les « alliés », au commencement du moins, il ne se fiait pas à la France, la croyant moins désintéressée qu'elle ne le disait et ne la sachant pas aussi forte, aussi prête qu'on la vit bientôt après. C'est dans les eaux de l'Angleterre qu'il se laissa entraîner. Le 11 octobre, Castlereagh écrit au ministre prussien pour lui déclarer confidentiellement « qu'il ne saurait nourrir aucune répugnance morale ou politique » contre l'annexion totale de la Saxe. Presque aussitôt, Talleyrand apprend que Castlereagh insiste auprès de Metternich pour qu'il suive son exemple, et le 16, Gentz, le confident de Metternich, écrit dans son journal intime : « Le prince veut céder et il cédera. La Saxe est perdue. » Le 22, en effet, une note autrichienne est remise au ministre de Prusse. « L'empereur consent à l'incorporation de la totalité de la Saxe, si sa conservation partielle était jugée incompatible par S. M. prussienne avec ses justes prétentions. Que si la force des circonstances exigeait ce sacrifice, il serait nécessaire

de prendre des arrangements pour la fixation des frontières, etc. » C'est une capitulation en règle. Il est vrai que, par cette concession, Metternich, comme du reste Castlereagh, s'imaginait séparer la cause de Frédéric-Guillaume de celle d'Alexandre : en échange de la Saxe, on espérait, on demandait quelque appui du côté de la Pologne. Implacable dans son dénigrement de Talleyrand et conséquent dans sa naïve admiration de Metternich, M. Thiers trouve cette note du chancelier autrichien extraordinairement habile. J'en suis bien fâché, mais le chancelier lui-même paraît en avoir conçu bientôt une opinion différente. Nous possédons en effet un récit fort remarquable des négociations du congrès, rédigé par Gentz en février 1815. En marge, Metternich a écrit lui-même une note où, tout en se plaignant que ce récit soit trop sommaire, il le déclare « rigoureusement exact dans son ensemble ». Or Gentz y démontre énergiquement que la note du 22 octobre fut une faute énorme. « Cette démarche, dit-il, a donné à M. de Metternich plus de chagrin dans trois mois qu'il n'en a eu pendant toute sa vie. » L'aveu me semble significatif.

Les chagrins du chancelier suivirent de bien près l'envoi de la malencontreuse note. Dès le surlendemain, Alexandre, irrité de rencontrer du côté de l'Autriche quelque opposition à ses vues personnelles, furieux surtout de ce que Metternich se permît de lui dire que s'il s'agissait de faire une Pologne l'empereur François en viendrait à bout aussi bien que lui, Alexandre s'emporta jusqu'à s'écrier que seul, en Autriche, Metternich osait prendre envers lui « ce ton de révolte ».

A partir de ce jour et jusqu'à l'évasion de Napoléon, le chancelier et l'empereur rompirent complètement, firent même semblant de ne plus se voir lorsqu'ils se rencontraient dans le monde. Un jour toutefois il y eut entre eux une autre scène plus violente. Si nous en croyons Metternich, témoin fort peu véridique, il est vrai, Alexandre résolut même alors de le provoquer en duel, et l'empereur François eut beaucoup de peine à l'en dissuader.

En remettant leurs déplorables dépêches, Castlereagh et Metternich les avaient accompagnées d'un consentement verbal

à l'occupation provisoire de la Saxe. Dans leur pensée, il s'agissait, dirent-ils plus tard, d'une occupation éventuelle, dépendant de nouvelles négociations. Mais la Prusse n'aime pas à attendre. Quand on lui entr'ouvre une porte, elle la pousse aussitôt et la franchit. Le 8 novembre, le gouverneur russe qui commandait les troupes d'Alexandre en Saxe fit remise de tout le pays aux généraux prussiens et annonça aux Saxons, par une proclamation, qu'ils eussent désormais à considérer Frédéric-Guillaume III, « prince éminemment noble, vertueux et généreux, comme chargé d'affermir leur bonheur et leur bien-être ». Ce coup de théâtre produisit une impression indescriptible dans les cercles militaires de Vienne, où depuis quelque temps on se prononçait très haut pour Talleyrand contre Metternich, et dans les cercles parlementaires de Londres, où l'on découvrit soudain qu'on était joué par ses bons alliés et qu'on ne pouvait mieux faire que d'adopter la politique française. Metternich et Castlereagh durent songer à modifier du tout au tout leur conduite sur la question saxonne. Avec un art infini, Talleyrand s'employa pendant un mois entier à leur faciliter cet étrange revirement par ses conseils, par son insistance, par l'énergie aussi avec laquelle il demanda à Louis XVIII de mettre « quelque chose derrière », c'est-à-dire de procéder à des armements qui pussent inspirer du courage aux deux puissances que l'on voulait gagner. Louis XVIII, disons-le à son honneur, entra immédiatement et plein d'entrain dans la voie que lui indiquait son ministre. Je n'ai pas à raconter l'histoire de ces négociations compliquées. Il me suffit de rappeler que, le 10 décembre, dans une note d'un ton modéré et conciliant presque à l'excès, Metternich, renonçant à son opposition sur la question polonaise, se montra soudain très décidé à ne sacrifier qu'une partie de la Saxe. Il en offrit un quart seulement à la Prusse. Celle-ci le prit de très haut. Elle fit savoir qu'elle tenait cette note pour une insulte et qu'elle la regardait comme la preuve d'intentions décidément hostiles La coalition était donc divisée. Nous demandons à tout lecteur impartial si ce n'était pas Talleyrand qui, par sa ferme attitude, avait en quelque sorte forcé l'Autriche et avec elle l'Angleterre à combattre les prétentions

de leurs alliés du Nord? Metternich l'avouait du reste en termes explicites : « La France, disait-il, s'étant prononcée d'une manière catégorique contre la conquête entière de la Saxe, l'union de l'Autriche et de la Prusse pour le soutien de cette conquête ne servirait qu'à remettre le protectorat de l'Allemagne entre les mains du gouvernement français. »

Metternich se hâta de communiquer à Talleyrand le texte de sa note, ce qui en doublait la signification. Désormais l'Autriche nous recherchait. Talleyrand n'était pas homme à manquer l'occasion de souligner cette transformation profonde des alliances. Il répondit à la communication de Metternich par une lettre officielle qui eut un succès prodigieux, tout particulièrement à la cour des Habsbourg. Elle est vraiment des plus remarquables. Après avoir montré que la question de la Pologne avait perdu tout intérêt européen et par conséquent tout intérêt pour la France, depuis qu'elle était réduite à « une simple affaire de partage et de limites », — « une simple évaluation de quelques points de la frontière, » venait de dire Metternich lui-même, — il aborde la question saxonne, « la plus importante et la première de toutes ». Il s'élève ici à une éloquence digne à la fois des plus grands penseurs politiques et des plus ardents pamphlétaires. Chacun de ses mots retombe, aujourd'hui encore, comme une sentence implacable sur l'État qui, en 1866, a fait au Hanovre, avec le consentement d'un Bonaparte, ce que l'empêcha de faire à la Saxe en 1814 ce Talleyrand si vilipendé par les historiens nationaux :

Pour reconnaître comme légitime la disposition qu'on a voulu faire de ce royaume, il faudrait, dit-il, tenir pour vrai : que les rois peuvent être jugés, qu'ils peuvent l'être par celui qui veut et peut s'emparer de leurs possessions ; qu'ils peuvent être condamnés sans avoir été entendus, sans avoir pu se défendre ; que dans leur condamnation sont nécessairement enveloppés leur famille et leurs peuples ; que la confiscation, bannie de leurs codes par les nations éclairées, doit être, au XIXe siècle, consacrée par le droit général de l'Europe, la confiscation d'un royaume étant sans doute moins odieuse que celle d'une simple chaumière ; que les peuples n'ont aucuns droits distincts de ceux de leurs souverains et peuvent être assimilés au bétail d'une métairie ; que la souveraineté se perd et s'acquiert par le seul fait de la conquête ; que les nations de l'Europe ne sont point unies entre elles par d'autres liens moraux que ceux qui les unissent aux insulaires de l'Océan

Austral, qu'elles ne vivent entre elles que sous la loi de pure nature, et que ce qu'on nomme le droit public de l'Europe n'existe pas;...... en un mot, que tout est légitime à qui est le plus fort. Mais l'Europe, à qui ces doctrines ont causé tant de maux, à qui elles ont coûté tant de larmes et de sang, n'a que trop acheté le droit de les détester et de les maudire. Elles inspirent une égale horreur à Vienne, à Saint-Pétersbourg, à Londres, à Paris, à Madrid et à Lisbonne.

...Dans toutes les capitales du monde civilisé, sauf Berlin!

On sait ce qui suivit : la seconde quinzaine du mois de décembre s'écoula en négociations orageuses et en sourdes menaces de guerre. Puis, le 3 janvier, Castlereagh, à qui Talleyrand avait suggéré, comme en passant, l'idée d'une convention, lui apporte déjà tout rédigé un traité d'alliance secrète entre la France, l'Angleterre et l'Autriche.

« Maintenant, Sire, écrivait Talleyrand à Louis XVIII, la coalition est dissoute, et elle l'est pour toujours. »

IV

Pour toujours ! Le plus magnifique édifice que puisse élever la politique extérieure s'écroule misérablement lorsqu'il est miné par la politique intérieure.

Les bruits alarmants qui ne cessaient de circuler sur l'état des esprits en France, où les partisans de la royauté s'ingéniaient, disait-on, à la rendre odieuse, avaient créé à Talleyrand des embarras des plus sérieux. Nos adversaires à Vienne en profitaient pour nous décrier, et nos amis, nos alliés, se prenaient souvent à douter de nous. Il s'en était plaint au roi. « Moi-même, lui avait répondu Louis XVIII, il ne tiendrait qu'à moi de ne pas avoir un instant de repos, et cependant mon sommeil est aussi paisible que dans ma jeunesse. La raison en est simple : je n'ai jamais cru que, passé les premiers instants de la Restauration, le mélange de tant d'éléments hétérogènes ne produisît pas de fermentation ; je sais qu'il en existe ; mais je ne m'en inquiète point. » La lettre royale est du 4 décembre. Le 7 mars, à 6 heures du matin, un domestique entre dans la chambre de Metternich et lui remet une dépêche arrivée par un

exprès. Le prince, qui venait à peine de se coucher, la jette négligemment sur la table de nuit. Mais, ne pouvant se rendormir, il finit, au bout d'une heure ou deux, par ouvrir machinalement ce pli : on lui annonçait de Gênes l'évasion de Bonaparte. A dix heures, des aides de camp portaient aux armées des « quatre puissances » l'ordre de se tenir prêtes à envahir la France : la coalition est reformée — pour longtemps, bien longtemps! L'alliance des trois empereurs en est comme un résidu. La sottise des Bourbons, la folie criminelle d'un Bonaparte, avaient détruit l'œuvre de Talleyrand et replongé la France dans l'abîme.

Au second traité de Paris, les « alliés » s'écartèrent singulièrement du principe de la légitimité. Ils voulaient, cette fois, bien moins rétablir leur frère Louis XVIII dans son patrimoine que réduire à l'impuissance un peuple exécré.

Et cependant il demeura quelque chose de l'œuvre de Talleyrand, j'ose dire la partie la plus essentielle. Si nous perdîmes nos alliances, si l'Europe, dans sa haine trop explicable, se constitua contre nous en une sorte de syndicat, on ne toucha pourtant pas aux traités de Vienne, dont il avait été le véritable inspirateur en ce qui concerne la distribution territoriale de l'Allemagne. Cela seul nous importait après les pertes de nos conquêtes. La Prusse dut rester telle qu'il avait amené le congrès à la délimiter, avec une partie de la Pologne et avec la moitié seulement de la Saxe, avec des Slaves qui l'affaiblissaient, et avec bien moins d'Allemands qu'elle ne désirait, avec une position stratégique et politique très inférieure à celle qu'elle avait rêvée. L'unité de l'Allemagne, ce péril extrême si elle se faisait par une monarchie militaire, était retardée de cinquante ans, temps énorme dans un siècle où tout se transforme à tel point qu'un jour certainement on partagera l'histoire universelle en deux grandes périodes : avant nous, après nous.

L'Allemagne divisée, soustraite à l'action prédominante du seul État qui pût lui donner l'unité, cette conception de Talleyrand était contraire, il faut l'avouer, à la tendance générale de la civilisation moderne. Elle devait succomber tôt ou tard devant ce qu'on a appelé le principe des nationalités et ce qui n'est pas un principe le moins du monde, mais l'un des intérêts, l'un des

besoins de l'espèce humaine. Pour qu'elle succombât, il a fallu toutefois, tant elle était bien conçue, un étrange concours d'actions diverses. Il a fallu d'abord que la France retombât aux mains d'un halluciné comme le sont tous les Bonaparte, car les «idées napoléoniennes» inoculent la folie à ceux-là mêmes d'entre eux qui n'ont pas une goutte de sang corse dans les veines. Il a fallu ensuite que l'Autriche négligeât l'Allemagne, empêtrée qu'elle était dans l'inepte politique italienne où l'avait entraînée Metternich. Il a fallu encore et surtout que la Prusse déployât pendant deux générations des qualités de premier ordre. Je ne parle pas ici de l'art avec lequel elle a organisé son armée, je parle de sa conduite politique. Le congrès de Vienne l'avait laissée avec un cadre de monarchie immense, mais un cadre vide, un territoire morcelé, prodigieusement long, sans profondeur, ouvert de tous les côtés, habité par des populations disparates. Les provinces rhénanes, par exemple, catholiques, habituées d'abord au doux régime de leurs princes évêques, puis aux libertés civiles de notre code, frémissaient sous le joug des Hohenzollern. La Prusse a su se les assimiler complètement, ainsi que chacune de ses autres provinces. Si elle échoue en ce moment dans la vallée supérieure du Rhin, elle a réussi dans la vallée inférieure. C'est peut-être qu'elle a trouvé à Cologne ce qu'elle ne rencontre pas à Strasbourg, une noblesse empressée de servir; c'est aussi qu'elle a su ouvrir à ses nouvelles provinces de 1815 la source de richesses qu'elle tarit au contraire dans ses annexes de 1871, des débouchés au commerce et à l'industrie. Quoi qu'il en soit, elle a marqué d'une empreinte puissante chacun des pays qui lui avaient été accordés à Vienne; et dès lors le grave inconvénient de son morcellement s'est transformé en un avantage incalculable: elle se trouvait partout, du moins dans l'Allemagne du Nord; elle touchait à tout, elle a pu tout envahir lentement mais savamment. Son éparpillement la tuait si elle avait manqué d'énergie; il lui a donné l'empire.

Il n'importe. C'est à Talleyrand qu'elle doit d'avoir eu tant de peine à y arriver. Et cela nous prouve, à nous Français, l'excellence de la politique de ce grand diplomate, de ce vrai patriote, si indignement méconnu. Il faut aller à son école, si

nous voulons faire encore quelque figure dans le monde. Je tire de ses écrits trois conseils qui me paraissent avoir conservé de nos jours leur pleine valeur et qui embrassent toute la politique étrangère.

Voici le premier : « Après avoir reconnu que le territoire de la République française suffit à sa population et aux immenses combinaisons d'industrie que doit faire éclore le génie de la liberté ; après s'être bien persuadé que le territoire ne pourrait être étendu sans danger pour le bonheur des anciens comme pour celui des nouveaux citoyens de la France, on doit rejeter sans détour tous les projets de réunion, d'incorporation étrangère... La France doit rester circonscrite dans ses propres limites. » Ces lignes ont été écrites en novembre 1792. Les limites de la France étaient alors les mêmes que nous garantissait le traité de Paris en 1814.

Aussitôt après la révolution de Juillet, il s'exprime ainsi : « La France ne doit pas songer à faire ce qu'on appelle des alliances, et elle doit être bien avec tout le monde et seulement mieux avec quelques puissances, c'est-à-dire entretenir avec elles des rapports d'amitié qui s'expriment lorsque les évènements politiques se présentent. » On sait qu'au rang de ces alliances, pour ainsi dire latentes, Talleyrand plaçait tout d'abord celle avec l'Angleterre et puis celle avec l'Autriche.

Or il conseillait à Napoléon, au lendemain de la victoire d'Ulm, d'enlever à l'Autriche ses possessions italiennes, mais de lui dire en compensation : « Étendez-vous le long du Danube. Occupez la Valachie, la Moldavie, la Bessarabie. J'interviendrai pour vous faire céder ces possessions par la Porte ottomane, et si les Russes vous attaquent, je serai votre allié. » A part les détails que les évènements ont modifiés, c'est très exactement la politique adoptée par M. de Bismarck envers l'Autriche. Elle nous revenait, cette politique, dans la pensée de Talleyrand. Est-il trop tard pour la reprendre, de concert avec notre autre alliée latente, l'Angleterre ?

T. COLANI.

LES

MILLIONS HONTEUX [1]

TROISIÈME PARTIE

I

Le lendemain matin, pendant que Mme Gripat recevait, comme à l'ordinaire, ses solliciteurs et ses mendiants, Paule et Edgard, accompagnés d'un groom anglais qui les suivait à soixante pas, montèrent à cheval pour aller au Bois.

Edgard aimait ces promenades matinales, non seulement pour la promenade elle-même, mais encore pour le plaisir de monter ses chevaux. C'étaient des bêtes superbes, qu'il avait été lui-même choisir à Londres et dont il était fier, car toutes les fois qu'il sortait avec sa sœur, il voyait les têtes se retourner sur leur passage et les yeux les suivre avec un sentiment d'admiration ou d'envie. Peut-être eût-il pu se demander si Paule n'était pour rien dans cette curiosité admirative, et si ce qui attirait les regards n'était point la hardiesse gracieuse avec laquelle elle maniait son cheval, ou bien l'élégance de sa taille longue et flexible modelée par son corsage de drap bleu, ou bien l'éclat de sa carnation, que l'air vif teintait de rose, ou bien encore la splendeur de sa lourde chevelure. Mais il n'y pen-

(1) Reproduction et traduction interdites. — Voir la *Nouvelle Revue* du 1er et du 15 novembre.

sait pas. Dans Paule il n'avait jamais vu qu'une sœur, qu'une camarade, et jamais il n'avait songé à la regarder avec d'autres yeux que ceux d'un grand frère pour une petite sœur. Quand il galopait derrière Paule, ce qu'il voyait, ce qui l'éblouissait, c'était l'alezan clair aux reflets dorés de la robe du cheval; ce n'était point la rousseur des cheveux de la femme.

Arrivée aux abords du lac, Paule voulut marcher à pied, bien que le temps fût triste, gris et froid, et qu'une petite pluie de brouillard eût mouillé les allées pendant la nuit.

Ce fut l'observation que lui adressa Edgard, qui n'avait jamais assez de la promenade à cheval; mais elle ne l'écouta pas.

— Ce n'est pas pour le plaisir de la promenade à pied, dit-elle, mais j'ai à te parler... sérieusement, et je ne trouverai la liberté qui m'est nécessaire pour cela que si je n'ai pas à m'occuper de mon cheval.

Sur un signe d'Edgard, le groom vint prendre les chevaux, et alors le frère et la sœur s'engagèrent dans une petite allée sous bois.

Bien qu'elle fût déserte, cette allée, ils marchèrent assez longtemps côte à côte sans que Paule prît la parole; elle se tenait la tête baissée et, machinalement, elle regardait les feuilles mortes qu'elle soulevait du bout de ses bottes; autour d'eux le silence; on entendait seulement de temps en temps les feuilles qui tombaient de branches en branches avec de petits bruits secs.

— Ce que tu as à me dire est donc bien grave? demanda Edgard pour l'encourager à parler.

Elle releva la tête, mais sans regarder son frère :

— Très grave, dit-elle; c'est de ma vie qu'il s'agit, de mon bonheur, de notre honneur, et si j'hésite à parler, ce n'est pas par manque de confiance en toi, mais par manque de confiance en moi, parce que j'ai peur de mal dire ce que je voudrais exprimer bien.

— Avec moi faut-il donc des précautions?

— Cet entretien est la suite de celui que nous avons eu la veille de ton duel et que nous devions continuer, mais que nous

n'avons pas repris, précisément à cause de ce sentiment de responsabilité qui me retient encore en ce moment même.

— Quelle est-elle donc, cette responsabilité ?

— Il y a des jeunes filles qui arrivent à mon âge, n'est-ce pas, sans avoir eu à réfléchir; elles n'ont eu qu'à se laisser vivre. De même pour leur avenir; elles n'ont qu'à laisser aller. Ce n'a point été mon cas dans le passé : ce ne l'est pas dans le présent. J'ai eu et j'ai toujours ma fortune à me faire pardonner par le monde. J'ai ma rousseur à faire accepter par mon mari.

— Quelle folie! et comment réunir ainsi deux choses si différentes!

— Je sais qu'elles ne sont pas de même importance; mais enfin ne va pas t'imaginer que, pour une fille, ce n'est rien de n'être pas comme toutes les autres.

— L'originalité est-elle une tare?

— Oui, si elle n'est pas acceptée. Aimé, un défaut devient une qualité; non aimé, il reste un défaut, s'il ne devient pas un sujet d'horreur.

— Les cheveux roux n'ont jamais été un défaut; c'est très joli.

— Tu répètes ce que tu m'as entendu dire cent fois, et ce que j'ai dit précisément pour qu'on le croie et qu'on le répète. Je ne suis pas la première qui tout haut déclare une chose belle que tout bas elle trouve laide, et cela uniquement parce que cette chose lui appartient; mais enfin il n'en est pas moins vrai, malgré ce que j'ai pu déclarer et malgré les citations que j'ai apportées à l'appui de mes paroles, la maîtresse du Titien et les autres rousses fameuses, car je les connais toutes, il n'en est pas moins vrai qu'au lieu d'être fière de ma rousseur, j'en suis très embarrassée..., au moins j'en étais très inquiète et peinée.

— Est-ce drôle, les petites filles! interrompit Edgard.

— Je suis ainsi. Peut-être cela m'eût-il moins préoccupée si, sous les autres rapports, j'avais été comme tout le monde. Mais tout se tient. Ce n'est pas, je l'avoue, à propos de ma rousseur que mes doutes et mes interrogations ont commencé. Une fois qu'ils se sont formulés à peu près nettement, ils ont porté sur tout, sur ma personne aussi bien que sur ma situation, c'est-à-

dire sur ma situation d'abord, puis, l'inquiétude éveillée, sur ma personne; car ç'a été ainsi que les choses ont débuté. Toi, quand tu as ressenti les tourments de cette situation, tu t'es dit que tu te la ferais pardonner par la dignité de ta vie, et que si tu ne réussissais pas, tu l'imposerais par la force. Moi, je ne peux pas employer la force. Il ne me reste que la dignité de ma vie. Mais, nous autres femmes, nous ne faisons pas notre vie, nous la recevons de notre mari.

Edgard la prit par le bras, et, la regardant :

— Tu le connais, ce mari?

Elle inclina la tête.

— Qui? demanda-t-il vivement.

— Tu le sauras tout à l'heure; laisse-moi suivre l'ordre que je me suis tracé; c'est seulement comme cela que tu peux comprendre les raisons qui ont guidé mes réflexions et auxquelles j'obéis. Pas plus que toi, je n'ai jamais eu la pensée de renoncer, le jour où la loi me rendrait maîtresse de mes actes, à la fortune que m'a laissée notre père. Et cela non par une pensée d'avarice, ni parce que je tiens à la richesse; combien de fois ai-je souhaité la pauvreté! la pauvreté avec l'indépendance, avec la fierté; la pauvreté qui vous permet d'aller et venir partout la tête haute, de faire ce qu'on veut, de dire ce qu'on veut, d'être ce qu'on veut, sans prendre souci de rien ni de personne. Mais renoncer à cette fortune serait insulter la mémoire de père, un abandon, une lâcheté; pas plus que toi, je ne l'ai jamais pensé. Cependant, sans renoncer à cette fortune, j'ai voulu l'employer de façon à me la faire pardonner.

— Il n'y a qu'à suivre l'exemple de mère.

— Mère fait ce qui lui est possible dans sa position; moi, j'ai pensé que je pouvais faire autrement dans la mienne.

— Un grand mariage?

— Grand, oui; mais d'une grandeur autre que celle que le monde comprend. Ce grand mariage, j'en ai entendu parler depuis dix ans, sur tous les tons et à satiété; c'était l'ambition de père, c'est l'idée de Puche, c'est l'espérance de mère; et ce que père voulait pour moi, ce que veulent Puche et mère, c'est un homme d'illustre naissance, — un prince de Verberie.

— C'est donc lui?

— Non. Si le prince est un des maris que mère désire, ce n'est pas celui que j'ai choisi.

— Sa naissance n'est pas assez illustre?

— Je ne veux pas un homme d'une illustre naissance. L'ambition de père, les idées de Puche, les espérances de mère, n'ont jamais été les miennes. Un homme d'une haute naissance me ferait une grâce en me prenant pour femme; il m'honorerait de son nom; il m'accepterait. Je ne veux pas cela. J'ai une autre manière de me faire pardonner ma fortune; c'est de l'employer utilement, noblement.

Edgard s'était arrêté, et il l'examinait.

— Je t'étonne, poursuivit-elle; c'est que tu n'as jamais daigné abaisser tes regards jusqu'à moi : un grand frère avec sa petite sœur, c'est tout naturel. Eh bien, je n'ai jamais admis l'idée de ce mariage avec un homme de haute naissance qui me prenait pour mes millions et non pour moi, car je veux aimer mon mari et je veux être aimée de lui.

— Est-ce qu'un homme de haute naissance ne peut pas aimer et être aimé?

— Est-ce que, dans les projets qu'on formait pour moi, on ne supprimait pas toujours cette question de l'amour du mari pour la femme, et de la femme pour son mari? Est-ce que je ne savais pas que l'amour ne serait pour rien dans mon mariage? Eh bien, un pareil mariage je ne l'accepterai jamais. Puisque tu me connais si peu, il faut que je t'apprenne, mon cher Edgard, que je suis une âme tendre. Je reconnais très volontiers que tu as pu te laisser tromper par ce que tu voyais, et croire que je suis réellement ce que je me montre le plus souvent, c'est-à-dire dure, arrogante, dominée par l'orgueil. Mais cela c'est une pose, et cette arrogance, cet orgueil, sont une conséquence de ma situation. Au fond, et j'espère que personnellement tu as pu t'en apercevoir, c'est la tendresse qui se trouve dans mon cœur, car j'ai un cœur.

— Il n'est pas nécessaire que tu me le dises pour que je le sache.

— Sans camarades, sans amies, n'ayant pas d'autres affec-

tions que celle de mère et la tienne, j'ai toujours eu un ardent besoin d'amour : tu as vu comme j'ai aimé mes chats, mes chiens, mes oiseaux. Il arrive un âge où chats, chiens, oiseaux, ne suffisent plus. Quand cet âge est arrivé pour moi, je n'ai plus pris intérêt qu'à ce qui parlait la langue du cœur, et cela en tout, dans la poésie, dans le roman, dans la musique ; si je te disais mes idées et mes rêveries, tu te moquerais de moi. Il suffit que tu me connaisses telle que je suis. C'est à ce moment que j'ai décidé quel serait l'homme que j'épouserais. Il ne serait pas riche, il ne serait pas jeune, au moins tout jeune ; riche, il ne me devrait pas tout ; jeune, il ne saurait pas aimer et ne connaîtrait rien à la vie. A côté de ces exigences négatives, j'en avais d'autres actives : il aurait un nom, une situation dans le monde des arts ou de la politique, et pour que ce nom grandît, pour que cette situation devînt éminente et brillante, il ne lui aurait manqué jusqu'à ce jour que la fortune ; je la lui apportais ; et grâce à elle je faisais de lui un grand homme ; il me devait la gloire ; à quel plus bel usage pouvait être employée cette fortune qu'on ne me reprocherait plus ? Voilà quel était mon rêve.

Une fois encore, Edgard s'arrêta pour l'examiner.

— Et tu l'as réalisé, ce rêve ? demanda-t-il.

— Oui.

— Tu as découvert ce grand homme ?

Comme cette question était posée d'un ton ironique, Paule n'y répondit pas directement.

— Mon voyage de découverte a été long, dit-elle ; j'ai cherché et consciencieusement cherché. C'est alors que tu m'as vue suivre les cours du Collège de France et de la Sorbonne ; assister aux séances de la Chambre des députés ; visiter les ateliers de peintres et de sculpteurs. Que n'ai-je pas lu ! que n'ai-je pas vu ! que n'ai-je pas écouté ! J'avoue que les déceptions ont été nombreuses : j'ai admiré des savants qui n'étaient que des pédants ; — des écrivains qui n'étaient que des monstres d'orgueil, si infatués qu'ils s'imaginaient que le monde entier vivait les yeux fixés sur eux ; — des artistes qui n'étaient que d'étroits bourgeois abêtis par la passion de l'argent ; — des hommes politiques qui, vus de près, n'étaient que des mannequins pour les oiseaux ; — enfin

un tas de gens, ou trop remplis d'eux-mêmes, ou trop absorbés par leur métier, ou trop esclaves de leur intérêt personnel, pour pouvoir rien donner à une femme; mais tous capables de se donner, de se vendre à une fortune. Je commençais à désespérer et à me dire que je poursuivais une chimère irréalisable, lorsqu'il y a trois mois j'ai enfin rencontré celui que je cherchais, l'homme puissant par le talent, grand par le caractère, l'esprit élevé, l'âme haute, le cœur passionné, à qui il n'a manqué que des circonstances favorables pour prendre la place dont il est digne.

— Mais qui? qui? s'écria Edgard incapable de contenir sa curiosité et son impatience.

— Je venais de lire un livre dont le succès avait été éclatant, mais dont le mérite m'avait paru de beaucoup au-dessus du succès cependant; il m'avait bouleversée et il m'avait ravie; il m'avait prise entièrement le cœur aussi bien que l'esprit. Je ne connaissais pas son auteur et ne savais de lui que ce que disent les journaux, du bien et du mal, car il n'est pas de ceux qu'on embaume dans la banalité de l'éloge; on l'aime passionnément ou on le hait. Je voulus le voir et j'arrangeai les choses pour le rencontrer. Il y a trois mois, à Trouville...

— A Trouville, il y a trois mois,... interrompit Edgard, mais alors je l'ai vu?

Elle inclina la tête.

— Rampal! s'écria-t-il; est-ce que c'est Rampal?

— C'est lui.

— Mais Rampal....

Elle l'interrompit vivement :

— Tu ne le connais pas ; tu m'as bien prouvé, en parlant de lui hier à l'Opéra comme tu l'as fait, que tu ne le connais pas.

— N'est-ce pas toi, une petite fille, qui vas m'apprendre à le connaître? Je sais de lui ce qui est notoire, un bohème.

— Qu'il ait commencé par la bohème, c'est possible; n'est-ce pas de la bohème que partent ceux qui entrent dans la vie sans famille, sans fortune? Faut-il te citer tous ceux qui sont arrivés aujourd'hui à de grandes situations et qui ont été des bohèmes?

— Où est-il arrivé? Il n'est rien.

— Il sera ce qu'il voudra : grand écrivain, grand politique, ministre, homme d'État.

— Roi!

— Pourquoi pas! Bonaparte a bien été empereur grâce à Joséphine.

— Enfin il n'est même pas député.

— Parce qu'il s'est réservé; il le serait depuis longtemps s'il avait voulu.

Edgard haussa les épaules.

— Je te dis que tu ne le connais pas, continua Paule.

— Alors la faute en est à lui, qui ne s'est pas fait connaître.

— Moi je le connais.

— Et tu trouves en lui le grand homme que tu as rêvé?

— Assurément.

Edgard s'était arrêté, il prit sa sœur par le bras et, l'attirant à lui, il l'embrassa :

— Ma pauvre petite Paule!

Mais elle ne voulait pas être plainte.

— Si tu savais comme je suis heureuse, s'écria-t-elle avec exaltation.

— Il t'a dit qu'il t'aimait?

— Si tu l'avais entendu parler de son amour, tu verrais qu'il n'est pas l'homme que tu crois.

— Et toi?

— Moi, je l'aime.

— Tu le lui as dit?

— Il le sait.

Edgard hésita un moment, mais par un effort de volonté il refoula les paroles qui lui étaient venues sur les lèvres :

— Et mère? demanda-t-il.

— Je ne lui ai encore rien avoué, mais demain elle saura tout; j'ai voulu te parler tout d'abord; n'es-tu pas mon camarade, mon seul ami, mon frère!

— Pourquoi ne l'as-tu pas fait plus tôt?

Elle resta embarrassée, ne sachant trop ce qu'il y avait sous cette question : un reproche, ou simplement un regret?

— Qu'importe, puisque tu es le premier! Et puis, plus tôt, je

ne t'aurais pas parlé avec cette assurance, avec cette confiance ; tout était trouble et confusion en moi.

— Et maintenant, est-ce seulement parce que tu as cette assurance et cette confiance que tu parles ?

— D'abord pour cela et aussi parce que j'ai besoin de ton appui auprès de mère. Mère veut un mariage grand par la naissance, le prince de Verberie. Il faut que tu lui fasses comprendre qu'il y a un mariage plus grand, plus beau, celui que je t'ai expliqué ; toi qui as souffert des fatalités de notre situation, tu sais qu'il y a un plus noble usage à faire de notre fortune que de l'employer à redorer le blason des ducs de Valmondois.

Et comme il ne répondait pas :

— Ne sens-tu donc pas ainsi ? demanda-t-elle ; ne veux-tu pas m'appuyer auprès de mère ?

Il marcha assez longtemps sans répondre, tandis qu'elle le regardait anxieusement.

— Ce que je peux te répondre, dit-il enfin, c'est que je ne t'appuierai ou te combattrai auprès de mère qu'après avoir réfléchi ; aujourd'hui, je suis stupéfié, hors de moi, et je ne peux pas prendre un engagement. Je croyais connaître Rampal. Tu me dis que je ne le connais pas. Nous verrons.

— Mais...

— As-tu donc peur pour Rampal ?

Elle leva la tête superbement :

— S'il en est ainsi je n'ajoute pas un mot ; sache ce qu'il est et tu verras que je ne me suis pas trompée.

Et lui prenant le bras :

— Rentrons à Paris ; et tout de suite commence ton enquête ; ce que je te demande, c'est de la faire complète.

II

Il ne convenait pas à Paule que l'entretien sur le prince de Verberie, dont sa mère l'avait menacée à l'Opéra, eût lieu ce jour-là. Avant de répondre franchement et de s'engager à fond, il fallait qu'elle eût vu Rampal et qu'elle eût précisément arrêté

ses réponses avec celui-ci. C'était son sort à lui, aussi bien que le sien à elle, qui allait se décider, et elle ne voulait rien dire, elle ne voulait rien faire avant de l'avoir consulté. Elle n'avait pas à hésiter sur son non, mais il pouvait y avoir plusieurs manières de le prononcer, et c'était à lui, l'homme habile, le politique, le diplomate, l'esprit subtil et sûr, qu'il appartenait de décider laquelle était la bonne. Il ne pouvait pas se tromper; quand il aurait parlé, elle n'aurait qu'à suivre la route qu'il aurait tracée, tranquille et confiante.

Pour que sa mère ne pût pas aborder cet entretien, il n'y avait donc qu'à s'arranger pour ne point rester seule avec elle de toute la journée : ce qu'elle fit.

C'était un plaisir pour Mme de la Ricotière de sortir avec sa petite-fille et de s'en aller en voiture de gala faire des visites ou courir les magasins, surtout courir les magasins. Toujours habillée de toilettes jeunes et tapageuses, les cheveux teints, le visage peint, on la voyait descendre entre ses deux valets de pied, et sautillante, guillerette, elle traversait le trottoir en regardant à droite et à gauche pour juger de l'effet qu'elle produisait sur les badauds arrêtés. Alors, avant d'entrer dans le magasin, elle avait une manière de lancer à Paule un : « Viens-tu, ma fille? » qui provoquait la curiosité. Cela la rendait toute joyeuse : « On nous prend pour la mère et la fille », se disait-elle. Non seulement elle le disait, mais elle le croyait, car c'était une de ses maximes favorites « qu'on n'a réellement que l'âge qu'on paraît avoir », et elle était convaincue qu'on ne pouvait lui donner que les quarante-huit ou cinquante ans qu'elle se donnait elle-même tous les matins devant son miroir en se faisant sa tête : n'avait-elle pas les cheveux blonds, les dents blanches, le visage rosé?

Cela n'était pas pour plaire à Paule, qui avait l'horreur de toutes les prétentions. Aussi se dispensait-elle autant que possible de ces promenades; mais dans les circonstances présentes elle n'avait pas à prendre souci de ce qui pouvait lui plaire ou lui déplaire; avant tout, il fallait qu'elle échappât au tête-à-tête avec sa mère.

En rentrant du Bois et avant même de quitter son costume de

cheval, elle monta donc à l'appartement de sa grand'mère; elle trouva celle-ci devant une grande psyché à volets, achevant de se faire coiffer.

— Sortez-vous aujourd'hui, grand'maman?

— Oui, j'ai des emplettes à faire.

— Eh bien, si vous voulez, je vous accompagnerai.

— Volontiers. Mais qu'est-ce que tu veux mettre? Le temps est beau; je voudrais que nos toilettes fussent en harmonie.

— Mon costume de peluche grise et mon grand feutre noir.

— Ah! tu n'y penses pas; c'est beaucoup trop vieux; ainsi, moi j'aurai une petite capote de velours bleu, robe pareille, gilet et tablier de faille blanche et jaquette; table là-dessus; ne te fagote pas en vieille; ne t'enlaidis pas à plaisir.

Mme de la Ricotière fut si contente de son tablier de faille blanche et aussi des : « Viens, ma fille » dont elle poursuivit Paule, qu'elle prolongea elle-même sa promenade jusqu'à l'heure du dîner, de sorte qu'en rentrant il ne put pas être question du prince de Verberie. Le soir, Paule se déclara fatiguée, parla de migraine, et monta de bonne heure à sa chambre pour se coucher tout de suite et dormir, bien certaine que sa mère, si pressée qu'elle pût être de parler, ne troublerait pas son sommeil.

Cependant, si elle se coucha tout de suite comme elle l'avait annoncé, elle ne dormit point; mais, les yeux fermés, elle resta l'esprit éveillé, écoutant les faibles bruits de la maison, comptant les heures et les demies que sonnaient les pendules.

Bien qu'elle eût un appartement en propre, il y avait, par son cabinet de toilette et sa salle de bain, une communication directe entre cet appartement et celui de sa mère.

Comme onze heures sonnaient, elle entendit un faible bruit de portes et presque aussitôt elle sentit, à travers ses paupières closes, qu'une lumière venait d'éclairer sa chambre: sa mère qui venait avec précaution voir si elle était endormie.

Alors elle s'appliqua à rendre régulière sa respiration agitée.

Mme Gripat, une main écartée devant la bougie, s'approcha du lit; marchant sur la pointe des pieds et se penchant en avant,

elle écouta; puis, après quelques instants, trompée par ce sommeil si calme, elle s'éloigna rassurée : la fatigue.

Ce fut seulement après avoir entendu les portes se refermer que Paule ouvrit les yeux et respira librement : maintenant elle n'avait plus rien à craindre et pouvait tranquillement attendre.

La demie après onze heures sonna, puis minuit, puis la demie après minuit; alors elle se leva et, sans allumer une bougie, elle s'habilla lentement, ne risquant un pas ou un mouvement qu'après s'être bien assurée qu'elle ne pouvait heurter aucun meuble. Si lentement qu'elle procédât à sa toilette, elle fut prête avant le moment qu'elle s'était fixé, et de nouveau elle attendit immobile au milieu de sa chambre. Ce fut seulement quand une heure sonna qu'elle ouvrit sa porte. Le vestibule étant éclairé, elle n'eut pas de peine à se diriger et à descendre au rez-de-chaussée, glissant sur le tapis à pas légers, sans faire plus de bruit qu'une souris. Mais là l'obscurité reprenait, et ce fut à tâtons qu'elle traversa le salon de réception qui, par une porte-fenêtre, communiquait avec une serre occupant une partie du jardin du côté du parc Monceaux. Cette serre aussi était sombre, mais le murmure d'un filet d'eau, qui tombait le long des pierres d'une cascade, lui fut une indication pour se diriger et gagner la porte de sortie par une petite allée circulaire où le feuillage pendant des dracœnas et des lataniers lui fouettait çà et là le visage.

Enfin, elle se trouva dans le jardin; mais avant de sortir de l'ombre de la serre, elle s'arrêta pour regarder autour d'elle et écouter : la nuit sans lune était encore assombrie par des nuages épais que roulait le vent d'ouest; pas de lumières aux fenêtres de l'hôtel; pas d'autres bruits dans le parc que ceux de la rafale à travers les branches dépouillées de feuilles.

Elle resta assez longtemps ainsi, penchée en avant, retenant sa respiration pour mieux entendre. Un faible bruit de pas retentit sur le gravier de l'allée du parc; il devint plus fort; puis une ombre parut se coller aux barreaux de la grille de clôture. Alors elle n'hésita plus, et bien qu'elle ne pût pas reconnaître cette ombre, elle marcha dessus.

— C'est moi! murmura la voix de Rampal.

— Me voici!

Elle se jeta sur la grille : il lui prit les deux mains et longuement il les embrassa.

Un certain temps s'écoula; ce fut lui qui le premier rompit ce silence éloquent :

— Que se passe-t-il?

— Une chose terrible. On veut me faire épouser le prince de Verberie.

— J'aurais dû m'en douter en le voyant dans votre loge avec son père.

— Une présentation.

— Et qu'avez-vous dit?

— Vous le demandez?

— Je vous en prie, répondez-moi : ce que vous avez dit, tout ce que vous avez dit.

— Un seul mot : que je n'en voulais pas.

— Et votre mère?

— Nous devions reprendre cet entretien aujourd'hui; je me suis arrangée pour que cela fût impossible; ne faut-il pas que nous nous soyons entendus auparavant sur ce que je dois faire?

— Mais ce que vous voudrez.

— Oh! Maxime!

Elle recula comme si elle avait été frappée d'un coup en pleine poitrine; mais presque aussitôt elle revint et, cherchant les mains de Rampal à travers la grille, elle les prit et les serra dans les siennes.

— Je comprends que l'idée de ce mariage vous bouleverse, dit-elle; je sens l'angoisse qu'elle doit vous causer; à votre place, sans doute, je serais comme vous, injuste comme vous; mais je ne vous adresse pas de reproches; ce n'est pas pour cela que je vous ai fait venir ici, au milieu de la nuit, au risque d'être surpris. Que serions-nous devenus, qu'aurions-nous fait, si vous n'aviez pas usé de nos relations pour vous procurer cette clé au moyen de laquelle vous pouvez vous introduire dans le parc? Je ne voulais pas; j'avais peur, peur qu'on cherchât à savoir pour qui vous veniez dans le parc, peur des indiscrétions, peur de tout. Vous, vous avez voulu contre moi, et vous avez eu raison, comme vous aurez encore raison dans ce que vous allez décider pour nous.

Elle parlait en lui tenant toujours les mains dans les siennes; il les lui pressa en les flattant :

— Comme je reconnais là l'amour de ma petite Paule, sa foi !

Il dit ces quelques mots d'une voix molle, avec son accent méridional qui était une musique, et bien qu'il se fût attendri, sans perdre cependant son ton de supériorité.

— Quand j'aurai de nouveau répété à ma mère, reprit Paule, que je ne veux pas du prince de Verberie, il faudra que je lui donne mes raisons pour expliquer mon refus. Je n'en ai qu'une : mon amour. Le moment est-il venu d'avouer que nous nous aimons? Le puis-je?

Elle n'obtint pas tout de suite la réponse qu'elle attendait. Les mains qu'elle tenait dans les siennes n'eurent pas un élan, les yeux qu'elle cherchait dans l'obscurité n'eurent pas un éclair.

— Eh quoi ? murmura-t-elle.

— Chère Paule, vous avez confiance en moi; vous savez que je n'ai pas d'autre pensée, d'autre espérance, d'autre but que d'assurer notre bonheur. Ne le compromettons pas. Si vous avouez notre amour, il faut que demain je vous demande à votre mère. Croyez-vous que dans ma position présente, n'étant rien autre que ce que je suis, elle vous donnera à moi? Non, n'est-ce pas?

— Et voilà bien pourquoi je vous disais hier à l'Opéra...

— ...D'accepter cette candidature. Est-ce possible, puisqu'à l'avance je suis à peu près sûr de ne pas réussir? Ah! je vous en prie, ne me poussez pas à un échec qui m'amoindrirait. Je vous en conjure, ne me poussez pas à une demande qui, rejetée aujourd'hui, ne pourrait plus être présentée plus tard. Cette foi dont vous m'avez donné tant de preuves depuis que nous nous aimons, montrez-la-moi encore; laissez-moi choisir mon heure. Dans quelques jours, j'aurai un journal à moi; dans trois mois je serai député; vienne alors une circonstance favorable, un hasard de la politique et, ce que je vaux, je l'affirmerai hautement. Ce sera le moment de parler à votre mère, qui verra l'homme que je suis, ce qu'elle ne peut pas savoir, elle qui n'a pas eu pour me deviner cette intuition divine que l'amour a mise dans votre cœur.

— Oh ! attendre, murmura-t-elle avec une tristesse qui faisait effort pour se résigner.

— L'attente sera-t-elle moins cruelle pour moi que pour vous? C'est quelques semaines et, après, la certitude du succès ; tandis qu'aujourd'hui, c'est la certitude de l'échec.

— Mais le prince de Verberie ! dit-elle avec effroi.

— Je m'en charge ; dites demain que vous ne voulez pas de lui, dites-le fermement, et avant peu Mme Gripat dira comme vous ; elle ne connaît ni le prince ni son père.

— Si je ne sais rien, j'ai le pressentiment qu'on peut dire bien des choses contre eux ; mais il ne faudrait pas qu'on pût parler contre vous.

— Et que peut-on dire ?

Elle hésita un moment, et, comme elle avait baissé la tête dans un mouvement de douleur et de confusion, ce ne fut qu'un faible murmure que Rampal entendit, un nom, qu'un autre que lui sans doute n'eût pas saisi :

— Melcha !

— Et qui a osé ?

— Hier, à l'Opéra...

— Melcha ! Vous n'avez donc pas lu ?

— Oh ! moi. Mais les autres ; mais le monde ; mais ce qu'on dit. Vous avez parlé, je vous crois. Les autres, c'est pour eux qu'il faut des preuves.

— Les autres, n'en prenez donc pas souci, chère petite ; nous n'avons à nous inquiéter que de ceux qui, un jour, connaîtront notre amour. Alors, comment voulez-vous qu'ils admettent que l'homme qui est aimé de Paule...

Il se reprit pour ajouter :

— De Paule Gripat, de la belle, de l'admirable fille qui m'a révélé la beauté ; comment voulez-vous qu'ils admettent que, du jour où il l'a vue, il a pu avoir des yeux pour une autre femme?

— C'est donc vrai que vous me trouvez belle? Ah ! vous ne savez pas combien souvent il faut l'entendre dire pour le croire.

— Eh quoi ?

— Ce qu'on imagine, n'est-ce pas? Ce qu'on se répète tout bas en rêvant, est-ce que cela compte ? Il n'y a qu'une parole qui

donne la certitude : celle de l'homme aimé. Ce que j'étais, je n'en savais rien ; pour admettre que je pouvais être vraiment... belle, il a fallu que je vous plaise ; pour que je le croie, il faut que vous me le disiez, que vous me le disiez encore, que vous me le disiez toujours. Vous comprenez, vous sentez cela, n'est-ce pas?

— Oui, je le sens, chère Paule, et d'autant plus vivement que ce que ma parole est pour vous, la vôtre l'est pour moi. Vous n'avez cru à votre beauté que le jour où je l'ai affirmée; moi je n'ai cru à mon talent que le jour où vous y avez cru vous-même, et où la confiance que je lisais dans vos yeux si pleins de douceur et de tendresse est passée en moi. Qu'on doute de la beauté, cela est possible ; mais enfin c'est une chose réelle qui se manifeste par des signes certains. Tandis que le talent! Qui prouve qu'on a du talent et qu'on est vraiment l'homme qu'on s'imagine être? Le succès? Il faudrait pour cela ne pas voir comment et de quoi est faite la vogue de ses rivaux. L'approbation de ses amis? Il faudrait, pour cela, croire à la sincérité de l'amitié. L'applaudissement de la foule? Il faudrait, pour cela, n'avoir pas le mépris du vulgaire. Mais tout cela ne compte pas, et ce que vous disiez pour la beauté, je le dis pour le talent; il n'y a qu'une parole qui donne la certitude et qui emplisse le cœur aussi bien que l'esprit : celle de la femme aimée, la vôtre, chère enfant.

Entraîné, oublieux de l'endroit où ils se trouvaient et du danger qu'ils couraient, il aurait voulu la serrer dans ses bras, mais les durs barreaux de la grille les séparaient; il eut un mouvement d'irritation :

— Pourquoi n'avez-vous pas voulu faire faire une clé pour cette porte? dit-il ; nous serions ensemble, au lieu d'avoir entre nous cette grille exaspérante et de rester exposés au hasard d'une rencontre, au froid, à la pluie.

Depuis quelques instants, un nuage qui traînait avait laissé tomber de larges gouttes que Paule recevait dans la figure, mais auxquelles elle n'avait pas été sensible ; ce mot de Rampal la rappela à la réalité, il ne fallait pas qu'il fût mouillé :

— Partez, dit-elle ; la prochaine fois, j'aurai la clé ; je vous le promets.

Et comme il l'attirait plus fortement :

— Partez, la pluie va augmenter, partez !

III

Lorsque Rampal avait voulu voir Paule la nuit, il avait pensé à l'un de ses amis, dont l'hôtel communiquait par un jardin avec le parc Monceaux. Cet ami, grand collectionneur, possédait une bibliothèque riche en ouvrages rares se rapportant à la Révolution, et il n'y avait rien d'extraordinaire à ce qu'un journaliste eût un travail à faire d'après ces ouvrages. Ç'avait été le prétexte qu'il avait mis en avant, et l'ami, absent de Paris pour plusieurs mois encore, avait répondu en envoyant à son concierge l'ordre de recevoir M. Rampal quand celui-ci se présenterait, le jour comme la nuit. Une fois installé dans la bibliothèque qui ouvrait sur le jardin et le concierge couché, Rampal était maître de la maison.

Après avoir quitté Paule, il ne s'attarda point à travailler : il avait vraiment mieux à faire que de consulter les ouvrages sur la Révolution.

Ce que Paule lui avait dit de Melcha était grave ; il fallait agir de ce côté et se mettre à l'abri de tout danger ; car s'il allait attaquer M. de Valmondois et le prince, ceux-ci se défendraient; en un pareil moment, il devait donc veiller sur lui et ne donner aucune prise à ses adversaires.

S'il n'avait pas jusqu'à ce jour rompu avec Melcha, malgré ce qu'on avait pu lire dans certains journaux, c'est que ses affaires avec Paule n'étaient pas assez avancées pour qu'il quittât une maîtresse, en somme agréable.

D'ailleurs, en dehors de l'agrément, elle lui était utile, cette maîtresse : elle lui faisait trouver une partie du capital nécessaire à la fondation du journal qui devait être le point de départ de sa fortune ; et ce n'était pas après avoir poursuivi ce capital pendant des années, sans jamais pouvoir l'attraper, qu'il allait le sacrifier au moment où elle le lui apportait.

Mais ce calcul, bon quand il s'imaginait que ses amours avec

cette petite fille pouvaient se soutenir assez longtemps encore dans les régions du bleu, serait maintenant une maladresse bête et une grosse imprudence.

Évidemment, il ne lui était plus possible de poursuivre deux choses à la fois, et l'une était tellement au-dessus de l'autre, si extraordinaire, si merveilleuse, si inespérée, qu'il devait désormais se donner à elle tout entier.

Enfin, il allait mettre la main sur la fortune; encore un pas, il la tenait.

A quoi ne pourrait-il pas prétendre quand il s'appuierait sur les millions de la famille Gripat?

Quel rêve ! Et descendant le boulevard Malesherbes, il marchait la tête haute, les épaules effacées, frappant l'asphalte de son talon ; à lui ce Paris où il était débarqué si misérable quinze ans auparavant, à lui le monde.

Qui lui eût dit, lorsqu'il avait quitté Toulouse, sa ville natale, qu'il en arriverait là?

Son ambition alors était tout simplement littéraire : une grande pièce, un beau livre, se faire un nom sonore.

Il est vrai que ce n'était pas seulement la gloire qu'il voulait, mais aussi les satisfactions matérielles qu'elle peut donner à ceux qui savent l'exploiter : de l'argent, des maîtresses, des femmes brillantes.

Il était le fils d'une couturière qu'on appelait Mlle Rampal; dans la maison maternelle il n'avait vu venant régulièrement qu'un homme à qui il disait: « Mon oncle », sans savoir pourquoi tant qu'il était resté petit, le sachant trop bien devenu grand. Tout enfant, sa distraction et son plaisir avaient été de jouer avec les morceaux d'étoffe et les chiffons soyeux que sa mère avait coupés dans la journée; il les fripait, il les drapait, aussi amoureux de leur musique que de leurs chatoyantes couleurs. Il n'était jamais plus heureux que quand il pouvait rester en contemplation devant une robe riche qu'on allait livrer. Et plus tard, sa mère l'avait bien souvent surpris, l'œil au trou de la serrure, en admiration devant les belles villageoises qui venaient à la ville essayer leurs toilettes de cérémonie.

Il lui fallait avant tout le luxe dans la femme, ou tout au moins

l'éclat et le tapage du luxe ; et lorsque était venu l'âge des premières amours, il n'avait aimé ni des petites bourgeoises ni des jeunes filles qui n'auraient eu à lui donner que la beauté, que la jeunesse, que la tendresse, mais auxquelles aurait manqué le plumage.

Sans fortune, sans relations, il n'avait pu trouver ce plumage que chez des cocottes vieillies et des comédiennes farineuses, qui avaient été heureuses de se faire aimer, — oh ! mais là ce qui s'appelle du vrai amour, ma chère, — par un beau garçon, jeune, bien bâti, amusant et pas gênant.

C'était ainsi qu'après avoir passé par tous les théâtres de Paris, il était arrivé à Melcha, sa dernière maîtresse.

Le travail est un maître austère, exigeant et jaloux, qui veut qu'on se donne à lui tout entier : la grande pièce, le beau livre qu'il devait faire, il ne les avait point faits, tiraillé, fatigué, amolli, ennuyé ou distrait par les exigences de cette vie irrégulière qui le condamnait à se dépenser sans cesse.

En attendant ce beau livre, qui restait à faire et qu'il ferait sûrement quand il se trouverait dans un autre milieu, il avait dû se rabattre sur des œuvres plus faciles, qui pour n'être point ce qu'il aurait voulu, ce qu'il aurait pu, lui avaient cependant conquis un nom : l'une, philosophique, à visées politiques, qui devait pousser son auteur à la Chambre ; l'autre, un roman qui n'était qu'une histoire personnelle, longtemps promenée et racontée dans les brasseries, les coudes sur la table : « Vous verrez ça, mes enfants. » C'était le récit de ses amours de théâtre, écrit avec un accent original et passionné, où il avait trouvé le moyen de faire voir l'homme qu'il voulait être, bien plus que celui qu'il était réellement ; et cela dans ses ambitions les plus hautes, avec des élans vers la pureté, la poésie, l'idéal et l'horreur de la bohème.

Et cependant, de la vie de bohème à laquelle il avait été condamné lors de ses débuts, il avait conservé certaines habitudes dont il savait adroitement tirer parti. Le temps n'était plus où il ne pouvait trouver, le soir, la lumière et la chaleur que dans une salle de brasserie, et où, pour sortir de son isolement, il ne pouvait avoir que les banales relations de café. Pourtant il ne laissait

point passer une soirée sans faire une courte visite à ses amis d'autrefois, s'asseyant avec eux, offrant largement des bocks à ceux qui s'approchaient de sa table, bon enfant avec ceux qui avaient raté la chance, ouvert et affable avec tous. Et cette cordialité démonstrative du Méridional, qui cause, rit, flatte, promet, blague tout, se blague lui-même, on la lui payait en une camaraderie formidable qui, pour beaucoup, avait fait ses succès.

Avec cela, homme d'affaires sans en avoir l'air, avisé, retors, ténébreux sous des apparences de légèreté. Ses liaisons avec des femmes lancées lui avaient valu des relations dans le monde des financiers et des faiseurs. Pour un autre, elles fussent peut-être restées insignifiantes; mais avec son caractère liant, son habileté à introduire partout son intérêt et à le dégager finalement coûte que coûte, il avait su se les rendre utiles et productives. C'était ainsi qu'entre gens séparés, souvent par des barrières infranchissables, il était devenu un intermédiaire auquel on pensait volontiers dans un moment d'embarras et dont on aimait à se servir.

Mais ces expédients, dont il avait vécu, ne lui avaient inspiré qu'une profonde lassitude.

Cela l'exaspérait d'être obligé de partager, avec des directeurs de journaux qu'il méprisait, l'argent qu'il obtenait pour certains articles.

Le journalisme ainsi pratiqué le dégoûtait.

Et, d'autre part, la littérature vraie lui paraissait un métier de dupe qui ne rend pas ce qu'elle prend.

Plusieurs fois, il est vrai, on lui avait offert des situations qui le tiraient de sa galère; mais elles lui avaient paru insuffisantes, il les trouvait au-dessous de lui, elles le bornaient, et il les avait toujours refusées, préférant encore à la certitude du présent les grandes espérances du lendemain.

Il attendrait.

Mais ce lendemain ne s'était pas levé; les occasions avaient passé; il n'était rien et, chose plus grave, on se méfiait de lui comme d'un malin avec qui on serait obligé de compter un jour.

A trente-six ans, il se demandait s'il n'avait pas fait fausse route; il s'inquiétait, s'irritait; et en voyant où étaient arrivés ceux qui étaient partis avec lui et qui ne le valaient pas, il commençait à perdre patience.

Les millions Gripat allaient lui permettre de rattraper le temps perdu et de conquérir, haut la main, la place qu'il voulait.

C'était ces millions qui tout d'abord l'avaient séduit, lorsque, à Trouville, il avait remarqué Paule. Il ne connaissait rien aux jeunes filles, et sceptique à l'endroit du talent, de celui des autres comme du sien, il n'avait point imaginé les effets qu'il pouvait produire dans une âme neuve. Aussi, quand il s'était entendu expliquer par elle mieux qu'il n'aurait pu s'expliquer lui-même; quand il l'avait vue découvrir dans son esprit et dans son caractère toutes sortes de mérites extraordinaires, qu'il ne se connaissait pas encore, mais auxquels il avait cru; quand elle avait affirmé l'avenir glorieux qu'elle prévoyait pour lui, avec un enthousiasme qui dépassait celui dont il s'était bercé dans ses heures de griserie, il avait eu un moment de surprise triomphante.

— Elle était, ma foi, très bien, cette petite, jolie, intelligente; comme elle l'avait tout de suite finement jugé! Et quelle fortune!

Alors, flatté par cette admiration raisonnée, touché par cette foi instinctive, séduit par cette jeunesse, ébloui par ces millions, il s'était trouvé tout à coup passionné, et sous cette impulsion il avait tendu à un but positif : le mariage par l'amour.

Elle n'avait rien pour le gêner ni l'embarrasser, la fortune des Gripat; sans doute, il lui eût préféré une autre origine; mais quoi! elle était ainsi; c'était à prendre ou à laisser; quand il l'aurait, il materait bien les envieux.

L'inquiétant, dans cette affaire qui se présentait si bien, c'était la famille : la mère, le frère, qui ne le voyaient pas avec les mêmes yeux que Paule.

Quelles objections ne soulèveraient-ils pas contre ce mariage? C'était pour les prévenir et les écarter qu'il aurait voulu se présenter avec plus de surface : directeur d'un grand journal, député.

C'était pour ne pas leur offrir des raisons valables d'opposition, c'était pour ne pas donner prise aux attaques du duc de Valmondois et de son fils, qui allaient vouloir se défendre et le perdre, qu'il devait maintenant, tout de suite, rompre avec Melcha.

Ce qu'il allait faire.

IV

Justement, l'heure était à souhait pour une rupture.

Sa soirée prise par son rendez-vous, il avait prévenu Melcha qu'elle ne devait pas l'attendre, parce qu'il allait en province préparer sa candidature ; et telle qu'il la connaissait, il y avait des probabilités pour croire qu'elle avait voulu profiter de sa liberté.

Dans ces conditions, ou il n'allait pas la trouver chez elle ou, s'il la trouvait, elle ne serait pas seule.

Et dans l'un comme dans l'autre cas c'était la rupture nette et immédiate, sans défense possible, sans retour; — précisément ce qu'il désirait en ce moment. Du coup, il était débarrassé de Melcha, et à jamais, ce qui était aussi commode qu'économique. Il est vrai qu'il s'exposait à sacrifier ainsi la part de capital qu'elle faisait apporter dans son journal, mais c'était un risque à courir, auquel il faudrait bien qu'il se résignât si, en manœuvrant adroitement, il ne parvenait pas à l'éviter.

Les projets du duc de Valmondois ne lui laissaient pas, par malheur, le choix des moyens à employer, ni l'heure, et entre deux dangers menaçants il devait, coûte que coûte, parer au plus grave; quelques milliers de francs se retrouvent; une Paule Gripat perdue ne se retrouve pas.

C'était en suivant la rue de Madrid pour gagner la rue de Boulogne, où Melcha occupait seule un petit hôtel fort modeste, qu'il raisonnait ainsi, aussi libre, plus libre que s'il avait été dans sa chambre, car à cette heure Paris endormi était solitaire et silencieux; la place de l'Europe elle-même, où tant de lumières se croisent ordinairement, où tant de bruits s'entre-choquent,

était morne ; rien autour de lui, rien devant lui, qui pût occuper ses oreilles, distraire ses yeux.

Il n'y avait pas de concierge chez Melcha. Il entra en se servant de sa clé, et doucement, avec précaution, il referma la porte.

Le bec de gaz qui brûlait dans l'escalier le surprit. Pourquoi le gaz n'était-il pas éteint, puisqu'il avait dit qu'il ne rentrerait pas ?

A pas rapides mais légers, il monta au premier étage, et vivement il traversa le boudoir qui précédait la chambre de Melcha. Avec la longue habitude qu'il avait de la maison, il se dirigea sûrement. Tout de suite il mit la main sur le bouton de la porte et ouvrit.

Alors il s'arrêta pour écouter : aucun bruit.

Les volets clos et les rideaux fermés faisaient la nuit noire dans la chambre. Il attendit. Rien.

Il tira une boîte de sa poche et frotta une allumette : la chambre en ordre, le lit vide, la couverture bien faite disaient qu'on ne s'était pas couché.

Il eut un geste de dépit : puisque, ainsi qu'il l'avait prévu, il était trompé, il lui aurait été plus commode de le voir, au moins ç'aurait été fini tout de suite.

Maintenant il fallait attendre ; attendre qu'elle rentrât ; et cela allait faire une scène ; elle se défendrait ; il faudrait des explications ; quel ennui !

Et ce fut de très mauvaise humeur qu'il alla s'étendre sur le canapé, où il se tourna et se retourna longtemps avant de pouvoir s'endormir : comme il eût été bien mieux dans son lit, l'esprit satisfait de s'être débarrassé de cette affaire fâcheuse !

Et puis, s'il était heureux de trouver si bien à point un motif de rupture quand il en avait besoin, d'autre part il était humilié dans son amour-propre : elle tenait donc bien peu à lui, qu'elle ne se gênait pas davantage ?

Ce fut le bruit d'une porte qui, au matin, le réveilla : c'était Melcha.

Instantanément il fut debout.

— Tu étais là ! s'écria-t-elle.

— Et toi tu n'y étais pas.

Allant à la fenêtre il tira les rideaux, puis revenant :

— En ne te trouvant pas, lorsque je suis entré, ma première pensée a été de te laisser un mot pour te dire que c'était fini entre nous ; je ne suis resté que pour que tu ne me poursuives pas sous prétexte d'explication.

Elle était debout contre la porte, enveloppée dans un grand manteau, la tête couverte d'un fichu de dentelle blanche, et elle le regardait stupéfaite :

— Mais qu'as-tu? murmura-t-elle, que te prend-il donc?

Il s'approcha d'elle et, du bout des doigts, il écarta le manteau qui l'enveloppait : elle apparut vêtue d'une robe de soirée décolletée.

— D'où viens-tu? demanda-t-il.

Elle hésita un court instant.

— C'est bien simple...

Puis tout de suite, avec volubilité :

— C'est bien simple : on a joué chez Raphaëlle.

— Tu tombes bien ; j'ai rencontré Raphaëlle hier, au moment où elle partait pour le Havre par le train de minuit.

Melcha n'était pas une jeune fille qui, prise en défaut, perd la tête ; cependant elle fut décontenancée.

Il haussa les épaules :

— Pourquoi ne m'as-tu pas dit que tu ne m'aimais plus? Cela eût été plus digne ; malgré le chagrin que j'en aurais éprouvé, je ne me serais pas révolté. Notre cœur, mon Dieu! nous n'en sommes pas maîtres. Mais notre conscience!...

A mesure qu'il parlait, l'étonnement de Melcha redoublait.

— Mais où as-tu vu que je ne t'aimais plus? demanda-t-elle. Qu'est-ce que c'est que cette scène que tu me fais-là aujourd'hui?

Elle s'arrêta comme pour chercher ; puis tout à coup se frappant le front :

— J'y suis! Tu vas te marier. Je te gêne. Tu me la fais à la dignité et à la conscience. Pourquoi ne m'as-tu pas dit tout de suite que tu te mariais? Malgré le chagrin que j'en aurais éprouvé, je ne me serais pas révoltée. Notre vie, mon Dieu! nous n'en sommes pas maîtres. Mais notre amour! Es-tu bête!

Ce fut lui à son tour qui se trouva gêné; mais il se remit vite en voyant le parti qu'il pouvait tirer d'une situation qui se présentait ainsi :

— Eh bien oui, c'est vrai, je veux me marier et je ne peux pas rester l'amant d'une femme qui m'affiche. Mais pour me marier je ne t'aurais pas quittée. Mon mariage n'est qu'une affaire, une occasion. La vie que je mène est impossible ; il faut qu'elle finisse. Et je ne peux sortir de ma position que par un mariage. Plus tard, il serait trop tard. Ce n'est pas à un sentiment que je cède, c'est à une nécessité. Je n'aurais pas vu ce que tu viens de me montrer, que je n'aurais jamais eu la pensée de me séparer de toi. Je serais resté ton amant. J'aurais partagé ma fortune avec toi.

— Eh bien, partageons-la.

— Maintenant !

— Eh bien, quoi, maintenant? Ah ! ne me laisse pas croire que tu te mets derrière ton maintenant pour faire des économies. Est-ce que je n'ai pas toujours tout sacrifié pour tes intérêts? Les miens ne sont-ils donc rien pour toi quand la fortune t'arrive aux mains? Tiens, elle est odieuse, ta scène; juste au moment où je viens de décider le baron à compléter le capital de ton journal ; aujourd'hui même tu aurais pu signer l'acte.

Ils se regardèrent, les yeux dans les yeux, mais, si bien habitués qu'ils fussent l'un à l'autre, ils ne démêlèrent point tout ce qui se passait en eux.

— Tout ce que tu rappelleras n'effacera jamais cela, dit-il.

Et de la main, avec un geste désolé, il montra la couverture du lit bien tirée et l'oreiller intact.

— Oui, tu m'as aimé...

— Je te crois, interrompit-elle d'un accent goguenard.

Mais tout de suite elle continua avec une véhémence convaincue :

— Oui, j'ai été pour toi une femme dévouée, je n'ai pensé qu'à toi, je n'ai aimé que toi, je n'ai pas eu d'autre bonheur que le tien; oui, je t'ai été une femme de bon conseil ; oui, j'ai eu la satisfaction, j'ai eu même, j'ai la fierté de t'avoir rendu des services.

Il l'interrompit :

— Ne crois pas que je les ai oubliés ; ne crois pas que cette nuit-là, tout seul sur ce canapé, à côté de ce lit ouvert et abandonné, je n'ai pas pensé à la femme que tu as été pour moi. Tu as raison, il serait indigne que le chagrin de l'heure présente effaçât les joies des heures passées. Ce que j'aurais fait, me mariant, si je n'étais pas venu ici cette nuit, je le ferai quand même. Et ce que tu as voulu pour moi, bien que je n'en aie plus besoin, je l'accepterai ; je signerai l'acte avec le baron.

Il poussa un soupir.

— Au moins nous aurons la consolation de nous quitter dignement.

— Pourquoi nous quitter? Pendant que ton mariage se prépare, oui, je comprends que nous cessions de nous voir. Il ne faut pas effrayer les familles. Des bourgeois, n'est-ce pas?

Il ne répondit pas.

— Mais, après le mariage fait? Est-elle jolie, au moins?

Il ne répondit pas davantage.

— Tu ne te marieras pas dans un sac, pourquoi ces cachotteries?

— Rien n'est arrêté ; une indiscrétion pourrait le faire manquer. Veux-tu qu'il manque?

— Oh ! non.

Et la juive se montra tout entière dans ce cri.

— A quelle heure dois-je voir le baron aujourd'hui? demanda-t-il, revenant à son affaire.

— A six heures.

— C'est bien.

Il fit un pas vers la porte.

— Tu t'en vas?

— Sans doute.

— Tu ne restes pas à déjeuner avec moi?

Il hésita un moment.

— Qu'est-ce que tu as?

— Pas grand'chose, probablement.

— Eh bien, habille-toi, et, dans une heure, viens me rejoindre au café Riche; nous déjeunerons ensemble.

V

Aussitôt après le départ de Rampal, Paule était remontée à sa chambre.

Et tout de suite elle s'était couchée.

Mais dans son agitation de joie, son trouble, son bouleversement, elle n'avait pas pu dormir. Comme il l'aimait! Comme il savait bien l'aimer, lui dire les paroles qui devaient la toucher : Belle, très belle! C'était donc vrai ?

Brusquement, sautant à bas du lit, elle avait allumé les bougies de ses candélabres, et, se plaçant devant sa psyché, elle s'était trouvée dans un foyer de lumières que renvoyaient sur elle les glaces et le satin miroitant de la tenture blanche dont étaient recouverts les murs de sa chambre.

Jamais elle ne s'était vue ce qu'elle était cette nuit-là : elle était vraiment belle dans son désordre, sa chemise ouverte, ses bras nus, ses cheveux roux s'enlevant sur la blancheur laiteuse de ses épaules et de son cou, la lèvre frémissante, la joue empourprée, les yeux enflammés de bonheur.

Mais elle était trop à lui pour rester longtemps à elle ; quand elle s'était recouchée, elle était revenue à ces paroles qu'elle voulait se rappeler dans l'ordre même où il les avait dites. Comme il avait été brusque! mais comme il avait été doux! Quelle sincérité en lui, toujours! Et comme cette brusquerie donnait de la valeur à sa tendresse! N'y avait-il pas autant de joie à l'entendre parler en maître, qu'à l'entendre parler en amant caressant et soumis? Exaltée de reconnaissance, elle se demandait si elle pourrait être jamais digne de lui; si elle pourrait l'aimer assez. Et du fond du cœur elle remerciait Dieu qui l'avait guidée dans son choix et lui avait mis son bonheur dans les mains.

Quand elle ouvrit les yeux, sa mère était à côté de son lit ; il faisait grand jour.

— Comment es-tu? demanda Mme Gripat en l'embrassant.

— Très bien.

— Ta migraine?

— Ah ! oui, ma migraine ; eh bien, elle est passée.

— Tant mieux ; nous allons pouvoir causer. Ce que tu m'as dit l'autre soir du prince de Verberie n'était pas sérieux, n'est-ce pas ?

Le moment décisif était arrivé pour Paule ; c'était un cruel réveil ; mais se défendre, c'était encore rester avec lui.

— Très sérieux, dit-elle avec fermeté.

— N'est-il pas charmant ?

— Peut-être.

— Le nom qu'il porte n'est-il pas un des plus beaux de France ? Partout on le trouve dans l'histoire ; les Valmondois figurent dans la salle des Croisades à Versailles ; un Valmondois a été décapité par ordre de Louis XI ; un Valmondois a sauvé François Ier à Pavie ; tout le monde sait le rôle glorieux qu'un Valmondois a joué sous Louis XIV.

Paule voulut essayer de plaisanter :

— Comme tu es savante, maman !

— Le sujet est sérieux, mon enfant ; réponds-moi sérieusement.

— Je t'ai répondu. Que m'importent les ancêtres du prince de Verberie ? Ils ont pu être glorieux. Ils l'ont été, je le reconnais. Mais si j'acceptais ce mariage, ce serait le prince que j'épouserais, non sa maison. Et en me prenant pour femme, le prince ne ferait pas une chose glorieuse. Il n'est rien de plus misérable qu'un homme qui se vend ; et le prince serait cet homme. Il n'y a rien de plus honteux que de faire marchandise de son nom ; et le prince descendrait à ce métier, puisque ce ne serait pas moi qu'il ne connaît pas qu'il épouserait, mais ma dot.

— Tu te trompes, il te connaît !

— Pour m'avoir vue une fois. Tu ne diras pas cela. Tu sais mieux que moi que ce n'est pas après m'avoir vue que le prince a eu idée de ce mariage, et qu'il n'a pas été entraîné par l'impression foudroyante que j'ai pu faire sur lui. Ce n'est pas du tout ainsi que les choses se sont passées. Le prince ou son père, tous deux peut-être, ont cherché quelle riche héritière pouvait relever la fortune des Valmondois ; ils ont trouvé que nos mil-

lions étaient bons pour cela, ils sont venus à l'Opéra; ils m'ont vue ; je n'étais ni bossue ni grotesque, et voilà comment ta fille serait princesse si elle se prêtait à ce marché.

— Mais où prends-tu tout cela?

— Dans la probabilité.

— Tu te trompes.

— Enfin, me donnerais-tu à M. de Verberie s'il n'était pas prince, tout charmant que tu le voies? Non, n'est-ce pas? Me prendrait-il, si je n'avais pas le nombre de millions qu'il lui faut? Non, n'est-ce pas? Je ne me trompe donc pas.

— Tu te trompes en arrangeant les choses ainsi ; dans tout ce que tu dis, il n'y a qu'un point qui soit exact : mon désir de te voir faire un grand mariage; faut-il donc que je t'explique les raisons qui exigent ce grand mariage?

Mme Gripat était assise au chevet du lit de sa fille et celle-ci se tenait à demi soulevée, accoudée sur son bras gauche; vivement elle se redressa et jetant ses deux mains en avant :

— Non, car ce grand mariage que tu veux, je le veux aussi pour moi et pour nous, mais je ne le comprends pas comme toi.

Sur ce sujet, elle était préparée, et puisque l'occasion se présentait, elle n'allait pas la laisser échapper de faire le portrait de l'homme qu'elle voulait pour mari, le grand homme qui lui devrait la gloire. Pour cela, elle n'avait qu'à répéter ce qu'elle avait dit à son frère dans leur promenade du Bois de Boulogne, ce qu'elle fit, mais bien entendu sans nommer Rampal. Ah! comme elle aurait été heureuse si elle avait pu parler de lui ouvertement, avec l'enthousiasme qui gonflait son cœur.

Mme Gripat l'écoutait avec impatience, ne s'imaginant pas qu'il pouvait y avoir dans ces paroles autre chose que des rêveries de petite fille, des fantaisies romanesques qui n'étaient vraiment pas en situation.

Elle l'interrompit :

— Tu ne connais pas le prince de Verberie, dit-elle; pour me répondre que tu n'en veux pas, attends au moins que tu aies pu le juger. Pour moi, il est le mari que je désire, l'homme qu'il te faut; grand par le nom, il sera grand par la situation que ta fortune lui permettra de prendre. Il ne faut pas nous payer

de raisonnements enfantins. Nous ne devons pas regarder la vie seulement dans le présent, nous devons l'envisager dans l'avenir. Tu ne dois pas, pour ton mariage, te laisser guider par les satisfactions de l'heure présente; tu dois dès maintenant peser celles qu'il te donnera plus tard : à trente ans tu seras fière d'être princesse de Verberie, et plus fière encore de voir tes enfants à la tête de la noblesse française. Quels sacrifices aurais-tu à faire? N'est-ce pas un mari jeune, élégant, distingué, que toute femme doit être heureuse d'aimer et près de qui on ne peut pas ne pas trouver le bonheur? Je n'ai jamais dit avec toi : Je veux. Toi, ne me dis pas non, et laisse-moi te le faire connaître : il viendra jeudi dîner avec son père.

Puis se levant ;

— Maintenant, habille-toi ; on va bientôt servir le déjeuner.

Quand Paule descendit dans la salle à manger, elle ne trouva que son frère.

Elle alla à lui :

— Tu n'as rien dit à maman, c'est bien ; continue à garder mon secret.

— Je n'ai rien dit par fidélité. Tu as eu confiance en moi, je n'ai pas parlé, mais l'envie ne m'en a pas manqué, car plus j'ai réfléchi à ton projet, plus je l'ai trouvé extravagant ; c'est le prince que tu dois épouser.

— Jamais.

— Jamais ! Pour notre honneur, je me suis battu ; je pouvais me faire tuer ; je vais aller en prison peut-être, et toi tu ne peux pas te marier.

— Mais c'est justement ce que je veux faire.

— Avec Rampal ? tu es folle.

Sur ce mot, Mme Gripat entra dans la salle, suivie de Puche ; puis bientôt après arriva Mme de la Ricotière en galant déshabillé du matin.

VI

Le déjeuner fut morne : Mme Gripat réfléchissait aux idées inexplicables de sa fille ; Paule cherchait comment elle pourrait bien rendre son frère favorable à Rampal ; et Edgard se reprochait de n'avoir pas averti sa sœur qu'elle devait tout de suite s'ouvrir franchement à leur mère.

Il n'y eut que Mme de la Ricotière et Puche qui causèrent, ou plutôt il n'y eut que Mme de la Ricotière qui profita du silence général pour raconter une centième fois l'histoire de ses triomphes de jolie femme à Bordeaux, à Toulouse, à Rouen, à Strasbourg, en Afrique, partout enfin où elle avait passé en accompagnant le colonel de garnisons en garnisons. Puche les connaissait assez, ces récits, pour les réciter lui-même sans une faute de mémoire ; mais toujours bonhomme, il les écoutait comme s'il les entendait pour la première fois, les coupant de temps en temps d'une exclamation qui soutenait l'intérêt : « Vraiment, est-ce possible ? » et qui permettait à Mme de la Ricotière de continuer. « N'en doutez pas, mon cher monsieur Puche, et la preuve..... » Les preuves, eût été plus juste, car elles s'enchaînaient les unes aux autres.

Puche, qui avait toujours cent affaires sur les bras, quittait ordinairement la salle à manger aussi vite que possible ; mais ce jour-là Mme Gripat le retint.

— Ne sortez pas, je vous prie, tout de suite, lui dit-elle ; j'ai à vous parler.

Et aussitôt qu'elle put se lever de table, elle alla rejoindre Puche, qui déjà s'était mis au travail dans son cabinet.

— Vous paraissez préoccupée, dit-il en posant sa plume ; que se passe-t-il donc ?

Mme Gripat raconta son entretien avec Paule et les réponses de celle-ci, ses idées sur ce qu'elle appelait un grand mariage, son refus d'épouser le prince.

Puche resta interdit :

— Ah ! par exemple, par exemple ! murmurait-il.

Puis, se taisant, il réfléchit profondément; et tout à coup se frappant le front :

— J'y suis, s'écria-t-il; car enfin il faut des raisons, n'est-ce pas, pour s'expliquer que Paule refuse un mari comme le prince; un homme charmant, c'est le mot de tout le monde, jeune, élégant, qui ne peut que rendre sa femme heureuse, qui lui donne un nom dont elle sera fière aussi bien pour elle que pour ses enfants.

— Je lui ai justement dit cela, mais sans la toucher.

— Je crois comprendre pourquoi. Nous nous y sommes mal pris avec elle. Nous la croyons toujours enfant, et cependant c'est une grande fille, une jeune fille, qui a ses idées personnelles, sa volonté, ses exigences; et nous avons eu le tort de ne pas assez compter avec ses idées et ses exigences. Si j'ai bien compris ce que vous m'avez expliqué, elle s'imagine, n'est-ce pas, que le prince ne voit en elle que sa fortune? Eh bien, elle aurait voulu que le prince ne vît en elle qu'elle. Il aurait fallu qu'elle s'imaginât cela, et non autre chose. Mon Dieu, je ne me donne pas comme un habile clerc dans les choses de sentiment. Mais cependant, bien que je n'aie que peu d'expérience propre en ce sujet, j'ai été jeune, j'ai aimé, et j'ai été le héros, le héros malheureux d'une aventure qui, par l'expérience personnelle, me fait comprendre ce qui arrive.

— Une aventure!

— C'est bien simple : j'avais vingt-cinq ans et c'était du temps que j'étais clerc de notaire à Marans. Devenu amoureux de la fille d'un riche marchand de grains, j'avais été agréé par le père et refusé par la jeune personne, qui s'était imaginée que je n'en voulais qu'à sa fortune. Je ne désespère pas, car j'étais sincèrement épris, et je cherche comment je pourrais bien la toucher. Je cherche longtemps. Enfin je trouve que c'est un chagrin pour elle de ne pouvoir pas valser, parce qu'il n'y avait pas de valseurs à Marans, et aussitôt j'apprends la valse.

— Vous?

— Mon Dieu, oui. Vous voyez combien j'étais amoureux, car évidemment je n'ai pas été mis au monde pour faire un valseur; tout en moi s'y refusait. Quand je crois savoir valser, je l'invite. — Vous valsez donc maintenant? — J'ai appris depuis que vous

avez manifesté devant moi le regret de n'avoir personne pour valser. — Quel regard! En une seconde je fus payé de mes peines. Elle avait senti que ce n'était pas seulement pour sa fortune que je l'aimais; et certainement, si j'avais pu la conduire tout de suite à la mairie, elle était ma femme. Par malheur, ce fut à la valse que je la conduisis, et cela tourna mal; c'est-à-dire que je tournai mal et que mon cœur tourna plus mal encore; si bien que, deux mois après, elle épousait le lieutenant des douanes qui, plus malin que moi, s'était contenté de lui envoyer des vers. Vous voyez la morale de cette histoire.

— Mon Dieu non, répondit Mme Gripat en riant.

— Elle est cependant facile à dégager et à appliquer à Paule. Tant que celle que je voulais épouser a cru que je ne cherchais que sa fortune, elle m'a repoussé; mais au moment où elle a vu que je l'aimais, elle a été à moi.

— Pour peu de temps.

— Le temps ne fait rien à l'affaire: si j'avais eu le cœur plus solide, je me mariais, car je l'avais gagnée; ç'a été ma faute si je l'ai perdue ensuite. Eh bien, je voudrais que le prince gagnât Paule, je ne dis pas en valsant, mais d'une façon qui la frappât dans son imagination, dans son cœur, n'importe où, n'importe comment. Si un jour, dans une promenade au Bois, il se jetait à la tête du cheval de Paule emporté et l'arrêtait après s'être fait traîner! Ça serait superbe cela.

— Il faudrait que le cheval de Paule s'emportât.

— En s'y prenant bien!... Si, la nuit, le prince venait donner une sérénade à Paule, avec une guitare, vous savez, un manteau. C'est un très bon moyen. Du moins on le dit, et ça se passe ainsi dans les romans; moi, je ne sais pas.

— Ça se passait, dit Mme Gripat en secouant la tête.

— Démodé alors. C'est possible. Mais il y a une chose qui est de tous les temps, c'est la charité. Pourquoi n'arrangerions-nous pas les choses pour que le prince et Paule se rencontrassent dans une mansarde, venant tous les deux secourir une famille malheureuse? Je vois ça d'ici: Paule en train de faire manger les petits enfants, et le prince survenant à l'improviste: il a un paletot de fourrures et de belles bottes.

— Mais, mon bon Puche, tout cela n'est pas sérieux.

— C'est romanesque, et justement c'est le romanesque qui plaît aux jeunes filles.

— Ce romanesque-là ne plairait pas à Paule.

— Oh! celui-là ou un autre, je n'ai pas de préférence; ce à quoi je tiens, c'est que le prince fasse quelque chose pour toucher le cœur de Paule. Cela est indispensable. Et assurément cela réussira. Pour qu'il en fût autrement, il faudrait que Paule aimât quelqu'un.

— Y pensez-vous?

— Avec les femmes tout est possible. Mais, bien entendu, si elle vous a dit qu'elle n'aimait personne, je n'insiste pas.

— Je n'ai même pas fait la plus légère allusion à un pareil sujet.

— Eh bien, permettez-moi de vous dire que vous avez eu tort. Qui peut deviner ce qui se passe dans le cœur d'une jeune fille? Voulez-vous me permettre de l'interroger?

— A quoi bon?

— Comment, à quoi bon!

— Cela vous paraît utile, essayez; elle est chez elle; vous pouvez monter.

VII

Tout autre que Puche eût sans doute été embarrassé à la pensée d'aller confesser une jeune fille, pour lui faire dire si elle aimait.

Mais à ses yeux c'était la chose la plus simple du monde; il lui disait franchement: « Aimes-tu quelqu'un? » Et franchement elle lui répondait: « Oui ou non. »

Avec une autre, il eût peut-être procédé d'une manière différente, car il était diplomate quand il voulait s'en donner la peine; mais avec Paule à quoi bon? Une petite fille qu'il avait vue naître et grandir; qui l'aimait comme un père; une enfant, son enfant.

Son seul souci était qu'à sa question elle répondît affirmativement, car alors ce serait une lutte à engager pour soutenir le

prince de Verberie, et l'idée d'avoir à lutter contre sa petite Paule était bien faite pour le tourmenter. Ce serait la première fois qu'il lui causerait un chagrin.

Il surprit Paule en train d'écrire sur un gros cahier relié en maroquin, qui se fermait au moyen d'une petite serrure; elle tourna la tête en sursaut, et voyant qui entrait, elle serra son cahier dans un tiroir.

— J'aurais pourtant bien voulu voir ce que tu écris là-dedans, dit Puche.

— Eh bien, tu ne le verras pas.

— Ça aurait fait une économie de paroles pour toi et pour moi cependant, car je viens t'interroger. J'ai causé avec ta mère.

— Et elle t'a dit que je ne voulais pas du prince de Verberie ; c'est vrai, c'est très vrai, je ne veux pas ; voilà qui supprime les paroles.

— Mais pas du tout; cela ne supprime rien, car il te reste à me dire pourquoi tu n'en veux pas.

— Parce que je n'en veux pas!

— Il te déplaît?

— Il ne me plaît ni me déplaît.

— Je comprends cela en ce moment, mais quand tu le connaîtras mieux il te plaira.

— Jamais.

— Alors tu aimes quelqu'un?

Comme elle aurait voulu répondre : « Oui, j'aime, j'aime un homme au-dessus de tous les autres par le cœur, l'esprit, le caractère, la bonté, la tendresse, la grandeur, la noblesse; je n'aimerai jamais que lui; il m'aime comme je l'aime; je l'adore; je serai sa femme et je ne vis que pour lui! »

Mais elle devait garder en elle cet aveu triomphant qu'il lui eût été si doux, qu'elle eût été si fière, de proclamer la tête haute. Pourquoi lui avait-il fermé les lèvres? Comme il avait rendu la situation difficile, au moins pour elle! Comment se défendre? Comment répondre sans répondre, car c'était là ce qu'elle devait faire? Et combien de temps encore en serait-il ainsi!

Avec Puche, toujours si bon pour elle, si dévoué, qui l'avait

gâtée de tendresse, son seul ami, elle ne pouvait pas prendre des airs superbes pour lui dire : « Ce que tu me demandes ne te regarde pas. » Et cependant, il fallait qu'elle le renvoyât sans s'être livrée.

Elle prit un air enjoué :

— Alors, M. Puche, qui est un philosophe de l'antiquité, un homme qui connaît beaucoup la vie et encore mieux le cœur des jeunes filles, M. Puche a vu que quand on ne voulait pas épouser un prince, on aimait quelqu'un, un roi pour sûr?

Puche fut un moment interloqué, mais il se remit bien vite.

— Quelqu'un, dit-il, roi ou berger.

— Tu tombes mal, je ne connais ni rois ni bergers; mais si j'aimais un berger, est-ce comme cadeau de noces que tu me donnerais quand même ton fameux éventail de Watteau que le régent avait commandé pour la duchesse de Berry?

— Si c'est un berger Watteau, certainement. Voyons, ma petite Paule, parlons sérieusement; réponds-moi comme je t'interroge. C'est chose si importante pour nous tous que ce mariage, pour ta mère, pour ton frère, pour toi, pour la mémoire de ton père,... et faut-il que je le dise, pour ton vieux Puche; c'est notre bonheur à tous!

Elle se leva, et venant à lui, elle lui posa la main sur l'épaule affectueusement :

— Crois-tu que ce ne soit pas un chagrin pour moi de ne pas pouvoir vous répondre : « Je l'épouserai, votre prince »? Crois-tu que cela ne me soit pas douloureux de faire de la peine à maman et de t'en faire aussi, mon vieux Puche? Mais je n'en veux pas. Tout ce que tu me diras n'y changera rien; je n'en veux pas.

— Mais alors, sapristi, tu aimes quelqu'un?

— Je te dis que je ne l'aime pas.

— Voyons, mon enfant...

— Mais je t'ai dit tout ce que je pouvais te dire ; quand je te le répéterais encore et toujours! Sais-tu ce que cela ferait?

— Non.

— Eh bien, cela ferait que je ne serais pas prête pour sortir avec grand'mère et qu'elle me gronderait. Tu sais quelle affaire

quand elle attend. Je t'en prie, ne me fais pas gronder. Nous serions en retard pour les courses. Adieu.

— Mais...

Elle se dirigea vers son cabinet de toilette.

— A demain.

Puche redescendit dans le cabinet de Mme Gripat.

— Eh bien? demanda celle-ci.

— Nous avons causé.

— Elle vous a dit... ?

— Elle m'a dit...

Il chercha un moment.

— Mon Dieu, elle ne m'a rien dit,... mais simplement parce qu'elle n'avait rien à me dire, car même sans me répondre, s'il y avait eu quelque chose elle se serait trahie. Elle ne veut pas du prince. On ne peut pas la faire sortir de là. Aussi je persiste de plus en plus dans mon idée, vous savez : le cheval emporté, la sérénade, ou bien la mansarde. Si vous trouvez quelque chose de mieux, je n'y mets pas d'amour-propre d'auteur, et je n'ai pas de préférence. Il y aurait bien aussi...

Il s'arrêta.

— Quoi donc?

— Non, rien; par malheur, nous ne sommes plus dans la saison des bains de mer. Enfin, ce qu'il faut, c'est que le prince s'affirme, et surtout qu'il affirme son amour. Comment? C'est son affaire; sapristi, un homme de son âge doit avoir des idées qu'un homme du mien n'a pas. J'ai bien trouvé la valse, moi. Qu'il trouve quelque chose, lui.

— Mieux?

— Oh! bien sûr.

Hector **MALOT.**

(*La quatrième partie à la prochaine livraison.*)

THAMARA

LEGENDE PERSANE

I

Serrée dans sa triple enceinte crénelée, Bakou, la ville blanche aux noires tours, Bakou, la cité sacrée des Parsis, semble morte sous les feux desséchants du midi. Aucun souffle ne s'élève de ses ruelles chaudes ; un grand silence plane sur son immobilité. Par instants seulement, une détonation éclate au loin dans la plaine ; un flocon blanc s'épanouit dans le bleu cru du ciel; sur la pente des brèches roulent des pierres détachées par le canon.

Depuis quatre-vingts jours, Nour-Eddin, le sultan des Perses, assiège la ville, il la réclame comme le patrimoine de ses aïeux, il a juré de la prendre ou de la détruire. La Soif et la Faim sont les terribles servantes de sa volonté : sur les places se traîne une foule silencieuse et farouche ; ces gens n'ont plus même la force de gémir ; leur langue noirâtre et sèche se colle à leur palais, leurs lèvres sont devenues de pierre ; seuls, les soldats du rempart, ayant reçu les dernières outres de l'eau des puits, les derniers grains des réserves, marchent encore, les yeux étincelants, les mains crispées sur leurs armes, avec de sourdes exclamations de rage, car la poudre va manquer, comme le pain, comme l'eau dans la ville assiégée.

Et les Parsis, dans leur temple, prient devant les feux de naphte que vomit éternellement le sol crevassé. Vainement ils invoquent le maître du monde, le soleil. — L'astre-dieu reste l'impassible témoin de leur désastre ; il dore de ses rayons les

ruines embrasées ; il met de la pourpre dans les fumées qui, peu à peu, montent de la ville, s'étendent et flottent au-dessus d'elle, comme une vapeur de sang.

Le feu des canons de Nour-Eddin, un instant ralenti, fait gronder la terre comme dans le roulement des chars ; plus d'un prêtre, plus d'un suppliant tombe, le crâne brisé ; les murailles s'ouvrent sous le choc des boulets énormes ; les portes ouvragées, les délicates ciselures du palais des Khans s'émiettent et s'en vont en poussière. Et voici que le peuple épouvanté se précipite au milieu des prêtres et crie dans sa terreur folle :

— Rendons-nous, rendons-nous !

Les Parsis ne répondent pas, car leur chef Khirvan a gardé le silence. — Debout au milieu des siens, — pontife devenu guerrier malgré les traditions de sa secte qui a l'horreur du sang répandu, — Khirvan regarde cette foule avec tranquillité. — Un sourire de dédain ou de pitié tend légèrement ses lèvres.

— Rendons-nous ; rendons-nous ! Livrons la ville ! Demain, il serait trop tard !

Alors Khirvan parle :

— Demain, Nour-Eddin sera mort !

Le peuple regarde avec stupeur celui qui a prononcé ces paroles. — De toutes parts, les mots partent comme des flèches :

— Qui frappera Nour-Eddin ? Qui nous délivrera de lui ?

Khirvan répond :

— Qui nous délivrera ? Une femme !

Des murmures s'élèvent, puis des cris. On doute, on s'irrite. Et le canon multiplie ses grondements, arrachant brutalement à Bakou la Sainte, à Bakou l'Inviolée, sa ceinture de pierre.

Khirvan a fait un geste. Le peuple suit du regard ce geste et il voit !

Il voit sortir des profondeurs de l'ombre, enveloppée dans la poussière diamantée que fait le soleil, une jeune fille marchant comme dans un rêve.

Elle est belle ; c'est encore une enfant ; mais dans ses yeux illuminés par la fièvre, — dans ses yeux longs, luisant sous des paupières soyeuses, — éclate la force d'un héros ; ses cheveux fauves tombent à flots autour de son front ; sa joue pâle a la

transparence du pétale des roses de l'Iran; la souplesse de sa taille est celle d'une liane; ses bras frais sont cerclés de bracelets d'argent niellés; soulevés par un souffle fréquent, ses seins battent sous leurs bossettes de santal, parmi les mousselines claires; un rubis pareil à une goutte de sang attache sa tunique blanche, et elle traîne derrière elle un long manteau de tabis.

Un frémissement d'admiration court dans la foule, tandis qu'elle vient au milieu de ses compagnes. On oublie pour la regarder le canon qui rugit et les hommes qui tombent.

Elle s'agenouille et Khirvan lui dit :

— Thamara, l'heure est venue. — Tes frères, ton père, ton fiancé, ont succombé sous les coups des soldats de Nour-Eddin. Ta mère est morte de douleur. Ta patrie aussi va périr. Nous t'avons choisie pour la sauver. — Le veux-tu? Veux-tu que les morts soient vengés et que les vivants soient libres?

Elle a veillé, jeuné et prié; on lui a fait des récits historiques qui l'exaltent et mettent le feu dans ses veines.

Elle répond :

— Je le veux!

— Thamara, veux-tu donner pour notre salut ta jeunesse, ta beauté, ta vie, et plus que ta vie, ta virginité?

— Je le veux!

— Lève-toi donc et va! Va vers Nour-Eddin le Victorieux.

— J'irai. Je ferai ce que j'ai résolu, ce que tu m'as dit : je frapperai cet homme.

Elle est debout; son bras s'est étendu, ses yeux sont rayonnants de colère, ses narines dilatées semblent aspirer l'odeur du carnage.

Ainsi, elle est plus belle encore, et le peuple, pris de la même ardeur, le peuple haletant lui crie :

— Va! va!

Un dernier regard vers Khirvan, un regard plein d'une résolution implacable, et elle part!

Lentement, elle sort du temple, elle traverse les rues et les places; elle franchit la porte de la ville et se met en marche, seule, vers le camp de Nour-Eddin, tandis que le soleil décline et que de grandes ombres s'allongent sur le sol.

II

La nuit va venir. Là-bas, une lueur longue et mince brille seulement encore sous les rayons du couchant, comme une lame d'épée jetée dans le sable. C'est la mer, la mer vers laquelle roulent des filets d'eau saumâtre, roses du sang des combattants...

Et dans la nuit soudainement profonde, Thamara marche, le cœur serré, les tempes sonnantes, mais d'un pas ferme. Dans l'obscurité, des formes s'ébauchent, et parfois un oiseau carnassier, acharné sur quelque proie, s'envole pesamment à son approche, avec un cri rauque.

Sur ce chemin plein d'horreurs devinées, Thamara va d'une allure sans cesse précipitée, et, quoique la distance soit courte, il lui semble qu'elle n'arrivera jamais.

Une rougeur subite paraît dans un des plis de la montagne. On croirait voir un incendie à travers les cèdres. La rougeur monte, s'élargit; la lune, ronde et pareille à un bouclier d'argent sur lequel se seraient posées des mains sanglantes, verse sa lumière tranquille sur la plaine.

Et Thamara voit autour d'elle, elle voit, — vision affreuse! — ce que tout à l'heure elle devinait : les corps amoncelés, les corps tombés dans la dernière rencontre, les mains dressées, les bras raidis, les faces livides aux lèvres ouvertes. Il lui semble qu'ils se meuvent, qu'ils se lèvent. Un bourdonnement emplit ses oreilles, une escorte la suit, une escorte de figures pâles. Son fiancé, son père, ses frères, sont là, étendus aussi sur le chemin, et leurs grands yeux fixes, dilatés par l'épouvante de la mort, la regardent obstinément. La blessure qu'ils portent au cœur semble s'ouvrir comme des lèvres; une voix plaintive, petite comme un souffle, fait entendre ces mots, que le peuple de Bakou criait tout à l'heure à Thamara :

— Va! va!

Elle chancelle; sa raison lui échappe; la main de l'effroi noc-

turne la saisit et la tire en arrière. Elle va retourner dans la ville...

Non! elle se révolte; elle veut!

Et, les yeux fermés, elle passe; de minute en minute, l'amour de la patrie grandit en elle; il lui apparaît tel qu'un arbre immense auprès duquel le cèdre serait comme une bruyère. Elle pressent Nour-Eddin, elle le voit horrible, noir, repoussant; c'est un monstre qu'elle va séduire et anéantir.

Ses yeux se rouvrent; elle accélère sa course. Devant elle, dans le ciel d'opale, montent lentes et droites les fumées du camp. Soudain des clameurs barbares la font tressaillir; des mains brutales la saisissent et l'entraînent. Elle est dans le camp; c'est vers Nour-Eddin que la poussent les soldats.

III

Nour-Eddin est assoupi sur des coussins brodés, couverts d'étoffes fraîches au toucher qui caressent sa joue brûlante; à ses pieds, en des attitudes paresseuses, sont ses femmes, parmi des jonchées de verdure odorante. Devant lui, sur un grand tapis blanc d'ivoire semé de palmes, dans un espace marqué par des feux de naphte qui font une vive lumière, dansent des Caucasiennes, sur une musique au rythme tour à tour lent et brusque. L'esclave qui mène l'orchestre presse sur ses lèvres la zourna, et de la petite flûte de roseau s'échappent les sons aigus ou le murmure doux qui règlent la danse; un autre promène nonchalamment l'archet sur les cordes de la tchianouzy au long manche; une femme, suivant les caprices du joueur de zourna, fait sonner à intervalles inégaux son tambourin bariolé, tandis qu'une fille mince, à la peau de bronze, touche délicatement d'un bec de plume les cordes de cuivre d'une mandoline.

Bercé par le bourdonnement de la musique, les yeux pleins de blanches formes tournoyantes, Nour-Eddin fait un rêve : il voit venir vers lui une femme au visage pâle, marchant lente, sans bruit, les bras ouverts, les regards captivants. Et sur cette pâleur mortelle ses lèvres, rouges comme la fleur du grenadier,

apparaissent plus rouges encore. De sa suave haleine elle effleure le front de Nour-Eddin; il a senti sa bouche aussi toucher la sienne et un grand anéantissement suit ce baiser.

Il lui semble que son âme le quitte et que la charmeresse lui a donné la mort, en même temps que l'amour.

Une note plus stridente de la zourna, un battement plus rapide du tambourin, frappent l'air. Nour-Eddin sursaute et s'éveille. Il passe la main sur ses yeux pour en effacer les visions. Mais n'est-ce donc pas sa vision elle-même qui reparaît et son rêve qui le poursuit pendant la veille?

Une femme est devant lui, dans un cercle de soldats. Sous les plis légèrement écartés de son voile, il lui semble retrouver les traits pâles, la bouche fleurie, les grands yeux charmeurs de Celle qui hantait son léger sommeil.

La musique se tait,... les danseuses demeurent immobiles,... les femmes du maître, le col tendu, le regard inquiet, se soulèvent sur le coude pour regarder l'étrangère. Les soldats se prosternent : ils ont trouvé cette femme hors du camp, venant de la ville sans doute. Elle est jeune, belle et parée. Quand ils l'ont interrogée, elle n'a répondu qu'un mot :

— Nour-Eddin!

Le sultan fait un signe. Les soldats poussent Thamara.

— Voici le roi des rois. Incline-toi et parle. Que veux-tu?

IV

Thamara a baissé les yeux; elle n'ose point encore regarder le monstre.

Cependant elle fait un pas, s'incline, s'humilie et répond :

— Je demande un asile; je fuis, seule, loin de Bakou la Sainte. Veux-tu m'accueillir?... Je me jette à tes pieds,... je suis ton esclave.

— Approche. Ne crains rien.

La voix qui a prononcé ces mots est harmonieuse et caressante. Thamara, préparée aux rudesses du vainqueur, s'étonne et s'émeut. Est-ce le tyran qui a parlé?

Alors, elle ose enfin regarder.

Nour-Eddin est devant elle et son visage éclate à la vive lueur des foyers de naphte. Dans ses pensées d'horreur et de haine, elle le voyait monstrueux et farouche; il est jeune et clément. Ses yeux, sous leurs grasses paupières, ont la profonde douceur d'un regard de femme; son front pur semble n'avoir jamais connu le froncement de la colère; ses lèvres sont souriantes; la joue appuyée sur sa main fine, nerveuse et blanche, le corps fléchissant parmi les coussins, dans une pose alanguie, il contemple Thamara troublée.

Tel est l'oppresseur de Bakou la Sainte, le soldat rude, le vainqueur inexorable qui, en avant de ses retranchements, en face des remparts de la ville, a planté tout un champ de têtes coupées, qui ne fait point de prisonniers et n'épargne ni les vieillards, ni les enfants, ni les femmes, quand il est ivre de poudre et de sang.

Thamara n'a pas bougé.

Nour-Eddin parle encore :

— Je suis cruel à qui me brave; je suis bon à qui s'humilie. Dis-moi ton nom. Montre-moi ton visage.

Elle se nomme; furtivement elle dévoile ses traits qu'elle cache aussitôt. C'est comme un éclair que Nour-Eddin seul a perçu, dont seul il a eu l'éblouissement.

Ses femmes l'examinaient, anxieuses. La jalousie met son étincelle dans leurs yeux.

— Que veut cette fille barbare? Redoute un piège, Nour-Eddin. Qu'on l'emmène loin de toi.

Nour-Eddin ne leur répond pas. Il les regarde d'un regard singulier, puis à voix basse il donne un ordre. Comme un troupeau sous la dent des chiens, sous le fouet du berger, les femmes, les esclaves, les danseuses se lèvent et s'en vont; les feux s'éteignent, les sentinelles font le vide autour de la tente royale, et, sous la coupole transparente du ciel, tandis que tournent lentement les constellations, que la fraîcheur de minuit fait frissonner légèrement les étendards et que le parfum subtil des roses effeuillées par les femmes flotte dans l'air, Thamara et Nour-Eddin demeurent seuls.

V

Lui, la contemple un instant sans rien dire. Elle est debout, dévoilée, dans la blancheur laiteuse de la lumière sidérale. Ses lèvres se serrent comme si elle voulait retenir des mots près de lui échapper; ses mains sont froides comme ses bras, comme sa poitrine nue; tout son sang a reflué vers son cœur. Elle a peur d'elle-même, et l'horreur de ce qu'elle doit accomplir l'envahit. Pourtant elle condamne ce premier moment de faiblesse; elle porte en son sein un cœur que rien ne doit toucher : elle tiendra son serment.

Et voici qu'une main prend la sienne; elle se sent attirée doucement vers Nour-Eddin.

— Nous sommes seuls, Thamara. Dis-moi quel projet t'a conduite ici. Ne reste pas devant moi avec ce visage de glace, les yeux ainsi baissés. Je te le répète : Ne crains rien!

— J'ignore la crainte.

— Tes vœux, tes secrets, fais-les-moi connaître.

— Mes vœux, je te les ai dits; mes secrets, laisse-les dans mon âme. Un mot doit te suffire : Sois mon maître.

— Tu as raison. Tu es belle. Que m'importe le reste! Il me semble que je t'attendais, que tu devais venir. Tu es de celles dont on achèterait l'amour au prix de sa vie.

Elle sent un coup violent la frapper dans la poitrine.

— As-tu donc pressenti que mon amour funeste pouvait donner la mort?

— Un pressentiment ne peut rien sur moi, Thamara. Je subis ce charme qui est en toi et je sens que je vais t'aimer comme jamais je n'aimai. Qui t'a faite si puissante? Qui t'a mise tout à coup en possession de moi-même? Je t'ai aperçue à peine et pourtant les yeux de mon âme te voient aussi clairement que si le soleil t'environnait de sa gloire. Dis-moi maintenant ta volonté. C'est ton esclave et non ton maître qui t'écoute.

Elle tourne mollement vers lui sa tête charmante et, cette fois, ses yeux humides cherchent ceux de Nour-Eddin.

— M'obéiras-tu?

Elle espère, elle entrevoit la délivrance, Bakou sauvée par sa seule parole.

— Parle.

— M'obéirais-tu, même si j'osais te dire : Roi, retourne vers tes frontières de l'Iran; emmène ton armée, délivre Bakou la Sainte; il me plaît qu'il en soit ainsi?

Alors, il se fait sur le visage de Nour-Eddin une terrible transformation. Ces yeux si doux s'emplissent d'éclairs; ce visage si pur se fronce comme une face de tigre; une crispation des lèvres découvre les dents dans une sorte de rire épouvantable.

Et d'une voix rauque, il dit :

— Jamais, jamais cela! La ville est condamnée. Femme, une chose m'est plus chère encore que l'amour, c'est la vengeance.

Tristement, elle songe :

— Il faudra donc que je le tue!

Alors lui, brusquement :

— Tu m'appartiens, n'est-ce pas, Thamara?

— Si tu me trouves belle, je t'appartiens. C'est la mort seulement qui nous doit séparer.

Elle dit cela d'un ton étrange; on pourrait croire que son secret lui échappe, que sa parole est complice d'une inconsciente pitié. Mais Nour-Eddin ne comprend pas.

— Viens, Thamara. Oublions tout : toi, tes peines; moi, ma colère. Tu es belle, plus belle et plus désirable que la sultane Nourmahal; tes cheveux ruisselants, plus fins que la soie, sont les liens dorés de mon esclavage; ta voix est sonore et pure comme le cristal et ta chair a le parfum d'un fruit. Je t'aime!

A l'entendre parler ainsi, à le voir si beau, si doux et à la fois si fier et si terrible, le cœur de Thamara s'amollit comme une cire. Et tandis que l'enveloppant de ses bras, ainsi qu'une enfant peureuse, Nour-Eddin l'entraîne lentement, Thamara frissonne, elle descend dans l'abîme de sa pensée et avec épouvante elle se dit :

— Hélas! malheureuse, je l'aime!

VI

Dans le pavillon royal, où sous les tentures précieuses les tapis de Perse et de Daghestan amortissent le bruit des pas, Thamara est debout devant le lit où repose Nour-Eddin, après les heures brèves et délicieuses de la nuit presque écoulée.

Thamara, blanche dans sa robe blanche, les cheveux défaits, regarde le calme visage du maître, vaguement éclairé par une lampe posée sur un trépied, parmi des armes brillantes.

Nour-Eddin dort d'un sommeil d'enfant. Il dort sans défiance.

Thamara n'a point frappé.

Elle s'est donnée dans le délire d'un rêve et la voilà de nouveau en présence de la réalité qui l'obsède, de la tâche sanglante qui lui fait horreur.

Pourtant, l'heure propice est venue. Dans le camp, tout repose; bientôt les étoiles vont pâlir et se fondre dans le ciel rose; le jour va paraître. Khirvan et ses soldats attendent un signal. La mort de Nour-Eddin doit leur assurer la victoire.

Et Thamara songe toujours.

— Voilà mon vainqueur,... ma victime. Oui, qu'il meure, il le faut.

Sur le trépied, elle voit étinceler la lame large, courte et tranchante d'un poignard persan; elle le prend; du doigt, elle en touche la pointe en frissonnant.

Elle repousse l'arme.

— Quoi! je ferais cela! J'accomplirais ce crime! Ah! la honte, le parjure plutôt!

Elle va à l'entrée de la tente; elle soulève les étoffes lourdes pour voir au dehors. Les premières lueurs du crépuscule matinal bordent l'horizon. Dans un instant vont résonner les trompettes et les tambours de cuivre annonçant le réveil du camp. Si elle hésite encore, il ne sera plus temps.

Tout à coup, elle se retourne. Il lui semble qu'on a parlé derrière elle. Nour-Eddin dort toujours; pourtant sa bouche

demeure entr'ouverte : il a prononcé un nom, celui de Thamara.

Elle s'agenouille :

— Ah ! Nour-Eddin, je t'aime, je t'aime !

Et elle presse ses lèvres sur la main du roi, mais légèrement, sans l'éveiller, dans une caresse ailée.

Son sacrifice est fait. C'est elle qu'elle sacrifie, c'est la malédiction des siens qu'elle accepte.

Nour-Eddin vivra !

Mais cette vie, c'est la mort des défenseurs de Bakou ; ce triomphe de son amour à elle, c'est la ruine de sa patrie ; cette flamme qui l'embrase, c'est sa ville livrée au feu ; ses joies futures, ce sont les douleurs futures des siens !

Et, de nouveau, elle voit ceux qu'elle a vus, la veille, sur le chemin, ces faces violettes aux yeux fixes, ces poitrines trouées par le fer, et de nouveau elle entend la voix petite comme un souffle, qui dans l'ombre murmure :

— Va ! va !

Elle reprend le couteau ; elle déplace la lampe qui donne trop de lumière ; elle veut agir, elle ne veut pas voir ! L'obscurité se fait autour de Nour-Eddin.

Furtive, le cou fléchi, elle s'approche de lui ; puis, brusquement, elle bondit en arrière, elle se cache dans le fond de la tente, ayant jeté son arme.

Elle est là, accroupie, la tête dans ses mains, pleurant, égarée.

Un son lointain, clair comme le chant du coq, arrive à son oreille. N'est-ce pas le clairon des gens de Bakou ?

Autour d'elle, partout, des voix montent, disant inflexiblement :

— Va ! va !

Elle se bouche les oreilles ; elle entend malgré tout et elle comprend ! C'est toujours elle qu'elle doit sacrifier ; mais ce n'est plus son honneur, ce n'est plus sa beauté, ce n'est plus sa virginité seulement que la patrie lui demande, c'est aussi son amour !

Elle se relève. Un point lumineux attire ses yeux dans le désordre des tapis : c'est le poignard qu'elle a jeté.

Elle le saisit de nouveau; elle vient vers le lit; sa main cherche la tête de Nour-Eddin; elle glisse vers son cou, elle touche jusqu'à ce que, sous son doigt frémissant, batte l'artère dont les pulsations suivent le jeu régulier du cœur.

Sur ce point, elle suspend la lame aiguë; puis, soudainement, de tout son corps, elle pèse sur le poignard.

Un jet de sang tiède lui jaillit au visage; elle tombe sur Nour-Eddin, couvrant de baisers et de larmes cette tête qui n'a pas fait un mouvement, ces yeux qui ne se sont pas ouverts, ces lèvres qui n'ont pas laissé passer un soupir.

Désespérément, elle appelle :

— Nour-Eddin! Nour-Eddin!

Et toujours le même silence doux enveloppe le pavillon royal.

Alors elle se dresse; ses mains se crispent et déchirent ses joues et sa poitrine, mêlant son propre sang au sang de Nour-Eddin. Elle arrache la lampe du trépied et enflamme les tentures; elle inonde de naphte les bois légers du pavillon, et bientôt, tandis que, demi-nue, la chair déchirée, folle, elle s'enfuit dans la plaine, poussant des cris de fauve, sans crainte des soldats, une colonne de flamme s'élève, tordue par le vent frais du matin, au-dessus du camp de Nour-Eddin.

VII

Le canon! c'est le canon qui parle, du haut des murs de Bakou; l'incendie l'a réveillé. Les portes s'ouvrent et les Parsis se ruent sur les assiégeants.

Les Persans appellent en vain leur roi. Dans sa tente, où ils pénètrent avec des cris d'alarme, ils le trouvent étendu, la gorge ouverte; et la terreur les gagne : ils ne connaissent plus la voix de leurs chefs.

Comme un vol d'oiseaux, ils s'enfuient sous les balles des Parsis, et, victorieux, oubliant les maux de la patrie, Khirvan retourne en triomphe dans Bakou.

Sur la route, une créature en haillons est roulée, comme morte, dans la poussière.

Effrayante, elle se lève à son approche :

— Es-tu content, Khirvan? Ai-je bien fait ma tâche?

Le nom de Thamara court dans les rangs. On l'entoure, on l'acclame.

— Gloire à toi, Thamara! L'armée de Nour-Eddin est en fuite. La patrie est sauvée!

— La patrie est sauvée! Alors, je puis mourir.

Du même poignard dont elle a frappé Nour-Eddin, elle se frappe à son tour à la gorge.

Et, en mourant, elle baise sur ses propres mains le sang encore frais de son bien-aimé.

. . . .

Le calme est revenu. Des oiseaux volent dans l'air limpide; là-bas, sur le camp persan, plane une nuée de cendres fines; le soleil enveloppe d'or fluide les remparts et les tours de Bakou la Sainte.

Et le nom de Thamara est déjà sur les lèvres des poètes, qui l'emportent jusqu'aux montagnes où perchent les aigles, jusqu'aux rivages où chantent sur le sable roux les flots argentés de la mer.

Louis GALLET.

LE

THÉATRE DE M. PAILLERON

I

Comme elles ont leurs violents, les lettres ont leurs prodigues. M. Pailleron est un délicat, qui ménage son talent. Il le soigne, avec le culte pieux d'un chanteur pour sa voix. Et de fait, on dirait souvent un *Capoul* littéraire. Il est le plus coquet de nos virtuoses dramatiques. N'a-t-il pas la finesse, la grâce, l'esprit ? Par contre, la vigueur lui manque ; son observation fléchit ou tourne court ; il effleure et ne creuse pas.

Dans les *Faux Ménages*, dans *Hélène*, il a voulu davantage ; ses forces l'ont trahi. L'élan qui attaque les grands sujets, la ténacité qui s'en empare, s'accordent mal avec son élégance. Il est un féminin. Ses comédies les plus heureuses dissimulent une faiblesse secrète. Son habileté la pare de mille feux, mais à la réflexion, le charme se rompt à demi : on devient plus sévère, plus on a été séduit.

Non, celui-là n'est pas un maître, qui ne frappe pas de coups plus forts le cœur ou l'esprit. Ses pièces les plus applaudies vous laissent-elles un frisson? Vous laissent-elles une pensée? Il abandonne à Émile Augier, à Dumas, l'étude des passions intenses et des âpres réalités. Son idéal est d'être exquis. Analyser des nuances, jouer avec le feu, railler sans amertume, provoquer de légers scandales ; voilà, certes, un joli rêve, et que M. Pailleron a réalisé. Mais ici naissent des souvenirs, fâcheux

pour lui. D'un côté, Marivaux, et de l'autre, Musset. Leur disciple, auprès d'eux, pâlit. Où la pénétration de l'un? L'étincelante fantaisie de l'autre? M. Pailleron est trop distingué. Toujours correct, il s'élève peu, ne s'emporte jamais. Point d'imprévu. Nulle image qui trouble ou éblouisse.

Dans la comédie satirique, il sourit trop. Son ironie caresse où la pointe devrait enfoncer. Émile Augier compose les *Effrontés,* M. Pailleron le *Monde où l'on s'ennuie*. Comédie ravissante, j'en conviens ; mais Émile Augier eut mieux que la grâce : il eut l'audace, l'énergie.

La veine comique de M. Pailleron n'a pas le jet. Très littéraire, elle amuse, enchante par instants ; elle n'éclate pas. La bonhomie puissante de M. Labiche, la blague de MM. Meilhac et Halévy, fi donc ! De la malice, à coup sûr, et beaucoup, mais de la tenue et point d'argot !

M. Pailleron est un aristocrate et s'en vante (1). Volontiers il dirait, avec un sourire :

En vérité, ce siècle est un mauvais moment.

Mais Alfred de Musset, de qui est le vers, a l'éloquence. Tour à tour il adore et maudit. S'il blasphème le siècle, c'est au nom de la Grèce antique :

Grèce, ô mère des arts, terre d'idôlatrie,
De mes vœux insensés éternelle patrie !

Après l'Athènes de Phidias, l'Italie de la Renaissance ! Pour M. Pailleron, ce n'est pas Phidias qu'il évoque ; ce n'est point, dans une apothéose, les grands artistes du XVIe siècle. C'est « monsieur Dorat »,

Et cette époque délicate
Où l'art n'était pas démocrate.

Voilà le mot caractéristique. On y découvre une des ambitions

(1) Voir le prologue du *Théâtre chez Madame*.

de l'écrivain : il voudrait, en littérature, être un gentilhomme. Je ne l'en blâme point ; mais, dans ses colères contre le naturalisme, il oublie ceci : il n'y a qu'une aristocratie littéraire, celle du talent, et tel en peignant des voyous n'a pas dérogé.

En somme, une impression se dégage : si intéressant que soit le théâtre de M. Pailleron, on y sent je ne sais quoi d'équivoque ; la personnalité ne fait pas saillie. On ne sait trop par où prendre cet esprit qui brille et fuit. Son œuvre n'a pas d'unité, et pourtant ce n'est pas la richesse qui la distingue. Elle vaut beaucoup par la forme. Il sait filer une scène et se pique d'écrire. En effet, il écrit bien, — je parle de sa prose, — trop bien même. Sa langue, qui a de l'école, à l'ordinaire n'est pas trouvée. Nombreuses en sont les qualités, le tempérament n'y jaillit point.

Cependant, M. Pailleron occupe aujourd'hui une place à part. C'est qu'il a tout ensemble le goût classique et le sens de la modernité. Éléments précieux qui par malheur se gênent quelquefois chez lui. Dans l'*Age ingrat* et dans le *Monde où l'on s'ennuie*, ils se concilient fort bien, il est vrai.

II

Les bluettes en vers qu'il donna, de l'année 1860 à l'année 1863, sont plus ou moins insignifiantes : inutile, par conséquent, de les résumer ici. Il est préférable de laisser aussi dans l'ombre le *Second Mouvement* (1865), pièce assez longue, mais qui, d'un style lâche, d'une intrigue romanesque, d'un comique de convention, offre à la critique peu d'intérêt. Du *Parasite* seulement, qui est le premier essai de M. Pailleron, il faut noter un trait, parce qu'il se retrouve jusqu'en ces derniers temps chez l'auteur : c'est l'aisance périlleuse avec laquelle il imite, en l'affaiblissant, la manière passionnée de Musset.

Rappelez-vous dans *Rolla :*

> J'aime! voilà le mot que la nature entière
> Crie au vent qui l'emporte, à l'oiseau qui le suit!
> Sombre et dernier soupir que poussera la terre
> Quand elle tombera dans l'éternelle nuit! etc...

Otez la grandeur, la mélancolie; voici du Musset alangui, affadi, banal, enfin, dans sa gentillesse :

Qui donc emplit de chants le mystère du bois?
Qui fait rêver, la nuit, la vierge qui soupire?
Qui fait gonfler la mer, comme un sein qui respire?
Qui prête au ciel pur un sourire?
Qui prête à la brise une voix?
C'est Vénus! etc...

Le personnage qui roucoule ces vers faciles est un blondin pseudo-grec, amollissant le cœur de sa cousine dans un décor d'opéra comique. Mais ce n'est pas lui qui m'attire; c'est le poète, le demi-poète, inspiré de Musset. On le reconnaît dans le prosateur de l'*Étincelle* et du *Monde où l'on s'ennuie*. Raoul de Géran, Roger de Céran, excellents dans ce lyrisme factice et bien appris.

Ils possèdent la rhétorique du cœur, la science des métaphores sagement cadencées. Ils tirent de leur mémoire leur poésie. Sans doute ils aiment ; mais l'expression de leur amour ne sort pas toute neuve de leurs entrailles. Ils ne font que rajeunir des airs connus.

La prose de ces hommes du monde vaut mieux que les couplets de Phèdre, dans le *Parasite*. Mais le balancement académique des antithèses laisse voir l'effort. « Quand on aime? » interroge l'Antoinette de l'*Étincelle*, et Raoul : « Quand on aime, il y a quelqu'un que l'on fuit et que l'on cherche, que l'on appelle et que l'on redoute, qui vous obsède et qui vous charme, etc... » Dans *On ne badine pas avec l'amour*, que Raoul a certainement lu, *Perdican* dit à *Rosette :* « Sais-tu ce que c'est que l'amour, Rosette? Écoute. Le vent se tait, la pluie du matin roule en perles sur les feuilles séchées que le soleil ranime. Par la lumière du ciel, par le soleil que voilà, je t'aime ! » Quel éclat et quelle simplicité ! Raoul, à coup sûr, est plus « chic ». Mais c'est là précisément le malheur de M. Pailleron : ses amoureux sont des gens distingués, ceux de Musset des poètes.

L'auteur de l'*Étincelle* a tout un magasin de tirades symétriquement passionnées. « J'étais ton maître, mais ton élève aussi, s'écrie Roger. Pendant que j'ouvrais ton esprit à la pensée, tu

ouvrais mon âme à la tendresse. » Et la déclaration va son train, pimpante et mesurée.

Aussi bien, Alfred de Musset avait la foi :

> Doutez de tout au monde et jamais de l'amour (1).

Plus sceptique est M. Pailleron. Il peint avec délicatesse l'éveil de l'âme, les rougeurs naissantes de la jeune fille, avec esprit et malice les douceurs de la lune de miel, avec émotion les chagrins de l'épouse trahie; mais la folie de l'amour? « Des grands mots avant, des petits mots pendant et des gros mots après (2)»; voilà! Musset nous avait enivrés; M. Pailleron nous dégrise. « L'amour est tout », s'écrie l'un ; et l'autre : « Il naît de rien, meurt de rien (3) ». Entendez ici l'adultère, avec son idéalisme ordinairement sophistique, il est vrai. M. Pailleron le raille finement. Mais n'est-il pas trop facile d'avoir raison contre l'amour, si l'on en combat, ainsi que dans *Petite Pluie,* non la réalité, mais l'illusion? Car enfin, cette Jeanne de Thiais qu'une amie veut sauver du vertige et qu'elle sauve, en effet; cette jeune femme, trompée, volée, humiliée, par son mari, aime-t-elle vraiment ce Louis de Nohant qu'elle croit aimer? Non. Dans l'exaltation qui la pousse à l'abîme, elle se trompe sur elle-même. La vérité, c'est qu'elle hait son mari, le méprise, veut à tout prix s'affranchir. Louis de Nohant, pour elle, c'est l'affranchissement, rien de plus ou peu de chose. La passion dont elle se vante, chimère ! Et la preuve, le dénouement la donne. Quand la baronne Castelli, par un piquant stratagème, les emprisonne, Elle et Lui, dans une auberge; quand au bruit d'une voiture, à la vue d'un gendarme, ils supposent un guet-apens, et que les suites d'un procès-verbal scandaleux se lèvent dans leur imagination ; soudain, Jeanne effrayée accuse son amant, lui prend des mains lettres et portrait, les jette au feu, et, près de s'évanouir, lui crie : « Vous m'avez perdue!... Perdue!... Perdue !... Je vous maudis !... » Ainsi, pour que se dissipe l'illusion dont elle se grisait, une ruse suffit.

(1) *La Coupe et les Lèvres* (Dédicace).
(2) *Petite Pluie.*
(3) *Idem.*

La pièce est charmante. M. Pailleron y analyse avec entrain une passion de tête, née de la douleur. Mais la baronne Castelli s'attaque directement à l'amour, et voilà pourquoi j'insiste et dis : Ce n'est pas l'amour qui doit payer ici les frais de la comédie, car Jeanne n'aime pas. Tel que les observateurs illustres de l'humanité l'ont tous compris et représenté, le véritable amour, c'est l'absolue possession d'un être par un autre être. Les railleries de la baronne, ses artifices, que pourrait tout cela sur la passion? L'ironie s'émousse contre la foi, la menace contre l'héroïsme.

Quant à la femme adultère, il faut avouer qu'elle a rarement pour excuse un amour profond. Chez les unes, un instant de folie ; le désœuvrement chez d'autres et parfois l'abandon ; chez un grand nombre, les sollicitations des sens : telles sont les causes vulgaires de la trahison domestique. Ajoutez-y chez plusieurs la soif du luxe, l'épouse infidèle descendant alors jusqu'à la prostituée, plus bas même. C'est assez dire qu'il n'y a pas un adultère, mais des adultères, et que la faute, toujours grave, a des degrés. Telle qui manque à la foi jurée s'impose encore à l'estime, telle roule dans la boue, et de l'un à l'autre de ces deux extrêmes combien d'échelons ! La question est très complexe. La trancher d'un coup, c'est aller droit contre la justice. Ainsi fait M. Dumas, criant à l'adultère, quelle qu'elle soit : « La courtisane vaut mieux que toi, car elle est libre et tu ne l'es pas ». — Comment ! on irait mettre en parallèle avec les dernières des filles jusqu'à la femme qu'un mari outrage, ruine, et qui, dans sa misère, se laisse aller à aimer un autre homme ! La conscience proteste. Sans doute, elle est une sainte, celle qui dévore en secret de telles amertumes et désespérément s'attache au devoir ; mais de la sainte à la prostituée, quelle distance ! Et d'un bond, M. Dumas la franchit. M. Pailleron, à qui manque l'énergie des partis pris farouches, mais qui, par contre, a le sentiment des nuances, ne traite pas avec cette brutalité sa Jeanne de Thiais. Il lui dit seulement : Prenez garde, « c'est par une sottise que cela commence et par un remords que cela finit ». Il la supplie de ne pas jouer le repos de sa vie entière dans une minute d'égarement. N'est-ce pas là tout ce qu'on peut dire, en effet, aux Jeanne de Thiais, quand le vertige les prend?

Certes, la formule de M. Pailleron n'est pas d'une justesse absolue, et, d'autre part, au point de vue moral, on ne saurait s'en contenter. Nous avons là une vérité d'expérience, relative par conséquent, et, comme toutes les vérités relatives, en dehors et au-dessous de la loi morale. M. Dumas va plus haut; et si l'on parle au nom du devoir qui est absolu, l'adultère le plus désintéressé, le plus noble si l'on veut, demeure coupable. Mais l'auteur dramatique engagé dans le fait n'est qu'un moraliste *à posteriori,* et M. Pailleron se tient dans son rôle en nous inspirant pour Jeanne une tendre pitié. D'autant que Jeanne n'est pas encore et, si l'on en croit l'auteur, ne sera jamais la maîtresse de Louis de Nohant.

Ce qui répugne dans l'adultère banal, c'en est l'hypocrisie, la femme souriant au mari qu'elle trompe et se livrant à lui, frémissante parfois des baisers de l'amant. Qu'est-ce donc, si de ces flancs, que l'amant peut-être a fécondés, naît un enfant! L'épouse avait menti, la mère à son tour mentira. La faute se relève, lorsqu'au mépris du scandale et quelquefois du châtiment, les deux coupables fuient ensemble. Ainsi, dans Meilhac et Halévy, Froufrou et Valréas. Sans doute, elle commet un crime, mais l'adultère ne la salit point. Si elle suivait Louis de Nohant, non seulement Jeanne de Thiais ne serait pas salie, mais c'est à peine si on oserait la blâmer. Le mari de Froufrou mérite affection et respect; j'ai dit quel misérable est celui de Jeanne; Froufrou abandonne un fils, Jeanne n'est pas mère.

Elle obéit à la baronne; mais, si elle n'obéissait pas, la flétririez-vous? Il faudrait la plaindre, suivant M. Pailleron. Je n'y contredis pas, mais n'est-elle pas à plaindre infiniment depuis son mariage? Et quels plus grands chagrins pourrait lui réserver l'amour? Elle y trouverait de cruelles déceptions? Il se peut, mais jusque-là elle jouirait d'un bonheur qu'elle n'a jamais goûté. Le monde se fermerait devant elle? Je l'accorde, mais ce monde, qui la fête aujourd'hui, la console-t-il; et si elle y compte des amies sincères, il serait impossible qu'elles ne lui fussent pas clémentes. Quant à la malveillance des autres, peu doit lui importer. Telles sont les réflexions que je soumets à l'auteur. Le plaidoyer de sa baronne en est, ce me semble, au moins ébranlé.

Petite Pluie n'est qu'une fantaisie. Trop discuter serait pédantesque. Je ferai cependant à M. Pailleron une seconde ou troisième querelle : puisqu'en se jouant il provoque ici la discussion, je lui avouerai que son dénouement ne me satisfait pas. Le triomphe de la baronne m'inquiète. Comment admettre que Jeanne n'ait pas à l'avenir de nouvelles révoltes? Elle n'a eu pour Louis de Nohant qu'une « toquade ». Et l'aventure grotesque de l'auberge les sépare? Oui; mais êtes-vous sûr que nul amant ne saura trouver le chemin de ce cœur blessé? Je me tairais, si M. Pailleron d'un seul mot avait indiqué que lui non plus n'est pas tranquille. Or, il paraît l'être.

Dans la *Petite Marquise*, Meilhac et Halévy, tout comme la baronne de *Petite Pluie,* ramènent au logis conjugal une femme charmante. Mais ils ont soin de ne pas trop chanter victoire au dénouement. Leur marquise a reçu, pourtant, une belle leçon, et son mari n'a qu'un tort : il écrit un gros livre sur les troubadours. Eh bien! à peine de retour chez elle : « Troubadour! » s'écrie-t-elle, en regardant le marquis. Le mot suffit : on sourit et l'on songe.

Je me suis arrêté longtemps à *Petite Pluie.* C'est que, parmi les badinages de ce théâtre, seule elle invite réellement à penser.

Dans l'*Autre Motif,* il y a de l'observation, mais le fond est grêle. Les scènes y sont amusantes, et même une page s'y détache, exquise. Quand un homme fait la cour à une femme « pour le motif, le... enfin l'autre », dit Emma, la marche est réglée : quatre périodes! Et la fine Parisienne les décrit, ces quatre périodes, avec une verve qui enchante. Mais, à cela près, la comédie est jolie, voilà tout.

Plus jolie, admirablement jolie, si l'on y tient, l'*Étincelle!* Mais être toujours, toujours joli! Joli et malin! L'*Étincelle* est un jouet de prix. Un artiste en a combiné les ressorts, dessiné les contours, ciselé la forme. Mais l'œuvre est d'un joaillier littéraire, non d'un philosophe ou d'un poète. Relisez le proverbe de Musset dont l'*Étincelle* dérive. L'Antoinette de M. Pailleron, c'est la Rosette d'*On ne badine pas avec l'Amour :* une Rosette que la vérité ne tue point, qui pleure à peine et bientôt sera

consolée. Perdican avait dit à Rosette : « Lève-toi, tu seras ma femme, et nous prendrons racine ensemble dans la sève du monde tout-puissant. » Et le voilà qui, réveillé de ses illusions, presse Camille contre son cœur : « Oh! insensés, nous nous aimons! » Et Camille : « Oui, nous nous aimons, Perdican! » Cachée derrière un autel, Rosette les épiait : elle pousse un grand cri et meurt. Otez le souffle tragique, ce frémissement de passion shakespearienne, qui, chez Musset, nous brise l'âme, le Raoul de l'*Étincelle*, c'est Perdican, un Perdican de joyeuse humeur à l'ordinaire, et plus roué que l'autre. Il veut épouser Antoinette, et soudain, en une scène d'ailleurs bien menée, le voilà qui sent renaître en lui pour Léonie une passion ancienne déjà. Et Léonie troublée ne peut que murmurer le nom de Raoul : « Ah! chère femme! » s'écrie-t-il. Dans la charmille, derrière eux, Antoinette les écoutait : « Peut-on entrer? » demande-t-elle d'une voix douce où tremble un regret.

On s'est pris d'enthousiasme pour la scène que je viens d'analyser. En quels termes, alors, parlera-t-on du proverbe admirable de Musset? Si réussie que soit l'*Étincelle*, ce n'est qu'un marivaudage, après tout. *On ne badine pas avec l'Amour* est un drame profond. Le cœur de l'homme y palpite, éperdu.

D'un bout à l'autre, dans la comédie de M. Pailleron, une habileté de main extraordinaire; mais quelle impatience du naturel vous laisse cette perfection dans l'artifice! Prenez la définition du titre. Il en est des femmes comme de la machine électrique. Avant qu'on l'ait tournée, on n'y voit qu'un bois insensible, un froid métal. Tournez-la, voici l'*Étincelle*. L'amour jaillit de même, un beau jour, d'une âme auparavant tranquille; il suffit, mais il faut que « l'admiration, la vanité, la haine même, que sais-je! la poésie de... ou tout simplement la nature, mettent le disque en mouvement ». La tirade est gentille ; mais au point de vue psychologique, ce n'est que précieux et ne se discute pas. Il est trop évident que la femme n'est pas une mécanique, qu'elle est de chair et de sang, née pour l'amour, et que toute jeune elle en roule dans ses veines les semences brûlantes. Or, toute la pièce repose sur la théorie factice de l'étincelle.

De là ces personnages, non pas communs, car ils sont renouvelés, mais originaux moins encore. Raoul, c'est le capitaine irrésistible qui prend d'assaut les cœurs. Il a vingt-sept ans, il est beau, poète par surcroît, puisqu'il offre des vers à Toinon, comme on offrirait un bouquet. Vrai diable à quatre au régiment, et dans sa déclaration à Léonie amoureux presque mystique. Ne dit-il pas à cette Léonie, sa très jeune et très jolie tante : « Vous avez été ma sainte, vous ! » Et sa tante, qui pourtant le connaît bien, consent à l'épouser ! Il n'y a pas une heure, elle l'appelait en se moquant « monsieur de l'Étoupe ». « Après un mois de province, lui disait-elle, vous demandez toujours quelqu'un en mariage. C'est réglé. Il y a deux ans, c'était miss Stewe ; l'année dernière, c'était moi ; cette année, c'est Toinon ; l'année prochaine, ce sera... est-ce que je sais, moi? » Eh bien ! cette année c'est encore elle. Et, par un coup de magie, voilà que son ironie désarme ! Je sais que le dénouement est préparé, amené avec art, que la secrète inclination de Léonie perce en ces railleries mêmes. Léonie n'en commet pas moins une imprudence, qui étonne à la réflexion. Cette femme si romanesque n'avait-elle pas été jusqu'ici pleine de bon sens et de raison? L'étincelle ! répliquez-vous. Commode est la réponse, autant que l'artifice.

Dans *On ne badine pas avec l'Amour,* ce n'est pas la main de l'auteur qui précipite l'un vers l'autre Camille et Perdican ; c'est la nature seule. En vain Camille, qui a dix-huit ans à peine, a juré de se donner à Dieu ; dans le cloître, l'image de Perdican n'a pas cessé d'être présente à ses yeux. En vain, quand ils se retrouvent, elle reste devant lui hautaine ; elle maudit en vain l'amour ; des taillis, des sources, il monte vers elle ; car, leur enfance, ils l'ont vécue dans ce parc tout imprégné de souvenirs. En vain, de son côté, Perdican, que l'orgueil de Camille a froissé, se révolte, et, comme on jette un défi, se tourne vers Rosette. La vanité s'est dressée contre la vanité : la nature l'emportera. Camille jalouse verra clair en elle, Perdican verra clair en lui. Mais, hélas ! c'en est fait de leur bonheur. Ils ont joué avec la vie et la mort : la mort de Rosette les sépare à jamais. — Poésie et vérité ! Et comme auprès de cette logique

enflammée on sent mieux ce qui manque à la grâce ingénieuse de M. Pailleron!

La convention dans l'élégance, voilà ce qui, pour moi, le gâte trop souvent. — Une touche plus franche, une analyse plus hardie, il eût, je pense, écrit des merveilles.

Il siérait mal, toutefois, de ne pas reconnaître ce qu'il y a de talent vrai dans quelques-uns de ses marivaudages. Le *Théâtre chez Madame* contient deux joyaux d'une forme et d'un éclat rares : *le Narcotique* et *le Chevalier Trumeau.*

III

M. Pailleron est doué pour le théâtre d'une façon remarquable. Il sait observer, en outre, et peindre ce qu'il a vu. — Aussi, quand il ne rappelle ni Marivaux, ni Musset, et qu'il pose sur les planches un coin de notre Paris, combien plus il nous plaît!

Trois pièces sont prises sur le vif. C'est, avec l'*Age ingrat,* le *Monde où l'on s'amuse* et le *Monde où l'on s'ennuie*. Des trois, le *Monde où l'on s'amuse* est la plus courte et la plus ancienne. Elle est excellente. Les types y sont exacts, avec une nuance de caricature; et l'intrigue y prête à des jeux de scène tout à fait divertissants. — « C'est ici, dit un personnage, un de ces salons où sous le voile des convenances on se cherche et l'on se trouve, où l'intrigue se lie sans éclat, se file sans mystère et se délie sans scandale, une de ces maisons de facile accès et de fréquentation agréable, où une honnête femme vient sans se compromettre et ne revient pas sans se faire remarquer ; un monde qui n'est pas le demi-monde parce qu'il y a les maris, et qui n'est pas le monde parce qu'il y a les femmes ; quelque chose d'hybride, de mitoyen, que le cadastre moral n'a pas classé encore, et qu'on ne peut désigner que par cette périphrase significative : le monde où l'on s'amuse. » — On s'y doit amuser ce soir, précisément. La baronne, une étrangère, y donne un bal. Il est neuf heures, elle est dans son boudoir, où la coiffe un de ces coiffeurs à la mode qui vont de l'actrice à la grande dame, très fiers de leur

art et fort indiscrets. Vrais nouvellistes de la brosse et du peigne, ils amusent leurs clientes en les trahissant. Celui de la baronne est adorable. M. Pailleron a dû l'entendre : il y a là de ces mots qu'on n'invente pas. Voici maintenant les invitées : une Mme Nunez, qui raffole d'un colonel et qui a trop de cheveux pour en avoir assez ; Mme de Bryas et sa cour, quatre petits « crevés ». Casteljac est le favori, Casteljac, que les salons se disputent et qui invente de si jolies figures pour les cotillons. « C'est un véritable artiste, » s'écrie Mme de Bryas. Mais la musique commence à jouer : Où est mon valseur ? fait l'enragée danseuse. « Oh ! la valse, la valse surtout, cela me brise, cela me tue, mais je l'adore. » Elle n'est pas veuve, celle-là : elle est séparée. — Quant à la baronne, elle est mariée, mais le baron ne la gêne guère. Elle n'a pas un amant qu'il ne le comble de soins, ne l'en accable. Tendresse pesante, en effet. Vous avez toutes les charges ; domestiques et fournisseurs n'ont affaire qu'à vous. Et puis, ce baron, il a je ne sais quel procès avec les Rédeville, qui est le cauchemar de ce pauvre Paul. Paul voit l'avoué, l'avocat, lit des mémoires. C'est payer cher la bienveillance, au reste charmante, de la baronne.

Étrange maison. Dès l'antichambre, on s'étonne : « On me demande mon paletot, on ne me demande pas mon nom. J'entre au salon, beaucoup de femmes, pas de jeunes filles, trop de jeunes gens... Je demande à un invité de me montrer le maître de céans, il ne le connaît pas, et il te connaît ! » La scène est de trame parfaite, où l'oncle de Paul, afin de savoir si la baronne est la maîtresse de son neveu, conte devant elle, Mmes Nunez et de Bryas écoutant, l'histoire d'un jeune homme, ici présent, dit-il, qui est sur le point de se marier. Au premier mot, la baronne agite son éventail. « Ça y est, » pense l'oncle. Mais, « c'est un danseur ? » interroge Mme de Bryas. — Oui, madame. — A elle d'agiter l'éventail. L'oncle poursuit : la liaison que ce jeune homme doit et veut rompre avant d'épouser, est de celles « que la passion fonde et que le temps affermit » ; l'éventail de Mme Nunez s'agite immédiatement. Impossible à M. de Bussac de connaître la vérité. — L'imbroglio est délicieux, tout bonnement.

Vous tenez ici le vrai Pailleron. Il est presque tout entier dans cette observation, nullement profonde, mais juste et doucement railleuse. Ce n'est pas l'ironie à l'emporte-pièce de MM. Meilhac et Halévy; ce n'est pas davantage la gaieté large et forte de M. Labiche; mais c'est le plus délicat mélange du sentiment comique et du littéraire.

Dans le *Monde où l'on s'amuse,* nous trouvons déjà, décrit seulement il est vrai, un salon où l'on ne s'amuse pas. Douze ans plus tard, de cette esquisse, très modifiée, devait sortir la pièce la plus importante de M. Pailleron : *le Monde où l'on s'ennuie*.

Ce monde, Raymond, dès la première scène nous le dépeint. Le goût de ces définitions ou decriptions est très vif chez l'auteur. Imaginez donc un salon à la fois politique et littéraire « où se font, défont et surfont les réputations, les situations et les élections ». — « C'est ici la porte des ministères, l'antichambre des académies, le laboratoire du succès. » — « Le pédantisme y tient lieu de science, la sentimentalité de sentiment et la préciosité de délicatesse. » — « L'assiduité y est une politique, l'amitié un calcul, et la galanterie même un moyen. » Enfin « un hôtel de Rambouillet en 1881 ». — Sur les personnages qui s'y rencontrent, il est naturel qu'on ait mis des noms. Petit scandale, dont M. Pailleron a fait mine de s'effaroucher, mais sur lequel il comptait. « Il n'y aurait plus d'études de mœurs contemporaines possibles, écrit-il, avec cette tendance à feindre de voir partout des personnalités pour feindre ensuite de s'en indigner. » L'argument est d'une exquise scélératesse. On a patiemment, sur de fines balances, dosé les allusions, les ressemblances, le scandale enfin, et quand il se produit, on l'impute aux faiseurs de clefs, d'un air grave et d'un ton noblement attristé ! On se plaint de ce qu'on a désiré, cherché; on allègue sa « conscience », ce « respect de soi-même qui fait qu'on respecte les autres! » Mots sonores, qui sentent un peu, l'oserais-je dire ? leur Bellac.

Non pas, j'en suis persuadé, que M. Pailleron ait tracé des portraits, au sens exact de l'expression. Il est impossible à l'auteur dramatique de représenter sans maintes retouches tel individu. L'optique particulière du théâtre exige ces corrections.

Mais on peut corriger plus ou moins, et reproduire si nettement les traits caractéristiques, que derrière le type le modèle apparaît.

Sans doute, réplique M. Pailleron; mais pour chacun de mes personnages on a cité jusqu'à cinq personnes différentes. Pour un au moins, l'auteur se trompe : tout Paris a reconnu l'original de Bellac. Le débat, d'ailleurs, n'a pas grande importance. Il ne me semble pas que la dignité de l'art dramatique y soit engagée. En ses cruautés, M. Pailleron demeure un délicat.

Il a semé dans sa comédie le bon sens et l'esprit. Elle étincelle. Les tableaux qui la composent, ingénieusement conçus, témoignent d'un talent réel pour la mise en scène; les groupes y évoluent avec aisance; et nous aurions à coup sûr l'illusion d'une soirée littéraire dans un monde aristocratique, sans l'inévitable outrance de toute comédie de ce genre. En un mot, ce qui est de finesse et d'art est parfait ici. Ce qui ne s'y trouve point, c'est l'énergie qu'y aurait mise un tempérament à la Dumas ou à l'Émile Augier.

Les ridicules sont distribués sur une foule de personnages, dont quelques-uns très agréablement venus. Cette façon pittoresque d'éparpiller l'intérêt est très à la mode aujourd'hui. Toutefois, si nombreux que puissent être les rôles d'une comédie de mœurs ou de caractères, il y faut un type où éclate dans sa plénitude l'idée maîtresse.

Or, selon toute logique, quel personnage devait par excellence incarner le *Monde où l'on s'ennuie?* La comtesse de Céran. N'est-elle pas l'Égérie politique et littéraire des malins qui, chez elle, « sous couleur de littérature et beaux-arts font leur affaire »? C'est donc en elle qu'il aurait fallu condenser la substance même de l'œuvre. M. Pailleron s'y est pris autrement : le personnage central de la comédie c'est Bellac. Celui-là du moins rayonne, et je n'ai garde de reprocher à l'auteur de l'avoir étudié avec soin. Mais sans rien enlever de son relief à Bellac, M. Pailleron ne pouvait-il pas marquer sa comtesse d'un trait plus vigoureux? Bellac serait demeuré tel qu'il est; Mme de Céran, par l'éclat de son rôle et de sa physionomie, l'emporterait néanmoins jusque sur lui. Or, loin de s'avancer en pleine lumière, elle pâlit dans son

entourage. Vous me dites : Elle est une puissance. Dites-le, j'y consens, mais prouvez-le.

Quelle était l'intention de l'écrivain? Porter aux femmes savantes d'aujourd'hui le coup dont Molière frappa celles de son temps. Entreprise dangereuse, car elle provoque la comparaison. Et les admirateurs de M. Pailleron souscriront eux-mêmes à ce jugement : si l'auteur du *Monde où l'on s'ennuie* a renouvelé Trissotin, sa Philaminte aristocratique ne fixe pas le souvenir.

J'ai rappelé Trissotin, M. Pailleron nomme Vadius. Bellac est un « Vadius jeune, aimable et facond ». Mais de Vadius à Trissotin la différence n'est pas grande; tous deux sont des pédants. Or Vadius n'a qu'une scène, Trissotin est le pédantisme incarné. Trissotin est un poète de ruelle, Bellac un philosophe de salon. Trissotin est un cuistre bel esprit, Bellac un bel esprit du meilleur monde. Il ne jetterait point à la face d'un rival les injures grossières dont s'accablent Vadius et Trissotin; mais quand un compétiteur heurte son ambition, il ne craint pas d'étaler ses convoitises avec une cynique emphase. Trissotin est en quête de ce que nous appelons un beau mariage; Bellac ne fait pas une mauvaise affaire en épousant Lucie; toutefois il aime ou semble aimer celle qu'il épouse; croyant que la famille d'Henriette est ruinée, Trissotin bat en retraite; le Trissotin moderne est par-dessus tout un affamé de places. Telles sont les différences qui le distinguent de son lointain ancêtre. Elles ont leur cause dans la différence des temps. Avec les métamorphoses de la société, le pédant s'est métamorphosé. Au XVII[e] siècle, les perspectives lui manquaient : au delà des cercles où se pâmaient les précieuses, l'Académie bornait son horizon. De nos jours, la presse, les Chambres, les Écoles, la Sorbonne s'ouvrent devant lui. Du passé, l'Académie lui reste, et des pédantes l'y poussent comme autrefois. Il a, pour triompher, une force invincible : la gravité. Il ennuie les esprits droits, mais il impose.

Qu'il ait par surcroît le port galant, l'œil vif, la main belle ; qu'il soit comme Bellac un philosophe idéaliste, jouant l'émotion des grands problèmes; que dans un galimatias, à la fois voluptueux et mystique, il professe le culte des « immortelles et psychiques amours »; toute la haute femellerie est en extase.

« Un psychologue doublé d'un rêveur! une lyre et un scalpel! » Ainsi le caractérise une de ses fanatiques.

Ce spiritualisme ridicule était en vogue déjà au xviie siècle. Cathos, Madelon, Armande, Philaminte, ont pour les choses de la matière un souverain mépris :

> Le corps, cette guenille, est-il d'une importance,
> D'un prix à mériter seulement qu'on y pense?

Mais en donnant volontiers dans la phraséologie du *Cyrus* et de la *Clélie*, les Trissotins d'alors n'avaient pas imaginé qu'elle pût suffire à leur réputation. Ils rimaient des madrigaux, des sonnets. La métaphysique de l'amour, habilement exploitée, procure à Bellac fortune et gloire.

En dépit de ces transformations, on retrouve bien dans Bellac les traits de son devancier :

> Cet indolent état de confiance extrême,
> Qui le rend en tout temps si content de soi-même,
> Qui fait qu'à son mérite incessamment il rit,
> Et se sait si bon gré de tout ce qu'il écrit.

M. Pailleron a modernisé le type, voilà tout. De là, le mérite du personnage. Il est de tous les temps, et d'autre part il porte l'empreinte d'une époque qui est la nôtre.

Un mot de la duchesse de Réville m'arrête. Traçant le portrait de Bellac elle dit : « C'est un de ces abbés galants d'École normale, courtisant les femmes, courtisé d'elles, et se poussant par ce moyen. » Décidément, Normale fait du bruit. A tout propos, le xixe siècle exalte la maison. Enthousiasme naturel chez des normaliens : si l'École est « glorieuse » (l'épithète est de M. Sarcey), glorieux apparemment les écrivains qu'elle a produits. De son côté, M. Zola, qui n'est pas du bâtiment, l'attaque ferme : Vous êtes des pions, tous des pions! Il paraît enfin que Jules Vallès s'apprête à l'assaut. Il doit écrire, après l'*Insurgé,* le *Normalien.* Normale n'a qu'à se bien tenir. Vallès, qui a du « moignon », chargera la gueule de ses phrases à mitraille. Pour moi, qui ai vu de près l'École, je reconnais qu'elle favorise étrangement le

pédantisme et la présomption. Durant trois ans, le Normalien est comme retranché du monde. Normale à elle seule est un monde. En cet univers microscopique et plein de fièvre, chaque promotion se fabrique ses grands hommes. Une imagination à la Balzac exaspère les vanités. Des coteries se forment, haineuses; mais tous ou presque tous ont un commun orgueil : ils sont Normaliens. La plupart deviennent plus modestes avec le temps. La vie les mate; mais il y en a qui gardent à jamais leur morgue d'École, et chez les moins prétentieux se trahit par instants l'origine. Le fait a frappé M. Pailleron. Quant à la galanterie normalienne, toujours un peu guindée, le créateur de Bellac l'a certainement observée. Elle a ses types, Paris les connaît : hommes du monde chez qui perce quand même le professeur.

Dans le salon où trône le philosophe, le naturel est représenté par une vraie duchesse de l'ancien régime : Mme de Réville a le sens net, le trait hardi, le propos volontiers gaulois, mais avec un charme suprême d'aristocratie. Elle n'est pas dupe de la phraséologie mystique. « Laure de Noves ! » s'écrie le faux rêveur ; « Laure ! » éclate la duchesse, « mais elle avait onze enfants, mon bon monsieur ! Onze, vous appelez ça psychique, vous ! » Vieille, elle est jeune de cœur et d'esprit. Libre à la comtesse d'estimer peu l'amour : « Nous autres femmes, vois-tu, dit la duchesse, il n'y a qu'une chose qui ne nous ennuie jamais, c'est d'aimer et d'être aimées. » Rien de plus vif que ce personnage de grande dame au franc parler. Elle est, avec le sous-préfet, la sous-préfète et cette adorable Suzanne de Villers, la joie de la pièce. Le *Monde où l'on s'ennuie* s'en illumine.

Comme ouvrier théâtral, M. Pailleron égale aujourd'hui les plus adroits. Il excelle dans la combinaison des contrastes. Avec quelle finesse encore, dans certains rôles de jeunes filles, il oppose tour à tour et parfois en même temps le rire et les larmes ! Il a créé pour Samary deux personnages un peu factices, mais ravissants : la Toinette de l'*Étincelle* et la Suzanne du *Monde où l'on s'ennuie*. La physionomie de la seconde est plus fouillée que celle de la première ; mais ces deux vierges d'une gaieté folle, soudain troublée, sont bien deux sœurs au sens artistique du mot. Malheureusement, tous ces mérites ne valent pas les tou-

ches vigoureuses que M. Pailleron presque toujours nous laisse à désirer.

Je lui poserai maintenant une question. Il se moque des précieux et précieuses, et par là il est dans la tradition du génie français; mais que pense-t-il touchant l'instruction qu'il faut donner aux femmes? Veut-il les condamner toutes à n'être jamais des hommes par l'esprit? Assurément non. Mais alors il aurait dû fixer le point que ne franchit pas sa raillerie. Ce point, Molière, pour son compte, l'indique nettement. Beaucoup, de nos jours, estiment qu'aux lumières générales dont il est parlé dans les *Femmes savantes*, peuvent s'ajouter des connaissances approfondies. La pose du savoir nous choque toujours; mais la science, pourquoi serait-elle chez la femme un ridicule, quand l'homme s'en glorifie? Qu'une femme écrive, si bon lui semble: pour elle comme pour nous, le talent justifie.

Tel est, j'imagine, le sentiment de M. Pailleron. Je voudrais en être assuré.

Dans le *Monde où l'on s'ennuie,* l'intrigue n'importe guère. Dans l'*Age ingrat,* la part de l'action, restreinte déjà, ne l'était pas autant. Il est vrai que le succès de la pièce ce fut le second acte, c'est-à-dire le salon de la comtesse Julia Wacker. Salon cosmopolite, comtesse exotique, allant de capitale en capitale, éblouissant, grisant, ruinant. Julia Wacker est une de ces créatures indéfinissables, cocottes et grandes dames tout ensemble, espionnes parfois, mais qui remplissent toutes les villes où elles passent du fracas de leurs millions. Autour d'elle, bondit un cortège de jolies femmes et de viveurs. Journalistes nomades et baronnes internationales, princesses de contrebande et colonels péruviens, ce monde où l'on parle vingt langues « tient du salon par l'élégance, de l'atelier par le sans-gêne et du passage par l'encombrement ». Et la merveille, c'est qu'on risque d'y rencontrer aussi de vraies jeunes filles et d'honnêtes femmes. L'Étrangère! voilà ce que M. Pailleron a voulu peindre, après Sardou, après Dumas. Sardou nous a donné l'espionne, Dumas le type symbolique de la millionnaire américaine, cette mistress Clarkson dont M. Pailleron s'est manifestement inspiré. De ce personnage, il a tout bonnement élagué le romanesque et

le tragique. Le type y gagne en naturel, mais il y perd en puissance. Il est plus simple ; mais, en dépit de son impassibilité romantique et de sa virginité paradoxale, l'*Étrangère* de M. Dumas, cette fille et petite-fille d'esclaves, qui rêve, après avoir fasciné l'Europe, de régner un jour sur des sauvages ou de se faire adorer par eux, si le trône ne lui suffit pas et qu'il lui faille le temple ; cette espèce de courtisane immaculée, qui, pour se venger de l'homme, prend à l'avilir le seul plaisir qu'elle puisse goûter ; considérez-la non pas comme un personnage réel, mais comme une entité vivante, le symbole et l'agent de la décomposition des hautes classes sociales, alors vous serez frappé. M. Pailleron ne condense pas de la sorte ; en revanche, il ne s'égare point. Son Étrangère n'est pas l'*Étrangère;* mais elle est bien une étrangère, vraiment saisie et présentée.

Le salon de Julia Wacker, c'est encore le *Monde où l'on s'amuse*. Il forme avec le salon de la comtesse de Céran un parfait contraste. La mémoire les associe comme deux tableaux opposés, mais d'égale valeur. Quant à l'intrigue, inutile d'en parler. Elle fournit au second acte une scène piquante : l'entrevue de Julia Wacker et de Mme de Sauves ; mais, en réalité, M. Pailleron n'avait qu'un objet : nous divertir par la reproduction d'un milieu excentrique et d'un type original.

Je n'insisterai pas non plus sur la définition de l'*Age ingrat*. Elle me paraît artificielle. Joliment écrite, au point de vue psychologique elle ne porte pas.

Sans aller très avant dans la réalité, l'observateur, chez M. Pailleron, est supérieur, selon moi, au moraliste. La subtilité de ce dernier le trompe souvent. Il croit analyser des choses très délicates, quand parfois il n'arrive qu'au badinage. Mais lorsqu'il étudie les ridicules et les intrigues de la vie mondaine ou semi-mondaine, M. Pailleron a le coup d'œil sûr et l'oreille fine. Rarement, très rarement, il touche les profondeurs ; mais il pique la surface de traits si rapides qu'elle éblouit.

Jusqu'à présent, il s'est dispersé. Le voilà dans le bon chemin; qu'il n'en sorte plus ! Le Paris démocratique lui répugne, mais le Paris curieux l'attire. Je souhaite qu'il s'y enferme, y ramasse tout son effort. Ses qualités classiques n'y seront pas déplacées.

Inépuisable est la matière qui s'offre à lui. Puisqu'il a ce don précieux de l'observation, qu'il observe, observe encore, observe toujours !

IV

En ses tâtonnements, M. Pailleron s'est haussé deux fois jusqu'au drame moderne. Les *Faux Ménages, Hélène*, étonnent dans ce théâtre. Non pas, hélas ! que l'auteur ait élevé là une œuvre de premier ordre. Il n'était point de taille à porter sans fléchir de tels sujets. Mais il y a de ces défaillances auxquelles il est beau déjà de s'être exposé. D'autant que M. Pailleron se redresse à plusieurs reprises, et que des scènes éclatent, tragiques.

Il est fâcheux que le vers, en ces deux pièces, ne soit pas d'un métal plus brillant et plus ferme. Incolore et flasque presque toujours, l'expression ne rend qu'assez mal la pensée. Mais le poète est sincère, son émotion nous gagne malgré tout. Et pourtant il n'a pas rompu avec les moyens artificiels. *Hélène* et les *Faux Ménages* ont des côtés factices. Certaines situations y sont trop manifestement voulues par l'auteur. Il en tire de beaux effets scéniques, au détriment de la logique et de la vérité.

Hélène d'abord. Voici pourquoi : le drame ne s'y complique d'aucune thèse; il était plus facile d'y rester simple et vrai. M. Pailleron l'y est très souvent, et je m'empresse de le féliciter pour la haute tristesse de la conception. Les deux personnages sur qui porte le poids de l'action, touchent. A la fois innocente et coupable, Hélène, si cruellement frappée, attire notre pitié. Et pour son mari, qu'elle aime et vénère, mais qu'elle a trompé, en ne lui confessant pas avant le mariage qu'un autre déjà l'avait possédée, nous faisons plus que le plaindre, nous l'admirons. Ce Jean est un héros et ce héros est un homme. Surpris en plein bonheur par la révélation de la faute qu'Hélène a commise, il maîtrise sa douleur et dit simplement à sa femme : « Vous ne m'êtes plus rien, mais si votre honte se révélait au

gentilhomme qui doit épouser ma sœur, il ne l'épouserait pas; il faut cacher à tous votre déshonneur et mon désespoir. Étrangers l'un pour l'autre en réalité, nous serons heureux au regard du monde. C'est là mon devoir et le vôtre. » La scène est forte, et le drame qui va se jouer entre Hélène et Jean marche droit vers son dénouement. Il est inévitable que la tranquillité farouche où Jean s'est comme retranché, craque soudain, et que la nature violemment refoulée fasse explosion. Inévitable qu'une heure sonne où Jean, fou de colère, outrage Hélène, car il l'aime toujours; et, comme l'épouse au moins n'a rien à se reprocher, il est inévitable enfin qu'il lui pardonne. Ce pardon n'est pas un escamotage; il s'impose, humain et juste. Voilà ce qu'on peut louer sans réserves. Mais, au lieu de se borner au développement de cette action, l'écrivain l'a gâtée par un surcroît d'évènements qui relèvent du mélodrame et laissent voir leurs trucs. Jean a juré de tuer René, le séducteur d'Hélène. La rencontre aura lieu en Suisse, à l'insu de tous. René ne se défendra pas. Brusquement, un coup de baguette retourne le drame. La mère de René, M[me] de Rive, apprend que son autre fils est mort : Jean ne tuera pas. Avouons que la nouvelle arrive à point nommé. La scène est poignante, mais romanesque. Sans doute, le caractère de Jean s'y élève encore, mais cette élévation n'est pas la conséquence de la donnée primordiale; elle naît de combinaisons où la main de l'opérateur se trahit, et dès lors, au lieu d'émouvoir les délicats, elle fait sourire leur scepticisme. Quant à René, il est absolument odieux, sans que M. Pailleron ait pris la peine de l'analyser. Il répugne et ne se conçoit pas. M. Alphonse, qui a séduit une jeune fille, lui aussi, s'explique. Il est un des types les plus repoussants, mais les plus réels du théâtre contemporain. Flottant du libertin au galant homme, René, silhouette indécise, n'existe point.

La pièce des *Faux Ménages* est supérieure à *Hélène*. Elle renferme une action dramatique et qui s'appuie sur une idée. L'amour de Paul Armand est profond, généreux, saintement révolté contre les préjugés du monde. A la flamme de cet amour, Esther s'est purifiée. Ce qu'elle était? M. Pailleron l'indique à mots couverts, mais cela suffit. Ce qu'elle est maintenant? Une

femme, dans toute la dignité de l'expression. Paul a transfiguré cette âme, inconsciente jadis; mais, avec raison, il ne se croit pas au bout de son devoir. Il veut épouser Esther; de là, part le drame. Contre l'enthousiasme du bien, qui est la force de Paul, va se dresser une force redoutable : la famille. En ce duel la pièce entière.

Voilà, certes, un beau sujet, un peu romantique peut-être, mais non sans réalité. Rares sont les Esthers et rares ceux qui ont le courage de Paul Armand. Mais enfin, une situation telle se peut rencontrer, et j'en sais peu qui intéressent le moraliste au même degré et qui doivent nous passionner autant sur la scène. Ce n'est pas la donnée de *Marion Delorme* transposée dans un milieu moderne; car lorsque Didier se prend d'amour pour Marion, il ignore qui elle est. Ce n'est pas non plus la *Dame aux Camélias :* nulle part l'Armand de M. Dumas ne parle d'épouser Marguerite, et les alarmes de M. Duval, à l'endroit de son fils, n'ont pas la précision que porte en ses craintes la mère de Paul. Dans la comédie de M. Pailleron, le débat, d'une poésie plus bourgeoise, est, au point de vue social, plus grave! A coup sûr, entre les deux comédies, nombreux sont les rapprochements. Tel mot de Marguerite a son écho dans une parole d'Esther; et la scène où M. Duval supplie la courtisane de lui rendre son fils a certainement suggéré la scène des *Faux Ménages* où Mme Armand enjoint à Esther de ne plus voir Paul. Mais ce qui montre bien la différence de la donnée première, c'est que les deux entrevues finissent différemment, et qu'il le faut. Où Marguerite, l'âme brisée, consent, Esther refuse et n'a pas tort. Pourquoi? Parce que le passé de l'une est ineffaçable, tandis que l'autre, à peine souillée, s'est relevée. Sans doute, la dame aux camélias peut s'écrier : « J'ai du cœur, je suis bonne, c'est Armand qui m'a transformée. » Mais à son tour M. Duval peut répondre : « Votre rapprochement, c'est la passion dans ce qu'elle a de plus terrestre et de plus humain. Qu'en restera-t-il quand vous aurez vieilli tous deux? » Adressées à Esther, de telles paroles ne porteraient pas. Esther n'est pas la courtisane amoureuse ; elle est une de ces pauvres filles du peuple que l'ignorance, la misère, semblent vouer au mal; et cependant elle mérite qu'un honnête

homme lui offre son nom! Aussi l'approuvons-nous, lorsqu'elle résiste :

> Laissez-moi cet amour, l'avenir de mon âme.

L'amour seulement : elle repousse avec effroi le rêve trop beau du mariage. Elle « qui s'est fait un honneur à coups de volonté », elle pourrait bien jurer de garder sans tache le titre glorieux d'épouse ; mais elle est de ces âmes délicates que le souvenir de leurs fautes n'abandonne point.

La partie est bien engagée. Jusqu'ici, les trois personnages essentiels donnent chacun la note vraie. Mais quel dénouement souhaitons-nous? Si l'on interroge la notion abstraite de la justice, assurément le monde doit s'ouvrir à la femme déchue qui s'est repentie; mais à considérer l'infirmité de la nature humaine, oserait-on conseiller à Paul de briser toutes les résistances? Qu'il devienne le mari d'Esther, sommes-nous sûrs de leur bonheur? Sûrs que certains fantômes ne se lèveront jamais entre ces deux êtres à jamais liés? Le plus noble des hommes est un homme. L'enthousiasme a ses langueurs, la mémoire ses réveils, qui sont des revanches.

Plus rude est l'effort, plus il attire les consciences pures, et comme leur élan est sublime, elles n'imaginent point qu'il puisse s'arrêter. Bravade héroïque, mais qui brave le destin, le tente, et quand le défi a pour enjeu la vie entière, le devoir, hélas! c'est la prudence. Telles sont les idées auxquelles Paul se rend. Je les tiens excellentes, et malgré cela, je ne suis pas satisfait. La faute est-elle à la réalité? Est-elle à M. Pailleron? Je n'hésite point : c'est à lui qu'on en veut secrètement. Pourquoi la sagesse de Paul va-t-elle jusqu'à l'abandon? Qu'il ne s'obstine point à faire d'Esther sa femme, je le comprends; mais entre le mariage qu'il lui proposait et la solitude où il la laisse, n'y a-t-il pas un moyen terme : l'amour libre? Loin de moi la recherche du paradoxe ; mais je soutiens que si Paul est sage en n'épousant pas, il est plus que cruel en fuyant. N'a-t-il pas dit lui-même :

> Oui, je l'aurais trompée en l'amenant au bien
> Si je l'abandonnais ainsi que font les autres?

Alors, répondra M. Pailleron, vous le condamnez à la vie misérable des faux ménages ? Je réplique : Ce n'est pas moi, c'est le devoir qui y condamne Paul, à moins qu'il n'épouse.

Mieux vaudrait qu'Esther et lui ne se fussent jamais vus ; mais puisqu'ils s'aiment, mieux vaudrait que le mot de mariage n'eût pas été prononcé : dans la pièce, en effet, ce mot les sépare et pareille séparation crie vengeance. Pour avoir trop voulu, Paul ne veut plus assez. Il a fait un rêve héroïque, et de ce rêve il s'évade comme un déserteur. Sa conduite révolte, stupéfie.

Au drame imaginé par M. Pailleron, il y avait deux conclusions possibles : l'une admirable et périlleuse, on la devine ; l'autre, moins hardie, mais humaine : Puisque le monde, aurait déclaré Paul, ignore le pardon et que nous nous aimons, passons-nous du monde ; l'amour est tout. Cela ne dénouait pas la pièce, si l'on veut, mais il y a dans la vie telles crises auxquelles le temps seul peut donner un terme : lorsqu'un écrivain met une crise de ce genre sur la scène, il ne faut qu'un de ces dénouements provisoires au delà desquels le train logique des choses continue.

M. Pailleron a voulu trancher net, et cela au bénéfice des « saines doctrines ». Il n'a pas réfléchi que dégrader Paul était mal les servir.

Aussi bien, le dénouement n'est pas admissible. Comment se persuader qu'Esther et Paul ne se reverront plus ? Leur passion est-elle imaginaire ? Non. Alors, j'en réponds : après d'inutiles efforts, Paul retournera chez sa maîtresse, lui criera : « Aimons-nous toujours ! »

Donc, sur un point essentiel, — dans une comédie sociale le dénouement porte la fortune de la pièce, — voilà du factice. Non moins inacceptable le pivot sur lequel tourne le drame au dernier acte. Le père de Paul, vieux libertin, que Paul croit mort, mais qui n'est mort que pour l'honneur, intervient ; et c'est lui qui emporte le dénouement. Désormais, nous sommes, non plus dans la réalité, mais sur le terrain des machines dramatiques. Certes, la confession d'un père s'humiliant devant son fils ébranle infailliblement les nerfs du public, mais pour M. Pailleron, c'est descendre que de les ébranler ainsi.

V

Je me résume.

M. Pailleron m'étonne surtout par le mérite extraordinaire de ses avortements. Il promet beaucoup : à chaque pièce nouvelle on attend un chef-d'œuvre, et la vérité c'est que les meilleures de ses comédies en enveloppent un ; seulement le chef-d'œuvre n'a pas abouti.

Goûter M. Pailleron, c'est le fait d'un palais délicat. L'aimer, celui d'un palais indulgent. L'admirer, celui d'un palais qui, fin de nature, est déjà gâté.

M. Pailleron séduit à la fois le grand monde et la bourgeoisie Mais sa phraséologie spiritualiste paraît fade aux vrais adorateurs de la poésie. Le *Théâtre chez Madame* excepté, le vers de ses comédies rebute les dévots de la forme ; et la couleur de ses tableaux de mœurs n'est pas assez chaude au gré des réalistes.

Son talent, je le reconnais, a de la race. Sans doute, M. Pailleron n'est pas un Gaulois du boulevard, comme Labiche, un Parisien grisé de parisine comme Meilhac ou comme Halévy; mais il n'y a pas de nos jours un écrivain dramatique qui soit aussi purement un esprit français. De cet esprit de la France d'autrefois, il n'a point les grands lobes, mais il en a le sens fin et le tour galant. Il est très particulièrement dix-huitième siècle.

M. Pailleron est l'ingéniosité faite homme. Il imite avec adresse; les ressources du métier, il les possède toutes. Il a le don du mot serti, des titres pimpants, des phrases à facettes. Il triomphe dans les travaux de substance légère, qui sont faits de rien, comme on dit.

M. Pailleron n'est pas un grand homme de lettres. Il est un homme de théâtre extrêmement lettré. Il devient pour lui-même de plus en plus sévère, et cependant il éveille l'idée d'un amateur qui serait très sérieux.

Dans la composition d'une pièce étendue, la suite inflexible des maîtres lui fait défaut. Il lui arrive de coudre l'un à l'autre des morceaux différents, comme s'il n'avait pas à l'avance arrêté son plan.

Eloigné des violences, respectueux de son art, classique par là; moderne par l'étude curieuse des milieux; il est ancien régime à l'égard des femmes, qui doivent lui en être reconnaissantes. La France s'américanise. M. Pailleron est de ceux qui résistent avec le plus de succès au courant transatlantique.

De l'homme, il n'est pas un coin dont il ait fait son domaine par droit de conquête; de la société présente, il n'y a pas un côté qu'il ait fixé dans son œuvre à jamais. Mais il est des problèmes de casuistique féminine qu'il a touchés d'une main souple, et des travers contemporains dont il a tracé de brillantes esquisses.

Le malheur de M. Pailleron est de n'avoir pas, à défaut d'une qualité hors ligne, une verrue de première grandeur. Je pourrais nommer tel écrivain dont la verrue, sans relâche cultivée, loin de faire tache, accuse à souhait la physionomie.

L'auteur du *Monde où l'on s'ennuie* est peut-être trop largement doué. Quand la nature vous prodigue les talents, il est rare qu'un d'entre eux s'enfle jusqu'au génie.

A l'égard de ce que nous réserve M. Pailleron, soyons prudents néanmoins. Il a si bien marché depuis quatre ou cinq ans, qu'il ne faudrait pas le défier d'avancer encore. J'ai comme la certitude qu'il ne passera pas ses derniers succès; mais je désire trop vivement que mes conjectures soient fausses, pour gravir ici d'un air rogue le trépied sibyllin.

Léopold LACOUR.

UN SECRET

I

Olivier de Béraud était rentré chez lui vers minuit, après un petit dîner intime chez sa charmante amie, Mme de Solanges, et une courte apparition à son cercle, où il s'était montré plus distrait que jamais. Il avait perdu en une heure des sommes considérables, sans paraître s'en apercevoir. D'un ton un peu brusque, il avait congédié son valet de chambre, et, seul enfin, s'était mis à parcourir à grands pas son appartement. Par moments, des paroles entrecoupées s'échappaient de ses lèvres ; puis, tout pensif, il se jetait dans un des grands fauteuils qui se trouvaient à côté de la cheminée, et restait perdu dans la vague contemplation des flammes mourantes du foyer, tandis que son cigare s'éteignait dans sa main. Puis, revenant s'asseoir à son bureau, il prenait la plume et traçait de rapides caractères sur un livre entr'ouvert, tandis que sous ses doigts nerveux criaient les pages blanches.

Les hommes n'ont pas coutume d'écrire leur journal ; c'est tout au plus si quelquefois, en voyage, ils prennent des notes destinées à marquer, comme les points d'une carte, les lieux qu'ils ont visités tour à tour. Mais écrire au jour le jour les impressions, les pensées, les sentiments qui se sont succédé de la façon la plus naturelle au milieu de la vie ordinaire, c'est ce qui ne se voit guère. Aussi, si quelqu'un de ses amis eût prédit à Olivier qu'il se livrerait un jour à pareil plaisir, il l'eût singulièrement étonné.

Quel est donc le charme qu'il y trouve et pourquoi l'heure

tranquille où, chaque soir, il reprend la plume pour repasser mille souvenirs enchanteurs, est-elle parmi les plus douces qu'il connaisse ? Pourquoi est-ce avec tant de joie que, rentré chez lui, les importuns éloignés, tous les bruits assoupis, au coin du feu qui s'éteint, sous la lampe abaissée, il se penche de nouveau sur ces pages où il lui semble retrouver un moment l'image de celle dont il évoque le souvenir, et pourquoi, jaloux d'en peindre les moindres traits, ne s'y arrache-t-il qu'à regret quand le sommeil vient alourdir sa paupière pour la lui montrer encore dans ses rêves ?

Il va nous l'apprendre lui-même. Voici ce qu'il écrit :

« Décidément, je l'aime. Mais qu'y a-t-il là de si étrange? N'ai-je pas aimé déjà, et depuis quand mes quarante ans sont-ils devenus si naïfs? C'est qu'il me semble n'avoir jamais éprouvé pour aucune femme ce que je sens pour celle-là, et que toutes les amours qui m'ont occupé auparavant me paraissent banales, comparées à cette nouvelle affection. Celle que j'aime aujourd'hui est bien supérieure à toutes celles qui l'ont devancée dans mon cœur, figures inintéressantes dont les traits sont déjà obscurcis dans mon souvenir, bonnes tout juste à faire naître un caprice, incapables d'apporter autre chose que le plaisir dont on se lasse bien vite, et si semblables entre elles pour le fond sinon pour la forme, que l'une remplaçait aisément l'autre. Celles qui étaient du monde avaient cela de commun avec celles qui n'en étaient pas, de se montrer également vaines, également frivoles, également dépourvues de véritable attrait. Chez Mme de Solanges, il n'en est pas ainsi. C'est l'âme qui est captivée plus encore que les regards. On éprouve autant de respect que d'admiration. Il y a un bonheur dans le seul fait de sa présence. Ses moindres paroles ont leur valeur. Ses manières mettent un prix à tout ce qu'elle fait : dans sa personne respire un charme infini. Franche comme un homme, elle est si simple et si vraie, qu'on a confiance en elle comme dans un ami, tandis que sa douceur et sa grâce vous font souvenir sans cesse combien elle est plus que cela. Chez elle, pas une ombre de coquetterie. Ses yeux vous regardent en face sans qu'elle affecte de les baisser lorsqu'ils rencontrent les vôtres et sans qu'elle en rougisse. Je déteste la

pruderie; il me semble qu'elle indique une personne toujours occupée d'elle-même, s'appliquant chaque chose que l'on dit d'une manière générale et s'observant sans cesse. Je crois que parmi les femmes, les plus sévères ne sont pas les meilleures, que les plus farouches ne sont pas les plus sages. Moins on songe au mal, et moins on le voit partout. Ah! le beau rire ouvert, épanoui, les bonnes poignées de main cordiales, les joyeuses paroles sans détour, l'accueil simple et droit que l'on trouve chez mon amie! Puis, en même temps, quel esprit fin, quel jugement juste, quelle bonté délicate, quelle grâce parfaite, quelle rare beauté! Comment tous les hommes n'en sont-ils pas aussi amoureux que moi? Comment aucun ne l'a-t-il encore arrachée à son veuvage? Elle n'avait pas beaucoup plus de vingt ans quand elle a perdu son mari et, seule depuis douze ans, menant une vie absolument indépendante, très entourée, elle a su se conduire de telle sorte au milieu d'un monde pourtant léger, que rien n'est venu ternir sa réputation, que pas un soupçon ne l'a l'a jamais effleurée. Chacun l'aime, la respecte, admire cette existence fière, courageuse, partagée entre des amis nombreux et dévoués et la charmante enfant qui lui ressemble déjà et qui semble être son unique passion.

« Et pourtant, est-ce que je me fais illusion, ou serait-ce un reste de mon ancienne fatuité? mais, par moments, il me semble que je ne lui suis pas indifférent. Oui, parfois, quand la porte s'ouvre pour me laisser entrer, je crois saisir dans ses yeux un éclair de satisfaction, en voyant que c'est moi, moi et non pas un autre. Aimable avec tous, elle me paraît l'être avec moi d'une façon plus intime, plus personnelle. Puis aussi, quand la soirée s'envole et que les importuns se retirant un à un, nous restons seuls, n'est-ce pas avec un doux sourire qu'elle rapproche son fauteuil du mien, ravive gaiement le feu et dit : — Il n'est pas tard, causons un peu encore. — Ah! comme on cause alors; que de choses n'a-t-on pas à se dire pour prolonger cette heure, pour retarder le lendemain, pour éloigner le moment qui menace et finit toujours par arriver, le moment où il faut se quitter?

« Elle est belle... Mais quel est l'homme habile à décrire la beauté de celle qu'il aime? Sait-il lui-même en quoi elle con-

siste ? Quelles sont les lignes pures du front ou les courbes gracieuses de l'élégant visage ? Les traits ne se perdent-ils pas dans l'impression qu'il éprouve de l'ensemble ? Tout n'est-il pas confondu pour lui en une seule chose : c'est que c'est elle et que sa personne entière lui est chère, sans qu'il sache, sans qu'il cherche pourquoi ?

Bien des fois déjà, j'ai été sur le point de parler. Je le veux et je n'ose pas. Qu'est-ce donc qui m'arrête ? Un aveu pourtant ne m'effraie guère. Autrefois, il m'en souvient, je trouvais un plaisir infini à en rechercher l'émotion, à en étudier l'accueil ; cela me semblait chose piquante et joie toujours nouvelle. Eh bien ! aujourd'hui, j'ai peur, j'hésite, je tremble de perdre une espérance qui m'est chère. Je sens que si M[me] de Solanges me repousse, je serai très malheureux, que je lui suis sérieusement attaché et que c'est toute ma destinée qui est en jeu. Mais enfin cela ne peut durer ainsi ; il faut qu'elle sache la vérité et qu'elle rende son arrêt. Demain, je risquerai tout ; demain, je serai fixé sur mon sort. »

II

Le lendemain se leva radieux. Olivier fit seller son cheval de grand matin et s'en alla chercher dans une longue course au Bois l'apaisement de son esprit agité. Tantôt une allure rapide, insensée, l'emportait dans son ivresse, dissipant un moment ses préoccupations, tantôt un pas lent et songeur lui faisait suivre, distrait, les longues allées solitaires et le ramenait à ses pensées. L'air froid et vif d'une belle matinée de janvier, le ciel bleu, le soleil éclatant sur la terre durcie qui semblait vibrer sous les pieds de sa monture, les grands horizons où scintillait la lumière : tout lui donnait soif de vivre, tout lui parlait de bonheur.

Olivier venait d'atteindre la quarantaine et, tout en ayant largement expérimenté la vie, il n'était pas encore de ceux qui, se reployant sur eux-mêmes et se renfermant dans les négations de l'égoïsme, ont perdu le besoin de chercher et de découvrir. Son goût prononcé pour les femmes, l'activité de son esprit, ses

habitudes, sa santé, avaient prolongé en lui la jeunesse en dépit de la science acquise et des illusions perdues, et, malgré une certaine dose de légèreté et de scepticisme, il était resté ardent et passionné.

Vers midi, il rentra. Alors, son déjeuner terminé, sa toilette faite, il ne lui restait plus qu'à attendre, l'œil fixé sur sa pendule, le moment qui lui permettait de se rendre chez Mme de Solanges. Il paraît qu'il avait l'air bien troublé quand, vers quatre heures enfin, il sonna à la porte du petit hôtel dont, chaque jour pourtant, il avait coutume de franchir le seuil.

— Monsieur le marquis serait-il souffrant? lui demanda d'un ton paternel le vieux concierge en le regardant derrière ses lunettes, tandis qu'il soulevait sa calotte de velours.

Mais Olivier oublia de le rassurer sur sa santé, car au même moment il vit se lever le rideau d'une des fenêtres du rez-de-chaussée et Mme de Solanges le saluer du bout des doigts, en même temps qu'elle lui envoyait un de ses jolis sourires. Il entra. Elle était seule, et après avoir souhaité à l'avance qu'il en fût ainsi, il lui sembla qu'il eût préféré la trouver entourée de monde, pour mieux cacher son émotion, pour gagner du temps, avant le moment décisif. Mais son petit chien, le fidèle Toby, était son unique compagnon. Fort aimable envers tous les habitués de la maison, il s'élança au-devant d'Olivier en lui faisant mille grâces, puis, lorsque celui-ci lui eut octroyé toutes les caresses auxquelles il avait droit et qui se prolongèrent plus que de coutume, il retourna d'un air satisfait se coucher, devant la cheminée, le museau allongé entre ses pattes, et il fallut bien que M. de Béraud prît place auprès de Mme de Solanges sur le petit canapé qu'elle lui désignait. Elle était fort jolie dans sa robe de satin noir, dont les grands plis profonds tombaient autour d'elle avec une grâce un peu sévère.

— Vous êtes seule, dit-il assez sottement.

— Mais vous voyez, répondit-elle, à moins que vous ne comptiez Toby pour quelqu'un, ce qui pourrait bien être.

Celui-ci, s'entendant nommer, se leva avec vivacité et, s'élançant d'un bond sur la causeuse, vint s'installer sur les genoux de sa maîtresse.

— Pourquoi avez-vous l'air tout consterné? continua-t-elle en riant ; qui donc espériez-vous trouver ici, puisque vous semblez si malheureux de n'y trouver personne?

Olivier se sentait de plus en plus troublé.

Ah! que l'on est timide, comme on se défie de soi, lorsqu'on aime véritablement.

— Je viens de rencontrer votre fille, dit-il, qui sortait avec sa gouvernante.

— Oui, reprit-elle, Valentine est allée à son cours de chant, accompagnée de miss Moore. Mais en quoi, cher monsieur, cela peut-il bien vous intéresser?

Il fallait en finir. Résolu à se couper la retraite et à sortir d'une insupportable situation :

— Madame, dit M. de Béraud, j'ai besoin de vous parler très sérieusement. Vous serait-il égal de faire fermer votre porte pour une heure, afin que nous puissions causer sans être dérangés ?

Elle sonna.

— Édouard, je n'y suis pas, dit-elle au serviteur qui parut sur le seuil de la porte. Allez dire au concierge que je ne reçois personne.

Puis, se retournant vers Olivier, elle le regarda avec ses grands yeux interrogateurs. Alors, prenant sa main, il la porta à ses lèvres.

— Vous savez bien, murmura-t-il d'une voix étouffée, vous savez bien ce que j'ai à vous dire.

Un joyeux sourire passa sur le visage de la jeune femme.

— Eh bien ! pourquoi n'osez-vous pas? dit-elle.

Et comme il se taisait toujours :

— Faut-il vous aider? poursuivit-elle. Voyons, monsieur de Béraud, dites, dites, car je crois bien que vous porterez la parole pour vous et pour moi ; en exprimant la pensée de l'un, vous avez grande chance d'exprimer celle de l'autre.

— Est-ce possible? s'écria-t-il. Alors je parle.

Il dut être éloquent, car il était vrai, et l'espoir qui venait de remplir son cœur redoublait encore l'ardeur de ses sentiments. Tandis qu'il parlait, elle écoutait, sa main dans la sienne,

un peu penchée vers lui, la bouche à demi entr'ouverte, le regard noyé dans l'extase. Quand il eut fini :

— Merci, dit-elle, d'avoir si bien exprimé tout ce que je pensais moi-même. Oui, continua-t-elle, j'avais toujours rêvé d'être aimée comme cela. Beaucoup peut-être m'ont cru dédaigneuse des joies du cœur, parce que pendant tant d'années j'ai su vivre seule. Ceux-là se trompaient, et le bonheur d'une affection partagée m'a toujours semblé devoir être le bien suprême. Mais c'est précisément parce que je m'en étais fait une très haute idée qu'il m'était impossible de me contenter de ce qui n'était que de mesquins et banals sentiments. Je préférais renoncer entièrement à mon rêve que de l'accepter imparfait. J'attendais toujours, j'attendais mieux, j'attendais sans oser espérer. Vous étiez un si excellent ami et tel depuis si longtemps, que je ne me flattais guère que vous puissiez devenir plus. Et pourtant je serai franche jusqu'au bout et je vous l'avouerai sans détour, il m'avait semblé parfois qu'il serait doux d'être aimée par vous.

— Vous ne deviniez donc pas, répliqua-t-il, que j'avais peur de perdre tout, en demandant plus encore? que vous voyant si calme, si fière, si satisfaite de la simple amitié, je n'osais vous avouer qu'elle ne me suffisait pas et que c'est bien davantage qu'il me faut?

— Et peu s'en est fallu que cela ne durât toujours ainsi, dit-elle en riant. Ç'aurait pourtant été grand dommage.

— Alors vous voulez bien, alors vous serez ma femme? Voilà ce qu'il me faut répéter cent fois pour que j'ose croire à un semblable bonheur, dit Olivier.

— Oui, je la serai, répondit-elle, oui je le veux, car je vous aime.

Ils étaient en pleine causerie, quand le timbre retentit, bruyamment salué par les aboiements de Toby.

— Comme c'est ennuyeux, la réalité déjà! s'écria-t-il, sous la forme d'une visite.

— C'est impossible! dit M[me] de Solanges. La porte est défendue pour tout le monde et j'ai un cerbère qui est impitoyable sur la consigne. Ce ne peut être que Valentine revenant de sa leçon.

— Déjà!

— Mais oui, voilà deux grandes heures qu'elle est partie.

Et tous deux se penchaient vers la fenêtre.

C'était elle, en effet, qui traversait la cour de son pas rapide; la taille serrée dans sa casaque de loutre, le front ombragé par son chapeau qu'elle portait encore rond, les pieds chaussés de bottines à hauts talons que laissait apercevoir sa robe demi-courte. Presque aussitôt la porte s'ouvrit, et la charmante fille parut sur le seuil. Longue, mince, élancée, c'était, mais plus fine encore, la vivante image de la comtesse, moins l'expression toutefois et l'expression, se dit M. de Béraud, en les contemplant tour à tour, n'est-ce pas le meilleur charme de la beauté? Les grands yeux un peu vagues avaient cet air d'étonnement de la première jeunesse et les manières étaient empreintes d'une gaucherie mêlée de grâce. On eût dit que le corps, surpris de sa rapide croissance, n'était pas encore accoutumé à lui-même. Du reste, il n'est pas sans attraits cet âge indécis, pour le regard qui le contemple, incertain si c'est une enfant encore ou une jeune fille déjà qu'il admire.

— Mais viens donc dire bonjour à M. de Béraud, lui dit Mme de Solanges, tandis qu'elle restait immobile à l'entrée du salon.

Valentine s'avança alors et se penchant sur l'épaule de sa mère, l'embrassa d'abord; puis pendant qu'Olivier s'inclinait profondément devant elle, le salua en rougissant excessivement. Comme elle semblait hésiter et ne savoir si elle devait s'en aller ou rester :

— Et maintenant, va ôter ton chapeau et ta pelisse, lui dit la comtesse en anglais, il fait trop chaud ici en venant du dehors.

Puis quand elle fut sortie, s'adressant à M. de Béraud :

— Comme elle est timide, n'est-ce pas? ajouta-t-elle.

— Je m'en suis déjà aperçu, répondit celui-ci, et je m'en étonne d'autant plus que je suis un vieil ami.

— Il faudra absolument que je la mène dans le monde cet hiver, continua-t-elle. Ce ne sera pas amusant; mais elle vient d'avoir seize ans et il est nécessaire de la faire sortir un peu pour la rendre moins gauche. Qu'en pensez-vous? Cela ne vous

contrariera pas, j'espère, ajouta Mme de Solanges en lui tendant la main d'un air de soumission charmant, car maintenant je ne dois plus rien faire sans vous consulter.

— Qu'est-ce qui pourrait me contrarier? répondit-il en pressant cette main dans la sienne, quand je suis si heureux, quand il me semble presque que nous nous appartenons déjà?

— Et vous avez bien raison, nous nous appartenons en effet, répondit-elle avec un ravissant sourire, puisque nous nous aimons.

Olivier rentra chez lui ivre de bonheur. Quelle félicité que la sienne! Non seulement elle ne lui défendait pas de l'aimer, mais encore elle l'aimait elle-même, elle l'aimait depuis longtemps, elle le lui avait dit et elle consentait à devenir sa femme.

III

— Quand sera-ce? demanda-t-il quelques jours plus tard, lorsqu'à l'heure accoutumée il eut repris sa place dans le petit salon privilégié où ne pénétraient que les intimes.

— Trouvez-vous que trois mois seraient trop longs pour jouir du charme de l'état présent? répondit-elle en souriant. Nous sommes si heureux ainsi! Puis il faut que j'accoutume tout doucement Valentine, qui ne s'y attend guère, à l'idée de me voir partager entre elle et vous une affection qu'elle a possédée jusqu'ici tout entière. Il faut que je lui fasse pressentir que son tour viendra bientôt à elle-même et que, la conduisant un peu dans le monde, je la mette à même de voir et de choisir, que j'ouvre à ses regards ces perspectives infinies où brillent les jeunes espérances, où passent les rêves heureux. Nous sommes à la fin de janvier. Voulez-vous que nous choisissions mai, ce mois charmant où tout renaît, fleurit et chante, tandis que chacun s'enfuit aux champs, pour y marquer le jour où je mettrai pour jamais ma main dans la vôtre?

— Je veux tout ce que vous voulez, répondit-il, quoique ce soit bien loin. Mais vos paroles viennent de faire naître en moi une pensée qui me trouble. Croyez-vous que votre fille vous verra sans chagrin contracter un second mariage?

— J'en suis assurée, dit Mme de Solanges. Elle m'aime trop sincèrement pour ne pas se réjouir de mon bonheur. Parfois déjà, depuis qu'elle grandit et commence à comprendre, elle m'a demandé pourquoi je ne cherche pas à revivre dans une nouvelle affection. Elle me plaint d'un isolement qu'elle semble deviner, et si je lui parle de ce qu'elle devra se marier un jour, elle me répond en me disant qu'elle ne saura jamais se résoudre à me laisser seule. Dernièrement, il était question devant elle d'une de mes amies, veuve comme moi depuis longtemps et qui vient de se remarier. Elle écoutait en silence, tandis qu'un vif intérêt se peignait sur son visage. Plusieurs fois je vis ses yeux se porter sur moi, puis elle devint toute pensive. Mais quand nous fûmes seules et qu'elle m'embrassa en me souhaitant le bonsoir :

— Vous ne savez pas, chère maman, me dit-elle en rougissant un peu, à quoi j'ai songé toute la soirée? Vous êtes encore si jeune et si jolie; vous devriez faire comme Mme de X...

— Et pourquoi cela? lui dis-je.

— Mais pour être heureuse, répliqua-t-elle avec une naïveté charmante.

— Alors cela ne t'affligerait pas? lui dis-je.

— Oh non! s'écria-t-elle en jetant ses bras autour de mon cou. Je voudrais tant, ma mère, vous voir du bonheur; il me semble que cela vous irait si bien.

Chère enfant, elle se doute donc de ce que c'est. Je l'embrassai avec des larmes dans les yeux, et bien loin alors de penser que j'étais si près de suivre ses conseils. Vous voyez, cher ami, continua Mme de Solanges, que nous n'avons rien à redouter de ce côté-là.

— Tant mieux! répliqua M. de Béraud, inquiet malgré lui, comme le sont tous ceux qui ne possèdent pas encore tout leur bonheur. Il ne s'agit donc plus que de savoir si le choix lui plaira. Ne croyez-vous pas qu'elle m'ait en aversion?

Cette fois Mme de Solanges se mit à rire de tout son cœur.

— Où allez-vous chercher cette idée-là? dit-elle. Je crois au contraire qu'elle a pour vous une véritable estime et qu'elle vous considère comme un de nos plus sûrs et de nos plus vieux amis.

— Tant mieux s'il en est ainsi, répliqua-t-il, à demi rassuré. Quand comptez-vous lui annoncer la grande nouvelle?

— Oh! pas encore, répondit M[me] de Solanges, ni à elle ni à personne. Gardons notre bonheur pour nous seuls le plus longtemps possible. Un secret à deux est un plaisir pour ceux qui s'aiment. Ne serons-nous pas plus libres, ne jouirons-nous pas mieux l'un de l'autre tant que personne ne sera entre nous, qu'aucun regard curieux n'épiera nos joies? Quant à moi, je ne veux rien dire avant quelque temps à aucun des miens; et vous, mon ami, me promettez-vous de faire de même?

— Je le promets, répondit Olivier, et je partage votre sentiment. Vous me semblez plus à moi ainsi.

— Vous ne direz rien, même à ceux qui vous sont le plus chers, même à votre meilleur ami, M. de Veauze?

— Je ne dirai rien, même à René de Veauze, et il est, en effet, mon meilleur ami. Que nul ne sache quel bonheur se prépare pour moi, que nul ne l'observe et ne l'envie.

C'est ainsi qu'ils parlaient, la main dans la main, heureux du présent, sûrs de l'avenir. C'étaient chaque jour de nouvelles causeries. Ils passaient leur temps à faire mille projets, à arranger leur vie, discutant leur future installation, comment ils passeraient les hivers, où ils iraient l'été, quels voyages ils voudraient faire, quels pays inconnus il leur plairait de visiter à deux, quels lieux il leur semblerait doux de revoir ensemble. Toutes ces petites choses avaient pour eux un intérêt infini, et ils s'émerveillaient de voir le charme que l'amour prête à mille riens. Comme le soleil, il éclaire et dore tout ce qu'il touche.

Cependant ils ne pouvaient pas être seuls constamment et se livrer autant qu'ils l'auraient voulu à ces intimes entretiens. Il n'y avait pas moyen de défendre sans cesse la porte et l'on ne pouvait envoyer tous les jours Valentine à sa leçon de musique. Il fallait subir souvent la présence des importuns, se résigner à admettre des tiers entre soi, grande épreuve pour des amoureux. Mais si cela ne valait pas le tête-à-tête, il s'y trouvait pourtant, pour Olivier, de secrètes consolations. S'entendre d'un mot, se parler d'un regard, se sentir à part dans sa pensée, comprendre qu'à lui seul s'adressait telle allusion, tel sourire, savoir

que toute sa beauté, sa grâce et son esprit ne se plaisaient à rayonner que pour le ravir, admirer tout bas, plus attentif, plus clairvoyant qu'aucun autre, tandis qu'elle les déployait si simplement, sa charmante aisance, sa bonne humeur, ses manières élégantes dépourvues de coquetterie et d'affectation, à chaque instant lui faisaient découvrir des qualités inattendues, pénétrer en quelque sorte plus avant en elle : voilà ce qui était pour lui un plaisir toujours nouveau.

Puis, par moments, il prenait à tâche de se consacrer à Valentine. Il s'efforçait de gagner le cœur de sa future belle-fille et, s'asseyant près d'elle dans le coin un peu isolé du salon où elle avait coutume de se retirer, derrière une grande table ronde couverte de roses, de fleurs et de livres qui la cachaient à demi, il admirait de son mieux la broderie qui semblait la captiver, s'intéressait au livre qu'elle lisait tout bas, ou bien louait le goût exquis de sa fraîche toilette, où l'on reconnaissait aisément qu'avait passé la main intelligente de Mme de Solanges. Il n'était pas jusqu'au petit Toby avec qui il ne cherchât à lier amitié. Il avait besoin d'aimer tout ce qui était cher à son amie.

C'est ainsi que trois semaines s'écoulèrent d'une manière rapide et délicieuse, tandis que tous deux se disaient avec étonnement, tant ces jours semblaient contenir de félicité déjà, qu'ils n'étaient pourtant que le prélude d'une vie qui serait meilleure encore.

IV

Se peut-il que les plus radieuses espérances s'effondrent ainsi tout à coup et qu'un bonheur qui semblait si bien assuré disparaisse brusquement, sans que celui qui le perd sache seulement d'où vient le coup qui le lui ravit? Voilà ce que se demandait Olivier un soir en rentrant chez lui, fou, désespéré et pourtant ne maudissant pas sa destinée, si étrange qu'elle fût. En est-il beaucoup, après tout, qui aient valu la sienne, qui aient eu des heures semblables à celles qui lui avaient été données et qui, au milieu de l'immense infortune qui venait de fondre sur lui, ren-

ferment cependant de pareils trésors de foi, de tendresse et de je ne sais quel saint enthousiasme?

La veille encore, il était le plus fier mortel que la terre eût porté. Ne lui avait-il pas été permis, en la quittant, de la presser sur son cœur et de lui donner un long baiser. Ne lui avait-elle pas dit tout bas :

— Jouissons bien de nos derniers jours tranquilles. Le temps marche, et il va falloir nous décider bientôt à faire part aux nôtres du grand évènement qui s'approche.

Le lendemain il arrive et la trouve pâle, bouleversée, étouffant à grand'peine ses sanglots pour s'efforcer de parler.

— Qu'y a-t-il? Qu'avez-vous? s'écria-t-il? Qu'est-ce qui est arrivé?

— Asseyez-vous là, près de moi, dit-elle enfin en essuyant ses pleurs, et rassemblez tout votre courage pour m'entendre, car ce que je dois vous annoncer est affreux. Mon pauvre ami, se peut-il que je sois condamnée à vous porter un coup si cruel!... Il faut nous quitter...

Et comme il ne répondait pas, ne pouvant croire aux paroles qu'il entendait, elle continua :

— Il faut nous quitter, entendez-vous, Olivier? Oui, nous quitter. Ne me demandez pas pourquoi; je ne puis vous l'apprendre. Ne cherchez pas à le deviner, vous ne sauriez y parvenir. Mais laissez-moi vous répéter une seule chose : c'est que je vous aime de toute mon âme et que je vous aimerai toujours ainsi.

— Mais alors, s'écria-t-il, ramené au sentiment de l'existence par cette parole, mais alors rien ne peut nous séparer, rien ne vous arrachera à moi!

Et la pressant dans ses bras, il l'étreignit violemment sur sa poitrine. Elle fondit en larmes de nouveau, la tête appuyée sur son épaule.

— Ma chère enfant, je vous en supplie, continua-t-il, dites-moi quel est l'obstacle qui se dresse contre nous. Quel qu'il soit, je suis certain de l'aplanir.

— Hélas! répondit-elle, cet obstacle imprévu, terrible, vous n'y pouvez rien, et tout notre amour se briserait contre lui, car

c'est l'impossible. Mais, je vous en conjure, ne m'interrogez pas. Croyez-vous qu'il ne me soit pas bien dur de devoir vous cacher quelque chose?

Alors une folle jalousie s'empara de lui.

— Vous m'avez donc trompé, s'écria-t-il avec colère, et malgré vos assurances, vous avez aimé avant que de vous engager à moi? Vous n'êtes pas libre. Oui, je ne saurais plus en douter, ce doit être quelque affection ancienne, quelque lien qui se perd dans le lointain peut-être, mais dont vous ne pouvez vous dégager entièrement, qui vous retient captive. Je veux le savoir; quel est l'homme qui a de pareils droits sur vous? ajouta-t-il en cherchant à lire la vérité dans les yeux de Mme de Solanges.

Mais ils ne se baissèrent pas; nulle rougeur ne vint colorer son visage. Calme et fière, elle soutint son regard plein de flamme et d'interrogations, tandis qu'elle secouait la tête en silence.

— Voyons, continua-t-il avec plus de douceur et presque implorant, ayez confiance en moi, parlez à cœur ouvert. Quelle que soit la faute qu'il y ait dans votre passé, je vous aime, je vous absous.

— Il n'y en a pas, répondit-elle avec orgueil.

Il respira plus librement, et prenant ses deux mains, les couvrant de baisers :

— Alors, dit-il, je devine; on a cherché à me nuire dans votre esprit, on m'a calomnié pour vous empêcher d'accomplir ce mariage, qui déplaît sans doute à vos parents ou à vos amis. Eh bien, avouez-moi franchement ce que l'on vous a dit contre moi.

— Vous oubliez, répliqua-t-elle toujours tranquille, que nos projets sont encore un mystère; que nous n'avons appris jusqu'ici à personne absolument que nous devions nous épouser.

— Enfin, je ne sais, dit-il en se levant et se mettant à parcourir le salon à grands pas; je m'égare à chercher la vérité, qu'il vous serait si facile de me faire connaître. N'importe! je trouverai. Ce doit être quelque motif de délicatesse qui nous sépare. Vous n'avez peut-être pas de fortune personnelle, et il

vous répugne d'accepter la mienne, qui se trouve malheureusement considérable? Vous souriez; je ne me trompe pas. Mais ce serait être bien enfant que de permettre à de pareilles choses de jouer un rôle dans notre destinée.

— Elles n'en jouent aucun, mon pauvre ami, dit-elle. Non, Dieu merci, les entraves matérielles n'existent pas pour nous, et, tout autant que vous, je jouis de l'indépendance que donne la richesse; car n'est-ce pas là son meilleur avantage?

Il garda le silence un moment.

— C'est une épreuve, n'est-ce pas? dit-il. Vous doutiez de mon amour. Vous avez voulu savoir si je renoncerais facilement à vous ou si je me révolterais à la pensée de vous perdre?

— Triste jeu, répondit-elle en secouant la tête, tandis que ses yeux se remplissaient de larmes; triste jeu et que je ne saurais jouer. Je sais bien que vous m'aimez.

— Eh bien! si ce n'est pas une épreuve, continua-t-il, c'est donc que vous ne pouvez vous résoudre à changer votre vie, à reformer une chaîne, si douce qu'elle eût été. Les femmes qui sont accoutumées à la liberté la sacrifient difficilement.

— Je n'ai usé de ma liberté que d'une façon dont je pourrais en user toujours, dit-elle d'un ton où à la douleur se mêlait un reproche.

— Cela est vrai, dit-il, et je vous demande pardon. Mais alors ne serait-ce pas à la mémoire de M. de Solanges que vous voulez rester fidèle? Ne vous faites-vous pas un devoir insensé de le pleurer éternellement? N'est-ce pas lui qui vient se placer en travers de notre bonheur?

Le visage spirituel de la comtesse s'éclaira d'un fin sourire à travers ses larmes.

— Ne l'accusez pas de cela, nous ne nous sommes jamais aimés. Non, mon ami, vous n'avez pas trouvé. Mais ne cherchez pas davantage, je vous en conjure, car vous me faites un mal extrême, et chacune de vos suppositions m'afflige ou m'offense tour à tour. Ah! plutôt croyez-moi, je vous en prie. Croyez que je vous aime et que je reste engagée vis-à-vis de vous. Croyez que je n'appartiendrai jamais qu'à vous, et que si ce bonheur doit m'être refusé, je le pleurerai toute ma vie. Croyez et espé-

rez; car, qui sait? peut-être ce bonheur nous sera-t-il pourtant accordé. Oui, peut-être un jour aurai-je la joie, si alors vous le voulez encore, de mettre ma main dans la vôtre. Mais, pour cela, il faut être vaillant et fort; il faut avoir le courage de m'attendre et celui de ne pas douter de moi, tout sacrifier à un avenir qui n'est pas certain, que je ne puis prévoir, qui ne dépend pas de ma volonté. Cela est dur; nul peut-être n'y consentirait, et voilà pourquoi je crois devoir vous dire que, tout en ne reprenant pas ma parole, je vous rends la vôtre et vous considère comme dégagé vis-à-vis de moi. Votre confiance, votre confiance absolue peut seule nous sauver l'un et l'autre; et puis-je l'espérer devant un tel mystère? puis-je m'attendre à ce que vous acceptiez tout ce qu'il y a de vraiment inexplicable dans ma conduite?

Elle se tut pour lui laisser le temps de réfléchir et pour attendre son arrêt. Il la considérait en silence, perdu dans une profonde méditation, s'efforçant de pénétrer en elle, non plus pour y chercher son secret, mais pour y lire le fond de son âme elle-même. Tout cela était si étrange! Irait-il livrer sa vie entière à celle qui ne lui livrait pas seulement la confidence qu'il avait en vain sollicitée? Ce silence n'était-il pas singulièrement bizarre? Pouvait-il accepter cette ignorance complète, se résigner à ne pas savoir même le motif du sacrifice demandé? Et pourtant, il le sentait bien, elle ne le trompait pas en lui répétant qu'elle l'aimait. Elle disait vrai; ses larmes étaient sincères. Quelque chose de grand et de fort inclinait malgré lui sa tête orgueilleuse sous cette main de femme, en même temps qu'il se sentait devenir ferme et résolu comme si la vaillance de ce noble cœur eût passé dans le sien.

— Mon amie, lui dit-il avec l'accent d'une conviction profonde, je crois en vous, je croirai toujours.

Alors, par un mouvement étrange, inattendu, mais d'une grâce infinie et qu'il ne devait jamais oublier, elle s'empara de sa main et la porta jusqu'à ses lèvres charmantes. Ce fut le souvenir de cette action si simple et si touchante, qui, toujours présent à ses yeux, l'aida à surmonter bien des défaillances, l'arrêta en présence de bien des tentations.

— Olivier, comme vous m'aimez! dit-elle. Forts d'un tel amour, qu'est-ce qui pourrait nous séparer?

Et, tout en pleurs, ils tombèrent dans les bras l'un de l'autre, navrés et heureux tout à la fois.

Désormais M. de Béraud était capable de tous les sacrifices, car il était soutenu par une confiance absolue, par un enthousiasme profond. Il en était convaincu, cette femme ne le trompait pas. Oui, son accent était vrai; oui, son regard était pur; oui, elle l'aimait. Il en était aussi assuré que si elle lui avait appartenu. Que fallait-il davantage?... Il se promit d'être à elle tout entier, dans une absolue confiance.

— Merci, répétait-elle, tandis qu'il la pressait sur son cœur avec passion; merci, cher et vaillant ami, merci mille fois, car je n'osais espérer cela; je m'attendais à vous perdre, je pensais que vous alliez me dire que vous renonciez à moi, et, tout en comprenant que c'était juste, je crois pourtant que j'en serais morte de regret. Quelle douleur si vous aviez douté de moi, si vous m'aviez soupçonnée de n'être pas sincère!

— Eh bien! je vous le jure, répondit-il, quelque étrange, quelque inexplicable que soit tout cela, et bien que, jusqu'à ce jour, j'aie été un grand sceptique en amour comme en beaucoup de choses, je vous le jure, je crois en vous, et rien, quoi qu'il puisse arriver, quelles que soient les circonstances qui nous éloignent l'un de l'autre et les épreuves qu'il me faille traverser, rien n'ébranlera ma foi. Oui, ma chère adorée, je crois que vous m'aimez comme je vous aime; je crois que ce qui nous sépare et que j'ignore est indépendant de votre volonté, et que le motif mystérieux qui vous fait agir est droit et noble comme vous-même. Je m'incline devant cette raison inconnue qui vous guide, je me soumets à toutes vos lois, et je prends à cette heure, entre vos mains, le solennel engagement de ne pas hésiter un instant dans ma confiance, de ne pas douter, quoi qu'il arrive, d'attendre, d'espérer, d'obéir, de croire aussi longtemps qu'il le faudra, toujours si vous l'ordonnez.

Mme de Solanges l'écoutait, penchée vers lui. Elle pleurait d'attendrissement à travers un sourire de joie.

— C'est un grand amour que le vôtre, s'écria-t-elle; un grand amour pour sortir victorieux d'une si cruelle épreuve.

— Il en sort grandi, fortifié, répondit-il. Ne craignez rien pour lui. Ce malheur qui nous frappe et dont je ne partage même pas avec vous la connaissance, cette souffrance à deux qui nous unit, ce sacrifice immense qu'il m'est donné de vous faire, le rend plus ardent, plus profond encore. Ma bien-aimée, vous devez le sentir comme moi. Essuyez donc vos larmes, et soyez toute au bonheur d'être aimée comme aucune femme ne l'a jamais été.

— Que j'avais raison, mon cher Olivier, reprit-elle, quand je disais que je ne voulais aimer et être aimée que d'un tel amour, d'un amour véritable! Un moindre sentiment eût failli en cette circonstance; il se fût montré impuissant à croire, il se fût brisé devant l'obstacle.

— Laissez-moi vous demander une seule chose, lui dit-il, ramené au sentiment de la réalité par cette parole : cet obstacle qui me sépare de vous en séparerait-il tout autre aussi bien que moi? ou en ai-je seul le triste privilège?

— Seul, murmura-t-elle..

— Alors, à tout autre vous pourriez appartenir?

— A tout autre, oui, quant à l'obstacle, mais non, puisque je n'aime que vous.

— En vérité, je m'y perds.

— Hélas! vous voyez combien il vous sera difficile de persévérer dans la confiance que vous venez de me promettre, et que de douloureuses interrogations se presseront toujours dans votre esprit.

— Non, rien ne m'ébranlera, reprit Olivier, faisant de nouveau appel à tout son courage et à ce sentiment d'honneur qui défend de faire pleurer une femme; — pardon de ma faiblesse, de ma lâcheté, je ne vous ferai plus une question, je ne vous dirai plus une parole sur tout cela.

— Et vous aurez le courage de partir?

M. de Béraud sentait sa tête s'égarer.

— Ah! oui, partir, s'écria-t-il en se levant et se mettant à marcher à grands pas, — c'est vrai, il le faut, vous me l'aviez

dit. Eh bien! je partirai. Quand voulez-vous que ce soit? Où dois-je aller?

Mme de Solanges hésita un moment : tout cela était si dur.

— J'avais pensé, dit-elle avec une sorte de timidité, qu'au lieu de rester ici en disponibilité, vous pourriez demander à rentrer dans la carrière,... vous faire envoyer à Vienne ou à Saint-Pétersbourg... On en serait très heureux au ministère...

— C'est cela, loin, bien loin; et combien vais-je rester absent?

— Ah! voilà ce que je ne puis absolument pas prévoir. Dieu veuille que je puisse vous rappeler un jour,... bientôt.

— Bientôt, un jour, répétait-il comme un insensé. Allons, c'est entendu.

Il était à bout de forces et se demandait s'il marchait dans un rêve ou si la folie l'envahissait. Il se leva, et faisant effort sur lui-même, rassemblant toute son énergie :

— Je vais dès aujourd'hui, dit-il, m'occuper de ce départ, le motiver vis-à-vis du monde, faire les démarches nécessaires. Et maintenant je vous quitte. Vous avez besoin de repos, et moi-même il me faut chercher dans la solitude à apaiser mon âme, à recueillir mes idées. Mais sachez bien qu'au milieu du trouble extrême qui me remplit, dans ce grand effondrement de tout mon avenir, une chose subsiste, ferme, nette, lumineuse, éternelle : c'est la certitude de mon amour.

Mme de Solanges lui prit la tête dans ses deux mains par un mouvement passionné et, l'attirant à elle, la couvrit de ses baisers.

Puis il s'enfuit.

V

Ils arrivèrent bientôt au jour désigné pour son départ. Comme cela vint vite! Ils avaient fixé trois semaines pour s'y préparer, et d'abord c'était comme un avenir; ils s'attachaient à chaque heure et se persuadaient qu'ils avaient encore beaucoup de temps devant eux. Ils se disaient : Ce n'est pas aujourd'hui, et les enivrements du présent leur voilaient l'avenir. Mais le moment terrible vint, où il fallut se dire : C'est demain. C'était à

Berlin que M. de Béraud devait se rendre. Tous ses amis s'étonnaient. Pourquoi ce changement soudain dans sa vie, cette brusque rupture avec toutes ses habitudes? On le regrettait dans le monde où il était aimé, à son cercle où il était populaire. On y goûtait son entrain, sa bonne humeur, ses mots heureux, son indifférence à perdre au jeu et ce qu'on appelait ses dîners de grand seigneur. Son brillant attelage allait faire défaut aux Champs-Élysées, sa présence manquerait à l'Opéra et ses belles amies, au coin de leur cheminée, vers cinq heures, ne seraient pas sans soupirer en songeant à l'aimable conteur qui savait toujours apporter de si jolies petites histoires, de si fines anecdotes, de si gracieux compliments. Car c'était un vrai Parisien qu'Olivier, et depuis bien des années il ne quittait guère la grande ville, si ce n'est pendant quelques semaines, à l'époque des chasses, qu'il allait passer dans son vieux Poitou. Comme il était changé! Lui, un élégant, un roué, un homme à bonnes fortunes, être devenu l'esclave, le jouet peut-être d'une femme qui n'était même pas sa maîtresse et qui le faisait obéir comme un enfant! Et pourtant il ne rougissait pas de sa faiblesse. Je ne sais quelle voix intérieure lui disait que cette faiblesse était une force et que M[me] de Solanges n'était pas une coquette comme la plupart de ses semblables.

Ils avaient résolu de jouir de tous les instants qui leur restaient et de se voir jusqu'à la fin.

— Je veux me promener encore une fois avec vous, avait dit M[me] de Solanges, lorsque ce fut le dernier jour. Allez au Bois de votre côté comme à l'ordinaire; j'irai du mien et nous nous retrouverons au coin de cette allée tranquille que nous appelons la nôtre, parce que vous l'affectionnez comme moi et qu'elle est peu fréquentée en cette saison.

A quatre heures, Olivier était au rendez-vous; la comtesse y arrivait en même temps. Elle descendit de son coupé comme il arrêtait son phaéton, et donnant ordre à leurs gens de ne pas les suivre, ils ne tardèrent pas à s'engager dans un de ces étroits sentiers où l'on n'est pas importuné par les voitures. Appuyée à son bras, ils marchaient lentement, penchés l'un vers l'autre, causant tout bas, des heureux encore. — C'était un de ces jours

de mars qui simulent le printemps. Un soleil éblouissant dorait la cime des bois qui semblaient déjà verdir, tandis que leur ombre allongée se projetait sur le chemin que foulaient les deux promeneurs ; les lilas commençaient à bourgeonner et, si l'on eût cherché sur le gazon, on eût trouvé, à côté des boutons d'or et des marguerites blanches, les premières violettes dont le parfum montait jusqu'à eux. Les oiseaux, trompés par l'éclat du ciel, essayaient un premier gazouillement ; l'air avait de vagues senteurs, de tièdes bouffées ; tout semblait dire qu'il serait doux de s'aimer. Comme ils contemplaient ces choses, tout rêveurs, le pas saccadé d'un cheval au galop leur fit brusquement lever la tête. Cédant à un mouvement instinctif, Mme de Solanges porta son petit manchon de dentelle à son visage pour en dérober la vue au passant inattendu. Mais il était trop tard, et le rapide cavalier lui avait envoyé son plus beau salut en disparaissant dans un flot de poussière. Il n'était autre que le meilleur ami d'Olivier, René de Veauze.

— C'est ennuyeux, dit la jeune femme qui avait légèrement rougi sous sa voilette abaissée ; que va-t-il penser ? Mais qu'importe, après tout !

Pour M. de Béraud, faut-il le dire, dans sa vanité d'homme il n'était pas fâché de ce petit scandale qui, en quelque sorte, affirmait ses droits et la préférence dont il était l'objet. Légère consolation à la veille de partir. Mais pourquoi avait-elle paru si troublée ? Il en ressentit quelque dépit.

— Précisément, continua-t-elle, je l'ai engagé à venir ce soir dans ma loge aux Italiens, et vous allez voir que je vais être toute gauche, après cette aventure.

— Vous n'êtes pas gauche pour si peu, répliqua M. de Béraud avec un peu d'amertume. Il se sentait contrarié de l'importance qu'elle semblait attacher à la chose, et plus encore d'apprendre que M. de Veauze devait partager leur dernière soirée.

— Vous savez, dit Mme de Solanges feignant de ne pas s'en apercevoir, que c'est ce soir que je mène Valentine au théâtre pour la première fois. C'est un grand évènement dans sa jeune vie. J'ai voulu, je ne sais pourquoi, que vous y assistiez. J'ai besoin de vous dans toutes mes émotions.

— Alors je dois vous remercier, dit Olivier, bien que, je vous l'avoue, j'aurais préféré passer seul avec vous les quelques heures qui nous restent. Mais vous avez toujours raison et cela est plus convenable ainsi. Je serai heureux du reste d'être témoin des succès de votre fille, car elle en aura, j'en suis certain. Elle devient tous les jours plus jolie.

— Vous êtes trop bon, dit la comtesse en souriant. Ne sera-ce pas charmant d'observer son étonnement et de suivre ses impressions ? Si quelque chose pouvait me réjouir aujourd'hui, ce serait cela. Mais tout ce plaisir, hélas ! sera bien troublé pour moi. Vous partez demain et c'est ce soir que nous nous disons adieu. Oui, moi aussi j'aurais mieux aimé que nous ayons pu rester tout l'un à l'autre, mais la représentation finie vous nous ramènerez et reviendrez chez moi prendre une tasse de thé. Nous aurons ainsi une bonne heure tranquille.

Il pressa son bras contre le sien et la promenade se continua en silence, un peu attristée par le fait de s'achever. Il était cinq heures. Au soleil passager de la saison avaient succédé les premières ombres du soir ; le ciel s'enveloppait de brume, et le paysage, tout à l'heure radieux, avait pris un aspect mélancolique.

— A tout à l'heure, dit-elle comme ils se rapprochaient de l'endroit où les attendaient leurs voitures. Vous savez que je compte sur vous à dîner, et soyez exact ; il ne faut pas que Valentine manque l'ouverture. Elle remonta dans son coupé, envoya à M. de Béraud un petit salut de la main et disparut.

VI

Olivier arriva chez Mme de Solanges à sept heures précises. Valentine était debout dans le salon, charmante dans sa robe de tulle rose, décolletée pour la première fois.

— Vous avez froid ou vous êtes émue, lui dit-il en riant tandis qu'il serrait respectueusement dans les siens le bout de ses doigts qui tremblaient un peu. Allez, ce n'est pas si effrayant que vous le pensez, et bientôt le monde ne vous fera plus peur.

A côté d'elle se tenait Mme de Solanges, plus belle que jamais. Elle était vêtue d'une robe de satin blanc relevée de broderies d'argent qui laissait voir ses bras et ses épaules nues. Un rang de perles entourait son cou, tandis que son opulente chevelure, simplement nouée derrière sa tête, n'avait d'autre ornement qu'un camélia sur le côté. Elle était à la fois imposante et gracieuse.

— Comme elle est enfant ! dit-elle tandis qu'elle regardait sa fille en souriant avec cette nuance d'attendrissement et d'orgueil qui va si bien aux mères jeunes encore.

A peine installés tous trois dans la loge de Mme de Solanges, ils y furent rejoints par René de Veauze, qui n'en bougea plus et eut du reste le bon goût de s'occuper exclusivement de Valenline.

Quoi qu'elle en eût dit, la comtesse parut fort à son aise et ne sembla pas se souvenir le moins du monde de l'incident du matin. Quant à Olivier, il était en proie à une visible contrariété. Il trouvait son ami singulièrement indiscret et s'efforçait de le lui faire sentir par son silence et sa froideur. Mais celui-ci était apparemment résolu à ne rien comprendre, il resta gai et charmant. Sans doute la présence de Valentine rendait impossible toute conversation intime entre la comtesse et M. de Béraud; mais il lui eût semblé plus doux, pour les dernières heures qu'ils passaient ensemble, de n'avoir pas cet étranger entre eux, et il se disait que René aurait dû le comprendre, puisqu'il avait surpris leur secret. Un petit incident vint abréger son supplice. Soit qu'elle fût un peu trop serrée dans sa robe, soit qu'elle fût incommodée par la chaleur, à laquelle elle n'était point accoutumée, Mlle de Solanges eut la bonne idée de se trouver mal vers le milieu de la soirée. M. de Béraud lui en fut sincèrement reconnaissant.

— Je l'emmène, dit la comtesse en prenant son bras pour sortir, tandis que Valentine s'appuyait sur celui de M. de Veauze. Venez me retrouver chez moi tout à l'heure. Mais soyez franc, pourquoi avez-vous l'air si malheureux ?

— Je ne sais, répondit-il ; la présence de René m'importune singulièrement. Il reste et je pars ; il est heureux.

— Soyez assuré, dit-elle, que nul autre que vous n'aura jamais de bonheur par moi. N'est-ce pas assez de la douleur de nous quitter, sans y ajouter d'indignes soupçons? — La jalousie aigrit et rapetisse les plus nobles peines. — Que les hommes sont habiles à se rendre malheureux!

Une demi-heure plus tard ils se retrouvèrent chez elle. Valentine était couchée et ils se trouvaient seuls enfin. Que M[me] de Solanges était belle dans le demi-jour de son salon que n'éclairait plus qu'une seule lampe, tandis qu'elle se détachait claire et lumineuse sur le fond sombre de l'appartement, dans la grande toilette qu'elle avait conservée! Dans ce milieu intime, Olivier sentait que toute cette beauté n'existait plus que pour lui. Alors son cœur s'apaisa, il eut honte de sa mauvaise humeur, de ses coupables pensées et, l'entourant de ses bras, il la supplia de lui pardonner, il lui promit de ne plus méconnaître son bonheur, — de ne plus se laisser aller à d'injustes craintes. Elle semblait brisée et fondit en larmes, tandis qu'il s'efforçait de la consoler.

— Mon pauvre ami, lui dit-elle avec douceur, ne pensez pas que je sois sans comprendre vos souffrances; je sens parfaitement tout ce qu'elles doivent être. Il m'est affreux de les causer, je donnerais ma vie pour vous les épargner. Mais que puis-je faire, puisqu'au lieu qu'il me soit permis de vous retenir près de moi, de me donner à vous, je suis condamnée à vous éloigner? Vous me plaindriez au lieu de m'accabler si vous connaissiez la cruelle vérité Nous quitter, être obligés peut-être de renoncer pour jamais l'un à l'autre, n'est-ce pas une assez dure peine? Y ajouter une amertume de plus, c'est la rendre insupportable.

Elle était si belle et si touchante en parlant ainsi, ses larmes étaient si vraies, sa tristesse était si profonde, et pourquoi ne pas le dire enfin, l'amour respirait tellement en elle, qu'il se sentit, pendant les quelques moments qu'ils passèrent encore ensemble, aussi rassuré, aussi convaincu, aussi heureux que si elle lui avait tout expliqué et qu'il n'eût pas été à la veille de la quitter.

— Je vous aime, je vous aime, lui répétait-il avec toute l'énergie de la passion.

Et par degrés, redevenus calmes et sereins tous deux, ils

goûtèrent au milieu de la plus douce confiance et de la plus noble tendresse, quelques-unes des joies les plus pures qu'il soit donné de connaître ici-bas, joies faites tout entières d'enthousiasme.

— Croyez toujours ainsi, lui dit-elle en levant sur lui ses grands yeux profonds, lorsqu'il fallut enfin se quitter et qu'elle pressa une dernière fois sa main dans la sienne. — Croyez toujours ainsi.

— Je m'en vais dans l'obscurité la plus profonde, répondit-il, car je n'ai rien compris, rien deviné, rien pressenti. Je m'en vais et je ne possède rien de vous que votre parole; mais je croirai.

— C'est un grand bonheur que vous ne sachiez rien, répliqua-t-elle, car j'en serais morte de honte et de douleur.

— Je croirai, répéta-t-il en la pressant une dernière fois sur sa poitrine.

— Olivier, soyez béni.

Et ils se séparèrent.

***

(La seconde partie à la prochaine livraison.)

POÉSIES

FIDÉLITÉ DANS LA MORT

Sous un hêtre aux touffus et mobiles rameaux,
Le jeune homme s'assied aux pieds de sa maîtresse;
Aux étoiles du ciel il dépeint sa détresse,
Aux oiseaux de la terre il raconte ses maux.

Flambeaux du sombre azur, bienveillantes étoiles,
Vous oiseaux, conseillers fraternels et charmants,
Dites! qui pèsera le poids de nos tourments
Et du deuil de nos cœurs soulèvera les voiles?

Baisant avec ferveur le front de son amant,
La vierge sent des pleurs sourdre sous sa paupière;
Son regard suppliant, qu'embrase la prière,
Se lève vers le ciel mélancoliquement.

O Monseigneur Jésus, dit-elle, je m'incline
Devant votre clément ou redoutable arrêt,
Mais si mon jeune cœur s'est livré sans regret,
Je n'ai pas transgressé votre règle divine.

Mon corps n'a point connu les ardeurs du péché,
Mon âme garde encor sa blancheur primitive;
Je suis comme le lis qui baigne dans l'eau vive
Son calice que rien d'immonde n'a touché.

Je puis donc, si tel est votre ordre, comparaître
Devant le Tribunal qui pèse nos affronts...
Le jeune homme se lève et dit : « Oui! nous mourrons,
Si telle est en effet la loi du divin Maître. »

Et comme par un glaive invisible tranché,
Le fragile chaînon qui rivait à la terre
Ces âmes que l'amour remplit de son mystère,
Dans un bruissement d'ailes s'est détaché.

C'est dans l'antique burg d'Eithelnach, en Courlande,
Que ces étranges faits se sont passés jadis;
Sous les rosiers en fleurs, les vierges du pays
Se racontent encor la naïve légende.

Elles disent alors : Regardez! ce sont eux!
Et, d'un geste discret, la plus jeune désigne
Un robuste sapin qu'une grimpante vigne
Embrasse étroitement de ses multiples nœuds.

O poème, ô roman des amours virginales!
Hélas! nous sommes nés dans un âge sans foi,
Et nul, fût-il soldat ou pâtre, esclave ou roi,
Ne mourrait aujourd'hui pour grossir tes annales!

VISION DANS LA TEMPÊTE

Dans la nuit que l'éclair déchire par moment,
Mille sanglots épars grondent affreusement;
Le vent mêle sa plainte aux hurlements des ondes;
Il semble que le soc des angoisses profondes,

D'une livide écume ourlant les noirs îlots,
Laboure la sinistre immensité des flots.
Sous l'implacable fouet des stridentes rafales,
La mugissante mer déchaîne ses cavales.
Lamentable concert de râles et de cris!
Les dompteurs de la mer, les nochers aguerris
Sentent, dans la confuse épaisseur des ténèbres,
Leur cerveau se remplir de visions funèbres.

Mais ces âpres horreurs ne m'épouvantent pas.
Le colossal vaisseau qu'assiège avec fracas
La noire légion des vagues irritées,
Les vergues par le vent atroce souffletées,
Les croissantes clameurs des marins éperdus,
Les fragiles agrès brisés, les mâts tordus,
Pour mon âme, où l'aurore éclatante se lève,
Ne sont que la lointaine apparence d'un rêve.
Par delà l'anxieuse épaisseur de la nuit,
O Vénus! ta sereine étoile me conduit;
Plus haut que les éclats d'une foudre illusoire,
Les espoirs éternels chantent dans ma mémoire,
Et dans les profondeurs du libre firmament
Le soleil de l'amour brille immortellement.

GANELON

SONNET

Depuis plus de mille ans, ton forfait exécré
Revit dans le mépris unanime des hommes;
Les poètes ont fait du nom dont tu te nommes
Le symbole haï du serment parjuré.

Le sévère songeur qui suppute, effaré,
Les fangeuses horreurs des Tyrs et des Sodomes,
Cherche en vain, hors des temps tragiques où nous sommes,
Un traître qui te soit justement comparé.

Mais notre honneur s'écroule au fond d'un tel abîme,
Que ton crime pâlit devant un plus grand crime ;
Tu n'es plus l'éternel et l'unique félon.

Quand ma lèvre indignée, où déborde la haine,
Demande compte au ciel du forfait de Bazaine,
Le ciel, chargé d'éclairs, me répond : Ganelon !

Francis PITTIÉ.

REVUE DU THÉATRE

DRAME ET COMÉDIE

I

Le théâtre du Vaudeville vient de gagner une grande bataille. *Odette* est un des meilleurs succès de notre temps ; je dis *meilleurs* dans le sens littéraire et dans le sens moral. La pensée philosophique qui se dégage de l'ensemble peut se résumer en quelques mots : la mère coupable traduite devant le tribunal de l'enfant.

Le mari, l'amant, le monde, la justice ordinaire, ne sont ici que choses secondaires ; il ne reste plus, quand le drame s'est déroulé, que deux personnages : la mère, qui est l'accusée, et la fille, qui est le juge. C'est vers ce dénouement simple et tragique que toute la pièce converge avec une puissance égale à la variété et à l'abondance des détails.

Odette a du mauvais sang dans les veines ; elle est la fille d'une femme du monde qui a glissé dans le demi-monde par la pente la plus savonnée, et, en mourant, elle a laissé à Odette le triste héritage de sa réputation perdue. Cependant Odette a trouvé un mari, gentilhomme, riche, charmant, quoique plus âgé qu'elle, le comte de Clermont-Latour. Il est remarquable que les jeunes filles nées de la sorte ont souvent de ces premières chances heureuses, et il est à remarquer aussi que souvent elles s'en montrent peu dignes. C'est le cas d'Odette.

Odette a un amant, M. de Cardailhan, et, quoique mère, — depuis trois ans, — elle introduit l'amant dans la maison con-

jugale, à quelques pas du lit où dort sa fille Bérengère. Mais le mari, que l'on croyait retenu à la campagne, arrive brusquement, se heurte avec l'homme qui le déshonore, le chasse en acceptant pour le lendemain une rencontre inévitable, et se trouve en présence de sa femme. Odette recule et fuit avec épouvante devant le mari qui peut la tuer. J'aime cette lâcheté que l'auteur a mise dans l'âme et sur le visage de la coupable ; j'aime surtout le renversement de la situation, quand Odette voit que son mari n'est pas de ceux qui tuent. Elle se relève comme une vipère à qui l'on pardonnerait, et avec l'insolence qu'aurait eue sa mère en pareil cas, elle dit froidement au comte : « Qu'allons-nous faire maintenant ? »

Ce qu'il va faire? La jeter à la porte avec le plus écrasant mépris, après lui avoir enlevé sa fille. Odette se révolte, non contre le mépris, mais contre l'arrêt qui la sépare de sa fille. On a reproché à M. Sardou ce sentiment d'amour maternel qu'il a placé, — en mauvaise compagnie, c'est vrai, — dans le cœur d'une telle mère. Pourquoi donc ? Je sais que l'amour coupable tue le plus souvent les tendresses les plus légitimes, mais enfin il n'en est pas toujours ainsi. Remarquez ensuite que l'amour maternel d'Odette a quelque chose de théâtral et de convenu : elle aura lu dans les romans et vu dans les drames qu'une mère doit s'écrier en pareil cas : « Mon enfant ! mon enfant ! Laissez-moi mon enfant ! » Et elle répète la scène avec ce que l'on pourrait appeler une sincérité factice.

Mais le comte de Clermont-Latour a vu aussi jouer des comédies et des drames, il n'est point dupe de ce désespoir plus ou moins sincère, et Mme de Clermont sort avec fracas, en lui laissant pour adieu ce cri de haine : « Ah ! le lâche ! »

Tel est ce premier acte, ou plutôt ce prologue. C'est un chef-d'œuvre de mouvement, de rapidité, d'habileté, de passion éperdue et bondissante.

Quand le second acte commence, quatorze ans ont passé sur le drame que nous venons de voir. M. de Clermont, guéri de la blessure que M. de Cardailhan lui a faite en duel, — ce qui prouve que les maris ne devraient pas se battre en pareil cas, — M. de Clermont élève sa fille Bérengère avec une tendresse toute

maternelle. Ici une réflexion. On voit souvent dans les pièces que les maris qui ont eu le sort de M. de Clermont aiment leur enfant comme si la mère n'avait rien à se reprocher. Ce n'est peut-être pas tout à fait exact. Il n'est pas possible que le souvenir de la coupable ne se dresse pas quelquefois entre l'enfant et le père, sans parler d'un certain doute qui rend ce souvenir plus horrible. Il y aurait là, ce me semble, une étude à faire, et si quelqu'un pouvait la tenter, c'est à coup sûr M. Sardou, qui est un esprit philosophique au moins autant qu'un esprit dramatique.

Quoi qu'il en soit, la fille d'Odette et du comte de Clermont, Bérengère, a déjà dix-huit ans. On lui a dit que sa mère avait péri dans un naufrage, et elle vit au milieu des souvenirs vivants, des chères reliques de la pauvre morte. Pleurer sa mère n'empêche pas d'aimer. Bérengère aime donc un jeune homme, digne d'elle, M. de Méryan. Ici le drame va venir, ou plutôt revenir en se renouvelant. Qu'a fait Odette durant ces quatorze années? Elle est tombée d'étage en étage dans les bas-fonds du vice, et elle promène effrontément dans les casinos de bains de mer et de villes d'eaux le nom et le titre qu'elle a souillés. Par un hasard très heureux, Bérengère n'a pas entendu parler de cette comtesse de Clermont; mais la grand'mère de M. de Méryan en a trop entendu parler, et elle ne consentira au mariage de son petit-fils que si Odette s'engage à quitter la France et à changer de nom. Rien de plus naturel et de plus ordinaire : quand il s'agit de marier la fille, on épluche la mère.

Voilà donc le nœud de la pièce. Il s'agit d'obtenir d'Odette cette double promesse. Comment s'y prendre? M. de Clermont s'en va résolument trouver sa femme.

La scène est des plus belles. Vous la devinez bien d'avance: la comtesse refuse, même quand le comte lui parle de sa fille. Elle demande cependant à voir Bérengère, et le comte y consent, à la seule condition qu'elle se présentera sous un nom étranger, le nom d'une amie de la mère que Bérengère croit morte.

Ce que j'admire dans cette scène, ce n'est pas tant l'art avec lequel l'auteur a su la diviser et la conduire, que la profondeur

des sentiments qui la remplissent. Odette, à un moment, répond avec froideur : « J'ai donc une fille?... Dame! vous me le dites!... Qu'est-ce que j'en sais, moi? Où est-elle? Je ne la connais pas... Enfin, j'ai une fille, admettons-le. »

Le public se révolterait devant cette froideur, s'il ne sentait que cette froideur n'est pas vraie, que dans le cœur de cette femme perdue il y a une mère qui dort et qui se réveillera. On sent dans chaque phrase, dans chaque mot, un secret désespoir qui s'ignore lui-même, mais qui éclatera tôt ou tard. Remarquez que les mots semblent choisis pour démentir ce qu'ils ont l'air de dire. — J'ai donc une fille? Cela signifie : « Oui, je le sais que j'en ai une, et j'y pense souvent au milieu de ma folle vie. » Ce sentiment est très visible sous les paroles, et cependant le caractère d'Odette est posé de telle sorte que l'on ne peut trop deviner ce qui se passera entre elle et Bérengère, parce que tous les sentiments sont possibles dans un cœur et une tête pareils.

Cette scène est vraiment le comble de l'art.

L'autre scène, moins difficile à imaginer et à exécuter, a enlevé les applaudissements des auditeurs les plus difficiles et elle fera d'*Odette* un succès de larmes.

La comtesse de Clermont, sous un nom d'emprunt, en présence du mari qu'elle a déshonoré, se trouve vis-à-vis de sa fille. Comme je le disais au commencement, c'est la mère qui est l'accusée, c'est la fille qui est le juge. Seulement, la fille ne sait pas quelle fonction terrible elle remplit.

Dès les premiers mots, la coupable est saisie de cette terreur qui est le premier châtiment. Elle essaye cependant de parler et d'attirer la pitié de Bérengère, en détournant la conversation sur une femme à qui la justice a enlevé son enfant. — Une mauvaise femme alors! répond naïvement Bérengère. Et la scène continue ainsi, terrible et cependant touchante, jusqu'à ce que la mère, condamnée par la voix naïve et la justice inconsciente de la fille, sort sans oser lui dire son nom et en baisant humblement et à la dérobée une boucle des blonds cheveux de l'enfant. Elle sort. Pourquoi? Dans les *Effrontés* de M. Émile Augier, le mari outragé disait à sa femme : « De mon temps, il y avait

Dieu! » Et il est probable que la coupable comprend la secrète pensée de son juge. Depuis les *Effrontés,* nous avons fait du chemin, au théâtre; l'auteur ne dit plus à la femme : « Il y a Dieu! » Mais : « Il n'y a que la mort! » Odette va donc se jeter dans la mer, et on la rapporte noyée sous les yeux de sa fille et de son mari.

Ce n'est pas sans y avoir longuement réfléchi que M. Sardou a donné ce dénouement sinistre à cette comédie et à cette peinture de la vie moderne; il a bien senti que la comédie contemporaine allait de plus en plus s'éloignant de ses origines pour se rapprocher du drame, c'est-à-dire, au fond, de la réalité, car la vie est plus tragique que gaie, à bien voir les choses.

Ce qui est bizarre, mais vrai, c'est que la comédie s'éloigne plus de la vérité que la tragédie. Il a fallu que la comédie fît effort pour ne pas se perdre dans les larmes; examinez de près tous les grands sujets de comédie; il est bien rare que le dénouement tragique n'en soit fatalement indiqué. Voyez Molière : sans parler de *Don Juan* qui est un mystère à la façon espagnole, est-ce que le dénouement de *Diane de Lys*, par exemple, ne s'adapterait pas presque naturellement aux trois actes de *Georges Dandin?* Et *Tartuffe?* Demandez à Alexandre Dumas une autre fin que la fin trouvée par Molière, et vous verrez ce qu'Alexandre Dumas en tirera de terrible. M. Émile Augier, qui est resté le plus souriant des auteurs comiques, n'en a pas moins hasardé le coup de pistolet du *Mariage d'Olympe*.

M. Sardou avait résisté jusqu'ici à cet envahissement de la comédie par le drame, car le coup de fusil de nos *Intimes* n'est qu'un coup de feu pour rire. Mais le voilà saisi à son tour par le démon tragique. Il est vrai que ce démon-là devait avoir prise facilement sur l'homme qui a écrit ces deux épopées d'héroïsme et de patriotisme, qui s'appellent *Patrie* et *la Haine*. Mais il y a plusieurs raisons pour lesquelles M. Sardou a posé les cinq doigts sanglants sur le portail de la comédie : la première, c'est que nous vivons dans un siècle tragique (avec les intermittences de gaieté sans lesquelles on ne pourrait pas vivre); la seconde, la voici, et elle est toute spéciale aux écrivains.

Depuis cent ans, les écrivains, journalistes, poètes, auteurs

dramatiques, vivent bien plus qu'autrefois de la vie générale; ils ont eu leur part plus ou moins active et bruyante dans les drames de la politique et de l'histoire. On les a vus, on les voit, on les verra de plus en plus mêlés aux grands évènements; ils passent du journalisme au ministère, du théâtre à la Chambre, de l'Académie au Sénat et aux ambassades, avec une rapidité vertigineuse; combien d'entre eux s'en sont allés vers l'exil, vers les prisons, vers les guerres civiles, et sont tombés devant ou derrière quelqu'une de ces barricades qui semblent des êtres vivants et formidables faits pour tuer ou pour mourir!

C'est au milieu de ces souvenirs, de ces récits, de ces douleurs, de ces craintes ou de ces espoirs tragiques, que nous vivons tous, artistes, poètes, écrivains, penseurs, nés pour le rêve et vivant dans les réalités des temps nouveaux.

Étonnons-nous après cela que les comédies écrites par ces lutteurs soient des œuvres inquiètes, blessées, irritées, meurtries et meurtrières! Ce qu'on dit de certains hommes : *Il a peur de son ombre!* est plus juste de certaines époques. Eh bien, le théâtre est l'ombre de notre époque. C'est pourquoi le théâtre contemporain, même et surtout peut-être quand il cherche la comédie, est terrible.

Remarquez encore que les auteurs de ce genre de comédies dramatiques font périr leurs héroïnes dans les flots. M. Tiercelin dans le *Voyage de Noces* l'a fait, comme M. Sardou dans *Odette*. Si je ne craignais de viser à la poésie, je dirais que la mer semble attirer ces désespérées du destin, et qu'elles aiment à mourir dans l'élément qui ressemble à leur vie, à notre vie à tous. Voilà pourquoi je comprends ce dénouement tragique de la comédie de M. Sardou. En homme habile, du reste, il a semé sur le canevas sombre de son drame des broderies éblouissantes de poésie délicate, d'amour pur et frais, de passion jeune et doucement vibrante, d'esprit et de grâce.

Le succès d'*Odette* sera aussi long qu'il a été retentissant et légitime. Il est dû à l'immense talent de l'auteur d'abord, et ensuite au jeu excellent de la troupe du Vaudeville : MM. Dupuis, Berton, Dieudonné, Mlles Pierson, Lody et Legault se sont partagé les justes applaudissements du public.

II

L'Odéon a donné une représentation intéressante d'*Horace*. Mlle Tessandier, qui a la tragédie dans les veines et dans le regard, a complètement réussi dans le terrible rôle de Camille ; à côté d'elle, Mme Marie Samary a obtenu un grand succès dans le personnage de Sabine, à qui elle a rendu l'éclat d'un premier rôle. M. Chelle jouait Horace, et il a montré qu'il y avait en lui l'âme d'un premier rôle de tragédie, comme il avait prouvé dans *Jack* qu'il était l'homme du drame moderne. Quant à M. Paul Mounet, il avait consenti à se vieillir pour jouer le vieil Horace, et jamais tentative ne fut plus heureuse. M. Paul Mounet rappelle son frère Mounet-Sully par l'ampleur et la majesté de la voix et du geste, par la passion débordante et contenue, par cette noblesse d'attitude qui semble un don de famille. N'oublions pas MM. Brémond, Rebel et cette touchante Mlle Chéron, qui concourent à former un excellent ensemble dans cette bonne reprise du chef-d'œuvre cornélien.

III

Je ne sais pas si l'Ambigu comptait sur le succès éclatant de *Petit Jacques*. S'il y comptait, le résultat a dû dépasser encore son espoir. Est-ce que M. Busnach prendrait rang parmi les premiers dramaturges de l'époque? Franchement, la surprise serait grande, mais elle n'aurait rien que d'agréable. Il est vrai que M. Busnach a pris l'idée première de *Petit Jacques* dans un roman peu connu de M. Jules Claretie, *Daniel Rambert*. M. Claretie est auteur dramatique jusqu'aux moelles ; tous ses romans, depuis l'*Assassin* jusqu'à *Monsieur le Ministre*, — son chef-d'œuvre et un des grands succès de l'année, avec *Numa Roumestan* et un *Drame à Naples*, de M. Daniel Bernard, — tous ses romans contiennent une situation générale qui semble faite pour la scène. Il y a du Frédéric Soulié dans M. Jules Claretie, et un de

ces jours nous verrons l'auteur de *Monsieur le Ministre* prendre au théâtre le rang qu'il mérite, c'est-à-dire un des premiers.

Petit Jacques est un drame émouvant d'un bout à l'autre, avec une scène, au quatrième acte, vraiment belle et rare. Mais je vais tout de suite à ce qu'il y a de plus original ; le voici en deux mots. Un pauvre diable est accusé d'assassinat ; or, le juge chargé d'instruire l'affaire est précisément le véritable assassin.

On s'est récrié, on a dit : C'est impossible, c'est absurde, cela ne s'est jamais vu ! Eh bien, écoutez ceci : le fait est authentique et s'est passé, il y a peu de temps, dans un pays qui n'est pas éloigné de la France.

Une jeune fille s'était arrêtée, un soir, dans une grande ville, devant un magasin de bijouterie, et regardait avec une attention ardente une montre d'argent à remontoir. La montre était cotée 25 francs. Un monsieur, qui observait la jeune fille, s'approcha d'elle et lui dit tout bas : On l'aurait pour 20 francs. — C'est encore trop cher pour moi, dit-elle. — Vous vous trompez. Venez chercher les 20 francs à l'adresse que voici.

La jeune fille y alla, sans demander, alors ni plus tard, le nom de son étrange bienfaiteur. Le lendemain, elle allait acheter la montre dans le magasin tentateur ; on la lui donna pour 20 francs, en effet, et elle tendit une pièce d'or. L'horloger reconnut vite que la pièce était fausse, et il fit arrêter la pauvre fille. Devant le juge d'instruction, elle eut beau dire la vérité ; elle ne savait pas le nom de l'homme qui lui avait donné cette pièce fausse, de plus elle ne put pas indiquer l'adresse de la maison où elle était allée le soir avec lui. Elle fut donc traduite en police correctionnelle ; sa condamnation était certaine. Tout à coup, dans le magistrat qui portait la parole contre elle, l'accusée reconnut le tentateur de la soirée mauvaise ; elle le dit tout bas à son avocat. L'avocat demanda une suspension d'audience, prit à part le représentant du ministère public qui, cinq minutes après, abandonnait l'accusation. La jeune fille fut donc acquittée.

Dans *Petit Jacques*, les choses ne vont pas si simplement et surtout si vite ; mais, comme on le voit, la donnée du drame n'est pas aussi invraisemblable qu'on le croirait.

Ce drame est bien joué, comme il est bien fait. M. Lacressonnière est vraiment touchant et pathétique; Mme Lacressonnière est émouvante et distinguée dans son rôle d'ouvrière pauvre; M. Courtès est un acteur original et fin; M. Cosset, dans le rôle du magistrat, s'est tiré à merveille d'une tâche très difficile; la petite Daubray, dans le rôle du petit Jacques, est extraordinaire. J'ai gardé pour la fin le fils de l'excellent pensionnaire de la Comédie-Française, M. Garraud. Ce rôle de Henri Laverdac semble ingrat; mais le jeune et intelligent comédien en a fait une physionomie vivante et sympathique. On voit qu'il a été à bonne école.

IV

Dors-tu content, Shakespeare? Oui, sans doute, s'il s'est réveillé, l'autre jour, et si l'âme errante de l'Eschyle moderne a pu entendre la lecture d'*Othello* que faisait M. Jean Aicard.

C'était dans le salon littéraire de Mme Adam; il y avait là tous les représentants de la critique, des journalistes, des poètes, des peintres, des philosophes, des esprits amoureux des grandes choses de l'art et vibrant d'avance du grand souffle shakespearien qui allait passer sur eux.

M. Jean Aicard lisait donc sa traduction en vers d'*Othello*, dont nous avions entendu le dernier acte au Théâtre-Français. Ne croyez pas que l'auditoire, tout sympathique qu'il pouvait être, fût disposé à une admiration sans contrôle et sans résistance. M. Jean Aicard, le poète de *Miette et Noré*, n'est plus un nouveau venu; il a eu son succès; donc, il aura sa lutte.

J'avoue que j'étais de ceux qui s'inquiétaient et qui s'apprêtaient à la résistance. Traduire en vers un poète quelconque me semble au-dessus des forces humaines, et la raison en est bien simple : c'est que le poète original a trouvé l'expression en même temps que la pensée; l'une et l'autre sont nées ensemble; l'auteur n'a souvent choisi telle ou telle pensée que parce qu'il pouvait la rendre par tel ou tel mot. Or ce mot plus ou moins sonore, net, clair, pittoresque, dans la langue de l'auteur, n'a plus les mêmes qualités dans la langue du traducteur. Quand

Richard III, dans Shaskespeare, crie au moment où il se voit entouré d'ennemis : « *A horse ! a horse! my kingdom for a horse !* » vous sentez bien que ce cri : *A horse!* est une sorte d'onomotapée, de clameur gutturale, que le traducteur ne pourra jamais rendre par ce mot faible et traînant : « Un cheval ! un cheval ! mon royaume pour un cheval ! »

Je me défiais donc de la traduction de M. Jean Aicard, comme de toute traduction en vers. J'avais tort. Après quelques instants d'attention, j'étais vaincu comme l'auditoire tout entier. Ce que j'admire le plus dans cette traduction d'*Othello*, ce ne sont point les grandes tirades, les *airs de bravoure* rendus avec autant de force que d'éclat, — relativement, ce n'est pas un travail difficile, — ce qui me charme le plus, c'est l'art avec lequel le traducteur a rendu les minces détails, les familiarités, les vulgarités même, la physionomie générale de Shakespeare et la physionomie particulière d'*Othello*.

En voici un exemple pris au hasard ; c'est le commencement de la scène du premier acte entre Rodrigue et Brabantio :

BRABANTIO.

Elle est partie, hélas ! ce n'est que trop certain.
Et je vais vivre, après un tel coup de destin,
Couvert de honte et plein d'amertume... Oh ! ma fille !
La malheureuse ! — Il faut avertir la famille.
Eh bien, où l'as-tu vue ? Avec le More ? Hélas !
Mon ami, qui voudrait être père ! — Et tu l'as,
Dis-moi, bien reconnue ? En vérité ! c'est elle !
Mais comment le sais-tu que c'est elle ? Ah ! rebelle !
Comment, elle m'a trompé ! Qui s'y fût attendu ?
Que leur avez-vous dit ? Qu'a-t-elle répondu ?
Seraient-ils mariés, croyez-vous ?

RODRIGUE.

Je le pense.

BRABANTIO.

Oh ! cette perfidie aura sa récompense !
Qui me racontera comment cela s'est fait !
Mon sang m'a donc trahi !... Mais non, non, c'est l'effet
De quelque charme... On dit, je crois, qu'il en existe
Pour réduire à merci la vertu qui résiste ?...
N'avez-vous jamais lu cela ?

RODRIGUE.

Certainement.

Je citerai aussi, en partie du moins, la page, très délicate à traduire, où *Othello* raconte comment il a pu plaire à Desdémone :

Son père m'aimait;
Il m'invitait souvent, et témoignait l'envie,
Chaque fois, d'écouter l'histoire de ma vie,
Et d'année en année, en leurs détails, combats,
Aventures, hasards, voyages, pas à pas;
Et je lui déroulais alors ma vie entière,
Depuis les calmes jours de l'enfance première
Jusqu'à ce moment même où nous causions tous deux.
Et je l'entretenais de départs hasardeux;
De désastres sur terre et sur mer, lamentables;
De ces coups évités qu'on crut inévitables.
Je lui disais comment, sur la brèche d'un fort,
Une fois j'échappai d'une ligne à la mort;
Comment je fus tiré du péril le plus grave,
Mais comment je fus pris et vendu, fait esclave;
Comment, par quels efforts je m'étais racheté,
Et quels malheurs avaient suivi ma liberté.
Alors, j'eus à parler d'antres sur les rivages,
De stériles déserts, de carrières sauvages,
Et de monts qui touchaient de leur crête le ciel;
Et je parlais aussi de ce pays cruel
Où l'homme se nourrit avec la chair humaine,
Et de ces gens lointains, de taille herculéenne,
Dont l'épaule remonte au niveau de leur front...
Desdemone, d'un air d'intérêt très profond,
M'écoutait... J'en avais, moi, plus de complaisance;
Mais souvent quelque soin réclamait sa présence :
Elle, alors, se levant, — vite, — arrivait toujours
A reprendre au plus tôt le fil de mes discours.
Je le vis, et saisis un jour l'heure opportune
Pour qu'elle pût ouïr mon récit sans lacune...
Jamais elle n'avait pu l'entendre en entier...
Je parvins aisément à m'en faire prier :
J'obéis; et souvent je lui tirai des larmes.

Voilà, certes, un modèle de traduction; comme on sent bien sous cette apparente fidélité la lutte du traducteur avec l'original, de Jacob avec l'ange! Pour mettre fin à ces citations, que l'on aimerait à multiplier, je donne pour les amateurs de la

grande poésie ces vers admirables, où il serait impossible cette fois de dire : C'est une traduction ! si la magnifique tirade de Shakespeare n'était pas dans toutes les mémoires :

OTHELLO.

J'étais heureux auprès de toi qui me trompais !
Et maintenant, mon cœur a perdu toute paix
Pour toujours. Adieu donc l'honneur ! adieu la joie !
Adieu mes bataillons brillants d'or et de soie,
Et la guerre, par qui, de gloire revêtu,
On sent l'ambition transformée en vertu !
Adieu, chevaux cabrés dans la mêlée ardente,
Et hennissants ! adieu, la trompette stridente,
Le fifre aigu, l'écho palpitant des tambours,
La royale bannière aux plis gonflés et lourds,
Tout ce qui fait l'orgueil des rois dans la bataille !
Adieu les noirs canons tonnants dont l'air tressaille !
Et qui, soufflant la mort par leur bouche de feu,
Imitent les clameurs formidables de Dieu !...
Tout, tout pour Othello va s'éteindre et se taire !
C'en est fait ! — j'ai fini ma tâche sur la terre !

Ce que je viens de dire, ce qu'on vient de lire, suffit à donner une idée de ce grand et beau travail ; comme on l'a si bien dit, et comme M. Jean Aicard a eu le droit de le répéter dans sa préface, ce n'est pas une traduction, c'est *une pénétration de Shakespeare*.

Cette lecture, qui s'est prolongée fort avant dans la nuit, a constamment ému et captivé l'auditoire. Quand nous sommes sortis, ces *gloriose stelle*, dont parle Dante, brillaient dans l'éther bleu et sombre, et il nous semblait que nous regardions Shakespeare là-haut, après l'avoir entendu.

V

M. Jean Aicard n'est pas seulement un maître traducteur, il est un maître lecteur. Je le soupçonne, en l'en félicitant, d'avoir été à l'école de M. Legouvé.

L'auteur de *Médée*, des *Deux Reines*, de *Jeanne de Lignerolles*, vient de publier un livre que tous les auteurs dramatiques,

comme tous les comédiens, devraient apprendre. C'est la *Lecture en action,* qui fait suite à l'*Art de la lecture*.

Une chose me frappe d'abord après avoir lu l'ouvrage de M. Legouvé, c'est ce que j'appellerai la générosité de l'auteur. M. Legouvé, personne ne l'ignore, est le plus merveilleux lecteur qui soit. C'est une joie de l'entendre, et c'est aussi la meilleure des leçons de littérature ; on est étonné, quand il vient de vous lire une page de Racine ou de Victor Hugo, d'y découvrir quelque beauté qu'on ne soupçonnait pas encore. Eh bien, quand on possède une telle science, on est tenté de la garder pour soi-même et de ne pas se donner de rivaux. Mais il paraît que M. Legouvé n'a pas cette crainte mesquine, puisqu'il publie successivement deux livres où tout le monde, — cela semble ainsi du moins, — pourra approfondir et s'approprier l'art que l'auteur pratique avec tant de succès.

La *Lecture en action* ne ressemble pas à beaucoup d'autres traités sur la même matière qui, à force d'être techniques, sont arides et ennuyeux. Rien n'est plus instructif, plus précis, plus juste, et en même temps plus amusant. Par exemple, il nous explique comment il faut chercher, dans un vers ou dans une phrase de prose, ce qu'il appelle le *mot de valeur*. Ce n'est point facile à expliquer autrement que par la voix, en joignant l'exemple au précepte; M. Legouvé y parvient cependant en y mêlant à propos un souvenir de séance académique. Ailleurs, il recommande au lecteur, pour éviter toute fatigue, de s'asseoir bien d'aplomb sur la colonne vertébrale; et à ce propos encore il nous raconte, avec autant de malice que de délicatesse, l'histoire d'un magistrat qui jugeait *sur la jambe gauche*.

Ainsi, à chaque instant, dans ce livre original et curieux, l'attention est éveillée et emportée soudain vers des horizons renouvelés sans cesse. J'ajoute que cet ouvrage d'éducation artistique est aussi un ouvrage de haute critique. Les pages sur Corneille, sur Racine, sur Victor Hugo, sur Théophile Gautier, sur Bossuet, s'élèvent souvent jusqu'à l'éloquence. Je recommande surtout le chapitre sur Béranger, où l'auteur explique, avec une sorte de mélancolie touchante, comment les gloires littéraires s'éclipsent tout à coup, quitte, il est vrai, à briller de

nouveau, à une heure lointaine, comme ces astres vagabonds qui disparaissent pour reparaître après des voyages inconnus.

C'est donc là un livre utile, s'il en fût, puisque après avoir enseigné la gymnastique de la parole, il enseigne une chose plus haute et plus nécessaire encore que l'*art de lire,* l'art d'admirer !

VI

Nos lecteurs ne m'en ont pas trop voulu d'annoncer ici même la publication de mes *Poésies complètes*. Je leur demande la même indulgence, si je leur dis qu'un drame de moi, *l'Apôtre*, en trois actes et en vers, vient de paraître chez le même éditeur, M. Dentu.

Pourquoi je ne cherche pas un directeur assez audacieux pour mettre ce drame sur la scène, le lecteur le saura s'il prend la peine de lire la préface. Tout ce que je me permets de dire ici, c'est que l'*Apôtre* est une œuvre de conscience, de foi et de probité littéraire.

Henri DE BORNIER.

LETTRES

SUR

LA POLITIQUE EXTÉRIEURE

Le discours du trône, lu par M. de Bismarck à l'ouverture du Reichstag, est une réédition développée de son éternel programme économique; c'est, en même temps, une réponse négative aux volontés clairement manifestées par l'Allemagne. Il a été rarement donné d'assister, dans un grand pays, au spectacle d'une lutte aussi formelle entre la nation et le gouvernement. En nommant, malgré la rigueur des proscriptions, 21 démocrates socialistes au lieu des 11 précédemment élus, en triplant le parti progressiste qui compte 63 suffrages alors qu'il en avait seulement 28 dans l'ancienne Assemblée, le corps électoral a parlé pour être entendu; mais le chancelier est un de ces sourds qui ne veulent pas entendre, et sa première interprétation du verdict populaire est un défi officiel.

Comme s'il ne s'était rien passé dans l'intervalle, le message impérial reprend la thèse du socialisme césarien; on y trouve un curieux mélange de charlatanisme administratif, de mysticisme philosophique, de rigueur et de pitié; c'est le style intermédiaire entre les placards préfectoraux et les sermons :

« Trouver les moyens convenables de subvenir aux besoins des ouvriers, est une des tâches les plus difficiles, mais aussi les plus hautes de tout État qui se base sur la morale du christianisme. En s'appuyant sur les ressources de l'organisation chrétienne et en les réunissant sous forme de sociétés coopéra-

tives protégées et aidées par l'État, il sera possible, nous l'espérons, d'arriver à la solution de questions que l'État, lui, ne peut trancher dans la même mesure. »

Voilà donc M. de Bismarck guérisseur d'hommes, médecin des âmes; il a déjà vaincu la résistance de l'Empereur en l'épouvantant par la menace d'une démission; devant le Parlement, il n'abandonne pas un point de ses chères théories; mais il ne nous dit pas comment il se charge de les lui faire accepter.

Là est l'inconnue de la politique intérieure dans l'Empire : on se perd en conjectures sur la méthode adoptée par le chancelier; lui-même n'est sans doute pas fixé exactement; il tâte le terrain de plusieurs côtés à la fois et ce sont autant de pistes sur lesquelles s'égarent les nouvellistes. Il ne se montre pas trop pressé de recourir aux grands moyens, car il a des loisirs jusqu'au printemps prochain; la session actuelle n'aura pas d'importance, et après une parade de quelques semaines les députés seront provisoirement congédiés. En attendant les batailles plus sérieuses, on cherchera, selon l'expression d'un officieux, à « voir tranquillement venir le moment où les flots de l'opposition se perdront, faute d'aliment, dans le sable ».

Il ne faut pas toujours tenir compte de ce que dit M. de Bismarck, car il aime à essayer verbalement ses résolutions ou quelquefois à fixer ses incertitudes en constatant l'effet produit par ses paroles. Mais il y a longtemps qu'on a remarqué chez lui l'habitude de tromper les gens avec la vérité; faut-il ranger au nombre de ces confidences anticipées l'entretien que lui attribue la *Gazette de Cologne?*

C'était la veille de l'ouverture de la dernière session parlementaire; dans un dîner qu'il donnait aux membres du Conseil fédéral, il se serait, au dessert, épanché en ces termes :

« Il est très commode de répéter continuellement que je resterai malgré tout. On ne peut pas demander que je fasse, au profit de mes adversaires, ce que je considère comme nuisible, et que je devienne tout bonnement et simplement le très obéissant serviteur des autres partis.

« Je veux voir si d'autres hommes, dans lesquels la nation a une plus grande confiance, comme l'indiquent les dernières

élections, se montreront plus habiles que moi et obtiendront de meilleurs résultats.

« Le résultat des élections m'enseigne quels sont les partis dont je dois me rapprocher dans ce but. Il s'agit seulement pour moi de trouver, dans le centre ou dans le parti libéral, des hommes éminents et influents qui soient capables d'élaborer un programme auquel l'Empereur puisse donner son adhésion, et qui croient pouvoir faire adopter leurs projets par le nouveau Parlement. Je confierai la direction des affaires à ces hommes plus heureux que moi, en me bornant à maintenir les bonnes relations de l'Allemagne avec l'étranger.

« Mon dévouement pour S. M. l'Empereur m'empêche de profiter du droit que j'ai, en vertu de la Constitution, de donner ma démission n'importe à quel moment; mais je ferai désormais en sorte qu'un véritable suppléant au vice-chancelier, pour lequel je demanderai au Parlement un traitement de 60,000 marks, soit chargé de diriger les affaires à ma place. Je me retirerai, quant à moi, dans mon *apanage*. »

En d'autres termes, ce serait un compromis entre la démission et la lutte personnelle, directe, contre le Reichstag; si nous comprenons bien, et le calcul ne nous semble pas si invraisemblable, M. de Bismarck, en restant maître incontesté, exposerait aux coups qui le menacent un certain nombre de substituts, ministres responsables pour la peine, sinon pour l'honneur.

Il assisterait avec tranquillité à leurs mésaventures, prenant à son profit tout ce qu'ils gagneraient, et se réservant comme le *deus ex machinâ* pour intervenir à propos dans la confusion des coteries éparpillées.

C'est presque un lieu commun de répéter encore qu'au milieu de ces conflits mesquins, le chancelier, gardant sa sereine et imperturbable ténacité, se flatte de discréditer le parlementarisme; il y a dans le message impérial une sorte d'appel aux masses comme à un tribunal capable de casser les décisions éphémères du Reichstag; lui-même d'ailleurs, d'après la *Gazette d'Augsbourg*, a pris soin d'exprimer tout son mépris pour les imperfections du système électoral allemand :

« Notre système électoral est tout à fait faux. Dans un État

bien ordonné, chaque voix devrait arriver à se faire valoir. Je suis d'avis que, si les divers partis étaient appelés chacun à réunir ses voix le même jour dans toute l'Allemagne en un seul total, ils devraient pouvoir obtenir un représentant par 25,000 voix. Car cela est évident, c'est une chose insensée que, lorsque les partis obtiennent à peu près le même nombre de voix, une des moitiés soit totalement sacrifiée. Si on adoptait mon système, on supprimerait du même coup les questions de clocher et les questions de ballottage. »

On voit dans peu de pays les premiers ministres parler avec ce détachement dédaigneux de l'instrument électoral, et si quelque dissolution lui paraît à la fin nécessaire, M. de Bismarck n'oubliera pas ce langage et cet argument. Jusqu'à présent, c'est une ressource extrême dont les journaux inspirés par lui affectent de ne point parler ou rejettent l'emploi dans un lointain avenir. Elle ne viendra qu'en temps et lieu; nous n'avons pas la naïveté de croire que le chancelier recule devant l'incorrection de ce procédé dictatorial.

Le président du Reichstag, M. de Levetzow, en prenant possession du fauteuil, a dit que, « en présence de la situation générale, le président chargé de diriger les débats du Reichstag était tenté de s'écrier avec Ulysse jeté sur des côtes étrangères : *Oimoi!* Malheur à moi! mais qu'il ajouterait avec le même Ulysse : « *Peirasomai ède idomai.* J'essaierai et je verrai. »

Ce langage assez mélancolique ne prouve pas que l'entente règne dans l'intérieur du Parlement, et cette timide tentative pour chercher une majorité doit avoir comblé de joie le chancelier; il triomphe toujours des hésitations et des mollesses de ses adversaires, car il joint à l'obstination des idées cette habileté d'à-propos qui lui permet de fondre sur les parlementaires déconcertés comme un aigle invincible. Heureux cependant ceux-ci s'ils connaissaient leurs avantages!

Si M. de Bismarck doit encore une fois éluder les vœux de l'Allemagne, il a du moins rencontré un contradicteur qu'aucun danger ne fait pâlir et que l'éloquence au service du bon droit élève à la hauteur du terrible chancelier. M. Richter revient avec une cohorte bien augmentée de courageux amis, et il peut

avoir foi dans l'avenir, car la nation allemande vivra plus que son maître. Le chef des progressistes n'a pas tardé à réfuter magistralement les impertinences du message et, après avoir flétri le procédé électoral qui découvre la personne de l'Empereur pour mieux couvrir celle de son ministre, il a formulé superbement le *non possumus* de son groupe :

« M. de Bismarck a dit dans la dernière session : « Il y a des époques où il faut gouverner dans un sens libéral; il y en a d'autres où il faut gouverner d'une façon dictatoriale. » En maintenant dans son programme tous les projets qui ont déjà été rejetés par le Reichstag, en y inscrivant des projets nouveaux tels que le monopole du tabac contre lequel tous les membres du Conseil fédéral se sont prononcés, à l'exception du représentant du Wurtemberg, le chancelier montre qu'il croit le moment venu où il faut gouverner d'une façon dictatoriale. Le peuple allemand est reconnaissant au chancelier des grandes choses qu'il a faites dans la politique étrangère, mais il n'aurait pas pu les accomplir si le peuple n'avait collaboré avec lui en lui donnant son sang, en le versant sur les champs de bataille où a été fondée l'unité de l'Allemagne. Le peuple qui a fait cela est devenu majeur, il a le droit de prendre part également à la conduite des destinées intérieures de l'Allemagne.

« Plus la politique du chancelier inquiète la nation, plus nous montrerons à la nation par notre calme que cette politique rencontre ici, de ce côté, des limites infranchissables. Nous croyons, nous aussi, que c'est là un devoir, notre devoir devant Dieu et devant les hommes, de tracer ces limites, et nous les traçons par amour pour l'Empire et pour l'Empereur. (Vive approbation à gauche ; sifflets à droite.) »

Nous serions bien étonnés si M. de Bismarck ne trouvait pas plus que jamais que les progressistes sont les ennemis particuliers de l'Empire et de l'Empereur.

La nomination du comte Kalnoky comme ministre des affaires étrangères d'Autriche-Hongrie est un véritable soulagement pour tous ceux qui craignaient de voir l'Empire s'engager dans les aventures. Le choix de l'ambassadeur à Saint-Péters-

bourg est déjà par lui-même un premier rapprochement du côté de la Russie et il consolide la position du cabinet Taaffe. Double victoire des amis de l'Autriche, qui se défient du rôle dangereux que lui assigne l'Allemagne.

Parmi les jugements curieux à interpréter de la presse viennoise, nous remarquons celui du *Fremdenblatt,* qui semble tracer le programme du nouveau ministre et qui tire de son rôle passé, de ses sympathies personnelles, les conclusions suivantes :

« Nos relations avec la Russie paraissent, malgré la loyauté du czar et son amour de la paix, malgré les bonnes dispositions de nos cercles dirigeants, moins satisfaisantes que celles que nous entretenons avec l'Italie. Peut-être notre nouveau ministre des affaires étrangères est-il mieux à même que personne de bien se rendre compte des causes de cette méfiance réciproque. Le comte Kalnoky se trouve, en effet, vis-à-vis de la Russie, dans une position analogue à celle qu'occupait le baron de Haymerlé vis-à-vis de l'Italie, après son appel au ministère des affaires étrangères.

« On sait, en effet, que M. de Haymerlé était ambassadeur à Rome avant son entrée dans le cabinet Taaffe. Le désir de rendre nos relations plus amicales avec la Russie a été non seulement exprimé, ces temps derniers, par les organes de l'opinion publique auparavant hostiles à notre voisin, mais il a même été formulé (qu'on se rappelle le discours de M. Czernatony à la délégation hongroise). Aussi, croyons-nous pouvoir dire, sans crainte d'être démentis, que le comte Kalnoky se verrait généralement approuvé s'il réussissait à faire au nord ce que son prédécesseur a si heureusement accompli au sud. »

Le *Nord*, en revanche, s'il exprime tout son contentement et donne d'avance son adhésion à une réconciliation effective, pose comme condition principale le renoncement de l'Autriche aux « prétentions et aux utopies », ainsi qu'à l'extension de sa puissance dans la péninsule des Balkans.

Si, comme nous l'espérons, Vienne et surtout Pesth cessent d'exagérer les menaces du panslavisme, nous pourrons voir succéder aux impatiences de l'action belliqueuse dans la

Turquie d'Europe une période plus calme et plus conforme aux aspirations des petites nationalités, nous ajouterons, une ère de justice, grâce à l'équilibre d'influence des deux grandes puissances septentrionales. La visite du roi Humbert à l'empereur François-Joseph trouverait alors à la fois son complément et sa contre-partie dans une entrevue de l'empereur François-Joseph avec l'empereur Alexandre III.

Nous avions grandement raison d'insister dernièrement sur l'importance de la loi qui proclame le service militaire et son application immédiate dans la Bosnie et dans l'Herzégovine. En même temps que cette périlleuse expérience, on en essayait une autre dans la région des Bouches de Cattaro, sur le théâtre de la fameuse révolte de 1869, qui coûta tant d'hommes et d'argent sans amener la soumission des Bocchèses.

Tous les moyens ont été de nouveau employés pour réduire ces indomptables montagnards : on a même eu recours au prince de Monténégro; une campagne en règle commença, sous cette pression, dans la feuille officielle de Cettigné. Le ministre de l'intérieur adressa, en outre, à tous les commandants de la frontière, une circulaire déclarant que l'Autriche avait le droit d'imposer le service militaire à tous ses sujets, et avertissant les districts voisins qu'ils eussent à se soumettre ou à n'espérer aucun secours du Monténégro s'ils se mettaient en état de rébellion.

Il est assez curieux de voir le Monténégro protégeant l'Autriche; mais l'autorité morale du prince Nikita a été incapable de vaincre les insurmontables répugnances des Bocchèses pour l'enrôlement obligatoire; le baron Rodich, l'ancien pacificateur de cette région, n'a pas été plus heureux en multipliant ses tournées d'inspection. Des bandes se sont formées immédiatement et ont délivré de la prison de Risano leurs frères incarcérés. Un récit emprunté à la *Gazette nationale* dépeint à merveille l'état d'exaspération du pays :

« On a promis à Mgr Petranovich la dignité patriarcale s'il réussissait à amener les Bocchèses réfractaires à se soumettre à la loi. Le vénérable prélat se rendit au milieu d'eux; il avait pour compagnons M. Kovacich, professeur de gymnase; M. Jur-

kovich, bourgmestre de Risano; M. Celovich, prédécesseur de ce dernier, et un prêtre. A Ledenice, l'évêque et ses compagnons rencontrèrent une bande de Crivosciens dont le chef demanda au prélat s'il était venu comme évêque ou comme général; dans ce dernier cas, il devait s'en retourner sans retard. Tout à coup, le chef de la bande aperçut l'ex-bourgmestre Celovich, que les Crivosciens considèrent comme un traître, et il ordonna à ses hommes de s'emparer de lui; l'évêque se jeta à genoux pour le sauver. Le chef baisa alors la main de l'évêque et lui dit : « Nous voulons respecter tes cheveux blancs et laisser vivre ce drôle; mais il doit garder le souvenir de cette rencontre. » On appliqua la bastonnade à Celovitch. L'évêque retourna désespéré à Cattaro et dut garder le lit plusieurs jours. »

Ainsi, la *Correspondance politique* s'est beaucoup trop avancée en garantissant le maintien de l'ordre; les inquiétudes les plus vives règnent à Vienne, où l'on redoute la répétition des scènes désastreuses de 1869; et cependant l'Autriche ne pouvait plus reculer, car les instructions sont publiées et il serait de trop mauvais exemple pour les populations de Bosnie et d'Herzégovine qu'une tribu soumise depuis de longues années à la monarchie lui désobéît ouvertement. On a donc remplacé le baron Rodich, jugé trop temporisateur, par le général Jovanovich, qui porte le surnom de conquérant de l'Herzégovine. C'est un militaire résolu, et il aura sans doute pour mission de briser la résistance dont son prédécesseur n'a pu se rendre maître par la persuasion et les moyens diplomatiques.

Quoi qu'il arrive, les difficultés très réelles que rencontre l'Autriche dans cette Suisse dépourvue de routes et peuplée de sauvages combattants, contribueront, non moins que les considérations de la politique générale, à calmer l'ardeur des ambitions hâtives.

Par contre-coup, ces petits incidents servent également le comte Taaffe, dont le succès n'a qu'un sens : le maintien de plus en plus strict de l'activité de l'Empire dans ses limites actuelles et la concentration de toutes ses forces sur le problème de la politique intérieure. Tranquillisé désormais sur son avenir par

la nomination du comte Kalnoky, sûr de posséder plus que jamais la confiance de l'Empereur, il ne décline ni ne cherche à ajourner la lutte que ses adversaires de gauche essaient d'envenimer.

Les deux groupes de la minorité à la Chambre basse se sont fondus en une seule fraction dite « gauche réunie »; la haine commune leur a fait signer ce traité d'alliance; mais la publication de leur programme indique qu'ils sont coalisés plutôt pour abattre que pour substituer au cabinet actuel un ministère fondé sur la réconciliation des anciens libéraux modérés et des anciens progressistes. Ce programme parle vaguement de l'unité de l'État, des institutions libérales et civilisatrices, des intérêts nationaux des Allemands; mais ces lieux communs formulés en termes généraux servent à peine de drapeau dans les tournois parlementaires; ils ne réussiront pas à détruire la majorité du comte Taaffe.

Celui-ci d'ailleurs s'est prémuni contre toutes les éventualités; bien que la Chambre des seigneurs, où il se trouve en minorité, ne l'ait jamais gêné considérablement, il tient à disposer de son concours et il a fait nommer quatorze nouveaux membres, appartenant tous à la droite. Avec ce renfort, il est en mesure de défier les colères impuissantes de l'opposition.

L'*Indépendance Roumaine*, répondant aux questions que nous avait suggérées le rappel de M. Callimaki Catargi, nous affirme que la France est particulièrement chère à la Roumanie, et que les intérêts français n'ont pas à y souffrir de la concurrence germanique; nous prenons avec plaisir acte de cette cordiale déclaration, certains que ces assurances renouvelées à propos ne sont pas inutiles pour arrêter de fâcheuses influences et pour réparer le mal qu'elles ont déjà pu commettre. Nous profitons de l'occasion pour adjurer, une fois de plus, les partis roumains de suivre les conseils du patriotisme et de pas compromettre, dans une heure à la fois si critique et si décisive, la cause du pays, directement menacée.

Nous donnerons le même conseil aux Grecs, qui sont appelés

aux urnes et auront bientôt, par le choix d'une nouvelle assemblée, à juger, avec toute la période qui vient de s'écouler, les hommes qui ont eu la direction et la responsabilité des derniers évènements.

Certes, malgré les restrictions apportées par la force des choses, la part acquise est belle; la Grèce compte désormais deux millions d'habitants; elle exerce une attraction capable de devenir irrésistible sur les Hellènes d'Europe et d'Asie, qui attendent l'heure inévitable de la délivrance. Nos amis d'Athènes, qui pratiquent si bien les devoirs de la reconnaissance, et qui viennent de s'honorer en inaugurant solennellement à Missolonghi la statue de lord Byron, n'oublieront pas les enseignements de leur propre histoire : l'union a fait leur force dans la guerre nationale où succomba l'immortel philhellène; elle leur a permis de traverser sans encombre l'étroit défilé qu'ils ont dû franchir naguère sous les menaces des Turcs et devant l'indifférence de la diplomatie continentale; ce n'est pas au moment où l'horizon se dégage devant eux, qu'il faut rompre les rangs.

La Turquie s'aperçoit, un peu tard, combien lui coûte le protectorat allemand. Elle proteste, sans que sa voix rencontre un seul écho, contre l'usurpation de l'empereur François-Joseph; elle se débat infructueusement en rappelant le traité de Berlin et la convention bilatérale du 21 avril 1879. Le *Byzantis* exprime avec tristesse les sentiments qui dominent à Constantinople à propos de la conscription imposée en Bosnie et en Herzégovine : « Qui est-ce qui pourrait garantir au gouvernement impérial que les soldats bosniaques faisant désormais partie de l'armée impériale et royale ne seront pas appelés, le cas échéant, à verser leur sang contre leur souverain? Si loin que soit de notre pensée cette éventualité, nous ne pouvons nous empêcher de la prendre en considération, un long et triste passé nous ayant appris à ne pas accorder une foi aveugle aux déclarations d'amitié purement diplomatiques. »

Que la Turquie se plaigne à M. de Bismarck de ses illusions perdues; l'homme qui traitait si durement ses ambassadeurs

dans une mémorable séance du congrès de Berlin n'est pas de nature à s'apitoyer sur le sort de ses clients ottomans.

S'il était encore besoin de chercher des raisons pour expliquer la nécessité d'une modification de la loi électorale en Italie, la désorganisation présente des partis en fournirait suffisamment. Il n'est question de rien moins que d'une dislocation de la droite et de la gauche ; M. Minghetti rallierait à M. Depretis les libéraux dégagés des influences de la consorteria; M. Crispi lui-même cesserait son opposition de parti pris et de rancunes. En revanche, M. Sella, toujours à la recherche de combinaisons étranges, pourvu qu'elles satisfassent son goût de domination exclusive, formerait un *connubio* avec M. Nicotera, M. Villa et même M. Coppino.

Voici le passage capital du discours de M. Minghetti :

« Si, d'une part, on reconnaît que toute réforme doit s'appuyer sur un gouvernement juste et correct à l'intérieur, loyal et habile dans les relations extérieures, et que cette double necessité s'accentue d'autant plus que plus large est la participation des citoyens à la vie publique ; si, d'autre part, de quelque façon qu'on ait jugé les réformes effectuées, on les accepte avec la ferme résolution de les compléter, de les élargir, de leur faire produire les conséquences les plus libérales; je dis que, sur ce terrain, peuvent se rencontrer, sans rien sacrifier de leur dignité ni pouvoir être taxés d'inconséquence, tous les hommes qui jusques hier se combattaient, et poursuivre de concert la marche en avant pour le plus grand bien de la patrie. »

A cette large et loyale déclaration, M. Sella oppose un veto irréconciliable; son but est de renverser le cabinet pour se substituer à lui. D'après son journal, *l'Opinione,* son programme consiste à terminer heureusement l'œuvre entreprise par la gauche, c'est-à-dire à en prendre la direction avec le concours des membres de la droite et de quelques ambitieux d'extrême gauche.

Le caractère personnel de cette politique est tellement visible, qu'il suffira, sans doute, à la faire échouer; on peut même dire qu'elle contribuera à maintenir le cabinet Depretis, dont la durée n'était pas si certaine il y a quelques semaines.

S'il reprend, comme on l'annonce, son équilibre dans la politique extérieure en choisissant un ambassadeur sympathique à la France, il aura de grandes chances de maintenir son assiette au milieu des fluctuations des groupes parlementaires. En même temps, il pourra préparer aisément cette Exposition de Rome qui a déjà trouvé à Paris un si excellent accueil et qui est de nature à dissiper bien des préjugés, à effacer bien des mécontentements. Nous n'en sommes pas moins de l'avis de M. Crispi, qui juge impossible de dénouer la situation politique sans renouveler la loi électorale : c'est le port dans lequel le ministère doit conduire insensiblement la monarchie.

Les conservateurs anglais, qui sont devenus modestes depuis leurs désastres électoraux, se réjouissent d'un succès partiel et s'imaginent volontiers qu'il faut conclure du particulier au général. Mais s'ils enlèvent çà et là un siège à la majorité, ils sont loin d'avoir rallié à leur cause le pays revenu des imprudences de lord Beaconsfield.

L'Irlande n'est pas encore calmée; mais n'est-ce pas un grand point d'avoir esquivé les coups désespérés des meneurs de la Ligue? Le voyage du vice-roi, lord Cowper, et la rigoureuse application des tarifs pour les fermages dus ou contractés, détendent les nerfs d'une population surexcitée; nous aurions été surpris que l'apaisement eût été instantané, car la réaction n'était point préparée et il faudra de long mois pour effacer les prédications furibondes des tribuns communistes.

On avait répandu assez inconsidérément le bruit que M. Gladstone, cette fois de concert avec l'Allemagne, allait occuper l'Égypte, ou se disposait du moins à s'y assurer la prépondérance politique. C'était une calomnie que dément la publication, par le *Times*, de la dépêche de lord Granville à sir Edward Malet sur la politique du cabinet de Londres au Caire : le chef du Foreign Office répète ce qu'avait déjà dit M. Gladstone, et ce que nous avions cru sur la parole loyale du premier ministre; il ne serait pas digne d'un grand pays de chercher en Afrique des complications inutiles, et ce n'est pas le cabinet libéral qui s'avisera de reprendre les errements de la politique impériale.

La Russie, remise des émotions que lui avaient causées certains prophètes de malheur au sujet des provocations de l'Autriche en Orient, continue son paisible travail de réformes; elle en est toujours à la première période, celle où l'on examine les desiderata; elle espère bientôt entrer dans la seconde, celle où on les supprime.

La révision sénatoriale, complètement terminée, a révélé tout ce qu'il y avait de suranné et d'imparfait dans les diverses institutions qui président à la vie provinciale; ainsi elles ne possèdent pas de pouvoir exécutif, car la perception des impôts et le droit d'en disposer sont confiés à la police publique, qui exerce sans contrôle.

Pour compléter le désordre, l'examen et la sanction des actes du zemstvo appartiennent au gouverneur; le jugement des conflits du self-government avec l'administration est de la compétence du Sénat dirigeant, et les plaintes du zemstvo contre le chef de la province sont adressées au comité des ministres. Ce n'est pas là de l'indépendance profitable; c'est la constitution permanente de l'anarchie et de l'impuissance.

On est d'avis qu'il faut donner d'autres bases au zemstvo, et l'on espère que la commission présidée par M. Kakhanow réalisera cette réforme indispensable; on lui assignera sans doute une place organique dans le cercle des institutions de l'État, de sorte que l'élément gouvernemental et l'élément social aient partout leurs représentants. Peut-être serait-il opportun d'encourager dans le zemstvo la représentation des paysans, aujourd'hui presque nulle, en abrogeant la loi de 1866 qui défendait la rémunération des délégués. Comme le dit si bien le *Nouveau Temps*, il importe que le chef-lieu du gouvernement cesse d'être un olympe inaccessible, et les autorités qui y siègent des êtres mystérieux quoique investis d'un pouvoir discrétionnaire sur les villages, les bourgades et même les villes de district. En un mot, c'est en permettant aux différents pouvoirs de s'entr'aider, de communiquer directement, que le fonctionnement de la machine sociale et politique en Russie prendra son cours normal.

L'évolution dynastique d'une partie de la démocratie espa-

gnole a puissamment fortifié le ministère Sagasta; M. Moret, par sa parole émouvante, a trouvé de l'écho dans le cœur des jeunes générations et, parmi les notabilités les plus connues, il a entraîné des hommes tels que l'amiral Bérenger, MM. Rojo Arias, Sardoal, Becerra, le duc de Veraguas, qui passaient presque pour des irréconciliables. Le premier ministre est d'autant plus assuré de l'avenir, que la présence des nouvelles recrues dans les rangs de la majorité rend moins indispensable la fidélité de certains groupes conservateurs, subis encore plus que désirés. Il leur est désormais difficile de trancher de l'indispensable, car M. Sagasta n'a plus qu'à choisir entre les collaborateurs qui se sont ralliés à sa politique mesurée. Aussi la lettre publiée dans le *Temps* du 22 doit-elle être rectifiée en un point. Rien ne prouve la dislocation prochaine du ministère Sagasta tel qu'il est constitué. Il n'y a plus, dans le parti constitutionnel, de nuances politiques; il n'y a qu'un parti dont M. Sagasta est le chef reconnu. Les démocrates dynastiques entreraient-ils au ministère dans un avenir plus ou moins rapproché, que l'unité du parti au pouvoir n'en serait pas rompue. Il peut se faire une évolution semblable à celle que MM. Dilke, Chamberlain et Forster ont faite en Angleterre, sans changer le parti Gladstone.

L'habileté de M. Sagasta a produit dans les polémiques de presse, dans les débats de l'adresse, une détente qui profite à l'étude des réformes matérielles et des questions économiques; le discours de M. Castelar reflète bien l'incertitude de ceux qui ne veulent pas se rallier à la monarchie, et tout en maintenant le point d'interrogation, rendent justice aux efforts d'une royauté sincèrement parlementaire. Il y a moins de distance qu'on ne le croirait entre M. Sagasta et M. Castelar; non pas que nous considérions, avec M. Castelar, la transition présente comme destinée à produire plus rapidement la République, ni avec M. Sagasta, que les réserves de M. Castelar sur le principe républicain sont purement verbales. En dehors des points de vue de tribune, obligatoires pour le chef d'un gouvernement dynastique et pour le chef du possibilisme, le cabinet Sagasta acclimate les bienfaits de la République et M. Castelar a raison de ne pas se livrer tout entier, en ayant la sagesse de ne pas ébranler le travail de trans-

formation qui s'opère. Tout le monde, même M. Ruiz Zorilla, peut gagner à la tolérance et au libéralisme représentés par M. Sagasta.

Le percement du tunnel des Pyrénées, qui les supprimera plus vivement que le mot hyperbolique de Louis XIV, ouvre aux relations de la France et de l'Espagne une ère nouvelle : il faudrait mal connaître les ressources encore inexploitées de la péninsule pour n'être pas convaincu de l'immense richesse que l'avenir lui réserve ; plus l'activité des transactions sera grande entre les deux pays, plus l'échange des capitaux sera facilité, et plus les deux races latines apprendront à se connaître, à se respecter, à perdre cet esprit de défiance jalouse que nous avons vu malheureusement poindre encore à propos des massacres de Saïda.

L'arrivée au pouvoir de M. de Fontès en Portugal n'a été une surprise pour personne ; il représentait, bien plus que son prédécesseur M. Sampaïo, la majorité nommée après la dissolution de la Chambre des députés ; mais pour ne pas s'attacher au cabinet provisoire dont la formation avait suivi les élections générales, il avait préféré se tenir à l'écart malgré les instances du Roi.

Maintenant que M. Sampaïo a accompli sa tâche et négocié avec l'Angleterre l'abandon du traité de Lourenzo Marquès, réclamé instamment par l'opinion publique, M. de Fontès n'avait plus d'objection qui lui permît de refuser la présidence du conseil; il a donc repris sa place naturelle, avec le portefeuille des finances ; le cabinet n'a, du reste, subi que quelques modifications insignifiantes, motivées par certaines susceptibilités de la majorité et non par des motifs d'ordre vraiment politique.

X.

CHRONIQUE POLITIQUE

La composition du ministère Gambetta a surpris beaucoup de gens, et peut-être M. Gambetta lui-même. Presque toutes les conjectures faisaient entrer dans le nouveau cabinet M. Léon Say comme ministre des finances, M. de Freycinet comme ministre des affaires étrangères, et maintenaient à M. Jules Ferry le portefeuille de l'instruction publique. De ces suppositions, on avait conclu à la formation probable d'un cabinet de notabilités prises dans les deux Chambres sans distinction expresse d'idées, en tenant compte surtout de leur passé aux affaires. Telle paraît avoir été effectivement la pensée de M. Gambetta au début de la mission qu'il avait assumée; mais, soit qu'il ait rencontré des réticences de concours, soit qu'il ait constaté après coup des divergences d'opinion ou qu'il se soit heurté à des scrupules de personnes, il s'est finalement décidé pour une combinaison tout autre. La liste ministérielle à laquelle il s'est arrêté ne porte plus que des noms entièrement nouveaux aux affaires, à l'exception de M. Cazot, conservé à la tête du département de la Justice.

Ce dénouement a causé une sorte d'étonnement, mêlé de déception pour les uns et de raillerie pour les autres. La première impression sur ce gouvernement composé d'inconnus, dont le titre principal paraissait être leur intimité personnelle avec M. Gambetta, a été une impression de mécompte et d'incrédulité dans la presse étrangère aussi bien que dans la presse française, malgré les euphémismes dont elle a affecté d'envelopper ses appréciations. On n'a voulu voir tout d'abord que l'éloignement prémédité des personnalités présentant une surface et pouvant par suite offrir une résistance. Un sentiment plus juste a graduellement pris le dessus. On a reconnu que, du moment où son avènement au pouvoir doit être le signal d'un nouveau système, il est facile de concevoir que M. Gambetta n'ait trouvé à son niveau aucun de ceux qui personnifient les tendances ou

les tentatives antérieures. N'était-il pas naturel, dès lors, qu'il fît appel à des hommes nouveaux? Et parmi ces hommes, n'était-il pas naturel encore qu'il s'adressât de préférence à ceux chez qui une connaissance de vieille date lui garantit une entière conformité d'idées et d'action?

On serait donc mal venu à rien préjuger de ce côté, et le revirement sympathique qui a ramené presque tout le monde vers le nouveau ministère prouve qu'on l'a ainsi compris. Si l'on excepte un petit nombre d'hostilités ou de mauvais vouloirs préconçus, un accord tacite a éteint les oppositions et propagé le mot d'ordre d'une expectative bienveillante. Aucune prévention à puiser non plus dans le fait que les collègues choisis par M. Gambetta sont presque tous sans antécédents ministériels et sans états de services spéciaux. Ce n'est pas la première fois que se voit pareille chose. Il y a, dans notre histoire politique, bien des hommes qui ont fait partie d'un ministère ayant marqué sa trace, sans qu'ils soient pour cela sortis de leur obscurité individuelle; il y a aussi plus d'un exemple de ministres arrivés au portefeuille par le hasard des circonstances, qui ont révélé une supériorité que l'on n'attendait pas d'eux. Si la vérité a fait une fortune au vers fameux : « Tel brille au second rang qui s'éclipse au premier », l'inverse aussi s'est parfois trouvé juste.

Ne perdons point de vue, d'ailleurs, la position faite à M. Gambetta par les conditions mêmes dans lesquelles il prend le pouvoir. On ne saurait assez se rappeler qu'il y est porté, poussé pourrions-nous dire, non par le dénouement normal d'un débat parlementaire, mais par un vœu général tel que rarement on en a vu. Il arrive à la présidence du conseil, moins comme le chef d'un parti que comme l'espérance du pays républicain tout entier. Quels que fussent les collaborateurs dont il se serait entouré, c'est lui toujours que l'opinion publique aurait vu et regardé; c'est à lui invariablement qu'elle aurait reporté tout ce qu'eût fait de bon ou de mauvais le ministère organisé sous son patronage et sous sa responsabilité. Les choses étant ainsi, ne vaut-il pas mieux et n'est-il pas plus simple qu'il ait exclusivement consulté ses préférences en associant des amitiés, plus encore que des affinités politiques, à une œuvre qui ne saurait

être collective qu'en apparence et dont il devra porter le poids ou l'honneur, quelle que soit la part que d'autres y aient prise à côté de lui? De tout ce qui va se faire ou s'essayer, n'est-ce pas à lui directement que l'ón demandera compte? et qu'importe l'entourage quand c'est un seul homme de qui l'on attend qu'il donne sa mesure? Il y a plutôt avantage à ce que nul n'apporte à M. Gambetta les entraves même involontaires de l'idée acquise ou de l'habitude contractée. On ne sait pas assez ce que la routine bureaucratique, perpétuellement transmise et devenue routine ministérielle, a fait avorter d'utiles initiatives, étouffé d'excellentes intentions. La tradition fait barrière sans présenter la résistance d'un obstacle, et refoule le progrès sans avoir l'air de se mettre en travers pour l'arrêter. Elle a créé des nécessités apparentes et des exigences de convention qui ont besoin d'être vigoureusement écartées. Un cabinet formé entièrement d'hommes nouveaux promet de satisfaire à cette tâche, d'autant mieux que nul de ceux qui le composent ne sera imbu du vieil esprit et n'en pourra subir l'influence.

Avons-nous à le répéter? Nous ne sommes point de ceux qui rêvent des réformes opérées d'un trait de plume, des métamorphoses sociales ou même politiques improvisées en vertu d'un décret. Mais il est grand temps que l'on parle moins de changer toutes choses, qu'on ne laisse plus les années s'écouler sans rien changer en réalité. La face de la France serait dix fois renouvelée, si le gouvernement et les Chambres avaient fait passer des dissertations oratoires dans la pratique le quart seulement des mesures tour à tour mises à l'ordre du jour et annoncées comme imminentes. Pour transformer ces projets en innovations pratiques, il a manqué surtout l'unité de vues, la communauté de tendances, entre les hommes chargés d'administrer et de gouverner le pays. Sous une conformité apparente, se traduisant par le mot d'attachement à la République, n'a pas cessé d'exister, entre la plupart de ceux qui ont traversé le ministère, une réelle divergence, ou tout au moins une multiple incertitude sur la manière dont la République doit être entendue et mise en fonctionnement. Les trop longues hésitations qui ont retenu M. Gambetta dans une sphère à part, loin de la direction

effective des affaires, ont largement contribué à faire durer dans les esprits un état de choses qui, sans être la division, n'était cependant pas l'accord. Nous saluons son avènement à la présidence du conseil comme le moment attendu d'une marche toute différente. M. Gambetta est à lui seul et par lui-même la personnification d'un système, à ce point que, sans occuper de siège dans le cabinet, il y tenait moralement une place et y jouait un rôle. Aujourd'hui qu'il aborde enfin la scène officielle du gouvernement et que son entrée doit devenir le signal de l'action, celle-ci ne peut que gagner en rapidité et en netteté à ce qu'un seul mobile, une inspiration unique, dirige tous les personnages et toutes les volontés appelées à y concourir.

M. Gambetta a résumé cette pensée dans la Déclaration dont il a donné lecture à la Chambre, le jour même où il prenait possession du pouvoir : son but a été de former « comme l'instrument par excellence d'une politique graduellement mais sagement réformatrice, un gouvernement uni, dégagé de toutes les conditions subalternes de division et de faiblesse ». Aucune formule ne pouvait mieux traduire le principe qui a présidé à l'organisation du ministère et dicté le choix des ministres.

Quant au programme dont il se propose de poursuivre l'application, le nouveau président du conseil a spécifié tout d'abord le point qui paraît devoir en être le premier chapitre : en vue d'assurer les réformes, il veut « mettre, par une révision sagement limitée des lois constitutionnelles, l'un des pouvoirs essentiels du pays en harmonie plus complète avec la nature démocratique de notre société ». C'est se prononcer, dans la même phrase, pour le maintien du Sénat contre les utopistes qui parlent de le supprimer, et pour la refonte immédiate de son mode de recrutement contre ceux qui voudraient ajourner toute modification constitutionnelle. Si nous devions discuter de suite cette double théorie, on sait d'avance quelles seraient nos conclusions. Autant la coexistence de deux Chambres a toujours été et sera toujours, à nos yeux, la condition vitale d'un gouvernement équitable et durable, autant nous restons opposés à un système de révisions partielles, évoquant l'un après l'autre les remaniements dont peut être susceptible toute constitution et

mettant sans cesse l'avenir d'un pays en suspens au bout des résolutions d'un Congrès réunissable à volonté. La prétention de limiter l'action et d'écourter les pouvoirs de ce Congrès est vaine, et plus vaine encore l'illusion de croire qu'une fois que l'on aura montré aux partis qu'ils ont à leur portée un instrument de perpétuelles modifications du régime politique, ils se contenteront d'en user en passant, sans y revenir. Mais cette controverse aura son jour, et alors viendra s'y mêler, quoi qu'on fasse, la question de faire appel à une Constituante investie de pouvoirs spéciaux. Quiconque aura la volonté sincère d'échapper au provisoire reconnaîtra que là est la solution. Il n'est pas sûr que M. Gambetta n'arrivera pas à le reconnaître lui-même.

L'erreur et le danger seraient qu'il persistât, et que l'on persistât autour de lui, à représenter une modification constitutionnelle immédiate, au point de vue spécial de la composition du Sénat, comme le prélude obligé de toute autre réforme.

Ce serait une erreur, parce que les changements apportés au système d'après lequel le Sénat devra se recruter par la suite ne sauraient avoir d'influence d'aucune espèce sur ce qui sera fait d'ici à longtemps encore. La base électorale déplacée pour l'avenir ne fera pas que l'assemblée du Luxembourg cesse d'être demain ce qu'elle est aujourd'hui. A moins de donner un effet rétroactif aux dispositions nouvelles qui pourront être adoptées, c'est-à-dire à moins de supprimer le Sénat existant pour en mettre un tout nouveau à sa place, il ne peut être question que d'une transformation graduelle, marchant de pair avec les évolutions normales de l'institution elle-même. A quoi bon, dès lors, tant de hâte? Après la révision, comme avant, c'est le même corps politique que l'on aura en face de soi, et trois années devront s'écouler sans qu'il reçoive de modification appréciable; — encore, au bout de trois ans, la modification ne portera-t-elle que sur le tiers de son effectif soumis à la réélection. Est-ce à dire qu'il faudra attendre jusque-là pour faire quelque chose? Ce n'est assurément pas ainsi qu'on l'entend.

Ici surgit le danger. Si l'on fait vivre le pays sur cette idée exclusive que la composition du Sénat est l'unique, ou du moins le principal obstacle aux réformes promises, on le passionnera

pour la révision, cela ne fait pas doute. Mais lorsque, la révision effectuée, il s'apercevra que ce qu'on lui montrait comme l'obstacle n'a point disparu, de deux choses l'une : ou il se demandera à quoi rimait l'effort qu'on lui a fait faire; ou, après avoir écouté ceux qui le poussent à réviser sans délai, il écoutera ceux qui lui suggéreront d'abolir sans rémission. L'alternative est forcée, et elle conduit à remplacer l'étude et la solution des questions pratiques par une agitation politique en permanence, au fond de laquelle on rencontre fatalement non plus les procédés républicains, mais les moyens révolutionnaires.

Ce n'est point là ce que vise M. Gambetta, nous en sommes convaincus. Il tient à faire de son nom celui d'un vrai chef de gouvernement, c'est-à-dire d'un homme s'attachant à ce que le progrès soit une vérité, et pour cela traduisant les théories en mesures effectives et efficaces. Aussi est-ce de ce côté que l'on doit s'attendre à le voir se tourner et marcher, nonobstant la priorité de forme donnée à la révision dans sa Déclaration. Il en prend d'ailleurs l'engagement, lorsque, continuant à développer son programme, il annonce que le cabinet dont il est le chef dirigeant proposera :

De réorganiser nos institutions judiciaires;

De poursuivre avec persévérance l'œuvre de l'éducation nationale si bien commencée;

De reprendre et de compléter, sans perte de temps, notre législation militaire;

De rechercher, sans porter atteinte à la puissance défensive de la France, les meilleurs moyens de réduire, dans les armées de terre et de mer, les charges du pays; et d'alléger, sans compromettre nos finances, celles qui pèsent sur l'agriculture;

De fixer par des traités le régime économique de nos diverses industries, et donner à nos moyens de production, de transport et d'échange une impulsion plus active, un développement toujours croissant;

De favoriser, avec la sollicitude qui s'impose aux représentants de la démocratie, et dans un esprit vraiment pratique de justice et de solidarité, les institutions de prévoyance et d'assistance sociale;

D'assurer, par la stricte application du régime concordataire, le

respect des pouvoirs établis, dans les rapports des Églises avec l'État;

Enfin, en protégeant les libertés publiques, de maintenir avec fermeté l'ordre au dedans, et avec dignité la paix au dehors.

Voilà véritablement l'œuvre future du nouveau ministère, l'œuvre en vue de laquelle il a été formé. La révision n'y peut être et n'y sera qu'un accessoire, du moins quant à la date. Qu'elle ait lieu à brève ou à longue échéance; qu'elle soit improvisée et limitée comme le demande M. Barodet et comme l'indique M. Gambetta, ou qu'elle prenne le caractère général d'une refonte constitutionnelle telle que nous la voudrions, l'essentiel est que cette préoccupation exclusive ne vienne pas entraver la réalisation des promesses contenues dans le large exposé de M. Gambetta.

On a voulu reprocher à ces promesses de rester dans le vague; c'est, à notre avis, se montrer bien exigeant. Aucune énumération de projets de loi n'aurait pu embrasser le vaste ensemble résumé dans l'énoncé ministériel que nous venons de transcrire. Sur chacun des points auxquels il touche successivement, cet énoncé est en lui-même complet et précis, puisqu'il marque le but auquel on veut atteindre : pour la question judiciaire comme pour la question militaire, sur le terrain de l'éducation publique comme sur le terrain économique, dans le problème social comme dans le problème ecclésiastique, la Déclaration de M. Gambetta donne toutes les assurances qu'on était en droit de lui demander. Les actes et les moyens législatifs par lesquels ces assurances auront à se traduire ne peuvent venir qu'avec le temps et selon les circonstances. Nous comprenons qu'un chef de cabinet, entré du jour même aux affaires, n'ait pas entrepris sur-le-champ d'en indiquer l'ordre et d'en donner la nomenclature. Il suffit, pour le présent, qu'il ait formulé la pensée dominante et tracé le plan général de la politique qu'il compte suivre.

Par la même raison, il y aurait eu, ce semble, hâte inutile dans les interpellations que l'on a parlé à diverses reprises d'adresser au ministère. Quels éclaircissements auraient-elles pu amener et à quoi pouvaient-elles aboutir? Un cabinet qui date de quinze jours à peine, et dont plusieurs membres

ne songeaient même pas à être ministres la veille du jour où ils ont été appelés à prendre un portefeuille, a une réponse prête à toutes les questions qu'on entreprendrait de lui adresser sur ses intentions et sur ses projets : c'est de demander qu'on lui laisse le loisir de se reconnaître et de se préparer. Quelle est la Chambre qui voudrait mettre en minorité un cabinet tenant un langage si naturel, même alors que le chef de ce cabinet ne se nommerait pas Gambetta et qu'elle ne serait point animée à son égard des sentiments de confiance, de condescendance si l'on veut, dont ses votes antérieurs ont donné la preuve et dont tout lui fait une loi? Interpeller en de pareilles conditions, c'est préparer un échange de discours, agressifs ou malveillants d'un côté, facilement dilatoires de l'autre, couronné par un scrutin dont le résultat est connu d'avance; c'est provoquer un tournoi oratoire plus ou moins brillant, mais forcément stérile, amener peut-être ce qu'en langage parlementaire on appelle une grande séance; ce n'est point élucider ou faire avancer la question. On a donc sagement fait de renoncer aux velléités d'interpellation qui s'étaient manifestées, et il est à souhaiter que l'on n'y revienne pas.

Le seul débat qui puisse utilement se produire au cours de la session actuelle s'engagera de lui-même, quand va venir en discussion la loi des crédits supplémentaires demandés par le gouvernement pour couvrir les frais de l'expédition de Tunisie. Le ministère sera ainsi amené à s'expliquer, et sur la manière dont il envisage l'avenir de la question tunisienne, et sur les procédés budgétaires auxquels les circonstances ont entraîné ses prédécesseurs. Il n'y a que ces deux points touchant lesquels on puisse le mettre en demeure de se prononcer. Encore, là même, le vote final n'est-il point douteux. Si un blâme vient à être formulé, c'est sur le cabinet Jules Ferry qu'il retombera.

Nous comprenons très bien, au surplus, l'espèce d'impatience inquiète qui agite beaucoup d'esprits. Le nom de M. Gambetta est revenu avec une telle persistance sur toutes les lèvres et dans toutes les pensées, chaque fois qu'une difficulté surgissait sous les pas de notre jeune République; son avènement à la direction des affaires a été si souvent indiqué comme un but

auquel tôt ou tard il faudrait arriver, que les regards n'allaient plus au delà. Aujourd'hui que l'on est à ce but, on s'étonne que tout ne soit pas dit et que, par le seul fait de son entrée au ministère, le nouveau président du conseil n'ait pas tout résolu. C'est un sentiment qui suit fréquemment les longues attentes. Il est dur, quand on s'était figuré toucher au terme de la route, d'avoir à reconnaître que l'on a simplement franchi une étape. Mais nous n'avions point partagé l'illusion de ceux qui se berçaient de la perspective d'un dénouement impromptu, résultant comme un coup de théâtre de l'organisation d'un nouveau cabinet. Nous étions préparés à des lendemains difficiles, et savions qu'un changement de personnes ne suffirait point pour résoudre les problèmes. La halte que nous subissons n'a donc rien qui nous surprenne, nous irrite ou nous décourage. Elle nous rappelle seulement, une fois de plus, qu'il faut savoir attendre.

Les collègues de M. Gambetta se sont tenus jusqu'ici dans une réserve égale à la sienne. Le seul acte un peu marquant a été une circulaire adressée aux préfets par M. Waldeck-Rousseau, ministre de l'intérieur, et à laquelle les commentaires ont prêté une importance qu'elle n'a pas en elle-même. On y retrouve les recommandations dont tout nouveau ministre se fait un devoir envers ses subordonnés : l'avis de ne se laisser aller à aucune pression électorale, de choisir pour collaborateurs des hommes sincèrement dévoués à la République, de tenir la main à la bonne et rapide expédition des affaires, de veiller de près aux intérêts de leur département, de se mettre en communication fréquente avec les représentants des communes. La forme de ces conseils a paru plus impérative et plus tranchante qu'elle ne l'est d'ordinaire ; le fond reste celui de toute circulaire ministérielle du même genre, et très probablement elle ne portera pas plus loin. Sur un seul point, M. Waldeck-Rousseau a innové : il se déclare résolu à n'admettre aucune ingérence directe des députés, à n'accueillir aucune demande de leur part qui ne lui arrivera point par la filière hiérarchique du préfet. La pensée est bonne en soi, car elle se résume à vouloir que tout ce qui touche à un service passe par les mains du chef départemental de ce service; il faut voir

comment elle se traduira et ce qu'elle produira dans la pratique.

L'attention s'est aussi attachée à un discours prononcé par M. Paul Bert en prenant possession de l'administration des cultes, détachée du ministère de l'intérieur, duquel elle dépendait précédemment, pour être réunie à celui de l'instruction publique. Les sentiments personnels professés par M. Paul Bert en matière religieuse, qui font de lui un adversaire déterminé du clergé, ont donné une portée particulière à la mesure ainsi prise pour ramener les cultes dans ses attributions. Le parti clérical n'y a vu rien moins qu'une déclaration de guerre à outrance, un acheminement vers une prochaine séparation de l'Église et de l'État. Dans son allocution, le ministre s'en est très nettement expliqué, et ses paroles sont comme un développement officiel de la pensée exprimée en termes généraux par M. Gambetta, lorsqu'il a fait allusion, dans sa Déclaration, à « la stricte application du régime concordataire ». M. Paul Bert s'est défendu de l'accusation d'apporter au ministère une hostilité aveugle contre les choses et les hommes de la religion; mais il a en même temps accentué sa résolution de faire observer dans toutes leurs parties le Concordat et les articles organiques qui en forment le complément inséparable dans notre législation. Le droit du gouvernement français est, en cela, incontestable, quoique le Vatican l'ait toujours contesté et qu'on doive s'attendre à le voir contester encore. Là sera la lutte,—et aussi la difficulté.

Au moment où nous terminons, arrivent les résultats de l'élection des délégués municipaux dans les départements qui auront à procéder, le 8 janvier prochain, à la nomination de leurs sénateurs. Comme cela était prévu, ces élections assurent au parti républicain un gain considérable dans la composition du Sénat, après le renouvellement partiel. On peut calculer dès à présent que les droites perdront douze à quinze sièges de ceux qu'elles possèdent aujourd'hui. C'est un déplacement de voix qui va mettre hors de conteste la majorité républicaine dans l'assemblée du Luxembourg. L'utilité d'une révision constitutionnelle y perd beaucoup de son urgence, puisque le Sénat se trouvera transformé de lui-même.

L.

JOURNAL DE LA QUINZAINE

Nous enregistrons, à titre de document, la liste des ministres composant le cabinet du 15 novembre 1881.

Affaires étrangères et présidence du conseil: M. Gambetta, député ;
Justice : M. Cazot, sénateur;
Finances : M. Allain-Targé, député ;
Intérieur : M. Waldeck-Rousseau, député;
Guerre : M. Campenon, général de division;
Marine : M. Gougeard, conseiller d'État;
Instruction publique et Cultes : M. Paul Bert, député;
Agriculture : M. Paul Devès, député;
Commerce et Colonies : M. Rouvier, député ;
Travaux publics : M. Raynal, député ;
Arts : M. Antonin Proust, député ;
Postes et Télégraphes : M. Cochery, député.

Le ministère s'est à peu près uniquement occupé, jusqu'ici, des nominations spéciales destinées à compléter son organisation.

Deux postes importants ont seuls fait l'objet de décisions à citer.

M. Denormandie a été remplacé, en qualité de gouverneur de la Banque de France, par M. Magnin, ministre des finances dans le cabinet précédent.

M. Tirman, conseiller d'État, ancien préfet, a été nommé au gouvernement général de l'Algérie, devenu vacant par la démission de M. Albert Grévy.

Dans le préambule de la décision gouvernementale qui consacre la nomination de M. Tirman, se trouvent visés les décrets du 26 août dernier, qui ont déterminé à nouveau les attributions du chef de la haute administration algérienne et réglé les rapports de cette administration avec le gouvernement central. En vertu de ces décrets, les différents services algériens sont reliés d'une façon directe à chacun des ministères. C'est la mise en vigueur de ce que l'on a appelé le système des rattachements.

En même temps, le commandement militaire dans la colonie redevient indépendant du gouvernement civil, et reste confié au général Saussier.

Le conseil supérieur de la guerre institué par décret présidentiel du 29 juillet 1872 vient d'être réorganisé. Il se composera dorénavant du

ministre de la guerre président, des généraux Chanzy, Gresley, Galliffet, Carteret-Trécourt, Saussier et Miribel.

Ce conseil est, on le sait, chargé d'examiner toutes les mesures d'ensemble relatives à l'armée au point de vue du personnel, du matériel, de l'armement des troupes, des ouvrages de défense, de l'administration militaire et des marchés. Le président de la République et le président du conseil ont le droit d'assister à ses séances.

Le nouveau ministre des arts a pris l'initiative d'une Exposition internationale des arts industriels, qui se tiendrait à Paris l'année prochaine, du 1er août au 15 novembre. A raison de l'étendue qu'exigerait nécessairement une pareille Exposition, si elle comprenait toutes les branches de l'art industriel, M. Antonin Proust se propose de la limiter aux trois spécialités suivantes : meubles, dessins, impressions.

Il vient d'adresser au président de la République un rapport pour exposer le but de cette création.

L'élection d'un sénateur inamovible au siège devenu vacant par la mort de M. Fourcand, a pris la portée d'un évènement, à un double point de vue.

En premier lieu, le résultat même du scrutin a été une surprise : M. Hérold, préfet de la Seine, porté par les gauches et dont l'élection semblait ne pas faire doute, a eu le dessous. M. de Voisins-Lavernière, membre du centre gauche dissident et candidat des groupes de la droite, a été nommé par 124 voix contre 117.

Ici a surgi une question de calcul qui demande que l'on s'y arrête, car elle va très probablement devenir le point de départ d'une nouvelle méthode de compter les votes.

Le nombre des votants, dans le scrutin qui devait prononcer entre M. Hérold et M. de Voisins-Lavernière, était de 250, chiffre qui demandait une majorité absolue de 126 voix. Mais cinq bulletins blancs s'étant trouvés dans l'urne, ils ont été, suivant un usage établi, considérés comme ne devant pas être comptés parmi les suffrages exprimés ; c'est ainsi que le total de ceux-ci a été rapporté n'être plus que de 245, et la majorité absolue ramenée à 123.

M. Griffe, sénateur de l'Hérault, a réclamé, contestant la validité du compte ainsi fait et niant que M. de Voisins-Lavernière eût obtenu une majorité absolue réelle. Le règlement consulté, il a été reconnu que l'observation était juste et que les bulletins blancs, au lieu d'être écartés comme nuls, devaient figurer au dépouillement du scrutin comme suffrages exprimés. Mais il a été reconnu en même temps que pareille erreur et pareille irrégularité étaient reprochables à tous les scrutins antérieurs. Cela même a conduit à de curieux rapprochements rétrospectifs.

On a trouvé, par exemple, dans le résultat général du scrutin du 9 décembre 1875 pour l'élection des 75 sénateurs inamovibles, les chiffres suivants : Nombre de votants, 688 ; bulletin blanc, 1 ; suffrages exprimés,

687 ; majorité absolue, 344. M. Martel obtint 344 voix. M. Martel fut proclamé. Avec le système de M. Griffe, la majorité absolue aurait été de 345 voix, et M. Martel, n'en ayant obtenu que 344, n'était plus élu.

Dans la séance du 15 décembre de la même année, le président proclame les résultats suivants : nombre de votants, 681 ; bulletins blancs, 5 ; suffrages exprimés, 676 ; majorité absolue, 339 ; sont élus : MM. Scheurer-Kestner avec 341 voix ; de Lorgeril, 340 ; Rampont (Yonne), 340 ; de Tocqueville, 340 ; Paul Morin, 339 ; Testelin, 339. Or, avec le système de M. Griffe, la majorité absolue était de 341, et tous ces honorables sénateurs, sauf M. Scheurer-Kestner, ont occupé ou occupent indûment leur fauteuil.

Le 6 mars 1880 a lieu une élection pour un fauteuil inamovible, en remplacement de M. Crémieux. Le nombre des votants était de 229, celui des bulletins blancs de 70. Les suffrages exprimés étant au nombre de 159, la majorité fut fixée à 80 voix ; elle eût été élevée à 115, si l'on eût adopté le système de M. Griffe.

Le 25 novembre suivant, autre élection en remplacement de M. Broca. Le nombre des votants était de 274 ; il y avait 5 bulletins blancs. Les suffrages exprimés étant de 269, la majorité absolue fut fixée à 135 : elle eût été élevée à 138 avec le système de M. Griffe.

Le 7 juillet dernier, enfin, élection pour un fauteuil inamovible en remplacement de M. Roger du Nord. Le nombre des votants était de 199 ; on compta 44 bulletins blancs. Les suffrages exprimés étant au nombre de 157, la majorité absolue fut fixée à 79 ; elle eût été portée à 100 voix avec le système de M. Griffe.

Ces précédents, sur lesquels on ne pouvait songer à revenir, ont été considérés comme légitimant, par la coutume établie, l'élection de M. de Voisins-Lavernière et la manière de compter les votes qui lui a servi de base. Mais, tout en abandonnant sa protestation pour cette fois, M. Griffe l'a convertie en proposition formelle que les bulletins blancs comptent à l'avenir comme suffrages exprimés. Il est vraisemblable que cette proposition, d'ailleurs fondée en droit, sera adoptée.

Dans la dernière séance de l'Académie française, lecture a été donnée de la liste des candidatures pour les trois fauteuils auxquels il y a lieu de pourvoir.

Quant à présent, cette liste comprend neuf candidats, dont quatre (MM. Paul Janet, Cherbuliez, de Mazade, Henri de Bornier) se présentent pour les trois fauteuils ; deux (MM. Sully-Prudhomme et Coppée) pour les fauteuils de MM. Duvergier de Hauranne et Littré ; deux (MM. Manuel et Maquet) pour les fauteuils de MM. Duvergier de Hauranne et Dufaure ; un (M. Pasteur) pour le fauteuil de M. Littré seulement.

Le jour des élections reste fixé au 8 décembre.

Paris vient d'avoir une inauguration qui aura presque le retentissement d'un évènement patriotique.

Il ne s'agit que d'un panorama montré à la curiosité publique; mais ce panorama a pour sujet et pour titre : *les Cuirassiers de Reichshoffen!*

Le spectacle est saisissant.

La charge vient d'avoir lieu, terrible, meurtrière. Sous les ordres du commandant du Housset, une poignée de braves défend, pied à pied, le terrain contre les masses ennemies qui s'avancent, formidables. Le moment est tragique. Le sol est couvert de cadavres, de caissons défoncés, de chevaux tués.

Le village d'Elsasshausen est en flammes. A l'horizon, tout au fond, on aperçoit la masse grisâtre de la Forêt-Noire. Derrière Frœschwiller en feu s'étendent la forêt de Sulzbach et celle de Langen-Sulzbach, où se trouvent les lignes françaises.

Il est quatre heures. C'est la lutte héroïque et désespérée du petit nombre contre la foule ennemie.

L'illusion, par moments, est complète. Ainsi, une houblonnière qui commence, plantée sur le sable, se termine sur la toile. Au milieu des hautes tiges se trouvent les derniers cuirassiers luttant à pied contre les troupes du onzième corps allemand, commandées par le général de Kirbach.

Un des épisodes les plus dramatiques est celui de la mort du colonel de Lacarre, du 3e cuirassiers, qui eut la tête emportée par un obus.

Près de là, une charrette de paysans, renversée sur la route; les chevaux sont éventrés, les matelas qu'elle contenait sont maculés de sang. La femme qui la conduisait se trouve étendue au premier plan, sur la terre, devant la toile.

Les accessoires, les képis, les sacs, les fusils, disséminés sur le talus naturel sur lequel on se trouve, ajoutent encore à l'effet d'horreur, qui vient raviver tant de sombres souvenirs.

Parmi les discours qui ont marqué la clôture de l'exposition d'électricité et qui en ont célébré l'éclat, il y a lieu d'en citer un, prononcé dans un banquet au Palais-Royal par M. Méritens, constructeur d'appareils électriques.

Nous en extrayons la péroraison, qui contient sur le rôle futur de la Seine des vues originales :

« Le président de notre syndicat, dit en terminant M. de Méritens, a calculé qu'il y avait au Palais de l'Industrie l'équivalent en lumière de 55,000 becs de gaz, c'est-à-dire 6,000 becs de plus que dans toutes les rues de Paris réunies. Ce résultat était obtenu par 1,800 chevaux-vapeur. Eh bien! messieurs, cette force n'est pas la dixième partie de celle que peut fournir le cours de la Seine dans la traversée de Paris. Supposez un instant les travaux hydrauliques nécessaires exécutés pour employer cette force gratuite, et nous verrions bientôt écrit, sur la façade de toutes les maisons, ces mots: « La force, la lumière et la chaleur à tous les étages. » Paris serait assez riche pour abolir son octroi. »

Le tableau est un peu tracé d'enthousiasme. Cependant, qui sait?

***

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Mathieu-Bodet : *les Finances françaises de* 1870 *à* 1878. (Hachette et Cie.) — Œuvre à part. En sa qualité d'ancien ministre des finances, M. Mathieu-Bodet était placé mieux que tout autre pour écrire un tel livre. Il a, en outre, personnellement participé à l'élaboration et à l'adoption des diverses lois fiscales votées de 1870 à 1877 : c'est donc un témoignage doublement autorisé qu'il apporte sur les actes de l'administration des finances pendant cette période.

Les discussions des budgets de ces sept exercices, les soixante lois créées par l'Assemblée nationale pour établir 750 millions d'impôts nouveaux, les projets de taxes émanés du gouvernement ou de l'initiative privée et repoussés après examen, sont analysés avec une précision et une clarté remarquables dans ces deux volumes qui représentent une somme de travail considérable. Après avoir recherché quelle a été l'influence des évènements de 1870 et des charges qui en furent le résultat pour l'industrie nationale, le commerce intérieur et extérieur, la situation financière et monétaire du pays, enfin pour la richesse publique, l'auteur démontre aisément la supériorité du système fiscal, grâce auquel, en peu d'années, la France a pu sortir d'embarras jugés presque insurmontables, rétablir ses finances dans leur état normal, restaurer son crédit et donner un nouvel élan à ses affaires.

De sérieux enseignements se dégagent encore du livre de M. Mathieu-Bodet.

Si l'augmentation extraordinaire de nos budgets depuis 1870 est un fait d'une importance grave, l'accroissement régulier et permanent des charges publiques est un phénomène plus grave encore, dont les économistes et les financiers doivent se préoccuper. Si les dépenses de l'État ont plus augmenté en France que dans les États voisins, cela tient d'abord aux désastres de 1870-1871 ; ensuite à l'extension exceptionnelle qu'ont prise certains services.

De ce nombre sont la guerre, l'instruction publique, les travaux publics. Nos mœurs parlementaires contribuent également à l'accroissement incessant des budgets : on demande et on obtient trop légèrement les dégrèvements d'impôts ; de même que, par voie d'amendements, on fait accepter beaucoup trop aisément des augmentations de crédits. Ces coutumes regrettables troublent, chaque année, la situation financière du pays ; elles ont pour résultat de rendre absolument incertain et précaire l'équilibre des budgets. Outre l'abus de l'initiative parlementaire, M. Mathieu-Bodet signale encore, et ceci est de l'actualité, l'exagération des crédits supplémentaires. Les développements qu'il consacre à cette question sont à lire et à méditer.

Marius Fontane : *Histoire universelle; — les Iraniens; — Zoroastre.* (A. Lemerre.) — M. Marius Fontane poursuit l'exécution du plan si vaste et si personnel qu'il s'est tracé, en entreprenant l'histoire des grandes races humaines, considérées dans leurs origines et leurs développements. *L'Inde Védique* a fait l'objet du premier volume de ce gigantesque travail; cette fois, c'est l'Iran primitif que l'auteur étudie, dont il évoque les lois, la religion, la constitution sociale et les mœurs.

Avec lui, on suit pas à pas le grand législateur des Iraniens, dans sa marche réformatrice ; on pénètre dans les idées morales qui ont présidé à son œuvre.

En même temps qu'une vaste érudition et le fruit de profondes recherches, il y a chez M. Marius Fontane de rares qualités de metteur en œuvre, et c'est

chose frappante de voir à quel point il est maître de son plan aussi bien que de son sujet.

Nous lui signalerons seulement un écueil contre lequel il ne doit pas cesser d'être en éveil, parce qu'il est impossible de ne pas le rencontrer parfois sur sa route, dans ces grands travaux de restitutions historiques. En poussant jusqu'au fond des premiers âges de la société humaine les fouilles où il va chercher ses trésors, M. Marius Fontane doit se souvenir que tout le monde ne saurait marcher du même pas. Une des qualités qui ont doublé le prix de son œuvre, a été l'intérêt qu'il a su mettre à côté du savoir. Qu'il ne se laisse pas entraîner hors de cette donnée.

Alfred Duquet : *la Guerre d'Italie de 1859*. (Charpentier.) — Avant de poursuivre son récit de la campagne de 1870, dont la première partie (*Frœschwiller, — Châlons, — Sedan*) a paru il y a quelques mois, M. Duquet a jugé utile, pour mieux faire saisir les côtés brillants ou faibles des généraux de cette époque, de les étudier à l'armée d'Italie, où nombre d'entre eux se firent connaître; il a voulu rechercher s'il n'y avait pas eu, sous l'impression de l'enthousiasme du moment, des réputations surfaites et des incapacités passées sous silence. Son nouveau travail n'est pas sans mérite. Si on peut lui reprocher d'avoir accepté avec un peu trop d'empressement le jugement défavorable porté par M. de Moltke sur la campagne de 1859, on doit, par contre, lui savoir gré d'avoir nettement indiqué, dans sa conclusion, la seule façon possible, pour la France, de conjurer les fâcheux résultats d'une alliance italo-allemande. Une politique de paix, mais non d'annihilation, une préoccupation et un soin constants des choses militaires, en un mot l'application assidu du « *Si vis pacem para bellum* », voilà la ligne de conduite à suivre.

Avec une franchise patriotique, l'auteur ajoute : « Que les préoccupations électorales n'entraînent pas nos députés à désorganiser l'armée par des lois désastreuses! » C'est un conseil dont la sagesse et l'opportunité n'échapperont à personne.

La *Guerre d'Italie* est accompagnée de huit cartes des opérations militaires.

Charles Lenthéric : *la Région du Bas-Rhône* (Hachette.) — Un des ingénieurs en chef les plus distingués du service des ponts et chaussées publie sous ce titre une savante étude sur la partie méridionale de la France et la zone maritime de l'ancienne province du Languedoc. M. Lenthéric fait d'autant plus autorité en cette matière qu'une des principales mesures indiquées dans son livre vient d'être adoptée : en rachetant les canaux de Beaucaire et de la Radelle, le gouvernement vient d'ouvrir une nouvelle porte du Rhône sur la mer. On peut juger par là de l'attention que méritent les avertissements de l'auteur, lorsque, après avoir démontré la nécessité d'établir à Aigues-Mortes un port charbonnier qui puisse servir de débouché au bassin houiller du Gard, il insiste sur l'urgence absolue de relier par eau nos ports de la Méditerranée avec notre réseau de rivières navigables. Marseille, Cette, Aigues-Mortes, Saint-Louis, l'étang de Berre, mis en communication avec le cœur de la France, deviendraient promptement, en effet, les points d'arrivée et de départ de la grande navigation intérieure qui doit unir la Manche au golfe de Lion. C'est la seule façon possible de maintenir notre influence maritime et commerciale dans la Méditerranée, de faire contrepoids aux trouées des Alpes, et de résister avec quelque chance de succès aux efforts de l'Italie et de l'Allemagne en vue de déplacer à notre préjudice le commerce de transit du nord de l'Europe avec l'Afrique, l'Asie et l'extrême Orient.

Adolphe Jullien : *Hector Berlioz*. (Charavay frères.) — Bien des hommes de génie ont été méconnus pendant leur vie : il en est peu pour lesquels la réparation posthume ait été plus brusque et plus unanime que pour Berlioz. M. Adolphe Jullien n'avait pas attendu que les œuvres du maître contesté eussent rencontré le succès, pour dire le bien qu'il en pensait; il a jugé bon de reprendre

un récit exact de la conversion du public et de son retour à Berlioz : c'est pour lui une occasion de rendre un juste hommage à la part qui revient, dans cette évolution de l'opinion, aux efforts persévérants de MM. Deldevez, Pasdeloup et Colonne. Stationnaire pendant quelques années, le revirement du public en faveur de Berlioz fut d'abord peu sensible ; puis, tout à coup, des compositions entières, déclarées jusqu'alors injouables, firent leur apparition sur les affiches : aux concerts populaires, la *Symphonie fantastique* et le *Harold en Italie;* au Châtelet : l'*Enfance du Christ* et *Roméo et Juliette;* au Conservatoire, des fragments de *Faust;* et enfin la *Damnation de Faust*, dont le succès foudroyant, au cirque d'Hiver, triompha des dernières hésitations de la critique. Le public applaudit maintenant d'aussi grand cœur qu'il avait d'abord nié. M. Adolphe Jullien a raison de le constater ; mais il va un peu loin dans l'entraînement de son enthousiasme, lorsqu'il en conclut que ce qu'on a fait pour Berlioz, on le fera peut-être avant peu pour Richard Wagner.

Jules de Glouvet : *le Berger*. (Calmann Lévy.) — Les lecteurs de la *Nouvelle Revue* ont trop présent encore le souvenir du *Berger*, pour qu'il soit nécessaire de leur en faire l'éloge, à l'occasion de sa publication en volume. Le nouveau livre est, on le sait, le complément d'une trilogie qui comprenait déjà *le Forestier* et *le Marinier*. Dans ces pages d'une originalité trop rare, M. de Glouvet a su donner un charme indéfinissable à la description des mœurs campagnardes et peindre merveilleusement le paysage aux aspects si variés, dans son apparente monotonie qui encadre l'action. Ce qui frappe surtout, c'est l'absence d'effort, la simplicité de moyens avec laquelle l'auteur, sans avoir recours aux procédés surfaits des romans à sensation, captive l'intérêt et atteint aux plus grands effets de pathétique. Le *Berger*, comme les deux volumes qui l'avaient précédé, est une œuvre littéraire, dans la plus haute acception du mot.

Duranty : *le Pays des Arts*. (Charpentier.) — Duranty est mort encore jeune, au moment où sa réputation déjà solidement établie promettait de grandir encore. On sait qu'il débuta par des œuvres purement littéraires et franchement réalistes, pour devenir ensuite un critique d'art très estimé. Dans les nouvelles dont l'ensemble paraît sous ce titre général : *le Pays des Arts,* Duranty avait employé un procédé ingénieux qui mettait en lumière les deux faces de son talent. Prenant pour canevas une intrigue d'amour, il brodait sur cette légère trame une foule de détails instructifs, et initiait son lecteur aux petits arcanes, que les artistes seuls, jusqu'ici, ont été à même de connaître. C'est ce genre d'*attraction*, basé sur une curiosité légitime, qui fera le succès du livre.

Eugène Montrosier : *les Artistes modernes*. Première partie : *les Peintres de genre*. (Zaunette.) — Cette publication sera au nombre des étrennes artistiques les plus attrayantes que l'on puisse offrir à ceux qui aiment surtout, dans l'art moderne, ses côtés séduisants et spirituels. Le public spécial à qui s'adresse M. Montrosier lira avec un vif intérêt les courtes notices qu'il consacre à chacun de nos peintres de genre les plus goûtés, notamment à MM. Lobrichon, Jacquet, Fortuny, Adrien Moreau, Kæmmerer, Louis Leloir, Worms, Wilhelm, de Nittis, Vibert, etc. Indépendamment des nombreux dessins, croquis, lettres ornées, en-têtes, etc., dont l'ouvrage est orné, on y trouvera quarante planches en photogravure par Goupil, reproduisant les toiles qui ont eu le plus de succès à nos derniers Salons : l'*Éminence grise*, de Gérôme ; le *Choix du Modèle*, de Fortuny ; l'*Envoi*, d'Eug. Loubert ; *Une Noce chez le Photographe*, de Dagnan-Bouveret ; la *Fête du grand-père,* de L. Leloir ; le *Droit du Seigneur*, de J. Garnier ; *Déjà passé*, de Rudeaux.

On peut cependant chercher querelle à l'auteur pour avoir compris parmi les peintres de genre un artiste comme Munkaczy, et parmi les œuvres d'un ordre, fort aimable, mais secondaire en

somme, une toile comme les *Rôdeurs de nuit*.

Publications diverses. — Ouvrages récemment parus :

Librairie Berger-Levrault :

Comment se fait la loi, par Alfred Bonsergent.

Librairie Charavay :

Hector Berlioz, la vie et le combat, par Adolphe Jullien.

Librairie Charpentier :

Philosophie de l'histoire de France, par Edme Champion.

Zoologie morale, par Étienne Mouton (Mérinos).

Le Bataillon du 10 août, par Joseph Pollio et Adrien Marcel.

Librairie Dentu :

Les Deux Duchesses, par A. Mathey (Arthur Arnould); suite et fin de la trilogie commencée par *le Cœur* et *le Duc de Kandos*.

Jenny Fayelle, par Charles Mérouvel.

Fleur de crime, par Adolphe Belot.

Librairie Firmin-Didot :

Les Regrets et les Vœux, poésies, par A. Chambolle.

Librairie Germer Baillière :

Bibliothèque utile, derniers volumes parus : *les Grands Singes*, par Zaborowski; *les Peuples de l'Asie et de l'Europe*, par Girard de Rialle; *Petit Dictionnaire des falsifications*, par Dufour; *Histoire contemporaine de la Prusse*, par Doneaud; *Histoire contemporaine de l'Italie*, par Henneguy; *Histoire du Journal*, par Hatin.

Librairie Ghio :

Les Hommes célèbres, caractérisés par leurs noms, par L. de Cazeneuve.

Librairie Guillaumin :

Schultze-Delitzsch, sa vie et son œuvre, par A. Bernstein, traduction de Francesco Vigano.

Librairie Jouaust (Librairie des Bibliophiles) :

Discours sur les passions de l'amour, par Pascal.

Les Mille et une Nuits (petite Bibliothèque artistique).

Librairie Leroux :

Annales du Musée Guimet :

Textes sanscrits découverts au Japon, par Fr. Max Muller.

La Métrique de Pharata, par P. Reynaud.

Analyse du Kondjour et du Tonjour, par L. Feer.

Librairie Calmann Lévy :

Le Berger, par Jules de Glouvet.

Librairie Plon et Cie :

Études littéraires, par Saint-René Taillandier.

La Dalmatie, *les Iles Ioniennes*, *Athènes et le mont Athos*, par M. de Nolhac.

Le Marquis de Grignan, petit-fils de Mme de Sévigné, par Frédéric Masson.

Librairie Quantin :

L'Art à travers les mœurs, par Henry Havard.

Antoine Van Dyck, sa vie et son œuvre, par John Guiffrey.

Librairie Rouveyre :

Imitation des poètes grecs contemporains, par Alfred Nancey.

Librairie Sandoz et Thuillier :

Le Cœur et les Yeux, poésies, par Philippe Godet.

L'Administrateur-Gérant : **RENAUD.**

Paris. — Typographie Georges Chamerot, 19, rue des Saints-Pères. — 11947.

CHRONIQUE DE L'ÉLÉGANCE

Il y a des gens d'humeur chagrine qui s'insurgent périodiquement, le lendemain de chaque grand succès théâtral, contre la place de plus en plus prédominante que les toilettes des actrices prennent dans les préoccupations des directeurs, des auteurs et même du public. Nous ne voyons pas bien clairement quels gros inconvénients ce fait incontestable peut entraîner, tandis que nous sommes beaucoup plus frappés des avantages qui peuvent en résulter.

« Que voulez-vous, monsieur? disait l'autre jour un des principaux tailleurs pour dames au plus redouté des critiques, nous n'avons plus que le théâtre pour lancer une nouvelle toilette, une œuvre inédite. Moi, monsieur, autrefois, je n'aurais pas travaillé pour le théâtre. Ce n'était pas mon genre. Je me réservais pour les dames du monde. Mais aujourd'hui il n'y a plus de soirées, plus de bals, nous ne pouvons produire nos conceptions que sur la scène. Vous avez tort de tonner contre cette mode qui veut que les actrices étalent des toilettes très coûteuses. Si vous les supprimez, vous chasserez le bel art de la parure du seul champ d'essai qui lui reste ouvert. Les femmes du monde viennent au théâtre ; elles se demandent : De qui est cette toilette? de F...? de Mme M***? de Mme ***? Et ce sont ensuite des modèles qui font leur tour d'Europe. »

N'avait-il point raison, disant cela, l'habile homme dont toutes nos actrices ont déjà deviné le nom? En tous cas, ceux qui ont vu *Odette*, le nouveau grand triomphe du Vaudeville et de Victorien Sardou, trouveront certainement avec lui que les toilettes de Mmes Pierson, Legault, Réjane, Monget, Nancy, Martel, Lody et Chassang ont été tenues, et non sans raison, par le théâtre et probablement même par l'auteur pour élément de succès.

La toilette de soirée de Mlle Pierson, au premier acte, est vraiment très remarquable, en effet : le corsage en drap d'argent massif ciselé, la jupe en satin rose pâle, recouverte d'une dentelle blanche à garniture argentée, d'un goût parfait, le peigne avec fleurons de comtesse, en perle monumentales, placé sur le devant du chignon avec une hardiesse charmante. A noter aussi la toilette du troisième acte, en toilette de satin jaune avec dessus de dentelles noires à fleurs.

Quant à celles de Mlle Legault, les voici : pour le premier acte, robe de sicilienne grise, tunique à paniers Louis XV relevée sur une jupe de satin à gros plis ; corsage de sicilienne avec guimpe, broderie blanche et ceinture passementerie ; manches à crevés ; pour le quatrième acte, robe ciel, jupe de satin de Lyon ciel soulevée sur un jupon de valenciennes ; chemisette de dentelle sur un corselet de satin de même nuance que le jupon, découpé à pointes devant et derrière ; bouquet de marguerites et de roses.

Bien réussie également, Mlle Réjane en satin de velours et crêpe de Chine noirs avec bras nus, recouverts de longs gants noirs à vingt boutons ; Mlle Lody en toilette grise tirant sur le jaune ; Mlle Monget en bourgeoise de velours vert ; Mlle Nancy Martel en robe à grands ramages, et la jolie Chassang en toilette bleu ciel à fleurs.

Et pour ne pas quitter les planches, voici encore les toilettes de Marguerite Ugalde, la charmante débutante des Nouveautés dans le *Jour et la Nuit* : au premier acte, jupe courte en soie grise, coupée d'ornements en satin cardinal, recouverts d'une résille nacarat avec pompons ; guimpe drapée en laine soufre bordée d'une haute guirlande de fleurs brodées et d'une belle frange « muletier » ; chemisette de laine écrue se montrant dans l'écartement d'une petite veste *Hidalgo* en velours nacarat garnie de pompons ; chapeau de feutre gris avec frange de pompons nacarat ; bas nacarat et souliers de cuir jaune. Au deuxième acte, charmante toilette, genre Louis XV, en satin merveilleux, bleu azur à jupe de dentelle pailletée d'argent. Au troisième acte, le plus joli des travestis, culotte de velours brun, chemise de laine et gilet court montrant une large tayolle de laine rouge ; écharpe multicolore sur l'épaule, grand chapeau de feutre gris.

PERTH.

LIBRAIRES CORRESPONDANTS

FRANCE

Aix — Makaire.
Annecy — L'Hoste.
Angers — Ch. Broquet.
Angoulême — Debreuil.
Amiens — Caron.
Arras — Topino.
Auxerre — Lanier.
Avignon — H. Chassing.
Bordeaux — Grasy. A. Picot.
Bourges — David.
Brest — Frédéric Robert.
Caen — Baer.
Calais — Déjardin-Broutta.
Cannes — Robaudy.
Charleville — Édouard Jolly.
Grenoble — Maisonville et Fils.
Le Havre — Poinsignon
Lille — Bureau. Honoré-Beghin.
Limoges — Chaumont ainé.
Lorient — Rodenfuser.
Lunéville — Lemoine Adolphe.
Lyon — H. Georg. Evrard.
Le Mans — Pellechat.
Marseille — Pessailhan.
Menton — Ve Dubos, au Ménestrel
Montpellier — Camille Coulet.
Nancy — Berger-Levrault.
Nice — Visconti. Office du Galignani. Salengo.
Poitiers — Druineaud.
Reims — Deligne. F. Michaud.
Rouen — Métérie. Schneider.
Saintes — Guiard & Trepreau.
Saumur — S. Milon Fils
Toulon — Bastide.
Toulouse — Ch. Brun.
Tours — Péricat.
Valence — Combier.
Valenciennes — Lemaître.
Versailles — Bernard.

ALSACE-LORRAINE

Colmar — E. Barth.
Mulhouse — S. Pétry.
Strasbourg — J. Noiriel. Ammel. Treuttel et Wurtz.
Metz — Sidot.

ALLEMAGNE

Berlin — Liepmannssohn. Brockhaus. Asher et Cie.
Leipzig — Le Soudier. Brockhaus. Twietmeyer.

ANGLETERRE

Belfast — W. Mullan & Son.
Dublin — Gill & Son.
Edimbourg — John Menzies & Cie. James Thin.
Glasgow — John Menzies & Cie. D. Bryce & Cie.
Liverpool — Philip, son & nephew.
Londres — Hachette & Cie. 18 King William Street, Charing Cross W. C. Asher & Cie. David Nutt, Strand. Aug. Siegle.
Manchester — John Heywood. J.-E. Cornish. Galt et Cie.

AUTRICHE-HONGRIE

Buda-Pesth — Charles Grill.
Vienne — Brockhaus.

BELGIQUE

Bruxelles — Office de publicité; A. Lebègue et Cie. Rozez.

BRÉSIL

Rio-de-Janeiro — Lombaerts et Co.

CHILI

Santiago — Salas y Perse.

CUBA

La Havane — A. Marmottan.

DANEMARK

Copenhague — Host et Fils.

ÉGYPTE

Le Caire — Jules Barbier.

ESPAGNE

Madrid — Bailly-Baillière.

ÉTATS-UNIS

New-York — *Courrier d. États-Unis.*
Nouvelle-Orléans — Hébert et Cie.
San-Francisco — Louis Grégoire.
Boston — Carl Schœnhof.

GRÈCE

Athènes — Marino frères.

ITALIE

Office de publicité ObliegHt.
Rome : Place Montecitorio, 127; **Florence; Milan.**
Bologne — Cattaneo frères
Florence — Bocca Frères.
Milan — U. Hœpli. Dumolard Frères.
Naples — F. Furchheim.
Palerme — L. Pedone-Lauriel.
Pise — U. Hœpli.
Rome — Bocca frères. Ermanno Lœscher.
Turin — Bocca frères. Ermanno Lœscher. Brero.

PAYS-BAS

Amsterdam — M. J. Meyer. Van Bakkenes. Caarelsen et Cie.
Luxembourg — Schamburger.
Rotterdam — Kramers.

PORTUGAL

Lisbonne — Afra & Cie.

RÉPUBLIQUE ARGENTINE

Buenos-Ayres — Espiasse & Escary.

ROUMANIE

Bucharest — Haimann.

RUSSIE

Moscou — W. Gautier.
Odessa — Rousseau.
St-Pétersbourg — Mellier.
Varsovie — Gebethner & Wolff. Gustave Sennewald.
Tiflis — B. Schawerdoff.

SUÈDE ET NORWÈGE

Stockholm — Fritze. Samson et Wallin.
Christiania — Jacob Dybwad.

SUISSE

Bâle — H. Georg.
Berne — Dalp.
Genève — Sandoz. H. Georg.
Lausanne — Benda. Imer et Payot.
Neufchâtel — Sandoz.
Vevey — Benda.
Zurich — Meyer et Zeller.

TURQUIE D'EUROPE

Constantinople — S.-H. Weiss. Lorentz et Keil.

TURQUIE D'ASIE

Smyrne — Depolao. Decipris et Cie.

Paris. — Typographie G. Chamerot, rue des Saints-Pères, 19. — 11947.

LA

NOUVELLE REVUE

TROISIÈME ANNÉE

TOME TREIZIÈME — 4e LIVRAISON

15 Décembre 1881

PARIS

23, BOULEVARD POISSONNIÈRE, 23

1881

LA NOUVELLE REVUE

Paraît le 1er et le 15 de chaque mois

PRIX DE L'ABONNEMENT

Paris	1 an, 50 »	6 mois, 26 »	3 mois, 14 »
Départements et Alsace-Lorraine	— 56 »	— 29 »	— 15 »
Etranger (*Union postale, 1re zône*)	— 62 »	— 34 »	— 18 »

Les Annonces sont reçues chez M. **BAUDOUIN, 9, place de la Bourse.**

LIVRAISON DU 15 DÉCEMBRE 1881

SOMMAIRE

Le 1er janvier, la *Nouvelle Revue* commencera l'*Histoire de mes Livres*, par **Alphonse Daudet.**

ÉTUDES

D'HISTOIRE RELIGIEUSE (1)

L'ÉGLISE NAISSANTE. — SAINT PAUL

IV

Si l'on considère dans son ensemble tout ce qu'embrassait l'imagination de Paul quand il croyait à un Christ sans croire encore à Jésus, n'entrevoit-on pas ce qui a pu se passer dans cet esprit ardent, hanté de si grandes visions, et qui n'attendait un Christ que pour les réaliser, lorsqu'il apprit qu'on disait que le Christ était venu, et qu'il n'était autre que ce charpentier de Nazareth, un homme nullement initié à ces mystères, qui, après avoir fait quelque bruit en Galilée et séduit les simples, avait été mis en croix à Jérusalem? Il n'éprouva d'abord, pour cette croyance populaire, qu'un profond mépris, qui se changea en colère quand il vit que ces gens résistaient à l'autorité des maîtres. Il trouva bon qu'on les chatiât et qu'on les réduisît par la force ; mais, dans cette situation, un homme né pour persuader et pour enlever les esprits devait se sentir mal à l'aise : et cependant la foi nouvelle gagnait toujours, et le nom du Christ, du Christ ressuscité, se faisait entendre de tous côtés autour de lui.

(1) Voir la *Nouvelle Revue* du 1er décembre 1881.

Serait-il donc possible que Jésus eût été le Christ? Mais si cela était, si le Christ était ressuscité, alors tout ce que Paul avait rêvé était donc proche, et ce qu'il n'attendait jusque-là que d'une manière vague et indéterminée devenait présent? Ce frémissement général, cette insurrection des esprits, n'était-ce pas, en effet, le signe de la catastrophe? Le drame allait se jouer; alors comment Paul n'y eût-il pas pris son rôle, qui ne pouvait être qu'un premier rôle? Cette foule, qui acclamait l'avènement du Christ, elle ne savait pas elle-même ce que cela voulait dire; Paul allait le lui apprendre : elle n'avait de son Christ qu'une idée mesquine; Paul allait transformer cette idée et lui donner toute sa grandeur. Obsédé de ces pensées, il traversa pourtant encore, selon toute apparence, une période d'agitation et de trouble, puis il en sortit par un éclat. Il cessa, comme dit le texte des *Actes,* « de regimber contre l'aiguillon », et, impatient de commencer son œuvre, il embrassa avec passion ce qu'il avait combattu. Mais, comme ce qui l'avait rebuté d'abord était cette croix infamante, un « sujet de chute pour des Juifs » (1), où le prétendu Christ avait été cloué, c'est précisément à cette croix qu'il s'attacha de toute son âme; il s'éprit amoureusement de la tache même qui le dégoûtait la veille, et il ne prêcha plus qu'une chose : « que Jésus était le Christ, et le Christ mis en croix. » Voilà comment je me figure la révolution qui s'accomplit sur le chemin de Damas.

Cependant, si la christologie de Paul diffère beaucoup de la christologie populaire des trois premiers évangiles, elle ne diffère pas moins de celle qui est devenue plus tard le dogme chrétien. Le Christ de Paul n'est nullement un dieu. On a cru trouver un Christ dieu dans un verset de l'Épître à ceux de Rome; mais c'était une simple faute de ponctuation (2). Le Christ de Paul n'est pas le Verbe ou Logos du quatrième évan-

(1) I *Cor.*, 1, 23.

(2) *Rom.*, IX. Paul y proteste de son respect pour les Juifs, de qui est sorti le Christ selon la chair, puis il termine sa protestation par cette formule solennelle : « Que le Dieu qui est au-dessus de tout soit béni à tout jamais. *Amen.* » Après *selon la chair,* au lieu d'un point, une virgule, ce qui voudrait dire : Le Christ, *qui est* le Dieu suprême béni à tout jamais. Rien n'est plus contraire à la manière dont Paul comprend les rapports de Dieu et du Christ. Voir I *Cor.*, XV, 28, etc.

gile; Paul n'emploie jamais cette expression et il n'a pas cette idée. Il ne se figure pas le Christ, ainsi que le fait le quatrième évangile, comme ayant été *au commencement* et *avant qu'Abraham fût* (1). Il est vrai qu'*avant les temps* Dieu avait décrété que le Christ serait, mais il n'était pas pour cela; il n'a été qu'après les temps accomplis, quand Dieu a envoyé sur la terre, en le faisant naître d'une femme, celui qu'il a fait son Fils (*Gal.*, vi, 4). Jusque-là il n'y avait pas de Fils de Dieu.

Ceux qui veulent que Paul ait déjà conçu le Christ comme ce qu'on a appelé depuis une personne divine, s'appuient sur un texte dont il est vrai que l'obscurité protège toutes les imaginations (I *Cor.*, viii, 6). Je vais le traduire aussi littéralement que je le puis. Paul oppose les Fidèles aux Gentils, qui ont « plusieurs dieux et plusieurs seigneurs ». « Pour nous, dit-il, il n'y a qu'un Dieu, *de qui tout*, et nous à lui, et qu'un Seigneur, Jésus le Christ, *par qui tout*, et nous par lui. » Des critiques suppléent, dans la dernière partie de la phrase, par qui tout *a été fait;* si l'on admet cette interprétation, il est clair que le Christ est bien le Verbe, qui est dès l'origine des choses et qui a été le ministre de la création. C'est ce qu'on lit, en effet, dans l'Épître apocryphe à ceux de Colosses (i, 15-16), qui parle en cela comme Philon d'Alexandrie. Mais Paul lui-même n'ayant jamais parlé ainsi, là où il parle clairement, je ne pense pas qu'on doive lui attribuer ces idées. Et je crois qu'il faut entendre : par qui tout *va se faire,* c'est-à-dire par qui va s'accomplir l'œuvre du salut et de la régénération universelle. Car c'est là ce qui domine constamment la pensée de Paul; s'il a besoin du Christ, c'est pour la résurrection des morts et le renouvellement du monde; c'est la grande œuvre pour laquelle a été envoyé le Fils de Dieu. Et voici comment je comprends ce verset énigmatique : Tout vient de Dieu, et nous, Fidèles, nous allons à lui (2) (par la rédemption et la résurrection); tout se fait par le Christ, et nous, Fidèles, c'est par lui aussi que nous allons être sauvés et rendus à Dieu.

(1) *Jean,* i, 1 et viii, 52.
(2) Εἰς αὐτόν, avec mouvement.

Ce qu'il y a de plus remarquable dans la christologie de Paul, c'est l'impersonnalité de son Christ; il paraît singulièrement indifférent à l'égard de la personne de Jésus et de sa vie sur la terre. Le Christ ne le touche qu'en tant qu'il va descendre du ciel. Il dit en termes exprès : « Quand nous aurions connu Christ selon la chair, néanmoins aujourd'hui nous ne le connaissons plus ». (II *Cor.*, v, 16). On verra, il est vrai, qu'en parlant ainsi, il est occupé de se défendre contre les influences rivales des frères et des compagnons de Jésus. Mais, indépendamment de cet intérêt, la pensée qu'il exprime ici est bien sa pensée, car il ne s'occupe nulle part, pour ainsi dire, de ce qu'a fait ou de ce qu'a dit Jésus, sauf le récit de la Cène, sur lequel je vais m'expliquer tout à l'heure. En un endroit seulement, demandant à ses adversaires de ne pas s'obstiner à se tenir en état de guerre contre lui, il les en presse *par la patience et la facilité du Christ* (II *Cor.*, x, 1).

A ce mot près, il semble que Jésus n'est pour lui qu'un simple instrument de la puissance divine, en qui il n'y a à considérer que l'action de Dieu. C'est à Dieu, par exemple, qu'il fait honneur de la rédemption, pour ainsi parler, et non pas au Christ lui-même : « Si Dieu est pour nous, qui donc contre nous? Il n'a pas épargné son propre Fils, et l'a livré à la mort pour nous tous... Qui peut nous enlever l'amour de notre Dieu? La tribulation, la gêne, la persécution, la faim, le dénuement, le péril, l'épée? ...A travers toutes ces épreuves, nous triomphons par celui qui nous a aimés. Je suis sûr que ni mort, ni vie, ni anges, ni puissances, ni présent, ni avenir, ni vertus, ni ciel, ni enfer, ni aucune autre créature, ne pourra jamais nous enlever l'amour de notre Dieu (manifesté) en Jésus le Christ notre Seigneur » (*Rom.*, VIII, 31-39). C'est Dieu qui livre son Fils, et non pas ce Fils qui se livre; c'est Dieu, et non le Christ, qui nous témoigne ainsi son amour. Et ce dernier trait se remarque d'autant plus qu'il a été longtemps dissimulé par l'altération du texte. On lisait : « Qui peut nous enlever l'amour du Christ? » Mais il y a *de Dieu* dans les manuscrits du Sinaï et du Vatican. Et il existe trois autres passages, dans les Épîtres authentiques de Paul, où la vraie leçon *Dieu* avait été remplacée ainsi par *Christ,* sous l'in-

fluence sans doute des croyances d'un autre temps, qui identifiaient l'un avec l'autre (1).

La même manière de comprendre la rédemption se retrouve d'ailleurs dans plusieurs passages des Lettres de Paul (*Rom.*, III, 25; V, 8; VIII, 3; II, *Cor.*, V, 11), et dans un verset de la première Épître attribuée à Jean (IV, 10).

Il est vrai qu'on trouve aussi deux versets qui, tels que nous les lisons, présentent l'idée que c'est le Christ lui-même qui s'est donné, et qui l'a fait par amour pour nous (*Gal.*, I, 4 et II, 20). Mais les lisons-nous tels que Paul les a écrits? Il y a des raisons sérieuses de ne pas l'admettre (2).

Il est donc au moins douteux que Paul ait conçu le Christ comme s'étant offert lui-même, par amour pour les hommes, à les racheter par sa mort.

Un verset de l'Épître à ceux de Rome (II, 16) appelle l'attention : « Au jour où Dieu jugera les pensées cachées des hommes, suivant ma prédication, par l'entremise de Jésus le Christ (3)... » Cela paraît indiquer que Paul est le premier qui s'est représenté le Christ comme devant tenir ces grandes assises au nom de son Père. Le Christ lui-même, selon la pensée de Paul, devait avoir pour assesseurs ses Fidèles, lesquels devaient juger avec lui non seulement les hommes, mais même les anges, sans que nous soyons d'ailleurs renseignés nulle part sur ce qui regarde ce jugement des anges (4).

(1) I *Cor.*, II, 1; *Rom.*, X, 17; *Rom.*, XIV, 10. Peut-être faudrait-il lire aussi Θεοῦ pour Χριστοῦ dans II *Cor.*, V, 14, quoique cette leçon ne se trouve dans aucun manuscrit; mais le verset 14 se rattacherait mieux ainsi au verset 13.

(2) Les détails philologiques n'étant pas ici à leur place, je me borne à indiquer :

1° Qu'au moyen d'une très légère correction, parfaitement autorisée par les hellénistes, on lit dans *Gal.*, II, 20 : « Je vis dans la foi du Fils de Dieu (de Dieu) qui m'a aimé et qui *l'a* livré pour moi. »

2° Qu'au moyen de la même correction, les versets I, 3-4 peuvent être lus de la manière suivante : « De la part de Dieu notre père et (père) du Seigneur le Christ Jésus, (de Dieu) qui *l'a* donné pour nos péchés. » Ce serait encore le même sens.

Cette façon de parler, « Dieu père du Seigneur le Christ Jésus », qu'on pourrait ne pas vouloir reconnaître ici, se retrouve incontestablement dans deux autres versets, II *Cor.*, XI, 31, et *Rom.*, XV, 6.

(3) « Suivant mon εὐαγγέλιον », c'est-à-dire suivant ma manière d'entendre et d'annoncer « la bonne nouvelle ».

(4) 1 *Cor.*, VI, 3. Quant au droit de juger donné aux fidèles, voyez *Apocal.*, XX, 4.

Il est à remarquer que dans un verset de Paul (*Rom.*, xiv, 10), où il rappelle que tous, un jour, nous comparaîtrons devant *le tribunal de Dieu*, tandis que tous les bons manuscrits donnent cette leçon, les manuscrits inférieurs y ont substitué celle-ci : *le tribunal du Christ.* Je me suis expliqué tout à l'heure sur cette sorte d'infidélité. Dans un autre verset, au contraire (II *Cor.*, v. 10), tous les manuscrits donnent également le tribunal du Christ. Mais cette leçon est rendue suspecte par la variante de l'épître à ceux de Rome, et l'on se demande si cela ne prouve pas seulement que nous lisons celle-ci d'après des sources plus anciennes et meilleures que celles qui nous ont conservé l'autre.

Mais ce qu'il y a de plus original dans la christologie de Paul est ce que j'oserai appeler l'effacement final du Christ : « Il doit régner jusqu'à ce qu'il (Dieu) lui ait mis tous ses ennemis sous les pieds (*Ps.*, cx, 1). Le dernier ennemi détruit, c'est la mort. Car il (Dieu) a tout mis sous ses pieds et tout abaissé. Mais quand il dit tout abaissé, il est clair que c'est en dehors de celui qui lui abaisse tout. Mais quand tout aura été abaissé sous lui, alors le Fils lui-même s'abaissera sous celui qui lui a tout abaissé, *afin que Dieu soit tout par rapport à tous* » (I *Cor.*, xv, 25-28). Que signifient ces paroles ?

Je n'ai pas besoin de dire combien celui qui les a écrites est loin de ce qu'on a appelé depuis la Trinité, et combien étranger à l'idée que le Fils puisse être Dieu et égal au Père ; Paul est bien trop profondément Juif pour qu'une telle idée pût même approcher de son esprit. N'est-ce pas lui qui écrit encore : « La tête de l'homme, c'est le Christ ; la tête de la femme, c'est l'homme ; la tête du Christ, c'est Dieu (1) ? » Mais cela vaut à peine qu'on le remarque (2).

Ce qu'il faut considérer surtout ici, c'est que, dans la pensée de Paul, le règne du Christ ne doit durer qu'un temps, le temps de détruire les ennemis des Fidèles, y compris « le dernier ennemi ». Ensuite, il n'y a plus que Dieu qui règne, et qui désormais est tout à l'égard de tous, sans qu'il soit tenu compte

(1) I *Cor.*, xi, 3. Le mot *chef*, dans notre vieille langue, rendait le double sens de κεφαλή : nous n'avons plus aujourd'hui cette ressource ; voir aussi iii, 21.

(2) Je me suis expliqué déjà sur le verset *Rom.*, ix, 5.

d'aucun autre. L'honneur du Christ est d'être notre représentant et comme notre chef de chœur dans le drame de la fin du monde présent. C'est ce que Paul exprime ailleurs en disant qu'il est « le premier-né dans la foule de ses frères » (*Rom.*, VIII, 29). Une fois l'œuvre accomplie, il n'y a plus de Christ, ou, si l'on veut, nous sommes tous des Christs, car c'est ce que Paul semble dire encore : « Le Dieu qui nous assure en Christ *et qui nous a faits Christs* » (καὶ χρίσας ἡμᾶς) (II *Cor.*, I, 21) (1). C'est encore ce que paraît vouloir dire le verset suivant (*ibid.*, III, 18) : « Tous, tant que nous sommes, en recevant à visage découvert la réflexion de la « gloire » du Seigneur, *nous nous transformons en la même image*, la « gloire » communiquant la « gloire... » Le Christ ainsi entendu devient à la fois la personnification et l'idéalisation de l'humanité. Je ne connais pas d'illusions religieuses plus magnifiques. Et c'est tout cela qui était enveloppé dans la mort de Jésus mis en croix!

J'ai dit qu'aucun des actes et discours de Jésus, consignés plus tard dans les Évangiles, ne se trouve dans les Épîtres de Paul. Il y a une exception éclatante : c'est le récit du dernier souper de Jésus avec les Douze et les paroles fameuses qu'il y prononça. Voici ce qu'on lit dans Paul (I *Cor.,* XI, 23) : « Moi-même, j'ai reçu du Seigneur ce que je vous ai transmis à mon tour, que le Seigneur Jésus, dans la nuit où il fut livré, prit du pain, et, ayant fait l'action de grâces (2), le rompit et dit : Ceci est mon corps donné pour vous; faites ceci en souvenir de moi. De même, après le souper, il prit le vin (3) et dit : Ce vin est le nouveau pacte consacré de mon sang : toutes les fois que vous le boirez, faites-le en souvenir de moi. » — Les mots : « Ce vin est le nouveau pacte consacré de mon sang », font allusion au passage de l'*Exode* (XXIV, 8), où Moyse consacre, par le sang des victimes, dont il asperge le peuple, le pacte que Iehova a fait avec Israël.

La tournure même de cette phrase : « Ce vin est le nouveau

(1) Comparez *Gal.,* III, 26 : « Car tous vous êtes Fils de Dieu, par la foi en le Christ Jésus... Vous avez revêtu le Christ. »

(2) L'action de grâces se dit en grec *eucharistie,* mot qui a pris un sens tout différent du sens primitif, par suite d'une association d'idées entre l'*Eucharistie* et la *cène*. *Cène* est simplement le mot latin qui veut dire le repas.

(3) Les anciens buvaient après et non pendant le repas.

pacte consacré de mon sang », montre assez que Paul est fort loin de l'idée que ce vin soit, en effet, du sang, et qu'il y a là purement et simplement un symbole. Voir aussi plus haut, x, 16.

Mais ce qui est à remarquer avant tout dans ce passage, c'est la manière dont le discours de Jésus est introduit.

Si Jésus avait réellement prononcé ces mots dans son dernier repas avec les Douze, il est clair que le premier soin des Douze aurait été de les répéter à leurs frères, en faisant avec eux la commémoration ordonnée par lui. Il n'y aurait pas eu un Disciple qui ne connût ces paroles sacrées, et cela bien avant que Paul fût lui-même du nombre des Disciples. Mais, au contraire, on voit clairement, à la manière dont il s'exprime, qu'il prétend avoir enseigné aux siens quelque chose qu'ils ne savaient pas et que lui-même n'avait appris de personne. C'est du Seigneur qu'il le tient; c'est donc une révélation, c'est-à-dire, en réalité, une inspiration personnelle. C'est lui et lui seul qui a voulu que Jésus eût parlé ainsi, et qui l'a fait croire : c'est par ces paroles que son imagination a traduit l'impression profonde que lui a faite la pensée, sans cesse retournée dans son esprit, de la mort du Christ et de son sang versé sur la croix. — On voit bien d'ailleurs que cette annonce du *nouveau pacte* est une pensée de Paul et non de Jésus.

Mais ce que je viens de dire ne doit s'entendre que des paroles mises dans la bouche de Jésus, et non de la pratique même de la *communion* du pain et du vin. Rien n'empêche de croire que cette communion est aussi ancienne que l'Église même, comme, en effet, le livre des *Actes* paraît l'indiquer (II, 46). Rien de plus naturel qu'une démonstration de ce genre entre des « frères », qui forment une petite société à part et se serrent les uns contre les autres (1). L'idée particulière à Paul est d'avoir rendu cette communion plus auguste et plus sainte en la rattachant au souvenir de la mort du Seigneur, et

(1) L'idée d'une communion du sang se retrouve ailleurs. SALLUSTE, *Catilina*, 24 : « Quelques-uns disent, à cette époque, qu'après son discours, Catilina, voulant s'attacher par un serment les complices de son crime, fit circuler dans des coupes du sang humain mêlé avec du vin, et quand tous en eurent goûté, après une imprécation solennelle, comme cela se fait dans certains actes religieux... », etc.

en lui faisant dire à lui-même que ceux qui boivent ainsi le vin à la même coupe y boivent son sang, et s'associent de cette manière à son supplice.

Cependant, ce discours de Jésus a passé dans les évangiles avec de légères variantes (*Marc.*, XIV, 22, etc.). J'en conclurais que la révélation de Paul à ce sujet ne date pas de sa Lettre à ceux de Corinthe, mais qu'elle remonte beaucoup plus haut, et qu'il avait prêché cela dans Antioche même, à l'heure où des Grecs entendirent pour la première fois parler de Jésus, de sorte que cette tradition fut universellement reçue parmi les chrétiens de Syrie qui parlaient grec, et pour qui sans doute ont été d'abord écrits les évangiles.

On a cru pouvoir signaler dans Paul d'autres traces des enseignements de Jésus : ainsi, au chapitre VII de la première épître à ceux de Corinthe, Paul donne divers préceptes qui se rapportent au mariage, et il distingue à plusieurs reprises, parmi ces préceptes, ceux qui sont simplement de lui et ceux qui viennent du Seigneur; par exemple, au verset 10 : « Aux mariés, *ce n'est pas moi*, *c'est le Seigneur* qui défend que l'homme se sépare de sa femme. » Il a paru que Paul rappelait les paroles de Jésus, telles qu'on les trouve dans les évangiles (*Marc*, x, 9, etc.). Rien, en effet, n'empêche que Jésus ait parlé comme Paul, mais la manière dont Paul s'exprime ne prouve pas du tout qu'il ait parlé ici d'après Jésus : car un peu plus loin, au chapitre XIV de la même épître, Paul donne au sujet de ce qu'il appelle les choses de l'inspiration (τὰ πνευματικά) une suite de prescriptions qui se terminent par ces paroles : « Que celui qui prétend être prophète ou inspiré reconnaisse que ce que je vous écris, *ce sont les commandements du Seigneur* » (XIV, 37). Or, il s'agit de choses dont il n'y a pas la moindre trace dans les évangiles, et dont, en effet, Jésus ne pouvait se préoccuper, puisqu'elles se rapportent à la discipline et à la police d'Églises qui n'existaient pas encore. Il est donc évident que Paul, lorsqu'il parle au nom et de la part du Seigneur, entend seulement par là que ce qu'il prêche ne vient pas du simple travail de sa pensée, mais lui a été inspiré, et qu'il le tient du Seigneur par révélation, comme les paroles de la Cène.

La christologie de Paul montre assez qu'il n'a pas plus connu la « Trinité » que Jésus ne la connaissait lui-même. C'est assez dire que « l'Esprit saint », dans ses écrits, n'est nullement ce qu'on a appelé depuis une personne divine. L'Esprit saint de Paul est le même qui dans la Bible juive est appelé l'Esprit de Iehova ou l'esprit de Dieu, et Paul dit aussi : l'Esprit de Dieu, l'Esprit du Seigneur; il dit une fois : l'Esprit de Christ. Le mot hébreu signifiait proprement le souffle divin, et par suite une vertu qu'on se figurait comme se communiquant de Dieu à l'homme par une sorte d'insufflation ou inspiration. Ce mot est traduit en grec par πνεῦμα, en latin par *spiritus* d'où nous avons fait Esprit.

Je répète que ce mot dans Paul, non plus dans les trois premiers évangiles, ne signifie jamais un personnage divin, mais une influence. Paul dit même une fois (I *Cor.*, II, 12) : « Nous autres, ce n'est pas l'Esprit du monde que nous avons reçu, mais l'Esprit qui est de Dieu. » Avoir en soi l'Esprit, c'est simplement être inspiré.

Je ne fais pas exception pour le verset où il dit : « Le Seigneur, c'est l'Esprit (1). » Cela veut dire que le Seigneur (c'est-à-dire le Christ) n'est autre chose que l'Esprit de Dieu manifesté dans un homme; ce qui s'accorde parfaitement avec l'idée, on peut le dire, impersonnelle, que Paul se fait partout du Christ.

Cette phrase, traduite dans la langue du Concile de Nicée, devint impossible; car elle signifierait que la seconde personne de la Trinité est la troisième. Mais Paul ne parle pas cette langue, et il n'y eût rien compris.

Voilà pourquoi j'écris l'Esprit saint, et non le Saint-Esprit, cette dernière forme étant devenue en français une espèce de nom propre, le nom de ce qu'on appelle la troisième personne de la Trinité.

Le πνεῦμα (*spiritus*) ne répond pas du tout au νοῦς des Grecs ou au *mens* des Latins. Il est pourtant mis assez souvent en opposition avec la chair; mais qu'on y prenne garde, ce n'est pas la même antithèse que fait la philosophie hellénique, quand

(1) II *Cor.*, III, 17. Et non, comme traduit Sacy : Le Seigneur est Esprit.

elle oppose la chair et l'intelligence (σάρξ et νοῦς), ou le corps ou l'âme (σῶμα et ψυχή). Paul n'oppose pas le corporel et l'incorporel; il oppose le divin et l'humain, le céleste et le terrestre. Aussi n'emploie-t-il jamais, à la manière de Platon, le mot qui chez celui-ci veut dire l'âme (ψυχή) : il entend simplement par ce mot la vie, la nature, la même chose que la chair. Loin qu'un esprit soit pour lui le contraire d'un corps, il nous dit qu'après la résurrection nous aurons « un corps spirituel » (σῶμα πνευματικόν). Et loin que le *pneuma* soit la même chose que le *nous*, il y a un passage où ces deux termes sont mis en opposition de la manière la plus formelle (I *Cor.*, XIV, 15), et où il est dit qu'il ne suffit pas de prier d'inspiration (τῷ πνεύματι), qu'il faut prier aussi d'intelligence (τῷ νοΐ). Mais comme les héritiers de Paul n'étaient plus des Juifs, mais des Hellènes, le *pneuma* juif et le *nous* hellénique se sont insensiblement rapprochés et confondus, et c'est ainsi que notre langue a fini par emprunter le mot *esprit* au *spiritus* de l'Église, même pour exprimer une idée métaphysique toute différente de celle que ce mot exprimait d'abord.

V

Quoique la christologie de Paul excède de beaucoup le judaïsme, elle n'en a pas moins une racine juive, puisque l'idée du Christ est une idée juive; elle ne pouvait s'adresser qu'aux judaïsants et il en est de même de sa prédication tout entière. Cette prédication peut être définie : le judaïsme se transformant lui-même et sortant de lui-même; et c'est la définition du christianisme. Ce judaïsme qui se renonce et s'arrache à soi est un des aspects principaux, et non pas le moins curieux, des quatre Épîtres. Cela aurait suffi, je l'ai dit déjà, à les rendre absolument inintelligibles et absolument indifférentes à un Grec ou à un Latin non judaïsant à qui on les aurait présentées. Et cela les rend encore fatigantes à bien des chrétiens d'aujourd'hui, mais on ne peut méconnaître l'intérêt historique de cette étude. Paul était au plus haut degré ce que le troisième évangile appelle un homme de la Loi (νομικός), et c'est Paul qui a rompu avec la Loi. Voici comment cela s'est produit.

Ce ne sont pas d'abord les hommes du Christ qui ont rejeté la Loi; c'est la Loi, je veux dire les pouvoirs établis par elle, qui ont repoussé et poursuivi les hommes du Christ. Paul avait, contre ceux de Damas, une commission du grand prêtre (*Act.*, IX, 2). Les chrétiens étaient donc condamnés à sortir de la Loi tôt ou tard.

Mais il est certain que, déjà avant le christianisme et avant Jésus, la loi avait perdu, au moins chez les Juifs de pays grec, de son autorité morale. Cela était résulté de l'affluence même des judaïsants. Il y avait des Juifs dans toutes les parties du monde romain, et autour des Juifs des judaïsants, c'est-à-dire des hommes qui avaient adopté les croyances et les sentiments des Juifs, mais sans se soumettre aux exigences de la Loi. Ils se refusaient d'abord à la circoncision, la plus gênante de toutes, et celle qui les aurait le plus séparés du reste des hommes; ils ne s'astreignaient pas à observer les règles du sabbat, ou les prescriptions sur les fêtes, etc. Le dieu d'Israël avait ainsi à son service, outre l'armée des Juifs, qui occupait des postes partout en pays grec, une autre armée d'auxiliaires, qui grossissait beaucoup la première et ajoutait considérablement à sa force. Mais cette extension même avait pour le judaïsme son danger. Les Juifs du monde hellénique, entourés d'hommes qui leur étaient unis par l'esprit, et qui en même temps se dispensaient de leurs observances, pouvaient être entraînés eux-mêmes, pour peu qu'ils fussent enclins à la critique et au doute, à attacher moins de prix à ces observances et à s'en dispenser à leur tour. Et c'est ce qui arrivait en effet. Il y avait des Juifs, Philon d'Alexandrie nous l'atteste (1), qui faisaient bon marché de toutes ces pratiques légales, à commencer par la circoncision : il est à croire que, par le seul progrès du temps, ces hommes seraient devenus de jour en jour plus nombreux. Mais la foi au Christ imprima en ce sens aux esprits un élan difficile à contenir, surtout quand un génie hardi leur eut ouvert de si larges voies.

Si, en effet, le Christ était venu, si on était arrivé à la fin des temps, si les morts devaient se relever tout à l'heure, si l'huma-

(1) Voir *le Judaïsme*, p. 445.

nité et la nature même allaient être transformées, qu'avait-on encore à faire de la Loi, et à quoi bon la circoncision et le reste? C'est ainsi que Paul prit son parti et que la Loi fut condamnée.

On a vu comment il a obtenu, des apôtres mêmes de Jérusalem, la dispense de la circoncision pour les chrétiens du monde hellénique, et il a raconté cette victoire avec orgueil. Il raconte aussi comment peu après il en a encore obtenu une autre. Céphas, étant venu à Antioche, frayait d'abord avec les Gentils et consentait à manger avec eux, contrairement à la tradition des Juifs (1). Cependant, des envoyés de Jacques vinrent à Antioche, et se scandalisèrent de cette conduite. Céphas recula devant leur mécontentement, mais Paul s'éleva contre lui et le força de rentrer dans sa voie. Paul cependant n'était pas toujours obstiné, et savait aussi être souple; on a vu comment il fit circoncire Timothée et Silas (2). Mais plus il allait, plus l'adhésion des incirconcis et la résistance des Juifs le détachaient du judaïsme; ses Lettres sont remplies des efforts qu'il fait pour se débarrasser de son passé. Il revient sans cesse à la circoncision, parce que, sur ce point, il n'y avait pas moyen de se taire; il ne parle guère du reste, mais le peu qu'il en dit s'entend assez; il reproche aux judaïsants « d'observer les jours, les mois, les saisons, les années » (*Gal.*, IV, 10); c'est leur reprocher, en termes couverts, de tenir compte des sabbats, des nouvelles lunes, des fêtes de la Pâque et de la Pentecôte et des jubilés (3). Mais au besoin son silence absolu est aussi éloquent que des paroles : ainsi, il ne parle pas une seule fois ni du Temple, ni des sacrifices, ni du grand prêtre. Philon lui-même ne s'occupe pas volontiers de tout cela; il aime mieux s'arrêter aux idées dont les signes extérieurs sont les symboles. Philon écrivait : « On ne saurait véritablement rendre grâces à Dieu de la façon dont le vulgaire l'imagine, par des pompes, des offrandes et des sacrifices; car le monde tout entier ne serait pas un temple suffisant pour l'honorer ; mais bien par

(1) *Separati epulis, discreti cubilibus.* TACITE, *Hist.*, V, 5.

(2) Pour Tite, le texte de *Gal.*, II, 3, demeure obscur.

(3) L'épître apocryphe à ceux de Colosses nomme les choses par leur nom, II, 16.

des hymnes et des cantiques de louanges; je ne dis pas ceux que fait retentir la voix, mais ceux que chante au dedans l'âme incorporelle et toute pure (1). » Et Paul écrit à son tour (*Rom.*, XIII, 15) : « Je vous exhorte, frères, par les miséricordes de Dieu, de présenter vos personnes comme une victime vivante, sainte, agréable à Dieu, qui soit votre culte rationnel. » Combien l'apôtre ressemble au docteur d'Alexandrie ! La vraie différence est que l'un prêche paisiblement une doctrine, et que l'autre fait violemment une révolution. Philon préfère l'esprit à la lettre : dans Paul, la lettre a tout à fait disparu.

J'ai montré ailleurs que le spiritualisme élevé de Philon l'avait mis même sur la voie de l'idée paulienne des Gentils préférés aux Juifs et élus de Dieu à leur place; mais je dis seulement sur la voie; car Philon n'allait pas et ne pouvait aller jusque-là. C'était beaucoup d'avoir dit que Dieu préférerait le Juif du dehors, le Juif d'hier, au Juif de race, à l'*Hébreu*, si fier de ce nom, et des noms d'Abraham et de David (2), si le premier était plus près de lui par le cœur et plus fidèle : mais pour que l'étranger devînt ainsi un élu, il fallait avant tout qu'il fût devenu un Juif. L'idée que des non-Juifs, des Gentils, puissent être substitués dans la faveur de Dieu à ceux qui suivaient la Loi d'Israël, n'avait jamais approché, avant Paul, de l'esprit d'un Juif. Voilà pourtant ce qu'il a osé dire, et cela aurait pu lui causer quelque embarras; car dans le milieu où il prêche, on n'est admis à rien avancer sans l'appuyer sur les Écritures; et comment trouver dans les Écritures une pensée qui n'est pas seulement tout à fait étrangère à l'esprit des Juifs, mais encore qui en est la contradiction absolue? On avait en pareil cas une grande ressource, et dont on usait largement, celle de citer à faux, et sans ombre de critique. Qu'on prenne, par exemple, les passages que Paul a rassemblés sur ce sujet dans l'Épître à ceux de Rome, et qu'on les relise chacun à sa place dans les textes originaux, on n'aura pas de peine à voir qu'ils ne disent rien de ce que Paul a prétendu leur faire dire. Ce grand dogme de la

(1) Édition Mangey, t. Ier, p. 348; édit. Tauchnitz, t. II, p. 181.

(2) *Le Judaïsme*, p. 449 : « Ils sont Hébreux, et moi aussi », dit Paul lui-même (II *Cor.*, XI, 22).

théologie paulienne ne repose que sur une série de contresens (1).

Paul déclare d'ailleurs hardiment que ce ne sont pas les œuvres de la Loi qui justifient, mais la foi en Jésus le Christ (*Gal.*, II, 16).

Comment en douter, puisque, en effet, depuis tant de siècles que la Loi était souveraine, le royaume de Dieu pourtant n'arrivait pas, les péchés des hommes en empêchant la venue? Il fallait que ces péchés fussent effacés, que Dieu cessât de les imputer aux hommes, qu'il nous tînt pour « justifiés », et c'est ce qui n'a pu se faire que par la mort du Christ. La Loi a été pourtant, et on ne peut l'oublier, puisqu'elle régnait hier. En effet elle a été, mais elle n'a été qu'un provisoire, une préparation de l'avenir; une gouvernante, à qui avait été confiée l'enfance du genre humain (2). Celui-ci est devenu homme, et n'a plus besoin de maître ni d'abécé. C'est ainsi qu'il parle en un endroit, avec quel mépris pour cet enseignement de la Loi, dont la veille il était si fier encore! (*Gal.*, III, 24 et IV, 3). Mais ailleurs il n'admet plus que la Loi ait été jamais nécessaire : « Les Gentils qui ne l'ont pas, sont à eux-mêmes une Loi. Ils font voir que l'œuvre de la Loi est écrite dans leurs cœurs; elle a pour témoigner d'elle *leur conscience* » (*Rom.*, II, 14). C'est le langage d'un philosophe grec; non que Paul paraisse avoir lu les philosophes; mais la pensée hellénique s'était infiltrée dans son esprit et l'avait élargi jusqu'à embrasser l'humanité : « Il n'y a plus de Juif ni de Grec, d'esclave ni de libre, d'homme ni de femme; tous tant que vous êtes, vous n'êtes qu'un en le Christ Jésus » (*Gal.*, III, 28, etc.). Et enfin : « Dieu n'est-il qu'aux Juifs? N'est-il pas aussi aux Gentils? Oui il est aussi aux Gentils; car il n'y a qu'un seul Dieu » (*Rom.*, III, 29, etc.). Voilà des idées où Jésus n'avait pas atteint, et dont il n'y a aucune trace dans les évangiles (3).

(1) *Rom.*, IX, 25; X, 19 et 20, d'après *Osée*, I, 10, 15, 23; *Deutéronome*, XXXII, 21; *Isaïe*, LXV, 1.

(2) En grec, un παιδαγωγός, parce qu'en grec la Loi elle-même est du masculin.

(3) Toujours, bien entendu, le quatrième étant mis à part. — Plusieurs siècles avant Paul, la sagesse grecque avait dit, dans des vers que STOBÉE nous a conservés (LXXXVI, 6), qu'un Scythe vaut un Grec, s'il est philosophe. Et la Lettre apocryphe à ceux de Colosses, en reproduisant la même idée, emploie ce mot même de Scythe, comme se souvenant de ces vers (III, 11).

Elles ne sont pourtant pas encore ni assez vastes ni assez hardies. D'abord, dans leur élan vers l'idéal, elles oublient trop la réalité. Paul ne prétendait pas, il ne pouvait pas même imaginer, que toute distinction réelle fût effacée entre le libre et l'esclave; il ne les supposait égaux que dans le Christ, et c'était beaucoup déjà, car cette conception en préparait une supérieure. De plus, il ne prévoyait pas, en unissant la famille humaine dans un dogme, que ce dogme deviendrait à son tour un principe de division et de combat. Pour nous, nous avons supprimé en réalité, dans presque tout le monde civilisé, la distinction entre le libre et l'esclave, et un jour sans doute sera supprimé aussi, entre l'homme et la femme, tout ce qui, en fait d'inégalité, ne vient pas de la nature, mais de la tradition. Enfin, nous avons à cœur de faire évanouir, dans les constitutions et dans les lois, ce qui reste encore des séparations que les croyances avaient faites entre les hommes; de sorte que nous disons aujourd'hui : Il n'y a pas à distinguer entre le chrétien et l'infidèle, entre le déiste et l'athée; tous tant que vous êtes, vous ne faites qu'un en l'humanité. Mais quoique cette formule dépasse de beaucoup celle de Paul, on comprend l'effet que la sienne a dû produire au temps où elle a été prononcée, et combien elle était faite pour entraîner les esprits. Voilà l'élan et l'essor qu'avaient imprimés à sa pensée le dégoût du mal, le désir et l'ardent espoir du mieux, irrités encore par les obstacles que ses aspirations rencontraient dans des préjugés qu'il avait partagés lui-même.

Mais il ne peut se tenir à ces hauteurs, car il se sent entravé et ramené à terre par un poids qu'il traîne à son pied, pour ainsi dire; c'est celui des textes sacrés. Tandis qu'aucun texte n'arrêtait la pensée de l'Hellène, l'esprit d'un Juif, au contraire, ne pouvait se mouvoir en quelque sens que ce fût, sans le congé de ses Écritures, et cela était vrai surtout d'un Juif qui avait été formé dans les écoles sévèrement orthodoxes de la ville sainte. De sorte que, même pour échapper à la Loi, il faut encore qu'il tienne compte de l'autorité de la Loi. De là d'étranges tours de force, qu'il est intéressant de suivre dans ses Léttres, quelque fatigants qu'ils paraissent à notre esprit dégagé de ces liens.

Sa grande ressource, dans cette tentative si difficile, est l'histoire de la promesse faite à Abraham, le père du peuple de Dieu. Il n'y a pas dans la Bible de texte plus considérable aux yeux des Juifs, et c'est pour eux le titre le plus ancien de leur fortune et de leurs espérances : « Je ferai sortir de toi un grand peuple; je te bénirai et j'agrandirai ton nom... Je bénirai qui te bénira et maudirai qui te maudira... Je donnerai ce pays à ta postérité » (xii, 2-7). « Regarde vers le ciel et compte les étoiles, si tu peux; ainsi sera ta semence » (xv, 5). « J'établis un pacte entre moi et toi et tes descendants après toi, un pacte perpétuel pour les générations à venir, pour être ton Dieu et celui de ta semence... Voici le pacte entre moi et toi, et tes descendants après toi... Que tout mâle soit circoncis » (xvii, 7-10, etc.). Tout cela est parfaitement clair, et c'est l'histoire même d'Israël sous forme de prophétie : mais quand s'accréditèrent les idées messianiques, l'imagination a dû étendre la portée de ces promesses jusqu'à l'avenir que l'on rêvait, et l'on a cru que la grandeur de l'Oint attendu y était comprise. Paul, en les rapportant au Christ, a probablement suivi une voie ouverte avant lui, mais j'imagine que c'est à lui qu'appartient cette subtilité de faire remarquer que le texte ne dit pas : « à tes semences », au pluriel, c'est-à-dire à tes rejetons, mais, au singulier, « à ta semence », ce qui ne peut signifier qu'un seul rejeton, qui est Christ (*Gal.*, iii, 16). Et là-dessus il conclut intrépidement que le Christ ayant ainsi été promis plus de quatre cents ans avant la Loi, celle-ci ne compte pas en comparaison de cette promesse. Cela est puéril et misérable, mais par ce galimatias l'obstacle de la Loi était tourné.

Ce n'est pas tout; au moment où Iehova promet à Abraham, qui se plaignait de n'avoir pas d'enfants et qui n'en espérait plus, une postérité innombrable, il est dit qu'Abraham crut à Iehova, et que cela lui fut compté comme un mérite (*Gen.*, xv, 6). Paul traduit : « Sa foi lui fut imputée à justice »; il entend par là, à justification, à salut. Les justifiés, dans sa langue, sont ceux dont les péchés ne sont plus comptés, et que rien n'empêche dès lors d'avoir part au royaume de Dieu. « Mais, dit Paul, quand il a été justifié ainsi, était-il en état de circoncision,

ou avec le prépuce? Il n'était pas en état de circoncision, mais avec le prépuce. » En effet, ce n'est que plus tard que Dieu lui a prescrit la circoncision. « Et ainsi, dit Paul, la circoncision n'est venue qu'après coup, comme la marque de la justification par la foi, foi qu'il avait eue avec le prépuce, pour être le père de tous ceux qui ont la foi avec le prépuce, etc. » (*Rom.*, IV, 9-11). De pareils raisonnements, si on peut les appeler ainsi, devaient cruellement impatienter les Juifs qui les entendaient faire. Mais qu'on imagine un moment l'effet qu'ils auraient fait à des Gentils, à ce Sénèque, par exemple, qu'une légende absurde a prétendu mettre en commerce avec *saint Paul!*

Sa doctrine de la Loi auteur du péché, n'est pas moins bizarre. Il dit positivement (*Gal.*, III, 10) : « Ceux qui partent des œuvres de la Loi sont sous la malédiction, car il est écrit (*Deutér.*, XXVII, 16) : Maudit tout homme qui ne s'assujettit pas à toutes les prescriptions contenues dans le livre de la Loi, pour les accomplir. » Et ailleurs (*Rom.*, IV, 15) : « C'est la Loi qui fait le châtiment; car où pas de loi, pas non plus de transgression. » Et encore (*Rom.*, VII, 7-13) : « Le péché, je ne l'ai connu que par la Loi; car je n'aurais pas connu la convoitise, si la Loi n'eût dit : Tu ne convoiteras pas. C'est de là que le péché a pris son élan, et que par le commandement il a produit en moi toute convoitise; car sans la Loi le péché était mort. Et moi, sans la Loi, je vivais jusque-là; mais le commandement étant venu, le péché a repris vie, et moi, je suis mort. Et ainsi, pour moi, le commandement, qui était pour la vie, s'est trouvé être pour la mort. » Cette suite de non-sens mènerait à d'étranges conséquences, contre lesquelles Paul se débat avec effort : « Qu'est-ce donc? La Loi est-elle péché? Loin de nous! — Ce qui était le bien, a-t-il été pour moi la mort? Loin de nous! » Mais la plus fâcheuse de ces conséquences serait de conclure que, puisque la mort du Christ prévaut sur le péché et l'efface, on peut maintenant s'abandonner à son aise au péché. « Loin de nous! Puisque nous sommes morts au péché, comment pourrions-nous vivre encore en lui? » (*Rom.*, VI, 2.) Il est vrai que la Loi est morte, mais les œuvres de la chair, contre lesquelles la Loi était faite, sont mortes aussi pour vous; vous ne vivez plus

que pour les œuvres de l'Esprit, qui n'ont rien à faire avec la Loi (1). C'est-à-dire que Paul s'embarrasse dans ses raisonnements, et ne vient pas à bout d'accorder entre elles ses paroles; mais la raison de cet embarras est peut-être, sans qu'il le démêle nettement lui-même, que ce nom de la Loi enveloppe en réalité, pour lui, deux choses très distinctes. L'une est la loi de la nature et de la conscience, qui reste toujours sacrée, depuis le Christ comme avant lui; l'autre est la loi locale et traditionnelle, avec ses prescriptions minutieuses, qui pesaient sur tous les actes et tous les mouvements des Juifs. C'est celle-ci que Paul a réellement dans la pensée, quand il se dit que la Loi fait le péché, que le péché disparaîtra avec la Loi elle-même, et que l'homme, quand il ne sera plus conduit que par l'Esprit, se sentira à la fois libre et pur.

C'est de la rupture de Paul avec la Loi qu'est sortie cette singulière doctrine de la *grâce*, qui tient tant de place dans ses Lettres, et qui a fait ensuite une si grande fortune dans l'Église. L'idée première de cette doctrine est une idée philosophique, que l'observation intérieure suffit à suggérer. A peine l'analyse a-t-elle fait reconnaître à l'homme ce qu'il appelle sa liberté, qu'il ne tarde pas à s'apercevoir combien cette liberté est bornée, et qu'il lui arrive souvent de vouloir sans avoir la force d'accomplir (2). Voilà pour quand il fait le mal; et d'un autre côté, quand il fait le bien, il lui semble aussi quelquefois que sa vertu ne lui vient pas de lui-même, et qu'il agit par une inspiration ou un élan dont il n'a pas le secret. Platon déjà disait, dans le *Ménon* (p. 100), « que la vertu ne vient ni de la nature ni de l'éducation, mais d'un don divin, où le travail de l'esprit n'est pour rien; et qui la dispense à tel plutôt qu'à tel autre », et il est probable que cette doctrine a été développée après lui dans les écoles qui avaient un caractère plus particulièrement religieux ou même mystique, comme celles des Platoniques et des Pytha-

(1) *Gal.*, v, 18-23. Je ne traduis pas mot à mot, précisément pour que la pensée ressorte mieux.

(2) Euripide, *Médée,* 1,068 : « Je sais bien le mal que je vais faire, mais ma passion est plus forte que ma volonté. » *Id.*, *Hipp.,* 380; Xénophon, *Cyrus,* VI, I. 41 Horace, *Ép.,* I, viii, 11; Ovide, *Métam.*, vii, 20, et Paul lui-même, *Rom.*, vii, 15.

goriques. Nous n'avons plus rien de ces philosophes, mais on trouve fortement et abondamment exprimé chez Philon d'Alexandrie le sentiment de ces bienfaits ou de ces grâces de Dieu, sans lesquelles le plus sage ne peut ni atteindre le vrai ni faire le bien, et qu'il doit appeler par la prière (1). Les discours de Philon, à ce sujet, ont un caractère tout philosophique et hellénique, et aussi bien il n'y a rien de cela dans la Bible juive. Cependant il n'est pas douteux que l'esprit du judaïsme ne fût particulièrement favorable au développement de ces idées, puisque les Juifs se regardaient comme un peuple élu, pour qui son Dieu avait fait ce qu'il n'avait voulu faire pour aucun autre, et dont l'existence tout entière ne s'expliquait que par la faveur d'en haut. La doctrine de la *grâce* est, en ce sens, éminemment juive, et Paul, en tant que Juif, devait en être pénétré; mais quand il se sépara de ses frères, il la retourna brusquement contre le judaïsme surpris. Comment Dieu a-t-il pu rejeter son peuple? Comment a-t-il refusé le salut aux mérites des Juifs, pour le donner aux Gentils, qui n'avaient pas mérité? C'est qu'il ne s'agit pas de mérite, et que Dieu n'a de compte à rendre à personne. Ils étaient les élus hier, ils sont aujourd'hui les réprouvés; Dieu l'a voulu, et cela suffit. Et la Bible est là, prête à lui fournir des arguments.

Il citait tout à l'heure Abraham, il cite maintenant Ésaü et Jacob; cet aîné, à qui son puîné a dérobé son aînesse, représente les Juifs supplantés par les Gentils : « Rébecca eut deux jumeaux de notre père Isaac. Avant qu'ils fussent nés et qu'ils eussent fait ni bien ni mal, afin que prévalût ce que Dieu avait résolu par choix, non en vertu de leurs œuvres, mais en vertu de son appel, il fut dit : Le premier-né sera assujetti à l'autre; car il est écrit : J'ai aimé Jacob et j'ai réprouvé Ésaü (2). Que dirons-nous? Y a-t-il eu injustice en Dieu? Loin de nous! Dieu dit à Moïse : Je ferai grâce à qui je fais grâce;

(1) Voir *le Judaïsme*, p. 412-414.

(2) Je n'ai pas besoin de dire que ces paroles, qui sont dans *Malachie*, I, 2-3, signifient seulement que Iehova préfère les Juifs, fils de Jacob, aux Iduméens, fils d'Ésaü. De même, le récit de la *Genèse* sur Ésaü et Jacob, XXV, 23, ne voulait dire autre chose, sinon que les Iduméens seraient assujettis aux Juifs, malgré la supériorité première du peuple iduméen sur le peuple juif.

j'aurai miséricorde de qui j'ai miséricorde. (*Exode*, xxxiii, 19.) Ce n'est donc pas ici l'œuvre de l'homme qui s'efforce et qui court, mais celle de Dieu qui fait grâce, car l'Écriture dit à Pharaon : Je ne t'ai suscité que pour ceci, pour faire montre en toi de mon pouvoir, et pour que mon nom soit proclamé sur toute cette terre. (*Exode,* ix, 16.) Ainsi, il fait grâce à qui il veut, et qui il veut, il l'endurcit (1). Tu me diras : De quoi se plaint-il alors? Qui peut résister à sa volonté? Mais vraiment, ô homme! qui es-tu donc, toi, pour tenir tête à Dieu? L'ouvrage façonné dit-il à celui qui le façonne : Pourquoi m'as-tu fait ainsi? Le potier n'est-il pas maître de l'argile, pour faire d'une même pâte, d'une part un vase d'honneur, de l'autre un vase d'ignominie ? » (*Rom.,* ix, 10-21.) Tout cela est cruellement déraisonnable; mais c'était un bon tour de polémique que de dire aux Juifs : Vous vous vantez que Iehova a transféré le droit d'aînesse d'Ésaü à Jacob votre père; eh bien! c'est ainsi qu'il transfère aujourd'hui votre droit d'aînesse aux Gentils. Ailleurs, après avoir cité ces paroles du livre des *Rois :* « J'ai réservé pour moi sept mille hommes, qui n'ont pas fléchi le genou devant Baal », Paul ajoute : « C'est ainsi qu'aujourd'hui encore il y a une portion réservée, par pur choix de grâce. Mais si c'est par grâce, ce n'est plus d'après les œuvres; autrement, la grâce n'est plus grâce, etc. » (*Rom.*, xi, 5.) Citons encore ce verset : « Ceux qu'il a prédestinés, il les a aussi appelés, et ceux qu'il a appelés, il les a aussi justifiés, et ceux qu'il a justifiés, il les a aussi glorifiés. » (*Rom.*, viii, 30.)

Je ne dirai pas : Voilà la théologie de Paul. Je dirai : Voilà la théologie. C'est de ces expédients d'avocat embarrassé qu'est né l'énorme amas de subtilités et de logomachies qui compose la théologie tout entière et qui a régné, pour ainsi dire, jusqu'aujourd'hui. Les versets que j'ai cités et quelques autres semblables, où avec un mot nouveau et mystérieux il essayait de se débarrasser de son passé, ont enfanté, en particulier, toute cette doctrine de la *grâce,* vide de fond et, dans la forme inextricable, épouvantable marais où Augustin a noyé l'Église avec lui.

(1) Il a fait grâce à Moyse et il a endurci Pharaon.

Pour constituer la théologie, il fallait unir à la faculté d'associer les disparates, qui est dans l'esprit de l'Orient, celle d'argumenter sans fin, qui caractérise l'esprit grec. Et c'est là ce qui s'est produit quand les sombres fantaisies de Paul ont été reprises et développées par les Pères.

Mais remarquons bien que chez Paul lui-même elles se réduisent à peu de chose. Il n'a pas véritablement une doctrine de la Grâce, s'appliquant à l'ensemble des actes et des volontés humaines; ses idées ne se rapportent qu'à une préoccupation unique : Comment se fait-il que le choix de Dieu ait passé des Juifs aux Gentils ?

De même, Paul a engendré ce qu'on appelle le dogme du péché originel, sans l'avoir conçu pour son propre compte. Il a lu la parole de la *Genèse :* « Tu ne mangeras point de ce fruit; car le jour où tu en mangeras, tu mourras » (II, 17). Il dit donc qu'Adam a péché, et par le péché la mort est entrée parmi les hommes ; mais le Christ est venu pour détruire à la fois et le péché et la mort. Il l'entend d'une manière toute sensible, car il croit, en effet, que le Christ va descendre du ciel tout à l'heure, et que dès lors on ne mourra plus. C'est du merveilleux, pour ne pas dire simplement de la poésie; ce n'est nullement ce que l'Église a mis depuis sous ce mot de péché originel.

Je ne sais ce que les Juifs répondaient à ces raisonnements de Paul ; mais j'imagine qu'un de ses plus redoutables adversaires était lui-même. Il traîne après lui, quoi qu'il fasse, son fanatisme d'hier; ayant cru si longtemps qu'être Juif est tout, il ne peut se résigner tout d'un coup à croire que ce n'est rien. Il fait ce qu'il peut pour reconnaître aux Juifs un privilège (*Rom.*, III, 1 ; XI, 1, etc.), et il y a un moment où il s'écrie : « Je le dis, et c'est la vérité que je dis en Christ ; ma conscience témoigne pour moi en l'Esprit saint ; j'ai un grand chagrin et mon cœur sent une douleur incessante ; *je voudrais moi-même être rejeté du Christ* et maudit pour mes frères, pour ceux qui sont miens selon la chair » (*Rom.*, IX, 1). Vœu étrange, qui trouble encore aujourd'hui ses lecteurs chrétiens. C'est par une protestation du même genre qu'il prononce : « Renversons-nous donc la Loi par la foi ? Loin de nous ! Au contraire, nous confirmons la

Loi » (*Rom.*, III, 31). Il veut dire que comme c'est la Loi qui promet le Christ, et qui aboutit à lui pour ainsi dire (voir verset 21), le règne du Christ, en venant clore celui de la Loi, ne fait que la confirmer (1).

En réalité, la Loi n'en est pas moins détruite; l'ancien pacte n'existe plus ; il y a un pacte nouveau : « C'est celui de l'Esprit, non plus de la lettre, car la lettre tue, tandis que l'Esprit donne la vie. » (II *Cor.*, III, 6.) C'est toujours la même idée, que la Loi n'a apporté avec elle que le péché, et par suite la mort. La circoncision est répudiée, et l'on peut prévoir le jour où il n'y aura plus un seul chrétien circoncis.

Dans cette lutte obstinée, Paul n'est pas venu à bout d'entamer le judaïsme. Un petit nombre de Juifs ont passé au Christ, et ce n'est pas Paul qui les a gagnés; ce sont les compagnons de Jésus, qui ont fait ces conquêtes avant que Paul fût conquis lui-même. D'ailleurs, l'Église des circoncis de Jérusalem a bien peu vécu; elle aurait probablement vécu moins encore, si Jérusalem eût gardé son indépendance et si les Juifs y étaient demeurés maîtres. Mais Paul a vaincu les Juifs dans le monde grec, en ce sens qu'il leur a arraché les judaïsants. La parole de Iehova à la mer dans le livre de *Job :* « Tu viendras jusque-là, et pas plus loin », Paul l'a dite à cette marée montante du judaïsme qui semblait près de couvrir le monde. Le vieux judaïsme s'est arrêté pour jamais, et le judaïsme nouveau, qui a bientôt tout envahi, envahi lui-même par les mœurs et par l'esprit grecs, n'est plus véritablement le judaïsme. Du reste, je l'ai déjà dit, Paul n'a fait que précipiter cette révolution, et un homme ne fait jamais que cela; les grands mouvements se font par la force des choses. On a vu Philon d'Alexandrie occupé de se défendre contre un judaïsme libre, qui trouvant « que la lettre n'est que le symbole de l'idée », en venait à dédaigner la lettre. Il proteste contre cette indifférence; tout en accordant que les prescriptions sur le sabbat, sur ses fêtes, sur la circoncision ont un sens mystique, il ne veut pas qu'on renonce pour cela aux pratiques extérieures : faudra-t-il donc

(1) On sait que cette pensée se retrouve dans *Matth.*, v, 17.

renoncer aussi au culte qu'on rend à Dieu dans le Temple? Il résiste donc; mais ceux à qui il résiste étaient déjà, comme on voit, bien près de Paul. Et Philon lui-même parlait quelquefois comme Paul : il plaçait au ciel l'étranger (le non-Israélite) qui vient à Dieu, et il vouait à l'enfer l'homme qui déshonorait le sang pur (le sang de David) dont il est sorti. Enfin l'image célèbre de l'Épître aux Romains (xi, 16), de la branche d'olivier sauvage entée sur l'olivier franc, se trouve déjà dans ce même passage de Philon (1).

Paul n'était pas un esprit timide, et s'il n'avait eu à combattre que les Juifs qui repoussaient son Christ, il serait arrivé plus vite à une franche et complète rupture. Ce qui le gênait le plus, c'étaient les circoncis qui appartenaient au Christ comme lui et avant lui, et qui avaient fait l'Église nouvelle. Pourquoi ceux-là auraient-ils cessé d'être Juifs, puisque Jésus l'était lui-même et n'avait jamais appelé que des Juifs? Ceux-là pouvaient bien accepter pour disciples, surtout dans les pays grecs, ce que j'appellerais des judaïsants du Christ, mais ils ne pouvaient les égaler à eux-mêmes et se confondre avec eux. La circoncision demeurait dans leur pensée un privilège, et conservait un prestige dont Paul est visiblement embarrassé, qui lui fait obstacle et qui l'irrite. Nous ne comprenons plus aujourd'hui, après tant de siècles pendant lesquels la circoncision n'a été pour les chrétiens qu'un sujet de haine et de mépris, quel effort il eut à faire pour en délivrer ses Églises. Il a peur que d'autres influences ne les ramènent à ce joug; pour les en garder, il s'efforce de leur faire peur lui-même; et il leur tient ce discours vraiment étrange : « Eh bien, moi Paul, je vous dis que si vous vous faites circoncire, *Christ ne vous servira de rien*. Et j'atteste encore à tout homme qui se fait circoncire, qu'il est obligé dès lors à pratiquer toute la Loi » (*Gal.*, v, 2-3). Enfin, perdant patience, avec le rire amer d'un homme qui ne rit guère, il jette ce mot à ces circoncis : « Qu'ils fassent mieux, qu'ils se châtrent ! » (verset 12). Voilà jusqu'où il s'emporte. Mais il n'a pas toujours ce ton-là. Ces violents, dont il était, et dont un évangile dit si bien qu'ils

(1) Tome II, p. 434, édit. Mangey; tome V, p. 264 de la petite édition Tauchnitz.

prennent le ciel de force, sont en même temps violents et adroits, parce qu'ils sont tout entiers à cette fin qu'ils poursuivent. Quand tout à l'heure il effrayait ceux que la distinction de la circoncision pouvait tenter, en leur déclarant que si une fois ils ont cette marque, ils devront s'assujettir à la gêne de toutes les prescriptions judaïques, c'était déjà une adresse : nous verrons qu'il en a eu d'autres encore. Mais il a tout dit dans un passage mémorable (I *Cor.*, IX, 19) : « Étant libre du côté de tous, je me suis asservi à tous, pour en gagner le plus possible. Avec les Juifs, je me suis conduit en Juif, pour gagner les Juifs ; avec les sujets de la Loi, en sujet de la Loi, pour gagner les sujets de la Loi ; avec ceux qui sont en dehors de la Loi, en homme qui est en dehors de la Loi (mais je ne suis pas en dehors de la Loi à l'égard de Dieu, étant dans la Loi à l'égard du Christ), pour gagner ceux qui sont en dehors de la Loi. Avec les faibles, je me suis conduit en faible, pour gagner les faibles. Enfin, je me suis fait tout à tous, pour sauver des hommes à tout prix (1) ».

Je n'appellerai pas simplement une adresse le morceau de la Lettre à ceux de Rome où il exprime avec tant d'émotion l'espoir que les Juifs reviendront au Christ et à Dieu. « S'ils ont achoppé, est-ce pour tomber? Loin de nous! Mais leur faux pas a été le salut des Gentils. » (XI, 11.) Il présente à ce sujet l'argumentation la plus bizarre. Si les Gentils, à l'origine, n'ont pas eu la foi en Dieu, c'est pour être un jour reçus en grâce, à l'occasion du manque de foi des Juifs eux-mêmes. Et si les Juifs aujourd'hui manquent de foi en la grâce qu'ont reçue les Gentils, c'est afin qu'ils soient à leur tour l'objet d'une grâce qui leur sera propre. Dieu a voulu que tous, Gentils et Juifs, eussent leur part du manque de foi, afin que tous eussent aussi leur part de la grâce. (30-32.) On s'y perd, et Paul, tout le premier, s'y perd lui-même ; mais le sentiment qu'il a de l'impossibilité où il est de débrouiller ses idées lui arrache un cri mille et mille fois répété après lui : « O profondeur des dons de Dieu, de sa sagesse et de son intelligence ! Combien sont impénétrables ses jugements, et combien il est impossible de suivre la trace de ses voies ! Car

(1) C'est la vraie leçon, et non : « pour les sauver tous ».

qui a compris la pensée de Dieu, ou qui est entré dans ses conseils? Ou qui est-ce qui lui a fait une avance, et peut exiger de lui du retour? Tout vient de lui, tout est par lui, tout va à lui ; à lui la gloire à jamais. *Amen.* » Ces paroles sont devenues un lieu commun, qui traîne partout dans la prédication religieuse, et qui y paraît froid et mort comme tout lieu commun, et principalement tout lieu commun qui est en dehors de la raison ; mais dans Paul lui-même elles nous touchent, parce que nous y sentons à la fois le trouble profond que lui cause sa séparation d'avec ses frères, et l'apaisement qu'il obtient, au prix des plus laborieuses subtilités, par la pensée que le jour viendra bientôt où Dieu lui-même et le Christ vont les lui rendre.

VI

Tout ce qui vient d'être développé des idées de Paul est certainement tout à fait en dehors de la raison et de la nature; cependant le surnaturel n'y paraît encore qu'à distance. L'heure en est prochaine, elle n'est pas venue; ou du moins il n'y a jusqu'ici qu'un seul miracle présent. Il est vrai qu'il est énorme : c'est la résurrection du Christ lui-même ; mais il est unique, et on le croit sans l'avoir vu. A ce point de vue, les Épîtres diffèrent sensiblement des récits des évangiles, où le miracle est chose de tous les jours : il ne semble pas que pour Paul il fût aussi familier. Pourtant, en y regardant de près, on voit que Paul croyait à certains phénomènes singuliers comme à des faits habituels. Il dit positivement à ceux à qui ses Lettres sont adressées, que l'Esprit opère en eux des « vertus » (*Gal.*, III, 5); c'est le mot des évangiles; que les « vertus », les « opérations des vertus » sont un des dons de Dieu à son Église. (I *Cor.*, XII, 10, 28-29.) Il indique en particulier parmi ces dons « les grâces des guérisons ». (*Ibid.*, 9). De plus, en parlant de lui-même, il déclare expressément et à deux fois que sa mission s'est manifestée par « des signes, des prodiges et des vertus » (II *Cor.*, XII, 12 et *Rom.*, XV, 19). Mais cela est dit en deux mots, sans indication d'aucun fait particulier, sans même que rien nous

apprenne en quoi pouvaient consister ces signes, ces prodiges et ces vertus. Là encore, comme au chapitre des apparitions de Jésus, le miracle semble reculer devant nous, et notre curiosité le poursuit sans le saisir. Il y a même un verset célèbre : « Les Juifs demandent des signes et les Grecs cherchent de la sagesse; et moi, je prêche Christ mis en croix » (I *Cor.*, I, 22), qui semble témoigner que le merveilleux ne tenait pas une grande place dans les moyens par lesquels Paul agissait sur les esprits. On doit remarquer qu'il n'est jamais question dans ses Épîtres du don de chasser les démons. Il parle bien, on l'a vu, des « grâces des guérisons », mais sans que rien marque qu'il attribue à des démons les maladies. Paul, cependant, croit aux démons, comme on le verra par un passage auquel je reviendrai plus tard. (I *Cor.*, X, 20.) Il croit avant tout à Satanas, ce génie du mal, inconnu du judaïsme primitif, et qui n'est évidemment que l'Ahriman du mazdéisme (1). Il est vrai que Satanas n'est pas tout à fait au niveau de Dieu : celui-ci, sous le nom de Iehova, avait régné seul trop longtemps pour supporter un égal. Satanas est seulement un ange de ténèbres : cette expression même n'est pas dans Paul, mais elle est supposée par le verset où il est dit que Satanas sait se transformer en *ange de lumière*. (II *Cor.*, XI, 14.) Il n'en est pas moins le rival de Dieu et son adversaire, sauf peut-être à être détruit à la fin du monde, comme le dit l'*Apocalypse ;* mais Paul ne parle pas de cet avenir. Paul le représente à la fois comme un malfaiteur qui nous tue (I *Cor.*, V, 5) et comme un *tentateur* qui nous fait pécher. (*Ibid.*, VIII, 5 et II *Cor.*, II, 11.) Lui-même, affligé d'un mal qui l'humilie, qu'il appelle une épine dans sa chair, et sur lequel on a fait bien des suppositions, il dit que c'est « un ange de Satanas qui tape sur lui ». (II *Cor.*, XII, 7.) Paul parle assez souvent des Anges, mais il ne dit pas qu'il ait jamais eu affaire à eux.

Mais en fait de surnaturel, il n'y a rien dans ses Lettres d'aussi remarquable que le témoignage que voici (II *Cor.*, XII, 2) : « Je sais un homme, de ceux qui sont à Christ, qui, il y a quatorze ans (était-ce en son corps? je ne sais ; était-ce en dehors de

(1) *Le Judaïsme*, pages 289 et 367.

son corps? je ne sais, Dieu le sait), fut enlevé (celui dont je parle), jusqu'au troisième ciel. Et je sais que celui dont je parle (était-ce en son corps ou en dehors de son corps? je ne sais, Dieu le sait), fut enlevé au *paradisos,* et y entendit des dires qu'on ne peut dire (ἄρρητα ῥήματα), qu'il n'est pas permis à un homme de répéter. S'il s'agit de celui dont je parle, j'ai de quoi triompher; mais s'il s'agit de moi, je ne veux triompher que de mes faiblesses. Je pourrais triompher sans être déraisonnable, car je ne dirais que la vérité; mais je m'abstiens..... » — On ne peut douter que tout cela ne se rapporte à lui-même.

Maintenant, qu'est-ce que le troisième ciel? on ne sait. Quant au *paradisos,* c'est, à ce qu'il paraît, un mot d'origine indienne, qui a passé sans être traduit en hébreu et en grec. Xénophon appelle ainsi les parcs de plaisance des rois de Perse (*Cyr.*, I, III, 14), et le livre de *Néhémie* l'emploie dans le même sens. Ici, c'est évidemment un jardin céleste; nous en avons fait le « paradis » (1).

Mais je ne connais pas de texte qui montre d'une manière plus frappante comment le merveilleux s'évanouit dès qu'on le touche. Voilà une aventure à laquelle Paul tient beaucoup; elle est son orgueil et il l'oppose à des mépris qu'il repousse. Il ne saurait donc trop faire pour l'établir et pour la mettre en pleine lumière. Et pourtant que dit-il? « Qu'il ne sait pas s'il a été enlevé dans son corps ou sans son corps. » Il ne peut pas dire plus clairement qu'il a imaginé, qu'il a rêvé, et que ça a été une pure illusion, sans réalité aucune. Le fait est qu'il n'y a jamais eu de miracles *historiques* que des miracles comme celui-là. Si Jeanne d'Arc avait été, je ne dirai pas aussi sincère, elle l'était sans doute tout autant, mais aussi capable d'analyse, elle se serait probablement exprimée comme Paul en parlant de ses visions; elle aurait dit : J'ai vu saint Michel; était-ce avec mes yeux ou autrement? je ne sais.

Parmi les dons extraordinaires que Paul signale comme

(1) *Néh.*, II, 8; voir aussi *Ecclés.*, II, 5, et *Cant.*, IV, 13. Les Septante nomment ainsi le jardin d'*Éden* ou de volupté où était Adam; mais là le mot n'est pas dans le texte (*Gen.*, II, 8).

Le mot se retrouve en ce sens dans *Luc*, XXIII, 43, et *Apocal.*, II, 7.

étant répandus parmi les fidèles, il faut signaler celui des *glosses* (γλῶσσαι), une des plus grandes singularités du christianisme primitif. Le mot grec qui répond à *langue* (γλῶσσα), indépendamment des deux sens du mot français, en a encore un troisième. Lorsque, dans le discours, on mêlait à la langue ordinaire des termes empruntés à celle d'un autre temps ou d'une autre localité, ces termes s'appelaient des *langages* (γλῶσσαι) : je franciserai simplement le mot en disant des *glosses* (1). Quand La Fontaine dit, par exemple : « L'*ost* au peuple bêlant » (*Fables*, XII, 9), il emploie une *glosse* (voir aussi XI, 3). Il y a donc des *glosses* même en français : il y en a bien davantage en grec, parce que les Grecs avaient des monuments littéraires de tout dialecte et de toute époque, qui étaient comme des trésors où les *glosses* pouvaient être puisées en abondance. On les recherchait particulièrement dans les oracles, parce qu'elles leur donnaient un air de mystère qui ajoutait au respect. Le fameux poème alexandrin de Lycophron, qui n'est tout entier qu'une longue prophétie, ne se compose que de *glosses*, pour ainsi dire (2). On n'est pas étonné que les judaïsants de race hellénique aient employé les *glosses* dans les épanchements auxquels ils se livraient sous l'influence de ce qu'ils appelaient l'Esprit; mais ils pouvaient en puiser à des sources nouvelles, que leur ouvraient les livres des Juifs. Ils en empruntaient, soit à la langue que les Juifs parlaient alors, soit à l'ancien hébreu, celui de la Bible, passé à l'état de langue morte. Quand Paul dit, par exemple : « Dieu a envoyé dans vos cœurs l'Esprit de son Fils, qui crie : Père », et que pour exprimer ce cri, il se sert, au lieu du grec πάτερ, de l'hébreu *abba* (*Gal.*, IV, 6), c'est une *glosse*.

De même, quand il introduit à la fin d'une épître la formule *maranatha,* que j'ai expliquée plus haut (I *Cor.*, XVI, 22). Ce ne sont là que des mots; mais dans les effusions auxquelles les « Frères » se livraient de vive voix, les termes de ce genre se multipliaient, et j'imagine qu'on pouvait y jeter des versets entiers. De là un langage étrange, qui devenait vite inintelligible. C'est

(1) Voir à ce sujet ARISTOTE, *Poétique*, 21 et 22.

(2) Les *glosses* tiennent de même une grande place dans le grimoire prophétique qui forme le chapitre II de RABELAIS.

dans la première Épître à ceux de Corinthe qu'il est surtout parlé des *glosses* dans leurs diverses espèces, car il paraît qu'il y en avait plusieurs (γένη γλωσσῶν, xii, 28). Qu'on se figure ce que pouvaient être des démonstrations de ce genre dans une ville d'une population si mêlée, dont les marchés jetaient sans cesse les uns sur les autres des hommes de toute provenance, apportant là les habitudes, les souvenirs, les superstitions les plus diverses. Paul le dit de la manière la plus expresse : « Celui qui parle en *glosse* ne parle pas pour les hommes, mais pour Dieu; *personne ne l'entend;* c'est pour l'Esprit qu'il parle et dit des mystères. Au contraire, celui qui parle en prophète (1), parle pour les hommes, et leur apporte édification, exhortation et consolation. Je veux bien que tous tant que vous êtes vous parliez en *glosses,* mais j'aime mieux que vous parliez en prophètes : celui qui parle en prophète est plus grand que ceux qui parlent en *glosses*, *à moins qu'il ne les interprète,* afin que l'Église reçoive édification » (I *Cor.*, xiv, 2). Et plus loin : « Les instruments inanimés qui donnent des sons, la flûte et la cithare, s'ils ne font pas distinguer les sons, comment saura-t-on ce que c'est que la flûte ou la cithare doit exprimer ? Et si la trompette ne donne qu'un son indistinct, qui donc s'apprêtera pour le combat? De même si avec la *glosse* vous ne faites pas entendre un discours intelligible, comment comprendra-t-on votre parole? Elle ne fera que battre l'air... Si je ne sais pas la signification des sons, je serai pour celui qui parle un Barbare, et celui qui parle sera un Barbare pour moi. » Plus loin encore : « Je rends grâces à Dieu de ce que mieux que tous tant que vous êtes je parle en *glosse*. Mais, dans l'Église, j'aime mieux dire cinq paroles en traduisant ma pensée, afin d'enseigner les autres, que d'en dire dix mille en *glosse*. Si l'Église étant rassemblée tout entière en un même lieu, tous se mettent à parler en *glosses,* et qu'il survienne des simples ou des non-croyants, ne diront-ils pas : Vous êtes des fous ! Mais si tous parlent en prophètes, et qu'il survienne un non-croyant ou un simple, tous le rai-

(1) C'est-à-dire en inspiré (il ne s'agit pas ici de prédiction), mais cela en langage naturel.

sonnent, tous le confondent, et ainsi les pensées secrètes de son cœur montent à la surface, et le voilà prêt à se jeter à terre pour adorer Dieu, reconnaissant que Dieu est réellement avec vous... Si on parle en *glosse,* que ce soit à deux, ou au plus à trois, *et chacun à son tour,* et qu'il y ait quelqu'un pour servir d'interprète. S'il n'y a pas d'interprète, qu'on se taise dans l'Église ; qu'on ne parle que pour soi-même et pour Dieu. » Voilà des scènes dont les Parisiens d'aujourd'hui qui s'appellent chrétiens n'ont guère l'idée. C'était un étrange spectacle qu'offrait une assemblée de ce genre, subissant, tout étourdie, l'averse de ce baragouin mystique qui tombait sur elle, quelquefois, on vient de le voir, de plusieurs bouches parlant en même temps. Paul essaye de s'en défendre, et fait ce qu'il peut pour tempérer le scandale de ces farces sacrées; mais on sent bien qu'il ne fait pas ce qu'il veut. Quand une fois le surnaturel est entré dans l'esprit humain avec une certaine violence, c'est un champ qui lui est livré en proie, et dont il n'est pas aisé de l'arracher. Et l'on voit que Paul lui-même se croit obligé de se vanter que personne au besoin n'exécute mieux que lui ce même tour de force, qu'il sentait pourtant peu digne de lui. Il était plus fier, et il en avait le droit, lorsque parlant, comme il dit, en prophète, il troublait et il retournait par sa parole des âmes que le hasard jetait sous ses pas, et dont l'apparente indifférence fondait tout à coup sous l'haleine de ces croyants rassemblés, à la chaleur de la fournaise que sa prédication avait allumée (1).

Ernest **HAVET.**

(La troisième et dernière partie à la prochaine livraison.)

(1) Sur des phénomènes de ce genre dans les temps modernes, voir des pages très intéressantes de M. Renan, *les Apôtres,* p. 68.

On aura remarqué dans les versets cités ici le mot d'édification. Ce mot, traduction bien exacte du mot grec que Paul emploie, est une métaphore. On se représente le croyant comme bâtissant, par telle et telle pratique, l'édifice de la foi.

LES

POUVOIRS PUBLICS

EN ITALIE

LEUR ORIGINE ET LEURS RAPPORTS AVEC LA DÉMOCRATIE

I

Au moment où l'opinion publique en France se préoccupe de la révision constitutionnelle au point de vue du Sénat, il n'est pas sans intérêt, pour les lecteurs de la *Nouvelle Revue*, de connaître dans quelles conditions se présente en Italie la question de la réforme électorale.

Cette question est actuellement pendante devant le Sénat italien, saisi du projet de loi déjà voté par la Chambre des députés.

A l'encontre des insinuations malveillantes des partis extrêmes, la haute Assemblée s'est appliquée à montrer, par le choix de ses commissaires et par ses premières résolutions, qu'elle saurait faire œuvre de patriotisme et qu'elle comprenait l'importance du problème qui s'impose à la démocratie moderne. Le Sénat sent bien que de la nouvelle composition de la Chambre des députés pourrait résulter une altération sensible de son influence politique. Aussi le premier souci de la commission sénatoriale a-t-il été d'étudier les effets éventuels de cette

réforme, relativement à la quantité et à la qualité des nouvelles catégories d'électeurs.

Un grand nombre de sénateurs, la majorité peut-être, compte poser la question de savoir si les changements apportés au mode d'élection de la Chambre des députés n'imposeront pas, comme conséquence nécessaire, une réforme du Sénat, dans l'intérêt de la pondération des pouvoirs. La Chambre haute a ainsi élargi la sphère de la discussion. Les intérêts et les passions des partis ne sont donc plus en cause : c'est, en quelque sorte, le caractère même de la société italienne, c'est l'organisme même de l'État qui seraient modifiés par la réforme simultanée des deux Chambres.

A la Chambre des députés, malgré les efforts de quelques orateurs pour élever la question, les débats ont obéi à des motifs personnels ou empiriques. Le Sénat, au contraire, s'est placé au-dessus des partis, ne voulant pas envisager une question fondamentale comme un expédient de gouvernement.

Semblable fait n'est point isolé dans l'histoire du parlementarisme : les hommes politiques que l'âge a mûris s'attachent à démontrer que, tout en remplissant leur rôle de conservateurs, ils savent ne point s'immobiliser dans une résistance obstinée à n'importe quelle innovation ; et que, loin d'exiger l'application inflexible de théories abstraites, ils ne demandent qu'à transformer les institutions suivant les conditions morales et économiques du pays.

En vérité, il n'y a qu'un sectaire ou un utopiste qui puisse considérer la réforme électorale ou celle de telle autre de nos lois fondamentales, comme une revendication de droits violés contre les pouvoirs constitués, dépositaires actuels de la souveraineté nationale.

La maison de Savoie, secondée d'ailleurs par la nation, a toujours évité toute compétition entre l'ancien et le nouveau principe de souveraineté. Elle a su appeler à temps au partage de cette souveraineté les peuples réunis sous sa domination ; elle a eu la sagesse et le bonheur de diriger cette évolution selon qu'il convenait.

Il eût donc été fort étrange que les Italiens, au moment où

ils voyaient leur patrie unie, libre et indépendante, grâce aux efforts de la maison régnante, se fussent laissé entraîner à renier leur monarchie en faveur de la République. Et d'ailleurs, la République, — ce n'était peut-être qu'un hasard malheureux, — était recommandée par ceux-là mêmes qui avaient toujours failli à l'œuvre nationale. Les plébiscites tranchèrent dès sa naissance la querelle du droit constituant qui, ailleurs, a causé tant de malheurs : le bon sens des Italiens ne permettra jamais qu'elle se renouvelle.

Cette genèse de la souveraineté nationale explique pourquoi les mots « revision de la Constitution » qui, dans d'autres pays, paraissent effrayants, peuvent s'inscrire chez nous dans un calme absolu à l'ordre du jour d'une Assemblée de sénateurs, dont aucun membre n'est fauteur d'opinions quelque peu avancées. C'est que les Italiens sont bien les fils de Machiavel et de Galilée : au lieu de s'appuyer, pour leurs réformes civiles, sur des principes abstraits et sur des inductions métaphysiques, ils se servent de l'expérience et procèdent par la méthode scientifique. Aux spéculations électorales des juristes jacobins, d'autres hommes, vieillis dans les affaires publiques, et toujours sur la brèche à droite ou à gauche du camp parlementaire, opposent la recherche soigneuse des faits réels et présents qui rendent l'Italie contemporaine si différente du Piémont de 1848. C'est en vérifiant ces faits qu'ils pourront juger la valeur et l'efficacité que conservent encore des institutions nées et fécondées dans un autre milieu.

En 1815 déjà, M. de Talleyrand disait à Louis XVIII : « Autrefois, l'autorité de la religion pouvait prêter appui à l'autorité de la puissance souveraine ; elle ne le peut plus, aujourd'hui que l'indifférence religieuse a pénétré dans toutes les classes et est devenue générale. La puissance souveraine ne peut donc trouver d'appui que dans l'opinion, et pour cela il faut qu'elle marche d'accord avec cette même opinion. »

Depuis lors, l'opinion publique a en partie changé de nature, puisqu'elle n'est plus formée seulement par le concours des idées et des passions de certaines classes accessibles aux théories des philosophes et aux doctrines des publicistes : aujourd'hui, elle

est partout la résultante des instincts des classes nombreuses et de la conscience peu élevée, je le veux bien, mais sûre, que ces classes ont acquise de leurs intérêts, de leurs droits, de leur puissance. Et cela est si vrai, qu'il serait impossible d'imposer à un peuple une autorité qui n'aurait pas prise sur sa conscience, une autorité que ses instincts ne sentiraient pas apte à la conservation, au perfectionnement social. Les dogmes ne peuvent plus créer des pouvoirs publics; l'habileté et la sagesse des hommes d'État ne suffisent plus pour enfanter des systèmes durables de gouvernement; mais ces pouvoirs seront plus ou moins solides, ces systèmes seront plus ou moins efficaces, selon qu'ils correspondront plus ou moins exactement aux forces innées de la nature humaine. C'est la physiologie qui vient ainsi en aide à la psychologie pour donner à la science politique une forme nouvelle et plus parfaite, qu'on appelle de nos jours « sociologie ». Et il n'y a pas lieu de s'effrayer, comme si entre la science spéculative et la science expérimentale il y avait antagonisme absolu, incompatibilité nécessaire, comme si le nouvel ordre de choses ne pouvait se produire que par la destruction de l'ancien.

Ce sont là des craintes vaines, qui apparaissent au premier choc de toute discussion, dans n'importe quelle branche des connaissances humaines : car les plus sages et les plus savants mêmes oublient toujours que l'esprit de l'homme est limité. Chacun s'exagère la part de vérité qu'il possède. Les vieux admettent difficilement qu'après eux il y ait encore quelque chose à apprendre; les jeunes, qu'on ait su quelque chose avant eux. Mais il y a comme un génie commun et universel de l'humanité qui choisit et recueille, dans toutes les branches du savoir, le produit, la fleur, la somme des conquêtes des individus, des écoles et des nations. Dans l'accomplissement de cette besogne, qui est moins sensible pour les idées morales que pour les choses physiques, l'humanité, par des routes innombrables et diverses à l'infini, marche continuellement à la pleine possession du vrai.

A tout prendre, les luttes les plus acharnées sur les dogmes et sur les doctrines ne sont que des rivalités de méthodes et des

compétitions de systèmes qui, toutes, tendent au même but. N'est-ce pas par fanatisme religieux que des factions se sont proscrites, que des peuples se sont déchirés? Eh bien, faisons abstraction de la variété des mythes et des formes extérieures du culte : dans les doctrines morales des plus sublimes philosophes et des plus savants législateurs, de Platon à Aristote, de saint Thomas à Kant, de Rosmini à Littré, de Moïse à Confucius, ne retrouvons-nous pas l'unité de pensée? Pour tous les points culminants, la réflexion des uns ne répond-elle pas à merveille à la divination des autres ?

Et cette harmonie de la pensée humaine ne se rencontre pas seulement dans l'idéal de la métaphysique et de l'éthique : ne voit-on pas souvent concorder, dans leurs résultats définitifs, le mysticisme du prophète et de l'apôtre, l'inspiration du poète, la spéculation du philosophe, l'observation du savant? Et cela malgré leurs haines réciproques, leurs querelles, leurs mépris, malgré les persécutions et les martyres qu'ils s'infligent les uns les autres.

Nous nous étonnons que des gens qui n'étaient assurément ni des ignorants ni des sots aient pris le miracle de Josué pour une loi d'astronomie, et nous désavouons le Saint-Office qui persécuta Galilée. Mais, deux cents ans après Bellarmin et Urbain VIII, le Père Secchi, élargissent le domaine des lois scientifiques sur la création, rétrécissait d'autant, tacitement, mais sans appel, le champ du hasard et du miracle : et cela avec l'approbation de l'Église.

Si les malentendus des savants et des mystiques n'avaient pas produit tant et de si terribles tragédies, on ne pourrait imaginer de spectacle plus comique que celui de ces querelles entre gens qui parlent des langues différentes. Vous figurez-vous l'Arioste essayant de convaincre Newton du vol de l'hippogriffe? ou Darwin expliquant à Dante et à Béatrix la sélection sexuelle? De combien ne grandirait pas notre idée de la sagesse divine, si l'on découvrait que l'auteur de la Genèse fut un géologue de la force de Cuvier? La valeur scientifique du « transformisme » ne doublerait-elle pas, si l'on trouvait l'origine de cette hypothèse dans ce mot de la Bible : *Reverteris in terram,*

de quâ sumptus es? Que ne gagnerait pas la science ou la religion, si la malédiction d'Adam et de sa descendance n'était que la théorie de la « concurrence vitale » exprimée par une image?

Plus que toute autre chose, la politique reste indifférente aux colères de ceux qui ne veulent pas oublier les contradictions des points de départ, en faveur du point commun d'arrivée.

Mais qu'est-ce que la politique, dans sa plus haute signification, sinon l'art de guider les peuples, de les retenir dans la soumission, de les ramener à la pratique de ces lois suprêmes de justice et de paix, sans lesquelles aucune société civile ne saurait subsister ?

Aussi l'homme politique ne dédaigne-t-il aucun des appuis que la philosophie, la théologie et les sciences naturelles peuvent prêter à ces lois ; et il sait faire profiter son œuvre de l'accord fortuit de ces illustres rivales. En effet, si la science, contrairement à ce qui arrive tous les jours, découvrait dans les lois qui gouvernent la nature vivante des nécessités d'existence, de conservation, de développement, opposées aux lois morales déduites même de la plus haute métaphysique, comment l'homme d'État trouverait-il, au milieu des conflits inévitables de la raison et de l'instinct, la confiance dont il a besoin pour gouverner le monde? Mais si le naturaliste, souvent hostile à la théologie et à la métaphysique, habitué, en tout cas, à l'observation et n'ayant foi qu'à l'expérience, si le naturaliste découvre, dans les instincts de la vie, de la propagation et de la conservation des animaux, des analogies évidentes et nombreuses avec les lois dictées par la sagesse divine et humaine, ceux qui dirigent les peuples peuvent avancer, plus résolus, dans une voie plus sûre. Aujourd'hui, le législateur prudent doit tenir d'autant plus compte de ces instincts, que les classes nombreuses, chez lesquelles le sentiment l'emporte sur l'idée, tendent à prédominer dans l'État.

C'est ainsi que l'œuvre pacifique des parlements réussit à mettre d'accord les institutions représentatives et les forces vives de la société moderne. En effet, on pourrait dire que les grands mouvements sociaux et politiques ne sont que la résultante des forces quantitatives (instincts, sentiments) et qualitatives

(intelligence, raison, volonté), lesquelles forces sont les propriétés de la nature humaine, telle qu'elle se manifeste dans l'individu et dans la société. Avec la théorie dogmatique et théologique de la souveraineté, avec l'autorité légitime du pouvoir public, nous voyons apparaître une nouvelle doctrine : cette doctrine est formée par la connaissance de la nature et par une loi historique qu'explique la triple représentation et la triple action, dans le gouvernement de l'Etat, des trois pouvoirs émanant de chacune de ces forces, qui sont les deux assemblées et la magistrature.

Nous y retrouvons le mode de développement constant dans l'histoire de l'esprit humain, qui ne découvre que peu à peu la formule scientifique des lois par lesquelles sont régis les actes des sociétés civiles : ces lois ont apparu d'abord par révélation mystique et mythique ; puis elles se sont éclairées à la lumière de la démonstration scientifique ; enfin, sous forme d'habitudes, elles ont pénétré dans la conscience universelle, qui se complète à mesure qu'elle se les approprie, et transforme des impulsions instinctives en actes raisonnés de volonté.

En politique, comme dans d'autres branches de l'activité humaine, l'expérience a été souvent prévenue par la divination du génie, et l'art a précédé la science.

L'histoire n'enregistre pas de changements importants survenus dans la constitution des gouvernements ou dans l'organisme social qui n'aient eu, à leur origine : d'une part, un énergique élan de sentiments dans les masses ; d'autre part, la vigueur morale et intellectuelle d'un ou de plusieurs hommes supérieurs. Il semblerait donc que ces changements aient été provoqués par la coïncidence de l'état physiologique des masses avec les mouvements psychologiques des classes dirigeantes et d'individualités souveraines.

Même quand l'organisation juridique du suffrage universel ou du plébiscite n'existait pas encore, ce fut toujours la souveraineté populaire qu'employèrent les grands hommes d'État, fondateurs d'empires ou promoteurs de révolutions, qu'ils fussent la plus haute incarnation d'une passion momentanée de la foule, ou qu'ils dirigeassent le peuple en maîtres, jusqu'à faire de lui un instrument de leur domination.

Ce fait est évident pour qui sait reconnaître, dans l'histoire de la civilisation, l'importance capitale des phénomènes de la foi, c'est-à-dire de la naissance ou du déclin, de la décadence ou de la réforme des religions; aucun cataclysme dans l'ordre physique, aucune découverte merveilleuse de la science, aucune force d'intelligence ou de volonté, n'a jamais eu des effets comparables à ceux d'une révolution religieuse. Et cependant, toute religion qui se forme, regardée comme une aberration du fanatisme ou de la folie, est en butte à la raillerie, si même elle n'est réprimée comme une rébellion ou poursuivie comme une imposture. Rien de tout cela ne l'empêche de triompher; et il en appert que l'influence de la religion sur la politique vient de ce que celle-là possède une force propre, indépendante des instruments indispensables à celle-ci. La religion, en effet, captive la pensée et le sentiment populaires. Elle est pour les masses comme un asile moral dans lequel elles évitent l'humiliation d'une comparaison avec les classes dirigeantes; elle est, en quelque sorte, la revanche de tous les petits, de tous les déshérités, en un mot de toutes les victimes des inégalités fatales de la nature et de la société. Et ce n'est nullement une illusion avec laquelle l'amour-propre du peuple cherche à cicatriser ses blessures. Comparez les sentiments instinctifs de la foule qui écoutait Jésus parlant de paix, de justice, de charité, avec la curiosité philosophique des jeunes gens qui entouraient Platon, et encore avec la piété tantôt dévote, tantôt affectée, des princes et des courtisans qui se pressaient au pied de la chaire de Bossuet; et dites si la foi, qu'on appelle aveugle, de la foule de Galilée n'était pas la plus pure, la plus parfaite?... Sans parler de la valeur morale de cette foi, qu'attestent les actes incomparables de vertu et d'héroïsme qu'elle a inspirés!

Et voyez ces souverains ou ces hommes d'État, dont les noms sont attachés à de grands évènements politiques, soumis à des mobiles religieux : qu'ils s'appellent Constantin ou Mahomet, saint Louis ou Cromwell; qu'ils aient été des croyants ou simplement des habiles, n'ont-ils pas tous rendu hommage à la puissance de la foule, par le fait qu'ils cherchaient à appuyer leur autorité sur la croyance, sur la superstition, sur le fanatisme de

leur temps? Lorsqu'on se met dans le courant de l'eau pour en profiter ou pour le maîtriser, c'est qu'on en distingue la direction et qu'on en évalue la force; et cela d'autant plus, qu'une force semblable ne peut être créée et imposée au peuple par aucun gouvernement, quelque habile ou quelque énergique qu'il soit. Il suffirait, pour le démontrer, de mettre en parallèle le succès de Constantin christianisant l'Empire, et l'échec de Julien dans sa tentative de retour au paganisme. En suivant le cours de l'histoire, il est facile d'opposer la série des souverains croyants, ou tout au moins sages et avisés, qui ont obéi à l'esprit religieux populaire, à celle des rois despotes et dévots qui ont essayé de le plier à leur volonté. On a, d'un côté, les noms aimés d'Henri IV, d'Élisabeth, de Gustave-Adolphe, de Guillaume d'Orange; tandis que Henri VIII, Philippe II, Louis XIV, Charles IX ont mérité, et sans avoir réussi dans leurs entreprises, la haine de leurs contemporains et l'anathème de la postérité.

Nous avons pris pour exemples et considéré sous quelques-uns de leurs aspects les périodes politiques dans lesquelles les phénomènes religieux sont restés au premier plan, parce que c'est dans ces phénomènes que se montre le mieux le caractère instinctif de cette conscience populaire dont on ne peut nier ni la rectitude, ni la légalité, et dont les œuvres sont égales à celles de l'intelligence et de la raison. Il serait superflu d'observer encore quelle est l'importance des institutions et des passions populaires, comme coefficient dans tous les faits de la vie nationale. L'histoire même de notre pays nous en offre un exemple récent : notre régénération nationale n'est-elle pas due essentiellement à des sentiments populaires, tels que la haine de la domination étrangère et du gouvernement des prêtres, les aspirations à l'unité de la patrie, l'attachement à l'armée et, au-dessus de tout, la foi en la monarchie de Savoie?

Des phénomènes si constants et si féconds n'ont-ils pas le caractère d'une force organique, naturelle aux sociétés humaines? Et, une fois qu'on a accepté l'existence de cette force, comment lui refuser de se constituer juridiquement? C'est ainsi que, dans le droit public moderne, la représentation populaire, son éma-

nation d'un suffrage qui s'élargit peu à peu jusqu'au suffrage universel, s'est constituée par application de la méthode expérimentale.

Nous avons dû détruire des doutes nombreux et des oppositions spécieuses pour démontrer la raison d'être, l'utilité, la valeur de la puissance populaire qui, ainsi que nous venons de le voir, tire son origine de l'instinct; mais la même méthode peut s'appliquer pour établir que les forces morales et intellectuelles qui proviennent de l'intelligence, de la vertu et de la raison, possèdent également le droit de représentation et d'action constantes dans le gouvernement de la chose publique.

Les sociétés modernes répugnent au privilège, comme elles refusent de se soumettre à une convention abstraite, quelle qu'elle soit. Mais quand l'autorité procède naturellement des véritables centres des forces sociales, quel législateur sage et honnête refuserait de chercher pour cette représentation et pour cette action l'organe le plus efficace? Et c'est justement à cette conception que répond l'institution du Sénat subalpin, devenu italien par les plébiscites.

II

On peut trouver incomplète l'énumération des vingt et une catégories de personnes éligibles au Sénat qui figurent à l'art. 33 de la Constitution (1); on peut admettre qu'il y a des corrections à

(1) Art. 33 de la Constitution du royaume : « Le Sénat est composé d'un nombre illimité de membres, âgés d'au moins quarante-ans, nommés à vie par le roi, et choisis dans les catégories suivantes : 1° les archevêques et les évêques; 2° le président de la Chambre des députés; 3° les députés, après trois législatures ou six années d'exercice; 4° les ministres d'État; 5° les ministres secrétaires d'État; 6° les ambassadeurs; 7° les envoyés extraordinaires après trois ans de fonctions; 8° les premiers présidents et présidents de la Cour de cassation et de la Cour des comptes; 9° les premiers présidents de la Cour d'appel; 10° l'avocat général à la Cour de cassation et le procureur général, après cinq ans de fonctions; 11° les présidents de chambre de la Cour d'appel après trois ans de fonctions; 12° les membres du conseil de la Cour de cassation et de la Cour des comptes, après cinq ans de fonctions; 13° les avocats généraux ou fiscaux près la Cour d'appel, après cinq ans de fonctions; 14° les officiers généraux de terre et de mer : toutefois les majors-généraux et les contre-amiraux doivent avoir servi cinq ans avec leur grade; 15° les membres du

faire dans les termes où ces catégories sont énoncées; on peut critiquer les titres à l'élection de quelques fonctionnaires publics, titres trop faciles à obtenir en raison surtout de la large interprétation qui a prévalu dans beaucoup de cas. Mais on ne peut nier que la détermination de chacune de ces catégories n'ait été sanctionnée par l'opinion générale, parce qu'elle répondait à un mérite réel, donnait une garantie de valeur réelle, tenait compte d'une somme de services réels rendus au pays. Il faut remarquer surtout l'exclusion de tout titre féodal ou nobiliaire : et cela est d'autant plus digne d'attention que cette constitution avait, pour ainsi dire, surpris la société piémontaise en plein régime de séparation des castes et de privilèges nobiliaires assez étendus, — sinon de prérogatives politiques.

Dans cette forme, l'institution du Sénat devança les temps; car son origine et son mode de recrutement sont tout à fait conformes à l'esprit de la démocratie moderne. En effet, on peut dire que tout citoyen italien qui entre dans la vie publique a dans sa poche sa nomination de sénateur, comme on dit que tout soldat porte dans sa giberne le bâton de maréchal. Malgré cela, les critiques les plus injustes et les plus fantasques ne furent pas épargnées au Sénat italien; mais aucun de ses détracteurs n'osa jamais lui reprocher ni un esprit de caste ni des velléités de favoriser la noblesse : tant une semblable imputation aurait été non seulement fausse, mais invraisemblable!

Il serait superflu d'établir une distinction entre la véritable notion de la démocratie moderne, — qui est l'État dans lequel l'universalité de la nation se gouverne elle-même, — et le dogmatisme pompeux de la souveraineté du peuple. Nous manquerions à la méthode d'observation que nous avons suivie jusqu'à présent, si nous confondions la souveraineté nationale avec la souveraineté du nombre, et si nous faisions dépendre le pou-

Conseil d'État, après cinq ans de fonctions; 16° les membres des Conseils de division, après trois élections à leur présidence; 17° les intendants généraux, après sept ans d'exercice; 18° les membres de l'Académie royale des sciences, sept ans après leur nomination; 19° les membres ordinaires du Conseil de l'instruction publique, après sept ans de fonctions; 20° ceux qui auront illustré la patrie par des mérites et des œuvres éminents; 21° ceux qui, depuis trois ans, paient 3,000 francs de contributions directes pour leurs biens ou pour leur industrie.

voir public seulement de l'universalité du suffrage et de la majorité des bulletins de vote.

Au contraire, il est bon de rappeler que, laissant de côté les spéculations et les dogmes d'où l'on fait dériver le principe de souveraineté, — et qui servent trop souvent à légitimer les tyrannies, — nous avons démontré comment le pouvoir public résulte des forces naturelles de la société humaine, grâce auxquelles elle vit et progresse. Ces forces ont des organes appropriés à leurs besoins : vouloir en réduire le nombre, ou les confondre en un seul, serait une erreur aussi funeste pour le corps social que pour l'individu. La légitimité des pouvoirs sociaux et l'efficacité de leur action viennent de leur rapport intime avec ces forces, de la vigueur et de la perfection de ces organes.

Nous avons vu qu'un Sénat fondé sur des catégories, — ou, pour mieux dire, sur des indices d'une valeur morale, intellectuelle et économique qui ne peut exister que dans certaines conditions de la vie sociale, — devait être considéré comme la représentation naturelle de celles des forces sociales que nous avons appelées forces qualitatives. Mais ces catégories, organes de ces forces, possèdent-elles, telles qu'elles sont aujourd'hui définies dans la constitution, toutes les conditions de vigueur nécessaires?

Où est, du moins dans quelques-unes, la cohésion, la solidarité, la conscience commune et collective de ceux qui les composent?

Si les membres de plusieurs catégories ne se connaissent pas entre eux, comment le public pourra-t-il connaître l'aptitude de chacun d'eux aux fonctions sénatoriales, ou la valeur sociale et politique de la catégorie tout entière?

Dans un pays où d'une province à l'autre, et quelquefois d'une ville à une autre, des hommes éminents ne sont pas connus, quelle autorité peut donner une distinction dont la multitude ignore le motif?

Ce serait un premier pas, — peu risqué, — que de publier chaque année une liste des citoyens qui ont les titres voulus pour être éligibles. Il se formerait ainsi, dans chaque région du pays et

pour chaque catégorie des notables, un courant d'opinion qui indiquerait, sans les imposer, les plus dignes et les plus estimés, au choix de la Couronne.

Il est certain que cette liste ne serait utile que pour les catégories les moins nombreuses et pour les personnages le plus en vue. Sa signification, au contraire, serait presque nulle pour la catégorie des censitaires : et pourtant, c'est dans celle-là surtout qu'il faudrait laisser le moins de place à l'arbitraire et à la faveur.

Le paragraphe 21 de l'art. 33 de la Constitution de 1848 désignait : *les personnes qui depuis trois ans paient trois mille francs d'impôts, en raison de leurs biens ou de leur industrie.* Mais quand on sait dans quelles proportions s'est élevé le taux de l'impôt, en quelle minorité étaient les propriétaires fonciers, et combien il était difficile de faire rentrer les autres impôts directs, on comprend que l'esprit de cet article exigerait que le cens de l'éligibilité fût élevé de trois à neuf mille francs, et que la catégorie fût subdivisée en censitaires propriétaires et en censitaires commerciaux ou industriels. Il ne conviendrait pas non plus que la représentation fût l'apanage exclusif des plus riches. Mais, afin que ces puissants éléments de la vie sociale, — la propriété et l'industrie, — fussent représentés par leurs forces les plus réelles, il faudrait que tous ceux qui sont imposés pour 3,000 francs depuis trois ans fussent appelés à établir la liste des candidats à choisir, dans la double catégorie, parmi ceux qui payent 9,000 francs depuis trois ans.

Une disposition analogue serait justement appliquée aux catégories 18 et 19, — celles des représentants de la science, de l'instruction publique et de l'éducation civile, — dont la détermination devrait être d'accord avec la législation en vigueur et avec les conditions réelles des choses. Et ici encore, sans pour cela étendre l'éligibilité au delà des interprétations et des assimilations actuelles, il serait conforme à l'esprit de la démocratie moderne d'appeler les enseignants d'ordre inférieur ayant un grade universitaire, et peut-être tous les docteurs des diverses Facultés, à concourir à la fixation des listes de candidats proposés à la Couronne.

En effet, — et nous ne le répéterons jamais assez, — dans le système que nous venons d'exposer, l'autorité de la Chambre haute repose sur ces bases essentielles :

1° Que chaque catégorie corresponde clairement à une force morale, intellectuelle, économique du corps social;

2° Que cette correspondance, dans l'ensemble de la catégorie comme dans chaque individu qui la compose, soit assurée par les meilleures garanties et soit, autant que possible, évidente pour le public.

Ces réformes, qui seraient plutôt de simples interprétations de la Constitution, ne tendraient point à faire du Sénat un instrument permanent de résistance ou de retard; et elles ne donneraient pas encore à son action toute l'efficacité qu'il faudrait pour l'organisation solide des démocraties modernes. Mais, dans la question que nous examinons aujourd'hui, il ne faut pas voir seulement ce qui serait conforme à l'esprit de la Constitution; il faut encore se rapprocher de sa lettre. Or, la Constitution dit : « Les Sénateurs seront nommés à vie par le roi, et choisis dans des catégories déterminées. » Mais personne n'ignore que le roi procède d'après les présentations qui lui sont faites par le Conseil des ministres. Une loi qui réglerait l'exercice de la prérogative royale pour les nominations du Sénat, répondrait tout à fait à la loi électorale qui existe pour la Chambre des députés. Et si le roi se faisait recommander ou désigner par d'autres que par le Conseil des ministres les candidats à choisir, il n'y aurait là aucune atteinte à la stricte légalité constitutionnelle; au contraire, il serait plus conforme à l'esprit de liberté et de démocratie, plus favorable à la dignité et à l'autorité des élus, que le mode de leur élection fût réglé, non par des habitudes purement arbitraires, mais par la forme de la loi. Il est à peine nécessaire d'ajouter que, en raison de l'irresponsabilité de la Couronne, il faudrait que les décrets de nomination fussent toujours contresignés par un ministre.

Et il est plus qu'opportun, il est urgent de compenser dans le Sénat l'augmentation de prestige que la réforme électorale va donner à la Chambre des députés.

Alors les pouvoirs parlementaires, ainsi équilibrés, pourront

mettre la législation politique d'accord avec les conditions sociales de la nouvelle démocratie italienne. Surtout, on aura enfin une procédure spéciale pour les réformes constitutionnelles, de manière à éviter les conflits.

III

Avant de conclure, il nous reste à présenter quelques brèves observations.

Si nous ne nous trompons pas, notre recherche, qui semblait téméraire lorsqu'au début elle avait la présomption de trouver le fondement du pouvoir public dans l'observation de la nature humaine, notre recherche nous amène maintenant à reconnaître tout le mérite des institutions qui se sont développées chez nous au cours de la civilisation, qui ont été sanctionnées graduellement par les transformations successives du droit public, et consacrées par les plébiscites. De là nous pouvons conclure que le véritable esprit conservateur ne consiste pas à prolonger artificiellement la vie dans les choses destinées à finir, ni à s'opposer aux manifestations nouvelles des forces de la nature ; qu'au contraire, il peut être légitime et fécond au milieu d'institutions capables de vivre avec ces forces nouvelles, et susceptible de perfectionnement.

C'est ce qui arrive pour le Sénat. Si nous reconnaissons sa raison d'être, si nous croyons qu'il doit croître en autorité et en vigueur, ce n'est pas parce que, le regardant comme un dernier reste du passé, nous attendons qu'il s'oppose à tout mouvement. Au contraire, si nous avons confiance au Sénat, c'est parce que sa composition par catégories est conforme au principe démocratique : il est, dans la démocratie, tantôt un levain, tantôt un crible ; il donne aux éléments de choix d'une société civile un instrument d'action et de gouvernement contre la force brutale du grand nombre. Pour rendre notre idée plus claire par une comparaison, nous dirons, non pas que le Sénat doit exercer une tutelle sur la Chambre des députés, mais que son rôle est analogue à celui d'un corps d'élite dans une armée, le pouvoir

exécutif représentant le quartier général, et la Chambre la troupe de ligne. En chimie, il y a des agents qui, introduits dans une masse liquide, en séparent les éléments constitutifs, attirent les uns, repoussent les autres, permettant ainsi de réaliser des merveilles de science et d'industrie. Pareillement le Sénat, dans la masse démocratique, produit un effet constant, qui aide à l'établissement et au perfectionnement continu de l'État moderne.

Il est superflu d'ajouter ici que, par le fait que nous attribuons une telle part au Sénat dans l'organisation constitutionnelle de la monarchie démocratique italienne, nous nous mettons en contradiction complète avec la doctrine politique qui attribue la souveraineté au suffrage universel exclusivement. Cette doctrine, habituellement appelée « radicale », ne tient aucun compte ni de l'origine historique, ni de la justification philosophique et expérimentale d'un pouvoir formé des meilleurs éléments sociaux de la monarchie italienne : elle peut, à juste titre, s'approprier le mot de Bacon : « *Ab imis !* »

Il est peut-être temps de rappeler ici ce que nous avons dit au commencement : la méthode d'observation n'arrive que par degrés à la constatation définitive des lois de la nature : aussi, tant que la science n'aura pas dit son dernier mot, les hommes sensés doivent-ils régler leur conduite non sur des théories abstraites, mais sur les faits que la science a confirmés jusqu'à présent, dans l'ordre des phénomènes historiques comme dans l'ordre des phénomènes naturels.

En appliquant cette méthode à la politique, on voit que l'histoire fournit, sur la valeur des pouvoirs publics, des arguments aussi sûrs que l'induction scientifique. Et, si nous voulions prolonger notre étude en lui donnant une portée plus générale, ce serait dans l'histoire que nous chercherions l'origine et la légitimité, ainsi que les causes, de la prospérité actuelle de la monarchie de Savoie dans l'Italie indépendante et démocratique.

Marquis Carlo ALFIERI DI SOSTEGNO,
Vice-Président du Sénat d'Italie.

LE

CONSEIL MUNICIPAL DE PARIS

EN 1881

Il est difficile de contester que le corps électoral de Paris soit le plus développé, le plus instruit et le meilleur de France; mais à ne se dissimuler point la vérité et surtout à ne la lui point dissimuler, il faut convenir que ce corps électoral a encore beaucoup à travailler et à apprendre, avant que de se trouver à la hauteur des devoirs qui lui incombent comme vingtième de la population française et comme tête de la nation. Nous croyons la population parisienne assez intelligente pour se corriger elle-même, et ne voulons pas croire qu'elle soit athénienne à un degré excessif, ni qu'elle ait hérité de ce caractère des Gaulois, braves, intelligents et légers, qui allaient au bruit, s'amusaient ainsi que des enfants, aimaient la foule, les dehors éclatants, les choses spectables, et subissaient assez vite et sans s'en douter l'ascendant de l'esprit plus ferme des races envahissantes. Nous ne donnerons pas aux aborigènes d'outre-Rhin la joie de nous voir admettre un instant cette thèse qui est, si notre mémoire ne fault, celle d'Eugène Sue dans les *Mystères du Peuple :* qu'il est resté chez nous une race conquérante dont la race vaincue est incapable de secouer le joug autrement que par soubresauts violents, car cette étrange sélection nous conduirait à soutenir la thèse de M. Renan dans son *Caliban*, ou à quelque théorie voisine; et il serait puéril de se lancer dans une telle philosophie au moment où la démocratie prend un essor rapide et

s'élève d'une façon si prodigieuse, qu'on en demeure émerveillé et qu'on n'oserait, sans crainte d'errer, lui assigner plus d'un demi-siècle pour qu'elle soit entrée dans la pleine possession d'elle-même.

Aujourd'hui, ce qui manque à ces Gaulois si prompts à s'arrêter aux vaines paroles, qui invoquent l'étranger sans le connaître et courent aux étrangers les plus abjects avec autant d'empressement que les écoliers du xiv[e] siècle en mettaient à aller entendre le Dante, ce n'est ni le bon sens ni la race, c'est l'instruction ; et non pas seulement l'instruction des écoles et des lycées, mais cette instruction politique que l'on n'acquiert que par des études incessantes, une logique inflexible et un long exercice du droit. Le grand peuple français qui exerce sa souveraineté depuis une trentaine d'années, retardé un moment, en est encore aux balbutiements du suffrage universel; plus confiant dans les grandes villes que dans les provinces où l'on veut connaître les hommes jusque dans leur vie privée, il se contente trop souvent de déclarations et d'affirmations de principe dont les développements, quand ils sont fournis, échappent à un esprit de contrôle trop borné, de telle sorte qu'on peut réduire à un certain nombre de lieux communs le bagage électoral des électeurs et des élus, et que l'on se demande, non sans anxiété, ce que feront les comices lorsqu'une marche résolue dans la voie des libertés publiques aura effacé des programmes la totalité des revendications présentes.

C'est particulièrement dans les élections municipales que le manque d'éducation politique de la population parisienne apparaît; mais il faut s'en montrer peu affecté quand on pense que ce n'est qu'aujourd'hui, aujourd'hui même, que nous allons rejeter suffisamment les cléricaux dans leur nuit pour donner aux citoyens les connaissances nécessaires à l'exercice de leurs droits. Sans doute, il est certains quartiers dans lesquels des travailleurs, des hommes studieux, prennent soin de préparer en quelque sorte l'examen du candidat; mais ceci prouve justement que le gros du corps électoral, même à l'endroit où il est le plus favorisé, ne fait que suivre un comité et demeure inhabile dans sa masse. Lorsque cette masse est livrée à elle-même, elle met sa joie à

domestiquer ses élus d'une façon presque avilissante et qui finirait, si elle passait dans nos mœurs, par faire reculer les hommes qui se sentent assez de force et de capacités pour se passer d'élection, ceux qui se sentent trop libres et républicains pour accepter la servitude; nous la voyons, ondoyante et affolée, s'attacher aux formules qu'elle a l'habitude d'entendre, et faire des élections municipales sur des matières complètement étrangères aux travaux qui doivent être entrepris dans le Conseil. Pour faire un conseiller municipal, on ne s'occupe que de politique, dans des termes identiques à ceux qu'on emploie pour faire un député, et cela à une époque où la population parisienne semble éviter de confondre, au point de vue des individus, le mandat municipal et le mandat législatif, l'administration et la politique.

Il ne nous conviendrait pas que l'on conclût de nos paroles que la politique doit être bannie des élections municipales; nous pensons, au contraire, que la politique doit se mêler à tout, animer tout, mais dans les limites exactes du besoin qu'on a d'elle; c'est-à-dire assez pour qu'on reconnaisse les idées du candidat et qu'on ne risque point d'élire un réactionnaire. La situation, le caractère politique du candidat, étant fixés, c'est sur les questions de mairie, de voirie, d'octroi, de préfecture de police, d'instruction et de finances, que doit se faire l'élection, le collège électoral devant tenir à envoyer au Conseil, sinon un homme d'une compétence universelle, ce qui serait difficile à rencontrer, au moins un homme ayant une spécialité qu'il puisse mettre au service de la ville.

Si les électeurs agissaient ainsi; s'ils apportaient dans leurs choix un esprit de discernement plus considérable; s'ils s'appliquaient partout à faire établir leur plate-forme électorale, par les hommes compétents qu'ils ont dans leur sein; si toute élection était précédée d'un travail accompli en commun dans des réunions; si une méthode rigoureuse présidait à la désignation du candidat définitif; si, par-dessus tout, on exigeait du candidat un passé qui répondît de l'avenir, — car les programmes étant soumis aux évènements sont choses décevantes, — les élections aboutiraient indubitablement à une composition des corps électifs, et notamment du Conseil municipal de Paris, bien supé-

rieure à ce que nous avons sous les yeux, et tout à fait digne des fonctions importantes que les conseillers ont à remplir.

En jetant leur dévolu sur les candidats qui font le plus de bruit et montrent le plus de violence, les électeurs ne s'arrêtent pas à leur profession, et cette profession, à moins que les candidats ne la négligent et qu'elle ne soit pour eux qu'un titre honorifique ou qu'un objet de classification sociale, éloigne fréquemment de la politique et de l'administration; tandis que d'autres professions conduisent directement aux fonctions électives et sont quelquefois si intimement liées à l'administration, qu'elles en font, pour ainsi dire, partie avant que d'en être. Nous ne prétendons pas émettre ici des idées de catégories d'éligibles loin d'un esprit aussi démocratique que le nôtre; mais nous entendons supplier les électeurs de ne jamais se laisser guider par la jalousie de ce qui s'élève au-dessus du médiocre, et appeler leur attention sur les hommes dont ils font choix. Notre prétention est de leur faire avouer qu'en envoyant au Conseil tel ou tel, ils ont commis de graves erreurs au point de vue des capacités; de leur demander si, au lieu d'être un moyen de parvenir pour les jeunes, il ne vaudrait pas mieux que le Conseil fût considéré comme une retraite honorable pour les vieux; de leur dire que lorsqu'ils y éliront un cordonnier, ils feront sagement d'examiner si ce cordonnier a rejeté depuis assez longtemps le tranchet pour s'adonner à l'étude. Il importe beaucoup, si l'on est ancien palefrenier ou ex-procureur, que l'on soit encore apte aux fonctions que l'on prend, et ce n'est pas le cas de tous les conseillers municipaux de Paris; il en est quelques-uns pour lesquels il est impossible de parvenir à comprendre comment ils se voient là et de découvrir à quoi ils servent.

Cependant, le Conseil municipal de Paris renferme assez de professions diverses pour que toutes les compétences s'y puissent rencontrer, le jour où le travail et l'intelligence se sont greffés sur le gagne-pain. Les écrivains, habiles à saisir les nuances qui les divisent, comprennent neuf publicistes : MM. Depasse, Delabrousse, Yves Guyot, Sigismond Lacroix, Henry Maret, Aristide Rey, Lafont, Rabagny et Amouroux; trois journalistes :

MM. Jules Roche, Hervé et Bouteiller ; trois hommes de lettres : MM. Tony Révillon, Hovelacque et Edgar Monteil. Le Conseil possède trois ingénieurs : MM. Deligny, Vauthier et Villard ; onze docteurs en médecine : MM. Loiseau, Levraud, Bourneville, Dubois, Frère, Thulié, Level, Lamouroux, Royer, Georges Martin et Lanessan ; un officier de santé : M. Cattiaux ; cinq avocats : MM. Leven, Engelhard, Forest, Maillard et Delattre ; onze propriétaires : MM. Thorel, Mathé, Rouzé, Songeon, Voisin, Hérédia, Riant, Braleret, Cochin, Bartholoni et Binder ; cinq négociants : MM. Cadet, Lainé, Jacques, Hattat et Boué ; quatre instituteurs : MM. Combes, Ménorval, Manier et Prétet. Le Conseil compte ensuite : un avoué, M. Réty ; un libraire-éditeur, M. Germer Baillière ; un architecte, M. Cernesson ; un fabricant de cartes à jouer, M. Grimaud ; un chef d'atelier des Gobelins, M. Collin ; un artiste peintre, M. Jobbé-Duval ; un rentier, M. Antide Martin ; un colonel en retraite, M. Charles Martin ; un industriel, M. Marius Martin ; un notaire, M. Gamard ; un fabricant de verres à vitre, M. Reygeal ; un dessinateur, M. Mesureur ; un professeur de l'Université, M. Dupont ; un commissionnaire en vins, M. Rousselle ; un fabricant bijoutier, M. Murat ; un imprimeur, M. Cusset ; un horticulteur, M. Curé ; un fabricant de papiers peints, M. Marsoulan ; un opticien, M. Darlot ; un statuaire, M. Delhomme ; un graveur, M. Dujarrier ; un ancien magistrat, M. Despatys ; un fabricant de caisses de pianos, M. Boll ; un entrepreneur de travaux publics, M. Watel. Soit en tout quatre-vingts membres, dont soixante et onze républicains et neuf cléricaux.

C'est donc une assemblée dont on pourrait tirer des délibérations fécondes, et dont on a déjà beaucoup obtenu, puisque c'est à elle que l'on doit la reconstitution de tous les services de la préfecture de la Seine, puisque c'est elle qui a rétabli une situation financière gravement compromise à la suite des dilapidations de l'empire et des désastres de la guerre, et puisqu'il a fallu qu'une sorte de complicité des électeurs y fît entrer un élément de désorganisation administrative et de contre-révolution, pour que l'esprit des conseillers se trouvât incessamment traversé de préoccupations étrangères aux matières municipales.

N'est-ce pas un spectacle lamentable que de voir un conseil où des hommes dévoués et travailleurs s'adonnent avec tant de courage à l'examen d'affaires multiples et dont le chiffre augmente chaque jour, renfermer des élus du peuple de Paris capables d'apporter à la tribune des propositions sans sanction ou des plans antifrançais? On consacre trop souvent à ces inanités le talent qu'on n'a pas, mais aussi celui qu'on pourrait avoir. Car si le Conseil municipal de Paris ne contient pas un seul orateur dans le grand sens du mot, sans doute parce que la nature de ses discussions ne permet pas qu'ils se révèlent, il renferme des orateurs d'affaires fort remarquables, et c'est dommage que deux ou trois hommes y soient trop singularisés. On a parlé d'un compte rendu sténographique? Ce serait une innovation curieuse si on pouvait l'établir dans le désordre des séances, et si des correcteurs sévères ne le revisaient point! Et cependant, combien il est à souhaiter que la publicité des séances soit établie en même temps que l'immunité parlementaire, que le peuple puisse assister aux débats afin d'empêcher les incartades et se faire *de visu* une idée de leur représentant municipal! Qu'il est à souhaiter que le public arrive de lui-même à exiger au moins de tous cette moyenne d'intelligence qui « fait des hommes comme tout le monde », et permet d'acquérir la science et le sens des choses légales et administratives par le travail prolongé sur des matières toujours mêmes dans leur renouvellement incessant, soit que les conseillers veuillent embrasser l'ensemble des questions soumises au Conseil en passant, avec les années, de commission en commission, soit qu'ils se localisent et se contentent d'approfondir les affaires d'une nature spéciale.

On abattrait beaucoup de besogne et le Conseil municipal ne pèserait pas d'un poids trop lourd sur la vie des élus si, chacun étant disposé au travail, les affaires étaient également réparties entre les quatre-vingts conseillers, et si la paresse, qui est un des plus beaux apanages de l'espèce humaine et des animaux en général, n'étendait son domaine là d'où elle devrait être à jamais bannie. Quelques-uns se croisent-ils les bras? il en résulte que les occupations personnelles qui correspondent à des nécessités

impérieuses rendent aux laborieux la charge de conseiller tellement onéreuse que, de plus en plus, on refuse de l'accepter; que, l'ayant acceptée, on ne la considère que comme un marchepied, et qu'on est porté ou contraint à en négliger les devoirs, malgré soi, malgré les intentions honnêtes que l'on avait en acceptant le mandat. Il faut vivre, et cette dure nécessité de l'existence, pour parler comme feu M. Prudhomme, soulève un problème qui n'est encore que posé pour le Conseil municipal de Paris, mais qui est depuis longtemps résolu en droit par ce principe incontesté de la démocratie de rétribuer les fonctions publiques, afin d'en ouvrir l'accès aux hommes que la fortune n'a pas favorisés de ses libéralités.

En thèse générale, on fait bien de regarder comme inutile de payer des conseillers municipaux qui siègent trente-six heures par an dans un fond de campagne, car il n'y a pour ceux-là ni perte de temps appréciable, ni dérangements; mais ce n'est point parce que ceux-là forment la très forte majorité des conseillers municipaux de France, que l'on doit déroger aux principes absolus de la démocratie en ne rétribuant aucune fonction municipale élective. A côté des villages, des petites villes, où l'honneur de gérer les intérêts de la cité suffit, il y a les grandes villes où les affaires de la commune exigent un mois, six semaines, deux mois de travail assidu; il y a Paris, où les fonctions municipales prennent l'année entière et sont plus absorbantes que les fonctions législatives, avec leur détail infini et leur quantité de questions secondaires ou individuelles, de propositions menues, qui surgissent journellement de toutes parts. Personne d'ailleurs ne conteste qu'il y aurait justice à payer les conseillers municipaux de Paris, et, si l'on formule quelque objection, en dehors bien entendu des réformes légales nécessaires, c'est qu'en payant les conseillers on ferait du mandat municipal une profession que certains candidats seraient tentés d'embrasser uniquement pour l'argent qu'elle rapporterait. Eh bien, nous admettons que l'appât de l'argent décide de quelques candidatures; mais nous n'en sommes pas plus émus que lorsque nous voyons exactement la même chose se produire pour la Chambre ou le Sénat. La situation morale des candidats

est la même partout. Ce n'est ni par amour de la politique, ni par dévouement pour la République que des industriels, des monteurs d'affaires, recherchent aujourd'hui le mandat municipal, sans que, précisément par manque d'argent, des citoyens plus intègres se jettent à la traverse de leurs projets. Et si l'on peut voir le brave homme besogneux céder, dans une heure de désespérance, à la tentation d'un gain facile, n'est-ce pas une raison pour le mettre à l'abri de la misère, de la tentation? Ne voyons-nous pas nombre de députés excellents qui ne pourraient être députés si on ne leur donnait leur pain quotidien? Et si l'on tire un nouvel argument, contre la rétribution du conseiller, de l'exiguïté du collège électoral et de l'influence que l'on peut prendre dans son quartier, on l'a bientôt détruit en demandant l'extension du collège et le scrutin de liste sur la plus grande quantité possible de noms (1).

Il est de nécessité pressante de payer les conseillers municipaux dans les grandes villes et particulièrement à Paris; mais nous considérons, quoique rien de raisonnable ne s'y oppose, qu'il est inutile de les autoriser à toucher des appointements fixes et de leur laisser la possibilité d'en déterminer le chiffre sur le budget dont ils sont les maîtres; nous préférons de beaucoup à l'appointement fixe le système des jetons de présence, dont l'effet est d'engager le conseiller à l'assiduité, et qui permettrait de faire une loi commune à toute la France, loi qui donnerait aux élus de Paris :

Pour les séances générales	25 francs.
Pour les séances de commissions.	10 —

Afin qu'on ne croie pas à l'exagération de ces cachets, il faut se dire que les séances du Conseil sont aussi longues que celles de la Chambre, et que les séances de commissions prennent autant de temps au Pavillon-de-Flore qu'au Palais-Bourbon. Du reste, au total, ces chiffres n'ont rien qui puisse éveiller les jalousies rurales : les conseillers toucheraient moitié moins que

(1) L'auteur de l'article touche ici à deux ordres d'idées dans lesquels nous sommes loin d'être d'accord avec lui. Nous nous bornons à le constater en faisant nos réserves et en lui laissant, conformément à nos habitudes, l'entière liberté de ses appréciations. — *Note de la Direction.*

les députés, car en comptant par an, pour chaque conseiller, en moyenne :

Séances.	100
Séances de commission.	150

On obtient :

100 séances à jeton de 25 francs.	2.500 francs.
150 séances à jeton de 10 francs.	1.500 —
Au total	4.000 francs.

Il semble qu'à ce prix-là le Parlement peut supporter, aussi bien qu'avec le mandat gratuit, que le Conseil municipal détourne un peu de l'attention que les populations doivent à un sénateur des Landes ou à un représentant de l'Auvergne.

C'est que Paris n'est point Saint-Flour et qu'aucune autre ville n'est Paris, car nulle capitale n'excite la même curiosité et n'a su rendre le monde entier pareillement attentif à ses manifestations ; c'est que Paris a un budget de deux cent quarante-six millions, qui dépasse celui de bien des États. Or, la force que les particuliers tirent de l'argent, les corps élus aussi l'en tirent ; et ce n'est pas une mince tâche que de manœuvrer tous les ans un quart de milliard, et un quart de milliard correspondant à des services aussi multiples, à des intérêts aussi divers que ceux que comporte le budget de la ville de Paris, avec ce personnel énorme qui, sans exception, touche à tout ce qui constitue la vie matérielle de la plus belle ville de la Terre.

C'est pour la bonne gestion de ces puissants intérêts que l'on vous nomme conseiller municipal ; il paraît donc que ces intérêts devraient être uniquement en jeu dans le Conseil et grouper les conseillers en un seul faisceau. C'est effectivement ce qui s'était produit aux temps où le Conseil avait des difficultés à surmonter ; c'est ce que la presque totalité des conseillers actuels désire. Pour qu'il en soit autrement, il ne faut rien moins que la présence dans l'assemblée parisienne d'un élément malsain, qui a fait de l'exclusivisme et de la haine le pivot d'une existence assoiffée d'envie, mal servie par l'intelligence et placée dans de telles conditions de milieu, que les idées de patrie et de

mœurs publiques sont regardées par lui comme des enfantillages, des « balançoires », et qu'il est, sans s'en douter peut-être, le succédané de ce qu'on appelait, sous la Commune, « l'école de Raoul Rigault », école dont la trace dans l'histoire ne sera pas brillante.

Il est très compréhensible qu'il se soit rencontré, au lendemain de la Commune, des hommes qui, pour ne pouvoir faire, comme Sosie, que des récits de batailles dont ils s'étaient tenus loin, et peut-être justement à cause de leur rôle de spectateurs, sinon d'adversaires intéressés, aient jugé qu'il y avait des marrons à croquer, un parti à tirer de la situation qui était faite aux habitants de Paris et de deux ou trois grandes villes de France.

Le raisonnement était simple, conforme aux leçons de l'histoire et facile à pénétrer. « Le peuple de Paris est saigné à blanc, devait-on penser; il y a deux cent mille familles qui souffrent des maux de la guerre civile, qui ont été atteintes dans un ou plusieurs de leurs membres; dans la ville entière on pleure un ami quand on ne pleure pas un parent; il y a quarante mille prisonniers. Tout ce monde a des haines et des idées de revanche. Il n'y a rien à faire immédiatement que de partager ces haines ou d'en faire le semblant, car il y a danger à se montrer; mais quand le danger sera passé, si l'on est prêt à ramasser toutes les rancunes et si l'on revendique comme un droit les protestations des vaincus, le principe de l'indépendance communale, on aura fatalement l'appui de la plus grande partie des habitants, c'est-à-dire, avec le suffrage universel, la base nécessaire pour arriver à la fortune et aux honneurs. »

La pensée n'était pas erronée et elle se fût vérifiée si les évènements avaient été plus rapides, l'établissement de la République moins pénible, et si, quelque lenteur qu'il ait mis à marcher, le gouvernement n'avait été progressiste; mais ceux qui, ayant ainsi raisonné, se trouvèrent portés au Conseil municipal, purent croire que leurs projets recevaient une première consécration. Alors, sans mesure, appliquant au sein même du Conseil leurs petites idées de vengeance dans leur plus grande étroitesse, aigris d'ailleurs par une société qui les traitait en marâtre, ils commencèrent à frapper d'ostracisme une partie des conseillers,

les plus anciens, ceux-là qui avaient supporté les plus rudes labeurs, et il arriva que, par le fait d'un groupe infime, il n'y eut plus que froissements entre collègues, et que ces froissements furent d'autant plus grands que l'on agissait sans le moindre tact, avec la plus parfaite ignorance des convenances mondaines, dans un esprit de domination vile dont le Conseil municipal de Paris n'avait pas encore été témoin.

Ce fut donc naturellement que, au moment de la convocation du Conseil élu en 1881, un nombre considérable de conseillers se trouva conduit à former un noyau de résistance ; mais il fallut pour les déterminer, tellement la politique de paix et de travail était la leur, que l'on portât à la présidence un de ceux dont les idées visaient le plus directement à la ruine et au démembrement de la France. Le lendemain de cette élection, le « groupe républicain radical » était fondé.

Il eut pour conséquence de faire naître, à l'état de groupe, les sectaires de « l'autonomie communale » ralliant quelques conseillers qui crurent aller du côté le plus fort et auxquels on eut soin de faire donner leur signature, ce qui devait les empêcher de se tenir à l'écart lorsque le premier bureau se vit renversé et que l'on put être convaincu que la présidence du Conseil municipal de la capitale de la France n'appartiendrait plus qu'à des citoyens français nés en France et patriotes. Malheureusement, cette division du Conseil en deux parties dépassa les limites qu'elle eût pu conserver. Le groupe radical était ouvert, on pouvait en sortir, on pouvait y rentrer; mais le groupe autonomiste était fermé et la volonté des plus rusés, en s'y maintenant maîtresse, conduisit les radicaux à exclure du bureau du Conseil des hommes pour lesquels ils auraient voté avec plaisir, que la moindre entente commune eût permis d'élire à la presque unanimité. Cela seul eût contribué à ramener une harmonie que les électeurs parisiens auraient sans doute préférée à ces luttes stériles, continuant, au sein d'une assemblée non politique, la querelle byzantine des opportunistes et des intransigeants, deux dénominations qui ne vont pas tarder à disparaître dans une marche en avant résolue, et qui, à examiner la conduite des deux groupes, eussent mérité

d'être appliquées en sens inverse de l'application qu'on en faisait. Voulant restreindre la bataille à la nomination du bureau, les radicaux ont continué, jusqu'à ce jour, à prendre pour les commissions spéciales ou pour les délégations particulières les membres du Conseil désignés par leurs aptitudes; mais jamais le groupe autonomiste n'a égaré une seule de ses voix sur un conseiller radical, et c'est ce qu'il est nécessaire de noter pour établir la part de responsabilité de chacun et pour que le ridicule soit à qui il appartient.

On voit qu'il n'y a, dans les divisions du Conseil, que des questions de personnes et que les questions de programme n'y ont aucune part. Cependant, le groupe de l'autonomie communale s'est rattaché à certains errements que l'autre groupe réprouve absolument, parce que, appliqués à Paris seulement, ils sépareraient cette ville du reste de la France, et que, rendus de droit commun, ils créeraient des intérêts tellement étrangers les uns aux autres, que l'unité française s'en irait en lambeaux.

Ces erreurs ont été formulées récemment dans une publication du groupe autonomiste qui les avait exhumées d'un projet d'organisation municipale de Paris discuté en 1880, et sur lequel les conseillers soi-disant communards, escomptant les effets de l'amnistie, espéraient faire les élections législatives de 1881 à Paris; mais aucun d'eux, une fois dans les comices, n'a osé s'en faire une plate-forme, de peur que les électeurs parisiens, qui se savent avant tout Français, ne fussent portés à leur faire un grief de leurs idées, bien loin d'y applaudir.

Il suffit, pour les personnes qui ne suivent pas de très près les débats de l'assemblée parisienne, de rappeler quatre articles du projet d'organisation municipale :

Art. 16. — L'établissement, l'assiette et le mode de perception des impôts communaux sont fixés par le Conseil municipal.

Art. 17. — Le vote du budget annuel par le Conseil municipal est définitif sans qu'il soit besoin d'aucune approbation.

Les emprunts ne pourront être contractés qu'après ratification de la délibération du Conseil municipal par les électeurs de la commune.

Art. 18. — L'administration municipale dirige les établissements publics d'instruction primaire.

La ville de Paris peut fonder des établissements communaux d'instruction secondaire et supérieure.

Les programmes d'enseignement sont arrêtés par le Conseil municipal.

ART. 19. — La ville de Paris n'est tenue à aucune dépense pour les cultes.

Voilà bien des choses graves, graves surtout pour les finances d'une ville; car si une assemblée nationale trouve dans le nombre de ses membres et dans les intérêts si différents des départements une garantie contre les entraînements, quelles garanties aurait-on contre une assemblée peu nombreuse; dont tous les membres auraient un même intérêt et qui serait placée sous la tutelle immédiate du corps électoral? Les conséquences des entraînements que l'on pourrait subir seraient si préjudiciables à la ville, qu'un esprit soucieux de son avenir ne saurait souhaiter de lui voir assumer une responsabilité capable d'entraîner l'intervention du pouvoir central, quelquefois même une intervention de vive force qu'on ne peut admettre sous la République, et dont Paris ne doit plus avoir à souffrir. Les autres articles sont, à première vue, séduisants et, plus jeune, ils nous ont nous-même entraîné jusqu'à répandre le sang de compatriotes et d'amis. On imagine aisément Paris, la grande cité libre-penseuse, fière d'un enseignement rationnel, oubliant les superstitions, possédant dans le monde la position la plus haute, la plus enviée, et faisant accourir des cinq parties du globe ceux qui ne veulent pas attendre cinquante ans le règne de la science et souhaitent de jouir eux-mêmes de l'héritage de leurs enfants.

Mais, hélas! c'est la France entière sacrifiée à Paris! Quelle séparation entre la province et la capitale, et quelles ténèbres autour de cette lumière! Qu'importe! dira-t-on, la lumière se répand, ses rayons percent l'obscurité, Paris illuminera la France. Non! il nous faut plus de temps et de modération pour nos provinces et peut-être pour Paris même. La nature ne va point par bonds, a dit Kant; les sociétés non plus, et l'autonomie communale doit rester dans le domaine de la poésie, si l'on veut éviter que Paris fasse un État dans l'État. Et puis, de quel droit refuserait-on au reste de la France ce qu'on accorderait à Paris? Les auteurs du projet d'autonomie, ci-dessus rapporté, étaient les premiers à déclarer que, s'ils parlaient uniquement pour Paris, ce n'était pas pour dénier le droit des

autres villes de France, et alors, pour deux ou trois grandes cités libérales, voyez-vous se dresser sur la surface du pays ces administrations rivales, voyez-vous éclater ces hostilités de ville à ville, de village à village? Ici, on chasse l'instituteur par économie ou on le réduit à la situation misérable qui fut sienne il y a vingt ans ; là, on confie la jeunesse aux congréganistes seuls; en cette province, il n'y a que foyers cléricaux ameutés contre les villes libérales; en cette autre, un village protestant lutte contre un village catholique; en tel endroit, on se tire des coups de fusil : la religion s'en est mêlée et bientôt elle prêche la croisade contre les cités sans Dieu. Ah! il en faudrait des gendarmes! Et, au point de vue fiscal, « croyez-vous, comme le disait M. Thulié lors de la discussion, que les communes riveraines de l'Océan et de la Méditerranée s'amuseront à s'imposer, soit directement, soit indirectement? Non, elles vivront en prélevant des droits de transit. » Et l'honorable conseiller ajoutait : « Vous-mêmes, vous seriez portés à rétablir un péage sur la Seine et vous retourneriez au Moyen Age. »

Le Moyen Age! Oui, et dans toute sa force; car allez donc appliquer des lois d'État en propageant l'esprit d'autonomie dans tout son égoïsme! Ce serait la dislocation de la nation française, de la République Une et Indivisible, à l'heure exacte où les nations étrangères, jalouses de son unité, luttent contre l'indépendance communale et la fédération; où l'on voit la Belgique se serrer, l'Italie s'unir, chaque loi de la Suisse marcher à l'unification des cantons, l'Allemagne briser la Confédération germanique; à l'heure où le fédéralisme n'est plus un rêve que pour les théologiens attardés à la souveraineté du pape sur les rois de la Terre! Et voilà le lien de trente membres du Conseil municipal de Paris? Non, ce lien n'existe pas en réalité, parce qu'ils sont des Français; comme nous le disions plus haut, il n'y a dans le groupement des conseillers qu'une question de personnes, de trois ou quatre personnes, qui, jetées de côté, laisseraient s'établir entre les conseillers républicains une cohésion dont la gestion des affaires se ressentirait, et qui contribuerait à empêcher le Conseil d'éveiller le nom du Parloir-aux-Bourgeois.

Parloir? C'est que, en effet, ce ne sont que conversations

particulières d'un bout à l'autre de la séance. La salle est mauvaise, c'est vrai ; mais elle est d'autant plus sourde que l'on y fait plus de bruit et que le va-et-vient y est incessant; si bien que l'on serait porté à parler avec ses voisins quand même on ne le voudrait pas, pour ne point bayer aux corneilles. On ne peut guère suivre une discussion qu'en se plaçant au bas de la tribune, à la table qui se trouve au-dessous du banc de l'Administration. Aussi voit-on constamment des conseillers autour de cette table prêtant une oreille attentive à ce qui se dit à la tribune, et le nombre de ces conseillers grossit aussitôt que la question devient passionnante. Cette espèce de désordre contribue un peu à éloigner les membres de l'assiduité qu'ils devraient montrer; presque tous viennent à la séance, mais plusieurs n'y font qu'apparaître, et alors on prend devant des bancs déserts des délibérations qui entraînent des crédits considérables. Il est connu que, lorsqu'on a envie de faire passer quelque projet par surprise, c'est à la fin des séances qu'il faut opérer; on monte à la tribune en murmurant entre ses dents, quelques mains se lèvent et l'affaire est enlevée, quitte à ce que le lendemain on regrette de ne pas l'avoir arrêtée au passage. Tous les projets présentés au Conseil ne sont soumis qu'à une délibération; le Conseil n'a pas de règlement et il n'en veut point avoir, étant persuadé qu'on passerait son temps à le discuter et à le violer, ce que nous croyons volontiers; mais la réglementation des délibérations pourrait s'admettre en dehors du règlement général constamment écarté, et il serait vraiment utile que les votes ne fussent acquis qu'après une deuxième délibération, alors que la discussion, souvent inentendue, aurait été lue dans les procès-verbaux; cela permettrait d'éviter les surprises et de réfléchir davantage, ce qui n'est pas inutile quand il s'agit des milliers de francs et des millions d'un budget qui s'équilibre exactement et non sans peine. Les deux délibérations autoriseraient des discussions plus approfondies; on prendrait son temps; on n'aurait point cette hâte de s'élancer à la tribune pour donner son opinion, qui procure assez fréquemment le spectacle de deux conseillers occupant chacun un côté de la tribune, tandis que d'autres parlent et gesticulent sur l'escalier qui y conduit, que des colloques s'éta-

blissent entre le banc de l'Administration et les conseillers rangés dans l'hémicycle, et que les secrétaires-rédacteurs réunissent leurs efforts pour saisir ce qui se dit. Ce ne sont pas les idées de réforme qui nous manquent, mais elles sont subordonnées à tant de considérations, qu'en dehors de ce que nous nous sommes permis d'écrire ici, nous ne pouvons les aborder. Nous devons conclure en souhaitant aux conseillers des habitudes nouvelles, que le président le plus sévère serait incapable de leur imposer, mais qui viendraient peut-être d'elles-mêmes si l'élément qui n'attache aux choses que l'importance qu'elles ont comme réclame disparaissait. La marche en avant, nettement et fermement dessinée, du gouvernement, aura sur les oppositions gamines un contre-coup qui sera excellent jusqu'au sein du Conseil, puisqu'il est de toute certitude que ceux que l'on nommait « pétardiers », avant qu'ils se baptisassent autonomistes, n'existent qu'en raison de la stagnation ou de la réaction gouvernementale. Cependant, si cela suffisait pour éloigner les propositions intempestives et pour établir une discipline plus sévère, ce ne serait pas assez pour empêcher des coalitions toujours indignes avec les cléricaux, pour réunir ce qui est aujourd'hui divisé, pour déterminer la cohésion des membres du Conseil. C'est au suffrage universel seul à rendre le Conseil municipal de Paris ce qu'il doit être, en faisant du collège électoral une chose plus vaste et moins béotienne; en n'acceptant rien sans contrôle; en donnant sa préférence à d'anciens marchands, aux ouvriers parvenus à force de travail, probes, maîtres de leur temps et sans ambitions plus hautes; en refusant les ouvriers ratés; en éloignant les gens de lettres de rencontre, et surtout, oh! surtout, en écartant les faiseurs d'affaires, en demandant à ses candidats un passé d'où ressorte la pleine conviction qu'ils sont préparés au mandat sollicité par eux, et qu'ils rempliront dignement la place à laquelle on leur fait l'insigne honneur de les élever.

Edgar MONTEIL,
Membre du Conseil municipal de Paris.

L'ÉDUCATION DE L'ORIENT

C'est une vérité admise de tous les hommes éclairés et qui n'a pas besoin d'une démonstration nouvelle, que la France, sous peine de déchéance, a le devoir d'accroître son prestige en Orient, d'y étendre le règne de sa langue, de ses idées et de ses intérêts. Depuis plusieurs années, d'éminents publicistes ont proposé la conquête pacifique de l'Orient à l'ambition intellectuelle de la France, à son esprit toujours vivace de propagande civilisatrice. Il ne saurait y avoir, entre bons juges, désaccord sur le but à atteindre : c'est à ceux qui connaissent le Levant et ce qui lui manque, de signaler les moyens les plus propres à réaliser les espérances des uns, à satisfaire les besoins des autres. Les pages qui suivent n'ont pas d'autre objet que d'apporter quelques éléments à la solution d'un problème si digne d'éveiller et d'occuper notre patriotisme.

I

En dehors de la conquête brutale, dont les vainqueurs eux-mêmes reconnaissent les tristes fruits, un grand pays a deux moyens d'augmenter son influence au dehors : il peut coloniser ou civiliser, c'est-à-dire peupler ou instruire. Le tempérament de toutes les nations n'est pas également apte à ces deux modes de conquête légitime. Coloniser n'est chose aisée que pour les pays encombrés d'hommes, dont la *constitution démographique,* comme on dit aujourd'hui, exige l'existence de déversoirs pour écouler le trop-plein de la population. Ce cas, on le sait, n'est

pas celui de la France : c'est une vérité sans doute regrettable, qu'il faut toutefois accepter comme un fait. Mais si, pour l'œuvre de colonisation, la quantité des émigrants est ce qui importe, il n'en est plus de même quand il s'agit de civiliser et d'instruire; la *qualité de l'exportation,* si l'on peut dire, compense alors l'insuffisance de la quantité. Infuser à des pays encore arriérés la civilisation et la science, c'est remplir une tâche à la fois nationale et généreuse, développer sa puissance et venir en aide à l'impuissance d'autrui : tâche éminemment française par ce double caractère français et humain, et que la prépondérance de notre langue dans l'Orient grec rend aussi facile qu'elle serait profitable et glorieuse.

Dans la conquête brutale, il faut couvrir un pays de postes armés; dans la conquête colonisatrice, il faut établir des comptoirs et des centres de culture; la conquête civilisatrice ne demande qu'une chose : la fondation d'écoles, centres de culture non plus agricole, mais intellectuelle. La conquête brutale de l'Orient turco-grec par une puissance étrangère serait une œuvre éphémère et criminelle; la densité de la population indigène s'oppose, d'autre part, à une colonisation efficace. L'Orient, quelle que soit l'issue des complications actuelles, appartiendra politiquement et matériellement aux Orientaux, mais il appartiendra moralement au premier peuple qui saura l'instruire; et il lui appartiendra non par le droit du plus fort, mais par le devoir de la reconnaissance. Il y a vingt-deux siècles, on demandait à Alexandre mourant à qui reviendrait son immense empire : « Au plus digne », répondit-il. Aujourd'hui comme alors, la succession d'Alexandre est ouverte : c'est le plus digne qui recueillera son héritage.

II

L'instruction primaire française existe déjà en Orient; elle n'a plus besoin d'être créée, mais seulement d'être réglée et encouragée. Il importe peu que cette instruction soit distribuée, pour le moment, par des corporations religieuses : à l'étranger,

il n'y a pas de partis, il n'y a que des Français. Si à Smyrne, en Syrie, en Palestine, le français est une langue parlée couramment dans les classes instruites, c'est à nos écoles primaires (Lazaristes, Propagande, Sœurs de Saint-Vincent) qu'il faut attribuer cet excellent résultat. Aussi le gouvernement a-t-il eu la sagesse de respecter tous les ordres religieux enseignant à l'étranger, et ces ordres le récompensent de sa tolérance par l'impartialité toute patriotique de leur enseignement. On ne peut visiter sans admiration et sans fierté nos établissements de Smyrne, de Santorin, de Beyrouth, de Jérusalem; le public français ne sait pas assez les trésors de dévouement qui s'y dépensent et les fruits excellents que ce noble dévouement a portés (1). Une distribution plus ample de livres et de cartes murales, la création d'une inspection laïque de ces écoles, sont des améliorations qu'il suffit de signaler à la sollicitude du ministre compétent.

La France est représentée, à Constantinople, par un établissement d'enseignement secondaire justement estimé : c'est le lycée de Galata-Seraï, où enseignent, sous le patronage de la Porte, des professeurs français. Un lycée du même genre devrait être créé à Smyrne et un troisième à Beyrouth : le personnel enseignant se recruterait, pour commencer, parmi les élèves diplômés du lycée de Galata-Seraï.

L'instruction secondaire prépare à toutes les carrières, mais elle n'initie à aucune. Elle risque d'être stérile, si elle n'est pas complétée par une instruction spéciale ou supérieure. C'est ce mode d'instruction que la France doit donner à l'Orient grec : elle a chez elle tous les éléments nécessaires pour organiser cet enseignement sans grands frais, et d'une manière très avantageuse pour les Français qu'elle en chargera.

(1) Les écoles de l'Alliance israélite Universelle donnent les meilleurs résultats et méritent aussi une protection efficace.

III

Le mal commun dont souffre toute la jeunesse levantine, — grecque, arménienne, turque et arabe, — c'est le manque d'écoles spéciales propres à former les générations d'ingénieurs, d'agriculteurs et d'industriels, dont ces beaux pays ont si grand besoin. Le sol de l'Asie Mineure, autrefois le grenier de l'Occident, et qui pourrait redevenir si facilement, comme disait Fourier, une nouvelle Amérique au cœur du vieux monde, est cultivé, là où il n'est pas en friche, par les procédés les plus primitifs et les plus barbares. Un agriculteur expérimenté de l'Asie Mineure, auquel on faisait lire les *Géorgiques* de Virgile, reconnaissait que la science agricole est moins avancée parmi ses compatriotes que chez les paysans du siècle d'Auguste. La charrue ne fait que gratter ce sol fécond, dont la moitié est stérilisée annuellement par le système des jachères. Combien de trésors sont ainsi gaspillés! Quelles richesses naturelles restent sans emploi, faute d'une main habile qui sache en tirer parti! Mais ce n'est là encore qu'une face du mal profond dont souffre le monde turc, envisagé comme pays de production. Si l'agriculture y semble condamnée à rester stationnaire, c'est parce que les moyens d'écouler ses produits sont très défectueux. Il faut avoir voyagé en Asie Mineure pour se faire une idée de la condition des routes, coupées à chaque instant par une rivière sans pont et sans bac; tantôt jonchées de pierres jetées au hasard qui entravent la marche comme autant de rochers, tantôt parsemées de fondrières et de marécages. Sur le bord de la mer, dans la partie la plus riche de l'Asie Mineure, il n'est pas un port qui ne soit menacé d'ensablement. La passe du port de Smyrne, un des mieux situés pourtant qui soient au monde, s'obstrue de plus en plus par les apports du Mélès; dans vingt ans, si des travaux considérables ne sont pas entrepris, elle sera difficilement accessible aux grands paquebots. Le port de Mételin ne peut plus recevoir que de petits bateaux. Il y a dix ans, on y fit venir une drague qui, depuis, a fonctionné une seule fois. Le

port de Chio est détestable, et les paquebots évitent d'y mouiller par les fortes mers. Dans les ports de Syrie, Alexandrette, Jaffa, Beyrouth, les navires sont en perdition faute de môles. Très souvent, en hiver, les paquebots des Messageries renoncent à mouiller en face de Beyrouth, et les navires de guerre qu'on y envoie doivent être toujours prêts à gagner le large à la première menace de gros temps. Je ne parle pas de l'état des rivières : en été, on les passe à gué au risque d'enfoncer dans le sable; en hiver, ce sont des torrents impétueux, et la circulation y est presque toujours impossible, toujours dangereuse. Canaux et chemins de halage n'existent même pas sur le papier. Il y a tout à faire encore, et rien ne se fait.

Ces travaux urgents, que le gouvernement turc ne peut ou ne veut pas commencer, l'initiative privée les entreprendra sans doute dès qu'elle pourra disposer d'un nombre suffisant d'agronomes et d'ingénieurs formés à l'excellente école des spécialistes français. C'est l'initiative privée qui a élevé les phares, qui a construit le chemin de fer de Smyrne à Kassabah; c'est elle aussi qui a doté Smyrne des quais admirables que peut lui envier l'Europe. C'est elle encore qui, sans la résistance du gouvernement turc, aurait déjà prolongé la voie ferrée, construit les quais de Constantinople, amélioré le port de Chio, etc. Mais cette résistance, cette force d'inertie que le gouvernement turc oppose aux projets les plus louables, finira bien par céder à la pression morale des gouvernements d'Europe. Le jour où un travail utile sera préparé sérieusement, elle pourra en retarder, mais non en empêcher l'exécution. Tant vaut l'homme, a-t-on dit, tant vaut la chose; ayez d'abord des hommes, et les choses s'arrangeront nécessairement.

IV

Deux méthodes ont été essayées jusqu'ici pour remédier à ce manque d'écoles spéciales dont souffre la jeunesse de l'Orient : on a fait venir des Européens, et l'on a envoyé des Orientaux en Europe. Aucun de ces deux systèmes n'a réussi. Sans doute,

le gouvernement français et d'autres puissances ont mis à la disposition de la Turquie des ingénieurs, des chefs de service qui ont introduit quelques réformes ; mais il est bien difficile d'attacher à leurs fonctions des Européens qui ne trouvent, pour seconder leurs projets, que des auxiliaires inertes ou ignorants. D'autre part, on a fondé à Constantinople une école forestière, une école des mines, etc., où l'on a appelé des professeurs français et allemands ; mais ces institutions ont eu le sort commun des *bonnes intentions* du gouvernement turc, qui vont tour à tour *paver l'enfer* où dorment ses réformes abandonnées. Pour espérer le succès de telles tentatives, il faut bien mal connaître la Turquie, ses préjugés tenaces, les difficultés politiques et financières qui la paralysent. Le véritable système à suivre est celui qu'on a adopté pour les Postes : il faut que l'Europe décharge la Turquie de fonctions trop lourdes pour elle, et lui demande, en échange, de ne point mettre d'obstacles au bien qu'on veut lui faire gratuitement.

La seconde méthode, qui est fort en faveur, consiste, comme nous l'avons dit, à envoyer les jeunes Orientaux compléter leur éducation en Europe, à Vienne, à Berlin ou à Paris. Le gouvernement turc entretient quelques élèves à notre école agricole de Grignon : des propriétaires grecs et turcs se sont souvent cotisés pour y faire étudier, à leurs frais, des jeunes gens qui donnaient quelques promesses. En général, ces missions coûteuses ont eu le plus médiocre résultat. Peut-on attendre beaucoup d'assiduité au travail d'un jeune Oriental, en qui bouillonne l'indomptable ardeur du sang asiatique, lorsqu'il se trouve transporté tout à coup, sans surveillance possible, dans une des grandes cités de l'Europe ? Il y a encore un autre inconvénient, qui tient non plus aux hommes, mais aux choses. L'agriculture, puisque c'est d'elle qu'il s'agit surtout, n'est pas une science abstraite comme la géométrie : ses méthodes doivent s'accommoder aux différents climats, aux conditions sociales des populations au milieu desquelles elle s'exerce. Ce n'est ni à Grignon, ni même à Montpellier qu'on peut apprendre à cultiver l'Asie Mineure. « Vérité en deçà des Pyrénées, erreur au delà, » est une maxime très juste en agriculture. Loin du pays qu'il est destiné à exploiter,

le jeune agronome apprendra des principes justes ; mais il prendra aussi beaucoup d'idées fausses qui annuleront, dans la pratique, toute la science qu'il aura pu recueillir sous un autre ciel.

Enfin, il n'est pas hors de propos de remarquer que si la France a été jusqu'à présent l'école à laquelle s'adressent de préférence les Orientaux, l'Autriche et l'Italie sont plus voisines de l'Orient que la France, et pourraient la supplanter, d'un jour à l'autre, dans son rôle d'institutrice à domicile. Beaucoup de jeunes Grecs vont déjà étudier la médecine à Vienne, au lieu de prendre place, comme leurs aînés, sur les bancs de la Faculté de Paris. Il est rare de rencontrer en Orient un professeur d'humanités qui n'ait pas étudié en Allemagne. La France se trouve dans la position d'un maître qui habite à une grande distance de ses élèves : si elle veut ne point les perdre, elle doit se rapprocher d'eux, pour ne pas céder sa précieuse clientèle à des concurrents moins éloignés.

Cette nécessité a été sentie, et l'on a mis en avant plusieurs projets pour créer, sous le patronage de la France, des écoles spéciales en Orient. Théoriquement, l'idée est excellente, et c'est la nôtre; pratiquement, elle est inadmissible. Des savants français ayant fait leurs preuves ne consentiront jamais à s'exiler, à se transporter au milieu de mœurs différentes des nôtres, de populations dont la plus grande partie parle une autre langue. Si l'attrait d'une rétribution très élevée pouvait y décider quelques-uns, le jour viendrait bientôt où ils se dégoûteraient de leur tâche et où la nostalgie les y ferait renoncer. La certitude d'obtenir en France, à n'importe quel moment, des positions en rapport avec leur savoir, contribuerait encore, dès la première heure, à les faire soupirer vers le retour.

Les créations que nous proposons ne sont pas sujettes aux mêmes inconvénients. Le philosophe allemand Fichte aimait à répéter l'adage latin : *Docendo disco*, j'apprends en enseignant. On ne sait, en effet, d'une manière sûre que les sciences qu'on a enseignées soi-même. L'enseignement, à un certain âge, n'est pas seulement un bien pour ceux qui ne savent pas, mais pour ceux qui savent. Ajoutons que la difficulté de s'expatrier et de s'initier à une langue nouvelle est beaucoup moindre pour un

jeune homme de vingt-cinq ans que pour un savant de quarante.

Nous voudrions, en un mot, que nos deux excellentes écoles, l'École Centrale et l'École de Grignon, possédassent sur le sol de l'Asie Mineure, c'est-à-dire au centre de l'Orient grec, des *écoles d'application* où les meilleurs élèves de chaque promotion sortante viendraient, moyennant une rétribution convenable, perfectionner leurs connaissances par l'étude d'un pays nouveau, de ses besoins et de ses richesses, et aussi faire part de leur science acquise aux jeunes Levantins désireux de s'instruire et de s'initier à leur tour aux méthodes et aux résultats de la science française.

Les deux fondations que nous suggérons ne seraient pas les premières de leur genre. Lorsque l'École d'Athènes, qui est une délégation de l'École Normale, fut créée en 1846, ce n'était pas seulement pour faire progresser l'archéologie et la philologie grecques; c'était surtout pour répandre en Orient, au moyen de conférences, la langue, la littérature et la science françaises. C'est dans cette intention qu'aux termes du règlement primitif les élèves de la section des sciences à l'École Normale avaient des places réservées à l'École d'Athènes, qui devenait ainsi une véritable Faculté française. En 1869 encore, un physicien, M. Gorceix, faisait partie de cette école, et dirigeait avec beaucoup de succès l'exploration géologique de l'île de Santorin. Le règlement de 1850 prescrivait aux membres de l'École de faire des cours dans les grandes villes du Levant : il lui conférait aussi le privilège des Facultés françaises, à savoir le droit de recevoir des bacheliers. Sauf ce privilège qui lui reste, la constitution primitive de l'École d'Athènes n'est plus qu'un souvenir. L'École n'est plus un centre d'enseignement, mais un centre d'études. La mission pédagogique de ses membres a été complètement oubliée, et les sciences naturelles n'y ont plus de représentants. L'École d'Athènes actuelle initie la science française à l'Orient, et non l'Orient à la science française. On peut regretter cette transformation; mais les services scientifiques que rend l'École sont tels, les occupations de ses membres sont si nombreuses, qu'il serait au moins inopportun d'exiger d'eux qu'ils enseignassent en même temps qu'ils s'instruisent. Nous avons

seulement voulu montrer, en rappelant ce précédent, que l'idée d'établir hors de France des *délégations enseignantes* de nos grandes écoles, où les élèves de la veille deviendraient maîtres à leur tour, n'est pas une idée nouvelle, et que ce que nous proposons de faire pour l'École Centrale et l'École de Grignon, a déjà été tenté pour l'École Normale.

Ajoutons, d'ailleurs, qu'un enseignement sérieux des humanités serait aussi nécessaire à l'Orient que l'enseignement des sciences, et aurait pour effet d'enlever aux Universités allemandes beaucoup d'auditeurs qui recevraient l'instruction française. Les délégations de l'École Centrale et de l'École agricole une fois établies à Smyrne, il serait facile de créer à côté d'elles un *Institut des lettres*, où l'on appellerait pour trois ans les jeunes gens reçus les premiers aux concours de la licence. Trois ans d'enseignement en Orient leur tiendraient lieu, pour le reste de leur carrière, du titre d'agrégé de l'Université. Cette mesure assurerait le recrutement de l'*Institut*, et l'on aurait ainsi, à côté de la mission scientifique permanente qui réside à Athènes, une mission pédagogique permanente siégeant à Smyrne, et pouvant, comme les autres délégations, délivrer des diplômes français. Qui ne voit combien l'École d'Athènes, les lycées d'Orient et l'institut de Smyrne pourraient, par une collaboration intelligente, faciliter leurs tâches parallèles, et faire honneur à la science française dans le Levant?

V

Les grandes lignes de notre programme une fois arrêtées, donnons quelques détails complémentaires sur l'organisation des deux premières délégations. L'École d'agriculture, composée d'un directeur nommé pour six ans et de six membres résidant pendant trois ans, serait établie dans une ferme-modèle aux environs de Smyrne, où ne manquent pas les emplacements sains et propres à toute espèce de culture. Chaque membre de l'école devrait envoyer, tous les ans, un rapport au ministère sur la condition agricole, hydrographique ou géologique d'un *sandjak*

d'Anatolie. Les cours, faits en français par le directeur et les membres, seraient ouverts à tous les jeunes gens justifiant d'une connaissance suffisante de notre langue. Après deux ans d'études, un diplôme français pourrait leur être délivré. Sur la demande des intéressés, et avec l'agrément du directeur et du ministre, les membres de l'école seraient autorisés à prêter leur concours à des propriétaires indigènes, désireux d'améliorer l'exploitation de leurs domaines. Grâce à ces *consultations* agricoles, il serait facile aux jeunes maîtres, à l'expiration de leur mission, d'obtenir en Anatolie des situations régulières où ils pourraient faire passer dans la pratique leurs idées de réformes et de progrès. Enfin, outre l'agriculture proprement dite, la délégation enseignerait l'hygiène usuelle et la science vétérinaire, également inconnues l'une et l'autre en Asie Mineure, et le directeur de l'École serait chargé d'un cours d'architecture agricole, dont le commentaire naturel serait la construction de maisonnettes rustiques sur le terrain de la ferme-modèle.

La délégation de l'École Centrale, composée de six membres ingénieurs et d'un directeur, enseignerait d'après les programmes de l'école mère, en réduisant au strict nécessaire la partie mathématique et théorique. Les membres de l'école devraient, comme les pensionnaires de notre Académie de Rome, soumettre chaque année au ministère un projet de port, de route ou de canal. Le gouvernement turc et les particuliers pourraient, par une convention spéciale, faire appel à leurs services. La délégation serait établie à Smyrne et recevrait des élèves à la suite d'un examen constatant leur connaissance du français et du programme de mathématiques élémentaires enseigné au lycée de Smyrne. Trois années d'enseignement en Orient conféreraient aux membres le droit d'occuper une chaire dans un lycée de l'État ou une place dans l'administration des Ponts et Chaussées.

Les ressources des deux Écoles se composeraient du prix de pension payé par les élèves. Il est à croire qu'au bout de quelques années ces ressources seront assez considérables pour couvrir les frais de premier établissement. Cette supposition est pour nous une certitude, mais il peut être nécessaire de la justifier en quelques mots. La population grecque (*raya*) de l'Asie Mineure

s'accroît avec une rapidité étonnante, tandis que la population turque diminue. Celle-ci est décimée par le service militaire, dont les Grecs sont exempts, et aussi par sa misère croissante. Les familles de trois enfants y sont rares, tandis que les familles de huit enfants sont très fréquentes dans la population grecque. Ce qui manque à cette nombreuse et intelligente jeunesse, ce sont les débouchés. Les carrières commerciales, les seules auxquelles on puisse se préparer sans s'expatrier, sont encombrées d'une manière effrayante. Un Grec *raya* ne peut entrer dans l'administration turque sans les protections les plus actives, au risque de n'être pas rétribué et d'être supplanté au premier jour par un Turc. Comment faire s'il veut devenir médecin, vétérinaire, avocat, ingénieur, agriculteur, fabricant? Il lui est impossible de se préparer à aucune de ces professions sans quitter son pays, sans encourir de très grandes dépenses. Les familles étant nombreuses, des sacrifices si considérables sont presque toujours au-dessus de leurs moyens. On peut dire sans exagération que, dans la seule ville de Smyrne, il y a cinq cents jeunes gens sans avenir, qui seraient trop heureux d'entrer dans une école spéciale quelconque, s'ils le pouvaient sans ruiner leur père et leurs sœurs. Ce n'est pas avec gratitude, c'est avec enthousiasme que la création d'écoles françaises serait accueillie en Asie Mineure. On pourrait sans crainte fixer le prix de la pension au chiffre le plus modique : la place manquerait bientôt pour les élèves. Quelle satisfaction pour les jeunes gens chargés de donner cet enseignement, et quel honneur pour la France, pour le ministre qui en aurait pris l'initiative! N'est-ce pas le cas de répéter cette triste parole, qui nous est souvent venue aux lèvres pendant nos pérégrinations dans le Levant : « Si ceux qui peuvent savaient ! Si ceux qui savent pouvaient ! »

VI

La création de deux lycées français en Orient et de deux ou trois délégations des écoles spéciales, analogues aux Écoles

d'Athènes et de Rome, et à l'Institut français d'Égypte qui s'est fondé l'an dernier, sont-ce là des entreprises gigantesques, impossibles, et qu'on soit en droit de traiter de chimériques ? Nous ne le croyons pas, et nous espérons que des juges éclairés partageront notre conviction. Objectera-t-on encore qu'il y a quelque *Don-Quichottisme* à répandre notre science au dehors, au lieu de la garder pour nous ? On n'est que trop tenté, depuis quelques années, d'opposer cet argument égoïste à tous les mouvements de générosité si naturels au génie français. Mais ceux qui raisonnent de la sorte n'ont jamais compris ce que la civilisation impose de devoirs aux peuples qui la possèdent, et les grands avantages qui peuvent résulter pour eux de l'accomplissement de ces devoirs. *Savoir c'est pouvoir*, a dit Bacon ; nous pouvons ajouter que répandre sa science, c'est répandre sa puissance. La civilisation qui ne rayonne pas au dehors est une civilisation morte : le besoin de propagande est le premier caractère des civilisations vivaces. L'esprit civilisateur est, à notre époque, l'équivalent de l'esprit religieux des hommes d'autrefois. Les peuples civilisés ont une mission comme les apôtres : *Ite et docete omnes homines.* Il y a dans l'Évangile une réponse simple et touchante aux scrupules des patriotes pusillanimes qui voudraient garder pour leur pays le monopole des lumières : « Seigneur, secourez-moi, dit la Chananéenne à Jésus. — Laisse d'abord, répond Jésus, rassasier les enfants de la famille ; il n'est pas bon de prendre le pain des enfants et de le jeter aux chiens. — Oui, Seigneur, réplique la Chananéenne, *mais il n'est pas interdit aux petits chiens de manger les miettes qui tombent de la table des enfants.* — Ta foi est grande, reprend Jésus ; qu'il te soit fait selon ton désir. » Les peuples civilisés ne sont pas des enfants, mais des hommes, et c'est pour eux un bonheur et un honneur d'aller offrir aux peuples moins instruits qu'eux une part de leur nourriture intellectuelle.

Gabriel DAURÈS.

LES

MILLIONS HONTEUX [1]

QUATRIÈME PARTIE

I

« Cher Maxime,

« Oui, cette lettre est de moi, de votre Paule, et il faut que je sois aux abois pour me décider à vous écrire.

« Le prince et le duc sont encore venus hier, je crois que la demande officielle est faite; je vais être obligée de répondre.

« Que dois-je répondre? Vous savez que je vous obéis aveuglément, que vous êtes mon guide et ma conscience, dictez ce que je dois dire. J'ai pu jusqu'à présent rester dans le vague, quoique cela ait été bien difficile; maintenant cela devient impossible; je ne peux pas toujours répéter mon même mot : « Je ne « veux pas » ; il me faut des raisons pour l'appuyer.

« Lesquelles?

« Votre journal a conquis sa place par votre talent; vous serez bientôt député, le moment n'est-il pas venu de parler?

« Voyez quelle situation est la mienne : ma mère que j'ai rendue défiante me surveille; mon frère est exaspéré; Puche me presse et me prie. Je me défends comme je peux, mais je suis liée.

(1) Voir la *Nouvelle Revue* des 1er et 15 novembre, et du 1er décembre.

« Si encore je vous avais comme autrefois, vous m'aideriez à me défendre; mais je suis seule, me demandant, quand je parle, si je fais une maladresse; quand je me tais, si je n'en fais pas une plus grosse.

« A cause de la surveillance de ma mère, je n'ose plus vous demander de venir la nuit; à cause de l'attitude de mon frère, nous ne pouvons même pas échanger un signe quand nous nous rencontrons.

« Que faire? Je vous en prie, que faire?

« Puisque nous ne pouvons pas nous parler, écrivez-moi : il vous est facile, en entrant la nuit dans le parc, de cacher votre lettre dans le lierre; vous n'aurez qu'à passer la main entre le dixième et onzième barreau en commençant de compter par la droite; elle sera cachée là comme dans une boîte et je la prendrai le lendemain de bonne heure.

« Il me faut faire effort pour aligner ces choses, en ordre, froidement, quand je voudrais m'abandonner à la tendresse que je refoule à chaque phrase. N'en prenez pas d'inquiétude; en ce moment, nous devons laisser le présent et ne penser qu'à notre avenir; c'est lui que je vous demande d'assurer. Notre avenir!

« Vous savez donc que je suis plus que jamais à vous,

« PAULE. »

C'était une grosse affaire pour Paule que d'envoyer cette lettre à la poste : après y avoir réfléchi, elle ne trouva rien de mieux que de la noyer dans d'autres, et aussitôt elle se mit à écrire des billets insignifiants à toutes les personnes de sa connaissance, sans s'inquiéter de ce qu'elle disait; elle n'avait qu'un souci : faire un gros tas d'enveloppes de façon que celle de Rampal disparût dedans. Quand elle en eut une douzaine, elle appela sa femme de chambre, et lui montrant, d'un air qu'elle s'efforça de rendre indifférent, le paquet de lettres entassé sur son bureau :

— Allez jeter cela à la boîte, tout de suite, dit-elle : c'est très pressé.

Trois ou quatre lettres n'eussent peut-être pas attiré l'attention de la femme de chambre, mais une douzaine! Poussée à

l'excès, la précaution de Paule devint une imprudence. Aussitôt qu'elle fut dans la rue, la femme de chambre lut les adresses de son paquet : M. Faugerolles, nouveautés et confections ; Mme Valérie Bordet, modiste ; Mlle Quillou, brodeuse ; M. Zorn, accordeur ; tout cela n'avait pas d'intérêt, elle passa vite : M. Maxime Rampal.

— Elle écrit à M. Rampal ? tiens, tiens ; alors tout s'explique ; et ce paquet de lettres, et pourquoi il y a urgence à le mettre à la poste, se dit Mlle Clarisse.

Elle tourna et retourna la lettre ; malheureusement l'enveloppe était soigneusement collée et, de plus, fermée avec un système de cachet qui rendait toute ouverture impossible.

Voyant cela, elle eut l'idée de la confisquer pour pouvoir la lire à son aise, car cela devait être curieux ce que « Mademoiselle » disait à M. Rampal ; mais, réflexion faite, elle n'osa pas ; la lettre n'ayant passé que par ses seules mains, il serait trop facile de deviner qui l'avait supprimée si elle n'arrivait pas à son adresse. Sans doute, « Mademoiselle » ne pourrait pas se fâcher ouvertement, mais sous un prétexte quelconque elle se vengerait en la faisant renvoyer, et l'on devait y regarder à deux fois avant de s'exposer à perdre une si bonne place.

A l'office, pendant le dîner, il ne fut question que de la lettre de Paule à Rampal.

— Moi je l'aurais lue, dit le valet de chambre d'Edgard ; c'était bien simple ; il n'y avait qu'à entrer chez un marchand de vin, à demander un grog bien chaud, à poser la lettre sur le verre, elle se serait ouverte toute seule.

— Je ne fais pas de ces choses-là, dit Mlle Clarisse avec dignité.

— Si « Mademoiselle » se met à avoir des intrigues avec des journalistes, ça va devenir dégoûtant, dit le second cocher qui était un personnage d'autant plus digne et majestueux qu'il n'était pas encore le « premier » ; ça n'était déjà pas trop honorable d'être chez ces gens-là ; et quant à moi, sans les chevaux, il y a longtemps...

— Le fait est, interrompit la lingère, que nous ne regardons pas assez à la réputation des gens chez lesquels nous entrons :

c'était déjà trop du père ; si maintenant nous avons la fille, c'est à se sauver au plus vite.

— Elle va être princesse, dit Clarisse.

— Ça, c'est quelque chose pour vous... au moins pour vous qui la suivrez ; mais nous qui resterons Gripat, c'est dur.

Rampal ne put pas répondre le soir même; à la vérité, il trouva la lettre de Paule en rentrant, mais il était tard, et puis il voulait réfléchir, car elle était difficile à faire cette réponse ; et cette petite le mettait vraiment dans une situation délicate; il fallait qu'il se décidât; qu'il prît un parti, ce qui n'était pas dans son caractère. Que ne pouvait-il traîner encore les choses en longueur et attendre une occasion favorable, que son étoile lui enverrait sûrement un jour ou l'autre. Malheureusement, cela était impossible ; il fallait qu'il se soumît aux circonstances, ce qu'il avait en horreur.

Avant de s'endormir, il lut une seconde fois la lettre de Paule ; puis, le lendemain, en s'éveillant, il la lut une troisième ; sentant plus lourdement à chaque lecture le poids de la responsabilité qui pesait sur ses épaules, habituées depuis longtemps à n'en porter aucune.

Car enfin il l'aimait, cette jeune fille de dix-huit ans qui, par sa jeunesse, sa sincérité, sa délicatesse, son amour vrai et naïf, ses qualités de cœur et d'esprit, ressemblait si peu aux femmes qui avaient été ses maîtresses.

Et puis cette grosse, cette belle, cette merveilleuse fortune, il ne fallait pas non plus s'exposer à la perdre.

Quand, vers neuf heures, son concierge monta pour allumer son feu, — dans le petit appartement de représentation qu'il occupait à un troisième étage de la rue de Provence, c'était son seul domestique, — il recommanda qu'on dît à ceux qui se présenteraient pour le voir, qu'il n'était pas chez lui, et, sûr de n'être pas dérangé, il se mit à son bureau.

Mais il y resta longtemps sans trouver son premier mot, s'impatientant, s'irritant d'autant plus qu'il écrivait d'ordinaire aussi facilement que rapidement; il aurait fallu de la tendresse, de l'enthousiasme, de la passion, et les idées ne lui venaient pas; n'était-ce pas étrange que lui, qui n'aurait qu'à laisser courir sa

plume pour écrire une lettre littéraire, la sentît si lourde entre ses doigts pour une lettre intime?

Enfin, prenant une phrase de Paule pour thème, il commença :

« Pourquoi faut-il que ce soit le tourment où vous vous trouvez qui vous fasse m'écrire? »

— Un reproche au début, se dit-il en s'interrompant, ça n'est pas mauvais; le sentiment de sa faute la rendra moins exigeante.

« J'aurais été si heureux que votre première lettre ne me parlât que de votre amour! »

— Votre amour, c'est un peu sec.

Et après un moment de réflexion il changea le *v* de votre en une *n*.

— Notre amour, c'est plus chaud.

« Quelle douleur exaspérante pour moi de penser que vous ne pouvez pas faire hautement l'aveu de cet amour : comme il vous serait doux, n'est-ce pas, de pouvoir dire à tous : « Je l'aime ! »

— C'est vrai que cela lui serait doux, car elle m'aime, la chère petite, et elle est fière de moi.

Mais il ne s'abandonna pas à ce sentiment de satisfaction, si flatteur qu'il fût; c'était aux affaires sérieuses, c'est-à-dire au mariage qu'il devait penser; il continua donc :

« Eh bien, dites-le, non à tous, mais à votre mère. »

Puis ayant eu la chance de trouver cette idée, il la développa :

« Dites-le avec votre tendresse, votre émotion, vos élans, avec vos beaux yeux, vos lèvres frémissantes, votre accent passionné ; dites-le-lui comme vous me le diriez à moi, — et elle sera touchée ; elle sentira combien nous nous aimons; elle comprendra que rien ne peut nous séparer; une mère peut-elle rester insensible à la voix de sa fille, quand cette fille est Paule? »

Il relut sa phrase et elle lui parut bonne; cependant il y manquait quelque chose.

— Un mot agréable pour la mère serait à propos, se dit-il ; une fille qui, comme Paule, aime sa mère, doit être sensible à cela ; et puis c'est d'un bon gendre.

« ... Et quand cette mère est la vôtre. Sans doute il peut

arriver que, sous le coup de la surprise et en voyant ses projets déçus, elle se fâche. »

— Il est même sûr que cela arrivera et il est bon que, se tenant sur ses gardes, la petite sache ce qu'elle aura à faire.

« Il peut arriver qu'elle réponde qu'elle ne consentira jamais à notre mariage ; n'insistez pas ; il suffit pour le moment que vous ayez affirmé notre amour de façon que votre mère comprenne que vous n'accepterez jamaïs le prince. Je voulais vous éviter cet aveu qui va vous jeter dans des luttes, — il chercha une bonne épithète, — cruelles pour votre affection filiale ; j'ai tout fait jusqu'à présent pour le retarder ; mais puisque la nécessité nous presse, nous devons nous résigner à ce moyen, si périlleux qu'il puisse être. En somme, ce que nous devons chercher avant tout, c'est que moi... »

Il s'arrêta ; sa plume allait trop vite ; elle l'avait engagé dans une phrase dangereuse qui pouvait le faire accuser d'une prudence un peu trop égoïste ; ne pouvant pas l'effacer, il l'arrangea :

« Vous sentez bien, n'est-ce pas ? que je ne parle pas en égoïste, et que je n'ai pas d'autre souci que votre bonheur. C'est pour cela que je cherche avant tout à ne pas m'exposer directement à un refus qui rendrait impossible une nouvelle demande, au moment même où elle aurait toutes les chances pour être favorablement accueillie. Avec sa fille, on dit non aujourd'hui, oui demain ; cela n'a pas d'importance. Avec un étranger, il en est tout autrement.

« L'essentiel pour le moment est de gagner du temps. Très prochainement ma situation aura changé. Tout me fait espérer que je serai député. Je pourrai alors me présenter avec une autorité qui me manque en ce moment ; et j'aurai à faire valoir auprès d'une mère des titres que je n'ai pas.

« Jusque-là, défendez-vous patiemment contre les attaques de votre mère ; quant à celles du prince, ne vous en inquiétez pas ; je vous défendrai moi-même contre elles et de façon que vous en soyez bientôt débarrassée pour jamais. »

Il relut sa lettre depuis la première ligne et, posant sa plume :

— Évidemment il n'y a pas autre chose à faire ; mais évidem-

ment aussi il y aurait autre chose à dire : ça ne peut pas finir là-dessus, froidement.

Et, se lèvant, il se mit à marcher à grands pas dans sa chambre, se frappant le cœur comme pour en tirer quelques paroles palpitantes, la fin moins froide qu'il voulait.

« Vous m'aimez ; vous vous savez adorée par un homme qui ne vit que par vous, que pour vous : puisez dans ces pensées le courage de lutter. »

C'était bien, mais ce n'était pas assez encore, car il lui restait au moins dix lignes pour remplir tout son papier, et il ne voulait pas les laisser blanches, ce qui eût été glacial ; il fit un nouvel effort :

« Vous devez croire que, moi aussi, j'ai des heures de terrible inquiétude, séparé de vous le jour, ne pouvant plus vous voir la nuit ; mais je me sais aimé par ma petite Paule, j'ai foi en elle et cela me donne le courage d'attendre le moment où nous serons enfin l'un à l'autre pour ne plus nous quitter jamais. Ce moment est proche, soyez-en certaine ; croyez en la parole, croyez en l'amour de votre

« Maxime. »

Il avait été obligé de serrer les trois dernières lignes, et cela le rendit content de lui :

— Ma foi, si elle n'est pas heureuse, c'est qu'elle est difficile.

Et, ayant cacheté sa lettre, il la mit dans sa poche ; puis, toute la journée et toute la soirée, il s'occupa de ses affaires, de son journal, de ses électeurs ; décidément, il était plus facile d'écrire un article politique qu'une lettre d'amour, de parler à des « chers concitoyens » qu'à une jeune fille ; enfin, à minuit, il put la porter au parc Monceaux et la glisser entre le dixième et onzième barreau de la grille, sous les feuilles de lierre qui tapissaient le bahut de pierre.

Ce fut là que Paule la trouva le lendemain et la prit sans être vue de personne.

Quelle joie ! Elle la relut dix fois, bas tout d'abord, puis à mi-voix en prononçant les paroles qui étaient si douces à son cœur.

Comme il l'aimait! comme il était bon, généreux, désintéressé! Comme il avait parlé de sa mère!

C'était la première lettre d'amour qu'elle recevait, et elle trouvait dedans tout ce qui était dans son propre cœur.

Si Rampal avait mieux connu les jeunes filles, il aurait pu s'épargner les efforts qu'il avait faits pour être passionné. L'air de Marlborough qui, pour tout le monde, est gai et moqueur, en passant par la bouche de Chérubin prend l'accent de l'amour le plus tendre.

Maintenant, elle pouvait parler; et, certes oui, ce serait avec émotion, avec élan. Quel bonheur!

II

Elle n'eut pas longtemps à attendre.

Après le déjeuner, sa mère lui demanda de l'accompagner dans son cabinet, où Edgard et Puche les suivirent.

Alors, devant ce conseil de famille, elle comprit que l'heure décisive était arrivée, — c'était la bataille de sa vie qu'elle allait livrer, de son amour, de son bonheur, mais si son cœur trembla, il ne défaillit point.

Sa mère, son frère, Puche, s'étaient assis : seule, elle était restée debout comme une coupable devant des juges.

— Assieds-toi, dit Mme Gripat.

En prenant une chaise, elle jeta à la dérobée un coup d'œil sur son frère, et celui-ci, aussitôt, lui répondit par un signe de tête qu'elle comprit :

— Il va être question de ton mariage; dis tout; ou bien je dis moi-même ce que je sais.

Elle leva la tête et, le regardant avec résolution :

— Sois tranquille, je ne cacherai rien.

Cependant, comme ce n'était pas à elle de prendre la parole, elle attendit. Jamais elle n'avait éprouvé une aussi poignante émotion : c'était non seulement pour elle qu'elle devait répondre, mais encore pour Maxime, et elle avait peur de n'être pas digne de lui; il avait eu tort de s'en remettre à elle dans une cir-

constance si grave; l'amour lui avait inspiré une confiance qu'elle ne méritait pas ; certainement elle allait rester au-dessous de ce qu'il attendait d'elle.

Et comme sa mère ne commençait pas son interrogatoire, elle cherchait ce qu'elle devrait dire pour les convaincre que Rampal était le seul homme qu'elle pût épouser, et cela par cette raison toute-puissante qu'il était le seul homme qu'elle aimerait jamais.

Ne les toucherait-elle donc pas? Sa mère qui l'aimait si tendrement; Edgard qui, sur la dignité du but auquel elle tendait, devait sentir comme elle; Puche qui la regardait à la dérobée avec un embarras compatissant, tout prêt sans doute à lui venir en aide comme toujours et peut-être même à la soutenir.

Enfin, Mme Gripat se décida.

— En nous voyant réunis, nous tous qui t'aimons, ta mère, ton frère...

— Ton ami le plus fidèle et le plus dévoué, interrompit Puche, incapable de retenir ce cri.

—... Tu dois comprendre de quoi il va être question, continua Mme Gripat.

— Du prince de Verberie, je pense.

— Précisément. Quand je t'ai parlé de lui, tu m'as répondu que tu n'en voulais pas et je n'ai pu tirer autre chose de toi. Ce n'était à ce moment qu'un projet. Maintenant le duc de Valmondois m'a adressé sa demande ; nous devons donc nous expliquer franchement.

— Franchement, insista Edgard.

— Tu ne peux pas faire un plus beau mariage, dit Puche d'un ton encourageant.

Comme Mme Gripat allait continuer, Paule prit la parole : ce que sa mère pouvait dire, elle le devinait, et d'ailleurs une sorte d'impatience héroïque la poussait à entrer bravement dans la lutte : c'était pour lui.

—Vous m'auriez parlé de ce mariage il y a six mois, dit-elle, je vous aurais répondu que je n'en voulais pas et je vous aurais expliqué pourquoi, car les raisons qui s'opposent à ce que j'accepte un mari tel que le prince de Verberie sont arrêtées dans

mon esprit depuis longtemps, — depuis le moment où j'ai été en âge de comprendre que le seul moyen de se faire pardonner une grosse fortune, était de l'employer noblement : homme dans une vie utile, jeune fille en choisissant un mari qui lui donne cette vie, puisqu'une femme n'a pas la liberté de se faire elle-même celle qu'elle voudrait.

— Très bien, s'écria Puche ; voilà qui est sagement raisonné, très bien.

Évidemment, une petite fille qui raisonnait ainsi ne pouvait pas persister à refuser le prince de Verberie.

— Si tu nous avais dit cela, interrompit Mme Gripat, nous t'aurions répondu que tes raisons étaient les nôtres.

— Parfaitement, appuya Puche.

— Laissez-la donc s'expliquer, dit Edgard.

— Je suis heureuse de voir que nos idées sont d'accord, continua Paule, au moins en théorie. Voilà ce que je vous aurais dit, il y a six mois. Et si vous m'aviez alors parlé du prince de Verberie, je vous aurais répondu que ce n'est pas employer noblement sa fortune que de la partager avec un homme qui n'est rien, qui ne sera rien et qui vend son nom.

— Sapristi ! s'écria Puche en sautant sur son fauteuil.

Sans prêter attention à cette exclamation, Paule continua :

— Aujourd'hui, à ces raisons théoriques s'en ajoutent d'autres personnelles et, par là, décisives. Je ne veux pas du prince de Verberie, parce qu'il n'est pas l'homme de mes idées. Et je n'en veux pas...

Elle hésita un moment, et malgré la résolution fiévreuse qui l'animait, elle baissa les yeux devant le regard de sa mère.

— Je n'en veux pas, parce que j'en... — le mot qui lui vint aux lèvres fut : J'en aime un autre, mais elle le retint, — parce que j'en ai choisi un autre.

— Qui ? s'écria Mme Gripat.

Edgard, voyant l'embarras de sa sœur, voulut lui venir en aide.

— C'est... dit-il.

Mais vivement elle jeta ses deux mains en avant pour lui imposer silence.

— Laisse-moi le nommer.

Et tournant les yeux vers sa mère, la tête haute, la voix fière :

— Monsieur Rampal.

— Lui ! s'écria Mme Gripat dans un mouvement de surprise indignée, lui ce mari de tes grandes espérances !

— Et tu appelles ça employer noblement ta fortune, insista Puche ; mais c'est un bohème...

— Toi, tais-toi, tu ne le connais pas, s'écria Paule.

— Mais tu m'as dit que tu n'aimais personne, répliqua Puche.

— Je ne t'ai rien dit, je n'ai pas voulu te répondre. Je croyais que ce projet de mariage avec le prince de Verberie n'aboutirait pas, et je n'avais pas à vous parler de Maxime ni à mère ni à Puche. Je voulais que ce fût lui qui vînt me demander. Et nous attendions pour cela qu'il fût député. Il va l'être ; ce n'était que quelques jours à attendre. Un député n'est pas un bohème, n'est-ce pas, Puche? Un ministre non plus.

— Hé ! hé !

Mme Gripat coupa court aux réflexions de Puche :

— Comment la pensée d'un pareil mariage t'est-elle venue? demanda-t-elle.

— Quand nous nous sommes aimés.

— Mais où, comment? Quand cet amour a-t-il commencé?

— Le jour où je l'ai vu, à Trouville, quand j'ai compris l'homme qu'il était.

— Tu lui as promis de devenir sa femme?

— Je l'ai promis.

— Mais c'est abominable ! s'écria Puche.

— Je vous en prie, interrompit Mme Gripat, laissez-moi la questionner, il faut voir, il faut comprendre. Où lui as-tu fait cette promesse?

— Je lui ai écrit.

— Vous vous écrivez souvent?

— Je lui ai écrit une fois.

— Et lui?

— Il m'a répondu.

Mme Gripat eut un soupir de soulagement et échangea avec Puche un regard qui disait qu'il ne fallait pas désespérer.

Puis se tournant vers sa fille avec un geste résolu, en femme, en mère qui veut couper court à un interrogatoire aussi gênant pour elle que pour sa fille :

— Il n'y a rien de sérieux dans tout cela, dit-elle; ce n'est qu'une amourette de petite fille dont il ne restera rien, pas même cette lettre écrite que je me ferai rendre.

— Cela me regarde, dit Edgard.

— Ce n'est pas seulement parce que je désire ton mariage avec le prince de Verberie, continua Mme Gripat, que j'exige une rupture avec Rampal; c'est parce que tu ne peux pas épouser Rampal. Il est des choses qu'une fille de ton âge ne peut pas comprendre, mais qui, connues d'une mère, s'imposent à sa conscience. Jamais une mère n'acceptera Rampal pour gendre.

— Moi, je n'accepterai jamais d'autre que lui pour mari.

— Tu sais combien je t'aime, poursuivit Mme Gripat d'une voix adoucie. Jamais je ne t'ai causé un chagrin sérieux; tout ce que j'ai pu faire pour toi, je l'ai fait; j'ai été au-devant de tes désirs; ma vie n'a pas eu d'autre but que de vous rendre heureux ton frère et toi. C'est la première fois que nous sommes en opposition et j'en suis désespérée. Mais que ce que j'ai été dans le passé ne te fasse pas croire que je céderai jamais pour ce mariage : tu ne peux pas être la femme de Rampal.

Pendant que Mme Gripat rappelait ce qu'elle avait été pour ses enfants, Paule s'était attendrie; au nom de Rampal, elle se redressa, et avec énergie :

— Il est possible, dit-elle, qu'il y ait des choses qu'une fille de mon âge ne doit pas comprendre, mais il y en a qu'elle sent et sur lesquelles elle ne se trompe pas. Tout ce qu'on dira contre Maxime ne changera rien à mes sentiments : il est un homme de cœur, un homme d'honneur; je n'aimerai jamais que lui, je l'aimerai toujours.

— Mais ma pauvre petite! s'écria Puche.

Mme Gripat arrêta net cette explosion :

— Tu peux remonter chez toi, dit-elle à sa fille.

Paule se leva et, sans parler, mais d'un regard de confiance et de prière, elle jeta un appel à son frère :

— Défends-moi.

— Non, dit Edgard en baissant la tête.

III

— Et je ne me suis douté de rien! s'écria Puche quand Paule fut sortie ; ça c'est fort.

— Comment admettre l'idée qu'une fille élevée comme Paule, douce, tendre, l'honnêteté et la pureté mêmes, pouvait s'éprendre d'un Rampal, dit Mme Gripat. De vingt ans plus âgé qu'elle, qu'a-t-il pour plaire? Il ne s'occupe que de lui, ne parle que de lui; il n'est pas beau ; il n'a pas de tenue ; c'est inexplicable.

— Dites stupéfiant, insista Puche.

— Ah ! qu'une mère est coupable de ne pas s'inquiéter de l'impossible ! c'est lui le dangereux. J'ai commis la faute de m'imaginer qu'on ne pouvait voir Rampal que comme je le voyais moi-même : un bohème curieux, amusant, sans conséquence, et voilà où nous en sommes.

— Il faut lui montrer Rampal tel qu'il est.

— Les aveugles ne voient pas ce qu'on leur montre ; elle est aveuglée.

Edgard n'avait jusque-là rien dit ; sur ce mot, il intervint :

— On peut lui ouvrir les yeux.

— Justement, dit Puche.

— Comment ? demanda Mme Gripat.

— Elle se croit aimée, continua Edgard, et elle s'imagine que Rampal a rompu avec Melcha ; elle me l'a dit et soutenu à l'Opéra, tu dois t'en souvenir, maman ; si elle savait qu'il n'en est rien et que, deux jours après cette soirée, Rampal déjeunait au café Riche avec Melcha, cela pourrait bien changer ses sentiments.

— Il faut qu'elle le sache, s'écria Puche.

— Tu es certain de cela? demanda Mme Gripat.

— Deux de mes amis les ont vus.

— Alors Rampal n'aime pas Paule, dit Puche; il n'y a donc rien de grave dans cette amourette.

Edgard haussa les épaules.

— Tu n'y connais rien, mon bon Puche, Rampal peut très bien aimer Paule et rester l'amant de Melcha. Et puis il peut aussi s'être fait aimer sans aimer. C'est sa manière de se faire aimer. Il a vécu de ça. Lui-même m'a raconté que, dans ses premières années de Paris, au temps où il mangeait à la gargote, dans le quartier Latin, un coin borgne, il prenait des poses de mourant d'amour auprès de la fille du gargotier, pour obtenir à l'œil un ordinaire.

— S'il n'aime pas réellement Paule, cela rend notre tâche plus aisée, dit Puche.

— Ce qu'il faudrait, répliqua Edgard, ce serait plutôt que Paule ne l'aimât pas, et par malheur elle l'aime, réellement, profondément.

— Cependant, si on lui montre que celui qu'elle aime continue à être l'amant de cette danseuse, elle ne peut pas ne pas être indignée.

— Voudra-t-elle le voir, voudra-t-elle le croire? dit Mme Gripat.

— Je comprends votre idée, dit Puche; vous pensez, n'est-ce pas, qu'elle fermera obstinément les yeux à la lumière, et cela est possible ; mais si on la rend éblouissante, cette lumière, il faudra bien qu'elle la voie. A la rigueur, elle peut discuter le fait isolé de Melcha; ils déjeunaient pour déjeuner; mais si nous réunissons un certain nombre de faits de ce genre ; si nous parvenons à grouper un ensemble de témoignages prouvant que ce Rampal est l'homme que vous dites, — car moi, vous savez, je ne le connais que très peu, — il faudra bien qu'elle se rende à la vérité, si cruelle qu'elle puisse être. Aussi mon avis est que de votre côté, comme moi du mien, nous cherchions ces témoignages.

— J'aurais voulu que ces choses n'effleurassent point sa pureté, dit Mme Gripat avec tristesse.

— Sans doute, moi aussi je l'aurais voulu, continua Puche;

mais nous ne pouvons pas choisir nos moyens. Maintenant, il ne nous suffit pas que Paule épouse le prince; il faut qu'alors même que ce mariage ne se ferait pas, elle n'épouse pas Rampal. Pour cela, occupons-nous donc de réunir les faits nécessaires à notre acte d'accusation. Pour nous, madame, cela ne sera pas très facile. Mais Edgard a des relations dans le monde de Rampal. Moi-même j'en ai quelques-unes. Et puis, ce journaliste qui est venu se mettre à notre disposition en ces derniers temps, ce Nitard, pourrait sans doute nous servir; c'est un individu propre à tout, capable de tout; je vais le voir; s'il est des besognes désagréables dans lesquelles nous ne devrons pas paraître, il s'en chargera.

Comme Mme Gripat se taisait, Puche la regarda avec surprise :

— Vous ne dites rien; vous opposez-vous donc à l'emploi de ces moyens?

— Je ne les repousse pas, car je sens qu'ils s'imposent à nous, mais je suis désespérée à la pensée d'en faire usage. N'est-ce pas terrible qu'une mère qui aime sa fille tendrement en arrive à cette extrémité? La pauvre enfant! comme elle va souffrir! lui briser le cœur, lui flétrir l'esprit, lui montrer les laideurs de la vie, à son âge! Ah! c'est horrible.

IV

Paule était sortie du cabinet de sa mère dans un état d'agitation désordonnée, et tout de suite elle était montée chez elle pour réfléchir.

Avait-elle dit ce qu'il fallait dire?

Maintenant que devait-elle faire?

Mais ce n'était pas seulement cette double question, déjà si grave, qui la troublait; c'était encore l'attitude sévère de sa mère et la défection d'Edgard. Quelle douleur de voir tous ceux qu'elle aimait tournés contre elle, hostiles à Rampal, favorables au prince de Verberie!

Cependant, si cruelle que fût cette douleur, il ne lui était

pas permis de s'y abandonner; ce n'était pas à elle qu'elle devait penser, c'était à lui; et puisqu'il ne lui restait personne pour la défendre, il fallait qu'elle se défendît elle-même.

Comment?

Et cette interrogation la ramena à ce qui venait de se dire dans cet entretien, aux reproches qui lui avaient été adressés, aux menaces qui lui avaient été faites, aux accusations portées contre Maxime.

Bien que Mme Gripat eût parlé, à propos de ces accusations, de choses terribles qu'une fille de son âge ne pouvait pas comprendre, elle les comprenait très bien, ces choses, elle les devinait : il s'agissait de Melcha; si une mère ne pouvait pas accepter Rampal pour gendre, c'était parce qu'il avait été, parce qu'il était, croyait-on, l'amant de Melcha. Que cette liaison existât encore, elle ne le croyait pas; elle était sûre du contraire; il le lui avait affirmé. Qu'elle eût existé, elle n'en prenait pas souci. Que lui importait que Rampal eût eu Melcha ou une autre pour maîtresse avant qu'ils se fussent rencontrés à Trouville? Elle n'était pas jalouse du passé. Ne lui avait-il pas dit, ne lui avait-il pas juré qu'il n'avait connu l'amour que le jour où il l'avait vue, où il l'avait aimée?

Mais si elle avait de bonnes raisons pour ne pas admettre ces accusations, il était bien certain que les siens en avaient d'autres de leur côté pour les accueillir : leur antipathie pour Rampal, leur engouement pour le prince de Verberie.

Elle ne devait, elle ne pouvait rien croire contre Rampal; eux, au contraire, devaient tout croire.

Tout ce qu'elle ferait, tout ce qu'il ferait lui-même pour les convaincre qu'il n'était pas l'homme qu'ils imaginaient, qu'ils voulaient, ne réussirait pas.

Ce qu'il fallait donc, c'était qu'elle les amenât de force à accepter Rampal, quelles que fussent leurs préventions et leur répugnance.

Et en lui disant qu'il n'y avait rien de grave dans tout cela, que ce n'était qu'une amourette de petite fille, sa mère elle-même lui avait montré le moyen à prendre pour forcer cette acceptation.

Si ç'avait été un amour au lieu d'une amourette, s'il y eût eu quelque chose de grave dans tout cela, Mme Gripat aurait subi Rampal.

Eh bien, alors, il fallait qu'on crût à cet amour; il fallait qu'il y eût quelque chose de grave.

Des lettres n'étaient rien, une promesse échangée n'était rien; il fallait plus qu'une lettre, il fallait plus qu'une promesse.

Quoi?

Elle ne chercha pas longtemps. Quittant son appartement, elle descendit au rez-de-chaussée, dans le vestibule qui, coupant l'hôtel, allait du perron de la cour au perron du jardin; là, sur le socle d'un grand vase du Japon en bronze, servant de cache-pot à un dattier, on déposait ordinairement la clé de la petite grille qui ouvre sur le parc. Cette clé était à sa place.

C'était ce que Paule voulait savoir. Aussitôt, elle remonta rapidement l'escalier, et, rentrée dans sa chambre, elle se mit à écrire :

« Venez à une heure dans la nuit de demain; vous me trouverez vous attendant; j'aurai la clé de la grille.

« Votre femme qui vous aime,

« PAULE. »

Elle n'osa pas se fier une seconde fois à sa femme de chambre et voulut mettre elle-même cette lettre à la poste. Pour cela, elle n'avait qu'un moyen, toujours le même, quand elle était dans l'embarras : se servir de sa grand'mère.

Elle se rendit chez celle-ci et la trouva prête à sortir pour sa promenade ordinaire.

— Voulez-vous que je vous accompagne, grand'maman?

— Volontiers, ma fille.

L'idée de Mme de la Ricotière était d'aller tout simplement au Bois, mais cela ne faisait point l'affaire de Paule : il n'y a pas de boîtes aux lettres autour du Lac, et c'est une lacune que plus d'une Parisienne regrette chaque jour.

Paule, qui n'avait jamais d'acquisitions à faire, en eut ce jour-là de très pressantes, et Mme de la Ricotière consentit à courir les magasins.

La boîte que Paule avait en vue et où elle voulait jeter sa lettre se trouvait dans la maison qu'habitait sa modiste. Arrivée devant cette maison, elle laissa sa grand'mère descendre la première, et, la suivant de près, elle s'arrangea pour passer contre la boîte. Elle tenait sa lettre dans sa main. Quand Mme de la Ricotière, qui n'avait d'yeux que pour la galerie des badauds, se retourna et lança sa phrase habituelle : « Viens-tu, ma fille? » la lettre était dans la boîte : elle avait été glissée si adroitement que ni le cocher ni le valet de pied n'avaient vu le mouvement de Paule; il n'avait été remarqué que par une jeune fille qui passait avec sa mère, et celle-ci avait eu un sourire d'approbation : « C'était bien fait; on pourrait profiter de la leçon. »

V

La nuit était sombre, sans lune et sans étoiles, sans vent.

Paule, enveloppée dans un manteau, se tenait collée contre la grille du parc. Elle écoutait, elle regardait; aucun bruit, si ce n'est celui de quelques rares voitures roulant au loin; ses yeux se perdaient dans les profondeurs noires où tout se brouillait.

Il n'était pas encore une heure, mais il s'en fallait de quelques minutes à peine; une horloge sonna, puis une autre, puis celle des écuries de l'hôtel.

Paule mit dans la serrure la clé qu'elle tenait à la main, mais sans ouvrir le pène.

Quand elle releva la tête, elle crut entendre un bruit de pas sur le gravier. Il devint plus distinct. Une forme noire se dessina dans l'ombre.

C'était lui. Elle ouvrit la grille et se trouva dans ses bras, sur sa poitrine.

Elle y resta quelques secondes serrée, le serrant, sans parler, sans qu'il parlât lui-même.

Ce fut elle qui, la première, prit la parole :

— Nous allons monter dans ma chambre.

Il retint à temps un cri de surprise qui allait lui échapper,

car c'était sur un tête-à-tête d'une heure dans la serre qu'il comptait; il n'avait rien imaginé au delà.

Elle lui avait pris la main, et, passant la première, elle l'entraînait doucement.

La traversée de la serre fut difficile :

— Suivez-moi de tout près, dit-elle, et fermez les yeux, que le feuillage ne vous aveugle pas.

L'avertissement était utile, car Rampal n'avait point fait trois pas qu'il eut le visage effleuré plusieurs fois par les branches des arbustes retombant en cascades au-dessus de l'allée; mais, tenant la main de Paule, il ne s'était pas arrêté.

De la serre ils passèrent dans un salon, puis dans le vestibule, où une faible clarté, tombant de l'étage supérieur, lui permit de se reconnaître.

Mais, arrivé là, il eut un moment d'hésitation; car tandis que Paule marchait doucement sur le pavage en mosaïque, comme si ses pieds eussent été ouatés, chacun de ses pas à lui, si légers qu'il voulût les rendre, était accompagné de craquements que répercutaient ces voûtes sonores.

— Cela ne fait rien, dit Paule.

Si le mot de Paule : « Nous allons monter dans ma chambre », l'avait surpris, celui-ci ne l'étonna pas moins. Que voulait donc dire tout cela? Il se le demandait sans le deviner. La jeune fille résolue et imprudente qui lui tenait la main ne ressemblait en rien à celle qui en ces derniers temps ne l'avait reçu qu'en tremblant. Que se passait-il?

Comme ce qu'il savait des femmes lui avait appris, croyait-il, à connaître les jeunes filles, il s'inquiéta : ces démonstrations passionnées n'avaient-elles pas pour but de préparer une rupture et de l'amener plus facilement? elle se trompait, la petite, en s'imaginant qu'on le mettrait ainsi à la porte. Un flirtage, et puis, bonsoir, mon cher monsieur : ah! non, non, mille fois non. Il s'était habitué à l'idée de cet amour, habitué aussi à l'idée de ce mariage ; il avait bâti tout un avenir là-dessus, sa fortune, sa gloire. Elle serait sa femme. Il l'y contraindrait.

Heureusement, l'épais tapis de l'escalier s'était trouvé sous ses pieds, car, absorbé par cette pensée, il marchait sans aucune

précaution, et le bruit de ses pas eût réveillé la maison entière.

Ce fut avec cette préoccupation qu'il entra dans la chambre; et que, la porte à peine refermée, il prit Paule dans ses bras.

Elle voulut le repousser, se dégager, mais il l'étreignait fortement et, serrée contre lui, la tête renversée en arrière, les lèvres closes, haletante, enivrée, elle s'abandonnait; à la clarté d'un candélabre, allumé sur une console, il la voyait, le visage pâle, les yeux fermés, défaillante.

Alors il s'imagina qu'elle était à lui et qu'il n'avait qu'à la prendre; la soulevant, il l'emporta dans ses bras.

Mais en se baissant, il s'était détaché de ses lèvres; alors, échappant au charme qui l'anéantissait, elle avait retrouvé la raison.

— Je vous en prie, murmura-t-elle.

Sans répondre, il se pencha sur son visage, mais détournant la tête, elle le repoussa :

— Maxime, cher Maxime.

En même temps, elle s'était redressée dans un effort vigoureux, et comme il ne s'attendait point à cette résistance, elle lui avait glissé des bras. Puis, comme il venait à elle, les mains tendues, elle s'était jetée vivement derrière une table, la mettant entre eux.

— Maxime, Maxime je vous en conjure! soyez avec moi ce que vous avez été quand la grille nous séparait, et je viens à vous les mains dans vos mains.

— Alors vous pouviez me laisser derrière la grille; il était bien inutile de me faire monter ici.

— Vous m'avez si souvent demandé de vous ouvrir cette grille! Je croyais que vous seriez heureux de venir dans ma chambre, de me voir chez moi.

— Sans doute, c'est très joli ici.

Il avait répondu cela presque brutalement, sans trop penser à ce qu'il disait; mais ses propres paroles éveillèrent son attention, il regarda autour de lui, et en voyant cette chambre toute blanche, cette chambre de jeune fille, pure et virginale, qui dans son luxe candide et chaste ressemblait si peu à celles où il avait vécu jusqu'à cette heure, son cœur s'attendrit.

Aux yeux qu'il attacha sur elle, elle sentit qu'il était touché :

— Et puis, il était nécessaire que vous fussiez venu ici.

Comme il la regardait avec surprise, se demandant ce qu'il y avait sous ces paroles étranges, elle sourit :

— Promettez-moi d'être ce que je vous ai demandé, dit-elle, et nous nous asseyerons là, — elle lui montra de la main un canapé placé devant la cheminée, — à côté l'un de l'autre, et nous causerons. Si vous saviez tout ce que j'ai à vous dire! C'est de notre bonheur qu'il s'agit.

— Vous ne m'aimez pas.

— Je ne vous aime pas! Ah! Maxime!

Mais, sans faiblir sous ce coup qui la frappait si cruellement, elle s'efforça de sourire et s'avança bravement :

— Venez, venez là, dit-elle, écoutez-moi comme je veux être, comme je dois être écoutée, et vous allez voir si je vous aime.

Elle était venue au canapé et s'était assise, regardant Rampal avec des yeux si tendres, si émus, qu'elle l'avait amené jusqu'à elle.

— Là, là, dit-elle.

Lorsqu'il se fut assis, elle lui prit la main et doucement elle appuya sa tête contre lui.

— Vous ne vous êtes donc pas demandé pourquoi, tout d'un coup, je prenais la résolution de vous faire entrer dans cette chambre? dit-elle.

— Il y a si longtemps que nous nous sommes vus, que j'ai cru à une preuve d'amour que vous vouliez me donner.

— N'en est-ce point une? la plus forte qu'une fille puisse offrir à celui qu'elle aime? Vous allez le voir. J'ai tout dit à maman.

— Tout! s'écria-t-il.

— Que nous nous aimions.

— Elle a répondu?

— Que j'épouserais le prince de Verberie.

— Vous ne lui avez donc pas dit combien nous nous aimions?

— Elle ne veut pas le croire, elle dit que ce n'est qu'une amourette, qu'il n'y a rien de grave ; alors j'ai voulu qu'il y eût

quelque chose de grave; je vous ai écrit de venir; demain je lui dirai que vous avez passé la nuit dans ma chambre.

Tout ce qu'il avait imaginé, tout ce qu'il avait cru, arrangé, tomba devant cet héroïsme de foi et d'amour.

— Croyez-vous que je vous aime? dit-elle avec un doux sourire.

Il se laissa glisser à genoux devant elle et, lui jetant les deux bras autour des épaules :

— Je ne vous aimerai jamais assez, dit-il, jamais comme vous méritez d'être aimée.

— Alors je vous aime? vous croyez que je vous aime? vous ne direz plus que je ne vous aime pas?

Sans répondre il l'attira à lui et chercha ses lèvres; doucement, elle se recula en jetant sa tête en arrière.

— Eh bien, comme vous voudrez, dit-il, c'est vous qui m'embrasserez alors.

Avec un élan de joie passionnée, elle lui prit la tête à deux mains et vivement elle le baisa sur le front, dans les cheveux, dans le cou.

Sous le feu de ces caresses, il ne fut pas maître de se contenir; de nouveau il la saisit à pleins bras.

Elle se défendit, et à mots entrecoupés :

— Ce qui vous a touché tout à l'heure, dit-elle, c'est la foi que j'ai eue en vous; allez-vous me donner tort?...

— Mais je vous aime! s'écria-t-il, vous ne sentez donc pas combien je vous aime?

— C'est à moi de vous aimer, à moi de vous embrasser, non à vous. C'est convenu. C'est vous qui me l'avez dit. C'est votre femme que vous tenez contre vous; ne voulez-vous pas qu'elle soit toujours digne d'être votre femme? En vous amenant ici, j'ai poussé la preuve de mon amour jusqu'à la folie; donnez-m'en une semblable en partant. Ce qu'il fallait, c'était que je puisse dire que vous étiez venu ici; partez. Jamais je ne vous ai rien demandé. J'ai cru à votre amour; j'y crois : j'ai en lui une foi exaltée; mais jamais je ne l'ai mis à l'épreuve; jamais je ne vous ai demandé un sacrifice. Je vous demande celui-là. Partez. Jamais plus je ne vous en demanderai aucun. Ah! je ne me suis

pas trompée en pensant que vous feriez cela pour moi. Dites. Dites-le.

Et comme il ne répondait pas :

— Qu'est-ce que vous avez à craindre? Par ce que je viens de faire, ne vous ai-je pas montré que j'étais une fille résolue, et que pour devenir votre femme je bravais tout? Ce que j'ai fait aujourd'hui, je le ferais demain, et plus encore, s'il le fallait. Partez.

Il se tenait devant elle, la regardant avec des yeux qui la brûlaient.

— Ne vous inquiétez pas de ce qui se passe ici. Je dois vous le dire, tout le monde est contre vous : ma mère, mon frère, Puche; mais qu'importe puisque vous m'avez! Et vous sentez bien, n'est-ce pas, que rien ne m'ébranlera; que tout ce qu'on pourra dire, que tout ce qu'on pourra faire, n'atteindra pas mon amour. Je vous aime, je serai votre femme. Le prince de Verberie, je le repousserai, ce qui n'est rien. Ma mère, je la gagnerai, et cela est quelque chose, car je ne peux pas me marier sans son consentement. Mon frère, Puche, je les gagnerai aussi. Fiez-vous-en à moi : ce ne sera pas en ennemi que vous entrerez dans ma famille.

Tant que Paule lui avait demandé de partir en le suppliant, en implorant un témoignage d'amour et un sacrifice, elle ne l'avait que très peu touché. Il tenait entre ses bras une jeune fille qu'il aimait et qui l'aimait. Il était dans sa chambre, portes closes, avec plusieurs heures de liberté devant eux. Et il se disait qu'il serait le dernier des niais de ne pas pousser ses avantages plus loin. La beauté de cette jeune fille, son innocence, son amour, le charme de cette chambre virginale, les provocations de la nuit, tout s'unissait aux entraînements de son désir. Elle pouvait être, elle devait être à lui : il n'y avait qu'à la prendre.

Mais ces derniers mots, s'ils ne touchèrent point son cœur troublé par les bouillonnements de la passion, frappèrent son esprit.

Ce n'était point une maîtresse qu'il s'agissait de prendre, c'était une femme qu'il s'agissait de gagner.

Et la question posée en ces termes méritait d'être examinée.

Ne point partir et profiter de l'occasion, était-ce le meilleur moyen pour assurer son mariage? Au contraire, cela ne pouvait-il pas précisément le compromettre?

Il n'était point dans le caractère de Rampal de rien risquer, et ceux qui, ne le jugeant que d'après son exubérance méridionale, ses paroles passionnées et sa mimique violente, s'imaginaient qu'il était un homme emporté, esclave de son premier mouvement, à la discrétion des bouillonnements de son sang chaud et de la tension de ses nerfs, se trompaient étrangement. Cette exubérance n'était que dans le geste, cette passion n'était que dans la voix, cette violence n'était qu'une attitude. Ce qu'il y avait dans cet esprit, c'était le calcul; dans ce cœur, la froideur et le calme : dans ses discours, la verve et l'expansion; dans ses actions, la réflexion et la combinaison.

Si jamais la réflexion avait été utile, c'était certes en cette circonstance, car c'était son mariage, sa fortune qu'il tenait entre ses mains.

La façon désespérée dont Paule s'était dégagée de son étreinte était significative : évidemment cette défense n'avait point été celle d'une fille qui tout bas ne demande qu'à céder.

Qu'arriverait-il s'il forçait cette défense?

S'il n'y avait eu en jeu que la femme, il n'aurait pas hésité.

Mais il y avait la fortune qu'il ne fallait pas rater.

Et cela rendait sa situation véritablement critique.

Qu'il se décidât à forcer cette résistance, comme son désir l'y poussait, et il se pouvait très bien que Paule lui opposât une résistance que ne vaincraient ni les prières, ni les caresses, ni la violence. Il n'avait pas toute sa liberté dans cette chambre. La mère n'était pas loin. Le bruit de la lutte pouvait l'éveiller, l'attirer. Que se produirait-il si elle survenait trop tôt?

Si elle survenait trop tard, le mariage serait-il pour cela forcé?

Par malheur, Paule n'était pas d'âge à se marier librement; elle était, pour plusieurs années, sous la dépendance de sa mère.

Et le point à examiner était celui de savoir si Mme Gripat consentirait à un mariage préparé par de pareils moyens, si

elle accepterait jamais pour gendre l'homme qui les aurait employés. Avec une fortune comme la sienne, elle ne manquerait point de maris pour sa fille. Elle avait le prince de Verberie sous la main. Et celui-ci, tel qu'il croyait le connaître, lui paraissait homme à épouser une fille dont la réputation aurait reçu ce terrible accroc; il exigerait un supplément de dot, voilà tout.

Sans doute, Paule repousserait le prince, et n'accepterait pour mari que celui qu'elle aimait. Ce n'était point une fille ordinaire que cette petite. Il y avait en elle une fierté et une volonté que rien ne semblait devoir abattre. Mais comment prévoir ce qui se passerait dans cette âme énergique? S'il ne partait point, l'aimerait-elle autant après qu'elle l'aimait avant? Jusqu'où iraient en elle la colère de l'outrage et le remords de la chute?

Cela était à considérer et à peser.

Gagner à la fois la fille et la mère ne vaudrait-il pas mieux que de risquer cette aventure?

Si on le pouvait?

En le faisant venir dans cette chambre, Paule avait surtout voulu pouvoir dire le lendemain à sa mère : « Tu prétends qu'il n'y a rien de grave entre nous? eh bien, il est resté une partie de la nuit près de moi. » Le premier mouvement d'indignation passé, Mme Gripat voudrait savoir comment cette nuit avait été employée. Elle interrogerait sa fille; elle la confesserait; et celle-ci, avec cette naïveté, cette sincérité qui étaient sa nature même, raconterait tout.

Cette mère ne serait-elle pas touchée en voyant que l'honneur de sa fille avait été respecté par l'homme qu'elle était disposée à charger de tous les crimes?

Il n'était donc point ce qu'elle croyait, cet homme, ce qu'on disait, mais au contraire, désintéressé, délicat, tout à son amour, non au calcul, ni à la spéculation.

Cela plaidé par Paule, éloquemment, avec une conviction tout émue de reconnaissance, devrait être accepté.

Alors la situation changeait; les griefs qu'on avait contre lui tombaient; il devenait un gendre sinon désirable pour cette mère ambitieuse, au moins possible; Paule faisait le reste.

Sans doute le sacrifice était dur; c'était vraiment le triomphe de la vertu que de renoncer à cette belle fille.

Mais c'était dur aussi de s'exposer à perdre cette belle fortune.

En somme, il ne renonçait pas à cette belle fille; il se la gardait au contraire; il l'aurait plus tard tout à l'aise, dans sa robe blanche, dans le sourire de sa fleur d'oranger.

C'était en tenant Paule dans ses bras qu'il réfléchissait ainsi, déduisait ses raisons, et pesait toutes ses chances, — il lui avait relevé les manches de son peignoir de crêpe de Chine rose. et doucement, à petits coups, il l'embrassait depuis le coude jusqu'au bout des doigts, en remontant du bout des doigts jusqu'au coude.

Et elle, tout alanguie de ces caresses, jouissait délicieusement de son silence; s'imaginant que, comme elle, il était perdu dans la béatitude de l'heure présente.

— Comme je vous aime mieux ainsi! dit-elle vibrante de tendresse.

— Vous voyez si je vous obéis; vous voyez si je vous aime.

Ce fut elle à son tour qui se mit à genoux devant lui, et le contemplant longuement, dans un mouvement d'admiration religieuse :

— Comme vous êtes grand, comme vous êtes beau, et comme vous méritez qu'on vous aime!

Elle se releva et se rasseyant près de lui, elle lui passa le bras autour du cou, puis l'attirant doucement :

— Je ne veux pas que vous partiez encore, dit-elle, mettez votre tête là sur mon épaule, et laissez-moi vous regarder, vous admirer, vous caresser.

Et autant elle s'était montrée craintive et réservée quand il ne voulait pas partir, autant elle se montra maintenant pleine d'abandon et de tendresse expansive.

Elle parlait de leur avenir, de ce qu'elle voulait qu'il fût; de ce qu'elle ferait pour être aimée toujours; de sa joie d'être beaucoup plus jeune que lui pour lui plaire plus longtemps; comme elle lui ferait un intérieur heureux où il la trouverait toujours gaie, aimante, ne vivant que pour lui !

— Vous verrez, vous verrez.

Il travaillerait; elle serait là, toujours près de lui, pour le soutenir au besoin; elle jouirait de ses triomphes.

Le temps s'écoula vite.

Quatre heures sonnèrent; attendre davantage eût été une grosse imprudence.

— Partez maintenant, il le faut; je vous écrirai, et vous me répondrez en déposant votre lettre dans le lierre. Fiez-vous à moi pour que notre séparation ne dure pas longtemps.

VI

Le bonheur avait donné à Paule l'audace de la confiance.

Le lendemain, quand elle sut sa mère seule, elle entra chez elle.

Et l'embrassant affectueusement :

— Si tu voulais, maman, donner ordre qu'on ne nous dérange pas; j'ai à te parler.

Mme Gripat, surprise, la regarda : elle était émue, un peu pâle, mais avec un éclair de résolution dans les yeux.

Mme Gripat, qui tâchait de se distraire de sa fiévreuse préoccupation en lisant, posa son livre.

— Je t'écoute, mon enfant; qu'as-tu à me dire? tu sais quelle est l'indulgence de mon cœur pour toi.

— C'est bien sur cette indulgence que je compte; et plus encore sur ta tendresse.

Il lui sembla que c'était lâcheté de s'attendrir et qu'elle se devait, qu'elle devait à son amour, d'aller tout de suite au but; mais ce n'était pas sans que son cœur se serrât; elle sentait sa respiration arrêtée; elle se raidit.

— C'est..... elle hésita, puis tout de suite rapidement, c'est de Maxime.....

Mme Gripat lui coupa la parole :

— Ne me parle pas de lui.

— Il le faut; il faut que je parle; il faut que tu m'entendes. Quand je t'ai dit que je l'aimais, tu m'as répondu que c'était

une amourette, qu'il n'y avait rien de sérieux entre nous; eh bien..... maintenant..... il y a quelque chose de sérieux entre nous.

— Il t'a écrit?

— Je l'ai vu.

— En sortant avec ta grand'mère!

— Ici.

— Quand? Comment?

— Il a passé la nuit dans ma chambre.

— Misérable enfant! s'écria Mme Gripat avec une fureur désespérée.

Mais la reflexion l'arrêta :

— Tu mens, dit-elle.

— Je ne mens pas.

— Tu mens; si cela était vrai, tu ne le dirais pas; tu veux me faire croire qu'il y a quelque chose de grave entre vous et tu inventes cette histoire.

— Je n'invente point; je te dis la vérité pour que tu la connaisses. Quand tu m'as répondu que notre amour ne signifiait rien, et que nos engagements ne nous engageaient pas, je lui ai écrit de venir. J'ai pris la clé de la grille du parc dans le vestibule. Je ne me suis pas couchée. A une heure, je suis descendue. Je lui ai ouvert la grille. Je l'ai fait passer par la serre. Je l'ai conduit dans ma chambre. Nous sommes restés ensemble jusqu'à quatre heures du matin.

Elle avait débité ce récit rapidement, entassant les mots les uns par-dessus les autres, sans respirer, et Mme Gripat avait été tellement suffoquée qu'elle était restée stupide.

Tout à coup elle se leva de son fauteuil, et, saisissant sa fille par le poignet, elle l'amena brusquement à la fenêtre, de manière à placer Paule en pleine lumière, tandis qu'elle-même tournait le dos au jour.

Et alors elle l'examina des pieds à la tête, à plusieurs reprises, puis elle resta les yeux plongés dans ceux de sa fille.

Paule n'avait pas baissé les siens; son regard était clair; ni ses joues ni son front n'avaient rougi; dans la poignante émotion qui la serrait, sa pensée se reportait à Maxime; son cœur se

fondait de reconnaissance; que fût-elle devenue, si elle n'avait pas pu se tenir la tête haute devant sa mère?

— Réponds-moi, dit Mme Gripat; reste là, et regarde-moi.

— Ah! maman, que je suis malheureuse de te causer cette douleur!

— Ce n'est pas de moi qu'il s'agit, c'est de toi; ne cherche pas à m'égarer.

— Je ne veux pas t'égarer; tout ce que tu me demanderas, je te le dirai.

— Tout?

— Mais oui, tout.

Ce mot et l'attitude de Paule jetèrent le doute dans l'esprit de Mme Gripat. Sa confiance dans l'honnêteté de sa fille avait été trop solide pour s'écrouler ainsi tout à coup. Comment admettre que cette enfant qu'elle avait élevée, qu'elle avait vue grandir si innocente, si pure, si franche, était une coupable? Sous la violence de l'aveu, sa foi avait faibli; ses oreilles, malgré elle, avaient dû le recevoir. Mais avec la réflexion, son cœur de mère le repoussait. Non, cela n'était pas possible. Ce n'était pas une coupable. Ces yeux profonds, ce regard clair, ce front pur, c'étaient ceux de son enfant.

Pendant que Mme Gripat observait sa fille, Paule observait sa mère, et suivait ce qui se passait dans l'esprit et dans le cœur de celle-ci : ses doutes, ses soupçons, ses accusations. Elle n'avait pas imaginé, elle n'avait pas prévu cela. Aussi, en voyant le désespoir indigné de cette mère qu'elle adorait, se laissa-t-elle entraîner par un élan de tendresse, en même temps que par un besoin instinctif de justification.

— Et pourquoi donc te cacherais-je quelque chose? s'écria-t-elle. Si tu savais comme il est délicat, loyal, chevaleresque! J'ignore ce qu'on a pu te dire de lui, mais je te jure que tu ne le connais pas. Si tu savais comme il m'aime. Il n'est rien qu'il ne soit prêt à faire pour moi. Cette nuit, je lui aurais demandé de se jeter par la fenêtre, il s'y serait jeté, plutôt que de me compromettre.

Elle parlait chaleureusement, sans réfléchir, ne pensant qu'à sa mère, ne pensant qu'à Maxime; à sa tendresse pour elle, à son

enthousiasme pour lui. Et voyant le regard de sa mère s'adoucir, elle continuait, elle insistait dans le sens où elle s'était engagée.

Mme Gripat la tenait toujours par les deux mains, ne la quittant pas des yeux, plongeant, fouillant en elle.

Après un moment de silence, pendant lequel elle lui avait serré les mains en la regardant jusqu'au fond de l'âme, elle l'attira à elle :

— Oses-tu m'embrasser? dit-elle.

— Si je l'ose, ah! maman

Elle se jeta dans les bras de sa mère, l'embrassant passionnément, et, non moins émue qu'elle, Mme Gripat lui rendit ses baisers.

Cette expansion se prolongea assez longtemps; puis Mme Gripat, prenant Paule, la ramena dans le salon et la fit asseoir près d'elle.

— Oh! maman, comme tu es bonne! s'écria Paule toute radieuse.

Mais Mme Gripat secoua la tête avec tristesse :

— C'est un baiser de soulagement, non de consentement, ma pauvre enfant.

Paule poussa un cri.

— Et pourquoi voudrais-tu que j'eusse changé?

— Mais...

— Non pour ce que tu viens de me dire. N'est-ce pas la preuve même qu'il ne s'agit que d'une amourette? Tu as voulu m'arracher un consentement et tu as inventé ce rendez-vous romanesque. Mais tu es une honnête fille, et quand tu as compris quels soupçons il pouvait faire naître, tu n'as pas voulu que le doute pût effleurer l'esprit de ta mère. Tu as toi-même dénoncé ta supercherie et tu t'es loyalement défendue.

— Mais...

Vivement Mme Gripat l'interrompit :

— Je te crois. J'avoue même que j'ai été beaucoup trop vite, beaucoup trop loin, sous le coup de la surprise et de la colère, en admettant une minute, une seconde, que tu pouvais n'être plus ma chère petite Paule, ma fille bien-aimée. Ce que je pen-

sais de M. Rampal, quand tu m'as parlé de lui la première fois, je le pense aujourd'hui. Ce n'est pas parce qu'il a obéi à ta lettre et qu'il est venu ici cette nuit, que je puis avoir changé d'avis sur son compte. Simple enfantillage, cette visite.

— Oh! maman...

— Tu me l'as dit toi-même pour ta défense. Tu n'es qu'une enfant, par bonheur une enfant honnête et ingénue; tu as été frappée par les grands cheveux de M. Rampal, son visage rasé, ses yeux éloquents, ses manières exubérantes, son parler sonore, sa signature qui emplit toute une lettre et qui semble traîner un chaudron tapageur attaché à la queue, et tu t'es imaginée que c'était là le grand homme que tu as rêvé.

— Il est ce grand homme.

— Il le sera, c'est possible, je te l'accorde; mais tu n'as point, n'est-ce pas, le désir de prendre un mari seulement parce qu'il est un grand homme? Tu veux qu'il t'aime?

Paule eut un geste de superbe confiance :

— Je veux qu'il m'aime autant que je l'aime.

— Eh bien! voilà justement pourquoi je dis qu'il n'y a rien de sérieux entre M. Rampal et toi, puisque M. Rampal ne t'aime pas.

Paule ne répondit pas, mais elle regarda sa mère avec un sourire enthousiaste.

— Il ne t'aime pas, je te l'affirme. Je ne dis pas qu'il ne t'entretient pas éloquemment de son amour et qu'il ne joue pas bien les amoureux. Cela d'ailleurs est facile avec une belle fille telle que toi, riche comme toi : une dot comme la tienne rendrait un imbécile éloquent, puisqu'elle le rendrait passionné. Ce que je dis, ce que j'affirme, c'est qu'il ne t'aime pas comme tu t'imagines être aimée. Et la preuve, je te la donnerai quand tu voudras.

— Je n'en veux pas.

— Je sais bien que devant moi tu as répondu à ton frère à l'Opéra que depuis longtemps M. Rampal avait rompu avec Melcha. Ton frère t'a soutenu le contraire. Tu n'as pas voulu l'écouter : tu savais. Et cependant deux jours après cette soirée, c'est-à-dire le dimanche matin, M. Rampal et Melcha déjeunaient en tête-à-tête dans un cabinet particulier du café Riche.

— C'est impossible!

— C'est M. Rampal qui t'a dit que c'était impossible; mais deux amis d'Edgard les ont vus, leur ont parlé, et tu ne récuseras pas leur témoignage. Au reste, je n'insiste pas. Je t'ai dit que jamais je n'accepterais M. Rampal pour gendre; ce n'est pas ce qui s'est passé cette nuit qui me fera revenir sur ma parole.

— Mère...

— Jamais.

Paule hésita un moment, mais elle n'était pas en état de trouver et d'expliquer ce qu'elle voulait répondre; elle suffoquait; elle sortit.

VII

Ce qui désespérait Paule, c'était plus encore ce qu'elle avait dit, que ce que sa mère lui avait dit.

Pouvait-on être plus maladroite! Quelle pauvre fille elle était! pas même capable de défendre celui qu'elle aimait. Elle avait été entraînée par son cœur comme toujours; en voyant sa mère bouleversée et malheureuse, elle avait perdu la tête; par tendresse pour sa mère, par fierté pour Maxime, elle avait dit juste le contraire de ce qu'elle devait dire; elle voulait inquiéter, elle avait rassuré; elle voulait rapprocher son mariage, elle l'avait éloigné.

Mais non rompu cependant, car malgré l'engouement de sa mère pour le prince de Verberie, elle ne céderait jamais; ce serait sa mère qui céderait, par tendresse pour elle, par justice pour Rampal.

Car cette histoire de Melcha était absurde, grossière, ridicule. Ils croyaient l'inquiéter, en racontant qu'il avait déjeuné avec Melcha au café Riche, ne se doutant pas, les maladroits! que la nuit qui avait précédé ce prétendu déjeuner, il l'avait passée en partie à la grille du parc. Et ce serait après cette nuit d'amour où il avait été si passionné, où ils avaient été si heureux, qu'il aurait donné sa matinée à cette femme! Quelle folie! Que tout cela était mal inventé!

Et cependant elle ne pouvait pas se débarrasser de cette pensée qui lui revenait sans cesse malgré son absurdité, qui s'imposait comme une sorte de cauchemar, qui la poursuivait, qui l'empêchait de se livrer entièrement à ses remords.

Car ce n'était pas de Melcha qu'elle devait s'occuper, c'était d'elle-même, c'était surtout de sa maladresse et des moyens à trouver pour la réparer.

Alors elle tâchait de s'absorber dans cette recherche ; mais pour suivre son raisonnement il lui aurait fallu du calme, il lu. aurait fallu toute sa liberté d'esprit, et cette Melcha ne la lâchait pas ; au moment où elle croyait s'en être débarrassée, elle la retrouvait devant elle, dans son cœur qu'elle serrait, dans ses nerfs qu'elle crispait. Elle se répétait : « C'est impossible ! » D'ailleurs, quand cela serait, les raisons certainement ne manqueraient pas pour l'expliquer et le justifier. Mais cela n'était pas, ne pouvait pas être.

Et cela dit, cela arrêté, elle retournait à sa faute, et à ce qu'il fallait faire pour la racheter.

Cependant il vint un moment où Melcha fut la plus forte, où elle l'étreignit si cruellement, où elle la paralysa si complètement, qu'elle sentit qu'elle ne parviendrait jamais toute seule à la chasser.

Elle devait appeler Maxime à son secours. Tout de suite elle lui écrivit :

« Il faut que vous sachiez quelles armes on emploie contre vous. On me dit que le dimanche qui a suivi notre dernière entrevue à la grille du parc, vous avez déjeuné au café Riche avec une personne que je ne veux pas nommer, mais que je désignerai assez clairement en disant qu'elle est celle-là même dont nous avons parlé dans cette nuit.

« Je ne peux pas, je ne veux pas le croire.

« Cependant, si cela est, je suis certaine que vous aviez pour voir cette personne des raisons que vous pouvez me dire.

« Dites-les-moi.

« Il me faut toute ma liberté d'esprit pour nous défendre, rendez-la moi. »

Cette lettre lui donna un peu de calme ; elle saurait ; elle

n'avait qu'à attendre ; et elle put se préparer à son entrevue du soir avec le prince de Verberie et le duc de Valmondois qui venaient dîner.

Elle n'avait pas attendu jusqu'à ce jour pour témoigner au père et au fils la répulsion qu'elle éprouvait pour eux, en se montrant aussi désagréable, aussi hargneuse, aussi mal élevée que possible ; jouant la bêtise et l'arrogance ; faisant la fille libre ; lâchant des énormités.

Mais dans les conditions où elle se trouvait, elle voulait faire mieux encore.

Sans doute, elle savait bien que ce n'était pas elle que le prince épousait, mais sa fortune ; cependant en allant loin, bien loin, peut-être finirait-elle par l'effrayer.

D'abord elle allait ne pas s'habiller, et puis pendant le dîner et la soirée elle verrait.

Que mettrait-elle bien pour s'enlaidir? Une robe noire? Mais le noir sied aux rousses. Une robe blanche, mauve, bleue? Non. Elle avait une robe grise qu'elle n'avait jamais portée parce qu'elle était manquée ; ce fut celle-là qu'elle choisit. Et elle fut si contente de son idée qu'elle s'habilla tout de suite. Quel bonheur! Jamais elle n'avait été aussi mal. Cependant ce n'était pas assez. Elle se mit dans les cheveux un nœud vert, au cou un ruban jaune, au corsage un autre nœud rose.

Elle était en train de rire devant son miroir quand sa mère entra.

— Que fais-tu là?

— Je m'habille pour le dîner.

— Mais tu es grotesque ! s'écria Mme Gripat, tu as l'air d'une folle.

— Je ne trouve pas.

Mme Gripat, un moment surprise, avait compris.

— Enlève cette robe ; tu vas te décolleter et mettre une robe blanche ; je le veux ; ta femme de chambre t'habillera.

Mme Gripat tenait à la main un bouquet de gardénias enrubanné de bleu ; elle le posa sur une console :

— Voici le bouquet du prince, dit-elle, tu y prendras quelques fleurs pour les mettre à ton corsage.

Et pour couper court à toute discussion elle sortit.

Sans ce bouquet, Paule eût peut-être subi docilement la juste réprimande de sa mère ; mais la vue de ces fleurs, « les fleurs du prince », l'exaspéra et lui fit perdre la tête ; non, elle ne les porterait pas, non.

Elle prit le bouquet, et d'une main tremblante elle ouvrit une des fenêtres de sa chambre donnant sur la cour ; en bas, un palefrenier se trouvait devant l'écurie ; elle lui jeta le bouquet.

— *For your horses,* dit-elle.

La pensée que les chevaux allaient manger les fleurs du prince la soulagea un peu ; la colère la suffoquait ; jamais elle n'avait éprouvé pareil emportement ; elle était folle.

Ses yeux ayant par hasard rencontré une glace, elle fut surprise de se voir : ses narines étaient dilatées, ses lèvres rétractées découvraient ses dents serrées les unes contre les autres, ses pupilles contractées jetaient des flammes, ses membres tremblaient ; elle se trouva laide à faire peur, avec une physionomie dure et méchante.

Ah ! si elle pouvait rester ainsi ! Le prince assurément ne voudrait pas d'elle.

Elle fut distraite par sa femme de chambre que sa mère lui envoya, et elle dut se laisser habiller ; la toilette achevée, la femme de chambre lui demanda quelles fleurs elle voulait et elle répondit qu'elle les mettrait elle-même.

Au lieu de descendre auprès de sa mère, elle resta dans son appartement à réfléchir, à chercher comment elle prouverait bien au prince qu'elle ne l'accepterait jamais, et que, dès lors, le mieux pour lui était de renoncer à son projet de mariage au plus vite.

Il fallut que sa mère envoyât l'avertir pour qu'elle se décidât à descendre : plus d'une jeune fille, au moment de paraître devant son fiancé, donne un dernier coup d'œil à son miroir ; ce qu'elle fit, mais non pour voir si elle était à son avantage, au contraire, pour prendre une mine maussade.

Ce n'était pas la première fois qu'elle marquait au prince son antipathie ; mais celui-ci n'avait jamais paru s'en apercevoir ; plus elle était froide, plus il se montrait empressé, prévenant,

aimable, décidé à trouver tout ce qui venait d'elle charmant, à l'admirer, à l'adorer.

Malgré sa mine maussade, il en fut de même ce soir-là ; à son front plissé, le fils et le père opposèrent un imperturbable sourire ; à son mutisme, ils répondirent par un flot de paroles plus gracieuses les unes que les autres et qui ne permettaient pas à l'embarras de se produire : ils étaient enchantés de son accueil, ravis. — Quelle fille merveilleuse! disaient les regards du fils. — Quelle femme elle sera pour toi! répondait le père.

Cela, bien entendu, ne pouvait que l'exaspérer davantage. Faudrait-il donc qu'elle leur dît en face, brutalement, le mépris qu'ils lui inspiraient?

Cependant, elle n'osait pas se livrer à toute son indignation, car sa mère, qui ne la quittait pas des yeux, lui avait déjà reproché de ne pas avoir mis les fleurs du prince à son corsage ; et elle l'avait fait d'un regard si désolé, que Paule en avait été touchée malgré son état d'irritation ; à la colère elle eût répondu par la colère, mais la douleur de sa mère ne pouvait pas ne pas l'attendrir.

En passant du salon dans la salle à manger, le contact du bras d'Odet la rejeta dans son exaspération : aux paroles qu'il lui adressa elle ne répondit pas un mot, mais tout bas, comme une enfant furieuse, elle se dit le mal qu'elle pensait de lui.

La salle à manger était peut-être la pièce la plus curieuse de l'hôtel Gripat ; en tout cas, elle était la plus riche. Gripat, qui comptait sur son chef de cuisine pour se créer certaines relations, avait voulu mettre à la disposition de celui-ci une pièce qui pût recevoir royalement de nombreux convives. Elle devait donc être vaste avant tout. Ensuite on verrait à la faire luxueuse. Comme l'hôtel était en construction et déjà assez avancé, Gripat avait reçu un jour la visite d'un Espagnol venant lui offrir le mobilier d'une salle à manger qui avait servi à Charles-Quint : tentures en cuir de Cordoue ; meubles sculptés du XVI[e] siècle ; buffets, dressoirs, crédences avec hauts et bas-reliefs, figures en ronde-bosse ; chaises à fond et dos de cuir estampé ; table à balustres et chimères ; portières et rideaux en damas feu de la fabrique royale de Portugal ; vaisselle hispano-musulmane en

faïence à émail stannifère, décorée d'ornements à reflets métalliques; verrerie de Murano, du genre de celle que les antiquaires appellent *filigrana istori;* le tout, se trouvant dans un château de la province de Murcie, était resté dans l'état même où l'avait vu Charles-Quint. Alléché par ces merveilles, Gripat avait voulu en avoir les photographies. Et aussitôt après les avoir reçues, il avait ordonné à son architecte de décorer sa salle dans le style de ce mobilier : hautes cheminées aux deux bouts, plafond en chêne doré et sculpté à caissons saillants, fenêtres à vitraux de couleur. Gripat avait été dans l'enthousiasme en recevant son mobilier, et plus encore quelque temps après, quand il en avait su l'histoire : c'était un intendant qui, mal payé par son maître, avait trouvé ingénieux de dévaliser le château dont il avait la garde et de vendre tout ce qui le garnissait : à l'un la bibliothèque; à l'autre les armes; à lui la salle à manger. Il lui fallait une vieille argenterie pour faire figure à côté de sa vaisselle hispano-musulmane et de sa verrerie de Murano, *filigrana istori*, comme il disait. Un bienheureux hasard la lui avait fait acheter d'un représentant d'une grande famille qui, après une terrible culotte à son cercle, n'avait trouvé, pour payer dans les vingt-quatre heures, d'autre ressource que de vendre l'argenterie de ses pères.

Malgré les reflets métalliques de la vaisselle hispano-musulmane et la délicatesse de la verrerie « filigrana istori », c'était cette argenterie qui était le grand luxe et l'éclat de cette table, plus encore par son mérite artistique que par sa valeur intrinsèque; chaque pièce : surtout, soupière, réchauds, plats, légumiers, coquilles, candélabres, avait un sujet sculpté en plein argent en rapport avec son usage : les légumiers, des légumes d'un réalisme tout moderne, choux-fleurs, asperges, carottes; les coquilles, des radis; les candélabres, des nymphes dignes de Donatello.

Cette argenterie fournissait à M. de Valmondois un sujet de conversation toujours nouveau, soit pour la louer, soit pour raconter une anecdote intéressante sur l'un des membres de la famille dont les armes marquaient chaque pièce.

Il en fut ainsi ce soir-là, et cela permit à Paule de garder le silence sans que sa maussaderie fût trop remarquée.

Quand le duc eut fini son histoire, ce fut Mme de la Ricotière qui commença les siennes.

Le régiment du prince de Verberie était à Fontainebleau : Fontainebleau ! quelle source inépuisable de souvenirs pour elle !

— Mais c'était à Fontainebleau que le régiment du baron de la Ricotière avait été passé en revue par le roi Louis-Philippe. C'était à Fontainebleau qu'elle avait été remarquée par le duc d'Orléans : charmant, le duc d'Orléans, charmant ! C'était à Fontainebleau que lui était arrivée une aventure qu'elle raconta ; mais à un certain moment elle montra sa petite-fille et s'arrêta court ; seulement, par un sourire adressé à M. de Valmondois, elle l'acheva.

Ces conversations, auxquelles elle ne se mêlait pas, auraient dû être agréables à Paule ; cependant elles l'agaçaient, car elles l'empêchaient de faire les effets de mauvaise humeur qu'elle avait préparés et qui devaient la rendre insupportable.

Il fallait qu'elle fût insupportable ; c'était sa vengeance, c'était son soulagement.

Elle ne pouvait pas se contenter de ne répondre aux compliments d'Odet, placé près d'elle, que par des mines hautaines ou ennuyées comme elle l'avait fait jusqu'à présent, sans qu'il parût s'en fâcher, le lâche, le plat misérable ; un gentilhomme, un prince, un soldat, quelle honte ! Il n'était donc sensible qu'à l'argent.

Et ainsi elle se montait, retrouvant sa belle colère d'avant le dîner.

Elle voulut essayer quelque chose :

— Vous qui êtes dans la cavalerie, prince, vous devez connaître les chevaux ? dit-elle.

Odet, enchanté qu'elle lui adressât à la fin la parole, eut un sourire de satisfaction.

— Je fais mieux que de les connaître, je les aime, dit-il.

Tout le monde s'était tu pour écouter les fiancés.

— Allons, cela va bien, se dit M. de Valmondois.

Mme de la Ricotière souriait à Paule.

Seule, Mme Gripat était inquiète ; elle connaissait bien sa

fille, et elle lui trouvait dans la voix une sécheresse qui ne présageait rien de bon.

— Alors, c'est parfait, répondit Paule, vous allez me dire s'ils aiment les gardénias.

Ce fut un coup de pistolet : tout le monde resta interdit, Odet regardant le corsage de Paule, Mme Gripat effarée; Edgard la tête dans son assiette.

Seul, M. de Valmondois, que rien ne démontait, avait gardé son sourire :

— C'est une expérience à tenter, dit-il avec l'accent le plus courtois, et mon fils, j'en suis sûr, sera heureux de vous envoyer tous les jours une botte de ces fleurs pour que vous fassiez cette expérience, mademoiselle. N'est-ce pas, Odet?

Le prince avait eu le temps de se remettre :

— Je pourrais peut-être faire mieux, dit-il avec un sourire qui montra ses belles dents nacrées; ce serait de donner moi-même cette botte de fleurs aux chevaux de mon régiment : cela épargnerait la peine de mademoiselle.

Mais M. de Valmondois ne voulait pas qu'on se fâchât :

— Je ne crois pas que ce soit de la peine pour mademoiselle, dit-il. N'est-ce pas que cela vous intéresse?

Paule ne répondit rien et promena autour d'elle un regard absolument indifférent, comme si tout cela ne la touchait pas.

Cependant, au fond du cœur, elle était pleine d'une joie triomphante. Elle avait donc parlé. Elle l'avait donc atteint. Il s'était fâché. Oh! Maxime.

Et ce fut à lui qu'elle pensa pendant le reste du dîner. Que lui importait ce qui se disait? elle planait.

Quand on eut quitté la table et qu'on fut rentré dans le salon, Mme Gripat, qui manœuvrait pour l'approcher, se trouva seule avec elle, dans un coin, à un certain moment, de manière à pouvoir échanger, sans qu'on les entendît, quelques rapides paroles.

— Ce que tu as fait est abominable, dit-elle d'une voix frémissante.

Mais Paule ne courba pas la tête; la révolte était dans son cœur :

— Je t'ai dit que je n'accepterais jamais le prince, répliqua-t-elle ; si tu ne les renvoies pas, c'est moi qui les chasserai.

M. de Valmondois s'approchait, elles s'interrompirent.

Il venait de quitter un buste en marbre de Paule à quinze ans, posé, contre une glace, sur un socle drapé de velours violet et devant lequel il était resté en admiration ; s'éloignant, se rapprochant pour le bien voir de face et de profil. Le sculpteur avait saisi son modèle sous son aspect le plus gracieux, et au lieu de se laisser prendre à ses mines arrogantes et orgueilleuses, il lui avait donné la simplicité et la bonté qui étaient sa nature même ; avec cela, la naïveté enfantine de la gamine qu'elle était encore, unie à la gravité douce de la jeune fille.

— Quel talent ! ce Casparis, dit M. de Valmondois, s'adressant à Mme Gripat en même temps qu'à Paule. Combien il est fâcheux qu'il ne veuille plus faire de bustes. Celui-là est une merveille, il est l'égal de sa *Pompon*. Mais ce qui est surtout admirable, c'est de voir comme il a bien deviné votre charmant caractère, mademoiselle. Tout à l'heure, mes regards allaient du modèle au buste et du buste au modèle, et j'étais frappé de la vérité avec laquelle il avait rendu votre physionomie. Vous n'avez pas changé ; vous êtes bien toujours la même jeune fille simple et bonne.

Évidemment, le duc se moquait d'elle, car ce n'était point la bonté que sa physionomie exprimait en ce moment.

Eh bien, s'il en était ainsi, pourquoi ne se moquerait-elle pas du duc, elle aussi ?

Elle se fit souriante, et la physionomie qu'elle n'avait pas, mais que M. de Valmondois lui donnait, elle la prit.

Un moment inquiète, Mme Gripat se rassura, et, croyant n'avoir rien à craindre de l'humeur insolente de sa fille, elle laissa celle-ci en tête-à-tête avec M. de Valmondois, pour aller rejoindre le prince qui subissait d'un air radieux la fin de l'histoire du duc d'Orléans à Fontainebleau, racontée par Mme de la Ricotière.

M. de Valmondois avait trouvé utile de donner une leçon à Paule, mais il ne lui convenait pas de se fâcher avec elle, il se fit bonhomme, affectueux et paternel avec cette aisance naturelle qui lui permettait d'être le personnage qu'il voulait.

Mais cela ne désarma point Paule, qui n'avait qu'une idée dans l'esprit et dans le cœur : les chasser, comme elle avait dit à sa mère. Elle était à bout de patience. Et puisqu'ils ne voulaient pas comprendre le mépris qu'ils lui inspiraient, le père aussi bien que le fils, elle ne pensait qu'à leur dire nettement qu'elle n'accepterait jamais ce mariage. Ils ne voulaient pas entendre à demi-mot, tant pis pour eux; c'était leur lâcheté qui la poussait à un éclat.

Chez elle, cela était devenu une idée fixe, une obsession; elle ne devait pas les laisser partir sans s'être auparavant franchement prononcée.

Et tandis que M. de Valmondois lui parlait, sans écouter ce qu'il disait, elle ne pensait qu'à sa manifestation.

C'était un devoir envers Maxime.

Les supporter plus longtemps était plus qu'une faiblesse, c'était presque de la complicité. Présent, n'aurait-il pas le droit d'être jaloux du sourire avec lequel elle écoutait M. de Valmondois? En tout, elle devait agir et se conduire comme s'il était là pour la voir ou l'entendre. Elle n'avait que trop attendu. Il fallait vraiment que Maxime fût bon et indulgent comme il l'était, plein de confiance et de foi, pour ne s'être point encore fâché.

Laisserait-elle se passer cette soirée comme s'étaient passées les précédentes? Qu'elle était peu digne de cette foi! Comme elle méritait peu cette confiance!

Sans qu'elle sût comment, car, absorbée dans sa pensée, elle ne voyait rien et n'entendait rien, M. de Valmondois l'avait amenée dans la serre et l'avait fait asseoir sur un banc auprès de la cascade, sous le feuillage pleureur d'un grand dracæna. Seuls, dans l'ombre, ils n'entendaient d'autre bruit que celui de l'eau qui glissait doucement sur les pierres verdies.

Le silence et l'obscurité l'enhardirent : si elle ne profitait pas de cette occasion de s'expliquer, elle n'en trouverait jamais une autre aussi favorable.

Tout à coup, sans savoir ce que le duc lui disait, elle l'interrompit :

— J'ai été bien fantasque ce soir; vous me l'avez fait sentir; j'ai compris la leçon que vous m'avez donnée; mais je croyais

que, de votre côté aussi, vous comprendriez les raisons de mon attitude.

Elle sentit qu'elle s'embrouillait dans ces phrases préparatoires. Elle n'en finirait jamais si elle allait ainsi. Le duc, comme toujours, trouverait moyen de tourner l'entretien à son gré. Et puis, on pouvait survenir. Elle devait se jeter à la mer.

— Je voulais vous faire comprendre que le mariage que ma mère désire pour moi est impossible.

— Parce que vous n'en voulez pas, mon enfant, interrompit M. de Valmondois, d'un ton de bonhomie; mais ce n'est pas une raison.

Cette réplique l'exaspéra tout à fait :

— Alors, s'écria-t-elle, vous trouvez qu'une jeune fille qui reçoit l'homme qu'elle aime, la nuit, dans sa chambre, depuis une heure jusqu'à quatre heures du matin, peut épouser un autre homme que celui-là?

Le duc n'était pas facile à démonter et il fallait une vraie catastrophe pour lui faire perdre l'éternel sourire avec lequel il accueillait et disait toute chose. Il fut interloqué. Mais il se remit vite.

— Mon Dieu, ma chère enfant, cela dépend de la jeune fille, dit-il.

— Moi! s'écria-t-elle, avec une rage désespérée de voir qu'il allait lui échapper encore.

— Vous. Une jeune fille comme vous, certainement.

Elle resta stupide, absolument anéantie, et comme elle cherchait ce qu'elle devait répondre, elle vit sa mère qui entrait dans la serre; alors, se levant vivement, elle se sauva par l'allée opposée à celle dans laquelle s'avançait Mme Gripat.

En voyant cette fugue, celle-ci voulut tâcher de l'expliquer : Paule avait été si inconvenante toute la soirée qu'il n'était pas possible de garder le silence avec M. de Valmondois; mieux valait encore lui avouer une partie de la vérité, que de le laisser à ses impressions et à ses suppositions.

— Ma fille, dit-elle, en prenant la place que Paule venait de quitter, a dû vous paraître un peu nerveuse ce soir. Je manquerais à la loyauté si je ne m'expliquais pas franchement avec vous,

à ce sujet. Je dois donc vous avouer qu'il s'agit d'une amourette contrariée. Elle avait eu des idées de mariage, des idées de petite fille.

— Elle me l'a dit.

— Oh! rien de grave.

— Oh! mon Dieu non, seulement il a passé une nuit dans sa chambre. Très drôle, très original. Elle vient de me conter ça. J'en ris encore. Oh! ces petites filles!

Et M. de Valmondois se mit à rire avec un naturel parfait.

Comme Mme Gripat le regardait, accablée, il arrêta son rire tout court :

— Ne vous tourmentez pas, chère madame, ça se passera.

Quand Mme Gripat put réfléchir, ce ne fut pas seulement l'audace de Paule qui la stupéfiait, ce fut aussi l'indulgence du duc.

Hector **MALOT**.

(*La cinquième partie à la prochaine livraison.*)

TANAGRA

LES TERRES CUITES GRECQUES DE TANAGRA ET DE L'ASIE MINEURE

La découverte récente des terres cuites de Tanagra, le charme, la grâce très particulière de l'art dont elles sont le produit, ont amené sur cette nouvelle manifestation du génie grec la faveur des amateurs. Cette découverte est à l'ordre du jour; elle est devenue un objet d'étude et de discussion pour les artistes de tous les pays.

Mais jusqu'ici on n'a pas encore abordé la recherche des mille tâtonnements techniques et esthétiques que nous ont révélés aussi bien les terres cuites archaïques de Tanagra que celles de l'Archipel et de l'Asie Mineure.

La nature ne produit pas du premier coup la fleur, même la plus simple : entre le moment où la graine est mise en terre et celui où la fleur éclate en pétales multicolores, il s'opère une longue série de transformations. Ce travail de la nature est presque l'image des modifications successives que l'art grec a subies, depuis sa naissance jusqu'à son complet épanouissement. En suivant pas à pas les phases de son éclosion et de son développement, en nous rappelant les soins délicats dont il a fallu l'entourer pour amener sa floraison, on appréciera mieux le résultat magnifique dû à tant d'efforts.

C'est pourquoi, après avoir signalé l'élégance délicate des terres cuites grecques récemment découvertes, après en avoir indiqué les sujets et la destination, nous les examinerons dans leur technique même; et une telle étude inspirera, croyons-nous,

à tous ceux que séduit la beauté de ces œuvres, une admiration peut-être plus grande encore pour l'école ingénieuse et patiente qui les a formées.

I

Jusqu'à ces derniers temps, l'art de la Renaissance a été notre maître. Plus près de nous, plus en rapport avec nos goûts, il s'associe avec une grande souplesse à toutes les exigences de la vie moderne; son style modifié ou son influence pourrait se retrouver dans tous les arts qui lui ont succédé.

Une tentative pour l'exclure sous le premier Empire a pitoyablement échoué. A-t-on préféré les œuvres de la Renaissance à cause de leur perfection minutieuse, de leur grâce délicate, de leur sentiment exquis? Certainement, toutes ces qualités contribuèrent à cette préférence; mais aussi l'antiquité à laquelle a essayé de nous ramener la tentative dont nous parlons, était loin du style puissant, sincère, grandiose, que lord Elgin nous a révélé en nous faisant connaître l'œuvre de Phidias. Celle-ci, dès son apparition, a fait disparaître les pastiches prétentieux, sans vérité comme sans grandeur, qui avaient créé un nouveau Panthéon et de nouvelles lois esthétiques. Mais si l'art de Phidias était plus puissant que celui de Donatello, son austérité même, son calme majestueux, son grand caractère, devaient restreindre son influence à l'art des hauts sommets. L'art grec jusqu'alors n'avait pas montré la grâce exquise, la délicatesse féminine, le sourire moqueur, l'intime en face de l'héroïque, et la personnalité en face de l'abstraction. C'est ce que la découverte successive des monuments de terre cuite de Chypre, de Tanagra, de l'Asie Mineure, devait nous révéler.

Aussi ces terres cuites grecques ont-elles rapidement conquis la faveur : elles répondent à une grande partie de nos idées, de nos sentiments.

Les petites fortunes, les petits appartements, ont amené les petites étagères; le bibelot Renaissance en était le maître. La découverte des Tanagras et des Éphèses nous a ramenés aux Grecs.

Tanagra, principalement, a toutes les qualités requises : petites proportions, coquetterie du sujet, légèreté de la matière, tout jusqu'à son coloris, qui va du rose de l'aurore au bleu azuré du ciel.

Ce qui frappe dans la composition des figurines tanagréennes, ce sont les recherches des mouvements simples et enveloppés, les attitudes aisées et sereines, la grâce des lignes et le détail intime. Aucune préoccupation de cette ingéniosité, de cette sensibilité parfois maladive auxquelles la Renaissance et surtout le moyen âge nous ont habitués.

Du reste, il semblerait que les Tanagréens, au IVe siècle, fussent peu sujets à la mélancolie, à la crainte, à la superstition. On doit croire qu'ils ont vécu dans une phase de béatitude calme et purement humaine. Si la sculpture béotienne change quelquefois l'allure générale de ses productions, c'est pour nous montrer dans des représentations grotesques tout le scepticisme grec et toute l'âpreté de son ironie. Avec Tanagra, plus de dieux, plus de déesses qui étincellent dans le fond de leurs temples, vous effrayent par leur grandeur, vous imposent par leur dédain ; mais à leur place une population entière qui vous accueille comme un ami.

Et nous ne demandons pas davantage, car ces petites figurines, pour ravir nos regards et charmer nos pensées, n'ont pas besoin des prestiges de la distance, d'une dénomination illustre ou divine, d'une signification obscure, mystique ou symbolique. Bien que nous n'ayons pas le bonheur de vivre en Grèce, d'adorer son ciel merveilleux, de nous promener sous les portiques de ses superbes monuments, de voir resplendir sur l'Acropole les reflets d'or de la Minerve, nous possédons, grâce à la résurrection de cette population artistique, le doux sourire des jeunes filles, la beauté fière de la matrone tanagréenne, la gaieté espiègle de ses enfants, nous pouvons vivre au milieu d'eux.

Dans cet art principalement, la Grèce affirme combien pour elle la beauté est supérieure au dogme, la vérité au symbole. Par la souplesse de sa personnalité, elle résiste à la recherche de l'obscur ou de l'infini. Elle nous tend une coupe fortifiante ; elle nous offre un spectacle éclairé par le rayonnement de la

jeunesse et du bon sens. Elle chante un hymne d'adoration à la nature. C'est bien l'art qui devait naître dans ces plaines encadrées par la mer, le ciel et les montagnes; où aucune confusion n'existe, où les lignes comme les couleurs se superposent, et définissent nettement, mais finement, toutes choses dans la lumière et dans l'harmonie.

II

Un des plus brillants élèves de l'École française d'Athènes, M. Rayet, a raconté le premier (1) comment, en 1870, lui et plusieurs collectionneurs, suivis bientôt par les marchands d'Athènes et le gouvernement grec, eurent leur attention éveillée par les nombreuses découvertes de petites statuettes de terre cuite que faisaient les paysans de Tanagra et du voisinage, dans les tombes de la nécropole antique.

Considérées d'abord par les gens du pays comme des objets sans valeur, ces statuettes servaient de jouets et même de cibles, et, souvent, les têtes étaient seules conservées par le cultivateur béotien. Mais une fois l'attention éveillée, les choses changèrent vite de face : l'ambassadeur de Russie, puis tous les musées d'Europe, commencèrent des collections; la spéculation, la fièvre des fouilles s'emparèrent des paysans; la culture fut abandonnée, toute la plaine retournée sur un espace de 12 kilomètres; en moins de cinq années, 8,000 tombes furent ouvertes et plus de 10,000 statuettes exhumées.

On trouvait d'ordinaire trois figurines par tombe (la première à gauche de la tête du mort, les deux autres à la hauteur de ses mains); parfois, une vingtaine de statuettes pareilles avaient été rangées autour du tombeau et sur son couvercle. Ces dernières étaient presque détruites par l'humidité, tandis que celles qui se trouvaient placées dans l'intérieur du tombeau étaient intactes, d'une conservation merveilleuse; elles brillaient des colorations les plus fraîches et les plus délicates.

(1) *Gazette des Beaux-Arts*, 1878.

Aujourd'hui, l'ancienne petite figurine dédaignée se paye jusqu'à 5 ou 6,000 francs dans nos ventes.

L'Exposition universelle de 1878 a révélé à Paris l'existence de ce monde charmant; elle peupla toute une galerie de ces fines statuettes, dont les visages vous regardaient et vous souriaient. Cette population se partageait les vitrines désignées par les noms de leurs heureux possesseurs : MM. de Banneville, Bellon, Dreyfus, Feuardent, Gréau, Lécuyer, Rayet, etc.

Mais la séparation n'était que fictive; on reconnaissait tout de suite le même peuple, la même famille, sous les noms différents de leurs seigneurs et maîtres. La ville de M. Rayet était si proche de celle de M. Bellon, la capitale de M. Lécuyer si voisine de la tribu de M. Rollin, que l'on pouvait supposer qu'une grande partie de la population de l'une avait dû émigrer sur le territoire de l'autre.

Au milieu de tous, l'enfance est la première à s'imposer : la jeunesse est partout turbulente, le mouvement est son essence; les bambins de Tanagra, d'une jolie et toute mignonne proportion, les divins amours, à la tête bouclée, couronnée de feuilles, de fleurs ou de fruits, se font admirer surtout par les gracieux mouvements avec lesquels ils lancent des balles, soufflent dans les flûtes, choquent les cymbales, enlèvent des amphores, présentent un coffret ou une bourse, luttent avec un chien, un coq, une chèvre, ou se drapent d'un air sérieux.

Comme contraste à ce mouvement turbulent, la collection du Louvre présente la jeune fille dans des attitudes diverses, mais toujours calmes, dignes et d'une grande simplicité. Le plus souvent, c'est à sa toilette que nous la trouvons. Après que nous l'avons vue jouer du miroir, se peigner, se coiffer, s'encapuchonner, s'orner de bijoux, elle part, relevant sa robe, ajustant son manteau; elle retourne à la maison, file, écrit, porte l'eau dans une amphore qu'elle soulève à peine, joue aux osselets, compose des bouquets, se repose et s'abandonne à la rêverie.

Les types de femmes mariées sont gracieux et sévères; celles-ci se distinguent généralement des autres types de femmes grecques par la fierté de la démarche, la souplesse avec laquelle elles sont drapées, la minceur du col qui, doucement,

se ploie, l'ovale de la tête très pur, le front dégagé et haut, le nez droit et fort, les yeux d'un brun verdâtre, très allongés, dont l'arcade, bien déterminée, est surmontée de longs sourcils noirs; la chevelure riche et la coiffure variée; enfin, la bouche, petite, semble sourire encore aux adorateurs séculaires qui se succèdent devant elle.

Les statuettes d'hommes ne dominent qu'à l'époque primitive : dans les sujets rustiques que l'on trouve alors en abondance, — témoin, au Louvre, ce cuisinier accroupi devant un four et s'apprêtant à rôtir un mets, — dans les groupes archaïques, où l'artiste n'a cherché que le pittoresque du sujet, et dans quelques représentations historiques, telles que l'Ulysse à cheval sur un dauphin.

Ainsi, d'une manière générale, l'art tanagréen ne laisse guère trace d'allégorie secrète; il touche rarement à la lyre héroïque d'Homère; il aime mieux les harmonieux roseaux de Pan, et surtout la double flûte d'Apollon.

III

Ce n'est pas seulement la Grèce proprement dite qui nous a dotés si richement de ces petites figurines; toutes les îles de l'Archipel, toutes les côtes de l'Asie Mineure, Chypre, Rhodes, Pergame, Éphèse, Smyrne, viennent compléter, avec des caractères différents, la longue série des terres cuites d'Athènes, de Tanagra et des villes principales du Péloponèse. Nous commençons à peine à recueillir quelques indices qui nous permettent d'attribuer telle statuette à tel ou tel atelier; — aujourd'hui encore, on prend trop souvent le lieu de vente pour le lieu de fabrication.

Tandis que nous avons trouvé à Tanagra un art simple et délicat, n'ayant pas plus de vague dans la pensée que dans l'exécution, un art dont le côté symbolique et mystique est presque nul, les terres cuites de l'Asie Mineure, au contraire, portent les traces de cette religion mystérieuse, funèbre, dernier souvenir pélasgique.

Chaque ville avait ses dieux, symbole de la force génératrice et de la fécondité de la nature. Ici l'allégorie est maîtresse et souveraine, l'allégorie que nous avons si peu rencontrée sur le sol même de la Grèce, dans les petites statuettes tanagréennes.

C'est surtout dans la famille rose de l'Asie Mineure que l'on sent combien le caractère de l'Ionien différait de celui du Dorien. La simplicité s'efface devant la richesse, et la chasteté fait place à la volupté. Cette famille d'artistes possède surtout la corde légère des petits poètes de l'Asie Mineure; la vérité y est sacrifiée au caprice; souvent les figures y sont tourmentées avec une certaine afféterie et traitées comme dans un tableau. Les groupes sont parés et coquets, les guirlandes de verdure ornent les autels; de jeunes femmes agenouillées dans des poses recherchées, leur tête brune encadrée d'un voile flottant de pourpre et d'or, admirent l'Amour et cherchent à retenir l'enfant volage. Souvent elles expriment l'extase de la passion; mais on voit que le petit dieu échauffe sans brûler; l'ensemble des génies ailés murmure une chanson joyeuse que leur souffle le zéphyr, plein de fraîcheur et de gaieté.

Comme à Tanagra, nous trouvons une foule de ces petits génies jouant avec des lions, des cerfs, des paons, des oies, des chiens.

Les terres cuites d'Éphèse méritent une place à part, car elles présentent des caractères nettement déterminés. Elles sont presque toujours entièrement dorées et rarement teintées de plusieurs couleurs. La plupart de ces figurines représentent des femmes demi-nues, au type très allongé, qui appartiennent certainement à la dernière époque, à la décadence de l'art grec.

Une certaine grâce ne s'en fait pas moins sentir dans ces statuettes d'or; par elles, nous pouvons pénétrer dans l'appartement de la jeune fille : elle est à sa toilette, le miroir à la main, et regarde comment s'enroulera sa longue chevelure; c'est à peine une adolescente, les hanches sont étroites, comme les épaules, la tête est très petite, trop petite même. Son corps frêle affecte une finesse pareille au lys, dont elle rappelle la forme et le parfum.

Le Louvre et les collections particulières possèdent une

grande quantité de terres cuites de provenances diverses, dont les sujets relèvent plus ou moins des genres que nous venons d'indiquer. Les collections de têtes, débris de milliers de statuettes conservés par les paysans, offrent une variété d'expression encore plus grande pour l'Asie Mineure que pour Tanagra. Les femmes ont une diversité de coiffure que la coquetterie féminine d'aucune époque n'a surpassée, ni même égalée; on remarque des têtes de guerriers casqués, et, dans la famille dorée, toutes les variétés du type si connu d'Hercule se rencontrent à profusion.

Les terres cuites grecques nous ont révélé tout un côté de la sculpture antique que nous ignorions encore. Après avoir admiré la marche élégante de la Tanagréenne, le doux sourire de la jeune fille éphésienne, il semble, devant certaines statuettes, qu'on découvre l'ironie et le sarcasme particulier au grec, qu'on entende les quolibets, entremêlés d'éclats de rires, de la comédie aristophanesque.

C'est la loi absolue de l'art grec de voir toujours dans la nature le côté grandiose, coquet ou comique, mais rarement le trivial ou le vulgaire. Dans toutes ses productions, l'art grec a su s'élever sans être froid, être réel en restant intéressant, descendre sans s'abaisser. Dans l'immense quantité de terres cuites aux sujets grotesques que renferment nos musées et les collections privées, l'esprit des personnages, la franchise de la charge, semblent appartenir à l'ancienne et vive comédie d'Aristophane. Certaines statuettes rappellent les momeries des confréries si vulgaires du Bacchus de Phrygie. Ici l'on se croirait au milieu de la nouvelle assemblée des femmes : président, Damocléia; greffier, Zysilla; orateur, Sostraté. Est-ce que cette vieille marchande de couronnes ne se plaint pas, dans le poète grec, qu'Euripide mine son commerce par le succès des attaques qu'il dirige contre les dieux?

Silènes velus, barbus, au nez épaté, aux longues oreilles, accroupis et couronnés de lierre; faunes aux jambes effroyablement maigres, à la tête grosse et grimaçante; types aux nez énormes, absolument semblables à ceux de nos polichinelles; vieilles femmes faisant les coquettes; guerriers titubants, portant

des casques de pompiers pareils à ceux que la charge moderne pose sur la tête des deux Ajax; acteurs grimaçant leurs rôles; enfin toutes les caricatures que nos opérettes ont renouvelées des Grecs, se retrouvent ici.

On voit une multitude de masques comiques ou tragiques, passant de la facture la plus large à la plus réaliste. Il est évident qu'ils appartiennent à des époques ou à des ateliers différents. Ce sont des Silènes aux oreilles de cheval, des masques ridés, aux yeux à fleur de tête ou enfoncés dans l'orbite; d'autres aux bouches lippues, aux paupières flasques, aux oreilles énormes. On trouve jusqu'aux masques d'ancien style dont les cheveux et la barbe sont disposés en boucles symétriques. Cette série présente une variété inouïe dans toutes les collections.

Ainsi, dans les terres cuites récemment découvertes, tout ce que la distraction, le caprice, l'invention la plus libre, la charge la plus aiguë, le réalisme le plus accentué peuvent imaginer dans l'art, semble avoir été épuisé par les Grecs, aussi bien par ceux de l'intérieur que par ceux de l'Archipel ou de la côte d'Asie.

IV

La terre glaise, l'argile humide, malléable, que l'on trouve au bord de presque toutes les rivières, est une matière admirable pour modeler; elle a enfanté la plastique, « la mère de la sculpture », dit Pline.

Pourtant, cette matière a de grands inconvénients, l'eau qu'elle contient s'évapore facilement, alors la glaise devient dure et souvent se fendille de toutes parts. Mais si l'argile travaillée est soumise à la cuisson, elle devient légère, solide, éternelle.

La réussite de la cuisson présente des difficultés; elle exige une terre compacte, non coupée, non déchirée pendant le travail; elle ne permet pas d'armature intérieure quelle qu'en soit la matière, et demande une dessiccation homogène de la glaise; on

n'obtient même ce résultat, dans l'intérieur des parties épaisses, qu'en les perçant d'un trou par où l'eau s'évapore.

Dans la pratique, de semblables précautions gênent beaucoup le modeleur; aujourd'hui encore nos sculpteurs, après avoir exécuté leur ouvrage dans un bloc de terre compacte, aiment souvent mieux faire d'après ce modèle un moule en plâtre et, dans le moule ainsi obtenu, estamper une terre destinée à la cuisson.

Estamper, c'est introduire par pression dans toutes les cavités du moule une couche de terre relativement mince, qui reproduit la forme extérieure du modèle primitif, mais qui a sur celui-ci le double avantage d'être infiniment plus légère et de supporter la cuisson sans se fendiller.

Aussi ne faut-il pas s'étonner si les artistes primitifs firent des statuettes en terre crue; même à l'apogée de l'art, Pausanias et Pline citent des ouvrages en argile non cuite.

Longtemps, en Grèce comme en Égypte, en Assyrie comme en Phénicie, la cuisson au soleil fut seule employée. Il a fallu de longs essais dans tous ces pays avant d'arriver à trouver la forme du four, à régler l'intensité du feu, à connaître toutes les combinaisons qui permirent d'exécuter des groupes de grandeur naturelle et les statues colossales en terre cuite que l'histoire a mentionnées. Ces longs essais, ces périodes de tâtonnements dans la technique et dans l'esthétique amenèrent la production de milliers de figurines étranges et barbares. Nous en avons des exemples dans plusieurs centres de la production antique où les essais semblent avoir été faits simultanément, et surtout en Grèce, à Chypre, à Rhodes, en Asie Mineure. Ces exemples se complètent et se corroborent mutuellement.

Qu'on nous permette en quelques lignes de donner la marche que ces transformations nous semblent avoir suivie. Avec ces indications, si sommaires qu'elles soient, le lecteur qui aurait la curiosité d'examiner les vitrines des salles de Chypre et des terres cuites grecques au Louvre, trouvera les modifications intermédiaires et les détails sur lesquels nous passons, la mention sans gravures pouvant fatiguer sans résultat.

La production de la sculpture en terre cuite en Grèce, en Phé-

nicie et dans toute l'Asie Mineure, présente deux époques faciles à délimiter.

La première est celle où le sculpteur est dominé par des considérations purement techniques.

La seconde est celle où il est possesseur de tous les secrets du métier, celle dans laquelle il produit plus librement et s'exprime suivant son génie.

On sait que les premières divinités de la Grèce archaïque furent longtemps figurées par une pierre carrée, une colonne, une planche ; on ne voit alors aucune tentative de représentation par l'art, si naïve qu'elle soit. Ce sont les fouilles de Troie, de Mycènes, qui ont révélé et daté les premiers essais d'imitation artistique anté-homérique ; ils sont grossiers et maladroits, mais ils n'en constituent pas moins le point de départ de la plastique dans le chemin qui mène à Phidias et au Parthénon.

Ce sont d'informes figurines, véritables galettes en terre aplatie, grossièrement découpée ; elles ont une certaine analogie avec les vulgaires bonshommes en pain d'épice de nos foires ; mais elles sont encore bien loin de les égaler.

L'exécution en est si prodigieusement naïve, que l'imagination la plus humble, la main la moins expérimentée, ne peut en donner une idée : aucune épaisseur ; ni bras ni jambes ; la tête sans crâne consiste presque entièrement en un bec pointu comme celui d'un oiseau, avec deux trous pour indiquer les yeux.

Plusieurs peuvent déjà, — grand progrès ! — se tenir debout grâce à un léger évasement de la base.

Le Louvre possède plusieurs fétiches de ce genre provenant de Mégare ; mais dans l'un, la tête, un diadème trop bien indiqué, dans l'autre, de petites peintures trop habiles, trahissent une imitation de l'ancien style faite à une période très avancée de l'art.

On peut voir, il est vrai, dans le même musée, un autre système de statuettes méplates, mais plus savantes et d'une époque postérieure. Ce sont des figurines de femmes nues, les bras encore collés au corps, mais les jambes déjà indiquées.

Ces figurines nous semblent devoir appartenir à la série des Vénus asiatiques dont on possède des marbres, des ivoires

presque similaires et qui ont été l'objet d'études faites par M. François Lenormant.

A la phase suivante de cette première époque, le sculpteur archaïque cherche à représenter des figurines assises, les jambes repliées.

Vous connaissez les petites images que les enfants découpent dans une carte à jouer et qu'ils arc-boutent par une petite languette ménagée dans la même carte : remplacez la carte par une plaquette de terre cuite, ayant à peine au genou un très petit ressaut semblable à une étroite marche d'escalier, pour indiquer que la figure est assise; supposez-la soutenue en arrière par un petit contrefort en terre cuite tenant lieu de la languette de papier; vous aurez une de ces déesses primitives trônant avec une raideur d'autant plus comique qu'elle vise à la majesté.

Tout ce système enfantin des petites plaquettes semble avoir été abandonné de bonne heure pour un procédé très simple, mais qui, — nouveau progrès, — devait amener plus vite l'artiste à la rondeur de formes que présente la nature.

Le sculpteur, au lieu d'aplatir la terre en une mince galette, la roule et en forme un bâton, une colonne allongée, qu'il surmonte d'une boule de terre indiquant la tête; il sépare du tronc deux boudins de terre pour simuler les bras; et la figure est terminée.

Le Louvre possède trois statuettes de cette série, données par M. Guillaume Rey.

La colonne figurine est vite abandonnée, probablement à cause de sa lourdeur et de son manque de stabilité, mais le sculpteur primitif en conserve le principe; il creuse la colonne à l'intérieur, en forme un tube qu'il évase à sa base comme une jupe de femme, même quand il veut représenter des guerriers.

La singularité dans le costume et dans la représentation est encore ici le résultat de la maladresse avec laquelle l'artiste manie la matière qu'il emploie. Certes une petite plinthe, un socle, une plaque de terre servant de piédestal, aurait suffi pour maintenir debout la statuette, mais cette partie ajoutée pouvait se détacher à la cuisson, ou faire éclater la figure; et pour éviter

un pareil danger, l'artiste encore peu expert se résignait à toutes les invraisemblances.

La Grèce et la Phénicie ne furent pas seules à adopter le système des statuettes enjuponnées et en forme de cloches pour se tenir debout. Il en existe au Louvre toute une série provenant, d'après la notice, de la Basse Babylonie. Quelquefois ce sont des femmes ayant l'air de porter la crinoline de nos mères; mais le plus souvent l'artiste, ne cherchant plus à expliquer l'évasement de la base, a assis une petite figure d'homme ou d'enfant sur cette cloche, comme au sommet d'une petite colline qui servait de piédestal.

Les figures archaïques à la forme de clochettes, ainsi que les figurines méplates, ont été l'objet d'imitations postérieures exécutées par les Grecs eux-mêmes.

Arrivé à ce point, après de longs tâtonnements, l'artiste découvre que, pour ajouter des membres, des accessoires à la figure cylindrique, sans qu'ils se séparent à la cuisson, il suffit de les coller avec la même terre très délayée dans l'eau, — ce que nous nommons la barbotine, — jouant ici le rôle de la soudure dans les métaux.

Aussi le sculpteur ajoute-t-il peu à peu aux statuettes enjuponnées des boulettes de terre qu'il attache à l'aide d'un peu de barbotine aux côtés du cylindre. Ici, une plaquette ronde simule un bouclier; là, quatre boulettes de terre allongées et une boule placée à la hauteur de la taille indiquent un enfant auquel la mère donne le sein.

Il est utile de remarquer que l'artiste grec, alors que dans ses essais de figuration les jambes ne sont pas encore indiquées, est déjà, depuis longtemps, un peu plus habile à représenter les animaux : ceux-ci sont toujours complétés par quatre appendices, souvent très courts, mais qui permettent de tenir le cylindre horizontalement, de le terminer par une tête et d'en former un vase.

Il est vrai que le sculpteur a cherché à compléter ses personnages par la peinture. Mais quelle pauvreté d'exécution! L'œil est indiqué par un cercle avec un point au milieu, la barbe par des points, le vêtement par des raies.

Pourtant, dès ce moment, notre artiste est délivré des timidités primitives; il ose faire des représentations à l'aide de boulettes allongées et collées les unes aux autres par la barbotine. Ce système le rend hardi : il va mouvementer ses figurines, les grouper, les accumuler sur une plaque de terre, essayer même de véritables tableaux, qu'il n'osera plus entreprendre aux époques où il sera maître de la technique et de la forme. Le Louvre nous présente dans ce système, que nous appellerons le système compact, un groupe de trois hommes assis prenant leur repas, un boulanger mettant le pain au four, et même un navire avec ses bancs de rameurs. Il est vrai que l'aspect et l'exécution de ces groupes sont encore si grossiers, qu'ils provoquent le rire des visiteurs du musée, quand par hasard ceux-ci les remarquent.

Pourtant, que de progrès accomplis! L'artiste, enfant d'abord, découpe grossièrement une plaque de terre méplate; puis il la plie; puis il la tourne en colonne; il l'élargit ensuite à la base, l'augmente d'appendices et enfin prend la terre compacte, la roule, la modèle, la peint et produit ainsi tous ces groupes si gauches d'exécution, mais déjà si libres et si vivants, de la fin de la première période.

Mais le système compact, qui permet des parties dégagées, des groupes compliqués, des mouvements variés, était bon pour les modèles uniques. Ces figurines ne pouvaient être surmoulées, multipliées à l'infini.

Pour constater le point de départ de ce nouveau progrès, nous sommes obligés de revenir au milieu de la première période, au système cylindrique, après la phase des figures creuses et enjuponnées. Malgré sa raideur, la figure creuse et cylindrique, grâce à l'enveloppe, au modelé presque lisse dans lequel restaient les formes à demi peintes et à demi sculptées, pouvait se prêter aux empreintes, aux moules; elle était la seule dont on pût tirer des épreuves.

Aussi, longtemps après que le système compact eut permis toutes les habiletés du métier, nous voyons le sculpteur continuer à modeler, pour le surmoulage, des figures cylindriques; il est vrai que celles-ci ont maintenant des têtes modelées, des

draperies, des bras, des accessoires parfaitement déterminés; mais aucune des parties ne se détache du corps, de la masse; elles conservent l'aspect général d'un bâton sculpté.

Pourtant l'artiste obtient rapidement un progrès sérieux : au lieu d'évaser en cloche la base du cylindre, il l'élargit à plat, de façon à former une plinthe rudimentaire qui permet de poser la figure debout. Deux pieds, à peine en relief, il est vrai, et très empâtés dans la masse de la plinthe, font leur apparition pour la première fois.

Voilà dans l'art un pas très important; la plus petite figure, dès qu'elle pose sur une plinthe, cesse d'être une poupée, pour devenir une statuette. Quand vous voyez dans les musées des figures raides, à l'aspect archaïque, ayant la forme générale cylindrique, et dont tous les membres, — quoique collés au corps, comme dans les statues égyptiennes, — sont parfaitement déterminés, si ces figures se tiennent droites sur une plinthe, vous vous trouvez devant des œuvres d'une époque déjà très avancée en art. Ces figurines sortent d'un moule fait de deux et parfois d'une seule pièce, moule qui, étant le plus simple, est naturellement le plus facile à exécuter.

Même très tard, en pleine possession de tous les procédés, le sculpteur grec donnera aux statuettes qu'il veut répéter, surmouler, plutôt l'aspect de la ronde-bosse que celui de la réalité; en d'autres termes, les traits, les détails, les membres, les plis seront indiqués finement, sans trous, « sans noirs » ou rentrés, comme dans un bas-relief arrondi. La partie du cylindre qui forme le dos de la figurine est lissée simplement à la main, les plis disparaissent, et souvent, quand la plinthe de la figurine ferme la base du cylindre, il se trouve dans le dos un trou qui permet à la terre de sécher intérieurement et de cuire. Ces statuettes sont toujours des estampages reproduits facilement à l'infini.

Plus tard encore, la figure cylindrique, égale et monotone, est abandonnée; le sculpteur, devenu plus habile, adopte un système de soliveau équarri, c'est-à-dire de figures à quatre faces très plates, de manière à pouvoir prendre séparément l'empreinte de chacune de ces faces, — c'est le moule à pièces, — et de les

réunir facilement l'une à l'autre pour en faire des estampages. Le dos reste méplat et sans intérêt, c'est par cette partie qu'on estampe.

Les petits chars de guerre phéniciens placés à l'entrée de la salle chypriote du Louvre sont obtenus par un système analogue. Le char, les figures, les chevaux, tout est tenu méplat de manière à être facilement surmoulé en quatre pièces; les évidements entre les jambes des chevaux et sur le dos du char ont servi à estamper la terre de l'épreuve dans le moule.

A ce moment, les meilleurs modèles destinés à l'estampage, les figurines voilées, debout, les bras collés au corps, ou repliés sur la poitrine, — au moule d'une ou deux pièces, — les divinités assises et les groupes de figurines enlacées, — au moule de deux, trois ou quatre pièces, — sont trouvés par les Grecs. On peut voir au Louvre, comme dans les autres collections, que ces modèles furent adoptés et surmoulés longtemps. De la Grèce à l'Archipel, de la Phénicie à la Grande Grèce et à l'Étrurie, ils envahirent toutes les contrées méditerranéennes. Pendant quatre siècles, celles-ci furent peuplées de figurines moulées sur des terres cuites grecques, provenant au plus d'une *centaine* de modèles bien appropriés pour l'estampage.

Si spéciale qu'elle soit, peut-être cette rapide revue de la technique des terres cuites suffira-t-elle à faire pressentir quelques-unes des erreurs dont les historiens de l'art nous ont si longtemps bercés.

N'enseignait-on pas, il y a peu de temps encore, que la Grèce était sortie du sol toute grande et toute parée comme Minerve du cerveau de Jupiter? Aussi loin que nos regards portaient dans les profondeurs du passé, elle tenait la lyre d'Homère, la lance d'Achille et montait les mille vaisseaux de la ligue Achéenne.

Tout au contraire, les archéologues, pensant qu'une telle civilisation n'était pas, comme dans une féerie, éclose au signal d'une baguette magique, admettent l'hypothèse que la Grèce, après avoir passé par une longue période de barbarie, doit son art et ses industries aux migrations étrangères et à leur enseignement.

Pour nous, l'art de la Grèce est né sur son sol même; les fouilles si heureuses exécutées dans ces derniers temps prou-

vent que la Grèce et les pays voisins cherchèrent seuls, longtemps et péniblement, les premiers éléments de la technique. Les influences étrangères n'arrivèrent que plus tard, pour modifier certaines données esthétiques. La Grèce progressa dans sa voie, tandis que les autres nations restaient stationnaires; et c'est elle qui, à l'époque de la domination d'Alexandre et de ses successeurs, les fit sortir de la routine et, par la domination de Rome, continua le mouvement.

V

Il ne faudrait pas supposer que dans les plus belles figurines grecques, dans les œuvres les plus charmantes de Tanagra, l'œuvre soit toute d'art, qu'elle soit sortie de la main du sculpteur comme il la concevait, que celui-ci ait été maître d'exprimer toutes ses inspirations. Même au IVe siècle avant l'ère chrétienne, à l'époque où l'artiste est possesseur de tous les secrets du métier, où il connaît toute l'étendue des ressources que lui offre l'exécution de la terre cuite, il est préoccupé de questions purement matérielles qui, plus ou moins, lui font modifier et le sujet et l'exécution.

Nous avons vu que, dès l'époque primitive, deux systèmes de fabrication sont en présence, amenant deux expressions de l'art qui persistent et peuvent toujours se reconnaître :

Les figures compactes, uniques, ne pouvant pas être reproduites à l'aide d'un moule ni surmoulées;

Les figures pouvant être surmoulées, dites de *dépouille*.

Les premières sont très sveltes, très mouvementées.

Les autres sont très sobres de mouvement et plus larges d'effet.

Même à la seconde période, cette division persiste.

C'est une erreur de penser que toutes ces statuettes, si délicat qu'en soit le travail, aient été fabriquées au moule. Au contraire, beaucoup sont des œuvres uniques, dont il n'y a pas eu, dont il ne pouvait pas y avoir de moule. La plupart des petites figurines nues, si libres, non liées dans la masse, aux

gestes si francs, aux membres grêles, pleins de mouvement et de vie, ne pouvaient être surmoulées. Il semble que ce soient de petits bronzes antiques, tant elles sont délicates; on s'étonne de les trouver en terre cuite.

Quant aux modèles des petites figurines surmoulées, nous ne pensons pas qu'ils aient été faits avec une rapidité extrême. Nous ne trouvons aucune trace de cette précipitation. Le premier modèle dont les surmoulées ou les postiches remplissent les collections, a dû, au contraire, être étudié avec soin.

Dans les figures drapées, debout ou assises, on voit que le sculpteur a cherché une attitude tranquille, qu'il a massé et rempli toutes les formes de façon à supprimer les sinuosités intérieures, les petites saillies ou aspéritées qui, accrochant le moule, auraient très difficilement permis de le retirer intact.

A cet effet, l'artiste évite le nu; dans les figures d'hommes, les jambes, quand elles ne sont pas drapées, ne sont point isolées. Pour les figures de femmes, qu'il fabrique de préférence, c'est à la draperie que le sculpteur a recours pour remplir tous les vides, pour soutenir toutes les formes, pour éviter tous les amincissements.

Aussi a-t-il dû commencer par faire de sa figurine un petit mannequin nu; il l'habille avec un linge mouillé dont il enveloppe toutes les parties du corps. En tournant plusieurs fois la draperie, en la plissant intelligemment à chaque tour, il évite la symétrie et la forme trop régulière des plis. C'est par là que le sculpteur fait œuvre d'art.

Par exemple, dans cette charmante statuette de jeune femme, l'artiste, après avoir doublé la draperie sur les jambes pour bien les relier au rocher sur lequel elle est assise, la dirige sur la tête qu'il recouvre d'un voile, évitant ainsi l'amincissement du col; il en entoure l'épaule et le bras droit qui se replie sur la poitrine. Plus de creux, de « noirs » intérieurs entre le coude et la taille, plus de mains aux doigts effilés et délicats, car la même draperie court, monte, descend, enveloppe de la même façon les mains, les bras et tombe ensuite sur le côté de la jambe gauche, pour augmenter la base et la solidité de la statuette.

La plupart des statuettes de femmes tanagréennes sont exé-

cutées d'après ce système, et le sculpteur les a tellement enveloppées, que les personnes ignorant leur provenance croiraient voir des femmes qui se promènent en Russie par un hiver rigoureux.

Les sculpteurs antiques de l'Égypte comme de la Phénicie, dans leurs figurines en gaine qui remplissent les vitrines du Louvre, n'ont pas cédé à d'autres préoccupations; seulement leur technique est malhabile, leur goût grossier; pourvu que la figurine leur représente une divinité et ses attributs, ils ne s'inquiètent pas de l'art ni de la monotonie; le but est atteint.

Aujourd'hui encore, surtout pour la fabrication de statuettes religieuses que l'on doit reproduire à de nombreux exemplaires, le sculpteur use d'artifices du même genre. S'il voulait essayer des statuettes de femmes modernes, la difficulté serait moindre que pour les anciens. Il copierait la toilette élégante actuelle et son ravissant chiffonnage; la postérité aurait ainsi un témoignage sincère de l'habillement de nos jours. L'étude des Tanagras, sans le contrôle des vases, des bronzes, des marbres qui nous restent, nous donnerait de singulières idées sur le costume dans l'antiquité.

Les sculpteurs anciens, comme ceux de nos jours, se servaient d'accessoires, vases, coffrets, miroirs, etc., suivant leur caprice, et surtout poussés par la nécessité de remplir tel espace vide, de relier ou de soutenir plusieurs parties de la figurine.

Le voile sur la tête était surtout imposé au type des figures de *dépouille,* c'est-à-dire des figures destinées à être surmoulées, tirées à un grand nombre d'exemplaires. Il entourait le cou, dont la minceur, sans cette précaution, rendait très délicate la tâche de l'estampage de la tête, délicate la réussite de la cuisson, fragile la conservation de la figurine. Pour nous, c'est là certainement la cause principale de l'abondance des figurines voilées trouvées à Tanagra. Le procédé était excellent; généralement, ce sont les seules dont la tête soit encore sur les épaules, sans avoir été changée de mouvement et recollée après coup.

Presque toujours les draperies qui cachent la tête amènent celles qui cachent les mains; de la sorte, toutes les difficultés

techniques sont évitées, ce qui a permis de produire à bon marché ces figurines de femmes emmitouflées. Aussi sont-elles restées les plus nombreuses dans les collections.

Si l'habitude de s'envelopper la tête et les mains, de se serrer le corps, eût existé dans l'antiquité, les peintures des vases grecs ne nous montreraient pas si souvent les femmes au cou long et dégagé, aux draperies légères et volantes, aux mouvements libres et vifs.

Il n'y a d'exceptions que pour les scènes funéraires. Mais les statuettes de Tanagra ne témoignent que d'occupations frivoles et de coquetterie; voyez au Louvre ce petit groupe si charmant de deux jeunes femmes du même âge se promenant enlacées : l'une est voilée; mais le sculpteur, voulant éviter la monotonie, laisse à sa compagne le cou libre, la tête nue et même la décollète fortement, prouvant ainsi que ni les rites funèbres ni le climat ne peuvent être invoqués dans ce duo simple et varié.

En somme, figurines voilées, estampées dans un moule d'une seule pièce (le dos restant méplat), figurines estampées en plusieurs parties, tête, bras, accessoires collés avant ou après la cuisson, tous ces systèmes témoignent de l'expérience et de l'habileté du modeleur autant que du goût de l'artiste. Tanagra a surtout enfanté un art que l'on a cru vrai et symbolique jusque dans le moindre détail, quand au contraire il use sans cesse d'artifices.

On trouve souvent des figurines de Tanagra absolument semblables l'une à l'autre, mais de grandeurs différentes. C'est en argumentant sur ce fait que leurs possesseurs prétendent, chacun de son côté, posséder un original et non un surmoulé, valant, l'un en raison de sa grandeur, l'autre en raison de sa finesse, bien plus que celui du voisin.

La technique explique parfaitement ces cas de diminution.

Les Grecs, comme tous les anciens, connaissaient le plâtre et en faisaient usage, mais dans des cas spéciaux que nous avons déterminés dans un autre travail. Nous pensons que leur technique du moulage en plâtre n'était pas complète; mais en supposant qu'ils eussent été capables de mouler en plâtre le modèle, de faire des moules à pièces et d'en obtenir des épreuves

en plâtre comme on le fait aujourd'hui pour toutes les petites statuettes religieuses à bon marché, ils n'auraient guère pu en faire usage; le plâtre est très rare en Grèce.

M. Rayet nous a assuré qu'il n'avait pu en trouver; celui que l'on peut se procurer est très mauvais.

Dans une de ses lettres, David d'Angers se plaint à Beulé du mauvais plâtre d'Athènes. Le fait incontestable, c'est que, dans toute l'antiquité, à Rome comme à Athènes, en Égypte comme en Assyrie, l'usage facile du plâtre fut laissé de côté pour la répétition infinie des petites statuettes.

Ce n'est guère que dans les tombes de Kertch, en Crimée, que l'on trouve de petites épreuves en plâtre.

Aujourd'hui, tous les pays occidentaux se servent de plâtre pour obtenir les moules des sculptures et les épreuves ordinaires; le modèle seul est exécuté en terre glaise, rarement cuit pour être conservé, car la dessiccation de la terre réduit le modèle d'un septième. Si le sculpteur se résigne à cette réduction, il n'aura pas l'idée d'en faire le moule en terre cuite, car ce moule à son tour se réduit aussi d'un septième, et l'épreuve qu'il donne d'un septième encore. C'est pourtant le système auquel les Grecs se sont résolus : les moules, comme les figures, sont en terre cuite (1).

Aussi quand un modèle de 81 centimètres sortait de la main du sculpteur, il n'en avait plus que 70 après la cuisson, que 60 après celle du moule, que 51,45 à chaque épreuve. De là un principe absolu : le modèle unique, l'original, sera toujours la statuette la plus grande, et celle-ci ne pourra pas avoir de reproduction de la même dimension.

Il nous reste à éclaircir le mystère des modifications remarquées dans les nombreuses figurines du même modèle, modifications qui feraient croire à des épreuves sorties de moules différents.

Nous avons vu les causes de la différence de taille; celles des modifications partielles ne tiennent qu'à la technique même de la terre employée pour les épreuves. On sent, en voyant combien

(1) On peut suivre la même technique et remarquer les mêmes diminutions dans les figurines de faïences émaillées égyptiennes.

l'uniformité absolue est rare dans les terres cuites antiques, que les anciens ne prisaient pas les simples surmoulés ; on ne se résignait pas volontiers, dans l'antiquité, à savoir qu'il existerait plusieurs milliers d'épreuves semblables à celle dont on avait la possession; chacun voulait acheter sa figurine d'après le modèle le plus nouveau, le plus en vogue; mais l'amateur exigeait des variantes suffisantes pour que son exemplaire ne fût pas confondu avec celui du voisin.

Contrairement à l'épreuve en plâtre, qui n'est pas modifiable, l'épreuve en terre cuite se prête merveilleusement à contenter tous les caprices. Il est facile au sculpteur, devant une douzaine d'épreuves tirées du même moule, quand leur glaise est encore humide, encore malléable, de passer de l'une à l'autre, l'ébauchoir à la main, retranchant ou ajoutant un pli, transformant les bras, changeant un ornement à la coiffure, etc.

Les figures sont ainsi suffisamment modifiées pour ne plus avoir qu'un air de famille, et peuvent être livrées à la cuisson.

Le sculpteur ancien avait encore des moules spéciaux pour les têtes, que l'on estampait souvent à part et que l'on mettait, avec des mouvements variés, sur des corps différents.

Une femme drapée de la collection de M. Lebreton présente cet échange d'un nouveau genre avec une demi-sœur de chez M. Bellon.

Facilement, avec un ou deux coups d'outil, on transformait l'expression des têtes, on relevait les coins de la bouche pour amener le sourire, on passait le doigt sur les paupières pour éteindre le regard, on élevait le front, on allongeait l'ovale de la face, on affirmait le menton, on enrichissait la coiffure de réseaux et de bijoux.

Dans la fabrication des masques de grotesques, on mettait grandement en pratique cette faculté de varier les têtes sorties d'un même moule.

Suivant son caprice, le sculpteur aplatissait un côté de la tête encore humide, il gondolait l'épreuve, l'écrasait ou l'étirait pour faire un type allongé, le variant ainsi à l'infini. Quelques coups d'ébauchoir réparaient les accidents du système, accentuant, expliquant les exagérations des formes.

Le résultat rappelle celui que donnent les ballons de caoutchouc en forme de têtes, dans lesquels chaque coup donné à la surface amène une déformation nouvelle.

Dans toutes les statuettes de Tanagra, et c'est un indice sûr de leur provenance, la plinthe est carrée, peu épaisse, toujours plus large que le sujet qu'elle supporte. Enfin, elle est pleine, c'est-à-dire qu'elle ne permet pas de voir le vide intérieur de la statuette. Jamais cette plinthe n'a été estampée avec la statuette (quand celle-ci appartient à la série des figures de dépouille); elle compliquerait trop la fabrication du moule.

Il nous semble voir l'estampeur grec, après avoir aplati une bande de terre avec un maillet, passer de la barbotine sur la surface, placer dessus ses statuettes et découper la plinthe de chacune suivant sa grandeur.

La plaque de terre doit donc être très mince pour ne pas alourdir la figure, et plus d'une fois celle-ci, en dépit de la barbotine, se sépare à la cuisson pour être ensuite recollée.

Aussi, malgré l'élégance de la base des Tanagras, préférons-nous la plinthe haute et creuse des terres cuites de l'Asie Mineure, variée suivant les fabriques, tantôt haute de 2 ou 3 centimètres et sans moulures, tantôt avec une jolie gorge et deux bandeaux, ou encore formée de degrés, de petits gradins.

Toutes ces moulures sont modelées à la main et non tirées au calibre, comme on le ferait de nos jours; de là, de charmantes irrégularités; pas de maigreur d'arêtes; même la moulure plus haute d'un côté que de l'autre, la moulure déformée, effacée par l'estampage et la cuisson, a quelque chose de plus animé, de plus souple que la régularité industrielle des productions de ce genre (1).

(1) Remarquons que les terres cuites de la Cyrénaïque, généralement fabriquées avec les mêmes moules que celles de Tanagra, n'ont presque jamais de plinthes. Quant aux colliers en terre cuite du Louvre, formés de petits sujets pareils et qui doivent être reliés par un fil, ils ont presque toujours été surmoulés sur un original en métal ou en pâte de verre; la finesse et la rondeur du travail l'indique; à notre avis, on les a dorées ensuite pour imiter le modèle.

VI

Peut-être pensera-t-on qu'au point de vue artistique, des œuvres empreintes de préoccupations aussi matérielles devaient être inférieures. Tout au contraire, la lutte avec les difficultés techniques fut un des éléments les plus heureux, un de ceux qui amenèrent les qualités dominantes des Tanagra : la finesse, l'expression, la vie.

C'est un des grands principes d'art, que si l'on veut mettre partout des noirs, des trous ou des effets, ce que l'on appelle de la couleur et de la vie, on n'en mettra réellement nulle part. Tous ces effets luttent ensemble, difficilement l'un domine l'autre, souvent ils se neutralisent; et le résultat obtenu est une œuvre maigre, comme à la fin de la Renaissance, ou trop trouée, comme à l'époque de la décadence romaine. En revanche, l'absence de trous ou d'effets, dans la sculpture, amène la froideur; en arrondissant, en adoucissant partout les formes, l'œuvre devient ronde et pauvre, comme celles de la décadence grecque, comme celles de Canova et de son école.

Il faut donner les effets avec mesure et seulement aux endroits que nous appellerons « les points d'expression », généralement à la tête et aux mains. Dans le visage, c'est l'œil pour la personne qui fixe un objet, la bouche pour la personne qui parle; sur ces points, le sculpteur insistera avec l'outil; de nos jours, on exagère l'enchâssement de l'œil pour lui donner l'éclat et la profondeur par le reflet, on troue la prunelle pour lui donner la vie. Pour y arriver, les anciens peignaient l'œil, s'il s'agissait d'une terre cuite ou d'un marbre, et, dans les bronzes, ils l'enchâssaient d'un cercle d'émail. Si la main de leur personnage indique un objet, elle sera agrandie, seule dégagée ou éclairée, et indiquée avec force.

Dans la divine cavalcade du Parthénon, les corps des chevaux, comme ceux des cavaliers, s'aplatissent les uns sur les autres par un passage grandement adouci; ils restent dans la même couleur; mais les têtes d'hommes, mais les têtes, les crinières et les

pieds des chevaux, sont au contraire très troués et très en saillie. Vues à une certaine distance, ces rangées de cavaliers forment un seul corps, compact, serré, enlevé par les mille piétinements des sabots nerveux et agiles des chevaux. Ces sabots si saillants sur le fond, si distincts de la masse, semblent vraiment remuer et frapper le sol. Les naseaux troués, les crinières flottantes, accentuent le frémissement des chevaux à demi cabrés ; les manteaux des cavaliers, avec leurs plis saillants, attirent la lumière et l'ombre; indépendants de la masse, ils volent et serpentent dans l'air, accusant ainsi le mouvement en avant de toute la cavalcade.

Dans les terres cuites grecques, le même principe est forcément appliqué; il est aussi évident. Le corps des figurines est « enveloppé », il forme une seule masse non retouchée et d'un effet blond ; la tête seule semble vivre, regarde le spectateur; c'est que la tête est souvent placée après coup et inclinée, le sommet est vivement éclairé, tandis que la face reste dans une pénombre intéressante.

Elle seule est retouchée, tous les traits sont légèrement peints ou teintés. L'artiste grec a obtenu par ces moyens la coloration, la finesse sculpturale, l'opposition intéressante et l'intensité de vie qui frappent la vue dans les terres cuites antiques.

Nous nous servons du mot couleur, quoique nous n'entendions pas l'appliquer à la coloration picturale. Sa terre en main, le sculpteur joue avec l'ombre et la lumière, avec le noir et le blanc; son ébauchoir, en trouant, en dérobant la terre, la charge plus ou moins de l'éclat du soleil, et la pénombre est obtenue par l'opposition d'un plan, c'est-à-dire par un mouvement de terre plus ou moins incliné.

Ainsi, sujet ou composition, mannequin ou arrangement de draperies, accessoires, précision des formes ou modelés, et en dernier lieu coloration et atténuation ou exagération de ces mêmes formes, tout dans les terres cuites grecques est le fruit de longues études, de tâtonnements, d'expériences suivies et de hardiesse prudente. C'est le résultat d'une technique habile, dirigée et contenue par un goût sûr, un esprit clairvoyant, qui, aidé d'une théorie claire, ne marche jamais au hasard et

a produit pendant de longs siècles des œuvres toujours belles, parce qu'elles ont toujours été raisonnées.

Devant les terres cuites antiques, devant cette révélation imprévue d'un art qui va du domaine de la grâce à celui de la caricature, on retrouve l'esprit que les Grecs ont porté en toutes choses. Pour eux, la meilleure philosophie n'est pas celle qui s'inspire de regrets ou d'espoirs confus; c'est celle qui est empreinte de l'adoration de la nature, de l'amour de la patrie, du culte des arts.

Le sculpteur n'est pas un poète, et il ne peut pas, il ne doit pas chercher à exprimer le vague, l'indéfini; sa pensée doit se rendre par une action limitée par des formes. L'art grec est dans la sérénité et la grandeur; il ne possède ni l'énergie de Michel-Ange ni le sentiment de Donatello. Le statuaire grec cherche rarement à montrer la passion ou les sentiments variés amenés par les religions modernes. Le symbole, l'accessoire, les étoffes, ne sont pour lui qu'un admirable décor, et quel que soit le sujet qu'il a choisi, le mouvement y est rarement accompagné d'une expression de souffrance ou de joie.

L'artiste grec s'en tient à la description de la personne, de ses formes, de ses occupations. Il laisse à peine un témoignage de la pensée de son modèle. C'est l'essence de sa forme, ce n'est pas l'essence de son esprit.

Maintenant, nous comprenons mieux la Grèce. Son image n'apparaît plus comme une grande statue sacerdotale aux draperies sévères et froides; elle est brillamment parée d'or et de pierres fines ; sa force est exprimée par sa taille puissante; l'éclat de son regard réfléchit la netteté de son esprit; si son sourire indique le bonheur de vivre, sa large poitrine révèle sa fécondité, tandis que la richesse et l'ampleur de ses vêtements sont l'œuvre de son art chaud et coloré.

La Grèce doit être jugée à l'éclat de son soleil; elle a l'esprit trop droit, la raison trop saine pour les mysticismes voilés et obscurs ; ses enfants ont vécu dans une nature splendide, au milieu de formes belles, évidentes et sensibles, ils n'ont eu qu'à les traduire largement pour atteindre cette entité qu'on appelle « idéal ».

Qu'est-ce que l'idéal? L'idéal, c'est de vivre en Grèce, sous un beau ciel plein de lumière, en présence de belles créatures que l'on peut complètement admirer. Pour tous les autres pays moins doués, les productions de la Grèce ont été l'idéal, pour elle, l'idéal était forcément la réalité.

Dans les pays froids et nuageux, où l'homme a la vie pénible et le chant douloureux, le bonheur est une espérance, le beau est dans l'idéal; aussi les religions ont-elles cherché un pays lointain, une seconde existence, pour compenser la première, toute de labeur et de désillusion. Les Grecs ont placé le séjour de leurs dieux dans leurs propres montagnes, sur l'Olympe aux sommets arrondis, car ils n'imaginaient rien de plus beau que leur patrie et leur ciel.

C'est ainsi que, s'appuyant sur l'examen enthousiaste de leur pays et d'eux-mêmes, étudiant toute chose, sans se perdre dans une métaphysique stérile, la raison marchant d'accord avec l'art, l'art avec l'industrie, le goût public en Grèce se forma et suivit la bonne route, celle qui part de la sincérité naïve pour arriver à la vérité largement rendue.

Les terres cuites de la Grèce, surtout celles de Tanagra, en sont la preuve frappante. Une fois de plus, elles confirment cette idée : qu'il est absolument vain de chercher son style dans les arts antérieurs, dans les arts étrangers, dans les rèveries d'un monde plus que parfait, inconnu. « Vous voulez imiter les anciens, disait avec raison Charles Lenormant; eh bien, les anciens imitaient la nature, faites comme eux! »

ÉMILE SOLDI.

UN SECRET

VII

M. de Béraud était déjà installé dans le coupé qui lui était réservé. Son valet de chambre, le vieux Louis, venait de se retirer après avoir placé auprès de lui les livres et les journaux destinés à charmer la route, et déposé à ses côtés la couverture de voyage et le grand manteau emportés pour la nuit. Enveloppé dans sa pelisse, un cigare à la bouche, il attendait avec résignation le signal du départ quand, s'élançant sur le marchepied de la voiture, M. de Veauze apparut, passant sa tête dans la portière :

— J'ai voulu te serrer la main encore une fois, lui dit-il.

— Tu es un brave garçon, répondit Olivier, oublieux de sa mauvaise humeur de la veille et ému sans savoir pourquoi.

N'y a-t-il pas de certaines dispositions de l'âme où l'attendrissement vient involontairement se mêler à toutes choses?

Il y eut un instant de silence. René reprit :

— Olivier, tu aimes Mme de Solanges?

Le nier, cela lui eût été aussi impossible que d'abjurer sa religion ou de trahir sa patrie. D'ailleurs, s'il avait juré de ne rien révéler de la promesse qu'ils s'étaient faite l'un à l'autre, le secret de son cœur lui appartenait et il avait le droit d'en disposer.

— Oui, dit-il d'une voix étouffée, je l'aime avec passion !

— Tu l'aimes et tu pars, cela est dur. Mais courage, et compte sur moi. Olivier, je te sauverai !

(1) Voir la *Nouvelle Revue* du 1er décembre 1881.

Le train s'ébranlait ; il n'eut que le temps de sauter sur le quai. M. de Béraud se pencha sur le rebord de la voiture pour lui envoyer un dernier signe d'adieu. Il venait de disparaître. Que voulaient dire ses paroles? Il savait donc, lui, comment expliquer cela? Mme de Solanges ne lui avait-elle pas assuré que ce qu'il ignorait, nul autre du moins n'en avait connaissance? L'avait-elle trompé? Pourquoi René était-il si avant dans son intimité? Je ne sais quoi de douloureux vint tordre son cœur. Il était jaloux décidément, et c'est en vain qu'il avait promis qu'il ne le serait pas.

Mme de Solanges avait pris l'engagement de lui écrire chaque semaine deux fois. Elle y fut fort exacte. Ces jours-là seulement il vivait. Quelles lettres charmantes! Elle semblait prendre à tâche de le rassurer dans les inquiétudes qu'elle devinait, en lui racontant dans les plus minutieux détails, avec la plus scrupuleuse exactitude, les moindres incidents de sa vie. Elle lui envoyait un fidèle compte rendu de chacune de ses journées, n'omettant rien, comprenant que les plus petites choses avaient leur prix, disant ce qu'elle avait fait, qui elle avait vu, où elle était allée, la robe qu'elle avait mise, le livre qu'elle avait lu, et surtout décrivant ses sentiments, ses pensées, ses impressions, laissant percer sous la tristesse de l'absence l'espérance du retour. Il savait tout, il voyait tout, et comme il comprenait bien quelle place il tenait dans sa vie, tout cela était simple, droit, honnête, et c'était du bonheur, malgré tout, qui découlait de ces lignes. — Du bonheur, n'y en a-t-il pas toujours où il y a de l'amour, quelles que puissent être les circonstances? — Et comme elle savait bien se donner! Bien que séparés, bien qu'elle ne lui eût jamais appartenu et que ce fût chose bien incertaine qu'il dût la posséder un jour, il sentait cependant qu'elle était à lui par la fidélité, par la tendresse. Il eût été bien lâche s'il avait pu douter ou si, las d'attendre, il l'avait oubliée ou trahie.

« Mon cher ange, lui écrivait-il, c'est en vain que vous me dites que je suis libre et que vous voulez vous résigner à tout; c'est en vain que vous me répétez que je ne vous dois rien, que vous êtes prête à me pardonner une infidélité dont vous n'auriez pas le droit de vous plaindre; c'est en vain aussi que les tenta-

tions m'environnent, que les plaisirs me sollicitent et que, cédant à ce besoin qu'a la frivolité de lutter contre ce qui est vrai, mes amis cherchent à m'entraîner. Je suis à vous, je reste à vous. »

VIII

Cependant, Mme de Solanges s'était mise à réaliser son projet de conduire sa fille dans le monde. Cela lui fit changer un peu son genre de vie. Il fallut sortir souvent, recevoir beaucoup, étendre son cercle bien au delà des intimes. C'était ennuyeux, disait-elle, mais cela l'occupait, et, au fait, elle semblait s'y résigner fort bien. N'y avait-il pas une sorte d'intérêt à cette tâche entreprise en vue de l'avenir de Valentine? Pour M. de Béraud, cela ne laissait pas que de le désorienter un peu ; même de loin, il pensait qu'il eût préféré la savoir dans ses habitudes d'autrefois, qu'il eût mieux pu la suivre et se la représenter dans son existence ordinaire. Il trouvait aussi que le nom de M. de Veauze revenait bien souvent sous sa plume ; il ne l'avait pas cru un si grand ami de la maison ; il n'était pas si assidu auparavant, lui semblait-il. Mais n'avait-il pas promis de repousser les mauvaises pensées?... Et les lettres se succédaient, ramenant toujours ce nom, renouvelant en lui les mêmes combats. On ne pouvait, du moins, pas accuser Mme de Solanges d'y mettre de la dissimulation.

— Encore M. de Veauze, s'écriait un matin Olivier avec fureur, en froissant entre ses mains les quatre pages couvertes de l'écriture fine et serrée de son amie, qui, tout en exhalant un délicieux parfum d'iris, contenaient le récit d'un dîner chez elle en tout petit comité, dont René avait été l'un des plus aimables convives. Décidément, voulait-elle le rendre jaloux? Quel était ce jeu? Ne serait-elle après tout qu'une misérable coquette? Ne pouvant supporter l'état d'incertitude où il se trouvait, il résolut de savoir la vérité, au risque de la désoler; il se mit à lui écrire en la suppliant de lui répondre un seul mot à cette simple question : — M. de Veauze vous aime-t-il? — Luttant contre lui-même, s'efforçant de résister à la tentation, voulant croire quand

même, puisqu'il l'avait promis, il déchira plusieurs fois la feuille sur laquelle ces mots étaient tracés. Mais il recommença aussi souvent. Enfin, las de ses vains efforts contre lui-même, il céda à l'instinct qui le poussait. La lettre partit. Quelle fut son impatience en attendant la réponse! Comme il compta les jours, les heures! Elle arriva enfin, dans son enveloppe satinée, teintée de gris, scellée par un cachet qu'il reconnaissait entre tous, impassible et ne semblant pas se douter des importantes choses qu'elle enfermait.

« Mon ami, disait Mme de Solanges, je serai franche avec vous, comme toujours. Je ne crois pas que M. de Veauze m'aime précisément, mais il est certain qu'il a du goût pour moi et qu'il me l'a exprimé. C'était un peu avant ce qui s'est passé entre vous et moi. Mais si vous ne m'aviez pas encore fait connaître vos sentiments, les miens pour vous existaient déjà. Je lui ai répondu que mon cœur n'était pas libre, si ma personne l'était, et qu'il ne devait songer à moi que comme à une amie. Il s'y est résigné avec franchise; et c'est ce qui m'a permis, bien qu'engagée à vous, de continuer à le voir avec une certaine intimité. J'ai eu l'occasion d'apprécier l'élévation de son caractère, le sérieux de ses idées, et je vous avoue que sa société m'est précieuse. Cesser de le voir me paraîtrait injuste et ne laisserait pas que de me causer un vif regret. Il y a beaucoup d'agrément dans les rapports que l'on a avec un homme pour qui l'on éprouve de la sympathie, une fois que la grande question est écartée, et qu'assurée de n'être plus sous le coup de l'amour, une femme peut se livrer en toute sincérité à la simple et bonne amitié. Je pense que vous voilà satisfait et qu'il ne saurait y avoir de nuage entre nous à ce sujet. »

Olivier lut et relut plusieurs fois cette lettre, irréprochable comme toujours. Mais il eut beau faire, il resta inquiet et jaloux. Savoir près d'elle, chaque jour pour ainsi dire, quelqu'un qui avait été à la veille de l'aimer, qui sans doute l'aimait tout bas, qui ne se taisait peut-être que pour n'être pas exclu, savoir cela et se sentir absent, bien qu'il fût aimé : cela était dur, en effet, et il faut avouer que la situation était bizarre. Il chercha à se tranquilliser en se disant que l'été arrivait à grands pas. Les

salons allaient se fermer, chacun se disperserait et Mme de Solanges elle-même ne tarderait pas à prendre son vol pour la campagne. Elle devait en avoir besoin et Valentine aussi, après les veilles prolongées de l'hiver.

IX

Mais Olivier se berçait d'un vain espoir. Une nouvelle lettre de son amie lui apprit, quelques jours plus tard, qu'au lieu d'aller s'établir chez elle, comme elle en avait l'habitude, à cette époque de l'année, elle allait passer six semaines au bord de la mer. L'air vif et les bains froids lui paraissaient nécessaires à sa fille un peu fatiguée depuis quelque temps. — Soit, pensa-t-il. — Mais il était certain que sa fille n'en avait jamais éprouvé le besoin jusqu'alors et qu'il y avait longtemps qu'elle avait fini de grandir. Il se souvenait de ses belles couleurs, des plus rassurantes, et avait un peu de peine à penser que sa santé exigeât quelque chose. Elles avaient choisi, ajoutait Mme de Solanges, un petit port de mer en Bretagne, très inconnu, très tranquille, au risque, par exemple, de le mettre à la mode pour l'année prochaine. M. de Béraud se dit qu'il aimait mieux cela, du moins, que ces plages élégantes, où le grand monde se donne rendez-vous quand vient la saison où il faut quitter Paris. Mais il eût préféré la savoir comme de coutume dans sa terre de Normandie. Il eut précisément alors l'occasion de voir un de leurs amis communs, jeune diplomate chargé d'apporter des dépêches du ministère. Il apprit par lui que la comtesse était plus belle et plus gracieuse que jamais. Sa rentrée dans le monde avait fait sensation. Elle paraissait fort gaie. On l'admirait plus encore que sa fille, qui était un peu froide et un peu timide. La nature ouverte et bienveillante de Mme de Solanges plaisait davantage. Il lui confirma la nouvelle de son récent départ pour les bords de la mer, et lui apprit, ce qu'il ne savait pas encore, que M. de Veauze venait d'aller la rejoindre en Bretagne.

Du reste, elle ne lui en fit pas mystère. Il reçut le lendemain une longue lettre d'elle, dont les huit pages étaient remplies de lui.

Dans ces petits endroits où il y a peu de monde, on s'en dédommage en passant tout son temps avec les deux ou trois personnes de connaissance que l'on rencontre. On se retrouve le matin au bain ; dans l'après-midi, on s'associe pour les mêmes promenades ; le soir, on se réunit tantôt chez l'un, tantôt chez l'autre, et l'on ne se quitte que pour recommencer le lendemain. C'est une douce vie, et la comtesse la décrivait à merveille. Il était facile de se la représenter et de l'y suivre. Sous l'influence du grand air, Valentine reprenait sa bonne mine, ses belles couleurs. Mais, par contre, Olivier se sentait mourir de jalousie.

Six semaines s'écoulèrent ainsi. Cependant tout finit, et le moment arriva enfin où Mme de Solanges se décida à retourner chez elle. Il était temps ; on touchait au mois de septembre. Ce fut un bonheur pour Olivier de pouvoir se la représenter de nouveau dans son vieux manoir, en la seule compagnie de sa fille, n'ayant pour toute ressource que la société de deux ou trois voisins fort ennuyeux, et pour distraction que le plaisir de contempler sa basse-cour ou son parterre. Il se souvenait combien, autrefois, elle avait le goût de la campagne, comme elle savait s'y faire mille petites joies au moyen de toutes sortes de choses simples. Elle se plaisait aux longues journées calmes, aux tranquilles occupations de la vie des champs, aux soirées solitaires passées avec un livre : tout cela devait la charmer encore. Elle allait rentrer dans ses habitudes, redevenir elle-même. C'était bon de la savoir dans cette paisible demeure, abritée sous le vieux toit protecteur de ses ancêtres, cachée à tous les regards, perdue pour tous. Il était allé là souvent ; il l'y avait vue ; il connaissait tout et pouvait la suivre pas à pas dans les détails de chaque journée. Il lui semblait qu'ils étaient moins séparés. Le calme rentrait dans son cœur.

Il fut, hélas ! de courte durée. Au bout de peu de jours, Mme de Solanges lui apprit que Valentine trouvait insuffisantes la société du bon curé, les visites au village et les promenades à cheval sous l'escorte du vieux Baptiste.

« Tout cela, écrivait la comtesse, ne saurait plus charmer une fille de seize ans. J'ai invité quelques personnes à venir nous voir cet automne. Nous allons jouer la comédie. Valentine se

réjouit fort de débuter. Elle est un peu timide, mais avec tant de grâce qu'elle s'en tirera quand même. M. de Veauze a accepté un rôle et l'on va se mettre aux répétitions, qui sont presque aussi amusantes que la représentation elle-même et plus gaies, parce qu'elles sont moins solennelles. Je vous marquerai le grand jour lorsqu'il sera fixé, pour que vous pensiez à nous. »

X

Au mois d'octobre, Olivier fut obligé de demander un congé pour se rendre à son conseil général. L'espoir de ne pas passer à Paris sans voir son amie vint ranimer son courage un peu défaillant. Il lui écrivit pour lui annoncer son voyage et reçut en réponse une de ses plus charmantes lettres. Elle semblait aussi heureuse que lui à l'idée qu'ils allaient se retrouver, passer quelques moments ensemble. Comment avait-il pu douter ?

« Je ne vous demande pas, disait-elle, de venir me trouver en Normandie. La maison est pleine de monde ; nous nous verrions mal, et d'ailleurs vous avez si peu de temps ! Je préfère laisser Valentine à la garde d'une vieille amie et aller vous trouver à Paris, où je vais prétexter une affaire urgente. Nous nous verrons mieux là en quelques jours, pendant lesquels nous serons seuls, qu'en plusieurs semaines au milieu de tant de monde importun. »

Tout cela était dit d'un ton si aimable et il se trouvait si heureux de la perspective de la revoir, qu'Olivier ne songea pas d'abord à s'étonner qu'elle ne l'invitât pas chez elle et l'en tînt en quelque sorte éloigné. Ce n'est que plus tard qu'il se dit que cela était au moins étrange. Tout en préférant beaucoup le tête-à-tête, il n'eût pas été fâché pourtant de la surprendre au milieu de son entourage, et au lieu de se contenter toujours de ses récits, de voir par lui-même.

Elle vint toute seule à Paris, chargeant du soin de son service pendant ces quelques jours le concierge et sa femme, deux vieux serviteurs qui lui étaient absolument dévoués. L'hôtel était fermé depuis plusieurs mois ; les tapis et les rideaux déposés pour l'été lui donnaient cet air triste des lieux inhabités, et d'abord Olivier ne retrouva pas les aspects familiers, ne se sentit

pas là chez elle comme autrefois. Sa chambre seule et le petit salon qui y attenait étaient ouverts. C'est là qu'on le fit monter et qu'il la trouva plus belle que jamais. En se revoyant après ces six mois d'absence, ils tombèrent dans les bras l'un de l'autre. Ah! quel transport! Ah! quelle ivresse! Non, non, rien n'était changé. Toutes les inquiétudes d'Olivier se dissipèrent en un instant. Les innombrables questions, l'interrogatoire presque sévère, depuis longtemps préparés pour ce jour, furent absolument oubliés. Les reproches s'évanouirent avant d'avoir été articulés; les soupçons, refoulés bien loin, le firent rougir tout bas. Ne sentait-il pas qu'elle l'aimait. A quoi bon gâter ces heures délicieuses par des scènes absurdes? D'ailleurs, n'avait-il pas promis de croire? Et réellement, à ses côtés il croyait. C'était la triste absence qui, comme la nuit, jetait son ombre sur la lumineuse évidence, tandis que, dégagée de ses nuages incertains, sa foi se relevait radieuse.

Ils ne se quittèrent guère pendant ces huit jours. Cette époque de l'année où Paris est désert, où l'on se sent seul et à soi au milieu de la grande ville, est pleine de charme pour ceux qui s'aiment. Nulle part on ne vit plus oublié, on ne se trouve plus loin du monde; Olivier et Mme de Solanges n'étaient plus des Parisiens; ils menaient chez eux la vie nouvelle des étrangers. Le soir, ils dînaient ensemble au cabaret, parfois ils allaient au spectacle, en tête-à-tête au fond d'une baignoire; souvent ils allaient passer la journée à la campagne, partant ensemble en voiture de louage, de grand matin. Ils se plaisaient à errer pendant de longues heures dans les bois de Ville-d'Avray ou dans la forêt de Saint-Germain, si belle en automne.

— Olivier, lui dit-elle un jour, assise à ses côtés sur un de ces bancs isolés que l'on rencontre au bout des longues allées solitaires, au pied des grands arbres, Olivier, lui dit-elle en plongeant ses grands yeux dans les siens, je vais vous faire une étrange question. Se peut-il bien que pendant cette longue absence vous m'ayez été absolument fidèle?

Il bénit en ce moment son amour qui lui avait donné la force de l'être et se sentit heureux et fier de pouvoir répondre : Oui.

— Vous m'aimez bien, s'écria-t-elle à la fois attendrie et

joyeuse; vous m'aimez bien. Et puis une autre question encore. Vous n'avez jamais douté de moi?

Il avait tout oublié, tant il croyait en cet instant. Il répondit :

— Non, jamais.

— Que c'est beau un tel sentiment, continua-t-elle en le contemplant avec extase. Comment pourrai-je jamais vous montrer la reconnaissance qui remplit mon cœur, vous exprimer ma tendresse? Au moins, savez-vous combien vous m'êtes cher?

Comment ne pas être parfaitement heureux en de pareils instants, comment demander quelque chose encore? Olivier se prenait à rougir de ses souffrances, de ses regrets, de ses soupçons et même de ses désirs, tant il sentait son âme s'élever avec son amour. Une fois, une seule, il prononça le nom de M. de Veauze, que tous deux semblaient avoir soigneusement banni.

— Ne pourriez-vous pas le voir moins souvent? demanda-t-il.

Le visage de son amie s'assombrit.

— Ce serait difficile, répondit-elle.

— Pourtant, si je vous en priais, poursuivit-il en la regardant avec une singulière attention.

— Mon ami, répliqua-t-elle en rougissant un peu, vous m'embarrasseriez beaucoup. Je ne dois rien vous refuser, et pourtant je ne saurais vous accorder cela.

Un éclair passa sans doute dans les yeux de M. de Béraud, car, posant la main sur son bras et d'une voix suppliante :

— Olivier, je vous en conjure, dit-elle, n'exigez pas cela de moi, vous me feriez une peine affreuse; vous me mettriez dans la triste alternative de faire une chose qui serait mal ou de vous déplaire. Ne l'exigez pas et malgré cela, je vous le répète encore, ne doutez pas de moi.

Soumis comme un enfant, vaincu par le charme de persuasion qu'il y avait en elle, il lui répondit en baisant sa main, et jura une fois de plus qu'il croirait toujours.

Cependant ces heureux moments touchaient à leur fin. Mme de Solanges avait promis aux siens de ne s'absenter qu'une semaine et la veille du jour fixé pour son départ était arrivée. Après avoir dîné ensemble, ils résolurent de finir tranquillement la soirée chez elle; c'était là encore qu'ils se voyaient le mieux.

On se sentait si loin de tout, retranché dans ce petit coin intime de la grande maison vide et silencieuse que ne troublait même pas le mouvement des serviteurs! On avait posé le plateau portant le thé sur une petite table auprès de la cheminée et allumé le feu, car la fraîcheur de l'automne commençait à se faire sentir,— le feu si charmant parce qu'il semble qu'à sa douce flamme on cause plus intimement, rapprochés tous deux pour le chercher, et qui, les premières fois qu'on le retrouve après les longs jours de l'été, fait l'effet d'un vieil ami qui revient vous parler du passé. Ils étaient seuls absolument, seuls et libres. Alors je ne sais quelle mauvaise pensée vint tout à coup à Olivier, et, se penchant vers elle, le bras passé autour de sa taille, l'attirant sur sa poitrine :

— Mon amie, lui dit-il tout bas, je ne sais quels sont les obstacles qui vous défendent de devenir ma femme, mais ce que je sais bien, c'est qu'à cette heure rien au monde ne saurait vous empêcher, si vous le vouliez bien, d'être à moi tout entière. Et puisqu'il faut nous quitter encore, ne serait-il pas consolant de nous être du moins appartenu une fois... Si vous m'aimez comme vous le dites, ne consentirez-vous pas à me donner pour un instant tout le bonheur possible, à le goûter avec moi?

Et à genoux devant elle, suppliant, éperdu, les yeux en pleurs, il l'enlaçait de ses mains frémissantes, et peut-être allait-il oublier tout ce que l'honneur lui commandait, quand il se sentit arrêté par l'expression du regard qu'elle lui jeta, à demi vaincue, mais navrée.

— Olivier, lui dit-elle, vous doutez donc, puisqu'il vous faut cette preuve? Vous doutez et vous allez gâter tout notre bonheur futur et faire que je ne puisse pas vous regarder sans rougir, le jour où je serai devenue votre femme.

Une larme coulait de ses yeux. Elle ne se débattait pas dans son étreinte. Elle était en son pouvoir, non seulement par son isolement, mais encore par son amour. Sa soumission résignée, sa douleur mêlée de tendresse eurent mieux raison de lui que ne l'aurait fait la résistance ou la colère.

— Pardon, pardon, s'écria-t-il en se levant, je suis honteux de moi-même.

Ils restèrent longtemps l'un auprès de l'autre, se tenant par la main, pleurant en silence, tandis que tout doucement s'apaisaient en lui les tumultes de la passion et que, revenant aux nobles sentiments qu'elle savait si bien lui inspirer, il remontait avec elle à de plus hautes pensées.

Le lendemain, M. de Béraud accompagna son amie jusqu'au chemin de fer, où elle prit le train qui devait la ramener chez elle.

— A quand? lui dit-il au moment de se séparer. Reviendrai-je cet hiver?

— Non, pas cet hiver, dit-elle, il faut continuer à vous faire oublier.

Et ils se quittèrent ainsi.

— Mon Dieu, qu'ai-je donc à faire oublier? se demandait-il en s'éloignant seul de nouveau.

XI

Ainsi, rien n'était changé à leur situation. Elle l'aimait, elle espérait devenir un jour sa femme. Mais quelque chose les séparait, quelque chose qu'il devait ignorer, et cette invisible barrière était toujours la même. Aux jours qui s'étaient écoulés dans l'attente et dans la soumission allaient succéder de nouveaux jours, qui sait! des mois, des années peut-être, et pas un mot qui pût lui faire comprendre pourquoi!

Leur correspondance reprit son cours. Mme de Solanges lui envoya de fidèles récits des plaisirs qui occupèrent l'automne dans son petit château de Normandie. Puis vint l'hiver. Elle lui annonça qu'elle retournait à Paris. Les salons se rouvrirent, la saison fut brillante. Valentine, qui se portait bien et qui n'était plus timide, paraissait fort disposée à s'amuser. A Berlin aussi les fêtes succédaient, et Olivier en prenait forcément sa part. Mais c'était pour lui un pénible devoir ; à mesure que son amie devenait plus gaie, il sentait qu'il devenait plus triste. Sa joie les séparait. Comment loin de lui pouvait-elle apporter tant d'entrain en toutes choses? Quel était cet intérêt puissant qui semblait animer sa vie? On eût dit qu'elle ne se doutait pas de

tout ce qu'il devait souffrir loin d'elle. Et pourtant il y avait bientôt un an qu'il menait la triste existence à laquelle il s'était laissé condamner, dont il était impossible de prévoir la fin. Voilà comme il employait les dernières années de sa jeunesse! Parfois une sorte d'exaspération s'emparait de lui.

Un jour il faillit la perdre, — oui, la perdre, — car s'il s'était laissé aller à cette indigne faiblesse, il savait bien qu'il la lui aurait avouée. A la trahison il n'eût pas ajouté le crime de la lui cacher. De sa propre bouche elle aurait appris la vérité, et alors c'en eût été fait de cette précieuse estime qui les unissait.

Une des femmes les plus élégantes de la cour l'avait remarqué. Maîtresse d'elle-même et accoutumée à céder aux entraînements de son cœur, elle avait résolu de faire une conquête qu'elle jugeait digne d'elle. La froideur marquée qu'il lui témoignait, cette sorte de dédain avec lequel il passait dans le monde, n'avaient servi qu'à l'irriter. L'amour-propre était en jeu.

— Il doit y avoir une inconnue dans votre vie, lui disait-elle. Je veux en avoir raison. Moi qui suis le présent, la réalité, le bonheur si vous vouliez, ne parviendrai-je pas à effacer cette lointaine image pour laquelle vous semblez vous garder? J'y suis résolue et j'y parviendrai.

Mille occasions les rapprochaient; elle en faisait naître d'autres encore. Il avait passé la soirée chez elle. Une lettre de Mme de Solanges un peu plus courte, un peu plus gaie qu'à l'ordinaire, avait achevé de le mettre en de fâcheuses dispositions. Il était en proie à ces mauvaises pensées qui viennent en de certaines heures assaillir les plus vaillants et leur faire renier en un instant ce qu'ils ont de plus cher. Sans savoir ce qu'il cherchait, il s'était attardé là, laissant partir les uns après les autres, restant seul et sombre assis à ses côtés, fasciné par je ne sais quel charme. Il l'avait entourée de ses bras ; ses lèvres cherchaient les siennes ; il la sentit répondre à ses caresses. Un mot murmuré à son oreille : — Olivier, je vous aime, — le rappela brusquement à lui. Ce baiser, cette voix, son nom dans cette bouche, ah ! ce n'était pas Mme de Solanges.

Il la repoussa brusquement et s'enfuit.

En rentrant chez lui, il trouva une lettre qui l'attendait. Il

fut surpris de reconnaître l'écriture de Mme de Solanges qui lui avait écrit la veille. Quelle coïncidence! Elle venait le chercher au moment où il avait failli l'oublier. Il rompit brusquement le cachet, et voici ce qu'il lut :

« Mon ami, je vous annonce une grande nouvelle, car c'est à vous que je la dois d'abord. Valentine se marie. Elle épouse votre ami René de Veauze. Ce matin, j'ai donné mon consentement. Ce choix me comble de bonheur, d'autant mieux qu'il est inspiré par une affection réciproque que tous mes vœux encourageaient, mais dont je n'ai pas cru devoir vous parler tant que je ne faisais que la pressentir. Vous comprenez maintenant pourquoi il m'eût été si pénible de l'éloigner. Le mariage est fixé au mois d'avril. Est-il besoin de vous dire que je compte sur vous? »

Olivier lut et relut cette bienheureuse lettre. Ainsi tout lui était expliqué, tout du moins en ce qui concernait l'intimité de M. de Veauze dans la maison. Et puis on l'appelait, ils allaient se retrouver. Ah! qu'il était heureux et quelle douleur n'eût pas été la sienne s'il avait succombé tout à l'heure à la honteuse tentation qui était venue l'assaillir! Seulement il trouvait que Valentine était bien jeune pour se marier; c'était une enfant, lui semblait-il : il était bien loin de s'attendre à pareil évènement; mais le choix était bon et le satisfaisait pleinement. Il se hâta de demander un congé, et quinze jours plus tard il arrivait à Paris. Cette fois il retrouva Mme de Solanges au milieu de toutes ses habitudes, entourée des objets familiers, y compris le cher Toby.

Bien que Mme de Solanges fût très affairée, ils eurent cependant de bons moments intimes. Résolu à jouir du bonheur présent, il évitait toute question sur l'avenir; elle-même n'y faisait aucune allusion. Elle était plus aimable et plus affectueuse que jamais. Elle l'invita à dîner pour le lendemain, ce qu'il accepta de grand cœur. Valentine lui parut singulièrement embellie : le bonheur rayonnait sur son visage. Debout près d'elle, René la contemplait avec tendresse; il n'y avait pas à s'y méprendre, il l'aimait.

— Vous me permettrez de vous faire mon compliment, Mademoiselle, dit Olivier en la saluant.

Elle lui tendit la main avec franchise.

— Je vous permets et je vous remercie, répondit-elle en riant.

Sa timidité avait disparu, elle le regardait bien en face, de cette même façon qu'il aimait tant chez sa mère.

— Et c'est plus qu'un compliment ordinaire que j'ai à vous faire, continua-t-il, car ce mariage, paraît-il, n'est pas non plus un mariage ordinaire. Oh ! je sais tout, moi, le vieil ami. C'est un bel et bon mariage d'inclination.

— Eh bien! oui, Monsieur, dit la charmante fille, tandis que son fiancé ravi s'emparait de sa main et la portait à ses lèvres ; — oui, c'est cela.

Puis se retournant vers Mme de Solanges qui, un peu à l'écart, contemplait cette petite scène avec une visible inquiétude, qui n'échappa pas à Olivier.

— Ma mère, dit-elle à demi-voix, je crois que je comprends tout maintenant. Puissiez-vous être heureuse comme je le suis moi-même !

Elles s'embrassèrent, tandis qu'il se demandait ce que voulaient dire encore ces mystérieuses paroles.

Le mariage eut lieu à Saint-Thomas-d'Aquin. Valentine était bien jolie dans sa toilette de mariée. En dépit de ses yeux abaissés, à demi cachée sous le grand voile de tulle qui tombait jusqu'à ses pieds, on lisait le bonheur sur son visage. Et Mme de Solanges! Son bonheur semblait surpasser encore celui de sa fille. — Oh ! les mères! — pensait Olivier, frappé depuis quelques jours de la tendre exaltation qui respirait dans toute sa personne et du mystérieux sourire qu'on voyait errer sur ses lèvres. Les jeunes époux partirent le soir pour Fontainebleau. Quand ils eurent disparu et qu'il se retrouva seul avec son amie, dans le petit salon des jours tranquilles, grave et un peu émue, elle prit sa main :

— Olivier, dit-elle, maintenant je suis libre. A notre tour le bonheur. Dites, en voulez-vous encore ?

— Libre! s'écria-t-il, et à moi? Est-ce bien possible? Oui, je veux, je veux toujours. Mais maintenant saurai-je?...

— Je vous dirai tout si vous l'exigez, répondit-elle ; peut-

être cependant serait-il plus délicat de vous taire tout cela. Je ferai ce que vous voudrez, mais si vous pouviez consentir à ce que je garde le silence et que votre confiance n'en soit pas ébranlée, je crois que cela vaudrait mieux. Décidez.

— Rien ne l'ébranlera jamais, dit-il. Conservez votre secret pour que j'aie toujours la douce tâche de croire en vous.

Le mariage fut fixé à la fin du mois de mai, au même jour qu'ils l'avaient marqué un an auparavant, avant la funeste circonstance qui était venue tout interrompre. M. et M[me] de Veauze arrivèrent la veille pour y assister. Le matin, René entra dans la chambre d'Olivier, comme celui-ci achevait sa toilette.

— Laisse-moi t'embrasser, dit-il, ton bonheur achève le mien. Je suis ravi de t'avoir pour beau-père et tu vois que j'ai tenu ma parole. Je t'avais bien dit que je te sauverais.

— Mais je ne vois pas encore ce que tu as fait pour cela, répondit gaiement son ami, ni comment c'est à toi que je puis bien devoir mon mariage avec M[me] de Solanges.

— Comment, elle ne t'a rien dit! Allons, je suis indiscret. Ah! quelle femme vaillante et sûre! Mais ce que je ne comprends pas, c'est que tu n'aies pas tout deviné. Il n'y a que les amoureux pour ces aveuglements-là. Si tu n'avais pas été si exclusivement occupé de ta passion pour M[me] de Solanges, tu te serais aperçu sans peine que Valentine s'était de son côté mise à t'aimer et tu aurais compris que si sa mère t'éloignait, c'est qu'elle avait découvert le sentiment que sa fille avait pour toi. Elle comptait sur ton absence et sur mes efforts pour le dissiper.

— Comment! c'était là le secret? s'écria Olivier en joignant les mains avec stupéfection.

— Cela n'a pas été facile d'abord, continua René. M[lle] de Solanges refusait de t'oublier, ne voulait pas se laisser distraire. Sa santé commençait à s'altérer et à nous donner de sérieuses inquiétudes; c'était de force qu'on la traînait dans le monde. Une peine qu'elle n'avouait pas la minait sourdement. Il a fallu tous nos soins, toute notre tendresse, pour l'aider à prendre le dessus.

— Chère enfant! dit Olivier légèrement attendri.

René poursuivit :

— Je dois t'avouer que j'avais eu un peu d'amour pour Mme de Solanges; repoussé par elle avec franchise et bonté, ayant sans peine deviné son amour pour toi, je me rendis compte aisément du petit drame qui se déroulait à ton sujet. Je vis que la noble femme se sacrifiait à sa fille, que ne voulant pas la désespérer par le spectacle de votre tendresse réciproque, elle avait pris la courageuse résolution de te faire partir et qu'elle ne t'épouserait que lorsque Valentine consolée serait elle-même heureuse et mariée. Je me promis alors de faire le bonheur de l'aimable femme qui n'avait pas voulu de moi, en aplanissant les obstacles qui vous séparaient; pour cela, il fallait te remplacer tout doucement dans le cœur de Mlle de Solanges, dissiper par mon affection sincère et dévouée le sentiment naissant qu'elle avait conçu pour toi et la déterminer à m'accorder sa main.

— Alors tu t'es sacrifié! s'écria M. de Béraud.

— Un sacrifice très doux, répondit René en souriant, et dont je suis bien récompensé, je t'assure, car aujourd'hui nous nous adorons.

— Ah! mon ami, dit Olivier en lui pressant les mains, il y en a peu comme toi, et je te soupçonnais!

— Je ne suis pas à plaindre, je t'assure, car j'ai fait ce qu'il y avait de mieux pour mon propre bonheur. Ne devant pas avoir l'orgueil d'être aimé de Mme de Solanges, continua René, quelle meilleure consolation pouvait-il y avoir pour moi que de reporter mon affection sur la charmante fille qui est sa vivante image, que de me faire une place dans son cœur de cette façon-là et de créer ce lien délicat entre nous?

— Enfin, je comprends tout, dit Olivier, stupéfait de n'avoir pas dès longtemps soupçonné une chose si simple. La vérité nous échappe souvent, parce que lorsque nous la cherchons, c'est toujours le mal ou l'extraordinaire que nous nous imaginons. Enfin, je comprends tout, et cette grande consternation de Mme de Solanges en découvrant les sentiments de Valentine pour moi(vagues sentiments de jeune fille qu'elle s'exagéra peut-être), et le mystère qu'elle m'en fit dans sa pudeur maternelle, qui répugnait à cet aveu; et cette nécessité de m'éloigner que je ne pouvais concevoir; et pourquoi elle s'obstinait à encourager

ces assiduités que je croyais à son adresse, qui m'inquiétaient si fort, tandis qu'elle y voyait une planche de salut pour nous tous; et cette discrétion encore qui fait que, même aujourd'hui, elle ne voulait rien m'avouer, jugeant que ce délicat secret ne m'appartenait pas. Je comprends tout, René, et je comprends aussi quelle vaillance il a fallu à cette généreuse femme pour risquer ainsi son bonheur, quelle confiance elle a dû avoir en moi pour demeurer certaine que je lui resterais fidèle quand même.

— Oui, dit René gravement, elle a été courageuse. — Comme tous les nobles cœurs, elle a cru au bien; mais aussi elle a été grandement récompensée: elle a pu sonder la profondeur de ta tendresse pour elle; elle a mesuré l'étendue de ton dévouement. Tu lui as montré une confiance que ton estime pour elle pouvait seule t'inspirer, et dont elle doit être fière; tu as été pour elle ce que peu d'hommes savent être..

Olivier courut chez Mme de Solanges.

— Enfin, je sais tout, dit-il, et c'est à vos pieds que je devrais tomber.

— Quoi! répliqua-t-elle avec un sourire mêlé d'un peu de malice, vous avez donc deviné enfin?

— René m'a tout raconté, répondit-il. Comment aurais-je pu supposer que cette petite Valentine, qui me semblait toujours une enfant, se fût permis d'avoir un cœur?

— René seul avait le droit de vous apprendre la vérité, dit Mme de Solanges. Elle est sa femme, et j'aurais cru leur dérober quelque chose à tous deux en vous initiant au sentiment qui a troublé un moment l'âme si pure de mon enfant et dont lui seul s'est aperçu. Pauvre petite! ce n'est pas de sa faute, je lui avais trop parlé de vous.

— Vous avez toujours raison, dit Olivier. Vous êtes sage et forte, et pourtant vous avez dû bien souffrir de me taire tout cela, au risque d'une mauvaise interprétation de ma part.

— Oui, j'ai bien souffert, reprit-elle, tandis qu'une larme mouillait ses yeux à ce souvenir. Vous cacher quelque chose, vous éloigner si cruellement de moi, vous sembler étrange, coupable peut-être, risquer de perdre votre amour et ne pas même savoir si je pourrais un jour être à vous, car j'étais résolue à n'y

consentir que lorsqu'elle serait mariée elle-même : oui, tout cela était dur. Songez, Olivier, à la terrible émotion que j'éprouvai lorsqu'il y a un an, heureuse à la pensée de devenir sous peu votre femme, et voulant y préparer ma fille en lui parlant de vous avec estime et affection, je la vis se jeter dans mes bras tout en pleurs et, se méprenant sur mes intentions, s'écrier : — Ma mère, je suis heureuse de tout le bien que vous me dites de monsieur de Béraud. Je pense comme vous à son sujet; je fais plus, je crois que je l'aime, et puisque vous voulez me marier, sachez que je n'en épouserai jamais un autre, etfaites que ce soit avec lui.

— C'est étrange ces petites filles, dit Olivier vaguement flatté, et il faut encore se féliciter que, dans votre dévouement maternel, vous n'ayez pas eu l'idée de me céder à elle!

— Cela, jamais! dit M[me] de Solanges avec passion. Je n'admets pas ces substitutions et je ne crois pas que le cœur accepte de telles combinaisons quand il est vraiment épris. Je vous aimais trop pour vous donner à une autre. Mais j'étais résolue à renoncer à vous s'il le fallait et à nous sacrifier tous les trois.

— Heureusement, dit M. de Béraud, que ces sentiments de jeunes filles sont vagues et indécis comme elles-mêmes. Si un rien les fait naître, un rien les efface.

— Peut-être, lorsqu'on ne les combat pas en face. Mais si je lui avais appris qu'il ne lui était pas permis de vous aimer, si elle avait dû lutter contre un amour devenu coupable par notre union, j'aurais bien risqué de le rendre profond et éternel.

— Quel bonheur que René se soit trouvé là pour tout arranger, dit Olivier en riant. C'est vraiment lui qui m'a sauvé.

— Et maintenant, mon ami, grâces vous soient rendues, reprit M[me] de Solanges, d'avoir été si généreusement confiant envers moi et d'avoir ainsi traversé cette dure épreuve. Un amour comme le vôtre pouvait seul avoir une pareille foi.

Alors, la main dans la main, ils se mirent à repasser en souriant les mille circonstances qui auraient dû éclairer M. de Béraud : la timidité toute spéciale de Valentine à son endroit, son trouble en sa présence, ses rougeurs, cette défaillance le soir des Italiens, causée par l'émotion que lui causait son départ.

Ils reparlèrent aussi de ce dernier jour de promenade ensemble au Bois, où ils avaient été rencontrés par M. de Veauze, providentielle rencontre, qui avait achevé d'éclairer celui-ci sur leurs sentiments réciproques et lui avait inspiré, lorsqu'il eut découvert le même soir l'amour de Valentine pour son ami, la généreuse pensée de lui venir en aide. Il comprit aussi ce besoin de Mme de Solanges, qui lui avait paru jusqu'alors un peu exagéré, de distraire sa fille à tout prix; son zèle à la mener dans le monde, à la conduire aux eaux, à rassembler à la campagne une nombreuse compagnie; enfin tout ce qu'elle avait cru devoir faire pour l'occuper et en même temps la rapprocher de René. Il s'expliqua pourquoi, malgré ses prières, elle avait bravement persisté à recevoir dans son intimité celui dont il était assez insensé pour être jaloux, et en qui elle ne voyait que l'homme sérieux et bon auquel elle espérait confier le bonheur de son enfant. Il admira aussi la sagesse qu'elle avait eue en ne lui permettant pas de venir passer quelques jours auprès d'elle en Normandie, ne voulant pas risquer par sa présence de ranimer un sentiment qui commençait à s'éteindre.

Tout ce qui lui avait paru si inexplicable, si obscur, devenait pour lui simple et lumineux; tandis qu'au sein de l'éblouissante vérité, l'image de celle qu'il aimait lui apparaissait pure et noble entre toutes. Ce n'était pas de l'amour seulement qui désormais remplissait son âme, c'était de l'adoration.

Leur mariage fut célébré le lendemain, et n'eut pour témoins que quelques amis intimes et vrais.

— Olivier! lui dit-elle en tombant dans ses bras le soir de cet heureux jour, vous avez été bon pour moi et je ne saurais assez vous témoigner ma tendresse, car si tous les hommes savent aimer, il en est peu qui sachent attendre et qui sachent croire.

***

LA

NUIT DE NOEL

Deux mois après la reddition de Sedan, nous étions internés à Glogau. Deux mois atroces, remplis d'humiliations, de privations et de désespoirs impuissants. Tous les jours, en les amplifiant, les Allemands nous racontaient les défaites de nos armées de province, les désastres succédant aux désastres, les capitulations aux capitulations, et, aveu terrible pour nous, soldats, les hontes aux hontes. Tous jeunes, on nous avait appris l'histoire de nos grandes épopées et, dans nos cœurs d'enfants, la figure de la Patrie se dressait altière et superbe. Nous la voyions toujours Invincible et Souveraine. Maintenant, comme un rêve brisé par un réveil brutal, tout cet édifice s'écroulait. Les descendants de Charlemagne, prisonniers des Saxons, courbaient le front à leur tour. Avec la victoire s'était envolé l'enthousiasme, ce grand élan des âmes fières. Le drapeau, couché sur la terre rougie, semblait le linceul où la défaite avait cousu notre grande morte adorée : notre France.

Il faut avoir vécu comme nous vivions pendant ces deux mois, pour comprendre l'horrible phase qu'il nous fallut traverser. Être là, désarmés, mutilés, inutiles, quand tant de pauvres gens mouraient là-bas, quand la nation se débattait dans une crise suprême de révolte ; quand les coups de canon, déchirant la nuit, semblaient sonner le naufrage du navire emporté par la tourmente ; quand les soldats de Reichshoffen, de Sedan, de Gravelotte pourrissaient en captivité, livrés et vendus.

J'aurais trop à rappeler; je m'arrête sur ce point, mais je dirai surtout ceci : nous fûmes souvent vainqueurs, parfois vaincus, toujours soldats. On n'a pas, on flétrit dans notre pays de France ces vengeances basses et lâches contre un ennemi à terre. L'épée au fourreau, la main est ouverte. On aime les beaux courages, on les salue, on les admire. La plus belle et la plus noble manière de s'honorer est d'honorer un grand vaincu ; les beaux lutteurs font les belles batailles. Tout vrai soldat est gentilhomme, car l'épée donne à ceux qui la portent les plus fières noblesses : celle du courage et celle du cœur, la guerre étant le sacrifice, le dévouement, l'abnégation dans la plus haute acception de ces mots-là.

Mais, chez eux, les Allemands? Point de ces délicatesses, de ces braves élans de la pensée; les rancunes éclatent quand sonne l'heure de la victoire ; on les infiltre dans l'esprit des enfants comme un levain de haine ; les soldats deviennent des geôliers et la noblesse de tous ces reîtres, blasonnés et casqués, ne les empêche pas d'être des bourreaux.

Le 24 décembre, vers onze heures, une rumeur courut dans le camp ; on prétendait que les autorités allemandes venaient de découvrir le but et les chefs d'un complot parmi les captifs. Nous hésitions pourtant à croire à cette nouvelle souffrance, quand, vers minuit, un appel de tambours nous força à sortir des baraques. On fit l'appel, et le commandant allemand nous apprit que les prisonniers avaient une heure pour préparer leurs sacs et se tenir prêts à partir vers une destination jusqu'alors inconnue.

Préparer nos sacs ! raillerie plate et lâche, comme l'âme de ceux qui nous la jetaient à la face. Rien ne nous restait : quelques haillons, des chaussures percées, du linge en lambeaux, formaient notre triste avoir et nous le portions tout entier sur nos corps amaigris.

A deux heures nous partîmes.

Une pluie battante cinglait nos visages, les pieds enfonçaient dans la terre détrempée, nous marchions courbés sous la bourrasque, transis, grelottants, déguenillés. Les dragons de Brunswick, chaudement enveloppés dans leurs larges manteaux, galo-

paient sur les flancs de la colonne, chantant leur *Vaterland* ou leur fameux *Rhin allemand*, ralliant les traînards à coups de plat de sabre. Quand un des nôtres, épuisé, tentait de s'arrêter ou de s'asseoir sur un tas de cailloux, des fantassins le relevaient à coups de crosse, et, clopin-clopant, le pauvre diable reprenait son rang dans le troupeau humain.

Je possédais un peu de tabac, et je le partageais avec un vieux chasseur de mon peloton, vétéran de nos guerres heureuses. Il était blessé au pied; sa plaie mal fermée venait de se rouvrir et, de temps à autre, il s'appuyait sur mon épaule. Quand pourtant j'insistais pour lui rendre plus longtemps ce service : « Non, mon maréchal des logis, répondait-il, je ne veux pas que ces bandits me voient si bas. L'honneur du régiment avant tout. » Et le pauvre garçon fredonnait, avec son accent parisien, le refrain moqueur d'une vieille chanson du faubourg. Moi, je l'aimais, ce vieux. En arrivant au régiment, on me le désigna comme camarade de lit; sous-officier, je le pris comme ordonnance. Quel singulier type d'homme et quel beau soldat! Intelligent, adroit, un de ces troupiers inimitables, dressés à la rude école de la guerre d'Algérie, et bien dressés, je vous le jure.

Le vent s'ajoutait à la pluie, les rafales de la bise sifflaient à travers les arbres décharnés; mais pendant cette marche sinistre dans la boue noire, un souvenir joyeux sonnait en moi, comme un refrain de jeunesse, et s'imposait avec une telle gaîté que j'oubliais le milieu dans lequel je me trouvais, mes angoisses, mes désespoirs, devant la vision bénie de mon dernier Noël!

Là-bas, en France, à la maison paternelle, dans mon beau pays de tendresse et de soleil, près de ma fiancée qui m'aime un peu et que j'aime, moi, de toute mon âme, je revoyais la table à la nappe éblouissante, les bouquets, les cristaux, les lustres étincelants, l'arbre de Noël immense, les cris des enfants qui s'arrachent les jouets, les santés portées avec le cœur, le doux visage de l'aïeule en cheveux blancs régnant sur tout ce monde, de tout l'ascendant de notre respect absolu et de son angélique bonté.

Puis, comme dans la conversation on venait à parler d'une guerre probable avec l'Allemagne : « Eh bien, disait mon père,

tant pis pour les autres, n'est-ce pas, Maurice? » Et moi, tout imbu d'un esprit de corps indomptable, fier de me sentir sous-officier dans un beau et bon régiment, je répondais avec conviction : « Soyez tranquilles ! »

Mais ma mère hochait le front : « Dieu fasse, mon enfant, murmurait-elle tendrement, que tu nous reviennes avant cela, car je compte sur ta promesse, une fois la dette du sang payée, de reprendre ici ta place. » Et comme, paraît-il, je ne répondais pas assez vite : « Oh! disait ma belle fiancée avec son charmant et cordial sourire, ce sourire qui la fait à la fois distinguée comme une reine, mignonne comme une fleur de printemps : Il reviendra ! moi j'en suis sûre ! » Tout tremblant, je portais à mes lèvres une jolie main palpitante entre les miennes.

Oh! cette soirée!

Combien de pauvres garçons qui, comme moi, avaient promis ce jour-là de fêter en famille la Noël à venir, dormaient à présent broyés par le canon ou abattus sous l'effroyable étreinte de la captivité ! Ceux-là aussi étaient aimés, possédaient des mères dévouées, des sœurs charmantes, d'adorables fiancées, qui attendaient là-bas.

Enfin, nous arrivâmes aux portes d'un village; la colonne fit halte. Nous restâmes debout, les pieds dans la vase, le froid au cœur, la faim au ventre. Chose honteuse, les habitants nous insultaient, jetaient des immondices. Des enfants de huit ans, des jeunes filles aux nattes blondes, au bel œil bleu sous leurs longs cils d'or, criaient : « Mort aux Français ! » Nous devions tout entendre, nous mourions littéralement de faim. Les bouillies au millet étaient bien mauvaises, et elles étaient rares au point de ne nous nourrir que juste pour nous empêcher de mourir.

Rien ne nous fut offert, rien n'émut ces gens-là. Nous n'eûmes pas ce que le dernier mendiant nous eût offert en France, pas un morceau de pain. Et dans les auberges, éclairées, chauffées, retentissaient des rires sonores, des rires de femmes et des baisers. Puis on entendait les cris de nos vainqueurs, les santés à la Prusse, à notre anéantissement. C'était Noël!

Pas notre Noël gai, notre Noël de la vieille Gaule, arrosé par nos vins généreux, rubis ou rayons liquides, chauds comme

le soleil qui fait mûrir les lourdes grappes. Mais un Noël, avec son ivresse de mauvais goût ramassée dans la bière lourde.

Soudain, d'une maison voisine, sortirent plusieurs officiers saxons. Un d'eux, grand gaillard à la mine hautaine, l'éperon sonore, insolemment campé sur la hanche, l'œil hardi et railleur, la moustache blonde retroussée, s'approche de mon vieux camarade et dit à ses collègues quelques mots en allemand. Les autres éclatent de rire. L'officier pousse le chasseur dans la maison et lui présente un broc de bière mousseuse.

« A la santé du roi Guillaume le Victorieux ! » ordonna-t-il.

Le vieux prit la coupe, la vida jusqu'au fond et, d'une voix ferme, regardant le Saxon bien en face : « A notre France ! » s'écria le chasseur. Au dehors, nous battîmes des mains ; mais, de son gant, l'officier, livide de colère, frappa le prisonnier au visage.

Celui-ci se recula, farouche, l'œil illuminé d'une lueur étrange, saisit un escabeau de chêne et le brisa sur la tête du lieutenant...

. . . .

Le lendemain, on le fusilla devant tous les captifs. Arrivé au poteau d'exécution, on voulut lui bander les yeux, il refusa. Sa main s'étendit vers nous : « Mes amis, cria-t-il, plus tard, si vous vivez, rappelez-vous ces heures maudites et... »

Il ne put achever, la décharge le coucha à terre. Un brave soldat avait vécu.

Onze ans sont écoulés. J'ai quitté le service, épousé ma fiancée; à mon foyer vivent deux chérubins, deux anges blonds, beaux comme leur mère et adorés comme elle.

A chaque Noël gai de ma vie heureuse, je songe au lugubre Noël de la captivité. Et, comme le Noël de France m'avait fortifié dans l'épreuve, le Noël d'Allemagne et son dur souvenir me fortifient dans mon serment d'être toujours prêt, au milieu de mes joies, à venger la Patrie vaincue !

Maurice de NÉAC.

NOEL

I

Le ciel est gris ; la neige tombe,
Les petits moineaux sont gelés ;
Et de la branche qui surplombe
Arrivent leurs cris désolés.

Adieu donc aux larges ripailles
Que leur offraient les champs de blés.
Le givre couvre les broussailles,
Les petits moineaux sont gelés.

Les gais polissons sont funèbres
Et, plus maigres que de vieux clous,
Au fond des bois pleins de ténèbres
Ils écoutent hurler les loups ;

Et quand leur voix sinistre gronde,
Les oiseaux, pauvres désolés,
S'en vont effarés à la ronde.
Les petits moineaux sont gelés.

II

Un appel, et puis deux ; c'est un long cri de joie
Venu de l'Orient que la bande renvoie,
Et de leurs trous de neige émergeant par milliers
Tous les oiseaux transis volent, comme en déroute.
Cependant un vieillard s'avance sur la route
En portant sur son dos deux petits écoliers.

Depuis dix jours entiers il a marché sans trève;
Il vient, ce voyageur, des pays où mon rêve
Amoureux du soleil s'envole chaque jour;
Des rives de la mer où dorment les sirènes,
Où les perles d'azur brillent au cou des reines,
Où les rois sont bergers et règnent par l'amour.

Il fuit à pas pressés sans détourner la tête;
La tourmente l'assiège, il nargue la tempête;
Sans regarder tomber la neige à gros flocons
Il sème au gré des vents, à travers monts et plaines
Tout le long des chemins, de ses mains toutes pleines
Les grains de l'Orient, germes purs et féconds.

Les oiseaux savent bien quel est ce solitaire
Qui, tous les ans, parcourt ainsi toute la terre,
Messager de Jésus, fils du Père éternel!
Et saluant l'ami de leur plus gai murmure
Ils vont, en sautillant, jusque sous la ramure
Ramasser les épis que leur jette Noël.

III

Toujours sa tâche recommence,
Car son cœur entend nos sanglots;
S'il a franchi la mer immense
Quand la bise fouettait les flots,

S'il passe les rivières bleues
Immobiles sous les glaçons,
S'il marche sans compter les lieues
Déchirant ses mains aux buissons,

C'est que d'un pôle à l'autre pôle
Il cherche les deshérités
Avec saint Jean sur son épaule
Et l'Espérance à ses côtés.

IV

La nuit tombe déjà; Noël reprend sa course
Et sans faire de bruit, chez les plus pauvres gens
Se glissant doucement, il a rouvert sa bourse
Et laisse entrer la joie au cœur des indigents.

Comme le Juif Errant dédaignant les vallées
Il saute par-dessus les Alpes; il descend
A travers les rochers et les tours écroulées
Dont les murs attristés semblent pleurer l'absent.

Le Rhin gronde là-bas, couvert d'écume blanche,
Entraînant dans ses flots les troncs déracinés,
Fleuve sinistre et dur sorti d'une avalanche,
Qui brise sans pitié les arbres nouveau-nés.

Il s'apaise plus tard; sa voix devient sereine;
Noël s'arrête alors sous le bleu firmament
Et, saluant de loin l'Alsace et la Lorraine,
Seul dans l'immense nuit, il chante lentement :

Je reviens vers toi chaque année
Sans pouvoir effacer tes pleurs,
O chère sœur abandonnée
Pourquoi n'aimes-tu plus les fleurs?

J'ai pris sur les rives lointaines
Le corail et le diamant,
Et j'ai des perles par centaines
A suspendre à ton cou charmant;

J'apporte du fond des abîmes
Les roses, filles de l'air pur,
Et j'ai coupé, depuis les cimes,
Tout un lambeau du ciel d'azur.

J'ai la richesse et j'ai le rire,
J'ai la gaîté, j'ai la vertu.
Faut-il chanter? Voici ma lyre.
O ma sœur, pourquoi pleures-tu ?

V

Et comme il finissait de parler, dans l'espace
On entendit le bruit d'une troupe qui passe.
Le fifre aigu sifflant devant le régiment
Envoyait aux échos son refrain comme un râle.
Et, perdu dans les airs, depuis la cathédrale
L'étendard étranger flottait superbement.

Alors, jetant à travers plaines
Tous les jouets et les bijoux
Dont ses besaces étaient pleines,
Le vieillard se mit à genoux :

Je comprends enfin le mystère
De ce deuil qui semble éternel.
Ah! laisse-moi baiser la terre,
Puisque tu repousses Noël.

Mais je veux effacer tes larmes
Et j'apporterai, l'an qui vient,
Non plus des hochets, mais des armes
A ce peuple qui se souvient!

Et j'entrerai dans les chaumières,
Ma sœur, j'ouvrirai ta prison.
Le sapin couvert de lumières
Éclairera tout l'horizon.

Je suis Noël, — la délivrance,
La liberté, l'amour, la foi!
Français qui pleurez, c'est de France
Que Noël arrive. Ouvrez-moi!

Charles et Paul LESER.

L'ANCIEN
HOTEL DE VILLE DE PARIS

LE BOCCADOR ET PIERRE CHAMBIGES

L'histoire de la Renaissance française a été, jusque dans la seconde période de ce siècle, écrite de la manière la plus bizarre et la plus erronée. Toutes les grandes œuvres architecturales, toutes les merveilles d'art dont elle a couvert notre pays, ont été attribuées presque exclusivement aux artistes italiens, que Charles VIII, Louis XII et François Ier avaient amenés en France à leur retour des campagnes militaires au delà des Alpes. Vignole avait bâti Chambord, qui est de Trinqueau et Jean Marchant; le Giocondo, Gaillon, l'œuvre collective de Guillaume Senault, Pierre Fain, Pierre Delorme, etc. Nous devions à Serlio Fontainebleau et Saint-Germain-en-Laye, dont les architectes sont Gilles le Breton et Pierre Chambiges. Les portes de Saint-Maclou, ce chef-d'œuvre de Jean Goujon, aussi dignes que les portes du Baptistère de Florence de servir de portes au Paradis, avaient été sculptées par Michel-Ange et apportées à Rouen par le diable! Tout était légendes. La critique contemporaine, moins légère et moins crédule que tous ces historiens, dont le siège était toujours fait d'avance, et qui se transmettaient ainsi, de générations en générations, les légendes du *panitalianisme,* a courageusement fouillé les archives, compulsé et étudié avec science et perspicacité les documents originaux, — inventaires, livres de comptes royaux, registres de municipalités, — et a

rendu à la France ce qui était à la France, — c'est-à-dire presque tout, — et à l'Italie ce qui était à l'Italie, le reste, — fort peu de chose. Elle a prouvé que, contrairement à la légende, il avait existé une Renaissance française, efflorescence éclatante du génie national, dont l'influence, puissamment féconde, avait eu son expansion dans toutes nos provinces, qu'elle couvrait presque simultanément de chefs-d'œuvre incomparables, de monuments de tous genres, où l'originalité la plus vive, la fantaisie la plus charmante, s'allient à une pureté de lignes antique, à une fierté de formes audacieuse. Chaque jour amène une restitution à l'art français; l'inventaire déjà considérable de ses merveilles s'accroît d'un nouveau joyau. Nous avons l'ambition patriotique d'apporter modestement une contribution aux travaux de nos illustres maîtres et devanciers, en entreprenant, sinon de résoudre, du moins de soulever une question nouvelle de fausse légende, à propos d'une des plus belles créations de la Renaissance françaises : l'ancien Hôtel de Ville de Paris, détruit par la Commune, mais rebâti par la municipalité parisienne dans sa physionomie générale.

I

« En 1533, le 15 juillet, écrivait le vieux chroniqueur Jacques du Breuil dans son *Théâtre des antiquités de Paris*, fut posée la première pierre du nouveau bastiment de l'Hostel de Ville par messieurs maistre Pierre Viole, sieur d'Athis, conseiller du roy, notre sire en sa Cour du Parlement, à Paris, prévost des marchans, et maistres Gervais l'Archier, Jacques Bourcier, Claude Daniel et Jean Barthélemy, eschevins, lesquels avoient chascun une truelle argentée pour prendre du mortier fait de sable et de chaux. Sur laquelle pierre estoit une lame de cuivre, où étaient gravées les armes du roy et aux deux costez les armes de la Ville avec cet escrit : *Facta fuerunt hæc fundamenta anno Domini M.D. XXXIII*, *die* 15 *Julij, sub Francisco primo Francorum rege christianissimo, et Petro Viole*, *eiusdem regis consi-*

liaro, ac mercatorum huiusce civitatis Parrhisiæ, prefecto ædilibus, consulibus ac scabinis Cervasio l'Archier, Jacobo Boursier, Claudio Daniel et Joan. Bartholomæo.

« Pendant que l'on faisoit l'assiette de cette pierre, sonnoient les fiffres, tambourins, trompettes et clerons; artillerie, cinquante hacquebutes à crocq de la ville, avec les hacquebutiers d'icelle ville qui sont en grand nombre. Et aussi sonnoient à carillon les cloches de Saint-Jean-en-Grève, du Saint-Esprit et de Saint-Jacques-de-la-Boucherie. Aussi au milieu de la Grève, il y avoit vin défoncé, tables dressées, pain et vin pour donner à boire à tous venans, en criant par le même peuple à haulte voix : Vive le roy et messieurs de la ville !

« Au-dessus de la grand'porte du dit hostel fut escrit en marbre ce qui s'en suit... » Voici, d'après Gilles Corrozet, où elle est plus complète que dans Jacques du Breuil, cette inscription que l'on plaça deux mois après sur l'édifice, comme le prouve son texte : SENATUI, POPULO, EQUITIBUS QUE PARISIEN. PIE DE SE MERITIS, FRANCISCUS PRIMUS FRANCORUM REX POTENTISSIMUS HAS ÆDES A FUNDAMENTIS EXTRUENDAS MANDAVIT, ACCURAVIT, CONGENDISQUE PUBLICE CONSILIIS ET ADMINISTRANDÆ REIPUBLICÆ DICAVIT. ANNO A SALUTE CONDITA M.D. XXIII, IDIBUS SEPTEMBRE. PETRO VIOLA PRÆFECTO SECURIONUM. CLAUDIO DANIELLE, JOANNE BARTHOLOMÆO, MARTINO BRAGELONIO, JOANNE CURTINO DECURIONIBUS.

DOMINICO CORTONENSI ARCHITECTANTE.

Cette dernière partie de l'inscription forme le point de départ de la légende qui a fait attribuer jusqu'à ce jour à Dominique de Cortone l'Hôtel de Ville de Paris, et plus particulièrement la façade toujours dénommée populairement et historiquement *la façade du Boccador*.

Cette attribution est-elle incontestable? Nous ne le croyons point; nous espérons pouvoir démontrer par l'analyse des rares documents relatifs à la construction de cet édifice qui nous ont été conservés, par une étude minutieuse des faits et par l'examen des anciens bâtiments, que l'Hôtel de Ville n'était point de Dominique de Cortone.

Qui était ce Dominique de Cortone dont le nom figure dans

l'inscription précitée avec la qualification d'architecte? Dans les *Comptes des Bâtiments royaux* (*Archives de l'art français*), nous trouvons deux passages qui le concernent et dont voici le texte :

Dépenses de Charles VIII. — A Domenico de Courtonne, faiseur de chasteaulx et menuisier de tous ouvrages de menuiserie (1), à la raison de XXL.t. par moys, valleur par an IIe XL L. t.

Dépenses secrètes de François Ier, n° 69. — Dominique de Courtonne, architecte, en don, la somme de neuf cens livres, pour le recompenser de plusieurs ouvrages qu'il a faits depuis quinze ans ença, par l'ordonnance et commandement du Roy, en patrons, en levées de boys, tant de la ville et chasteaulx de Tournay, Ardres, Chambort, patrons de ponts à passer rivière, moulins à vent, à chevaulx et à gens, que pour autres ouvrages qu'il a faits et fait faire depuis le dit temps pour le service du dit Seigneur, où il a eu de grans pertes, et dont le Roy ne veult estre icy fait autre déclaration.

D'après ces documents, Dominique de Cortone, au nom duquel n'est point, comme on le voit, accolé le surnom de Boccador ou Boccadoro, était donc depuis longtemps au service du Roy, en double qualité d'architecte et d'ingénieur, et avait exécuté pour lui des travaux de natures diverses. Dans son *Abecedario*, Mariette le nomme Domenico Barnabei de Cortone, lui donne pour maître Julien de San Gallo, et le fait venir en France sous François Ier; ce qui est une erreur, puisque le nom de Dominique de Cortone figure dans les comptes de Charles VIII; d'après cet historien, il serait mort en 1549. A cela se borne tout ce que l'on sait jusqu'ici sur cet artiste; on ne connaît de lui, soit en Italie, soit en France, aucun monument dont la construction puisse lui être attribuée d'une manière précise et indiscutable.

(1) Il ne faut pas croire que ces expressions n'indiquent qu'un charpentier. *Chasteaulx*, comme l'a noté Roquefort dans son *Glossaire*, signifie des tours de bois employées dans les attaques; ce Dominique de Cortone serait donc au moins un ingénieur. Quant à ce mot de *menuisier*, il est, encore plus ici qu'ailleurs, synonyme de ces désignations de *lignaiulo* et de *lignatore*, que nous trouvons dans les documents italiens, appliqués à certains architectes. On peut voir cette appellation donnée au Cecca dans les documents cités par les premiers éditeurs du *Vasari*. (*Archives de l'art français*. Tome Ier, 1852, 1re série. Note de M. Anatole de Montaiglon.)

II

A partir de l'année 1470, les prévots des marchands et eschevins avaient constaté que la vieille maison des Piliers, qui avait servi jusque-là de maison de ville, menaçait ruine et de plus qu'elle était devenue tout à fait insuffisante ; ils songèrent à faire bâtir un nouvel Hôtel de Ville. En raison de l'urgence, ils donnèrent, sans doute, une suite immédiate à leur décision. Il est évident, indiscutable, qu'à cette époque, antérieurement à 1533, l'on construisit de nouveaux bâtiments, à la fois en façade sur la place de Grève et sur la rue du Martroy, du côté de la Seine. Un fait le prouve de la manière la plus plausible : lorsqu'en 1533 on posa la première pierre du nouvel hôtel de ville, l'inscription commémorative, celle où figure le nom de Dominique de Cortone, fut placée *sur la porte de l'Hostel ancien.* Or cet *Hostel ancien* n'était point antérieur au règne de François I[er], puisque, dans les arcs doubleaux de la porte d'entrée, on a découvert en 1872, lors de la démolition des ruines, la *Salamandre* et le chiffre du roi; de plus, ces bâtiments nouveaux devaient avoir un certain développement sur la rue du Martroy. Nous prouverons ici que l'on se servit plus tard de leur gros œuvre, dans certaines parties de l'Hôtel de Ville construit après 1533; on ne pourra nous objecter qu'il s'agissait là de quelques restes de la maison des Piliers; comme on vient de le voir, elle menaçait ruine depuis 1470. Nous lisons en outre dans les lettres-patentes de François I[er] au prévôt des marchands et eschevins, en date du 23 avril 1533 (Archives nationales) : « François, par la grâce de Dieu roy de France, à tous ceulx qui ces présentes lettres verront, salut. Comme pour la décoration de notre bonne ville de Paris, ville cappitalle de notre royaulme, nous eussions dieça ordonné à noz très chers et bons amez les prevost des marchans et eschevins de nostre dicte ville, faire CROISTRE, ESLARGIR, BATIR ET REEDIFFIER DE NOUVEAU l'Hostel commun d'icelle..... » Les termes d'*élargir* et *réédifier de nouveau* ont ici une signification particulière qu'il importe de signaler, et laquelle confirme d'une manière plau-

sible nos assertions. Dominique de Cortone n'était-il point simplement l'architecte de ces bâtiments? N'est-ce point exclusivement à ce titre qu'il porte sur l'inscription commémorative la qualité d'*architectante,* à la suite des prévôt et eschevins en exercice? Les *desseins* et plans de l'Hôtel de Ville de Paris, dont parle Sauval dans ses *Antiquités parisiennes,* — et à propos desquels il signale ce fait, dont nous n'avons pu trouver la justification dans les registres du bureau de la Ville, qu'ils furent payés à Dominique de Cortone 250 livres, — ne sont-ils point ceux de ce premier édifice et non les plans du nouvel Hôtel de Ville, commencé en 1533?

Sauval raconte en outre que l'ordonnance du grand corps de logis ayant, en 1549, paru *gothique,* on réforma le *desseing antien* et que ce bâtiment, depuis, ne fut achevé que sur les *devis et élévations,* qu'on fit voir à Henri II, à Saint-Germain-en-Laye. Ce *desseing antien* devait être celui de la façade construite avant 1533, par Dominique de Cortone, *dessein gothique* en effet, comme le montre la vue de l'Hôtel de Ville, exécutée en 1583 par Cellier, Rémois, où l'on voit figurer des pignons de formes variées, avec rosaces, fleurs de lys en épis, etc. On ne peut appliquer cette qualification caractéristique au *dessein* du nouvel Hôtel de Ville, en raison de ce fait indiscutable : que le pavillon gauche de la façade du côté de l'église du Saint-Esprit, construit bien postérieurement à cet incident, avait une physionomie absolument semblable à celle du pavillon de droite du côté de la Seine, achevé en 1542; or l'incident du *dessein gothique* est de 1549. C'est donc, sans contredit, exclusivement la partie construite avant 1533 par Dominique de Cortone que l'on dut, en 1549, modifier radicalement, pour la mettre en harmonie avec les autres parties du monument neuf, qui n'était pas de l'artiste italien.

A ce propos, nous lisons dans l'ouvrage de Leroux de Lincy sur l'histoire administrative et politique de l'Hôtel de Ville, les lignes suivantes : « Je n'ai pas cru devoir répéter après tous les compilateurs qui ont écrit sur la ville de Paris, que le monument commencé sous François Ier, ayant paru trop *gothique* sous Henri II, fut renversé et recommencé de nouveau. Tout

prouve au contraire que le plan de Boccador, modifié peut-être dans quelques-unes de ses parties, *fut toujours suivi dans l'ordonnance du monument*. Si une résolution aussi violente avait été prise, les registres de l'Hôtel de Ville en auraient fait mention. Comme preuve que le dessin de Boccador a toujours été suivi, je ne citerai que cette phrase déjà rapportée plus haut : que les maîtres des œuvres, Pierre Guillain et Charles Marchand, indiquaient les formes de la charpente et du toit « suivant le dessin en parchemin » qui leur avait été montré, et cela le 16 février 1607. »

L'argumentation de Leroux de Lincy est d'une singulière faiblesse et facilement réfutable : 1° Il n'est point exact en effet que le monument ait été renversé et recommencé sous le règne de Henri II, puisque l'on a retrouvé, en 1872, comme nous le disons plus haut, dans les arcs doubleaux de la porte d'entrée du milieu, le chiffre et les armoiries de François Ier ; la décoration des piliers et des colonnes du rez-de-chaussée seule a été modifiée ; 2° Conclure que l'on n'ait pu modifier l'ordonnance du monument, de ce fait que l'on avait montré en février 1607 à des maîtres des œuvres un dessin en parchemin, lequel dessin avait déjà été soumis à l'approbation de Henri II en 1549, nous paraît d'une logique fort bizarre; 3° Tout en commettant une pétition de principes, et en faisant erreur sur la question de personne, Leroux de Lincy nous fournit lui-même un argument en faveur de notre thèse, en constatant que le plan, modifié peut-être dans quelques-unes de ses parties, fut toujours suivi dans l'ordonnance du monument. D'autre part, Leroux de Lincy consacre incidemment à cette même question le paragraphe qui suit : « Le bâtiment sur la rue du Martroy, parallèle au cours de la Seine, fut construit dans l'intervalle des années 1539 à 1542, c'est-à-dire une année après celui de la ruelle Saint-Jean. Dans ce corps de bâtiment était placé un escalier qui fut jusqu'à nos jours le plus important de l'Hôtel de Ville et qui est encore très remarquable aujourd'hui. Cet escalier se présente à la droite du portique d'entrée de la cour d'honneur, et conduit en deux révolutions droites, retournant sur elles-mêmes, au premier étage. Les voûtes en pierre des parties rampantes, de forme surbaissée, les

plafonds des parties intermédiaires, *rappellent dans leur ensemble l'époque des portiques environnant la cour.* C'est bien la même finesse de sculpture sur des caissons de formes variées; mais cet esprit d'architecture change complètement dans la décoration du palier du premier étage, dont la voûte est soutenue par des arcs d'une forme plus lourde. *Ces arcs appartiennent évidemment à une époque antérieure aux autres parties de l'escalier.* Cette ornementation ne semble pas être faite pour être vue de près, et la valeur des moulures exigeait une plus grande élévation. *Ce genre d'architecture appartient à l'époque du monument primitif, et devait concourir à un ensemble qui, depuis lors, aura été modifié.* »

Voilà certes un aveu fort précieux et qui est en contradiction singulière avec les précédentes affirmations de l'historien. Leroux de Lincy a raison, en effet, de déclarer : 1° que ce genre d'architecture appartient à l'époque du monument primitif et devait concourir à un ensemble qui, depuis lors, a été modifié; 2° que les parties de l'escalier rappellent dans leur ensemble l'époque des portiques environnant la cour. Ces arcs, d'une forme lourde, appartenaient à l'œuvre de Dominique de Cortone. L'architecte du nouvel Hôtel de Ville a trouvé là ces bâtiments ne présentant qu'un seul étage, comme le montre le dessin de Cellier; il a dû les utiliser, très vraisemblablement en vertu d'ordres du bureau de la ville, obligé de faire des économies et pressé d'avoir des locaux pour l'administration; et ce, malgré la différence de style et de dispositions architecturales. Cela explique d'ailleurs la nécessité où l'on a été, en 1608, pour mettre de l'harmonie entre toutes les parties extérieures de l'édifice et surtout sur la façade de la place de Grève, de remplacer les colonnes dépouillées de tout ornement qui soutenaient le premier étage par d'autres colonnes, semblables à celles qui ornaient déjà le grand pavillon droit du côté de la Seine (1).

(1) (Reg. de la Ville, XVII°; H, 1794; fol. 307 v°.)

Du mercredy, treiziesme jour de febvrier, mil six cens huict.

Le dict jour, messieurs les prevost des marchans et eschevins de la ville de Paris, et en la présence de Pierre Guillain, maistre des œuvres de maçonnerie de

D'après les termes mêmes du texte de Leroux de Lincy, toute cette partie de l'édifice rappelait « l'époque des portiques environnant la cour », qui n'appartenaient point, cela est indiscutable, à l'œuvre primitive, celle de Dominique de Cortone. Il y avait ainsi unité absolue entre toutes les parties de l'œuvre nouvelle, et si l'on a dû modifier aussi sensiblement la construction de l'artiste italien, c'est qu'elle n'était point en harmonie avec celles-là.

Enfin, comme argument dernier, argument *ad hominem,* en faveur de notre thèse, nous signalerons cette particularité piquante, que nous relevons dans un des rares documents du bureau de la ville où figure le nom de Dominique de Cortone :

Du vendredy XIXe jour de juing au dit an M. Ve XXXIV.

« Ce dit jour, mon dit sieur le prévost des marchans a remountré à Me Pierre Sambiches, Jacques Arasse, Jehan Asselin, Loys Caqueton et *Dominique de Courtonne* qu'ils facent desorenavant plus grande dilligence, d'avoir esgard sur les ouvriers besongnans au faict de l'édiffice et bastiment de l'Hostel *neuf* de ville, et qu'ils ne voisent disner ensemblement ; à ce que partie d'eulx soient ordinairement pour avoir resgard sur touz les ditz ouvriers, si tous ensemblement ne peuvent estre. »

Comment le nom de Dominique de Cortone se trouve-t-il, dans cette énumération officielle, ainsi placé le dernier ? S'il eût été l'architecte du nouvel Hôtel de Ville, aurait-il jamais accepté une classification aussi modeste, irrégulière et blessante pour son amour-propre d'artiste, de chef des travaux et d'Italien ? Aurait-il ainsi consenti à surveiller lui-même ses ouvriers et, pour ce faire, à se priver de dîner suivant son bon plaisir, à

la dicte ville, ont faict marché avec Marin de la Vallée, juré du roy en l'office de maçonnerie et entrepreneur des bastimens de l'Hostel de la dicte ville, lequel a promis aus dictz sieurs de leur livrer et fournir la pierre de taille de douze coulonnes canelées et sizelées, qui restent à faire sur le devant du pan du mur dudict Hostel de Ville, du costé de la Grève. Et sera, la pierre de Torcy, plus dure que la pierre des deux colonnes qu'il a cy-devant taillées et qui sont en place, et lesquelles coulonnes ne seront que de deux pièces seullement, et scizelées et canelées conformément aux dictes deux qui sont en place, et promis de garantir les dictes colonnes de ne se gaster et deperir de la lune, soleil, gelées et aultres incommoditez, fors et exceptez du tonnerre et aultres furies qui pourroient arriver du ciel.

s'astreindre à un règlement administratif très sévère, en compagnie de ses subordonnés? Les artistes italiens sous Charles VIII, Louis XII et François Ier, n'avaient guère habitué leurs compagnons français à autant de modestie, de simplicité et de camaraderie. Il suffit pour s'en rendre compte de lire les *Mémoires* de Serlio, de Benvenuto Cellini, etc. En considération de ce fait, il est donc logique d'admettre que Dominique de Cortone faisait simplement partie du personnel des travaux du nouvel Hôtel de Ville, comme inspecteur ou maître de quelques-unes des œuvres, soit de maçonnerie, de charpenterie ou de menuiserie. Nous l'avons dit plus haut, l'artiste italien était à la fois, comme la plupart de ses compatriotes, architecte, ingénieur et menuisier (*lignaiulo*).

III

Dans la délibération sus-mentionnée, le premier nom qui figure sur cette liste d' « hommes de mestier » est Pierre Sambiches (Chambiges). Ne serait-ce pas là le nom de l'architecte du nouvel hôtel de ville, que nous ignorions? Quel était ce Chambiges dont le nom n'est point très familier? Un émule de Philibert Delorme, de Pierre Lescot, de Jean Bullant, de Trinqueau, un de ces grands artistes de la Renaissance française, ignorés ou méconnus jusqu'à ce jour, et qui ont créé tant de chefs-d'œuvre attribués aux artistes italiens immigrés en France. Il appartenait à une famille d'architectes qui a marqué très honorablement sa place dans l'histoire de l'art français au XVIe siècle.

Quatre membres de cette famille, dit le savant Berty, dans son *Histoire des principaux artistes français de la Renaissance*, nous sont plus ou moins connus. Le premier, Martin Cambiche, qui était Parisien, commença avec Jean Vast, l'an 1500, le transept de la cathédrale de Beauvais. En 1506, moyennant 40 sous par semaine, un pain de prébende par jour et le payement du loyer de sa chambre, il accepta la direction des travaux de la façade de la cathédrale de Troyes et continua ces fonctions jusqu'au 8 juin 1519.

Le second des Chambiges est celui sur lequel nous avons recueilli le plus de renseignements : il était maître des œuvres et du pavé de la ville de Paris. Les registres du corps municipal nous ont appris que le 27 juin 1536 il visita

les fortifications avec un autre maçon, Pierre Moreau, et en compagnie du prévôt des marchands et des échevins.

Sauval rapporte qu'il gagnait 25 sous par jour à conduire les ouvriers sous la direction de Dominique de Cortone, lors de la réédification de l'Hôtel de Ville et cite un compte du domaine de Paris pour l'année 1538-1539, où on lit : « M. Pierre Chambige, maistre des œuvres du Roy au bailliage de Senlis, pour les formes et portraicts (plan) que le Roy a commandé lui faire de certains bâtiments que ledit Seigneur entend et délibère en son hôtel et environs de Nesles à Paris, pour la fondation du collège des Trois-Langues. » On voit par les comptes des bâtiments royaux que vers 1540 il faisait des travaux à Fontainebleau et à Saint-Germain-en-Laye; puis que le 22 mars 1541 il passa avec les trésoriers de France un marché pour les ouvrages de maçonnerie du château de la Muette. Il avait une parente appelée Perette, qui mourut en septembre 1549 et avait épousé Guillaume Guillain, aussi architecte de la ville. Sa femme avait nom Jacqueline Laurens. Pierre Chambiges mourut le 15 juin 1544, ainsi que l'indiquent les épitaphes suivantes, lesquelles se voyaient dans la nef de l'église Saint-Gervais, proche d'une tombe située devant le Crucifix.

A LA MÉMOIRE DES ARMES DE PIERRE CHAMBIGE,
MAISTRE DES ŒUVRES DE MAÇONNERIE ET PAVEMENT
DE CESTE VILLE DE PARIS,
QUI DÉCÉDA LE XIXe OU (XXIe) JOUR DE JUIN 1544.
ETC.....

Les armes des Chambiges, jointes aux épitaphes, étaient : d'azur à un compas et deux croissants d'argent; une chèvre accroupie d'or mise en pointe.

Le troisième Chambiges que nous rencontrons dans l'ordre chronologique, est Robert Chambiges. Nous l'avons vu figurer comme expert, avec divers autres, dans un accord du 6 décembre 1564, où il est seulement qualifié de bourgeois de Paris. Il ne nous est point apparu ailleurs.

Le dernier Chambiges avait pour prénom Pierre, comme le second, dont il était sans doute le fils. Quoiqu'il soit qualifié dans un censier de charpentier, Pierre Chambiges devait certainement être familier avec la construction en pierre, car il est énoncé comme juré du Roy en l'office de maçonnerie sur un registre de la ville, aux dates du 25 février 1602 et du mois de mai 1599. A cette dernière, il fut chargé, avec son collègue François Petit, aussi juré du Roi, de visiter des travaux de maçonnerie récemment faits à la porte Saint-Germain. Sur d'autres registres de la même provenance, nous le retrouvons avec semblable qualification, visitant des maisons du Petit-Jour, en décembre 1602, puis comme arbitre choisi par les maîtres de l'hôpital du Saint-Esprit, en juillet 1602, et nommé encore en mai 1608, époque à laquelle il devait être fort âgé.

On voit par ce qui précède que si le nom de Chambiges est aujourd'hui fort oublié, pendant tout le XVIe siècle il eut assez de notoriété pour qu'il ne soit nullement extraordinaire que vers 1566 un de ceux auxquels il appartenait ait été choisi, afin de bâtir la petite galerie du Louvre. On voit en

outre que cet édifice ne saurait être l'œuvre ni de Martin ni du premier Pierre Chambiges ; qu'on ne peut raisonnablement l'attribuer à Robert et qu'il y a certitude morale que le second Pierre Chambiges en est l'auteur. Au surplus, il ne serait pas impossible qu'il eût aussi travaillé à la grande galerie, dont l'aspect dans sa partie la plus ancienne n'est guère moins florentin que celui de la petite.

Berty a oublié de signaler la collaboration du premier Pierre Chambiges dans les travaux du château de Fontainebleau. Nous lisons, en effet, dans les *Comptes des bâtiments du Roy*, tome Ier, page 154 : « A Pierre Chambiges, maistre maçon, pour tous les ouvrages de maçonnerie par luy faits et qu'il continue faire ausdits bâtiments et édifices de *Fontainebleau* et Saint-Germain en Laye, par l'ordonnance de Messieurs Nicolas de Neufville, seigneur de Villeroy, et Philbert Babou, seigneur de la Bourdaizière, donnée soubs leurs signets le dernier apvril 1540.

« Somme toute des ouvrages de maçonnerie : 10,174 liv. 85,2 den. »

Dans son étude sur le château de Fontainebleau (*la Renaissance en France*), M. Palustre croit pouvoir, avec quelque certitude, attribuer à Pierre Chambiges l'aile gauche de la cour du Cheval-Blanc, qui, ajoute-t-il, « quoi qu'on ait dit jusqu'ici, ne rappelle en aucune façon les créations de Serlio ». Ne peut-on supposer, avec quelque présomption sérieuse de vérité, que Pierre Chambiges, qui venait d'exécuter à Fontainebleau des travaux importants pour une somme aussi considérable et qui, d'ailleurs, portait officiellement le titre de maistre des œuvres de maçonnerie de la ville de Paris, ait été proposé par François Ier à la municipalité parisienne pour dresser les plans du nouvel Hôtel de Ville et en diriger les travaux? Il n'en était point à faire ses preuves comme architecte. En outre de la cour du Cheval-Blanc à Fontainebleau, il avait exécuté déjà des travaux très importants, notamment le château de Challiau (Chaillot), pour la duchesse d'Étampes; postérieurement à l'hôtel de ville de Paris, il devait recevoir du roi la commande de « formes et portraits pour certains bâtiments que François Ier avait « délibéré faire exécuter en son hôtel et environs de Nesles, à Paris, pour la fondation du collège des Trois-Lan-

gues », et il passait des marchés considérables pour le château de Saint-Germain-en-Laye, pour les ouvrages de maçonnerie du château de la Muette. Pierre Chambiges n'était donc point, comme on l'a prétendu, un vulgaire et modeste surveillant de travaux de maçonnerie, s'estimant, sans doute, très honoré d'être le subordonné d'un artiste étranger. En 1533, il avait la réputation d'un grand architecte et tenait comme tel, parmi ses collègues, un rang élevé. Nous ne devons donc point nous étonner de le voir figurer, comme architecte et chef de travaux, le *premier* dans la liste des maîtres d'œuvres prenant part à la construction de l'Hôtel de Ville.

Dans le passage de son *Histoire de l'Hôtel de Ville* que nous avons signalé plus haut, Leroux de Lincy admire fort l'ordonnance de l'escalier en deux révolutions droites, construit dans le bâtiment sur la rue de Martroy, à la droite de la porte d'entrée de la cour d'honneur. Cet escalier, très français d'architecture, l'un des premiers de ce genre que l'on ait construits en France, est le pendant d'un escalier monumental bâti par Pierre Chambiges, à Saint-Germain. Il y a là une coïncidence curieuse qui ne doit point être négligée, en l'espèce, comme argument important.

Lorsque Pierre Chambiges fut appelé par le Roy à Saint-Germain-en-Laye pour prendre la direction des travaux du château, pour lesquels il passe « marchéz par devant notaires, le lundy vingt deuxiesme jour de septembre, l'an mil cinq cens trente neuf », tout le corps de bâtiment du côté de Saint-Jean était terminé entièrement, ainsi qu'il résulte du marché passé entre Jean Huillot, maître charpentier à Paris, et nosseigneurs les prévot des marchands et eschevins. A ce moment les travaux de l'Hôtel de Ville étaient d'ailleurs suspendus sur l'ordre du Roy donné à Hesdin en ces termes :

« Très cher et bien amez,

« Pour aucunes causes à ce nous mouvans, nous voullons, vous mandons, très expressement enjoignons, que vous ayez à cesser, faire cesser et superceder les bastimens que avez commencez tant es Hostel de nostre bonne ville de Paris que autres lieux et endroicts d'icelle, le tout jusques à ce que par nous autrement en soit ordonné; s'y n'y faictes faulte, car tel est

notre plaisir. Donné à Hesdin le xvii[e] jour d'avril M. V[c] XXXVII.» Pierre Chambiges était donc libre et pouvait conclure des marchés pour Saint-Germain-en-Laye, où, à l'encontre de ce qui avait lieu à Paris, les travaux ne *discontinuèrent point* malgré la guerre, non plus qu'à Fontainebleau.

Les historiens de l'Hôtel de Ville ont attribué cette interruption des travaux au fait des évènements politiques et militaires ; ne conviendrait-il point d'y voir bien plutôt, en raison du fait que nous signalons, une simple conséquence des ordres du Roy, pressé de voir terminer son « cher » Fontainebleau et Saint-Germain, faisant dans ce but suspendre l'achèvement de l'Hôtel de Ville, pour entraîner Chambiges et très probablement avec lui une partie de ses collaborateurs? Lorsqu'en 1605 les travaux de l'Hôtel de Ville furent repris, la direction en fut confiée à un maître des œuvres du nom de Pierre Guillain, conjointement avec un nommé Charles Marchand. Ce Pierre Guillain était le frère de Guillaume Guillain qui avait épousé la parente de Pierre Chambiges (d'aucuns même disent sa fille), Perrette, et qui, à la mort de celui-ci, survenue en 1544, lui avait, avec Jehan Langeois, maçon, succédé dans la direction et l'exécution des travaux de Saint-Germain (1). Pierre Guillain n'aurait-il point succédé à Pierre Chambiges, à l'Hôtel de Ville de Paris, dans les mêmes conditions et à la suite des mêmes circonstances que son frère Guillaume, à Saint-Germain-en-Laye? Cette supposition n'est point téméraire ; elle repose sur une analogie de faits et une concordance de dates, qui présentent une certaine valeur comme moyens d'argumentation.

(1) *Comptes des bâtiments du Roy*, t. II, page 292. — Guillaume Guillain, maistre des œuvres de maçonnerye de la ville de Paris, et Jehan Langeois, maçon, confessent avoir faict marché et convenance de faire et par faire pour le Roy, nostre dict Seigneur, en ses dicts bastiments et ediffices de Saint-Germain-en-Laye, tous les ouvragges de maçonnerie, selon et ainsi qu'il est plus à plain contenu et déclaré ez devis et marchez de ce faictz et passez avec feu maistre Pierre Chambigez, en son vivant maistre des œuvres de maçonnerye de la dicte ville de Paris, pour semblables pris et pour pareilles causes, et selon et ainsi que le dict Chambigez estoit tenu et obligé faire par les dicts devis et marchez faicts et passez par devant notaires, le lundy vingt-deusième jour de septembre, l'an mil cinq cens trente-neuf.

IV

Pour résumer cette discussion, nous croyons donc pouvoir prétendre :

1° Que Dominique de Cortone n'était point l'architecte de l'Hôtel de Ville de Paris, dont les fondations avaient été posées en 1533 et qui avait été terminé en 1628 ;

2° Que cet édifice peut être attribué, en entier, y compris la façade indûment dénommée *façade du Boccador*, à Pierre Chambiges, architecte français, « maistre des œuvres de maçonnerye de la ville de Paris et du Roy », qui a construit Saint-Germain-en-Laye, la cour du Cheval-Blanc à Fontainebleau, et qui était l'auteur du château de la Muette, près Saint-Germain, et du château de Chaillot, aujourd'hui disparus.

3° Que Dominique de Cortone était simplement l'architecte de la partie de l'ancien Hôtel de Ville construite sous François Ier avant 1533, partie qui avait disparu presque entièrement, non seulement englobée, mais absorbée et transformée radicalement par les bâtiments construits quelques années plus tard, sans doute, sur les plans et devis de Pierre Chambiges.

L'Hôtel de Ville, dit *du Boccador,* était donc l'œuvre intégrale d'un artiste français et non celle d'un artiste italien, comme les historiens de Paris s'en sont successivement transmis la légende erronée.

Marius VACHON.

LES

LIVRES D'ÉTRENNES

Il ne manque pas d'esprits chagrins qui vont partout répétant que les étrennes sont un préjugé, une pratique routinière, n'ayant plus de raison d'être. Il y a là une exagération. Que, dans certains cas, les cadeaux du premier jour de l'an soient un impôt forcé et partant désagréable, nous n'y contredisons point et nous comprenons le peu d'enthousiasme de celui qui donne dans de telles conditions. Mais combien de fois aussi n'éprouve-t-on pas un vif plaisir en offrant quelque chose de beau ou d'utile? Tout dépend donc de ce que l'on donne. Sauf dans certains milieux, où persistera longtemps encore la faveur des futilités, il y a, en général, une tendance marquée de l'esprit public à préférer les cadeaux sérieux et artistiques aux offrandes frivoles et banales. Les livres, les livres illustrés surtout, répondent admirablement à ce sentiment. Les éditeurs le comprennent si bien, que, chaque année, ils rivalisent d'efforts pour perpétuer un usage dont ils ne peuvent que se féliciter.

Examinons ce qu'ils ont fait, en 1881, à ce point de vue.

I

Le public des lecteurs érudits, captivé par les remarquables travaux de M. Lacroix sur le Moyen Age, la Renaissance et le XVIIIe siècle, attendait avec une légitime impatience que le docte

historien comblât la lacune laissée par ses précédentes publications, et terminât cette histoire de France si originale à laquelle il a attaché son nom. M. Paul Lacroix vient de lui donner satisfaction en publiant sur les *Lettres, les Sciences et les Arts,* un volume qui fait suite aux *Institutions, Usages et Costumes du* XVII[e] *siècle*. C'est une peinture intime et des plus attrayantes de la vie d'autrefois en France, fidèlement retracée et telle que ne sauraient la montrer les grandes compositions de l'histoire générale.

L'illustration de ce volume réclamerait une étude spéciale, si le public n'était suffisamment renseigné à cet égard par les précédents. Cette fois encore, les scènes et les types reproduits ont été empruntés aux documents du temps, aux tableaux des grands maîtres, aux estampes des peintres de mœurs et aux naïvetés de l'imagerie populaire. Sous l'intelligente direction de M. A. Racinet, dix-sept chromolithographies et trois cents gravures sur bois ont été exécutées par M[lle] E. Lenoir, MM. Raymond Pelez, T. Legrand, Sabatier, peintres; Smith, Waret, Gérardin, dessinateurs; Nordman, Urrabieta, Gaubard, Durin, lithographes; Huyet, graveur, et Vien, photographe. Tous ces artistes ont fait preuve d'un talent qui, dans les planches chromolithographiques surtout, est porté jusqu'à la perfection.

Parmi les autres nouveautés que publie la maison Didot, il convient de signaler surtout à l'attention des familles l'ouvrage plein d'esprit et de cœur consacré par M. de Lescure aux *Mères Illustres*. On y trouvera l'histoire et le portrait des mères héroïques depuis l'antiquité jusqu'à nos jours : Cornélie, sainte Monique, la reine Blanche, Jeanne d'Albret, M[me] de Sévigné, Marie-Antoinette, M[me] Necker, la mère de Napoléon, la mère de Washington, la mère de Gœthe, la mère de Ducis, la mère de Sismondi, M[me] Guizot, M[me] de Gérando. Ce nouveau livre de l'auteur de *Henri IV*, de la *Princesse de Lamballe*, des *Femmes philosophes*, de l'*Éloge de Marivaux* (couronné en 1880 par l'Académie française), sera très favorablement accueilli.

A citer également une superbe édition d'un des meilleurs romans de Walter Scott : *Kenilworth*. Cette traduction, due à

M. Daffry de la Monnoye, a été illustrée avec succès par MM. Lematte, D. Maillard, V. Poirson, Riou et Scott.

M. Didot a-t-il l'intention de publier dans les mêmes conditions toutes les œuvres de Walter Scott? Nous l'ignorons, mais l'idée d'une pareille entreprise viendrait à germer dans son cerveau, que nous n'en serions nullement surpris : quand on a mené à bonne fin les splendides restaurations de M. Paul Lacroix, on peut avoir toutes les hardiesses.

II

Avant d'aborder l'examen des ouvrages que MM. Hachette et C[ie] font paraître, à l'occasion du jour de l'an, il est indispensable de jeter un coup d'œil sur les publications périodiques, journaux ou livraisons, qui sont, en quelque sorte, les meilleures étrennes, puisqu'elles durent toute l'année. Au premier rang, il faut placer le *Tour du Monde*, ce journal de voyages unique en son genre, qui, grâce aux soins constants de M. Édouard Charton, se maintient aisément à la place qu'il a conquise à la tête des œuvres similaires.

Puis vient l'*Histoire des Romains*, de M. Victor Duruy, véritable monument historique dont le quatrième volume achève de paraître : on aura une idée de son intérêt et de son importance en songeant qu'il comprend l'administration d'Auguste dans les provinces, l'organisation des frontières de l'empire et la fin du règne du grand empereur romain : l'histoire de ses successeurs occupe le reste de ce beau livre, qui ne contient pas moins de 500 gravures sur bois, 6 cartes et 9 planches en couleur.

Voici neuf ans que paraît le *Journal de la Jeunesse*, et son succès a toujours été en grandissant. Il constitue d'ailleurs une des lectures les plus attrayantes qu'on puisse mettre entre les mains du jeune âge. Les sujets les plus divers sont traités dans ce recueil, dont un numéro exceptionnel paraîtra le 24 décembre prochain, avec huit planches en couleurs, et de nombreuses gravures insérées dans le texte d'après les dessins de Bida, Gustave Doré, Giacomelli, etc. Mais n'insistons pas, et

laissons aux abonnés du *Journal de la Jeunesse* le plaisir de la surprise que leur causera ce numéro de Noël.

M. Élisée Reclus poursuit laborieusement l'admirable tâche qu'il s'est imposée, et chaque fin d'année amène l'achèvement d'un nouveau volume de l'œuvre grandiose qu'il consacre aux sciences géographiques. C'est le tome VII qui vient de faire son apparition : il traite de l'Asie Orientale.

Il n'y avait, ni en France ni à l'étranger, un seul livre retraçant avec des détails suffisants l'histoire de l'art antique, depuis ses origines lointaines jusqu'au temps où le christianisme et l'invasion des barbares achevèrent de dissoudre le monde ancien et préparèrent la naissance du monde et de l'art modernes. MM. Georges Perrot et Charles Chipiez comblent cette lacune, en publiant sur un plan entièrement nouveau, et qui semble excellent, leur *Histoire de l'Art dans l'Antiquité*. Le tome premier, *l'Égypte,* est rehaussé par quatre planches en couleurs, quinze planches en noir tirées à part, et environ 500 gravures intercalées là seulement où elles sont nécessaires, car ce sont des documents et non des ornements.

Le second volume du *Monde Physique* de M. Amédée Guillemin a pour sous-titre : *la Lumière*. Le savant vulgarisateur y étudie, avec la clarté dont il est coutumier, les phénomènes propres à la lumière et leurs applications. A l'appui de ses démonstrations, M. Guillemin place sous les yeux des lecteurs vingt-sept grandes planches tirées à part, dont treize en couleur, et 353 vignettes.

Voilà pour les recueils périodiques. Quant aux productions nouvelles de la maison Hachette, il faut recommander principalement :

Le *Livre d'Esther,* tiré de la traduction de la Bible par Lemaistre de Sacy, auteur de l' *Histoire de Joseph* et de l'*Histoire de Tobie*, enrichi de douze grandes compositions à l'eau-forte, d'après les dessins originaux de Bida, qui a également donné de ravissantes têtes de chapitres.

Le *Deuxième Récit des Temps Mérovingiens,* d'Augustin Thierry, avec les dessins de Jean-Paul Laurens, reproduits par le procédé de MM. Goupil et Cie ;

Le *Maroc*, traduit de l'italien d'Edmond de Amicis, avec

l'autorisation de l'auteur, par M. Henri Belle, dont la même librairie a récemment publié, sous le titre de *Trois années en Grèce*, un bon volume de souvenirs personnels.

Tout lasse, tout passe, dit un vieux proverbe que confirme assez tristement l'expérience. Mais le proverbe a tort avec la *Vie de Bayard*, dont la lecture ne lasse point et dont le succès ne passera jamais. Plus on connaît le Loyal Serviteur, plus on l'aime. En modernisant, en *francisant* le texte original de l'*Histoire du gentil seigneur Bayard*, M. Lorédan Larchey a su conserver au style si naturel et si coloré du biographe toute sa naïveté et toute sa saveur : il faut le féliciter d'avoir mené à bien ce travail délicat. Au point de vue typographique, le livre est une merveille : l'illustration comprend huit planches, trois titres et une carte en chromolithographie, un portrait en photogravure, trente-quatre grandes compositions et portraits tirés en noir, et cent quatre-vingt-sept gravures disséminées dans le récit.

C'est un pays encore bien peu connu que la Bulgarie : M. F. Kanitz, qui y a fait de nombreux voyages et a passé dix-huit fois les Balkans, vient de donner, sous le titre de : *la Bulgarie Danubienne et le Balkan*, une édition française de l'ouvrage allemand dans lequel il avait retracé ses impressions. Son livre, qu'accompagnent plus de cent gravures sur bois, est fort intéressant et, point capital, très sincère.

M. J. Belin de Launay, dont on connaît les nombreux travaux de traduction, publie cette fois une version française d'un récit du major portugais Serpa Pinto : *Comment j'ai traversé l'Afrique*, avec quinze cartes et cent cinquante gravures. Un autre *Voyage en Afrique*, traduit de l'allemand du Dr Nachtigal, par M. J. Gourdault, et orné de cinquante gravures et deux cartes, mérite pareillement d'attirer l'attention des amateurs d'excursions lointaines.

Dans un genre tout différent, voici un charmant album enfantin : *Nous Deux;* il aura certainement le même succès que la *Lanterne Magique* et *Maman*, du même auteur. MM. Jowerby et Emmerson ont illustré ce nouveau petit livre de M. Girardin, qui va faire la joie des bébés et peut-être des parents.

La Bibliothèque des Merveilles s'est accrue de quatre volumes : *les Moteurs*, par H. de Graffigny ; *le Sel*, par Lefebvre ; *L'Écorce Terrestre*, de Mme S. Meunier, et *les Sièges Célèbres*, par Maxime Petit.

La Bibliothèque Rose, pour laquelle Mme la comtesse de Ségur a écrit tant d'amusantes historiettes, compte six volumes de plus : *la Maison du bon Dieu* (Mlle Carpentier) ; *les Petits Montagnards* (Mme Cazin) ; *Ces Pauvres Petits!* (Aimé Giron) ; *Chez Grand'Mère* (Mlle Gouraud) ; *le Manoir d'Yolan* (Mlle de Martignet) ; *les Frères de lait* (Mme de Stolz).

III

Quoique les éditions de M. Jouaust se recommandent plus par leur goût exquis que par leur éclat extérieur, elles sont néanmoins adoptées de plus en plus comme cadeaux du premier jour de l'an dans le monde artiste et lettré, auquel elles s'adressent spécialement.

Il faudrait citer tout ce qui vient de la maison Jouaust, si l'on voulait faire ressortir, comme ils le méritent, l'attrait et l'intérêt de cette collection. Occupons-nous surtout des ouvrages à gravures. Dans cette catégorie, on doit indiquer d'abord la splendide et déjà célèbre édition in-8° du *Théâtre de Molière,* avec les dessins de Louis Leloir, gravés par Flameng. C'est le septième et avant-dernier volume qui paraît. Il comprend le *Bourgeois gentilhomme, Psyché* et les *Fourberies de Scapin*. C'est dans la série des *Grandes Publications artistiques,* dont ce *Théâtre de Molière* fait partie, qu'ont déjà paru une magnifique *Imitation de Jésus-Christ* et les *Fables de La Fontaine,* illustrées par douze des premiers artistes contemporains.

Les *Comédiens et Comédiennes*, de Sarcey, contenant seize portraits d'artistes de la Comédie-Française, gravés à l'eau-forte par Gaucherel, ont en quelque sorte pour pendant et complément les *Acteurs et Actrices du Temps Passé,* de Ch. Gueullette, dont les portraits ont été gravés par Lalauze.

La *Petite Bibliothèque Artistique* compte parmi ses collaborateurs les meilleurs aqua-fortistes de notre époque : Hédouin,

Flameng, Lalauze, Boilvin, Laguillermie, etc. La Librairie des Bibliophiles a fait appel au talent de deux d'entre eux : Hédouin et Lalauze, pour les *Confessions de Rousseau* et les *Mille et une Nuits*. La publication des célèbres contes orientaux est un véritable tour de force, si on songe à la rapidité avec laquelle elle est menée. Et cependant, malgré cette promptitude, M. Jouaust a remédié à l'obscurité des *Mille et une Nuits* par d'heureuses dispositions typographiques; il a placé, à la fin du dernier volume, un index des noms de personnes et de lieux destinés à rendre de grands services aux lecteurs, qui avaient peine à se retrouver jusqu'à présent au milieu de ce dédale de récits entre-croisés. Les vingt et une eaux-fortes de Lalauze mettent cette édition hors de pair : ce sera une des plus jolies publications de la *Petite Bibliothèque Artistique* qui comprenait déjà, entre autres ouvrages : les *Cent Nouvelles Nouvelles, Manon Lescaut,* les *Voyages de Gulliver,* le *Voyage Sentimental,* le *Voyage autour de ma chambre*, *Rabelais,* les *Contes de Perrault,* les *Contes Rémois,* les *Romans de Voltaire, Robinson Crusoé, Paul et Virginie,* les *Chansons de Nadaud, Gil Blas*, le *Diable Boiteux*, la *Physiologie du Goût,* le *Roman Comique*, etc., etc.

Rien de nouveau à signaler, cette année, dans la Collection Bijou; mais les quatre ouvrages dont elle se compose déjà : *Daphnis et Chloé*, *Paul et Virginie*, *Atala, Psyché*, semblent suffisants pour en attester l'élégance discrète.

Imprimés à petit nombre, sur le plus beau papier de Hollande de la Librairie des Bibliophiles, ornés chacun d'un gracieux frontispice, les volumes de la *Bibliothèque des Dames* sont dignes en tous points des lectrices auxquelles ils sont destinés. En créant cette série, qui comprend jusqu'à présent trois ouvrages : La *Princesse de Clèves,* le *Mérite des Femmes* et les *Contes de fées de Mme d'Aulnoy*, M. Jouaust a eu une excellente idée et son initiative sera la bienvenue auprès de toutes les femmes qui se piquent de quelque goût littéraire.

La publication du *Livre d'or du Salon de Peinture et de Sculpture* se continue par son troisième volume et contient la reproduction de seize des œuvres du Salon de 1881, gravées par seize artistes différents. Elle est donc non seulement le livre d'or de

la peinture, mais aussi celui de la gravure, car ce n'est qu'à des mains de maîtres que s'adresse M. Hédouin, chargé de la direction artistique de l'ouvrage. Signalons dans le même genre le *Décaméron du Salon de peinture*, d'Edmond About, orné de dix croquis originaux.

L'Épée et les Femmes, d'Édouard de Beaumont, contient cinq dessins inédits de Meissonier qui ne paraîtront que dans ce livre : c'est dire s'il sera recherché plus tard des bibliophiles.

Si M. Jouaust s'adresse particulièrement aux amateurs d'ouvrages de grand luxe, il n'oublie pas pour cela les amateurs à bourse modeste, et c'est un devoir d'appeler leur attention sur la *Nouvelle Bibliothèque Classique*, qui pour un prix minime (ce sera le seul que nous indiquerons au cours de cette revue) donne les œuvres des grands écrivains imprimées avec le même luxe que les plus belles publications de la maison. Nous ne connaissons pas de cadeau plus utile et plus attrayant que ces éditions à trois francs, dont les textes sont toujours très corrects, et qu'accompagnent des préfaces et des notes : *Régnier*, *Montesquieu*, *Boileau*, *Hamilton*, *Regnard*, *Courier*, *Malherbe*, *Corneille*, *Racine*, *Diderot*, *Chamfort*, *Rivarol*, *Marivaux*, *La Bruyère* et *La Rochefoucauld* ont successivement paru dans la Collection. Tous les classiques y figureront et Molière y sera représenté, en 1882, par huit volumes.

IV

En passant en revue les belles productions de la maison Quantin, disons quelques mots de deux recueils périodiques qui, nés à la même époque, semblent marcher de concert à un succès de plus en plus grand. Le *Livre* a pour but de relater les grands et petits évènements du monde intellectuel et de présenter, outre la critique des principaux livres nouvellement parus, des études bibliographiques sur les livres anciens et modernes et sur tout ce qui s'y rattache par la pensée, l'expression, l'exécution ou la forme. Chaque livraison, et ceci vaut qu'on s'y arrête, est divisée en deux séries bien distinctes et

d'ailleurs paginées à part : la partie technique et bibliophilique, tirée sur papier vergé de Hollande, et la bibliographie critique, imprimée sur papier teinté chamois. Le *Livre* est une publication qui restera.

La *Revue des Arts Décoratifs* renferme sur les artistes décorateurs et sur les arts industriels des articles dus aux écrivains les plus compétents : elle donne chaque mois des planches hors texte, en relief et en taille-douce, choisies aussi bien pour plaire aux amateurs que pour être utiles aux artistes.

L'*Œuvre Complet de Rembrandt* ouvre la série des grandes éditions de M. Quantin : cet ouvrage, qui fait grand honneur à M. Charles Blanc, est le seul qui reproduise toutes les estampes du maître, dans le procédé à l'eau-forte des originaux et avec une similitude absolue.

Van Dyck a pour biographe M. Guiffrey qui, après avoir suivi pas à pas le célèbre artiste depuis sa naissance jusqu'à sa mort, étudie son œuvre immense dans tous ses détails. Livre substantiel et complet à tous égards.

François Boucher, *Lemoine et Natoire* et *Hans Holbein*, par Paul Mantz, font également partie de la Collection des Grands Maîtres de l'Art. M. Charles Ephrussi a pris pour sujet : *Albert Durer, sa vie et son œuvre;* M. Alfred Sensier : *J.-F. Millet;* M. Louis Gonze : *Eugène Fromentin;* M. Jules Adeline : *H. Bellanger;* M. Ernest Chesneau : *Carpeaux*. Dans ce dernier ouvrage, très intéressant, la plupart des œuvres du regretté sculpteur sont reproduites, analysées avec soin et intelligemment cataloguées.

Avons-nous besoin de dire que l'illustration de tous ces volumes est splendide ?

Nous arrivons maintenant à un livre exceptionnel : La *Renaissance en France*, par M. Léon Palustre. Il n'avait été fait, jusqu'à ce jour, aucun travail d'ensemble sur cette époque merveilleuse où tous les arts se transformèrent à la fois et prirent une nouvelle vie. Grâce à la *Renaissance*, on pourra désormais connaître et apprécier ce qu'on doit à cette période de rénovation. Les eaux-fortes et gravures ont toutes été exécutées sous la direction de M. Eugène Sadoux, d'après des vues prises sur

les lieux mêmes; elles joignent donc à un vif cachet artistique un caractère incontestable d'exactitude.

Les *Mémoires de Benvenuto Cellini* sont une traduction de M. Léopold Léclanché, qui ne se recommande pas seulement par sa fidélité : neuf eaux-fortes de Laguillermie et de nombreuses illustrations dans le texte, en or et en argent, représentant les principales œuvres de l'orfèvre florentin, complètent fort heureusement cette autobiographie, si riche en aventures et en évènements singuliers.

M. J.-B. Giraud a placé en tête de ses *Arts du Métal* une longue étude, illustrée dans le texte, sur tous les arts de l'espèce. Cinquante planches, accompagnées chacune d'une notice historique et critique, offrent la représentation complète et fidèle de tous les anciens objets d'origine authentique capables de servir de modèles aux amateurs et aux artistes. Les *Dessins de Décoration* des principaux maîtres, par MM. E. Guichard et Chesneau, présentent le même côté d'utilité pratique.

On éditera toujours La Fontaine, parce qu'on le lira toujours. Après Grandville, on ne pouvait songer à donner aux animaux mis en scène par le poète cet aspect humain qui leur a été si souvent prêté. Dans la nouvelle édition, marchant sur les traces d'Oudry, M. Delierre a donc laissé leur forme naturelle aux animaux, et il est parvenu à produire un ensemble bien observé et bien rendu.

Outre l'ouvrage classique de MM. de Goncourt sur l'*Art du XVIII*e *Siècle* et les *Monuments de l'Art Antique*, par Rayet, il convient de mentionner l'*Art Ancien* et l'*Art Moderne*, publiés à l'occasion de l'Exposition de 1878, sous la direction de M. Louis Gonze, rédacteur en chef de la *Gazette des Beaux-Arts*.

La monographie de l'*Éventail*, par M. O. Uzanne, est présentée au public dans des conditious d'art et de luxe qui en font une véritable innovation en librairie. La profusion et l'harmonie des gravures en couleurs qui y sont employées ne peut être comparée qu'aux compositions originales dont certains grands amateurs ont fait décorer les marges de leurs livres préférés.

Dans l'*Art à travers les Mœurs*, M. Henry Havard étudie successivement les progrès incessants de l'art et son renouvelle-

ment périodique, depuis les temps de la Gaule primitive jusqu'à nos jours. Des recherches savantes sur l'antiquité de l'art et sur ses premières manifestations précèdent ce beau volume richement illustré par Goutzwiller. On trouverait difficilement, parmi les livres parus depuis longtemps, un ouvrage répondant mieux que celui-ci au besoin d'art et d'érudition qui tourmente en ce moment toutes les classes de la société.

M. Henry Havard connaît la Hollande mieux qu'un Français ne connaît généralement son pays. Sa *Hollande à vol d'oiseau* et l'*Art et les Artistes Hollandais* le démontrent brillamment.

Citons enfin la *Collection des Petits Conteurs du XVIII*e *siècle*, dans laquelle M. Octave Uzanne fait revivre les petits chefs-d'œuvre de préciosité raffinée de Voisenon, Boufflers, Caylus, Crébillon le fils, Moncriff, La Morlière, etc.

V

Le nom de M. Hetzel est populaire dans toutes les familles; la plupart des écrivains qu'il édite jouissent de la même popularité; chacun d'eux a, pour ainsi dire, son public, qui s'accroît sans cesse, et dès qu'un volume paraît, il est promptement enlevé. Il est donc devenu superflu d'insister sur le mérite des livres nouveaux de 1882, et l'on peut se borner à en dresser une sorte d'inventaire, aussi complet que possible d'ailleurs.

Le *Magasin illustré d'Éducation et de Récréation,* couronné par l'Académie française et dirigé par MM. Jean Macé, P.-J. Stahl et Jules Verne, comprend aujourd'hui trente-deux volumes, qui sont dans toutes les mains. Celui de l'année prochaine contiendra un roman inédit de Jules Verne : l'*École des Robinsons;* le *Prix de Pâques,* par M. André Laurie ; *Jack et Jane*, d'après Alcott, par Stahl et J. Lermont ; la *Patrie avant tout,* par Diény ; les *Pigeons de Saint-Marc,* de M. Génin ; les *Tourterelles* (Bénédict); le *Théâtre de famille*, par M. Gennevraye, et des contes, nouvelles et variétés, de MM. E. Legouvé, Bentzon, Blandy, F. Dupin de Saint-André, Nicole, Lemonnier, Stahl, etc., etc. Ce sera une étape de plus dans la voie du succès.

M. Jules Verne ajoute à la collection si connue de ses

Voyages Extraordinaires un petit chef-d'œuvre : les *Voyages au Théâtre*. M. Lucien Biart a écrit un nouveau *Voyage involontaire :* le *Secret de José*, illustré comme les précédents par H. Meyer. Les *Aventures de Terre et de Mer*, par M. Mayne Reid racontent cette fois : les *Exploits des Jeunes Boërs*. M. Jules Sandeau, dont la *Roche aux Mouettes* est encore présente au souvenir de tous, donne cette année : *Madeleine*.

M. E. Reclus, pour se délasser de ses grands travaux, a retracé l'*Histoire d'un Ruisseau* et l'*Histoire d'une Montagne*, avec illustrations de Bennett. M. Ch. Clément a pris *Michel-Ange, Raphaël* et *Léonard de Vinci*, pour sujets de trois études ornées de 167 dessins.

Les albums Stahl, après avoir décrit le *Jardin de M. Jujules*, la *Fête de Mademoiselle Lili* et *Une Folle Soirée chez Paillasse*, sollicitent encore l'attention des bébés pour la *Première Cause de l'Avocat Juliette*.

La *Petite Bibliothèque Blanche* a une bonne fortune, un livre d'Alphonse Karr : les *Fées de la Mer;* et d'excellentes nouveautés : le *Livre de M. Trotty* (Crétin); *Marco et Tonino* (Génin); la *France avant les Francs* (J. Macé).

Les adolescents continueront à trouver dans la *Bibliothèque des Jeunes Français* les entretiens familiers sur l'administration de notre pays, dont M. Maurice Block a été le créateur. L'*Impôt* et le *Budget* sont les questions nouvellement traitées par l'habile vulgarisateur.

Enfin, et ceci est une éternelle nouveauté, n'oublions pas les *Contes de Perrault*, illustrés par Gustave Doré ; on leur fera toujours fête dans les veillées de famille.

VI

La librairie Ch. Delagrave inaugure, par trois volumes, une collection qui fera le bonheur des enfants petits et grands : La *Bibliothèque de Récréation du Bibliophile Jacob*. Huit aquarelles et une cinquantaine de dessins par Kauffmann illustrent le premier de ces livres, *les Contes Littéraires*, qui mettent en scène des personnages ayant joué un rôle dans l'histoire des lettres.

Le second, *Histoires d'autrefois*, est formé d'une série de récits gais ou tristes, dont l'action se passe au siècle dernier. Enfin, les *Aventures d'un orphelin racontées aux petits enfants du bibliophile Jacob* et publiées par lui, sont rendues tout à fait attrayantes par les illustrations de Ferdinandus. Cette nouvelle série sera, tout porte à le croire, très favorablement accueillie.

C'était une entreprise assez difficile que de vouloir glisser sous les dehors d'une histoire sans prétention un véritable cours d'architecture rurale : un des collaborateurs de Viollet-le-Duc, M. Narjoux, a su résoudre ce problème, et son *Histoire d'une Ferme*, à laquelle il joint 145 dessins, est un ingénieux livre de vulgarisation.

Dans les *Trois Petits Mousquetaires*, de M. Desbeaux, il n'y a pas que le titre qui rappelle Alexandre Dumas : une spirituelle lettre-préface de Dumas fils en garantit l'intérêt et la verve. MM. Bayard, Ferdinandus, Giacomelli, Monginot, Semechini, Scott, Vogel, Zier et Méaulle ont contribué à illustrer l'amusant récit.

Un charmant conte de fées, *la Rose et l'Anneau*, traduit de l'anglais par Mlle Mélanie Talandier, et une histoire de voleurs, les *Disciples d'Eusèbe*, de Mlle Euxodie Dupuis, à qui l'on doit également les *Comédies enfantines*, ne sauraient être passés sous silence sans injustice.

Un genre de mérite différent recommande à l'attention de tous un livre de premier ordre : *le Dessin aux États-Unis*. M. Félix Régamey, qui n'est pas seulement un peintre de talent, mais accomplit aussi de grands voyages féconds en enseignements de toutes sortes, y donne d'intéressants détails sur les progrès de la peinture américaine, avec laquelle ceux de nos artistes qui produisent pour l'exportation devront bientôt compter.

La *Géographie Artistique* de M. René Ménard, sa *Mythologie* et *Le Cambodge* de M. Delaporte, sont trop connus depuis l'an dernier pour qu'il soit nécessaire d'en faire de nouveau l'éloge.

La Vie et la Mort de Jeanne d'Arc, de M. Jacques Porchat, avec de nombreux dessins par M. Godefroy-Durand et les *Grandes Époques de la France*, qui ont valu à leurs auteurs,

MM. Hubault et Marguerin, d'être lauréats de l'Académie française, deviendront promptement les livres favoris de tous les jeunes patriotes.

Les volumes amusants abondent dans les collections de la librairie Delagrave, et leur succès est tel que les éditions s'épuisent rapidement : c'est ainsi qu'on a dû réimprimer la *Comédie Enfantine* de Louis Ratisbonne, dont les *Petits Hommes et Petites Femmes* auront, sans doute, prochainement le même sort. M. Boutet de Monvel y a joint de spirituels dessins : c'est d'ailleurs à lui que s'est adressé M. Lemercier de Neuville, l'auteur des *Contes de Saint-Nicolas*, quand il s'est agi d'illustrer ses *Pupazzi de l'Enfance.*

Feuilletons maintenant quelques albums et livres pour les bébés : *Les Péripéties Cynégétiques de M. Mac-Aron* (Nidrack); *les Fantaisies Moyen-Age* (Robert-Tinant); *le Tour du monde en coquille de noix* (Dupuis et André). Tout cela est charmant.

M. Raoul de Najac avait obtenu trop de succès, l'année dernière, avec son *Nid de Pinsons*, pour ne pas être tenté de dédier une nouvelle œuvre à l'enfance. Ses *Lettres d'Oiseaux* offrent, sous une apparence frivole, des données scientifiques dont les gravures de Kauffmann et Traviès facilitent encore l'intelligence.

M. Delagrave, qui vient d'acquérir la propriété du *Musée des Familles* et de la *Mode Vraie*, consacre tous ses soins à la publication hebdomadaire du *Saint-Nicolas*, luxueuse gazette enfantine dont les deux premières années forment déjà de beaux volumes auxquels la collaboration artistique de MM. Bayard, Courboin, Kauffmann, Boutet de Monvel, etc., donne un cachet permanent de spirituelle élégance.

VII

Parmi les nombreuses collections que M. Lemerre a entreprises, sa *Petite Collection Lemerre*, susceptible d'un développement infini, est spécialement destinée aux jeunes gens et ne comprend que des livres que les parents, les maîtres, peuvent mettre, en toute sécurité, entre les mains de leurs enfants ou de leurs élèves. Cette suite nouvelle a débuté par des anthologies,

des traités d'histoire littéraire et d'histoire générale, tous livres en usage dans l'enseignement.

Ces éditions joignent au mérite d'un texte exactement établi celui d'une annotation à la fois claire et savante. Quant à la forme, ce qui constitue le caractère de la série, c'est le cartonnage élégant, dont tous les volumes sont revêtus ; ce cartonnage, l'impression et le papier en font de fort jolis livres d'étrennes.

MM. Fallex, Gaffarel, Gidel, Gosset, Hallberg, de Julleville, Ledrain, Talbot et Zévort, ont été les premiers écrivains auxquels s'est adressé M. Lemerre pour sa *Petite Collection*.

Un grand nombre de lettrés délicats demandaient depuis longtemps à voir le chef-d'œuvre de Brizeux : *Marie*, dans un format luxueux. C'est pour répondre à ce désir qu'a été confié à M. Henri Pille le soin d'illustrer le poème si pur et si élevé de l'auteur breton.

Le même artiste a prêté son concours pour la publication d'un des plus gracieux contes de fées en vers de François Coppée : *Bleuette*, qu'il a orné de seize illustrations en couleurs. Son *Alphabet Illustré,* avec vingt-quatre gravures en chromotypographie, forme un album que les enfants vont s'arracher.

M. Coinchon a exécuté pour les *Douze Travaux d'Hercule* soixante planches en deux couleurs, qui sont de nature à satisfaire les plus exigeants.

Là se bornent les travaux publiés par la librairie Lemerre, en vue des étrennes, mais toutes les productions de la maison sont depuis longtemps de véritables cadeaux.

VIII

Le plus beau des ouvrages dont l'apparition coïncide chez M. Plon avec le renouvellement de l'année est, sans contredit, la *Terre Sainte*, son histoire, ses souvenirs, ses sites, ses monuments, par M. Victor Guérin, agrégé et docteur ès lettres, chargé naguère de missions en Orient. Alliant à un amour profond de son sujet une réelle indépendance d'esprit, qui ne se laisse aveugler ni par une foi peu éclairée ni par un scep-

ticisme dédaigneux, l'auteur s'est appliqué à bien faire connaître à tous Jérusalem et la Terre Sainte; il a su réunir en deux volumes les notions les plus importantes et les plus dignes d'intérêt sur ces régions immortelles. Dans son ouvrage, l'illustration, qui s'adresse aux yeux, complète le texte qui parle à l'esprit : tour à tour, l'un se commente et s'explique par l'autre. L'œuvre plaira à tout le monde, car elle impressionne, émeut et attache.

Il faut citer ensuite les *Cataractes de l'Obi,* voyage dans les steppes sibériennes. Texte et dessins sont de M. Georges Fath. On trouve dans ce récit une allure franche et gaie, une grande sincérité dans le rendu des types mis en scène, ainsi qu'un sentiment inné du dramatique; enfin, une action qui marche et se soutient jusqu'au bout sans la moindre défaillance. Il est bon de rappeler que c'est également à M. Fath que sont dues les illustrations des *Aventures de Martin Tromp :* on sait que, sous ce titre, un écrivain de talent, Mme Raoul de Navery, a raconté l'enfance et l'adolescence de celui qui devint une des gloires de la Hollande.

Il serait dommage de ne pas indiquer à ceux qui ne dédaignent pas les fantaisies spirituelles : *Bêtes et Gens*, fables et contes humoristiques au crayon, par Stop. C'est tout ce qu'on peut imaginer de plus récréatif et de plus original.

IX

Les Étrennes aux Dames, tel est le titre général d'un adorable volume imprimé en caractères elzéviriens, pour MM. Charavay frères, par M. Motteroz. Le livre, illustré du portrait de Mme Adam et dont l'ornementation Louis XV est entièrement nouvelle, fait suite aux *Étrennes aux Dames pour l'année* 1881, publication à laquelle fut fait un brillant accueil.

Comme livres d'étrennes, les enfants trouveront chez MM. Charavay : *Les Marins de la République*, de M. Moulin, et *Un Village au XIIe siècle et au XIXe*, récit comparatif des mœurs du Moyen Age et des mœurs modernes, par M. Léon Barracand, avec gravures hors texte. Les jeunes gens auront à choisir entre

David Livingstone et sa Mission Sociale, de M. Florentin Loriot, étude ornée de gravures, cartes et portrait, et les *Œuvres de Bernard Palissy,* publiées d'après les textes originaux, avec une notice historique et bibliographique et une table analytique, par M. Anatole France. A moins qu'ils ne préfèrent *les Légendes de Fontainebleau,* de Mme Julie O. Lavergne. Ce nouveau volume de l'auteur des *Neiges d'Antan* comprend quatre curieuses légendes : *Christine de Suède*, *l'Ermite de Franchard, Moretta* (histoire de la mystérieuse religieuse de Moret) et *Marjolaine.*

A citer encore : *Jocko,* par M. de Pougens ; *Hégésippe Moreau et son Diogène*, de M. Théodore Lhuillier; *Prosper Mérimée,* ses portraits, ses dessins, sa bibliothèque, étude par M. Maurice Tourneux; *Un Artiste Oublié : J.-B. Massé*, par M. Émile Campardon ; *Madame de Pompadour général d'armée*, de M. Honoré Bonhomme ; *les Bijoux de Mme du Barry,* par M. Henri Welschinger, etc.

X

La librairie Ollendorff est surtout une librairie théâtrale : aussi ne sera-t-on pas surpris de trouver parmi ses récentes productions l'*Album de la Comédie-Française*, de MM. Febvre et Johnson, superbe publication de luxe, dédiée au Prince de Galles, et qui est, en quelque sorte, l'histoire officielle de la Comédie-Française. On y rencontre les renseignements les plus complets sur l'organisation de notre première scène et la biographie détaillée de tous les sociétaires actuels. Ajoutons qu'outre son intérêt spécial, ce volume a encore pour les amateurs l'attrait d'un chef-d'œuvre artistique et typographique.

Le Musée de la Comédie-Française, honoré d'une souscription du ministère des Beaux-Arts, est dû à M. René Delorme.

L'Histoire Universelle du Théâtre et *l'Histoire du Théâtre Contemporain*, de M. Alphonse Royer, constituent une véritable encyclopédie théâtrale.

Sous le titre de *Folies Quatrelles*, paraîtront successivement des pièces de théâtre destinées aux enfants : *Le Dernier Jour de*

l'Institution Pompéi est le premier album de cette série illustrée par Quatrelles et Sapeck.

C'est encore aux enfants que s'adressent *les Récits du Père Lalouette*, de M. Henri Demesse. Ce volume, luxueusement imprimé par Ch. Hérissey, d'Évreux, est enrichi de dessins signés A. Bertrand, G. Bigot, H. Giacomelli, A. Lançon, M. Leloir, E. Morin, H. Pille et D. Vierge.

Léontine Beaugrand, par M. Fourcaud, et l'*Espagne*, de M. Théodore Simons, traduite par M. Marcel Lemercier, mériteraient certainement mieux que cette mention hâtive : ce sont deux œuvres d'art.

XI

Le seul livre d'étrennes mis en vente par M. Charpentier est une œuvre couronnée par l'Académie française : l'*Idylle Normande*, de M. André Lemoyne, illustrée par MM. Antoine Duplais et Destouches, et suivie des *Pensées d'un Paysagiste*. Ce petit in-folio est rempli de charmants paysages et ses têtes de chapitres sont le dernier mot du genre.

L'avoir de M. J. Rothschild consiste en un beau volume : *Rimini*, que Charles Yriarte ajoute à *Venise*, à *Florence* et à tant d'autres publications remarquables.

Il ne faut pas oublier les *Palmiers*, histoire iconographique, description et culture, par M. Oswald de Kerchove de Denterghem (260 gravures et 40 chromolithographies) et les *Orchidées*, description et culture, par M. E. de Puydt, appuyées de 120 vignettes et 50 planches en couleur.

Chez l'éditeur Ernest Leroux, nous trouvons un travail de M. Émile Soldi sur *les Arts Méconnus*, où l'on rencontrera des données jusqu'ici ignorées sur les camées et les pierres gravées, l'art au Moyen Age, l'art persan, l'art khmer, les arts du Pérou et du Mexique, l'art égyptien et les arts industriels. Un chapitre consacré aux Musées du Trocadéro termine cet ouvrage, dans lequel sont disséminées plus de 400 gravures.

L'Art National, de M. H. du Cleuziou, que A. Le Vasseur, successeur de M. Abel Pilon, vient de mettre en vente, ne se

borne pas à être un livre de luxe; c'est aussi une œuvre de haute utilité. En retraçant les origines et les progrès de l'art dans notre pays, l'auteur s'est attaché à prouver que cet art, né de notre sol, se perpétue à travers les siècles, comme une sorte de filon gaulois, où l'étranger n'a rien à revendiquer. Il y avait là une thèse très patriotique; M. du Cleuziou l'a courageusement abordée et très savamment soutenue. Les chromolithographies et gravures qui ont été exécutées pour l'*Art National,* d'après les dessins de l'auteur, en sont le digne complément.

Quelle plus belle collaboration pouvait-on rêver pour décrire *les Oiseaux dans la Nature*, que celle d'un poète et d'un peintre?

M. D. Lebet a eu une inspiration féconde en demandant à MM. Eugène Rambert et Paul Robert cette description pittoresque des oiseaux utiles, dont le troisième volume vient de paraître et qui constitue, tant par le texte que par l'illustration, une œuvre littéraire et artistique hors ligne. Le format in-folio met admirablement en valeur les lithochromies et gravures sur bois exécutées par le neveu du peintre des *Moissonneurs*.

Des encouragements tout particuliers sont dus à la librairie A. Hennuyer, qui tend de plus en plus à prendre une place importante parmi les bonnes maisons d'édition.

Depuis 1844, le *Magasin des Demoiselles* soutient avec vaillance sa réputation de journal de jeunes filles; grâce à une rédaction où l'on compte les noms de : Lucien Biart, Henry Gréville, Raoul de Navery, Étienne Marcel, Beaumont, Louis Collas, etc. Pour être plus récent, le succès de la *Lecture en famille* n'est pas moins brillant; aux noms déjà cités il faut ajouter, parmi ses collaborateurs : Léopold Laluyé, Ernest Lacan, Adrien Paul, Charles Boissay, Thurner, A. Bisson, etc., etc.

Trois des ouvrages édités par M. A. Hennuyer ont été couronnés par l'Académie française : l'*Histoire d'un forestier,* de M. Prosper Chazel; *Plantes et Bêtes*, causerie familière sur l'histoire naturelle par M. J. Pizzetta, et *A travers l'Amérique*, nouvelles et récits de M. Lucien Biart auquel on doit aussi : *l'Homme et son berceau*. MM. Lix, Scott et Jobin ont illustré ces livres intéressants et instructifs.

M. Paul Célières a réuni sous ce titre : *Entre deux paravents,*

de charmantes scènes et comédies en vers. Des eaux-fortes de M. E. Boilvin donnent une réelle valeur artistique au volume.

Indiquons encore aux dames : *l'Histoire de la mode en France* par M. A. Challamel, avec vingt et une planches coloriées à la main ; et, aux enfants : *les Bébés d'Hélène,* imité de l'anglais par M. William L. Hughes, avec dessins de Bertall.

M. Hinrichsen édite, avec un grand luxe, un album d'une originalité toute particulière : Le *Triomphe de Cupidon,* composé de douze dessins fantaisistes dus au talent d'un artiste de Munich, M. Henri Lossow.

Mentionnons, pour finir, chez M. Victor Palmé : *Devant l'ennemi,* récit des hauts faits des catholiques pendant la guerre de 1870-1871, par M. E. d'Avesne; les *Veillées de la Famille,* par Paul Féval; *l'Algérie contemporaine illustrée,* texte de lady Herbert, aquarelles d'Adrien Marie, portraits par Eug. Mathieu; et *Au coin du feu,* charmant album pour la famille et pour les enfants.

XII

Nous voici parvenus au terme de ce travail. La conclusion en sera brève. L'émulation que fait naître, entre les éditeurs, la tradition du Jour de l'An, ne peut qu'être favorable aux progrès de l'impression, de l'illustration et de la reliure. Donc, tous ceux qui ont quelque souci de la supériorité de la librairie française, à ce triple point de vue, doivent encourager les hommes laborieux qui s'adonnent à ces grands travaux bibliophiliques.

C'est ce que nous avons tenté de faire : aux lecteurs d'achever notre œuvre.

Ils n'auront que l'embarras du choix.

Henry LAVERDAC.

LETTRES

SUR

LA POLITIQUE EXTÉRIEURE

M. de Bismarck a mis la main dans celle du pape Léon XIII et annoncé que le Kulturkampf touchait à sa fin :

« Nous nous rapprocherons de plus en plus de la paix avec Rome, a-t-il dit, et nous arriverons aussi près de cette paix que le permettent les traditions et les questions litigieuses qui, depuis des siècles, forment un objet de lutte. »

Obligé de choisir entre les progressistes et le centre, il s'est prononcé pour le centre, qui entend à merveille la politique de marchandage et qui ne lui paraît pas dangereux pour l'ordre monarchique.

Le cerveau du chancelier est obsédé par la crainte du socialisme et de tout ce qui mène à la république par la révolution ; c'est avec sincérité qu'il a lancé l'anathème contre les progressistes, espérant encore que l'Allemagne fidèle aux Hohenzollern se lèvera contre les perturbateurs. Partout et à tout propos perce son antipathie croissante ; c'est ainsi qu'il écrit au comice agricole de Reetz ce billet, plein de rancune contre ses adversaires :

« J'ai déjà reçu par d'autres sources l'avis que la représentation actuelle de Westprignitz, dans le Reichstag, n'est pas l'expression exacte des sentiments des habitants de cette région. D'ailleurs, il n'est pas naturel qu'une circonscription du pays de Brandebourg soit représentée selon les principes progressistes. Il y a là, pour moi, une raison d'espérer que la population de

cette région ne se contentera pas de souhaiter l'exécution du programme contenu dans le message impérial, et qu'elle confirmera son désir par des actes. »

Cette dernière phrase résume le nouveau système adopté par le chancelier, qui prépare une sorte de plébiscite contre le Parlement; des orateurs habiles l'ont singulièrement gêné en le séparant de la personne de l'Empereur et en montrant qu'il confisque à son profit la popularité des Hohenzollern; il n'a eu qu'une ressource, celle d'exagérer encore une solidarité qui compromet la couronne, mais qui lui donne la certitude de ne tomber qu'avec elle. Il a pris soin de définir lui-même cette association, dans laquelle il se représente avec une fausse humilité comme le serviteur docile du souverain :

« La Constitution ne dit pas qu'à la tête du pays soit placé « un gouvernement »; elle ne parle que de l'Empereur et des droits de l'Empereur. La politique que je représente est la politique de l'Empereur. Notre Empereur ne se laissera pas enlever le droit de parler à son peuple allemand. La Constitution anglaise n'est pas la Constitution allemande. La politique que je fais est une politique impériale. Je la défends d'autant plus volontiers que mes convictions sont d'accord avec celles de l'Empereur, et cela, quant à l'essentiel du moins, depuis 1847. La vérité est que la politique impériale ne peut pas se réaliser, si elle n'est pas contresignée par le chancelier. Si le chancelier ne veut pas contresigner, l'Empereur peut le renvoyer. D'autre part, le chancelier ne peut rien faire sans l'Empereur, et il enlèverait à l'Empereur quelque chose de ses droits s'il faisait de la politique chancelière.

« Je le répète, l'empereur Guillaume ne se laissera pas enlever le droit de parler à son peuple. »

Nous sommes ici dans le vif de la question, et c'est pour aboutir au dégoût « des bavards » que M. de Bismark exalte l'autorité, — entre ses mains, bien nominale, — de Guillaume Ier.

En attendant l'heure des échecs plus retentissants, le puissant ministre s'incline devant les caprices du centre et fait désavouer l'article que la *Gazette de l'Allemagne du Nord* avait dirigé, par excès de zèle, contre M. de Windthorst. Il ne faut pas

que les ultramontains se plaignent d'un manque d'égards; ils sont les maîtres du jour et les favoris imposés à M. de Bismarck par les circonstances. Cela n'empêche pas la *Gazette* de revenir à ses récriminations dès que l'orateur catholique préjuge trop de ses avantages; on le tient ainsi en haleine pour qu'il n'exige pas le prix de son concours.

Le chancelier fera bien toutefois d'être patient; car l'insuccès absolu de son projet pour la création d'un conseil économique ne lui promet pas la majorité dont il a besoin; c'est par 169 voix contre 83, c'est-à-dire une minorité presque ridicule, que l'idée chère à M. de Bismarck a été écartée; le Reichstag actuel n'est pas d'humeur à se laisser supplanter par une espèce de conseil privé qui penserait et parlerait à sa place, lui laissant tout juste la liberté de voter sans examen préalable ; cet abaissement de la représentation nationale est un outrage au corps électoral, dont les mandataires ne transigeront point.

Qui sait d'ailleurs si M. de Bismarck, malgré l'énergie de ses répliques et l'accumulation des actes d'arbitraire, n'est pas un découragé? Quoi de plus mélancolique que ce télégramme à la ville de Zeitz, dont l'*Union patriotique* lui avait envoyé une adresse d'adhésion?

« Je crois fermement au triomphe final de mes idées; mais je crois que ce triomphe sera dû beaucoup plus à la force persuasive de ces idées qu'à l'effet que peut produire une coopération personnelle. Il sera nécessaire de continuer la lutte pendant longtemps, mais je ne crois pas pouvoir compter avec probabilité que je verrai moi-même le succès des réformes que j'ai proposées. »

Ce n'est pas, à vrai dire, le cantique de Siméon, que cet acte de foi dans une victoire dont il ne compte pas voir les effets : en réalité, les conservateurs libéraux, ou bismarckiens sans phrase, ont perdu, depuis 1878, plus de 350,000 voix; tout se dérobe autour de ce vaillant, mais peu pratique lutteur, et le but impossible à atteindre qu'il s'est assigné lui échappe dans la mêlée des partis hostiles. N'a-t-il pas dit qu'un État qui cesse de prendre et commence à rendre est un État perdu? N'est-il pas plus juste d'appliquer cette saillie à la politique des hommes

d'État qui s'obstinent vainement contre la fatalité des courants contraires? M. de Bismarck s'épuise et s'isole en même temps; l'avenir lui réserve peut-être, comme suprême humiliation, le triomphe qui lui fait le plus horreur : celui du socialisme qu'il a tenté tour à tour de détruire et de corrompre, mais dont il n'a fait que concentrer l'énergie et doubler les progrès.

C'est le même phénomène que nous constatons en Alsace-Lorraine, où la germanisation échoue dans l'intimidation comme dans la bonhomie. Le feld-maréchal de Manteuffel, à bout de moyens, fait qualifier sa politique de « sentimentale » par les feuilles de Berlin, et nous nous réjouissons de lire dans la *National Zeitung*, à propos du discours du stathalter, ces lignes qui confondent la conquête et les conquérants :

« Pour les masses qui ont le sentiment allemand, et notamment pour les populations rurales de l'Alsace-Lorraine, de semblables discours sont inutiles. Mais les politiciens qui tournent un de leurs yeux vers la France jugeront le discours d'après les idées françaises; ils se diront qu'un gouvernement qui s'excuse se sent faible, et ils conformeront leur attitude ultérieure à cette appréciation. »

Nous pensons, comme la *National Zeitung*, que l'Allemagne ne domptera point l'Alsace-Lorraine; on pourrait y construire vingt écoles de sous-officiers et de cadets, sans y faire germer l'amour de l'Allemagne.

Nous avons le regret de parler des affaires italiennes immédiatement après celles de l'Allemagne; nous le regrettons surtout pour l'Italie, qui s'est laissé séduire par le prestige de la force et le désir téméraire de jouer un grand rôle. Qu'a-t-elle recueilli de ses avances gratuites et de ses efforts pour aller à Berlin en passant par Vienne? Les sarcasmes et les prophéties désagréables de M. de Bismarck. C'est par l'exemple de l'Italie qu'il a voulu prémunir ses compatriotes contre la propagande progressiste :

« Prenez l'Italie. Est-ce que nous n'avons pas eu là une République partielle et provisoire? Cette République partielle avait-elle les sympathies de la nation tout entière? Je ne sais.

mais en tous cas la République hante beaucoup de cerveaux en Italie, et l'Italie est déjà plus avancée que le parti progressiste allemand. Pouvez-vous garantir l'avenir, surtout si Dieu ne maintenait pas en vie la dynastie italienne, qui est représentée par une famille peu nombreuse?

« Êtes-vous sûrs que les prophéties que le préopinant tient pour fausses ne se réaliseront pas? Cela est impossible à prévoir. Le chemin que l'Italie a fait depuis vingt ans dans cette direction ne se dessine-t-il pas nettement aux yeux, et le but, — je ne prétends pas qu'on y arrive, — n'est-il pas clair? En Italie, le centre de gravité du ministère n'a-t-il pas glissé de ministère en ministère plus à gauche, de telle façon qu'il ne peut guère s'avancer davantage vers la gauche sans tomber sur le terrain républicain? »

La monarchie de Savoie n'a vraiment pas à se féliciter de sa condescendance, et sans doute elle ne prévoyait pas un semblable salaire quand elle s'est avisée de renoncer officiellement à toute revendication sur le Trentin, en un mot, de désarmer sans compensation. Et le plus fâcheux est que cette diplomatie dépensée en pure perte ne calme point les susceptibilités de l'opinion publique; s'il y avait dans le cœur de la nation un levain de mauvaise humeur mal contenu, l'échec de la tentative récente n'est pas de nature à la calmer; dans l'amertume des mauvaises impressions, on s'en prend à tout le monde, d'abord au cabinet, puis bientôt à la famille royale; en sorte que l'expédient si prôné, par lequel on se vantait de faire taire les agitateurs et de rendre son lustre à l'action de l'Italie en Europe, tourne précisément contre l'intention de ses auteurs et de ses metteurs en œuvre.

On se demande si M. de Bismarck n'aurait pas touché un endroit sensible et si M. Depretis, en allant bénévolement au-devant de lui, n'a pas fourni des prétextes au mécontentement, des armes terribles à l'opposition, s'il n'a pas ouvert une voie inespérée à la révolution. Devant les complots ourdis parallèlement, sinon de concert, par la papauté et les anarchistes, il est plus qu'imprudent d'opérer de fausses manœuvres. L'entrevue de Vienne fait déjà l'effet d'un coup de joueur aux abois; il était

bien simple de ne pas affronter un tel danger et de ne rien risquer.

Ce n'est pas en augmentant les budgets de la guerre et de la marine que le ministère se ralliera les suffrages populaires; l'orgueil national est froissé sans remède, et les surcharges d'impôts n'en paraîtront que plus lourdes; les gouvernements qui réussissent peuvent parfois exiger plus que les ressources pécuniaires de l'État ne le comportent; mais on ne pardonne aucune souffrance à qui n'offre pas en échange quelque victoire militaire ou politique.

Un membre du cabinet présentait naguère en ces termes le tableau des améliorations et des réformes nécessaires avant la suppression immédiate du cours forcé :

« Diminution des deux tiers des employés de l'État, que des intérêts électoraux font augmenter chaque jour;

« Épuration des pensions à payer, coûtant présentement soixante millions de francs par an;

« Meilleure utilisation de la liste civile;

« Occupation fructueuse des 80,000 prisonniers oisifs que l'État est obligé de loger, nourrir et vêtir gratis;

« Suppression de l'immoral lotto, rapportant annuellement un bénéfice de soixante millions au Trésor;

« Augmentation des écoles primaires, que ne fréquentent actuellement que 7 filles ou garçons sur 100;

« Augmentation du traitement des maîtres et maîtresses d'écoles, dont la moyenne est de 737 *lire* dans les écoles de garçons, 588 *lire* dans les écoles de filles et 425 *lire* dans les écoles mixtes;

« Diminution du prix du sel, dont le kilo coûte 55 centimes, alors qu'il coûte 17 centimes en France;

« Suppression de l'impôt sur la mouture, qui force les paysans à manger de la farine de châtaignes;

« Fertilisation ou desséchement des 3,500,000 hectares de terrains incultes ou marécageux;

« Rachat des chemins de fer;

« Diminution des frais de douane, d'octroi, de messageries, des postes et des télégraphes, qui ruinent le public sans profiter à l'État;

« Encouragements sérieux à la marine commerciale, à l'industrie, à l'agriculture ;

« Honoraires réguliers et officiels aux sénateurs et aux députés qui, pour l'instant, n'étant pas rétribués publiquement et légalement par l'État, trouvent occultement et immoralement le moyen illégal de se faire dix fois mieux entretenir par les diverses administrations particulières ou gouvernementales ayant besoin de leurs votes ;

« Travail lucratif, c'est-à-dire : *Vie honnête* assurée en Italie aux 92,000 Italiens qui s'expatrient chaque année. »

Il y a, dans cette énumération, de quoi faire réfléchir et surtout de quoi occuper un ministère libéral, sans chercher une fortune hasardeuse dans les conseils des grands empires continentaux. M. Minghetti et M. Mancini auront beau répéter que l'évolution vers l'Allemagne est une mesure de prévoyance, une garantie pacifique ; nous ferons remarquer que les armements s'accroissent en raison directe de ces promesses rassurantes ; c'est là faire fausse route.

N'est-ce pas encore un symptôme inquiétant que ce redoublement d'activité du Saint-Siège, auquel les journaux officieux allemands font des propositions plus qu'avantageuses ? Au moment où le Quirinal, pour fortifier la loi des garanties, se tourne vers l'empire qui a produit le Kulturkampf, il en sort une offre d'asile pour le Pape ; la *Post*, à trois reprises, lui promet en Allemagne plus de tranquillité, de dignité et de respect qu'au Vatican.

Léon XIII s'est attaché à rallier sous la bannière de l'autorité pontificale et spirituelle tous les pouvoirs temporels de l'Europe ; il prévoit que les couronnes menacées par les révolutionnaires auront besoin bientôt d'un centre de ralliement et que, protestants comme catholiques, devront se tourner du côté du Vatican. L'*Opinione* dit avec raison que le péril clérical est en recrudescence, et elle ajoute excellemment : « Si pacifiques que nous soyons, nous devenons le centre de la lutte la plus titanique. Pour vaincre, il faut être doux comme les colombes et prudents comme les serpents. »

Le gouvernement italien ne se plaindra point de n'avoir pas

été averti. Qu'il regarde donc au dedans, au lieu de se dépenser stérilement au dehors.

Les querelles des nationalités, en Autriche-Hongrie, suivent leur cours normal, depuis que l'influence du comte Taaffe n'est plus menacée. Mais les incidents quotidiens qui signalent cette lutte disparaissent devant l'importance du choix qui appelle le comte Kalnoky à la succession du baron de Haymerlé. Le nouveau titulaire n'est pas, comme on l'avait annoncé malignement, une personnalité de second ordre; ce n'est pas davantage, comme son prédécesseur, un instrument docile entre les mains d'une volonté dominante. Il représente la réconciliation avec la Russie et le *statu quo* dans la péninsule des Balkans.

Nous avons trop de fois mis l'Autriche en garde contre les funestes conceptions qui la poussent à la conquête de Salonique, pour n'être pas satisfaits du changement de direction de sa politique extérieure; on parle, comme d'une éventualité probable, d'une entrevue de l'empereur François-Joseph avec l'empereur Alexandre III. Le comte Kalnoky userait de tout son crédit pour faciliter ce rapprochement, qui mettrait fin aux incertitudes et à cette tension de rapports, capable, du jour au lendemain, de dégénérer en guerre ouverte.

Le *Journal de Saint-Pétersbourg*, en exprimant d'une manière éclatante les regrets que le départ de l'ambassadeur d'Autriche laisse en Russie, lui a rendu la tâche commode, et l'on ne met plus en doute qu'il n'aboutisse.

Le *Standard*, dans une dépêche pleine de bruyantes révélations, prétend qu'avant la visite du roi Humbert à Vienne, l'Italie avait projeté, de concert avec la Russie, d'entamer la question d'Orient contre l'Autriche. Quelle que soit la valeur de ces informations, il est certain qu'on cherche, en Autriche, à se dégager de toute reconnaissance vis-à-vis de l'Italie, et la froideur témoignée à M. de Robilant n'a d'égale que l'empressement avec lequel on accueille le représentant de la Russie. Les ouvertures de M. Depretis n'auraient donc servi qu'à dégager l'Autriche et à lui permettre de renouer avec la Russie des relations compromises. Ceci même est une leçon qu'il convient de méditer à Rome.

Nous comptons bien que l'amélioration de la situation entre les deux empires de l'Est permettra à l'Autriche d'être plus juste sur le Danube. Ce n'est pas à la légère que le roi de Roumanie a prononcé un discours du trône qui contenait, avec l'éloge de l'armée nationale, ces passages caractéristiques :

« Les destinées de la Roumanie ont toujours été et restent étroitement liées à la liberté du Danube. Aussi les Roumains ont-ils, en toute occasion, témoigné leur reconnaissance à ceux qui contribuaient à affranchir ce grand fleuve de toute prépondérance exclusive. Lorsque la Russie, détruisant les forteresses de la rive gauche, a rouvert le Danube au commerce européen; lorsque le traité de Paris est venu compléter l'œuvre commencée, et donner plus de sécurité à la liberté de la navigation; lorsque le traité de Berlin, consacrant cette situation, l'a consolidée par de nouvelles garanties, en statuant que les règlements de navigation seraient élaborés par la commission européenne elle-même, dont le siège est à Galatz, les Roumains n'ont eu et ne pouvaient avoir que des sentiments de reconnaissance envers les grandes puissances : ces sentiments, ils les ont toujours puisés dans la conviction profonde, où ils sont encore, que la liberté du Danube est une condition essentielle du développement politique et économique de leur pays.

« Cette conviction nous impose le devoir de ne pas souscrire à des combinaisons dont l'effet serait de réserver la navigation, depuis les Portes de Fer jusqu'à Galatz, à l'action prépondérante d'une seule puissance. Nous ne voulons porter préjudice à personne. Mais nous voulons, nous sommes obligés de vouloir la liberté absolue du Danube, tout au moins dans nos eaux; et nous sommes prêts, dans le présent comme dans l'avenir, à tous les sacrifices nécessaires pour assurer à tous égards la facilité absolue de la navigation. »

L'Europe, et surtout la France qui personnifie les intérêts les plus impartiaux du continent, ne sauraient méconnaître l'extrême utilité des petits États émancipés dans la péninsule des Balkans. La Roumanie mêlée directement à la civilisation, ayant fait ses preuves sur les champs de bataille, assurant chez elle l'ordre et la prospérité à une population intelligente,

active et progessive, mérite d'être unanimement défendue.

D'ailleurs, la paix, dont on parle toujours dans les grandes chancelleries, sans avoir pour elle un amour bien ardent, est garantie principalement par les petites agglomérations; elles empêchent le contact immédiat des puissances de premier ordre; elles suppriment ou du moins atténuent d'innombrables causes de rivalité et de conflit. Peut-on dire que la Roumanie n'est pas capable de faire respecter la liberté du fleuve qui la baigne? Trouverait-on exorbitant qu'elle ne consente pas à livrer aux policiers étrangers une artère vitale, son unique débouché?

L'Autriche serait la première à regretter d'avoir obtenu une prépondérance trop exclusive dans ces régions contestées; le cabinet de Bucharest ne nourrit aucun mauvais dessein contre celui de Vienne, bien qu'il puisse soulever des éléments dangereux dans la Transleithanie; il ne fait pas plus de la politique russe que de la politique autrichienne; il fait de la politique autonomiste, et comme il arrive souvent, en défendant ses droits, il protège ceux de la société internationale.

Si d'ailleurs on veut se placer au point de vue de l'activité commerciale dans la navigation du Bas-Danube, il n'est pas difficile de prouver que l'Autriche est loin d'avoir le premier rang pour justifier sa suprématie. En l'année 1880, le tonnage des navires austro-hongrois, de Galatz jusqu'à l'embouchure, n'atteint que le chiffre assez faible de 49,151 tonnes; celui de la marine anglaise, en revanche, s'élève à 332,258, tandis que celui de tous les autres pays réunis ne dépasse pas 276,654; ainsi, la Grande-Bretagne seule tient tête au reste de l'Europe avec 50 p. 100 du tonnage total, et l'Autriche-Hongrie n'y figure que pour un septième. Si donc il fallait suivre cette échelle, c'est l'Angleterre qui aurait l'influence capitale dans le Danube.

Que l'Autriche retire son représentant de Bucharest : elle n'obscurcira pas une question si nettement, si franchement posée ; mais ce n'est pas en vain que le comte Kalnoky travaille à modifier ce qu'avait de trop exclusif, de trop envahissant, la politique du baron Haymerlé ; l'empereur Alexandre III ne peut consentir à s'entretenir avec l'empereur François-Joseph, qu'à la condition d'obtenir le maintien des individualités nationales

qui existent dans l'ancien domaine de la Turquie d'Europe; et ce maintien ne peut s'entendre qu'avec toutes ses conséquences d'équité proportionnelle. L'Autriche ne gagnerait rien à se brouiller avec un peuple peu nombreux, mais qui ferait au besoin pencher la balance, si l'on sait se souvenir de Plewna.

Bien que l'*Indépendance roumaine* ne parle qu'avec découragement des divisions de partis qui affaiblissent en ce moment le pays tout entier, nous avons plus de confiance que notre confrère dans l'enseignement des dangers que traverse la Roumanie. Pour affirmer la légitimité de ses griefs, il faut que la nation n'offre aucune prise à la force, et surtout à l'intrigue; l'Autriche-Hongrie hésitera la première à pousser trop loin l'intimidation, car elle ne voudrait pas prendre, à la face du monde, la responsabilité d'une occupation militaire; elle se souvient encore de ce que lui a rapporté celle du Danemarck, avec le concours, mais au seul profit de la Prusse, deux ans avant la bataille de Sadowa.

La Turquie gagne quelque répit par les pourparlers qui immobilisent également l'Autriche et la Russie et reculent la date du dernier assaut. L'islamisme, en Europe, n'en est pas moins malade; le Trésor ne sait comment faire face aux exigences des bondholders anglais et au règlement de l'indemnité russe. Ce ne sont que conférences, propositions et contre-propositions; la Porte ne paye pas plus que par le passé; mais l'indigence de son budget et de son crédit éclate par des traits lamentables.

Assym-Pacha prend une revanche assez misérable des accroissements du territoire de la Grèce. Sans motif sérieux, et en généralisant les représailles, il a fait procéder à la fermeture de tous les bureaux de postes helléniques. Les ambassadeurs des grandes puissances ont reçu, de leurs gouvernements respectifs, des instructions pour faire, à ce sujet, des représentations à la Sublime Porte. Soit indifférence, soit mauvais vouloir, ils n'ont pu tomber d'accord, dans une réunion qu'ils ont eue chez M. de Novikoff. L'Europe a cependant un intérêt de premier ordre à suivre de près tous les agissements du Divan et à ne rien laisser passer.

Nous recevons d'Égypte une lettre curieuse et digne d'être reproduite, dont nous extrayons les passages essentiels :

« Nous jouissons du calme le plus absolu. La nomination des délégués s'est opérée dans le plus grand ordre, et Cherif-Pacha est complètement d'accord avec les consuls généraux de France et d'Angleterre. Il n'y a qu'une tâche, un point noir dans ce ciel bleu : le retour de M. de Blignières, toujours antipathique à tout le monde, traître à ses devoirs de *Français,* et pourtant soutenu par le gouvernement *français,* au grand étonnement, je dirai même à la grande indignation de toute la colonie *française*.

« Il ne faut pas oublier que les jésuites s'abattent ici en grand nombre et fondent des établissements de toute sorte. Leurs protecteurs avoués sont MM. de Blignières, Liron d'Airolles, son second, et leur ami M. Bellaigues de Bughas, commissaire français à la caisse de la dette publique, qui force ses employés à aller à la messe. »

Nous avons appris de bonne source que M. Gladstone, en dépit de tous les bruits et même de toutes les raisons d'âge et de santé qui expliqueraient sa retraite, n'abandonnera pas sa glorieuse mission. Il sait qu'il ne s'appartient plus, et, mettant en balance les avantages de sa vie privée avec les devoirs de son rôle politique, il n'hésite pas à sacrifier les premiers. C'est pour résoudre la question irlandaise qu'il a repris les rênes du gouvernement, presque malgré lui ; il ne quittera pas le poste de premier ministre avant d'avoir réalisé la pacification matérielle et morale.

Lourde est la besogne ! Mais M. Gladstone aimerait mieux succomber à la tête des affaires que d'abandonner ses collaborateurs et leur enlever le prestige nécessaire de son nom, de ses excellents conseils, de son intervention toujours heureuse. M. Gladstone finira en se conformant aux préceptes qui n'ont cessé de le guider dans sa généreuse carrière, vouée à l'humanité autant qu'à la grandeur de sa patrie.

La publication du dernier *Blue book* par le Foreign Office, fait honneur à l'habileté des mesures prises en Afghanistan ; on

y trouve une curieuse lettre d'Abdurrhaman-Khan au vice-roi des Indes, qui atteste combien sa soumission est à la fois sincère et intelligente :

« Je suis résolu, dit-il, à deux choses, dont je ne me départirai jamais : d'abord, je n'entreprendrai jamais rien sans l'autorisation du gouvernement anglais, et, en second lieu, je tiendrai toujours, et dans toutes les circonstances, ce même gouvernement au courant de ce qui se passera en Afghanistan, que ce soit bon ou mauvais, et cela exactement, sans palliatifs comme sans exagération. »

Une déclaration aussi nette et aussi rassurante vaut bien le don de quelques centaines de fusils ct de plusieurs canons; les sarcasmes des conservateurs n'empêchent pas que le système de lord Hartington ne soit moins onéreux pour l'Inde que celui de lord Beaconsfield, et aussi moins périlleux pour la colonie.

D'ailleurs, si l'on revient sur les funestes errements d'une occupation sans limites visibles, réclamant sans cesse de nouveaux renforts et de nouvelles dépenses, on s'est bien gardé d'abandonner l'essentiel, c'est-à-dire les fameuses passes du Khyber, imprenables dans les mains d'une troupe européenne.

Par un arrangement ratifié à la date du 8 avril dernier dans une dépêche du secrétaire d'État pour les Indes, le vice-roi, lord Ripon, a concédé aux tribus Afridis, habitant les montagnes du Khyber, une « indépendance convenable s'exerçant dans de *certaines limites,* n'excluant pas l'influence anglaise, qui s'exercera à l'*exclusion de toute autre puissance.* Pour l'avenir, ces tribus seront chargées de la responsabilité de l'entretien des routes; mais le gouvernement indien se réserve le droit de réoccuper militairement les passes, si besoin il y a.

« En considération de ce qui procède, et tout en conservant la faculté d'imposer un impôt ou droit de passage, le gouvernement indien (anglais) accorde aux tribus du Khyber une subvention annuelle de 87,548 roupies, et aussi une seconde subvention annuelle de 67,392 roupies, pour l'entretien d'une force armée spéciale à fournir par les susdites tribus, qui veillera à la sécurité des passes.

« Il est bien entendu que ce corps ne sera pas considéré

comme faisant partie de l'armée anglaise indigène, mais seulement comme le moyen à l'aide duquel les tribus contractantes assurent l'exécution des engagements qu'elles prennent avec le gouvernement anglais. »

Cette solution ne laisse pas beaucoup d'objections à l'opposition ; nous n'en dirons peut-être pas autant de l'occupation d'une partie de l'île de Bornéo par une compagnie patentée. Cette prise de possession entre plutôt dans les habitudes des tories que des nouveaux libéraux ; elle blesse évidemment la Hollande, que les traités de 1824 rassuraient sur les empiètements de la Grande-Bretagne ; elle excite les soupçons de l'Espagne, qui possédait depuis longtemps des droits sur le territoire des sultans dont la société industrielle britannique fera bientôt des tributaires. M. Sagasta, comme le Parlement de Madrid, s'est ému de cette installation inattendue dans le voisinage des Philippines. La France pourrait s'étonner de son côté que l'Angleterre semblât prendre des précautions préventives contre l'extension de notre colonie cochinchinoise.

Les dépêches à sensation qui nous viennent par intermittence de Russie cherchent à satisfaire la curiosité assez malsaine qu'inspire la situation du grand empire à une portion de l'Occident. Nées d'une préoccupation frivole, elles ne sont nullement fondées sur des faits et des impressions sincères. Les moindres mouvements du colosse russe nous donnent de loin l'illusion d'une prochaine révolution ; mais nous nous trompons facilement sur les proportions ; l'apaisement s'accentue en dépit de tous les fauteurs d'agitation. Comme le remarque très heureusement un récent article du *Fraser's Magazine*, la Russie est dans une période de transformation constante ; chaque jour, quelque vieux préjugé disparaît, quelque institution démodée est condamnée, modifiée avant d'être supprimée. Comme on devait s'y attendre, ces réformes ne s'opèrent point sans léser des privilèges, sans provoquer des protestations ; on entend de légers craquements, et nous sommes enclins à y voir le prélude d'une catastrophe. Si les commissions spéciales auxquelles est soumise l'étude des questions politiques et sociales n'étaient pas

nommées par l'administration, au lieu de l'être par les administrés, la décentralisation et l'amélioration de tous les services marcheraient du même pas ; néanmoins, une large part est faite dans ces commissions à l'élément bourgeois, qui collabore avec les fonctionnaires de l'État et leur sert de contrepoids ; c'est une différence notable avec les usages en vigueur sous le règne d'Alexandre II, et, bien qu'elle ne frappe pas les yeux de l'étranger, elle exerce sur l'opinion des juges compétents une excellente influence.

Le ministère Sagasta continue à faire preuve d'une grande élasticité autant que d'une grande habileté ; les bruits de crise ministérielle qui ont circulé prouvent plutôt en faveur de sa solidité ; dans le cas où ils seraient justifiés par l'évènement, le président du conseil jetterait du lest en renforçant l'élément libéral parmi ses collègues.

Lorsque le ministère du 8 février se forma, on dut recourir aux conservateurs modérés, alliés obligatoires du jour, et encore détenteurs de quatre portefeuilles : MM. Alonzo Martinez, Vega de Armijo, Martinez Campos et Pavia. Cette combinaison avait l'avantage, au premier moment, de concilier tous les intérêts et de permettre à M. Sagasta d'attendre l'impression du pays. Selon ses préférences, il aurait pu gouverner en accentuant l'importance des conservateurs raisonnables ou en les utilisant pour une transition.

C'est la dernière hypothèse qui l'emporte. La majorité, de plus en plus libérale, permet au premier ministre de s'appuyer uniquement sur ses propres amis ; les quatre conservateurs présents dans le cabinet n'ont plus d'illusion sur leur crédit ; ils ne peuvent en tout cas se flatter de marcher avec leurs seules forces, ils seraient isolés entre les partisans de M. Canovas del Castillo et les libéraux purs. On peut leur conserver leur place pour tenir compte des services rendus ; mais il importe de renforcer l'élément libéral, au moins par l'adjonction d'auxiliaires éminents, comme MM. Navarro Rodrigo et Balaguer.

On compte toujours que les plans financiers et tributaires de M. Camacho pourront être mis en vigueur à partir du

1er janvier 1882; des mesures d'émancipation et de réduction budgétaire sont prises par M. Leon y Castillo pour Cuba; dans toutes les branches de l'activité publique, le ministère continue à tenir la tête et à devancer, par de justes réformes, les réclamations de l'opposition libérale.

M. Sagasta, et c'est son grand honneur, ne trouve d'ennemis sérieux que dans le haut clergé, qui a vu de très mauvais œil la rentrée de MM. Salmeron, Montero Rios, Castelar, Merelo, c'est-à-dire des notabilités scientifiques et philosophiques. Maintenant, l'Église s'émeut de la présentation des lois qui restreindront sa puissance sans limites; elle veut repousser le mariage civil, la liberté de conscience qui tolère les cultes dissidents, en un mot, toutes les réformes progressives que M. Sagasta songe à réaliser.

Il n'y a pas moins de 9 archevêques, 4 cardinaux et 11 évêques au Sénat, dans une assemblée qui compte 12 ultramontains et 120 conservateurs, sans parler des ministériels qui pencheraient aisément pour le catholicisme exclusif. La plupart de ces prélats n'ont ni prêté serment ni fait leur apparition au Sénat; ils veulent désormais combattre par tous les moyens.

On connaîtra suffisamment leurs doctrines par l'exposé qu'ils en ont fait devant la commission de réforme du Code civil; ainsi l'archevêque-cardinal de Santiago déclare : « qu'il ne peut admettre d'autre mariage que le mariage religieux, parce qu'il ne s'agit pas, en la matière, de discipline, mais bien de dogme; l'Église ne peut réunir le mot mariage et le mot civil, car celui qui est marié civilement seulement vit à ses yeux en état de concubinage. » L'évêque de Barcelone est plus catégorique : « Je ne permettrai pas le baptême des enfants issus du mariage civil, car l'Église ne les tient pas pour fils légitimes; on veut maltraiter l'Église et séculariser le mariage. » L'évêque de Salamanque, enfin, déclare la guerre en ces termes : « Il n'y a pas de divergence entre les évêques; les Chambres doivent agir en la matière avec beaucoup de prudence, parce que sur ce point les effets se feront sentir de suite; nous lutterons contre le mariage civil, du haut de la chaire, au confessionnal et dans nos rapports particuliers avec nos ouailles. »

Le cabinet, par l'organe de M. Vega de Armijo, a déjà vertement répliqué, lorsque le haut clergé demandait au gouvernement d'intervenir en faveur du pouvoir temporel, et placé au-dessus des intérêts catholiques de l'Espagne ses intérêts politiques; M. Sagasta ne sera pas moins net et moins ferme sur les questions de réforme intérieure; sûr du dévouement de l'armée il n'a rien à craindre d'une levée de boucliers des ultramontains.

On attendait avec grand intérêt le premier message que le président Arthur allait adresser au congrès américain. On pensait que le nouveau président des États-Unis mettrait cette occasion à profit pour faire un exposé complet de la politique qu'il apporte au pouvoir, tombé entre ses mains par suite de la mort du président Garfield. Les différences supposées entre ses idées et celles de l'homme auquel il succède doublaient la curiosité; la récente circulaire de M. Blaine, revendiquant le protectorat exclusif du canal de Panama, y entrait aussi pour sa part. De tout ce qu'on s'en était promis, le message paraît n'avoir rien tenu, du moins tel que nous l'a fait connaître le sommaire télégraphique. Aucune affirmation nette ne se dégage de ses développements. Peut-être le texte complet nous en dira-t-il davantage lorsque nous le connaîtrons.

X

CHRONIQUE POLITIQUE

La fin de la session parlementaire de 1881 s'annonçait comme ne devant pas avoir d'histoire. Une fois le nouveau ministère installé, les surprises premières causées par sa composition s'étaient atténuées; les impatiences qui avaient entouré ses débuts s'étaient calmées. Aux projets d'interpellation improvisés succédait la résolution d'attendre. On se rendait compte que les dernières semaines d'une année sont peu propices à un commencement d'action ministérielle, et qu'interroger des hommes sur leurs intentions n'est plus guère qu'une taquinerie stérile, quand ils ont pour réponse toute prête que, dans un mois, ils vous mettront à même de les juger sur leurs actes. L'ordre du jour des séances que la Chambre avait encore à tenir semblait donc limité à des votes de pure formalité, diversifiés par quelques vérifications de pouvoir attardées. Pour les grandes mesures et pour les graves discussions, on se donnait rendez-vous au 10 janvier, après les élections sénatoriales, alors qu'on aurait devant soi les longs mois de la session de 1882. On tenait pour commencée de fait la période de tolérance mutuelle et de bon vouloir général, à laquelle un mot devenu quasi proverbial a donné le nom de « trêve des confiseurs ».

La discussion des crédits supplémentaires applicables aux évènements d'Afrique était venue confirmer la croyance d'une clôture de session sans nuages. C'était, nous l'avons dit, le seul prétexte de nature à provoquer un débat un peu vif. Il pouvait advenir que, sur ce terrain, les oppositions essayassent un effort pour créer au ministère des embarras momentanés, en apportant à la tribune quelques-unes des révélations annoncées à demi-mots, ou en exigeant des explications délicates. Rien de

pareil ne s'est produit, et l'incident s'est passé le mieux du monde. Il a même fourni à M. Gambètta une première occasion de parler en homme de gouvernement, sans cesser d'être le grand et influent orateur que nous connaissons. « Ni annexion, ni abandon », a-t-il dit pour résumer sa manière d'entendre l'exécution du traité du Bardo et le rôle de la politique française en Tunisie. Il n'y a point d'autre formule, en effet, à moins que les évènements n'amènent une situation nouvelle. Les discours échangés n'ont servi qu'à mettre en plein relief l'état réel de la question, trop engagée pour que personne puisse songer à retourner pratiquement en arrière, quelle que soit la manière dont chacun en considère et en apprécie, à part soi, les origines et les commencements. On peut ne pas approuver ce qui a été fait, blâmer certains procédés, censurer tels ou tels actes, regretter que le drapeau français soit allé à Tunis, envisager, non sans appréhension, les éventualités d'une intervention jugée inopportune, exposée à devenir dangereuse; en définitive, et quoi que l'on pense, force est à tout le monde d'accepter les faits accomplis. La Chambre l'a d'autant mieux compris ainsi, que des situations analogues se retrouvent plus ou moins dans l'histoire de presque tous les pays. Il n'en est guère qui n'aient eu leur expédition de Tunisie, c'est-à-dire une entreprise entamée à contre-cœur, dans laquelle il a fallu cependant aller jusqu'au bout.

Une seule séance a suffi pour épuiser le débat et le conduire à la conclusion marquée d'avance : le vote des crédits demandés. Lorsqu'il a recommencé, quelques jours plus tard, devant le Sénat, l'état des choses et des esprits s'est retrouvé le même. M. de Broglie a eu beau tirer du carquois de son éloquence agressive ses petites flèches les plus acérées, M. Bocher arriver à la rescousse avec l'autorité de son caractère et de sa parole, M. Buffet passer les chiffres au tamis de son expérience financière, ils en ont été et devaient en être pour leurs frais. Le zèle avec lequel ils relevaient les irrégularités commises, n'a servi qu'à remettre en mémoire le 16 mai et les illégalités de tant de sortes dont restent à jamais solidaires les hommes qui en furent les auteurs, les séides ou les complices. Au Sénat, comme

à la Chambre, plus qu'à la Chambre encore, il y avait chose jugée, et les plus beaux efforts oratoires étaient condamnés à se perdre dans des redites sans portée. De cette seconde discussion, il n'est resté que deux déclarations de M. le président du conseil.

En premier lieu, M. Gambetta a pris texte d'une allusion lancée par M. le duc de Broglie, pour préciser le sens et la portée qu'il attache à la revision constitutionnelle inscrite au programme de son ministère : « Parlant pour la première fois devant vous, a-t-il dit, je m'honore de dire de quel poids nécessaire pèse la Chambre haute dans le régime républicain. On ne saurait à cet égard incriminer les intentions de celui qui parle, ni celles du cabinet tout entier, et si nous souhaitons ces réformes limitées, c'est dans l'intérêt de l'affermissement du Sénat et de l'augmentation de son prestige. Nous voulons, pour obtenir ce résultat, mettre le Sénat plus en rapport avec l'institution du suffrage universel. » Dans ces courtes phrases, jetées en passant, se trouve à la fois une déclaration formelle de principe en faveur de l'existence d'une seconde Chambre, et une limitation non moins expresse des changements que devrait introduire dans l'organisation du Sénat la revision, telle que l'entend le cabinet.

Plus loin, abordant le côté international de la question, M. le ministre des affaires étrangères, avec la compétence qui s'attache à ce titre, a pris à tâche de rassurer ses auditeurs et, par delà ses auditeurs, le pays, sur « les intentions des gouvernements extérieurs ». Après avoir constaté l'acceptation du traité du Bardo par l'Angleterre, il a exprimé la confiance d'aboutir, avec l'Italie, à une tractation qui nous donnera des satisfactions suffisantes : « Les gouvernements dont on parle, — a-t-il ajouté, — sont certains de nos intentions cordiales à leur égard. Aussi, il nous est permis d'espérer qu'avec de la patience et de la modération nous arriverons à dénouer les conflits qui se sont élevés sur cette question. » C'est le plus rassurant langage que puisse tenir un homme à la tête des affaires, mieux placé que personne, par les fonctions spéciales qu'il a prises dans le cabinet, pour définir avec autorité notre situation diplo-

matique. Tous les partis, du reste, ont été d'accord pour reconnaître que, d'un bout à l'autre de ce débat, M. Gambetta avait déployé le tact le plus heureux. Pour la première fois où, comme il l'a dit, il prenait la parole devant le Sénat, il l'a complètement gagné.

Mais si les crédits supplémentaires relatifs à la Tunisie ont passé sans encombre, il n'en a pas été de même d'un autre chapitre, — chapitre secondaire en apparence, et duquel personne ne s'attendait à voir surgir une complication presque grave.

On se rappelle que la formation du cabinet a été accompagnée d'innovations importantes. Deux ministères ont été créés : l'un, en séparant le Commerce de l'Agriculture et en y rattachant l'administration des colonies, distraite du département de la marine ; l'autre, en séparant les Beaux-Arts de l'Instruction publique. Cette double création, malgré les critiques qu'elle a rencontrée, se justifie pleinement; elle rentre dans un système que, pour notre part, nous approuverons toujours : la division des attributions et la distinction des spécialités. Nous sommes convaincus que l'expédition des affaires, la régularité des services, la promptitude et la précision des décisions à prendre, ont tout à y gagner. La multiplicité des portefeuilles est un acheminement à la vraie décentralisation, et l'exemple de l'Angleterre nous montre combien c'est chose pratique que de ne pas réunir dans une seule main la direction et le soin d'intérêts différents, parfois même contradictoires entre eux. L'essai qui a été fait en France, le jour où l'on a constitué le ministère des postes et télégraphes, en allégeant d'autant le ministère des finances, a d'ailleurs porté des fruits qui doivent nous encourager à entrer de plus en plus dans cette voie. Il ne semble pas, au surplus, que le principe soit contesté quant à présent; c'est sur un point de forme que s'est produite la mésentente.

Les nouveaux départements ministériels ont été institués par simple décret du président de la République, comme cela s'était pratiqué dans d'autres circonstances; mais il a fallu s'adresser à la Chambre pour obtenir d'elle l'argent nécessaire à leur installation, aux émoluments des titulaires, aux appointements du personnel supplémentaire, etc. La commission chargée d'exa-

miner ces propositions de crédits s'est demandé s'il était bien régulier que des modifications aussi importantes, entraînant une dépense non prévue au budget, fussent introduites dans le mécanisme du gouvernement sans avoir au préalable été soumises à la sanction parlementaire. A part les autres considérations qui peuvent militer pour que l'on prenne l'avis des Chambres en pareille matière, une telle façon de procéder tendrait à introduire dans nos mœurs financières la plus fâcheuse habitude. Appelées à voter après coup des fonds dont l'emploi a déjà commencé, les Chambres se verraient dans l'alternative ou de faire acte d'hostilité en refusant, ou de subir une dépense sur laquelle on ne les aurait pas consultées. Ce serait annihiler leur contrôle, le réduire à un pur simulacre. Le cas s'est présenté une première fois pour les frais de l'expédition de Tunisie ; on a fermé les yeux, en raison de ce qu'il y avait eu force majeure; mais ne serait-il pas dangereux d'admettre, au lendemain même de cette première tolérance, un second précédent, sans protester au moins par une réserve pour l'avenir?

La commission l'a pensé. Tout en accordant les crédits nécessités par les nouveaux ministères, elle a exprimé, dans son rapport, le vœu que des créations semblables fissent désormais l'objet d'une loi. La théorie est d'une justesse incontestable. Le rôle d'un Parlement consiste à autoriser les dépenses après discussion, non à les ratifier quand il ne lui est plus loisible de faire autrement, sous peine d'un coup d'éclat et d'une crise ministérielle. Nous sommes aux regrets que M. Gambetta ne l'ait pas de suite reconnu. L'opinion et le désir exprimés par la commission n'avaient rien qui pût l'atteindre ou impliquer un blâme quelconque à son égard. En faisant une répartition nouvelle des portefeuilles, il avait agi d'après une tradition mauvaise sans doute, mais établie, à laquelle les Chambres s'étaient jusque-là prêtées sans remontrance. Sa conduite n'était et ne pouvait être incriminée en rien ; on se bornait à ressusciter une doctrine mise en oubli par tout le monde. Rien de plus simple et de plus aisé pour lui, dès lors, que de prendre acte au nom du gouvernement et de passer outre.

Le président du conseil a eu le tort de prendre autrement

les choses et, sans le vouloir, il a donné les apparences d'une attaque dirigée contre lui à ce qui n'en était pas une. Ne se tenant point pour satisfait de ce que les crédits lui fussent accordés, il a pensé que la Commission devait rétracter l'idée incidemment formulée dans son rapport. D'argument en argument, entraîné par la pente de la discussion où il s'était lancé, plus peut-être que guidé par sa volonté, il est arrivé à soulever une question de cabinet. « Il faut, s'est-il écrié, poser la question des crédits avec sa signification politique et gouvernementale. » Parler ainsi, c'était perdre de vue que les crédits n'étaient ni refusés ni contestés. M. Gambetta l'a senti lui-même lorsqu'il a continué : « Je sais qu'on ne vote pas sur un vœu. Mais enfin ce vœu est là, et c'est pour ne pas l'y laisser obscurément que j'ai pris la liberté de manifester ma pensée à la tribune. » De quoi donc s'agissait-il, puisqu'en effet on ne vote pas sur une expression d'opinion et que, dans un rapport, les conclusions seules, non les considérants, ont à recevoir la ratification de la Chambre? M. Gambetta ne pouvait obtenir ce qu'il demandait, parce qu'il demandait une chose qui ne relève pas du scrutin. Il n'a réussi qu'à prolonger les explications et à les faire tourner au désavantage de la thèse qu'il soutenait. Appelé à la tribune par une phrase du discours ministériel, qui le visait directement, M. Ribot a relevé le gant jeté à la Commission, et fortifié ce qu'elle avait dit, en revendiquant pour le pouvoir législatif le droit d'être consulté sur les décisions à prendre, au lieu d'être mis en face de décisions déjà prises.

Dans sa bouche, la question de la création des nouveaux départements ministériels a pris une précision et une portée qu'elle n'avait pas à l'origine. Il a fait ressortir ce qu'il y aurait d'excessif à prétendre que le gouvernement ait la faculté de couper et de tailler dans les administrations publiques, alors qu'il ne lui est pas loisible d'établir une sous-préfecture ou une commune sans la sanction parlementaire. Il a évoqué l'exemple de M. de Bismarck et demandé ce qui serait advenu en Allemagne, si le chancelier, avec les idées qu'on lui connaît, avait été libre d'improviser, de sa seule autorité, un ministère spécial des chemins de fer. L'argumentation était aussi serrée que possible;

elle a été d'autant plus forte qu'elle n'a pas cessé d'être d'une courtoisie extrême. M. Ribot a mis surtout un soin particulier à écarter l'idée de vouloir amoindrir le gouvernement. « Si nous avions pensé, a-t-il dit en terminant, que l'inscription de ce vœu pût diminuer l'autorité morale du gouvernement, nous ne l'aurions pas introduit dans le rapport; mais nous l'y avons placé comme l'expression d'une opinion indépendante de la Chambre, qui devait nous permettre d'engager ici une conversation avec le gouvernement, conversation qui peut n'avoir pas de résultat immédiat, mais que le pays écoute. »

Ici encore, il n'eût dépendu que de M. Gambetta de laisser se terminer le débat. Il l'a, au contraire, poursuivi; il a insisté pour que la commission effaçât la réserve exprimée dans son rapport, alléguant que cette réserve impliquait un grief, un blâme, une censure touchant l'usage qu'avait fait le gouvernement de sa prérogative. M. Ribot, a encore une fois profité des avantages de sa position pour lui répondre : « Assurément, si nous demandions à la Chambre une sanction à ce vœu, si nous voulions lui donner le caractère d'une manifestation, nous aurions, devant l'insistance de M. le président du conseil, à délibérer sur sa demande, et la prière qui nous est adressée par le gouvernement pourrait peser d'un très grand poids dans les délibérations de la commission. Mais telle n'est pas la situation. Nous n'avons exprimé qu'une opinion : comment retirer une opinion, à moins de l'abandonner? »

Le dernier terme de ses concessions, après avoir résumé la signification du débat, a été celui-ci : « Dans ces conditions, ce que nous pouvons faire, c'est de ne pas pousser jusqu'à ses dernières conclusions le vœu que nous avons émis, et nous déférerons ainsi, dans la mesure du possible, aux désirs de M. le président du Conseil. »

C'est sur cette déclaration que les crédits ont été votés. La majorité qui les a ratifiés (338 voix contre 109), montre surabondamment que la Chambre n'avait pas eu un seul instant la pensée d'y faire opposition. Seulement, son attitude pendant tout le cours de la discussion a non moins clairement signifié qu'elle est jalouse de ses prérogatives et peu disposée à y laisser porter

atteinte, même par le ministre vis-à-vis de qui elle professe le plus de déférence et de confiance. Les adversaires de M. Gambetta sont allés trop loin en interprétant comme une sorte d'échec moral pour lui une séance où ses actes n'ont pas été mis en cause; mais il a dû en sortir avec l'impression que, tout en conservant son autorité et son prestige, il lui faut s'habituer à voir discuter même une cause soutenue par lui.

Un autre incident, purement individuel, cette fois, a éveillé les susceptibilités de la Chambre et provoqué de vives critiques, rejaillissant jusqu'à certain point sur le cabinet. Élu simultanément à Toulouse et à Bagnères-de-Bigorre, M. Constans, ancien ministre de l'intérieur, a opté pour la première de ces circonscriptions. Une élection nouvelle doit, en conséquence, avoir lieu à Bagnères-de-Bigorre, et la candidature a été offerte à M. Devès, investi du portefeuille de l'agriculture dans le ministère du 15 novembre. Bien que déjà député de Béziers, validé et en pleine possession de son mandat, M. Devès a accepté. Le fait d'un ministre en exercice, occupant un siège à la Chambre et consentant néanmoins à se laisser porter dans un nouveau collège, a été jugé peu normal; il est, à coup sûr, extraordinaire. On conçoit un député visant à se faire nommer sénateur, un sénateur à temps se proposant pour être sénateur à vie; on admet même un membre du Sénat posant sa candidature à la députation. Dans tous ces cas, il s'agit d'un changement de situation politique, de titres différents entre lesquels il est permis de choisir. On a plus de peine à concevoir qu'un député fasse évoluer son mandat d'une circonscription à une autre. Les considérations d'opportunité électorale ne paraissent point suffisantes pour justifier le fait, et les hautes fonctions dont se trouve investi M. Devès l'aggravent plutôt qu'elles ne l'atténuent. On voit dans ce concours de circonstances comme un reflet de candidature officielle. C'est, tout au moins, une singularité qui ne s'était pas encore présentée, contre laquelle il y a tendance à protester, et qui pourrait devenir plus tard l'occasion d'un épisode parlementaire.

Quant à présent, toutefois, le dernier mot de la session est dit. Si la clôture n'en est pas encore prononcée, c'est qu'il reste

quelques derniers votes à attendre; mais cela se réduit à une question de jours et la Chambre est virtuellement entrée en vacances. La discussion accidentelle sur laquelle nous avons eu à nous appesantir n'a rien changé au programme tacitement convenu. Le ministère a jusqu'à la mi-janvier pour se recueillir et se préparer, sans que personne, en dehors de ses adversaires irréconciliables, songe à le harceler ou à le troubler. Sur toute la ligne, la politique est au repos pour un mois.

Le renouvellement sénatorial lui-même a cessé d'être un objet de préoccupations, depuis que le résultat des élections préliminaires du 27 novembre est complètement connu. On sait, à quelques unités près, ce que donnera le scrutin du 8 janvier 1882. Sur les départements qui auront à élire, ce jour-là, leurs sénateurs, on n'en compte guère que trois ou quatre dans lesquels les partis réactionnaires aient conservé l'avantage. Deux ou trois autres sont douteux. Partout où la représentation sénatoriale appartenait déjà à la République, elle lui reste acquise. En revanche, les républicains ont indiscutablement pris le dessus dans douze départements qui, antérieurement, appartenaient en tout ou en partie à leurs adversaires : Pas-de-Calais, Puy-de-Dôme, Basses-Pyrénées, Hautes-Pyrénées, Haute-Saône, Sarthe, Savoie, Seine-Inférieure, Deux-Sèvres, Somme, Tarn et Vaucluse.

Le déplacement de voix ira, par conséquent, au delà même des premières prévisions. Pour 25 sièges au moins, les sénateurs de droite seront remplacés par des sénateurs de gauche, et le Luxembourg possèdera une majorité républicaine aussi assurée que l'est déjà celle du Palais-Bourbon. Moins que jamais nous voyons où sera la nécessité immédiate d'une revision des bases constitutionnelles.

L.

JOURNAL DE LA QUINZAINE

Le 8 décembre, ainsi qu'elle l'avait fixé, l'Académie française a procédé à la triple élection par laquelle elle devait pourvoir de nouveaux titulaires les fauteuils devenus vacants par la mort de MM. Duvergier de Hauranne, Littré et Dufaure.

Le nombre des académiciens présents et votant était de 33, ce qui mettait à 17 voix le chiffre de la majorité absolue.

Ont été élus :

M. Sully-Prudhomme, nommé par 19 voix au troisième tour de scrutin ;

M. Pasteur, qui a réuni d'emblée 20 voix ;

Enfin, M. Cherbuliez, qui a obtenu exactement les 17 suffrages nécessaires, après six épreuves successives.

M. Foucher de Careil ne partage pas l'avis de ceux qui déclarent les distinctions honorifiques et les signes distinctifs incompatibles avec l'essence même d'une société démocratique.

Usant de son initiative parlementaire, l'honorable sénateur vient de déposer une proposition de loi tendant à la création d'une nouvelle décoration. Cette distinction serait exclusivement réservée aux ouvriers des villes et aux ouvriers qui se livrent « aux travaux agricoles, sylvicoles, viticoles et horticoles », ainsi qu'aux pêcheurs. La croix en argent ou en or, selon le grade, serait émaillée en rouge pour les ouvriers urbains, en vert pour les ouvriers agricoles, en bleu pour les marins; de sorte qu'avec les décorations rouges, jaunes et violettes actuellement existantes, le gouvernement aurait à sa disposition toutes les nuances de l'arc-en-ciel, sauf l'orangé. L'ouvrier décoré ne pourrait porter le ruban sans la croix. Enfin, le nombre des titulaires ne dépasserait pas 30,000.

Répondant d'avance aux objections que ne manquera pas de soulever cette proposition inattendue, M. Foucher de Careil déclare « qu'en principe les décorations sont contraires à l'essence même de la démocratie », et il ajoute : « Le travail est aujourd'hui la seule noblesse ». Mais, à ses yeux, tout cela n'est vrai qu'en principe. Puisque la vanité française aime les rubans, « il faut, dit-il, prendre son pays et son temps comme ils sont ». Plus loin, l'honorable sénateur établit que « c'est précisément parce que la France est une démocratie laborieuse que l'ordre du Travail est destiné à faire cesser l'exclusivisme jaloux d'une autre époque ».

Il sera curieux de voir quel accueil rencontrera cette originale innovation.

Bien qu'on parle rarement du tunnel qui doit unir la France à l'Angleterre en passant sous la Manche, la réalisation de ce grand travail international se poursuit et avance.

Du côté de Douvres, deux puits sont creusés; du fond de l'un d'eux, une galerie transversale a été poussée à une distance de 800 mètres sous la mer. Ce n'est pas la première fois que des travaux de mine sous-marine sont ainsi exécutés; il existe, dans les mines métalliques de Cornouailles, des galeries foncées sous la mer. Aucun danger réel dans la poursuite de ces travaux.

Le terrain qu'on aura à traverser dans le tunnel sous la Manche fait partie de ce que les géologues appellent le *terrain crétacé*, et l'assise qu'on percera spécialement est ce qu'on nomme la *craie grise de Rouen*

Au-dessus, il y a un lit d'argile qui se trouve là fort heureusement interposé pour arrêter les infiltrations. Le seul péril à craindre est ainsi évité, d'autant plus que les géologues assurent qu'on ne rencontrera aucune *faille* ou fissure dans la craie grise.

La galerie de Douvres, qui formera le noyau du tunnel, a 7 pieds ou $2^{m},10$ de diamètre; elle est forée au moyen d'une machine automatique inventée, pour ce cas spécial, par le colonel Beaumont, laquelle taille directement dans la roche et sur les dimensions voulues, sans qu'il soit besoin d'employer la poudre; cette circonstance permet d'établir une bonne ventilation de la galerie.

Du côté de Calais, à Sangatte, des puits ont été également creusés et une galerie poussée sous la mer, marchant à la rencontre de l'autre, dans l'axe géométrique du tunnel. Un jour, les deux galeries se rencontreront mathématiquement, comme se sont rencontrées les deux sections opposées du tunnel du Saint-Gothard.

Le tunnel de Calais est dans la craie de Rouen comme celui de Douvres, et l'on peut dire que l'assise crétacée traverse toute la Manche, reparaissant d'une rive à l'autre en forme de fond de bateau.

Il a été décidé récemment de continuer les deux galeries sur une longueur de 800 mètres chacune, de manière à avoir de part et d'autre une longueur totale de 1,600 mètres.

A ces points, qui seront bientôt atteints, on aura parcouru le dixième de la longueur totale du tunnel, qui doit avoir 20 milles terrestres anglais ou 32 kilomètres.

Ce travail préliminaire sera, dit-on, terminé dans quelques mois. Alors, si le creusement se continue de l'un et de l'autre côté, on calcule que dans cinq ans les mineurs anglais et les mineurs français se rencontreront au milieu du tunnel.

S'il faut ensuite cinq ans encore pour l'élargissement du tunnel et la pose de la voie ferrée, on peut dire que dans dix ans une nouvelle merveille sera réalisée dans les travaux publics.

Après le tunnel du Mont-Cenis et du Saint-Gothard, après le canal de Suez et le grand chemin de fer du Pacifique, nous aurons le tunnel sous la Manche, vers 1891, et très probablement aussi, à la même époque, le canal de Panama.

***

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Charles Blanc : *Grammaire des Arts décoratifs.* (Renouard, H. Loones successeur.) — A notre époque, où la recherche du luxe dans le confort est devenu un goût dominant, un livre comme celui-ci est de ceux qui, pour ainsi dire, sont inspirés directement par les idées du temps qui les vit naitre. C'est la *décoration intérieure de la maison* que M. Charles Blanc a fait bénéficier cette fois de la sûreté de son jugement, de la délicatesse de son savoir et de son expérience de dilettante. Il n'a négligé aucune des parties pouvant concourir à l'embellissement de l'habitation; il a soumis aux lois les plus élevées de l'esthétique toutes les industries, et mis en lumière ce que dans chacune d'elles l'art pouvait revendiquer. Il a tout étudié : la serrurerie, les meubles, les pavements, les cristaux, les tentures; il a en quelque sorte fait la philosophie du papier peint. Et avec quel charme de style n'a-t-il pas dit tout ce qu'il voulait dire! Ce qui était technique, ardu à décrire, ce qui semblait impossible à formuler sous peine d'ennui, devient attrayant, délicat, intéressant sous la plume d'or du maître, qui reste toujours un charmeur. Cette grammaire des arts décoratifs pourrait s'appeler le catéchisme du goût. C'est une belle œuvre et un beau livre. La typographie et les gravures en couleur font le plus grand honneur à la librairie qui s'est chargée de l'éditer.

J. Michelet : *Abrégé de l'histoire de France* (1er vol., moyen âge; 2e vol., temps modernes). (Delagrave.) — Mme Michelet vient d'accomplir la tâche utile qu'elle s'était tracée : celle de résumer pour le peuple et pour nos lycées l'immortelle histoire de France écrite par son mari. Il y a sept ou huit mois, nous annoncions l'*Abrégé de l'histoire de la Révolution française;* aujourd'hui, nous avons celui du moyen âge et des temps modernes. L'œuvre est donc complète. Espérons que désormais nous en aurons fini avec ces histoires de France recommandées par l'Université, où le banal et l'enfantin le disputent trop souvent aux appréciations historiques les plus fausses. Nous faisons des vœux pour que ces trois volumes nouveaux arrivent au plus vite entre les mains du peuple.

On est obligé de convenir, en effet, que le peuple a été quelque peu oublié jusqu'ici par les historiens. Sans compter que la plupart n'ont écrit qu'au point de vue exclusif de quelques fractions du pays, — noblesse, bourgeoisie, clergé, catholique ou protestant, etc., — quand ce n'a pas été dans un but abstrait, comme par exemple de suivre les progrès de la centralisation ou l'agrandissement du pouvoir royal, — leurs livres étaient pour ainsi dire défendus par le prix d'achat; il n'y avait guère que les classes supérieures qui pussent se les procurer. Aussi le travailleur, l'homme du peuple, ne connaissait-il l'histoire que par des pamphlets ou par des ouvrages de parti, contre les sophismes desquels il n'avait pas trop de tout son bon sens pour réagir.

Aujourd'hui, grâce à Mme Michelet, il n'en sera plus ainsi; le peuple a une histoire à la portée de ses moyens, et une histoire faite au point de vue de la nation prise dans son ensemble, sans préoccupation de classes, par conséquent reflétant le mieux la vérité, ce qui a valu d'ailleurs à son auteur une gloire impérissable. Car il importe de le dire : cet abrégé de l'histoire de France est bien de notre grand Michelet. A chaque page on le retrouve; la fidèle compagne que la mort chargeait de ce travail s'est contentée d'enlever les digressions qui n'avaient leur place que dans une histoire détaillée, pour garder la quintessence du récit.

Saint-Juirs : *Une Vie de Polichinelle.* (Havard.) — Il y a dans ce volume tout autre chose — et nous ajouterons quelque chose valant infiniment mieux — que son titre ne pourrait le faire pressentir. Témoin cette scène où une jeune mère, abandonnée pendant une semaine entière par son mari, reçoit celui-ci, qui rentre l'oreille basse et s'attend à de violents reproches, en lui montrant leur enfant malade d'une fluxion de poitrine et lui disant ce simple mot : « Et s'il était mort pendant ce temps-là! » Nous avons rarement vu une peinture aussi poignante et aussi naturellement dramatique des dessous de cette vie de plaisirs faciles, où les dons les plus rares s'usent et se perdent si vite sans profit pour personne. Et surtout nous avons rarement vu leçon plus grande, plus saisissante, plus saine, donnée d'une manière plus émouvante et plus sobre à la fois. Nous féliciterons surtout l'auteur d'avoir su écarter les développements trop commodes, les descriptions pimentées de scènes galantes, qu'il est devenu de mode, parmi les romanciers soi-disant moralistes, de multiplier avec une visible complaisance, spéculant sur les curiosités du lecteur.

Il y a, nous nous plaisons à le répéter, une œuvre réellement forte sous ce titre à l'apparence frivole.

Publications diverses. — Ouvrages récemment parus :

Librairie Chaix :

Annuaire officiel des chemins de fer, avec une carte de l'Europe. 31e vol. 1880.

Librairie Charpentier :

Lettres de l'abbé Galiani, avec notes et notice par Eugène Asse (3e vol.).

Librairie Dentu :

Janoff, scènes de la vie russe; — *Sur la frontière prussienne*, nouvelles, par A.-L. Wolowski.

La Petite Bourgeoise, par Pierre Zaccone.

La Famille Robert, par A. Lacroix.

Librairie Germer Baillière :

Discours politiques de Louis Blanc (1847-1881).

Le Cerveau, organe de la pensée chez l'homme et chez les animaux, par Charlton Bastian (2 volumes de la bibliothèque scientifique internationale).

Librairie Ghio :

Guide des Agents et des Assurés, par E. Leroy.

Revues plébéiennes, par Théodore Vibert.

Cours d'éducation et d'instruction pour les jeunes filles, par Mme Gatti de Gamond.

Librairie Havard :

Les Français à Tunis, par Pierre Giffard.

Librairie Jouaust (Librairie des Bibliophiles) :

Le Décaméron du Salon de peinture, par Edmond About.

Librairie Calmann Lévy :

Daniel Deronda, par George Eliot, traduction d'Ernest David (2 vol.).

L'Ombra; Louise; le Capitaine Mercier, par A. Gennevraye.

Oui et Non, par ***.

Librairie Malvano-Mignon (Nice) :

L'Oblat de Saint-Pons, ou *le Nouvel Éginard*, par Mme C. Sereno.

Librairie Marpon et Flammarion :

Louis Blanc, par Louis Fiaux, avec portrait et autographes.

Librairie Plon et Cie :

Cœur de soldat, par Mme Claire de Chandeneux.

Librairie Jules Rouff :

Les Mystères du Hasard, par Gustave de Parseval-Deschênes.

Librairie Ed. Vert :

La Mission Flatters, poème, par Célestin Bonnet.

L'Administrateur-Gérant : **RENAUD.**

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE TOME TREIZIÈME

POÉSIES

POLITIQUE

ROMANS. — NOUVELLES

SCIENCES

VARIÉTÉS

Paris. — Typographie Georges Chamerot, 19, rue des Saints-Pères. — 12019.

CHRONIQUE DE L'ÉLÉGANCE

Est-ce que vous ne trouvez pas souverainement désagréable et ridicule cette température indécise et morne, dont nous *jouissons* depuis tantôt un mois? Ce ciel imperturbablement gris, avec de rares échappées d'un triste soleil de décembre, n'est-il pas la chose du monde la plus lamentable et en même temps, au point de vue de nos élégantes, la plus désolante? Comment s'habiller, en effet, par ce temps qui n'est ni l'automne, ni l'hiver, ni la pluie, ni le froid, et qui est tout cela à la fois? Si l'on revêt ses fourrures, on étouffe. Si l'on se risque dans un de ces jolis costumes courts, acceptés aujourd'hui pour tous les genres de toilette, on n'est point certain de ne pas rapporter au logis une bonne petite fluxion de poitrine. Que faire et à quoi se décider? Le baromètre ment comme un dentiste de foire, et le thermomètre se livre à des cabrioles fantastiques. Aucune indication sérieuse, aucuns pronostics qui méritent confiance! Aussi sommes-nous condamnés à voir défiler sur nos boulevards des costumes absolument hétéroclites! C'est la confusion des toilettes! C'est l'abomination de la désolation.

Nous voilà réduits à piquer sur notre carnet, au hasard de la rencontre, ce qui nous semblera de nature à intéresser nos aimables lectrices. Et, pour commencer par les chapeaux, disons tout d'abord qu'ils ont une tendance encore plus marquée que l'an passé à l'excentricité, et qu'ils se permettent aujourd'hui des formes indescriptibles. Le *Rubens* en feutre poilu, garni de plumes, semble adopté par tout le monde. Notons aussi le chapeau ***Hérisson*** en feutre flamand, garniture simple composée d'une draperie de dentelle espagnole formant brides, et d'un pouf de plumes mêlé d'aigrettes; un autre chapeau, dont le nom nous échappe, en feutre marron, bordé et garni de peluche côtelée feu, vieil or et marron; deux motifs de faisan posés sur le devant du chapeau. Voici encore une toque d'un nouveau modèle en feutre noir, garnie d'une draperie de surah noir et d'un tour de plumes de lophophore, motif de jais sur le devant; et, enfin, une charmante capote de peluche héliotrope, garnie de peluche royale, violette et vieil or, garniture formée tout simplement par deux panaches croisées.

Passons aux manteaux, maintenant. La dernière mode est le manteau *Tsarewna* en drap feutre, les devants ajustés à demi par une pince formant petit côté; le dos de coupe tailleur, avec petit côté, et fortement cintré à la taille; la manche tombant toute droite, coupée d'un seul morceau et réunie par une couture à la partie inférieure, le haut de la manche ajusté comme les manches ordinaires, la couture laissée entr'ouverte sur un certain espace pour permettre au bras de passer; le vêtement est doublé de soie rouge et garni d'une large bande de castor de Canada, col à châle en castor. A noter aussi le manteau *Arménien,* en peluche noire, les devants tout droits avec un petit côté; le dos composé de deux morceaux et cintré à la taille, la manche passant en rond sur l'épaule et se rapportant par derrière; un gousset au dos complétant la manche et se rapportant à l'emmanchure; frange de chenille tordue posée en garniture, nœud en satin merveilleux retombant par derrière, au-dessous de la taille. Un autre manteau plus riche encore et plus habillé, c'est celui en cachemire de l'Inde loutre, les devants taillés avec une grande emmanchure, le dos se composant d'une petite jupe toute droite rapportée dans le bas et d'une partie supérieure formée de deux petits morceaux cintrés; la manche, taillée très ample, posée avec fronces dans la couture du dos, repliée en dessous et complétée par un gousset plat; comme garniture, un superbe effilé de chenille loutre et des flots en ruban de moire sur les manches, beau nœud de ruban de moire au bas de la taille. Le manteau *Hyde-Park,* en velours noir, est également très à la mode; les devants tout droits et se rapportant au dos par la couture du dessous de bras; la manche passant en rond sur l'épaule et se prenant dans la couture du dos jusqu'à l'endroit où est posée la fourragère; un grand col de fourrure à l'encolure, grande bande de castor naturel et belle passementerie de jais en garniture.

PERTH.

LIBRAIRES CORRESPONDANTS

FRANCE

Aix ..... Makaire.
Annecy ..... L'Hoste.
Angers ..... Ch. Broquet.
Angoulême ..... Debreuil.
Amiens ..... Caron.
Arras ..... Topino.
Auxerre ..... Lanier.
Avignon ..... H. Chassing.
Bordeaux ..... Graby. / A. Picot.
Bourges ..... David.
Brest ..... Frédéric Robert.
Caen ..... Baer.
Calais ..... Déjardin-Broutta.
Cannes ..... Robaudy.
Charleville ..... Édouard Jolly.
Grenoble ..... Maisonville et Fils.
Le Havre ..... Poinsignon
Lille ..... Bureau. / Honoré-Beghin.
Limoges ..... Chaumont aîné.
Lorient ..... Rodenfuser.
Lunéville ..... Lemoine Adolphe.
Lyon ..... H. Georg. / Evrard.
Le Mans ..... Pellechat.
Marseille ..... Pessailhan.
Menton ..... Ve Dubos, au Ménestrel
Montpellier ..... Camille Coulet.
Nancy ..... Berger-Levrault.
Nice ..... Visconti. / Office du Galignani. / Salengo.
Poitiers ..... Druineaud.
Reims ..... Deligne. / F. Michaud.
Rouen ..... Métérie. / Schneider.
Saintes ..... Guiard & Trepreau.
Saumur ..... S. Milon Fils
Toulon ..... Bastide.
Toulouse ..... Ch. Brun.
Tours ..... Péricat.
Valence ..... Combier.
Valenciennes ..... Lemaître.
Versailles ..... Bernard.

ALSACE-LORRAINE

Colmar ..... E. Barth.
Mulhouse ..... S. Pétry.
Strasbourg ..... J. Noiriel. / Ammel. / Treuttel et Wurtz.
Metz ..... Sidot.

ALLEMAGNE

Berlin ..... Liepmanssohn. / Brockhaus. / Asher et Cie.
Leipzig ..... Le Soudier. / Brockhaus. / Twietmeyer.

ANGLETERRE

Belfast ..... W. Mullan & Son.
Dublin ..... Gill & Son.
Edimbourg ..... John Menzies & Cie. / James Thin.
Glasgow ..... John Menzies & Cie. / D. Bryce & Cie.
Liverpool ..... Philip, son & nephew.
Londres ..... Hachette & Cie. 18 King William Street, Charing Cross W. C. / Asher & Cie. / David Nutt, Strand. / Aug. Siegle.
Manchester ..... John Heywood. / J.-E. Cornish. / Galt et Cie.

AUTRICHE-HONGRIE

Buda-Pesth ..... Charles Grill.
Vienne ..... Brockhaus.

BELGIQUE

Bruxelles ..... Office de publicité: / A. Lebègue et Cie. / Rozez.

BRÉSIL

Rio-de-Janeiro ..... Lombaerts et Co.

CHILI

Santiago ..... Salas y Pesse.

CUBA

La Havane ..... A. Marmottan.

DANEMARK

Copenhague ..... Host et Fils.

ÉGYPTE

Le Caire ..... Jules Barbier.

ESPAGNE

Madrid ..... Bailly-Baillière.

ÉTATS-UNIS

New-York ..... *Courrier d. États-Unis.*
Nouvelle-Orléans. Hébert et Cie.
San-Francisco ..... Louis Grégoire.
Boston ..... Carl Schœnhof.

GRÈCE

Athènes ..... Marino frères.

ITALIE

Office de publicité Obliegit.
Rome : Place Montecitorio, 127; **Florence; Milan.**
Bologne ..... Cattaneo frères
Florence ..... Bocca Frères.
Milan ..... U. Hœpli. / Dumolard Frères.
Naples ..... F. Furchheim.
Palerme ..... L. Pedone-Lauriel.
Pise ..... U. Hœpli.
Rome ..... Bocca frères. / Ermanno Lœscher.
Turin ..... Bocca frères. / Ermanno Lœscher. / Brero.

PAYS-BAS

Amsterdam ..... M. J. Meyer. / Van Bakkenes. / Caarelsen et Cie.
Luxembourg ..... Schamburger.
Rotterdam ..... Kramers.

PORTUGAL

Lisbonne ..... Afra & Cie.

RÉPUBLIQUE ARGENTINE

Buenos-Ayres ..... Espiasse & Escary.

ROUMANIE

Bucharest ..... Haimann.

RUSSIE

Moscou ..... W. Gautier.
Odessa ..... Rousseau.
St-Pétersbourg ..... Mellier.
Varsovie ..... Gebethner & Wolff. / Gustave Sennewald.
Tiflis ..... B. Schawerdoff.

SUÈDE ET NORWÈGE

Stockholm ..... Fritze. / Samson et Wallin.
Christiania ..... Jacob Dybwad.

SUISSE

Bâle ..... H. Georg.
Berne ..... Dalp.
Genève ..... Sandoz. / H. Georg.
Lausanne ..... Benda. / Imer et Payot.
Neufchâtel ..... Sandoz.
Vevey ..... Benda.
Zurich ..... Meyer et Zeller.

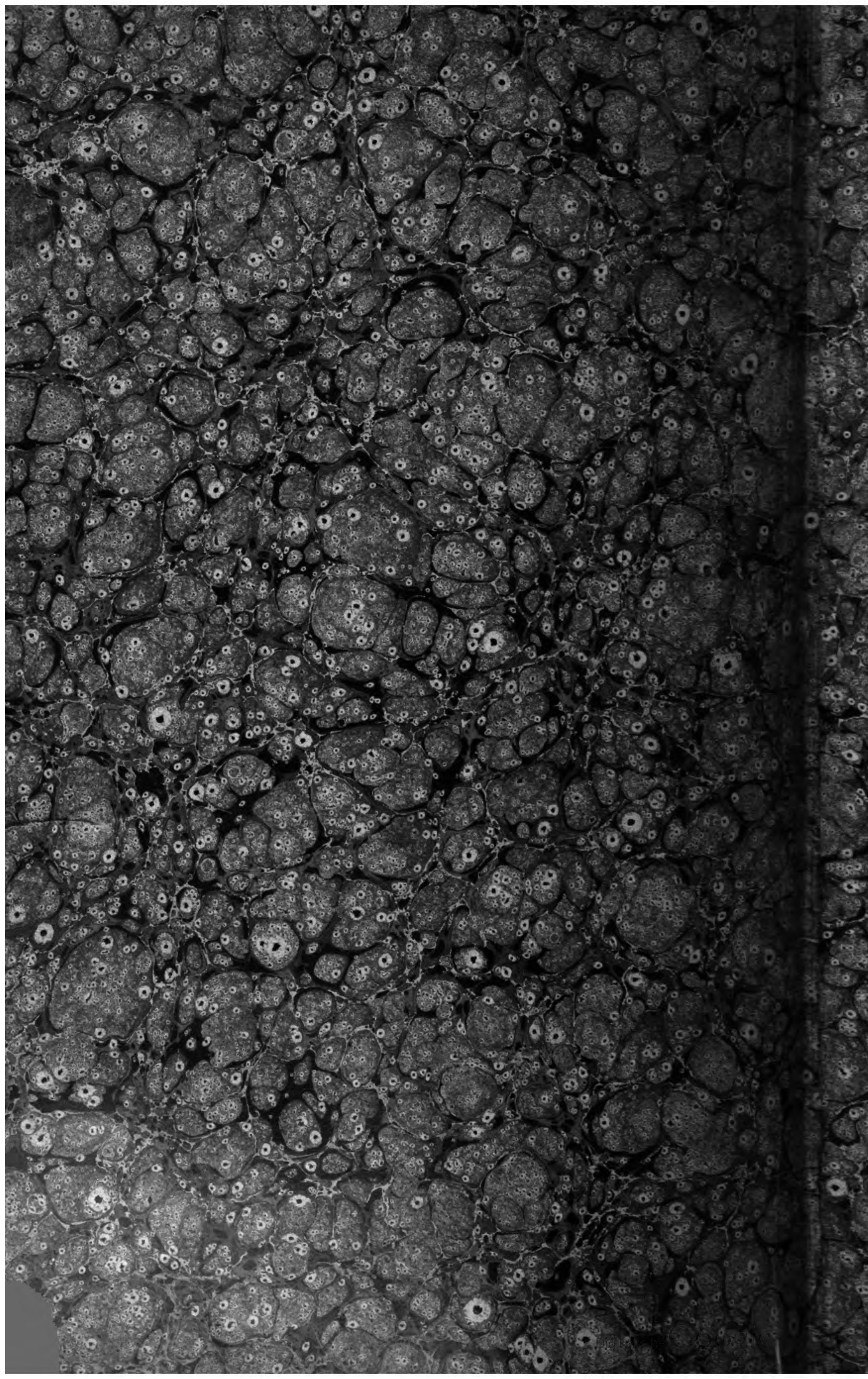
TURQUIE D'EUROPE

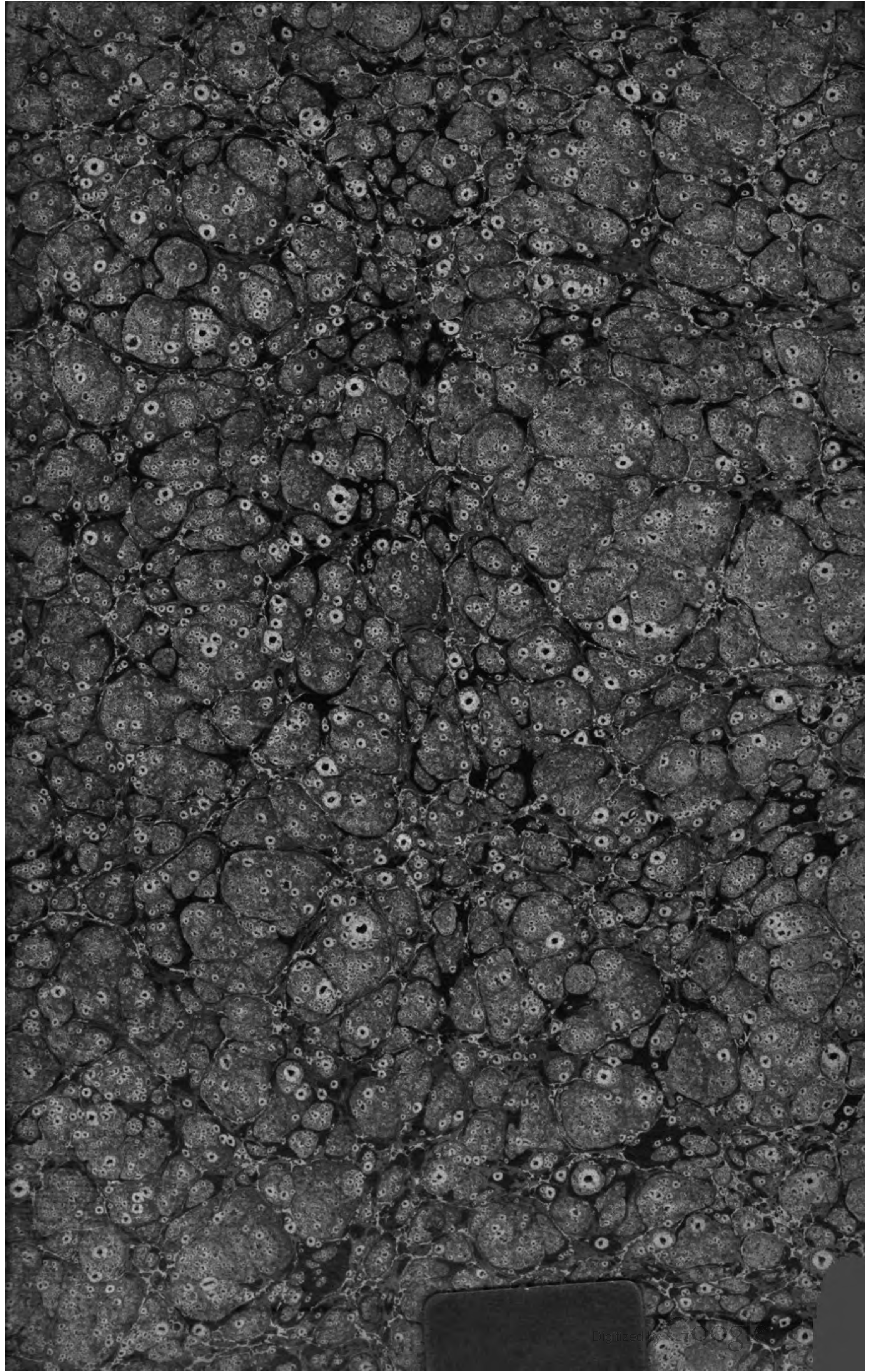
Constantinople ..... S.-H. Weiss. / Lorentz et Keil.

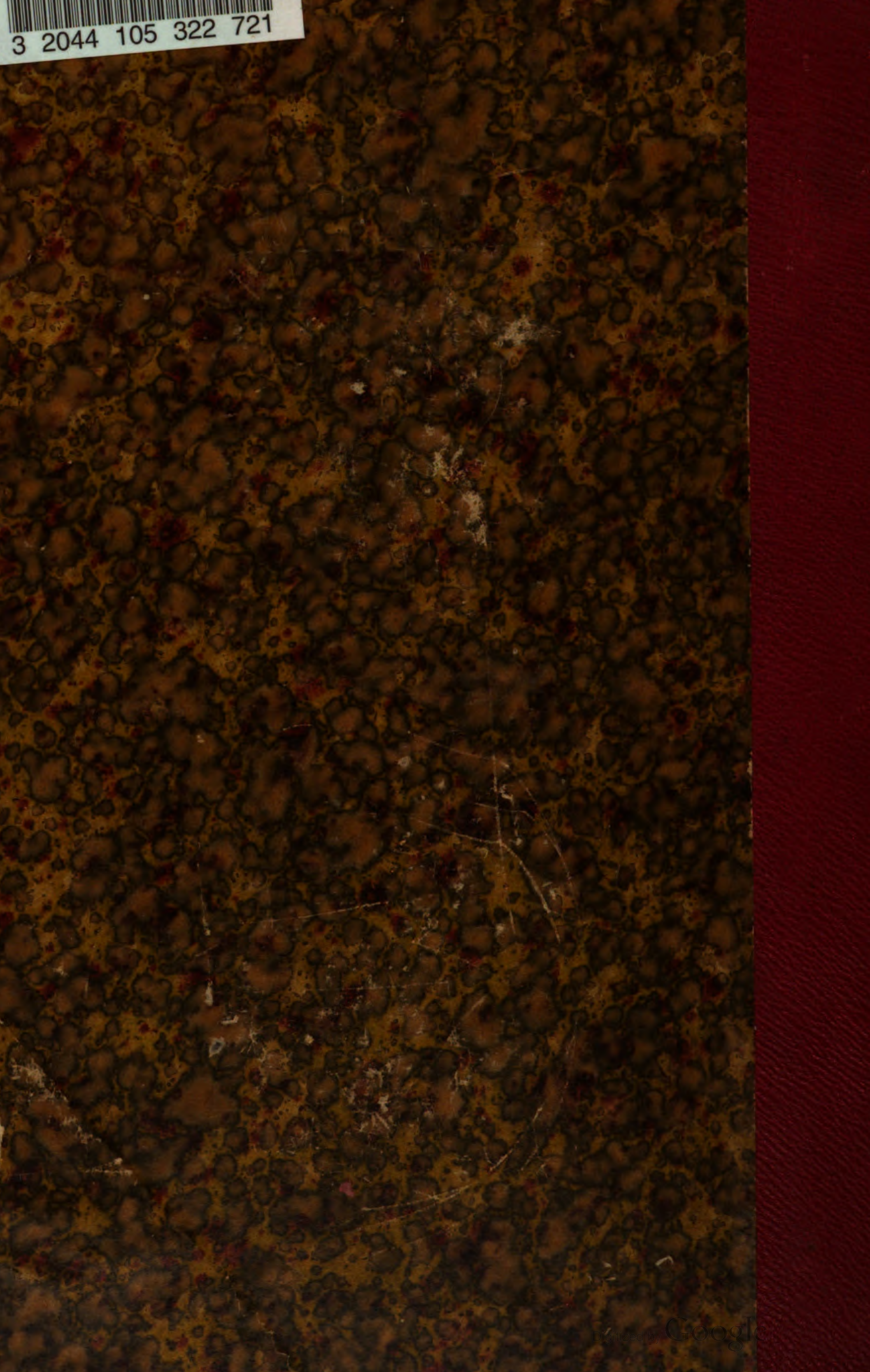
TURQUIE D'ASIE

Smyrne ..... Depollo. / Decipris et Cie.

Paris. — Typographie G. Chamerot, rue des Saints-Pères, 19. — 12019.






3 2044 105 322 721
Digitized by Google